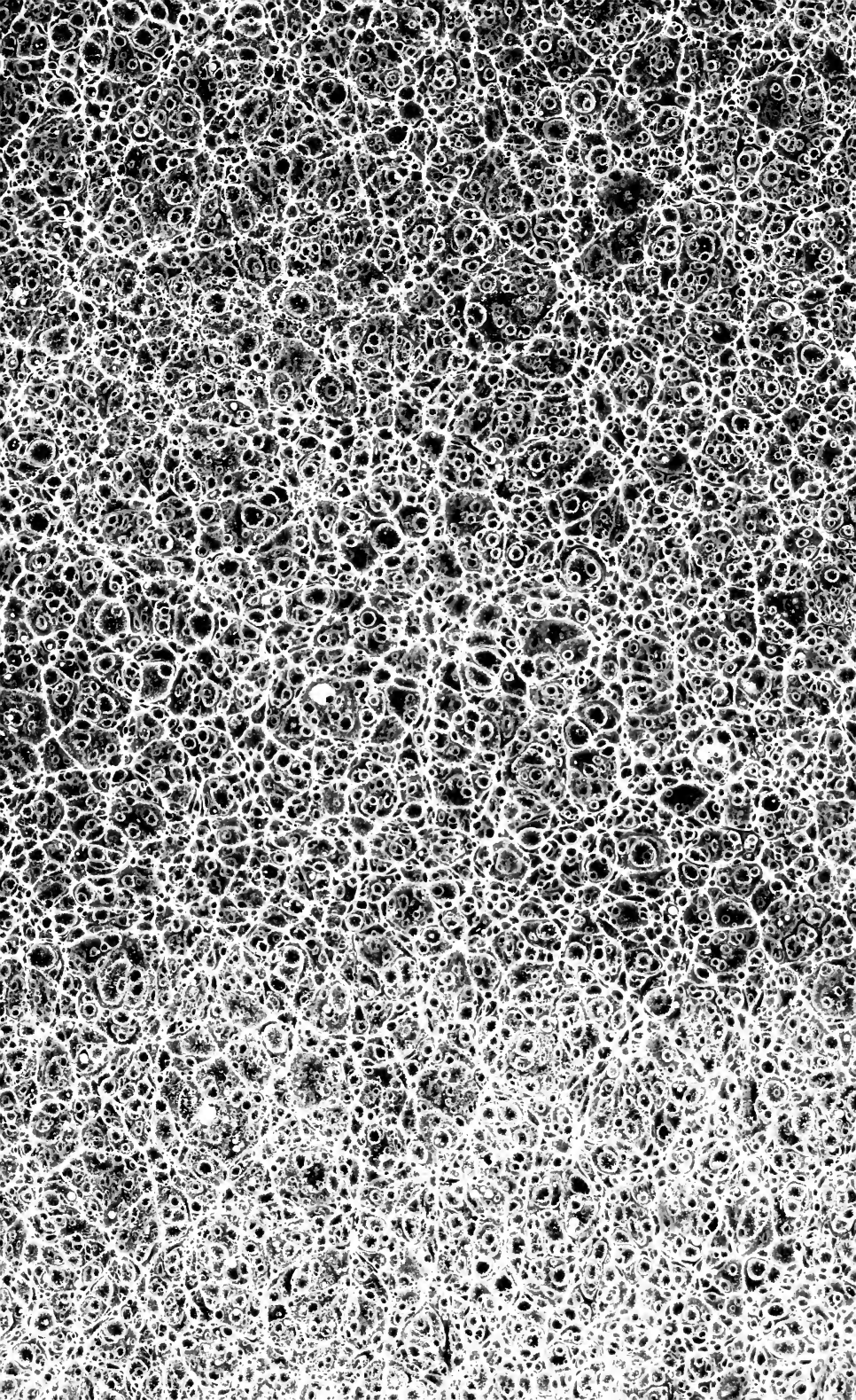


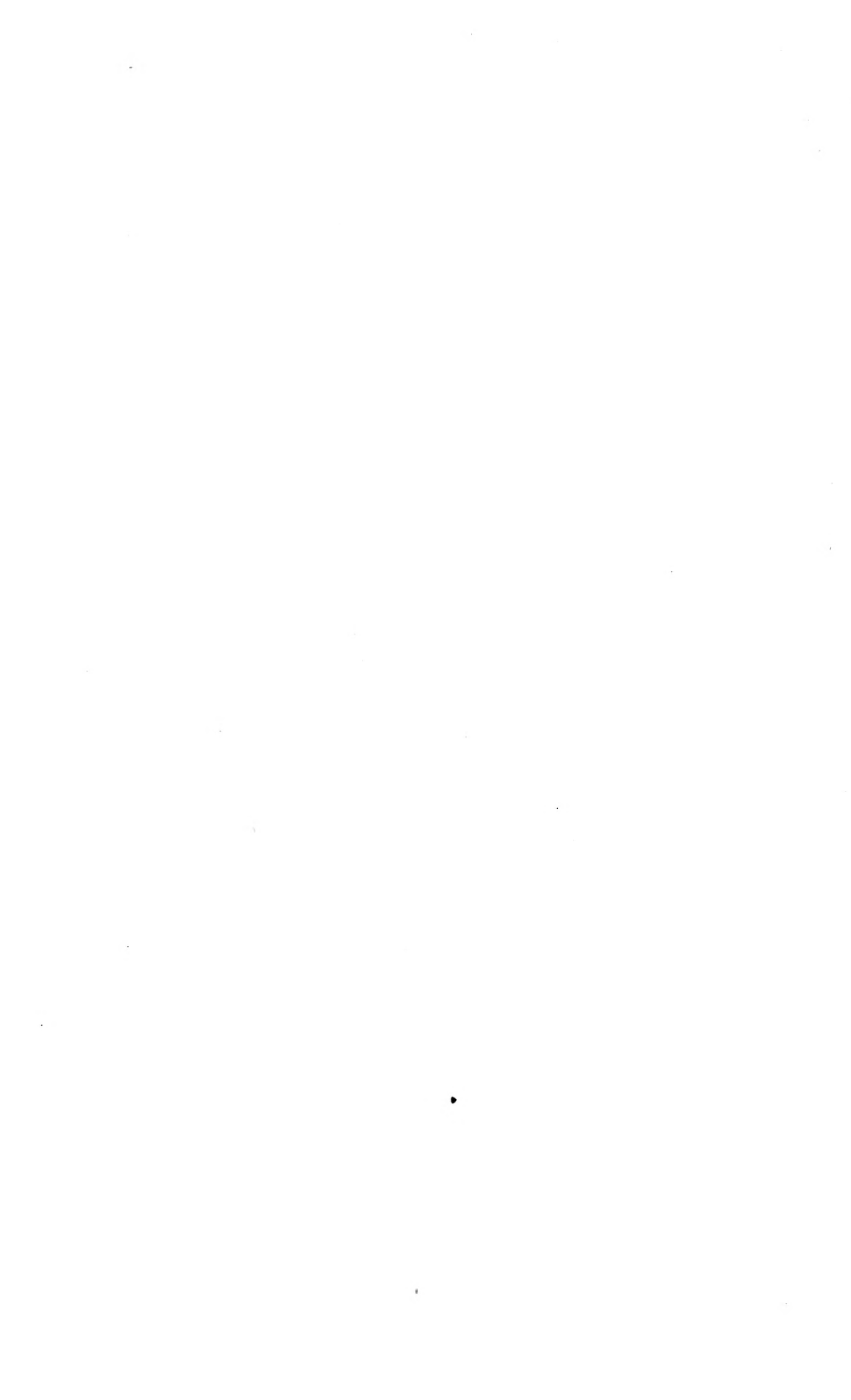
TUFTS COLLEGE LIBRARY.

GIFT OF  
JAMES D. PERKINS,

OCT. 1901.

40988





REVUE  
DES  
DEUX MONDES.

---

QUATRIÈME SÉRIE.

---

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER,

RUE DE SEINE, 14.

TUFTS COLLEGE  
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES.

1856.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES,  
RUE DES BEAUX-ARTS, 10.

—  
1856.

TUFTS COLLEGE  
LIBRARY.

75988



---

---

HOMMES ILLUSTRÉS

DE

LA RENAISSANCE.

—  
II.

THOMAS MORUS.

—  
DERNIÈRE PARTIE. <sup>1</sup>

—•••—  
IX.

Les premières épreuves.

La pauvreté disperse les familles. Le projet de continuer à vivre en commun, proposé et agréé dans ce premier besoin de rapprochement qui suit les grandes calamités, ce projet facile et doux dans l'abondance de tous les biens, devenait impossible entre gens qui ne pouvaient plus s'aider que par des privations. On n'aime pas être pauvres en commun. Les enfans de Morus demandèrent à quitter

(1) Voyez les livraisons des 1<sup>er</sup> et 15 mars.

Chelsea, et à se retirer chacun dans leur maison. Morus y consentit. La séparation se fit sans refroidissement. Les enfans continuèrent à venir voir leur beau-père dans sa maison, veuve de la famille qui l'animait, et dégarnie de tous ses meubles. Morus les avait vendus pour une somme de cent livres qu'il joignit à son revenu.

Quand il se vit seul dans cette maison désolée, il fut accablé un moment de toutes les terreurs de la solitude. Les premières nuits qu'il passa, non plus dans le lit séparé du chancelier, mais dans le lit commun, à côté de sa femme, furent pleines de trouble et de larmes. La chair, pour parler sa langue chrétienne, prenait le dessus sur l'esprit. Morus avait une grande appréhension de toutes les douleurs physiques, et surtout de la plus terrible et de la dernière de toutes, la mort. Il connaissait le roi; il savait que sa tête allait être de moindre prix, n'étant plus couverte du bonnet de chancelier, et qu'aux yeux d'un tel prince, une disgrâce recherchée était un plus grand crime qu'une disgrâce reçue. Il n'avait pu retirer du monde que sa personne, il y avait laissé sa renommée, et il comprenait bien que c'était moins sa personne que sa renommée qui pouvait faire du mal au roi. L'homme qui, pour une ville de France, aurait fait tomber la tête d'un favori, pour la possession d'une maîtresse ménagerait-il une tête disgraciée? Au bout de toutes ses perplexités, Morus voyait donc la mort, et tout son être frémissait, car, ainsi qu'il l'avouait lui-même, il aurait eu peur d'une chiquenaude (1). Cependant l'ardeur de la prière finit par l'endurcir. A force d'exaltation religieuse, il en vint à ne plus craindre la mort; plus tard, il la désira.

Toutes ses conversations avec ses enfans roulaient sur ce sujet. Il avait besoin d'en parler sans cesse, soit pour tromper la nature, qui a de si fréquens retours même chez les hommes les plus héroïques, soit pour y préparer peu à peu sa famille. Il les entretenait des joies ineffables du ciel et des peines de l'enfer, des vies des saints martyrs, de leur patience merveilleuse, et de leurs morts souffertes pour ne pas offenser Dieu; il leur disait combien il était glorieux, pour l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ, d'endurer la prison, la perte des biens et de la vie; puis, quand il avait monté tout le monde par ces paroles ardentes, quittant les généralités, il s'ou-

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson, p. 204.

vrait à ses enfans sur tous les malheurs qu'il prévoyait. C'était comme dans les premiers temps du christianisme, à l'approche des grandes persécutions, quand le chef de la famille préparait les siens aux calamités qui allaient fondre sur le troupeau de Dieu, et que toute la maison entonnait le chant du martyr.

Toutes les actions, toutes les paroles de Morus montraient cette double pensée de l'homme et du père de famille voulant se soutenir lui-même contre ses propres défaillances, et épuiser la sensibilité des siens sur les menaces du sort qui l'attendait, pour qu'ils fussent plus courageux, ou pour qu'il ne leur restât plus de larmes au moment suprême. C'est dans ce dessein qu'un jour il avait aposté un homme, en manière d'officier subalterne de la justice, lequel vint à l'improviste, pendant que la famille était à table, frapper brusquement à la porte, et sommer Morus, au nom du roi, de comparaître le lendemain devant les commissaires royaux. Ces fausses terreurs familiarisaient sa femme et ses enfans aux terreurs réelles qui leur étaient réservées. Singulier, mais touchant raffinement, qui faisait de la désolation et des angoisses une sorte d'habitude de la maison, et qui mettait d'avance la mort dans tous les cœurs pour leur éviter la transition de l'extrême sécurité à l'extrême désespoir ! Henry se hâta de faire le drame dont la pauvre famille jouait, sans le savoir, le lamentable prologue.

Après ce premier effroi, la justice du roi n'arrivant pas encore, Morus reprit sa polémique avec Frith. Un ton remarquable d'indulgence et d'aménité distingue cette polémique. Morus y traite Frith, qui était un jeune homme et qui fut brûlé plus tard, avec un mélange de raillerie aimable et de réprimande paternelle qui montrait un grand adoucissement dans ses antipathies religieuses. Le malheur faisait sur la fin de sa vie ce que le désintéressement d'esprit, les affaires, l'influence de la tolérance universelle, avaient fait vers le milieu. Les préoccupations du magistrat suprême ne se mêlaient plus aux spéculations de l'écrivain catholique. D'ailleurs, les persécuteurs avaient dégoûté Morus de la persécution. C'était une dure leçon de tolérance que ce roi, jadis antagoniste de Luther, qui l'était devenu du pape, et qui ne permettait plus la foi dans autrui, quand elle ne s'accommodait pas de l'obéissance. Morus en était venu où en viennent tous les honnêtes gens qui ont vu de grands scandales de religion, les adversaires devenir les amis, et

toute foi être attaquée à titre de liberté; il sentait plus le besoin d'être chrétien pour lui-même que contre les autres, et de prier que de menacer. Il avait quitté les rangs de l'église triomphante, et il discutait comme les pères des premiers âges qu'un édit de l'empereur pouvait, du jour au lendemain, livrer aux lions du cirque, et qui bénissaient plus qu'ils ne maudissaient. Il se sentait lié aux hérétiques par un lien qui amollit les plus inflexibles, par la menace d'un échafaud commun. Du reste, l'homme seul s'était radouci. Le dogmatiste restait le même. A la veille de recueillir l'héritage sacré, il n'en voulait pas abandonner la moindre partie. C'était toujours le chrétien fidèle à Grégoire VII, chef et fondateur de l'église d'Angleterre; et dans un moment où l'on agitait la séparation de cette église d'avec le Saint-Siège, cette fidélité même avait un air de révolte qui devait aigrir profondément le roi, usurpateur de la souveraineté spirituelle de Grégoire VII.

Ce fut dans l'intervalle que le mariage d'Anne de Boleyn avec Henry fut résolu. Quand Morus apprit que la chose allait se faire, il dit tristement à Roper, son gendre : « Dieu veuille, fils, que dans peu ce mariage ne soit pas suivi de sermens ! » Roper, qui avait vu tant de fois ses prédictions réalisées, fut tout troublé par cette parole. Les choses se firent comme Morus l'avait prédit. Ses pressentimens ne manquaient jamais de s'accomplir, parce qu'ils lui venaient de la profonde connaissance qu'il avait du roi. Il montrait assez, en ne comptant plus que sur Dieu, ce qu'il fallait craindre de Henry.

Quelques jours avant le couronnement de la nouvelle reine, les évêques de Durham, de Winchester et de Bath, lui écrivirent de les y accompagner, et lui envoyèrent vingt livres pour s'acheter une robe. Morus reçut l'argent et le garda, mais il n'alla pas au couronnement. Ayant rencontré peu après les trois évêques, il leur dit gaiement que des deux choses qu'ils lui avaient demandées, il avait accepté l'une afin de pouvoir refuser l'autre. « Je n'ai eu aucune répugnance, ajouta-t-il, à prendre l'argent, parce que je sais que vous n'êtes pas pauvres, et que je connais trop bien que je ne suis pas riche. Pour l'autre demande, elle m'a rappelé cette loi d'un empereur qui punissait de mort un certain crime, je ne sais plus lequel, à moins que le coupable ne fût une vierge. Or, il arriva que le premier coupable fut précisément une vierge, ce qui embar-

rassa beaucoup l'empereur, lequel voulait un exemple. Son conseil assemblé, après de longues discussions, un membre se leva et dit : « A quoi bon tant de discours? faites déshonorer la fille, et vous la « condamnerez ensuite en toute conscience. » Ainsi, quoique vos seigneuries aient gardé jusqu'ici leur virginité dans tout ce qui touche le mariage du roi, qu'elles prennent soin de la bien défendre jusqu'à la fin; car il s'en trouvera qui, après avoir obtenu de vous d'assister au couronnement, vous demanderont de parler en son honneur, puis d'écrire des livres pour le justifier, et qui, après vous avoir déshonorés, ne tarderont pas à vous perdre. Pour moi, dit-il en finissant, il n'est plus en mon pouvoir d'empêcher qu'ils me ruinent, mais ils ne me déshonoreront jamais, Dieu étant mon bon maître (1). »

Après le mariage vint l'affaire des sermens, comme Morus l'avait prévu. On présenta au parlement un bill qui obligeait tous les sujets anglais à prêter serment de fidélité à la reine Anne et à ses descendants, et à reconnaître au roi le titre de chef spirituel de l'église d'Angleterre. C'était la conclusion de cette grande querelle qui occupait tous les théologiens de l'Europe depuis bientôt dix ans, et qui allait changer la religion du peuple anglais. Cette triple question, le divorce, le mariage et la suprématie, ou plutôt ces trois phases de la même question, — car le divorce n'avait été agité que pour amener le mariage, et la suprématie que pour le ratifier à défaut du pape, — furent traitées successivement et avec un grand appareil de doctrine. N'était-ce donc, du côté du roi, qu'une longue comédie, jouée avec patience, par laquelle il avait voulu faire d'une intrigue galante une affaire de religion, soit pour en cacher le scandale aux yeux des peuples, soit pour conjurer l'empereur d'Allemagne, neveu de la reine divorcée, par l'apparence d'une nécessité religieuse? Que son dégoût pour sa femme et sa passion pour Anne en aient été les seules causes, c'est ce qui n'est point douteux; car si Henry eût pu changer impunément de femme, il n'eût pas changé de religion. Mais qu'il n'y ait eu que de l'hypocrisie dans sa conduite pendant ces dix années, que de sincères scrupules de religion ne se soient pas mêlés à ses intrigues et à ses violences, c'est ce qui n'est guère croyable d'un prince qui pouvait tout, et dans une époque où toute légitimité venait de Rome. Quoi qu'il en soit,

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson, p. 102.

c'est des deux beaux yeux d'une fille d'honneur qu'est née l'église anglicane, cette grave et forte église qui a fait depuis trois cents ans toutes les révolutions de la Grande-Bretagne. Il est très vrai qu'il ne faut pas mesurer l'importance des résultats d'après la petitesse de la cause, et c'était là le préjugé de l'école philosophique de Voltaire; mais il est très vrai aussi qu'il ne faut pas élever la cause à la hauteur du résultat, ni couvrir toutes les petites humaines de l'excuse d'une fatalité supérieure, comme cela paraît être le préjugé de l'école impartiale de notre époque.

Et de même, du côté des hommes religieux qui n'approuvaient pas le divorce, ni, à plus forte raison, tous les changemens qui en sortirent, n'y eut-il qu'une résistance morale d'honnêtes gens déguisée sous une opposition de doctrine religieuse? Non sans doute. Aucun d'eux ne se trompa sur la vraie cause de la querelle; mais tous, d'abord par la curiosité, ensuite par l'entraînement de la polémique, se trouvèrent engagés à leur insu à examiner sincèrement la doctrine de l'église sur ce point. Si ce fut là un calcul de la politique de Henry, il faut avouer que cette politique était habile, car il faisait de ses propres adversaires les garans de la sincérité de ses scrupules, et, par la gravité de la controverse, il cachait l'origine honteuse du litige. Et de même que, dans l'esprit du roi, les scrupules religieux s'affaiblirent à mesure que les désirs s'irritèrent, et qu'à l'idée de gagner la faveur du Saint-Siège, succéda celle de le dépouiller de tout ce qu'il tirait de l'Angleterre (1); de même, dans l'esprit des opposans au divorce, à la pensée de discuter à l'amiable, succéda celle de protester, soit par le silence, soit par une neutralité accusatrice. Quelques-uns brûlèrent leurs livres de controverse (2) et attendirent avec courage le ressentiment d'un prince qu'ils ne voulaient plus servir même par une opposition motivée.

Quant à Morus, dès le commencement de cette affaire, il avait déclaré au roi qu'il ne pouvait pas approuver le divorce. Morus n'était ni évêque ni théologien. Il jugeait la position de Catherine et de sa fille Marie, non d'après les contradictions du Lévitique et de saint Paul, mais avec son cœur d'époux et de père, et avec ses mœurs de famille. La première fois que le roi s'en ouvrit

(1) Cette idée vint du secrétaire Cromwell, qui fut chargé de l'exécuter.

(2) Th. Morus, *English Works*, 1427 F.

avec lui, c'était à Hampton-Court, à son retour d'une ambassade sur le continent (1). Après quelques tours dans la galerie, Henry, l'attaquant brusquement sur le divorce, le mena devant une Bible ouverte, et lui montrant le passage du Lévitique, il lui prouva que son mariage ne violait pas seulement les lois écrites par Dieu même, mais les lois mêmes de la nature, contre lesquelles ne pouvait prévaloir aucune dispense de l'église. Il lut lui-même les versets qui l'avaient déterminé, lui et d'autres personnes instruites, à examiner la matière, et il engagea Morus à en faire autant. Morus dit au roi que, comme l'opinion de son *pauvre esprit*, dans une si grave question, ne devait pas faire que la chose parût à S. M. ni plus ni moins prouvée, il avait moins de scrupules à lui avouer que la Bible ne lui semblait pas condamner son mariage avec la reine. Henry ne prit pas mal sa franchise, mais lui recommanda d'aller voir son aumônier, lequel lui ferait lire un livre qu'on préparait sur la matière. Morus osa n'être pas de l'avis du livre, lequel déclarait que le roi faisait acte de sagesse en sollicitant un jugement de l'église universelle. Tant que le procès fut pendant devant la justice spirituelle, Morus s'en prévalut pour s'abstenir sans s'opposer; il ne lui convenait pas, disait-il, de donner ni blâme ni approbation préalables. Devenu chancelier, et l'église s'étant prononcée, nous avons vu que le roi le mit en demeure de parler. Les choses alors avaient bien changé. Contredire le roi était lui résister. N'être pas de l'avis du Lévitique, c'était blâmer une longue suite d'actes qui, d'une question d'abord spéculative, au moins dans l'apparence, avaient fait tout un système politique. Morus prit l'engagement de méditer sur le sujet, et s'il y trouvait quelque raison pour ou contre, d'en faire l'objet de conférences avec les membres du conseil, les archevêques de Cantorbéry et d'York, l'aumônier du roi et un moine italien, maître Nicolas, docteur en théologie. C'était reculer de quelques mois la difficulté. Après quelques s inutiles conférences, Morus demanda au roi la faveur de se retirer du débat; on se souvient qu'il l'obtint, et que ce fut comme un coupable qui avait obtenu sa condamnation.

Sa manière de résister à Henry était pleine de réserve et de prudence; il prodiguait les marques de déférence, les aveux d'humili-

(1) Th. Morus, English Works, p. 1426-1427.

lité, et mettait aux pieds du roi ce *pauvre esprit* qui résistait à toutes ses séductions et à toute sa puissance. Nul homme sérieux ne va tête baissée au-devant de sa destinée, et il est rare qu'on ne conjure pas jusqu'au dernier moment la main qui va vous frapper. Morus ne pouvait pas faire que son refus d'adhérer ne fût pas de l'opposition; il voulut du moins lui ôter l'air d'obstination et de mauvais vouloir que ses ennemis s'étaient hâtés d'y voir. Il ne prétendait pas mettre sa conscience au-dessus des lumières de tous les évêques consentant au divorce; mais il demandait simplement la liberté de ne pas prendre parti par des actes publics, offrant de se laisser éclairer dans son privé, par tous ceux dont les consciences pouvaient n'être pas d'accord avec la sienne. C'est ainsi qu'il mit une certaine affectation à ne point lire les livres contraires au divorce, et à en lire qui l'approuvaient (1). Mais malgré cette extrême prudence, et quoiqu'il s'abstint sincèrement de sa personne de tout acte qui pût rendre gênante son opposition toute passive, sa réputation se jetait à la traverse de tout ce que voulaient Henry et sa maîtresse, et c'est moins par ses paroles que par son silence qu'il conspirait. Il fut donc résolu qu'on le déshonorerait ou qu'on le ferait mourir. Mais comme il eût été monstrueux de s'en prendre au silence d'un homme, on fouilla dans sa vie privée pour y trouver quelque action équivoque sur laquelle on pût fonder une accusation capitale. Ni les gens du roi ne manquaient alors pour inventer des crimes, ni les juges pour les punir. On lui attribua des libelles injurieux, afin de le forcer à parler pour s'en défendre, et peut-être de trouver dans sa défense de quoi l'accuser de pis. Ce fut par une accusation de ce genre que ses épreuves commencèrent.

Le conseil avait fait imprimer un livre apologétique de la conduite du roi et de ses ministres dans l'affaire du nouveau mariage. Un matin, un des parens de Morus, William Krustal, reçut la visite d'un agent du secrétaire Cromwell, qui l'accusait d'avoir entre les mains une réponse à ce livre, composée, disait-il, par Morus. Celui-ci, averti par Krustal, écrivit à Cromwell, et donna des explications qui rendaient toute poursuite impossible. Il avait été chef de la justice criminelle et avocat supérieur; dans ces deux emplois, il avait

(1) English Works, 1427 F.



acquis une double expérience, celle des accusations sans preuves et celle des défenses habiles. Il savait éviter le piège qu'on lui tendait, sans s'offrir à celui qu'on n'avait pas pensé à lui tendre. Il écrivait de longues lettres sans donner prise à la moindre interprétation, et il défendait l'innocence d'un saint avec la profonde rouerie d'un homme de barreau (1). Mais derrière toutes ses précautions, sous ce réseau de subtilités qu'il opposait à celles de ses ennemis, on apercevait toujours sa belle âme : ce que lui inspirait l'instinct de la conservation, naturel à tout homme, ne contredisait jamais sa conscience, et on ne pouvait pas plus lui faire commettre des imprudences que des lâchetés.

L'accusation ayant manqué de ce côté, on rechercha dans sa longue carrière judiciaire s'il n'avait pas reçu quelque présent d'une assez grande valeur pour justifier un procès de corruption; mais Morus, avec un mot, une anecdote, une preuve fournie à propos, dissipait toutes ces charges, à la honte des plaignans apostés par la cour. Tantôt c'était une dame qui lui avait offert des gants et de l'argent; — oui, mais il n'avait pris que les gants, trouvant que c'eût été de mauvais goût de refuser un cadeau de dame. Tantôt c'était un client qui lui avait envoyé une coupe d'or richement ciselée; — oui, mais il lui avait offert en retour une coupe d'une plus grande valeur, ne voulant pas recevoir de présens, mais n'ayant pu résister au plaisir de garder les ciselures. L'accusation la plus grave fut portée par un M. Parnell, soutenu dans cette affaire par le marquis de Wilshire, père d'Anne de Boleyn, l'ennemi mortel de Morus et l'instrument du roi, qui ne craignait pas de laisser voir sa main dans ce honteux échafaudage de justice rétroactive. Ce M. Parnell se plaignait amèrement d'avoir perdu un procès contre un M. Vaughan, dont la femme, prétendait-il, avait donné à Morus un magnifique vase en vermeil. Sir Thomas avoua le fait, ajoutant que le vase lui avait été offert long-temps après le procès, au nouvel an, comme cadeau d'étrennes, et qu'en effet il n'avait pas cru séant de résister aux instances de la dame. Sur quoi le marquis de Wilshire, s'étant tourné vers les juges d'un air de triomphe : « Ne vous l'avais-je pas bien dit, milords, s'écria-t-il, que vous trouveriez cette accusation fondée? » Les juges, qui atten-

(1) English Works, 1422.

daient leurs épices de la cour, s'étaient déjà levés pour condamner, quand Morus, prenant la parole : « Milords, dit-il humblement, puisque vos révérences ont bien voulu écouter la première partie de cette histoire, je les prie de daigner en entendre la fin. » Ceux-ci s'étant rassisés, Morus raconta qu'après avoir reçu le vase, il l'avait fait remplir de vin par son sommelier, et l'avait vidé à la santé de la dame; que la dame, à son tour, ayant bu à la sienne, il l'avait priée de reprendre le vase à titre d'étrennes, ce qu'elle avait consenti à faire, non sans résistance. En même temps il produisit des témoins à l'appui de sa déclaration. Les juges, le plaignant et le marquis furent confondus (1). Morus n'avait pas résisté au plaisir de leur donner des espérances par son premier aveu pour les mieux confondre par ses explications. Ne retrouve-t-on pas là le tour d'esprit à la fois naïf et ironique du sous-shériff donnant une leçon au vieux juge, et du chancelier jugeant contre sa femme dans l'affaire du chien volé?

Toutes ces accusations, dont la honte retombait sur la cour, augmentaient le danger de Morus; car en faisant éclater son innocence, en relevant la gloire de sa vie passée, en popularisant son nom, elles aggravaient le tort de n'avoir pas pour soi un homme à qui même des juges gagnés ne pouvaient pas inventer de crimes. Henry VIII et Morus n'allaient plus pouvoir respirer le même air. Le plus fort hâta donc la perte du plus faible. Si les accusations ne réussissaient pas à le noircir, venant coup sur coup et sans relâche, elles pouvaient le lasser et le réduire, et peut-être l'amener à une transaction qui eût été le déshonneur préalable dont cet empereur avait besoin pour faire mourir légalement une vierge. Il y a des dégoûts dont on a plus peur que de la mort, et, pour certaines ames, une mort retardée offre plus de tentations et de périls qu'une mort soudaine. A force de persécutions de détail, de craintes présentées et retirées, de caresses et de menaces, de secousses réitérées, d'alternatives extrêmes, à force de balloter cette victime illustre entre la promesse de faveurs inouïes et l'échafaud, entre une place à côté du trône et un cachot dans la Tour, on espérait mettre Morus hors de lui-même, et le rendre indigne de sa mort.

C'est dans cette vue qu'on l'impliqua, sans le plus léger motif,

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson.

dans le bill de conviction d'Élisabeth Barton et de ses complices. Cette Élisabeth Barton, appelée la sainte fille de Kent, était une fille sujette aux spasmes, qui débitait, dans un langage mêlé de vers et de prose, des paroles incohérentes dont quelques moines s'imaginèrent de faire des oracles. On lui fit prédire la ruine de l'Angleterre et la mort prochaine de Henry VIII, s'il consommait son mariage avec Anne de Boleyn. Cette fille avait écrit à Morus, alors chancelier; mais Morus, sans vouloir l'entendre, lui avait conseillé de ne plus prédire et de se guérir. Questionné, dès le commencement, par le roi sur ce qu'était cette pauvre créature, il en avait parlé comme d'une fille simple et sans malice, dont les prédictions ressemblaient à toutes les folies qui peuvent sortir d'une tête malade. Depuis lors, dans le plan de destruction des monastères et des abbayes proposé par Cromwell, comme on eut besoin de trouver de grands coupables dans les personnes pour justifier la guerre contre les choses, on accusa de haute trahison les moines qui avaient exploité la fille de Kent, qui, peut-être, y avaient cru. Or, dans le bill on comprit Fisher, parce qu'ayant écouté cette fille, il l'avait dû nécessairement souffler, et Morus, parce que ne lui ayant pas fait son procès, il s'était implicitement déclaré son complice.

Quelques jours avant la présentation du bill au parlement, Morus écrivit au secrétaire Cromwell, pour lui demander de vouloir bien en parler au roi, et obtenir que son nom fût rayé du bill. Il niait avec fermeté toute intelligence avec les rêveries de la prétendue prophétesse. Soit que Cromwell, qui ne voulait pas la perte de Morus, mais qui voulait encore moins déplaire au roi, y eût mis de la tiédeur, soit que tout conseil de douceur au sujet de Morus fût désormais offensant pour Henry, le nom de l'ancien chancelier fut maintenu sur le bill. Alors Morus s'adressa directement au roi, et, dans une lettre pleine d'humilité (1), *prosterné à ses gracieux pieds, selon son humble manière*, il le pria de ménager sa pauvre honnêteté, et de considérer, avec sa prudence et sa bonté accoutumées, une matière qu'il ne croyait pas convenable de discuter avec lui. Il insistait sur cette prière de *bien considérer* la chose, et c'était, sous une forme suppliante, un conseil blessant; car à force de solliciter

(1) English Works, 1424 F.

l'impartialité du roi, il paraissait la mettre en doute. Henri affecta de voir dans sa lettre l'acte d'un homme qui se refusait à la discussion par défaut de preuves. Il ordonna que le bill eût son plein effet.

Blessé de cette dureté, Morus put avoir l'idée de se venger du roi, en donnant le plus grand éclat à sa défense, et il demanda à la présenter lui-même au parlement. Sa demande fut rejetée. On le cita devant un conseil composé de l'archevêque de Cantorbéry, du lord chancelier, du duc de Norfolk et du lord secrétaire Cromwell. Morus devait penser qu'il allait y être question du bill; mais, soit que les membres du conseil n'y missent pas la même importance que le roi, soit que ce bill ne fût qu'un prétexte pour faire venir régulièrement Morus, et pour agiter sa conscience par des interrogatoires plus généraux, il ne fut parlé ni de la fille de Kent, ni de ses complices. Le lord chancelier lui vanta longuement les anciennes bontés du roi, et toutes celles dont sa majesté se plairait à le combler de nouveau, pensant l'ébranler à la fois par la reconnaissance et par un reste d'ambition. Morus répondit avec beaucoup de douceur que nul n'était plus attaché que lui au roi, mais qu'il s'étonnait qu'on lui reparlât d'un sujet dont on lui avait promis de ne plus le troubler. Les lords, jusque-là polis et caressans, prirent alors le ton de la menace, et l'accusèrent avec véhémence d'avoir été l'auteur et le provocateur du livre de sa majesté sur les sept sacremens et sur le maintien de l'autorité du pape, et d'avoir poussé le roi à mettre dans les mains du Saint-Siège une épée qui devait être tournée contre lui.

Les menaces faisaient encore moins sur Morus que les caresses. Il dit que ces terreurs étaient tout au plus bonnes pour effrayer des enfans; puis, venant au fait dont on l'accusait, il fit l'histoire de ce livre fameux, à la grande honte du roi, qui, pour charger Morus, consentait à se donner le ridicule d'avoir signé un livre qui n'était pas de lui. Personne ne pouvait dire plus de choses que Henry à la décharge de l'ancien chancelier. Morus n'avait point conseillé le livre, il n'avait fait que le débrouiller et mettre en ordre les principales matières dont il traitait. Quant aux doctrines qu'on y établissait sur l'autorité du pape, il avait vu avec inquiétude la part énorme qu'on faisait au Saint-Siège, et s'était permis de faire observer au roi que le pape pouvant, comme prince temporel, se

liguer contre lui avec les autres princes de la chrétienté, il était imprudent de tant favoriser une puissance avec laquelle on pouvait avoir à rompre. Henry avait insisté pour que la doctrine restât entière, disant qu'il ne saurait trop honorer le Saint-Siège de Rome, auquel il devait tant. Morus lui avait rappelé les statuts particuliers du royaume, et notamment le statut de *Premunire*, par lequel des bornes étaient mises à l'autorité spirituelle du pape; mais le roi, tranchant la discussion, avait répondu que, tenant du Saint-Siège sa couronne royale, il n'était obstacle qui pût l'empêcher de proclamer cette autorité. C'est ainsi que les choses s'étaient passées, « et, dit Morus avec une noble fierté, j'espère que ces éclaircissemens étant rapportés au roi, si sa majesté veut bien se souvenir de ce que j'ai fait et dit dans cette affaire, elle n'en parlera plus, et me renverra elle-même de cette accusation. » Ce jour-là, comme il allait partir pour se rendre devant le conseil, Roper lui avait fait promettre qu'il s'expliquerait sur l'affaire de la fille de Kent, et se ferait rayer du bill. Après la séance, tous deux montèrent en bateau pour retourner à Chelsea. Morus paraissait très gai; il parlait vivement et de toutes choses, et sur un ton auquel les siens n'étaient plus accoutumés. Roper, par une discrétion mêlée de crainte et d'espérance, ne lui avait point parlé du bill; mais le voyant pendant toute la route si gai et si libre d'esprit, il s'était plu à penser qu'il avait été mis hors de cause. Quand ils furent entrés dans le jardin: « Je pense, dit Roper, que tout va bien, puisque vous êtes si joyeux. — Oui, tout va bien, fils, et j'en rends grâces à Dieu! — Vous êtes donc délivré de ce malheureux bill? — Par ma foi, je ne m'en suis pas même souvenu. — Quoi! vous oubliez une chose qui vous touchait de si près? Qu'il me chagrine de vous entendre parler ainsi, moi qui avais pensé, à votre visage, que c'était fini de ce bill! — Voulez-vous savoir, fils, pourquoi je suis si joyeux? De bonne foi, je me réjouis d'avoir fait faire une chute au diable, car j'ai été si lo'n avec ces lords, que je ne puis plus reculer sans la dernière honte. » Henry l'avait compris ainsi.

Quand il sut le résultat de la conférence, il entra dans une violente colère, et dit qu'il entendait qu'on donnât suite au bill du parlement. On lui objecta la faveur que la chambre des lords montrait à Morus. Henry parla de s'y rendre en personne pour leur imposer le bill. Les membres du conseil se jetèrent à ses genoux, et lui

représentèrent le danger qu'il courait de recevoir des démentis; que Morus, loin d'être coupable dans l'affaire de Kent, n'avait mérité que des éloges. Le roi céda, mais avec un surcroît de haine contre l'homme dont l'innocence était plus forte que sa volonté.

Morus fut renvoyé de l'accusation : il n'y vit qu'une affaire ajournée. Quand on vint le lui annoncer : « Ce qui est différé n'est pas perdu, » dit-il; comme si, à ce moment, il eût lu dans le cœur du roi (1).

Le duc de Norfolk, qui avait été son collègue dans l'administration précédente, et qui l'aimait, comme le secrétaire Cromwell, jusqu'au bon plaisir du roi, dont il était resté le ministre, le vint voir quelque temps après; et, revenant sur la dernière affaire : « Par la messe! monsieur Morus, lui dit-il, il est périlleux de lutter avec les princes. Je vous conseille donc, en bon ami, d'incliner au bon plaisir du roi : car, corps de Dieu! monsieur Morus, l'indignation d'un prince est la mort (2). — N'est-ce que cela, mi'lord? répondit Morus; alors il n'y a d'autre différence entre vous et moi, sinon que je mourrai aujourd'hui et vous demain. Si donc la colère d'un prince ne peut donner qu'une mort temporelle, combien plus devons-nous craindre la mort éternelle où peut nous condamner le roi des cieux, si nous risquons de lui déplaire pour plaire à un roi terrestre! »

C'est ce même duc de Norfolk qui, le trouvant un dimanche dans l'église de Chelsea, chantant la messe à pleine voix, et en surplis, lui avait dit qu'il dégradait par ces pratiques son office de chancelier d'Angleterre. C'était pourtant dans ces pratiques même, dans cette humilité de cœur et dans cette force de croyance, que Morus avait trouvé le secret de cette résistance aux colères des princes, que ne comprenait pas le duc, bon courtisan et médiocre chrétien.

## X.

### Le double Serment.

Ce fut le parlement de 1534 qui vota les bills d'allégeance aux descendans de la reine Anne, et de suprématie spirituelle du roi

(1) *Quod differtur non aufertur.....* The Life of sir Th. Morus, by his grandson, p. 215.

(2) *Indignatio principis mors est.* Sir Th. Morus life, by his grandson, p. 217.

d'Angleterre. Sur tous les points du royaume ce double serment fut exigé de tous les sujets, et reçu par des commissaires royaux nommés à cet effet. Pour le clergé de Londres et de Westminster, la prestation du double serment se fit à Lambeth, sur la Tamise, dans le palais de l'archevêque de Cantorbéry, Cranmer, en présence de ce prélat, du lord chancelier Audley, du secrétaire Cromwell, de l'abbé de Westminster, assistés des commissaires royaux. Tous les évêques, abbés, prêtres, et un seul laïque, Thomas Morus, furent mandés à comparaître devant ce tribunal. Pour tout ce clergé, sauf Fisher, la séance était de pure formalité. Cet appareil de membres du conseil réunis aux commissaires n'avait pour objet que d'intimider les deux seuls récalcitrons, Fisher et Morus.

Le matin, avant de se rendre à Lambeth, il entendit la messe, et reçut le sacrement de l'eucharistie, comme c'était son usage dans les cas graves. Ses enfans et sa femme le reconduisaient d'ordinaire jusqu'au rivage, et ne le quittaient qu'après l'avoir vu monter dans le bateau; ce jour-là, il voulut qu'ils demeurassent à la maison, et, fermant la porte derrière lui, il alla seul avec son gendre Roper. Quand il eut mis le pied dans le bateau, il dit à Roper, dans un mouvement de transport extatique : « Je remercie notre Seigneur, fils, le champ est gagné, » désignant par ce champ le ciel qu'il allait conquérir par le martyre. Roper, qui voulait toujours se tromper, interprétant cette parole en bien : « J'en suis charmé, monsieur, » dit-il. Peu après il comprit et s'attrista profondément.

Quand Morus fut arrivé devant les juges, il pria qu'on lui montrât la formule du serment. Après quelques momens de réflexion intérieure, il dit qu'il n'y trouvait rien à reprendre, et qu'il ne blâmait ni ceux qui l'avaient rédigée, ni ceux qui seraient disposés à s'y soumettre; mais que, pour lui, il se regarderait comme en danger de mort éternelle s'il prêtait ce serment. On lui montra la liste de tous les grands personnages de la noblesse qui y avaient apposé leurs signatures. Il lut cette liste, mais ne changea rien à ses premières paroles. Alors on lui dit qu'il pouvait se promener dans le jardin, pendant que le tribunal recevrait les sermens de toutes les personnes convoquées. On voulait lui donner le temps de se consulter.

On était en septembre, et il faisait une extrême chaleur. Morus,

qui était d'une grande délicatesse de santé, aima mieux attendre dans une chambre du palais qui avait vue sur le jardin. Là, au lieu de délibérer, il se mit à regarder les nouveaux assermentés qui se promenaient dans les allées. Il les voyait sortir tout joyeux de la salle des commissaires, et marcher d'un pied léger dans le jardin, soit gaieté de gens indifférens, soit soulagement de gens timides, après un grand péril évité. Le plus gai de la troupe était le docteur Latimer, chapelain de l'archevêque de Cantorbéry, qui riait aux éclats avec quelques docteurs de ses amis, les prenant tour à tour par le cou, et les serrant si fort, « que si c'eût été des femmes, dit naïvement Morus, j'aurais pensé que Latimer était un grand libertin. » Vint ensuite le vicaire de Croydon, joyeux prêtre, suivi d'ecclésiastiques dont on n'avait pris le serment que pour la forme, « et à qui, dit Morus, on n'avait pas fait faire le pied de grue, comme c'est le lot des plaideurs. » Maître de Croydon, fort connu de l'archevêque, alla sans façon à l'office, et s'y fit servir un grand verre de bière, qu'il but tout d'un trait (1). La conscience n'était pas si exigeante chez le bon abbé que la soif. Morus, de sa fenêtre, notait ces petites circonstances, non sans quelque malice, et s'étonnant peut-être que ces gens prissent si gaiement une chose où il croyait ses deux vies engagées.

Quand tous les sermens furent reçus, on le rappela et on lui montra la liste des nouveaux noms. Il persista dans sa première déclaration, ne blâmant personne, mais ne voulant imiter personne. On lui reprocha son opiniâtreté, et on lui dit qu'il y avait un double crime à refuser le serment et à n'en pas donner de raisons. Il répondit que c'était assez de son refus pur et simple pour lui attirer l'indignation du roi et qu'il ne voulait pas l'aggraver en le motivant; que, toutefois, si on pouvait l'assurer par de bonnes garanties que le développement de ses raisons n'irriterait pas davantage le roi, il s'empresserait de les donner, s'engageant, si à ces raisons on en pouvait opposer d'autres qui le satisfissent, à prêter le serment. Cranmer, raisonneur habile et qui connaissait Morus, comprit qu'on ne pouvait avoir de prise sur cet homme qu'en lui donnant des doutes sur son sens intérieur, et en opposant le devoir certain d'obéir au prince aux devoirs douteux de la conscience. Cet argu-

(1) English Works, 1429 ABCD.



ment, venant avec tant d'autorité d'un personnage si considérable, frappa si vivement Morus, qu'il en fut d'abord interdit (1). L'objection était embarrassante, sinon par sa propre force, du moins par le danger de la réponse. Après un moment de silence et de réflexion rapide, il répondit d'abord à Cranmer que « si l'autorité du roi était une raison concluante, il fallait que, sur son commandement, tout doute cessât entre les docteurs, dans quelque question que ce fût; » puis à l'abbé de Wesminster, qui avait renchéri sur l'archevêque : que « le témoignage de toute la chrétienté avait plus de force à ses yeux que l'opinion particulière d'un royaume. » Par cette réponse, il sauvait le droit de sa conscience sans augmenter son péril.

On lui demanda s'il voulait prêter serment d'allégeance à la reine Anne. « Volontiers, dit-il, mais à condition que ce soit dans de tels termes que je puisse le prêter sans parjure. » C'était le refuser indirectement.

Les quatre jours qui suivirent, il fut enfermé à Westminster sous la garde particulière de l'abbé. Pendant ce temps, le roi consulta ses ministres sur le parti qu'il fallait prendre. Le conseil fut d'avis qu'on devait se contenter d'un serment quelconque. C'était l'avis de Cranmer et surtout de Cromwell, qui, à l'issue de la séance de Lambeth, avait dit et affirmé sur son honneur qu'il aimerait mieux que son fils unique, — jeune homme de grande promesse, — fût mort, que de voir Morus refuser le serment. La nouvelle reine ne voulut pas consentir à cette transaction. On représenta donc derechef le même serment à Morus, qui le refusa encore, mais cette fois avec des formes si discrètes et si atténuantes, qu'avec de la politique on n'eût pas poussé les choses plus loin. Mais la reine, devenue mère, y mettait une double passion : l'amour maternel, et le ressentiment d'une femme qui, sans le serment, n'était plus qu'une concubine. Morus fut condamné à la prison perpétuelle, et conduit immédiatement à la Tour.

Quand il eut passé la porte d'entrée, le gardien lui demanda son vêtement de dessus. « Le voici, dit Morus, ôtant sa cape; je suis fâché pour vous qu'elle ne soit pas plus neuve. » — « Ce n'est pas tout, dit le gardien, il me faut encore votre robe; c'est l'usage. »

(1) English Works, 1430 A.

Morus s'en dépouilla et la lui remit. On l'enferma dans une des chambres de la Tour, et on lui donna, pour le servir, John Vood, l'un de ses gens, auquel on fit jurer de dénoncer tout ce qu'il pourrait écrire ou dire contre le roi.

Quelques jours après il écrivit, avec du charbon, sur un bout de papier, la lettre touchante qu'on va lire. Elle est adressée à sa fille, Marguerite Roper, qui fut, pendant toute sa captivité, l'intermédiaire de cœur entre l'illustre prisonnier et sa famille.

« Ma chère bonne fille, grace à notre Seigneur, je suis en bonne santé, et, j'espère, en pleine tranquillité d'esprit; et de tous les biens du monde, je n'en désire pas plus que ce que j'en possède. Je supplie notre Seigneur de vous rendre tous joyeux dans l'espoir du ciel. Il y a bien des choses que j'aurais envie de vous dire touchant la vie éternelle : puisse-t-il vous les enseigner lui-même, comme j'espère qu'il le fait, et mieux que moi, par son saint esprit! Puisse-t-il vous conserver et vous bénir tous!

« Écrit au charbon par votre tendre et affectueux père, qui, dans ses pauvres prières, n'oublie aucun de vous, ni vos *babes* (petits enfans), ni vos nourrices, ni les méchantes petites femmes de vos maris, ni la femme de votre père, ni vos autres amis. Et adieu de tout mon cœur; le papier me manque (1). »

## XI.

### La Prison.

☞ Marguerite avait obtenu la permission de le voir à la Tour. La première fois qu'elle y vint, le père et sa fille bien-aimée se mirent à genoux et récitèrent les sept psaumes et les litanies, et, avant tout épanchement, rendirent grâces à Dieu. Morus parla ensuite de sa prison, et dit qu'il considérait comme une faveur spéciale du ciel d'être enfermé dans cette étroite chambre; que Dieu l'avait *pris et bercé sur ses genoux* (2), comme il avait fait pour ses meilleurs amis, saint Jean-Baptiste, Pierre et Paul. C'était par des prières et des discours de ce genre que commençaient toujours les longs entre-

[ (1) English Works, 1430 GH.

[ (2) And setteth me upon his lappe, and dandleth me.

tiens du père et de la fille ; puis l'exaltation passée, la conversation prenait un ton gai. Morus demandait des nouvelles de Chelsea. On parlait des enfans, de leur mère, de la bonne conduite du fils et de ses sœurs (1), qui tous travaillaient de plus en plus à mépriser le monde et à se réfugier en Dieu, des amis de la famille, des voisins, dont aucun n'oubliait le pauvre prisonnier dans ses prières. Morus était attendri par ces souvenirs de tous les biens qu'il n'avait plus. C'est alors que Marguerite hasardait de timides conseils sur ce fatal serment qui le séparait pour jamais des siens. Mais Morus, souriant au piège que lui tendait *madame Ève*, comme il appelait Marguerite, repoussait avec force la tentation, « prêt à partir le lendemain, disait-il, s'il plaisait à Dieu de l'appeler (2). » Et Marguerite, qui approuvait dans son cœur la conduite de son père, gagnée peu à peu à son enthousiasme, versait d'ardentes larmes, et n'avait plus la force de lui disputer la gloire de mourir.

Il lui venait des avis détournés de quelques membres du conseil, et, entre autres, du lord chancelier et de Cromwell, qui l'honoraient pour sa vertu, n'ayant pas à craindre son ambition. Le premier, successeur de Morus était allé, non sans dessein, chasser le chevreuil dans le parc du mari d'Alice, belle-fille de Morus (3). Il la fit prier de le venir voir le lendemain. Alice s'y rendit de bonne heure, toute joyeuse, et s'attendant à quelque bonne nouvelle pour celui qu'elle appelait son père. Après des protestations d'amitié pour Morus, le chancelier lui dit qu'il s'étonnait beaucoup de l'entêtement de son père dans ses idées, quand tout le monde s'arrangeait du contraire, excepté *l'évêque aveugle* (Fisher). « Et en vérité, ajouta-t-il, je me félicite de n'avoir point d'instruction, si ce n'est pour me rappeler deux ou trois fables d'Esopé, et celle-ci entre autres : Il y avait un pays dont tous les habitans, sauf quelques sages, étaient fous. Ces sages, prévoyant par leur science qu'il devait tomber une grande pluie qui rendrait fous tous ceux qui en seraient mouillés, se creusèrent des cavernes sous terre, où ils attendirent que la pluie fût passée. Alors ils reparurent au jour, pensant bien qu'ils allaient faire des fous tout ce qu'ils voudraient. Mais ceux-ci les repoussèrent et

(1) English Works, 1434 CD,

(2) Ibid, 1431 A.

(3) Ibid, 1433 CH.

s'obstinèrent à se gouverner eux-mêmes. Alors les sages se repentirent, mais trop tard, de ne pas s'être lassé mouiller comme tous les autres. » Alice, qui ne pouvait guère se tromper sur le sens de cette fable, demanda au lord chancelier si elle devait douter qu'il se montrât, dans l'occasion, bon ami pour son père; Audley, pour toute réponse, lui conta une autre fable.

Il s'agissait cette fois d'un lion, d'un âne et d'un loup qui étaient allés se confesser. Le lion dit qu'il avait dévoré tous les animaux qui s'étaient trouvés sur son chemin. « Vous êtes tout pardonné, dit le confesseur, parce que vous êtes roi et que votre naturel vous poussait à cela. » L'âne vint ensuite, d'un pas humble, et dit qu'un jour, mourant de faim, il avait mangé un brin de la paille des souliers de son maître, et qu'il craignait que cela n'eût contribué à enrhumé celui-ci. Le confesseur se déclara incompetent pour prononcer sur un si grand crime, et renvoya le coupable devant l'évêque. Ce fut ensuite le tour du loup, qui reçut, pour toute pénitence, l'ordre formel de ne jamais faire de repas qui coûtât plus de six sous. Après quelques jours de ce régime, pressé par la faim, il voit passer une vache et son veau. L'eau lui en vint à la bouche, mais la crainte de son confesseur le retenait. A la fin, il résolut de prendre sa conscience pour juge du cas. L'ayant donc interrogée, il lui fut répondu que la vache ne valait certainement pas plus de quatre sous, et, qu'en estimant le veau à moitié prix, le tout ne dépasserait pas la somme fixée par son confesseur. Et il les mangea tous deux, et il fut fort en paix avec sa conscience. » Alice ne comprit que trop le sens de cette autre fable, et elle fut si attristée qu'elle ne sut que répondre. Par la fable des fous et des sages, Audley voulait-il toucher l'humilité de Morus en lui faisant craindre que son dissentiment avec tout le monde ne fût qu'une prétention orgueilleuse? Et par celle des cas de conscience du loup, voulait-il le mettre en défiance contre cette voix intérieure qui ne dit à tant de gens que ce que lui soufflent leurs appétits? Du reste, le lord chancelier avait du moins le mérite, étant du côté des fous et des loups, de ne pas affecter, comme le roi son maître, l'infailibilité ni les scrupules.

Alice écrivait ces choses à Marguerite sa sœur, qui les rapportait à Morus. C'était le sujet de conversations douces, mais tristes, entre le prisonnier et sa fille. La fable de la pluie qui rend fous tous ceux qu'elle mouille était un dicton de Wolsey que le lord Audley, peu

riche de son fonds, avait trouvé dans les traditions de la chancellerie. Morus, s'appliquant la fable avec bonne grace, en faisait un commentaire plein de sens et de haute philosophie. « Si les sages, remarquait-il, au sortir de leur trou, désiraient de devenir fous, par dépit que les fous ne se laissassent pas gouverner par eux, ces sages avaient dû recevoir quelques gouttes de pluie jusque dans leurs cachettes souterraines, car comment pouvaient-ils penser qu'on les eût plus tolérés sages que fous? Et il ajoutait : « Quant à ceux que milord veut désigner par les fous et par les sages, je ne les connais pas, et je ne suis pas propre à deviner des énigmes; car, comme Davus dit dans Térence : *Non sum OEdipus*, je puis dire de moi : *Non sum OEdipus, sed Morus*; ce que ce dernier nom signifie en grec, je n'ai pas besoin de vous le dire. Toutefois, j'espère que lord Audley m'aura compté parmi les fous, au nombre desquels je me range moi-même, et où me place mon nom en grec. Et il est très vrai que Dieu et ma conscience savent combien je mérite peu d'être compris parmi ceux qui désirent tant de gouverner les autres. »

Il se faisait sa part dans l'autre fable avec la même bonne grâce. Sans chercher à deviner quels personnages cachaien ce lion qui mangeait toutes les bêtes sur son passage, et ce loup qui n'était que le lion devenu casuiste, ni ce que pouvait être ce confesseur qui se montrait si doux aux grands et si dur aux petits, il se reconnaissait dans ce pauvre âne si scrupuleux, si inquiet, sans doute par défaut de lumières, et qui attachait tant d'importance à ce que les habiles eussent regardé comme une puérilité; mais, disait-il, dût lord Rochester, son ami, sa seconde conscience, l'en blâmer, il n'eût pas changé son rôle d'âne contre celui d'aucun des trois autres personnages de la fable, ni son innocence de captif contre le savoir-vivre de l'homme puissant d'où lui venaient ces honteux conseils sous forme d'apologues.

Dans un de ces entretiens si doux et si tristes, à cause de la pensée de mort qui était au fond, Marguerite essayait timidement de justifier ceux des amis de Morus qui inclinaient vers le parti d'une transaction. « Ce n'est pas, remarqua-t-elle, pour vous faire rentrer dans la vie publique qu'ils cherchent à ébranler votre conscience; c'est qu'étant hommes de bien et de grandes lumières, comme ils n'ont point cru mettre leur ame en danger en prêtant le

serment, ils se demandaient pourquoi vous ne faites pas comme eux. »

« Ma petite Marguerite, répondit le prisonnier, vous ne jouez pas mal votre rôle : mais, de grace, écoutez-moi. » Et il lui montra, avec une grande abondance de preuves et de citations, dans quel cas on pouvait ne pas prêter serment à des lois émanées des hommes. Quant à l'opinion des doctes, que lui opposait Marguerite : « J'en sais beaucoup, dit-il, qui, après avoir blâmé le divorce et le mariage, s'en sont déclarés partisans. Est-ce pour plaire au prince, ou par la crainte de l'irriter, de perdre leurs biens, d'attirer des malheurs sur leurs familles et leurs amis? J'espère que leurs motifs sont plus courageux ; mais je ne veux point les imiter, étant aussi sûr de bien faire en refusant le serment, que je le suis que Dieu existe. »

Marguerite, le voyant si ferme dans son dessein, baissa la tête, le cœur gros de larmes, pensant au danger, non de son ame, mais de son corps.

— « Eh bien ! mère Ève, dit Morus, que faites-vous là ? Sans doute vous couvez dans votre sein quelque autre serpent, qui va vous persuader encore une fois d'offrir la pomme au père Adam ? »

— En vérité, reprit Marguerite, je ne sais plus que dire, et me voilà, comme Cressida dans Chaucer, *au bout de mon esprit*. Car, puisque les exemples de tant d'hommes éminens ne vous peuvent pas ébranler, que puis-je ajouter, ô mon père ! à moins de vous dire comme votre fou, maître Patenson, lequel demandant à l'un de nos gens où vous étiez, entra dans une grande colère, et dit : « Qui l'empêche donc de prêter serment ? moi, je l'ai bien prêté ! » Et moi aussi, je ne puis vous dire que cela : J'ai prêté ce serment (1).

— Eh bien ! dit Morus, c'est une ressemblance de plus avec la mère Ève, laquelle n'offrait de si mauvais fruit à Adam qu'elle n'en eût auparavant mangé (2). »

Ces entrevues avec Marguerite n'étaient pas la seule liberté qu'on lui eût laissée dans sa prison. Outre sa fille, il recevait tous ceux de sa famille ; il entendait la messe dans la chapelle ; il pouvait des-

(1) Elle l'avait prêté, mais avec restriction.

(2) English Works, 1434.

cedre et se promener dans le jardin de la Tour (1). Ses longues journées se passaient à prier, à méditer, à écrire des traités spirituels, tantôt à la plume, tantôt au charbon, selon que les ordres du roi étaient au relâchement ou à la rigueur. C'est au charbon que furent écrits, en grande partie, les trois livres du *Comfort in tribulation*, espèce d'ouvrage allégorique, où, sous le nom de deux interlocuteurs hongrois, qui, à l'approche d'une irruption des Turcs dans leur pays, se préparent à le défendre et à périr, Morus peint le danger de l'Angleterre menacée par l'hérésie, et montre comment les bons catholiques doivent se préparer à perdre leur liberté, leurs biens et leur vie pour leur foi. C'est encore au charbon que furent écrits ces vers à la fortune (2), inspirés, dit son petit-fils, par une visite du secrétaire Cromwell, qui lui avait parlé d'un retour possible du roi :

« Allons, caressante fortune, bien que tu ne m'aies jamais paru si belle, ni souri plus doucement, comme si tu voulais réparer tous mes malheurs, désormais tu ne me tromperas plus; car j'ai l'espoir que Dieu me fera bientôt entrer dans le port sûr et immuable de son ciel :

« O fortuné ! après ton calme, j'entrevois toujours une tempête (3). »

La première fois que sa femme vint le voir, moitié de son propre mouvement, moitié par le conseil indirect de la cour, qui avait compté parmi ses moyens d'influence l'importunité d'une femme dont la tendresse et l'humeur avaient quelque empire sur Morus, elle l'aborda par des reproches : « Qu'était-ce donc qu'un prétendu sage qui se résignait à vivre enfermé dans la compagnie des rats, quand il pouvait recouvrer sa liberté et revoir sa jolie maison de Chelsea, sa bibliothèque, sa galerie, son jardin, son verger, sa femme et ses enfans, pour peu qu'il voulût faire ce que tous les hommes instruits de l'Angleterre avaient fait ? » Après un peu de silence : — « Dites-moi, dame Alice, dites-moi une seule chose. — Quoi ? dit-elle. — Cette maison n'est-elle pas aussi près du ciel que ma jolie maison de Chelsea ? » La bonne dame s'emporta : — « Chan-

(1) English Works. Lettre de Marguerite, 1446 DE.

(2) Ibid.

(3) Vers admirable.

Euer after thy calme loke y for a storme.

sons ! chansons ! dit-elle. — Je ne sais pas, reprit Morus, pourquoi je tiendrais tant à ma maison et à tout ce qui s'y trouve ; car si, après avoir été six ans sous terre, je sortais de ma tombe et revenais à Chelsea, je ne manquerais pas d'y trouver des gens qui me mettraient à la porte, et qui me diraient que ma maison n'est pas à moi. Pourquoi donc, encore une fois, aimerais-je tant une maison qui oublierait si tôt son maître ? Voyons, dame Alice, continua-t-il, combien me donnez-vous d'années à vivre et à jouir encore de Chelsea ? — Vingt ans, dit-elle. — En vérité, reprit-il, si c'était mille, il y aurait à y regarder. Et encore serait-ce un mauvais marché que de perdre l'éternité pour mille années. Mais combien pire serait le marché, s'il est vrai que nous ne sommes pas sûrs d'un jour (1) ! »

Le plan du roi, qui avait plus besoin de son parjure que de sa vie, avait été, dans le commencement, de le prendre par les affections de famille, et de le mettre aux prises avec les regrets, les reproches, les prières, les larmes, les souvenirs de la liberté perdue, rendus si vifs par la présence de ceux au milieu desquels il avait vécu libre. Mais toute la famille ayant échoué contre l'homme à qui sa foi commandait de mettre le Christ avant les siens, on lui ôta brusquement toutes ces petites consolations, et la rigueur succéda aux ménagemens. On l'attaquait par tous les points. Tantôt on répandait le bruit qu'il avait prêté serment, et on lui ôtait ainsi l'appui de l'opinion dont l'homme le plus ferme a besoin (2) ; tantôt les agens royaux investissaient sa maison sous prétexte de sommes cachées, et fouillaient sa noble pauvreté comme ils eussent fait des coffres de quelque exacteur du dernier roi. Morus, dans une lettre à ce sujet, témoigne l'espoir que le roi ne prendra pas la ceinture et le collier d'or de sa femme, et ne touchera pas à sa garde-robe (3). Tantôt on parlait de lui arracher le serment par des tortures (4). Tantôt c'était quelque affidé qui lui reprochait de n'avoir pas écrit au roi depuis qu'il était en prison, comme s'il avait pu le faire sans se démentir ou sans l'irriter davantage (5) !

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson, p. 237.

(2) English Works, 1450 E.

(3) Ibid. 1446.

(4) Ibid. 1450 FGH.

(5) Ibid.



Un moyen de terreur plus significatif, ce fut l'exécution du prier des trois chartreuses, d'un prêtre et de quatre moines, qui furent pendus à Tyburn, puis décrochés vivans du gibet, démembrés, et leurs entrailles arrachées du ventre et dispersées (1). Il fut appelé devant le conseil sous l'impression de ces supplices, et pendant que le sang des victimes fumait encore; mais il ne fléchit pas. Sa famille avait pris l'épouvante. Il lui écrivit pour la rassurer. Il ne voulait pas qu'ils eussent plus de craintes, hélas! ni plus d'espérance qu'ils n'en avaient sujet (2).

Ce conseil eut lieu le dernier jour d'avril 1535, un vendredi après midi. Morus alla changer de robe pour paraître plus convenablement devant les personnes qui le composaient, et se rendit dans la galerie, où il se trouva entouré de gens de connaissance et d'inconnus. On le pria de s'asseoir; mais il resta debout, soit par humilité, soit pour montrer que désormais aucune conférence ne pouvait plus être longue avec lui. On lui parla des nouveaux statuts du parlement, qu'il déclara n'avoir lus qu'avec peu d'attention. On lui demanda s'il n'avait pas lu celui qui conférait au roi le titre de chef de l'église d'Angleterre, et, sur sa réponse qu'il l'avait lu, le secrétaire Cromwell l'invita obligeamment à dire ce qu'il en pensait. « A present, dit Morus, que j'ai mis mon esprit en repos sur ces matières, je ne suis plus d'humeur à discuter les titres des rois et des papes. Mais je suis et veux être le fidèle sujet du roi, et chaque jour je prie pour lui et pour tout ce qui lui appartient et pour tous ceux qui composent son honorable conseil, et pour tout le royaume; et hors cela, je ne me mêlerai plus de rien. — Cela ne satisfera pas le roi, répondit Cromwell; il veut une réponse plus précise. C'est d'ailleurs, ajouta-t-il, un prince bon et *pitoyable*, prêt à pardonner des actes d'obstination suivis de repentir, et qui désire en particulier vous voir rentrer dans le monde parmi les autres hommes. — Le monde! dit vivement Morus, jouant sur le mot; je n'y voudrais pas rentrer, dût-on me le donner tout entier (5). » Puis, continuant, il déclara qu'il ne voulait plus se mêler de rien, mais qu'il

(1) Doct. Lingard, Henry VIII.

(2) English Works, 1451 CD.

(3) I woulde never medle in the worlde agayn, to haue the worlde geven mee.. English Works, 1452 A.

allait passer ses jours à méditer sur la passion du Christ et sur son propre passage dans l'autre monde. On le fit retirer un moment pour concerter ce qu'il fallait lui demander.

Appelé de nouveau devant le conseil, on lui dit que sa condamnation à la prison perpétuelle ne le dispensait pas d'obéir, et que le roi pouvait lui imposer le statut aux mêmes peines qu'à tous ses autres sujets. Morus ne le nia pas. Cromwell lui parla de l'influence qu'allait avoir son exemple. « Que veut-on de moi? répondit Morus; je ne fais pas de mal, je ne dis pas de mal, je ne pense pas de mal; si cela n'est pas assez pour garder un homme en vie, eh bien! je ne désire pas de vivre plus long-temps. D'ailleurs je suis déjà mourant, et depuis que je suis entré ici, j'ai dû penser plusieurs fois que je n'avais pas une heure à vivre. Mon pauvre corps est à la disposition du roi. Dieu veuille que ma mort lui fasse du bien! » Le conseil, que ces belles paroles embarrassaient cruellement, voulut rentrer dans la question; mais Morus s'y refusa, déclarant qu'il ne parlerait plus. Alors Cromwell leva la séance, après lui avoir promis de ne pas prendre avantage de ses dernières paroles. On fit appeler le lieutenant, et on lui remit le prisonnier qu'il ramena dans sa chambre.

Le roi voulait que Morus se prononçât pour ou contre le statut. Les mêmes personnages revinrent donc à la Tour, quelques jours après, pour l'interroger de nouveau. C'étaient milord de Cantorbéry, le lord chancelier, lord Suffolk, lord Wilshire, et le secrétaire Cromwell, l'ame de ces interrogatoires, et, de tous les membres du conseil, le mieux disposé pour Morus.

On lui déclara quelle était la volonté du roi. Morus rappela encore une fois le conseil de Henry : « Servez Dieu d'abord, et le roi après Dieu. » C'était la seule vengeance de l'honnête homme.

On lui objecta les hérétiques qui avaient été obligés, sous sa chancellerie, de reconnaître le pape pour chef de la chrétienté, et de préciser leur croyance sur ce point. Morus protesta contre la confusion qu'on voulait faire entre deux cas si différens. Il dit que la loi en vertu de laquelle on avait contraint les hérétiques était fondée sur une croyance universelle, tandis que la loi au nom de laquelle on exigeait de lui qu'il se prononçât n'était qu'une loi particulière à un royaume; or, en matière de croyances, remarqua-t-il, un homme est moins lié, dans sa conscience, envers un règlement local con-

traire à une loi de tout le corps de la chrétienté, qu'envers une loi émanée de tout ce corps qui pourrait être contrariée par les statuts particuliers d'un état. C'était la vraie doctrine catholique.

La discussion se prolongea inutilement. On finit par lui poser ces deux questions :

— Avez-vous lu le statut ? — Il répondit : Oui.

— Est-il légal, oui ou non ? — Il se tut.

Un membre pensa le prendre en paraissant douter de son mépris de la vie. C'était la plus forte des tentations. Ce personnage dit à Morus : « Si vous avez un si grand désir de quitter le monde, que ne vous prononcez-vous tout nettement contre la légalité du statut ? Votre silence ferait croire que vous seriez moins content de mourir que vous le dites. »

Morus fit cette sublime réponse : « Je n'ai pas été un homme d'une si sainte vie que je puisse oser m'offrir de moi-même à la mort. Je craindrais que Dieu ne me punit de ma présomption en m'abandonnant. Aussi, au lieu de me jeter en avant, j'ai cru devoir plutôt me retenir et reculer (*draw back*) (1). »

Cromwell lui dit qu'il était moins content de lui qu'à la dernière conférence, et que, cette fois, il le croyait malintentionné. Trop de grandeur d'âme devient suspect aux âmes ordinaires. Cromwell pouvait être de bonne foi en ne voyant qu'un commencement de mauvaise intention là où commençait en effet l'héroïsme le plus sublime. Ne pouvant sauver Morus, et forcé, pour son propre intérêt, de s'associer à ceux qui voulaient sa perte, il devait saisir avec empressement, et, au besoin, imaginer toutes les apparences qui, en donnant une couleur de justice au meurtre de Morus, allégeraient la part qu'il allait y prendre. Il devait en venir à soupçonner la conscience de Morus pour décharger d'autant la sienne, outre que toute magnanimité offusque et impatiente à la longue un courtisan.

Ce fut après ce dernier interrogatoire que le roi envoya à la Tour, sous le prétexte officiel d'aller enlever tous les livres et papiers de Morus, mais avec l'ordre secret de lui tirer des aveux sur le statut, un certain M. Rich, solliciteur-général, depuis lord Rich, magistrat de fortune, qui avait une de ces ambitions qui s'accroissent de tous les genres de services. Il était accompagné de sir Richard South-

(1) English Works, 1453-1454.

well et d'un M. Palmer. Rich amena la conversation sur le droit qu'avait le parlement de déférer au roi le titre de chef suprême de l'église d'Angleterre. Morus, qui ne savait pas résister à la discussion, parce qu'il y réussissait, accepta le débat, mais sur le terrain où il l'avait tenu jusqu'ici, entre un oui qu'il ne voulait pas donner et un non qu'il atténuait par toutes sortes d'humilités ou de réticences. Mais c'en était assez pour les affaires de Rich. Il courut chez le roi se vanter de confidences qu'il n'avait pas reçues, « laissant, dit le naïf biographe de Morus, une si mauvaise odeur sur son passage que M. le lieutenant de la Tour en fut incommodé, et que sir Thomas la sentit (1). »

On lui avait pris tout une seconde fois, papier, plumes, encre, livres. Il ne put achever son commentaire sur la passion du Christ, ouvrage latin, en forme de paraphrase, et, chose singulière, sans allusion à sa situation. Il en était resté à ce mot si significatif : « Alors ils s'approchèrent et mirent la main sur Jésus ; » *tunc accesserunt et injecerunt manus in Jesum.....* Ce devait être, quelques jours après, le premier verset de sa passion.

Quand le solliciteur Rich et ses compagnons furent partis, Morus ferma sa fenêtre : « — Que faites-vous donc là ? lui dit le lieutenant de la Tour. — Quand toutes les marchandises sont parties, reprit Morus, n'est-il pas temps de fermer la boutique ? »

## XII.

### Procès d'état. — Condamnation. — Mort.

Mai, juin, juillet 1535.

Pourvu que l'opposition de Morus cessât, il importait peu à Henry VIII que ce fût par son déshonneur ou par sa mort. On se fût mieux arrangé de son déshonneur, parce qu'on aurait à la fois fait disparaître l'homme et l'exemple; la mort ne pouvait faire disparaître que l'homme. Mais quand on vit que le prisonnier s'opiniâtrait dans sa résistance, et qu'il fallait désespérer de sauver son corps au prix de son âme, le roi voulut mettre fin à cette lutte de toutes les forces d'un royaume contre la conscience d'un homme.

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson, ch. ix.

Morus fut cité devant la barre du banc du roi, le 7 mai 1535, pour s'y voir accuser du crime de haute trahison. Il y avait un peu plus d'un an qu'il languissait à la Tour.

Il vint de la prison au palais de Westminster, à pied, malgré la longueur du chemin, s'appuyant sur un bâton, tant il avait été affaibli par les rigueurs de sa captivité, le corps voûté par la maladie, mais le visage calme et serein (1). Les juges étaient : Audley, le lord chancelier ; Fitz-James, le lord chef de justice ; sir John Baldwin ; sir Richard Leister ; sir John Port ; sir John Pilman ; sir Walter Luke ; sir Antony Fitz-Herbert. Ces personnages composaient le banc du roi, lequel était chargé de diriger les débats, de recueillir le verdict du jury, et d'appliquer la peine.

L'attorney avait bâti un acte immense d'accusation, selon la pratique des officiers royaux de tous les temps, qui est de grouper mille crimes imaginaires autour de celui qu'on ne peut pas préciser. On avait espéré l'embarrasser dans ce chaos de détails, et énerver sa défense en l'éparpillant. Il vit le piège, et, dans l'interminable lecture de l'attorney, il distingua quatre chefs dont la réfutation devait faire tomber tout le procès et sauver son innocence, sinon sa vie. L'attorney, dans ses conclusions, le déclarait traître au roi et au royaume, pour avoir nié la suprématie spirituelle du roi, au principal, et pour mille autres crimes au particulier.

Lecture faite de l'acte, le lord chancelier, comme chef suprême de la justice, et le duc de Norfolk, comme membre du conseil, lui promirent qu'il obtiendrait son pardon du roi, s'il voulait abjurer son opinion. « Je prie Dieu, dit Morus, qu'il m'y affermisse et m'y fasse persévérer jusqu'à la mort. » On l'invita à se défendre. « Quand je pense, dit-il, combien l'acte d'accusation est long, et combien de griefs y sont mis à ma charge, je crains que mon esprit et ma mémoire, qui sont affaiblis, comme mon corps, par la maladie, ne me fournissent pas promptement les preuves que je devrais donner et que, dans un autre état, j'aurais pu donner. » Les juges lui firent apporter un siège, et il s'assit pour la première fois depuis son départ de la Tour. Alors il commença sa défense.

Le premier chef était son opposition au second mariage du roi. Il ne la nia pas ; mais il dit qu'il lui semblait qu'il en avait été assez

(1) Corresp. d'Érasme, 1764 A.

puni par tant de maux de corps et d'esprit, depuis un an, par la perte de tous ses biens, et par une condamnation à la prison perpétuelle.

Le second était sa désobéissance au statut du parlement touchant la suprématie du roi, et le refus qu'il avait fait de donner son opinion. Il dit qu'il n'existait ni statut, ni loi dans le monde qui punit un homme de n'avoir rien dit ni en bien, ni en mal; qu'il n'y avait de punissable que les actions et les paroles; que pour les pensées secrètes, Dieu seul en était juge. « C'est de ce silence même qu'on vous accuse, dit brusquement l'attorney. — Le silence implique consentement, répliqua Morus. » Mais, pour qu'on ne tournât pas contre le chrétien cette parole échappée à l'avocat, il se hâta d'ajouter qu'il y avait des cas où l'on devait obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes, et avoir plus de souci de sa conscience que de toute autre chose.

Le troisième chef capital était une prétendue machination contre le statut, prouvée par des lettres écrites de la Tour à l'évêque Fisher, et où Morus encourageait son ami à la résistance. Ces lettres avaient été brûlées par Fisher, ce qui permettait à l'attorney d'y lire tout ce qu'il jugerait bon pour le besoin de la cause. Morus avoua naïvement ce qu'elles contenaient. Plusieurs traitaient de choses privées, comme de leur vieille amitié et accointance; dans l'une, Morus répondait à Fisher, qui l'avait prié de lui mander ses réponses dans l'affaire du serment, que sa conscience était en repos sur ce point, et qu'il réglât de son côté la sienne pour son plus grand bien.

Une preuve de complot plus forte que ces lettres, et qui formait le quatrième chef, c'était une comparaison commune à Fisher et à Morus, du statut du parlement à un glaive à deux tranchans, tuant l'ame si on s'y soumettait, tuant le corps si on y résistait. Morus expliqua cette conformité dans les deux réponses par la conformité d'esprit et de doctrine qui l'avait, depuis tant d'années, attaché à Fisher. « Pour conclure, dit-il en finissant, je déclare que je n'ai jamais dit un mot contre le statut à aucun homme vivant, encore qu'on ait pu affirmer le contraire à sa majesté. »

L'attorney ne répondit à cette défense que par un mot qui courut dans toute la cour : *Malice*. Il n'en ajouta pas un second, et il ne prouva pas celui-là. Rich fut interrogé sur son entretien avec

Morus. Il assura que le prisonnier avait nié le droit du parlement. Morus lui répondit avec véhémence, l'accabla de sa vie passée, de sa mauvaise réputation, de ses désordres, et dit combien il était invraisemblable qu'il se fût ouvert sur un point aussi grave à un homme si léger et si mal famé, lui qui n'en avait voulu rien dire au roi ni à ceux de ses conseillers qui l'avaient interrogé à la Tour. Rich, pour relever son témoignage, fit appeler sir Richard Southvell et M. Palmer. Mais le premier dit qu'il n'avait été envoyé à la Tour que pour procéder à l'enlèvement des livres du prisonnier, et qu'il n'avait pas eu l'oreille à la conversation; et le second, qu'il était si occupé à jeter les livres dans un sac, qu'il n'avait pas pris garde à ce qui se disait. Réponses de gens timides, mais honnêtes, qui ne voulaient ni mentir contre Morus, ni dire la vérité, au risque de se perdre sans le sauver. Le solliciteur Rich devint lord Rich, et Morus fut condamné à mort.

Les jurés étaient au nombre de douze. Après un quart d'heure de délibération, ils rendirent le verdict de mort : *Guilty* (1).

Le chancelier se leva pour prononcer la sentence. Morus l'interrompit : « Milord, dit-il, quand j'étais dans les lois, on demandait au prisonnier, avant la sentence, s'il avait quelque chose à dire contre le jugement. » Le chancelier lui dit de parler. Morus se mit alors à discuter librement le statut du parlement; il l'attaqua comme violant à la fois toutes les lois de l'église, les prérogatives du Saint-Siège et les lois même de l'Angleterre, qui déclaraient l'église nationale libre et indépendante; il rappela les liens de reconnaissance qui attachaient cette île au Saint-Siège, dont elle tenait le bienfait de la foi catholique, héritage de Grégoire-le-Grand et de saint Augustin. Il répondit à tout avec une fermeté et une promptitude admirables, en homme qui n'était plus troublé par le

(1) Voici leurs noms : sir Thomas Palmer, sir Thomas Peirt, George Lowel, esq., Thomas Barbage, esq., Geoffroy Chambers, Edward Stockmore, Williams Browne, Gaspar Leuke, Thomas Bellington, John Parnell, Richard Bellame, George Stoakes. On peut parier que si ces douze jurés n'étaient pas tous gagnés, soit par l'argent, soit par la terreur, il ne dût pas s'y trouver un seul homme courageux et prévoyant. C'est ce qu'on pourrait dire de tous les juges qui ont été ou seront appelés au secours d'une justice violente et commandée d'en haut. La faiblesse et le manque de lumières ont plus de part au verdict que l'extrême corruption ou l'extrême lâcheté.

soin de sa vie, et qui s'abandonnait au plaisir de décharger sa conscience si long-temps comprimée. Tout était consommé. Ce dernier espoir de salut, ce dernier attachement de l'homme à la vie, qu'on eût trouvé peut-être au fond du cœur des plus héroïques martyrs, ne retenaient plus sa langue, et ne mêlaient plus les précautions et les subtilités de la défense aux libres accens du chrétien rendant témoignage.

Le lord chancelier, soit qu'il ne sût que répondre, soit pour diminuer sa part dans la responsabilité de l'arrêt, demanda hautement au lord chef de justice, sir John Fitz-James, si l'accusation était fondée ou non. « Milords, dit celui-ci, par saint Gillian, je dois déclarer que si l'acte du parlement n'est pas illégal, dans ma conscience, l'accusation est suffisamment fondée. » Paroles à double sens, comme toutes celles des hommes publics dans les temps de tyrannie, quand il arrive que chaque homme, interpellé de dire son avis, se replie sur celui des autres, dérobe sa lâcheté derrière la lâcheté générale, et se lave les mains, comme Pilate, dans une eau que tout le monde a salie.

Le chancelier lut la sentence. Elle portait que *le criminel serait ramené à la Tour de Londres, par les soins de William Binston, shériff, et de là traîné sur une claie à travers la Cité de Londres, jusqu'à Tyburn, pour y être pendu jusqu'à ce qu'il fût à demi mort; qu'en cet état il serait déchiré vif, ses parties nobles arrachées, son ventre ouvert, ses entrailles brûlées; que les quatre quartiers seraient exposés sur les quatre portes de la Cité, et la tête sur le pont de Londres.* Henry commua la peine en celle d'avoir la tête tranchée. « Dieu préserve mes amis, dit Morus, de la compassion du roi, et toute ma postérité de ses pardons! » Ce fut le seul mot dur qu'il laissa échapper sur le roi; encore était-ce dit avec un ton de gaieté qui en cachait l'amertume.

Quand Morus eut entendu sa sentence : « Maintenant, dit-il, que je suis condamné, Dieu sait de quel droit je dirai librement ce que je pense de votre loi. Voilà sept années que j'applique mon esprit et que je tourne toutes mes études à cette matière, et je déclare que je n'ai lu dans aucun des docteurs avoués par l'église, qu'un laïque, ou, comme ils disent, un personnage séculier, ait été ou pu être chef d'une église.

— Vous prétendez donc, maître Morus, dit le chancelier, être



plus sage et d'une conscience meilleure que tous les évêques, toute la noblesse, tout le peuple de ce royaume?

— Milord chancelier, répondit Morus, pour un évêque que vous avez de votre opinion, j'ai de mon côté plusieurs centaines de saints et orthodoxes personnages; pour votre assemblée unique, j'ai tous les conciles généraux qui se sont tenus depuis mille ans; et pour un seul royaume j'ai toute la chrétienté. » Le duc de Norfolk, son ancien ami, l'accusa de malveillance. Morus repoussa doucement le reproche, et sans se plaindre de celui qui le lui faisait. Il voulait se justifier; il ne voulait pas récriminer.

La longueur de la discussion prouvait combien ces hommes faisaient à regret leur métier de juges. Le sang qu'on allait verser ne profitait à aucun d'eux et pouvait quelque jour readre le leur moins précieux. A la fin de la séance, ils dirent à Morus qu'il les trouverait prêts, chacun en particulier, à recevoir tout ce qu'il leur voudrait communiquer ultérieurement pour sa défense. Morus, touché, leur répondit avec effusion : « Je n'ai plus qu'une chose à ajouter, milords. Nous lisons, dans les Actes des apôtres, que le bienheureux apôtre saint Paul était présent et consentant à la mort du premier martyr Étienne, et qu'il garda les habits de ceux qui le lapidaient. Et cependant Paul et Étienne sont maintenant deux saints dans le ciel, et deux amis pour toujours. De même, j'espère de tout mon cœur, — et je prie Dieu à cet effet, — que quoique vos seigneuries aient été sur la terre les juges pour ma condamnation, nous pourrions nous retrouver ensemble dans le ciel pour notre salut éternel. Que Dieu vous conserve tous, et, en particulier, mon souverain seigneur le roi, et qu'il lui accorde de sages conseillers (1)! »

Il fut reconduit à pied de Westminster à la Tour, la hache portée devant lui, et le tranchant de son côté. Son fils, John More, qui l'attendait hors de la salle de justice, se mit à genoux devant lui, et lui demanda sa bénédiction; Morus l'embrassa et le bénit. Arrivé sur le quai de la Tour, sa fille Marguerite, passant à travers les hallebardes et les haches qui l'entouraient, se jeta à son cou et y resta suspendue sans pouvoir dire d'autre parole que celle-ci : « O mon père! ô mon père! » Morus lui donna sa bénédiction,

(1) *The Life of sir Th. Morus, by his grandson, ch. xi passim. Corresp. d'Erasmus, 1764-1766.*

et lui dit que, quoiqu'il dût mourir pour un crime qu'il n'avait pas commis, cela n'arrivait pas sans l'expresse volonté de Dieu, et qu'il fallait s'y soumettre. Après ces mots, Marguerite se retira; mais à peine eut-elle fait quelques pas, que, se retournant tout à coup, et rompant la foule qui s'était refermée derrière elle, elle se jeta de nouveau au cou de son père, et couvrit son visage de baisers pleins de larmes. Le sang-froid du prisonnier ne tint pas à cette seconde épreuve. Il ne dit rien à sa fille; il pleura. Ce fut le moment, dans toute la foule, d'une émotion déchirante, qui gagna jusqu'aux soldats de l'escorte. Tout autour de Morus on n'entendit qu'un long sanglot. Les soldats arrachèrent enfin Marguerite des bras de son père. Alors ses autres enfans et petits-enfans vinrent recevoir sa dernière bénédiction. Quant à ceux des siens qui étaient demeurés à la maison, « ils trouvèrent, dit son pieux petit-fils, que ceux qui l'avaient touché à ce moment suprême, en avaient rapporté une bonne odeur (1).

Morus resta sept jours et sept nuits dans la Tour, après son jugement, s'armant par la prière, la méditation, l'enthousiasme religieux, pour le jour du martyre; se promenant dans sa chambre en chemise, comme un homme prêt à être enseveli, et se flagellant lui-même, pour faire taire cette chair délicate qui *aurait eu peur d'une chiquenaude*.

Les deux dernières lettres qu'il écrivit étaient adressées, l'une à Antonio Bonviso, marchand italien, son intime ami, qu'il remercie de ses services, et qu'il espère revoir « là où il n'y aura plus besoin de lettres, où une muraille ne séparera point les amis, où un gardien ne viendra pas interrompre leurs entretiens (2); » l'autre, écrite en anglais et au charbon, à sa fille Marguerite qu'il charge de ses dernières recommandations et adieux à tous ses enfans, petits-enfans, gendres, brus, et aux amis de sa famille (3). Elle est datée du 5 juillet 1535; Morus devait être décapité le lendemain. Il rappelle à sa fille leurs derniers adieux. « Je n'ai jamais mieux aimé votre manière envers moi, que lorsque vous m'avez embrassé la dernière fois; car j'approuve cette piété filiale et cette tendresse

(1) The Life of sir Th. Morus, by his grandson, chap. xl.

(2) Elle est écrite en latin. English Works, 1455.

(3) English Works, 1457.

de cœur qui ne s'inquiétaient pas du respect humain. » Il prie son bon fils Jean, si la terre paternelle venait entre ses mains, de ne rien changer à ses dispositions dernières pour sa sœur. Avec cette lettre, il envoyait pour cette sœur, son portrait sur parchemin, pour sa belle-fille Alice une pierre précieuse, pour Marguerite, sa fille chérie, un mouchoir, son cilice et le fouet dont il s'était flagellé. Maintenant que le combat était fini, il envoyait à sa fille ses armes.

Le lendemain matin, de très bonne heure, sir Thomas Pope vint lui apporter le message du roi et de son conseil qui lui annonçait qu'il devait mourir le jour même, avant neuf heures, et qu'il eût à s'y préparer.

— « M. Pope, dit-il, je vous remercie de tout mon cœur pour vos bons offices. Je dois beaucoup au roi pour les honneurs et bienfaits dont il m'a comblé, mais je lui dois bien plus encore pour m'avoir mis dans cette prison, où j'ai eu le temps et la place convenables pour me souvenir de ma fin. Et, je le jure devant Dieu, ce dont je suis le plus obligé envers sa majesté, c'est qu'il lui plaise de me faire sortir si tôt des misères de ce pauvre monde.

— La volonté du roi, dit sir Pope, est que vous ne prononciez pas de discours à votre exécution.

— Vous faites bien, M. Pope, reprit Morus, de me transmettre la volonté du roi; car autrement je m'étais proposé de dire quelques paroles, mais aucune qui pût offenser sa grace ou toute autre personne. Quel qu'ait été mon désir à cet égard, je suis prêt à obéir au commandement de sa majesté. Je vous prie, bon M. Pope, d'obtenir du roi que ma fille Marguerite assiste à mes funérailles.

— Le roi, reprit M. Pope, a déjà permis que votre femme, vos enfans et vos amis fussent libres d'y assister.

— Combien je lui suis reconnaissant, dit Morus, d'avoir eu tant de considération pour mes pauvres funérailles! »

Sir Thomas Pope, prêt à prendre congé de lui, ne put retenir ses larmes. Morus le consola. « Ayez confiance, M. Pope, nous nous reverrons quelque jour l'un l'autre, dans un lieu où nous serons sûrs de nous aimer au sein d'un bonheur éternel! »

L'histoire ne serait pas fidèle, si elle omettait un détail qui complète le caractère de Morus, tout en gâtant peut-être le pathétique de ses derniers momens. La liberté de nos pères, peut-être au fond tout aussi honnête que notre prudence, n'eût pas été embarrassée de

raconter ce trait, qu'explique la grossièreté des mœurs de l'époque, et qui, à ce moment suprême, ne pourrait faire rire que ceux à qui l'apparence des choses en cache le fond. Il ne peut se passer rien de risible dans les deux dernières heures d'un homme illustre qui va mourir sur l'échafaud. Ce fut immédiatement après cette scène de larmes entre Morus et M. Pope, que le prisonnier, depuis long-temps malade de la gravelle, étant allé satisfaire une nécessité que ses infirmités lui avaient rendue très douloureuse, revint à M. Pope, et lui montrant le vase où la médecine de l'époque (1) cherchait les symptômes des maladies :

— « M. Pope, dit-il gaiement, je ne vois rien là qui eût empêché cet homme de vivre long-temps, si la chose eût plu au roi. »

Quand Morus fut seul, il quitta sa chemise de mortification, et, comme un homme invité à un banquet solennel, il s'habilla du mieux qu'il put et revêtit une robe de soie que lui avait donnée son ami Antonio Bonviso. Le lieutenant de la Tour, le voyant ainsi paré, lui dit que c'était grand dommage qu'il s'habillât ainsi pour le profit du misérable qui devait lui donner le coup de la mort.

— « Quoi! M. le lieutenant, dit Morus, un homme qui va me rendre un si grand service! Si cette robe était d'or, je ne ferais qu'une chose juste en la lui donnant. Saint Cyprien ne donna-t-il pas trente pièces d'or à son exécuteur, parce qu'il connaissait l'infenable bien que celui-ci allait lui rendre en retour? »

Mais le lieutenant insistant, sans doute par un scrupule de haut fonctionnaire qui ne veut pas qu'on gâte les subalternes, Morus ôta sa robe de soie, et la remplaça par une robe de laine de Frise. Toutefois il donna un angelot d'or au bourreau pour qu'il ne le fit pas souffrir, « mais qu'il se montrât son ami. »

A neuf heures, il fut livré par le lieutenant de la Tour au sheriff, et s'achemina vers l'échafaud. Sa barbe était longue, ce qui ne lui était pas accoutumé, son visage pâle et amaigri; il tenait dans ses mains une croix rouge, et levait souvent les yeux au ciel. Une bonne

(1) Long-temps après cette époque, les sécrétions urinaires furent le principal diagnostic de la médecine anglaise. Je crois avoir lu, dans le *Spectator*, des allusions plaisantes à cet usage, ridicule comme toutes les méthodes exclusives. Il y est question d'une femme qui apporte au médecin, dans une fiole, l'urine du petit chien de sa maîtresse.

femme lui offrit un verre de vin ; il le refusa en disant : « Le Christ à sa passion ne but pas de vin , mais du fiel et du vinaigre. » Deux malheureuses , apostées , dit-on , pour détruire l'effet de sa noble mort , l'apostrophèrent sur son passage. L'une lui redemandait certains livres qu'elle lui avait donnés en garde pendant qu'il était lord chancelier. L'autre se plaignait d'une injustice qu'elle avait reçue de lui dans le même temps. A la première , il répondit doucement que le roi l'allait débarrasser de tout souci de ses papiers , livres , et autres choses de ce genre ; à la seconde , qu'il se souvenait de son affaire , et que si c'était à recommencer , il rendrait la même sentence.

Le dernier qui l'interrompit , mais sans mauvais motif , ce fut un homme de Winchester , lequel ayant senti autrefois de violentes tentations de désespoir , s'était fait présenter par un ami à sir Thomas , alors chancelier. Morus lui avait promis de prier pour lui , et , depuis lors , trois ans s'étaient passés sans qu'il se ressentît de son mal. Quand Morus fut mis en prison , cet homme , ne pouvant plus le voir , avait été repris de ses tentations jusqu'à vouloir se tuer. Le jour de l'exécution , il vint à Londres , se mit sur le passage du cortège funèbre , et quand Morus passa , il le pria de se souvenir de lui dans ses prières , disant qu'il était enfoncé si avant dans le désespoir , qu'il ne pensait plus pouvoir s'en relever.

— « Allez , dit Morus , et priez pour moi , je prierai de grand cœur pour vous. »

Ce fut le dernier incident de la route.

Arrivé au pied de l'échafaud , il le trouva si branlant , qu'il dit au lieutenant de la Tour : « Veillez , je vous prie , à ce que je puisse monter sûrement ; pour la descente , je m'en tirerai comme je pourrai. » Comme il commençait à parler au peuple , le sheriff l'interrompit. Morus se borna à demander à la foule de prier pour lui , et d'être témoin qu'il mourait *dans* la foi catholique , et *pour* elle , fidèle serviteur de Dieu et du roi. Puis , s'agenouillant , il récita avec un grand recueillement le psaume *Miserere*. L'exécuteur lui demanda pardon. Morus l'embrassa et lui dit :

— « Tu vas me rendre le plus grand service que je puisse recevoir d'aucun homme. N'aie pas peur de faire ton devoir. Mon cou est court ; prends garde de ne pas frapper à faux et sauve ton honneur. »

L'exécuteur voulut lui bander les yeux.

— « Je me les banderai moi-même, » dit-il, et il se couvrit d'un mouchoir qu'il avait apporté dans ce dessein. Alors il posa sa tête sur le bloc, disant à l'exécuteur d'attendre qu'il eût écarté sa barbe, laquelle n'avait jamais commis de trahison.

Ce fut sa dernière parole. L'exécuteur, d'un seul coup, sépara la tête du tronc.

Cette tête, exposée d'abord sur le pont de Londres, puis rachetée par Marguerite, fut pour cette femme tendre et exaltée, pendant les douze années qu'elle survécut à son père, un double sujet de douleurs filiales et de méditations religieuses. Deux actes du parlement déclarèrent confisqués tous les biens que Morus avait reçus de Henry et une portion de ses biens particuliers. Sa femme fut expulsée de la maison de Chelsea, et reçut du roi une pension de vingt livres. John Morus, son fils, d'abord enfermé à la Tour pour la même cause que son père, fut relâché comme moins dangereux et moins raide que Morus, et de trop peu de valeur pour rien ajouter à l'exemple paternel.

Henry jouait aux échecs avec Anne, dans son palais de Richemond, quand on vint lui apprendre que Morus avait cessé de vivre. Lançant sur elle un regard irrité : — « C'est votre faute, lui dit-il, si cet homme est mort. » Et il se retira brusquement dans sa chambre, où il se tint enfermé tout le jour. Était-ce un remords du meurtre de Morus, ou seulement un commencement de dégoût pour la nouvelle reine?

Érasme, qui était lui-même près de sa fin, écrivit, sous le nom de Nucérinus, une relation touchante de la mort de son ami et de celle de Fisher, exécuté quelques jours après Morus. Il y fait un portrait éloquent de celui-ci, et dans un langage où l'on reconnaît encore un esprit jeune dirigeant une main affaiblie. « J'ai vu beaucoup de gens, dit-il, pleurer Morus, qui n'en avaient reçu aucun service, et moi-même, en écrivant ces lignes, je sens mes larmes couler malgré moi. Quelle sera la douleur de notre Érasme, lequel était lié avec Morus d'une de ces amitiés dont Pythagore a dit que c'était la même ame en deux corps! En vérité, je tremble que le bon vieillard ne survive pas à son cher Morus, si toutefois il est encore parmi les vivans. » Je reconnais Érasme à ces paroles où l'estime parle comme l'amitié; mais je le reconnais bien plus en-

core à ces conseils qu'il aurait donnés, dit-il, aux deux illustres victimes. « Si ceux qui sont morts m'avaient demandé mon sentiment, je leur aurais dit de ne point résister publiquement à l'orage. La colère des rois est violente; si on la brave, elle soulève des tempêtes. On adoucit les chevaux farouches, non avec la force, mais avec des mots caressans. Les pilotes ne vont pas de l'avant contre la tempête, ils l'éluent en louvoyant, ou attendent à l'ancre un vent plus favorable. Le temps remédie à beaucoup de maux que nulle force humaine ne peut empêcher. Ceux qui sont au service des rois, doivent dissimuler beaucoup de choses, et, s'ils ne peuvent les amener à l'avis qu'ils jugent bon, tâcher du moins de modérer par quelque côté leurs passions. Mais, dira-t-on, il faut savoir mourir pour la vérité. Pour toute vérité, non. » Ce n'est plus là le bon vieillard, mais le vieillard aride, et l'homme qui doute même de l'utilité de la vertu. Voici maintenant où se montre l'homme sage et plein d'expérience, qui flattait les rois, mais non pas jusqu'à leur engager sa liberté, et qui avait fui les honneurs parce qu'il savait à quel prix on y reste et on en sort : « Si Morus m'avait consulté quand on lui proposa la place de chancelier, le connaissant d'une conscience scrupuleuse, je l'aurais détourné de l'accepter. Il est impossible à ceux qui occupent des fonctions élevées auprès des princes d'être aussi rigoureusement justes dans les grandes que dans les petites choses. Aussi, quand on me félicite d'avoir pour ami un homme placé si haut, j'ai coutume de répondre que je ne le complimenterai de sa prospérité que s'il me l'ordonne (1). »

Mélancthon, à qui Henry VIII faisait des avances, et qui en recevait des assurances écrites de protection et d'amitié, l'année même où ce prince fit mourir Morus, écrivit sur son épistolier : « Cette année a été fatale à notre ordre. (Celui des théologiens.) J'apprends que Morus et d'autres ont été mis à mort (2). » Et plus loin : « Je suis attristé du malheur de Morus, et ne me mêlerai plus de ces affaires-là (3). »

Les morts des hommes illustres ne sont jugées, comme leurs vies, avec impartialité, et, si cela pouvait se dire des jugemens humains,

(1) Correspond. d'Erasmus, 1768-1769-1770.

(2) Lettres de Melancthon, l. 17, l. 177.

(3) Ibid, l. 182 E.

avec infailibilité, que quand les faits et les idées, les religions et les sociétés, enfin le monde tout entier où ils ont vécu, a péri. Tant qu'il en reste quelques parties encore vivantes, ou seulement des souvenirs et des fantômes, cette infailibilité n'est pas possible, et, quelle que soit la sincérité de l'historien, son jugement n'aura jamais que la valeur d'un point de vue incomplet et partial. Nous jugeons à merveille la vie et la mort de Socrate, mais qui peut dire que nous ne nous trompons pas encore sur celle de Morus? C'est que la société antique, au milieu de laquelle a vécu Socrate, a disparu tout entière, gouvernement, mœurs, politique, religion, tandis que le christianisme, pour lequel Morus a porté sa tête sur le billot, enveloppe à cette heure le monde moderne, ici de ses dogmes encore pleins de vie et assis sur le trône; là, de ses schismes mêmes, aussi vivaces que la mère croyance; ailleurs, de ses souvenirs et de son ombre. Nous ne sommes tous, au xix<sup>e</sup> siècle, que des chrétiens convaincus ou doutans, ardents ou tièdes, soit de cœur soit d'habitude, la plupart indifférens, quelques-uns révoltés, et qui continuent les haines du xviii<sup>e</sup> siècle; mais tous, en naissant, marqués du sceau de la foi chrétienne, et nul ne pouvant dire qu'à la mort il blasphémera contre ses consolations et ses espérances. Nos jugemens sur les hommes illustres qui ont fait de grandes choses et souffert de grandes morts pour cette croyance, ne peuvent donc être que des admirations sans réserve ou des répugnances sans justice, ou, ce qui est entre les deux choses, des impressions légères, sans profondeur, sans curiosité, sans valeur morale. Le chrétien fidèle se prosternera devant ces grands hommes et les adorera; le chrétien révolté, comme Voltaire, les traitera de fous et de barbares; le chrétien tiède, comme Lingard et Mackintosh, ne les aimera pas jusqu'à feuilleter quelques heures de plus un livre dont une page inconnue les présenterait à la postérité tels qu'ils sont aux yeux de Dieu. Morus a-t-il été bien apprécié dans cette étude, où l'intérêt des recherches et l'ardeur de la curiosité m'ont préservé de ces jugemens rapides où l'historien exagère et diminue, mutile ou laisse dans l'ombre les personnages qui n'ont rien fait pour son idée? Je n'ose le dire. Mais j'ai la confiance de n'y avoir omis que ce que je n'ai pas pu connaître, et j'ai le sentiment que ce ne peut être pour un personnage falsifié que j'ai senti si souvent mes yeux se mouiller en écrivant ceci.



Une idée m'attriste en finissant. Je regarde autour de moi, peut-être aussi en moi-même, et je ne vois guère que des consciences isolées n'ayant pour lutter contre toutes les tentations et tous les pièges de l'extrême civilisation que ce vague instinct du bien et du mal, et ce goût inné d'ordre moral que Dieu a mis en nous. L'homme est placé entre des traditions plus qu'à demi rompues et un avenir inconnu ; il est son commencement à lui, son milieu, sa fin : beaucoup d'entre nous qui ont leurs pères sont orphelins pourtant par cet isolement que nous appelons indépendance. Qui nous rendra cette force qui faisait dire à Morus aux prises avec tout le royaume : J'ai pour moi la chrétienté tout entière, quinze siècles de tradition, et, derrière toutes ces autorités, Dieu qui est leur source et le premier anneau de la chaîne ? L'homme qui ne s'appuie que sur lui-même n'est-il pas à la merci de tous les désirs, si semblables aux besoins dans les sociétés encombrées ? Qui nous rendra ce courage de Morus châtiant son corps fragile et délicat pour le rompre à la souffrance, inflexible contre lui-même et doux pour les autres, ne doutant pas de sa foi quand il s'agit de précipiter sa propre mort, en doutant peut-être quand il s'agit d'ordonner celle d'autrui ? Beaucoup commencent à dire que la même religion d'où lui est venue cette force nous la rendra dans un temps prochain, quoique, plaise à Dieu ! pour des épreuves différentes : les uns le croient sincèrement ; les autres le désirent pour la commodité des gouvernemens ; quelques-uns y pensent sans y croire ; bon nombre suivent le mouvement, qui se laisseraient emporter à un retour d'impiété, si l'impiété redevenait une mode. Pour moi, je crois voir bien de l'imagination dans tout cela, et, d'un côté plus de calcul de politique courante que d'intelligence supérieure de l'avenir, de l'autre plus d'esprit d'imitation que de véritable rénovation intérieure ; je doute que les époques où l'on comprend tant de choses soient propices à la croyance ; je doute que la foi puisse reflourir là où l'arbre de la science plie sous le faix de ses fruits, et c'est ce qui me rend triste et me fait trembler pour moi.

---

# VOYAGES

DE

# GABRIEL PAYOT.

---

Vers la fin de l'année 1855, mon domestique, qui probablement ne trouvait pas les man ardes de la rue Saint-Lazare à sa guise, me répéta si souvent que mon logement ne me convenait pas, que je lui dis un soir qu'il avait raison, et que je ne demandais pas mieux que de le quitter, s'il se chargeait de m'en trouver un, et de faire mon déménagement sans que j'eusse à m'en occuper.

Le lendemain matin j'entendis une grande discussion dans ma salle à manger. Je passai ma robe de chambre et j'allai voir ce que c'était. — Joseph discutait avec un commissionnaire le prix du transport de mes tableaux et de quelques petits meubles. — Aussitôt que ce dernier m'aperçut, il fit un appel à ma conscience, en me demandant si c'était trop de 25 francs pour transporter mes tableaux, mes livres et mes *curiosités*, rue Bleu, n° 50.

— Il paraît, dis-je à Joseph, que je préfère la rue Bleu à la rue Saint-Lazare.

— Oui, monsieur, me répondit-il, et vous y avez loué ce matin un logement au premier, qui ne vous coûte que 100 francs de plus que celui-ci, qui est au troisième.

— C'est bien; seulement vous vous informerez pourquoi on écrit la rue *Bleu* sans *e*.

— Oui, monsieur. — Je rentrai dans ma chambre et me remis au lit.

— Vous voyez, reprit François, que monsieur ne trouve pas que ce soit trop cher.

— C'est bien, tu auras tes 25 francs, mais tu te chargeras de savoir pourquoi on écrit la rue *Bleu* sans *e*.

— Et à qui faut-il que je demande cela?

— C'est ton affaire.

— Alors on verra à s'informer, dit François.

La fin de ce dialogue me confirma dans une idée qui m'était déjà venue il y avait long-temps : c'est que Joseph faisait cirer mes bottes par le concierge, et faire ses courses par François, et que la seule peine que cette partie de mon service lui coûtait, était d'ajouter à ma note mensuelle quinze francs de ports de lettres que je n'avais pas reçues.

C'est chose déplaisante d'être volé par son valet-de-chambre, d'autant plus qu'il vous prend pour un imbécille, ce qui l'entraîne tout naturellement à vous manquer de respect; mais c'est chose plus désagréable encore de changer une figure à laquelle on est habitué, pour une figure à laquelle on ne s'habituerait peut-être pas. Il faut un an au moins pour lever le masque qui couvre un nouveau visage, et encore faut-il supposer qu'on n'ait guère que cela à faire.

Malheureusement pour ma bourse, et heureusement pour Joseph, j'avais en ce moment autre chose à faire, *Angle*, je crois. Je décidai donc que je continuerais à me laisser voler.

Je venais de prendre cette détermination, lorsqu'une nouvelle discussion s'éleva dans l'antichambre.

— Monsieur n'y est pas, disait Joseph.

— Oh! je sais bien, répondait une voix qui ne m'était pas inconnue, on m'avait prévenu qu'à Paris on n'y était jamais.

— Monsieur est sorti.

— Sorti à huit heures! c'est bon dans nos montagnes, là; mais

dans la grande ville, quand on est sorti de si bon matin, c'est qu'on n'est pas rentré.

— Monsieur ne découche jamais, dit sèchement Joseph, qui tenait à me conserver une réputation virginale.

— Je ne dis pas cela pour vous offenser, mais ça n'empêche pas que s'il savait que je suis là, il me ferait joliment entrer.

— Si vous voulez laisser votre nom, continua Joseph, je le remettrai à monsieur quand il rentrera.

— Oh! que oui, que je le laisserai mon nom; et quand il saura que je suis à Paris, qu'il m'enverra chercher un peu vite, encore!

— Et où demeurez-vous? dit Joseph, qui commençait à prendre peur.

— A la barrière de la Villette, vu que ça coûte moins cher que dans l'intérieur.

— Et comment vous appelez-vous? ajouta Joseph de plus en plus inquiet.

— Gabriel Payot.

— Gabriel Payot de Chamouny? criai-je de mon lit.

— Hein! farceur, que je savais bien qu'il y était, moi. — Oui, oui, de Chamouny, et qui vient vous voir, encore; et qui vous apporte une lettre de Jacques Balmat, dit *Mont-Blanc*.

— Entrez, mon brave, entrez.

— Ah!... fit Payot.

Joseph ouvrit la porte et annonça: M. Gabriel Payot, de Chamouny.

Payot le regarda de côté pour voir s'il ne se moquait pas de lui; mais voyant que Joseph fermait la porte en gardant son sérieux, il chercha où j'étais, et m'aperçut dans mon lit.

— Oh! pardon, excuse, me dit-il.

— C'est bien, c'est bien, mon enfant. Et par quel hasard?

— Oh! je vais vous conter tout cela.

— Asseyez-vous d'abord.

— Je ne suis pas fatigué, merci.

— Asseyez-vous toujours, c'est l'habitude à Paris.

— Puisque vous le voulez absolument.

— Là, là. — Je lui montrai une chaise auprès de mon lit. — Connaissiez-vous cette montre-là, Payot (1)?

(1) Voir les *Impressions de Voyage*.

— Si je la connais? je crois bien, elle a donné plus de tourment à mon cousin Pierre qu'elle n'est grosse; elle va toujours?

— Mais, oui, quand je n'oublie pas de la remonter.

— Eh bien! j'en avais une aussi, moi; oh! mais, qui en faisait quatre comme celle-là, une montre de Genève; un jour que j'étais en ribotte, je lui ai donné un tour de clé de trop, ça a décroché le grand ressort; je l'ai portée, sans rien dire à ma femme, au maréchal-ferrant de Chamouny, qu'est adroit comme un singe, il fait des tourne-broches; eh bien! c'est égal, elle n'a jamais été fameuse depuis.

— Eh! qu'est-ce qui vous amène à Paris, mon bon Payot?

— A Paris, ah! bah! je viens de Londres.

— De Londres! et que diable avez-vous été faire à Londres?

— Il faut d'abord vous dire qu'il est venu l'année dernière, derrière vous, un Anglais à Chamouny; il en vient un sort, vous savez; tant mieux pour le village, parce qu'ils paient bien. Ce n'est pas que les Français ne paient pas, oh! ils paient aussi; c'est le même prix pour tout le monde d'ailleurs; mais nous aimons mieux les Français, nous autres, ils parlent savoyard; si bien qu'il est venu et qu'il a fait la même tournée que vous, si ce n'est qu'il a été au Jardin, où vous n'avez pas voulu aller, vous, et vous avez eu tort, parce que quand on y a été, on peut dire: J'y ai été; si bien qu'il me dit: Quelle est la dernière personne que vous avez menée? — Ah! ma foi, je lui dis, c'est un bon garçon; je vous demande pardon, monsieur, vous n'étiez pas là; moi, j'ai dit ce que je pensais; d'ailleurs vous savez comme tout le monde vous aime chez nous. Voilà ses certificats, vous vous rappelez que vous m'en avez donné trois, un en anglais, un en italien, et un en français.

— Oui, très bien.

— Oh! mais, voilà la farce, vous allez voir; si bien qu'il me dit: Si tu veux me donner un de ces certificats-là pour 20 francs, je te l'achète.

— Est-ce que vous voulez vous faire guide? que je lui dis, c'est un vilain métier; allez, vaut mieux être milord.— Non, qu'il me répond, mais je fais une collection d'*ortographes*. — Oh! quant à l'*ortographe*, elle y est, c'est d'un auteur; si bien qu'il me tire les 20 francs de sa poche. Je les prends, moi; j'ai bien fait, n'est-ce pas? ça ne valait pas plus de 20 francs ce chiffon de papier?

— Ça ne valait pas vingt sous.

— Je l'ai pensé; mais ils sont si bêtes, ces Anglais! Si bien qu'arrivés au Jardin, voilà qu'il nous part deux chamois: un hasard; mais c'est égal, l'Anglais était très content. — Pardieu, dit-il, voilà deux petites bêtes que je paierais bien mille francs la pièce, rendues à mon parc. — On peut vous en conduire deux à moins que ça. — Vraiment? dit-il. — Parole d'honneur! — Eh bien! voilà mon adresse à Londres. Si tu m'amènes deux chamois vivans, je ne me dédis pas. — Tope! que je lui réponds. — Veux-tu que je te fasse un engagement? — Tapez dans la main, ça suffit. — Effectivement, voilà tout ce qui en a été dit. Seulement, en me quittant, au bout de trois jours, il me donna 100 francs au lieu de 27. Vous savez, 9 francs par jour, c'est le prix pour un homme et un mulet. A propos de mulet, vous vous rappelez Dur-au-Trot? il est ici.

— Bah! je vous plains, si vous êtes venu dessus.

— Ah! je le loue aux voyageurs; mais je ne le monte jamais. Je ne m'en sers qu'à la voiture. Si bien qu'à ce printemps je me suis souvenu de mon Anglais; et comme je connais à peu près tous les repaires, je n'ai pas été long-temps à mettre la main sur deux chamosseaux superbes, un mâle et une femelle: ils étaient gros comme le poing; ils ne voyaient pas clair; on leur a donné à téter avec un biberon, comme à des enfans; c'est offenser Dieu, ma parole! c'est ma fille qui les a nourris. A propos, vous savez bien ma fille, elle était grosse; elle est accouchée: on m'attend pour faire le baptême. Si bien que quand mes chamois ont eu trois mois, j'avais toujours l'adresse de mon Anglais; je dis à ma femme: Faut que j'aille à Londres. Je vous demande un peu si elle était saisie! — Qu'est-ce que tu vas faire à Londres? — Livrer ma marchandise: ces deux bêtes-là, ça vaut 2,000 francs! — Tu es en ribotte, qu'elle me dit; c'est son mot. Je la laisse dire; je m'en vas dans la cour; j'arrange une vieille cage; je tire la charrette du hangard; j'entre dans l'écurie; je dis à Dur-au-Trot: En voilà un bout de chemin que nous allons faire! Je mets mes chamois dans la cage, la cage dans la charrette, la charrette au derrière de Dur-au-Trot; je demande au maître d'école le chemin de Londres: il me dit que quand je serai à Sallanche, je n'ai qu'à tourner à droite; quand je serai à Lyon, qu'à prendre à gauche, et qu'à Paris, le premier commissionnaire venu m'indiquera ma route. Effectivement, à

Paris, on me dit : Vous voyez bien la Seine ? eh bien ! suivez-la toujours, et vous trouverez le Havre.

— Et vous êtes parti comme cela, sans autre convention avec votre Anglais ?

— Tout était convenu, il m'avait tapé dans la main. Mais voilà le plus beau de l'histoire : j'arrive au Havre, il faisait nuit fermée ; l'aubergiste me demande où je vas, je lui dis que je vas à Londres. Le lendemain matin j'étais en train d'atteler quand il entre dans la cour un jeune homme avec un chapeau ciré, une veste bleue et un pantalon blanc ; il vient à moi, je mettais ma roulière ; il me dit : C'est vous qui allez à Londres ? — Oui. — Eh bien ! voulez-vous que je vous passe ? — Quoi ? — La Manche. — Farceur ! Je boucle la sous-ventrière à Dur-au-Trot, et en avant, marche. La route de Londres, mon ami ? — Tout droit. — Le chapeau ciré me suivait par derrière. Au bout de cinq minutes plus de chemin. Je demande où je suis. On me répond : Sur le port. — Et Londres donc ? — Eh bien ! de l'autre côté de la mer. — Et pas de pont ! — Le chapeau ciré se met à rire. — Ah ! mais, je dis, nous ne sommes pas convenus de cela ; il ne m'avait pas dit qu'il y avait la mer, l'autre. Je ne suis pas marin, moi. — J'étais vexé on ne peut pas plus ; enfin, je dis à Dur-au-Trot : Faut retourner, quoi ! ça ne nous connaît pas. Nous retournons. Ce gredin d'aubergiste était sur sa porte. — Tiens, il me dit, vous voilà ? — Oui, me voilà ; vous êtes gentil, vous ne me dites pas qu'il faut traverser la mer pour aller à Londres. — Il se met à rire. — Brigand ! — Dame ! dit-il, je vous ai vu partir avec un matelot du vapeur. — Le chapeau ciré ? — Oui. — Un paroissien bien aimable encore : c'est comme vous. — Allons, venez boire un verre de cidre, dit l'aubergiste. Faut vous dire que dans ce pays-là ils font du vin avec des pommes.

— Oui, je sais. Enfin, comment êtes-vous parti ?

— Oh ! il m'a fallu en passer par où ils ont voulu ; j'ai laissé Dur-au-Trot et la charrette chez l'aubergiste, et le lendemain matin, au petit jour, je me suis embarqué avec mes bêtes. Croiriez-vous qu'ils ont eu l'infamie de me faire payer leurs places ? Quand je dis que je les ai payées, c'est un milord qui les a payées, parce que mes chaouis ont amusé sa fille. Imaginez-vous une pauvre jeune fille qui était poitrinaire. Dix-huit ans. Oh ! mais belle. On disait ça sur le vapeur, qu'elle était condamnée : elle venait du midi ;

mais le mal du pays lui avait pris. Moi, ce n'était pas le mal du pays, c'était le mal de mer qui me tenait. Avez-vous jamais eu le mal de mer, vous ?

— Oui.

— Eh bien ! vous savez ce que c'est alors. J'aimerais mieux, voyez-vous, que ma femme accouche que de repasser par-là. D'ailleurs je n'étais pas le seul ; ils étaient tous dans des états ! Je crois que c'est ce gredin de cidre qui me tournait sur le cœur. Le chapeau ciré me disait : Faut manger, faut manger. — Ah ! oui, manger, au contraire. Au bout de six heures de route nous étions tous sur le flanc. Il n'y avait que la jeune Anglaise qui n'éprouvait rien. Elle passait au milieu de nous tous, légère comme une ombre, pour venir jouer avec mes chamois. Elle aurait pu leur ouvrir la cage et les lâcher, que je n'aurais pas couru après, je vous en réponds.

Vers le soir, le temps devint gros, comme ils disent. On entendit quelques coups de tonnerre, et la mer se mit à danser. Ce n'était pas le moyen de nous soulager. Aussi je donnais mon âme à Dieu et mon corps au diable. Avec cela il venait une gredine d'odeur de cotelettes, puah !... C'était le chapeau ciré qui faisait cuire son souper. L'orage allait son train ; je disais : Bon ! si ça continue, il y a l'espoir que nous ferons naufrage au moins. On donnerait sa vie pour deux sous quand on est comme cela ; tout tournait, voyez-vous, comme quand on est ivre. La nuit était venue, le pont avait l'air d'être vide ; le paquebot semblait marcher à la grâce de Dieu : la jeune fille alla s'appuyer contre le mât, et y resta debout. A chaque éclair, je la revoyais blanche et pâle comme une sainte, avec ses grands cheveux blonds qui flottaient au vent, et ses yeux qui brûlaient de la fièvre ; puis je l'entendais tousser que ça me déchirait la poitrine ; pendant un éclair, je lui vis porter un mouchoir à sa bouche, elle le retira plein de sang. Alors elle se mit à sourire, mais d'un sourire si triste, que c'était à fendre l'âme. En ce moment, il passa un éclair que le ciel sembla s'ouvrir, et la pauvre enfant fit un signe de la tête comme pour dire : Oui, j'y vais.

Quant à moi, je fermai les yeux, tant mon cœur se retournait, et je ne sais plus ce qui se passa : je me rappelle qu'il fit du vent et qu'il tomba de la pluie, voilà tout. Puis j'entendis des voix ; je crus voir la lueur de torches à travers mes paupières ; enfin on me prit



par-dessous les épaules : j'espérais que c'était pour me jeter à la mer.

Au bout d'une demi-heure, à peu près, je me trouvai mieux, je sentis quelque chose de tiède et de doux qui me passait sur les mains, j'ouvris les yeux et je regardai : c'étaient mes petites bêtes qui me léchaient. J'étais dans une chambre, couché sur un lit avec un bon feu dans la cheminée : nous étions à Brighton.

J'en eus pour dix minutes, au moins, avant d'être bien sûr que nous étions sur la terre ferme, il me semblait toujours sentir ce maudit roulis ; enfin, petit à petit ça se passa, et mon estomac commença à me tirailler ; c'était pas étonnant, je n'avais rien pris depuis la veille, au contraire ; et puis, il venait de la cuisine une fine odeur de cotelettes ; je dis : — Bon, on s'occupe du souper, à ce qu'il paraît. En ce moment, le garçon entra, et me baragouina trois ou quatre paroles en anglais ; comme il avait une serviette devant lui, et qu'il me fit un signe, en portant sa main à sa bouche, je compris que cela voulait dire que le potage était servi ; je ne me le fis pas dire deux fois, et je descendis.

Arrivé en bas, on me demanda si j'étais des premières ou des secondes. — Des secondes, je dis ; je ne suis pas fier, moi. — La porte de la salle à manger des premières était ouverte ; j'y jetai un coup-d'œil en passant ; tout le monde était déjà en fonctions, excepté la jeune Anglaise et son père, qui n'étaient pas à table. Je trouvai mon chenapan de chapeau ciré, qu'avait devant lui une pièce de bœuf!... Ah! je lui dis, sans rancune, je vas me mettre en face de vous, hein?... — Faites, qu'il me répond. C'était un brave garçon foncièrement.... — Ah! je lui dis, un verre de vin ; vite, ça me fera du bien. — Du vin ! qu'il me répond, êtes-vous assez en fonds pour en consommer, ça coûte douze francs la bouteille, ici. — Douze sous, vous voulez dire. — Douze francs ! — Excusez du peu ! qu'est-ce que c'est donc que ça que vous avez dans une cruche ? — De l'ale. — De?... — De la bière, si vous entendez mieux ; l'aimez-vous ? — Dame, ça n'est pas fameux, mais ça vaut toujours mieux que de l'eau, versez. — A votre santé. — A la vôtre pareillement. — A propos de santé, que j'ajoutai, quand j'eus reposé mon verre, et notre jeune fille ? — Laquelle ? — Du vapeur. — Oh ! ça va de travers ; elle se meurt. — Bah ! elle n'était pas malade. — Non de votre maladie, qui n'était rien ; mais elle en avait une autre, qui était quelque chose. C'est mauvais signe,

voyez-vous, quand un chrétien n'éprouve pas ce qu'éprouvent les autres, et je me suis douté de ce qui arrive; la maladie a vaincu le mal; c'était la mort qui la soutenait. Quand vous étiez sur le vaisseau, n'est-ce pas? elle était seule debout. Maintenant, nous sommes sur la terre; elle est seule couchée, et elle ne se relevera pas. — Ah! que je lui répondis, vous m'avez donné à souper, je ne mangerai plus; pauvre enfant!....

Le lendemain matin, au petit jour, comme j'allais partir dans une carriole de retour, toujours avec mes bêtes, je vis son père; il était assis dans la cour sur une borne, il avait l'air de ne songer à rien. — Sans cœur! que je pensai; il ne bougeait pas plus qu'une statue. Ah! ces Anglais, que je disais, ça n'a pas d'âme; si j'avais une fille comme ça, moi, malade, mourante, je me casserais la tête contre les murs. Gros bouledogue, va!... Je tournais autour de lui pour lui donner un coup de poing, ma parole d'honneur! il ne faisait pas plus attention à moi qu'à rien du tout; quand en passant devant sa figure!.... pauvre cher homme, il avait deux grosses larmes qui lui coulaient des yeux, et qui lui roulaient sur les mains. — Pardon, que je lui dis; je vous demande pardon. — Elle est morte! me répondit-il. — En effet, un vaisseau s'était brisé dans sa poitrine, et le sang l'avait étouffée pendant la nuit.

Je mis deux jours pour aller à Londres : c'est bien long deux jours, quand on est tout seul avec un farceur qui chante tout le long de la route, et qu'on a une pensée triste. Je voyais toujours cette pauvre jeune fille sur le pont du bâtiment, et le gros Anglais sur sa borne. Enfin, n'en parlons plus.

Si bien que j'arrivai enfin. Ah! je demande si on connaît mon adresse; on m'indique la maison. A la porte je demande si l'on connaît mon homme; on me dit que c'est ici. J'entre avec mes bêtes; toute la maison était autour de la carriole. Un monsieur se met à la fenêtre, et demande en anglais ce qu'il y a. Je reconnais mon voyageur : C'est Gabriel Payot de Chamouny, que je lui dis... et je vous amène vos chamois. — Ah! — Vous savez que vous m'avez dit... — Oui, oui. — Il m'avait reconnu. C'est comme vous. — Ah! voilà un brave milord. — C'était une joie dans la maison!... On conduisit les chamois dans une chambre superbe. — Bon! je dis; si on les loge comme ça, où me mettra-t-on, moi? dans un palais? — Je ne m'étais pas trompé : un grand laquais me dit de le suivre;

je montai deux étages. On m'ouvrit un appartement où il y avait des tapis partout, des rideaux de soie, des chaises de velours, un luxe, quoi! Ma foi, je ne fis ni une ni deux : je laissai mes souliers à la porte, et j'entrai comme chez moi. Cinq minutes après, le domestique m'apporta des pantoufles, et me demanda si j'aimais mieux déjeuner avec milord ou être servi dans ma chambre. Je répondis que c'était comme milord voudrait. Alors il me demanda si j'avais l'habitude de me faire la barbe moi-même; je lui répondis qu'à Chamouny le maître d'école venait me raser dans ses momens perdus, mais que depuis que j'étais en route, j'étais obligé de me faire la chose moi-même. — Oui, cela se voit, qu'il me dit. Effectivement, j'avais deux ou trois balafres, parce que j'ai la main lourde, moi; l'habitude de m'appuyer sur le bâton ferré, voyez-vous... — On vous enverra le valet de chambre de milord. — Envoyez. — Cinq minutes après, il entra un monsieur en habit bleu, en culotte blanche, et en bas de soie. Devinez qui c'était.

— Le valet de chambre.

— Tiens!... Eh bien! moi, je le pris pour le maire! Je me levai, et je lui fis un salut.... Il dit qu'il venait pour me faire la barbe; je ne voulais pas le croire : il tira des rasoirs, une savonnette, enfin tout ce qu'il fallait. Il m'avança un fauteuil : je me fis beaucoup prier pour m'asseoir; je voulais lui montrer que je savais vivre. Je lui disais : Non, non, je resterai tout droit, merci. Mais il me répondit que cela le gênerait : je m'assis. Il me frotta le menton avec du savon qui sentait le musc, et puis alors il me passa sur la figure un rasoir : ce n'était pas un rasoir, c'était un velours. Puis il me dit : — C'est fait. — Je ne l'avais pas senti.

— Maintenant, monsieur veut-il que je l'habille?

— Merci, j'ai l'habitude de m'habiller tout seul.

— Monsieur veut-il du linge?

— Oh! j'ai mon affaire dans mon paquet. Est-ce que vous croyez que je suis venu ici comme un sans-culotte? Faites-moi monter le porte-manteau; il est garni, allez!

— Et quand monsieur sera-t-il prêt?

— Dans dix minutes.

— C'est que milord attend monsieur pour déjeuner.

— S'il est pressé, dites-lui de commencer toujours, je le rattraperai.

— Milord attendra monsieur.

— Alors dépêchons-nous.

Je fis une toilette soignée, ce que j'avais de mieux enfin. Milord était dans la salle à manger avec sa femme et deux jolis petits enfants. Il me présenta à elle, et lui adressa quelques mots en anglais. — Excusez, me dit-il; mais milady ne parle pas français. (Un drôle de nom de baptême, n'est-ce pas, milady?) — Il n'y a pas de mal, que je lui dis, on n'est pas déshonoré pour cela. Madame milady me fit signe de m'asseoir près d'elle. Milord me versa à boire. Je saluai la société, et je portai le verre à ma bouche. Voilà du crâne vin! que je dis à milord.

— Oui, il n'est pas trop mauvais.

— Et ce farceur de chapeau ciré, qui me disait que le vin coûtait douze francs la bouteille en Angleterre.

— Oui, le vin de Bordeaux ordinaire; mais celui-là est du Château-Margot!

— Comment, meilleur il est, moins cher il coûte, dans ce pays-ci! Fameux pays?

— Vous ne m'avez pas compris. Je dis que celui-là coûte, je crois, un louis.

Je pris la bouteille pour y verser ce qui restait dans mon verre.

— Que faites-vous? dit milord en m'arrêtant le bras.

— Je ne bois pas de vin à un louis, moi! c'est offenser Dieu. Gardez-le pour quand le roi viendra dîner chez vous, c'est bien.

— Est-ce que vous ne le trouvez pas bon?

— Je serais difficile!

— Eh bien! alors, ne vous en faites pas faute, mon brave, et je vous en donnerai une vingtaine de bouteilles pour faire la route.

Tant qu'il n'y eut qu'à boire du vin de Bordeaux et à manger des beefstakes, ça alla bien; mais à la fin du déjeuner, voilà un grand escogriffe qui apporte un plateau avec des tasses, une cafetière d'argent et une fontaine de bronze dans laquelle il y avait de l'eau et du feu. On met tout cela devant la maîtresse de la maison; elle verse plein sa main de vulnéraire dans la cafetière, elle ouvre le robinet, l'eau coule dessus; au bout de cinq minutes, on verse l'infusion dans les tasses. Milord en prend une, madame Milady une autre; on m'en passe une troisième; je dis: Non, merci; je ne me suis pas donné de coups à la tête; je ne crains pas de dépôt, buvez

vosre médecine, moi je m'en prive. — Ce n'est pas pour les coups à la tête, dit milord; c'est pour la digestion de l'estomac. — Je n'ose pas refuser deux fois, je prends la tasse, j'avale trois gorgées sans goûter; à la quatrième impossible: c'était mauvais!... Je repose la tasse. — Eh bien? dit milord. — Peuh! heu! — C'est de l'excellent thé qui vient directement de la Chine. — Est-ce bien loin la Chine? que je lui dis. — Mais à cinq mille lieues de Londres à peu près. — Eh bien! ce n'est pas moi qui en irai chercher là, s'il en manque ici. — Madame Milady lui souffle deux mots en anglais; alors milord se retourne de mon côté et me dit : Est-ce que vous n'avez pas mis de sucre dans votre tasse? — Non, je répons, je ne savais pas, moi! — Mais cela doit être exécrable. — Le fait est que ça n'est pas bon, avec ça que vous ne m'avez pas dit de prendre garde, je me suis brûlé la langue : voyez. — Pauvre homme! — Et puis ce n'est pas le tout... Oh! là là, il me semble que le mal de mer me reprend, c'est l'eau chaude; voyez-vous, je ne peux pas sentir l'eau chaude, moi; la froide me fait déjà mal. — Qu'est-ce que vous voulez prendre, Payot? Il faudrait prendre quelque chose. — Voulez-vous me permettre de me traiter moi-même? — Sans doute. — Eh bien! faites-moi donner un verre d'eau-de-vie, de la vieille.

— Au fait, je me rappelle, dis-je à Payot, enchanté de trouver une occasion d'interrompre son récit, qui commençait à traîner en longueur, que vous ne détestez pas le cognac. — Joseph!...

— Mon domestique entra.

— Apportez la cave.

— Oh! il n'y a pas besoin de toute la cave, une bouteille suffira.

— Soyez tranquille. Ainsi donc vous avez été très bien reçu à Londres. — Combien de jours y êtes-vous resté?

— Trois jours. — Le premier, milord me conduisit à la campagne. Nous avons lâché les chamois dans le parc devant la femme et les enfans, c'a été une fête. — Le second nous avons été au spectacle; tout ça dans la voiture de milord. — Le troisième il m'a conduit chez un marchand d'habits, où il y en avait plus de cent cinquante tout faits, et il me dit : Choisissez-en un — complet, — complet. Alors je ne me suis pas embêté, vous comprenez; j'ai pris un velours qui se tenait tout seul, je l'essayai, il m'allait comme un gant; d'ailleurs c'est celui-là, voyez. — Payot se leva et fit deux tours sur lui-même. —

Maintenant, me dit milord, il faut quelque chose dans les poches pour les empêcher de ballotter, voilà cent guinées.

— Qu'est-ce que ça fait, cent guinées?

— Deux mille sept cent francs, à peu près.

— Mais vous ne me devez que deux mille francs.

— Pour les chamois, c'est vrai; les 700 francs seront pour le voyage.

— Enfin, que je lui dis, je ne sais pas comment vous remercier, moi.

— Ça n'en vaut pas la peine. Maintenant, tant que vous voudrez rester, vous me ferez plaisir.

— Merci, mais voyez-vous, faut que je retourne au pays, ma fille est accouchée, et on m'attend pour le baptême; oh! sans ça je resterais ici, j'y suis bien.

— Alors je vous ferai reconduire demain à Brighton; le paquebot part après-demain pour le Havre, j'y ferai retenir votre place.

— Tenez, milord, j'aimerais mieux m'en aller par un autre chemin, et payer la voiture.

— Cela ne se peut pas, mon ami: l'Angleterre est une île comme le jardin où nous avons été, vous savez; seulement au lieu de glace, c'est de l'eau qu'il y a tout autour.

— Enfin, puisque c'est comme ça, et que nous n'y pouvons rien faire, il ne faut pas nous désoler, je partirai demain.

Le lendemain, au moment de monter en voiture, madame Milady me donna une petite boîte. — C'est un cadeau pour votre fille, me dit milord. — Oh! madame Milady, que je lui dis, vous êtes trop bonne.

— Vous pouvez appeler ma femme Milady tout court.

— Oh! jamais.

— Je vous le permets.

— Il n'y a pas eu moyen de refuser, je lui ai dit: Adieu, Milady, comme j'aurais dit: Adieu, Charlotte; et me voilà.

— Soyez le bien-venu, Payot; vous dînez avec moi, n'est-ce pas?

— Merci, vous êtes trop bon.

— C'est bien, à quelle heure dînez-vous ordinairement?

— Mais, je mange la soupe à midi.

— Cela me va parfaitement, c'est l'heure où je déjeune. C'est dit, je vous attends.

— Mais, dit Payot, retournant son chapeau entre ses doigts, c'est que moi je suis ici, voyez-vous, comme vous étiez à Chamouny, et je ne me reconnais pas plus dans vos rues que vous dans nos glaciers, de sorte que j'ai pris un guide, un pays, un bon enfant, et lui ai dit de venir dîner avec moi pour la peine.

— Eh bien! amenez-le.

— Ça ne vous dérangera pas?

— Pas le moins du monde. Nous serons trois au lieu de deux; voilà tout. Nous parlerons du Mont-Blanc.

— C'est dit.

— A propos du Mont-Blanc! vous avez pour moi une lettre de Balmat?

— Oh! c'est vrai.

— Que fait-il?

— Eh bien! il cherche toujours sa mine d'or.

— Il est fou.

— Que voulez-vous? c'est son idée. Il serait riche sans ça; il a gagné de l'argent gros comme lui. Mais tout ça s'en va, voyez-vous, dans les fourneaux. Ah! il vous en parle dans sa lettre, j'en suis sûr.

— C'est bien, je vais la lire. — A midi.

— A midi.

Payot sortit. J'appelai Joseph, et lui ordonnai d'aller commander à déjeuner pour trois personnes au Rocher de Cancale. Puis je cachetai la lettre de Balmat. La voici dans toute sa simplicité.

« Par l'occasion de Gabriel Payot, qui va à Londres et qui passe par Paris, je vous dirai que deux messieurs, avocats à Chambéry, ont voulu faire l'ascension du Mont-Blanc, le 18 août dernier, mais qu'ils n'ont pu réussir, à cause du mauvais temps, vu que ces messieurs m'avaient bien fait visite avant de partir, mais qu'ils n'avaient pas pris mon conseil pour la sûreté du ciel. Alors ils ont été pris par un brouillard neigeux et ensuite par une bourrasque de grêle épouvantable, de sorte qu'ils n'ont pu monter que jusqu'au pré du Petit-Mulet; mais là ils ont été renversés sur la neige à cause du gros vent, et forcés de redescendre, bien mal contents de n'avoir pas monté à la cime. Ce n'est pas ma faute, car, en passant devant ma maison, je leur avais prédit qu'ils auraient le brouillard. Mais les

guides leur ont dit que j'étais un vieux radoteur. C'est eux qui sont trop jeunes. Ils sont avides de gagner de l'argent, et voilà tout; ils ne connaissent pas assez le temps pour faire de pareilles courses. Aujourd'hui un jeune Anglais m'a fait une visite chez moi, et m'a dit que l'année prochaine il avait le projet de gravir le Mont-Blanc. J'aimerais pourtant bien à entendre que des Français y aient monté aussi, vu que les Anglais sont toujours les vainqueurs et bavardent les Français.

« Je vous remercie infiniment de votre bon souvenir et de m'avoir fait parvenir votre premier volume des *Impressions de Voyage*. Un Parisien m'a dit que vous allez mettre le second volume à l'impression. S'il ne coûtait pas trop cher, j'aimerais bien l'avoir, ainsi que les deux volumes de la *Minéralogie* de Beudant, attendu qu'à force de chercher, je crois que j'ai trouvé un filon de mine d'or.

« En attendant de vos nouvelles, je vous salue bien et suis votre dévoué serviteur.

« JACQUES BALMAT, dit Mont-Blanc. »

« P. S. Je vous écris à la hâte, et ne sais trop si vous pourrez déchiffrer la lettre, l'écriture n'étant pas mon fort, attendu que je n'ai pris que dix-sept leçons, à un sou la leçon, et que mon père m'a interrompu à la dix-huitième, en me disant que c'était trop cher. »

Je sortis pour aller chercher le deuxième volume des *Impressions de Voyage* et la *Minéralogie* de Beudant, admirant la force de volonté de cet homme. A vingt-cinq ans, une lettre de Saussure lui avait donné l'idée de gravir le Mont-Blanc, et après cinq ou six tentatives infructueuses, dans lesquelles il avait risqué sa vie contre une mort inconnue et sans gloire, puisqu'il n'avait confié son secret à personne, il était parvenu à la cime de la montagne la plus élevée de l'Europe. Plus tard, en se penchant pour boire l'eau glacée qui s'échappe des bouches de l'Aveyron, il avait remarqué des parcelles d'or dans le sable de la rive. Dès ce moment, il avait pensé à chercher la mine d'où l'eau détachait ces parcelles, et voilà qu'il l'avait trouvée peut-être, après avoir employé trente ans à cette recherche. Qu'aurait donc fait cet homme au milieu de nos villes, s'il y avait reçu une éducation en harmonie avec cette force de caractère ?



Midi sonna. Payot fut exact.

— Vous venez seul? lui dis-je.

— Le camarade n'a pas osé monter.

— Et pourquoi cela?

— Eh! parce qu'il dit qu'il n'est qu'un pauvre diable, et qu'il croit que vous ne voudriez pas dîner avec lui.

— Il est fou, allons le chercher. Au bas de l'escalier je rencontrerai François. — Et le déménagement? lui dis-je.

— C'est fini, monsieur.

— C'est bien, alors montez, Joseph vous paiera.

— Oh! ce n'est pas pressé.

— Montez toujours. — François obéit. — Eh bien! dis-je à Payot, où est votre homme?

— Et mais, c'est lui.

— Qui, lui?

— François.

— François? il est de Chamouny, François?

— Né natif.

— Attendons-le alors. — Cinq minutes après il redescendit. J'allai à lui. — M. François, lui dis-je, j'espère que vous ne refuserez pas de dîner avec moi et Payot, quand je vous inviterai moi-même.

— Comment, monsieur, vous voulez?

— Je vous en prie.

— Oh! monsieur sait bien que je n'ai rien à lui refuser.

— Alors partons, mon cher Payot; je n'ai pas une voiture comme milord, mais nous allons trouver un fiacre à la porte; je n'ai pas de bordeaux chez moi, mais je sais où on en trouve, et de très bon, soyez tranquille; quant au thé.....

— Merci, si ça vous est égal, j'aime mieux autre chose.

— Eh bien! nous le remplacerons par le café.

— A la bonne heure, voila une boisson de chrétien; mais l'autre, je ne m'en dédis pas, c'est une drogue.

Je tins parole à Payot : je lui fis boire le meilleur vin de Borel, et prendre le meilleur café de Lamblin; puis, quand je le vis dans cette heureuse et douce disposition d'esprit qui suit un bon déjeuner, je lui proposai de le reconduire en un quart d'heure à Chamouny.

— Monsieur plaisante.

— Pas le moins du monde. Dans un quart d'heure, si vous le voulez, nous serons à la porte de l'auberge.

— Chez Jean Terraz ?

— Et nous verrons le Mont-Blanc comme je vous vois.

— Dame! ça se peut, dit Payot, je crois tout maintenant, j'en ai tant éprouvé de diverses.

— C'est décidé ?

— Ma foi, oui.

— Allons.

Nous remontâmes en fiacre. Le cocher s'arrêta à la porte du Diorama. Nous entrâmes.

— Où sommes-nous ? dit Payot.

— A la douane de la frontière, et je vais payer 2 fr. 50 pour chacun de nous. — Je lui remis sa carte d'entrée. — Voici votre feuille de route. — Nous fûmes bientôt dans une obscurité complète. — Vous reconnaissez-vous, Payot ?

— Non, ma foi.

— Nous sommes aux Échelles.

— A la grotte ?

— Vous voyez bien qu'il ne fait pas clair.

— Alors nous approchons, dit Payot.

— Oh! mon Dieu, dans cinq minutes, et même plus tôt, tenez.

En effet, nous arrivions au moment même où la Forêt Noire disparaissait pour faire place à la vue du Mont-Blanc. Dans le coin du tableau qui commençait à paraître, on distinguait de la neige et des sapins. Je plaçai Payot de manière à ce que sa vue pût plonger dans l'ouverture à mesure qu'elle s'agrandissait. Il regarda un instant les yeux fixes, sans souffle, étendant les bras selon que le tableau magique se déroulait; enfin il jeta un cri, et voulut s'élan- cer. Je le retins.

— Oh! s'écria-t-il, laissez-moi aller, laissez-moi aller. Voilà le Mont-Blanc; voilà le glacier de Taconnay; voilà le village de la côte; Chamouny est derrière nous!... — Il se retourna. — Laissez-moi aller embrasser ma femme et ma fille, je vous en prie, je reviendrai vous retrouver tout de suite.

Tous les spectateurs s'étaient retournés de notre côté, et je commençais à être assez embarrassé de ma contenance..... Je pensai qu'il était temps de finir cette comédie, et comme Payot insistait

toujours, je lui dis que ce qu'il voyait n'était pas la nature, mais un tableau. Il tomba sur un banc.

— Oh! que vous m'avez fait de mal! me dit-il, et il se mit à pleurer.

Les spectateurs nous entouraient.—Quelest cet homme, et qu'at-il? me demanda-t-on.

— Cet homme, c'est un guide de Chamouny; il a cru revoir son pays, et il pleure. Voilà tout.

— Je vous demande pardon, dit Payot en se relevant; mais cela a été plus fort que moi. Il tourna de nouveau les yeux vers le tableau. — Oh! que voilà bien ma vallée! dit-il; et il croisa les bras et regarda en silence, abimé dans une contemplation muette et avide, cette toïe qui lui rappelait tous les souvenirs de la jeunesse, tous les bonheurs de la famille, toutes les émotions de la patrie.

Je profitai de sa distraction, pour sortir. J'avais peur qu'on ne me prit pour un compère.

Le lendemain, à sept heures du matin, Payot était chez moi, rue Bleu.

— Pourquoi donc vous êtes-vous en allé? me dit-il.

— Je croyais vous faire plaisir, et je vous avais fait peine; j'étais désolé.

— Oh! peine, au contraire; c'est toujours bon de revoir son pays, même en peinture. Vous autres Parisiens, vous n'avez pas de pays, vous avez une rue, et ce n'est pas votre faute si vous ne savez pas cela; il faut être né dans un village, voyez-vous, pour comprendre ce que c'est. A Chamouny, il n'y a pas une maison que je ne voie de loin comme de près; dans cette maison, pas un homme qui me soit étranger, et dans le cimetière, pas une tombe que je ne connaisse. Je n'ai qu'à fermer les yeux et je revois tout, tandis qu'à Paris, la vie de dix hommes, mise à la suite l'une de l'autre, ne suffirait pas même à apprendre le nom des rues.

— Oui, c'est vrai, vous avez raison, mon ami; mais qu'êtes-vous devenu après mon départ?

— Eh bien! il y avait là un monsieur qui avait été à Chamouny, et même au Jardin, où vous n'avez pas voulu aller, vous. Alors il m'a fallu expliquer la chose à tout le monde, comment on avait

besoin de trois jours pour faire l'ascension, que la première nuit on couchait au sommet de la côte; enfin tout.

— Et alors ils ont été contents.

— Il paraît que oui, car ils se sont réunis, et m'ont donné 50 fr. pour boire à leur santé.

— Ah ça! Payot, mais si vous restiez seulement deux ans en France et en Angleterre, vous retourneriez à Chamouny millionnaire.

— Il y paraît; mais, dans tous les cas, je ne prendrai pas le temps de le devenir; je viens vous dire adieu, je pars.

— Aujourd'hui?

— A l'instant. Oh! voyez-vous, vous m'avez montré le pays, faut que j'y retourne.— Je tendis la main à Payot.

— Est-ce que vous ne direz pas un petit bonjour à Dur-au-Trot? il est en bas avec sa carriole.

— Si fait, et avec grand empressement. Il m'a laissé des souvenirs que je n'oublierai pas.

— Eh bien! allons donc.

— Et la goutte?

— C'est juste.

Je passai un pantalon à pied et ma robe de chambre, et je reconduisis Payot. Dur-au-Trot l'attendait effectivement à la porte. Je le reconnus parfaitement.

Payot me demanda la permission de m'embrasser. Je serrai son brave cœur contre le mien. Il essuya deux larmes, sauta dans sa carriole, fouetta son mulet, et partit.

Il n'avait pas fait dix pas qu'il arrêta sa bête, se retourna, et, voyant que je le suivais des yeux :

— Vous pouvez dire, si vous revenez à Chamouny, que vous serez le bien-venu, me dit-il. — Allons, en route.

Cinq minutes après il tourna le coin du faubourg Poissonnière et disparut. Je remontai.

— Eh bien! dis-je à Joseph, savez-vous pourquoi on écrit la rue Bleu sans *e*?

— Personne n'a pu me le dire. Mais si monsieur veut s'adresser au fils de M. Bleu, qui a fait bâtir la rue, il demeure à quatre maisons d'ici.

— Merci, je sais ce que je voulais savoir.

J'avais gagné un pari sur le premier philologue de France, qui avait pris un nom propre pour une épithète.

Il y a quelques jours qu'en décachetant les milliers de lettres qui m'avaient été adressées par ceux qui s'obstinaient à me croire fort confortablement à Montmorency, tandis que je mourais à peu près de faim à Syracuse, j'en vis une portant le timbre de Sallanche. Je reconnus l'écriture de Balmat, et je l'ouvris.—Voici ce qu'elle contenait :

« Je profite de l'occasion d'un monsieur docteur de Paris, qui vous connaît parfaitement, pour vous écrire cette lettre, et pour vous remercier de votre volume d'*Impressions de Voyages* et de la *Minéralogie* de Beudant, que vous m'avez envoyés par Gabriel Payot. Ce dernier ouvrage me sera bien utile, vu que j'ai trouvé, comme je le disais, un filon d'or qui doit me conduire à une mine; et, comme le temps est beau, je pars demain à sa recherche.

« J'ai l'honneur de vous saluer, avec mille remerciemens,

« JACQUES BALMAT, dit MONT-BLANC. »

« P. S. A propos, j'oubliais de vous dire qu'en arrivant à Chamouny, Gabriel Payot avait fait une chute et s'était tué. »

La lettre me tomba des mains. Voilà donc pourquoi il était si pressé de retourner au pays cet homme ! Je poussai du pied la corbeille où était toute ma correspondance, et je dis à un ami qui était là de continuer pour moi. Au bout de cinq minutes, il me donna une seconde lettre; elle était, comme la première, au timbre de Sallanche; je l'ouvris, et je lus :

« MONSIEUR,

« Je vous dirai avec bien du chagrin que c'est moi qui ai reçu la lettre que vous aviez écrite à mon père, attendu que le digne homme n'était plus de ce monde quand elle est arrivée à Chamouny. Comme je sais l'intérêt que vous lui portiez, je vous adresse tous les détails que nous avons pu recueillir.

« Le 14 septembre de l'année dernière, et le lendemain du jour où

il vous avait écrit, il est parti avec un homme du pays, pour aller faire une course aux environs de Chamouny, à la recherche d'une mine d'or, dans un endroit où il y a de grands précipices. Mon cher père était si passionné, comme vous le savez, pour les mines, que malgré les défenses réitérées que nous lui avons faites, il a voulu partir. Mon père et son compagnon sont allés jusqu'au bord du précipice; mais là, comme le chemin était étroit et glissant, ce dernier n'a pas voulu aller plus loin. Mon père, qui, vous le savez bien, était un intrépide, quoiqu'il eût soixante-dix-huit ans, a continué son chemin, malgré les cris de son compagnon, qui a fait tout ce qu'il a pu pour l'arrêter : mon père n'a voulu entendre à rien. Alors l'autre est revenu chez lui, sans oser me faire connaître que mon père était resté dans la montagne. Au premier moment où je sus son arrivée, j'allai chez lui. Il y avait déjà trois jours qu'il était revenu. Pressé par mes questions, il me dit qu'il n'avait pas bonne idée de mon père. Sur ce mot, je courus chez moi prendre un bâton ferré, et je revins lui dire de me conduire où il l'avait quitté. Il me mena jusqu'au sentier où ils s'étaient séparés, et je pris la route qu'avait prise mon père; mais pendant deux jours et deux nuits, je l'ai cherché et appelé en vain, et je n'ai aucune trace de lui, ni vivant, ni mort. Sans doute il aura été entraîné par une avalanche, ou précipité dans un glacier.... »

Je laissai tomber la seconde lettre auprès de la première, et je fis brûler les autres sans les décacheter.

ALEX. DUMAS.

---

# MOUVEMENT

DE

# LA PRESSE FRANÇAISE

EN 1835.

---

La presse n'est plus, comme à son origine, un instrument réservé aux hommes qui ont conquis, par des études sérieuses, le droit d'interpeller le public. Activée par les merveilles de la mécanique, par la toute-puissance de la vapeur, elle fonctionne indistinctement pour tout le monde. L'état, le sacerdoce, la législature, l'administration, les écoles, les théâtres, les salons, tout ce qui remue l'opinion, tout ce qui modifie les sentimens et les mœurs, résume ses enseignemens, et les propage par des publications.

Considérer l'œuvre de la presse dans son ensemble, classer les quelques cent millions de feuilles qu'elle envoie chaque année à l'adresse du public, c'est ouvrir une série de problèmes; car les chiffres ont une éloquence qui leur est propre. Le peu qu'ils disent éveille la pensée, et il est rare qu'ils ne répondent pas d'eux-mêmes aux questions qu'ils ont soulevées.

Le tableau que nous allons essayer de tracer est à l'abri des préventions, assez souvent fondées, qui menacent les statistiques. Ses résultats ne sauraient être contestés; ils ressortent de pièces officielles. Le *Journal de la Librairie*, dirigé par M. Beuchot, avec un zèle qui ne s'est pas démenti depuis un quart de siècle, enregistre jusqu'aux plus minces publications, obligées, sous des peines sévères, au dépôt légal.

En disant que l'inventaire de 1835, dressé par ce savant bibliographe, atteint le numéro 6,700, on ne donnerait pas une idée exacte de la production, puisqu'il note jusqu'aux prospectus, et qu'un livre est annoncé autant de fois qu'il contient de livraisons. Le nombre réel des ouvrages, réduit à 4,656, ne serait pas beaucoup plus significatif. A côté d'un recueil en vingt volumes, figure quelquefois un cahier de dix pages. Nous avons cru devoir appuyer nos calculs sur une base plus certaine : le nombre des feuilles typographiques. (La feuille typographique fait 46 pages in-8°.) Le total obtenu par des myriades d'additions est de 82,298. Ce nombre s'est doublé depuis 1817, c'est-à-dire en dix-huit ans. La multiplication de ces feuilles-modèles par l'impression, divulguée autrefois, reste aujourd'hui le secret de l'éditeur. M. Daru, qui, pour éclairer les discussions législatives, a entrepris des recherches sur le mouvement des presses françaises de 1811 à 1825, a pris pour moyenne du tirage un chiffre qui approche de 1800. Nous ne savons si une variation s'est fait sentir depuis cette époque; mais après avoir interrogé, autant que possible, l'expérience des libraires, nous nous sommes crus autorisés à réduire ce nombre à 1500. On notera que les publications dites à *bon marché*, les livres de piété, d'éducation, d'utilité générale, les ouvrages anciens et éprouvés sont reproduits à des nombres souvent plus élevés, et que le contraire arrive pour les grandes collections, les traités de haute science, et surtout pour la masse des ouvrages d'*imagination*. Ainsi, cent vingt-cinq millions de feuilles imprimées, voilà l'œuvre de la librairie française en 1835. Reste à évaluer ce que les presses quotidiennes et périodiques lancent par année dans l'océan de la circulation.

Après le classement du catalogue, qui est lui-même un énorme volume, on s'étonne du peu de place qu'occupent, relativement à l'ensemble, les ouvrages dont la naissance est signalée par des affiches gigantesques et bigarrées, par des annonces en lettres barbares, par les *réclames* qui promettent le feuilleton, par le feuilleton qui promet le succès. L'art d'amorcer le public, que l'industrie anglaise a créé, et dont la recette a été importée chez nous entre un roman de Walter Scott et un poème de Byron, est encore lettre close pour la plupart des éditeurs. Les livres spéciaux, c'est-à-dire les deux tiers de ceux qui paraissent, sont composés et débités sans fanfares. C'est qu'ils s'adressent à une clientèle connue, dont ils savent les besoins, dont ils professent les idées, dont ils parlent la langue. Ce principe répété mille fois : la littérature est l'expression de la société, n'est qu'un axiome sans valeur, comme tous ceux dont les termes ne sont pas définis. Quels mots plus vagues, plus capricieusement employés que ceux-ci : société, littérature !

Pour l'observateur attentif, toute population se subdivise en une mul-



titude de sociétés. Chacune possède une somme d'idées et un jargon qui est la monnaie, le moyen d'échange du fonds commun. Ordinairement, cette expression n'a rien de littéraire. Si les bibliographes se demandaient à quelle région sociale un ouvrage s'adresse, au lieu de s'en rapporter aux promesses du titre, ils éviteraient des bévues et des injustices. Une chronologie des papes, à l'usage des séminaires; des mémoires, fabriqués de façon à piquer la curiosité des gens du monde, ne doivent pas prendre rang parmi les travaux historiques. La section illustrée par les noms de nos savans ne saurait s'ouvrir pour ces petits livrets, ces compilations mal digérées, qui popularisent la science.

La statistique des travaux imprimés conduisait donc à faire celle des lecteurs. Nous avons conservé pour les cadres principaux l'ordre encyclopédique adopté généralement; mais pour les subdivisions, nous avons considéré la destination des livres et la nature de leur public. Ce procédé permet d'apprécier l'état intellectuel et moral des différentes classes, en indiquant ce que la publicité fait pour chacune d'elles.

#### SCIENCES MÉTAPHYSIQUES.

1. *Théologie.* — 708 ouvrages, appartenant à cette section, ne donnent pas moins de 14,365 feuilles-modèles, qui, multipliées elles-mêmes par le tirage, ont dû fournir environ 39,000 rames, ou 19,500,000 feuilles imprimées.

Si l'on jugeait d'une doctrine par la masse d'ouvrages qu'elle inspire et répand, la plus féconde, la plus robuste serait encore celle qui s'appuie sur les traditions du catholicisme. A dater des premières années de la restauration, la théologie a mis en circulation un nombre de livres considérable. La révolution de juillet ne lui a rien fait perdre de son activité: quelquefois même elle a prêté à son expression la gravité qui lui manquait.

Cependant on aurait tort de conclure que cette fécondité a pour cause unique le réveil des sentimens religieux. Il faut tenir compte de l'habileté des spéculateurs qui travaillent pour le clergé et les dévots. Les établissemens qui ont envahi cette spécialité, assez importans pour ne pas reculer devant des entreprises colossales, ont combiné leur fabrication de manière à séduire par la modicité très réelle de leurs prix: leurs correspondances sont si étendues, si bien secondées par le prosélytisme du clergé, qu'une publication nouvelle ne demeure jamais inconnue à ceux qu'elle peut intéresser. Un livre prôné et même colporté par un prêtre se répand aisément dans le fond d'une province, tandis qu'une création de haute valeur en est parfois repoussée par les préventions ou l'ignorance d'un libraire.

Au contraire de ce public capricieux qui demande toujours du nouveau, et repousse si souvent ce qu'on lui offre pour tel, le public chrétien a horreur des nouveautés. Dans le produit d'une année, les travaux récents figurent à peine pour un centième, encore n'annoncent-ils pas grands frais d'intelligence. La masse consiste en réimpressions d'ouvrages dont l'orthodoxie est constatée d'ancienne date. Les deux tiers environ sont à l'usage du clergé : on y remarque la théologie proprement dite, qui a conservé l'argumentation scolastique et le latin barbare du moyen-âge; les livres pour l'exercice journalier du sacerdoce, tels que les liturgies, les sermons dont les prêtres chargent leur mémoire pour les répéter au besoin; les traités historiques ou moraux, qui leur fournissent les éléments de la controverse familière, et de la direction des consciences.

Il faut que l'émulation des esprits soit bien subtile pour s'être communiquée à la milice cléricale. Son prosélytisme, il est vrai, paraît stérile par lui-même : il ne se manifeste jusqu'ici que par la réédification des monumens gigantesques élevés dans les siècles actifs du catholicisme. L'année 1835 marquera par la réimpression complète de Bossuet, de Fénelon, de Massillon, de Bourdaloue, de saint François de Sales, groupe majestueux et respecté. La collection choisie des Pères de l'Église, qui comptera les volumes par centaines, s'est enrichie de saint Éphrem le Syrien, et de saint Basile. Enfin, la concurrence se dispute saint Augustin, saint Bernard, saint Jean Chrysostôme (grec-latin), dont la réunion ne faisait pas moins de vingt-six volumes du plus grand format. Les belles éditions des frères Gaume méritent une mention à part. Elles reproduisent, avec quelques augmentations, celles des Bénédictins, admirables sous le rapport philologique, mais qu'on aurait pu compléter peut-être par des notes empruntées à des travaux historiques plus récents. A la juger par sa stérilité apparente, la critique sacrée, si richement cultivée en Angleterre et en Allemagne, reste indifférente, chez nous, aux recherches combinées des orientalistes et des archéologues. Elle s'en tient aux vieilles paraphrases latines, qui délaient les mots, pour en extraire le sens littéral ou mystique. En résumé, la théologie demeure à l'écart, retranchée dans son infailibilité. A peine connaît-elle de nom les savans modernes qui ont fortifié par leurs démonstrations les hypothèses sublimes de la Genèse, ou les philosophes qui font sortir de la morale évangélique leurs théories de régénération sociale.

Avec de telles études, quelle sera l'action du clergé sur les personnes pieuses qui s'abandonnent à lui? Quel langage tiendra-t-il aux déistes, aux matérialistes, aux indifférens, nations échappées à sa tutelle, et qu'il se promet naïvement de reconquérir? L'inexorable statistique va répondre.

Les livres destinés aux laïques, et propagés sous l'influence du clergé, tiennent une grande place dans le total de la théologie. On compte 513 pe-

tits ouvrages (5,070 feuilles). Après avoir retranché les livres d'église, cantiques et catéchismes, qui en forment environ le tiers, on ne trouvera plus que du mysticisme exalté, ou des alimens à de naïves superstitions. Un peuple serait bientôt régénéré, si des ouvrages vraiment bons et utiles se trouvaient répandus en aussi grand nombre que ceux des pères Boudon, Baudrand, Liguori, et de cent autres qui depuis un demi-siècle sont reproduits chaque année, et par milliers. Leur débit vraiment prodigieux s'explique néanmoins : ils agissent sur les dévotes, comme les romans sur les liseuses de boudoirs : c'est le fantastique du genre. Ils procurent aux natures débiles ou indolentes une surexcitation et les jouissances souvent physiques de l'extase. Les ames malades et affligées leur demandent une sorte d'engourdissement qu'elles appellent résignation. Maintenant, offrez un de ces livres à un esprit positif, qui peut-être écouterait le langage d'une morale ferme et active, il sera rebuté par un jargon bizarre, tortueux, illuminé seulement pour les adeptes. On le verra sourire à des titres comme ceux-ci : *le Palais de l'Amour divin : les Quatre portes de l'Enfer*. Il tremblera qu'un confesseur zélé ne mette entre les mains de son fils *le Conservateur des jeunes gens, ou Remèdes contre les tentations des honnêtes*. Enfin, il ne se défendra pas d'une colère dédaigneuse devant la liste de ces livrets dont nos campagnes sont encore inondées, qui célèbrent les visions, révélations, prophéties, miracles accomplis journellement, comme ceux de *sainte Philomène*, qui, après avoir remplacé le prince de Hohenlohe, est elle-même menacée dans sa vogue par la *Médaille immaculée*.

Même apathie, même impuissance dans les sectes séparées du catholicisme. Les protestans vivent d'héritage comme leurs adversaires : ils réimpriment l'éloquent Saurin. Le saint-simonisme, l'église française, l'illuminisme et autres entreprises de religion, n'ont donné signe de vie que par quelques brochures sans portée.

En déplorant la misère intellectuelle du corps ecclésiastique, il serait juste sans doute de faire des réserves en faveur de quelques hommes distingués par leurs lumières. Mais nous ne pouvons juger que sur pièces imprimées, sur les œuvres à jour. Pour évaluer la fortune d'une famille, on fait compte des richesses qu'elle met en circulation, et non de celles qui restent enfouies. Si d'ailleurs, comme l'indiquerait un livre de l'abbé Gaume (*du Catholicisme dans l'éducation*), il se trouve des prêtres forts d'études et puissans par la pensée, ce fait bien constaté serait la plus amère critique d'une hiérarchie combinée de façon à neutraliser les individus.

Comment donc expliquer un des phénomènes de l'époque : la réhabilitation du catholicisme? Depuis 1830, il s'est produit partout avec l'allure d'une doctrine militante, ferme, résolu, un peu fanfaron peut-être, mais

provoquant ses adversaires à armes égales, et acceptant la raison publique pour juge du combat. Il fait école parmi les artistes, et son mielieux parler devient le vernis poétique à la mode!

Peu de science, a dit Bacon, éloigne de Dieu : beaucoup de science y ramène. Des études philosophiques, poursuivies avec tant d'ardeur, il y a quelques années, il n'était sorti qu'une évidence négative. Les hommes consciencieux furent obligés de reconnaître l'insuffisance des méthodes usitées jusqu'alors, pour arriver *rationnellement* à la *certitude* absolue. L'analyse cartésienne appliquée par Bossuet aux discussions ecclésiastiques, l'induction synthétique, empruntée à Bacon par l'école écossaise, et par notre école normale, ne résistaient pas à cette impitoyable *critique* que Kant avait enseignée : il fallait conclure avec ce puissant logicien que la métaphysique était sans fondemens saisissables par la seule intelligence. Mais des esprits sérieux ne pouvaient pas renoncer complètement à la science des principes. Il y eut dès-lors scission entre ceux qui avaient cherché la vérité dans les mêmes voies. Les uns, admettant les nécessités de chaque système, produisirent une sorte de fatalisme dont la morale est louche et inactive : c'est l'*éclectisme* qui prévaut aujourd'hui dans nos écoles. Les autres, en petit nombre, en revinrent à la formule des anciens Pères de l'Église : ils proclamèrent Dieu intelligent comme principe, se réservant d'expliquer plus tard le principe par ses conséquences.

Si cette dernière doctrine était restée dans les nuages de l'abstraction, elle n'eût pas occupé le public un seul instant. Mais les hommes qu'elle avait pour interprètes, possédaient cette parole éclatante et forte qui pousse au loin la pensée et multiplie les échos. Leurs convictions, fécondées par la science, ne pouvaient pas s'emprisonner long-temps dans les théories. L'hypothèse d'un Dieu créant le monde dans un but, les conduisit logiquement à la recherche de ce but lui-même. C'était descendre dans le champ clos de la polémique journalière, où se débattent les intérêts positifs; c'était appeler en cause les peuples et ceux qui les régissent. Ainsi, *l'Essai sur l'indifférence*, posant comme base de la certitude philosophique l'approbation universelle, consacrait l'axiome : *vox populi, vox dei*, et annonçait *les Paroles d'un Croyant*, qui resteront comme le manifeste de la démocratie. D'un autre côté, M. Buchez proclamait que la révélation chrétienne s'est accomplie, moins pour le salut posthume de l'individu, selon la mesquine explication de nos prêtres, que pour le salut de l'humanité vivante, pour son amélioration progressive en ce monde. D'après lui, la pratique de l'église catholique, pendant plusieurs siècles, aurait tendu à la réalisation *temporelle*, politique, de cette loi puisée dans la morale de l'Évangile, *dévouement du plus fort au plus faible*. De cette formule il déduisait une science sociale qu'il a exposée dans plusieurs écrits, et surtout dans ces conversations intimes, dont il sait faire

des enseignemens, à la manière des anciens sages. On ferait une longue liste de tous ceux qui ont concouru à la même œuvre sans se concerter, peut-être même sans se rendre justice. Il y aurait de l'ingratitude cependant à ne pas nommer l'abbé Bautain. Rassemblant autour de sa chaire de philosophie un auditoire empressé, il apporta une précieuse clarté dans les détours obscurs de la métaphysique, rapprocha tous les systèmes pour les infirmer l'un par l'autre, avec une subtilité apprise en Allemagne, à l'école de Kant, et conclut rationnellement à la nécessité d'une foi révélée. Mais en revenant à la doctrine des anciens Pères, toute de foi et d'action, il paraît n'entrevoir que confusément les conséquences pratiques. Il démontre seulement, dans son dernier ouvrage (*Philosophie du christianisme*) que la méthode ecclésiastique est faussée aujourd'hui, que souvent même (j'emploie son énergique expression) notre clergé arrive à l'impiété par l'absurdité.

Les livres qui constatent la réaction religieuse, sont en assez grand nombre. Deux traductions rapprochent des noms célèbres à des titres bien différens, lord Brougham et Manzoni. Quelques ouvrages se rattachent évidemment aux croyances des légitimistes; mais légitimiste ou révolutionnaire, ce qu'on se promet, c'est une réorganisation de la société d'après le principe de l'unité, une sorte de théocratie. Jusqu'ici, il faut l'avouer, les réformateurs ont été assez discrets sur leurs moyens de transition et de réalisation. M. de La Mennais, par exemple, n'a pas encore révélé le mécanisme politique qui donnera la vie à ses idées. La préface des *Mélanges*, et celle qui précède les œuvres de La Boétie, sont à coup sûr d'éloquents déclamations, mais non des chartes définitives.

Ajoutons qu'une doctrine naissante, et qui est loin d'être suffisamment développée, se trouve déjà dans un juste milieu. D'un côté, c'est Voltaire qui ressuscite sans esprit pour exhaler dans deux ou trois mauvais livres, sa rancune contre le christianisme; de l'autre, c'est le clergé qui lance l'anathème. Acceptant la définition de Mirabeau, il ne veut être qu'un corps d'*officiers de morale*, travaillant pour les individus qui le requièrent, et sans plus d'importance sociale que les officiers de santé. Les réfutations pleuvent sur M. de La Mennais. Le supérieur de Saint-Sulpice, chef de l'enseignement ecclésiastique, le dénonce comme promoteur du *carbonarisme qui menace les sociétés modernes*. Un grave professeur en Sorbonne, l'abbé Guillon, résume en trois volumes les griefs de ses collègues, et publie *l'Histoire de la nouvelle hérésie du dix-neuvième siècle*. Ainsi le croyant est classé officiellement parmi les hérésiarques. A l'avenir, dans les séminaires, après avoir cité les *Borborites* qui se barbouillaient de boue pour défigurer la prétendue image de Dieu, les *Effrontés*, qui se donnaient le baptême en se raclant le front, et autres monomanes travaillés de lubies plus ou moins comiques, on arrivera aux *La Mennaisiens*,

damnables hérétiques, qui prétendent que tout n'est pas pour le mieux en 1835.

En résumé, la théologie, maltraitée dans les séminaires, en est sortie récemment, et court aujourd'hui par le monde. Pour tromper la police des critiques, assez indévots de leur nature, elle se présente avec l'allure dégagée des sciences mondaines, parée de la phrase nuancée jusqu'à la recherche, et coupée dans le dernier goût; et puis, elle a changé de nom. La vieille science des choses divines s'appelle aujourd'hui *spiritualisme* : les solutions des grands hommes législateurs du monde chrétien reparaissent sous ces titres que la mode a daigné adopter : loi humanitaire, doctrine sociale, théorie de l'avenir, vues providentielles, progrès !

Quelle sera la fortune de ces idées dans le monde actif? Il serait téméraire de le prédire; mais on ne saurait nier que leur influence s'est fait vivement sentir dans les sphères élevées de l'esprit, puisque les plus graves questions de la philosophie se débattent aujourd'hui sur le terrain des discussions théologiques.

**II. Philosophie générale.** — Cette classe ne compte pas plus de 75 ouvrages, en y comprenant même des brochures sans valeur, qui ne doivent qu'aux prétentions de leurs titres l'honneur de cotoyer des productions sérieuses. Ils fournissent 1464 feuilles-modèles. Rarement les éditeurs acceptent les chances d'un nombreux tirage, et selon toute probabilité, la moyenne de la reproduction n'a pas dépassé 1100.

On voit, par ces chiffres, que la philosophie est une des sections les moins productives. La raison en est simple : c'est qu'elle offre rarement matière à spéculation. Celui qui fait de la pédagogie, du roman, du vaudeville, fait son état. Mais dans le groupe des écrivains philosophes, chacun est désintéressé, depuis le vrai sage qui sort de sa retraite, pour livrer généreusement les vérités utiles, conquises par la méditation et l'expérience, jusqu'à l'improvisateur de systèmes, qui donne son mot dans toutes les crises, juge toutes les découvertes, se vénère lui-même comme une seconde providence et désespère de l'humanité, parce qu'elle n'achète pas les livres qu'il a fait imprimer à ses frais. Les premiers, hommes rares et rarement appréciés, trouvent dans les trésors de leur conscience le salaire divin de tout dévouement. Les seconds, pauvres dupes de leur vanité, sont des oisifs pour l'ordinaire, importants, ennuyeux, quoique bonnes gens au fond et bien intentionnés.

En général, le public a défiance des livres sérieux : l'abstraction pour lui est un abîme qu'il évite avec une frayeur souvent comique. La clientèle des philosophes se réduit à un petit nombre d'acheteurs, mais déterminés, infatigables. Ceux qui peuvent sonder sans vertige les profondeurs de l'infini, s'y égarent avec délices : les régions immatérielles deviennent

pour eux une seconde patrie, et ils prennent l'intérêt le plus vif aux phénomènes qui s'y produisent.

Les publications de cette année se partagent naturellement en deux groupes : spéculation et pratique. En tête du premier se trouvent les œuvres de Bacon et de Descartes, réimprimées avec d'utiles éclaircissements. C'est encore l'ame, ou si l'on veut, la méthode de ces deux grands hommes qui soutient quelques petits traités de logique, à l'usage des classes. Grâce à M. Tissot, les idéologues français possèdent une traduction complète du célèbre ouvrage de Kant, *Critique de la raison pure*, qui n'était connu chez nous que par des analyses et des fragmens. Ils seront enfin certains d'une chose au monde : c'est à savoir l'incertitude de nos connaissances. Quant au problème de l'origine des idées, il n'est pas absolument sorti du cercle où il s'agit depuis tant de siècles. M. Toussaint a repris la thèse de Condillac (*de la Pensée*, 1 vol.) et défendu le matérialisme avec une vaillance qui n'est pas toujours de bon goût. Mais en général, le spiritualisme a le dessus, et les livres de philosophie ne sont pas les seuls où se trouvent d'éclatantes professions de foi. On voit même des conversions si peu prévues, qu'on se demande s'il ne serait pas du dernier bon ton de croire en Dieu et d'avouer son ame.

M. le comte de Redern a conquis une place distinguée parmi les philosophes qui fondent la loi sociale sur la connaissance physiologique de l'individu. Dans ses *Considérations sur la nature de l'homme*, ouvrage dont le style et la méthode sont également lucides, il a puisé tous les faits aux sources de la psychologie, des sciences exactes et de l'histoire. C'est une lecture attachante, je dirai même agréable, et qui deviendra utile, si l'auteur livre les conclusions qu'il promet. Nous devons enfin des encouragemens aux éditeurs qui ont recueilli les leçons de M. Jouffroy. Dans les volumes déjà connus, le professeur cite devant lui les auteurs qui ont approfondi le *Droit naturel*; il les interroge sévèrement, et souvent en déduisant les conséquences pratiques d'une doctrine, il trouve le langage qui convient pour élever les esprits jusqu'à la plus digne des sciences, celle de la morale appliquée.

La philosophie sympathique, qui néglige les systèmes et tire sa force du sentiment, a fourni quelques opuscules dont trois, dirigés contre le suicide, rappellent une déplorable frénésie de l'époque. Pourquoi ne rangerait-on pas parmi les livres de morale celui qui retrace les malheurs d'un célèbre exilé ? Apprendre à souffrir, quel plus utile enseignement ! Six traductions des mémoires de Silvio Pellico n'ont pas fait oublier le premier traducteur, M. A. Delatour; et que dire de l'ouvrage lui-même ? Il est de ceux que chacun a lus et jugés avec son cœur, et auxquels on revient dans les mauvais jours, comme à l'un de ces rares amis qui savent consoler. Il me semble que si l'on était surpris par quelque

grand désastre, on emporterait le petit livre de Silvio, parmi ces objets précieux qu'on sauve avec soi, et par instinct!

L'éducation de l'enfance, question de première importance, mais qui devrait être épuisée par la multitude des ouvrages qu'elle a inspirés depuis des siècles, a, cette année encore, occupé dix auteurs. L'un d'eux, M. Julien, n'a-t-il pas fait la critique de toutes ces méthodes, en disant de la sienne : « Notre plan devient ainsi une sorte de mécanique, dont l'œil peut facilement observer les rouages et suivre les ressorts? »

Une science plus ambitieuse encore est celle qui entreprend l'éducation du genre humain. C'est la *science neuve* de Vico qui doit sa réputation chez nous au culte de M. Michelet. Étudier et comparer les civilisations, épier la croissance ou le dépérissement de chaque peuple, observer le choc et la fusion qui, de plusieurs, font un peuple nouveau, rapprocher les effets analogues pour conclure à une cause; en un mot, lire dans le passé la loi de l'avenir, c'est, il faut l'avouer, un magnifique programme. Il ne pouvait séduire que des imaginations assez riches pour être prodigieuses et aventureuses. Le succès de ces tentatives a presque toujours été légitimé par le rare savoir qu'elles exigent. N'est-il pas piquant, même pour les lecteurs les plus vulgaires, de voir les législateurs, les historiens, les voyageurs, les savans, les artistes, les observateurs de tous les âges, forcés de comparaître pour témoigner en faveur d'un système? L'attrait d'une érudition variée n'est pas le moindre mérite du *Traité de Législation* de M. Charles Comte, dont on vient de publier une seconde édition (4 vol. in-8°), véritablement améliorée.

Tant d'esprits se sont lancés depuis peu à la découverte d'un<sup>m</sup> mécanisme des sociétés, d'une philosophie de l'histoire, qu'il est urgent de montrer un écueil. Évidemment, l'individu ou l'être collectif, le peuple, s'il s'abandonne lui-même, s'il se laisse, pour ainsi dire, matérialiser par l'égoïsme, retombe nécessairement sous la loi qui régit la matière : l'appétit présent, la courte vue de l'instinct, le livrent impuissant à toutes les influences extérieures. Dans ce cas seulement, la cause veut l'effet. Qu'on observe des phénomènes qui se reproduisent souvent, qu'on signale des symptômes bons ou mauvais, rien de mieux; mais si l'on oublie d'inscrire à la première page que l'homme a été créé actif et libre, que sa volonté peut toujours lutter contre ce qui est mal, on s'est rendu l'apôtre d'un fatalisme grossier, dangereux : on a fait pis qu'un mauvais livre. Nous n'accusons pas les intentions; nous les croyons bonnes et respectables, autant que celles de l'auteur anonyme du *Pacte social* (3 vol. in-8°), qui s'engage dans sa préface « à procurer le bonheur général, sans froisser les intérêts particuliers. » Mais il suffit, pour arriver à des conclusions vicieuses, d'une erreur de méthode; et c'est ainsi qu'en appliquant celle qui a fécondé les sciences naturelles aux phénomènes de l'ordre moral, on a été conduit



à ne voir dans l'humanité qu'une substance, vivant en vertu d'on ne sait quelle force diffuse, et répartie inégalement entre les êtres, selon la perfection de leur organisme; de sorte que l'homme accomplirait une véritable végétation, florissante dans les âges favorables, *étiolée* dans les jours semblables aux nôtres, où *manquent l'air et le soleil*. Cette doctrine, très répandue aujourd'hui, est naïvement formulée dans un ouvrage récent de M. Quételet, secrétaire de l'académie royale de Bruxelles (*sur l'Homme et le développement de ses facultés, ou Essai de Physique sociale*, 2 vol. in-8°). Après un grand nombre d'observations et de tableaux statistiques, l'auteur se résume ainsi : « Les actions des simples individus ont leur nécessité..... D'une organisation sociale donnée, dérive, comme conséquence nécessaire, un certain nombre de vertus et de crimes. Cette nécessité se trouve dans le bien comme dans le mal, dans la production des bonnes choses, comme dans celle des mauvaises; dans la naissance des chefs-d'œuvre et des belles actions qui honorent un pays, comme dans l'apparition des fléaux qui le désolent. » On a rapproché, à l'appui de ce passage, plusieurs fragmens de M. Victor Cousin : il était difficile de jouer un plus méchant tour au directeur de notre école normale.

L'auteur de la *Physique sociale* a imité les physiciens qui établissent un principe sur un certain nombre de faits fournis par l'expérience, et, le plus souvent, sans tenir compte des faits contradictoires : de là vient son erreur. Elle trouvera un correctif dans ces éloquents paroles, tirées du *Droit naturel*, de M. Jouffroy : « C'est par l'obstacle que nous intervenons dans notre destinée; c'est lui qui nous force à comprendre notre fin, à nous emparer de nous-mêmes; c'est lui qui éveille la *personne* dans l'être, et c'est en devenant une personne que nous devenons une *cause*, dans la véritable acception du mot, une cause libre, intelligente, qui a un but, un plan; qui prévoit, qui désire, qui se résout, et qui a le mérite et la responsabilité de ses résolutions; quelque chose, en un mot, de semblable à Dieu, un être moral et raisonnable, un homme ! »

III. *Jurisprudence*. — 102 publications sont relatives à la science des rapports sociaux : elles comprennent 3,289 feuilles typographiques, et doivent répandre environ 5 millions de feuilles imprimées.

Ces ouvrages peuvent se classer ainsi : *Sources du droit*, 5 éditions du texte pur de la loi. L'énoncé de leur titre prouve l'activité de nos législateurs. Le premier en date porte : les *quinze Codes*; le suivant en annonce *seize*, le troisième *dix-huit*! Viennent ensuite trois grandes collections de lois et ordonnances françaises, avec de brèves annotations. — *Commentaires généraux*. Ils sont au nombre de 24, mais inachevés pour la plupart, et publiés en souscription. Les commentateurs de l'ancienne législation avaient pour tâche d'éclairer l'empire des faits. Le corps du droit

reposait, non pas comme aujourd'hui, sur les bases immuables des principes, mais sur une série de transactions, accomplies, après la lutte, entre les puissances qui se disputaient le moyen-âge. Il était rare qu'un point en litige ne soulevât pas un conflit entre plusieurs juridictions. Pour coordonner leurs prétentions respectives, il fallait remonter sans cesse à l'origine de chacune d'elles, aux révolutions qui avaient fondé leur droit, aux incidens qui avaient réglé leur mode d'action, leur procédure. La nécessité de *gloser* sans fin sur les justices royale, seigneuriale, ecclésiastique, sur les coutumes des provinces, les chartes des communes, les franchises des corporations, a fait souvent des vieux livres de jurisprudence, des chroniques animées. Ces compilations confuses, effrayantes par leur masse, forment peut-être encore l'histoire la plus vraie, la plus instructive de cet ancien monde, qui a si laborieusement enfanté le nôtre. La tâche des légistes modernes est moins compliquée : elle se réduit à l'interprétation d'un texte précis, formel, expression souveraine de quelques principes abstraits, élevés depuis long-temps au-dessus de la discussion. La somme d'intérêt dont ils disposent, appartient donc moins à l'histoire qu'à la philosophie. Les livres de jurisprudence devraient même prendre place parmi les meilleurs traités de morale, s'ils se contentaient, pour définir l'esprit de la loi, de démêler ses motifs, c'est-à-dire ce qu'elle puise aux différentes sources du droit naturel. Par malheur, l'œuvre logique, qui est l'ame de la jurisprudence, disparaît trop souvent sous l'amas des formules qui ne s'adressent qu'aux praticiens : on dirait même que certains auteurs ont la prétention de fournir un travail tout fait, sur quelque sujet que puissent offrir les hasards du barreau.

L'explication de nos Codes, qui ne datent que d'hier, a déjà occupé un nombre considérable de jurisconsultes : elle en a rendu célèbres plusieurs. Les noms qui se rattachent aux plus importantes publications de cette année, sont ceux de MM. Carnot, Duranton, Proudhon, Dalloz, Troplong, Crémieux.

On compte 29 traités particuliers, résumant la législation relative à certains actes sociaux, ou à certaines classes d'individus, depuis le monarque, pour lequel M. Dupin aîné a écrit le *Traité des Apanages*, jusqu'au contribuable, curieux de savoir en vertu de quelles lois il paie ses impôts fonciers, mobiliers, directs ou indirects, additionnels et transitoires.

Après 5 ouvrages sur le droit romain, dont deux que recommande le nom de M. Ducaurroy, 10 manuels pour faciliter aux étudiants l'épreuve des examens, et une nouvelle collection de causes célèbres, il ne reste rien à citer. Pas une seule publication qui constate les études ou le talent oratoire de nos avocats.

**IV. Politique générale.** — Cette division comprend les principes abstraits

du gouvernement, la polémique relative aux affaires nationales et étrangères, enfin les documens et théories qui concernent l'administration. Cette ample matière, journallement exploitée par les journaux, n'a fourni à la librairie que 275 ouvrages ou brochures, et 2,705 feuilles-modèles, donnant un nombre inférieur à 1,000 pour chiffre moyen du tirage.

Il est ordinairement facile, à la simple lecture d'un écrit politique, de deviner la position et les habitudes intellectuelles de l'auteur. Prend-il à tâche de mettre les faits en contradiction avec les principes, de grossir les petits obstacles qui entravent la réalisation; parle-t-il avec dédain des faiseurs de phrases et d'utopies *qui ne doutent de rien*, vous reconnaissez le fonctionnaire qui se meurtrit journallement aux aspérités des affaires. Dans les rangs opposés où se confondent tous les partis, le ton de la discussion et du style indique à quelle société appartient, à quels intérêts obéit le redresseur d'abus; celui-ci a le tort de se préoccuper fort peu des difficultés de la pratique. Il n'est donné qu'aux hommes clairvoyans et consciencieux d'avancer entre ces deux écueils. Le public ne l'ignore pas, et c'est pourquoi, de tout temps, il s'est tenu en défiance contre les nouveautés politiques. Elles ont aujourd'hui aussi peu de crédit que jamais. Il faut que la clientèle d'un écrivain soit bien assurée par son rang, ou par l'éclat de son nom, pour qu'un libraire fasse les frais d'une impression en ce genre. Quant au publiciste inconnu, il doit, pour se produire, payer de son argent comme de son esprit. En attendant les acheteurs, qui ne viennent pas, il distribue son œuvre à ses amis et aux politiques de profession. Ceux-ci, à la première rencontre, lui secouent la main, le complimentent sur son succès, en s'excusant toutefois de n'avoir pas encore lu.

Avant de grouper les publications de cette année, nous mettrons à part un ouvrage trop saillant pour disparaître dans les cadres d'un simple inventaire. C'est celui de M. Alexis de Tocqueville : *De la Démocratie en Amérique*, qui compte déjà plusieurs éditions (1). Songer à l'avenir, au milieu des partis qui ne s'occupent que du lendemain, telle est la tâche que l'auteur poursuit depuis long-temps. L'observation des infirmités du corps social l'a conduit à un résultat qu'il exprime ainsi : « Le développement graduel de l'égalité des conditions est un fait providentiel. Il en a les principaux caractères; il est universel, il est durable... Vouloir arrêter la démocratie, serait lutter contre Dieu même. » La vue d'une révolution irrésistible l'a frappé d'une terreur religieuse : c'est lui-même qui l'avoue : il s'est donc fait un devoir d'étudier le principe et l'action de la démocratie, dans le pays où elle paraît le plus fortement organisée, dans l'Amérique du Nord. Son intention évidente est de rechercher le mécanisme par lequel un peuple vraiment souverain peut intervenir dans la

(1) Nous avons apprécié autrefois ce livre dans la *Revue*.

confection des lois, sans danger pour lui-même, et modifier sa constitution selon ses besoins ou les progrès de sa raison. Le corps de l'ouvrage annonce un observateur éclairé, judicieux : l'introduction devient entraînante par cet accent de probité qui nourrit l'expression, et lui communique la fermeté, la franchise, et les plus sympathiques vertus de l'éloquence.

Il faut reconnaître avec M. de Tocqueville que la forme démocratique tend à prévaloir sur les autres, mais c'est surtout parce qu'elle paraît moins hostile aux améliorations possibles. Par elle-même, elle n'offre pas toutes les garanties désirables; et dans un temps d'anarchie intellectuelle, on verrait autant de républicains aristocrates qu'aujourd'hui de modérés furieux. En général, les maîtres de la science politique oublient trop souvent que le gouvernement est un moyen, et non pas un but. Sur quinze écrivains, dix se sont occupés du problème de la pondération des pouvoirs : chacun analyse les élémens monarchique ou populaire, et proportionne les doses selon ses préjugés ou ses intérêts; c'est-à-dire qu'il constitue l'activité d'un corps sans déterminer dans quelle direction il doit agir. Quand un principe moral sera sorti victorieux de la discussion et planera au-dessus de la loi écrite, il sera temps de modifier le pacte social, et de le mettre en harmonie avec le vœu de la conscience publique.

47 livres ou pamphlets se rapportent à la politique nationale, 16 à la politique étrangère. Parmi ces derniers, on en distingue deux à titre de documens positifs : l'un de M. Ch. de Bécourt, qui détaille les évolutions de la diplomatie en Belgique après la révolution de 1830; l'autre, traduit de l'anglais, donnant des renseignemens authentiques sur l'abolition de l'esclavage, et ses effets dans les Antilles. Plusieurs écrits sont dirigés contre la Russie, dont les proportions gigantesques sont l'épouvantail des publicistes. Revenons aux questions purement françaises. Les incidens remarquables sont toujours suivis de près par quelques brochures. Ceux qui ont particulièrement soulevé la polémique cette année, sont l'*Adresse*, attribuée d'abord au roi, et revendiquée ensuite par le comte Rœderer, le procès d'avril et les lois contre la presse. Ces livrets ordinairement se composent et s'impriment à la hâte : quand ils ne s'enlèvent pas en huit jours, ils sont morts sans avoir vécu. Leur succès est même très fugitif. Deux ou trois ouvrages qui ont occupé un instant les cercles politiques, n'existent plus aujourd'hui.

On a signalé l'apathie de la population pour les débats qui l'enflammaient autrefois. Ce fait est malheureusement hors de doute. Le public est saturé pour long-temps de phrases et de théories. Il en est venu à considérer le terrain politique comme un échiquier où les fins joueurs gagnent partie, en casant leurs pièces aux dépens de la couleur rivale. Cependant l'absence de doctrines, de direction, de sympathies, est un mal très réel :

chacun en souffre confusément, et nombre d'écrivains en recherchent aujourd'hui les symptômes. Citons quelques titres significatifs, en choisissant parmi les auteurs ceux qui ont au moins pour eux l'autorité de l'expérience : — *Des Causes du malaise qui se fait sentir dans la société en France*, par M. Bouvier-Dumolard, ex-préfet du Rhône. — *De l'Agonie de la France*, par le marquis de Villeneuve, qui a successivement administré cinq départemens. — *Idées anarchiques, répandues dans toutes les classes de la société*, par M. Charles Bailleul, l'un des fondateurs du *Constitutionnel*.

Nous touchons donc à une époque de crise, ou de *transition*, pour employer un mot adopté. Les soutiens du pouvoir sont les premiers à le proclamer. Quelles chances de salut ont-ils à nous offrir ? Leur programme se résume en trois points : réformer successivement les abus de l'administration, développer l'industrie pour répandre l'aisance matérielle, soulager par des sacrifices d'argent les infortunes inévitables.

Si en effet tel était le remède, il resterait à s'entendre sur les moyens d'application. Or, sur les matières administratives, comme sur beaucoup d'autres, les avis sont nombreux, confus, discordans. On en pourra juger par une simple énumération. — *Statistique départementale*, 17 ouvrages, quelques-uns en forme d'*Annuaire*s. — *Économie politique*, 5 ouvrages en y comprenant la réimpression de Ricardo. Suivant M. Dutens (*Philosophie de l'économie politique*, 2 vol. in-8°), la science de la production et de la consommation subirait le sort de presque toutes les autres, et tournerait dans un cercle sans issue. Les économistes, dit-il, reviennent aujourd'hui au système de l'ancienne école française, qui prétendait, d'après Quesnay, que l'industrie agricole est la principale ou peut-être l'unique source de la richesse d'un état, se fondant sur ce principe, que les produits naturels donnent un bénéfice net sur le coût de la production, tandis que les objets manufacturés se vendent le prix de la matière brute, plus celui de la main-d'œuvre, ce qui constitue non pas un bénéfice réel, mais un simple changement de valeur. Si cet argument n'était pas réfuté par les partisans de Smith et de l'école anglaise, il en sortirait cette effrayante conclusion : que les fortunes souvent scandaleuses du capitaliste qui fournit l'instrument du travail, du fabricant qui dirige, du commerçant qui revend, sont prélevées non sur le consommateur qui jouit, mais sur le salaire du malheureux qui travaille ! Une preuve à l'appui peut être empruntée au livre déjà cité de M. Bouvier-Dumolard. Préfet du Rhône, lors de la première collision en 1852, il convoqua les ouvriers et les fabricans, afin d'éclairer sa conscience. « Il m'a été démontré, dit-il (page 28), qu'un ouvrier en soie unie, en travaillant *dix-huit* heures par jour, ne gagnait que *dix-huit* sous, dans un pays où le pain vaut cinq sous la livre, où les logemens sont

plus chers qu'à Paris. » L'ouvrage que nous citons est riche en faits de cette nature : ce n'est pas un pamphlet ; il est dédié au roi par l'auteur. *La Philosophie du budget*, par M. Edelestand Du Méril, contrôle l'emploi de la fortune publique : on regrette que l'éclat artificiel de l'expression nuise à l'intérêt d'un livre positif, et nourri de recherches consciencieuses sur les établissemens d'utilité ou de bienfaisance. — *Administration générale, finances, police*, 46 ouvrages : en première ligne se trouve celui de M. Marquet-Vasselot, qui, ramenant à l'unité les théories diverses qui se sont produites sur le régime pénitentiaire, démontre qu'il serait possible de l'appliquer en France. Des *Lettres* sur l'approvisionnement de Paris se recommandent par le nom d'un savant professeur, M. Biot. Enfin, les travaux publics dans leurs rapports avec la législation réclamaient le grand dictionnaire de M. Tarbé de Vauxclairs. — *Commerce*, 20 ouvrages, dont 3 exposent la doctrine sociétaire de M. Fourier. *L'Enquête* volumineuse sur les prohibitions, dirigée et publiée par M. Duchâtel, restera parmi les documens précieux sur la matière commerciale. — *Routes et voies de communication*, depuis les chemins de fer jusqu'aux chemins vicinaux, 22 ouvrages. — *Système militaire*, 21. — *Alger* : pour ou contre la colonisation, 9 ouvrages : un seul se distingue par son étendue et la position où l'auteur s'est trouvé pour observer les faits ; c'est celui de M. Genty de Bussy. — Reste une trentaine de brochures, qui, par la simple rédaction du titre, annoncent des esprits malades. Un de ces bienfaiteurs méconnus se charge d'économiser par an quatre cents millions ; un autre a découvert un moyen de régénération complète : il consiste à remplacer tous les coquins qui, selon lui, se trouvent dans l'administration, par autant de gens vertueux. Non content d'exposer son système dans une brochure adressée à tous les peuples de la terre, il demanda audience à l'un de nos premiers fonctionnaires : peu satisfait sans doute, il s'est consolé en publiant depuis une seconde édition.

En voyant tous ces plans de réforme, ces prophéties lugubres, ces efforts unanimes pour neutraliser les germes de dissolution, on se demande si la société ne doit pas périr. Sans doute elle périrait si le mal qui fait éclat n'était pas balancé par le bien qui s'accomplit dans l'ombre. 33 publications sont relatives à des institutions de bienfaisance, ou constatent les travaux de dix sociétés utiles. L'égoïsme est partout, nous dit-on. Oui, il a souillé les idées et le langage ; mais il n'a pu tuer la charité, qui existe profondément cachée dans nos instincts. Le plus vicié se surprend à faire une bonne œuvre, et, au besoin, se ferait encore une grande œuvre nationale. Si la France est riche, c'est par le dévouement ; c'est la richesse qui l'alimente depuis un demi-siècle, et qu'il est urgent de bien administrer !

## SCIENCES EXACTES ET EXPÉRIMENTALES.

Les savans des temps passés étaient redoutés par les grands, méprisés par le beau monde, haïs par le peuple. Ils vivaient isolés, cachant sous les voûtes enfumées du laboratoire leur corps amaigri, leurs vêtemens souillés. Chacun était réduit à ses propres ressources, et une découverte ne s'obtenait qu'à force de veilles et de privations. Et quelle récompense? la jalousie des autres savans, et trop souvent les persécutions du pouvoir. Les temps sont bien changés! Les fils de la science aujourd'hui, enrichis et décorés, sont tout à la fois hommes d'état, hommes de salons, hommes d'académies, hommes d'actions, autrement dit, actionnaires en toutes sortes d'entreprises. Ils ont mille facilités pour leurs travaux. On les respecte, on les admire : ils ne s'admirent pas moins entre eux, et rarement ils citent le nom d'un confrère sans l'accompagner d'une épithète retentissante.

La politique des gouvernemens a fait du XIX<sup>e</sup> siècle l'âge d'or de la science. L'activité des esprits les effrayait : ils ont entrepris de la diriger vers les études qui sont sans influence directe sur l'opinion publique. En cela comme en mille autres choses, ils ont imité Napoléon, ennemi déclaré de l'idéologie, mais grand partisan de la botanique.

Les savans expliquent autrement leur vocation, Si la science occupe tous les bons esprits, c'est, nous disent-ils, en raison de sa *positivité*; c'est parce qu'au lieu de se contenter, comme la philosophie, d'abstractions et d'hypothèses, elle veut des faits démontrés par l'évidence. On pourrait demander si presque tous les effets physiques n'ont pas pour cause première des *inconnues*; si la chimie, en admettant pour substances élémentaires les corps *indécomposés*, ne bâtit pas elle-même sur le terrain mouvant de l'hypothèse? La science qui se dit positive, ne possède pas plus que la métaphysique la certitude absolue; mais il faut lui reconnaître sur celle-ci un incontestable avantage. Dans l'ordre matériel, les écarts ne sauraient être dangereux : une expérience, inspirée par un principe faux, peut même révéler une application de grande valeur pour l'industrie ou les arts. Les fous du moyen-âge qui tourmentaient les métaux pour composer de l'or, n'ont-ils pas arraché à la nature qu'ils violaient, des secrets précieux, perdus peut-être aujourd'hui? Il n'en est pas de même dans l'ordre moral. Une doctrine, partant d'un principe vicié, ne peut engendrer que de mauvaises lois, et pis encore, de mauvais hommes, pour interpréter ces lois mauvaises!

Les livres scientifiques consistent en une série de faits, acquis par le raisonnement analytique, ou l'observation expérimentale. Pour apprécier l'œuvre d'une année, il faudrait compter tous les faits nouveaux qui se

sont produits, afin d'en formuler la résultante générale; ce n'est pas la tâche que nous nous sommes proposée : nous ne rendrons hommage aux progrès de la science, qu'en exprimant par des chiffres son activité.

**I. Sciences exactes et expérimentales.**— Les mathématiques pures étant réunies aux sciences physiques dont elles sont le plus fidèle instrument, ce groupe fournit 74 ouvrages et 1642 feuilles typographiques. Les livres usuels qui deviennent en quelque sorte l'outil d'un métier, se tirent à grand nombre; le contraire a lieu pour les ouvrages très avancés, qui ne s'adressent qu'aux hommes d'élite.

Les mathématiques transcendantes, veuves du livre de M. Libri, perdu dans le grand incendie, ne fournissent plus que quelques brochures; elles ont sans doute consigné leurs travaux importans dans les archives de nos académies. Les 24 traités qui s'en tiennent aux notions élémentaires, sont presque tous des réimpressions. La fille aînée des mathématiques, l'astronomie compte 9 ouvrages, si l'on y comprend 3 brochures sur la comète de Halley. M. J. J. Sédillot a attaché son nom à l'un des plus curieux monumens de l'histoire scientifique; c'est la traduction d'un manuscrit arabe du XIII<sup>e</sup> siècle, qui, sous ce titre bizarre : *Collection des commencemens et des fins*, traite des procédés astronomiques des Arabes, nos maîtres en plus d'un genre. M. de Pontécoulant a confirmé par la *Théorie analytique* le système du monde exposé par Laplace, dans l'immortel ouvrage qui vient d'atteindre sa sixième édition. On peut dire enfin que les progrès de l'astronomie deviennent effrayans. Le *Cours de philosophie positive* de M. Auguste Comte, répétiteur d'analyse transcendante à l'École Polytechnique, s'exprime ainsi (tome II, page 37.) : « L'exploration montre de la manière la plus sensible, et sous un très grand nombre de rapports divers, que le système solaire n'est certainement pas disposé de la manière la plus avantageuse, et que la science permet de concevoir un meilleur arrangement. » Nous l'avouons, humblement prosternés devant l'analyse transcendante, si démonstration nous était faite, nous lui saurions fort mauvais gré de nous avoir donné des préventions contre le soleil.

La physique se recommande par deux ouvrages de premier ordre : *Traité de l'Électricité et du Magnétisme*, par M. Becquerel (non terminé), et *Théorie mathématique de la chaleur*, par M. Poisson. La chimie reproduit et complète les travaux appréciés depuis long-temps de MM. Berzelius, Thénard, Dumas, et elle répand les notions élémentaires par des traités appropriés aux diverses classes.

Les mémoires des académies provinciales, consacrés, en grande partie, aux sciences physiques, ont été joints à cette division. Ils sont au nombre de 13. Dans ces recueils, où se réfugient tant de vanités indigen-



tes, on trouverait assurément des morceaux dignes d'intérêt, fournis par des solitaires qui pensent naïvement que pour être utile il suffit d'avoir du mérite, et de se faire imprimer pour être lu.

**II. Sciences naturelles.** — L'étude de la nature, qui a toujours charmé les âmes contemplatives, est de plus, aujourd'hui, un plaisir de bon ton. Des collections de *sujets* se forment de tous côtés, et les succès productifs encouragent la librairie. L'œuvre de cette année se compose de 91 ouvrages, ou plutôt de 1810 feuilles typographiques, sans y comprendre un nombre considérable de planches gravées.

Presque tous ces livres sont des monographies consacrées à une espèce, ou même à une famille. L'observation microscopique, l'analyse des molécules faisant chaque jour découvrir des variétés, on les accepte aussitôt pour types, et on les intercale dans les séries, sous des noms inintelligibles pour quiconque ne se nourrit pas journalièrement de racines grecques. Les savans eux-mêmes ont senti l'inconvénient de cette coutume, qui tend à jeter de la confusion dans les nomenclatures. Ne seraient-ils pas sur la voie d'une méthode nouvelle, ceux qui observent les phénomènes présidant au développement et à l'organisation de chaque espèce, pour arriver à une loi générale de formation, applicable à toute la série animale? Tel paraît être le but de la *Philosophie de l'histoire naturelle*, par M. Virey, du *Précis d'anatomie comparée*, par M. Hollard, et d'un *Essai sur la Vitalité*, encouragé par l'académie de médecine, sur le rapport de M. Andral. Il est à remarquer que tous ceux qui, au lieu d'isoler les phénomènes, les rapprochent pour les considérer dans leur succession harmonique, ne peuvent plus voir dans les évolutions de la matière que la volonté d'un agent immatériel. M. Virey le laisse deviner. M. Hollard le dit hautement : « Dieu n'est pas moins nécessaire à la science de la nature qu'à la nature elle-même. » L'auteur de l'*Essai* paraît amené à un aveu du même genre, par la force logique qui donne beaucoup de prix à son travail.

On trouve par la répartition de cette catégorie : — Généralités et notions élémentaires, 12 ouvrages. — Zoologie, 32, importants pour la plupart et recommandés par les noms de MM. Duméril, Valenciennes, Lesson, Milne-Edwards, de Férussac. L'histoire des insectes s'est enrichie d'un excellent livre d'études, l'*Entomologie des environs de Paris*, par MM. Boisduval et Lacordaire, ainsi que de deux belles iconographies : les *Lépidoptères* de MM. Godart et Duponchel, les *Coléoptères* de M. le comte Dejean. — Règne végétal, 20 : on distingue l'*Introduction à l'étude de la botanique*, par M. de Candolle, et la *Phytographie médicale*, ou histoire des poisons tirés du règne végétal, par M. Joseph Roques. — Histoire naturelle inorganique, 19. La Géologie qui s'adresse à l'imagination, comme

le ferait un roman scientifico-historique, jouit aujourd'hui d'une véritable vogue. Aux traités déjà classiques qu'elle a réimprimés, il faut joindre ceux de MM. Elie de Beaumont, Amédée Burat et Rozet. Cette division comprend encore la science illustrée par Cuvier, dont on a reproduit pour la quatrième fois les admirables *Recherches sur les ossements fossiles*.

III. *Médecine*. — Les résultats de l'observation directe ou expérimentale conduisent à des applications innombrables. La plus importante, sans contredit, est celle qui promet la conservation de l'homme. La matière médicale s'est accrue, cette année, de 191 ouvrages et 2365 feuillemodèles, savoir : — Anatomie, 19. Trois ouvrages principaux sont dus à MM. Cruveilhier, Bourguery et au docteur allemand Carus. La phrénologie, que les savans abandonnent, au moins comme science divinatoire, a encore fourni plusieurs ouvrages. — Chirurgie, 27 traités, ordinairement relatifs à une seule opération. On a entrepris la traduction du célèbre chirurgien anglais Astley Cooper. — Pathologie, thérapeutique et hygiène, 96. Après les travaux de quelques hommes d'élite viennent en foule les essais, les conjectures, les livrets qui sont moins des œuvres scientifiques, que des prospectus adressés aux cliens. — Pharmacologie, 8. — L'apparition de l'homéopathie nous a valu 12 brochures ; celle du choléra 27. La nécessité de saisir les moindres symptômes a donné à la langue médicale une plénitude d'expression, une abondance de coloris vraiment remarquables. La littérature pourrait faire d'utiles emprunts à bien des docteurs qui ignorent leurs richesses.

IV. *Arts industriels*. — 178 ouvrages et 2629 feuilles typographiques se répartissent dans les proportions suivantes : — Génie civil, 14 ; ils traitent presque tous des machines locomotives, et des divers emplois de la vapeur. — Génie militaire, 17, consacrés spécialement au perfectionnement des armes et à l'organisation de la défense. — Génie maritime, 6. — Agriculture et économie rurale, 40. Les réimpressions, qui fournissent la plus importante moitié de ce nombre, se disent toujours riches des nouvelles acquisitions scientifiques. Dix sociétés départementales ont publié leurs mémoires. — Art vétérinaire, 27. — Économie domestique, 14. — Industrie manufacturière et commerciale, 51. Cette catégorie, qui s'adresse à la race toujours croissante des spéculateurs, est d'une grande richesse bibliographique.

Toutes les histoires de l'esprit humain doivent se terminer par le chapitre des extravagances. On a découvert, cette année, l'anti-attraction newtonienne ; un agent unique moteur de l'univers ; un système physico-chimique, basé sur l'existence de trois corps élémentaires ; diverses utopies médicales ; le mouvement perpétuel ; la quadrature du cercle. Mais

la palme me paraît appartenir à l'auteur de *l'Art d'élever les lapins*, et de s'en faire 5000 francs de revenu.

### ÉDUCATION GÉNÉRALE.

Les maîtres de la civilisation, les savans et les philosophes, n'agissent pas directement sur la foule. Les obstacles à leur popularité sont nombreux. Les livres *forts*, ainsi qu'on les appelle, sont d'une acquisition difficile; leur lecture demande beaucoup de temps; comme ils s'appesantissent d'ordinaire sur un seul problème, il faut avoir une certaine somme de lumières, pour les rattacher utilement aux généralités d'une science. Il faut surtout (tant l'attrait du style est rare chez les hommes positifs), il faut la passion ou le besoin de connaître, pour pardonner aux doctrines fécondes, le négligé ordinaire de l'expression, et à des pensées jeunes, la caducité de leur allure.

Les découvertes des esprits spéculatifs seraient donc perdues si des travailleurs d'un autre ordre n'avaient l'art de les approprier aux intelligences débiles. Formons deux grandes catégories de ces livres destinés à répandre l'instruction : d'une part, ceux qui servent aux études du premier âge; de l'autre ceux qui s'adressent au gros du public, aux personnes qui, à cause de leurs fonctions, ou simplement par paresse, n'accordent à la lecture qu'une faible dose de temps et d'attention.

I. *Education de l'enfance.* — Les librairies consacrées aux études élémentaires sont en général les plus actives, et celles dont le crédit commercial est le mieux établi. Elles doivent leur prospérité aux écoliers d'abord, qui, moins patients que les autres lecteurs, ont bientôt fait justice d'un livre qui les ennue, et puis, aux maîtres qui partagent presque toujours avec le libraire les bénéfices du renouvellement.

Les impressions de l'année, pour le seul usage des enfans, forment au moins une masse de 40,000 rames. Une grande partie consiste en réimpressions. Ce qu'on donne pour nouveau, n'est, à vrai dire, qu'une variation nouvelle, sur le vieux thème déjà renouvelé des Grecs par les Lhomond, les Crevier, les Rollin. L'œuvre a-t-elle des patrons dans la hiérarchie universitaire, elle est *adoptée*, et la spéculation devient excellente. Les libraires citent avec envie certains ouvrages qui, grâce au seul nom d'un personnage influent, rapportent annuellement des bénéfices énormes et hors de toute proportion avec leur mérite. Ce qui, après l'appât du gain, multiplie outre mesure les livres d'éducation, c'est le besoin qu'ont les instituteurs d'avoir une méthode à eux, une enseigne qui les distingue du voisin. Il n'est pas indifférent de pouvoir essayer, sur un père de famille, la magie de ces quatre petits mots : « J'ai fait un livre... »

Les publications à l'usage des classes sont au nombre de 607; elles donnent 5,557 feuilles typographiques. Quand on a mis à part certains livres qui ont le privilège de se vendre à des nombres incalculables, on peut multiplier le reste par 2000, moyenne approximative du tirage. Moitié environ est employée pour la science qui dévore les belles années de la jeunesse : celle des mots grecs et latins; on a beaucoup fait pour l'enseignement primaire! On trouve par l'inventaire détaillé : 54 livres de lecture, c'est-à-dire, 33 abécédaires et 21 méthodes nouvelles. Il y en a qui se disent analytiques, synthétiques, intuitives : il y a des *citologes*, des *prestologes*. Pauvres enfans! — Ecriture, 7 traités, et autant de procédés que de professeurs. — Grammaire française et exercices orthographiques, 123. Toujours des essais et des théories nouvelles. La grammaire de Lhomond, réimprimée 21 fois, est encore le cadre de ces améliorations prétendues. — Grammaire latine ou grecque, 20. — Composition latine, 22; grecque, 7. — Extraits des classiques latins, pour servir aux traductions, 45; grecs, 57. — Étude des langues modernes, 41, dont 17 consacrés à la langue allemande. — Rhétorique et extraits des classiques français donnés comme modèle d'élocution et de goût, 32. — Géographie, 51; histoire, 79. Ce ne sont pour la plupart que d'insipides chronologies bien dignes de figurer à côté de l'inévitable Leragois. Cependant quelques auteurs ont utilisé avec discernement les conjectures audacieuses de la critique moderne. — Mathématiques élémentaires, 41. — Notions des sciences et des arts, 24. Le reste est destiné à ceux qui aspirent au professorat.

Tout le fruit des études scolastiques consiste en une somme de notions inscrites dans la mémoire, mais non pas possédées par l'intelligence. C'est un triste résultat que chacun a constaté au sortir du collège. Ne faudrait-il pas l'attribuer aux livres qu'on fait servir à l'instruction? Qu'on remonte à leur source, et on verra qu'ils ont conservé le plan et les moyens des traités élémentaires que l'antiquité nous a transmis. Nos grammairiens, par exemple, reproduisent les formules abstraites des grammairiens d'Alexandrie et de Rome, qui eux-mêmes disposaient méthodiquement l'analyse du langage, faite par les philosophes grecs, avec leur merveilleuse sagacité. Mais ces traités avaient-ils, dans l'antiquité et dans le moyen-âge, le même emploi qu'aujourd'hui? Non, assurément; ils étaient seulement le guide, le manuel du maître. Celui-ci, dans ses leçons verbales, s'appliquait, sans aucun doute, à mettre en jeu l'intelligence de ses jeunes auditeurs. L'imprimerie, en multipliant les copies, a changé complètement le mode d'éducation; c'est maintenant le livre qui parle à l'enfant plutôt que le professeur. Or, le livre, malgré sa nouvelle destination, se sert du technique et des définitions trouvées, il y a deux mille ans, et on s'étonne qu'un enfant ne comprenne pas mot

à ces petits livrets qui résument en deux cents pages l'*Art de parler et d'écrire correctement*, et qui ne sont, après tout, que la métaphysique la plus subtile, la philosophie du langage !

Si tant de méthodes nouvelles sont proposées par les instituteurs, n'est-ce pas que l'expérience a démontré le vice de celles qui existent ? On a imaginé des mécanismes pour matérialiser la science : on a fait de l'étude, qui doit rester chose grave, un jeu, un hochet. Il suffirait, je pense, de remplacer les livres arides par des livres intéressans, quoique sérieux ; tout ce qu'on comprend intéresse. Le problème à résoudre serait donc celui-ci : trouver une série de démonstrations en proportion croissante avec l'intelligence des enfans. Les livres à refaire d'abord seraient ceux qui tiennent à l'exercice du raisonnement : c'est qu'à eux seuls ils constituent le bénéfice des années studieuses ; car le but des études n'est pas de faire des encyclopédies vivantes, comme on le promet ridiculement dans les prospectus d'écoles. Il s'agit moins de meubler l'esprit que de le féconder en développant l'organe qui lui donne prise sur toutes les connaissances, l'appareil logique. L'homme puissant n'est pas celui qui possède beaucoup de faits, mais celui qui voit clair à se conduire entre les faits.

Ajoutons que si une tâche essayée bien souvent n'a pas encore été remplie, c'est qu'elle exige la réunion des plus précieuses qualités : la connaissance parfaite de l'entendement humain ; beaucoup de science acquise, de l'observation, et pour tout dire en deux mots, l'alliance du savoir et du bon sens ; n'est-ce pas demander du génie ?

Après la scolastique vient un genre qui a pour objet, si l'on en croit les catalogues, de *former l'esprit et le cœur de la jeunesse* : c'est la littérature dont Berquin est le Voltaire. Cette industrie est assez importante pour occuper exclusivement plusieurs maisons de commerce. Voici le chiffre de sa production annuelle : 3,627 feuilles typographiques, donnant 422 ouvrages, tirés ordinairement à 2000, mais répandus à des nombres considérables dès qu'ils sortent un peu de la banalité. Cette branche de la librairie est la plus favorisée, en ce sens, qu'elle porte toujours des fruits. Pour qu'un de ces livres se vende jusqu'au dernier, il suffit qu'il soit écrit en style de nourrice, et qu'on ait glissé dans le titre le mot *petit* ; exemple : *les Petits Voyageurs, la Petite Ouvrière*. Les éditeurs qui *font l'éducation*, voyant que les parens ne demandaient pas plus aux marchands de livres qu'aux marchands de poupées, n'ont employé longtemps que les naufragés de la littérature ; ou bien, si de temps en temps, des hommes distingués livraient leur nom, c'était que dans un urgent besoin de battre monnaie, ils avaient fouillé de vieux cartons, ou écrit des enfantillages, au courant de la plume. Les libraires entrent enfin dans une voie meilleure, et c'est l'instinct de la spéculation qui les y a

conduits; ils ont vu les Contes, traduits de l'allemand, du chanoine Schmid, formant une quarantaine de petits volumes, vendus par un seul éditeur, et malgré la concurrence de trois autres traductions, au nombre de 15,000 exemplaires! Ce prodigieux succès les a émerveillés : ils se sont mis en quête d'ouvrages faits avec soin, d'une morale éprouvée, et de nature à éveiller les sympathies du jeune âge. On ne peut pas encore apprécier les résultats de cette émulation.

II. *Éducation des adultes.* — Il y a encore de grands enfans, que la fortune a gâtés, et que la moindre fatigue épouvante. Un travail qu'on leur a méchamment signalé comme élevé, savant, devient aussitôt sacré pour eux. Ils citeront volontiers le livre, et se diront fiers de connaître l'auteur; mais lire son livre, ils s'en garderont bien, très humblement persuadés qu'ils ne le sauraient comprendre. Pour cette classe nombreuse, on a imaginé des ouvrages qu'il est difficile de caractériser. Ils remuent toutes les thèses de métaphysique et de morale, et ne sont point de la philosophie; ils abordent toutes les sciences, et ne sont pas de la science; ils étalent un grand luxe d'imagerie, emploient la langue de tous les arts, sans obtenir un regard des artistes véritables. On a souvent rangé ces livres parmi les grandes familles nées de l'intelligence humaine; ils ont cependant une physionomie particulière qui leur assigne une place à part. Les libraires ne s'y trompent pas, et ils en ont fait un genre, qu'ils désignent ainsi sur leurs catalogues : *à l'usage des gens du monde.*

Quand on a fait son éducation dans les livres de cette nature, on peut parler peinture avec les amateurs, parler musique avec les faiseurs de variations, parler pittoresque avec les dames qui reviennent de voyage, parler vapeur avec l'industriel qui a des filles à marier.

Le fond de l'étoffe ne change pas : elle sort depuis un demi-siècle du magasin de l'Encyclopédie; mais de temps en temps la forme en est renouvelée, et la nuance rafraîchie. La dernière mode, le *pittoresque*, commence à vieillir, et la spéculation est aujourd'hui dans cet état de vague souffrance, qui se manifeste pendant les interrègnes.

131 publications ont produit 2,302 feuilles typographiques. Grace au nouveau système des livraisons dites *à bon marché*, le tirage s'est souvent élevé à un chiffre que les plus légitimes succès de la librairie n'atteignaient pas autrefois. En première ligne se présentent 4 encyclopédies, dont 2 sur le vaste plan du *Dictionnaire de la Conversation*, célèbre en Allemagne. Aucun titre ne convenait mieux à des recueils dont le seul mérite est de fournir aux gens légers du partage sur toutes sortes de sujets. La négligence des éditeurs me semble démontrée par un fait matériel. Le cadre de ces compilations est tracé à l'aventure, au point que l'une d'elles, la plus ancienne en date, mais la plus indigeste (le *Dictionnaire de lecture et de*

*Conversation*), annoncée d'abord en 48 livraisons, a dépassé ce nombre sans avoir épuisé la cinquième lettre de l'alphabet. On est en outre choqué par l'inégalité de l'exécution qui engendre une dissonance perpétuelle, par l'incohérence des faits et des doctrines, et pour tout dire en un mot, par l'absence de direction. — L'*Encyclopédie pittoresque* offre du moins une garantie contre ce vice originel; c'est le nom et la collaboration très active de son directeur, M. P. Leroux, très capable assurément de réunir, par un lien philosophique, toutes les connaissances humaines. Cette entreprise, qui se poursuit sous le titre d'*Encyclopédie nouvelle*, est la seule qui mérite de fixer l'attention. — Les livres à images qui parlent plutôt aux yeux qu'à l'intelligence, ont donné lieu à 20 séries de livraisons. — Voyages d'amateurs, 37. Il y a des intrépides qui ont visité l'Italie, les Pyrénées, la Provence, Londres, Bruxelles, et même le Havre. La postérité saura leurs travaux et leurs fatigues; une cinquantaine d'in-8° en rendront témoignage! — Comment désigner ces petits volumes, au nombre de 21, satinés, coquets, mignons, et qui semblent appeler des doigts de femmes? Leur destinée n'est-elle pas singulière? On ne les achète jamais que pour en faire présent, et les seules pages qu'on en lise, sont celles qui expliquent les gravures. — Après 18 ouvrages qui répondent à quelques besoins du monde élégant, comme les jeux, la toilette, la science du bien-vivre, restent 31 autres qui sont sans objet, ne s'adressent à personne, et ne peuvent avoir un sens que pour les intimes de l'auteur.

Depuis qu'on a tant parlé de l'émancipation des classes laborieuses, l'éducation populaire est devenue pour la librairie une nouvelle branche d'exploitation. Le relevé de cette année donne 773 feuilles typographiques, fournissant 234 petits livrets, savoir : — Notions élémentaires des sciences morales ou physiques, 30. — Manuels à l'usage des industries diverses, 18. — Histoire générale ou particulière, 26 : les plus étendues sont d'une centaine de pages, et on se contente ordinairement d'une feuille d'impression pour les annales d'un grand peuple. — 9 nouveaux noms sont à joindre à la liste des biographes de Napoléon. Ces derniers venus, sans prétention d'historiens, trouveront ouverte la porte des chaumières. — 21 petits traités scientifiques ou purement moraux paraissent publiés sous le patronage des légitimistes. 11 portent l'empreinte républicaine. — 34 réimpressions, empruntées aux œuvres de nos bons auteurs, sont exécutées avec tant de parcimonie, qu'elles ne conviennent qu'à la bibliothèque du pauvre. — Ouvrages en patois divers, 11. — Remarquons enfin que les publications qui visent à l'utilité, remplacent peu à peu les livres populaires dans l'ancienne acception du mot. On n'en compte déjà plus que 74. Les histoires de Cartouche et de Mandrin, la Clé des songes par le grand Etteila, le Catéchisme poissard, les œuvres badines d'Alexis Piron, et autres vilénies, perdent

visiblement leur cours dans nos villages; et le temps n'est peut-être pas loin où l'on pourra les compter comme des raretés bibliographiques.

La multitude des livres qui ont la prétention d'enseigner, ne permet plus de distinguer ceux qui sont faits avec talent et probité. En masse, ils servent à répandre de vagues notions sur *ce qu'il n'est plus permis d'ignorer*, suivant une orgueilleuse expression de ce siècle. Mais ils sont sans autorité morale, et réduits à un rôle tout passif, quand ils devraient dominer les esprits et les affermir dans une direction. On se demande alors sous quelle influence se produit ce qu'on appelle opinion publique. Pour résoudre le problème, il faut se reporter à ce qui a été dit précédemment, qu'au sein de l'association française, on trouvait plusieurs nations, chacune ayant sa loi et ses prophètes. Mais en même temps un centre commun s'est créé par le rapprochement de tous ceux qui jouissent d'un privilège, quel qu'il soit d'ailleurs, emploi ou noblesse, beauté ou fortune, intrigue ou talent. C'est là le peuple des salons, la bonne compagnie, le MONDE! Il mérite bien cette dénomination absolue, puisqu'il donne le mouvement et entraîne dans son système tous les mondes secondaires. On sait maintenant à quelle école se forme la caste dominatrice. Ses lumières et ses préjugés, ses répugnances et ses sympathies, ses argumens pour et contre chaque chose, lui sont fournis par les ouvrages dont la forme est agréable et de bon ton : car elle fait mode et plaisir de tout. Si son langage se modifie, c'est qu'il prend les couleurs d'un poète. La discussion ne s'établit sur un principe que lorsqu'elle a été ouverte par un écrivain éloquent. L'histoire ne lui est guère connue que par ce qu'elle prête à la peinture et à la scène, à moins qu'elle ne devienne elle-même drame et tableau. On peut enfin dire sans exagérer que, bonne ou mauvaise, l'éducation de la société active s'accomplit par les arts de sentiment et d'expression.

#### BEAUX-ARTS.

On ne rencontrera pas dans ce groupe un seul traité de sérieuse esthétique. Les productions de cet ordre ne mûrissent qu'à longs intervalles; et d'ailleurs, ceux qui ont épuré leur sentiment en pratiquant la religion de leur art, ont de la répugnance à vulgariser les procédés créateurs du génie. Ils ont trop à craindre de ces gens qui font une impertinence de la meilleure idée, en se l'appropriant.

Quand les artistes ont recours à la presse, c'est surtout pour accompagner leurs dessins de textes explicatifs. 81 publications n'ont donc fourni que 781 feuilles typiques. Mais pour concevoir l'importance de cette division, il faut faire le compte des planches gravées, et considérer les grands et beaux ouvrages qui sont comme autant de musées enrichis par les mains les plus habiles.



Parmi ceux qui s'adressent aux peintres, on remarque la *Galerie de l'école anglaise*, finement traduite par des burins anglais, et une riche collection de costumes du moyen-âge, d'après les recherches de M. Camille Bonnard, et gravée par Mercuri. — Pour les architectes, M. Bouillon a mesuré et dessiné les plus gracieuses habitations de *Paris moderne*. Les recueils de décorations et d'ornemens sont nombreux. Ils s'en tiennent presque toujours à la combinaison des types connus, comme si les anciens maîtres avaient épuisé toutes les sources de l'invention. — Les grands *Voyages pittoresques* ne souffriront pas long-temps de l'abus qu'on a fait récemment de leur plan et de leur titre. On achève lentement, afin de le rendre durable, un monument national qu'on n'a pas assez recommandé à l'attention publique. C'est le *Voyage dans l'ancienne France*, exécuté par nos premiers artistes. Après plusieurs années de travail, quatre provinces seulement ont été illustrées. On peut suivre d'autres voyageurs à Alger, en Espagne, au Brésil, en Grèce, et dans les ruines souterraines de Pompéi. En contemplant ces ouvrages, exécutés à grands frais, on regrette qu'ils ne puissent trouver place dans les bibliothèques modestes. Ils ne sont pas seulement des trésors d'inspiration où puisent les artistes; on n'arriverait pas sans eux à une parfaite intelligence de l'histoire : une ruine qui fait époque, un site caractéristique, la scène d'un drame mémorable, expliquent souvent ce qui reste obscur dans les simples récits.

Grace à l'ingénieux procédé de M. Colas, la représentation des objets en relief s'opère aujourd'hui avec une précision mécanique. Les recueils de médailles y gagnent des gravures fidèles et de très bon effet. On en peut juger par le *Grand trésor de Numismatique et de Glyptique*, qui parait sous le patronage de M. Paul Delaroche.

Si vraiment, ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le chante, la musique aurait dû chanter 18 ouvrages sur les 19 qu'elle a produits. L'exception est faite en faveur de la *Biographie universelle des musiciens*, compilation utile entreprise par M. Fétis. Quant à la musique sacrée, elle n'existe plus. Nos prêtres ont laissé dépérir une des plus riches parts de leur héritage. Les vieilles méthodes de plain-chant qu'on réimprime encore, ne sont plus que des hiéroglyphes dont les chantres à gages et les *serpentistes* ne sauraient trouver le sens sublime.

On publie fort peu d'écrits étudiés sur les arts. En revanche, on lâche partout, et sans le moindre prétexte, des digressions sur *l'art!* Il n'est pas de matière plus souple, ni plus favorable pour cacher l'absence des idées. On n'y parle que par exclamation : comparaison vaut jugement. Une sottise récemment entortillée dans une phrase à effet est applaudie comme un écart d'inspiration, et il se trouve toujours pour la répéter, de ces gens qui ont besoin d'enthousiasme, pour se donner une contenance. Au contraire, celui qui sympathise réellement avec une belle œuvre, est avare

de ses émotions. Ils s'abstient de les interpréter, respectant en cela la volonté de l'artiste, qui a mis en jeu la plus noble des puissances de l'âme : le sentiment, pour que chacun l'épouse délicieusement en soi-même, au lieu de le définir par des mots.

#### LITTÉRATURE.

I. — Il est juste d'énumérer d'abord ces ouvrages qui forment la base de toutes les bibliothèques, qu'on lit fort peu aujourd'hui, mais qu'on a besoin de consulter souvent. Un de ces livres, à peine épuisé, est aussitôt reproduit par le commerce, avec ou sans variations. 200 noms célèbres figurent sur la liste de cette année : quelques-uns, comme ceux de Cicéron, de Voltaire, de Walter Scott, représentent une série de volumes. Le chiffre de la fabrication est de 9,188 feuilles types, et la moyenne du tirage dépasse 1500. Cette seule veine d'exploitation répand donc environ quinze millions de feuilles imprimées.

On réédifie avec soin un des monumens scientifiques qui honorent le plus notre pays : le grand *Trésor de la langue grecque*, si laborieusement amassé par Henri Estienne. Les plus célèbres professeurs de l'Europe se font un devoir de l'enrichir ; ils ne pouvaient rester sourds à l'appel des éditeurs, MM. Didot, savans hellénistes eux-mêmes. — Les premières livraisons du *Lexique roman* de M. Raynouard sont imprimées, mais non pas mises encore en circulation. Au dire de ceux qui ont pu apprécier ce travail de vingt années, l'auteur aurait conquis sa place à la suite des Estiennes et de Ducange. Sa méthode consiste à expliquer le mot *roman*, en distinguant dans le mot *latin* correspondant les lettres que la prononciation des Gaulois faisait sonner, de celles qu'ils annulaient. Pour les mots en petit nombre qui font exception, il indique leur origine, grecque, arabe, ou tudesque. Ainsi, il aura ouvert, pour la langue parlée aujourd'hui, une source étymologique des plus abondantes. Sur ce fond nécessairement aride, il a semé à pleines mains les fleurs poétiques du moyen-âge, au point de pouvoir présenter son œuvre comme un *nouveau choix de poésies originales des troubadours*.

L'année 1853 a été fertile en dictionnaires. Celui de l'Académie se trouve escorté de six autres, non moins volumineux. On lui a reproché de n'être pas complet, et on s'est mis en devoir de donner des supplémens. Il nous semble au contraire surchargé de locutions qui ne sont d'aucune langue, et d'explications qui n'apprendront jamais rien à personne. Ne s'agit-il que de recueillir tous les mots qui peuvent trouver place dans la langue, ou qu'ont employés des écrivains sans autorité ? C'est la tâche d'un compilateur ; mais d'une académie, on avait droit d'attendre un travail philosophique. Un bon dictionnaire sera celui qui indiquera, non pas tout ce qu'on dit, mais ce qu'il est bon de dire.

La critique littéraire ne fait plus de livres, et laisse effeuiller ses œuvres par les journaux. La philologie classique n'a plus à déchiffrer des manuscrits, à comparer des variantes. Les bons textes sont plus communs aujourd'hui que ceux qui les recherchent. C'est en multipliant les traductions qu'on tente de restaurer les études grecques et latines. Sans doute, la résurrection des anciens ferait éclat, si chacun reparaisait avec son tour d'esprit, et le travail particulier de son élocution. Ainsi conçue, la tâche est rude. Elle a effrayé Courier, le plus industrieux des écrivains de ce siècle. Mais au lieu d'un traducteur ne trouvât-on qu'un interprète, il serait fort utile à nous autres, écoliers ingrats, qui visitons si rarement nos premiers maîtres!

Parmi les auteurs grecs nouvellement traduits, on remarque le *Diodore* de Sicile, par M. Miot. Les latins, au nombre de 22, dépendent presque tous de la vaste entreprise de M. Panckoucke. Les juges compétens citent, comme modèle, le *Plaute* de M. Naudet. — On a mis au jour 29 fabliaux ou pièces dramatiques qui remontent à l'origine de notre littérature. Malheureusement, il est presque impossible de se les procurer. Les bibliophiles qui les possèdent en manuscrit, ne les font imprimer que pour les échanger entre eux. Qui sait si cette manie jalouse ne laisse pas dans l'oubli quelque rival de notre Pierre Blanchet, le père trop peu connu de l'Avocat Patelin? — Les écrivains français dont les œuvres sont devenues un fonds exploité en commun par la librairie, ont donné lieu à 74 réimpressions. On a publié concurremment 3 Rollin, 3 Molière, 4 Buffon, 3 Voltaire : ce dernier vient d'atteindre sa cinquante-quatrième édition! Que de trésors créés par le génie! que de travailleurs appelés à les partager! Si les économistes en pouvaient établir le calcul, ils seraient émerveillés du résultat. — Parmi les auteurs vivans adoptés par le public, six réunissent présentement la collection de leurs œuvres. — Les emprunts faits aux langues étrangères, européennes ou orientales, produisent 25 ouvrages. Presque tous étaient déjà connus par d'anciennes traductions.

Apparaissent enfin les plus turbulentes cohortes de l'armée des auteurs : les romanciers, les dramatises, les poètes! Attendons un de ces rares instans où le cortège cesse de parader devant la foule. Laissons passer les fanfares, les porte-bannières, et les crieurs à gage. Tant de fracas nous troublerait sans doute, et nous ne pourrions plus répondre de la précision de nos calculs.

- II. *Romans*. — 210 publications ont alimenté la clientèle des cabinets de lecture. Elles ont donné 8,558 feuilles-types. Le chiffre moyen du tirage est inférieur à 1000. Il faut remarquer que si les auteurs en renom sont très répandus, les débutans, qui font souvent la guerre à leurs frais, ne risquent jamais plus de 5 à 600 exemplaires, et qu'ainsi la balance se

trouve ramenée à son niveau naturel. A ce compte, chaque jour de l'année produirait son volume in-8° de 25 feuilles. Si le tout était vendu au prix commercial, une somme de deux millions, à répartir entre une vingtaine d'éditeurs, laisserait à chacun des bénéfices énormes; mais tous sont bien loin de compte. Pour une opération lucrative, on en supporte dix qui ne rendent pas les déboursés de la fabrication.

Ce serait une erreur de croire que le thermomètre du succès indique avec exactitude le degré du talent. Les chances de vente pour un roman (on pourrait ajouter pour la moitié des livres), ont leur effet dans l'ordre suivant : — Patronage des journaux, — habileté du libraire qui consiste à intéresser les revendeurs à sa publication, — renom de l'auteur qu'il doit à sa position dans le monde ou à ses précédens en littérature, — mérite réel de l'ouvrage. Cette dernière cause devient nulle, si elle n'a pas agi dans les quinze premiers jours, c'est-à-dire, avant que la mode ait adopté une nouveauté plus nouvelle.

Pour établir le budget matériel de nos romanciers, il faut d'abord retrancher des livres de cabinets de lecture, 49 réimpressions qui appartiennent à l'œuvre des années précédentes, et en second lieu, les mémoires, souvenirs, causeries et autres répertoires d'anecdotes, dramatisées quand le fond est vrai, et fabriquées le plus souvent. On en compte 14, qui forment 43 volumes in-8°. Elles sont sans autorité pour l'historien, et prennent rarement place dans les bibliothèques. Nous sommes loin cependant de leur contester tout mérite. Des personnages célèbres y parlent quelquefois avec tant d'esprit, et sont si habilement mis en scène, que nous les avons rangés sans hésitation parmi les héros de roman.

Restent au nombre de 177 les nouveau-nés de 1855. On n'y trouve que 11 traductions. Il y a trente ans, presque toutes les inventions romanesques étaient d'importation étrangère. Peu à peu, la fabrique française s'est organisée, et son activité est telle aujourd'hui, qu'elle déverse ses produits sur tous les marchés littéraires de l'Europe. Voyez aussi quel assortiment! *Romans historiques*, 51. Ce genre est toujours cultivé fort assidument : non pas qu'il conserve les préférences du public; mais parce que son exploitation est facile. Une chronique, une biographie, économisent les premiers frais d'imagination; le cadre *trouvé*, on peut, en deux ou trois séances de bibliothèque, s'approvisionner de *couleur locale*, aux dépens des honnêtes compilateurs qui en ont broyé pour long-temps. — *Romans philosophiques*, 54. On voit que beaucoup d'écrivains en viennent à considérer la forme scénique comme un moyen d'action sur la partie indolente du public. C'est un progrès. Ainsi conçus, le drame, le roman, deviennent la plus estimable des œuvres de l'intelligence, et peut-être aussi la plus épineuse, car l'exécution trahit souvent l'intention, et bien des auteurs ont été surpris de voir flétrir comme immorales des œuvres

qu'ils avaient combinées dans le but de propager des vérités utiles. — *Romans de mœurs*, 25. C'est ainsi qu'on appelle ceux qui affichent sur leur titre la prétention de peindre les mœurs du jour. — *Romans épisodiques*, 55. Nous entendons désigner ces livres sans but et sans style, qui ne sont qu'une série de situations grossièrement soudées l'une à l'autre, jusqu'à formation d'une trentaine de chapitres en deux ou quatre volumes. — Recueils de Nouvelles, 49, dont 6 collectifs. Enfin des romans épistolaires, satiriques, fantastiques, genres délaissés, qui ne fournissent pas plus de 40 ouvrages.

Le contingent de la dernière année a été fourni par 133 écrivains, dont la liste présente plus de 40 noms nouveaux. Les femmes y figurent pour 27, c'est-à-dire dans la proportion de un à cinq. La réunion de tant d'efforts aura-t-elle produit un seul livre achevé, une création assez puissante pour braver l'analyse sévère qui vient après ce premier petit bruit qu'on est convenu d'appeler un succès?

A notre avis bien peu d'exceptions doivent être faites. En tête de ces exceptions se placent d'eux-mêmes les noms de George Sand et d'Alfred de Vigny. En contraste avec *Leone Leoni*, une de ces figures qu'il faut oser peindre quelquefois et rendre effrayantes par leur nudité même, George Sand a placé *André*, dont le sujet est suave. Ce dernier livre prouve que la véritable séduction exercée par l'auteur tient à la netteté de l'observation, à la franchise du style, et surtout à cette chaude et abondante lumière qui vivifie toujours son œuvre. Sous le titre de *Servitude et Grandeur militaires*, M. Alfred de Vigny nous a donné une nouvelle trilogie, digne de *Stello*. Des trois épisodes qui la composent, deux, *Lauriette* et *le Capitaine Renaud*, sont d'une lecture entraînante, qui ne laisse pas de prise à la critique; quoique d'une conception plus faible, *la Veillée de Vincennes* offre encore aux lecteurs d'un goût délicat l'intérêt d'une exécution irréprochable, mérite fort rare aujourd'hui.

Dans ce chiffre de 153 producteurs qui ont défrayé l'année 1853, il serait injuste de ne pas distinguer M. Frédéric Soulié, qui a fait preuve d'invention dramatique dans son *Conseiller d'État*; il est à regretter que cet écrivain chaleureux se préoccupe si peu de la forme. Quant à M. Balzac, il n'a complété que deux nouvelles, *le Père Goriot*, d'une réalité commune, et *Séraphita*, pastiche de Swedenborg, que personne n'a essayé de comprendre.

Un éternel sujet de lamentations, pour les écrivains qui ont l'incontestable mérite de ne livrer jamais que des œuvres étudiées, est la prospérité de certains hommes d'une incapacité choquante. C'est qu'il en est du commerce littéraire comme de beaucoup d'autres. Le marchand qui imagine des objets de luxe, court chance de ruine, tandis qu'il voit riche et

considéré celui qui revend aux pauvres des haillons ramassés dans la boue. Pour ce dernier, tout est bénéfique : le fonds de la marchandise est inépuisable et la main-d'œuvre à vil prix. Tel est l'avantage des écrivains qui spéculent sur la misère des intelligences. En supposant qu'ils fussent capables de concevoir un ensemble et d'en colorer harmonieusement les parties, pour qui prendraient-ils cette peine? Leur clientèle ne choisit pas, et n'ose pas même manifester le dégoût qu'elle éprouve souvent. La plus informe de leurs productions (si toutefois l'absurde offre des degrés) peut compter sur un débit dont le chiffre est peu élevé, mais invariable. Ce privilège leur donne auprès des libraires un certain crédit, et à la longue, ils prennent rang parmi les notables de la corporation des auteurs. L'ornière est creusée depuis long-temps! Pour ceux qui ne craignent pas de s'y salir, plus de lutttes contre les rébellions de la pensée! Plus de journées fiévreuses, ni de songes rongeurs! C'est avec un imperturbable sans-gêne qu'ils enfantent des volumes. On en pourrait citer qui, renouvelant les prouesses de Rétif-la-Bretonne, fabriquent leur œuvre en *compasant* la planche d'impression, et ne cessent de créer des personnages, que lorsqu'ils manquent de *caractères*; nous demandons grace pour cet inévitable jeu de mots. Malheureusement, il y a des lecteurs qui méritent qu'on les traite avec cette impertinence, et ce sont les trois quarts de ceux qui *dévoient* les romans; ceux qui lisent, non pas dans le but d'éveiller leurs facultés, mais afin de s'étourdir; ceux pour qui tout imprimé est un livre, et qui sont assez peu soigneux de leur ame, pour la prostituer au premier venu.

III. *Théâtre*. — Les compositions destinées à la scène diffèrent essentiellement de celles qu'on livre seulement à l'impression. Elles demandent à être jugées d'un point de vue particulier, parce qu'elles sont soumises à des conditions dont l'esprit le plus indépendant ne saurait s'affranchir.

Les moralistes voudraient faire du théâtre un lieu d'enseignement national. Nous regrettons autant qu'eux qu'il n'en soit pas ainsi; mais cette transformation ne dépend pas plus des gouvernemens que de la raison publique. Si elle devait s'accomplir, ce serait passagèrement et sous l'influence d'un auteur actif, désintéressé, courageux, en même temps que doué d'un grand génie pour le drame. En attendant le phénomène, le théâtre sera ce qu'il est aujourd'hui, une exploitation industrielle. Un directeur qui exerce à ses risques et périls ne peut avoir d'autre but que la prospérité de son établissement. Il faut que, bonnes ou mauvaises, il trouve par an un certain nombre de pièces. Lui a-t-on signalé un homme d'esprit et d'invention, il le poursuit, l'obsède, emploie toute sa puissance à le fasciner. Il parvient à soutirer feuille à feuille le manuscrit dont il a besoin. L'auteur n'a pas eu le temps de s'interroger sur l'ensemble, ni

d'appliquer aux détails une critique sévère; il est inquiet, et s'écrie de la meilleure foi du monde : « Ma pièce n'est qu'ébauchée! — Fausse modestie. — Cet acte ne marche pas! — Nous le soutiendrons. — Ma réputation..... — Je m'en charge. — Vous me perdez! — Je fais votre fortune. » Le pis de l'affaire est que le directeur tient parole. Comment résister, à moins d'être bien fort?

Il se trouve cependant encore quelques hommes de talent et de bonne volonté, comme on disait dans les âges héroïques, qui protestent contre cette violence, en livrant des œuvres d'un travail consciencieux; cette année même, on peut citer, comme exemples, MM. Alfred de Vigny, Casimir Delavigne, Victor Hugo, quelle que soit l'opinion qu'on ait de la valeur réelle de leurs dernières compositions dramatiques. A ce groupe d'élite se joint naturellement aussi M. Alex. Dumas, éloigné, il est vrai, du théâtre pendant l'année 1835, mais qui va nous donner dans peu de jours son *Don Juan*. Toutefois la concurrence de vingt théâtres dévore tant de pièces, qu'il en faut chercher un peu partout. C'est ce qui explique l'admission de quelques hommes d'une nullité proverbiale au sein de la société dramatique.

Nous disons société, car les écrivains voués à la scène forment un peuple à part qui s'est donné une constitution représentative. Ils ont une commission, nommée et renouvelée au scrutin, chargée de défendre les intérêts matériels et moraux de tous ceux qui vivent du théâtre. Le même instinct de prévoyance a fondé plusieurs institutions particulières. Chacun peut assurer ses œuvres contre les froideurs d'un public capricieux et blasé; après le succès, on confie la perception de ses droits à un agent financier. Enfin, il existe un fonds commun pour adoucir les mauvais jours qui menacent la vieillesse. Quelle distance de l'auteur qu'on déclame à celui qui se fait lire! Le dernier est seul contre tous; quel que soit son talent, s'il n'a pas celui de se faire valoir, il a pour perspective la misère. Au contraire, dès qu'on a participé au plus mince vaudeville, on est de droit sous la protection de la société. Il y a plus : avec de la patience, on est à peu près sûr d'avoir de l'avancement. Si on a fait jouer deux tiers de pièce la première année, on peut compter sur cinq quarts l'année suivante, trois moitiés l'année d'après, et toujours ainsi par fractions croissantes. Les fournisseurs ordinaires entreprennent, selon leurs facultés, l'un le cadre, l'autre le remplissage; l'œuvre achevée, on se concerta pour la faire valoir; on soigne l'effet des premiers jours. Les *bravos* de Paris retentissent en province; la pièce est représentée chaque soir en cinq ou six lieux à la fois. Aux cent francs de la capitale, s'ajoutent les vingt francs de Marseille et les trente sous de Quimper-Coréentin : le tout fait somme ronde.

Voici l'état des pièces jouées et livrées à l'impression. — Théâtre-Français, 6; quatre grands drames et deux petites comédies. *Chatterton*, *Angelo*, *Don Juan d'Autriche*, représentent fidèlement les théories modernes qui se disputent la scène française. — Opéra, 3 ouvrages, *la Juive*, de M. Scribe, et deux livrets de pantomimes. — Opéra-Italien, 5 ouvrages. — Opéra-Comique, 6 pièces ou 11 actes, dont 6 de M. Scribe. — Théâtres de vaudevilles : Gymnase, 16; Vaudeville, 20; Variétés, 26; Palais-Royal, 20. — Théâtre de la Porte-Saint-Martin, 5 mélodrames et 2 petites pièces. — Ambigu-Comique, 10 mélodrames et 5 vaudevilles. — Cirque-Olympique, 3 mélodrames et 4 vaudevilles. — Théâtres du dernier ordre, 14 vaudevilles et 2 mélodrames seulement : cette proportion est remarquable.

On a en outre réimprimé 65 pièces récentes. Si tous ceux à qui on refuse l'épreuve de la scène livraient leurs ébauches à l'impression, on pourrait en former des montagnes; mais 36 auteurs seulement se sont décidés à faire les frais d'un appel au public. En somme, 273 publications fournissent 838 feuilles-types, qu'on peut multiplier par 1,000, moyenne approximative du tirage.

Sur les 151 pièces représentées, les journaux, grands et petits, ont proclamé au moins 130 succès. Qu'on reproche encore à la critique de ne pas encourager les talents!

IV. *Poésie*. — Nous vivons dans un siècle anti-poétique; les faiseurs de vers le disent du moins. Ils ignorent sans doute que le quart de l'année dernière eût été insuffisant pour lire tout ce qu'on a produit en ce genre. Les imprimés seuls donnent 299 publications, au nombre desquelles se trouvent plus de 100 gros volumes : le tout forme 1,220 feuilles typiques, qui représentent environ 400,000 douzaines de syllabes. 50 ouvrages au moins laissent deviner un travail de plus d'une année. Qui connaît de nom seulement leurs auteurs? En supposant que ceux-ci aient quelque chose à dire au public, quelle chance ont-ils de se faire entendre du milieu de la foule où ils se trouvent comprimés?

Oui, les temps sont devenus bien durs pour les poètes! Jadis, quand la Renommée avait des temples, ils en étaient les desservans ordinaires; mais l'ingrate déesse a vendu aux journalistes ses cent voix et les plumes bigarrées de ses ailes. Les collatéraux de ceux qui furent les dispensateurs de la gloire sont réduits pour eux-mêmes aux sèches annonces qu'il faut payer à la ligne, et que l'abonné remarque trop rarement. Si quelqu'un pense que les fortunes poétiques, si rares de nos jours, sont injustement réparties, qu'il se mette en devoir de signaler les génies méconnus. Nous désirons, pour notre compte, participer à la bonne œuvre, en éclairant ses recherches par le relevé qui va suivre.



*Recueils de Poésies*, 47 volumes. Celui qui rappelle le chantre des *Orientales* n'a pas fait grand éclat : c'est qu'il ne révèle aucun changement dans la manière de l'auteur. Toujours un merveilleux instinct du rythme, une habile construction de la strophe ; des images resplendissantes, mais tellement prodiguées, qu'elles dégèrent en fatigantes énumérations ; un style abondant, coloré, d'où jaillissent trop souvent les mots à effet, comme ces voix de cuivre qui écrasent aujourd'hui nos orchestres. Le dernier volume de M. Victor Hugo s'est grossi à l'aventure, et selon les caprices de son inspiration. Il n'est donc pas étonnant qu'il renferme beaucoup de pièces d'un intérêt médiocre ; mais on peut dire de quelques-unes qu'elles sont parfaitement belles, car il serait puéril de leur reprocher des inégalités qu'un peu de travail ferait disparaître.

La manie de l'imitation, que beaucoup de gens prennent pour la fièvre du génie, se manifeste jusque dans le choix des titres. Les *Chants du Crépuscule* ont produit des *Rayons du matin*, des *Brises du soir*, et diverses *Heures nocturnes*, promettant des songes ou des insomnies : on peut choisir. Les femmes ne sont plus pour nos poètes un sexe enchanteur ; les livres qu'on leur adresse s'appellent : *Anges et diables !* ou bien : *Le Chaos, l'Humanité, l'Harmonie !* ce dernier par un ingénieur civil. Les professions de foi sont en grand nombre. On trouve des complaints religieuses et monarchiques à côté des chants républicains. Un saint-simonien crie : *En avant !* un des heureux du siècle sans doute répond : *Far niente !* Nous regrettons de ne pouvoir nommer toutes les fleurs poétiques ; il y en a des quatre saisons.

*Poèmes*, 47, didactiques, dramatiques, satiriques, descriptifs. Plus, deux épopées dans le goût antique, l'une en vingt-quatre chants et deux gros volumes ; son titre est *la Pallantiade* ; mais le héros véritable, c'est l'auteur. Que dire enfin d'une apocalypse en douze mille vers, *la Cité des hommes*, par M. Adolphe Dumas ? Faut-il conseiller la lecture de cette œuvre nébuleuse, que de fréquents éclairs illuminent ? N'est-il pas à craindre que les défauts ne nuisent à d'incontestables beautés et ne soulèvent, contre un vrai poète qui se révèle, des préventions qu'il aurait à expier dans l'avenir ?

Les *Poésies légères*, comme on disait autrefois, opuscules sans portée et rarement livrés au commerce, sont au nombre de 74. — Essais de traductions en vers des poètes étrangers, 44. Les études de cette nature, très profitables à celui qui les entreprend, ne devraient jamais être publiées, ne fût-ce que par respect pour le maître qu'on copie. La toute-puissance des grands poètes réside dans l'accord mystérieux, indéfinissable, du sentiment qu'ils expriment, avec le mot, la phrase, et pour ainsi dire le matériel du langage. C'est l'harmonie de l'âme et du corps ; pour peu qu'elle soit faussée, la vie disparaît. Que dirait-on d'un sculpteur

dérangeant l'attitude sublime qui donne à une statue antique les caractères de la divinité? Il est impossible qu'un traducteur, et surtout celui de Virgile, ne tombe pas dans ce travers. La tâche de Delille, recommencée par M. Barthélemy, était, je ne dirai pas au-dessus de leurs forces, mais réellement impraticable. — Poésie politique, 50 pièces, presque toutes inspirées par l'esprit d'opposition. — Chansonniers ou chansons, 52. — Versification latine, 7 pièces, dont un grand poème sur *l'Astronomie*.

La facilité, ou l'éclat de l'expression, l'instinct métrique, l'abondance des images, ne sont pas des qualités rares chez nos versificateurs : mais leur voix est peu sympathique; les sentimens qu'ils traduisent sont presque toujours personnels. On rencontre cependant, chez la plupart, un symptôme caractéristique : une mélancolie incurable, le dédain de tout ce qui est, un immense besoin de je ne sais quoi. Le dégoût de la vie est si grand chez plusieurs, qu'ils parlent de s'en délivrer; deux d'entre eux, sans même avoir le mérite de l'invention, affirment, dans leurs préfaces, qu'ils sont morts depuis six mois. Au cri douloureux de ces âmes désolées, nous ne fûmes pas maîtres du premier mouvement de compassion. La réflexion nous rassura sur leur compte. Les libraires, pensâmes-nous, ne spéculent plus sur les vers; c'est un fait connu de tous ceux qui vivent de leur plume. Sur vingt de ces beaux volumes satinés, dix-neuf sont imprimés aux frais des auteurs. Nous tirâmes de là cette conclusion, que ceux qui peuvent mettre un si haut prix aux jouissances de la vanité, sont peut-être de jeunes infortunés, frais, sémillans, un peu querelleurs, assez contents d'eux-mêmes, très grands poètes pour beaucoup de femmes, et prévoyant, avec une parfaite résignation, le jour des successions ou du mariage qui les fera médecins, avocats, députés, notaires, ou tout simplement hommes de loisir?

#### SCIENCES HISTORIQUES.

Les travaux de cet ordre fournissent 290 ouvrages, en comptant les souscriptions, dont l'origine est antérieure à l'année qui nous occupe. Les feuilles-types, non compris les planches gravées, s'élèvent à 10,551, et la multiplication du tirage n'entasse pas moins de 28,000 rames imprimées, c'est-à-dire quatorze millions de feuilles.

Les encouragemens ne font pas faute aux entreprises de ce genre. Il est rare qu'une œuvre importante et purement scientifique n'obtienne pas une subvention du gouvernement. Les libraires spéculent volontiers sur les livres historiques, les seuls à peu près, avec les chefs-d'œuvre de la littérature, qui prennent place dans la bibliothèque du simple particulier. Cette émulation nous conduit à d'heureux résultats. De tant de recherches, de discussions, d'hypothèses, sortira une somme de faits démontrés, de

notions inattaquables. Un esprit supérieur rapprochera tous ces points isolés, de façon qu'un sens moral en sorte évident pour tous. Ainsi sera créée la véritable science historique, c'est-à-dire la règle d'après laquelle on devra juger tous les actes sociaux ou individuels.

Si on classait les historiens d'après les procédés de leur composition, on verrait que l'école philosophique, ou plutôt sententieuse, fondée au dernier siècle, est presque abandonnée, et que la plupart des écrivains n'ont d'autre ambition que d'animer la scène à la manière de Walter Scott, ou de produire des personnages remuans comme les paladins de Froissart. On citerait quelques hommes laborieux, adonnés à la méthode scientifique et expérimentale, dont la révélation est un des beaux titres de l'Allemagne savante. On ferait remarquer enfin que les compilateurs, dont l'unique théorie est de gagner de l'argent, atteignent leur but plus promptement et plus sûrement que tous les autres; voici comment: il leur suffit de prendre la mesure d'une caste sociale, d'un parti politique, et de tailler la matière historique en conséquence. Un libraire commandait à un de ses faiseurs une histoire de Napoléon. — *Surtout pas un mot contre LUI; c'est pour la province!* — Il y a de cela quelques mois. Le livre est composé, imprimé, lancé, et court la province aujourd'hui. C'est ce qu'on appelle, en terme du métier, *connaître son public*.

Parmi les productions de cette année, on ne trouve pas un ouvrage à citer sur les généralités de l'histoire, ni sur la méthode à suivre pour utiliser les faits acquis. Mais cette lacune se trouve en partie comblée par l'excellent traité de Géographie, traduit de Karl Ritter, par MM. Buret et Desor. Il est facile de reconnaître le véritable savant; ce n'est pas celui qui cite à tout propos: le luxe de l'érudition se procure à peu de frais aujourd'hui. Mais on peut accorder sa confiance à l'écrivain qui énonce nettement l'intention et les procédés de son travail, et donne le moyen d'en vérifier l'exactitude. C'est ce qu'a fait le professeur allemand; il déclare ne pas s'arrêter aux conditions variables du globe, telles que la statistique, les démarcations politiques; il s'en tient à l'étude de la terre dans ses rapports avec l'homme physiologique et social, et expose, dans l'intérêt de l'histoire, le théâtre où chaque peuple a exercé son activité. Il ne tombe pas dans le défaut de la plupart des géographes, qui remplacent l'expression naïve de ceux qui ont vu par des descriptions faites à loisir. Il cite les autorités, rassemble les faits, les analyse et conclut. Jusqu'ici, avant de retracer les annales d'un pays, on devait consulter tous les voyageurs qui l'ont parcouru, noter des opinions ou des expériences souvent contradictoires, et en établir la concordance. On économisera le temps exigé par ces préliminaires, si Ritter accomplit pour tout le globe ce qu'il a déjà fait pour l'Afrique. Ce n'est pas là un médiocre service.

Les expéditions scientifiques de MM. de Freycinet, De la Place, Du-

mont d'Urville, ont donné lieu à de grands ouvrages qui se complètent lentement, parce qu'on tient à donner une représentation fidèle des objets découverts. Deux régions ont attiré presque exclusivement l'attention des nouveaux voyageurs, l'Amérique du Sud et les Indes-Orientales. La première a été parcourue pendant huit ans par M. Alcide d'Orbigny, qui a rapporté les matériaux d'une grande publication. Plusieurs explorateurs se sont partagé l'Asie; nous citerons l'Anglais A. Burnes, et Victor Jacquemont, qui a éveillé tant de sympathies par sa spirituelle correspondance.

15 ouvrages se rapportent à l'histoire des religions. Les plus volumineux sont des réimpressions et représentent des doctrines fort opposées. Par exemple, les *Annales ecclésiastiques* de Béraut-Bercastel, à l'usage du clergé, se trouvent en contraste avec l'*Origine des cultes* de Dupuis. Les histoires nouvelles (j'en compte 4) appartiennent au protestantisme ou à la philosophie qui découle du principe protestant. On sent que chaque auteur s'est dit, comme M. Matter (*Histoire de l'église chrétienne*, tom. IV, pag. 481): « La véritable compétence de notre siècle est de constater ce qui est bien, de juger ce qui est mal. » Mais ce qu'on ne dit jamais et ce que demande tout lecteur sensé, est ceci : De qui notre siècle a-t-il reçu cette juridiction souveraine, et surtout, en vertu de quel principe prononcera-t-il la sentence? Nous ne croyons pas qu'aucune autre époque ait présenté une plus grande divergence d'opinions et de doctrines.

Les matériaux ne sont pas encore rassemblés pour une histoire des religions. Ce soin repose principalement sur un petit nombre d'orientalistes épars en Europe. La France a fourni, pour son contingent annuel, le Commentaire sur l'un des livres religieux des anciens Parses, traduit du zend par M. Eugène Burnouf; la partie théologique des *Védas*, traduite du sanscrit par M. Poley; et la version, par M. Stanislas Julien, du *Livre des récompenses et des peines*, qui fait connaître l'une des sectes dissidentes de la Chine.

L'archéologie compte 27 publications. Quatre recueils de Mémoires sont dus aux académies d'antiquaires qui s'organisent dans plusieurs de nos provinces. La civilisation égyptienne est toujours le but d'une légitime curiosité. M. Frédéric Caillaud a eu l'heureuse idée de copier, d'après des monumens authentiques, toutes les scènes ou figures qui ont rapport aux arts, métiers et usages des anciens peuples de l'Égypte, de la Nubie et de l'Éthiopie; un volume de texte qu'il promet, servira d'explication aux gravures. Les dessins exécutés dans les mêmes contrées, sous la direction de Champollion le jeune, et dont le sens est révélé par ce savant lui-même, sont en même temps publiés aux frais de l'état. Un ouvrage plus curieux encore, puisqu'il révèle aux savans des faits absolument nouveaux, est intitulé : *Antiquités Mexicaines*. Croirait-on qu'il

existât dans les déserts de l'Amérique des villes abandonnées, dont les ruines, dispersées sur une étendue de plusieurs lieues, attestent une civilisation avancée? Le plan et la structure des monumens de *Palenque* et de *Mitla* présentent des ressemblances frappantes avec ceux de l'ancien monde oriental. On y trouve des pyramides, des momies, des inscriptions hiéroglyphiques, des rochers sculptés comme en Égypte, des idoles de forme indienne, des ornemens qu'on croirait grecs. Est-ce l'effet du hasard? ou faut-il conclure à d'anciens rapports entre les deux hémisphères, à une origine commune, à une conformité primitive de traditions et de croyances? Les questions soulevées par une telle découverte sont innombrables. Elles occuperont les archéologues assez longtemps pour assurer un succès durable à cette entreprise, l'une des plus intéressantes de l'époque.

7 ouvrages consacrés à l'histoire générale des temps modernes étaient déjà connus, à l'exception de celui où M. de Sismondi retrace rapidement la chute de la civilisation romaine. — Les documens relatifs à l'histoire de France, inédits pour la plupart, ont donné lieu à 18 publications. — *France ancienne*, 9 ouvrages. Deux histoires des Francs ont été publiées. M. de Peyronnet s'est appliqué à fondre dans une narration animée les textes généralement connus. M. Moke ne raconte pas, il disserte. Tous les faits nouvellement acquis par la philologie, les recherches ethnographiques, l'étude comparée des monumens et des institutions, sont en son pouvoir. Il s'en sert très habilement pour démêler les races européennes, ou, suivant sa propre définition, les masses ayant une langue et un type propres. Telle est la matière du premier volume. Sans vouloir apprécier aujourd'hui la valeur réelle des conjectures de M. Moke, nous pensons qu'à l'avenir on ne pourra se dispenser de consulter son livre lorsqu'on voudra parler des peuples occidentaux. — *Histoire contemporaine*, 39 ouvrages, inspirés par les événemens dont la France a été le théâtre depuis cinquante ans. On trouve 9 histoires générales de la révolution. Si l'on s'en rapporte aux titres, Montgaillard serait à sa septième édition, M. Mignet à la sixième, M. Thiers à la cinquième, Dulaure à la troisième. Tous les partis sont représentés par les historiens nouveaux : les légitimistes par M. de Conny, les républicains par M. Léonard Gallois, les constitutionnels par M. Eugène de la Baume. Il est remarquable néanmoins que l'histoire la plus recherchée soit précisément indépendante de toutes les opinions reconnues officiellement par le monde politique. Suivant MM. Buchez et Roux, une révolution dont le principe a été écrit pour la première fois dans l'Évangile : *Liberté, fraternité*, n'a pas dû sortir de la philosophie du XVIII<sup>e</sup> siècle, laquelle, disent-ils, ne peut engendrer que l'égoïsme. Ils prétendent démontrer que les aberrations des partis



qui ont tour à tour dirigé le mouvement, ont été rudement redressées par le peuple, et que le clergé lui-même n'a été frappé que parce qu'infidèle à sa divine mission depuis plusieurs siècles, il faisait cause commune avec les exploitateurs de l'humanité. De là cette conclusion, que la nation française, en demandant l'égalité et la fraternité, obéissait à un principe que l'éducation avait incarné en elle, et qui agissait à son insu avec la force d'un instinct naturel. Cet instinct, ils le nomment *esprit chrétien*. Est-ce autre chose que ce moteur inconnu, vaguement appelé jusqu'ici *esprit démocratique*, attribué par les rétrogrades aux mauvaises doctrines, par les libéraux aux progrès des lumières, et que M. de Tocqueville, dans l'ouvrage cité plus haut, accepte comme une loi providentielle? Le plan de l'*Histoire parlementaire* est le plus convenable pour appuyer une théorie nouvelle. Une série de pièces authentiques est offerte à la critique du lecteur. Cette volumineuse collection reproduit les séances des chambres, celles des clubs et notamment des Jacobins, des documens administratifs, des extraits de journaux, livres et pamphlets du temps. On ne retrouve les auteurs que dans leurs préfaces et dans l'habile disposition des matériaux.—L'empire, la restauration, la dynastie nouvelle, n'ont pas plus manqué d'historiens. On peut dire que tant d'atlimens jetés chaque année à la curiosité publique, l'excitent plutôt qu'ils ne l'apaisent.

—Histoires particulières des provinces et des villes de France, 62 publications. — Annales des peuples étrangers, 19, parmi lesquelles on distingue l'*Histoire de l'empire Ottoman*, par M. de Hammer, dignement appréciée dans cette *Revue*, et la *Critique du moine Nestor*, écrite en langue slave vers la fin du XI<sup>e</sup> siècle, autorité unique pour les premiers âges de la nation russe. L'état politique et moral de diverses nations forme le sujet de 15 ouvrages. La biographie qui en a fourni 31, en y comprenant 4 dictionnaires généraux, ne peut s'honorer que des *Mémoires de Mirabeau*, rédigés sur des pièces conservées dans les archives de sa famille.—12 ouvrages se rapportent à l'histoire de l'esprit humain. Nous en signalerons trois : l'*Histoire de la philosophie*, par le docteur Henri Ritter; la continuation du grand travail des Bénédictins sur les écrivains de la France, conduite jusqu'à la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, par des membres de l'Académie des inscriptions; et la *France littéraire*, de M. Quérard, le plus vaste et le plus utile des répertoires de bibliographie après celui du P. Lelong. C'est une œuvre de mérite et de dévouement, qui fait un égal honneur à l'auteur et aux éditeurs, MM. Didot, qu'aucun sacrifice n'effraie quand il s'agit d'une entreprise réclamée dans l'intérêt de la science.

Sur 290 ouvrages, les réimpressions figurent pour 50 environ. Il faut

drait au moins doubler ce nombre, si l'on y comprenait ceux qui ne sont, par le fait, que des copies, quoiqu'ils se présentent sous un titre et un plan nouveaux.

*Impressions diverses.* — Les livres en langues étrangères reproduits par les presses françaises s'élèvent à 216. Ils ne donnent pas moins de 3,849 feuilles-types, et la moyenne du tirage dépasse 4,200. Il est fâcheux qu'on ne puisse attribuer l'extension de ce commerce au seul désir de connaître la littérature de nos voisins. Un genre de piraterie dont nous faisons un crime aux éditeurs belges s'exerce chez nous aujourd'hui, sans soulever le plus léger nuage dans les consciences. Par exemple, sur 95 ouvrages anglais, on en compte 42 d'auteurs vivans. Ce sont donc autant d'atteintes à la plus légitime des propriétés. On contrefait même à Paris la *Revue d'Édimbourg*, de même qu'à Bruxelles, la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux Mondes*. Quel préjugé bizarre! notre police correctionnelle ferait justice de celui qui prendrait un shilling à Thomas Moore; mais lui faire tort de quelques poignées de guinées, c'est de bonne guerre; ainsi l'a décidé le droit des gens! — Livres espagnols, 60. Au lieu de nous dépouiller, l'Espagne fait de loyaux emprunts à nos bons auteurs. Les ouvrages traduits du français en espagnol sont très recherchés dans la Péninsule, ou dans ses anciennes dépendances américaines. Ils donnent lieu à un commerce d'exportation qui deviendra considérable, dès que les spéculateurs n'auront plus à craindre le contre-coup des commotions politiques. — Parmi les ouvrages italiens, au nombre de 29, on remarque l'analyse des manuscrits italiens que possède notre bibliothèque nationale, faite par le docteur Marsand. — Livres allemands, 7; portugais, 4; polonais, 19; en grec moderne, 2.

Les publications d'un intérêt passager comme les almanachs, catalogues, prospectus, etc., figurent dans l'ensemble pour 4,689 feuilles types. Mais le *Journal de la librairie* se dispense d'indiquer beaucoup d'autres impressions, qui ne sont pas soumises au dépôt légal, telles que les documens administratifs, mémoires judiciaires, thèses scientifiques, circulaires de commerce, et surtout les feuilles de nouvelles débitées par les publicistes des rues. Ces travaux sont cependant assez multipliés pour occuper un certain nombre de bras dans chaque imprimerie. Enfin, on manque de renseignemens, pour faire entrer, dans l'évaluation générale, les contrefaçons, les livres prohibés, et autres productions clandestines.

#### JOURNAUX.

Pour compléter l'appréciation du travail annuel de la presse, il faudrait entamer le chapitre du journalisme. Mais la tâche est vraiment inabordable, et possédât-on les renseignemens nécessaires, on n'en serait que

plus effrayé. Tout est et restera mystère dans la physiologie de cet organe par lequel se manifeste la vie des nations modernes. Les faits matériels sont des plus variables : les faits moraux échappent sans cesse à l'observation. On ne découvre rien que d'un peu haut, et alors quel spectacle ! Des tribunes qui s'élèvent, d'autres qui s'écroulent. Mille voix se font entendre en même temps, un jour à l'unisson, le lendemain désordonnées, discordantes. Celui qui prend la parole ne sait pas qui l'écoute, si toutefois il a chance d'être écouté ; et lorsque ceux qui reçoivent une opinion en connaissent la source, c'est tout au plus par les deux ou trois syllabes qui composent un nom. Les avis ainsi lancés se heurtent, se repoussent, s'absorbent, et font leur chemin plus ou moins long, selon le nombre de feuilles que l'oracle a jetées au vent. Et cependant ce pêle-mêle de mots provoque une fermentation qui féconde certaines idées. Qu'un homme habile s'en empare, il peut faire école, acquérir de l'autorité, et fonder en faveur de ses adeptes une dynastie de réputations. C'est ainsi qu'il arrive en politique, en morale, en littérature, en science, y compris la grande science du savoir-faire. Et le public ? Il regarde avec complaisance *le siècle qui marche*, de même que l'écolier voit marcher arbres et maisons semés sur la rive, quand c'est le courant qui l'entraîne, Dieu sait où !

La première notion sur les journaux, leur existence, n'est pas même facile à établir. On peut bien dire : Tant de feuilles paraissaient tel jour ; mais le calcul n'est déjà plus valable le lendemain. Il faudrait tenir un compte courant pour les naissances et les extinctions. Contentons-nous d'indiquer le nombre des journaux existant à l'époque qui est notre point de départ, le premier janvier 1835.

Il serait injuste de confondre dans la foule les grandes entreprises dont la vie matérielle est suffisamment garantie par le succès, ou par le dévouement des fondateurs : ce sont les feuilles quotidiennes, qui ont voix délibérative sur toutes les questions du moment ; on en comptait 21 ; — les *Revues*, consacrées plus particulièrement aux discussions plus graves, plus développées, de l'ordre historique, philosophique ou littéraire, et qui font souvent œuvre d'art en abordant les arides problèmes qui intéressent la société ; 3 ou 4 méritaient d'être distinguées : — enfin, les petits journaux satiriques, au nombre de 5.

Le surplus peut être enrégimenté de la sorte : Journaux politiques, non quotidiens pour la plupart, et merveilleusement assortis en nuances, 27 ; — religieux et moraux, 24, dont 10 protestans ; — législation et jurisprudence, 38 ; — économie politique et administration, 3 ; — histoire, statistique, voyages, 12 ; — littérature, 44 ; — beaux-arts, peinture et musique, 9 ; — art théâtral, 2 ; — sciences mathématiques et naturelles, 15 ; — médecine, 28 ; — art militaire et marine, 12 ; —



agriculture et économie rurale, 22; — commerce et industrie, 23; — instruction publique, 7; — à l'usage des femmes, demoiselles et enfans, 20; — modes, 11; — recueils pittoresques, 4; — annonces, 7; — divers recueils inqualifiables, 12.

Total pour Paris seulement : 347.

La presse départementale répandait de son côté 258 journaux, savoir : Politique et administration, 153; — recueils purement littéraires, 4; — feuilles destinées aux nouvelles locales, à la publicité commerciale et judiciaire, 101. Trois départemens étaient privés de journaux indigènes, les Hautes-Pyrénées, les Hautes-Alpes et les Basses-Alpes. D'autres au contraire, comme le Nord et la Seine-Inférieure, en comptaient jusqu'à 15 ou 16.

Entrons maintenant dans le détail des tentatives faites en 1835. — Journaux ou magasins littéraires; 32; — politique, 7; — religion et morale, 9; — jurisprudence et législation, 11; — sciences exactes, 4; — médecine, 3; — enseignement, 5; — agriculture, commerce, industrie, génie militaire, 16; — à l'usage des enfans, 7; — modes, annonces, 12; — en langues étrangères, 3. Total : 109 journaux, dont 25 fabriqués en province, et sans y comprendre 38 autres, dont nous sommes menacés par autant de prospectus. Si toutes ces entreprises étaient poursuivies, la France posséderait 752 journaux!

On pourrait croire, à cette concurrence effrénée, que le journalisme est une source de fortune. L'erreur serait grande assurément. On ne citerait pas à Paris vingt administrations en état de prospérité réelle, sur les trois à quatre cents qu'on y compte toujours en exercice. Il n'est pas si facile de trouver des abonnés pour soutenir un journal, que des actionnaires pour le fonder. Les incorrigibles sont d'ordinaire des ambitieux politiques, des inutiles, qui ont la maladie des succès littéraires, des spéculateurs qui cherchent les échos. Cet impôt, fourni par l'amour-propre et la cupidité, est intarissable. A quoi sert-il en dernier résultat? A donner quelques mois d'existence à des feuilles dont nous voyons les lieux publics inondés, qu'on vous met en main dans la rue, qu'on glisse sous votre porte; feuilles sans mission et sans lecteurs, et qui, n'ayant, pour être remarquées, qu'à harceler, ce jour l'un, et l'autre demain, jettent une sorte de discrédit sur le droit de publicité par la presse, importante conquête, achetée au prix de deux révolutions.

On céderait moins étourdiment à la malheureuse pensée de créer un journal, si, au lieu de se promettre l'influence de quelques *directeurs*, on recherchait par quelle somme de travaux ils l'ont acquise. Entrevoir, dans ce remuement confus qu'on nomme la société, un intérêt positif à représenter, ou un besoin moral à satisfaire; étudier tous les hommes de

la littérature, et mettre en balance, d'un côté leur nom, et de l'autre leur talent; obtenir la coopération des plus dignes, se défendre des inévitables; conserver ce corps de rédaction formé à grand'peine, et dont l'irritabilité est proverbiale; et puis, chaque jour, disposer le moule pour recevoir toute cette verve qui bouillonne; varier à l'infini les matériaux, sans détruire l'unité d'effet et d'intention: voilà l'œuvre intellectuelle. Celle de l'administrateur n'est pas moins compliquée. La tâche dans son ensemble exige des facultés qui paraissent s'exclure, et on peut concevoir sans peine pourquoi tant de journaux languissent, faute de direction.

Le plus grand obstacle à l'amélioration du journalisme est dans la législation qui pèse sur lui. Les gouvernemens successifs de la France, n'osant pas attaquer en face un pouvoir rival du leur, ont imaginé de le ruiner par un système de taxes et de prohibitions. Le moyen était excellent pour fausser l'institution. C'était attirer les fonds des capitalistes vers un genre d'opérations érigé en privilège. Les directeurs de la presse, obligés de prélever, pour le fisc, la plus nette part du produit, n'ont pu offrir aux écrivains qu'une rémunération insuffisante. Nécessité pour ceux-ci d'écrire beaucoup, de partager leur plume entre plusieurs entreprises, quelquefois même de changer d'encre, selon la couleur de chacune.

En Angleterre, les presses politiques et militantes sont écrasées d'impôts. Il y a franchise, au contraire, pour les recueils consacrés à la science, à la philosophie, à la littérature. Ils circulent librement, sans subir la griffe du timbre qui fait tache sur chaque feuille, ni les services onéreux des bureaux de poste. Un *editor* capable de distinguer les hommes de mérite peut leur offrir une position dans la société, en rapport avec l'espèce de sacerdoce qu'ils y doivent remplir. Aussi les revues anglaises, qui livraient en général des articles plus sévères que la presse quotidienne, ont-elles acquis, dans l'intérêt du pays, une immense influence. Elles dominent toutes les discussions, dirigent réellement les esprits, et tempèrent l'irritation qu'y entretient la polémique journalière. Ces résultats évidens ont conduit les hommes éclairés de la Grande-Bretagne à désirer l'affranchissement de la presse quotidienne, et l'abolition complète du timbre est actuellement l'objet de leurs efforts.

En France, nous trouvons dans plusieurs de nos journaux politiques des pages improvisées sur une question soulevée la veille, et qui, par cela même, annoncent une singulière activité d'esprit. La presse périodique est peut-être plus riche encore, puisque les meilleurs volumes de 1835 sont des emprunts faits par la librairie aux recueils les plus estimés. Si la *presse périodique* n'a pas encore en France toute l'importance dont elle

jouit en Angleterre, il ne faut s'en prendre qu'aux entraves de toute espèce qu'on se plaît à semer sur sa route. Si les directeurs, ceux du moins qui sont hommes de sens et de bonne intention, pouvaient consacrer à la rédaction les sommes énormes englouties par l'impôt, ils s'empresseraient de réaliser les améliorations dont ils sentent mieux que tous autres la valeur.

#### RÉSUMÉ GÉNÉRAL.

Rappelons ici nos précédens calculs sur la librairie. 82,298 feuilles typographiques, multipliées par 4,500, moyenne approximative du tirage, ont répandu cent vingt-cinq millions de feuilles imprimées. Le journalisme, dont la production ne peut être établie rigoureusement, livre au public une matière non moins abondante, eu égard à la petitesse des caractères qu'il emploie; et le nombre des feuilles qu'il met en circulation, n'est peut-être pas inférieur à celui du commerce régulier. En admettant cette évaluation, on publierait chaque jour en France la valeur de vingt volumes in-8°, ou 2,560,000 pages pour l'année entière. Enfin, cinq cent mille rames de papier au moins ont reçu l'impression. Si toutes ces feuilles étaient ajoutées l'une à l'autre, de façon à former un immense ruban, on en ferait trois fois le tour de la terre!

Quand on examine l'accroissement annuel des produits de la presse, on a peine à retenir des phrases banales sur l'activité des esprits, et la diffusion des lumières. Mais revenu du premier saisissement, on reconnaît que la masse du papier noirci est plutôt un embarras qu'une richesse, et qu'on ne doit tenir compte que des travaux réels, achevés, nécessaires, soit qu'ils répondent aux besoins matériels ou à ceux de l'intelligence. D'après ce principe, un inventaire consciencieux de plus de quatre mille ouvrages, n'ayant fourni qu'un très petit nombre de livres durables, on doit en conclure que l'année 1835 a été des plus stériles.

Cette impuissance n'annonce pas l'affaissement du génie national; elle s'explique très naturellement par la constitution présente de notre société littéraire. Les deux révolutions opérées au profit de l'intelligence ont propagé les habitudes studieuses. Pour les classes favorisées, le goût de la lecture est devenu un besoin, dont la satisfaction est impérieusement commandée par l'hygiène de l'esprit. Mais en même temps se développait l'industrie dont l'instinct est de spéculer sur tous les besoins. La fabrication des livres s'étendit bientôt au point de sortir du commerce ordinaire de la librairie. Le premier venu, avec un peu d'argent ou de crédit, et sans autre apprentissage que celui du charlatanisme, leva en seigne d'éditeur. Les ressources du public paraissant s'accroître en même temps que la production, on se figura qu'elles étaient inépuisables; et

on fit tant de bruit des succès obtenus, que la fureur des entreprises littéraires s'est glissée partout comme une véritable épidémie. Elle en est aujourd'hui à ses derniers excès. On n'imaginerait pas le nombre de gens qui ont un intérêt quelconque à la vente du papier imprimé. Qu'un homme habile, ou du moins connu pour tel, parle d'un nouveau journal, ou de quelque grande publication, la race béante des actionnaires s'attroupe autour de lui. Si on dressait une liste de ceux qui tiennent ouvertement boutique de livres, on y trouverait toutes sortes de professions, depuis le capitaliste jusqu'à l'épiciers. En brocantant le gage des sommes qu'ils avaient prêtées, ou les rebuts du commerce achetés à vil prix, le mal de l'époque les a gagnés, et ils en sont venus à mettre sous presse des livres de leur choix.

Si l'industrie ne tendait qu'à la multiplication des bons ouvrages, tout serait pour le mieux; mais le contraire arrive nécessairement. On ne peut pas exiger du spéculateur qu'il entreprenne à ses frais le redressement de la société. Il s'en fait plutôt le complaisant, et s'il en devine les faiblesses, c'est pour les caresser. Il favorise de tout son pouvoir les brusques transitions de la mode, qui renouvellent les chances de vente. Opérant d'ordinaire avec les seules ressources du crédit, il faut qu'il réalise en un temps donné, comme dans les marchés à terme de la Bourse. Il étudie donc le dernier goût, ce qui est de nature à *s'élever*, et selon l'opinion qu'il s'est formée, il décide du genre et de la forme des ouvrages, de la nuance du style, de la doctrine politique ou morale qu'il est bon de préconiser. Ainsi, l'instinct commercial de l'éditeur est devenu la principale règle de l'écrivain, et la littérature, rabaisée à un rôle subalterne, reçoit l'impulsion, au lieu de la donner.

L'agiotage a pris également sur les hommes distingués. Il les obsède et les séduit par des avantages présents; il les arrache à la tâche qu'ils avaient mesurée à leurs forces, et les accapare pour exploiter, non pas leur talent, mais leur influence. Qui n'a pas remarqué les mêmes noms sur tous les prospectus, à peu près comme les figurans qu'on retrouve dans toutes les armées de théâtre? Cependant, si la main des maîtres se fait sentir, c'est à peine dans les débuts d'une entreprise. Dès qu'elle entre en pleine vogue, on veut profiter du bon vent. On écarte ces écrivains maladroits qui ont besoin pour produire d'études et d'application, et on appelle ces ouvriers à la feuille, dont la spécialité est d'écrire toujours et sur toutes choses, pour et contre toutes. Ce qui nous a souvent frappés dans les opérations ainsi conduites, c'est leur merveilleuse élasticité. Le succès les enfle au-delà des proportions raisonnables. Les souscripteurs perdent-ils patience, on tourne court, et la clôture a lieu. La tête d'un ouvrage se trouve monstrueuse, et le corps d'une maigreur à faire pitié.

Pour la majorité des écrivains, il y a impossibilité absolue de se distinguer, quelles que soient d'ailleurs leurs facultés. L'expérience démontre qu'on bat monnaie en tenant fabrique de choses médiocres, et que celui qui ne voudrait produire que des ouvrages achevés, ne pourrait pas vivre de sa plume. Chacun est rétribué, non pas selon la valeur morale, mais d'après la masse qu'il fournit. Les meilleurs ouvrages sont évidemment les plus courts : or, supposons que pour atteindre cette rare perfection, on se fasse un devoir de resserrer la trame et d'épurer les couleurs qui doivent l'embellir, on aura réduit le volume de moitié, et on recevra moitié moins que pour la première ébauche. Est-on dédommagé par l'empressement du public ? l'éveil est donné aux contrefacteurs. Nous ne parlons pas seulement des étrangers. Les plus dangereux, à notre avis, sont les copistes qui s'emparent aussitôt des intentions, du cadre, et des éléments nouveaux qui donnaient du prix à l'original.

Le désintéressement de l'écrivain n'est pas même une condition d'indépendance. Si, pour ne rien sacrifier aux intérêts commerciaux, il fait les frais d'impression, il ne trouve plus ni marchands, ni critiques, ni lecteurs. Les livres ne peuvent pas se passer de l'industrie des libraires, et ceux-ci ne se remuent jamais qu'en proportion des avances qu'ils ont besoin de réaliser. Ce qu'on appelle la critique n'est, en général, qu'un vaste système de publicité, organisé par les gens d'affaires qui s'en réservent, autant que possible, la disposition. On compte, il est vrai, un très petit nombre de juges consciencieux et exercés ; mais ils ne s'adressent guère qu'aux noms célèbres, et aux ouvrages dont l'apparition est un événement. Une tentative isolée, privée du savoir-faire d'un spéculateur, n'a donc pas la moindre chance de salut ; elle doit mourir, étouffée dans la foule, et complètement ignorée du public.

L'imprudent qui a livré son avenir aux chances de la littérature, a bientôt fait l'épreuve de ces difficultés. Quel parti suivre ? briser sa plume, et se rejeter dans l'une des carrières appelées libérales comme par dérision ? Mais il les trouve toutes encombrées, et d'impitoyables calculs lui apprennent que sur le nombre des sujets sortant de nos écoles supérieures, *cinq mille* par année restent forcément sans emploi. Réduit à choisir un état, il se décide ordinairement pour celui qui choque le moins les habitudes de son esprit. Il se fait ouvrier littéraire. Ses inspirations seront mesurées sur celles d'un libraire. Il apprendra de lui la science des succès productifs, qui consiste à faire des choses communes, pour le commun des intelligences. Désormais le seul prix qu'il mette à son labeur, c'est le réel des gens d'affaires, c'est le bien-vivre que procure l'argent ! et il en vient à ne plus voir que deux races parmi les hommes d'art : ceux qui gagnent de l'argent, et ceux qui n'en savent pas gagner !

Ainsi, par une inévitable contagion, la lèpre éternelle du marchand, l'avidité, a gagné l'écrivain. La plaie est au vif depuis dix ans : elle frapperait de mort notre belle littérature, si nous ne touchions pas à une de ces époques douloureuses où l'excès du mal provoque une crise salutaire. Nous avons dit comment la spéculation avait perverti l'œuvre de l'intelligence. La spéculation abandonnera le métier dès qu'il sera reconnu mauvais. Nous croyons que ce jour n'est pas loin. Qu'on nous permette de parler un instant le langage des hommes d'argent : c'est le seul moyen d'être compris de ceux qui dédaignent toutes les autres langues.

On porte à 38 sur 100 le nombre de Français sachant lire, c'est-à-dire à douze millions d'individus environ. Mais ce chiffre comprend depuis la petite industrie dont on connaît les instincts bornés, jusqu'aux nécessaires qui ont appris dans les écoles de charité à faire la distinction des lettres. Raisonnablement, on ne peut attribuer le désir et la faculté d'acheter des livres qu'à ceux qui composent la véritable aristocratie de l'époque : au corps électoral, représentant la fortune du pays, et aux classes qu'on suppose instruites, comme le clergé, l'ordre judiciaire, les médecins, les lettrés de profession, ceux qui se livrent à l'enseignement, les rentiers, et jusqu'aux fonctionnaires civils et militaires. Or, le cercle de ces privilégiés, que nous élargissons à dessein, n'embrasse pas même 500,000 individus, et pour un quart de cette classe, le revenu annuel, soit en capital, soit en salaires, descend à moins de mille francs. Si on établit le nombre des lecteurs, non plus d'après la richesse, mais en raison du développement intellectuel, on arrive à des conclusions plus rigoureuses encore. La plus grande partie de ce qu'on imprime, tant en volumes qu'en journaux, est destinée aux gens éclairés, et les livres de la lecture la plus facile sont souvent incompréhensibles pour ceux qui n'ont pas reçu l'éducation *littéraire* : c'est le nom qu'on donne à celle des collèges, des séminaires, et des pensionnats particuliers. Ce triste avantage est réservé seulement à 100,000 élèves, qui, renouvelés par huitièmes, entrent annuellement dans le monde au nombre de douze mille. Qu'on juge maintenant à quoi se réduit la portion intelligente de la société ! Quelle que soit la base du calcul, et toutes compensations établies, il reste démontré que la presse travaille pour un cinquantième de la nation française. C'est pour cette imperceptible minorité qu'on a publié en 1855 plus de 4,000 ouvrages et plus de 700 journaux. Demandons-nous si cette minorité peut fournir le capital exigé pour couvrir avantageusement les avances faites, lesquelles, en comprenant les honoraires des auteurs et les frais accessoires, doivent dépasser cinquante millions de francs !

La somme totale des entreprises littéraires laisse pour résultat annuel

un déficit effrayant. A défaut du bon sens qui le démontre, les spéculateurs étourdis l'apprendront bientôt par de rudes avertissemens. Ils sentiront que publier des ouvrages sans but, faits au courant de la livraison, et qui ne doivent leur physionomie qu'au reflet capricieux de la mode, c'est engager son argent à la plus dangereuse des loteries. Au lieu de se laisser éblouir par de rares fortunes, ils ouvriront les yeux sur le tableau des sommes englouties en pure perte. Nous ne craignons pas de l'affirmer : les illusions touchent à leur terme, et nous verrons diminuer progressivement le scandaleux agiotage, qui appauvrit, en même temps que les individus, les idées qu'on déflore, le langage qu'on énerve, et le bon sens public, qu'on assourdit impudemment.

Nous avons exposé de bonne foi un ordre de choses qui tend à la ruine des talens formés, comme à l'égarément de ceux qui s'élèvent. Il s'en faut que la matière soit épuisée. Nous l'avons indiquée seulement, afin que chacun y pût appliquer ses réflexions et sa propre expérience. Il faut reconnaître à l'époque présente une force capricieuse et diffuse, des intentions hardies, une vive impatience de connaître : ce sont les jets d'une sève ardente, auxquels ont manqué trop souvent les conditions de la maturité. Assurément, si les œuvres font défaut, les hommes ne manquent pas. Qu'une révolution s'accomplisse dans ce régime littéraire dont nous avons signalé les vices, et on verra paraître encore de ces monumens achevés, qui honorent également l'esprit qui les conçoit, et la société où ils se produisent.

A. C. T.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

31 mars 1836.

M. Thiers commence à sentir que le double rôle qu'il voulait continuer de jouer, est devenu impossible. Le discours de M. Guizot a mis fin à ces amitiés politiques que M. Thiers comptait bien entretenir avec tout le monde; M. Guizot a dit en termes assez clairs qu'il n'entendait nullement se défendre d'avoir été dupé par M. Thiers, et en faisant ainsi à M. Thiers une part d'habileté, plus grande peut-être que celui-ci ne l'aurait voulu, il l'a forcé de s'en tenir à ses nouveaux alliés.

Cette réputation d'habileté du nouveau président du conseil fait à présent toute sa force. Personne, même parmi ses partisans, ne voudrait se donner le ridicule de parler de sa fidélité à ses engagements, de la fixité de ses principes, de son système politique, de la suite et de l'étendue de ses plans; mais *il est habile*. C'est le mot qui vient dans toutes les bouches; on le craint ou l'on s'attache à lui à cause de ce mot unique. *il est habile* répond à tout. Que M. Thiers soit donc habile, car le jour où il ne sera pas habile, M. Thiers ne sera plus rien.

M. Thiers a-t-il été bien habile dans les deux dernières discussions de la chambre, au sujet de la réduction de la rente et du vote des fonds secrets? Nous ne parlerons pas de la discussion financière, où, selon les hommes les plus instruits en matière de finance, M. Thiers a prouvé que ses prétendues études en ce genre avaient bien peu de valeur. Mais M. Thiers, qui avait confié, dit-on, à ses intimes, qu'il comptait fonder le succès de la seconde partie de sa carrière sur le silence, comme il avait fondé sa première fortune politique par la parole, M. Thiers n'a-t-il pas été bien imprudent en annonçant sans nécessité à la chambre, que lui et ses collègues n'avaient qu'un but, qu'ils étaient sûrs de leur avenir, et qu'ils y marcheraient sans s'arrêter! Et quatre jours après, M. Sauzet montait à la tribune, et prononçait un discours qui est la réfutation complète des deux discours prononcés par M. Thiers, lors de son installation, à la chambre des députés et à la chambre des pairs. Il est vrai que M. Thiers ne prévoyait pas le discours de M. Guizot qui a forcé M. Sauzet



à réfuter, à sa manière, et M. Guizot et M. Thiers, son collègue et son nouvel ami.

En vérité, si M. Guizot n'était pas un homme trop grave et M. Sauzet un homme trop sincère pour qu'on les soupçonne de jouer un pareil tour, on serait tenté de croire qu'ils se sont entendus pour faire pièce à M. Thiers. Depuis sa nomination à la présidence du conseil, M. Thiers disait chaque jour à la chambre et dans les réunions politiques, que les circonstances qui avaient renversé le dernier ministère étaient indépendantes de lui, qu'il les avait subies avec douleur; il répétait avec affectation que M. Guizot rentrerait au ministère quand il voudrait, que rien n'était changé au système, que c'était toujours le système du 15 mars et du 11 octobre, et que quant à lui, il ne ferait jamais partie d'un cabinet qui ne serait pas basé sur ce système. Le parti doctrinaire qui s'est établi sous ce drapeau que M. Thiers avait arboré sur le nouveau ministère, avait beau montrer M. Passy, M. Sauzet et M. Pelet de la Lozère, il avait beau s'étonner de l'attitude complaisante du centre gauche et de la gauche modérée, et se demander si M. Thiers n'avait pas signé quelque traité secret avec ce côté de la chambre; M. Thiers répondait toujours par les dates du 15 mars et du 11 octobre, et se riait tout bas de l'embarras de ses amis les doctrinaires, forcés bon gré mal gré de voter pour lui.

Ce fut alors que M. Guizot jugea qu'il était temps de venir secouer à la chambre les plis de son manteau de philosophe, et d'en faire tomber une paix réelle ou une guerre comme la font les doctrinaires, c'est-à-dire une impitoyable guerre. On a dit que le discours de M. Guizot a été une grande faute. Il nous semble qu'on l'a jugé sous un faux point de vue. L'habileté de M. Thiers n'est pas l'habileté de M. Guizot; celle de M. Thiers consiste à se dérober; l'habileté de M. Guizot consiste, au contraire, à paraître. M. Guizot a le fanatisme de ses opinions; il est de son parti, et, en cela, il tient par plus de liens qu'on ne pense à la grande majorité qui soutenait le dernier ministère, et qui a aussi des opinions très arrêtées sur ce qu'on nomme la politique du 13 mars et du 11 octobre, deux systèmes qui, soit dit en passant, se ressemblent fort peu. Voyant donc que M. Thiers s'abritait sous le système du 11 octobre, M. Guizot n'hésita pas à le relancer au gîte par ce discours que vous savez. En substance, ce discours peut se traduire ainsi : Vous êtes un nouveau ministère du 11 octobre, dites-vous; vous jurez que le système sera maintenu; je vais donc vous dire comment j'entends ce système, et comment vous l'avez entendu pendant quatre ans, vous qui l'avez soutenu avec moi comme ministre et membre d'un conseil où vos discours et vos votes ont été toujours plus acerbes que les miens, et jamais moins en aucun cas.—C'est alors que M. Guizot a étalé tout ce système, en ne dissimulant ni sa violence, ni sa rudesse. Sans doute en faisant ce tableau, M. Guizot se faisait tort à lui-même aux yeux d'une partie de la chambre; mais, outre qu'il flattait les passions du véritable centre, que nous avons vu si ardent dans la question des lois de septembre et dans la discussion de toutes les mesures d'intimidation prises depuis quelques années, il jetait dans

un inexprimable embarras ceux des collègues de M. Thiers qui appartiennent au parti parlementaire, comme on dit aujourd'hui. Quant à M. Thiers, il n'avait qu'une réponse à faire, il n'avait qu'à dire que ce n'était pas ainsi qu'il avait entendu le système du 11 octobre; que, pour sa part, il avait toujours été le partisan d'une politique conciliatrice et modérée, comme il la voulait encore. Mais alors M. Persil se fût levé, et lui eût demandé s'il n'avait pas été, dans le conseil, l'adversaire de M. Guizot et de M. de Broglie, qui se refusaient à toucher à l'institution du jury. M. Guizot lui eût demandé s'il n'avait pas été le plus ardent promoteur de l'état de siège, l'ennemi le plus violent de toutes les oppositions modérées ou immodérées, l'homme des visites domiciliaires, des arrestations préventives, le héros du système dont il se dit la victime aujourd'hui. Nous disons que les anciens collègues de M. Thiers auraient pu lui répondre ainsi; mais ils ne l'eussent pas fait, et M. Thiers n'eût pas non plus engagé cette discussion, qui semblait cependant résulter du discours de M. Guizot. Le véritable résultat que se promettait M. Guizot a été atteint. Après la séance, les collègues de M. Thiers, réunis au conseil, lui déclarèrent qu'ils donneraient leur démission, s'il ne répondait avec fermeté à M. Guizot. M. Thiers déclina cette mission, et M. Sauzet fut chargé de porter la parole. On sait le discours de M. Sauzet, qui est un démenti perpétuel aux deux discours de M. Thiers, et qui fixe une date nouvelle au cabinet nouveau. Or, c'est tout ce que demandait M. Guizot, qui voulait établir que M. Thiers du 11 octobre n'a rien de commun avec M. Thiers du 22 février, et qui prétendait éclaircir la question, tandis que M. Thiers s'efforçait de l'embrouiller. Elle est bien nette aujourd'hui. La majorité sait à qui elle a affaire, et la voie qu'elle doit suivre, selon qu'elle voudra rester au 11 octobre, ou passer au 22 février. Voilà ce qui a été fait par le discours de M. Guizot, qui le complétait en répondant à M. de Talleyrand, chargé par M. Thiers de lui offrir amicalement l'ambassade de Naples : « Mon prince, je suis une plante indigène; je ne fleuris qu'à Paris, et j'attends ma saison. »

Nous ne savons si la saison de M. Guizot viendra; à dire vrai, nous ne le désirons pas, car nous n'espérons pas qu'il adoucisse au pouvoir cette politique violente et hautaine, qu'il nous a tracée dans son dernier discours, et dont, ministre, il avait donné déjà tant de preuves; mais il nous semble que la saison de M. Thiers commence à se passer. M. Thiers qui se croyait la force et le bouclier du dernier ministère, et qui avait la belle place en effet, ne sera bientôt que l'embarras de celui-ci. Dans le dernier ministère, M. Thiers se donnait à la chambre comme le véritable représentant de la révolution de juillet. En toute occasion, publiques s'entend, M. Thiers rappelait ses antécédens de la restauration, comme pour les opposer à ceux de M. Guizot. Cette position avait été prise avec tant d'adresse par M. Thiers, que ses collègues, qui jugeaient aussi bien que personne la valeur de son alliance et la nature de sa fidélité, le regardaient comme un élément indispensable du cabinet. Aujourd'hui, M. Thiers, séparé violemment comme il l'est de l'ancienne administration, par son silence, par le discours de M. Guizot et par la réplique de M. Sauzet, M. Thiers

que représente-t-il dans le ministère du 22 février, baptisé par M. Sauzet ? la queue, et la queue désavouée du 14 octobre. Mais à ce ministère de nouvelle date, il faut une majorité nouvelle. Si M. Thiers ne désavoue pas M. Sauzet (et que deviendrait le ministère au milieu de tous ces désaveux réciproques ?), M. Thiers se verra réduit, quant à ce qui est de son influence personnelle, à ce petit parti d'état-major de la garde nationale qu'il a attiré vers lui pendant son dernier ministère, parti qui se compose de M. Lavocat et de M. Ganneron. Il aura pour lui le centre des centres, qui vote avec tous les ministères ; mais il aura pour adversaires M. Jacqueminot suivi des siens, qu'on a eu beaucoup de peine à empêcher de voter contre les fonds secrets et de motiver son vote, le groupe resté fidèle à M. Guizot, les vingt-cinq voix de la droite qui n'oublieront pas dans les grandes circonstances que M. Thiers a été l'auteur de l'arrestation de la duchesse de Berry, les trente voix de la gauche qui n'oublieront pas non plus l'état de siège ni les rigueurs dont elle a été l'objet de la part de M. Thiers, ni le mépris dont il a payé la protection et les bienfaits qu'il a reçus des membres de ce côté. Il lui restera donc, *s'il ne désavoue pas M. Sauzet*, les voix du tiers-parti, quelques voix de la gauche, et une fraction du centre. On conçoit d'après cela que M. Thiers songe à dissoudre la chambre, et à en appeler à de nouvelles élections. Déjà les correspondances ministérielles ont ordre de réchauffer le zèle des fonctionnaires, et le mot d'ordre est expédié partout. Il consiste en trois paroles : *Plus de doctrinaires !*

Ce combat des élections, que M. de Montalivet est particulièrement appelé à soutenir comme ministre de l'intérieur, ne tournera pas au profit de M. Thiers. Si le parti doctrinaire perd tout-à-fait son influence et sa position, M. Thiers sera encore trop doctrinaire pour la chambre nouvelle ; il aura beau dire : *Je suis oiseau, voyez mes ailes*, on le traitera comme la chauve-souris de la fable, et on lui fera voir qu'on ne peut jouer deux rôles à la fois. M. de Montalivet, qui a reparu comme ministre avec un talent et une maturité qu'on s'est généralement accordé à reconnaître, et à qui le résultat des élections donnerait encore plus d'autorité, représentera suffisamment l'ordre et le système de la répression aux yeux de la chambre nouvelle, et il se peut qu'alors on juge nécessaire d'avoir à la tête du ministère un ministre des affaires étrangères présidant le conseil, plus consommé et plus imposant pour l'Europe que n'est M. Thiers. Voilà l'écueil qui le menace, nous le signalons à son habileté.

Quant aux doctrinaires, il va sans dire qu'il ne pourrait rentrer avec eux, qu'en subissant les plus honteuses humiliations.

Un symptôme fâcheux pour l'avenir politique de M. Thiers, c'est l'abandon de M. de Talleyrand. M. de Talleyrand n'a pas, plus que M. Thiers, l'habitude d'abandonner les hommes pour qui la fortune se déclare. M. de Talleyrand dit, à qui veut l'entendre, qu'il n'est pour rien dans la nomination de M. Thiers à la présidence du conseil, que c'est une fantaisie de quelqu'un plus puissant que lui, et qu'il faut bien quelquefois passer aux puissances leurs fantaisies. Ce n'est même pas sans aigreur que M. de Talleyrand parle d'une certaine *Revue*, qui l'a *accusé*, dit-il, d'avoir fait

de M. Thiers un premier ministre, ce dont il se dit très innocent. Que M. de Talleyrand ait changé d'avis, nous l'admettons sans peine. Un esprit aussi supérieur s'instruit et se modifie bien vite par les faits. Il se peut aussi que l'impression produite en Europe par la nomination de M. Thiers n'ait pas été celle qu'attendait M. de Talleyrand; mais il n'est pas moins vrai que M<sup>me</sup> la duchesse de Dino, que M<sup>me</sup> la princesse de Liéven, et la diplomatie russe ont contribué, de leurs démarches et de leur influence, à la nomination de M. Thiers, et que le nom de M. de Talleyrand a été mis en avant dans cette longue intrigue, qui date de six mois. Encore une fois, on peut changer d'avis. M. de Talleyrand, qui avait conseillé à Napoléon la guerre d'Espagne de 1808, ne l'improverait-il pas l'année suivante? Toujours est-il que M. de Talleyrand désavoue M. Thiers aujourd'hui, et que la bienveillance des puissances du Nord, qui devait accueillir le nouveau président du conseil, ne semble pas près de se manifester, si l'on en juge par les insultes que la *Gazette d'Augsbourg* prodigue à la France, et au sujet desquelles M. de Mornay a demandé des explications à M. le ministre des affaires étrangères, dans la séance du 25 mars. M. Thiers a ajourné les explications à la discussion du budget; et, depuis, la *Gazette d'Augsbourg* a renouvelé ses offenses, par des lettres datées de Berlin. Cette nouvelle insolence exige une explication du ministre de Bavière, dont le gouvernement tient la *Gazette d'Augsbourg* sous sa censure. Le devoir de M. Thiers est de demander satisfaction, et il l'obtiendra sans doute. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer que cette irritation est due aux idées d'intervention en Espagne, que M. Thiers a exposées plusieurs fois dans le conseil, sous la présidence de M. de Broglie. Sans doute, la France saura faire respecter ses décisions, quelles qu'elles soient; elle ne reculera pas devant les menaces anonymes de la Prusse, pas plus qu'elle ne recula devant ses démonstrations militaires, quand elle eut résolu le siège d'Anvers. La France est au-dessus de quelques misérables forfanteries qu'elle méprise; mais que deviennent les espérances que M. de Talleyrand et la princesse de Liéven avaient conçues en appuyant la présidence de M. Thiers? Le désaveu de M. de Talleyrand s'explique à présent; et M. Thiers fera bien de se tourner de nouveau vers l'Angleterre, comme il s'est tourné vers le tiers-parti, le tout en gémissant, et bien malgré lui.

Un premier germe de division a éclaté, il y a peu de jours, dans le conseil, au sujet de deux projets de loi, que le dernier cabinet s'était engagé à présenter à la chambre dans cette session, savoir : le projet qui donne le domaine de Rambouillet en apanage à M. le duc de Nemours, parvenu à sa majorité, et une loi qui ouvre un crédit d'un million à la liste civile, pour le paiement de la dot de la reine des Belges. La discussion de ces deux projets étant venue à son tour dans le conseil, on a été fort étonné de voir M. Thiers s'opposer avec véhémence à leur présentation. M. Thiers était soutenu par MM. Passy, Sauzet et Pelet de la Lozère, qui, n'ayant pris aucun engagement de ce genre, combattaient les projets en toute liberté. Il avait pour adversaires M. de Montalivet et le maréchal Maison. On assure que cette séance fort orageuse se termina par

quelques propos assez vifs. Un des principaux membres du conseil ne put assez témoigner la surprise que lui causait l'opposition de M. Thiers, et la lui reprocha vertement; mais M. Thiers répondit qu'il avait besoin, en ce moment, de la gauche qui repousserait infailliblement ces lois, et qu'il se voyait avec douleur forcé de les ajourner indéfiniment. Il fallut bien céder à M. Thiers, à qui la gauche ne demandera plus, nous l'espérons, ce qu'il a fait pour elle depuis qu'elle vote pour lui.

Si la Prusse semble disposée à se brouiller avec la France, en dédommagement M<sup>me</sup> de Flahaut s'est raccommodée avec M<sup>me</sup> Dosne. On assure que pour gage de la paix qui vient de se conclure entre ces deux puissances, M<sup>me</sup> Dosne a promis à M<sup>me</sup> de Flahaut cette ambassade de Naples que M. Thiers voulait donner à M. Guizot, et que M. Guizot compte bien donner un jour à M. Thiers.

Au sujet des ambassades, on nous adresse deux réclamations qui concernent M. de Marcellus et M. de Saint-Aulaire. Nous avons dit que M. le vicomte de Marcellus avait fait partie du cabinet de M. de Polignac. Il est vrai qu'à son entrée au ministère, M. de Polignac nomma M. de Marcellus, alors ministre à Lucques, sous-secrétaire d'état au département des affaires étrangères; mais M. de Marcellus quitta toute espèce de fonctions le 4<sup>er</sup> janvier 1830, et il n'a pas songé depuis à reparaitre dans la diplomatie.

Pour M. de Saint-Aulaire, ambassadeur à Vienne, nous avons parlé de ses anciens services. On nous fait observer que M. de Saint-Aulaire ne comptait, lors de sa nomination à l'ambassade de Rome, ni services nouveaux ni services anciens dans la diplomatie. Avant la restauration, il avait été chambellan de l'empereur et préfet de la Meuse. Sous la restauration, les seules fonctions publiques qu'il a exercées sont celles de préfet de la Haute-Garonne. De 1815 à 1850, M. de Saint-Aulaire fit partie de l'opposition, sauf le temps où M. le duc Decazes, devenu son genre, figura à la tête des affaires.

Nous réparerons aussi quelques omissions dans notre esquisse du personnel des affaires étrangères.

M. le comte G. de Caraman a été rappelé de Dresde, où il avait approuvé les ordonnances de juillet. M. G. de Caraman comptait de vieux services diplomatiques, et il n'avait jamais fait partie du cercle intime des conseillers de M. de Polignac.

Le comte Septime de Latour-Maubourg, ministre de France à Bruxelles, est un homme de mérite, qui a donné sa démission de l'emploi qu'il occupait en Allemagne, lors des ordonnances de juillet. Le poste qu'il occupe lui était dû, et il le remplit avec distinction.

Nous avons omis, parmi les ambassadeurs français, M. le duc de Montebello, qui doit uniquement son élévation diplomatique à l'acharnement qu'il a montré contre la presse dans la chambre des pairs. M. de Montebello est un caractère dur et cassant, un esprit exclusif, tout-à-fait dans le goût de M. de Broglie. Il a laissé une impression unanimement défavorable à Copenhague et à Stockholm, où il a rapidement passé avec la qualité de ministre plénipotentiaire, que son rang et ses opinions

lui avaient fait accorder sans le moindre noviciat. M. de Montebello, très jeune encore, était fait pour remplir tout au plus les fonctions de secrétaire d'ambassade. Dans un moment où la Suisse est le théâtre d'événemens assez graves, par suite de l'obstination et de la hauteur de M. de Broglie, conçoit-on que M. le duc de Montebello, notre ambassadeur près de la confédération helvétique, ainsi que son secrétaire d'ambassade, M. de Belleval, soient l'un et l'autre à Paris, et que les affaires de cette importante mission restent entre les mains du chancelier de l'ambassade ?

Parmi les hommes que la révolution de juillet avait fait entrer dans la diplomatie, nous eussions dû comprendre M. de Saint-Aignan, envoyé en Suisse lors de la révolution de juillet, homme distingué, qu'on a vu avec regret s'éloigner des affaires.

M. de Bouillé, nommé ministre à Carlsruhe, éconduit plus tard, et écarté des emplois diplomatiques pour avoir surveillé trop rudement les intrigues carlistes qu'on ourdissait alors sur notre frontière.

M. le comte d'Estournel, homme de peu de portée, qui a fait du poste de ministre à Colombie une sinécure presque scandaleuse.

M. Chodron, fils du doyen des notaires de Paris, dont on a trouvé le nom trop plébéien pour représenter auprès des puissances étrangères la monarchie bourgeoise de juillet, et M. Berniche, dont le nom a été jugé plus mal sonnante encore que celui de M. Chodron.

Au nombre des jeunes gens qui s'annoncent avec distinction, et qui appartiennent à la classe des publicistes, on doit compter M. de Bécourt, qui était attaché au cabinet de M. de Rigny, et qui est venu prendre place dans la rédaction du *Journal des Débats*, après la nomination de M. de Bourqueney au poste de premier secrétaire d'ambassade à Londres. M. de Bourqueney est à Paris en ce moment. M. His a été envoyé à Londres pour suppléer à son absence, car on sent l'impossibilité de laisser M. Sébastiani, abandonné à lui-même en ce moment.

M. Desmousseaux de Givré est un publiciste instruit et laborieux, qui appartient à l'école doctrinaire. M. Fontaney, jeune homme distingué, qui a publié d'intéressantes esquisses sur l'Espagne, sous le nom de *lord Feeling*, avait été attaché à l'ambassade de Madrid. Après avoir passé plusieurs années en Espagne, il sollicita vainement l'emploi, bien modeste, de secrétaire d'ambassade au Brésil. Il est maintenant à Londres, où il a repris ses travaux littéraires après avoir renoncé à une carrière qu'il eût parcourue avec honneur et supériorité, mais où son mérite personnel, dépourvu de naissance, ne lui a valu que des dégoûts.

M. d'Eyragues, premier secrétaire à Constantinople, est un homme intelligent et habile; en revanche, M. le baron Mortier, ministre à La Haye, est un triste choix. C'est sans doute pour se rendre agréable au roi de Hollande, que M. le baron Mortier vient d'obtenir du roi des Belges l'ordre du Lion-Belge ? On assure que M. Lebon n'est pas étranger à cette malicieuse plaisanterie.

Dans les bureaux, outre les noms que nous avons cités, nous trouvons M. Deffaudis, qui a passé à la place de sous-chef au Mexique, où il rendra

des services, et M. Feuillet, chef du protocole, homme d'esprit et de goût, qui a eu le bonheur de rapporter le traité d'alliance entre l'Angleterre et la France; à la division politique M. Alletz, qui s'occupe plus de philosophie que de politique, et aux archives M. Mignet, homme du premier ordre, comme on sait, et qui se livre à d'importans travaux, où il est bien secondé par le bibliothécaire du ministère, homme très modeste, très instruit et très distingué.

Plusieurs secrétaires d'ambassade ont été forcés de quitter la diplomatie et d'entrer dans les consulats, à cause de la tendance aristocratique des choix, depuis cinq ans. Ce sont, entre autres, MM. Lachallaye, Tellier et Schwebel. Le second a été envoyé à Londres par M. de Talleyrand, pour faire place à M. Adolphe de Bacourt. D'autres ont été mis à la retraite par la révolution de juillet; ce sont : MM. Durand de Mareuil, ambassadeur à Naples; Roth, ministre à Hambourg, Artaud, premier secrétaire à Rome et membre de l'académie des inscriptions, et Chateau, premier secrétaire à Turin; tous plébéiens.

Nous reviendrons sur le ministère des affaires étrangères.

---

## REVUE LITTÉRAIRE.

---

### SOUVENIRS

DE MADAME LA COMTESSE MERLIN (1).

Les Souvenirs, quand ils sont écrits par des personnes du monde, sans prétention littéraire, ont toujours de l'agrément. Les lecteurs tout-à-fait contemporains de l'écrivain de Souvenirs aiment à re'cueillir avec lui au hasard quelques années de leur vie; ceux qui sont venus plus tard, s'ils ont l'esprit curieux, ouvert, un peu oisif, pas trop échauffé à sa propre destinée, apprennent beaucoup de détails à ces causeries familières et devinent toute une société légèrement antérieure, au sein de laquelle ils s'imaginent volontiers avoir vécu. Il y a quelque temps que, parcourant un de ces livres aimables et légers, les *Souvenirs* de madame Lebrun, je me plaisais à y retrouver tout ce monde facile, brillant, poliment mélangé d'avant la révolution, gens de cour, gens d'esprit, Russes-Français, dont Delille était le poète favori, et madame Lebrun le peintre ordinaire. Cette nature vive, fraîche et sensible de l'auteur des Souvenirs, se peignait à mes yeux à travers ces récits plus ou moins semés de jolis mots

(1) Chez Charpentier, rue de Seine, 31.

et sur lesquels courait sa plume facile. Je me figurais bien la jeune femme artiste, non moins *chose légère* que l'abbé Delille, d'une joyeuse abondance de talent, active à tout peindre, les personnes, les cascades, l'arc-en-ciel de Tivoli, ses graces au pinceau, au pastel, la draperie mythologique qu'elle savait jeter sur chaque objet; j'assistais à l'inspiration mondaine et riante de l'art d'alors, et les *Souvenirs* me commentaient quelques-uns de ces portraits durables qu'on aime à revoir.

Une personne, qui n'en est aux *Souvenirs* qu'autant qu'elle le veut bien, vient de nous introduire dans des scènes et parmi un monde plus rapproché, mais qui déjà a besoin qu'on le rappelle. Nous retrouvons, en tête des *Souvenirs* de madame la comtesse Merlin, ces *douze premières années de ma vie* qui avaient autrefois débuté timidement, loin du public, et que leur succès dans l'intimité a naturellement encouragés à se prolonger et à se produire. La figure que font ces premières années, non plus isolées, mais dans l'accompagnement des autres plus éclairées et plus pompeuses, n'est pas moins aimable qu'en la nouveauté. Née à la Havane dans cet opulent climat qui plus tard lui faisait paraître l'Andalousie si chétive, et où les mouches volantes seraient seules des clartés suffisantes de la nuit, la jeune Mercedes Jaruco, élevée d'abord et très gâtée chez sa grand'mère, puis mise au couvent où elle ne peut tenir et d'où elle s'échappe un matin, puis auprès d'une tante de chez laquelle elle s'échapperait non moins volontiers, nous apparaît dans sa beauté native, sachant lire à peine, souvent *sans bas*, un peu sauvage, ne s'arrêtant jamais entre un désir et son but, courant à cheval et tombant, grimpant à l'arbre et s'évanouissant au toucher d'une couleuvre, bonne pour les nègres, dévouée au premier regard pour ce qui souffre; on se plaît à admirer une enfance si franche et si comblée des plus riches dons, racontée avec finesse et goût par la femme du monde. Il y a dans cette partie du récit une sobriété de style et une simplicité de tour qui est du tact par opposition à l'abondance même des sensations. L'épisode de la mère Inès et la peinture du couvent sont semés de traits discrets et justes, sur cet effet mystérieux des religieuses aux formes vagues se perdant dans les corridors, sur cette marche furtive de la jeune fille serrant le mur auquel, de temps en temps, elle s'appuie pour se rendre plus légère; un art délicat a touché ces points. La fuite de chez la tante, la mystification du bon moine Fray Matéo qui ne peut courir après l'espiègle fugitive, sont gaiement contés, et la rencontre de la pauvre négresse qui pleure sur son enfant mort termine cette folle aventure en sensibilité naturelle et touchante. La pauvre mère ne sait que montrer la terre qui recouvre son enfant et s'écrier en son idiome natal, *Alkanaa, Alkanaa!* « Elle parlait « pourtant assez bien espagnol, nous dit l'auteur du récit, mais elle n'en « prononça pas un mot. Il semble que dans les grandes douleurs, on re- « vient à la langue naturelle, comme on se réfugie dans le sein d'un ami. »

L'arrivée de la jeune Mercedes à Cadix, puis à Madrid où elle retrouve sa mère, sa famille; l'état de la société pen avant l'invasion des Français, les accidens gracieux qui formaient de légers orages ou des intérêts passagers dans cette existence de jeune fille, puis l'invasion de Murat, la fuite



de Madrid, le retour, la cour de Joseph, et le mariage; tels sont les évènements compris dans ces deux premiers volumes de *Souvenirs*. Nièce du général O'Farrill, ministre de la guerre sous Joseph, et parfaitement informée de tout le détail de ces temps mémorables, madame Merlin réfléchit dans ces pages les sentimens de son oncle et les siens propres, de manière à nous transporter aisément à l'époque et aux lieux dont il s'agit. Mais ce qui ne nous a pas intéressé le moins dans la lecture de ces volumes, ce sont les divers endroits qui nous servaient à reconnaître et à composer dans notre pensée l'image de l'auteur même. On est difficilement accepté pour deux talens divers en ce monde; ceux qui vous ont accordé le premier sont les plus prompts à vous chicaner sur le second. Ils veulent bien admirer une fois pour toutes un mérite en vous, mais deux, c'est trop fort. L'auteur de ces *Souvenirs*, que déjà de grands dons de nature et d'art recommandent à l'admiration, aurait peine à éluder, en s'offrant sous une autre forme au jugement du monde, cette disposition un peu maligne qu'il a de ne louer qu'à son corps défendant, si l'absence de toute prétention d'abord, et puis une cordialité noble, sociable, une nature manifestement bienveillante et généreuse, n'engageaient le lecteur qui a tant de fois applaudi. Madame de Lafayette écrivait à madame de Sévigné: « Votre présence augmente les divertissemens, et les divertissemens augmentent votre beauté lorsqu'ils vous environnent: enfin, la joie est l'état véritablement de votre ame, et le chagrin vous est plus contraire qu'à personne du monde. » Ninon écrivait encore à Saint-Evremond: « La joie de l'esprit en marque la force. » L'auteur de ces *Souvenirs*, à mesure qu'ils se déroulaient devant nous, et que nous nous plaisions à composer son image, nous paraissait ainsi une personne chez qui la joie, une joie qui n'exclut nullement la sensibilité, est compagne de la force de l'ame. Née dans les climats brillans où la terre est pétrie d'une meilleure argile, développée d'abord et grandie en liberté, un peu *sauvage*, comme elle dit, ayant puisé ses premières idées sur l'hiver dans les romans, nous la voyons, dans le cours de ces volumes, fidèle à ce culte de l'été de la vie, de la jeunesse, de la beauté dont elle aime à couronner en toute occasion ses louanges. En arrivant dans le monde européen, en y entrant par l'Espagne, sa seconde patrie, contrée de caractère et d'allure encore franches, elle a pu ne pas trop se heurter d'abord et s'acclimater. Ainsi elle nous est venue, une de ces natures actives et utiles à la société qu'elles décorent, gardant de l'entraînement malgré l'expérience et l'impulsion native à travers la finesse acquise; talent sympathique et éclatant, toujours dévoué aux infortunes comme aux agrémens d'autrui et prodigue de lui-même. Est-ce donc une chose si peu rare que le bonheur bienveillant, pour ne pas le saluer?

S.-B.

— Annoncer une quatrième édition de *l'Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands* (1), c'est constater un des succès les plus grands et les mieux mérités de ce temps. Déjà, depuis la troisième édi-

(1) Just-Tessier, quai des Augustins, 37.

tion, qui parut en 1830, le beau monument historique élevé par M. Augustin Thierry était arrivé à tout le degré de perfection qu'on pouvait désirer. Cette histoire, qui, en ne s'appuyant que sur des faits critiqués et bien éclaircis, a su être si neuve, et a amené une révolution presque soudaine dans l'étude du moyen-âge, se présente (ce qui lui est propre entre les autres histoires, d'ailleurs remarquables, publiées de nos jours) avec un caractère singulier de composition, d'art, et, on peut le dire, de beauté. « A mon avis, dit M. Augustin Thierry dans son avertissement, toute composition historique est un travail d'art autant que d'érudition : le soin de la forme et du style n'y est pas moins nécessaire que la critique des faits. » Le concours de tant de mérites éminens, de tant de vie et de tant de sobriété, de tant de nouveauté et de tant de justesse, d'un pittoresque si exact, si réel, et d'un ton si grave, si élevé, assure à jamais à l'*Histoire* de M. Thierry une place à part; nous sommes déjà pour elle la postérité. Mais ce n'est pas la dernière œuvre de l'illustre auteur; sa pensée vigoureuse et lucide, aidée d'une autre pensée affectueuse et attentive, a su triompher du malheur qui semblait devoir l'enchaîner. Ses *nouvelles Lettres sur l'Histoire de France* marquent assez cet avenir qui lui reste, et qu'il conquiert avec un courage ferme comme son talent.

---

#### REVUE MUSICALE.

Le Théâtre-Italien vient de clore dignement la saison musicale de cette année par la mise en scène d'un opéra nouveau de M. Mercadante. L'auteur d'*Elisa e Claudio*, homme d'un bon sens rare et d'un talent plus que distingué, est du petit nombre de ces artistes insoucians et modestes, qui, voyant de bonne heure, quelles facultés surnaturelles exige le travail de la création pure et combien peu il est donné à tous d'atteindre la première place, prennent volontiers la seconde, et plutôt que de suer sang et eau à gravir inutilement des pics arides, cheminent tranquillement à l'ombre, le long des saules verts : *verdi salci piantati ai lieti giorni*, laissant à d'autres moins sages les soucis cuisans du succès, les susceptibilités puérides et les ambitieuses préoccupations de la gloire. Aussi, avant que M. Mercadante eût émis son opéra pour le Théâtre-Italien, personne en France ne le connaissait encore, ce qui toutefois n'empêchait pas M. Mercadante d'avoir fait deux partitions fort remarquables, et surtout cet admirable duo d'*Elisa e Claudio*, qui vaut mieux que trois partitions.

Aux termes de son engagement, M. Mercadante est venu en France pour écrire un opéra, et certes ce mot-là me semble parfaitement choisi : *scriturare*. Le pauvre *maestro*, en arrivant, n'avait devant lui que tout juste le temps nécessaire à cette œuvre toute matérielle. C'est pourquoi je trouve fort ridicule qu'on vienne lui reprocher certaines négligences dans la composition générale de son œuvre et le choix de ses

mélodies. Si M. Mercadante s'était attardé en de pareils détails, le temps lui manquait; il arrivait au Théâtre-Italien les lustres éteints et les portes fermées; et dès-lors les directeurs pouvaient exiger de lui une somme énorme, en disant : Que parlez-vous de composition et de travail d'orchestre, il s'agit bien de tout cela : nous vous avons engagé, ainsi que cela se pratique aujourd'hui en Italie, pour écrire un opéra, et non pour le composer.

Quoi qu'il en soit, il faut le dire, les Italiens tiennent de la nature les dons de la mélodie et du rythme, trésors de tous temps inappréciables. Des hommes forts et militant pour la cause de l'art pur, dont ils gardent le sanctuaire impénétrable, protestent, nous le savons bien, contre cette faculté heureuse de produire sans peine. Peut-être ont-ils leurs raisons pour en agir ainsi. Quant à nous, qui nous laissons tout simplement entraîner par nos sensations, il nous est impossible de ne pas l'aimer. Un Italien s'assied à son clavier, et la mélodie aussitôt s'en épanche : cela est facile, abondant et clair; on en suit avec plaisir la pente accoutumée. Toutes ces petites musiques de Bellini, de Mercadante et de Donizetti, sont autant de ruisseaux charmans sortis des grands fleuves de Cimarosa et de Rossini.

La partition nouvelle de M. Mercadante abonde en phrases touchantes, en cantilènes tendres et plaintives, en motifs ingénieux et faciles. Je le sais, cette mélodie a le tort de manquer souvent de distinction et d'originalité, de franchise et de puissance. C'est là une inspiration qui compte quelque peu sur celle du chanteur; mais après tout, qu'importe? puisqu'une si délicieuse harmonie en résulte, pourquoi se gêner si fort contre tout ce qui fait plaisir? Vous convenez que le duo entre Lablache et Rubini dans le second acte des *Brigands* est une des plus ravissantes choses qui se puissent entendre le soir; eh bien! alors, que signifient ces grandes colères contre un système qui n'a pour but que votre amusement et qui presque toujours atteint son but? Personne plus que nous n'admire les mâles produits du génie austère de l'Allemagne. Le duo d'*Armide* est une inspiration sublime, la symphonie en *la* un magnifique morceau de musique, le chœur des moines dans *les Huguenots*, un chef-d'œuvre; mais certes, nous sommes bien loin de croire que cette religion ne puisse se concilier avec la fréquentation d'une Muse plus familière; rien n'est plus ennuyeux que ces gens qui versent des larmes pour une cabalette chantée hors de saison, et qui, sur une roulade intempestive de la Grisi, se couvrent le front de cendres et vont partout annonçant à l'univers la ruine prochaine de l'art. Autant le grand art est admirable chez lui, dans la salle du Conservatoire, lorsqu'il emporte toutes les âmes vers le ciel dans les chaudes inspirations de Beethoven et de Weber, autant il est insupportable lorsqu'il chemine par la ville, en robe noire de docteur, et tance vertement ceux qui se permettent de chanter à leur guise et sans lui demander conseil. Il me semble voir un pédant qui se promènerait par une belle matinée de printemps, un volume d'Horace à la main, et parlerait latin aux chardonnerets jaseurs éveillés dans les arbres.

Comme Donizetti, M. Mercadante traite l'harmonie avec un soin bien

rare chez les Italiens de l'école nouvelle. La scène dans laquelle Amélie et son amant se reconnaissent, écrite dans un style élevé, simple et pur, a donné surtout occasion au maestro de développer à loisir les hautes qualités instrumentales qu'il possède. Le trio avec chœur qui suit et s'enchaîne au finale, est d'un effet puissant; la mélodie imposante qui règne dans l'orchestre, donne à ce morceau un caractère d'originalité. Le duo des deux hommes, au second acte, est digne, en tout point, de l'auteur d'*Elisa*. La belle et touchante phrase de l'adagio vous émeut jusqu'aux larmes; il faut dire aussi que Lablache et Rubini le chantent avec une expression admirable. Rien n'égale le sentiment dramatique de Lablache, si ce n'est la magnificence de son organe, et Rubini a dans la voix je ne sais quoi de plaintif et de tendre qui fait que, dans certaines situations, il atteint aussitôt, et presque sans le vouloir, à des effets singuliers interdits pour jamais aux comédiens vulgaires dont le geste est la seule ressource. Il y a trop de cavatines dans la partition des *Brigands*; chacun chante la sienne, plusieurs même en ont deux à chanter. A tout prendre, puisque c'est là une coutume du théâtre italien, M. Mercadante devait s'y soumettre; mais il devait aussi chercher à éviter la monotonie par la variété de ses formules. Sans doute que les exigences des chanteurs auront mis obstacle à ses bons désirs. Chacun aura voulu son cantabile pour commencer, et sa cabalette pour finir; de telle sorte que le pauvre maestro, dans la nécessité d'écrire autant de cavatines qu'il avait de chanteurs dans son opéra, s'est tiré d'affaire tant bien que mal en donnant à l'un le cor, à l'autre la clarinette pour jouer les ritournelles, et, ne pouvant varier les formes, a varié les instrumens.

L'opéra des *Brigands* a réus-i comme il le méritait. Le public a dès le premier jour apprécié tout ce qu'il y a de mélodieux et de charmant dans cette bonne musique, qui se laisse comprendre sans travail pénible de l'intelligence; et maintenant que Mercadante a recueilli parmi nous son humble moisson de gloire, le voilà qui s'en retourne heureux dans sa petite ville, où le rappellent les devoirs de sa charge, car Mercadante est maître de chapelle à Novarre. C'est là que le digne maestro passe sa vie, au milieu de petits enfans de chœur dont il dirige les voix aiguës, et de chanoines paisibles qui écoutent sa musique, gravement assis dans leurs stalles. Chaque année il écrit une messe en l'honneur de la patronne de la ville; et cette chapelle à laquelle Mercadante a voué sa Muse religieuse ne dépend ni du pape ni des grands-seigneurs, c'est un chanoine qui l'a fondée en mourant, de ses propres deniers. De temps en temps, le maestro demande un congé à ses directeurs pour aller écrire un opéra à Venise ou bien à Naples; et puis, trois mois après, quand il a bien fait chanter la Tachinardi et Dupré, quand il a bruyamment triomphé sur la scène, il se souvient de ses petits enfans de chœur et de ses bons chanoines de Novarre, et revient parmi eux, pour sanctifier dans la chapelle les couronnes du théâtre. Quelle sérénité! quelle paix charmante; on a beau dire, l'Italie est encore la terre de l'art calme et qui rend heureux.



---

DU  
NOUVEAU MINISTÈRE  
ET  
DE LA NATION.

---

A quoi bon au premier aspect s'occuper des petits changemens survenus dans l'ordre politique depuis peu? Y a-t-il beaucoup de profit et d'attrait à suivre ces mouvemens incertains et lents, ces intrigues cachées, ces pratiques secrètes qui aboutissent à pousser un homme au faite, pour en faire trébucher un autre? Non, si l'on s'arrête à la superficie, si l'on se borne au menu du scandale et de l'anecdote. Oui, dès qu'à travers des apparences plaisantes ou puériles, on sait reconnaître de sérieuses leçons.

Car enfin, sur le théâtre politique, on a beau s'opiniâtrer à ne nous jouer que des proverbes, le grand drame du monde est au fond. On peut le masquer, mais non l'anéantir. Le mouvement des lois humaines est perpétuel; le fleuve des idées coule toujours, et ceux qui attendent qu'il tarisse seront surpris par la mort dans cette folle espérance :

*Rusticus expectat, dum defluat annis; at ille  
Labitur et labetur in omne volubilis ævum.*

Il ne nous semble pas inutile aujourd'hui de jeter quelques regards sur la scène politique, et d'assigner leur valeur aux vicissitudes qui s'y sont produites. Nous pouvons parler des contemporains, mais toujours dans leurs rapports avec les évènements publics et les choses générales; nous voulons avoir affaire au personnage, et non pas à l'homme même.

Les lois du 9 septembre dernier ont eu des résultats qui ont dû tromper la prévoyance de tout le monde. Elles ont affaibli le pouvoir et non pas ceux contre lesquels elles étaient dirigées.

Le pouvoir a semblé désormais investi d'une dictature qui l'élevait au-dessus de tous les périls et de toutes les craintes. On n'avait plus à s'inquiéter de lui, et la sollicitude publique pouvait se rejeter sur les garanties et les principes qui venaient d'être si cruellement maltraités. D'un autre côté, les opinions ardentes, soit dans leurs regrets, soit dans leurs espérances, contraintes à plus de modération, forcées de supprimer les mots et les noms irritans, revêtirent des apparences paisibles qui déconcertèrent le pouvoir et désarmèrent les ressentimens. Les partis mirent leur amour-propre non plus dans la témérité, mais dans la prudence : ce fut une émulation universelle de finesse et d'habileté.

Cet attiédissement général de toutes les passions a été sensible dans le procès auquel a donné lieu l'attentat du 28 juillet. Le public a assisté à ce drame judiciaire avec une curiosité sans colère et presque sans souvenirs. Il semblait que la catastrophe qui, six mois auparavant, avait désolé Paris, s'était dépouillée de son horreur et n'était plus qu'un cadre destiné à faire ressortir la sombre figure de Fieschi, dont les juges, complices de sa forfanterie, ont fait un héros de théâtre.

Cependant quelque chose de plus sérieux se passait au fond des esprits. D'une part, l'attentat du 28 juillet avait été l'apogée des folles fureurs et des violences aveugles; de l'autre, les lois de septembre avaient comblé la mesure de la dictature parlementaire et légale. On sentit que cette période d'acharnement réciproque touchait à sa fin; elle avait duré cinq ans, s'était terminée à un célèbre anniversaire comme par un coup de tonnerre, et avait eu son dernier écho dans les vindictes de la loi. Désormais la France attendait, des partis comme du pouvoir, d'autres directions et d'autres pensées. Les nations ignorent l'irréconciliable opiniâtreté des discordes et

des ressentimens; elles vivent, elles marchent; chaque jour les instruit et les transforme, elles demandent à tout ce qui prétend les exprimer ou les servir, partis ou pouvoir, de se prêter à ces mouvemens, et sans démentir l'unité qui les anime, d'avoir la souplesse et la fécondité de la vie.

Il faut le reconnaître : quelque peu de cette disposition sociale s'est fait jour dans la sphère officielle. Un épisode financier a démasqué brusquement les situations politiques, et l'ancien cabinet a été culbuté pour faire place à une combinaison dont il faut apprécier la valeur.

Deux hommes ont depuis six ans prêté entre tous au pouvoir l'appui de leur talent, M. Guizot et M. Thiers, tous deux historiens et publicistes, tous deux plus naturellement écrivains qu'orateurs, mais ayant conquis le talent de la tribune et de la parole par une persévérance qu'aiguillonnait la nécessité : souvent à la chambre le premier professe et le second babille, mais tous deux ont fait accepter le genre de leur éloquence, et voilà le triomphe du talent. Pour le fond, tous deux ont long-temps travaillé à la même œuvre; tous deux ont de concert défendu le pouvoir contre les agressions des partis; ils semblaient s'être partagé les rôles et les adversaires; M. Guizot attaquait plus volontiers les passions et la logique armée de l'extrême démocratie, M. Thiers se lançait avec plus de plaisir contre le parti de l'ancienne royauté.

Cette union ne pouvait survivre aux circonstances extraordinaires qui l'avaient amenée, car elle ne sortait pas de la nature des choses. En dépit d'eux-mêmes, les hommes sont dominés par leur origine, et ils dépendent de ce dont ils proviennent. Le choix même que MM. Thiers et Guizot avaient fait de leurs adversaires indiquait cette origine et la situation qui les maîtrisait. Pourquoi M. Guizot répandait-il tant de fiel et de violence contre le parti révolutionnaire, si par cette préférence il ne se trouvait pas d'accord avec lui-même, avec sa conduite passée? Et M. Thiers n'éprouvait pas le moindre embarras à accabler la légitimité, en lui reprochant d'être tombée trois fois, le 10 août 1792, en 1815, en 1830?

La conséquence naturelle de ces différences était que le pouvoir nouveau devait surtout trouver M. Guizot utile dans le danger, dans la crise des luttes et des répressions violentes, mais que cet homme d'état ne pouvait guère survivre à ses propres triomphes; tandis que

son rival, plus heureux, pouvait espérer au-delà de sa vie militante une autre carrière plus paisible où son ambition rencontrerait encore des satisfactions plus profondes.

Il y a deux ans, n'a-t-on pas vu en novembre 1834, six mois seulement après les troubles d'avril, le parti doctrinaire, embarrassé du calme qui régnait autour de lui, tomber sous lui-même. Ce qui vient de se passer en février 1836 n'est que la suite de la même situation, mais plus nette, plus décidée. Il est de la destinée de M. Guizot d'être congédié avec empressement par le pouvoir, sitôt que les nécessités extrêmes touchent à leur terme.

M. Guizot a trop d'esprit pour n'avoir pas cherché à corriger par ses efforts industriels l'ingratitude de cette situation. On l'a vu, cachant sous un front grave des passions ardentes, substituer, à force de volonté, le ministre calme et travailleur au contre-révolutionnaire ulcéré. Mais malgré cette habileté, dont après tout, les sciences et les lettres ont profité, et qui devait perpétuer sa carrière ministérielle, M. Guizot est tombé encore une fois, blessé par ses propres victoires.

Oui, cet homme d'état a un insigne talent; il a de l'habileté; il a donné à son parti de la tenue, et les apparences de la profondeur; mais pénétrez au fond, il n'a que les dehors de la force et n'en a pas la réalité. Il se vante de comprendre mieux son siècle qu'aucun autre; il l'ignore; il a au fond de son cœur un effroi systématique des progrès de l'homme et du genre humain. Savant illustre, il déclarerait volontiers suspect un mouvement trop vif de la science; il n'aime pas les ténèbres pour lui-même, mais il craint le grand jour pour les autres, et travaille à retenir la société dans une certaine médiocrité de lumière, d'instruction et de bonheur.

Ajoutons à ces dispositions une raideur qui demeure immobile au milieu des transformations sociales. Ainsi M. Guizot a fait à deux ans de distance le même discours. Le 12 mars 1834 et le 24 mars 1836, il a prononcé la même harangue avec quelques différences que nous relèverons.

Pour les ressemblances, elles sont nombreuses. En 1836 comme en 1834, M. Guizot divise la France en trois camps destinés réciproquement à des hostilités perpétuelles.

En 1834, M. Guizot disait à l'opposition comme en 1836 : « Vous



êtes un vieux parti, il nous faut du nouveau, et vous n'en avez pas. »

Il s'écriait encore, il y a deux ans : le *progrès est avec nous*; et il ne nous disait pas alors ce qu'était le progrès. En 1836, après deux années de réflexions, M. Guizot nous a dit que le progrès était le retour à l'ordre, mais cette fois il ne nous a pas défini l'ordre. Probablement dans deux ans, il nous définira l'ordre par un autre mot dont il se réservera l'explication ultérieure. En vérité, on a mauvaise grace d'accuser ses adversaires de stérilité quand on n'apporte à la tribune et à la France que la fécondité des éditions corrigées de ses premières harangues.

Les différences n'ont pas moins de prix que les ressemblances pour qui veut pénétrer la pensée de cet homme d'état. En 1834, M. Guizot trouvait le parti républicain moins dangereux qu'en 1836; à ses yeux, c'était un parti puéril, surtout dans la nuance de l'école américaine. Deux ans après, M. Guizot l'estime plus redoutable; il travaille, pour ainsi dire, à le relever après l'avoir abattu; on dirait qu'il a besoin de retrouver et de se reconstruire des adversaires.

Mais voici des différences plus tranchées : en 1834, M. Guizot insultait ouvertement le parti du passé. La faction carliste, disait-il, sera long-temps dans l'attitude qu'elle a prise sous vos yeux d'insolence aristocratique et de cynisme révolutionnaire. Il ajoutait encore : Je ne crois pas, pour mon compte, que jamais cette faction ait offert dans son langage, dans son attitude, un *aspect plus immoral, plus répugnant, et j'éprouve un sentiment de dégoût, et je dirais presque d'humiliation, en voyant à quelles paroles peuvent s'abaisser des hommes qui se vantent d'appartenir à la partie la plus éclairée de la société*. En 1836, quel contraste ! « Le parti carliste, a dit M. Guizot le mois dernier, est un parti qui a de profondes racines dans le passé; c'est le parti de l'ancienne France avec ce qu'elle avait de bon et de mauvais. Un parti qui vient de si loin, et qui reste toujours semblable à lui-même, ne meurt pas en quelques années, parce qu'il convient de dire qu'il est mort. »

Complétons le contraste. En 1854, l'orateur du parti légitimiste répondait avec virulence à M. Guizot. En 1856, M. Berryer, dans ses belles défenses de *la Quotidienne* et de *la Gazette de France*, s'est constamment autorisé du dernier discours de M. Guizot, dont la

*haute politique sait rendre éclatante justice au passé; et laisse à demi entrevoir un heureux et prochain avenir.*

Que s'est-il donc passé depuis deux ans dans l'esprit de M. Guizot? Je crois volontiers qu'ici il est en progrès, en progrès de retour vers le passé. Nous avions donc raison, il y a quatre ans, de lui dire: *Pourquoi ne pas être avec les soutiens du passé?* Il y va maintenant, cet homme d'état: il a trop de logique pour persister dans des inconséquences qui doivent lui être douloureuses.

Dans quels embarras inextricables n'est-il pas engagé, quand il parle de la révolution! Une révolution, dit M. Guizot, c'est un fait *glorieux*, un fait héroïque qui *grandit* les nations, qui en fait des personnages historiques *admirables*, mais c'est aussi pour les peuples une source d'*aveuglement* et d'*orgueil*. Quel amas de contradictions! Voilà les nations *glorieuses*, *grandes*, *admirables* et en même temps *aveuglées*! Le même fait est à la fois une source de lumières et de ténèbres! Nous honorons trop l'esprit de M. Guizot pour croire à la bonne foi de cette proposition. Mais il doit maudire la fatalité d'une situation qui dégrade sa pensée jusqu'à de pareils paralogismes; car enfin l'ambition du ministre n'a pas entièrement étouffé l'amour-propre du penseur, et c'est acheter trop cher la conservation ou la reprise du pouvoir, que de le payer au prix de l'honneur de son génie et de sa raison.

Le monde est partagé entre deux grandes affections, le regret et l'amour du passé, le pressentiment et la soif de l'avenir. Dans ces deux directions il y a de la sincérité, de la force et du talent; dans ces deux directions, on peut se comprendre mutuellement et rencontrer des points de contact et d'harmonie. Mais toujours on est fidèle à son origine; on porte l'empreinte de son baptême. Mais n'être ni dans le passé, ni dans l'avenir, ou plutôt partisan secret du passé, apporter à la cause du siècle, dont le génie est révolutionnaire, un hommage que le cœur dément, encenser le nom et les souvenirs de la révolution en lui déniait ses progrès nécessaires, évoquer par des prosopopées hypocrites les mânes de nos glorieux pères, et donner toujours le pas à l'imitation de la constitution britannique sur les idées françaises: en vérité, ce rôle n'est pas digne du talent et du caractère de M. Guizot. N'a-t-il pas l'âme d'un tory? N'a-t-il pas au fond les mêmes passions politiques que le duc de Wellington? Eh bien! qu'il nous montre son âme et ses

passions ! Nous ne lui demandons pas de changer, mais de se dévoiler. Il a commencé : qu'il poursuive ; mais plus de ces concessions mensongères, plus de ces politesses forcées à l'esprit du siècle qu'il veut combattre ; elles lui coûtent beaucoup, et le servent peu. M. Guizot sera plus redoutable et plus grand, quand il aura planté son drapeau au milieu de l'ancienne France : Châteaubriand et La Mennais ont marché du côté de l'avenir ; que M. Guizot aille au passé ; c'est ainsi que chaque nature porte ses fruits, et se rend justice devant les hommes.

Nous l'avouons, M. Guizot n'aurait plus à nos yeux la même portée politique, s'il concevait son rôle autrement ; car il y aurait de la naïveté de sa part à se croire encore aujourd'hui nécessaire au pouvoir et au gouvernement. Ce publiciste sait trop bien l'histoire pour s'étonner qu'on puisse succomber dans l'arène de l'ambition sous les triomphes qu'on a préparés de ses mains. Il y aurait de la bonhomie ou de la fatuité à se montrer surpris d'une ingratitude, qui souvent est un devoir pour d'augustes personnages. Les temps changent, insensiblement, il est vrai, mais ils changent. Si le pouvoir veut pardonner, même avec parcimonie, seulement à quelques hommes, n'est-il pas embarrassé d'avoir dans ses conseils un homme, qui dans sa vie politique n'a jamais reconnu la clémence opportune et raisonnable. Si on voulait prendre vis-à-vis l'Europe une attitude un peu plus ferme, et si des possibilités de guerre étaient prévues, la personne qui, en 1815, n'était pas du côté de la France, pourrait-elle être appelée à la direction d'une politique guerrière ?

M. Guizot doit être plus surpris d'avoir été au pouvoir pendant six ans, après une révolution populaire, qu'étonné d'en sortir aujourd'hui. Il a d'excellentes raisons pour soutenir que rien n'est changé, et qu'il faut toujours rester sous les armes ; il doit désirer la perpétuité des circonstances extraordinaires qui l'avaient amené et maintenu aux affaires ; aussi s'écrie-t-il que tout est seulement commencé, et que tout est à continuer. Mais il s'abuse quand il croit qu'en France, pays de la mobilité, on peut condamner les hommes et les partis à poser toujours de même, à rester dans les mêmes fautes. La restauration ne s'était pas non plus aperçue que tout changeait autour d'elle. De là sa chute. M. Guizot sert-il bien le pouvoir dont il se proclame le soutien le plus ferme, en niant les

changemens opérés dans les esprits? Il y a là un entêtement trop personnel, et M. Guizot a trop l'air de se préférer lui-même à la cause qu'il dit défendre.

« Qu'on ne croie pas, disait récemment M. Thiers à la tribune, que tout ce que nous disons du calme de la France, de son repos, de ses progrès, soit fictif; tout cela est bien réel, le calme du pays l'atteste. » Il y a donc un dissentiment entre M. Guizot et le nouveau ministère. M. Guizot nie le changement; M. Thiers le proclame; il faut mesurer la profondeur de ce dissentiment qui lui-même est un progrès.

Il y a six ans, à la même époque, M. Thiers était rédacteur en chef du *National*; aujourd'hui il est premier ministre. Cette élévation rapide a été le prix d'une aptitude incontestable à la vie politique, d'un esprit facile et brillant, d'une étourderie étincelante qui répare ses fautes et les recommence toujours. La véritable carrière politique de M. Thiers a commencé en 1850 avec la fondation du *National*. Les six premiers mois de 1850 ont été le moment où M. Thiers a le mieux montré le coup d'œil et le génie de l'homme politique. Non-seulement il a pressenti, il a vu l'imminence d'une révolution; mais il a mis sa vie et sa destinée sur cet enjeu; avec un heureux mélange de tact et d'audace, il a indiqué ouvertement ce que, si lon lui, le pays devait faire, et comment il devait régler son avenir. Il n'y a peut-être pas d'exemple d'un événement politique, si bien prévu, si bien mené par un écrivain; et c'est surtout avant de devenir ministre que M. Thiers a été homme d'état.

Rien n'était plus naturel que M. Thiers embrassant le service et la défense du pouvoir qu'il avait élevé. Mais comment devait-il le servir? A quel poste devait-il se placer pour le défendre? Voilà la question.

Quelle carrière neuve et grande où le patriotisme se serait allié avec l'ambition, pouvait s'ouvrir l'historien de la révolution française, s'il l'eût voulu! Rester dans les rangs de la presse où il avait élevé sa célébrité, maintenir au journal qu'il avait fondé son initiative et son autorité; journaliste, obtenir de ses concitoyens la députation; dans la chambre, rester en dehors du gouvernement pour mieux l'éclairer et le servir; se fortifier dans cette situation admirable où il ne pouvait être suspect au pouvoir, où il devait devenir cher au pays, où tout ensemble gouvernemental et populaire,

il pouvait construire l'ordre nouveau. M. Thiers devait se proposer d'être l'homme d'état du côté gauche, de renouveler l'opposition, de lui apporter ce qui lui manquait, la connaissance de l'histoire, l'intelligence des hommes et de l'Europe; il pouvait indiquer au gouvernement ses devoirs nouveaux, l'avertir, et, quand il l'eût fallu, le défendre contre de violentes agressions.

Et non-seulement l'éclat de la popularité s'attachait à ce rôle, mais ce rôle avait encore pour dénouement nécessaire les conquêtes les plus positives de l'ambition. Le pouvoir, le vrai pouvoir, n'arrive pas aux hommes, parce qu'ils se précipitent à sa rencontre; mais il va trouver ceux qui, persévérant avec fermeté dans une situation bien choisie, reçoivent du temps, pour prix de leur judicieuse constance, le signe sacré de la nécessité. Ainsi le veut l'intelligente fatalité des choses humaines. Si M. Thiers, dans les rangs de l'opposition, eût jeté les germes d'un système futur, tant par la plume que par la parole, il fût parvenu à son heure au maniement des affaires, mais fidèle à lui-même, mais le premier, mais arbitre de sa conduite et de sa destinée.

Il n'en fut pas ainsi : M. Thiers conçut autrement sa carrière : on eût dit qu'il avait pris pour règle de conduite de ne jamais marcher seul, de ne jamais être que le second, et de chercher toujours un patron de son talent et de sa fortune. Il fut tour à tour le sous-secrétaire d'état de M. Lafitte, et l'orateur de M. Périer : après la dictature passagère et malade du célèbre banquier, il s'allia à M. Guizot, céda tour à tour la présidence au maréchal Soult et au duc de Broglie; enfin, aujourd'hui il est en première ligne au pouvoir, et voilà ce qui dès l'abord l'a le plus embarrassé. M. Thiers a bien l'habitude d'être ministre, mais il n'a pas encore celle d'être premier ministre : les évènements, ses adversaires et sa propre conduite lui permettront-ils de la prendre?

La situation où se trouve M. Thiers est pleine de périls, mais de périls qui peuvent devenir heureux pour le talent et l'esprit, en leur servant d'aiguillon. Cet homme d'état n'a plus de milieu entre d'extrêmes succès et des humiliations amères. Il doit sentir qu'entre lui et son ancien *ami* il y a une barrière éternelle. Quelle injurieuse omission M. Guizot a faite du nom de M. Thiers dans sa rancuneuse harangue! Quel contraste avec le langage qu'il tenait quand il annonça à la tribune en 1831 qu'il soutiendrait l'administration de

M. Périer ! Alors c'était en lieutenant qu'il s'offrait au ministère ; aujourd'hui , c'est en protecteur , et pour mettre le comble à l'orgueil de sa tutelle , il ne nomme même point celui qu'il consent à ne pas attaquer encore. Joignez à ces dédains publics les mépris secrets , les épithètes injurieuses qui s'échappent devant des familiers. De son côté , M. Thiers représente son adversaire comme un homme tellement antipathique à la France , qu'il ne réunirait pas autour de lui trente personnes , si le pouvoir voulait avec fermeté son isolement et sa chute définitive.

Gagner des jours , des mois , parler peu , substituer , le plus possible , à la nécessité de répondre lui-même l'éloquence de M. Sauzet , se ménager le temps nécessaire à certains changemens , dont la précipitation serait une faute ; battre ses adversaires , non tant par des paroles que par des faits et des résultats , voilà évidemment le plan de M. Thiers. L'homme qui agit est maître des moyens qu'il emploie ; mais le public qui le regarde est juge du but qu'il se propose.

A ceux qui demandent quel est le caractère qui sépare son administration de l'ancienne , M. Thiers tient à sa disposition une belle réponse. Il doit sentir qu'aujourd'hui il y a non-seulement du cœur , mais de l'esprit , à pardonner. La clémence n'est plus ici de la sensiblerie , mais de l'intelligence ; pardonnez , pardonnez abondamment. Qui sur la terre peut aujourd'hui avec justice et raison infliger aux hommes la perpétuité des douleurs et des vengeances ?

Si M. Thiers a le bonheur de donner à son administration ce premier caractère , il recevra de ce succès une force qui lui permettra de tenir la présidence avec plus de fermeté. Les conjonctures sont sérieuses , et le poste est éminent. Être ministre des affaires étrangères , c'est représenter son pays devant l'Europe ; c'est être le dépositaire de son honneur et de sa puissance. Il ne nous déplaît pas que ce représentant soit l'historien de la révolution française , et que MM. de Metternich et de Nesselrode aient à traiter avec le peintre de la convention et des campagnes d'Italie. Mais nous conjurons M. Thiers , au nom de notre dignité et de son propre honneur , de donner désormais à ses brillantes facultés une gravité , une consistance nécessaires. Plus de ces légèretés qui compromettent l'autorité de l'homme d'état , plus de ces mots étourdis qui blessent les espérances et les passions nationales. La nation veut trouver à celui qui la représente devant l'Europe le culte de sa gloire.

Le prédécesseur de M. Thiers, M. le duc de Broglie, avait une probité politique au-dessus de tout soupçon; mais excellent dans la dissertation, il échoua dans le gouvernement, et ne montra ni dextérité pour les affaires, ni amour de notre grandeur. Personne ne refuse à M. Thiers une habileté vive et pénétrante; mais il doit inspirer au pays une haute opinion de son dévouement à son honneur. Nous ne demandons pas à l'historien de la révolution française de se souvenir des chimères du traité de Tilsitt; mais il peut avoir en mémoire les traditions de Campo-Formio. C'est l'occasion ou jamais, pour M. Thiers, de mettre d'accord sa politique et son histoire.

Le champ de la diplomatie n'a jamais été plus vaste, et le génie politique peut s'y déployer à l'aise. M. Thiers est au poste qu'a longtemps convoité son amour-propre; nous souhaitons que ses longs désirs aient été l'indice d'une grande vocation. A-t-il fait son choix entre la Russie et l'Angleterre? A-t-il un système qui puisse devenir pour la France une source de force et d'agrandissement? Si M. Thiers peut montrer, dans six mois, à la nation, de notables résultats diplomatiques, il aura trouvé à son ministère la vitalité qui lui manque aujourd'hui.

La carrière politique a été depuis six ans si féconde en naufrages, le nombre des hommes un peu utiles à la patrie si restreint, qu'en vérité on est avide d'assister au succès de quelque chose et de quelqu'un. Nous n'avons aucune raison de désirer l'avortement du nouveau ministère : son président, quelles qu'aient été ses fautes antérieures, n'en est pas moins un homme nouveau, enfant de ses œuvres et de la presse démocratique. M. Thiers peut servir l'intérêt public en s'établissant avec fermeté au centre gauche de la chambre et de la nation. Quand il aura atteint le terme de la session sans avoir engagé de lutte ardente avec l'ancienne majorité, il pourra gouverner librement, et se présenter à la session nouvelle avec des résultats qui caractériseront son ministère en l'affermissant. M. Thiers peut avoir dans six mois une majorité nouvelle aussi unie que l'ancienne : le moment viendra pour lui d'appeler à ses côtés quelques hommes influens par l'esprit et la parole, comme M. Dupin et M. Villemain; alors le ministère centre gauche sera vraiment constitué.

Nous ne saurions blâmer l'opposition de ne s'être pas précipitée

à l'attaque du nouveau ministère, comme elle avait coutume de poursuivre l'ancien. Elle a senti qu'il y avait dans ce changement une amélioration qu'il fallait traiter avec délicatesse. Mais nous aurions désiré qu'elle trouvât un moment opportun pour expliquer sa conduite. Ce soin appartenait naturellement à M. Odilon Barrot : quelle excellente occasion de dévoiler les raisons cachées, mais réelles de la chute de son adversaire le plus obstiné ! M. Barrot devait prévenir l'attaque de M. Guizot, et non pas attendre le moment où il serait obligé de la repousser.

Le chef de l'opposition aura toute la puissance que méritent son caractère et son talent, quand il joindra à sa tenue et à sa gravité une volonté plus ardente, quand il se résoudra plus souvent à prendre l'offensive à propos. Que M. Barrot se souvienne de l'effet salutaire et glorieux produit dans le pays par son beau discours au banquet de Thorigny. Ce coup, frappé avec une mesure vigoureuse, relevait les espérances et la foi publique. On peut conseiller à M. Barrot l'audace et l'initiative, parce que la réserve et la modération lui sont naturelles. Évidemment, il ne doit rien faire aujourd'hui qui empêche l'organisation progressive d'un ministère centre gauche ; mais il doit aussi expliquer au pays pourquoi il considère le nouveau cabinet comme une amélioration qu'il ne veut pas étouffer, pourquoi il s'abstient de l'attaquer, pourquoi même il pourrait l'appuyer au besoin, tout en s'en distinguant par des principes plus démocratiques, par une politique qui attendra de l'avenir ses applications et ses triomphes.

L'opposition, qui ne manque à coup sûr ni de patriotisme ni de talent, a besoin de se pénétrer davantage de l'esprit qui anime la société et des sentimens qui la font mouvoir. Elle doit, de l'enceinte parlementaire, diriger constamment ses regards sur le pays, et puiser dans l'intelligence de la vie nationale sa force et ses inspirations. Or, nous maintenons que le génie progressif et démocratique du siècle n'est point en déroute, et qu'à travers une carrière laborieuse il n'a jamais rétrogradé.

Sans remonter jusqu'au commencement du demi-siècle que compte bientôt la révolution française, où en étions-nous il y a dix ans ? En 1826, nous nous débattions contre un projet de loi aristocratique qui voulait bouleverser le système des successions, et rétablir les substitutions nobiliaires. Tous les principes de la civili-



sation démocratique étaient menacés : la société les vengea et les raffermît par les élections de 1827 et l'insurrection de 1830.

Le fait immense d'un gouvernement nouveau domine la situation et montre la puissance de la volonté sociale. Sitôt après son établissement, les deux partis qui se combattent depuis bientôt cinquante ans offrirent le même spectacle. Ainsi dans le côté droit on vit une partie des royalistes adhérer au gouvernement nouveau; ils étaient loin d'avoir désiré son élévation, mais ils s'y soumirent, tandis que d'autres plus ardents s'entêtèrent à faire tomber sur-le-champ l'usurpation qui les désespérait : aujourd'hui cet épisode de guerre civile est terminé; les tentes sont repliées et les châteaux sont paisibles. Le parti démocratique et libéral se partagea également en deux fractions : la plus considérable se voua à la défense du gouvernement qu'elle avait établi de ses mains, et résolut de le suivre jusque dans ses fautes et ses erreurs; l'autre, moins nombreuse, s'emporta dans des espérances et des précipitations qui ne voulaient connaître ni frein ni délai; elle se perdit par la violence de ses passions généreuses; l'exil et les prisons ont reçu les vaincus.

Il est clair que la société n'a voulu céder aux fantaisies et aux passions de personne; et elle a traité rudement ceux qui demandaient la ruine d'un édifice qui n'était que d'hier. Mais aussi elle n'entend pas persévérer dans les mêmes colères et les mêmes divisions. C'était chez les Grecs une prescription du droit des gens de ne jamais élever sur le champ de bataille où ils avaient eu le malheur de combattre les uns contre les autres des trophées de pierre ou d'airain, de peur d'éterniser le souvenir des discordes civiles. Qui voudrait donc aujourd'hui dans notre pays élever des distinctions qui ne meurent jamais, et parquer les citoyens dans des haines immortelles?

Et ce n'est pas ici la parodie du baiser *Lamourette*; nous exprimons la réalité. La société française est mobile: au moins que cette mobilité porte ses fruits, comme elle a ses inconvéniens. Les violences des cinq dernières années ne sont plus possibles, ni pour les partis, ni pour le pouvoir, et personne d'ailleurs ne saurait désormais y avoir goût. On court un grand danger dans ce pays, quand on le fatigue, et tranchons le mot, quand on l'ennuie par la répétition des mêmes expédiens ou des mêmes discours.

Tout se décompose aujourd'hui dans le monde moral et politi-

que, mais cette décomposition est vigoureuse et non pas corrompue, mais elle est un degré nécessaire à de nouvelles combinaisons de la vie générale. C'est dans cette situation que nous sommes à l'heure qu'il est; tout se transforme et tout est indéfini, parce que ce vaste travail n'a commencé que d'hier. Si le pouvoir a l'instinct et le tact de cet état social, il pourra servir utilement la nation : il faut aujourd'hui lui prodiguer, non pas les invectives, mais les avertissemens, et le mettre en demeure de déployer de la force et de l'intelligence.

Le mouvement social ne s'est pas arrêté; mais il a changé d'allure, et sur certains points, d'application. La forme politique a été abandonnée, par beaucoup d'esprits, pour l'étude du fond. Une immense variété est l'aliment et la récompense de ces inquiétudes fécondes des imaginations et des âmes. On scrute, on compare les idées et les institutions, on passe des prédications religieuses aux enseignemens de la philosophie, les philosophes parlent de la religion en l'expliquant; les orateurs catholiques peuvent invectiver en passant contre l'esprit du siècle, mais ils n'en prennent pas moins les idées et le langage. On n'entend plus dans les chaires chrétiennes que les mots *progrès, humanité*. De même que, contemporain de Voltaire, Massillon se laissait envahir par le siècle, au moment où il croyait le combattre, de même nos jeunes et éloquens lévites sont poursuivis, aujourd'hui, jusque dans leur orthodoxie la plus affectée, par la philosophie et le juste orgueil de l'intelligence.

Même aux pieds des autels que je faisais fumer,  
J'offrais tout à ce dieu que je n'osais nommer.

Les idées nouvelles et chères à l'humanité pénètrent partout. La poésie les répand à flots. Écoutez Lamartine, ne joint-il pas au culte des anciens jours un immense amour de l'avenir? Lamartine est le Virgile chrétien. Le poète de Mantoue a souvent revêtu de la suavité des formes antiques les affections et les pressentimens d'une humanité nouvelle; le costume est païen, mais l'âme est d'un homme nouveau. Ainsi a fait notre Virgile; et sous les richesses de la religion qui inspirait Racine, il a caché des pensées et des espérances qui en dépassent le dogme, tout en le révéralant. En doutez-vous? Les clameurs des orthodoxes n'ont-elles pas dénoncé M. de

Lamartine à la chrétienté? *L'Univers religieux, la Gazette de France*, n'ont-ils pas déclaré au grand poète qu'il n'était plus chrétien? Il paraît que la voie où se tiennent ces messieurs est si large, que dès qu'un homme grandit, il est obligé d'en sortir. Ne voilà-t-il pas Lamartine relégué avec La Mennais dans les rangs de la philosophie?

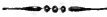
Religion, philosophie, institutions politiques, études de l'histoire, travaux d'art et de poésie, tout est donc remué aujourd'hui par l'esprit de la société française. Cinq années de combat ont passé sur le pays; époque finie, usée. La nation recommence une autre phase dont l'histoire future appartient aux efforts et au patriotisme de tous.

LERMINIER.

---

# SALON

DE 1856.



## I.

Je ne parlerai que d'un petit nombre d'ouvrages, non par dédain, mais pour ma conscience. Il me semble que la critique ne doit frapper que quand elle espère; car autrement, sévère sans mesure, si elle est juste, elle est inutile, et si elle se trompe, elle nuit. Le médiocre, préférable au faux, oblige à se taire par ses qualités mêmes. On le regarde sans vouloir l'aider. Je ne veux pas me tromper en mal; mon avis entraînera l'éloge, sans que mon silence soit une condamnation.

Les comptes-rendus des journaux n'étant que des opinions personnelles, avant de dire ce que j'approuve, je dois m'expliquer sur ce qui, en général, me semble devoir être approuvé. Non pas que j'aie un système en peinture, car je ne suis pas peintre. Un système, dans l'artiste, c'est de l'amour; dans le critique, ce n'est que de la haine. Mais pour qu'un jugement puisse avoir quelque poids, il faut en dire clairement les motifs.

Je crois qu'une œuvre d'art, quelle qu'elle soit, vit à deux conditions : la première, de plaire à la foule, et la seconde, de plaire aux connaisseurs. Dans toute production qui atteint l'un de ces deux buts, il y a un talent incontestable, à mon avis. Mais le vrai talent, seul durable, doit les atteindre tous deux à la fois.

Je sais que cette façon de voir n'est pas celle de tout le monde. Il y a des gens qui font profession de mépriser le vulgaire, comme il y en a qui n'ont foi qu'en lui. Rien n'est plus fatal aux artistes; car qu'arrive-t-il? qu'on ne veut rien faire pour le public, ou qu'on lui sacrifie tout. Les uns, fiers d'un succès populaire, ne songent qu'au flot qui les entoure, et qui, demain, les laissera à sec. Les conseils qu'on leur donne se perdent dans le bruit; l'équité leur paraît envie. Couronnée une fois, leur ambition meurt de joie; ils craignent d'étudier, de peur de différer d'eux-mêmes, et que leur gloire ne les reconnaisse plus. Les autres, trompés par les louanges de leurs amis, le succès manquant, s'irritent; ils se croient méconnus, mal jugés, crient à l'injustice. « On les délaisse, disent-ils, et pourtant messieurs tels et tels, qui s'y connaissent, les ont applaudis. » Qui ne les goûte pas, ignorant; ils travaillent pour trois personnes; l'orgueil les prend, les concentre, les enivre, et le talent meurt étouffé.

Je voudrais, autant qu'il est en moi, pouvoir combattre cette double erreur. Il faut consulter les connaisseurs, apprendre d'eux à se corriger, et se montrer fier de leurs éloges; mais il ne faut pas oublier le public. Il faut chercher à attirer la foule, à être compris et nommé par elle, car c'est par elle qu'on est de son temps; mais il ne faut pas lui sacrifier l'estime des connaisseurs, ou, qui pis est, son propre sentiment.

On se récriera sur la difficulté de réunir deux conditions pareilles. Il est vrai que c'est difficile, car il est difficile d'avoir un vrai talent. Mais qui aime la gloire, doit le tenter. Ne travailler que pour la foule, c'est faire un métier; ne travailler que pour les connaisseurs, c'est faire de la science. L'art n'est ni science ni métier.

Pour soutenir mon assertion, je choisirai quelques exemples. Que ceux qui ne cherchent que la popularité me disent ce qu'ils pensent des ouvrages de Maso Mansuoli, d'Arpino, de Santi Titi, du Laureti, du Ricci et de Zuggari. Ils ont régné en rois sur leur époque; ils ont été les favoris de Pie IV, de Grégoire XIII, de

Sixte V; ils ont été fêtés, enrichis, proclamés immortels; et Zug-gari, appelé de Florence sur la demande expresse du pape, a sali de ses fresques la voûte de la chapelle Pauline, qu'avait ébauchée Michel-Ange.

A ceux qui dédaignent la foule, je ne citerai pas de pareils noms, mais je leur demanderai d'en citer un seul qui, glorieux aujourd'hui, ait été, de son temps, méconnu du public. Qui est-ce? J'ai entendu dire qu'on en a trouvé dans l'histoire; ce n'est qu'un rêve, ou pour mieux dire, qu'une gageure faite en haine des sots. Qu'il y ait eu des renommées tardives, je ne le nie pas. Le public est lent à arriver, il ne passe pas par les ruelles; mais s'il y a route, il arrive. Le Corrège, dit-on, mourut pauvre, après avoir vécu presque inconnu. C'est Vasari qui a fait ce conte. Sept écrivains ont prouvé le contraire : Ratti, Tiraboschi, le père Alfo, Mengs, Lanzi, l'Orlandi et le Scannelli. Mais la fable, plus poétique sans doute, a prévalu, comme toujours. Parmi les grands artistes de toute espèce, il y en a, certes, de malheureux; Dante, le Tasse, Rousseau, le prouvent. Mais leur génie était-il méconnu? En quoi leur mauvaise fortune a-t-elle, de leur vivant, nui à leurs œuvres? Dante, proscrit, était un demi-dieu, terrible à ses ennemis même. Le Tasse était l'ami d'un roi qui a puni en lui le courtisan, et non le poète. Rousseau, lapidé par la populace, brûlé en effigie dans ses livres, remplissait l'Europe de son nom. Gilbert, ajoute-t-on, et Andre Chénier, sont morts ignorés. Chénier n'avait point imprimé ses ouvrages; sa mémoire n'accuse que Robespierre. Gilbert avait fait une satire médiocre contre toutes les gloires de son siècle; sa mort est affreuse, et le seul récit en fait horreur. Mais la route qu'il avait prise, il faut l'avouer, mène au malheur : c'est celle de la haine et de l'envie. Ce qu'on plaint en lui n'est pas son talent.

Mais, dira-t-on, mettez le premier venu devant un tableau de Raphaël, et, sans lui dire de qui est ce tableau, demandez-lui ce qu'il en pense. Ne pourra-t-il pas se tromper? Je répondrai d'abord que le public n'est pas le premier venu. Son jugement se compose de cent jugemens, son blâme ou son éloge de cent opinions confondues, mêlées, souvent diverses, mais en équilibre, et réunies par le contact. Le public est comme la mer, le flot n'y est rien sans la fluctuation. Ensuite je dirai : Mettez devant un tableau de Raphaël un homme de son temps. Ce temps était religieux; Raphaël n'a

guère peint que des sujets de religion. En obéissant à son cœur, il travaillait donc pour la foule; et la foule le comprenait donc, puisqu'elle aimait mieux voir la Vierge peinte par lui que par ses rivaux.

Il n'y a pas de plus grande erreur, dans les arts, que de croire à des sphères trop élevées pour les profanes. Ces sphères appartiennent à l'imagination. Qu'elle s'y recueille quand elle conçoit; mais, la main à l'ouvrage, il faut que la forme soit accessible à tous. L'exécution d'une œuvre d'art est une lutte contre la réalité; c'est le chemin par où l'artiste conduit les hommes jusqu'au sanctuaire de la pensée. Plus ce chemin est vaste, simple, ouvert, frayé, plus il est beau; et tout ce qui est beau est reconnu tel, et à son heure. La nature en cela, comme en tout, doit servir de modèle aux arts; ses ouvrages les plus parfaits sont les plus clairs et les plus compréhensibles, et nul n'y est profane. C'est pourquoi ils font aimer Dieu.

Dans l'examen que je vais faire, je m'attacherai donc au principe que je pose, et qui me semble, sauf meilleur avis, une base solide, Lorsque j'ai vu la foule, au salon, se porter devant un tableau. je l'y ai suivie, et j'ai écouté là ce qu'en disaient les connaisseurs; lorsque les artistes s'arrêtaient devant une toile, je m'y suis arrêté avec eux, et j'ai écouté ce qu'en disait la foule. C'est sur cette double épreuve que je fonderai mes jugemens, reconnaissant d'avance, je le répète, que toute espèce de succès prouve, à mon sens, un talent qu'il est impossible de nier.

## II.

Le salon, au premier coup d'œil, offre un aspect si varié, et se compose d'éléments si divers, qu'il est difficile, en commençant, de rien dire sur son ensemble. De quoi est-on d'abord frappé? rien d'homogène, point de pensée commune, point d'écoles, point de familles; aucun lien entre les artistes, ni dans le choix de leurs sujets, ni dans la forme. Chaque peintre se présente isolé, et non seulement chaque peintre, mais parfois même chaque tableau du même peintre. Les toiles exposées au public n'ont, le plus souvent, ni mères ni sœurs. On se croirait à ces temps de décadence où l'é-

cole bolonaise, voulant réunir toutes les qualités qui distinguaient Florence, Rome et Venise, amena dans les arts tant de confusion. Ce serait en vain qu'on chercherait, dans une si grande quantité d'ouvrages, à faire quelques classifications; car à quoi servirait de dire, par exemple, il y a tant de tableaux d'église, tant de batailles, et tant de marines? Y a-t-il, à l'époque où nous vivons, un motif quelconque pour que les peintres fassent plutôt des marines que des batailles, ou des saintes familles que des paysages? Ils n'ont pour cela aucune raison probable, sinon que tel est leur caprice, ou qu'on le leur a demandé. On ne peut donc rien classer ainsi; car ce sera autre chose demain, et il en était hier autrement. Peut-on dire encore: là est une série de coloristes, là de dessinateurs? non. Chacun veut être à la fois dessinateur et coloriste, ou peut-être personne n'y pense; car on ne pense guère qu'à l'effet. Remarque-t-on d'ailleurs de ces grandes influences exercées de tout temps par les hommes supérieurs, et de ces volontés génératrices qui, à défaut d'élèves ou de rivaux, se créent du moins des imitateurs? non, ou trop peu pour que la critique puisse en prendre acte. Robert, pour les sujets italiens, M. Cabat pour le paysage, Ingres, Delaroche, sont quelquefois imités. Mais comme ce n'est que pure affaire de forme, et qu'on n'imité en eux rien de nécessaire, il n'en résulte rien d'utile. Cependant, l'unité manquant, trouve-t-on du moins une noble indépendance, et reconnaît-on dans cette multitude bizarre cette liberté de conscience dont la force mène à l'isolement? Je sais qu'on l'a dit, mais je ne le vois pas. Il me semble que le pastiche domine; de tous côtés on peut noter des ouvrages remarquables, où une préoccupation visible altère et contourne la pensée première; et je répète ici ce que je viens de dire plus haut: par quel motif? pourquoi imiter tel peintre lombard, espagnol, ou flamand, mort il y a deux ou trois cents ans? non pas que je blâme l'artiste qui s'inspire du maître. Mais, à dire vrai, copier certains fragmens, chercher certains tons qui souvent résultent chez le maître de l'effet du temps sur les couleurs, voir la nature avec d'autres yeux que les siens, gâter ce qu'on sent par ce qu'on sait, est-ce là s'inspirer? Un pareil travail sur soi-même détruit l'originalité, tandis que l'inspiration véritable la ravive et la met en jeu. Il faut que l'enthousiasme pour les maîtres soit comme une huile dont on se frotte, non comme un voile dont on se couvre. Quand on se sent porté vers un



ancien peintre par l'admiration et la sympathie, quand, en un mot, on sent comme lui, qu'on l'étudie, à la bonne heure; qu'on le regarde, qu'on l'interroge, qu'on cherche comment il rendait sur la toile cette pensée et ce sentiment dont la nature vous est commune avec lui; puis, après cela, qu'on se mette à l'œuvre, et qu'on se livre sur de nouveaux sujets à l'inspiration ainsi appelée. Alors il sera possible qu'on fasse un bon tableau, et ceux qui verront ce tableau ne trouveront pas qu'il ressemble à tel ouvrage connu du maître, mais ils diront que le maître lui-même aurait pu faire ce tableau. Mais le pastiche, au contraire, au lieu de saisir le foyer, rassemble des rayons partiels; au lieu de chercher à pénétrer à travers la forme dans la grande ame de Titien ou de Rubens, il ne s'attache qu'à cette forme, il prend çà et là des figures, des torses, des draperies et des muscles; triste dépouille! ce n'est plus l'homme, ce sont les membres de l'homme;

. . . . Disjecti membra poete.

Comment prend-on goût à une pareille tâche, surtout en peinture, où on a affaire à la réalité, et où la nature, qui pose devant l'artiste, n'a besoin que des yeux pour aller au cœur?

La première impression, en entrant au salon, est donc fâcheuse et peu favorable. Nous verrons cependant plus tard si cette impression se modifie, et si du défaut même d'ensemble il ne serait pas possible de tirer quelques conséquences générales. Bornons-nous à dire dès à présent que, tel qu'il puisse être chez nous, l'art n'est nulle part en meilleure route. Qui a peu vu est difficile; l'antiquité ou l'éloignement font respecter ce qu'on ignore. Par ennui de l'habitude, on médit des siens; mais quand on passe la frontière, on apprend ce que vaut la France. Il est certain qu'aucune nation, maintenant, n'a le pas sur elle. En matière d'art, comme en d'autres matières, l'avenir lui appartiendra.

### III.

Le premier tableau qui s'offre aux regards, et devant lequel la foule se porte, est celui de M. Hesse. Il représente le Vinci venant d'acheter des oiseaux, et leur rendant la liberté.

Il respire sur cette toile un air de fraîcheur qui charme d'abord.

et qui invite à s'arrêter. L'aspect en est gai et aimable; la scène se passe sur un quai, et, si je ne me trompe, à Florence. Un groupe de femmes regarde le peintre, tandis que les marchands, assis à terre, comptent leur argent; un précepteur passe, l'enfant qui l'accompagne à regret se retourne d'un air boudeur; il voudrait bien tenir ces oiseaux. Un autre enfant les suit des yeux dans l'air; le ciel est pur, les figures délicates, les maisons blanches (trop blanches peut-être pour Florence, où tout est bâti avec une pierre brune, mais peu importe); il n'est pas jusqu'aux quatre lignes, qui expliquent ce tableau dans le livret, où l'on ne trouve une naïveté gracieuse :

« Souvent, en passant par les lieux où l'on vendait des oiseaux, de sa main il les tirait de la cage après en avoir payé le prix demandé, et leur restituait la liberté perdue. »

Je ne demanderai pas à M. Hesse d'après quel portrait ou quelle gravure il a peint son principal personnage, celui du Vinci; je l'ai entendu critiquer, et je le trouve bien. On lui reproche de manquer d'expression; mais il me semble que c'est mal raisonner. Quelle expression donner à un homme qui ouvre une cage et délivre des oiseaux? Toute idée profonde eût été niaise, et toute apparence d'affectation sentimentale cent fois plus niaise encore. La figure est calme, jeune et digne; c'est pour le mieux; j'aime cet homme à ronde encolure qui est appuyé sur le parapet du pont, et qui regarde; vrai badaud du temps, avec un grain de philosophie. La vieille femme qui lève la main est parlante, et semble un portrait achevé; mais la première figure du groupe des femmes, habillée de rose, est raide et déplaisante, elle n'a ni hanches ni poitrine; évidemment, dans ce personnage, M. Hesse a pensé aux vieux peintres allemands. Les deux autres femmes, les marchands, sont peints plus simplement; il y a là une touche excellente. Le précepteur a le même défaut que la femme vêtue de rose; les deux enfans sont charmans, pleins de naturel et de finesse. En somme, toutes les têtes sont bien; pourquoi, avec un talent hors de ligne et qui n'a besoin d'aucun aide, se souvenir de ce qu'il y a au monde de moins simple? Pourquoi cette robe rose, qui tombe sur un sol peint avec vérité, fait-elle des plis de convention? A quoi bon songer au gothique, dans un tableau qui est tout le contraire du gothique, c'est-à-dire vivant et gracieux? Du reste, je ne fais cette critique, quelque juste

qu'elle soit, qu'avec restriction, car dans les figures que je blâme, il n'y a que le contour de raide; on sent que la main qui les a peintes est originale malgré elle, et que, débarrassé de quelques légères entraves, le talent de M. Hesse prendra un vol libre et heureux, comme les oiseaux du Vinci.

Je passe devant le tableau de Robert, pour y revenir, et je trouve celui de M. Edouard Bertin. Il a une qualité rare aujourd'hui, de l'élevation et de la sévérité. M. Bertin semble avoir transporté dans le paysage, invention moderne, l'amour de la plastique, cher à l'antiquité. On sent qu'il cherche la beauté de la forme et du contour depuis les masses de ses rochers jusque dans les feuilles de ses arbres qui se découpent sur le ciel. Ses tons sont larges et fins, et la nature, qu'il étudie, est grave et noble sous son pinceau. Ce serait un beau frontispice à un missel qu'une gravure faite d'après son paysage. Je ne chercherai pas ce qui lui manque; rien ne me choque, et tout me plaît.

M. Le Poittevin avait, l'année dernière, exposé sa *Rentrée des Pêcheurs*, à la place même où est son nouveau tableau. Quoique celui-ci ait du mérite, la comparaison lui fait tort. Les eaux sont belles et jetées hardiment; mais le sujet, perdu dans une scène trop vaste, ne produit pas l'effet désirable. Cette glorieuse fin du *Vengeur* est vue de trop loin; il faut la chercher. Ce n'est qu'avec de l'attention, et sur l'avertissement du livret, qu'on aperçoit les héros mourans et tout ce désordre de la défaite. Les trois mâts du vaisseau vainqueur, qui apparaissent dans le fond, se lèvent trop droits sur cette mer houleuse; ils ressemblent à un clocher. C'est un bon tableau de marine; mais ce n'est pas tout ce que ce pouvait être.

Le *Passage du Rhin* me semble préférable à la *Bataille de Fleurus*, qui lui sert de pendant dans le grand salon. Il n'y a pas dans la composition de M. Beaume la confusion qui fatigue dans celle de M. Bellangé; mais le paysage est terne, et on ne sait si c'est le soir ou le matin.

La *Vue prise à Naples*, de M. Gudin, est pleine de lumière et de chaleur. J'aime ces pêcheurs couchés sur le rivage, cette teinte matte des maisons, et ce flot mourant qui glisse sur le sable et vient tomber sur le premier plan. Peut-être l'ensemble est-il trop coquet et trop ajusté. C'est du satin et de la moire; mais il est impossible

de n'y pas reconnaître un vrai côté de la nature. Cette vue est bien supérieure à un effet de lune et de coucher de soleil qui est dans la première salle de la galerie. Ce n'est pas que ce dernier tableau manque de vérité; mais il est d'une dimension trop petite pour que les deux effets qui se contrarient n'aient pas quelque chose de bizarre et de puéril. Cette barque, qui se trouve précisément au milieu, comme pour séparer les deux teintes, rend ce défaut encore plus frappant; la même vague, bleue d'un côté, est verte de l'autre. M. Gudin n'a-t-il donc pas songé que lorsque la mer se revêt ainsi de deux nuances opposées, c'est sur une immense échelle et avec des dégradations infinies?

Après un *Paysage*, de M. J.-V. Bertin, où l'on retrouve toujours de la grace, la *Plaine de Rivoli*, de M. Boguet, me paraît se distinguer par d'éminentes qualités. On peut lui reprocher de la froideur; et si je suivais toujours la foule, je passerais peut-être sans m'arrêter. Mais il y a dans cette toile un grand travail fait consciencieusement. On sent dans ce vaste horizon je ne sais quoi de pur et de triste. « L'auteur, dit le livret, fut chargé de dessiner ce champ de bataille. Napoléon voulait montrer une *localité* où vingt-cinq mille Français ont battu soixante-dix mille hommes qui occupaient toutes les positions. » M. Boguet a peint cette *localité*, et il avait une belle occasion de l'encombrer de shakos et de gibernes; mais il n'a mis dans la vallée qu'un pâtre et une chèvre. Assurément, il y a dans cette pensée, fût-elle involontaire, quelque chose du Poussin.

Sans la loi que je me suis imposée de constater tous les succès, j'aurais voulu ne pas parler du *J.-J. Rousseau*, de M. Roqueplan, car je reconnais à ce jeune peintre beaucoup d'habileté. S'il devient jamais sincèrement amoureux de la nature, il sentira la différence qu'il y a entre la popularité et la mode. Watteau est aux grands maîtres de la peinture ce qu'est à une statue antique une belle porcelaine de Saxe. M. Roqueplan est coloriste. Qu'il prenne garde d'être à Watteau ce qu'est à une porcelaine de Saxe une jolie imitation anglaise.

La *Retraite de Russie*, de M. Charlet, est un ouvrage de la plus haute portée. Il l'a intitulé *épisode*, et c'est une grande modestie; c'est tout un poème. En le voyant, on est d'abord frappé d'une horreur vague et inquiète. Que représente donc ce tableau? Est-ce

la Bérésina, est-ce la retraite de Ney? Où est le groupe de l'état-major? Où est le point qui attire les yeux, et qu'on est habitué à trouver dans les batailles de nos musées? Où sont les chevaux, les panaches, les capitaines, les maréchaux? Rien de tout cela; c'est la grande armée, c'est le soldat, ou plutôt c'est l'homme; c'est la misère humaine toute seule, sous un ciel brumeux, sur un sol de glace, sans guide, sans chef, sans distinction. C'est le désespoir dans le désert. Où est l'Empereur? Il est parti; au loin, là-bas, à l'horizon, dans ces tourbillons effroyables, sa voiture roule peut-être sur des monceaux de cadavres, emportant sa fortune trahie; mais on n'en voit pas même la poussière. Cependant cent mille malheureux marchent d'un pas égal, tête baissée, et la mort dans l'âme. Celui-ci s'arrête, las de souffrir; il se couche et s'endort pour toujours. Celui-là se dresse comme un spectre et tend les bras en suppliant: « Sauvez-moi, s'écrie-t-il, ne m'abandonnez pas! » Mais la foule passe, et il va retomber. Les corbeaux voltigent sur la neige, pleine de formes humaines. Les cieux ruissellent, et, chargés de frimas, semblent s'affaisser sur la terre. Quelques soldats ont trouvé des brigands qui dépouillent les morts; ils les fusillent. Mais de ces scènes partielles pas une n'attire et ne distrait. Partout où le regard se promène, il ne trouve qu'horreur, mais horreur sans laideur, comme sans exagération. Hors *la Méduse* de Géricault et *le Déluge* du Poussin, je ne connais point de tableau qui produise une impression pareille, non que je compare ces ouvrages, différens de forme et de procédé; mais la pensée en est la même, et (l'exécution à part) plus forte peut-être dans M. Charlet. Il est un des premiers qui ait peint le peuple, et il faut convenir que ses spirituelles caricatures, tout amusantes qu'elles sont, n'annonçaient pas ce coup d'essai. Je le loue avec d'autant plus de confiance, que je ne crois pas que la louange puisse lui faire du tort et le gêner; je n'en veux d'autre preuve que la vigueur et la simplicité de sa touche. Avec quel plaisir, en examinant sa toile, j'ai trouvé dans les premiers plans des coups de pinceau presque grossiers! Comme ces sapins sont faits large ment! De près, on croit voir une ébauche; mais dès qu'on recule, ils sortent du tableau. D'ailleurs, nulle préoccupation; aucun modèle n'a pu servir, ni à la conception de l'ouvrage, ni à l'effet, ni à l'arrangement. C'est bien une œuvre

de ce temps-ci, claire, hardie et originale. Il me semble voir une page d'un poème épique écrit par Béranger.

Le portrait de M<sup>lle</sup> R..., de M. Champmartin, n'est pas des meilleurs qu'il ait faits, et on doit doublement le lui reprocher; car si son tableau ne plaît pas, ce n'est pas la faute de son modèle. Le portrait de la marquise de M... vaut mieux; il est habilement exécuté. Les contours du front et du visage sont pleins de douceur et bien *fondus*. La main droite n'est pas heureusement posée; en voulant vaincre la difficulté, le peintre a trop accusé les plis de la peau; cette main a dix ans de plus que l'autre. Le portrait de M. D... est, à mon avis, le plus remarquable des trois, quoiqu'il ne soit pas le plus remarqué. Il y a, en général, dans les ouvrages de M. Champmartin, un éclat de couleur et une absence de plans, qui, je lui demande pardon du terme, donnent parfois à ses personnages l'air d'un joujou de Nuremberg. Qu'il ne croie pas pourtant que je plaisante, lorsqu'il s'agit de son talent. Je lui reprocherai plus sérieusement de se souvenir de Lawrence, surtout dans ses fonds; pour quoi faire? Ces demi-paysages, à peine entrevus, ces draperies, faites d'un coup de brosse, et qui ne sont vraies que pour un myope, ne sont pas le beau côté de la manière de Lawrence. C'est du convenu; M. Champmartin en a moins besoin que tout autre. J'ai vu dernièrement, au faubourg Saint-Germain, un portrait du jeune fils de la marquise de C..., peint par lui, et je n'ai qu'à le féliciter de l'effet du temps sur ses couleurs: elles acquièrent une rare solidité, sans perdre de leur prestige.

Je pourrais faire à M. Decaisne un beau compliment sur son *Ange gardien*. Durant les premiers jours où je visitais le Musée, je consultai l'un de nos poètes, et, si je ne craignais de le nommer, j'ajouterais que c'est le premier de tous. Après *Robert*, l'*Ange gardien* l'avait surtout frappé. « Dites hardiment, me répondit-il, que c'est un des plus beaux tableaux du salon. » J'ai cependant entendu depuis bien des critiques sur cet ouvrage: on veut retrouver dans l'enfant endormi un souvenir de Rubens; on reproche à l'ange d'être vetu de soie, on le voudrait en robe blanche: on se rappelle certaines toiles du même auteur, qui étaient loin de valoir celle-ci; on les compare, on les oppose; enfin on dit que tout est médiocre; mais, pour profiter du conseil, je dirai hardiment

qu'on ne me convainc pas. La tête de l'ange est admirable, dans toute la force du terme ; le reste est simple et harmonieux. Le sujet d'ailleurs est si beau, qu'il est de moitié dans l'émotion qu'on éprouve ; un enfant couché dans son berceau, une mère qu'assouplit la fatigue , et un ange qui veille à sa place. Quel peintre oserait être médiocre en traitant un pareil sujet ? la palette lui tomberait des mains. Que M. Decaisne conserve la sienne ; et , s'il m'est permis de lui parler ainsi, qu'il regarde attentivement ce qu'il vient de faire. On dit que la tête de son ange est celle d'un enfant de quatorze ans ; je souhaite que cette supposition soit vraie : elle prouverait beaucoup en faveur du peintre. Le grand principe qu'a posé Raphaël, et qui a fécondé tout un siècle, n'était pas autre que celui-ci : Se servir du réel pour aller à l'idéal. Il n'en a pas fallu davantage pour couvrir l'Italie de chefs-d'œuvre, et l'embraser du feu sacré. Quelle que soit la route qui ait conduit M. Decaisne au résultat qu'il nous montre aujourd'hui, il est arrivé. Qu'il saisisse cette phase de son talent ; qu'il renonce pour toujours à ce cliquetis de couleurs, à ces petits effets mesquins, qu'il a cherchés, naguère encore, dans ses portraits ; qu'il prenne confiance en son cœur, et, en même temps, qu'il se défie de sa main. Que les yeux calmes de son ange lui apprennent qu'il n'y a de beau que ce qui est simple. Qu'il ne veuille pas faire plus qu'il ne peut, mais qu'il soit ce qu'il doit être. Puisse-t-il trouver souvent une inspiration aussi heureuse ? S'il voit des gens qui passent devant sa toile, et qui se contentent de ne pas dédaigner, qu'il laisse ceux-là aller à leurs affaires, ou se pâmer devant le brie-à-brac. Le temps n'est pas loin où le romantisme ne barbouillera plus que des enseignes. Si j'adresse à M. Decaisne, que je ne connais pas, ces conseils, peut-être un peu francs, c'est que j'ai été, sur une autre route, assurément plus dans le faux que lui ; je n'ai pas fait son *Ange gardien*, mais je le sens peut-être mieux qu'un autre. Je le louerais moins si l'auteur avait mieux fait jusqu'à présent ; mais qu'il tienne bon, et prenne courage ; le cœur, quand il est sain, guérit toujours l'intelligence.

Le portrait du maréchal Grouchy, de M. Dubufe, atteste un progrès louable dans sa manière. Il est ressemblant ; et, pour l'exécution, il n'y a point de reproches à lui faire. Il y a loin de là à ces tristes poupées qu'il habillait de satin blanc, et qu'il appelait regrets ou souvenirs.

*L'Angelus du soir*, de M. Bodinier, est une composition suave et pleine de mélancolie. Les teintes du soleil couchant, la sombre verdure de la campagne, les chiens blancs, le vieillard à genoux, le troupeau, tout est bien rendu. J'aime surtout ce berger debout, dont la tête se détache en noir sur l'horizon. C'est une idylle que ce petit tableau. Le sentiment qu'il éveille est si vrai, que la scène qu'il représente semble familière à tout le monde; cependant elle était difficile à exécuter. Les Napolitaines sont de bonnes études; mais ce sont trop des études seulement. *Le Repos à la fontaine* a le même mérite que *L'Angelus*, quoiqu'à un degré moins éminent; en somme, parmi tant de peintres que l'Italie a inspirés, M. Bodinier, à côté de Robert, de Schnetz et d'Horace Vernet, a su se marquer une place choisie. On ne peut ni l'oublier ni le confondre, et ne forçant jamais son talent, chaque tableau signé de lui est reconnu et adopté de tous.

La grande toile de M. Larivière ne me plaît pas, et j'en ai du regret; car c'est un immense travail dans lequel il y a de bonnes parties. Mais j'ai beau faire, ces grandes parades m'attristent, et je les laisse à plus robuste que moi.

J'entreprendrai cependant de parler des batailles de M. Horace Vernet, et, quoiqu'elles soient passablement longues, j'y adjoindrai celle de *Fontenoy*. Ce n'est pas là une petite affaire; mais je tâcherai d'être plus court que lui.

J'ai dit, en commençant cet article, que tout succès populaire prouvait, à mon avis, un incontestable talent. Il m'est impossible, en ceci, de partager une opinion émise autrefois dans la *Revue des Deux-Mondes*. Je ne puis comprendre par quelle raison une foule qui se renouvelle sans cesse, dont les jugemens sont si variables, et que tant d'efforts cherchent à attirer de tous côtés, se donnerait le mot pour admirer au hasard, entre mille, un homme que rien ne distinguerait de ses rivaux. Si on prétend que la politique et la passion s'en mêlent, je le veux bien; mais cette passion et cette politique, n'y a-t-il qu'un seul homme qui cherche à les flatter? Lorsque M. Horace Vernet, en butte à une censure odieuse, ouvrit les portes de son atelier, je conviendrais certainement que la circonstance lui fut favorable; mais quoi! n'y avait-il que lui? Le général Lejeune, par exemple, qui pense maintenant à ses tableaux? ils ont eu un succès d'un jour; pourquoi ne parle-



t-on plus de lui , et parle-t-on toujours d'Horace Vernet ? c'est que le général Lejeune n'avait affaire qu'à la mode , et Horace Vernet à la popularité. Ce que je dis là pour un peintre, je le dirais, s'il s'agissait de littérature, pour deux hommes qu'on lui compare, MM. Scribe et Casimir Delavigne, talens avérés et positifs qu'attaquent des feuilletons désœuvrés. Le succès des *Messéniennes* ressemble beaucoup à celui des premières *Batailles* d'Horace Vernet. Aus-i leur adresse-t-on quelquefois des critiques du même genre. Pour moi , qui sais encore par cœur les strophes qui commencent ainsi :

Eurotas, Eurotas, que font ces lauriers-roses  
Sur ton rivage en deuil par la mort habité ?

J'avoue que je ne puis me figurer que ce soit par passion politique que je les ai apprises au collège, lorsque j'étais en quatrième ; mais ce n'est assurément pas par passion politique que je les trouve encore très belles , et que je les ai récitées l'autre jour à souper à des amis qui sont de mon avis.

Mais sans plaider plus long-temps cette cause , et en reconnaissant d'abord à M. Horace Vernet la juste réputation qu'il s'est acquise, faut-il le citer à un autre tribunal, et lui demander un compte sévère de ces ouvrages si applaudis ? Cette question peut être posée ; mais j'y répondrais négativement. M. Vernet n'est pas un jeune homme, et encore moins un apprenti ; ses défauts mêmes sentent la main du maître : il les connaît peut-être aussi bien que nous ; il sait ce que sa facilité doit entraîner de négligences, et ce que la rapidité de son coup de pinceau doit lui faire perdre en profondeur ; mais il sait aussi les avantages de sa manière, et , en tous cas, il veut être lui. Qui peut se tromper à ses tableaux ? il n'y a que faire de signature ; et cette seule preuve annonce un grand talent.

Le monde ne se doute guère que les réputations qu'il a consacrées sont remises en question tous les jours ; que de gens, vivant à Paris, s'occupant des arts, et capables d'en juger, seraient étonnés si on leur lisait tout ce qui s'imprime sur les écrivains ou sur les peintres qu'ils préfèrent !

On voit, d'après ce que je viens de dire, que je ne m'appliquerai point à un examen approfondi des quatre *Batailles* que j'ai nom-

mées plus haut. Il me suffira de les citer et de remarquer que ce qu'on y peut trouver de plus blâmable, c'est le titre qu'on leur a donné; car ce ne sont pas des batailles, d'abord parce qu'on ne s'y bat point, et on ne pouvait pas s'y battre, puisque l'Empereur est là en personne.

A Iéna, l'Empereur entend sortir des rangs de la garde impériale les mots : *En avant!* « Qu'est-ce ? dit-il, ce ne peut-être qu'un jeune homme sans barbe, qui veut préjuger de ce que je dois faire. » Tel est le sujet du premier épisode. Voyons ce qu'en fait M. Vernet : il lance l'Empereur au galop, Murat le suit, la colonne porte les armes. Un soldat pris d'enthousiasme crie en agitant son bonnet; l'Empereur s'arrête : le geste est sévère, l'expression vraie; et sans aller plus loin, n'y a-t-il pas là beaucoup d'habileté? Quel effet eût produit, je suppose, l'Empereur à pied, les mains derrière le dos? ou quelle que fût sa contenance, quel autre geste eût mieux rendu l'action? Ce cheval ardent qui trépigne, retenu soudain par une main irritée, cette tête qui se retourne, ce regard d'aigle, tout fait deviner la parole. Cependant, dans le creux d'un ravin, les grenadiers défilent en silence; au-delà du tertre, l'horizon. Assurément, je le répète, ce n'est pas la bataille d'Iéna; mais c'est le sujet, tel qu'il est donné, conçu adroitement et nettement rendu. Voudriez-vous voir une plaine? l'armée? que sais-je? pourquoi pas l'ennemi? et l'Empereur perdu au milieu de tout cela? eh! s'il était si petit et si loin, on n'entendrait pas ce qu'il dit.

David disait à Baour-Lormian : « Tu es bien heureux, toi, Baour, avec tes vers, tu fais ce que tu veux; tandis que moi, avec ma toile, je suis toujours horriblement gêné. Supposons que je veuille, par exemple, peindre deux amans dans les Alpes. Bon. Si je fais deux beaux amans, des amans de grandeur naturelle, me voilà avec des Alpes grosses comme rien; si au contraire je fais de belles Alpes, des Alpes convenables, me voilà avec de petits amans d'un demi-pied, qui ne signifient plus rien du tout! Mais toi, Baour, trente pages d'Alpes, trente pages d'amans; t'en faut-il encore? trente autres pages d'Alpes, trente autres pages d'amans, etc. »

Ainsi parlait le vieux David dans son langage trivial et profond, faisant la plus juste critique des critiques qu'on lui adressait. M. Vernet pourrait en dire autant à ceux qui lui demandent autre chose que ce qu'il a voulu faire. Puisque l'acteur est Napoléon,

et puisque l'action est exacte, que voudriez-vous qu'il vous montrât entre les quatre jambes de son cheval?

Ceci s'applique également à l'épisode de Friedland et à celui de Wagram. Le vrai talent de M. Vernet, c'est la verve; à propos du premier de ces deux tableaux, je ne dirai pas : Voyez comme ce coucher du soleil est rendu, voyez ces teintes, ces dégradations, ces étoffes ou ces cuirasses; mais je dirai : Voyez ces poses; voyez ce général Oudinot qui s'incline à demi pour recevoir les ordres du maître; voyez ce hussard rouge, si fièrement campé, ce cheval qui flaire un mort; à Wagram, voyez cet autre cheval blessé, cette gravité de l'Empereur qui tend sa carte sans se détourner, tandis qu'un boulet tombe à deux pas de lui. A Fontenoy, voyez ce roi vainqueur, noble, souriant, ces vaincus consternés; comme tout cela est disposé, ou plutôt jeté, et quelle hardiesse! Certes il n'y a pas là la conscience d'un Holbein, la couleur d'un Titien, la grace d'un Vinci; ce n'est ni flamand, ni italien, ni espagnol; mais à coup sûr, c'est français. Ce n'est pas de la poésie, si vous voulez; mais c'est de la prose facile, rapide, presque de l'action, comme dit M. Michelet. En vérité, quand on y pense, la critique est bien difficile : chercher partout ce qui n'y est pas, au lieu de voir ce qui doit y être! Quant à moi, je critiquerai M. Vernet lorsque je ne trouverai plus dans ses œuvres les qualités qui le distinguent, et que je ne comprends pas qu'on puisse lui disputer; mais tant que je verrai cette verve, cette adresse et cette vigueur, je ne chercherai pas les ombres de ces précieux rayons de lumière.

La *Bataille de Fontenoy* m'amène à parler de M. Couder. Sa scène de Lawfeldt, considérée en elle-même et à part, est un ouvrage recommandable. Le roi et le maréchal de Saxe sont largement peints, et leurs habits sont en beau velours. Le vicomte de Ligonier et les soldats qui l'amènent forment un groupe sagement composé. Mais reconnaît-on sur cette toile la touche de l'auteur du *Lévite*? pourquoi ce tableau, qui a du mérite, diffère-t-il si étrangement de son aîné qui le vaut bien? est-ce une manière nouvelle que M. Couder vient d'adopter, et le premier tableau que nous aurons de lui sera-t-il fait dans cette manière? non; M. Couder a peint pour Versailles une *Bataille de Louis XV*, et il a cherché, dans son exécution, à se rapprocher des peintres du temps de Louis XV. Je suis fâché

de retrouver, à côté de qualités solides, ce démon du pastiche qui me poursuit.

Ce n'est pas le manque d'une manière reconnaissable que l'on peut reprocher à M. Delacroix. C'est encore un homme, à mon avis, dont il ne faut pas chercher les défauts avec trop de sévérité. Pour parler de lui équitablement, il ne faut pas isoler ses ouvrages, ni porter sur tel ou tel de ses tableaux un jugement définitif; car dans tout ce qu'il fait il y a la même inspiration, et on le retrouve toujours le même dans ses plus beaux succès comme dans ses plus grands écarts. J'avoue que cette identité constante, quand je la rencontre, me rend la critique difficile; je serai aussi sévère qu'on voudra pour une œuvre qui se présente seule, qui ne tient à rien, que rien n'amène ni ne doit suivre; mais je ne puis m'empêcher de respecter ce lien magique, cette force plus forte que la volonté même, qui fait qu'un homme ne peut lever la main, sans que sa main ne le trahisse, et sans que son œuvre ne le nomme; je juge chaque ouvrage d'un peintre sans manière, comme je jugerais celui d'un mort; je n'y vois rien que ce qui est devant mes yeux; si je trouve alors un muscle de travers, un bras cassé, je suis impitoyable; je m'écrierai que c'est detestable, insupportable, ou, pour mieux faire, je m'en irai regarder autre chose. Mais dans un talent identique, il me semble qu'en parlant du passé, je parle aussi de l'avenir; je sens que j'ai affaire à un vivant, et en blâmant ce que je vois, j'ai peur de blâmer ce que je ne vois pas encore, ce qui va arriver tantôt; et notez bien que M. Delacroix, de qui il s'agit maintenant, imite quelquefois. On se souvient de cette grande toile de Sardanapale, où il était clair que l'auteur avait cherché à se rapprocher de Rubens. Eh! mon Dieu, c'était bien inutile, aussi le résultat l'a-t-il trompé. Mais c'est une belle victoire que de se tromper impunément. M. Delacroix peut demain, s'il veut, se mettre à imiter Michel-Ange, comme il a imité Rubens. Après demain, il imitera Rembrandt, et dimanche, le Caravage; mais lundi tout sera fini; il s'ennuiera de ce travail aride, et vaincu par sa propre force, redeviendra lui-même à son premier coup de pinceau.

Il y a dans le *Saint Sébastien* des défauts qui frappent le public; je les reconnais, et ne les signalerai pas; car le *Saint Sébastien* est le frère d'une famille déjà nombreuse, et je ne veux pas dire du mal

du *Massacre de Scio*, ni de cette *Liberté* que M. Auguste Barbier seul pourrait décrire, ni des *Anges du Christ aux Olives*, ni du *Dante*, ni du *Justinien*; et je serais bien plus fâché encore de dire du mal du premier tableau que M. Delacroix peut nous faire, de son plafond que je n'ai pas vu, de ses projets que je ne connais pas.

On a voulu faire de M. Delacroix le chef d'une école nouvelle, prête à renverser ce qu'on admire, et à usurper un trône en ruines. Je ne pense pas qu'il ait jamais eu ces noirs projets révolutionnaires. Je crois qu'il travaille en conscience, par conséquent sans parti pris. S'il a un système en peinture, c'est le résultat de son organisation, et je n'ai pas entendu dire qu'il cherche à l'imposer à personne : aussi ne le blâmerai-je pas d'aimer Rubens par-dessus tout; je partage son enthousiasme sans partager ses antipathies, et j'aime Rubens, quoique j'aime mieux Raphaël. Mais fussé-je l'ennemi déclaré de la manière de M. Delacroix, je n'en serais pas moins surpris qu'on ait, au jury d'admission, refusé un de ses tableaux. Je ne connais pas son *Hamlet*, et je n'en puis parler d'aucune façon; mais quelques défauts que puisse avoir cet ouvrage, comment se peut-il qu'on l'ait jugé indigne d'être condamné par le public? est-ce donc la contagion qu'on a repoussée dans cette toile? est elle peinte avec de l'aconit? Il semble que tant de sévérité n'est juste que si elle est impartiale; et comment croire qu'elle le soit, lorsqu'on voit de combien de croûtes le Musée est rempli? Mais ce n'est pas assez que de tous côtés on trouve les plus affreux barbouillages; on a reçu jusqu'à des copies, que le livret donne pour originaux. J'ai noté un de ces vols manifestes, au n° 1491. On y trouve un tableau, intitulé *une Bacchante*, de M. Poyet; or ce tableau est une copie, et une très mauvaise copie d'un magnifique ouvrage de David, qui appartient à M. Bouchet.

Je passe devant le tableau de M. Steuben, et puisque je parle de tout ce qu'on regarde, je conviens qu'on regarde sa *Jeanne-la-Folle*, mais j'en reviens à mon opinion; la mode n'est que l'apparence de la popularité, qui, elle-même, n'est pas toujours sûre. M. Steuben a, dans la galerie, un petit portrait d'une jeune fille qui sourit, appuyée sur son coude. Cette étude fine et naïve vaut mille fois mieux que ces grands mélodrames où on entasse le clinquant, et où l'œil cherche le trou du souffleur.

MM. Vauchelet, Alaux, Caminade, Rouillard, Saint-Evre, Le-

paulle, Gallait, ont exposé des portraits historiques faits pour le Musée de Versailles. Dans quelques-uns de ces portraits se retrouve toujours le même défaut, l'imitation des peintres contemporains des personnages représentés.

Le *Christ au tombeau* de M. Comeyras ne manque certainement pas de talent. Mais, bon Dieu, quelle étrange couleur ! ces gens-là sont de cuivre et d'étain. Comment ne s'aperçoit-on pas que ce qui donne aux vieux tableaux des maîtres ces teintes qu'on imite, c'est le temps et la dégradation ?

Avant de sortir de la grande salle, il ne me reste plus qu'à parler de la *Bataille des Pyramides* ; je retrouverai M. Granet dans la galerie, et je reviendrai pour Robert. C'est avec respect et avec douleur qu'il faut prononcer le nom de Gros. Ce doit être aussi avec ces deux sentimens que M. Debay, son élève, a terminé l'œuvre, laissée imparfaite, du plus grand peintre de notre temps. Elle ne vaut pas, à beaucoup près, les autres ; mais c'est la dernière page d'un si beau livre, que sa seule ressemblance avec le reste doit l'ennoblir et la consacrer.

#### IV.

Nous voici dans la galerie. J'aime la *Venise* de M. Flandin. Il a du moins fait sa lagune tranquille, et non agitée comme une mer, comme on s'obstine à nous la peindre en dépit de la vérité ; car, n'en déplaît au Canaletto lui-même, la lagune est toujours dormante, hors dans les jours de grande tempête ; encore ne s'émeut-elle guère aux entours de la Piazzetta. Puisque je fais de la science, je rappellerai à M. Flandin que l'ange du campanille de Saint-Marc est doré, et non pas blanc. Mais ne voit-il pas une belle remarque ! Les tons sont justes, les ombres bien jetées ; c'est bien le moment du coucher du soleil.

Le *François de Lorraine* de M. Johannot, quoique assez habilement exécuté, a encore ce défaut inexorable qui dépare tant de toiles cette année. C'est évidemment un pastiche de Rubens.

Tout le monde se souvient du *Tobie* exposé l'année dernière par M. Lehmann. Il y avait, dans ce début, non-seulement tout ce qui annonce un beau talent, mais encore ce qui le constitue. C'était à la fois une espérance et un résultat. Aussi n'avait-on pas manqué d'encourager le jeune artiste ; sa *Fille de Jephté* a fait changer quel-

ques journaux de langage, et il ne faut pas qu'il s'en étonne ni en même temps qu'il s'en inquiète. S'il regardait les critiques qu'on lui adresse comme injustes et mal raisonnées, il aurait tort, et s'engagerait peut-être dans une route qui n'est pas la vraie. Mais il se tromperait plus encore si, en reconnaissant la justice des critiques, il se laissait décourager. Le public ne blâme dans son ouvrage que de certaines parties, qu'en effet il me semble impossible d'approuver. Pour parler d'abord des défauts matériels, il y a, dans les sept figures de ses femmes, une monotonie qui fatigue; elles se ressemblent toutes entre elles, plus ou moins, une exceptée, qui est charmante, et dont la beauté fait tort à ses sœurs; c'est celle qui est assise et inclinée à la droite de la fille de Jephthé. Toutes les autres (je suis fâché de faire une remarque qui a l'air d'une plaisanterie), toutes les autres ont la tête trop forte, et M. Lehmann connaît sans doute trop bien l'antique pour ne pas savoir que la grosseur de la tête est incompatible avec la grace des proportions; en outre, les chairs ont une teinte mate qui leur donne l'air d'être en ivoire, et qui les fait ressortir trop vivement sur les étoffes et sur le fond, comme dans certains tableaux de l'Albane. Si de ces premières observations on passe à l'examen moral de l'ouvrage, M. Lehmann me permettra de lui dire que dans la composition de sa scène il a oublié une maxime qui a été vraie de tous les temps : c'est qu'on n'arrive jamais à la simplicité par la réflexion. Il est certain qu'en cherchant ces lignes parallèles, en traçant cette sorte de triangle que dessine le groupe des femmes, et que suivent les montagnes mêmes, l'artiste a voulu être simple. Il l'eût été en y pensant moins. Voilà, je crois, ce qu'une juste critique doit reprocher à M. Lehmann. Maintenant il faut ajouter que le personnage de la fille de Jephthé est très beau, vraiment simple d'expression, et parfaitement bien posé. Si le peintre qui l'a conçu n'eût voulu exprimer que la douleur, il se fût contenté avec raison d'avoir créé cette noble figure, et il eût groupé les autres autour d'elle avec moins d'apprêt et de recherche. Les deux femmes qui pleurent debout et qui s'appuient l'une sur l'autre méritent aussi beaucoup d'éloges; elles produiraient bien plus d'effet si l'artiste ne les avait pas fixées comme au sommet d'une pyramide, et si, les laissant au second plan, comme elles sont, il les eût placées à droite ou à gauche de leur sœur, et non pas au milieu de la toile. Que M. Lehmann pense au Poussin; qu'il voie comment

ce grand maître dispose ses groupes, les met en équilibre sans raideur, et les entremêle sans confusion. Non que je conseille à M. Lehmann d'imiter le Poussin, ni personne; mais il me fâche de voir que dans son tableau il y a non-seulement le talent, mais encore les éléments nécessaires pour conquérir l'a-sentiment de tous: je ne doute pas que ses personnages mêmes, sans y faire de grands changemens, mieux disposés, ne pussent plaire à tout le monde. Il me semble, en regardant cette toile, qu'il n'y a qu'à dire à ces deux femmes: « Vous, descendez de cette roche, éloignez-vous et pleurez à l'écart; » à cette autre, vue en plein profil: « Faites un mouvement, détournez-vous; » à cette autre: « Regardez le ciel; un geste, un rien va tout changer; la douleur de votre sœur est vraie, simple, sublime; ne la gêtez pas. »

En lisant dans le livret du Musée les dix lignes du chapitre des Juges qui servent d'explication au tableau de *la Fille de Jephthé*, je fais une remarque, peut-être inutile, mais que je livre à l'artiste pour ce qu'elle vaut: c'est que dans ce fragment, qu'on a dû nécessairement abréger, la simplicité biblique est singulièrement outrée. Qui a donné ces dix lignes? Est-ce le peintre lui-même? Je l'ignore. Jephthé, dit le livret, en voyant sa fille, déchira ses vêtemens, et dit: « Ah! ma fille, tu m'as entièrement abaissé. » Or le latin dit, au lieu de cela: « *Heu me, filia mea, decepisti me, et ipsa decepta es.* — Hélas! ma fille, tu m'as trompé, et tu t'es trompée toi-même. » La fille de Jephthé répond, dans le livret: « Fais-moi ce qui est sorti de ta bouche. » Le latin dit: « *Si aperuisti os tuum ad Dominum, fac mihi quodcumque pollicitus es.* — Si tu as ouvert ta bouche au Seigneur, fais-moi tout ce que tu as promis. » Je ne relève pas par pédantisme ces petites altérations du texte. A tort ou à raison, elles me semblent avoir une parenté avec les défauts du tableau. Bien entendu que, si c'est le hasard qui en est cause, ma remarque est non avenue.

Mais je ne veux pas quitter M. Lehmann comme ces gens qui s'en vont au plus vite dès qu'ils ont dit un méchant bon mot. Je jette en partant un dernier regard sur cette belle fille désolée, sur sa charmante sœur aux yeux noirs, dont le corps plie comme un roseau, sur ces deux statues éplorées dont le contour est si délicat; et je me dis que la jeune main qui a rendu la douleur si belle, se consacrerait tôt ou tard au culte de la vérité.



Un intérieur d'appartement gothique, de M. Lafaye, doit être remarqué avec éloge. Je trouve à côté un tableau de M. Schnetz qui n'a pas assez d'importance pour qu'on puisse parler dignement, à propos de si peu de chose, du talent de l'auteur. C'est à Notre-Dame-de-Lorette que nous verrons bientôt ses nouveaux titres à une réputation si bien méritée.

Le *Martyre de saint Saturnin*, de M. Bézard, est une composition importante, et qui a un grand mérite de dessin. On y sent la manière de M. Ingres et l'étude de l'école romaine. Mais il ne faut pas que l'école romaine fasse oublier à ceux qui l'admirent qu'après Raphaël est venu le Corrège, et que l'absence du clair-obscur, en donnant du grandiose, ôte du naturel. Que M. Bézard se souvienne de ce mot du grand Allegri : *Ed in anchè son pittore*.

Une *Voiture de masques* de M. Eugène Lami m'amuserait comme un vieux péché, quand bien même je n'aurais pas à constater dans son auteur un talent fin et distingué. J'aime mieux ce petit tableau que la *Bataille de Hondscoote*, dont le paysage est de M. Dupré. Cette toile, d'un effet bizarre, mais qui a bien aussi son mérite, perd à être vue au salon; placée isolément, elle gagnerait beaucoup.

Je remarque un *Site d'Italie* de M. Jules Cogniet, et je m'arrête devant *Le Dante* de M. Flandrin. Le Dante est bien; sa robe rouge est largement peinte; son mouvement exprime le sujet; j'aime la tête du *Virgile*, mais je n'aime pas ce bras qui retient son manteau, non à cause du bras, mais à cause du geste; car on dirait que le manteau va tomber. En général, tout le tableau plaît; c'est de la bonne et saine peinture. Les *Envieux* ne sont pas assez des envieux; la première de ces figures est très belle, la seconde et la troisième, celle qui regarde le Dante, sont bien drapées; mais la cinquième tête, correcte en elle-même, ne peut pas être celle d'un homme envoyé aux enfers pour le dernier et le plus dégradant des vices, celui de Zoïle et de Fréron. Ce front calme, cet air de noblesse, cette contenance résignée, appartiennent, si vous voulez, à un voleur ou à un faussaire, mais jamais à un envieux. M. Flandrin, qui, je crois, est encore à Rome, a un bel avenir devant lui. Son *Berger assis* est une charmante étude, qui annonce une intelligence heureuse de la nature, avec un air d'antiquité.

Dans le *Saint Hippolyte* de M. Dedreux il y a de la verve et de la

vigueur. Les chevaux sont trop des chevaux anglais; mais cela ne fait tort qu'au sujet, le tableau n'y perd qu'un peu de couleur locale, ce dont une palette bien employée du reste peut se passer sans inquiétude. Au-dessous du *Saint Hippolyte* est un bon *Portrait* de M. Jouy aîné. Je dois aussi citer avec éloge celui de *Madame C. et de sa sœur*, de M. Canzi. Il est d'une adroite ressemblance, et d'une gracieuse exécution.

C'est un très étrange tableau que celui de M. Brémont. Je voudrais en savoir le secret, car cette nature laide me répugne, et cependant cet ange debout, avec son auréole d'or, ou plutôt malgré l'auréole, me frappe et m'émeut. Singulier travail! Pour imité, il l'est à coup sûr, mais il l'est si bien qu'il me trompe, et que je crois voir un vieux tableau. Je consulte encore mon livret, pour éclaircir mon impression, et je lis : « On dévala de la croix ce corps tout froissé que la Vierge..... » Fi, M. Brémont, *dévala!* quel vilain mot vous allez choisir! Qu'est-ce que c'est donc que *dévala*? Est-ce qu'on dévale? et qui, juste Dieu! Cet affreux mot me fait presque comprendre pourquoi votre Christ est si maigre et si vieux, et toute la recherche d'horreur que je vois dans votre tableau. Mais je continue : « Un ange, ému de la douleur de la Vierge, se place devant elle pour lui dérober la vue de la croix où son fils a été supplicié. » Ma foi, je ne sais plus que dire, car cette pensée me paraît belle, et elle appartient à M. Brémont, tandis que *dévala* est dans la *Vie des Saints*.

Je fais de vains efforts pour critiquer les toiles citoyennes de M. Court; il est impossible d'en rien dire, pas même du mal. Quelle froideur dans cette signature de la proclamation royale! Ce pauvre M. Dugas-Montbel, on l'a mis là aussi pourtant; c'était le traducteur d'Homère, brave et digne homme, et très savant; en quoi a-t-il pu offenser M. Court? Mais je me rappelle de ce peintre une jolie Espagnole en mantille, et je vais regarder le tableau d'Isabey.

Cette toile mérite, à mon avis, des éloges sans restriction. L'exécution en est magnifique, et la conception tellement forte, qu'elle étonne au premier abord. J'ai entendu reprocher à l'auteur de n'avoir montré qu'une partie de son vaisseau. Rien n'est moins juste que cette critique, car c'est de cette disposition hardie que résulte toute l'importance de la scène. Si le tableau avait deux pieds

de plus, et si on en voyait davantage, la composition y perdrait moitié. M. Isabey n'a pas fait cette faute, qui nuit à M. Le Poittevin. Aussi produit-t-il le plus grand effet, et cet effet est un tour de force. Quelle difficulté n'y avait-il pas à fixer l'attention sur ce mort, qu'on lance dans la mer par une fenêtre! Et quelle autre difficulté à ce que la petite dimension et la position même du mort, attaché sur une planche, n'eussent rien de ridicule! Qu'il était aisé d'échouer, et d'arriver à un résultat d'autant plus fâcheux, que la prétention eût paru plus grande! M. Isabey a plus que réussi; il a trouvé moyen d'être sérieux, là où bien d'autres auraient été mesquins. Quand on regarde ces flots houleux, battus par le roulis, ce ciel sombre, cette cérémonie imposante, tout cet appareil religieux, on se sent pénétré de tristesse. Je ne sais de quelle angoisse invincible on est saisi à l'aspect de ce cadavre, qui, enveloppé d'un linceul blanc, au bruit du canon et devant tout l'équipage, descend solennellement dans la mer! Il semble que ce bâtiment va fuir, que cette planche va tomber, et que l'abîme, troublé un instant, va se refermer en silence.

Tous ceux qui ont lu la belle description de Constantinople, dans le *Voyage en Orient*, s'arrêtent avec intérêt devant le tableau de M<sup>me</sup> Clerget; la multiplicité des détails, l'étendue du Bosphore, présentaient de grandes difficultés. Elles ont été heureusement vaincues par le talent original et distingué de l'artiste; ce tableau se fait remarquer par de vaporeux lointains, par la transparence des eaux et l'exactitude du panorama. La *Vue du lac de Genève*, du même auteur, présente le même genre de mérite; on regrette qu'il soit placé dans la partie sombre de la galerie, ce qui nuit à l'effet qu'il devrait produire; les ouvrages de M<sup>me</sup> Clerget doivent fixer l'attention des amateurs, qui, en peinture, apprécient avant tout la vérité.

Le *Faïence* de M. Winterhalter me plaît tellement, que je n'ose dire jusqu'à quel point. Ce n'est pas que j'aie peur de faire l'éloge d'un tableau où le talent me paraît évident; mais je crains que les beaux yeux d'une certaine jeune fille qui est accoudée près d'une fontaine, ne m'aient tant soit peu tourné la tête. Cette jeune fille me semble admirable, et tout le reste à l'avenant. Des paysans sont couchés à l'ombre. Une femme, assise au pied d'un arbre, présente à son enfant un sein blanc comme le lait. Une autre, éten-

due au soleil, rêve ou s'endort, ou fait semblant; tandis qu'un jeune pâtre indolent balance dans l'air une belle grappe de raisin qu'un enfant dévore des yeux. Plus loin un bosquet et des danses; à l'horizon, la mer et le volcan. Vers la gauche, un jeune homme assis, la guitare à la main, fredonne une canzonette :

Io son ricco, è tu sei bella.  
Nina mia, che vuoi di piu ?

. . . . .  
Ci fosse Nemorino!

Me lo vorrei goder.

Ci fosse Nemorino!

Ce n'est peut-être pas cet air-là; mais je me le figure parce que je l'aime, et que, malgré moi, je marie ce qui me plaît. Voyez-vous ce petit moinillon, qui retrousse son froc, comme il écoute! Le petit drôle chante déjà au lutrin. Mais regardez ma belle paysanne. Elle est debout, le menton dans sa main; quels yeux! quelle bouche! à quoi songe-t-elle?

Si, si, l'avremo, cara.

Vous serez aimée et cajolée, autant qu'il vous plaira de l'être. Mais je m'en vais, crainte de prévariquer. Il est dangereux de s'ériger en juge, quand on n'est pas d'âge à être député.

*L'Hiver* de M. Cabat vient à propos, pour me sauver de la tentation. Il n'y a rien de plus calmant qu'une vicille femme morte de froid. Encore ne suis-je pas bien sûr que ce ne soit pas un bûcheron. Je ne reconnais pas, dans ce paysage, la touche ordinaire de l'artiste. C'est cependant le plus important qu'il ait exposé cette année. Si on le signait d'un nom flamand, même d'un nom célèbre, on pourrait s'y tromper.

Je regrette de n'avoir pas gardé une place distincte aux paysagistes, car je trouve tant de noms sous ma plume, que je suis sûr d'en oublier. Dans le premier salon, MM. Gué et Hostein doivent être cités honorablement; dans la galerie, MM. Mercey, Jolivard et Bucquet, talens remarquables, ainsi que M. Joyant, qui a exposé de jolies vues vénitienes; MM. Rousseau, Danvin, Veillat, Corot,

dont *la Campagne de Rome* a de grands admirateurs; M. Paul Huet doit être mis à part; ce serait plutôt en Angleterre qu'en France qu'on trouverait à qui le comparer. Je ne vois pas la nature aussi vague, mais il y aurait de l'injustice à ne pas reconnaître à ce jeune peintre une belle entente des grandes masses.

La mémoire, du moins, ne me manquera pas pour citer M<sup>me</sup> de Mirbel. La patience unie au talent est une des premières vertus féminines, et c'était bien à elle qu'il appartenait de conserver en France l'art précieux de la miniature. Les deux portraits que M<sup>me</sup> de Mirbel a envoyés cette année au salon, ont toujours cette grâce et cette finesse qu'on est habitué à trouver dans les petits chefs-d'œuvre signés de son nom. Je remarque en même temps, dans la travée opposée, une miniature de M. Bell, d'un rare fini.

*Le Réveil du Juste*, de M. Signol, a le défaut d'être théâtral, et il n'y a pas de défaut plus dangereux, car il ne doit chercher que l'effet, et fausser les moyens. Que le décor et les trompe-l'œil demandent une main habile, j'en conviens, et je suis prêt à rendre justice aux toiles de fond de nos théâtres, quoique je sois fermement persuadé qu'avec cette splendeur d'entourage, il n'y a pas d'art dramatique possible. Mais composer un tableau de chevalier comme une scène de tragédie, c'est commettre une grande erreur. M. Signol a du talent, et je regrette d'être si sévère. Mais pourquoi séparer son tableau en deux, et lui donner un air de famille avec la dernière scène des *Victimes Cloîtrées*? Son méchant qui sort de sa tombe est évidemment soutenu par une trappe, comme les nonnes de l'Opéra.

M. Granet est toujours lui, c'est-à-dire simple et admirable. Il est difficile de le louer d'une façon qui soit nouvelle. Le public préfère en général *les Catacombes* à la *Sainte-Marie-des-Anges*. Je ne fais point de différence entre ces deux ouvrages, marqués tous deux du même cachet. Il y a une fierté singulière dans l'espèce d'inhabileté avec laquelle M. Granet peint les personnages de ses tableaux; jamais on n'a mis tant de largeur dans les détails, ni tant de grandiose dans les petites choses. Je me souviens que, regardant un jour un petit tableau de bataille fait avec soin, je me demandais si, dans cette minutie scrupuleuse, il n'y avait pas beaucoup de convention. J'étais choqué de pouvoir compter jusqu'aux boutons des habits des soldats. Ne devrait-on pas, me di-

sais-je, lorsqu'on enferme un grand espace dans une toile si resserrée, laisser supposer au spectateur que ce qu'on lui montre est à distance? Un paysage, par exemple, ne devrait-il pas toujours être un lointain? car, autrement, quelle apparence de vérité pour celui qui regarde? Il lui semble être dans une chambre obscure, et voir la nature à travers un appareil microscopique. Cette réflexion m'est revenue en tête devant les ouvrages de M. Granet. Il n'y a point là de convenu, car ses tableaux veulent être vus à distance, comme s'ils étaient la nature même. Ce sont les seuls qui me fassent clairement comprendre que la réalité puisse être réduite, et que le talent produise l'illusion.

Il me semble qu'il doit y avoir dans la réputation de M. Granet, si juste, si calme, si incontestée, une leçon pour les artistes. Que de disputes, que de systèmes se sont succédés depuis dix ans dans les arts! Sont-ils allés jusqu'aux oreilles de l'auteur de *la Mort du Poussin*? Non; il a sans doute fermé au bavardage la porte de son atelier; il y est seul avec la nature, et, sûr de lui, n'interroge pas. Ce serait un exemple à suivre, si tout le reste s'apprenait à ce prix.

Je ne suis pas grand partisan de la caricature en peinture, mais si la gravité est un mystère du corps inventé pour cacher les défauts de l'esprit, j'imagine que les gens qui s'arrêtent devant *la Revue*, de M. Biard, courent le risque de perdre leur gravité, et par conséquent de montrer quelle est la dose de leur esprit. Tout est parfait, depuis le serpent de village jusqu'au maire, et depuis l'officier qui conduit la troupe jusqu'à cette inimitable petite-fille, qui, l'œil au ciel, rouge et essoufflée, s'écarquille pour marcher au pas.

*Le Carnaval à Rome*, de M. Bard, a de l'entraînement et du mouvement. *Le départ de la garde nationale*, de M. Cogniet, mérite des éloges, quoique les tons trop coquets y fassent un effet mesquin. *Le Tobie*, de M. Balthazar, ne manque pas de délicatesse, mais l'ange qui l'accompagne est faible; c'est une femme qui a posé.

*Le Triomphe de Pétrarque*, de M. Boulanger, annonce un progrès marqué dans son talent. C'est quelque chose de rare et de louable que de voir un jeune artiste, dont les débuts ont été vantés outre mesure, et qu'on a toujours essayé de gâter, ne se laisser prendre ni à la flatterie, ni à la paresse, et marcher sans relâche à la

poursuite du mieux. Quand je pense aux éloges effrayans dont j'ai vu M. Boulanger entouré, et comme accablé dès ses premiers pas dans la carrière des arts, je me sens tenté de donner maintenant à son courage et à sa persévérance ces louanges qu'on prodiguait jadis à ses essais. Pour qu'un jeune homme résiste à une pareille épreuve, il faut que la voix de sa conscience parle bien haut et bien impérieusement. Je ne veux pourtant pas lui dire que son Pétrarque soit un chef-d'œuvre, vraisemblablement il ne me croirait pas ; mais c'est un ouvrage qui fait plaisir à voir, et qu'on regarde en souriant sans se demander ce qu'il y manque. Je pardonne de grand cœur à M. Boulanger ses chevaux à la Jules Romain, et la naïveté de ce sol jonché de fleurs, car j'aime à croire que plus il ira, moins il sera tenté d'imiter.

Quel beau sujet, du reste, et quelle journée ! Cet homme, vêtu d'une robe de pourpre, trainé sur un char triomphal, entouré de l'élite de la noblesse, des poètes, des savans, des guerriers, marchant au milieu d'une ville sur un tapis de roses effeuillées, suivi d'un chœur de jeunes filles et précédé par la Rêverie, applaudi, fêté, admiré de tous, et qu'avait-il donc fait pour tant de gloire ? Il avait aimé et chanté sa maîtresse. Ce n'était pas lui qu'on couronnait et qu'on menait au Capitole, c'étaient la douleur et l'amour. Les conquérans ont eu bien des trophées ; l'épée a triomphé cent fois, l'amour une seule. Pétrarque est le premier des poètes. Que se passa-t-il ce jour-là dans ce grand cœur ainsi récompensé ? Que regardait-il du haut de ce char ? Hélas ! sa Laura n'était plus ; il cachait peut-être une larme et il se répétait tout bas : *Beati gli occhi che la vider viva !*

## V.

Avant de descendre à la salle des sculptures, il ne faut pas oublier M<sup>me</sup> Jaquotot ni les émaux de M. Kanz. C'est assurément un grand tort que de parler légèrement d'un tableau, et si j'ai eu ce tort dans cet article, je ne crois pas du moins avoir eu celui de parler trop légèrement d'un peintre. Mais quand il s'agit d'un travail aussi difficile, aussi pénible, que la peinture sur émail, il serait impardonnable de trancher au hasard. C'est le résultat de six ans d'études que M. Kanz apporte au salon, dans un cadre d'un pied de haut,

qu'on a accroché contre une fenêtre. Pour faire un portrait sur émail, il faut vingt-cinq séances de deux heures chaque, et pendant que l'artiste travaille, le four, constamment échauffé, est prêt à recevoir le résultat de la séance, et à changer, par l'action chimique, toutes les couleurs, laborieusement choisies. Ainsi le peintre recommence son ouvrage autant de fois qu'il le livre au feu. Mais le résultat est indestructible; c'est l'émail même qui devient portrait. M. Kanz doit à son père l'héritage d'un vrai talent. Il devra, je n'en doute pas, à sa rare persévérance, de se faire un nom dans l'art de Petitot.

Il n'y a qu'un seul mot à dire de la copie sur porcelaine que M<sup>me</sup> Jaquotot a faite de la Vierge au voile : c'est aussi beau que Raphaël.

Je remercie M. Etex de n'avoir pas fait dans sa *Geneviève* de ce raide et faux style gothique, qu'on veut donner pour supportable. La tête de sa statue est belle, le geste simple; il y a de la grandeur. J'aime à voir sous ce corsage plat que c'est un être vivant qui le porte. Il était difficile de rester ainsi sur la lisière du gothique.

La statue de Bailly et celle de Mirabeau, par M. Jaley, ne manquent certainement pas de mérite. Je suis fâché qu'elles portent des habits, car il m'est impossible de comprendre le vêtement moderne en sculpture. Le *Paria* du même sculpteur a de la pensée.

Le lion en bronze de M. Barye est effrayant comme la nature. Quelle vigueur et quelle vérité! Ce lion rugit, ce serpent siffle. Quelle rage dans ce muse grincé, dans ce regard oblique, dans ce dos qui se hérissé! Quelle puissance dans cette patte posée sur la proie! et quelle soif de combat dans ce monstre tortueux, dans cette gueule affamée et béante! Où M. Barye a-t-il donc trouvé à faire poser de pareils modèles? Est-ce que son atelier est un désert de l'Afrique ou une forêt de l'Hindoustan?

L'*Anacréon* de M. Lequien, la *Baigneuse* de M. Espercieux, ont de la grâce; mais ce sont des pastiches de l'antique. Il y a un sentiment naïf dans la *Jeune fille* de M. Lescorné; les pieds nus qui sortent de la robe ne produisent pas un bon effet. J'aime la *Renais-sance* de M. Feuchère, quoique ce soit encore un pastiche; mais le sujet voulait que c'en fût un. L'*Esclave* de M. Debay plaît beaucoup au public, et le public se trompe bien plus rarement en sculpture qu'en peinture; la forme le frappe. C'est une enfant de quinze ans



qu'a représenté M. Debay; par conséquent c'est une nature faible, encore indécise, et dont les proportions ne sont pas développées. Ce genre d'étude est nouveau en sculpture.

Le *modèle de vase* de M. Triqueti est une imitation curieuse. Le buste de la baronne de G..., de M. Ruoltz, est charmant. Je dois citer celui de Philippe V, de M. Lescorné; celui de M<sup>me</sup> de Fitz-James, de M. Foyatier; et celui de Bellini, de M. Dantan. Le *Chaactus* de M. Duret est une composition poétique, vraie d'expression, et belle d'exécution; la tête est admirable.

J'arrive à la *Vénus* de M. Pradier, et j'avoue qu'il m'a été impossible de ne pas me presser d'y venir. Ce groupe me paraît si charmant, que j'aurais peur de commettre un sacrilège en disant ma pensée tout entière. Non-seulement je le trouve d'une parfaite exécution, mais la pensée m'en semble délicieuse. Cette *Vénus*, presque vierge encore, mais déjà coquette et rusée, qui se penche sur ces enfant boudeur, et l'interroge, capricieuse elle-même, sur un caprice léger : cette main qui se pose sur la tête chérie, plonge dans les cheveux, et invite au baiser; cette bouche de l'enfant qui rêve, et refuse de répondre pour se faire prier; ces petites jambes, vraies comme la nature, où le marbre semble animé; tout m'enchanté; je me sens païen devant un si doux paganisme. Il y a là de quoi passer un jour, et oublier que la laïleur existe. Pris seulement comme une étude, comme le portrait d'une femme et d'un enfant, ce marbre serait un morceau précieux, plein de grâce et de vérité. Car notez que, sauf la ligne grecque qui unit le nez avec le front, la *Vénus* est une femme de tous les temps et de tous les pays, ce qui, à mon sens, est un grand mérite; mais je serais bien fâché que M. Pradier eût appelé son groupe autrement que *Vénus et l'Amour*; car je vois là le parfait symbole de la Volupté et du Caprice, non de la Volupté grossière, ivre, échevelée, comme on nous la fait, mais délicate, sensuelle et un peu pâle, intelligente et pleine de désirs; non du Caprice effréné, furieux, qu'un rien déprave, et que tout dégoûte, mais rêveur, jeune, avide de jouissance, tendre pourtant, et aimant sa mère, sa fraîche nourrice, la blanche Volupté.

## VI.

Je remonte maintenant dans la salle, pour dire un mot des *Pécheurs* de Robert.

J'ai vu que, dans plusieurs des articles qui ont été faits sur ce tableau, on demandait pourquoi tous les personnages y sont si tristes, et qu'on croyait en trouver la raison dans la crainte d'une tempête que le ciel, disait-on, présage. Le ciel est clair, et le paraîtrait plus, sans le voisinage de la toile de M. Hesse, dont les couleurs tranchées lui font tort. Les pêcheurs que Robert a peints sont des Chiojotes; et le motif de leur tristesse, c'est qu'ils ont besoin pour vivre de deux sous par jour, à peu près, et qu'ils ne les ont pas tous les jours.

Les pêcheurs vénitiens n'ont point de lit; ils couchent sur les marches des escaliers du quai des Esclavons. Ils ne possèdent qu'un manteau et un pantalon qui, le plus souvent, est de toile. Le manteau est court, d'une étoffe grossière, très lourde, brune, et ils le portent été comme hiver. L'été seulement, ils n'en mettent pas les manches, qu'ils laissent tomber sur leurs épaules; le pêcheur assis dans le tableau a un manteau de cette espèce. C'est dans ce manteau qu'ils s'enveloppent pour dormir, se rapprochant le plus possible les uns des autres, afin d'éviter le froid des dalles. Il arrive souvent, surtout pendant le carême, que lorsqu'un d'eux s'éveille la nuit, il entonne un psaume à haute voix; alors ses camarades se relèvent et l'accompagnent en parties, car ils ne chantent jamais à l'unisson, comme nos ouvriers; leurs voix sont, en général, parfaitement justes, et d'un timbre très sonore et très profond; ils ne chantent guère plus d'un couplet à la fois, et se rendorment après l'avoir chanté; c'est pour eux l'équivalent d'un verre d'eau-de-vie ou d'une pipe. Quelques heures après, si un autre se réveille, ils recommencent. Leurs femmes, quand ils en ont, logent dans les greniers des palais déserts qu'on leur abandonne par charité. Elles ne se montrent guère qu'au départ ou au retour de la pêche, portant leurs enfans sur leurs bras, comme la jeune femme qu'on voit dans le tableau. Du reste, ils ne mendient jamais, différens en cela du peuple de Venise et de toute l'Italie, où tout mendie, même les soldats. Leur contenance a beaucoup de gravité, et l'étoffe dont ils sont vêtus ajoute à leur aspect sévère, par ses plis rares et immobiles; leurs poses sont souvent théâtrales, comme on peut le voir dans le tableau par celle de l'enfant qui déploie les filets. Leur seul moyen de subsistance est la pêche des huîtres et des poissons de mer, qui sont excellens dans l'Adriatique, mais qui se vendent à très bon

marché. Quoique leur misère soit profonde, ils sont très honnêtes et ne commettent jamais aucun désordre. Il est bien rare qu'on entende parler d'un vol dans la ville, dont les rues, véritable labyrinthe, faciliteraient tous les attentats. Les seuls voleurs à Venise sont les marchands, qui en sont aussi la seule aristocratie.

Tels sont, à peu de chose près que j'oublie peut-être, les pêcheurs vénitiens; les Chiojotes sont beaucoup plus pauvres, car le lieu qu'ils habitent, situé à quelque distance de la ville, est loin de leur fournir les occasions des petits gains partiels dont les autres font leur profit.

J'étais à Venise, il y a deux ans, et me trouvant mal à l'auberge, je cherchais vainement un logement. Je ne rencontrais partout que désert ou une misère épouvantable. A peine si, quand je sortais le soir pour aller à la Fenice, sur quatre palais du grand canal, j'en voyais un où, au troisième étage, tremblait une faible lueur; c'était la lampe d'un portier qui ne répondait qu'en secouant la tête, ou de pauvres diables qu'on y oubliait. J'avais essayé de louer le premier étage de l'un des palais Mocenigo, les seuls garnis de toute la ville, et où avait demeuré lord Byron; le loyer n'en coûtait pas cher, mais nous étions alors en hiver, et le soleil n'y pénètre jamais. Je frappai un jour à la porte d'un casin de modeste apparence, qui appartenait à une Française, nommée, je crois, Adèle; elle tenait maison garnie. Sur ma demande, elle m'introduisit dans un appartement délabré, chauffé par un seul poêle, et meublé de vieux canapes. C'était pourtant le plus propre que j'eusse vu, et je l'arrêtai pour un mois; mais je tombai malade peu de temps après, et ne pus venir l'habiter.

Comme je traversais la galerie pour sortir de ce casin, je vis une jeune fille assez jolie, brune, très fraîche, qui portait un plat. Je lui demandai si elle était parente de la maîtresse de la maison, et à qui était destiné ce qu'elle tenait à la main. Elle me dit que c'était pour un locataire français qui habitait, au second, une petite chambre près d'un autre Français. « Et quand je demeurerai ici, lui demandai-je encore, me ferez-vous aussi à déjeuner? » Elle répondit en faisant claquer sa langue sur ses dents, ce qui veut dire *non* en vénitien. « Fort bien, lui dis-je; et quel est ce Français privilégié qui sait se faire servir tout seul? C'est donc quelque grand personnage? — Non, répliqua-t-elle; c'est M. Robert, un peintre que personne

ne connaît.—Robert! m'écriai-je, Léopold Robert? Peut-on le voir? où est son atelier? — Il n'en a point, puisqu'il n'a qu'une petite chambre; on ne peut pas le voir; jamais personne ne vient. »

Je demandai, quelques jours après, à M. de Sacy, consul de France, si l'on pouvait obtenir de Robert la permission de le voir un instant; M. de Sacy me répondit que je ne serais pas reçu si j'y allais, à moins que je ne fusse connu de lui ou de l'ami qui demeurerait avec lui; mais que si je voulais faire une demande, elle serait accueillie avec bonté. Ma démarche n'eut pas de suite, et je ne voulus pas insister, de peur d'importuner le grand peintre. Mais jamais, depuis ce temps-là, je n'ai passé sur le petit canal qui baignait les murs de la maison, sans regarder les fenêtres avec tristesse. Cette solitude, cette crainte du monde, qui fuyait même les compatriotes, non par mépris, mais par ennui sans doute; ce mot: « que personne ne connaît; » cette misère du casin, que le soin et la propriété même faisaient ressortir; tout me pénétrait et m'affligeait; à cette époque, Léopold Robert terminait son *Départ pour la pêche*.

Ah! Dieu! la main qui a fait cela, et qui a peint dans six personnages tout un peuple et tout un pays! cette main puissante, sage, patiente, sublime, la seule capable de renouveler les arts et de ramener la vérité! cette main qui, dans le peu qu'elle a fait, n'a retracé de la nature que ce qui est beau, noble, immortel! cette main qui peignait le peuple, et à qui le seul instinct du génie faisait chercher la route de l'avenir là où elle est, dans l'humanité! cette main, Léopold, la tienne! cette main qui a fait cela, briser le front qui l'avait conçu!

ALFRED DE MUSSET.

---

---

LES  
COLONIES A SUCRE

ET

LA PRODUCTION INDIGÈNE.

Sir Roger de Coverley told us that much  
might be said on both sides.

THE SPECTATOR, N° 122.

---

I.

**Histoire du sucre. — Fondation et commerce des colonies actuelles.**

Les découvertes merveilleuses que la hardiesse des navigateurs européens a opérées vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle et pendant tout le cours du xvi<sup>e</sup>, ont donné naissance à un système d'intérêts nouveaux, sous l'empire duquel les nations commerçantes se trouvent encore placées. Favorisés par d'heureuses circonstances, les peuples de la Péninsule ibérique étendirent leur domination exclusive sur une grande partie de l'Amérique septentrionale et sur l'Amérique méridionale tout entière. Ils y joignirent bientôt des comptoirs et des possessions nombreuses dans les mers de l'Orient.

L'Angleterre, qui devait recueillir une si large part de cette fortune ouverte à tous; la Hollande, dont la destinée, si long-temps brillante, a justifié sa touchante devise : *Concordiâ res parvæ crescunt*; la France enfin, aujourd'hui presque déshéritée, ont eu tour à tour leurs jours

d'éclat et de gloire. Arrivées tardivement pour prendre part au premier partage d'une moitié du globe, ces trois puissances ont, pendant le cours du XVII<sup>e</sup> siècle, trouvé, dans l'esprit d'entreprise et d'aventure, les moyens de fonder, en Amérique et sur la route des Indes, des établissemens dont on ne peut méconnaître l'influence sur les richesses et le bien-être des générations actuelles.

Les premiers essais de colonisation n'ont pas toujours été heureux. Les émigrations se faisaient sous la direction de quelques hommes entreprenans qui sollicitaient et obtenaient des concessions de souverains, et regardaient les pays découverts comme dévolus aux premiers occupants. Les nouveaux venus avaient à lutter contre les sauvages habitans des terres à coloniser, contre les prétentions des plus anciens explorateurs, contre la jalousie des colons voisins, plus que tout cela, contre l'influence et les inconvéniens de climats peu favorables, enfin contre le manque d'abris et de vivres. Souvent la colonie périssait avant d'avoir pu se constituer, et de faibles débris regagnaient le pays natal, ou allaient se fondre dans des établissemens plus heureux. De semblables exemples n'avaient cependant pas le pouvoir de décourager de nouvelles tentatives. D'autres aventuriers, quelquefois sortis d'une nation différente, se présentaient à leur tour. Guidés par des chefs plus habiles, mieux pourvus des ressources nécessaires, ils finissaient par vaincre les difficultés et par constituer une colonie régulière que la métropole avait intérêt de protéger et de secourir, car un sentiment presque instinctif faisait dès-lors reconnaître qu'elle deviendrait pour la mère-patrie une source de richesse et de prospérité.

La domination de l'Espagne et celle du Portugal s'étaient rapidement consolidées dans la majeure partie des deux continens de l'Amérique; mais, outre le littoral tout entier de l'Amérique septentrionale, les îles nombreuses dont l'archipel forme une ceinture autour du golfe du Mexique et de la mer des Antilles, offraient aux autres peuples européens des chances d'établissement. La suprématie espagnole n'était là que nominale. Elle ne pouvait suffire à défendre l'immense étendue des pays sur lesquels ses prétentions s'étendaient. Aussi, pendant toute la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les Anglais, les Français, les Hollandais, plus tard les Danois, vinrent-ils occuper les points le plus à leur convenance. Les faibles héritiers du trône de Charles-Quint ne pouvaient y mettre obstacle; et les traités successifs qui ont réglé le droit public de l'Europe, ont en même temps reconnu les changemens de domination que le temps et les guerres avaient déjà consacrés.

Les premiers chefs des colons, concessionnaires ou compagnies privilégiées, avaient à diriger, vers un but utile, les travaux des hommes

qui s'étaient décidés à suivre leur fortune dans les îles américaines. On comptait sur les avantages d'un commerce interlope lucratif avec la terre ferme possédée par les Espagnols ; mais cette ressource était incertaine. Il fallut donc s'adresser à l'agriculture, et lui demander, par la culture, les choses nécessaires à l'existence, puis ensuite produire des objets susceptibles de servir à des échanges pour tout ce qu'on ne pouvait attendre que de l'industrie européenne. Les produits furent d'abord fort misérables. Le tabac, dont le goût commençait à se répandre, et dont la culture est facile, fut l'un des premiers articles dont on s'occupa. L'impôt au profit du chef de la colonie se prélevait, par tête d'habitans, dans plusieurs des Antilles, au moyen d'une redevance de vingt-cinq à trente livres de cette substance. Le cacao, croissant presque spontanément, un peu de coton, des bois de teinture et de marqueterie, étaient tout ce que les colons pouvaient livrer au commerce. Aussi les rapports de navigation des colons français et anglais avec leur mère-patrie étaient-ils irréguliers et peu suivis. L'attention, en France, était absorbée par la Fronde et les troubles de la minorité de Louis XIV. En Angleterre, Charles I<sup>er</sup> luttait contre le parlement, et accomplissait sa malheureuse destinée dans la défense du pouvoir absolu. Rien ne contrariait donc une autre nation persévérante et laborieuse, qui, attentive à ne pas laisser échapper la moindre occasion de bénéfice, trouvait les colons fort disposés à trafiquer avec elle de l'échange de leurs produits. Malgré les efforts des concessionnaires français qui s'étaient réservé le monopole des approvisionnements, malgré la jalousie du commerce anglais, les Hollandais, favorisés par le voisinage de leurs propres établissemens, ne pouvaient être écartés que par des mesures rigoureuses. Les autres gouvernemens se décidèrent d'autant plus aisément à réprimer cette atteinte à leurs droits, que l'introduction de la canne à sucre venait donner une importance nouvelle aux colonies qui se formaient. Cette culture, qui a opéré une si grande révolution commerciale, nous paraît mériter que nous en retracions l'origine.

Le sucre n'a été connu que fort tard en Europe. Les anciens écrivains n'en font aucune mention, et il est à peine indiqué par un court passage de Théophrastes, qui a terminé sa carrière trois siècles avant Jésus-Christ. Pline et Dioscorides, qui écrivaient dans le premier siècle de notre ère, le décrivent avec des caractères d'après lesquels il est facile de juger que la substance dont ils parlent devait être du sucre candi. Selon Paul d'Égine, au VII<sup>e</sup> siècle, le sucre était encore peu répandu ; et de longues années se sont depuis écoulées avant que l'usage en soit devenu général.

La canne à sucre est originaire de l'Asie orientale; elle croît dans le sud de la Chine, dans l'archipel indien et dans les royaumes de Siam et

de Cochinchine. C'est de là qu'elle paraît avoir passé dans l'Indostan, puis, beaucoup plus tard, en Arabie, et enfin dans les parties de l'Asie et de l'Afrique qui bordent la Méditerranée, en Éthiopie, en Nubie, etc.

Avant ces transmigrations de la plante elle-même, qui ont donné les moyens de fabriquer le sucre plus près du consommateur, l'usage s'en introduisait avec lenteur chez les Occidentaux. Il fallait que cet article passât, de mains en mains, de la Chine dans les ports de l'Inde, de là dans le golfe Persique ou dans la mer Rouge, et qu'il achevât par la voie des caravanes, jusqu'au littoral de la Méditerranée, la route qu'il avait à parcourir. Les traficans de ces temps éloignés avaient à se charger d'articles plus précieux, et dont l'encombrement était moins grand; il n'est donc pas étonnant que le sucre soit resté une chose rare et presque de curiosité. Ce sont vraisemblablement les conquêtes des Arabes ou Sarrasins qui ont développé en Europe le besoin de cette consommation.

Dans le cours du ix<sup>e</sup> siècle, les Sarrasins, devenus maîtres des îles de Rhodes, de Chypre, de Crète et de la Sicile, y introduisirent la canne à sucre, dont la culture et la préparation leur étaient familières. Déjà les royaumes de Valence, de Grenade et de Murcie, en Espagne, en avaient dû la naturalisation à la conquête qui venait d'en être faite. Les plantations s'y sont conservées au point qu'en 1664 elles avaient encore de l'importance, et qu'à présent quelques-unes subsistent encore.

Vers le xii<sup>e</sup> siècle, les commerçans vénitiens trouvaient à s'approvisionner de sucre à meilleur marché en Sicile qu'en Égypte, et le voyageur Marco Polo, en remarquant que la culture en existait au Bengale, ne donne pas à penser que l'Europe eût besoin de recourir à ce pays lointain.

Les croisades, en mettant les peuples de l'Occident en rapport avec les Orientaux, puis l'activité de la navigation des Vénitiens et des autres nations italiennes, étendirent le goût et le besoin du sucre dans toute l'Europe occidentale. Au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, les Espagnols et les Portugais portèrent des plants de canne aux îles Canaries et à Madère. On suppose même que c'est de ce dernier endroit que la canne a passé dans le Nouveau-Monde, bien que quelques historiens prétendent qu'elle croissait déjà naturellement dans divers lieux d'Amérique.

Le sucre était de qualité différente, suivant les pays de culture et l'habileté des producteurs. Celui de Madère paraît avoir joui d'une certaine supériorité; celui de l'Arabie et de l'Égypte était au contraire resté fort défectueux. Vers la fin du xv<sup>e</sup> siècle, les Vénitiens inventèrent le procédé du raffinage, art qui a été porté, de notre temps, à une si grande perfection.



La petite île de Saint-Thomé, sous l'équateur, appartenant aux Portugais, avait, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle (vers 1520), un grand nombre de sucreries. Les auteurs contemporains estiment qu'elle produisait plus de deux millions de kilogrammes. A la même époque, la canne portée à Haïti par les Espagnols y avait fait de grands progrès. Favorisée par le climat et le sol, elle donnait trois à quatre fois autant de produits qu'en Espagne, et vingt-huit presses étaient occupées par la fabrication du sucre.

Cette culture, propagée sur différens points du continent américain, acquit de l'importance au Brésil. C'est de là que les Portugais exercèrent le monopole de l'approvisionnement de l'Europe, pendant la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et le commencement du XVII<sup>e</sup>. Lisbonne dut à ce trafic, réuni au commerce de l'Inde, l'époque de sa plus grande splendeur.

Diverses causes contribuèrent à déplacer cette source de richesses. Le Portugal tomba sous le joug de l'Espagne, et les établissemens des autres nations européennes, dans les Indes occidentales, s'apercevant que les consommateurs manquaient pour le tabac et les autres produits peu nombreux auxquels ils s'étaient adonnés, commencèrent à songer au sucre.

La culture de la canne s'était, à la vérité, conservée dans les grandes Antilles soumises à l'Espagne, mais avec si peu d'importance, que lorsque les Anglais s'emparèrent de la Jamaïque en 1656, ils n'y trouvèrent que trois sucreries, dont ils ne tardèrent pas à augmenter le nombre. A la Barbade, dès 1646, on commença à exporter du sucre, et les habitans se montrèrent si actifs, que le commerce de cette île occupait, trente ans plus tard, quatre cents navires faisant ensemble soixante mille tonneaux.

Cette colonie ne produisait qu'un peu de mauvais tabac, du gingembre et du coton, lorsque, vers 1641, quelques planteurs industrieux se procurèrent du Brésil des plants de canne qui réussirent bien, et dans un nouveau voyage, ils achevèrent de recueillir les instructions nécessaires pour en tirer bon parti.

Ainsi que nous l'avons dit, le commerce des Antilles était, dans les premiers temps, ouvert à toutes les nations, et il était difficile qu'il en fût autrement. Les communications d'îles si voisines et encore si peu peuplées ne pouvaient guère être entravées. Ces parages étaient surtout visités par les Hollandais, que leur merveilleuse activité faisait accourir partout où il y avait quelque profit à recueillir.

Les navires hollandais, en raison de leur bas prix de fret, obtenaient, même des négocians anglais, la préférence pour les transports d'aller et de retour des colonies anglaises à la métropole. Le commerce entier du pays passait dans leurs mains. La marine anglaise déclinait et ses matelots s'expatriaient. La gravité de cet état ne pouvait échapper à la considé-

ration du parlement, en qui résidait alors le pouvoir, et qui était d'ailleurs aigri par les mauvais traitemens que ses envoyés avaient reçus dans les Provinces-Unies. Il fut donc porté un bill, mis en vigueur au 1<sup>er</sup> décembre 1651, qui, sous des stipulations générales, était entièrement dirigé contre la nation hollandaise. Là se trouve la première édition du fameux *Acte de navigation*, qui, après bientôt deux siècles, est encore la règle du commerce anglais. Ce bill amena, entre les deux puissances, une guerre qui dura jusqu'en avril 1654. Cromwell, devenu protecteur, termina les hostilités par un traité qui, en faisant cesser les autres causes de més-intelligence, ne stipula cependant aucune dérogation à l'acte de navigation.

Cet acte, renouvelé et confirmé sous Charles II en 1660, a été regardé, par la plupart des écrivains, comme la cause de l'accroissement de la puissance anglaise. Sans entrer ici dans la discussion du mérite de cette opinion, qui exigerait une étude spéciale, nous nous bornerons à en citer les dispositions principales. Aux navires anglais seuls était réservé le droit d'importer, en Angleterre, les denrées ou marchandises du crû d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique, et des établissemens anglais dans ces trois parties du monde. Quant aux articles d'Europe, ils ne pouvaient arriver que sur des navires anglais ou sur des navires du pays de production et qui y auraient été construits.

L'acte de navigation assura à la métropole le commerce exclusif de ses nouvelles colonies; mais l'Angleterre, en même temps attentive à ne pas contrarier ces établissemens dans le développement de leurs productions, prohiba dès 1652 la culture du tabac, qui s'était répandue dans plusieurs comtés d'Angleterre, et qui y réussissait. Les doubles motifs de l'acte sont la conservation des droits d'entrée, et d'un autre côté l'obligation de ne pas nuire aux planteurs de la Virginie. Cromwell, en 1654, nomma des commissaires pour veiller à l'exécution stricte de cet acte, qui, sous Charles II en 1660, fut confirmé et appuyé de peines sévères. Si dès-lors la Grande-Bretagne entra dans le système prohibitif, elle ne se laissait cependant pas emporter à l'injustice envers ses colons, par la considération des intérêts intérieurs.

En France, les ordonnances de prohibition de trafic aux colonies françaises, des 25 novembre 1634 et 12 février 1635, ne s'adressaient qu'aux sujets nationaux disposés à violer le privilège accordé aux compagnies à qui avaient été concédés ces établissemens. Plus tard, le 10 septembre 1668, il fut ordonné que le commerce des îles ne serait fait que par la compagnie des Indes occidentales, ou par les bâtimens français avec la permission de cette compagnie. Le 10 juin 1670, il fut défendu aux navires étrangers d'aborder dans ces colonies; le 18 juillet 1671, il fut inter-

dit aux propriétaires de navires construits dans les colonies, de faire le commerce étranger; et le 4 novembre 1671, il fut ajouté à ces défenses celle de transporter des marchandises des pays étrangers dans les îles; enfin, le 21 janvier 1684, on porta la défense d'y établir de nouvelles raffineries.

Les guerres de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle amenèrent, par nécessité, quelques infractions à ces prohibitions: aussi furent-elles renouvelées et confirmées par un règlement du 20 août 1698, qui prend en considération que les marchandises étrangères qui ont été introduites dans les colonies ont empêché le débit de celles qu'on y a envoyées de France depuis la paix.

De nouvelles déclarations, édits ou réglemens des 20 avril 1717, 23 juillet 1720, 14 mars 1722, 25 juin 1723, et enfin du 10 octobre 1727, pourvurent à la continuation d'une sévère exclusion du commerce étranger. Ce n'est qu'en faveur de la Guiane, colonie dont la prospérité avait de la peine à se développer, que des lettres-patentes du 1<sup>er</sup> mai 1768 accordèrent pour douze années la liberté de commerce avec toutes les nations, faculté qui fut prorogée le 15 mai 1784, et qui subsiste encore en partie.

Un arrêt du 50 août 1784, adoucissant la sévérité de quelques dispositions, est le dernier acte officiel qui ait précédé la révolution de 1789. Nous verrons plus loin comment il a été remis en vigueur.

Sous l'empire des lois qui garantissaient à chaque métropole le commerce exclusif de ses colonies, et quelquefois en dépit de ces lois, la production du sucre s'est développée avec la richesse des consommateurs. Après avoir satisfait les besoins, généralement grands, des producteurs eux-mêmes, il a fallu approvisionner l'Europe et le bassin de la Méditerranée, que le commerce européen alimente. Les colonies ont suivi la fortune de leur mère-patrie particulière, et elles ont tour à tour été appelées à prendre une part plus ou moins grande à l'approvisionnement général. Il nous manque des documens exacts sur l'état de ce commerce à diverses époques; seulement de loin en loin on trouve quelques traces des variations principales. La production de Madère et de Saint-Thomas a remplacé et fait languir celle de la Sicile, de l'Égypte et de l'Arabie. Plus tard la culture de la Terre-Ferme et du Mexique a amené la réduction de celle de l'Andalousie. Le Brésil enfin, sous la domination portugaise, est devenu le centre principal de la production, et jusque vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, il a été en possession d'approvisionner, par la voie de Lisbonne, presque tous les marchés de l'Europe. Il a continué à y prendre part pendant toute la période du développement des colonies rivales, et ce n'est que vers 1720 à 1750, que les autres nations ont pu se pourvoir ailleurs. Le Brésil, au milieu de ses diverses fortunes, est resté un des points les plus importans de la production actuelle.

Le prix du sucre fourni par le Brésil, vers 1650, et dont la quantité s'élevait de 60 à 75 millions de kilog., était fort élevé, et suivant le témoignage des anciens auteurs, roulait de 3 francs à 3 francs 50 cent. par kilog. La concurrence des Antilles amena une baisse graduelle. Les Anglais, vers 1728, se félicitent de ce que la prospérité de leurs colonies a réduit à 52 ou 55 shill. (80 à 82 cent. le kilog.) le prix du sucre qu'ils payaient auparavant aux Portugais 4 à 5 liv. sterl. le quintal (2 francs à 2 francs 50 cent. le kilog.). Le coton, le piment, le gingembre, l'indigo et les bois de teinture avaient éprouvé une réduction semblable.

Cependant, vers 1736, le Brésil exportait encore 40 millions de kilog., et les colonies hollandaises de l'Amérique du sud, 20 à 25 millions de kilog. de sucre.

Dans les possessions françaises, Saint-Domingue, la seule île où la culture se fût développée, fournissait, dès 1726, 29 millions de kilog.

Cette quantité s'élevait à 62 millions, tant brut que terré, en 1767; à 75 millions en 1776; et à près de 82 millions en 1790, année de la révolution.

Vers 1775, la Martinique, la Guadeloupe et Cayenne exportaient ensemble environ 22 millions de kilog. de sucre.

La culture entreprise par les Anglais à la Barbade, vers 1641, et poussée par eux, à la Jamaïque, avec beaucoup de vigueur, immédiatement après la conquête de cette dernière île, avait, comme dans toutes les autres colonies, à l'imitation des planteurs portugais, nécessité l'introduction des esclaves d'Afrique. Les résultats furent rapides et donnèrent une grande impulsion au commerce britannique.

L'importance croissante des produits coloniaux détermina, en 1685, première année du règne de Jacques II, le parlement à établir une taxe spéciale sur le sucre et sur le tabac, qui n'avaient jusque-là acquitté que l'impôt général (*poundage*) de 5 pour 100 sur la valeur. Cet impôt fixe, mis sur deux substances d'un usage si récent, est devenu une des principales ressources de l'empire britannique, et nous verrons qu'il fournit aujourd'hui au trésor près de 200 millions de francs.

La quantité de sucre importé dans la Grande-Bretagne pour la consommation et le raffinage, vers 1731, était d'environ 7 à 800 mille quintaux. Elle s'est graduellement élevée à 12 ou 1500 mille quintaux, vers 1780. Le total de ces cinquante années a été de 2,567,448 tonneaux de 4,000 kilog., donnant en moyenne, par année, 40 millions 125 mille kil., de 1751 à 1760; et 68 millions 183 mille kilog., de 1761 à 1780.

En suivant, à une époque encore plus rapprochée, la production du sucre dans les colonies anglaises, on trouve qu'elles ont importé annuellement dans la Grande-Bretagne

79 millions 533 mille kilog. en moyenne, de 1773 à 1782;

Sur quoi l'exportation a repris 9 millions, 76 mille kilog.

En 1787, l'importation s'est élevée à 79 millions 337 mille kilog. et l'exportation à 9 millions 970 mille.

Ce n'est que vers 1760 que les colonies de Cuba et de Porto-Ricco ont donné de l'extension à la production du sucre. Jusque-là les possessions espagnoles du continent et des îles n'ont guère fait que subvenir aux besoins des divers pays soumis à la même domination en Amérique et en Europe. On peut donc calculer que le sucre qui passait dans le commerce européen, il y a à présent un siècle, provenait pour

40,000,000 de kilogrammes du Brésil,  
25,000,000 des possessions hollandaises,  
40,000,000 des îles anglaises,  
20,000,000 des îles françaises,

---

125,000,000 de kilogrammes de sucre,

dans lesquels on ne comprend pas la production et la consommation espagnoles.

Vers 1775-76, ou il y a soixante ans, le mouvement commercial pouvait s'estimer ainsi :

22,000,000 de kilogrammes brut et terré, du Brésil,  
80,000,000 brut, des îles anglaises, où la Jamaïque est comprise pour  
45 millions.  
30,000,000 brut des possessions hollandaises et danoises,  
30,000,000 brut et terré, des îles espagnoles,  
83,000,000 brut et terré, de Saint-Domingue et des autres Antilles  
françaises.

---

245,000,000 de kilogrammes de sucre,

distracted faite des consommations locales et des rapports établis entre les colonies du même peuple.

Quinze années plus tard, c'est-à-dire à l'époque de la révolution française, cet état de choses avait éprouvé quelques changemens. La guerre entreprise pour l'indépendance des États-Unis avait d'abord troublé la production sur divers points; mais six ou sept années de paix, écoulées depuis le traité de 1783, avaient vu se développer la culture avec un nouvel essor, et surtout dans les possessions françaises. En 1789, la France se trouvait en mesure de dominer les marchés de l'Europe, et elle n'a pas dû recevoir, en 1790, moins de 95 millions de kilogrammes de sucre de ses diverses colonies, ce qui représenterait, vu la proportion du sucre terré, au moins 120 millions de sucre brut.

Les limites dans lesquelles nous devons nous renfermer ne nous permettent pas de suivre les différentes phases du commerce des sucres pendant la longue période de guerre qui s'est écoulée depuis 1792 jusqu'en 1815. Ce quart de siècle a présenté des phénomènes extraordinaires, résultats de la vive lutte engagée entre les nations européennes. Le sort des armes a fait successivement tomber entre les mains des Anglais une grande partie des colonies à sucre ; et, en raison de la situation du continent européen, celles qui n'étaient point occupées par eux n'avaient également que leur marché pour débouché. La seule exception résidait dans les États-Unis, tant qu'il leur fut donné de conserver leur neutralité.

De 1801 à 1812 compris, les États-Unis importèrent chez eux en moyenne et annuellement

54,000,000 de kilogrammes de sucre, dont ils gardèrent pour leur consommation

23,000,000. Ils en revendirent

31,000,000 sur les autres marchés.

Les États-Unis exportaient les produits des colonies françaises, qui résistaient encore, et des autres colonies étrangères ; mais dans leurs rapports avec les colonies anglaises, rétablis en 1794, et qui durèrent jusqu'à 1806, il leur était défendu d'exporter en échange de leurs merrains, bois de construction, poissons salés, etc., plus de 6,000 barriques de sucre ou environ 3 millions et demi de kilogrammes. Une concession aussi restreinte, et qui ne reposait que sur une tolérance du gouvernement, devait, sans aucun doute, réserver au commerce anglais le mouvement des produits coloniaux ; mais elle embarrassait d'autant plus les colons, qu'elle les forçait de payer en numéraire des objets dont ils ne pouvaient se passer ; numéraire que, dans l'état des choses en Angleterre, la métropole avait de la peine à leur fournir en échange de leurs produits. Cependant l'aveuglement était si grand, que cette concession même fut retirée en 1806, et dès-lors tous les sucres furent dirigés sur l'Angleterre.

L'encombrement des marchés de la Grande-Bretagne, en 1807, doit se comprendre, puisqu'on n'évaluait pas alors à moins de 100 millions de kilogr. l'augmentation de la production annuelle, comparée avec celle qui existait quinze ans auparavant. Aussi, une crise dont il y a peu d'exemples se manifesta lorsqu'on reconnut que la surcharge, dont on ne pouvait trouver l'emploi, s'élevait à 75 mille barriques (45 millions de kilogr.) de sucre, dont il aurait fallu se débarrasser pour rétablir l'équilibre. Les prix tombèrent à 60 shillings (droit de 27 shillings compris),

ou 33 shellings en entrepôt, et cela, au milieu d'une guerre qui renché-  
rissait tous les élémens de la production, les frêts et les assurances.

Le prix moyen du sucre en entrepôt avait été de 57 shillings dans les  
quatre années de 1794 à 1797. Que l'on juge, d'après cela, de la situation  
des importateurs. Il n'y eut après 1807, pour relever les prix, que le  
système des licences accordées en France, et plus tard, la réouverture  
des débouchés à mesure que les revers de l'empire rapprochaient de la  
France les armées qui gardaient le système continental. La hausse se  
manifesta, et la moyenne de 1814, qui vit rétablir les communications,  
fut de 70 shill. pour le prix en entrepôt.

La paix de 1815, la restitution d'une partie des colonies conquises par  
l'Angleterre, la baisse des frêts et des assurances, la diminution de tous  
les objets de consommation, et plus tard, en Angleterre, le rétablisse-  
ment des paiemens en numéraire, amenèrent encore de nouvelles rédu-  
ctions dans le prix du sucre. Ces réductions ont excédé toutes les bornes  
en 1830 et 1831, mais le marché d'Angleterre s'en est depuis bien relevé.

La production actuelle du sucre de cannes, autant qu'elle intéresse le  
commerce général, peut être évaluée dans son mouvement pour l'Europe,  
la Méditerranée et l'Amérique septentrionale :

230,000,000 de kilogrammes, des plantations britanniques, Indes-Occi-  
dentales, Guiane et Maurice.

85,000,000 de Cuba et Porto-Ricco.

86,000,000 des Antilles françaises, Guiane et Bourbon.

32,000,000 des îles hollandaises et Guiane.

10,000,000 des îles danoises et suédoises.

80,000,000 du Brésil.

7,000,000 de Manille et des Philippines.

20,000,000 de Java.

14,000,000 du Bengale et des pays qui trafiquent à Singapour.

16,000,000 de la Chine et des pays qui l'avoisinent.

40,000,000 de la Louisiane.

620,000,000 de kilogrammes en total.

Il n'est pas possible de suivre avec exactitude dans les chemins divers,  
et sur les marchés des États-Unis et de l'Europe, l'emploi et la consom-  
mation de toute cette production; on s'exposerait à retrouver deux fois  
la même marchandise arrivant sur des points divers par les déplacemens  
commerciaux. On s'est, d'un autre côté, abstenu de comprendre, dans  
l'évaluation qui précède, ce qui reste dans les diverses contrées de l'Asie  
et dans les pays de l'Amérique, que l'on peut considérer comme lieux de

production. Seulement, on remarquera que les colonies anglaises de l'Amérique-Nord, prennent dans les Antilles de la même nation

5 à 6,000,000 de kilogr. de sucre qui sont à imputer sur nos calculs.

Les États-Unis absorbent les

40,000,000 de sucre de la Louisiane, dont la production, soumise à une température déjà rigoureuse, est nécessairement variable. Ils consomment de plus, une partie du sucre étranger qu'ils importent. La moyenne de trois années, finissant le 30 septembre 1854, de ce sucre étranger passé dans leur consommation, a été de :

57,000,000 de kilogr.

Comme il n'existe pas aux États-Unis de droits différentiels, et que le sucre imposé paie indistinctement 2 dollars 50 c. pour 100 livres, ou 28 fr. 94 c. par 100 kil., pour le sucre brun, et 5 dollars, ou 34 fr. 75 c. par 100 kil., pour le sucre blanc, il en résulte que leurs importations servent assez naturellement à indiquer les points où il leur a été le plus avantageux de se pourvoir, en raison de leur commerce d'échanges. Le pavillon des états de l'Union étant reçu partout où il n'y a pas de système de répulsion, des conclusions faciles peuvent être tirées du mouvement commercial d'un peuple aussi éclairé qu'entreprenant.

Les États-Unis ont importé dans leurs divers ports, pendant les trois années qui ont commencé le 1<sup>er</sup> octobre 1851 et fini le 30 septembre 1854,

126,729,026 kil. de sucre,

qui provenaient des pays suivans :

94,967,144 kilogrammes des colonies espagnoles Cuba et Porto-Ricco.

18,183,915 des colonies danoises Sainte-Croix, etc.

2,141,197 des possessions britanniques.

6,459,664 du Brésil.

756,878 des îles suédoises, françaises, hollandaises, et un peu du continent américain.

2,989,393 de Manille et des Philippines.

508,862 de la Chine.

227,393 de l'île Maurice.

362,333 du Bengale, de Java, et de tous les pays de l'Inde.

427,245 de contrées diverses, de l'Europe même, etc.

Nous ne nous arrêterons pas sur tous les enseignemens qui ressortent, pour nous, de ce tableau, mais il nous semble qu'il suffit pour redresser les idées fausses que l'on entretient encore sur les ressources de diverses contrées. Les États-Unis, qui ont le choix de tous les marchés, ont im-



porté de l'Inde, en trois ans, la valeur de deux petites cargaisons de retour de nos Antilles françaises.

La réexportation des ports de l'Union s'est élevée, dans les trois années, à :

16,887,603 kilogrammes de sucre étranger.

Nous avons déjà estimé la moyenne de ce qui est resté dans le pays pour la consommation.

En jetant un dernier coup d'œil sur les faits que nous avons analysés, nous trouvons que la Grande-Bretagne emploie pour la consommation du royaume-uni :

194,000,000 de kilogrammes de sucre et  
6,000,000 pour ses colonies du nord.

*Les Etats-Unis.*

40,000,000 de leur propre production et  
37,000,000 de sucre étranger importé.

*La France.*

65,000,000 de sucre colonial, moyenne de 1834 et 1835, après déduction des sucres raffinés et des mélasses réexportées, mais non compris la production indigène, ce qui fait

342,000,000 de kilogrammes.

employés dans les pays dont on a pu se procurer les documens officiels.

En estimant, comme nous l'avons fait, la production normale à :

620,000,000, il resterait  
278,000,000 de kilogrammes pour alimenter l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Suisse, et enfin les états de l'est et du nord de l'Europe.

Ce tableau est fait pour rassurer les producteurs coloniaux, lorsqu'ils se trouveront dans les limites d'une concurrence loyale et dégagée d'entraves. C'est là ce que nous allons essayer d'expliquer.

§ II.

**Les lois actuelles des colonies. — Le sucre de canne et le sucre indigène. — Lutte des deux intérêts. L'émancipation commerciale des colonies seul remède de la situation.**

Les hommes qui sont appelés à faire les lois du pays et à régler les intérêts divers qui sont soumis à leur discussion, ne sauraient trop se péné-

trer de la nécessité d'examiner l'ensemble d'une législation, à chaque modification importante qu'elle est dans le cas de subir.

La culture de la betterave diminuant les revenus du trésor, appelle en France l'attention du gouvernement, et amène la proposition d'une loi qui agite et soulève de graves questions. Une de ces questions, et non la moins importante, est celle de l'avenir des quatre colonies françaises qui sont en possession de la culture de la canne.

Les pays qui produisent le sucre de cannes, et dont nous avons fait l'énumération, sont placés sous deux régimes différens. Les uns, comme les contrées de l'Asie, et en Amérique le Brésil et les anciennes colonies espagnoles, ainsi que les îles danoises et suédoises, sont ouverts à tous les peuples commerçans; les autres, comme les possessions britanniques des Indes occidentales, la Guiane anglaise, les possessions hollandaises en Amérique et les colonies françaises de la Guadeloupe, la Martinique, Cayenne et Bourbon, sont entièrement réservés au commerce de leurs métropoles. Des possessions hollandaises nous aurons peu à dire. Le peuple hollandais, difficile à décourager, cherche à réparer les désastres qu'un demi-siècle d'événemens a fait peser sur son commerce et son industrie; mais il travaille en silence, ne rend nul compte officiel et statistique de ses progrès, ne fait point d'exposition et se soumet patiemment aux restrictions, si elles lui semblent encore dans l'intérêt général.

Il nous reste donc à examiner le véritable effet de l'ancien privilège conservé au commerce des métropoles, sur l'état actuel des colonies anglaises et sur celui des colonies françaises. Là, de légères concessions consacreraient le principe plutôt qu'elles ne l'affaiblissent.

Le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande a importé, année moyenne de 1851, 1852 et 1855,

250,000,000 de kilogrammes de sucre dont il a été réexporté

56,000,000 tant en nature qu'après l'opération du raffinage.

Il est donc resté dans la consommation 194 millions de kilogr. sur lesquels le trésor a perçu un revenu net, déduction faite des primes et drawbacks, de 4,587,000 liv. sterl., ou environ 112 millions de francs.

L'importation se composait de :

218,600,000 kilogrammes sucre des colonies britanniques dans les Indes occidentales, l'Amérique du sud et à Maurice.

10,600,000 des Indes-Orientales, Sincapour, Java et Philippines.

20,800,000 des colonies étrangères, Brésil, Havane, etc.

---

250,000,000.

On voit que l'importation des colonies non affranchies, après qu'elles

ont pourvu aux besoins de l'Amérique nord et aux échanges avec les États-Unis, excède encore, à son état normal, de 12 pour 100 la consommation du royaume-uni. Cet excédant doit être employé en revente, aussi bien que la totalité des importations de l'étranger. Cette revente est singulièrement facilitée par la prime accordée aux sucres raffinés, prime qui excède la proportion du droit payé; et elle offre peu d'inconvéniens, parce qu'aucun produit du sol ne vient y participer.

Une autre cause plus puissante, et dont tous les effets ne peuvent encore être appréciés, est venue agir sur le prix des sucres importés en Angleterre; c'est la diminution de production que fait prévoir le régime nouveau des travailleurs noirs. Un déficit de récolte résultant de la sécheresse de l'année est survenu en 1855, et a contribué à l'élévation des cours. Cette circonstance atmosphérique a agi également dans les Antilles françaises; mais l'effet sur les prix a été annulé par la concurrence du sucre de betterave, dont nous aurons tout à l'heure à parler.

Depuis quelques années les planteurs anglais, et principalement ceux des Indes occidentales, n'ont cessé de témoigner à leur gouvernement le dommage immense qui résultait pour eux de la continuation du système établi par l'acte de navigation et par les bills qui l'ont consolidé. Des enquêtes ont eu lieu, et par suite divers rapports ont été faits au parlement: tous, notamment celui du 13 avril 1832, démontrent les inconvéniens du monopole métropolitain. Les intérêts des planteurs ont été sacrifiés de mille manières, pour assurer aux négocians et aux armateurs des avantages qui se sont trouvés, pour ces derniers, illusoire dans la pratique, et qui ont entravé le commerce réel sans faire la fortune de personne.

Lord Ripon, alors M. Robinson, avait, dès 1822, fait reconnaître par les deux chambres l'existence du principe qui devait renverser le système colonial en même temps que tout l'échafaudage du système prohibitif. Les mesures provoquées par M. Huskisson en 1825, en détruisant une partie des anciennes erreurs, ont, malheureusement pour la Grande-Bretagne, laissé subsister l'acte de navigation et les restrictions imposées au commerce des colonies de l'Occident. Tandis que les possessions anglaises dans l'Inde étaient ouvertes à toutes les nations, et recueillaient les fruits de cette liberté, les planteurs des Indes occidentales et de l'Amérique du sud étaient obligés de plier sous toutes les exigences de la mère-patrie, et voyaient leur production renchérie, sans que le marché où on les forçait de la conduire fût susceptible d'amélioration. Ainsi ils subissent la défense de terrer leurs sucres, et encore plus de les raffiner, afin que des mélasses inutiles à la métropole fournissent une charge aux navires qu'elle leur envoie. Ils ne peuvent, quelque prix qu'on leur en

puisse offrir, vendre ces sucres à l'étranger, s'ils n'ont été d'abord conduits dans un port anglais. Arrivés en Angleterre on leur défend de les employer à la fabrication des spiritueux, afin que le prix des grains n'en souffre pas.

La Grande-Bretagne et ses colonies du nord ont, jusqu'en 1830, été seules autorisées à fournir aux planteurs les vivres et le bois qu'ils peuvent consommer. Les articles divers, qui ne provenaient pas d'un pays soumis à la métropole, étaient depuis 1825 taxés à une variété de droits dont l'importance annuelle s'est élevée à peu près à 1,900,000 francs, tandis que les frais de perception arrivaient à 1,700,000 francs. Cet impôt renchérisait plusieurs objets de 25 pour cent, sans profiter au fisc.

Quelques modifications ont depuis été apportées à ce tarif, en faveur des rapports directs avec les États-Unis; mais c'est encore avec une telle réserve que, par exemple, on a laissé subsister sur la farine une taxe de 5 shill. (6 fr. 25 cent.) par baril, tandis qu'elle arrive du Canada franche de droits. Cet article, sortant des ports de l'Union, doit donc remonter au nord, être débarqué à Quebec ou Montreal, puis rechargé sur d'autres navires pour redescendre aux Indes occidentales, en parcourant deux fois une partie du chemin, afin d'échapper à un droit exagéré. On impose ainsi, en frais inutiles, des millions aux colons, pour faire gagner quelques milliers de francs aux armateurs.

Si nous nous bornons à indiquer en peu de mots le vice du système colonial de l'Angleterre à l'égard de ses établissements des Indes occidentales, nous devons au moins montrer que le remède s'est trouvé, pour le colon, dans le développement de la richesse de la métropole, dans l'étendue de son commerce et dans l'immense débouché qu'elle a offert aux produits tropicaux. La production occidentale du sucre étant, depuis quelques années, stationnaire et même rétrograde, s'est trouvée à peine en rapport avec la consommation intérieure et les besoins du commerce extérieur. Là la betterave n'a pas ouvert une concurrence qu'il eût été impossible de soutenir devant des taxes qui produisent au trésor anglais un revenu net de 112 millions de francs. L'équilibre rétabli entre l'importation et les besoins a ramené une pondération des prix qui se sont basés sur les récoltes, et dont nous présentons ici les fluctuations.

Prix à Londres du sucre brut Jamaïque, qualité moyenne à fine :

En janvier des années suivantes.	Le quintal anglais, droit payé.	Rapport du prix, aux conditions de l'entrepôt du Havre et droit déduit, par 100 kilogrammes.			
1830 — —	64 à 68 sh.	96 fr. 97 c. à 107 fr. 45 c.			
1831 — —	56 61	83	85	96	97
1832 — —	56 58	83	85	89	08
1833 — —	59 60	91	70	94	32
1834 — —	58 63	89	08	102	18
1835 — —	59 65	91	70	107	45
1836 — —	63 68	102	18	115	28

Dans la première semaine d'avril de cette année, la mercuriale de la *Gazette de Londres* a donné pour prix moyen du sucre (ce qui n'exclut aucune des nuances) :

38 shil. 0 3/4, équivalant à 99 fr. 62 cent. les 100 kil.

Dans le même moment, le sucre colonial valait au Havre, pour la qualité appelée bonne ordinaire quatrième, 61 fr. 50 cent. le quintal, ce qui ne fait que 73 fr. 50 cent. les 100 kilog. en entrepôt, et montre que le colon français a un désavantage de 26 pour 100 dans la réalisation de ses produits.

Une proportion inverse, à l'avantage des colons anglais, existe cependant dans le prix des choses dont ils doivent s'approvisionner. Si, comme ils s'en sont plaints quelquefois, il y a un certain nombre d'objets de nécessité première qu'ils auraient plus d'avantage à tirer des États-Unis ou du nord de l'Europe, il n'en est pas moins évident que, pour tout ce qui est des manufactures de laine et de coton, pour les machines, les instrumens aratoires, la quincaillerie et les métaux, la Grande-Bretagne est le pays qui produit au meilleur marché. Il n'existe, par conséquent, aucune surcharge pour cette partie considérable de leurs consommations. Si, cependant, les colons anglais ont pu démontrer que le monopole forcé de la métropole impose à leur production de sucre un surenchérissement de 5 shill. 6 d. par cwt, ou 14 fr. 40 cent. par 100 kil., quelle ne doit pas être la position du colon français!

L'arrêt du 30 août 1784, remis en vigueur après les évènements de 1815, règle encore à cette heure la législation du commerce des Antilles françaises. Les modifications que l'ordonnance du 5 février 1826 et quelques réglemens locaux lui ont fait subir, les exceptions en faveur de la Guiane, n'altèrent pas la substance de ce code particu-

lier. Par exemple, pour les fers et aciers bruts étrangers, une ordonnance de 1818 les admit, venant des ports de France, au cinquième des droits portés au tarif général de la France. Une autre ordonnance du 9 novembre 1852 rend permanente la faculté d'importer des farines aux Antilles sous un droit de 21 fr. 50 cent. par baril ; mais que peut-il résulter de ces facultés nouvelles ?

Les droits établis par l'ordonnance du 5 février portent avec modération sur une longue liste d'articles dont la consommation est à peu près nulle dans les colonies, et qui ne sont énumérés que pour être recensés occasionnellement dans des tableaux de douane. Ils frappent durement, en revanche, les objets qui peuvent fournir aux besoins de la vie et à l'économie domestique, surtout lorsque la métropole en produit d'analogues. Les farines étrangères, taxées d'une manière prohibitive, sont destinées, ainsi que l'avoue le rapport qui précède l'ordonnance, à n'être importées que lorsque le prix de la farine de Moissac dépassera, à Bordeaux, 46 francs. Quant au fer brut, quel grand emploi peut-il avoir dans des colonies où il n'y a pas d'industrie manufacturière et où la main-d'œuvre est si chère ?

Le prix de la farine, variable suivant les récoltes et aussi suivant les Lénéfices que peuvent promettre d'autres cultures, a été, aux États-Unis, souvent pendant des périodes fort longues, à 4 ou 4 dollars  $\frac{1}{2}$  le baril. Le fret de Norfolk aux Antilles ne peut dépasser 5 francs, de sorte que si ces farines payaient le même droit que les farines françaises, soit 52 centimes, la valeur, même en supposant le prix d'achat à 5 dollars, ne pourrait s'en établir au-dessus de 25 à 50 francs. L'époque actuelle est à la vérité peu favorable à ce calcul, la farine étant fort chère cette année aux États-Unis, bien qu'au-dessous des prix de France ; mais à 2 ou 5 francs près, le cours des farines de la métropole es généralement supérieur de toute la valeur du droit au prix de revient qu'établirait la concurrence. Les colons, en raison des variations de hausse qu'amène la dépendance, dans laquelle ont les tient, des plaines du Languedoc, pour cette partie de leur subsistance, supportent donc réellement une extravaleur de 21 francs par chaque baril de farine qu'ils consomment. Avant que ce régime, tout mauvais qu'il est, fût établi, les Antilles étaient à la discrétion tellement complète de la métropole, que la crise commerciale de 1831 détournant toutes les idées d'entreprises, les armateurs de nos ports oublièrent leurs correspondans des colonies. Aucun renfort de farine n'arrivait, et cet article devint si rare et si cher, que la taxe du pain, à la Martinique, finit par dépasser 2 francs le kilogram. Cette époque est bien près de nous, et tout ce qu'elle a amené, c'est un droit prohibitif permanent qui impose les deux îles à 1,200,000 francs de valeur accrue,

au profit de l'agriculture d'une seule province de la métropole. Les notes commerciales de Bordeaux indiquent la sortie, en 1853, de 38,652 barils de farine pour la Martinique et la Guadeloupe, et concordent à peu près avec les relevés officiels de la douane, portés au *Moniteur* pour 49,527 quintaux métriques. La majeure partie des menus grains exportés de France a reçu également la destination de nos colonies, seuls pays qui soient forcés de s'adresser à nous pour les céréales. Cette consommation a été beaucoup plus considérable tant que nos établissemens ont conservé quelque lueur de prospérité; mais qui peut résister à l'obligation d'acheter cher et de vendre bon marché?

Heureuses de revenir sous la domination de la mère-patrie, les colonies, lors de la restauration, n'avaient pas à stipuler avec la métropole à laquelle des liens si intimes les attachaient. Elles sont donc rentrées naturellement dans le régime qui existait avant la révolution, et se sont trouvées en dehors du commerce général du monde sans prendre garde aux développemens que ce commerce allait recevoir. Elles n'ont pas même réclamé quand on a taxé à 49 fr. 50 c. leur sucre, que la loi de 1791 n'imposait qu'à 4 fr. 28 c. Les colons ne pouvaient comprendre qu'ils allaient passer sous le joug du funeste système prohibitif créé pour la France par la loi du 10 brumaire an v, et si soigneusement conservé par tous les gouvernemens qui se sont succédé. Au lieu de demander un relâchement, profitable à tous, des liens réciproques dans lesquels ils étaient engagés avec la métropole, ils dirigèrent tous leurs efforts et leurs réclamations contre l'introduction en France du sucre étranger. Ils n'eurent pas de contradicteurs, tant l'intelligence était peu avancée; on leur accorda des surtaxes et des primes qui ne pouvaient pour longtemps remédier à leur malaise, et dont les abus se font aujourd'hui si vivement sentir.

On ne saurait cependant, sans injustice, reprocher aux colons les mesures qu'ils provoquaient. Ils sentaient le poids de leur situation, mais le pouvoir législatif n'était pas en leurs mains, et ce qu'on leur a accordé, ou pour mieux dire ce qu'on a stipulé pour eux, a eu pour résultat final de développer les causes qui font l'embarras actuel. Au lieu de diminuer le prix de la production des colonies par l'ouverture de leurs ports aux articles de consommation de l'étranger, on a rigoureusement maintenu la prohibition, et forcé l'élévation du prix par les surtaxes d'un côté, et de l'autre par les primes affectées aux produits des raffineries. C'est ainsi que l'on est arrivé à amener dans la discussion un élément nouveau, vu avec intérêt par l'agriculture française, mais qui met en question à la fois l'existence des colonies, le commerce et la navigation des ports, le débouché assuré à notre production territoriale et industrielle, et enfin

une branche importante du revenu de l'état. Cet élément, c'est le *sucre de betteraves*.

Fruit du progrès des sciences et de l'avancement de l'esprit humain, le sucre de betteraves, traité d'abord avec *dédain*, puis mieux apprécié dans ses conséquences lors de l'enquête de 1828, s'est agrandi par l'effet des mesures prises pour la protection du sucre colonial. De nouveaux intérêts s'y sont rattachés, et comme toutes les industries qui ne se sont développées que par les taxes et les primes, on ne peut aujourd'hui songer à le soumettre à l'impôt sans exciter des réclamations bien naturelles.

Tel sera toujours le sort des gouvernans qui croiront pouvoir impunément sortir dans leurs actes des vrais principes d'une sage économie politique qui sont plus applicables qu'on ne le suppose. En refusant les faveurs qu'on leur demande, les monopoles dont on veut s'emparer, qu'ils songent par prévision aux embarras futurs auxquels ils échappent, et alors s'ils ne ramènent pas les solliciteurs jusqu'au régime de liberté complète, au moins ils les conduiront bien près de la limite, afin que cette ligne de séparation puisse être aisément franchie. Aujourd'hui, il ne peut manquer d'y avoir une secousse, mais la question des sucres est engagée et ne peut plus échapper à une solution. Nous allons en examiner les principaux termes.

L'existence des colonies est peu populaire en France. On y oublie que les colons sont Français, et, pour avoir le droit de leur être défavorable, on leur reproche les défauts qui leur sont communs avec les hommes même qui les accusent. Quelques-uns voudraient pouvoir être impunément injustes envers eux, et, pour se débarrasser de l'idée fâcheuse que la nation française a été puissante sur mer, grande par ses possessions éloignées, ils voudraient l'abandon de ces derniers restes de sa domination.

Que n'avons-nous pas entendu à la tribune française, de la part de ces hommes légers dont l'opinion se forme, sans recherches et sans étude, d'après de fugitives impressions? L'utilité des colonies, leur état social, qu'elles n'ont pas créé, mais qu'elles ont reçu de nos ancêtres à tous, et auquel elles adhèrent comme les hommes tiennent à tout ce qui fait leur richesse et leur fortune, leur valeur et le courage de leurs habitans pendant la lutte que soutenait la mère-patrie, tout cela est méconnu ou mal apprécié. Les colons néanmoins gardent le souvenir de leur origine et un profond sentiment de leur qualité de Français, et dans une circonstance aussi grave, tout ce qu'ils réclament, c'est que la métropole n'abuse pas du pouvoir qu'elle a de faire des lois pour eux.

La métropole et ses colonies n'ont pas de traité à faire ensemble; ce ne sont pas des puissances égales, et l'une d'elles décide seule. Elle doit



donc être d'autant plus attentive à ne rien ordonner que de parfaitement juste. Quand les surtaxes du sucre étranger et les primes du sucre colonial ont été établies, ce n'est pas au colon producteur qu'elles ont profité, car il ne s'est pas enrichi, et ses dépenses ont égalé son revenu, quand elles ne l'ont pas surpassé. C'est le commerce de la métropole, sa production agricole, son industrie manufacturière, sa navigation, qui étaient protégés par le monopole que l'on conservait. A cette heure, que le sucre colonial trouve en France un produit qui lui fait concurrence dans la consommation, qui partage ses primes ou drawbacks à l'exportation, c'est à la fois le colon et le producteur des objets destinés à la colonie qui souffrent.

Quand un pays métropole se met à produire un objet qui lui est ordinairement fourni par une de ses colonies, il ne peut plus retarder de donner à cette colonie son émancipation commerciale, ou de lui accorder l'abolition complète de l'impôt qui pèse sur cet objet; car, s'il cherche, par des taxes inégalement réparties, à équilibrer la valeur des deux produits, qui le garantira des erreurs des enquêtes, des chances des récoltes, des variations des transports, des efforts enfin des concurrents? Si la législation a la mobilité de ces éléments, quelles plaintes chacun des changemens à y introduire ne soulèvera-t-il pas? Les législateurs, qui ont sous les yeux les intéressés de l'un des partis, ne subiront-ils pas une influence qui peut, jusqu'à un certain point, égaler leur jugement? Se feront-ils accuser de l'usage monstrueux du droit de la force? Le mieux est donc d'arriver, dès l'abord, à un état normal, qui doit finir par être celui de tous les pays producteurs.

Les colonies anglaises des Indes occidentales et de l'Amérique du sud trouvent dans la consommation croissante de la Grande-Bretagne un motif suffisant de ne pas souhaiter un changement qui se fera plus tard. Les colonies françaises, moins favorisées, ne peuvent trop ardemment le provoquer. Nous avons montré que, sur un seul article, la farine, il existait une surcharge de 1,200,000 fr., imposée à nos Antilles; mais que, si nous passions en revue tous les objets de consommation qu'elles reçoivent forcément de nos ports, si à cela nous ajoutions la différence du fret de notre navigation avec les navigations étrangères, nous ne trouverions pas moins de 12 millions de francs à économiser pour elles, à s'adresser sur d'autres points, pour les articles que la France ne produit pas à assez bas prix. La production moyenne du sucre s'en trouve renchérie de 15 fr. par 100 kilog. Nous pourrions, par un travail prolongé, établir les détails de cette espèce d'enquête; mais il n'est pas de commerçant qui ne puisse les suppléer.

Nous ne faisons aucun doute que, si l'émancipation commerciale vient

à être accordée, nos colonies des Antilles lutteront très bien, sur les marchés du nord de l'Europe et de la Méditerranée, avec les colonies espagnoles, si prospères, avec le Brésil, et surtout avec l'Inde, dont les savans de ce pays-ci nous menacent sans s'enquérir des points qui fournissent du sucre, des développemens que cette culture peut prendre, et encore moins des débouchés que déjà l'Inde est tenue d'alimenter.

Il ne suffit pas, pour créer une production, qu'un climat puisse produire, qu'il ait même une population suffisante. Nous en avons assez d'exemples. Toute notre excitation et nos sociétés agricoles ont-elles amené la France à se passer des 40 et 50 millions de soie qu'elle prend de ses voisins? Démontre les avantages d'une production, l'encourager par des prix et des médailles, cela peut stimuler un petit nombre d'hommes; mais cela ne suffit pas toujours pour vaincre la routine et la résistance d'inertie.

La concurrence de Cuba, du Brésil et de l'Inde sera moins dangereuse que celle du sucre de betteraves pour nos colonies, dès qu'on leur permettra de recevoir, avec le pavillon français, les pavillons d'Anvers, de Hambourg, de Brême, de l'Angleterre, de Gènes, de Trieste, et surtout des États-Unis. L'échange de leurs produits contre les besoins de leurs consommations se fera alors en dehors des obligations forcées qui les enchainent, et les avantages seront réciproques.

Le poète italien l'a dit : Les cités meurent, les empires meurent ; *muojono le città, mujono i regni*. Et les colonies ne sont pas exceptées de la loi commune; mais la mort, que des économistes de mauvais augure paraissent leur prédire avec tant de plaisir, est-elle une chose si certaine et destinée à arriver si soudainement, qu'une grande mesure comme l'émancipation commerciale ne pût la conjurer? Qui parle de l'extinction de Cuba, de la Louisiane, qui est aussi une colonie, bien qu'appelée au rang des états? Et qui pourrait assigner un terme aux longs jours de leur prospérité?

Le commerce et la navigation de nos ports, nos industries diverses ont bien certainement quelque chose à redouter de l'émancipation commerciale de nos colonies; cependant il faut se rappeler que quelques-unes de nos grandes cités ont souvent sollicité l'égalisation des droits sur les produits coloniaux de toutes les provenances. Cette mesure en serait la conséquence, et dans nos colonies, comme à Cuba, à Java, à Manille, chaque peuple porterait ce qu'il a de plus avantageux à vendre, pour rapporter en retour ce qui convient le mieux chez lui sans se croire chargé de fournir les choses pour lesquelles il ne peut solliciter de préférence.

Il reste la question du trésor public. Après l'avoir bien méditée, elle nous a paru indépendante de l'émancipation commerciale des colonies.

Le sucre colonial sera taxé, et alors il n'arrivera sur nos marchés qu'autant que la concurrence du sucre de betterave le lui permettra. Le tarif sera simple et concordera avec celui que l'on voudra exiger de la production indigène, si on entend la soumettre à un impôt. Comme il n'y aura plus de coercition à apporter du sucre en France, ce qu'il en viendra servira de mesure pour l'établissement de la taxe locale. Quand on cessera d'en apporter, c'est que la taxe étrangère sera trop forte ou la taxe intérieure trop faible, et on verra où il convient d'appliquer le remède, pour conserver le revenu.

Sous l'empire d'une législation semblable rien de plus simple que les débats, tandis qu'à présent il est impossible de s'entendre en raison d'une concurrence forcée à laquelle ni l'une ni l'autre des espèces de sucre ne peut échapper. Laissez le sucre colonial libre de prendre une autre direction, et le mouvement commercial vous indiquera ce qu'il faudra faire. Le revenu public ne peut pas être plus compromis qu'il ne l'est à présent, car enfin les Anglais paient leur sucre colonial chez eux vingt-six pour cent de plus que nous ne payons le nôtre. C'est là une indication assez forte que la concurrence intérieure, en France, peut arriver au point de forcer, comme cela a déjà eu lieu, la réexportation d'une grande partie du sucre colonial. Mais de combien de dommages pour le producteur cette réexportation n'est-elle pas accompagnée! Sa production est déjà surchargée par l'effet du monopole d'importation en faveur de la métropole, et il lui faudra supporter une correspondance nouvelle, un fret et des assurances, des frais de mise à terre, de magasinage, de commission, de réembarquement, tout cela en pure perte! Qui pourrait y résister? Une campagne ou deux au plus termineront la ruine des colonies, et c'est pour un ajournement de deux ans avec un déficit sur chaque prévision du budget, que l'on voudrait ne pas prendre immédiatement le seul parti que la raison avoue.

Nous ne songeons pas à indiquer la suppression de la culture de la betterave. En Angleterre on hésite moins dans les questions qui intéressent le fisc et le commerce. L'Irlande avait été oubliée dans la prohibition de culture du tabac; cette partie du royaume-uni a été ramenée, il y a cinq à six ans, à la loi commune: aussi les tabacs rendent avec les licences 80 millions de francs, les spiritueux 75 millions, et le sucre, comme nous l'avons dit, 412 millions, ce qui avance beaucoup la somme de 425 à 450 millions perçue par les douanes.

L'accise, branche qui rapporte autant que la précédente, a sous sa direction le thé qui rend 85 millions et la drèche qui produit 125 millions. Avec de pareils *items* on a pu renoncer à bien des taxes insignifiantes.

Pour revenir à notre situation particulière, la loi proposée repose sur

des considérations fiscales. La France a consommé 65 millions de kilog. de sucre colonial, dont elle a retiré par l'impôt 31 millions de francs ou 48 fr. par 100 kilog. en moyenne ; mais elle a aussi consommé 35 millions de kilog. de sucre de betterave qui n'ont rien payé, et dont le ministre espère retirer avec une taxe de 16 fr. 50 c. la somme de 5,775,000 fr. C'est donc 37 millions environ que le trésor demande à une consommation de 100 millions de kilog. Certainement nous croyons cette consommation de 3 kilog. par personne, pour toute la France, susceptible de s'accroître encore, et la taxe moyenne n'est pas exagérée, mais la répartition de cette taxe entre les sucres des deux origines est-elle faite de manière à assurer l'existence des deux classes de producteurs ? Il sera impossible de le démontrer, tant qu'on n'aura pas concédé au sucre colonial la faculté de se diriger sur le point le plus avantageux pour lui, et qu'on n'aura pas laissé le colon se pourvoir pour ses consommations au meilleur marché possible. Alors seulement vous pourrez dire que la loi ne lui est pas onéreuse, car enfin, si l'on conserve des colonies, ce n'est pas, vraisemblablement, pour les faire lentement périr dans ses mains.

M. le ministre demande si nos colonies trouveraient à placer habituellement leurs produits sur les marchés étrangers, et, mal servi par ses renseignemens, il se hâte de répondre que les sucres de la Havane, de Porto-Ricco, des Antilles anglaises et de l'Inde, y mettraient un *invincible obstacle*. Que M. le ministre se rassure, s'il met nos colonies dans la situation où sont Cuba et Porto-Ricco, ou même les Antilles anglaises. Quant à l'Inde, mot bien vague et qui indique sans doute la vallée du Gange, le commerce de Calcutta a trop d'expérience pour ne pas savoir combien une augmentation de culture y est difficile à un prix qui rivalise avec celui des Antilles.

Le ralentissement de la production à la Jamaïque n'est pas la seule cause de la hausse des sucres. La production générale a de la peine à suivre la progression des consommations. Dans les pays producteurs, la variété des saisons et des causes locales ne laisse pas subsister chaque année le chiffre normal des récoltes. Ainsi, il y aura cette année un déficit dans la Louisiane, et déjà les marchés des États-Unis en sont affectés. Des qualités de sucre, analogues à celles des Antilles, valaient à New-York, le 16 mars dernier, de dix dollars et demi à 11 dollars et demi les cent livres, ce qui, en tenant compte des différences de condition à la vente, représente une moyenne de 103 fr. 35 c. les 100 kilog. en entrepôt, par comparaison avec notre cours de 73 fr. 50 c. au Havre. On peut juger par là des avantages qu'auraient nos colons à obtenir le choix de leurs marchés. Le ralentissement de la culture à la Jamaïque, et l'accroissement dans l'Inde, qui, selon M. le ministre, s'annulent l'un par l'autre,

ne sont donc pas pris en considération chez un peuple qui n'exclut aucune provenance.

Nous arrêterons là nos observations, bien que nous soyons loin d'avoir épuisé un sujet si important. La loi proposée touche dans le pays à des intérêts qui nous sont précieux, comme à tous les Français, et que nous sommes loin de méconnaître. Mais il nous a paru qu'il y avait pour la France quelque chose de plus précieux encore que ces intérêts, c'est la justice, et elle est due aux colons comme aux autres citoyens. Nous serions heureux si des explications aussi précises de leur situation contribuaient à la leur faire rendre.

Nous n'entrerons donc pas dans la polémique que la loi a soulevée. Nous croirions alors devoir commencer par examiner la nature et l'action sur le corps social de l'impôt indirect ou des droits du fisc sur les consommations qui ne sont pas toujours la mesure de la fortune. Nous chercherions à discerner si, dans le choix des objets que la nécessité du revenu a dû frapper, il n'en est pas quelques-uns dont la consommation, égale pour tous les individus, rétablit le droit inique de capitation au profit des classes riches en foulant les classes pauvres. Nous considérerions l'effet de ces taxes, non-seulement sur notre agriculture, mais sur toutes les branches de travail social. Les inductions que nous en tirerions seraient certainement favorables au bien-être et à l'amélioration des classes les plus nombreuses, et à la progression de la liberté, et peut-être le seraient-elles à la loi modifiée dans ses dispositions et dans ses réglemens.

D. L. RODET.

---

LES

NUITS FLORENTINES.

---

I.

Maximilien trouva dans l'antichambre le médecin, qui mettait ses gants noirs. — Je suis très pressé, lui dit vivement celui-ci. Signora Maria n'a pas dormi de tout le jour, et elle vient à l'instant même de s'assoupir un peu. Je n'ai pas besoin de vous recommander de ne l'éveiller sous aucun prétexte, et si elle s'éveille, il faut pour tout au monde qu'elle ne parle pas. Elle doit rester calme, ne point s'agiter, ne faire aucun mouvement. L'action seule de l'esprit lui est salutaire. Remettez-vous, je vous prie, à lui raconter toutes sortes d'histoires folles, pour qu'elle ait à écouter dans un complet repos.

— Soyez sans inquiétude, docteur, répondit Maximilien avec un sourire mélancolique; j'ai déjà fait mon apprentissage de conteur et je ne lui laisserai pas prendre la parole. J'ai dans le genre fantastique, autant d'histoires que vous en pouvez désirer. Mais combien de temps a-t-elle encore à vivre?

— Je suis très pressé, répliqua le médecin, et il s'échappa.

La noire Deborah, à l'oreille fine, avait déjà reconnu à son pas le nouvel arrivant, et elle lui ouvrit doucement la porte. Au premier

signe elle quitta la chambre, et Maximilien se trouva seul auprès de son amie Maria. L'appartement ne recevait que la lumière crépusculaire d'une seule lampe, qui jetait de temps à autre quelques lueurs à demi furtives, à demi curieuses, sur la figure de la dame. Celle-ci, entièrement vêtue de mousseline blanche, était étendue sur un sofa de soie verte et sommeillait.

Les bras croisés, Maximilien se tint quelque temps en silence devant la dormeuse, et considéra ses belles formes, que le vêtement léger révélait plus qu'il ne les voilait; et chaque fois que la lampe envoyait un trait lumineux sur ce pâle visage, son cœur tressaillait. Pour Dieu! se dit-il tout bas, qu'est cela? Quel souvenir s'éveille? Oui, je le sais maintenant : cette figure blanche sur un fond vert... oh! oui, maintenant....

En ce moment la malade s'éveilla, et, cherchant autour d'elle, comme au milieu d'un songe, ses yeux doux et d'un bleu profond jetèrent sur son ami des regards interrogateurs et supplians... — A quoi pensiez-vous, Maximilien? dit-elle avec cette voix soyeuse et fêlée qu'on reconnaît aux phthisiques, et qui a du vagissement de l'enfant, du gazouillement de l'oiseau et du râle du mourant; à quoi pensiez-vous dans ce moment, Maximilien? reprit-elle, et elle se leva si précipitamment, que ses longues tresses se déroulèrent autour de sa tête comme des bandelettes d'or.

— Pour Dieu! s'écria Maximilien, en la forçant doucement à se recoucher sur le sofa, demeurez en repos, ne parlez pas; je vais tout vous dire, tout ce que je pense, tout ce que j'éprouve, peut-être tout ce que moi-même j'ignore encore.

En effet, continua-t-il, je ne sais pas bien au juste ce que je pensais et sentais tout à l'heure. Des images du temps de mon enfance surgissaient dans le demi-jour de ma mémoire; je songeais au château de ma mère, au jardin délaissé, à la belle statue de marbre renversée sur le gazon.... J'ai dit le château de ma mère; mais, en vérité, ne vous figurez, je vous prie, rien de magnifique ni de splendide. Je me suis habitué depuis long-temps à cette dénomination. Mon père donnait une singulière expression à ces mots : le château! et il souriait en même temps d'une façon toute particulière. Je ne compris le sens de ce sourire que plus tard, quand, à l'âge de douze ans, je fis, avec ma mère, un voyage au château. C'était mon premier voyage. Nous roulâmes tout le jour dans une forêt

épaisse, dont les sombres horreurs sont toujours présentes à ma mémoire; vers le soir nous nous arrêta mes devant une longue barre de traverse qui nous séparait d'une grande prairie; il nous fallut attendre près d'une demi-heure avant que, d'une cabane voisine construite en terre, nous vissions sortir *le petit*, qui vint tirer la barre et nous admettre. Je dis *le petit*, parce que la vieille Marthe nommait toujours ainsi son neveu de quarante ans. Celui-ci, pour recevoir dignement ses gracieux maîtres, avait endossé le vieil habit de livrée de son oncle défunt; et comme il avait fallu préalablement l'épousseter un peu, il nous avait fait attendre tout ce temps. Si on lui en eût accordé davantage, il aurait également mis des bas; mais ses longues jambes nues et rouges ne juraient pas trop avec l'éclat de son habit écarlate. Je ne sais plus s'il portait par-dessous une culotte. Jean, notre domestique, qui avait, lui aussi, entendu souvent le mot de château, fit une mine fort étonnée quand *le petit* nous conduisit au pauvre bâtiment démoli qu'avait habité le défunt seigneur. Mais il demeura tout consterné quand ma mère lui ordonna d'y apporter les lits. Comment supposer qu'il ne se trouvait pas de lits dans le château! et l'ordre que ma mère lui avait donné d'emporter des lits pour nous avait été complètement oublié ou regardé par lui comme une précaution superflue. La petite maison, qui n'avait qu'un étage, et n'offrait dans le bon temps que cinq pièces habitables, était devenue une désolante image de destruction. Les meubles brisés, les tapis déchirés, les fenêtres pour la plupart sans vitres, les dalles arrachées par places, attestaient tristement le passage de la bruyante soldatesque. La troupe s'est toujours beaucoup amusée chez nous, dit *le petit* avec un rire imbécille. Ma mère fit signe qu'on nous laissât seuls; et pendant que *le petit* s'occupait avec Jean, je m'en fus visiter le jardin, qui offrait, comme la bâtisse, le plus affligeant aspect de dévastation. Les grands arbres, jonchaient le sol, mutilés ou brisés, et d'insolentes herbes parasites s'élevaient sur les troncs renversés. Ça et là, par l'emplacement des ifs démesurément accrus, on pouvait reconnaître l'ancien passage des chemins. On voyait aussi quelques statues auxquelles manquait toujours le nez quand ce n'était pas la tête. Je me souviens d'une Diane dont la partie inférieure était habillée de la façon la plus grotesque par les sombres branches du lierre; comme aussi je me rappelle une déesse de l'Abondance dont la corne débordait de



ciguës en pleine pousse. Une seule divinité, comme par miracle, avait échappé aux outrages du temps et des hommes. On l'avait probablement arrachée de son piédestal, mais elle était restée intacte sur le gazon, la belle déesse de marbre, avec les lignes pures et harmonieuses de son visage, avec son noble sein bien partagé, qui dominait toute cette pelouse touffue comme une apparition de l'olympé grec. J'eus presque peur quand je la vis : cette figure m'inspira un trouble étrange ; un secret embarras de pudeur ne me permit pas de me livrer long-temps à cette contemplation séduisante.

Quand je revins auprès de ma mère, elle était à la fenêtre, absorbée dans ses pensées, la tête appuyée sur sa main droite, et des larmes ruisselaient sur ses joues. Je ne l'avais jamais vue pleurer ainsi. Elle m'embrassa avec une tendresse véhéménte, et me demanda pardon de ce que, par la négligence de Jean, je ne pourrais avoir un lit bien fait. « La vieille Marthe, me dit-elle, est gravement malade, et ne peut, cher enfant, te céder son lit. Mais Jean va t'arranger les coussins de la voiture de façon que tu puisses coucher dessus, et il te donnera son manteau pour te servir de couverture. Moi, je reposerai ici sur la paille : c'était la chambre de mon père : ce local avait jadis bien meilleur air. Laisse-moi seule ! » Et les larmes coulèrent encore plus abondantes de ses yeux.

Soit que ce lit improvisé ne fut pas de mon goût, soit à cause de l'agitation de mon cœur, je ne pus dormir. Les rayons de la lune entraient sans obstacle par les vitres brisées, et semblaient me convier à jouir de cette claire nuit d'été. J'eus beau me tourner à droite et à gauche sur mes coussins, fermer les yeux ou les rouvrir avec un dépit impatient, je revenais toujours à penser à la belle statue de marbre que j'avais vue couchée dans le gazon. Je ne pouvais m'expliquer la confusion honteuse qui m'avait saisi à cet aspect ; je m'en voulais de ce sentiment puéril. « Demain, me dis-je tout bas, demain nous te baisérons, beau visage de marbre ; nous te baisérons sur ces beaux coins de la bouche où les lèvres se perdent dans une fossette si harmonieuse. » Cependant, une impatience que je n'avais jamais ressentie circulait dans toutes mes veines : je ne pus résister long-temps à cet étrange entraînement ; je bondis par un mouvement impétueux : « Je gage, dis-je enfin, je gage, belle figure, que je va's te baiser aujourd'hui même. » Marchant à pas légers pour que ma mère ne m'entendît pas, je sortis, ce qui était

d'autant plus facile que le portail, bien que décoré d'un grand écusson blasonné, n'avait plus de porte, et je me frayai vivement un chemin au travers de la végétation inculte du jardin. Aucun bruit ne se faisait entendre, et tout reposait, dans un calme solennel, sous les rayons silencieux de la lune. Les ombres des arbres étaient comme clouées sur la terre. Dans l'herbe verte gisait la belle déesse, également immobile. Pourtant ce n'était pas l'immobilité de la mort; un sommeil profond semblait seulement avoir enchaîné ses membres délicats, et peu s'en fallut, quand je m'approchai, que je craignisse de l'éveiller par le moindre bruit. Je retins mon haleine quand je me penchai pour contempler les lignes pures de son visage : une angoisse confuse m'en éloignait, une concupiscence d'enfant m'y attirait de nouveau; mon cœur battait comme si j'allais commettre un meurtre; à la fin j'embrassai la belle déesse avec une ferveur, une tendresse, un délire tel que je n'en ai jamais ressenti de ma vie en donnant un baiser. Je ne saurais non plus oublier le frisson doux et glacial qui courut dans mon âme quand le froid enivrant de ces lèvres de marbre toucha ma bouche. Et voyez-vous, Maria, au moment où je suis arrivé devant vous, et vous ai vue, dans votre vêtement blanc, étendue sur ce sofa vert, vous m'avez rappelé la blanche statue de marbre couchée sur le gazon. Si vous eussiez dormi plus long-temps, mes lèvres n'auraient pu résister.....

— Max! Max! s'écria la jeune femme du plus profond de son âme, c'est affreux! vous savez qu'un baiser de votre bouche....

— Assez! je vous prie. Je sais que pour vous ce serait quelque chose d'horrible! Ne me regardez seulement pas avec cet air suppliant. Je n'ai pas mal interprété vos sentimens, quoique la cause dernière m'en reste cachée. Je n'ai jamais osé imprimer mes lèvres sur votre bouche.....

Mais Maria ne me laissa pas achever; elle avait saisi ma main, et la couvrit des baisers les plus vifs, puis elle ajouta en riant : « Je vous en supplie, racontez-moi encore quelque chose de vos amours. Combien de temps avez-vous aimé cette belle de marbre que vous avez embrassée dans le jardin féodal de votre mère? »

— Nous repartîmes le jour suivant, et je ne l'ai plus revue depuis, reprit Maximilien; mais elle occupa bien mon cœur pendant quatre années. Depuis ce moment, une étonnante passion pour les statues de marbre s'est développée dans mon âme; et, ce matin encore,

j'en ai ressenti l'irrésistible puissance. Revenant de la Laurenziana, bibliothèque des Médicis, j'entrai, je ne sais comment, dans la chapelle où cette race, la plus fastueuse de l'Italie, s'est fait tailler de pierres précieuses la couche où elle sommeille tranquillement. J'y demeurai une heure entière, perdu dans la contemplation d'une femme de marbre dont l'énergique structure témoigne d'une force audacieuse, tandis que la figure paraît flotter comme dans une douceur éthérée qu'on n'a pas coutume de chercher dans les œuvres du même sculpteur. Dans ce marbre est enfermé l'empire entier des songes avec ses enchantemens silencieux; un calme tendre et délicat repose dans ces beaux membres, un clair de lune assoupissant semble couler dans ses veines... C'est la Nuit de Michel-Ange Buonarotti. Oh! que je voudrais dormir du sommeil éternel dans les bras de cette Nuit!...

Les femmes peintes, continua Maximilien après une pause, m'ont toujours moins vivement intéressé que la nature de marbre. Une fois seulement je devins amoureux d'un tableau. C'était une admirable madone, dont j'avais fait la connaissance dans une église à Cologne sur le Rhin. Je devins alors un visiteur d'église fort assidu, et mon ame s'enfonça dans le mysticisme de la foi catholique. A cette époque, j'aurais volontiers, comme certain chevalier espagnol, soutenu tous les jours un combat mortel en l'honneur de l'immaculée conception de Marie, reine des anges, la plus belle dame du ciel et de la terre. Je devins froid à l'égard de Dieu le père, chose très pardonnable dans la fausse position où je me trouvais vis-à-vis de lui. Pour le Fils, au contraire, j'éprouvais un penchant bienveillant et presque paternel. J'aimais son caractère noble et enthousiaste. Qu'il se fût sacrifié avec tant de désintéressement pour le salut de l'humanité, je ne pouvais sans doute l'approuver tout-à-fait, à cause de la grande douleur que cela fit à sa mère. Je m'intéressai pendant ce temps à toute la sainte famille, et je tirais mon chapeau avec grand empressement quand je passais devant une image de saint Joseph. Mais cet état ne dura pas long-temps, et je quittai presque sans cérémonie la sainte Vierge, quand j'eus fait dans le musée de Cassel la rencontre d'une nymphe grecque qui me retint long-temps captif dans ses chaînes de marbre.

— Et n'avez vous donc aimé jamais que des femmes sculptées ou peintes? dit en ricanant Maria.

— Oh ! j'ai aimé aussi des femmes mortes , répondit Maximilien sur les traits duquel se répandit un grand sérieux. Sans remarquer qu'à ces mots Maria tressaillit d'effroi, il continua tranquillement en ces termes.

— Oui , cela est vraiment singulier, mais j'ai aimé une fois une jeune fille qui était morte depuis sept ans. Quand je connus la petite Véry, elle me plut extraordinairement. Pendant trois jours, je m'occupai de cette jeune personne , et trouvai grand plaisir à tout ce qu'elle faisait et disait, à tous les actes de ce charmant petit être, sans pourtant que mon ame en ressentît un ébranlement de tendresse excessif. Je n'éprouvai pas , non plus, une commotion trop violente quand j'appris, quelques mois après, qu'elle était morte d'une fièvre nerveuse. Je l'oubliai complètement, et suis certain d'être resté des années sans avoir pensé à elle une seule fois. Sept grandes années s'étaient écoulées, et je me trouvais à Potsdam pour y jouir d'un bel été dans une solitude paisible. Je n'y fréquentais pas une ame, et n'avais de relations qu'avec les statues du jardin de Sans-Souci. Il arriva un jour que ma mémoire me représenta quelques traits d'une figure, et une singulière amabilité dans le langage et dans les manières, sans que je pusse me rappeler à quelle personne je les devais rapporter. Rien ne tourmente plus que de chercher ainsi à tâtons dans de vieux souvenirs. Aussi, fus-je agréablement surpris quand, au bout de quelques jours, je me souvins de la petite Véry, et je m'aperçus que cette image aimable et oubliée qui revenait troubler mon imagination, était justement la sienne. Oh ! certes, je me réjouis de cette découverte comme un homme qui retrouve, dans un moment inespéré, son ami le plus intime. Les couleurs effacées se ravivèrent, et la charmante petite personne apparut de nouveau à mon esprit, rieuse, spirituelle, boudeuse, et surtout plus belle que jamais. Depuis lors, cette douce image ne voulut plus me quitter, elle remplit toute mon ame. En quelque endroit que je me tinsse, ou que j'allasse, elle se tenait ou marchait à mes côtés, parlait avec moi, riait avec moi, mais fort innocemment et sans grande tendresse. Moi, au contraire, je tombai de plus en plus sous le charme de cette image, qui prit à mes yeux une réalité chaque jour plus certaine. Il est facile d'évoquer les esprits, mais c'est une grosse affaire de les renvoyer dans leur ténébreux néant : ils nous adres-

sent alors des regards si supplians, notre propre cœur intercède si puissamment pour eux !... Je ne pus me dégager, et devins amoureux de la petite Véry sept ans après sa mort. Je vécus pendant six mois de cette vie à Potsdam, entièrement enfermé dans cet amour. J'évitai plus soigneusement encore qu'auparavant le contact du monde extérieur, et si quelqu'un venait à me frôler en passant dans la rue, je ressentais l'angoisse la plus pénible. J'avais, contre toute rencontre de cette nature, la même horreur qu'éprouvent peut-être, en pareil cas, les morts dans leurs promenades nocturnes ; car on dit que les vivans effraient les esprits qu'ils rencontrent, autant qu'ils sont effrayés eux-mêmes à la vue des spectres. Le hasard voulut qu'alors passât à Potsdam un voyageur que je ne pouvais éviter, c'était mon frère. A son aspect, et pendant ses récits des derniers évènements de l'histoire contemporaine, je me réveillai comme d'un songe profond, et reconnus avec un soudain effroi l'horrible isolement dans lequel je m'étais perdu. Tel était cet état, que je n'avais fait aucune attention au changement des saisons, et je remarquai avec surprise que les arbres, effeuillés depuis longtemps, étaient couverts du givre d'automne. Je quittai aussitôt Potsdam et la petite Véry, que je ne revis plus depuis, et dans une autre ville où des affaires importantes m'appelèrent, des relations et des circonstances très dures m'eurent bientôt repoussé dans la grossière réalité.

Dieu du ciel ! continua Maximilien, pendant qu'un triste sourire fronçait douloureusement sa lèvre supérieure, Dieu du ciel ! combien les femmes vivantes avec lesquelles j'eus alors des relations inévitables, ne m'ont-elles pas tourmenté, tendrement martyrisé avec leurs bouderies, leurs manies jalouses et leur système de me tenir sans cesse en haleine ! Que de bals me fallut-il courir avec elles ! A combien de commérages ai-je dû me mêler ! Quelle pétulante vanité, quel bonheur dans le mensonge, quels baisers traîtres, quelles fleurs empoisonnées ! Ces dames finirent par me faire prendre l'amour en haine, et pendant quelque temps, je devins ennemi des femmes au point de maudire le sexe en masse. Je me trouvai dans un état analogue à celui de cet officier français, qui, dans la campagne de Russie, échappé aux glaces de la Bérésina, en avait rapporté une telle aversion contre toute espèce de gelée, que plus tard il repoussait avec terreur même les sorbets les plus

déliçats et les plus parfumés de Tortoni. Certainement le souvenir de la Bérésina de l'amour, que je passai à cette époque, m'empêcha, pendant quelque temps, de goûter même les dames les plus parfaites, des femmes semblables aux anges, des jeunes filles douces comme des glaces à la vanille.

— Je vous en prie, s'écria Maria, ne dites point de mal des femmes. Ce sont des façons de parler rebattues, propres aux hommes. Mais à la fin, pour être heureux, vous avez pourtant besoin des femmes.

— Oh! dit Maximilien avec un soupir, je ne le nie point. Mais les femmes n'ont, hélas! qu'une seule manière de nous rendre heureux, tandis qu'elles en connaissent trente mille de faire notre malheur.

— Cher ami, répliqua Maria en comprimant un léger sourire, je parle de l'accord de deux âmes animées des mêmes sentimens. N'avez-vous jamais connu cette félicité?... Mais je vois courir sur vos joues une rougeur inaccoutumée... Dites donc, Max?

— Il est vrai, reprit Maximilien, j'éprouve presque un embarras d'enfant à vous avouer l'amour qui jadis m'a comblé de bonheur! Ce souvenir n'est point encore évanoui, et c'est sous ses frais ombrages que mon âme se réfugie souvent encore quand la poussière brûlante et la chaleur de la vie journalière deviennent insupportables. Mais je ne suis point en état de vous donner une juste idée de cette maîtresse; elle était d'une nature si éthérée, qu'elle ne put se révéler à moi qu'en rêve. Je pense, Maria, que vous n'avez contre les rêves aucun préjugé banal; ces apparitions nocturnes ont certainement autant de réalité que les apparitions plus grossières du jour, que nous pouvons toucher de la main, et contre lesquelles nous nous salissons assez souvent. Oui, c'était en songe que je la voyais, cette charmante créature qui m'a rendu le plus heureux des hommes. J'ai peu de choses à dire sur son extérieur. Je ne suis point à même de détailler les traits de son visage; c'était une figure que je n'avais jamais vue auparavant et que je n'ai jamais revue dans la vie. Je me rappelle seulement qu'elle n'était point blanche ni rose, mais d'une seule couleur, d'une blancheur jaunâtre, et transparente comme l'ambre. Le charme de cette figure ne résidait, ni dans une parfaite régularité de traits, ni dans une intéressante mobilité. Ce qui la distinguait, était un caractère de sin-

cérité séduisante, ravissante, presque effrayante; c'était une figure pleine d'amour consciencieux et de sainte bonté; c'était plutôt une ame qu'une figure: c'est pourquoi je ne pus jamais la fixer complètement dans mon souvenir. Les yeux étaient doux comme des fleurs, les lèvres un peu blafardes, mais de courbe gracieuse; elle portait un peignoir de soie couleur barbeau; c'était là tout son vêtement. Ses pieds et son cou étaient nus, et au travers de ce voile souple et fin se trahissait quelquefois, comme à la dérobee, la svelte délicatesse des membres. Quant aux discours que nous tenions ensemble, je ne suis guère plus en état de les reproduire; je sais seulement que nous nous fiançâmes, et que nos caresses étaient sereines et heureuses, ingénues et intimes comme celles de fiancés, des caresses presque fraternelles. Il arriva même souvent que nous ne nous parlions pas, mais que nous confondions nos regards et demeurions des éternités plongés dans cette extatique contemplation.... Comment vint le réveil? je ne saurais le dire, mais je vécus long-temps sur les arrière-délices de cet amour. Long-temps je restai comme abreuvé de joies inouïes; mon ame semblait plongée dans une langoureuse et profonde béatitude; un contentement inconnu vivifiait toutes mes sensations et je me maintins heureux et satisfait, quoique ma bien-aimée ne m'apparût plus depuis dans mes songes. Mais n'avais-je pas puisé dans son regard une éternité de bonheur? Elle me connaissait aussi trop bien pour ignorer que je n'aime pas les répétitions.

— Vraiment, s'écria Maria, vous êtes un homme à bonnes fortunes... Mais, dites-moi, mademoiselle Laurence était-elle statue de marbre ou toile peinte? morte ou songe?

— Peut-être tout cela ensemble, répondit très sérieusement Maximilien.

— Je pourrais me figurer, cher ami, que cette maîtresse devait être d'une substance fort douteuse. Et quand me raconterez-vous cette histoire?

— Demain. Elle est longue et je suis fatigué aujourd'hui. Je viens de l'Opéra; j'ai encore trop de musique dans les oreilles.

— Vous fréquentez maintenant beaucoup l'Opéra, et je crois, Max, que vous y allez plus pour voir que pour entendre.

— Vous ne vous trompez point, Maria, j'y vais réellement pour contempler les figures des belles Italiennes. En vérité, elles sont

déjà assez belles hors du théâtre, et un physionomiste pourrait très facilement démontrer, par l'idéal de leurs traits, l'influence des beaux-arts sur les formes corporelles du peuple italien. La nature a repris ici aux artistes le capital qu'elle leur avait jadis prêté, et voyez comme elle fait rendre à ce capital les intérêts les plus agréables. La nature, après avoir fourni jadis des modèles aux artistes, copie aujourd'hui, à son tour, les chefs-d'œuvre auxquels ces modèles ont servi. Le sentiment du beau a pénétré le peuple entier, et de même que la chair agit autrefois sur l'esprit, aujourd'hui l'esprit réagit sur la chair. C'est un culte qui n'est pas stérile que cette dévotion aux belles madones, aux beaux tableaux d'autel, qui s'impriment dans l'âme du fiancé, pendant que la fiancée porte dévotement au fond du cœur l'image d'un beau saint. Ces affinités électives ont créé ici une race encore plus belle que la douce terre sur laquelle elle fleurit et que le ciel lumineux qui les entoure de ses rayons comme d'un cadre doré. Les hommes ne m'intéressent jamais beaucoup, quand ils ne sont ni peints ni sculptés, et je vous laisse, Maria, tout l'enthousiasme que vous voudrez pour ces beaux et souples Italiens, qui ont des favoris noir-brigand, de grands nez nobles et des yeux si doucement circonspéctes. On dit que les hommes de Lombardie sont les plus beaux. Je n'ai jamais fait de recherches à cet égard, et j'ai, au contraire, sérieusement étudié les Lombardes. Elles sont, je l'ai bien remarqué, aussi réellement belles que la renommée le publie. Il paraît d'ailleurs qu'elles l'étaient déjà suffisamment dans le moyen-âge. On raconte, en effet, que la réputation des belles Milanaises fut un des motifs secrets qui poussèrent François I<sup>er</sup> à entreprendre sa campagne d'Italie. Le roi chevalier était certainement curieux de connaître si ses cousines spirituelles, les filles de son parrain, étaient aussi jolies qu'on le rapportait... Malheureux prince! cette curiosité, il la paya bien cher à Pavie.

Mais qu'elles deviennent belles, ces Italiennes, quand la musique illumine leurs visages! Je dis illumine, car l'effet de la musique, que j'ai observé à l'Opéra sur la figure des belles femmes, ressemble tout-à-fait à la magie mouvante des ombres et des lumières qui se jouent sur les statues, quand, la nuit, nous les considérons à la clarté des flambeaux. Ces figures de marbre nous révèlent alors, avec une effrayante vérité, leur esprit intime et leurs secrets silen-



cieux. C'est de la même manière que se révèle à nos yeux la vie des belles Italiennes, quand nous les voyons à l'Opéra. La succession des mélodies éveille alors dans leur ame un enchaînement de sentimens, de souvenirs, de souhaits et de douleurs, qui se manifestent à chaque instant dans le mouvement de leurs traits, dans leur rougeur, dans leur pâleur, dans toutes les nuances de leur sourire. Celui qui sait lire, peut lire alors sur ces belles figures bien des choses douces et intéressantes, des histoires aussi attachantes que les nouvelles de Boccace, aussi tendres que les sonnets de Pétrarque, aussi folles que les octaves de l'Arioste, quelquefois aussi des trahisons affreuses, et une méchanceté sublime, aussi poétique que l'enfer de Dante. A certains passages de Rossini, c'est plaisir de regarder les loges. Si du moins les hommes prenaient garde pendant ce temps d'exprimer leur enthousiasme par un vacarme moins horrible! Cet extravagant tapage des théâtres italiens m'est souvent insupportable. Mais la musique est pour ces hommes l'ame, la vie, la nationalité. Il y a sans doute en d'autres pays des musiciens qui jouissent d'une réputation égale à celle des grands noms italiens, mais non un peuple musical. La musique est représentée en Italie, non par des individus, mais par la population entière chez qui elle se manifeste : ici, la musique s'est faite peuple. Chez nous autres gens du Nord, c'est tout autre chose, la musique se borne à se faire homme, et s'appelle Mozart ou Meyerbeer. Encore, quand on examine de près les chefs-d'œuvre de ces deux géries septentrionaux, y retrouve-t-on le soleil de l'Italie et le parfum de ses oranges, et ils appartiennent bien moins à notre Allemagne qu'à la belle Italie, patrie de la musique. Oui, l'Italie est toujours la patrie de la musique, encore que ses grands maîtres descendent dans la tombe ou deviennent muets, bien que Bellini meure et que Rossini se taise.

— En vérité, dit Maria, Rossini garde un silence obstiné. Voilà, si je ne me trompe, dix ans qu'il est muet.

— C'est peut-être un trait d'esprit de sa part, répondit Maximilien ; il aura voulu prouver que le surnom de *Cigne de Pesaro*, qu'on lui a décerné, ne lui allait pas du tout. Les cignes chantent à la fin de leur vie, mais Rossini a cessé de chanter dès le milieu de sa carrière ; et je crois qu'il a bien fait, et montré par là qu'il est véritablement un génie. Un artiste qui n'a que du talent conserve jusqu'à la fin

de sa vie l'impulsion qui lui fait exercer ce talent. L'ambition l'aiguillonne; il sent qu'il se perfectionne chaque jour, et s'efforce d'atteindre l'apogée de son art. Le génie, au contraire, ayant atteint de bonne heure le degré le plus élevé, est satisfait, méprise le monde et l'ambition vulgaire, et s'en retourne chez lui à Strafford-sur-l'Avon, comme William Shakspeare, ou se promène en riant et plaisantant sur le boulevard Italien, à Paris, comme Gioachimo Rossini. Quand le génie n'a pas une constitution tout-à-fait mauvaise, il vit de cette façon, long-temps après avoir fait ses chefs-d'œuvre, ou, comme on dit aujourd'hui, après avoir rempli sa mission. C'est un préjugé de croire que le génie doit mourir de bonne heure. Je crois qu'on a assigné l'espace compris entre trente et trente-cinq ans, comme l'époque la plus pernicieuse pour le génie. Que de fois j'ai plaisanté et taquiné à ce sujet le pauvre Bellini, en lui prédisant qu'en sa qualité de génie, il devait mourir bientôt, parce qu'il atteignait l'âge critique. Chose étrange! malgré notre ton de gaieté, cette prophétie lui faisait éprouver un trouble involontaire: il m'appelait son *jettatore*, et ne manquait jamais de faire le signe conjurateur..... Il avait tant envie de vivre! Le mot de mort excitait en lui un délire d'aversion: il ne voulait pas entendre parler de mourir; il en avait peur comme un enfant qui craint de dormir dans l'obscurité..... C'était un bon et aimable enfant, un peu suffisant parfois; mais on n'avait qu'à le menacer de sa mort prochaine pour lui rendre une voix modeste et suppliante, et lui faire faire, avec deux doigts élevés, le signe conjurateur du *jettatore*..... Pauvre Bellini!

— Vous l'avez donc connu personnellement? Était-il bien?

— Il n'était pas laid. Nous autres hommes, nous ne pouvons guère plus que vous répondre affirmativement à une pareille question sur quelqu'un de notre sexe. C'était un être svelte et élancé, ayant des mouvemens gracieux et presque coquets, toujours tiré à quatre épingles; figure régulière, allongée, rosâtre; cheveux blond-clair presque dorés, frisés à boucles légères; front noble, élevé, très élevé; nez droit; yeux pâles et bleus; bouche bien proportionnée; menton rond. Ses traits avaient quelque chose de vague et sans caractère, comme le lait, et cette face laiteuse tournait quelquefois à une expression aigre-douce de tristesse. Cette tristesse remplaçait l'esprit sur le visage de Bellini; mais c'était une tristesse sans profondeur, dont la lueur va-

cillait sans poésie dans les yeux, et tressaillait sans passion autour des lèvres. Le jeune maestro semblait vouloir étaler dans toute sa personne cette douleur molle et flasque. Ses cheveux étaient frisés avec une sentimentalité si rêveuse, ses habits se collaient avec une langueur si souple autour de ce corps élancé; il portait son jonc d'Espagne d'un air si idyllique, qu'il me rappelait toujours ces bergers que nous avons vus minauder dans les pastorales avec houlette enrubannée et culotte de taffetas rose. Sa démarche était si demoiselle, si élégiaque, si éthérée! Toute sa personne avait l'air d'un soupir en escarpins. Il a eu beaucoup de succès auprès des femmes, mais je doute qu'il ait fait naître une grande passion. Pour moi, son apparition avait quelque chose de plaisamment gênant, dont on pouvait tout d'abord trouver la raison dans son mauvais langage français. Quoique Bellini vécût en France depuis plusieurs années, il parlait le français aussi mal peut-être qu'on le pourrait parler en Angleterre. Je ne devrais pas qualifier ce langage de mauvais : mauvais est ici trop bon. Il faudrait dire : effroyable! à faire dresser les cheveux! Quand on était dans le même salon que Bellini, son voisinage inspirait toujours une certaine anxiété mêlée à un attrait d'effroi qui repoussait et retenait tout ensemble. Ses calembours involontaires n'étaient souvent que d'une nature amusante, et rappelaient le château de son compatriote, le prince de Pallagonie que Goethe, dans son voyage d'Italie, représente comme un musée d'extravagances baroques et de monstruosité entassées sans raison. Comme en semblable occasion Bellini croyait toujours avoir dit une chose toute innocente et toute sérieuse, sa figure formait avec ses paroles le contraste le plus bouffon. Ce qui pouvait me déplaire dans ses traits ressortait alors avec d'autant plus de force; mais ce qui me déplaisait n'était pas précisément ce qu'on pourrait appeler un défaut, du moins cet effet n'était-il pas ressenti au même degré par les femmes. La figure de Bellini, comme toute sa personne, avait cette fraîcheur physique, cette fleur de carnation, cette couleur rose qui me fait une impression désagréable, à moi qui préfère la couleur de mort ou de marbre. Ce ne fut que plus tard, après des relations plus fréquentes, que je ressentis pour lui un penchant réel. Cela vint surtout quand j'eus remarqué que son caractère était tout-à-fait bon et noble. Son ame est certainement restée sans souillure, au milieu

des indignes contacts de la vie. Il n'était pas non plus dépourvu de cette bonhomie naïve et enfantine qu'on est toujours sûr de rencontrer chez les hommes de génie, quoiqu'il ne la laissât pas voir au premier venu.

— Oui, je me souviens, continua Maximilien en s'asseyant sur le siège au dossier duquel il s'était appuyé jusque-là, je me souviens du moment où Bellini m'apparut sous un jour si aimable, que je l'observai avec plaisir, et me promis de faire avec lui connaissance plus intime. Mais ce fut, hélas! notre dernière entrevue dans cette vie. C'était un soir que nous avions diné ensemble chez un ami, nous étions de fort bonne humeur, et les plus douces mélodies résonnaient au piano.... Je le vois encore, le bon Bellini, tout épuisé de cette masse d'amansans bellinismes qu'il avait débités, s'asseoir sur un siège... Ce siège était très bas, presque aussi bas qu'un escabeau, de sorte que Bellini était presque assis aux pieds d'une belle dame qui s'était étendue sur un sofa en face de lui. Elle le regardait avec une douce malice pendant qu'il travaillait à l'amuser de quelques phrases françaises; travail qui l'obligeait toujours à commenter dans son jargon sicilien ce qu'il venait de dire pour prouver qu'il n'avait pas dit de sottise, mais au contraire, fait un compliment délicat. Je crois que la belle dame n'écoutait pas beaucoup les propos de Bellini. Elle lui avait pris des mains son jone d'Espagne dont il voulait appuyer parfois sa faible rhétorique, et elle s'en servait pour démolir fort tranquillement l'élégant édifice de frisure sur les tempes du jeune maestro. C'était cette maligne occupation qui appelait sur les lèvres de la belle dame un sourire comme je n'en ai jamais vu à aucune autre bouche humaine. Cette figure ne me sort pas de la mémoire. C'était un de ces visages qui semblent appartenir au domaine des rêves poétiques plus qu'à la grossière réalité de la vie. Des contours qui rappellent Léonard de Vinci, ce noble ovale avec les naïves fossettes des joues et le sentimental menton pointu de l'école lombarde. La couleur avait plutôt la douceur romaine, l'éclat mat de la perle, une pâleur distinguée, la morbidezza. Enfin, c'était une figure comme on ne peut la trouver que dans quelque vieux portrait italien qui représente une de ces grandes dames dont les artistes italiens du *xvi<sup>e</sup>* siècle étaient amoureux quand ils créaient leurs chefs-d'œuvre, et auxquelles pensaient les héros allemands et français quand ils

ceignaient le glaive et passaient les Alpes.... Oh! oui, c'était une figure de cette famille qu'animait un sourire de la malice la plus douce et de l'espièglerie du meilleur goût, pendant que la belle dame détruisait avec le jonc d'Espagne la blonde frisure du bon Bellini. En ce moment, Bellini me parut comme touché d'une baguette magique, métamorphosé en apparition amie, et il me devint soudain un être sympathique. Son visage éclatait sous le reflet de ce sourire : ce fut peut-être le moment le plus brillant de sa vie.... je ne l'oublierai jamais.... quinze jours après, je lus dans les journaux que l'Italie avait perdu l'un de ses fils les plus glorieux!

Chose bizarre! on annonça en même temps la mort de Paganini. Je ne doutai pas un instant de cette mort, parce que le blafard et vieux Paganini a toujours eu l'air d'un mourant; mais celle du jeune et frais Bellini me parut incroyable, et pourtant la nouvelle de la mort du premier n'était qu'une erreur de gazette. Paganini se trouve sain et dispos à Gênes, et Bellini gît dans la tombe à Paris!

— Aimez-vous Paganini? dit Maria.

— Cet homme, dit Maximilien, est l'ornement de sa patrie, et mérite sans doute la mention la plus distinguée quand on veut parler des notabilités musicales d'Italie.

— Je ne l'ai jamais vu, reprit Maria, mais selon la renommée, son extérieur ne satisfait pas complètement le sentiment du beau. J'ai vu des portraits de lui....

— Dont aucun n'est ressemblant, dit, en l'interrompant, Maximilien. On l'a enlaidi ou embelli, mais sans jamais rendre son véritable caractère. Je crois qu'un seul homme a réussi à retracer sur le papier la véritable physionomie de Paganini. C'est un peintre sourd, nommé Lyser, qui, dans sa spirituelle folie, a si bien saisi en quelques coups de crayon la tête de Paganini, que la vérité du dessin vous fait rire et vous effraie tout à la fois. « Le diable m'a conduit la main, » me disait le pauvre peintre sourd en ricanant en dessous, et hochant la tête avec une honnime ironique, comme il avait coutume de faire à propos de ses charges. Ce peintre fut toujours un singulier original. En dépit de sa surdité, il était enthousiaste de musique, et il paraît qu'il la comprenait quand il se trouvait assez près de l'orchestre pour lire sur la figure des musiciens, et juger, d'après le mouvement de leurs doigts, le plus ou

moins de mérite de l'exécution. Il faisait aussi la critique des opéras dans un journal estimé à Hambourg. Qu'y a-t-il là d'étonnant? le peintre sourd pouvait voir les sons dans la forme visible du jeu. Il y a bien des hommes pour lesquels les sons eux-mêmes ne sont que des formes invisibles dans lesquelles ils entendent les figures et les couleurs.

— Et vous êtes un de ces hommes! dit Maria.

— Je regrette de ne plus posséder le petit dessin de Lyser : il vous aurait peut-être donné une idée de l'extérieur de Paganini. Des traits noirs cruellement arrêtés pouvaient seuls saisir cette physionomie fabuleuse qui semblait appartenir plutôt au royaume sulfureux des ombres qu'au monde lumineux des vivans. « En vérité, le diable m'a conduit la main, » me répétait le peintre sourd devant le pavillon de l'Alster, à Hambourg, le jour même où Paganini donna son premier concert. « Oui, mon ami, continua-t-il, le monde soutient une chose vraie en disant que Paganini s'est donné corps et ame au diable pour devenir le meilleur violoniste de l'Europe, gagner des millions à la pointe de son archet, et enfin pour se libérer des galères où il a déjà languï bien des années. Car voyez-vous, mon ami, quand il était maître de chapelle à Lucques, il devint amoureux d'une princesse de théâtre, prit de la jalousie contre quelque petit singe d'abbé, fut peut-être trompé, poignarda en bon Italien son amante infidèle, fut envoyé aux galères à Gênes, et, comme je vous l'ai dit, finit par se donner au diable pour devenir libre d'abord, puis le meilleur violoniste de l'Europe, et enfin pour pouvoir imposer ce soir à chacun de nous une contribution de 2 thalers. Mais voyez-vous! *tous les bons esprits louent le Seigneur!* Tenez! le voilà lui-même qui vient là-bas dans l'allée avec son équivoque *Fannulus!* »

En effet, c'était Paganini en personne que je reconnus aussitôt. Il portait une redingote gris foncé qui lui tombait jusqu'aux talons, ce qui faisait paraître sa taille très haute. Sa longue chevelure sombre descendait sur ses épaules en mèches tordues, et y formait une sorte de cadre noir autour de sa figure pâle et cadavéreuse où le chagrin, le génie et l'enfer avaient imprimé leurs ineffaçables stigmates. Près de lui sautillait une petite figure bien portante et nettement prosaïque, visage rose ridé, habit gris clair à boutons d'acier, saluant de tous côtés avec une gracieuseté insoutenable,

quoique d'ailleurs il semblât jeter parfois des regards louches et inquiets sur cette ténébreuse figure qui marchait d'un air sérieux et pensif à ses côtés. On croyait voir la gravure où Retsch a représenté Faust se promenant avec Wagner devant les portes de Leipzig. Le peintre sourd me fit à sa manière un commentaire bouffon sur ces deux personnages, et appela particulièrement mon attention sur la démarche compassée et alongée de Paganini.

« Ne semble-t-il pas, dit-il, qu'il porte encore les fers aux jambes? Il s'est habitué pour toujours à cette démarche. Voyez aussi avec quelle méprisante ironie il regarde parfois son compagnon, quand celui-ci l'importune de son caquet prosaïque. Il ne peut cependant se passer de lui; un contrat sanglant le lie à ce serviteur, qui n'est autre que Satan. Le peuple ignorant croit certainement que ce compagnon est M. George Harrys, le faiseur de comédies et d'anecdotes de Hanovre, que Paganini a emmené avec lui dans ses voyages pour prendre soin de la partie pécuniaire dans les concerts. Le peuple ne sait pas que le diable n'a pris à M. George Harrys que sa figure, et que la pauvre âme de ce pauvre homme demeure, pendant ce temps, enfermée avec d'autres guenilles dans une armoire de sa maison, à Hanovre, jusqu'à ce que le diable lui rende son enveloppe charnelle, en se décidant peut-être à accompagner par le monde son maître Paganini, sous une forme plus digne, en caniche noir par exemple. »

Si Paganini, en plein jour, sous les arbres verts du *Jungfernstieg* de Hambourg, m'avait déjà paru passablement fantastique et fabuleux, combien fus-je saisi le soir, au concert, par cet aspect bizarre et sinistre. La salle de la comédie de Hambourg était le théâtre de cette solennité, et le public amateur s'y était rassemblé de si bonne heure et en si grand nombre, que je pus, à grand'peine, enlever une petite place à l'orchestre. Quoique ce fût jour de poste, j'y aperçus aux premières loges tout le beau monde du commerce; un olympe entier de banquiers et autres millionnaires; les dieux du café et du sucre, avec leurs grasses déesses légitimes, Junons de la rue Wrantram, et Vénus de l'impasse Dreckwall. Un religieux silence régnait d'ailleurs dans toute la salle. Tous les yeux étaient braqués sur la scène. Les oreilles s'apprétaient à entendre. Mon voisin, honnête courtier en fourrures, retira de ses oreilles de vieux bouchons de coton, pour mieux pomper les sons précieux qui coûtaient

deux thalers d'entrée. Enfin sur la scène s'avança une sombre figure qui paraissait arriver du monde des ténèbres. C'était Paganini dans son noir costume de gala : habit noir et gilet noir de coupe effroyable, comme l'étiquette infernale le prescrit peut-être à la cour de Proserpine. Un pantalon noir flottait pauvrement autour de ses jambes fluettes. Ses longs bras parurent allongés encore par le violon qu'il tenait d'une main, et par l'archet qu'il tenait de l'autre, et avec lequel il touchait presque la terre, quand il débita devant le public ses révérences inouïes. Dans les courbures anguleuses de son corps apparaissaient une répugnante flexibilité de mannequin, et en même temps une sorte de servilité animale, qui nous donna grande envie de rire ; mais sa figure, dont l'éclairage éblouissant de l'orchestre faisait ressortir la pâleur cadavéreuse, avait quelque chose de si suppliant, de si naïvement humble, qu'une singulière pitié étouffa en nous toute velléité rieuse. A-t-il appris ces révérences d'un automate ou d'un chien ? Ce regard suppliant est-il celui d'un être frappé à mort, ou sert-il de masque à l'ironie d'un avare ? Est-ce un vivant qui va s'éteindre, et qui, dans l'arène de l'art, se prépare, comme un gladiateur mourant, à récréer le public par ses dernières convulsions ? Est-ce un mort sorti du tombeau, violon-vampire, qui vient sucer, sinon le sang de notre cœur, du moins l'argent de notre poche ?

Toutes ces questions se croisaient dans notre tête pendant que Paganini faisait ses interminables politesses ; mais toutes ces pensées se turent quand le merveilleux virtuose plaça son violon sous son menton et commença à jouer. En ce qui me touche, vous connaissez déjà ma seconde vue musicale, ma faculté d'apercevoir, à chaque son que j'entends, la figure corrélatrice. Il arriva donc que Paganini fit passer devant mes yeux, avec chaque coup d'archet, des figures visibles et des situations, qu'il me raconta en images sonores toutes sortes de curieuses histoires, où lui-même, avec sa musique, jouait le principal personnage. Les coulisses s'étaient métamorphosées dès le premier coup d'archet. Il m'apparut avec son pupitre dans une chambre claire, et décorée, dans un plaisant désordre, avec des meubles de rocailles dans le goût Pompadour. Partout de petites glaces, partout de petits amours, des porcelaines chinoises, un délicieux chaos de rubans, de guirlandes de fleurs, de gants blancs, de blondes déchirées, de fausses perles, de dia-



dèmes de chrysocale et autres oripeaux divins qu'on trouve ordinairement dans le cabinet d'étude d'une *prima donna*. L'extérieur de Paganini s'était également métamorphosé, et de la façon la plus flatteuse. Il portait une culotte courte de satin lilas, une veste blanche brodée, un habit de velours bleu clair à boutons d'argent filigrané, et ses cheveux, soigneusement frisés en petites boucles, se jouaient autour de sa figure qui brillait de jeunesse, de fraîcheur et d'une douce tendresse, quand il lorgnait la jolie signorina qui se tenait à côté de son pupitre.

Dans le fait, j'aperçus près de lui une jeune et jolie créature habillée à l'ancienne mode, aux paniers de satin, à la taille fine et séduisante, aux cheveux poudrés et crépés en montagne, sous lesquels brillait d'un air plus dégagé un joli visage rond avec des yeux étincelans, de jolies petites joues fardées, de petites mouches et un petit nez impertinent. Elle tenait à la main un rouleau de papier blanc, et d'après le mouvement de ses lèvres et le balancement coquet de son corsage, je pus conjecturer qu'elle chantait; mais je n'entendais aucun de ses trilles, et ne pus deviner que par le jeu de Paganini, qui l'accompagnait sur le violon, ce qu'elle chantait, et ce que lui-même éprouvait au fond du cœur en l'entendant chanter. Oh! c'étaient des mélodies telles que le rossignol en module dans les ombres du soir, quand le parfum de la rose enivre son cœur de désirs printaniers. C'était une béatitude de langueur et de tressaillemens voluptueux! C'étaient des sons amoureux qui se caressaient, se fuyaient avec une bouderie agaçante, puis se rejoignaient et s'enlagaient, enfin mouraient dans un enivrant unisson. Oui, tous ces sons se livraient à des jeux charmans, comme des papillons qui se poursuivent, s'évitent, se cachent derrière une fleur, se retrouvent et s'enchaînant dans un bonheur aérien, se perdent dans la lumière du soleil. Mais une araignée, une hideuse araignée peut soudain préparer un sort tragique à ces papillons amoureux. Le jeune cœur avait-il de semblables pressentimens? une mélodie plaintive et touchante, comme le pressentiment d'une infortune prochaine, glissa doucement parmi les chants qui jaillissaient du violon de Paganini... Ses yeux deviennent humides... Il s'agenouille avec dévotion devant son *amata*... Mais, hélas! pendant qu'il se courbe pour baiser ses pieds, il aperçoit sous le lit un petit *abbate*! Je ne sais ce qu'il pouvait avoir contre ce pauvre homme, mais le Génois devint pâle

comme la mort, il saisit le pauvre avec des mains crispées de rage, lui donna des soufflets, ainsi que bon nombre de coups de pied, le jeta ensuite à la porte, puis tira de sa poche un long stylet et le plongea dans le sein de la jeune beauté.....

Mais en ce moment la salle retentit de bravos. La population mâle et femelle de Hambourg payait un bruyant tribut d'enthousiasme au grand artiste qui venait de finir la première partie de son concerto, et s'inclinait avec un surcroît d'angles et de courbes. Il me sembla voir sur sa figure une expression d'humilité plus suppliante qu'auparavant. Ses yeux étaient fixes, d'une inquiétude de criminel.

— Divin ! s'écria, en se grattant les oreilles, mon voisin, le connaisseur en fourrures ; ce morceau vaut à lui seul les deux thalers.

— Quand Paganini recommença à jouer, tout devint plus sombre à mes yeux. La figure du maître se voila d'ombres plus épaisses, et de cette obscurité, sa musique sortit avec les sons les plus douloureux et les plus déchirans. Ce ne fut que rarement, et quand une petite lampe suspendue sur sa tête l'éclairait d'une maigre lueur, que je pus voir son visage pâle où cependant n'était pas encore éteint le charme de la jeunesse. Son costume était bizarrement mi-parti de deux couleurs, rouge et jaune. A ses pieds pesaient de lourdes chaînes. Derrière lui s'agitait une figure dont la physionomie tenait de la lascive nature du bouc, et de longues mains velues m'apparaissaient quelquefois comme des auxiliaires qui s'alongeaient sur le manche du violon de Paganini. Elles lui conduisaient même parfois la main, et des bravos participant du belement et du rire accompagnaient les sons qui ruisselaient du violon, sons toujours plus plaintifs et plus sanglans. C'étaient des sons pareils au chant des anges déchus qui, ayant fait l'amour avec les filles de la terre, furent bannis du royaume des bienheureux, et tombèrent dans l'abîme avec la rougeur de la honte sur le front. C'étaient des sons dans l'obscur profondeur desquels ne brillait plus ni consolation ni espérance. Quand les saints du ciel entendent de tels sons, la louange de Dieu meurt sur leurs lèvres pâlisantes, et ils voilent en pleurant leurs faces éplorées. Quelquefois, quand le rire de bouc *obligato* chevrotait à travers ces tortures mélodiques, je voyais au fond de la scène une foule de petites femmes qui balançaient avec une joie cruelle leurs laides figures, et exprimaient leur malice en

râclant leurs doigts croisés. Des vibrations d'angoisses sortaient alors du violon, avec des soupirs déchirans et des sanglots comme on n'en a jamais entendu sur la terre, et comme on n'en entendra peut-être jamais de pareils, si ce n'est dans la vallée de Josaphat, quand sonneront les gigantesques trombones du grand jugement, que les cadavres sortiront de leurs tombes et attendront leur sort... Mais le violoniste poussa soudain un grand coup d'archet, un coup de délire et de désespoir tel, que ses chaînes se brisèrent avec fracas, et que son infernal auxiliaire disparut, ainsi que les railleuses sorcières.

En ce moment, mon voisin, le courtier fourreur, s'écria : « Quel dommage! sa chanterelle vient de casser. Cela vient de son continuél pizzicato! »

Une corde s'était-elle réellement cassée à son violon? Je ne sais. J'étais tout entier à la transformation des sons, et Paganini m'apparut de nouveau changé complètement ainsi que son entourage. Je pus à peine le reconnaître sous un sombre froc de moine qui le revêtait moins qu'il ne le cachait. La tête à moitié perdue dans le capuchon, les reins ceints d'une corde, les pieds nus, cette figure solitaire et orgueilleuse se tenait sur un promontoire de roches, au bord de la mer, et jouait du violon. C'était, à ce qu'il me semblait, au moment du crépuscule. Les lueurs pourprées du soir s'épandaient sur les flots lointains de la mer, qui se coloraient d'une teinte toujours plus rouge, et roulaient avec un murmure plus solennel, et ce murmure s'accordait avec les sons du violon. Mais plus la mer rougissait, plus le ciel devenait blafard, et quand enfin les flots agités furent arrivés à la couleur du sang le plus vermeil, le ciel avait pris une pâleur cadavéreuse, une blancheur de spectre, et les étoiles y perçaient avec un développement menaçant... et ces étoiles étaient noires, d'un noir étincelant comme le charbon de terre. Cependant les sons du violon devenaient toujours plus hardis et plus impétueux; dans les yeux du violoniste brillait une railleuse soif de destruction, et ses lèvres minces se remuaient avec une si horrible vivacité, qu'il avait l'air de murmurer ces anciennes formules magiques qui servaient jadis à évoquer la tempête et à déchaîner les mauvais esprits et les démons captifs au fond de la mer. Quand parfois, sortant son bras nu, son long bras desséché, de l'ample manche du froc, il fouettait l'air avec son archet, il devenait un véritable magicien qui commande aux élémens avec

sa baguette, et l'on entendait des hurlemens insensés retentir sous l'abîme, et les vagues sanglantes bondissaient à une telle hauteur, que leur rouge écume jaillissait sur le ciel blême et sur les étoiles noires. Et l'on entendait rugir, siffler, craquer comme si le monde allait s'écrouter, et le moine jouait du violon avec une opiniâtreté croissante. Il voulait, par la force de sa volonté frénétique, briser les sept seaux desquels Salomon scella les vases de fer où il renferma les démons vaincus. Le sage roi engloutit jadis ces vases dans la mer. Pendant que Paganini jouait, je crus entendre la voix de ces mêmes esprits emprisonnés, qui mêlaient aux sons du violon leur basse la plus furieuse. Mais il me sembla distinguer à la fin l'allégresse de la délivrance, et je vis sortir des vagues sanglantes les têtes des démons libérés, tous monstres d'une laideur fabuleuse : des crocodiles à ailes de chauve-souris, des serpens avec des bois de cerf, des singes coiffés de coquillages, des phoques avec de longues barbes patriarcales, des figures de femmes avec des mamelles à la place des joues, des têtes de chamois verts, des hermaphrodites marins de combinaisons incompréhensibles, tous lançant des regards d'une intelligence glaciale, et alongeant vers le moine musicien de longues nageoires crochues... Celui-ci, dans son fol emportement d'évocation, laissa tomber son capuchon, et sa chevelure flottante au vent entourra sa tête comme de noirs serpens.

Cette apparition troublait tellement mes sens, que je me bouchai les oreilles et fermai les yeux pour ne pas perdre la raison. Tous les spectres disparurent à l'instant, et quand je relevai les yeux, je vis le pauvre Génois dans sa forme ordinaire, qui faisait ses révérences habituelles, pendant que le public applaudissait avec transport.

« C'est le fameux tour de force sur la corde de *sol*, me dit mon voisin : je joue moi-même du violon et comprends ce qu'il y a de merveilleux à dominer ainsi son instrument ! » Heureusement la pause dura peu, sans cela le connaisseur en pelletteries m'aurait certainement étouffé sous une dissertation technique. Paganini replaça son violon sous son menton, et avec le premier coup d'archet recommença la merveilleuse transfiguration des sons. Mais cette fois les couleurs étaient moins crues et les formes plus indécises. Ces sons se développaient avec calme et majesté, ondulaient et s'enflaient comme le choral de l'orgue sous les voûtes d'une cathédrale.

Tout s'était étendu à l'entour dans des proportions immenses et telles que les yeux seuls de l'esprit les pouvaient embrasser. Au centre de ce vaste espace planait un globe lumineux sur lequel s'élevait un homme à taille gigantesque, au port sublime, qui jouait du violon. Le globe était-il le soleil? Je l'ignore, mais dans les traits de l'homme je reconnus Paganini embelli d'une beauté idéale, rayonnant de gloire, souriant d'une joie d'expiation. Son corps resplendissait de force virile, un vêtement bleu clair enveloppait ses membres ennoblis : autour de ses épaules flottait en boucles brillantes sa noire chevelure. Il se tenait debout, ferme et assuré comme une sublime image de la divinité et jouait du violon ; il semblait que toute la création obéit à ses accords. C'était l'homme-planète autour duquel tournait l'univers avec une solennité mesurée et des rythmes célestes. Ces belles clartés calmes qui planaient autour de lui, étaient-ce les étoiles du ciel? et cette harmonie sonore qui rayonnait de leurs mouvemens, était-ce le chant des sphères dont les poètes et les voyans ont parlé dans leurs visions? Quelquefois, quand mes yeux s'efforçaient de pénétrer au loin dans l'espace vapoureux, je croyais voir s'avancer des manteaux tout blancs, et sous ces manteaux marchaient des pèlerins gigantesques, avec des bâtons blancs à la main. Chose merveilleuse! les pommes d'or de ces bâtons étaient ces mêmes belles clartés que j'avais prises pour des étoiles. Ces pèlerins marchaient en cercle immense autour du musicien, les sons de son violon faisaient scintiller de plus en plus les pommes d'or de leurs bâtons, et le choral qui résonnait dans leurs bouches et que je pouvais prendre pour le chant des sphères, n'était que l'écho continu de ce violon. Une sainte et indicible ferveur animait ces accords qui parfois vibraient, à peine sensibles, comme un mystérieux murmure sur les eaux, puis me faisaient frissonner en s'enflant avec éclat comme les mélodies du cor, au clair de lune, et enfin débordaient avec une allégresse effrénée, comme si des milliers de bardes eussent saisi leurs harpes et uni leurs voix dans un chant de victoire. C'était une musique comme l'oreille n'en entend jamais, une musique que le cœur seul peut rêver quand il repose la nuit sur le sein de la bien-aimée. Peut-être aussi le cœur la comprend-il en plein jour quand il se perd avec délices dans les lignes pures et dans les nobles ovales d'un chef-d'œuvre grec.....

— Ou quand on a bu une bouteille de champagne de trop! dit soudain une voix riante qui arracha notre conteur à ses souvenirs enthousiastes. Il sembla sortir d'un songe. En se retournant, il aperçut le docteur accompagné de la noire Deborah, qui était entré doucement dans la chambre pour savoir si son médicament avait agi sur la malade.

— Ce sommeil ne me plaît pas, dit le docteur, en montrant le sofa.

Maximilien, qui, perdu dans les extases de son propre récit, n'avait pas remarqué que Maria était endormie depuis long-temps, se mordit les lèvres de dépit.

— Ce sommeil, continua le docteur, donne à sa figure le caractère de la mort. N'a-t-elle pas déjà l'air de ces masques blancs, de ces moulages de plâtre à l'aide desquels nous essayons de conserver les traits des personnes mortes.

— Je voudrais bien, lui dit tout bas Maximilien, conserver un pareil masque de la figure de notre amie.... Elle sera encore bien belle, même après la mort.

— Je ne vous le conseille pas, répliqua le docteur. Ces masques nous gâtent le souvenir de ce qui nous fut cher. Nous croyons voir encore dans ce plâtre quelque chose de leur vie, et ce que nous y conservons, n'est véritablement que la mort. D'ordinaire les beaux traits y prennent quelque chose de raide, d'ironique, d'odieux, dont nous sommes terrifiés. Ce sont surtout de véritables caricatures que ces moulages de figures dont le charme était principalement de nature intellectuelle, et dont les traits étaient moins réguliers qu'intéressans; car aussitôt que les graces de la vie y sont éteintes, les déviations réelles des lignes de beauté idéale ne sont plus compensées par un attrait spirituel. D'ailleurs, tous ces visages de plâtre ont je ne sais quoi d'énigmatique qui, après une longue contemplation, glace l'ame de la manière la plus intolérable. Ils ont tous l'air d'hommes qui vont faire une route pénible.

— Où allons-nous? dit Maximilien. Mais le docteur prit son bras et l'emmena hors de la chambre.

HENRI HEINE.

(Le n° II à une prochaine livraison.)

---

# DE L'ESCLAVAGE

AUX ÉTATS-UNIS.

---

Quand on consulte les écrits des voyageurs et des missionnaires qui ont fait connaître les anciennes mœurs coloniales, on voit que les gradations de la couleur, par le mélange des races, rapprochaient autrefois le mulâtre des sympathies du blanc, bien loin de l'en éloigner, comme on le remarque aujourd'hui, partout où les planteurs se croient menacés par l'émancipation des noirs. Le mulâtre, en effet, devait obtenir de son père une préférence naturelle sur l'esclave d'origine purement africaine. Il en a été ainsi, aussi long-temps que la supériorité de traitement, d'éducation et d'industrie dont jouissait la race de sang mêlé, n'a pas développé en elle le désir d'une jalouse égalité, et dans l'autre race, un sentiment contraire de crainte répulsive. L'exemple de Saint-Domingue, où les mulâtres, servant d'intermédiaires aux réformateurs blancs et aux esclaves, avaient décidé le renversement du pouvoir de la métropole, n'a pas peu contribué à ce changement de relations.

Ne faut-il pas que les hommes de couleur deviennent les plus réguliers soutiens de l'émancipation des noirs, ou bien les plus dangereux ennemis des blancs? Si les lois ne leur permettent pas d'adoucir la distance du maître à l'esclave, par la fusion des couleurs, par le rapprochement des conditions, des intelligences, des intérêts qui se menacent aux extrémités les plus opposées, leur existence seule semble une provocation continuelle à la révolte. On les écrase alors, parce qu'on ne sait pas les employer, dans

(1) *Marie ou l'Esclavage aux États-Unis*, tableau de mœurs américaines, par G. de Beaumont. — 2 vol. in-8°, chez Gosselin.

l'enseignement graduel de la civilisation, comme de précieux initiateurs des noirs; le lien des deux races est brisé, et l'on perd le meilleur moyen de tempérer les délirantes inimitiés de la peau. L'indépendance des pays déchirés par de semblables divisions est gravement compromise au dedans comme au dehors, dans la guerre civile comme dans la guerre étrangère. Montesquieu a observé qu'à Rome, sous le gouvernement des empereurs, les affranchis se trouvaient presque toujours au-dessus des hommes libres : ils dominaient à la cour et dans les palais des grands; comme ils avaient étudié les faiblesses de leur maître et non pas ses vertus, ils le faisaient régner par ses faiblesses.

Cet inconvénient n'est pas à craindre aux États-Unis; mais on sait que les despotes moscovites eurent plus d'une fois recours, contre l'aristocratie polonoise, à la vengeance de ses serfs, et si jamais l'Union américaine avait à repousser un ennemi peu scrupuleux dans le choix de ses expédients, pourquoi les esclaves ne seraient-ils pas, sous la conduite des affranchis, aussi facilement tournés contre leurs maîtres, que le furent les Indiens dans la guerre de l'indépendance, avec une barbarie qui souleva l'éloquente indignation du vieux lord Chatam?

Les premiers conquérans espagnols, inférieurs, sous tant de rapports, aux fondateurs de l'Amérique septentrionale, n'avaient pas amené de femmes dans leurs établissemens moins coloniaux que militaires et mercantiles. Ils s'allièrent aux familles indigènes très civilisées en comparaison des Indiens du nord; plus tard ils se mêlèrent à d'autres races et purent éviter de la sorte les implacables hostilités de la couleur qui menacent les États-Unis. Un point de départ différent a sans doute valu aux Américains des mœurs plus pures et une plus grande énergie individuelle, mais ils ont perdu en sécurité une partie de ce qu'ils ont gagné en civilisation.

L'émancipation du noir, aux États-Unis, ne le fait libre que de nom. Rarement, lorsqu'il est affranchi, il peut devenir pour le blanc un rival dans le commerce ou dans l'industrie. L'abandon, le mépris universel, le réduisent soit à la mendicité, soit au service domestique. Ainsi, la création d'une classe inférieure est la conséquence de l'affranchissement. Cette flétrissure, attachée aux affranchis comme aux esclaves, poursuit également les gens de couleur qui, par la suite des générations, ont cessé de l'être, et la peau du blanc ne lui confère pas un titre de noblesse indépendant de sa généalogie. La moindre goutte de sang noir devenue tout-à-fait imperceptible, mais constatée par le souvenir d'un bisaïeul mulâtre, classe le blanc parmi les hommes de couleur. Placé en face de deux races, en apparence inférieures à la sienne, l'Américain les a repoussées par des précautions d'autant plus impitoyables, que le danger d'une mésalliance lui a paru plus grand, résolu qu'il était de conserver avec le pur sang de



ses pères, l'orgueilleuse sévérité de son esprit de famille. Afin de prévenir tout contact avec ces nations diverses, il les a flétries dans l'opinion.

Voilà comment la démocratie des États-Unis admet l'hérédité de l'infamie, en repoussant la transmission des honneurs par la naissance. On ne naît point noble dans ce pays ; mais on naît infame ! C'est en vain que les lois accordent à l'affranchi tous les droits civils et politiques. Il ne lui est pas permis d'en faire usage. La séparation des races se retrouve partout : dans les écoles, les églises, les spectacles, les promenades, les hôpitaux, les prisons, et jusque dans le cimetière.

Lorsqu'une majorité blanche nomme exclusivement les législateurs et les magistrats, il est impossible que les lois ou les mœurs ne créent pas toute espèce d'obstacles à ce que les esclaves et leurs descendants fassent partie de cette souveraineté omnipotente. Autrement, la durée de l'esclavage dépendrait de l'accroissement de l'une des deux populations exploitante ou exploitée. La victoire serait réservée au nombre, c'est-à-dire aux plus féconds. Les planteurs se gardent bien d'admettre un pareil arbitrage, qui, cependant, pourra résulter, tôt ou tard, de la force des choses.

La condition des nègres américains est soumise aux mêmes nécessités générales qui accablent les mulâtres. Ils sont retenus dans leur existence dégradée par des mesures préventives et des lois pénales, dont la cruauté augmente à mesure qu'ils deviennent plus nombreux, plus à craindre, et qu'on redoute davantage l'entraînement des institutions libres qu'ils ont sous les yeux. La peur s'accroît avec le danger, et le danger par la peur, car les pouvoirs qui tremblent sont toujours tyranniques, et les noirs seront bientôt une formidable nation. Ce qui se passe à cet égard aux États-Unis a été remarqué par Montesquieu dans le monde romain : « Les maîtres vivaient d'abord, travaillaient et mangeaient avec leurs esclaves ; ils avaient pour eux beaucoup de douceur et d'équité. Les mœurs suffisaient pour maintenir la fidélité des esclaves ; il ne fallait point de lois. Mais lorsque Rome se fut agrandie, que les esclaves ne furent plus les compagnons du travail de leurs maîtres, mais les instruments de leur luxe et de leur orgueil, il fallut des lois terribles pour établir la sûreté de ces maîtres cruels, qui vivaient au milieu de leurs esclaves comme au milieu de leurs ennemis. »

Le sort de l'esclave ne dépend pas seulement des mœurs et des institutions de ses maîtres, mais des travaux plus ou moins pénibles de l'industrie à laquelle on le soumet.

Chez les peuples pasteurs, par exemple, il a beaucoup de loisirs. On ne peut le réduire à d'excessives fatigues pour satisfaire des besoins qui n'existent pas. Après la garde des troupeaux, le service personnel est ordinairement le moins rude état imposé à l'esclave. Les douceurs de l'existence du maître s'étendent toujours un peu sur ceux qui habitent avec lui.

L'agriculture exige plus de peine. Cependant il faut encore distinguer. Dans les colonies où la culture de la canne est réunie à la fabrication du sucre, l'esclavage est un joug épuisant qui ne ressemble nullement à la condition des plus misérables journaliers européens. On demande aussi plus de travail aux noirs, si le produit en est plus précieux.

Les États-Unis, si l'on en excepte la Louisiane, ne cultivent guère la canne à sucre ou d'autres denrées qui réclament de plus grands travaux que celles d'Europe. Le coton et le tabac sont leurs principaux articles d'exportation. De là vient que la race esclave y multiplie comme un cheptel que son possesseur est d'ailleurs intéressé à bien entretenir. Ainsi, lorsqu'on dénonce la république américaine comme un gouvernement qui s'oppose à l'éducation des noirs, à leurs progrès, par des châtimens inouis, on a raison; ce qui n'empêche pas que dans le régime habituel de la case, ils ne soient en général moins malheureux, et que leur population ne s'accroisse plus rapidement que dans les colonies françaises ou britanniques.

Cet avantage agricole aurait dû se retrouver dans le code noir, dans la législation civile et pénale, car le soulagement physique des hommes est favorable à leur amélioration morale. Il n'en est rien pourtant, et c'est là un des caractères de l'esclavage en Amérique : il est moins dur que la loi.

Si la condition de l'esclave n'était pas la pire des misères, elle serait souvent plus tolérable que ne l'est celle de l'affranchi, qui ne peut être ni esclave, ni libre. C'est donc surtout dans la législation pénale, dans les usages et les procédures établies contre les esclaves, qu'il faut chercher les cruautés préventives et répressives dont ils ont à souffrir. Cette législation varie d'état à état; mais ses effets, plus ou moins rigoureux, sont partout accompagnés d'injustice et d'oppression.

De même, dit M. de Beaumont, que dans toutes les sociétés, beaucoup de lois sont nécessaires pour assurer aux hommes libres l'exercice de leur indépendance, le législateur a beaucoup de précautions à prendre pour créer des esclaves, c'est-à-dire pour destituer des hommes de leurs droits naturels et de leurs facultés morales, substituer à leur nature perfectible un état qui les dégrade et tiens incessamment enchaînés un corps et une ame destinés à la liberté.

Les droits qui appartiennent à tout individu, membre d'une société régulière, sont de trois sortes : politiques, civils et naturels. Ce sont ces droits dont la législation américaine s'efforce de garantir la jouissance à la race libre en même temps qu'elle met tout son art à les interdire aux esclaves. Quant aux droits politiques, le plus simple bon sens indique que l'esclave doit en être privé. On ne fera pas participer au gouvernement et à la confection des lois celui que ce gouvernement et ces lois sont chargés d'opprimer. Il n'est pas moins indispensable de dépouiller l'esclave de tous les droits civils. Ainsi, l'esclave ne pourra se marier. Comment la loi

laisserait-elle se former un lien qu'il serait au pouvoir du maître de briser par un caprice de sa volonté? Les enfans de l'esclave appartiennent au maître comme le croit des animaux. L'esclave ne peut donc être investi d'aucune puissance paternelle sur ses enfans. Il ne peut rien posséder à titre de propriétaire, puisqu'il est la chose d'autrui; il doit donc être incapable de vendre et d'acheter, et tous les contrats par lesquels s'acquiert et se conserve la propriété, lui sont également interdits. La loi américaine se borne, en général, à prononcer la nullité des contrats dans lesquels un esclave est partie; cependant, il est des cas où elle donne à ses prohibitions l'appui d'une pénalité. C'est ainsi qu'en déclarant nuls la vente ou l'achat faits par un esclave, la loi de la Caroline du Sud prononce la confiscation des objets qui ont fait la matière du contrat. Le code de la Louisiane contient une disposition analogue. La loi du Tennessee condamne à la peine du fouet l'esclave coupable de ce fait, et à l'amende l'homme libre qui a contracté avec lui.

Après avoir enlevé au nègre ses droits d'Américain, de citoyen, de père et d'époux, il faut encore lui arracher les droits qu'il tient de la nature même, et c'est ici que commencent les difficultés sérieuses. Comment obtenir qu'il ne soit plus homme?

Le premier soin du législateur, en déclarant le nègre esclave, est de le classer parmi les choses matérielles: l'esclave est une propriété mobilière selon les lois de la Caroline du Sud, immobilière dans la Louisiane. Cependant on a beau déclarer qu'un homme est un meuble, une denrée, une marchandise, c'est un être pensant et intelligent. Aussi, toutes les lois sur l'esclavage interdisent l'instruction aux esclaves; non seulement les écoles publiques leur sont fermées, mais il est défendu à leurs maîtres de leur procurer les connaissances les plus élémentaires. Une loi de la Caroline du Sud prononce une amende de 100 livres sterling contre le maître qui apprend à lire à ses esclaves; la peine n'est pas plus forte quand il les tue. En défendant aux esclaves d'apprendre à lire, on les empêche, autant qu'on le peut, de connaître la doctrine de l'Évangile et de pratiquer une religion. En Georgie, tout juge de paix a le droit de dissiper une assemblée religieuse d'esclaves. Dans la Caroline du Sud, les esclaves ne peuvent pas se rassembler pour des prières, avant ou après le lever du soleil, à moins que la majorité de l'assemblée ne soit composée de blancs, et cela sous peine de vingt coups de fouet.

A l'occasion de ces interdictions anti-chrétiennes, M. de Beaumont explique pourquoi les églises catholiques sont, aux États-Unis, les seules qui n'admettent ni privilèges pour les blancs, ni exclusions des noirs. C'est que le ministre d'une communion protestante devant son office à l'élection, ménage les préjugés de ses paroissiens, ou plutôt de ses commettans, tandis que le prêtre catholique est maître absolu dans son église, et

ne relève que de son évêque, qui ne reconnaît lui-même d'autre autorité que celle du pape.

L'esclave s'évade-t-il ? tous les états américains du sud sont d'accord pour le mettre hors la loi. Dans la Caroline du Sud, la première personne qui le rencontre peut le saisir et le fouetter. Le code de la Louisiane porte textuellement qu'il est permis de tirer sur les esclaves marrons qui ne s'arrêtent pas quand ils sont poursuivis. Le code du Tennessee contient des dispositions semblables. Des récompenses sont, en outre, accordées aux citoyens qui arrêtent l'esclave fugitif. La loi de la Caroline du Sud porte la peine de mort contre l'esclave en liberté, et contre toute personne qui l'a aidé dans son évasion. Les états du nord, qui ont aboli la servitude, repoussent de leur sein les esclaves errans et les livrent à leurs maîtres.

Si l'esclave ne travaille pas, s'il désobéit à son maître, s'il se révolte, et si, dans ses rapports avec les hommes libres, il commet des délits, comment le punira-t-on ? suivant quels principes ? avec quels châtimens ? Toutes les lois américaines portent la peine de mort contre l'esclave qui tue son maître ; mais plusieurs ne portent qu'une simple amende contre le maître qui tue son esclave. Les voies de fait, la violence du maître contre le nègre, sont autorisées ; le nègre qui frappe le maître est puni de mort. La loi de la Louisiane prononce la même peine contre l'esclave coupable d'une simple voie de fait envers l'enfant d'un blanc.

Il n'existe aucune loi pour punir l'injure commise par un homme libre envers un esclave. La loi du Tennessee prononce la peine du fouet contre tout esclave qui se permet la moindre injure verbale envers une personne de couleur blanche.

Non seulement les gradations pénales établies pour les hommes libres ne doivent pas s'appliquer aux esclaves, parce que la société a plus à craindre de ceux qu'elle opprime que de ceux qu'elle protège, mais encore on va voir qu'il y a nécessité de changer pour l'esclave la nature même des peines.

Quelques arrêts ont été cités récemment, en faveur de notre régime colonial, pour prouver que la peine du carcan, de la chaîne et de la fustigation, était souvent appliquée à des délits ou à des crimes réprimés en France par la peine des travaux forcés à temps. Il y aurait une excellente raison à l'appui de cette prétendue indulgence ; c'est que la peine devrait diminuer en raison de l'ignorance et de l'irresponsabilité morale du délinquant. Mais il ne s'agit ici que d'une spéculation admise par la justice. Le carcan, la fustigation et la chaîne enlèvent peu de temps au propriétaire de l'esclave. Voilà tout le secret de la mansuétude des tribunaux de nos colonies. M. de Beaumont a fait aux États-Unis des observations du même genre. Après avoir démontré que des trois peines applicables aux hommes libres, l'amende, l'emprisonnement, ou la mort, la première est

impossible parce que l'esclave ne possède rien, il fait voir que les deux dernières entraînent beaucoup de difficultés, puisqu'elles atteignent la fortune du maître. Dans les cas très rares où l'esclave encourt la peine capitale, la société, qui doit alors rembourser sa valeur au propriétaire, est disposée à un acquittement par économie, tandis que si l'esclave est vieux et infirme, la sévérité du maître vient de ce qu'il espère obtenir, par une condamnation à mort, une indemnité équivalente au prix d'un bon nègre. Or, ni la société, ni le propriétaire, ne veulent faire un mauvais marché. Il faut, cependant, ajoute M. de Beaumont, des peines contre l'esclave, des peines sévères dont on puisse faire usage à chaque instant. Où les trouver? Voilà comment la nécessité conduit à l'emploi des châtimens corporels, c'est-à-dire de ceux qui sont instantanés, qui s'appliquent sans aucune perte de temps, sans frais pour le maître ni pour la société, et qui, après avoir fait éprouver à l'esclave de cruelles souffrances, lui permettent de reprendre aussitôt son travail.

D'après un principe universellement admis en matière criminelle, les peines doivent être fixées par la loi. Cependant les lois américaines abandonnent, en général, à la discrétion du juge, le châtiment de l'esclave.

Un autre principe non moins sacré, c'est que nul ne peut se faire justice à soi-même, et que quiconque a été lésé par un crime doit s'adresser aux magistrats. Cette règle est formellement violée par les lois de la Caroline du Sud et de la Louisiane, qui confèrent au maître le pouvoir discrétionnaire de punir ses esclaves soit à coups de fouet, soit à coups de bâton, soit par l'emprisonnement. Ainsi, le maître est partie, juge et bourreau.

Pour la répression des esclaves, les principes du droit commun seraient funestes et les formes de la justice régulière impossibles. S'il fallait soumettre tous les méfaits du nègre à l'examen du juge, la vie du maître se consumerait en procès. D'ailleurs le jugement du tribunal est quelquefois incertain et toujours lent. Les annales judiciaires ne contiennent donc qu'un fort petit nombre de sentences rendues contre des noirs.

M. de Beaumont termine ainsi bien dignement un de ses plus beaux chapitres : « N'est-ce pas un magnifique témoignage en faveur de la liberté de l'homme, que l'impossibilité d'organiser la servitude, sans outrager toutes les saintes lois de la morale et de l'humanité? »

Depuis qu'une querelle d'argent, ou pour mieux dire de fierté nationale, s'est élevée entre la France et les États-Unis, nos publicistes se plaisent à remarquer le contraste des lois républicaines de cette démocratie avec la condition de ses esclaves. Il y a, dans ces récriminations, une partialité dont un juste retour sur nous-mêmes, et les plus simples notions sur le pays qui nous semble si coupable, devraient nous guérir.

M. de Tocqueville a parfaitement exposé, dans un ouvrage qui honore

notre siècle, la double formation de la république fédérale. Tandis que en Virginie, des aventuriers, des chercheurs d'or, de rudes cultivateurs, sortis des dernières classes européennes, fondaient un établissement presque aussitôt envahi par l'esclavage, au nord de l'Hudson, les hommes d'élite de l'Angleterre apportaient avec leur religion proscrite des déclarations de droit pures de toute iniquité. Ainsi composée sous ces influences contraires, que pouvait faire l'Union quand elle se déclara indépendante? Les états du sud n'auraient point prêté leur concours à ceux du nord, si l'abolition de l'esclavage avait été une condition du pacte fédéral. Il a donc fallu tolérer le mal introduit par les nations d'Europe, là où le besoin de s'unir contre l'Angleterre, et plus tard les nécessités diverses qui ont été la conséquence de cette situation primitive, ne permettaient pas d'agir autrement. L'Union, formée de nations originellement indépendantes, devait s'abstenir de proclamer dans son acte constitutionnel et de confier à son gouvernement central les pouvoirs d'affranchissement que la métropole française a sur ses colonies.

Si les obstacles d'une émancipation étaient appréciables par des chiffres elle serait environ vingt fois plus facile dans nos possessions coloniales qu'aux États-Unis et trois fois plus difficile à l'Angleterre qu'à la France (1). Mais bien d'autres considérations en ces tristes matières nous font un devoir de l'indulgence. L'Union n'a point ses noirs dispersés comme ceux des Antilles françaises et anglaises, dans un archipel où elle puisse les émanciper localité par localité, et déployer ainsi contre un mal isolé une immense supériorité d'action. Ses 2,500,000 esclaves forment une masse compacte sur une seule partie du continent occupé par sa population tout entière. Son unité nationale, son industrie, son commerce, sa sécurité intérieure, tous ses intérêts se trouvent à la fois engagés dans la question de l'affranchissement, tandis que la France et l'Angleterre ne dépendent nullement de leurs possessions des Indes occidentales.

L'esclavage ne peut cesser que de trois manières : 1° par une insurrection des noirs plus ou moins semblable à celle de Saint-Domingue; 2° par l'autorité de la métropole sur ses colonies, ainsi qu'on le voit dans les Antilles britanniques; 3° par le gouvernement local des pays à esclaves, c'est-à-dire par les décisions de la majorité qui gouverne, quand les planteurs et les noirs sont en minorité, comme cela s'est fait depuis long-temps et pour la première fois dans plusieurs états de l'Union américaine.

(1) Les États-Unis ont 2,500,000 esclaves pour 14,000,000 d'habitans; la France a 32,500,000 habitans sur son territoire continental, et 294,000 esclaves dans ses colonies. On comptait dans les îles britanniques, soumises à l'apprentissage, 830,000 esclaves, et dans le royaume-uni plus de 24,000,000 d'habitans, lorsque le bill d'émancipation fut voté en 1833.

Il est évident que l'Amérique ne peut que compléter les exemples qu'elle a déjà donnés. Avant l'émancipation réalisée par les états du nord, on ne supposait pas qu'une telle entreprise pût être libre et volontaire de la part d'un gouvernement local. Mais en 1789, New-York, par exemple, pouvait aisément affranchir ses noirs, trente-quatre fois moins nombreux que sa population blanche. On conçoit également qu'en 1823, une constitution libératrice des deux races a dû rencontrer peu d'obstacles à la Colombie, où l'on comptait à peine un esclave pour trois hommes libres. Aujourd'hui, les esclaves, en minorité dans l'Union américaine, sont en majorité dans la Caroline du Sud et la Louisiane. Leur nombre égale à peu près celui des maîtres dans le Mississipi, la Floride et la Georgie. Or, partout où se rencontrent de telles proportions entre les deux races, les blancs, numériquement égaux ou inférieurs au reste de la population, forment à eux seuls la majorité qui administre, gouverne, vit de l'esclavage et par conséquent le maintient. Là au contraire où les planteurs sont en minorité dans le gouvernement aussi bien que dans la population, l'esclavage disparaît bientôt, parce que ceux qui n'en profitent pas ont toujours intérêt à le supprimer.

Dès leur origine, les Américains du nord ont eu cet avantage sur les Américains du sud, et ils n'ont cessé de propager la réforme qu'ils avaient opérée dans leur propre sein. C'est ainsi que l'esclavage a cessé dans douze états qui renferment près des trois cinquièmes de la population libre de l'Union, et qu'il décroît sensiblement dans le Maryland, la Georgie, la Delaware, la Virginie, le district de Colombie. Les territoires situés entre le 38<sup>e</sup> et le 39<sup>e</sup> degré de latitude, où l'on croyait naguère que la race noire pouvait seule travailler, se peuplent tous les jours d'un plus grand nombre d'ouvriers blancs. Il est vrai que ces conquêtes de la civilisation ne doivent pas être immédiatement attribuées aux principes démocratiques de la Nouvelle-Angleterre, à son influence morale, mais à la supériorité du travail libre sur le travail esclave. L'expérience a démontré que le cultivateur qui travaille pour lui, ou l'ouvrier blanc qui travaille librement pour un autre, moyennant salaire, produisent moitié plus que le noir travaillant pour son maître, sans intérêt personnel. Il en résulte que les denrées produites par un travail libre se vendent beaucoup moins cher. En même temps, celui qui opère avec des esclaves est obligé de donner au même prix ces denrées offertes à côté de lui avec un rabais, et dès-lors il est en perte. Il gagne moitié moins que précédemment, tandis que ses frais sont toujours les mêmes, c'est-à-dire qu'il est obligé de nourrir ses nègres, leurs familles, de les entretenir dans leur enfance, dans leur vieillesse et durant leurs maladies, sans pouvoir augmenter leur force productive pendant leur validité; de là la nécessité

de les revendre dans les états qui n'éprouvent pas encore la salutaire concurrence du travail libre, ou bien de les affranchir.

Dans le nord, l'esclavage était évidemment nuisible au plus grand nombre; les habitans du sud sont encore dans le doute s'il ne leur est pas nécessaire. Il était pour les hommes du nord un accessoire; il se rattache, dans le sud, aux mœurs et à tous les intérêts. En le supprimant, les états libres n'ont eu qu'une loi à faire; pour l'abolir, les états à esclaves auront à changer tout un état social.

L'activité, le goût des hommes du nord pour le travail, la religion des presbytériens de la Nouvelle-Angleterre, le rigorisme des quakers de la Pensylvanie, et aussi une société très avancée, tout dans les états septentrionaux tendait à repousser l'esclavage. Il n'en est pas de même dans le sud, où l'on a des croyances, mais non des passions religieuses. Plusieurs des états méridionaux, tels qu'Alabama, Mississipi, la Georgie, sont à demi barbares, et leurs habitans sont portés par le climat à l'indolence et à l'oisiveté.

Telle est la nature de l'esclavage, que partout où les intérêts qu'il fait naître sont ceux de la majorité ou du gouvernement, il se maintient par les vices qui lui sont propres et par les qualités mêmes qu'il ne peut étouffer.

La population libre des états méridionaux, en effet, quoique inférieure à celle des états du nord, participe cependant à leur liberté, à leur industrie, à quelques-unes de leurs bonnes habitudes; mais ces avantages sont entachés par un pernicieux principe qui les fait concourir à l'aggravation du sort de l'esclave.

Si l'on retrouve encore, parmi les planteurs du sud, ces scrupules de l'esprit de famille fortifié par les traditions de l'aristocratie anglaise et l'austérité patriarcale des Américains du nord, il en résulte aussi une plus violente aversion pour la race noire ou de sang mêlé. Ils s'arrogent sur l'esclave un pouvoir discrétionnaire, qui s'étend avec l'orgueil de leur droits individuels, et de même que ce beau sentiment du droit dégénère en un surcroît d'égoïsme contre ceux qui sont exclus de toute communauté civile ou politique, l'industrie plus active, qui est la conséquence des libres institutions, devient le stimulant d'une plus cruelle cupidité.

Après la gloire individuelle du génie et de l'héroïsme, qu'y a-t-il de plus grand que l'exercice de la souveraineté populaire, quand il est véridique et quand son but est légitime? En même temps, qu'y a-t-il de plus odieux que l'exploitation d'une minorité noire par une majorité blanche? La souveraine prérogative qui exalte le maître, déprime l'esclave. En Turquie, dans la plus affreuse détresse, il n'y a qu'un despote; dans les états méridionaux de l'Union, il y a pour chaque fait de tyrannie contre les noirs des milliers de tyrans. L'opinion publique, si bienfaisante lors-



qu'elle protège, n'est plus, lorsqu'elle persécute, que la pire des oppressions.

Sous tous ces rapports, on peut dire que le régime démocratique, dans de certaines circonstances, maintient et aggrave l'esclavage. Mais les affranchissemens de la partie la plus démocratique, la plus nombreuse et la plus civilisée de l'Amérique, prouvent le contraire.

Il faut donc, pour arriver à des observations raisonnables, classer les états, tenir compte soit des causes qui influent sur leur gouvernement, soit des diverses proportions des deux races, faire enfin la part des intérêts du moment et des ressources de l'avenir, ne pas considérer surtout comme définitifs les accidens passagers d'une réaction et d'une crise.

Reprocher vaguement à la démocratie américaine, et en confondant toutes choses, un penchant particulier pour la servitude, c'est, en vérité, comme si l'on imputait au département de la Seine l'ignorance de la Vendée, et à la Vendée les mœurs dissolues de nos grandes villes.

La démocratie française est-elle l'ennemie de tous les droits qu'elle a trop souvent suspendus, quoiqu'elle n'ait jamais cessé de les réclamer ?

Supposons un moment que la sixième partie de notre population continentale soit comme en Amérique dans l'esclavage : croit-on que vis-à-vis d'une exploitation de cinq à six millions de nègres, M. le duc de Broglie et M. Passy auraient apporté au ministère leurs sentimens d'humanité, et que la société d'émancipation, qui s'honore de leur présidence, aurait délibéré sans obstacles ? On peut juger de ce qui arriverait par le sort de nos plus précieuses libertés si facilement sacrifiées à la moindre émotion publique. Eh bien ! nous avons sous les yeux les derniers rapports de l'*American anti-slavery society*, publiés le 12 mai 1835. Ils annoncent que le nombre des associations auxiliaires de cette société générale s'est élevé de 69 à 200; que par leurs soins, 123,000 brochures ont été distribuées, sans compter l'envoi gratuit d'une immense quantité de journaux. Les abolitionnistes américains n'accusent pas le gouvernement fédéral des vices de sa constitution démocratique, mais de ses inconséquences; ils se félicitent de ce que l'esclavage décroît à mesure que la civilisation le repousse vers le sud où il a grandi sous le patronage des nations européennes; ils sentent si bien les difficultés de la cause à laquelle ils se dévouent, qu'aucun de leurs écrits ne propose un moyen particulier d'émancipation. Sur ce point, des discussions trop positives ne serviraient qu'à révéler les embarras du pays et à fournir quelques argumens spécieux aux préjugés qui leur sont hostiles. La religion, l'humanité et la liberté, voilà les seuls sentimens qu'ils se réservent de provoquer en toute occasion.

Pourquoi nous montrerions-nous plus exigeans envers l'Amérique, que les hommes qu'elle persécute ? Ces persécutés, loin d'abattre leur courage, leur paraissent, comme ils le témoignent eux-mêmes, les signes précurseurs d'une nouvelle ère de réparation. Le mal, selon eux, est

moins grand qu'il n'était autrefois, puisqu'il est plus douloureusement senti. Sans doute, la population des états du nord paraît entraînée aussi dans une odieuse complicité pour le maintien de l'esclavage; mais si elle soutient les planteurs du sud en sens inverse de ses exemples et de son véritable instinct, c'est qu'elle croit que le pacte fédéral dépend encore de ce pénible engagement. Son tort est de ne pas défendre un grand principe d'humanité avec les mêmes ménagemens qu'elle met à sauver le principe, en apparence opposé, de l'unité nationale ou de l'association des états sous un gouvernement commun. En admettant, ce qui est fort inexact, qu'elle obéisse seulement à des intérêts mercantiles, ces intérêts ne sont-ils pas essentiellement variables, et la nécessité de prendre un parti n'amènera-t-elle point un état de choses où ils se trouveront conformes à la justice? Depuis quand les grandes améliorations de ce monde se réalisent-elles d'emblée et sans résistance?

Quelle honte! dites-vous, des démocrates possesseurs d'esclaves!.... Eh! messieurs, nous sommes assurément bien supérieurs à des démocrates, nous qui avons, pour l'affranchissement de quelques milliers de noirs, tous les moyens d'exécution qui manquent à l'Amérique. Il serait temps d'être plus modestes ou de prouver notre supériorité autrement que par de sublimes invectives.

En Amérique, dans les états dominés par les passions des planteurs, si l'on ne se tait pas sur la servitude, l'on brave à ses risques et périls d'infâmes outrages. En France, nous n'avons sur ces questions qu'une vaniteuse indignation politique ou littéraire, une philanthropie facile et au besoin d'agréables plaisanteries. De quel côté est le progrès?

Les détracteurs de la démocratie des États-Unis ressemblent un peu à ces esprits forts qui veulent toujours imposer aux âmes dévotes des vertus surhumaines, oubliant que d'ordinaire ils prennent cette dévotion en grande pitié. Quoi! vous prétendez que 2,500,000 noirs soient émancipés immédiatement, et l'Europe a mis douze à treize siècles pour affranchir ses serfs de couleur blanche. Une si vive impatience renferme un aveu implicite et fort exagéré de la prétendue supériorité américaine. Il est vrai qu'on en conclut sans transition la plus profonde infériorité.

*Quelle chimère est-ce donc? quelle nouveauté, quel chaos, quel sujet de contradiction? gloire et rebut de l'univers, s'il se vante, je l'abaisse, s'il s'abaisse, je le vante, et le contredis toujours, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il est un monstre incompréhensible.*

On dirait que cette apostrophe de Pascal à la nature humaine a été faite pour l'Amérique. Hélas! on a raison si l'on veut n'y voir que des hommes. Il serait plus sage cependant de n'imaginer ni monstres, ni merveilles, mais tout simplement d'étudier une nation qui semble avoir pour emploi préalable d'étendre sur la cinquième partie du globe deux cents

millions d'habitans fort rapprochés les uns des autres par leurs richesses, leur éducation, leur sens commun, et de surpasser les autres peuples par la rapidité de ses progrès ainsi limités, en attendant des révélations encore inconnues et de nouvelles mœurs.

De même qu'on peut exagérer chez un peuple le mérite de ses institutions, il faut prendre garde, chez un autre, d'attribuer à un trop grand nombre d'individus les honneurs de la science, des arts et d'une exquise politesse. Retranchez de la France quelques centaines d'hommes éminens, soit par la puissance inventive de leur esprit continuellement excité, soit par la brillante culture de leurs sentimens, précieuse aristocratie qui fait les révolutions et les lois bien plus que les usages, n'aurez-vous pas à peu près des Américains du nord? Nous n'avons pas un territoire illimité, sans cesse ouvert à l'industrie, sans voisinage dangereux ni guerres, et régi par des lois ou des coutumes appropriées à une telle situation; mais nous sommes déjà bien démocrates sans nous en rendre compte.

Peut-être ce mot *démocratie* vous effraie-t-il. Tâchez d'en trouver un meilleur, et sans nous enfermer dans l'étroit vocabulaire des partis, allons, s'il se peut, au fond des choses. Nous désignons de la sorte le mouvement qui égalise partout les conditions sociales, fait surgir dans la vie publique de nouvelles classes, les soumet provisoirement à un certain niveau de savoir, de moralité, d'industrie, dont la moyenne, supérieure sous beaucoup de rapports à ce qu'elle était autrefois, serait encore bien affligeante si la perfectibilité humaine ne nous venait en aide.

Pourquoi travestir la démocratie sous la livrée d'un seul peuple et d'un seul gouvernement? Elle n'est pas plus républicaine que monarchique ou aristocratique; elle n'est ni anglo-américaine, ni française. C'est une phase du genre humain, une tendance irrésistible et universelle qui continue à travers les temps. Ses formes varient avec les accidens de la situation des peuples; sa nature et son but définitif ne varient pas, car tous les peuples sont composés du même élément, l'humanité.

S'il nous paraît puéril de déguiser les misères du pays auquel on appartient, nous ne saurions comprendre l'intérêt sérieux d'une attaque ou d'une apologie des institutions d'un pays quelconque, considérées comme types absolus de gouvernement. Quant à nous, nous sommes bien éloignés de chercher en dehors de la France les moyens réguliers de perfectionnement qu'elle possède; mais tout grand peuple présente des inconvéniens à éviter, des exemples à consulter plutôt qu'à suivre, et nous croyons qu'il devient un sujet d'études plus utile, à mesure que de communes destinées démocratiques mettent en évidence, dans la gestion de ses affaires, quelques-uns des problèmes qui intéressent notre pays. L'émancipation de la race noire est un de ces problèmes. Nous venons de montrer qu'il est plus facile à la France qu'à l'Amérique de le résoudre,

et qu'on s'abuse en considérant la démocratie comme un obstacle radical à cette réforme. Une démocratie imparfaite peut bien, dans un lieu et dans des circonstances données, servir passagèrement d'appui à la servitude; mais, quelque imparfaite qu'elle soit, elle recèle en son sein les germes d'un autre avenir et de la liberté générale.

Le concours de plusieurs causes morales et économiques est nécessaire à l'affranchissement des nègres américains, comme il l'a été à celui des serfs d'Europe. Les états du nord sont le foyer des causes morales qui n'ont cessé d'agir. Les états du sud éprouvent déjà l'effet des causes économiques dont nous avons indiqué la nature. Une des plus puissantes est la cherté du travail esclave, comparée à la valeur du travail libre; mais un autre avantage résulte, pour la race noire, de sa multiplication plus rapide que celle de la race blanche. Les considérations d'éducation et de fortune, qui diminuent les naissances d'enfans blancs, n'ont aucune influence sur les accouplemens, noirs dont la fécondité est au contraire favorisée par l'intérêt des maîtres, surtout depuis que la cessation de la traite ne permet pas un autre moyen d'étendre et de perpétuer l'esclavage. Ainsi, lorsque l'entretien des esclaves sera devenu une spéculation onéreuse, en présence de l'industrie envahissante des ouvriers libres, lorsqu'une nation nègre couvrira de ses masses le sol qu'elle doit un jour librement exploiter, les planteurs eux-mêmes réclameront un changement dans la condition des opprimés, et obtiendront bien plus facilement l'assistance des états du nord pour arriver pacifiquement à cette fin, que pour défendre un système d'oppression et de révolte.

Telle est la ferme espérance de M. de Beaumont. Comme il ne croit pas qu'il soit possible de déterminer d'avance la manière dont s'opérera la complète émancipation des noirs, il se contente de signaler les causes nécessaires de cette réforme, sa marche progressive, en même temps que ses obstacles et l'inutilité de plusieurs projets imaginés pour hâter son accomplissement.

Après le remboursement complet de la dette fédérale, le gouvernement américain aurait pu employer au rachat des esclaves 85,000,000 fr., autrefois consacrés aux créanciers de l'Union. Cependant, même en supposant cette somme disponible, ce qui n'est pas exact, puisque l'impôt qui la procurait a été réduit en même temps que la dette s'est éteinte, M. de Beaumont estime que là-dessus il faudrait 47,000,000 fr., pour le seul rachat de 60,000 esclaves qui naissent annuellement en Amérique. Resteraient 58,000,000 fr. qui, ajoutés aux 47,000,000 fr. pendant 14 ans, suffiraient pour éteindre l'esclavage aux États-Unis, si les états du nord pouvaient accepter de tels impôts dans l'intérêt des états méridionaux, ou de la disparition d'un danger qui ne leur semble pas imminent, et si d'ailleurs les planteurs voulaient y consentir. La plus admirable

situation financière est donc encore sans utilité pour un affranchissement.

L'étendue des bonnes terres incultes possédées par l'Union paraît être aussi une ressource dont on ne saurait se servir. Ainsi, Jefferson veut qu'après avoir aboli l'esclavage, on assigne aux nègres une portion du territoire national où ils vivraient séparés des blancs. Qui ne voit que la conséquence de ce projet serait d'établir deux sociétés distinctes et hostiles entre elles, dans un pays qui se félicite, avec raison, de n'avoir aucun voisin redoutable? Une colonie de nègres affranchis a été fondée à Libéria, sur la côte d'Afrique (6° degré de latitude nord). Malheureusement, le transport de tous les esclaves américains vers cette lointaine contrée coûterait quinze à seize cents millions. C'est pourquoi cet établissement ne peut aider que la civilisation du continent africain. Les nègres étant affranchis, tout ne serait pas terminé. Il faudrait trouver un moyen, soit de les faire disparaître de la société où ils étaient esclaves, soit de les intéresser à la commune prospérité nationale, ce qui n'est pas moins difficile avec les dispositions actuelles des deux races. D'un autre côté, d'après la constitution américaine, l'abolition de l'esclavage ne peut se faire que par un acte particulier de la souveraineté des états à esclaves, fort éloignés, pour le moment, d'une semblable résolution. Comment donc les États-Unis se délivreront-ils du danger qui s'accroît sans cesse? par son accroissement même. Il faut qu'il soit évident pour la majorité du pays. Personne assurément ne peut affirmer que ce danger, n'étant pas conjuré à temps, se dissipera sans un déchirement ou au moins sans une violente commotion. Cependant les charges de la servitude augmentent d'une manière si sensible, l'industrie libre et la population noire s'accroissent avec une telle rapidité, que les états du sud ne voudront pas sans doute persévérer bien long-temps dans une situation qui les expose beaucoup, pour les rendre inférieurs aux états du nord, ni les états du nord se dévouer, pour garantir la propriété des planteurs, à des combats atroces, dont l'issue serait mille fois plus incertaine et désastreuse que les plus tristes chances d'une émancipation.

Quand la nécessité d'une transaction entre les deux races sera venue, le glorieux exemple donné par l'Angleterre aura montré les moyens de l'entreprendre. Le succès de l'apprentissage est à la fois une provocation et un remède, qui hâtera le triomphe de la plus juste des causes.

Jusque-là, nous admettons que, dans les états exclusivement gouvernés par des planteurs, la démocratie aggrave la condition des noirs; nous concevons encore comment, dans les états qui n'ont plus d'esclaves, les institutions démocratiques sont accidentellement un instrument de persécution contre les abolitionnistes, quoiqu'elles aient chassé la servitude de la moitié du territoire fédéral; mais nous ne pensons point qu'il doive

résulter des excès de la démocratie américaine, c'est-à-dire des entraînemens de la multitude agissant dans sa propre cause, une réaction contre les idées absolues de liberté et d'égalité, en faveur des idées non moins absolues d'autorité, comme on les a conçues jusqu'à ce jour.

M. de Tocqueville fait voir, par le remarquable contraste du sénat américain et de la chambre des représentans, que le principe de la souveraineté populaire comporte, avec l'usage des degrés électoraux successifs substitués à l'action directe du suffrage universel, des moyens d'ordre, des garanties de capacité et de justice distributive, désormais impossibles sous les formes épuisées des gouvernemens despotiques ou aristocratiques. Pourquoi le peuple des États-Unis, qui s'est tiré avec bonheur de tant de situations difficiles, n'étendrait-il pas, si quelque grand péril rendait nécessaire l'épuration de sa souveraineté, la pratique de ces élections à plusieurs degrés, déjà si heureusement introduites dans la formation de son sénat (1) ?

En Amérique comme en Europe, la démocratie ne trouvera qu'en elle-même ses moyens de modération et de progrès. Or, il n'en est pas de plus rationnel que les délégations successives et périodiques de la souveraineté populaire. Ces délégations ne ressemblent nullement à tous ces procédés purement mécaniques, recommandés comme d'infaillibles remèdes aux maux de la société ; elles deviendront un jour le préservatif naturel de la démocratie, partout où cet état social doit prévaloir, car à mesure que la condition de tous et de chacun va se nivelant, on sentira le besoin d'opposer à la domination immédiate des masses le gouvernement représentatif des plus capables et des plus dignes.

Les élections à plusieurs degrés, fondées sur l'expérience certaine que

(1) L'universalité des citoyens nomme la législature de chaque état, et la constitution fédérale, transformant à leur tour chacune de ces législatures en corps électoraux, y puise les membres du sénat. Les sénateurs expriment donc, quoique indirectement, le résultat du vote universel ; car la législature, qui nomme les sénateurs, n'est point un corps privilégié qui tire son droit électoral de lui-même. Elle dépend essentiellement de l'universalité des citoyens ; elle est, en général, élue par eux tous les ans, et ils peuvent toujours diriger ses choix, en la composant de membres nouveaux. Mais il suffit que la volonté populaire passe à travers cette assemblée choisie, pour s'y élaborer, en quelque sorte, et en sortir revêtue de formes plus nobles et plus belles. Les hommes ainsi élus représentent donc toujours exactement la majorité de la nation qui gouverne ; mais ils ne représentent que les passions élevées qui ont cours au milieu d'elle, les instincts généreux qui l'animent, et non les petites passions qui souvent l'agitent et les vices qui la déshonorent. (*De la Démocratie aux États-Unis*, par M. de Tocqueville.)

le pouvoir élu est moralement supérieur au pouvoir qui élit, concilient les droits individuels avec le droit national, la représentation continue des besoins nouveaux avec le ménagement des intérêts établis et les soins de l'avenir; elles réunissent la force du nombre à l'ascendant d'une aristocratie naturelle et mobile, la seule légitime, puisque le choix des intéressés la rend incontestable et incorruptible. La souveraineté numérique des masses ou la souveraineté arbitraire des pouvoirs qui se posent en vertu d'une mystérieuse nécessité, sont également incapables d'assurer aux peuples de si grands bienfaits.

Si la législature de chaque état et la chambre des représentans étaient composées, comme le sénat, des hommes les plus distingués de l'Amérique, l'émancipation des noirs ne serait-elle pas beaucoup moins difficile?

Ce n'est là qu'une conjecture; mais elle est plus vraisemblable que l'hypothèse de ceux qui insinuent que l'abandon des principes démocratiques aux États-Unis est nécessaire pour y abolir l'esclavage. Si l'extrême égalité des conditions dans ce pays pouvait se combiner avec les idées despotiques qui gouvernent encore les parties les moins avancées de l'Europe, n'en résulterait-il pas au contraire une tyrannie d'autant plus écrasante qu'elle agirait sur des individus plus faibles? Il nous semble que lorsqu'on veut prévoir l'avenir d'un peuple, il est plus sage d'interpréter ses besoins que de trop s'émouvoir de ses périls.

Mais quelle que soit la forme du gouvernement, l'émancipation de plusieurs millions de noirs, réunis en une seule population, sur le même continent, est une réforme sans exemple, qui exige bien des études que nous ne prétendons pas aborder ici. Cette réforme, très heureusement commencée dans les Antilles, sera bientôt une nécessité pour l'Amérique, et d'abord pour les colonies françaises, plus rapprochées des divers foyers d'affranchissement. Avant d'en étudier les moyens qui varient dans chaque localité, nous devons en montrer l'urgence et faire connaître à nos lecteurs les belles recherches de M. de Beaumont. Comme lui, nous avons été dirigés par un profond sentiment, celui des droits inhérens à la qualité d'hommes. Le mot de droit est un peu oublié, nous le savons. Il reprend sa valeur ou devient une pauvreté, selon les alternatives d'orgueil ou d'abattement réservées à ceux qui en font usage.

Notre démocratie est-elle accablée par ses ennemis ou effrayée d'elle-même? elle se réfugie dans les complaisans commentaires de l'histoire, afin de pallier à la fois ses prétentions et ses défaites. Nous lui figurons alors de faux représentans qui la désavouent ou qui la déshonorent; nous attribuons à la puissance des mœurs et aux dispositions mobiles de l'opinion publique une vertu que nous refusons à des lois insuffisantes et vaines.

Le droit est partout et n'est nulle part. Ses véritables caractères, le prin-

cipe moral, l'institution écrite, qui le consacrent, sont dédaignés comme de frivoles utopies. Ainsi disparaissent les plus glorieuses garanties de la civilisation, et notre indécise persévérance n'est plus qu'une opposition inconséquente, un effort hypocrite et capricieux pour ressaisir par des subterfuges la forte position qui nous échappe.

Ce n'est pas que nous contestions ici l'utilité de l'histoire, ni les rassurans témoignages qui apparaissent dans nos mœurs. Nous voudrions seulement que la science ne devint pas un auxiliaire de nos faiblesses, et qu'au lieu de nous appuyer vaguement sur des systèmes de fatalité opposés à la liberté, au droit, à la morale, sur les traditions mortes ou fugitives de l'esprit humain, on eût le courage de se recommander des forces vives de cet esprit humain lui-même, de sa nature propre, de son libre arbitre limité et non anéanti par ses lois générales, de ses derniers progrès, des conquêtes qu'il croyait assurées quand il ne doutait pas de sa cause.

Conception idéale et pratique des rapports de justice qui sont possibles entre les hommes, le droit s'explique, mais il s'impose. S'il est possible de remporter d'apparentes victoires sur les partis qui le professent dans toute sa pureté, les factions qui spéculent sur ses déguisemens sont inévitablement vaincues. On détruit l'essence du droit, lorsque torturant le texte où il est déposé, on le réclame pour soi sans le vouloir pour tous; mais n'est-ce pas un matérialisme tout aussi grossier que de l'exclure des facultés humaines, de la religion, des institutions politiques, pour le reléguer dans les mœurs et dans l'histoire, sous prétexte que le législateur ne saurait lui donner une signification certaine ?

Le dangereux fatalisme qui trouble nos connaissances et dirige nos affaires, réduit les meilleurs esprits à une sorte d'inertie orientale, en justifiant tout ce qu'il explique, et en expliquant tout ce qu'il justifie, y compris les crimes les plus odieux. L'histoire, comme on la conçoit, n'est plus le récit des événemens naturels de l'humanité, l'exposé de ses lois générales qui souffrent un si grand nombre d'irrégularités et d'accidens. C'est une algèbre présomptueuse, un recueil de formules inflexibles et de souples interprétations, pour toutes les données sociales qu'on arrange selon ses vues personnelles; elle raconte les moindres faits accomplis, comme la succession des commandemens du destin caché sous le nom de providence; elle démontre avec Hegel, l'excellence nécessaire de tout ce qui s'établit, car un semblable fatalisme ne peut faire que des optimistes.

Ritter, l'habile créateur de la géographie comparée, veut-il montrer pourquoi la traite des noirs n'a pas dépeuplé d'une manière sensible le continent africain? il ne s'inquiète nullement de l'insuffisance des docu-



mens qui prouveraient combien cette question est mal posée ; mais il suppose que l'auteur de l'univers a doué la race noire d'une fécondité particulière, afin de réparer au profit du Nouveau-Monde les pertes continuelles de l'esclavage. Voilà les marchands négriers et les planteurs autorisés dans leurs spéculations par une complicité divine !

Il y a peu de jours, un économiste fort distingué ne disait-il pas, en parlant de l'esclavage aux États-Unis, que toutes les sociétés possibles semblent avoir besoin d'un substratum servant de marchepied aux classes privilégiées, d'une ou de plusieurs castes d'autant plus cruellement exploitées, qu'il y a plus d'idées de liberté et d'égalité dans les classes admises aux privilèges ?

Voilà un accident local transformé en règle universelle, une nécessité comme la plupart des nécessités proclamées aujourd'hui pour la plus grande commodité des historiens et des hommes d'état. L'esclavage est supprimé dans la plus grande et la plus importante partie du territoire américain ; tout paraît indiquer qu'il disparaîtra des états où il se concentre... Qu'importe ? Il nous faut une loi générale. La philosophie politique, comme l'histoire, serait trop vulgaire si elle accueillait de simples conjectures, des faits fortuits et isolés. Nous ne croirions pas, d'ailleurs, jouir du meilleur des gouvernemens possibles, si, en toutes choses, un gouvernement plus démocratique n'était pas inférieur et détestable.

Tout le monde sait comment la race caraïbe ayant été exterminée, il y a deux siècles, par d'avidés flibustiers, quelques marchands donnèrent par hasard l'idée de la remplacer par des Africains, et comment de cette première spéculation naquirent de nouveaux peuples noirs réduits en servitude. Le servage européen a sans doute sa cause générale dans le vaste et continuel état de guerre de notre primitive barbarie ; mais si jamais un événement eut une cause indépendante des nécessités du temps et des lieux, c'est l'esclavage colonial... Qu'importe ? Il nous faut un substratum et des castes pour toutes les sociétés possibles. La philanthropie en sera quitte pour protester contre les observations du publiciste.

Ce sont là des argumentations très sincères qui accusent moins leurs auteurs que l'influence des doctrines régnantes sur la plupart des esprits livrés à ces sortes de recherches. Combien nous en trouverions d'exemples contre les droits de la race blanche ou noire ! Il en est de moins savantes, il est vrai. Ainsi, quand pour établir la légitimité de la possession des nègres par nos planteurs, on invoque aussi l'antiquité et l'universalité de l'esclavage, nous chercherions bien loin nos explications en voyant dans cette très simple excuse quelque parenté philosophique avec les erreurs d'Hegel ou de Ritter. Beaucoup de philosophes, dans les états barbaresques, en Orient et chez certaines peuplades, ne démontreraient-ils pas à

peu près de la même manière l'antiquité et la légitimité de la piraterie ou des sacrifices humains?

Sachons bien que toutes les passagères défaites de notre démocratie viennent de ses infractions au droit commun, qui s'agrandit et se propage sans cesse par une religieuse humanité, de même qu'il n'est jamais impunément contredit par nos prétendues nécessités et nos inconséquences.

Que nous différions les uns des autres dans des jugemens politiques, cela est inévitable; mais il est de hautes et saintes réformes que bien des nobles cœurs faits pour s'entendre peuvent réclamer comme le témoignage de leurs communes croyances. Aussi long-temps que des hommes posséderont d'autres hommes et qu'on en parlera d'un ton léger et cruel, philosophes ou chrétiens, ne laissons pas refroidir cette indignation de la charité qui se concilie si bien avec la justice et la prudence.

Après avoir enduré de tels abaissemens de la nature humaine, quel sentiment nous resterait de nos semblables et de nous-mêmes? Il n'y a pas de religion ni de civilisation possible là où il n'y a plus d'humanité.

FR. DE CORCELLE.

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 avril 1836.

Le système de conciliation n'a pas encore fait, que nous sachions, de grands progrès. Le silence et l'inaction du ministère n'ont pas échauffé le zèle de ses amis, ni refroidi l'animosité de ses adversaires. Le ministère vit, il est vrai ; il a évité jusqu'à ce jour les chocs violens, et à l'exception de l'orage que M. Guizot a fait gronder un jour sur lui du haut de la tribune, il a échappé jusqu'à présent aux dangers qui le menaçaient. Mais ce calme apparent cache un état de trouble qui s'aggrave chaque jour ; la majorité qui se tait à la chambre, murmure hautement ailleurs, on se ménage à la tribune, mais on s'attaque avec force dans les couloirs, et les hostilités éclatent jusque dans le salon du président du conseil et contre sa personne. En un mot, les passions contenues un moment se font jour de toutes parts, et ceux qui se croyaient au lendemain d'une victoire, seront bientôt forcés de s'apercevoir qu'ils ne sont encore qu'à la veille d'une grande et décisive bataille.

Il est impossible de ne pas éprouver un vif sentiment d'intérêt en examinant la situation de M. Thiers. Il y a dans l'élévation de M. Thiers au poste de président du conseil quelque chose d'aventureux qui étonne, même après toutes les phases de la rapide fortune de ce ministre, et l'on ne peut se résoudre à croire que cette sagacité et cette vive intelligence qui l'ont amené là, à travers tant d'obstacles, l'aient abandonné au moment décisif où il touchait au but de son ambition. M. Thiers se serait-il laissé porter à la suprême direction des affaires par des sollicitations qu'il eût été sage de repousser, par une nécessité imprévue, par un accident, comme le disent quelques-uns de ses intimes, qui le traitent plus mal que ne feraient ses ennemis ? Serait-il devenu chef du cabinet, à l'improviste, sans projet arrêté, sans système, sans un ensemble de vues politiques ? Son silence serait-il celui d'un homme qui n'a rien à dire, et qui craint de dévoiler le vide de ses pensées ; son inaction, le résultat d'une gêne

ridicule, d'une impuissance qu'il n'oserait avouer? ou bien M. Thiers travaille-t-il dans l'ombre à la réalisation de quelque vaste plan, qui étonnera la France et le monde? ou garde-t-il, comme M. Mendizabal, un secret qui n'attend que le jour favorable pour se révéler? A défaut de réponses précises, on se livre à des conjectures, et elles sont telles que M. Thiers, s'il est habile, fera bien de les dissiper.

En ce qui concerne les affaires de son département, on croit savoir, dans les réunions diplomatiques, que M. Thiers a tout-à-fait abandonné, en Grèce, le parti national, que soutenait M. de Broglie, et que ses premières notes et ses premiers entretiens tendaient à appuyer le parti russe-allemand. M. de Broglie avait refusé d'autoriser le troisième terme de l'emprunt grec, garanti par la France et l'Angleterre. Il motivait son refus sur le mauvais emploi fait par la régence des fonds des deux premières séries de l'emprunt de dix millions de francs. Les revenus publics de la Grèce, dans les trois dernières années, s'étaient élevés, d'après les comptes fournis par le gouvernement lui-même, à 34,000,000 de drachmes, qui, joints aux deux premières séries de l'emprunt, formaient une somme de 56,000,000 que le gouvernement grec avait eu à sa disposition en trois ans. Les dépenses de ces trois années s'élevaient, d'après les mêmes comptes, à 45,000,000 de drachmes, et ainsi il devait se trouver un excédant de 11,000,000 à la fin de cette période. Or, le budget de la Grèce présente, au contraire, un déficit de plusieurs millions, et le roi de Bavière a mis opposition au trésor grec sur les fonds de l'emprunt, pour une somme de 4,000,000 de drachmes et plus, pour laquelle il se porte créancier de son fils Othon.

Le roi Louis ne porte pas en ligne de compte les marbres, les statues et les monumens dont la Grèce se dépoille chaque jour pour enrichir les musées de la Bavière, et qu'on exhume à grands frais; les troupes bavauroises qu'on entretient même en Bavière comme réserve, et les présens prodigués à la cour de Munich par la régence d'Athènes. M. de Broglie pensait avec raison que la France ne pouvait sanctionner ces désordres, et qu'elle ne devait pas surtout en supporter les inévitables suites. Il se décida à refuser l'émission de la troisième série de l'emprunt. Il est vrai que cette décision, un peu abrupte, comme la plupart des actes de M. de Broglie, n'ayant pas été concertée avec l'Angleterre, qui a garanti l'emprunt avec la France, il devint nécessaire de revenir sur cette mesure et de la modifier; mais la protestation qui en résultait n'était pas moins un avertissement donné à la Grèce, et la manifestation de tout un système politique à l'égard de cette puissance. C'est cette politique que M. Thiers a ouvertement abandonnée; le général Coletti, le chef du parti national en Grèce, n'a pas trouvé près de lui l'appui que lui prêtait M. de Broglie, et quelques révélations de la *Gazette d'Augsbourg* achèvent de nous apprendre que la Russie et la Bavière ne trouveront pas dans le ministre actuel des affaires étrangères un adversaire décidé à arrêter leurs envahissemens. Est-ce là le secret des réjouissances qui ont eu lieu à la cour de Saint-Petersbourg, à la nouvelle de l'élévation de M. Thiers? Ces faits, et quelques autres, sont-ils le fruit de l'appui donné à M. Thiers par

M. de Pahlen et par la princesse de Lieven? C'est encore une de ces énigmes qui se rattachent au nouveau ministère, et que nous ne tarderons pas à deviner.

On dit encore, et le mystère dont s'enveloppe la politique du cabinet permet de tout dire, on dit que M. Thiers s'est donné ou a reçu, en formant ce ministère, une mission un peu analogue à celle qu'il remplit, en entrant pour la première fois au ministère de l'intérieur. On sait que la pensée politique qu'il apporta dans le cabinet, consistait à s'emparer de M<sup>me</sup> la duchesse de Berry, alors dans la Vendée. Il y aurait aujourd'hui un autre service à rendre à la maison royale, et, si l'on veut, au pays; et M. Thiers fonderait l'avenir de ce ministère sur la réussite de ce projet. Cette fois, il ne s'agirait pas de se débarrasser d'une princesse dont la présence troublerait le repos de la France; mais, au contraire, d'assurer ce repos en y amenant une princesse étrangère. Quelle serait cette princesse? La direction de la politique du ministre des affaires étrangères ouvre un vaste champ aux conjectures, qui changent selon qu'on le voit occupé de gagner la faveur de l'Autriche ou de mériter la bienveillance de la Russie. Toujours est-il que cette pensée occupe vivement le ministre, et qu'elle le préoccupe au point de lui faire négliger les mesures les plus importantes et les plus nécessaires au maintien du cabinet.

Un président du conseil moins préoccupé s'attacherait d'abord à effacer les dissidences qui élatent de temps en temps dans le ministère. M. Passy est celui des collègues de M. Thiers, qui semble destiné à lui causer le plus d'embarras. M. Passy est un ministre plein de vues honnêtes, bien que fausses quelquefois, qui cherche à marquer son passage au pouvoir par quelque grand acte d'administration, tel que l'abandon d'Alger, ou l'émancipation des nègres, qui l'occupe vivement à cette heure. En un mot, M. Passy veut remuer des idées, et on ne s'étonnera pas qu'il s'accorde rarement avec M. Thiers, qui semble fonder son influence sur l'immobilité et le silence. Ce premier embarras de M. Thiers se fait d'autant plus sentir qu'il l'assiège de plus près, et qu'il se présente à toute heure, dans le conseil, dans la chambre et dans le cabinet. Aussi a-t-il été question, tout bas encore, il est vrai, d'une combinaison nouvelle où M. Pelet de la Lozère prendrait, au ministère du commerce, la place de M. Passy, et serait remplacé au ministère de l'instruction publique par M. Cousin. M. Sauzet verrait se dédoubler son ministère, et resterait ministre des cultes, tandis que M. Persil, à qui se rattachent quelques idées d'intimidation et de conservation, reprendrait le département de la justice et les sceaux. M. Cousin, l'ami dévoué, l'admirateur, le mameluck de M. Thiers, serait sans doute moins embarrassant que M. Passy; mais quelle force apporterait-il au ministère, lui qui exerce si peu d'influence à la chambre des pairs, et qui n'en exercera jamais aucune à la chambre des députés?

On ne parle pas de M. d'Argout; cependant M. d'Argout n'est pas un des moindres embarras de M. Thiers. Le projet de loi sur les sucres indigènes, présenté par M. d'Argout, a soulevé à la fois la chambre et tout

le commerce de Paris et des départemens. On chercherait vainement, dans les lois de l'empire les plus brutales, un esprit de fiscalité aussi violent que celui qui respire dans le projet de loi de M. d'Argout. Nous disons de M. d'Argout, car nous ne pouvons penser, comme on le dit, que M. Thiers ait participé à la rédaction de ce projet, bien que les projets de loi du roulage et de l'impôt direct, présentés jadis par lui, fussent empreints d'un esprit semblable. Mais on s'étonnera moins si l'on veut bien se rappeler que M. le comte d'Argout a fait ses premières armes dans les droits réunis, et dans les droits réunis de l'empire, terrible école où se formaient des soldats aussi impitoyables au moins que ceux qu'on instruisait sur les champs de bataille. Qu'on veuille bien relire maintenant le projet de M. d'Argout, on verra qu'il se sent, à chaque ligne, *des lieux que fréquentait l'auteur*. Tout l'attirail des prohibitions et des vexations impériales y est déployé avec un luxe inoui, et il est bien fâcheux pour M. d'Argout que l'occasion de produire un pareil projet ne se soit pas présenté à lui il y a trente ans; il eût été nommé d'emblée directeur-général des droits-réunis du grand empire français, au lieu de végéter si long-temps dans les rangs subalternes. Mais en ce temps-là, la découverte du sucre de betteraves n'était pas seulement un admirable procédé, cette découverte était le soutien de tout le système de l'empire, du grand blocus continental tracé autour de l'Angleterre; le sucre indigène nous affranchissait d'un des derniers tributs payés au commerce anglais, et l'encouragement de la fabrication de cette denrée était un principe politique et une nécessité. Aujourd'hui que la fabrication du sucre de betteraves n'est bonne tout au plus qu'à raviver le commerce et l'agriculture, qu'elle ne servirait, en augmentant, qu'à répandre l'aisance dans nos campagnes et à favoriser le bien-être des classes inférieures, il semble urgent à nos ministres d'en finir avec cette branche d'industrie et de la faire tomber sous les restrictions du monopole, qui n'entend pas que les petits propriétaires s'affranchissent en rien de sa domination. De là toutes les rigueurs du projet : impôt de 15 francs par 100 kilogrammes, obligation d'élever des murs autour des fabriques, et de ne laisser qu'une issue, de les isoler de toutes communications avec les maisons voisines, de bâtir une maison pour les employés du fisc, de leur payer de 2,000 à 5,000 francs par an, d'avance et par trimestre, de ne pouvoir introduire une seule betterave dans l'établissement sans qu'elle ait été pesée par ces employés, de fournir les poids, les balances, les *ouvriers* nécessaires à cette vérification; défense de faire sortir aucune quantité de sucre sans avoir rempli d'autres formalités, etc., etc. Ensemble inoui qui ferait préconiser le temps des gabelles, et ferait abandonner la fabrication du sucre indigène par tous ceux qui ne pourraient l'établir à grands frais, sur une immense échelle. La chambre, quoique peu dévouée aux petits intérêts, a frémi d'indignation à la lecture de ce projet; et, depuis ce jour, M. d'Argout, abandonné par ses collègues, vit dans cet isolement politique qui précède et amène d'ordinaire une chute ministérielle. On voit que le ministère du 22 février est à la veille de subir plus d'une modification.

Nous disions que la situation de M. Thiers offre un certain intérêt, et on ne peut, en effet, le suivre sans émotion dans la lutte silencieuse qu'il soutient contre tous les côtés de la chambre et contre ses collègues. Ce n'est pas tout d'avoir à combattre les essais de réforme et les idées plus philanthropiques que politiques de M. Passy, que d'avoir à renier et à replâtrer les projets de loi de M. d'Argout, que de se débattre contre la gauche qui veut l'entraîner, contre le centre droit qui veut le réduire, il faut encore, et c'est là le point difficile, que M. Thiers soutienne, dans les bureaux de la chambre, une lutte perpétuelle, acharnée, contre les doctrinaires, et que là il défende pas à pas le terrain que lui disputent ces actifs et persévérans adversaires. Les doctrinaires se sont cantonnés dans les bureaux qu'ils ont envahis; ils forment les commissions, ils formulent à leur gré les rapports, et tiennent ainsi le ministère sous leur main, soit qu'ils lui accordent avec hauteur ses demandes, soit qu'ils l'arrêtent dans sa marche par des refus. Ainsi, on se rappelle que M. Thiers demanda, il y a deux ans, un crédit de 100 millions pour une multitude de travaux publics qui étaient en souffrance. 80 millions furent accordés; mais la commission de la chambre exigea du ministre l'assurance que ces fonds étaient suffisans pour terminer les travaux énoncés dans l'exposé des motifs. M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, déclara qu'il avait fait lui-même les calculs, vérifié les devis, relevé tous les chiffres, et qu'il se portait garant de l'exécution des travaux, sans demande ultérieure de crédits supplémentaires. Sur cette promesse, cet immense crédit fut voté; mais aujourd'hui, M. de Montalivet, nouveau ministre de l'intérieur, se trouvant dépourvu de fonds pour continuer les travaux, qui sont loin d'être terminés, comme on peut le voir par l'arc de l'Etoile, le bâtiment du quai d'Orsay et la Madeleine, M. de Montalivet demande à la chambre un premier crédit supplémentaire de 5 millions. Or, la commission chargée d'examiner cette demande se trouve composée, *par hasard sans doute*, de MM. Bessières, J. Lefebvre, Piscatory, Augustin Giraud, Jaubert, de Montépin et Raguet-Lépine, tous plus ou moins doctrinaires, et à qui on a adjoint, par civilité, MM. Talabot et Edmond Blanc. Nous croyons savoir que la conclusion du rapport sera favorable au ministère, le crédit sera accordé, mais en considération de M. de Montalivet, qui n'a pas fait de promesses, et on lui fera acheter ces 5 millions au prix de dures humiliations qui porteront sur M. Thiers.

Mais ce n'est pas seulement dans les bureaux et dans les couloirs de la chambre, que le président du conseil est poursuivi par les reproches et tracassé par les manœuvres de ses anciens amis les doctrinaires et leurs adhérens; chez lui, dans son salon, à sa cheminée et à sa table, il les retrouve menaçans comme l'ombre de Banquo. On ne lui fait grâce qu'à la tribune, la conciliation n'est que là, la paix n'a lieu que sur cette étroite dalle de marbre; partout ailleurs la guerre est allumée, sur les marches même de la tribune on se parle avec aigreur, et l'on s'attaque avec violence. On cite une discussion très vive et peu parlementaire, qui a eu lieu, dimanche dernier, à la soirée du ministère des affaires étrangères,

entre le président du conseil et un député, M. de Ma.....rt, qui lui reprochait avec chaleur d'avoir affaibli le pouvoir en se séparant de M. Guizot; discussion qui se termina par un mouvement d'impatience du ministre, lequel, après avoir déduit inutilement ses raisons, se serait écrié avec humeur : « Je suis étonné qu'on vienne chez les gens pour leur parler ainsi ! » On ne pense pas que M. de M.... et ses amis se soient rapprochés du ministère depuis cette scène singulière. A la réception suivante, une autre scène plus bruyante encore eut lieu sur le même terrain. M. Vatout en fut le moteur involontaire. Il se plaignait en présence de deux députés, M. Vig.... et M. de Gar....., de l'ardeur que mettaient les doctrinaires à s'emparer de tous les bureaux, et de la longanimité du ministère, qui ne s'opposait pas à ces nominations. Le président du conseil intervint, et répondit que s'il avait voulu, il eût empêché plusieurs de ces nominations, et entre autres celle de M. Jacqueminot, qui s'était faite dans son propre bureau. — Vous avez eu tort; il fallait vouloir, répondit M. de G.... Mais votre volonté n'eût pas été suffisante, car vous portiez votre ami M. Felix Bodin comme secrétaire, et la majorité a décidé pour un doctrinaire, pour M. Hervé. — La conversation s'étant animée, se termina encore cette fois par ces mots : *Je suis étonné qu'on vienne*, etc.; et M. de G..... prit le même chemin que, peu de jours auparavant, avait pris son collègue M. de M.....court. Nous rapportons ces faits uniquement parce qu'ils peignent la situation de la chambre et du ministère, et qu'ils démontrent la nécessité urgente où se trouve le chef du cabinet, de se former une nouvelle majorité, soit par une modification ministérielle, soit par la dissolution de la chambre.

Combien de temps M. Thiers consentira-t-il à rester encore sous le joug qu'il subit aujourd'hui? Nous l'ignorons, comme tout le monde, sans doute; mais assurément c'est un spectacle nouveau que celui d'une élévation de rang qui ne produit d'autre résultat qu'une diminution d'influence et de pouvoir. Dans le dernier ministère, M. Thiers était regardé comme le représentant de la révolution; tout en cherchant à lui échapper, ses collègues reconnaissaient sans cesse sa force, en lui cédant chaque fois qu'il leur offrait l'alternative d'adopter ses vues ou d'accepter sa démission. A la chambre, rien ne se faisait sans qu'il eût pris la parole; il était en quelque sorte la réserve qui donnait au moment critique, et qui décidait le gain des batailles. En un mot, l'existence ministérielle de M. Guizot n'avait lieu que par la grâce de M. Thiers, et aujourd'hui, on dirait que c'est M. Thiers qui n'existe que par la grâce de M. Guizot et de ses amis. Nous concevons tout le souci de M. Thiers. Mieux vaudrait périr que de vivre à ce prix.

— Nous avions prédit à M. le baron Mortier tous les désagrémens que lui vaudrait la mystification que lui a faite M. Lehon, en le faisant décorer de l'ordre de Léopold de Belgique. Ces désagrémens ne se sont pas fait attendre, et notre ambassadeur a eu la mortification de se voir arrêté sur la frontière de Hollande, à la seule vue de cette malencontreuse décoration qui se trouvait dans ses bagages. Un tel début fait mal augurer de la mission de M. le baron Mortier auprès du roi Guillaume.



— M. de Talleyrand se dispose à quitter Paris et à se rendre dans ses terres. M. le prince de Talleyrand ne veut pas qu'on lui attribue plus long-temps le patronage de ce ministère, qu'il a formé, il est vrai, en ce qui concerne M. Thiers, mais qu'il renie avec véhémence, quant à ce qui est de MM. Passy, Pelet de la Lozère et Sauzet.

— L'application des lois de septembre, demandée contre *la Quotidienne* et *la Mode*, n'a pas eu lieu, grace au talent avec lequel ces deux journaux ont été défendus par M. Berryer et par M. Dufougerais, ancien directeur de *la Mode* et jeune avocat très distingué; grace aussi aux dispositions du jury, qui n'entre pas dans le système d'intimidation aussi facilement qu'on le pensait.

— Un ouvrage politique dont nous apprécierons la valeur et la portée, paraîtra mardi sous le titre de : *Le Ministère de M. Thiers, les Chambres et l'Opposition de M. Guizot.*

---

L'opéra des *Huguenots* obtient, à l'Académie royale de Musique, un succès qui semble vouloir surpasser celui de *Robert-le-Diable*. Cette musique, vive, passionnée, entraînant, émeut chaque soir jusqu'à l'enthousiasme le public, qui apprend à l'apprécier à sa juste valeur. Le premier acte amuse par la variété des effets et l'exposition si nette et si franche des principaux caractères. Les mélodies de Marguerite de Navarre et les chœurs si délicats de ses femmes jettent sur le second un fraîcheur exquise. Quant au quatrième, il devient inutile d'en parler désormais : sa réputation est faite; dès le premier jour, on l'avait proclamé un chef-d'œuvre. L'exécution, quelles que soient d'ailleurs les variations que diverses circonstances lui ont fait subir, demeure toujours belle et digne, en tout point, de Meyerbeer. Depuis quelques jours, Dérivis remplace Levasseur dans le rôle de Marcel. On ne peut que louer le zèle qui a dirigé le jeune chanteur dans cette entreprise difficile. En effet, le caractère de Marcel appartient en propre à Levasseur par droit de création. Nourrit déploie toujours la vigueur dramatique et la puissance de moyens dont il a fait preuve dans tant d'autres rôles. L'orchestre et les chœurs jouent et chantent de manière à faire voir qu'ils sont reconnaissans de ce que M. Meyerbeer a fait pour eux. Quant à M<sup>lle</sup> Falcon, c'est toujours le même enthousiasme, la même inspiration; cette voix si limpide, si jeune, si vibrante, résiste à la fatigue des deux derniers actes, et semble ne pouvoir s'altérer. A cet immense succès des *Huguenots* la critique n'a rien à répondre; les larmes, l'émotion, ne sont point du ressort de l'analyse. C'est là un fait mystérieux, un fait de sentiment placé au-dessus de la discussion, et c'est aussi le plus grand triomphe du musicien, la plus belle gloire qu'il puisse ambitionner.

---

ATLAS HISTORIQUE DES ÉTATS-EUROPÉENS, traduit de l'allemand de C. et F. Kruse, par Philippe Lebas, maître de conférences à l'École Normale, et Félix Ansart, professeur d'histoire au collège de Saint-Louis (1).

Le développement qu'ont pris les études historiques en France rendait nécessaire ce bel ouvrage, dont la pensée et l'exécution première appartiennent à deux savans professeurs allemands, dont le perfectionnement, et si l'on peut parler ainsi, l'appropriation aux intelligences et aux études françaises, est l'œuvre de deux habiles professeurs de notre université. L'*Atlas historique des états européens* est un de ces livres dont le besoin a été long-temps, quoique vaguement, signalé par tous les esprits dont les études étaient dirigées vers les matières dont il traite, et qui naissent, non pas d'une fantaisie plus ou moins grave d'un écrivain, mais d'une sorte de consentement universel. Tous les hommes occupés d'histoire, et le nombre en est immense, demandaient ce livre. Privés du secours si puissant des synchronismes, ou ne pouvant l'avoir qu'au prix de recherches très longues, et d'un temps qu'ils auraient pu employer plus utilement à en tirer les conséquences, ils appelaient de leurs vœux un vaste tableau où l'on vit, du même coup d'œil, naître, se mouvoir, grandir et décroître tous les états européens. Ce vaste tableau, c'est l'*Atlas historique* dont nous parlons. Tous les états de l'Europe, tous les peuples y figurent, même ceux que les histoires spéciales ont laissés dans l'ombre, et dont il est indispensable de tenir compte, selon la judicieuse remarque des traducteurs, la plupart ayant eu plus d'influence qu'on ne pense sur l'histoire même des peuples les plus puissans.

L'Allemagne possédait depuis quelques années le beau travail de MM. C. et F. Kruse. Mais leur Atlas n'y avait pas toute la popularité dont il est digne. Cela tient à la disposition même des esprits studieux en Allemagne. C'est presque les désobliger que de vouloir abrégé ou éclaircir leur tâche. On n'y a aucun goût pour la science simplifiée et rendue sommaire. On la préfère avec toutes ses difficultés et toutes ses complications, et le plaisir même d'acquérir est en proportion de la peine. D'ailleurs, on n'y sent pas le besoin d'appliquer la science en la popularisant, et on la tient dans une sorte de sphère accessible seulement aux hommes spéciaux, aux mandarins, ce qui donne en Allemagne le spectacle singulier d'un pays où sont les premiers savans du monde et où la science est le plus stérile. Il en est tout autrement en France, et MM. Lebas et Ansart ont fait preuve de sagacité en pensant qu'un livre élémentaire, où la science est mise à la portée du plus grand nombre d'intelligences possible, et provoque, pour ainsi dire, ses applications immédiates, était un livre fait pour la France. C'est qu'à la différence des Allemands, nous aimons les besognes abrégées et sommaires. La science nous

(1) Un volume in-folio contenant 39 tableaux synchroniques, 17 tableaux géométriques, et 18 cartes géographiques. Prix : 48 francs, chez les auteurs, rue de La Harpe, 102.

plait par son côté pratique, et nous nous laissons vite d'acquérir, si nos acquisitions ne nous mènent pas promptement à conclure et à juger. La science qui, en Allemagne, demeure sur les hauteurs et dans le demi-jour de la spéculation, est tenue, en France, d'être active; elle n'est pas la propriété sacrée de quelques privilégiés qui ne communiquent qu'entre eux, et dans un langage d'initiés; elle appartient à tous dans ce sens qu'elle est faite pour tous, et qu'elle ne donne de gloire au savant qu'en proportion de l'utilité qu'en retire le public.

L'immense succès de l'Atlas de M. le comte de Las-Cases, et de tous ceux où la même méthode a été appliquée à d'autres ordres de connaissances, prouve la vérité de nos réflexions. Le même succès est réservé à l'*Atlas historique des états européens*. Le travail de M. de Las-Cases, spécialement consacré à la science généalogique, signalait, par sa spécialité même, une lacune que l'ouvrage traduit par MM. Lebas et Ansart vient de remplir. Le cadre est bien plus vaste et d'une application bien autrement utile et variée. C'est, d'une part, l'histoire parallèle de tous les peuples de l'Europe depuis la chute de l'empire romain jusqu'à nos jours, et d'autre part, la géographie de l'Europe telle que l'ont faite successivement les guerres, les agrandissemens, les destructions de tous ces peuples. Je ne sache pas d'étude plus féconde et qui fasse penser plus rapidement qu'un seul coup d'œil jeté alternativement sur un des tableaux synoptiques où figurent tous les peuples, tous les événemens, tous les grands hommes d'un siècle, et sur la carte corrélatrice où l'on voit en quelque sorte la trace des pas de ces peuples, le cadre de ces événemens, les empreintes matérielles du génie de ces grands hommes. Et pour ne citer qu'un exemple entre vingt, quel morceau d'histoire universelle, fût-il écrit de main de maîtres, pourrait frapper l'esprit aussi vivement que la simple vue alternative des tableaux synoptiques des *v<sup>e</sup>* et *viii<sup>e</sup>* siècles, et des deux cartes de l'Europe dans ces deux siècles: l'une où les Visigoths inondent toute l'Espagne, et viennent déposer leurs alluvions jusqu'à Nantes, Angers, Bourges, Lyon, Arles; l'autre où Charlemagne, laissant l'Espagne au califat de Cordoue, remplit l'Europe depuis les Pyrénées jusqu'à la mer Baltique, et depuis le détroit de la Manche jusqu'au détroit de Naples, embrassant tout ce qui s'appelle aujourd'hui la France, l'Autriche, la Prusse, la Confédération germanique, la Pologne, la Suisse, l'Italie! Et après cette première impression de grandeur, quand on a contemplé la grande puissance qui a, pour ainsi dire, imprimé sa pensée au siècle et au sol même de l'Europe où elle a eu l'empire, quoi de plus curieux et de plus intéressant que de connaître synoptiquement l'histoire des peuples qui n'ont pas été envahis ou absorbés par la grande puissance, et la part du sol européen qui leur a été laissée!

On ne peut qu'approuver dans l'*Atlas historique des états européens*, la division par siècles, bien préférable à la division par époques, dans des tableaux historiques: c'est que la division par époque est tout à-fait arbitraire. Tel historien, par exemple, fait commencer à Théodose l'histoire du moyen-âge; tel autre à la chute de l'empire d'occident en 476;

celui-ci à Charlemagne. L'embarras est grand, au milieu de ces divisions systématiques, pour trouver la place des faits, beaucoup plus nécessaires que les systèmes. La division par siècles, plus naturelle et plus simple, n'offre aucun embarras de ce genre, outre qu'elle ne préjuge par la question de classification des époques, et qu'elle ne présente pas à l'esprit des faits compliqués de systèmes. Toutefois cette division a quelques inconvéniens pour les cartes géographiques qui ne résument pas un siècle comme fait un tableau synoptique; car elles ne peuvent représenter qu'un état fixe à la différence d'un tableau qui marche avec les faits, et suit tous les changemens. Les traducteurs y ont obvié en grossissant leur Atlas de cartes supplémentaires où la géographie politique de l'Europe est présentée à quelques époques importantes qui tombent au milieu d'un siècle. Ils ont fait, autant que la chose est possible, une géographie aussi mobile et aussi progressive que les évènements.

Quatre des tableaux synoptiques donnent l'histoire de l'Europe depuis l'an 2000 avant notre ère, jusqu'à la naissance de Jésus-Christ! C'est une manière d'introduction qui prépare l'esprit aux grands changemens qui vont s'accomplir durant l'ère chrétienne, et dont l'histoire géographique est proprement le but de cet atlas. La partie des cartes a aussi son introduction. C'est une carte comparative du monde ancien et du monde moderne. Elle sert de préparation naturelle à une entrée dans le monde européen. Enfin, et comme complément indispensable, à la suite des tableaux synoptiques sont seize tableaux généalogiques représentant toute la suite des familles qui ont régné et régnent encore en Europe depuis l'ère chrétienne. Ces tableaux commencent aux rois mérovingiens et finissent à Napoléon.

Il me reste à parler de l'exécution matérielle. MM. Lebas et Ansart, en augmentant volontairement leur tâche de traducteurs de la responsabilité d'éclaircir et d'améliorer le texte et les cartes géographiques de l'ouvrage original, s'imposaient implicitement l'obligation de perfectionner l'exécution matérielle de l'ouvrage traduit. Il faut leur savoir d'autant plus de gré de leur texte imprimé sur beau papier, correct, et, quoique très fin, parfaitement lisible, et de leurs cartes admirablement exécutées, que ces améliorations ont été faites à leurs frais. Allant même au-delà de ce que les plus exigeans croient devoir attendre d'un éditeur, ils ont conservé la composition de tous leurs tableaux historiques et généalogiques, afin de pouvoir corriger immédiatement le peu de fautes qui auraient pu se glisser dans un travail où le nombre des dates et des noms propres est immense. On ne peut pas offrir plus de garanties d'exactitude, de conscience, de désintéressement au public.

— M. Jules Janin vient de publier un nouveau roman, *le Chemin de traverse*. Nous examinerons prochainement ce livre, qui paraît destiné à un grand succès.

---

NOUVELLES LETTRES

SUR

L'HISTOIRE DE FRANCE,

Scènes du Sixième Siècle.

---

CINQUIÈME LETTRE. <sup>1</sup>

HISTOIRE DE LEUDASTE, COMTE DE TOURS. — LE MONASTÈRE  
DE RADEGONDE, A POITIERS.

(579 — 581.)

---

L'île de Rhé, à trois lieues de la côte de Saintonge, formait, sous le règne de Chlothar I<sup>er</sup>, l'un des domaines du fisc royal. Ses vignes, maigre produit d'un sol incessamment battu par les vents de mer, étaient alors sous la surveillance d'un Gaulois nommé Leocadius. Cet homme eut un fils qu'il appela Leudaste, nom tudesque qui probablement était celui de quelque riche seigneur frank, célèbre dans la contrée, et que le vigneron gaulois choisit de préférence à tout autre, soit pour obtenir au nouveau-né un patronage utile, soit pour placer en quelque sorte sur sa tête l'augure d'une haute for-

(1) Voir les précédentes Lettres, livraisons de la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 décembre 1833, du 15 juillet 1834, et du 15 mai 1835.

tance, et s'entretenir ainsi lui-même dans les illusions et les espérances de l'ambition paternelle (1). Né serf de la maison royale, le fils de Leocadius fut compris, au sortir de l'enfance, dans une réquisition de jeunes gens, faite pour le service des cuisines par l'intendant en chef des domaines du roi Haribert (2). Dans une foule d'occasions, cette sorte de presse était exercée par l'ordre des rois franks sur les familles qui peuplaient leurs vastes domaines; et des personnes de tout âge, de toute profession, et même d'une naissance distinguée, se voyaient contraintes de la subir (3).

Transporté ainsi loin de la petite île où il était né, le jeune Leudaste se signala d'abord entre tous ses compagnons de servitude par son défaut de zèle pour le travail et son esprit d'indiscipline. Il avait les yeux malades, et l'âreté de la fumée l'incommodait beaucoup, circonstance dont il se prévalait avec plus ou moins de raison dans ses négligences ou ses refus d'obéir. Après des tentatives inutiles pour le dresser au service qu'on exigeait de lui, force fut ou de le laisser aller ou de lui donner un autre emploi. On prit ce dernier parti, et le fils du vigneron passa des cuisines à la boulangerie, ou, comme s'exprime son biographe original, du pilon au pétrin (4). Privé des prétextes qu'il pouvait alléguer contre son ancien travail, Leudaste s'étudia dès-lors à dissimuler, et parut se plaire extrêmement à ses nouvelles fonctions. Il les remplit durant quelque temps avec une ardeur grâce à laquelle il réussit à endormir la vigilance de ses chefs et de ses gardiens; puis, saisissant la première occasion favorable, il prit la fuite (5). On courut après lui, on le ramena, et

(1) Cracina Pictavensis insula vocitatur, in qua a fiscalis vinitoris servo, Leocadio nomine, nascitur. (*Greg. Turon. Hist. francor. ecclesiast.*, lib. V, apud scrip. rerum francic., tom. II, pag. 261.) — V. *Adriani Valesii Notit. Galliar.*, pag. 463.

(2) Exinde ad servitium arcessitus, culinæ regie deputatur. (*Greg. Turon. Hist. ib. V*, pag. 261.)

(3) Ipse vero (Chilpericus) jam regressus Parisius, familias multas de donibus fiscalibus auferri præcipit et in plaustris componi. . . . multi vero meliores natu, qui vi compellebantur abire, testamenta condiderunt. (*Ibid.* lib. VI, pag. 289.)

(4) Sed quia lippis erat in adolescentia oculis, quibus fumi acerbitas non congruebat, amotus a pistillo promovetur ad coplinum. (*Ibid.* lib. V, pag. 261.)

(5) Sed dum inter fermentatas massas se delectari consimulat, servitium fugam iniens dereliquit. (*Ibid.*)

il s'enfuit de nouveau jusqu'à trois fois. Les peines disciplinaires du fouet et du cahot, auxquelles il fut soumis successivement comme serf fugitif, étant jugées insuffisantes contre une telle opiniâtreté, on lui infligea la dernière et la plus efficace de toutes, celle de la marque par incision pratiquée sur l'une des oreilles (1).

Quoique cette mutilation lui rendit désormais la fuite plus difficile et moins sûre, il s'échappa encore, au risque de ne savoir où trouver un refuge. Après avoir erré de différens côtés, toujours tremblant d'être découvert, parce qu'il portait visible à tous les yeux le signe de sa condition servile, fatigué de cette vie d'alarmes et de misères, il prit une résolution pleine de hardiesse (2). C'était le temps où le roi Haribert venait d'épouser Markowefe, servante du palais, fille d'un cardeur de laine. Peut-être Leudaste avait-il eu quelques relations avec la famille de cette femme; peut-être se fia-t-il simplement à la bonté de son cœur et à sa sympathie pour un ancien compagnon d'esclavage. Quoi qu'il en soit, au lieu de marcher en avant pour s'éloigner le plus possible de la résidence royale, il revint sur ses pas, et, caché dans quelque forêt voisine, il épia le moment où il pourrait se présenter devant la nouvelle reine, sans crainte d'être vu et arrêté par quelqu'un des serviteurs de la maison (3). Il réussit, et Markowefe, vivement intéressée par ses supplications, le prit sous son patronage. Elle lui confia la garde de ses meilleurs chevaux, et lui donna parmi ses domestiques le titre de *mariskalk*, comme on disait en langue tudesque (4).

Leudaste, encouragé par ce succès et cette faveur inattendue, cessa bientôt de borner ses désirs à sa position présente, et, aspirant plus haut, il ambitionna la suprême intendance des haras de sa patronne et le titre de comte de l'écurie, dignité que les rois bar-

(1) Cùmque bis aut tertiò reductus a fugæ lapsu teneri non posset, auris unius incisione multatur. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 261.*)

(2) Dehinc cùm notam inflicam corpori occulere nulla auctoritate valeret..... (*Ibid.*)

(3) Ad Marcovefam reginam, quam Charibertus rex nimium diligens, in loco sororis thoro adseiverat fugit. (*Ibid.*)

(4) Quæ libenter eum colligens, provocat, equorumque meliorum deputat esse custodem. (*Ibid.*) — Si mariscalcus, qui super 12 caballos est, occiditur.... (*Lex. Alemannor., tit. LXXIX, § iv.*) — *Lex salica, tit. II, § vi.*

bares avaient empruntée à la cour impériale (1). Il y parvint en peu de temps, servi par son heureuse étoile, car il avait plus d'audace et de forçant rie que de finesse d'esprit et de véritable habileté. Dans ce poste, qui le plçait au niveau non-seulement des hommes libres, mais des nobles de race franke, il oublia complètement son origine et ses anciens jours de servitude et de détresse. Il devint dur et méprisant pour tous ceux qui étaient au-dessous de lui, arrogant avec ses égaux, avide d'argent et de toutes les choses de luxe, ambitieux sans frein et sans mesure (2). Élevé par l'affection de la reine à une sorte de favoritisme, il s'entremettait dans toutes ses affaires et en tirait d'immenses profits, abusant sans aucune retenue de sa facilité et de sa confiance (3). Lorsqu'elle mourut au bout de quelques années, il était déjà assez riche de ses rapines pour pouvoir briguer, à force de présens, auprès du roi Haribert l'emploi qu'il avait exercé dans la maison de la reine. Il l'emporta sur tous ses compétiteurs, devint comte des écuries royales; et, loin d'être ruiné par la mort de sa protectrice, il y trouva le commencement d'une nouvelle carrière d'honneurs. Après avoir joui un an ou deux du haut rang qu'il occupait dans la domesticité du palais, l'heureux fils du serf de l'île de Rhé fut promu à une dignité politique, et fait comte de Tours, l'une des villes les plus considérables du royaume de Haribert (4).

L'office de comte, tel qu'il existait dans la Gaule depuis la conquête des Franks, répondait, selon leurs idées politiques, à celui du magistrat qu'ils appelaient *graf* dans leur langue, et qui, dans chaque canton de la Germanie, rendait la justice criminelle, assisté des chefs de famille ou des hommes notables du canton. Les relations naturellement hostiles des conquérans avec la population des

(1) Hinc jam obsessus vanitate, ac superbie deditus, comitatum ambit stabulorum. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 261.*) — V. *Ducange*, Glossar. voce *comes*.

(2) Quo accepto, cunctos despexit ac posponit: inflatur vanitate, luxuria dissolvitur. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 261.*)

(3) Cupiditate succenditur, et in causis patronæ alumnus proprius huc illucque defertur. (*Ibid.*)

(4) Cujus post obitum refertus prædis, locum ipsum cum rege Chariberto oblati muneribus tenere cœpit. Post hæc, peccatis populi ingruentibus, comes Turonis destinatur. (*Ibid.*)



villes conquises, avaient fait joindre à ces fonctions de juge des attributions militaires et un pouvoir dictatorial dont abusaient presque toujours, soit par violence de caractère, soit par calcul personnel, les hommes qui l'exerçaient au nom des rois francs. C'était comme une sorte de proconsulat barbare, supposée dans chaque ville importante aux anciennes institutions municipales, sans qu'on eût pris aucun soin de le régler de manière à ce qu'il pût s'accorder avec elles. Quoique affaiblies et dégradées, ces institutions suffisaient encore au maintien du bon ordre et de la paix intérieure; et les habitans des cités gauloises éprouvaient plus de terreur que de joie quand une lettre royale venait leur notifier la venue d'un comte envoyé pour les régler selon leurs coutumes, et faire à chacun bonne justice. Telle fut sans doute l'impression produite à Tours par l'arrivée de Leudaste; et la répugnance des citoyens contre leur nouveau juge ne pouvait qu'augmenter de jour en jour. Il était sans lettres, sans aucune connaissance des lois qu'il avait mission d'appliquer, et même sans cet esprit de droiture et d'équité naturelle qui se rencontrait du moins sous une écorce grossière chez les *grafs* des cantons d'outre-Rhin.

Formé d'abord aux mœurs de l'esclavage et ensuite aux habitudes turbulentes des vassaux de la maison royale, il n'avait rien de cette vieille civilisation romaine avec laquelle il allait se trouver en contact, si ce n'est l'amour du luxe, de la pompe et des jouissances matérielles. Il se conduisit en effet dans son nouvel emploi comme s'il ne l'avait reçu que pour lui-même et pour la satisfaction de ses instincts désordonnés. Au lieu de faire régner l'ordre dans la ville de Tours, il y sema le trouble par ses emportemens et ses débauches. Il se montrait violent et hautain envers les hommes, d'un libertinage qui ne respectait aucune femme, d'une rapacité qui passait de bien loin ce qu'on avait vu de lui jusque-là (1). Il mettait en œuvre tout ce qu'il avait de ruse dans l'esprit pour susciter aux personnes riches des procès injustes dont il devenait l'arbitre, ou leur intenter de fausses accusations et se faire un profit des amendes qu'il partageait avec le fisc. A force d'exactions et de pillage, il accrut rapidement ses richesses, et accumula dans sa maison beau-

(1) *Ibique se amplius honoris gloriosi supercilio jactat; ibi se exhibet rapacem prædis, turgidum rixis, adulteriis lutulentum.* (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 261.*)

coup d'or et d'objets précieux (1). Son bonheur et son impunité durèrent jusqu'à la mort du roi Haribert, qui eut lieu en 567. Sighebert, dans le partage duquel fut alors comprise la ville de Tours, n'avait point pour le ci-devant esclave la même affection que son frère aîné. Loin de là, sa malveillance était telle que Leudaste, pour s'y soustraire, quitta la ville en grande hâte, abandonnant ses propriétés et la plus grande partie de ses trésors, qui furent saisis ou pillés par les gens du roi d'Austrasie. Il chercha un asile dans le royaume de Hilperik, et jura fidélité à ce roi, qui le reçut au nombre de ses leudes (2). Durant ses années de mauvaise fortune, l'ex-comte de Tours vécut en Neustrie de l'hospitalité du palais, suivant la cour de domaine en domaine, et prenant place à l'immense table où s'asseyaient par rang d'âge ou de dignité les vassaux et les convives du roi.

Six ans après cette fuite du comte Leudaste, Georgius Florentius, qui prit le nom de Grégoire à son avènement, fut nommé évêque de Tours par le roi Sighebert sur la demande des citoyens dont il avait gagné l'affection et l'estime dans un voyage de dévotion qu'il avait fait de l'Auvergne, sa patrie, au tombeau de saint Martin. Cet homme, dont les récits précédens ont déjà fait connaître le caractère, était, par sa ferveur religieuse, son goût pour les lettres sacrées et la gravité de ses mœurs, l'un des types les plus complets de la haute aristocratie chrétienne des Gaules, parmi laquelle avaient brillé ses ancêtres. Dès son installation dans le siège métropolitain de Tours, Grégoire, en vertu des prérogatives politiques attachées alors à la dignité épiscopale, et à cause de la considération personnelle qui l'entourait, se vit investi d'une suprême influence sur les affaires de la ville et sur les délibérations du sénat qui la gouvernait. L'éclat de cette haute position devait être largement compensé par des fatigues, des soucis et des périls sans nombre; Grégoire ne tarda pas à en faire l'expérience. Dans la première année de son épiscopat, la ville de Tours fut envahie par les

(1) Ubi seminando discordias, et inferendo calumnias, non modicos thesauros adgregavit. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 261.*)

(2) Post obitum vero Chariberti, cum in Sigiberti sortem civitas illa venisset, transeunte eo ad Chilpericum, omnia quæ iniquè adgregaverat, à fidelibus nominati regis direpta sunt. (*Ibid.*)

troupe du roi Hilperik, et reprise coup sur coup par celles de Sighebert. L'année suivante, Theodebert, fils aimé de Hilperik, fit sur les bords de la Loire une campagne de dévastation, qui, frappant de terreur les citoyens de Tours, les contraignit pour la seconde fois à se soumettre au roi de Neustrie (1). Il paraît que Leudaste, pour essayer de refaire sa fortune, s'était engagé dans cette expédition, soit comme chef de bande, soit parmi les vassaux d'élite qui entouraient le jeune fils du roi.

A son entrée dans la ville qu'il venait de réduire sous l'obéissance de son père, Theodebert présenta le ci-devant comte à l'évêque et au sénat municipal, en disant qu'il serait bien que la cité de Tours rentrât sous le gouvernement de celui qui l'avait régie avec sagesse et fermeté au temps de l'ancien partage (2). Indépendamment des souvenirs que Leudaste avait laissés à Tours, et qui étaient bien faits pour révolter l'âme honnête et pieuse de Grégoire, ce descendant de ses plus illustres familles sénatoriales du Berri et de l'Auvergne ne pouvait voir sans répugnance s'élever à un poste aussi rapproché du sien un homme de néant, qui portait sur son corps la marque ineffaçable de son extraction servile. Mais les recommandations du jeune chef de l'armée neustrienne, de quelque déférence qu'elles parussent entourées, étaient des ordres; il fallait, dans l'intérêt présent de la ville menacée de pillage et d'incendie, répondre de bonne grace aux fantaisies du vainqueur, et c'est ce que fit l'évêque de Tours avec cette prudence dont toute sa vie officielle continua l'exemple. Le vœu de ses principaux citoyens sembla ainsi d'accord avec les projets de Theodebert pour le rétablissement de Leudaste dans ses fonctions et ses honneurs. Ce rétablissement ne se fit pas attendre, et, peu de jours après, le fils de Leocadius reçut du palais de Neustrie sa lettre royale d'institution, diplôme dont la teneur officielle jurait d'une manière assez étrange avec ses antécédents et son caractère :

« S'il est des occasions où la clémence royale fasse éclater plus

(1) *Pervadente igitur Chilperico rege per Theodobertum filium urbem Turonicam, cum jam ego Turonis advenissem .. (Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 261.)* — Voyez la seconde de ces Lettres, 15 décembre 1833.

(2) *Mihi a Theodoberto strenuè commendatur, ut scilicet comitatu quem prius habuerat, potiretur. (Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 261.)*

« particulièrement sa perfection, c'est surtout dans le choix qu'elle  
 « sait faire, entre tout le peuple, de personnes probes et vigilantes. Il  
 « ne conviendrait pas en effet que la dignité de juge fût confiée à  
 « quelqu'un dont l'intégrité et la fermeté n'auraient pas été éprou-  
 « vées d'avance. Or, nous trouvant bien informés de ta fidélité et  
 « de ton mérite, nous t'avons commis l'office de comte dans le canton  
 « de Tours, pour le posséder et en exercer toutes les prérogatives (1);  
 « de telle sorte que tu gardes envers notre gouvernement une  
 « foi entière et inviolable; que les hommes habitant dans les limites  
 « de ta juridiction, soit Franks, soit Romains, soit de toute autre  
 « nation quelconque, vivent dans la paix et le bon ordre sous ton  
 « autorité et ton pouvoir; que tu les diriges dans le droit chemin  
 « selon leur loi et leur coutume; que tu te montres le défenseur  
 « spécial des veuves et des orphelins; que les crimes des larrons et  
 « des autres malfaiteurs soient sévèrement réprimés par toi; enfin,  
 « que le peuple, trouvant la vie bonne sous ton gouvernement, s'en  
 « réjouisse et se tienne en repos, et que ce qui revient au fisc des  
 « produits de ta charge soit, chaque année, par tes soins, exac-  
 « tement versé dans notre trésor (2). »

Le nouveau comte de Tours, qui ne sentait pas encore le terrain bien sûr sous ses pieds, et qui craignait que la fortune des armes ne fit rentrer la ville sous le pouvoir du roi d'Austrasie, s'étudia à vivre en parfaite intelligence avec les sénateurs municipaux et surtout avec l'évêque, dont la puissante protection pouvait lui devenir nécessaire (3). En présence de Grégoire, il se montrait modeste et même humble de manières et de propos, observant la distance qui le séparait d'un homme de si haute noblesse, et caressant avec soin la vanité aristocratique dont un léger levain se mêlait aux qualités

(1) Ergo dum et fidem et utilitatem tuam videmur habere compertam, ideo tibi actionem comitatus in pago illo... tibi ad agendum regendumque commisimus. (Marculfi formul. lib. I, apud script. rerum francic., tom. IV, pag. 472.)

(2) Viduis et pupillis maximus defensor appareas; latronum et malefactorum scelera à te severissimè reprimantur; ut populi benè viventes sub tuo regimine gaudentes debeant consistere quieti: et quidquid de ipsà actione in fisci ditionibus speratur, per vosmetipsos annis singulis nostris ærariis inferatur. (*Ibid*)

(3) Timebat enim, quod postea evenit, ne urbem illam iterùm rex Sigebertus in suum dominium revocaret. (*Greg. Tuon. Hist. lib. V, pag. 261.*)

solides de cet esprit ferme et sérieux. Il assurait à l'évêque que son plus grand désir était de lui complaire et de suivre en tout ses avis. Il promettait de se garder de tout excès de pouvoir et de prendre pour règles de conduite la justice et la raison. Enfin, pour rendre ses promesses et ses protestations plus dignes de foi, il les accompagnait de nombreux sermens par le tombeau de saint Martin. Souvent il jurait à Grégoire, comme un client à son patron, de lui demeurer fidèle en toute circonstance, de ne jamais lui manquer en rien, soit dans les affaires qui l'intéresseraient personnellement, soit dans celles où il s'agirait des intérêts de l'église (1). Les choses en étaient là, et la ville de Tours jouissait d'un calme que personne n'eût espéré d'abord, lorsque l'armée de Theodebert fut détruite près d'Angoulême, et que Hilperik, croyant sa cause désespérée, se réfugia dans les murs de Tournai, évènements racontés en détail dans un des précédens récits (2). Les citoyens de Tours, qui n'eussaient que par force au roi de Neustrie, reconnurent l'autorité de Sighebert, et Leudaste prit de nouveau la fuite, comme il avait fait sept ans auparavant; mais grâce peut-être à l'intervention de l'évêque Grégoire, ses biens furent respectés cette fois, et il sortit de la ville sans essayer aucun dommage. Il se retira en Basse-Bretagne, pays qui jouissait alors d'une complète indépendance à l'égard des royaumes franks, et qui souvent servait d'asile aux proscrits et aux mécontents de ces royaumes (3).

Le meurtre qui, en l'année 575, mit fin d'une manière si subite à la vie de Sighebert, amena une double restauration, celle de Hilperik comme roi de Neustrie, et celle de Leudaste comme comte de Tours. Il revint après un an d'exil, et se réinstalla de lui-même dans son office (4). Désormais sûr de l'avenir, il ne prit plus

(1) Multùm se nobis humilem subditumque reddat, jurans sepiùs super sepulcrum sancti Antistitis, nunquam se contra rationis ordinem esse venturum, si que mihi, tam in causis propriis, quam in ecclesie necessitatibus, in omnibus esse fidelem. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V. pag. 261.)

(2) Voyez la seconde de ces Lettres, 15 décembre 1833.

(3) Sed dum Sigibertus duos annos Turonis tenuit, hic in Britannis latuit. (*Greg. Turon.* Hist. lib. V, pag. 261.)

(4) Quo defuncto, succedente iterùm Chilperico in regnum, iste in comitatum accedit. (*Ibid.*)

la peine de se contraindre ; il jeta le masque , et se remit à suivre les errements de sa première administration. S'abandonnant à la fois à toutes les mauvaises passions qui peuvent tenter un homme en pouvoir, il donna le spectacle des fraudes les plus insignes et des plus revoltantes brutalités. Lorsqu'il tenait ses audiences publiques, ayant pour assesseurs les principaux de la ville, seigneurs d'origine franke, Romains de naissance sénatoriale et dignitaires de l'église métropolitaine, si quelque plaidier qu'il voulait ruiner, ou quelque accusé qu'il voulait perdre, se présentait devant lui avec assurance, soutenant son droit et demandant justice, le comte lui coupait la parole et s'agitait comme un furieux sur son banc de juge (1). Si alors la foule qui faisait cercle autour du tribunal venait à témoigner, par ses gestes ou ses murmures, de la sympathie pour l'opprimé, c'était contre elle que se tournait la colère de Leudaste, et il apostrophait les citoyens d'injures et de paroles grossières (2). Impartial dans ses violences comme il aurait dû l'être dans sa justice, il ne tenait compte ni des droits, ni du rang, ni de l'état de la personne. Il faisait amener devant lui des prêtres avec les menottes aux mains, et frapper de coups de bâton des guerriers d'origine franke. On eût dit que cet esclave parvenu trouvait du plaisir à confondre toutes les distinctions, à braver toutes les convenances de l'ordre social de son époque, en dehors duquel le hasard de la naissance l'avait placé d'abord, et où d'autres hasards l'avaient ensuite élevé si haut (3).

Quelles que fussent les manies despotiques du comte Leudaste, et sa volonté de tout niveler devant son intérêt et son caprice, il y avait dans la ville une puissance rivale de la sienne, et un homme contre lequel il lui était interdit de tout oser, sous peine de se perdre lui-même. Il le sentait, et ce fut l'astuce et non la violence ouverte qu'il mit en œuvre pour contraindre l'évêque à plier, ou du moins à se taire devant lui. La réputation de Grégoire, répandue dans toute la Gaule, était grande à la cour du roi de

(1) Jam si in judicio cum senioribus, vel laicis, vel clericis resedisset, et vidisset hominem justitiam prosequentem, protinus agebatur in furias. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 261.*)

(2) Ructabat convicia in cives. (*Ibid.*)

(3) Presbyteros manicis jubebat extrahi, milites fustibus verberari; tantaque utebatur crudelitate, ut vix referri possit. (*Ibid.*)

Neustrie; mais son affection bien connue pour la famille de Sighebert n'armait quelquefois Hilperik, toujours inquiet sur la possession de la ville de Tours, sa conquête, et la clé du pays qu'il voulait conquérir au sud de la Loire. Ce fut sur ces dispositions ombreuses du roi que Leudaste fonda ses espérances d'anéantir le crédit de l'évêque, en le rendant de plus en plus suspect, et en se faisant regarder lui-même comme l'homme nécessaire à la conservation de la ville, comme une sentinelle avancée toujours sur le qui vive, et en butte, à cause de sa vigilance, à des préventions haineuses et à des inimitiés sourdes ou déclarées. C'était pour lui le plus sûr moyen de s'assurer une impunité absolue, et de trouver des occasions de molester à plaisir, sans paraître sortir de son droit, l'évêque son plus redoutable antagoniste.

Dans cette guerre d'intrigue et de petites machinations, il avait parfois recours aux expédients les plus fantasques. Quand une affaire exigeait sa présence à la maison épiscopale, il s'y rendait armé de toutes pièces, le casque en tête, la cuirasse au dos, le carquois en bandoulière, et une longue pique à la main, soit pour se donner des airs terribles, soit pour faire croire qu'il y avait péril d'embûches et de guet-apens dans cette maison de paix et de prières (1). En l'année 576, lorsque Merowig, passant par Tours, lui enleva tout ce qu'il possédait en argent et en meubles précieux, il prétendit que le jeune prince ne s'était livré à ce pillage que d'après le conseil et à l'instigation de Grégoire (2). Puis tout à coup, par inconséquence de caractère, ou à cause du mauvais succès de cette imputation sans preuves, il essaya de se réconcilier avec l'évêque, et lui jura, par le serment le plus sacré, en tenant à poignée le tapis de soie qui couvrait le tombeau de saint Martin, que de sa vie il ne ferait plus aucun acte d'inimitié contre lui (3).

(1) In tali levitate elatus est, ut in domo ecclesiæ cum thoracibus atque loriceis, præinctos pharetrâ, et contum manu gereus, capite galeato ingrederetur. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 261.*)

(2) Discedente autem Merovecho, qui res ejus diriperat, nobis calumniator existit, adserens fallaciter Merovechum nostro usum consilio, ut res ejus auferret. (*Ibid.*) — Voyez la troisième de ces Lettres, 15 juillet 1834.

(3) Sed post inlata damna, iterat iterum sacramenta, pallamque sepulcri beati Martini fidejussorem donat, se nobis numquam adversaturum. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 262.*)

Mais l'envie démesurée qu'avait Leudaste de réparer le plus promptement possible les pertes énormes qu'il venait de faire, l'excitait à multiplier ses exactions et ses rapines. Parmi les citoyens riches auxquels il s'attaquait de préférence, plusieurs étaient amis intimes de Grégoire, et ceux-là ne furent pas plus ménagés que les autres. Ainsi, malgré ses dernières promesses et ses résolutions de prudence, le comte de Tours se trouva de nouveau en hostilité indirecte avec son rival de pouvoir. Bientôt, entraîné de plus en plus par le désir d'accumuler des richesses, il se mit à envahir le bien des églises, et le différend devint personnel entre les deux adversaires (1). Grégoire, avec une longanimité qui tenait à la fois de la patience sacerdotale et de la politique circonspecte des hommes de l'aristocratie, n'opposa d'abord dans cette lutte qu'une résistance morale à des actes de violence matérielle. Il reçut les coups sans en porter lui-même, jusqu'au moment précis où il lui sembla que l'occasion d'agir était venue, et alors, après deux ans d'une attente calme et qu'on aurait crue résignée, il prit énergiquement l'offensive.

Vers la fin de l'année 579, une députation envoyée secrètement au roi Hilperik lui dénonça, sur des preuves irrécusables, les prévarications du comte Leudaste et les maux sans nombre qu'il faisait souffrir aux églises et à tout le peuple de Tours (2). On ne sait dans quelles circonstances cette députation se rendit au palais de Neustrie, ni quelles causes diverses contribuèrent à la réussite de ses démarches, mais elles eurent un plein succès; et malgré la faveur dont Leudaste jouissait depuis si long-temps auprès du roi, malgré les nombreux amis qu'il comptait parmi les vassaux et les affidés du palais, sa destitution fut résolue. En congédiant les envoyés, Hilperik fit partir avec eux Answald, son conseiller le plus intime, pour prendre les mesures et opérer le changement de personne que sollicitait leur requête. Answald arriva à Tours au mois de novembre, et non content de déclarer Leudaste déchû de son office, il remit

(1) Igitur post multa mala quæ in me meoque intulit, post multas direptiones rerum ecclesiasticarum... (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 262.*)

(2) Audiens autem Chilpericus omnia mala quæ faciebat Leudastes ecclesiis Turonicis et omni populo... (*Ibid., pag. 260.*) — *Adriani Valesii rerum francic. lib. X, pag. 118.*



au choix de l'évêque et de tout le corps des citoyens la nomination d'un nouveau comte. Les suffrages se réunirent sur un homme de race gauloise, appelé Eunomius, qui fut installé dans sa charge au milieu des acclamations et des espérances populaires (1). Frappé de ce coup inattendu, Leudaste, qui, dans sa présomption imperturbable, n'avait jamais songé un seul instant à la possibilité d'un tel revers, s'irrita jusqu'à la fureur, et s'en prit à ses amis du palais qui, selon lui, auraient dû le soutenir. Il accusait surtout avec amertume la reine Fredegonde, au service de laquelle il s'était dévoué pour le mal comme pour le bien, et qui, toute puissante, à ce qu'il croyait, pour le sauver de ce péril, le payait d'ingratitude en lui retirant son patronage (2). Ces griefs, qu'ils fussent fondés ou non, s'emparèrent si fortement de l'esprit du comte destitué, qu'il voua dès-lors à son ancienne patronne une haine égale à celle qu'il portait au provocateur de sa destitution, l'évêque de Tours. Il ne les sépara plus l'un de l'autre dans ses désirs de vengeance, et la tête échauffée par le dépit, il se mit à former les projets les plus aventureux, à combiner des plans de nouvelle fortune et d'élevation à venir, dans lesquels il faisait entrer comme l'un de ses vœux les plus ardents la ruine de l'évêque, et, chose plus étonnante, la ruine même de Fredegonde, sa répudiation par son mari, et sa déchéance de l'état de reine.

Il y avait alors à Tours un prêtre appelé Rikulf, peut-être Gaulois d'origine malgré son nom germanique, comme Leudaste, dont il tenait d'ailleurs beaucoup pour le caractère (3). Né dans la ville, de parens pauvres, il s'était avancé dans les ordres sous le patronage de l'évêque Euphronius, prédécesseur de Grégoire. Sa suffisance et son ambition étaient demesurées; il se croyait hors de sa vraie place tant qu'il n'aurait pas obtenu la dignité épiscopale (4). Pour y parvenir plus sûrement quelque jour, il s'était mis depuis plu-

(1) Ansovaldum illuc dirigit: qui veniens ad festivitatem sancti Martini, data nobis et populo optione, Eunomius in comitatum eligitur. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 261.*)

(2) Voyez la troisième de ces Lettres.

(3) Adjuncto sibi Riculfo presbytero, simili malitia perverso.... (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 262.*)

(4) Nam hic sub Eufronio episcopo de pauperibus provocatus, archidiaconus ordinatus est. Exinde ad presbyterium admotus.... Semper elatus, inflatus, presumptuosus.... (*Ibid., pag. 264.*)

sieurs années dans la clientèle de Chlodowig, le dernier des fils du roi Hilperik et de la reine Audowere (1). Quoique répudiée et bannie, cette reine, femme d'origine libre et probablement distinguée, avait conservé dans son malheur de nombreux partisans, qui espéraient pour elle un retour de faveur et croyaient à la fortune de ses fils, déjà hommes faits, plus qu'à celle des jeunes enfans de sa rivale. Fredegonde, malgré l'éclat de ses succès et de sa puissance, n'avait pu réussir entièrement à faire oublier autour d'elle la bassesse de sa première condition, et à inspirer une pleine confiance dans la solidité du bonheur dont elle jouissait. Il y avait des doutes sur la durée de l'espèce de fascination qu'elle exerçait sur l'esprit du roi. Beaucoup de gens ne lui rendaient qu'à regret les honneurs de reine. Sa propre fille Rigonthe, l'aînée de ses quatre enfans, rougissait d'elle, et, par un instinct précoce de vanité féminine, ressentait vivement la honte d'avoir pour mère une ancienne servante du palais (2). Ainsi les tourmens d'esprit ne manquaient pas à l'épouse bien-aimée du roi Hilperik, et le plus grand de tous était pour elle, avec cette tache de sa naissance que rien ne pouvait effacer, l'appréhension que lui causait la concurrence pour la royauté de leur père entre ses enfans et ceux du premier lit.

Délivrée par une mort violente des deux fils aînés d'Audowere, elle voyait encore le troisième, Chlodowig, tenir en échec la fortune de ses trois fils, Chlodobert, Dagobert et Samson, dont le plus âgé n'avait pas quinze ans. Les opinions, les désirs, les espérances ambitieuses se partageaient dans le palais de Neustrie entre l'avenir de l'un et celui des autres. Il y avait deux factions opposées qui se ramifiaient au dehors et se retrouvaient dans toutes les parties du royaume. Toutes les deux comptaient parmi elles des hommes anciennement et solidement dévoués, et des recrues de passage qui s'attachaient ou se détachaient au gré de l'impulsion du moment. C'est ainsi que Rikulf et Leudaste, l'un vieux partisan de la fortune de Chlodowig, l'autre récemment ennemi de ce jeune prince,

(1) Riculfus verò presbyter, qui jam a tempore beati Euphronii episcopi, amicus erat Chlodovechi... (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 264.*)

(2) Rigunthis autem filia Chilperici, cum sæpiùs matri calumnias inferret, dicebatque se esse dominam, genitricemque suam servitio redhiberi, et multis eam et crebro conviciis lacessiret.... (*Ibid., lib. IX, pag. 352.*)

comme il l'avait été de son frère Merowig, se rencontrèrent tout d'un coup dans une parfaite conformité de sentimens politiques. Ils devinrent bientôt amis intimes, se confièrent tous leurs secrets, et mirent en commun leurs projets et leurs espérances. Durant les derniers mois de l'année 579 et les premiers de l'année suivante, ces deux hommes également rompus aux intrigues eurent ensemble de fréquentes conférences auxquelles fut admis en tiers un sous-diacre, nommé Rikulf ainsi que le pretre, le meme qu'on a vu figurer comme émissaire du plus habile intrigant de l'époque, l'Austrasien Gonthramn-Bose (1).

Le premier point convenu entre les trois associés fut de mettre en œuvre, en les faisant parvenir jusqu'aux oreilles du roi Hilperik, les bruits généralement répandus sur l'infidélité conjugale et les désordres de Fredegonde. Ils pensèrent que plus l'amour du roi était confiant et aveugle en présence d'indices clairs pour tout le monde, plus sa colère, au moment où il serait desabusé, devait être terrible. Fredegonde expulsée du royaume, ses enfans pris en haine par le roi, bannis avec elle et déshérités, Chlodowig succédant à la royauté de son père sans contestation et sans partage, tels étaient les résultats certains, selon eux, qu'ils se promettaient de leur information officieuse. Par un tour d'adresse assez subtil, pour se décharger de la responsabilité d'une dénonciation formelle contre la reine, et compromettre en meme temps leur second ennemi, l'évêque de Tours, ils résolurent de l'accuser d'avoir tenu devant témoins les propos scandaleux qui alors couraient de bouche en bouche, et qu'eux-mêmes n'osaient répéter pour leur propre compte (2). Dans cette intrigue il y avait double chance pour la déposition de l'évêque, soit immédiatement, par un coup de fureur du roi Hilperik, soit un peu plus tard, lorsque Chlodowig prendrait possession de la royauté; et le pretre Rikulf se portait d'avance comme son remplaçant sur le siège épiscopal. Leudaste, qui garantissait à son nouvel ami l'infailibilité de cette promotion, marquait sa place auprès du roi Chlodowig, comme la seconde personne du royaume dont il aurait, avec le titre de duc, la suprême

(1) Voyez la troisième de ces Lettres.

(2) *Ad hoc erupit ut diceret me crimen in Fredegundem reginam dixisse.* (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 262.*)

administration. Pour que Rikulf le sous-diacre trouvât de même un poste à sa convenance, il fut décidé que Platon, archidiacre de l'église de Tours et ami intime de l'évêque Grégoire, serait compromis avec lui et enveloppé dans la même ruine (1).

Il paraît qu'après avoir, dans leurs conciliabules, réglé les choses de cette manière, les trois conspirateurs envoyèrent des messages à Chlodowig pour lui annoncer l'entreprise formée dans son intérêt, lui communiquer leurs plans, et faire leurs conditions avec lui. Le jeune prince, léger de caractère et ambitieux sans prudence, promit, en cas de réussite, tout ce qu'on lui demandait et bien au-delà. Le moment d'agir étant venu, on se distribua les rôles. Celui du prêtre Rikulf fut de préparer les voies à la déposition future de Grégoire en amentant contre lui, dans la ville, les fauteurs de troubles et ceux qui, par esprit de patriotisme provincial, ne l'aimaient pas comme étranger, et souhaitaient à sa place un évêque indigène. Rikulf le sous-diacre, naguère l'un des plus humbles commensaux de la maison épiscopale, et qui s'était à dessein brouillé avec son patron, pour être plus libre de voir assiduellement Leudaste, revint faire auprès de l'évêque des soumissions et des semblans de repentir; il tâcha, en regagnant sa confiance, de l'entraîner à quelque acte suspect qui pût servir de preuve contre lui (2). Enfin l'ex-comte de Tours prit pour lui, sans balancer, la mission vraiment périlleuse, celle de se rendre au palais de Soissons et de parler au roi Hilperik.

Il partit de Tours vers le mois d'avril 580, et dès son arrivée, admis par le roi à un entretien seul à seul, il lui dit d'un ton qu'il tâchait de rendre à la fois grave et persuasif : « Jusqu'à présent, « très pieux roi, j'avais gardé ta ville de Tours; mais maintenant que

(1) Hoc reginæ crimen objectum, ut ejecta de regno, interfectis fratribus, a patre Chlodevechus regnum acciperet, Leudastes ducatum; Riculfus verò Presbyter..... episcopatum Turonicum ambiret, hunc Ricullo clerico archidiaconatu promisso. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 262.*)

(2) Hic verò Riculfus subdiaconus, simili levitate perfacilis, ante hunc annum consilio cum Leudaste de hac causa habito, causas offensionis requirit, quibus scilicet se offenso, ad Leudastem transiret: nactusque tandem ipsum adivit, ac per menses quatuor dolis omnibus ac musculis preparatis, ad me..... revertitur, depræcans ut eum debeam recipere excusatum. (*Ibid.*)

« me voilà écarté de mon office, songe à voir comment on te la gardera. Car il faut que tu saches que l'évêque Gregoire a dessein de la livrer au fils de Sighebert (1). » Comme un homme qui se révolte contre une information désagréable et fait l'incrédule pour ne pas paraître effrayé, Hilperik répondit brusquement : « Cela n'est pas vrai. » Puis, épiant dans les traits de Leudaste la moindre apparence de trouble et d'hésitation, il ajouta : « C'est parce qu'on t'a destitué que tu viens faire de pareils rapports (2). » Mais l'ex-comte de Tours, sans rien perdre de son assurance, reprit : « L'évêque fait bien autre chose; il tient des propos injurieux pour toi; il dit que ta reine est en liaison d'adultère avec l'évêque Berthramn (3). » Frappé dans ce qu'il y avait en lui de plus sensible et de plus irritable, Hilperik fut saisi d'un tel accès de fureur, que, perdant aussitôt le sentiment de sa dignité royale, il tomba de toutes ses forces, à coups de poings et à coups de pieds, sur le malencontreux auteur de cette révélation inattendue (4). Quand il eut ainsi déchargé sa colère, sans proférer un seul mot, revenu quelque peu à lui-même, il retrouva la parole, et dit à Leudaste : « Quoi! tu affirmes que l'évêque a dit de pareilles choses de la reine Fredegonde? » — « Je l'affirme, répondit celui-ci, nullement déconcerté par le brutal accueil que venait de recevoir sa confiance, et si tu voulais qu'on mit à la torture Gallienus, ami de l'évêque, et Platon, son archidiaacre, ils le convaincraient devant toi d'avoir dit cela (5). » — « Mais, demanda le roi avec une vive anxiété, toi même te présentes-tu comme témoin? » Leudaste répondit qu'il avait à produire un témoin auriculaire, clerc de l'église de Tours, sur la foi duquel il se fondait pour faire sa dénonciation, et il nomma le sous-diaacre Rikulf, sans parler de torture pour lui, comme il

(1) Usque nunc, ô piissime rex, custodivi civitatem Turonicam : nunc autem me ab actione remoto, vide qualiter custodiatur.... (*Greg. Turon.*, Hist. lib. V, pag. 261)

(2) Quod audiens rex ait : Nequaquam, sed quia remotus es, ideò hæc adponis. (*Ibid.*)

(3) Et ille : Majora, inquit, de te ait episcopus : dicit enim reginam tuam in adulterio cum episcopo Bertchramno misceri. (*Ibid.*)

(4) Tunc iratus rex, cæsum pugnibus et calcibus.... (*Ibid.*)

(5) Adserens si archidiaconus meus Plato, aut Gallienus amicus noster subdecenterur pœnæ, convincerent me utique hæc locutum. (*Ibid.*)

avait fait un moment auparavant pour les deux amis de l'évêque Grégoire (1). Mais la distinction qu'il tâchait d'établir en faveur de son complice n'entra point dans l'esprit du roi, qui, furieux à la fois contre tous ceux qui avaient eu une part quelconque au scandale dont son honneur était blessé, fit mettre aux fers Leudaste lui-même, et envoya sur-le-champ à Tours l'ordre d'arrêter Rikulf (2).

Cet homme d'une fourberie consommée avait, depuis un mois, complètement réussi à rentrer en grâce auprès de l'évêque Grégoire, et il était de nouveau reçu, comme un fidèle client, dans sa maison et à sa table (3). Après le départ de Leudaste, lorsqu'il jugea, sur le nombre de jours écoulés, que la dénonciation devait avoir été faite et son nom prononcé devant le roi, il se mit en devoir d'attirer l'évêque à une démarche suspecte, en le prenant par sa bonté d'âme et sa pitié pour le malheur. Il se presenta chez lui avec un air d'abattement et de profonde inquiétude, et aux premiers mots que dit Grégoire pour lui demander ce qu'il avait, il se jeta à ses pieds, en s'écriant : « Je suis un homme perdu si tu ne viens  
« promptement à mon aide. Excité par Leudaste, j'ai dit des choses  
« que je n'aurais pas dû dire. Accorde-moi, sans tarder, l'autorisation  
« de partir pour me rendre dans un autre royaume; car si je reste ici,  
« les officiers royaux vont se saisir de moi, et je serai envoyé au sup-  
« plice (4). » Un clerc ne pouvait en effet s'éloigner de l'église à laquelle il était attaché, qu'avec la permission de son évêque, ni être reçu dans le diocèse d'un autre évêque, sans une lettre du sien, qui lui servait comme de passeport. En sollicitant ce congé de voyage au nom du prétendu peril de mort dont il se disait menacé, le sous-diacre Rikulf jouait un jeu double. Il tâchait de faire naître

(1) Nam Riculfum clericum se habere dicebat, per quem hæc locutus fuisset. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 260.*)

(2) ..... Oneratum ferro recludi præcepit in carcere. (*Ibid.*)

(3) Feci, fateor, et occultum hostem publice in domum suscepi. (*Ibid.*, pag. 262.)

(4) Discedente verò Leudaste, ipse se pedibus meis sternit, dicens : Nisi succurras ve'ocuer, periturus sum. Ecce, instigante Leudaste, locutus sum quod loqui non debui. Nunc verò alius me regnis emitte. Quod nisi feceris, à regalibus comprehensus, mortales pœnas sum luiturus. (*Ibid.*)

une circonstance matérielle capable de servir de preuve aux paroles de Leudaste, et de plus il se procurait à lui-même le moyen de disparaître de la scène et d'attendre en parfaite sûreté l'issue de cette grande intrigue.

Grégoire ne se doutait nullement des motifs du départ de Leudaste ni de ce qui se passait alors à Soissons ; mais la requête du sous-diacre, enveloppée de paroles obscures et accompagnée d'une sorte de pantomime tragique, au lieu de l'attendrir, le surprit et l'effaroucha. La violence des temps, les catastrophes soudaines qui, chaque jour, venaient, sous ses yeux, mettre fin aux plus hautes fortunes, le sentiment de ce qu'il y avait alors de précaire dans la position et dans la vie de chacun, l'avait porté à se faire une habitude de la circonspection la plus attentive. Il se tint donc sur ses gardes, et au grand désappointement de Rikulf qui, par son désespoir simulé, espérait le faire tomber dans le piège, il répondit : « Si tu as tenu des propos contraires à la raison et au devoir, que tes paroles demeurent sur ta tête. Je ne te laisserai pas partir pour un autre royaume, de crainte de me rendre susp et au roi (1). » Le sous-diacre se leva confus du peu de succès de cette première tentative, et peut-être se préparait-il à essayer quelque nouvelle ruse, lorsqu'il fut arrêté sans bruit par l'ordre du roi, et emmené à Soissons. Dès qu'il y fut arrivé, on lui fit subir seul un interrogatoire, où, malgré sa situation critique, il remplit de point en point les engagements qu'il avait pris avec ses deux complices. Se donnant pour témoin du fait, il déposa que le jour où l'évêque Grégoire avait mal parlé de la reine, l'archi-diacre Platon et Gallienus étaient présents et que tous deux avaient parlé comme lui. Ce témoignage formal fit mettre en liberté Leudaste, dont la véracité ne paraissait plus douteuse, et qui d'ailleurs ne promettait aucun renseignement nouveau (2). Relâché pendant que son compagnon de mensonge prenait sa place en prison, il eut le droit de se

(1) Cui ego aio : Si quid incongruum rationi effatus es, sermo tuus in caput tuum erit : nam ego alteri te regno non mittam : ne suspectus habear coram rege. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 262.*)

(2) At ille iterum vincetus, relaxato Leudaste, custodia deputatur, dicens Gallienum eadem die et Platonem archidiaconem fuisse presentes, cum hæc est episcopus elocutus. (*Ibid.*)

croire dès-lors l'objet d'une espèce de faveur; car ce fut lui que, par un choix bizarre, le roi Hilperik chargea d'aller à Tours se saisir de Gallienus et de l'archi-diacre Platon. Probablement cette commission lui fut donnée parce que avec sa jactance habituelle, il se vantait d'être le seul homme capable d'y réussir, et que, pour se rendre nécessaire, il faisait de l'état de la ville et des dispositions des citoyens les récits les plus capables d'alarmer l'esprit ombrageux du roi.

Leudaste, fier de son nouveau rôle d'homme de confiance et de la fortune qu'il croyait déjà tenir, se mit en route dans la semaine de Pâques. Le vendredi de cette semaine, il y eut dans les salles qui servaient de dépendances à l'église cathédrale de Tours un grand tumulte occasioné par la turbulence du prêtre Rikulf. Ce personnage, imperturbable dans ses espérances, loin de concevoir la moindre crainte de l'arrestation du sous-diacre son homonyme et son complice, n'y avait vu autre chose qu'un acheminement vers la conclusion de l'intrigue qui devait le porter à l'épiscopat (1). Dans l'attente d'un succès dont il ne doutait plus, sa tête s'échauffa tellement, qu'il devint comme un homme ivre, incapable de régler ses actions et ses paroles. A l'un de ces intervalles de repos que prenait le clergé entre les offices, il passa et repassa plusieurs fois devant l'évêque avec un air de bravade, et finit par dire tout haut qu'il faudrait que la ville de Tours fût nettoyée d'Auvergnats (2). Grégoire ne fut que médiocrement affecté de cette sortie inconvenante dont le motif lui échappait. Habitué, surtout de la part des plébeiens de son église, à la rudesse de ton et de propos qui se propageait de plus en plus en Gaule, par l'imitation des mœurs barbares, il répondit sans colère et avec une dignité tant soit peu aristocratique : « Il n'est pas vrai que les natifs de l'Auvergne soient  
« des étrangers ici; car, à l'exception de cinq, tous les évêques de  
« Tours sont sortis de familles alliées de parenté à la nôtre; tu devrais

(1) Sed Riculfus presbyter, qui jam promissionem de episcopatu à Leudaste habebat, in tantum elatus fuerat, ut magi Simonis superbiæ æquaretur. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 262.*)

(2) In die sexta Paschæ, in tantum me conviciis et sputis egit.... (*Ibid.*) — Turonicam urbem ab Arvernens populis emundavit. (*Ibid.*, pag. 264.)



« ne pas ignorer cela (1). » Rien n'était plus propre qu'une pareille réplique à irriter au dernier point la jalousie du prêtre ambitieux. Il en eut un tel redoublement, que, ne se possédant plus, il se mit à adresser à l'évêque, des injures directes et des gestes menaçans. Des menaces il aurait passé aux coups, si les autres clercs, en s'interposant, n'eussent prévenu les derniers effets de sa frénésie (2).

Le lendemain de cette scène de désordre, Leudaste arriva à Tours. Il y entra sans étalage et sans suite armée, comme s'il était venu simplement pour ses affaires personnelles (3). Cette discrétion, qui n'était pas dans son caractère, lui fut probablement prescrite par les ordres formels du roi, comme un moyen d'opérer plus sûrement les deux arrestations qu'il devait faire. Durant une partie du jour, il fit semblant d'être occupé d'autre chose; puis tout à coup, fondant sur sa proie, il envahit, avec une troupe de soldats, les domiciles de Gallienus et de l'archi-diacre Platon. Ces deux malheureux furent saisis de la manière la plus brutale, dépouillés de leurs vêtemens et liés ensemble avec des chaînes de fer (4). En les conduisant ainsi à travers la ville, Leudaste annonçait avec mystère que justice allait être faite de tous les ennemis de la reine et qu'on ne tarderait pas à s'emparer d'un plus grand coupable. Soit qu'il voulût donner une haute idée de sa mission confidentielle et de l'importance de sa capture, soit qu'il craignît réellement quelque embûche ou quelque émeute, il prit pour le départ, à la sortie de la ville, des précautions extraordinaires. Au lieu de passer la Loire sur le pont de Tours, il s'avisa de la traverser, avec les deux prisonniers et leurs gardes, sur une espèce de pont mo-

(1) Ignorans miser, quod præter quinque episcopos, reliqui omnes qui sacerdotium Turonicum susceperunt, parentum nostrorum prosperæ sunt conjuncti. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 262.*)

(2) Ut vix a manibus temperaret, fidus scilicet doli quem præparaverat. (*Ibid.*)

(3) In crastina autem die, id est sabbati in ipso Pascha, venit Leudastes in urbem Turonicam, adsimilansque aliud negotium agere..... (*Ibid.*)

(4) Adprehensos Platonem archidiaconem et Gallienum in vincula connectit: catenatosque ac exutos veste jubet eos ad reginam deduci. (*Ibid.*)

bile formé de deux barques jointes ensemble par un plancher et que d'autres barques menaient à la remorque (1).

Lorsque la nouvelle de ces évènements parvint aux oreilles de Grégoire, il était, dans la maison épiscopale, occupé des nombreuses affaires dont le soin remplissait toutes les heures que lui laissait l'exercice de son ministère sacré. Le malheur trop certain de ses deux amis, et ce qu'il y avait de menaçant pour lui-même dans les bruits vagues, mais sinistres, qui commençaient à se répandre, tout cela joint à l'impression encore vive des scènes fâcheuses de la veille, lui causa une profonde émotion. Saisi d'une tristesse de cœur mêlée de trouble et d'abattement, il interrompit ses occupations et entra seul dans son oratoire (2). Il se mit à prier à genoux. Mais sa prière, quelque fervente qu'elle fût, ne le calmait pas. Que va-t-il arriver? se demandait-il avec angoisse; et cette question pleine de doutes insolubles, il la tournait et retournait dans son esprit, sans pouvoir trouver une réponse. Pour échapper au tourment de l'incertitude, il se laissa aller à faire une chose qu'il avait plus d'une fois censurée, d'accord avec les conciles et les pères de l'église : il prit le livre des psaumes de David, et l'ouvrit au hasard pour voir s'il ne rencontrerait pas, comme il le dit lui-même, quelque verset de consolation (3). Le passage sur lequel ses yeux tombèrent fut celui-ci : « Il les fit sortir pleins d'espérance, et ils ne craignirent point, et leurs ennemis furent engloutis au fond de la mer. » La relation fortuite de ces paroles avec les idées qui l'obsédaient, fit sur lui ce que ni la raison ni la foi toute seule n'avaient pu faire. Il crut y voir une réponse d'en haut, une promesse de protection

(1) Interea ingressi in fluvium super pontem qui duabus lintribus tenebatur..... (Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 262.) Cette interprétation n'a paru la seule capable de donner un sens à ce passage obscur. Il serait de toute impossibilité d'établir sur la Loire, au mois d'avril, un pont de planches soutenu par deux barques seulement, *duabus lintribus*. D'ailleurs, la suite du passage indique de la manière la plus positive que les deux bateaux qui supportaient le plancher n'étaient pas amarrés, mais qu'ils marchaient; *navis illa quæ Leudastem vehibat*.

(2) Hæc ego audien., dum in domo ecclesiæ residerem mœstus, turbatusque ingressus oratorium..... (Ibid.)

(3) Davidici carminis sumo librum, ut scilicet apertus aliquem consolationis persiculum daret. (Ibid.)

divine pour ses deux amis et pour quiconque serait enveloppé avec eux dans l'espèce de proscription que la rumeur publique annonçait, et dont ils étaient les premières victimes (1).

Cependant l'ex-comte de Tours, se donnant l'air d'un chef prudent, habitué aux surprises et aux stratagèmes, effectuait son passage de la Loire dans une sorte d'ordonnance militaire. Pour mieux diriger la manœuvre et regarder à la découverte, il avait pris place en tête sur l'avant du radeau; les prisonniers se trouvaient à l'arrière; la troupe des gardes occupait le reste du plancher, et cette lourde embarcation était fort chargée de monde. Déjà on avait passé le milieu du fleuve, l'endroit que la force du courant pouvait rendre périlleux, lorsqu'un ordre, donné par Leudaste d'une manière brusque et inconsidérée, amena tout à coup un plus grand nombre de gens sur la partie antérieure du pont. La barque qui lui servait de support, enfonçant par le poids, se remplit d'eau; le plancher inclina fortement, et la plupart de ceux qui se trouvaient de ce côté, perdirent l'équilibre et furent jetés dans le fleuve. Leudaste y tomba des premiers, et il gagna le bord à la nage, pendant que le radeau, en partie plongeant, en partie soutenu par la seconde barque au-dessus de laquelle se trouvaient les prisonniers enchaînés, faisait route à grande peine, vers le lieu du débarquement (2). Hormis cet accident, qui manqua de donner force de prédiction littérale au texte du verset de David, le trajet de Tours à Soissons eut lieu sans encombre et avec toute la promptitude possible.

Dès que les deux captifs eurent été amenés devant le roi, leur conducteur fit les plus grands efforts pour exciter contre eux sa colère et lui arracher, avant toute réflexion, une sentence capitale et un ordre d'exécution à mort (3). Il sentait qu'un pareil coup frappé d'abord rendrait extrêmement critique la position de l'évêque de Tours, et qu'une fois engagé dans cette voie d'atroces vio-

(1) In quo ita repertum est : Eduxit eos in spe, et non timuerunt : et inimicos eorum operuit mare. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 162.*)

(2) Navis illa quæ Leudastem vehebat, demergi ur; et nisi nandi fuisset adminiculo liberatus, cum sociis forsitan interisset. Navis vero alia, quæ huic innexa erat, quæ et victos vehebat, super aquas, Dei auxilio, elevatur. (*Ibid.*)

(3) Igitur deducti ad regem qui vincti fuerant, incusantur instanter, ut capitali sententia finirentur. (*Ibid.*)

lences, le roi ne pourrait plus reculer. Mais ses calculs et son espoir furent déçus. Aveuglé de nouveau par l'empire des séductions sous lesquelles il passait sa vie, Hilperik était revenu de ses premiers doutes sur la fidélité de Fredegonde, et l'on ne retrouvait plus en lui la même fougue d'irritabilité. Il regardait cette affaire d'un œil plus calme. Il voulait désormais la suivre avec lenteur, et même porter dans l'examen des faits et dans la procédure toute la régularité d'un légiste, genre de prétention qu'il joignait à celles d'être versificateur habile, connaisseur en beaux-arts et profond théologien (1). Fredegonde elle-même mettait alors à se contenir tout ce qu'elle avait de force et de prudence. Elle jugeait avec finesse que le meilleur moyen pour elle de dissiper toute ombre de soupçon dans l'esprit de son mari, était de se montrer digne et sereine, de prendre une attitude matronale et de ne paraître nullement pressée de voir finir l'enquête juridique. Cette double disposition, que Leudaste n'avait prévue ni d'une part ni de l'autre, sauva la vie aux prisonniers. Non-seulement on ne leur fit aucun mal, mais par un caprice de courtoisie difficile à expliquer, le roi, les traitant beaucoup mieux que le sous-diacre leur accusateur, les laissa dans une demi-liberté, sous la garde de ses officiers de justice (2).

Il s'agissait de mettre la main sur le principal accusé. Mais là commencèrent pour le roi Hilperik l'embarras et les perplexités. Naguère il s'était montré plein de décision et même d'acharnement dans ses poursuites contre l'évêque Prætextatus (3). Mais Grégoire n'était pas un évêque ordinaire. Sa réputation et son influence s'étendaient par toute la Gaule. En lui se résumait et se personnifiait, pour ainsi dire, la puissance morale de l'épiscopat. Contre un pareil adversaire la violence eût été périlleuse; elle aurait produit un scandale universel dont Hilperik, au fort de sa colère, n'eût peut-être pas tenu compte, mais qu'il n'osait affronter de sang-froid. Renonçant donc à l'emploi de la force, il ne songea plus qu'à mettre en œuvre une de ces combinaisons d'astuce, un peu grossières, dans lesquelles il se complaisait. En raisonnant avec lui-même, il lui vint

(1) Voyez la première de ces Lettres.

(2) *Sed rex recogitans, absolutus à vinculo in libera custodia reservat inlassos.* (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 262.*)

(3) Voyez la quatrième de ces Lettres, 15 mai 1835.

à l'esprit que l'évêque, dont la popularité lui faisait peur, pourrait bien, de son côté, avoir peur de la puissance royale et essayer de se soustraire par la fuite aux chances redoutables d'une accusation de lèse-majesté. Cette idée, qui lui parut lumineuse, devint la base de son plan d'attaque et le texte des ordres confidentiels qu'il fit partir en diligence. Il les adressa au duc Bérulf, qui, investi en vertu de son titre, d'un gouvernement provincial, commandait en chef à Tours, à Poitiers, et dans plusieurs autres villes récemment conquises, au sud de la Loire, par les généraux neustriens (1). Bérulf, selon ces instructions, devait se rendre à Tours sans autre but apparent que celui d'inspecter les moyens de défense de la ville. Il lui était enjoint d'attendre, sur ses gardes et dans une dissimulation complète, l'instant où Grégoire, par quelque tentative d'évasion, se compromettrait ouvertement et donnerait prise contre lui.

La nouvelle du grand procès qui allait s'ouvrir venait d'arriver à Tours officiellement confirmée, et grossie, comme cela ne manque jamais, d'une foule d'exagérations populaires. Ce fut sur l'effet probable de ces bruits menaçans que le confident du roi Hilperik compta principalement pour la réussite de sa mission. Il se flattait que cette sorte d'épouvantail allait servir, comme dans une chasse, à traquer l'évêque et à le pousser à une fausse démarche qui le mènerait droit au piège. Bérulf entra dans la ville de Tours et en visita les remparts comme il avait coutume de le faire dans ses tournées périodiques. Le nouveau comte Eunomius l'accompagnait pour recevoir ses observations et ses ordres. Soit que le duc frank laissât deviner son secret à ce Romain, soit qu'il voulût aussi le tromper lui-même, il lui annonça que le roi Gonthramn avait dessein de s'emparer de la ville par surprise ou à force ouverte, et il ajouta : « Voici le moment de veiller sans relâche ; pour qu'aucune négligence ne soit plus à craindre, il faut que la place reçoive garnison (2). » A la faveur de cette fable et de la terreur aussitôt répandue d'un péril imaginaire, des troupes de soldats furent intro-

(1) *Adrian, Vales, rerum francic. lib. X, pag. 119.*

(2) *Berulfus dux cum Eunomio comite fabulam fingit quòd Guntchramnus rex capere vellet Turonicam civitatem : et idcirco ne aliqua negligentia accederet, oportet, ait, urbem custodia consignari. (Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 262.)*

duites sans éveiller la moindre défiance ; des corps-de-garde furent établis, et des sentinelles placées à toutes les portes de la ville. Leur consigne était, non d'avoir les yeux tournés vers la campagne, pour voir si l'ennemi n'arrivait pas, mais d'épier l'évêque à la sortie, et de l'arrêter s'il passait sous un déguisement quelconque ou en équipage de voyage (1).

Ces dispositions stratégiques furent inutiles et les jours se passèrent à en attendre l'effet. L'évêque de Tours ne paraissait nullement songer à prendre la fuite, et Bérulf se vit réduit à manœuvrer sous main pour l'y déterminer ou lui en suggérer l'idée. A force d'argent, il gagna quelques personnes de la connaissance intime de Grégoire, qui allèrent l'une après l'autre, avec un air de vive sympathie, lui parler du danger où il était et des craintes de tous ses amis. Probablement, dans ces insinuations perfides, le caractère du roi Hilperik ne fut pas ménagé ; et les noms d'Hérode et de Néron du siècle, que bien des gens lui appliquaient tout bas, furent prononcés impunément cette fois par les agens de trahison (2). Rappelant à l'évêque les paroles de l'Écriture-Sainte : *Fuyez de ville en ville de vos persécuteurs*, ils lui conseillèrent d'emporter secrètement les objets les plus précieux que possédait son église et de se retirer dans l'une des cités de l'Auvergne, pour y attendre de meilleurs jours. Mais soit qu'il soupçonnât les vrais motifs de cette étrange proposition, soit qu'un tel avis, même sincère, lui parût indigne d'être écouté, il resta impassible et déclara qu'il ne partirait point (3). Ainsi, il n'y eut plus aucun moyen de s'assurer corporellement de cet homme auquel on n'osait toucher à moins qu'il ne se livrât lui-même ; et il fallut que le roi prit son parti d'attendre de l'accusé qu'il voulait poursuivre judiciairement, une comparution volontaire. Pour l'instruction de ce grand procès, des lettres de convocation furent adressées, comme dans la cause de Prœtextatus, à tous les évêques de Neustrie. Il leur était enjoint de se trouver à

(1) *Ponunt portis dolosè custodes, qui civitatem tueri adsimulantes, ne utique custodirent.* (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 262.*)

(2) *Ghilpericus, Nero nostri temporis et Herodes.* (*Ibid. lib. VI, pag. 290.*)

(3) *Mittunt etiam qui mihi consilium ministrarent, ut occultè adsumtis melioribus rebus ecclesiæ, Arvernum fuga secederem; sed non adquievi.* (*Ibid., lib. V, pag. 263.*)

Soissons au commencement du mois d'août de l'année 580. Selon toute apparence, ce synode devait être encore plus nombreux que celui de Paris en 577; car les évêques de plusieurs cités méridionales nouvellement conquises sur le royaume d'Austrasie, et entre autres celui d'Abi, furent invités à s'y rendre (1). L'évêque de Tours reçut cette invitation dans la même forme que tous ses collègues. Par une sorte de point d'honneur, il s'empessa d'y obéir aussitôt, et arriva des premiers à Soissons.

L'attente publique était alors fortement éveillée dans la ville, et cet accusé d'un si haut rang, de tant de vertu et de renommée, excitait un intérêt universel. Ses manières dignes et calmes sans affectation, sa sérénité aussi parfaite que s'il fût venu siéger comme juge dans la cause d'un autre, ses veilles assidues dans les églises de Soissons, près des tombeaux des martyrs et des confesseurs, changèrent en un véritable enthousiasme les respects et la curiosité populaires. Tout ce qu'il y avait d'hommes de naissance gallo-romaine, c'est-à-dire la masse des habitans, se rangeait, avant toute épreuve juridique, du parti de l'évêque de Tours contre ses accusateurs, quels qu'ils fussent. Les gens du peuple surtout, moins réservés et moins timides en présence du pouvoir, donnaient libre carrière à leurs sentimens, et les exprimaient en public avec une hardiesse passionnée. En attendant l'arrivée des membres du synode et l'ouverture des débats, l'instruction du procès se poursuivait toujours sans autre fondement que le témoignage d'un seul homme. Le sous-diacre Rikulf, qui ne se lassait pas de faire de nouvelles dépositions à l'appui des premières, et de multiplier les mensonges contre Grégoire et contre ses amis, était souvent conduit de la prison au palais du roi, où ses interrogatoires avaient lieu avec tout le secret observé dans les affaires les plus importantes (2). Durant le trajet et au retour, une foule d'artisans, quittant leurs ateliers, s'assemblaient sur son passage et le poursuivaient de leurs murmures à peine contenus par l'aspect farouche des vassaux franks qui l'escortaient. Une fois qu'il revenait la tête haute, d'un air de satisfac-

(1) *Igitur rex, accessitis regni sui episcopis, causam diligenter jussit exquiri.* (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263.*) — *Ibid.*, pag. 264.

(2) *Cumque Riculfus clericus sapius discuteretur occultè, et contra me vel meos multas fallacias promulgaret.....* (*Ibid.*)

tion et de triomphe, un ouvrier en bois, appelé Modestus, lui dit : « Misérable ! qui comptes avec tant d'acharnement contre ton évêque, ne ferais-tu pas mieux de lui demander pardon et de tâcher d'obtenir ta grâce (1) ? » A ces mots, Rikulf, désignant de la main l'homme qui les lui adressait, cria en langue tudesque à ses gardes qui n'avaient pas bien compris l'apostrophe du Romain ou qui s'en étaient peu soucies : « En voilà un qui me conseille le silence pour que je n'aide pas à découvrir la vérité. Voilà un ennemi de la reine qui veut empêcher qu'on n'informe contre ceux qui l'ont accusée (2). » L'artisan romain fut saisi dans la foule et emmené par les soldats, qui allèrent aussitôt rendre compte à la reine Fredegonde de la scène qui venait d'avoir lieu, et lui demander ce qu'il fallait faire de cet homme.

Fredegonde, importunée peut-être par les nouvelles qu'on lui apportait chaque jour de ce qui se disait par la ville, eut un mouvement d'impatience qui la fit rentrer dans son caractère, et se départir de la mansuétude qu'elle avait observée jusque-là. Par ses ordres, le malheureux ouvrier fut soumis à la peine du fouet, puis on lui infligea d'autres tortures, et enfin on le mit en prison avec les fers aux pieds et aux mains (3). Modestus était un de ces hommes, peu rares alors, qui joignaient à une foi sans bornes une imagination extatique. Persuadé qu'il souffrait pour la cause de la justice, il ne douta pas un instant que la toute-puissance divine n'intervînt pour le délivrer. Vers minuit, deux soldats qui le gardaient s'endormirent, et aussitôt il se mit à prier de toute la ferveur de son âme, demandant à Dieu de le visiter dans son malheur par la présence auprès de lui des saints évêques Martin et Medard (4). Sa prière fut suivie d'un de

(1) Modestus quidam faber lignarius ait ad eum : O infelix qui contra episcopum tuum tam contumaciter ista meditaris ! satius tibi erat silere... ( *Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263.* )

(2) Ad hæc ille clamare cœpit voce magna, ac dicere : En ipsum, qui mihi silentium iudicis, ne prosequar veritatem : eu reginæ inimicum, qui causam criminis ejus non sinit inquiri. ( *Ibid.* )

(3) Nuntiantur protinus hæc reginæ. Adprehenditur Modestus, torquetur, flagellatur, et in vincula compactus custodiæ deputatur. ( *Ibid.* )

(4) Cùmque inter duos custodes catenis et in cippo teneretur vincetus, media nocte dormientibus custodibus, orationem fudit ad Dominum, ut dignaretur ejus potentia



ces faits étranges, mais attestés, où la croyance du vieux temps voyait des miracles, et que la science de nos jours a essayé de resaisir en les attribuant au phénomène de l'état d'extase. Peut-être l'intime conviction d'avoir été exaucé procura-t-elle tout à coup au prisonnier un surcroît extraordinaire de force et d'adresse, et comme un nouveau sens plus subtil et plus puissant que les autres; peut-être n'y eut-il dans sa délivrance qu'une suite de hasards heureux; mais, au dire d'un témoin, il réussit à rompre ses fers, à ouvrir la porte et à s'évader. L'évêque Grégoire, qui veillait cette nuit-là dans la basilique de Saint-Médard, le vit entrer, à sa grande surprise, et lui demander, en pleurant, sa bénédiction (1).

Le bruit de cette aventure courant de bouche en bouche, était bien fait pour augmenter, à Soissons, l'effervescence des esprits. Quelque subalterne que fût dans l'état social de l'époque la condition des hommes de race romaine, il y avait, dans la voix de toute une ville s'élevant contre les poursuites intentées à l'évêque de Tours, quelque chose qui devait contrarier au dernier point les adversaires de cet évêque, et agir même en sa faveur sur l'esprit de ses juges. Soit pour soustraire les membres du synode à cette influence, soit pour s'éloigner lui-même du théâtre d'une popularité qui lui déplaisait, Hilperik décida que l'assemblée des évêques et le jugement de la cause auraient lieu au domaine royal de Braine. Il s'y rendit avec sa famille, suivi de tous les évêques déjà réunis à Soissons. Comme il n'y avait point là d'église, mais seulement des oratoires domestiques, les membres du concile reçurent l'ordre de tenir leurs audiences dans l'une des maisons du domaine, peut-être dans la grande halle de bois qui, deux fois chaque année, lorsque le roi résidait à Braine, servait aux assemblées nationales des chefs et des hommes libres de race franke (2).

Le premier événement qui signala l'ouverture du synode fut un événement littéraire. Ce fut l'arrivée d'une longue pièce de vers

miserum visitare; et qui innocens conligatus fuerat, visitatione Martini præsulis ac Medardi absolveretur. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263.*)

(1) Mox disruptis vinculis, contracto cippo, reserato ostio, sancti Medardi basilicam nocte nobis vigilantibus introivit. (*Ibid.*)

(2) Congregati igitur apud Brennacum villam episcopi, in unam domum residere jussi sunt. (*Ibid.*)

composée par Venantius Fortunatus, et adressée en même temps au roi Chilperik et à tous les évêques réunis à Braine (1). La singulière existence que s'était faite, par son talent et son savoir-vivre, cet Italien, poète favori de la haute société gauloise du vi<sup>e</sup> siècle, exige ici une digression épisodique. Né aux environs de Treviso et élevé à Ravenne, Fortunatus était venu en Gaule pour acquiescer un vœu de dévotion au tombeau de saint Martin; mais comme ce voyage fut pour lui une sorte de course triomphale, il ne se hâta point de le terminer (2). Après avoir fait son pèlerinage à Tours, il continua de se promener de ville en ville, accueilli, fêté, désiré par tous les hommes de haut rang qui se piquaient tant soit peu de politesse et d'élégance (3). De Mayence à Bordeaux, et de Toulouse à Cologne, il parcourait la Gaule, visitant sur son passage les ducs, les comtes, les évêques, soit franks soit gaulois d'origine, et trouvant dans la plupart d'entre eux, d'abord des hôtes empressés, et bientôt de véritables amis.

Ceux qu'il venait de quitter après un séjour plus ou moins long dans leur palais épiscopal, leur maison de campagne ou leur château-fort, entretenaient dès lors avec lui une correspondance réglée, et il répondait à leurs lettres en prose par des pièces de vers élégiaques, où il retraçait poétiquement les souvenirs de son voyage. Les plus capables de plaire à ses nouveaux amis. Il parlait à chacun des beautés naturelles ou des monumens de son pays; il décrivait les sites pittoresques, les fleuves, les forêts, la culture des campagnes, la richesse des églises, l'agrément des maisons de plaisance (4). Ces peintures, quelque fois vraies et quelquefois aussi vaguement emphatiques, étaient mêlées de complimens et de flatteurs. Le poète vantait chez les seigneurs de race franke l'air de bonhomie, l'hospitalité, l'aisance à converser en langue la-

(1) Ad Chilpericum regem quandò synodus Brinnaco habita est. (Apud Fortunati Pictav. episc. opera, lib. IX, carmen 1; edit. in-4<sup>o</sup>, Rome, 1786.)

(2) Vita Fortunati, præfixa ejus operibus, auctore Michaelæ Angelo Luchi.

(3) Quemdam virum religiosum, nomine Fortunatum; metricis versibus insignem quia multis potentibus et honorabilibus viris, in his Gallicis et Belgicis regionibus per diversa loca, tunc vite ac scientiæ suæ merito, invitabatur.... (Hincmarus de Egidio Remensi episc. in vitâ s. Remigii; apud Fortunati vitam, pag. 61.)

(4) V. Fortunati lib. I, carm. 19, 20, 21; lib. III, carm. 6, 8, et passim.

tine; et chez les nobles gallo-romains l'habileté politique, la finesse d'esprit, la science des affaires et du droit (1). A l'éloge de la piété des évêques et de leur zèle à bâtir et à consacrer de nouvelles églises, il joignait celui de leurs travaux administratifs pour la prospérité, l'ornement ou la sûreté des villes. Il louait l'un d'avoir restauré d'anciens édifices, un prétoire, un portique, des bains; l'autre d'avoir détourné le cours d'une rivière et creusé des canaux d'irrigation; un troisième d'avoir élevé une citadelle garnie de tours et de machines de guerre (2). C'est ainsi qu'étranger à la Gaule par sa naissance, Fortunatus y devint en peu d'années le centre de la société intellectuelle, le lien commun de tous les hommes qui, au milieu d'un monde en proie à des passions barbares et à des intérêts grossiers, conservaient solitairement le goût des lettres et des plaisirs de l'esprit (3). Mais de toutes ces amitiés, la plus vive et la plus durable fut celle dont il se lia avec une femme, avec Badegonde, l'une des épouses du roi Chlothar I<sup>er</sup>, retirée alors à Poitiers dans un monastère qu'elle-même avait fondé, et où elle avait pris le voile comme simple religieuse.

Dans l'année 529, Chlothar, roi de Neustrie, s'était joint comme auxiliaire à son frère Theoderik, qui marchait contre les Thoringiens ou Thuringiens, peuple de la confédération saxonne, voisin et ennemi des Franks d'Austrasie (4). Les Thuringiens perdirent plusieurs batailles; les plus braves de leurs guerriers furent taillés en pièces sur les rives de l'Unstrut; leur pays, ravagé par le fer et le feu, devint tributaire des Franks, et les rois vainqueurs firent entre eux un partage égal du butin et des prisonniers (5). Dans le

(1) Fortunati opera, lib. VII, carm. 1, 2, 3, 4, 5, 15, 16; lib. IX, carm. 16 et passim. — Ibid. lib. VII, carm. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14; lib. X, carm. 23 et passim.

(2) Fortunati lib. I, carm. 18, ad Leontium Burdegalensem episcopum *de Bissono, villa Burdegalensi*. — Ibid. lib. III, carm. 10, ad Felicem Naunetensem episc. *cum alibi detorqueret fluvium*. — Ibid., carm. 12, ad Nicetium Trevirensis *de castello super Musellam*.

(3) Vita Fortunati, pag. 47, 48, 49. — Fortunatus Italicus apud Gallias in metrica insignis habebatur. (Flodoard, Hist. rem. eccl. lib. pag. 61.)

(4) Greg. Turon. Hist. lib. III, pag. 190.

(5) Patrata ergo victoria regionem illam cape sunt, in suam redigunt potestatem. (*Ibid.*)

lot du roi de Neustrie tombèrent deux enfans de race royale, le fils et la fille de Berther, l'avant-dernier roi des Thuringiens. La jeune fille (c'était Radegonde) avait à peine huit ans; mais sa grace et sa beauté précoce produisirent une telle impression sur l'âme sensuelle du prince frank, qu'il résolut de la faire élever à sa guise, pour qu'elle devînt un jour une de ses femmes (1). Radegonde fut gardée avec soin dans l'une des maisons royales de Neustrie, au domaine d'Aties, sur la Somme. Là, par une louable fantaisie de son maître et de son époux futur, elle reçut, non la simple éducation des filles de race germanique, qui n'apprenaient guère qu'à filer et à suivre la chasse au galop, mais l'éducation raffinée des riches Gauloises. A tous ses travaux élégans d'une femme civilisée, on lui fit joindre l'étude des lettres romaines, la lecture des poètes profanes et des écrivains ecclésiastiques (2). Soit que son intelligence fût naturellement ouverte à toutes les impressions délicates, soit que la ruine de son pays et de sa famille, et les scènes de la vie barbare dont elle avait été le témoin, l'eussent frappée de tristesse et de dégoût, elle se prit à aimer les livres comme s'ils lui eussent ouvert un monde idéal meilleur que celui qui l'entourait (3). En lisant l'Écriture et les Vies des Saints, elle pleurait et souhaitait le martyre; et probablement aussi des rêves moins sombres, des rêves de paix et de liberté, accompagnaient ses autres lectures. Mais l'enthousiasme religieux, qui absorbait alors tout ce qu'il y avait de noble et d'élevé dans les facultés humaines, domina bientôt en elle; et cette jeune barbare, en s'attachant aux idées et aux mœurs de la civilisation, les embrassa dans leur type le plus pur, la vie chrétienne (4).

(1) Chlotharius verò rediens, Radegundem filiam Bertharii regis secum captivam abduxit, sibi que eam in matrimonium sociavit. (*Ibid.*) — Quæ veniens in sortem proceli regis Chlotharii.... (Vita sanctæ Radegundis, auctore Fortunato, apud scr. pt. rerum francic. tom. III, pag. 456.)

(2) In Veromandensem ducta Atteias in villa regia nutriendi causa custodibus est deputata. Quæ puella inter alia opera quæ sexui ejus congruebant, litteris est erudita. (*Ibid.*)

(3) Tempestate barbarica, Francorum victoria regione vastata. (Vita S. Radegundis, apud script. rerum francic. tom. III, pag. 456.)

(4) Nec fuit arduum rudimentis illam liberalibus informari, cujus annos et sexum non minus acumen ingenii quam castitatis insignia superabant. (Vita S. Radegundis, auctore Hildeberto, Cenoman. episc. apud Bollandist., Acta sanctorum Augusti,

Détournant de plus en plus sa pensée des hommes et des choses de ce siècle de violence et de brutalité, elle vit approcher avec terreur l'âge nubile et le moment d'appartenir comme femme au roi dont elle était la captive. Quand l'ordre fut donné de la faire venir à la résidence royale pour la célébration du mariage, entraînée par un instinct de répugnance invincible, elle prit la fuite; mais on l'atteignit, on la ramena, et malgré elle épousée à Soissons, elle devint reine, ou plutôt l'une des reines des Franks neustriens; car Chlothar, fidèle aux mœurs de la vieille Germanie, ne se contentait pas d'une seule épouse, quoiqu'il eût aussi des concubines (1). D'inexprimables dégoûts, que ne pouvait atténuer, pour une âme comme celle de Radegonde, l'attrait de la puissance et des richesses, suivirent cette union forcée du roi barbare avec la femme qu'éloignaient de lui, sans retour possible, toutes les perfections morales que lui-même s'était réjoui de trouver en elle, et qu'il lui avait fait donner.

Pour se dérober, en partie du moins, aux devoirs de sa condition, qui lui pesaient comme une chaîne, Radegonde s'en imposait d'autres plus rigoureux en apparence : elle consacrait tous ses loisirs à des œuvres de charité ou d'austérité chrétienne; elle se dévouait personnellement au service des pauvres et des malades. La maison royale d'Aties où elle avait été élevée et qu'elle avait reçue en présent de noces, devint un hospice pour les femmes indigentes. L'un des passe-temps de la reine était de s'y rendre, non pour de simples visites, mais pour remplir l'office d'infirmière dans ses détails les plus rebutans (2). Les fêtes de la cour de Neustrie, les ban-

tom. III, pag. 84.) — *Frequenter loquens cum parvulis, si conferret sors temporis, martyr fieri cupiens.* (Vita S. Radegundis, auctore Fortunato, ibid. pag. 68.)

(1) *Quam cum præparatis expensis Victuriaci voluisset rex prædictus accipere, per Betarcham ab Atteias nocte cum paucis elapsa est. Deindè Suessionis cum eam direxisset, ut reginam erigeret....* (Script. rerum francie tom. III, pag. 456.) Les probabilités de cette union polygame sont une grande cause de tourment pour les écrivains modernes qui se sont occupés des actes de sainte Radegonde. Le père Mabillon remarque la difficulté en désespérant de la résoudre : *locus sanè lubricus ac difficilis.* (Annales Benedictini, tom. I, pag. 124.)

(2) *Sic devota femina, nata et nupta regina, palatii domina, pauperibus serviebat ancilla.* (Vita S. Radegundis, auctore Fortunato, apud Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 68.) — *Atteias domum instruit, quo lectis culte compositis, con-*

quets bruyans, les chasses périlleuses, les revues et les joutes guerrières, la société des vassaux à l'esprit inculte et à la voix rude, la fatiguaient et la rendaient triste. Mais s'il survenait quelque évêque ou quelque clerc poëte et lettré, un homme de paix et de conversation douce, s'en-ferme-elle abandonnait toute autre compagnie pour la sienne : elle s'attachait à lui durant de longues heures, et quand venait l'instant de son départ, elle le chargeait de cadeaux en signe de souvenir, lui disait mille fois adieu, et retombait dans sa tristesse (1). L'heure des repas qu'elle devait prendre en commun avec son mari la trouvait toujours en retard, soit par oubli, soit à dessein, et absorbée dans ses lectures instructives ou ses exercices de piété. Il fallut qu'on l'avertit plusieurs fois, et le roi, ennuyé d'attendre, lui faisait de vaines querelles, sans réussir à la rendre plus empressée ni plus exacte (2). La nuit, sous un prétexte quelconque, elle se levait d'auprès de lui et s'en allait se coucher à terre sur une simple natte ou un cilice, ne revenant au lit conjugal que transie de froid, et associant, d'une manière bizarre, le délire des mortifications chrétiennes au sentiment d'aversion insurmontable qu'elle éprouvait pour son mari (3). Tant de signes de dégoût ne laissaient pourtant pas l'amour du roi de Neustrie. Chlothar n'était pas homme à se faire sur ce point des scrupules de délicatesse : pourvu que la femme dont la beauté lui plaisait demeurât en sa possession, il n'avait nul souci des violences morales qu'il exerçait sur elle. Les répugnances de Radgonde l'impacientaient sans lui causer une véritable souffrance, et, dans ses contrariétés conjugales, il se

*gregatis egenis feminis, ipsa eas lavans in thermis, morborum curabat putredines. (Ibid.)*

(1) Ad ejus opinionem siquis servorum Dei visus fuisset, vel per se, vel vocatus, occurrere, videres illam celestem habere lætitiā... Ipsa se totam occupabat juxta viri justī verba... retentabatur per dies... Et si venisset pontifex, in aspectu ejus lætificabatur et remuneratum relaxabat ipsa tristis ad propria. (Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 69.)

(2) Unde hora serotina, dum ei nuntiaretur tardè quod eam rex quæreret ad mensam, circa res Dei dum satagebat, rixas habebat à conjugē. (Ibid.)

(3) Nocturno tempore, cum reclinaret cum principe, rogans se pro humana necessitate consurgere, et levans, egressa cubiculo, tandem ante secretum oratōni incumbens jactato cilicio, ut se ocaens spiritu, jaceret gelu penetrata, tota carne præmortua. (Ibid. pag. 68.)

bornait d'être à avec humeur : « C'est une nonne que j'ai là, ce n'est pas une reine (1). »

Et en effet, pour cette ame froissée par tous les liens qui l'attachaient au monde, il n'y avait qu'un seul refuge, la vie du cloître. Radegonde y aspirait de tous ses vœux ; mais les obstacles étaient grands, et six années se passèrent avant qu'elle osât les braver. Un dernier malheur de famille lui donna ce courage. Son frère, qui avait grandi à la cour de Neustrie, comme ôtage de la nation thuringienne, fut mis à mort par l'ordre du roi, peut-être pour quelques regrets patriotiques ou quelques menaces inconsidérées (2). Dès que la reine apprit cette horrible nouvelle, sa résolution fut arrêtée ; mais elle la dissimula. Feignant de n'aller chercher que des consolations religieuses, et cherchant un homme capable de devenir son libérateur, elle se rendit à Noyon, auprès de l'évêque Médard, fils d'un Frank et d'une Romaine, personnage célèbre alors dans toute la Gaule par sa réputation de sainteté (3). Chlother ne conçut pas le moindre soupçon de cette pieuse démarche, et non-seulement il ne s'y opposa point, mais il ordonna lui-même le départ de la reine ; car ses larmes l'importunaient, et il avait hâte de la voir plus calme et moins sombre d'humeur (4). Radegonde trouva l'évêque de Noyon dans son église, officiant à l'autel. Lorsqu'elle se vit en sa présence, les sentimens qui l'agitaient, et qu'elle avait contenus jusque-là, firent explosion, et ses premières paroles furent un cri de détresse : « Très saint prêtre, je veux quitter le siècle et changer d'habit ! Je t'en supplie, très saint prêtre, consacre-moi au Seigneur (5) ! » Malgré l'intrepidité de sa foi et la ferveur de son prosélytisme, l'évêque,

(1) De qua regi dicebatur habere se magis jugalem monacham quàm reginam; (Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 69.)

(2) Cujus fratrem postea injustè per homines iniquos occidit. Illa quoque ad Deum conversa..... (Greg. Turon. Hist. lib. III, pag. 190.) — Ut hæc religiosius viveret, frater interficitur innocenter. (Script. rerum francic. tom. III, pag. 456. Ex vitâ S. Radegundis, auctore Fortunato.)

(3) Pater igitur hujus nomine Nectardus de forti Francorum genere, non fuit infimus libertate : mater vero romana, nomine Protaga, absolutis claruit servitute natalibus. (Ex vitâ S. Medardi.) — *Ibid.* pag. 451

(4) Directa a rege veniens ad B. Medardum Noviomago... (*Ibid.* pag. 456.)

(5) Supplicat instantè ut ipsam mutata veste Domino consecraret. (*Ibid.*)

surpris de cette brusque requête, hésita et demanda le temps de réfléchir. Il s'agissait, en effet, de prendre une décision périlleuse, de rompre un mariage royal contracté selon la loi salique et d'après les mœurs germaniques, mœurs que l'église, tout en les abhorrant, tolérait encore par crainte de s'aliéner l'esprit des Barbares (1).

Bien plus à cette lutte intérieure entre la prudence et le zèle se joignit aussitôt, pour saint Médard, un combat d'un tout autre genre. Les seigneurs et les guerriers franks qui avaient suivi la reine l'entourèrent en lui criant avec des gestes de menace : « Ne t'avise pas de donner le voile à une femme qui s'est unie au roi, « prêtre! garde-toi d'enlever au prince une reine épousée solennellement! » Les plus furieux, mettant la main sur lui, l'entraînèrent avec violence des degrés de l'autel jusque dans la nef de l'église, pendant que la reine, effrayée du tumulte, cherchait avec ses femmes un refuge dans la sacristie (2). Mais là, recueillant ses esprits, au lieu de s'abandonner au désespoir, elle conçut un expédient où l'adresse féminine avait autant de part que la force de volonté. Pour tenter de la manière la plus forte et mettre à la plus rude épreuve le zèle religieux de l'évêque, elle jeta sur ses vêtements royaux un costume de recluse, et marcha ainsi travestie vers le sanctuaire, où saint Médard était assis, triste, pensif et irrésolu (3). « Si tu tardes à me consacrer, lui dit-elle d'une voix ferme, et que « tu craignes plus les hommes que Dieu, tu auras à rendre compte, « et le pasteur te redemandera l'âme de sa brebis (4). » Ce spectacle imprévu et ces paroles mystiques frappèrent l'imagination du vieil évêque, et ranimèrent tout à coup en lui la volonté défaillante. Élevant sa conscience de prêtre au-dessus des craintes humaines et des ménagemens politiques, il ne balança plus, et de son auto-

(1) Sed memor dicentis apostoli : Si qua ligata sit conjugii, non quærat dissolvi ; differrebat reginam ne veste tegeret monachicâ. (Ex vita S. Medardi. *Ibid.*, p. 456.)—

(2) Adhuc beatum virum perturbabant proceres, et per basilicam graviter ab altari retrahebant, ne velaret regi conjunctam, ne videretur sacerdoti ut præsumeret principi subducere reginam, non publicanam sed publicam. (Ex vita S. Radegundis, apud script. rerum francic. tom. III, pag. 456.)

(3) Intrans in sacrarium, monachicâ veste induitur, procedit ad altare, beatissimum Medardum his verbis alloquitur dicens.... (*Ibid.*)

(4) Si me consecrare distuleris, et plus hominem quàm Deum timueris, de mauu tua a pastore ovis anima requiratur. (*Ibid.*)



rité propre, il rompit le mariage de Radegonde en la consacrant d'arones.e par l'imposition des mains (1). Les seigneurs et les vassaux franks eurent aussi leur part de stupéfaction; ils n'osèrent ramener de force à la résidence royale celle qui avait désormais pour eux le double caractère de reine et de femme consacrée à Dieu.

La première pensée de la nouvelle convertie (c'était le nom qu'on employait alors pour exprimer le renoncement au monde) fut de se dépouiller de tout ce qu'elle portait sur elle de bijoux et d'objets précieux. Elle couvrit l'autel de ses ornemens de tête, de ses bracelets, de ses agrafes de pierreries, de ses franges de robes tissues de fils d'or et de pourpre; elle brisa de sa propre main sa riche ceinture d'or massif en disant : « Je la donne aux pauvres (2). » Puis elle songea à se mettre à l'abri de tout danger par une prompte fuite. Libre de choisir sa route, elle se dirigea vers le midi, s'éloignant du centre de la domination franke par l'instinct de sa sûreté, et peut-être aussi par un instinct plus délicat qui l'attirait vers les régions de la Gaule où la barbarie avait fait le moins de ravage. Elle gagna la ville d'Orléans, et s'y embarqua sur la Loire, qu'elle descendit jusqu'à Tours. Là, elle fit halte pour attendre, sous la sauve-garde des nombreux asiles ouverts près du tombeau de saint Martin, ce que déciderait à son égard l'époux qu'elle avait abandonné (3). Elle mena ainsi quelque temps la vie inquiète et agitée des proscrits réfugiés à l'ombre des basiliques, tremblant d'être surprise si elle faisait un pas hors de l'enceinte protectrice, envoyant au roi des requêtes, tantôt fières, tantôt suppliantes; négociant avec lui par l'entremise des évêques pour qu'il se résignât à ne plus la revoir, et à lui permettre d'accomplir ses vœux monastiques.

Chlothar se montra d'abord sourd aux prières et aux somma-

(1) Quo ille contestationis concussus tonitruo, manu superposita consecravit diaconam. (Ex vita S. Radegundis, apud script. rerum francic. tom. III, pag. 456.)

(2) Mox indumentum nobile.... exuta ponit in altare, blattas gemmataque ornamenta.... Cingulum auri ponderatum fractum dat in opus pauperum. (*Ibid.*) — Staponem, camisas, manicas, cofeas, fibulas, cuncta auro, quædam gemmis exornata.... (*Ibid.*, pag. 457.)

(3) Hinc felici navigio Turonis appulsa..... quid egerit circa S. Martini atria, templa, basilicam, flens lachrymis insatiata, singula jacens per limina. (Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 70.)

tions : il revendiquait ses droits d'époux en attestant la loi de ses ancêtres, et menaçait d'aller lui-même saisir de force et ramener la fugitive. Frappée de terreur quand le bruit public ou les lettres de ses amis lui apportaient de pareilles nouvelles, Radegonde se livrait alors à un redoublement d'austerités, au jeûne, aux veilles, aux macérations par le cilice, dans l'espoir tout à la fois d'obtenir l'assistance d'en haut, et de perdre ce qu'elle avait de charmes pour l'homme qui la poursuivait de son amour (1). Afin d'augmenter la distance qui la séparait de lui, elle passa de Tours à Poitiers, et de l'asile de saint Martin dans l'asile non moins révérend de saint Hilaire. Le roi pourtant ne se découragea pas, et une fois il vint jusqu'à Tours sous un faux prétexte de dévotion; mais les remontrances énergiques de saint Germain, l'illustre évêque de Paris, l'empêchèrent d'aller plus loin (2). Etacé, pour ainsi dire, par cette puissance morale contre laquelle venait se briser la volonté fougueuse des rois barbares, il consentit de guerre lasse à ce que la fille des rois thuringiens fondât à Poitiers un monastère de femmes, d'après l'exemple donné dans la ville d'Arles par une noble Romaine, Cæsaria, sœur de l'évêque Cæsarius ou saint Césaire (3).

Tout ce que Radegonde avait reçu de son mari, selon la coutume germanique, en dot et en présent du matin, fut consacré par elle à l'établissement de la congrégation qui devait lui rendre une famille de choix, à la place de celle qu'elle avait perdue par les désastres de la conquête et la tyrannie soupçonneuse des vainqueurs de son pays. Sur un terrain qu'elle possédait aux portes de la ville de Poitiers, elle fit creuser les fondemens du nouveau monastère,

(1) Cùm in villa ipsa adhuc esset, fit sonus quasi eam rex iterum vellet accipere... hæc audiens beatissima nimio terrore perterrita, se amplius cruciandam tradidit cilicio asperimo, ac tenero corpori aptavit. (Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 76.)

(2) Sicut enim jam per internuntios cognoverat quod timebat, præcelsus rex Chlotharius cum filio suo præcellentissimo Sigberto Turones advenit, quasi devotionis causa, quò facilius Pictavis accederet, ut suam reginam acciperet. (*Ibid.*) — Vita S. Radegundis, lib. II, auctore Baudouivia.)

(3) Tunc rex timens Dei judicium, quia regina magis Dei voluntatem fecerat quam suam. (*Ibid.*) — Pictavis, inspirante et cooperante Deo, monasterium sibi per ordinationem præcelsi regis Chlotharii construxit. (*Ibid.*) — Script. rerum francic. tom. II, pag. 356, 57 et 59.)

asile ouvert à celles qui voulaient se dérober par la retraite aux séductions mondaines ou aux envahissemens de la barbarie. Malgré l'empressement de la reine et l'assistance que lui prêta l'évêque de Poitiers, Pientius, plusieurs années s'écoulèrent avant que le bâtiment fût achevé (1). C'était une villa romaine avec toutes ses dépendances, des jardins, des portiques, des salles de bains et une église. Soit par quelque idée de symbolisme, soit par une précaution de sûreté matérielle contre la violence des temps, l'architecte avait donné un aspect militaire à l'enceinte extérieure de ce paisible couvent de femmes. Les murailles en étaient hautes et fortes en guise de rempart, et plusieurs tours s'élevaient à la façade principale (2). Ces préparatifs, tant soit peu étranges, frappaient vivement les imaginations, et l'annonce de leurs progrès courait au loin comme une grande nouvelle. « Voyez, disait-on dans le langage mystique de l'époque, voyez l'arche qui se bâtit près de nous contre le déluge des passions et contre les orages du monde (3) ! »

Le jour où tout fut prêt, et où la reine entra dans ce refuge, dont ses vœux lui prescrivaient de ne plus sortir que morte, fut un jour de joie populaire. Les places et les rues de la ville qu'elle devait parcourir étaient remplies d'une foule immense : les toits des maisons se couvraient de spectateurs avides de la voir passer, ou de voir se refermer sur elle les portes du monastère (4). Elle fit le trajet à pied, escortée d'un grand nombre de jeunes filles qui allaient partager sa réclusion, attirées auprès d'elle par le renom

(1) *Quam fabricam vir apostolicus Pientius episcopus et Austrasius dux per ordinationem dominicam celeriter fecerunt. (Ex vita S. Radegundis, apud script. rerum franc. e., tom. III, pag. 457.)*

(2) *Transeuntibus autem nobis sub muro, iterum caterva virginum per fenestras turrium, et ipsa quoque muri propugnacula, voces profere ac lamentari desuper cepit. (Greg. Turon. lib. de Gloria confessorum, cap. cvi.) — Tota congregatio supra murum lamentans.... Rogaverunt desursum ut subtus turrim repausaretur feretrum. (Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 82.)*

(3) *Quasi recentior temporis nostri Noë propter turbines et procellas sodalibus vel sororibus in latere ecclesiæ monasterii fabricat arcam. (Vita S. Cæsarii, Arelat. episc., apud Annales franc. ecclesiast. tom. I, pag. 471.)*

(4) *Quanta verò congressio popularis exiit die qua se sancta deliberavit recludere, ut quos plateæ non caperent, ascendentes tecta complerent. (Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 72.)*

de ses vertus chrétiennes et peut-être aussi par l'éclat de son rang. La plupart étaient de race gauloise, et filles de sénateurs (1). C'étaient celles qui, par leurs habitudes de retenue et de tranquillité domestique, devaient le mieux répondre aux soins maternels et aux pieuses intentions de leur directrice; car les femmes de race franke portaient jusque dans le cloître quelque chose des vices originels de la barbarie. Leur zèle était fougueux, mais de peu de durée; et, incapables de garder ni règle ni mesure, elles passaient brusquement d'une rigidité intraitable à l'oubli le plus complet de tout devoir et de toute subordination (2).

Ce fut vers l'année 550 que commença pour Radegonde la vie de retraite et de paix qu'elle avait si long-temps désirée. Cette vie selon ses rêves était une sorte de compromis entre l'austérité monastique et les habitudes mollement élégantes de la société civilisée. L'étude des lettres figurait au premier rang des occupations imposées à toute la communauté: on devait y consacrer deux heures chaque jour; et le reste du temps était donné aux exercices religieux, à la lecture des livres saints et à des ouvrages de femmes. Une des sœurs lisait à haute voix durant le travail fait en commun; et les plus intelligentes, au lieu de filer, de coudre ou de broder, s'occupaient dans une autre salle à transcrire des livres pour en multiplier les copies (3). Quoique sévère sur certains points, comme l'abstinence de viande et de vin, la règle tolérait quelques-unes des commodités et même certains plaisirs de la vie mondaine.

(1) *Multitudo immensa sanctimonialium, ad numerum circiter ducentarum, quæ per illius prædicationem conversæ vitam sanctam agebant, quæ secundum sæculi dignitatem, non modò de senatoribus, verum etiam nonnullæ de ipsa regalî stirpe hac religionis forma florebant.* (*Greg. Turon. lib. de Gloria confessorum, cap. cvi.*)

(2) *Greg. Turon. Hist. de Chrodielde, moniali filia Chariberti regis, et de Basina, filia Chilperici, lib. IX, pag. 354 et seq. — De Ingeltrude religiosa et Berthekunde ejus filia, pag. 351 et 359. — De Theodechilde regina, lib. IV, pag. 216.*

(3) *Omnes litteras discant. Omni tempore duabus horis, hoc est a mane usque ad horam secundam lectioni vacent. Reliquo vero diei spatio faciant opera sua..... Reliquis vero in unum operantibus, una de sororibus usque ad tertiam legat.....* (*Regula S. Cæsariæ, apud Annales francor. ecclesiast. tom. I, pag. 477.*) — *Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 61.*

L'usage fréquent du bain dans de vastes piscines d'eau chaude, des amusemens de toute sorte, et entre autres le jeu de des, étaient permis (1). La fondatrice et les dignitaires du couvent recevaient dans leur compagnie, non-seulement les évêques et les membres du clergé, mais des laïques de distinction. Une table somptueuse était souvent dressée pour les visiteurs et pour les amis : on leur servait des collations délicates, et quelquefois de véritables festins, dont la reine faisait les honneurs par courtoisie, tout en s'abstenant d'y prendre part (2). Ce besoin de sociabilité amenait encore au couvent des réunions d'un autre genre. A certaines époques, on y jouait des scènes dramatiques, où figuraient, sous des costumes brillans, de jeunes filles du dehors, et probablement aussi les novices de la maison (3).

Tel fut l'ordre qu'établit Radegonde dans son monastère de Poitiers, mêlant ses penchans personnels aux traditions conservées depuis un demi-siècle dans le célèbre monastère d'Arles. Après avoir ainsi tracé la voie et donné l'impulsion, elle abdiqua, soit par humilité chrétienne, soit par un coup d'adresse politique, toute suprématie officielle, fit élire par la congrégation une abbesse, qu'elle eut soin de désigner, et se mit, avec les autres sœurs, sous son autorité absolue. Elle choisit, pour l'élever à cette dignité, une femme beaucoup plus jeune qu'elle et qui lui était dévouée, Agnès, fille de race gauloise, qu'elle avait prise en affection depuis son

(1) De balneo verò... pro caldis amaritudine, ne lavantibus noceret novitas ipsius fabricæ jussisse domnam Radegundam, ut servientes monasterii publicè hoc visiterent donec omnis odor nocendi discederet.... De tabula vero respondit, et si lususset vivente domina Radegunde, se minus culpa respiceret : tamen nec in regula per scripturam prohiberi, nec in canonibus retulit. (*Greg. Turon. Hist. lib. IX, pag. 374.*)

(2) Atque sæculares cum abbatissa rificerent... De conviviiis etiam ait se nullam novam fecisse consuetudinem, nisi sicut actum est sub domina Radegunde. (*Ibid., pag. 374, 375.*)

(3) De palla holoserica vestimenta nepti suæ temerariè fecerit : foliola aurea, quæ fuerant in gyro pallæ, inconsultè susulerit, et ad collum neptis suæ facinorosè suspenderit : vittam de auro exornatam eidem nepti suæ superflue fecerit : barbatorias intus eò quod celebraverit. (*Ibid.*) — Mabillou, *Annales Benedictini*, tom. I, pag. 199.

enfance (1). Volontairement descendue au rang de simple religieuse, Radegonde faisait sa semaine de cuisine, balayait à son tour la maison, portait de l'eau et du bois comme les autres. Mais malgré cette apparence d'égalité, elle était reine dans le couvent par le prestige de sa naissance royale, par son titre de fondatrice, par l'ascendant de l'esprit, du savoir et de la bonté (2). C'était elle qui maintenait la règle ou la modifiait à son gré, elle qui raffermissait les âmes chancelantes par des exhortations de tous les jours, elle qui expliquait et commentait pour ses jeunes compagnes le texte de l'Écriture sainte, entretenant ces graves homélies de petits mots empreints d'une tendresse de cœur et d'une grâce toute féminine : « Vous, que j'ai choisies, mes filles ; vous, jeunes plantes, objet de tous mes soins ; vous, mes yeux, vous, ma vie, vous, mon repos et tout mon bonheur (3)..... »

Il y avait déjà plus de quinze ans que le monastère de Poitiers attirait sur lui l'attention du monde chrétien, lorsque Venantius Fortunatus, dans sa course de dévotion et de plaisir à travers la Gaule, le visita comme une des choses les plus remarquables que pût lui offrir son voyage. Il y fut accueilli avec une distinction flatteuse ; cet empressement, que la reine avait coutume de témoigner aux hommes d'esprit et de politesse, lui fut prodigué comme à l'hôte le plus illustre et le plus aimable. Il se vit comblé par elle et par l'abbesse de soins, d'égards, et surtout de louanges. Cette admiration, reproduite chaque jour sous toutes les formes, et distil-

(1) *Electione etiam nostræ congregationis domnam et sororem meam Agnetem, quam ab ineunte ætate loco filiæ colui et educavi abbatissam institui, ac me post Deum ejus ordinationi regulariter obedituram commisi.* (*Greg. Turon. Hist.*, ed. Ruinart, pag. 472.)

(2) *Nos vero humiles desideramus in ea doctrinam, formam, vultum, personam, scientiam, pietatem, bonitatem, dulcedinem, quam specialem à Domino inter ceteros homines habuit.* (*Vita S. Radegundis, auctore Baudonivia, apud Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 81.*) — Sur la science et les lectures de sainte Radegonde, voyez les poésies de Fortunat. Elle lisait assiduellement saint Grégoire de Nazianze, saint Basile, saint Athanase, saint Hilaire, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, Sedulius et Paul Orose. (*Lb V, carm. 1.*)

(3) *Nobis dum predicabat dicebat : Vos elegi filias, vos mea lumina, vos mea vita, vos mea requies, totaque felicitas, vos novella plantatio.....* (*Vita S. Radegundis, auctore Baudonivia, apud Acta sanctorum Augusti, tom. III, pag. 77.*)

lée, pour ainsi dire, à l'oreille du poète, par deux femmes, l'une plus âgée et l'autre plus jeune que lui, le retint, par un charme nouveau, plus long-temps qu'il ne l'avait prévu (1). Les semaines, les mois, se passèrent, tous les délais furent épuisés; et quand le voyageur parla de se remettre en route, Radegonde lui dit: « Pour-  
« quoi partir? pourquoi ne pas rester près de nous? » Ce vœu d'amitié fut pour Fortunatus comme un arrêt de la destinée; il ne songea plus à repasser les Alpes, s'établit à Poitiers, y prit les ordres, et devint prêtre de l'église métropolitaine (2).

Facilités par ce changement d'état, ses relations avec ses deux amies, qu'il appela du nom de mère et de sœur, devinrent plus assidues et plus intimes (5). Au besoin qu'ont d'ordinaire les femmes d'être gouvernées par un homme, se joignaient, pour la fondatrice et pour l'abbesse du couvent de Poitiers, des circonstances impérieuses qui exigeaient le concours d'une attention et d'une fermeté toutes viriles. Le monastère avait des biens considérables, qu'il fallait non-seulement gérer, mais garder avec une vigilance de tous les jours contre les rapines sourdes ou violentes, et les invasions à main armée. On ne pouvait y parvenir qu'à force de diplômes royaux, de menaces d'excommunication lancées par les évêques, et de négociations perpétuelles avec les ducs, les comtes et les juges, peu empressés d'agir par devoir, mais qui faisaient beaucoup par intérêt ou par affection privée. Une pareille tâche demandait à la fois de l'adresse et de l'activité, de fréquens voyages, des visites à la cour des rois, le talent de plaire aux hommes puissans, et de traiter avec toutes sortes de personnes. Fortunatus y employa, avec autant de succès que de zèle, ce qu'il avait de connaissance du monde et de ressources dans l'esprit. Il devint le conseiller, l'a-

(1) Hoc quoque quod delectabiliter adiecitis: me domnæ mæ Radigundæ muro charitatis inclusum, scio quidem, quia non ex meis meritis, sed ex illius consuetudine quam circa cunctos novit impendere, colligatis. (Fortunati epistola ad Felicem, episc. Namneticum, inter ejus opera, lib. III, pag. 78.)

(2) Mabillon, *Annales Benedictini*, tom. I, pag. 155.

— Martinum cupiens, voto Radegundis adhæsi,

Quam genuit cælo terra Toringa sacro.

(Fortunati lib. VIII, carm. 1.)

(3) V. Fortunati opera lib. VIII, carm. 2 et passim.

gent de confiance, l'ambassadeur, l'intendant, le secrétaire de la reine et de l'abbesse (1). Son influence absolue sur les affaires extérieures, ne l'était guère moins sur l'ordre intérieur et la police de la maison. Il était l'arbitre des petites querelles, le modérateur des passions rivales et des emportemens féminins. Les adoucissemens à la règle, les grâces, les congés, les repas d'exception, s'obtenaient par son entremise et à sa demande (2). Il avait même, jusqu'à un certain point, la direction des consciences, et ses avis, donnés quelquefois en vers, inclinaient toujours du côté le moins rigide (3).

Du reste, Fortunatus alliait à une grande souplesse d'esprit une assez grande facilité de mœurs. Chrétien surtout par l'imagination, comme on l'a souvent dit des Italiens, son orthodoxie était irréprochable, mais dans la pratique de la vie, ses habitudes étaient molles et un peu sensuelles. Il s'abandonnait volontiers aux plaisirs de la table, et non-seulement on le trouvait toujours joyeux convive, grand buveur et improvisateur inspiré, dans les festins donnés par ses riches patrons, soit à la mode barbare, soit à la mode romaine; mais quelquefois même, en ressouvenir des mœurs de Rome impériale, il lui arrivait de dîner seul à plusieurs services (4). Habiles comme le sont toutes les femmes à retenir et à s'attacher un ami par les faibles de son caractère, Radegonde et Agnès rivalisèrent de complaisances pour ce grossier penchant du poète, de même qu'elles caressaient en lui un défaut plus noble, celui de la vanité littéraire. Chaque jour elles envoyaient au logis de Fortunatus les prémices

(1) Vita Fortunati, præfixa ejus operibus, pag. XLIII—XLIX.

(2) Accessit votis sors jucundissima nostris,  
Dum meruere meæ sumere dona preces:  
Profecit mihi met potiùs cibus ille sororum;  
Has satias epulis, me pietate foves.

(Fortunati lib. XI, carm. 8, ad Abbatissam.)

(3) Fortunatus agens, Agnes quoque versibus orant,  
Ut lassata nimis vina benigna bibas.

(Ibid., carm. 4, ad domnam Radegundem.)

(4) V. Fortunati opera lib. III, carm. 15, 16, 17, 18, 19; lib. VII, carm. 25, 26, 29, 30; lib. IX, carm. 22; lib. X, carm. 12; lib. XI, carm. 16, 22, 23, 24 et passim.



des repas de la maison (1); et non contentes de cela, elles faisaient apprêter pour lui, avec toute la recherche possible, les mets dont la règle leur défendait l'usage. C'étaient des viandes de toute espèce, assaisonnées de mille manières, et des légumes arrosés de jus ou de miel, servis dans des plats d'argent, de jaspé et de cristal (2). D'autres fois on l'invitait à venir prendre son repas au monastère, et alors non-seulement la chère était délicate, mais les ornemens de la salle à manger respiraient une sensualité coquette. Des guirlandes de fleurs odorantes en tapissaient les murailles, et un lit de feuilles de roses couvrait la table en guise de nappe (3). Le vin coulait dans de belles coupes pour le convive à qui nul vœu ne l'interdisait. C'était comme un souper d'Horace ou de Tibulle, offert à un poète

(1) V. Fortunati lib. XI, carm. 12 de enugiis, 13 pro castaneis, 14 pro lacte, 15 aliud pro lacte, 18 pro prunellis, 19 pro aliis deliciis et lacte, 20 pro ovis et prunis.

— Deliciis variis tumido me ventre tetendi,  
Omnia sumendo lac, holus, ova, butyr.

(*Ibid.*, carm. 23.)

(2) Hæc quoque prima fuit hodiernæ copia cœnæ  
Quod mihi perfuso melle dedistis holus....  
Præterea venit missus cum collibus altis,  
Undique carnali monte superbus apex.  
Deliciis cunctis quas terra vel uada ministrant,  
Compositis epulis hortulus intus erat.

(*Ibid.*, lib. XI, carm. 9.)

Carnea dona tumens, gavata argentea perfert.  
Quo nimium pingui jure natabat olus.  
Marmoreus defert discus quod gignitur hortis.  
Quo mihi mellitus fluxit in ore sapor,  
Intumuit pullis vitreo scutella rotatu,  
Subductis pennis, quam grave pondus habens!

(*Ibid.*, carm. 10.)

(3) Molliter arridet rutilantum copia florum,  
Vix tot campus habet quot modo mensa rosas.  
Insultant epulæ stillanti germine fultæ,  
Quod mantile soiet, cur resa pulchra tegit?  
Enituit paries viridi pendente chorymbo  
Quæ loca calces habet huc rosa pressa rubet.

(*Ibid.*, carm. 11.)

chrétien par deux réélusés mortes pour le monde. Les trois acteurs de cette scène bizarre s'adressaient l'un à l'autre des propos tendres, sur le sens desquels un païen se serait certainement mépris. Les noms de mère et de sœur, dans la bouche de l'Italien, accompagnaient des mots tels que ceux-ci : *ma vie, ma lumière, délices de mon âme*; et tout ce n'était, au fond, qu'une amitié exaltée, mais chaste, une sorte d'amour intellectuel (1). A l'égard de l'abbesse, qui n'avait guère plus de trente ans lorsque cette liaison commença, l'intimité parut suspecte, et devint le sujet d'insinuations malignes. La réputation du prêtre Fortunatus en souffrit. Il fut obligé de se défendre et de protester qu'il n'avait pour Agnès que les sentiments d'un frère, qu'un amour de pur esprit, qu'une affection toute céleste. Il le fit avec dignité, dans des vers où il prend le Christ et la Vierge à témoin de son innocence de cœur (2).

— Cet homme d'humeur gaie et légère, qui avait pour maxime de jouir du présent et de prendre toujours la vie par le côté agréable, était, dans ses entretiens avec la fille des rois de Thuringe, le confident d'une souffrance intime, d'une mélancolie de souvenirs dont lui-même devait se sentir incapable (3). Radegonde avait atteint l'âge où les cheveux blanchissent, sans oublier aucune des impressions de sa première enfance; et à cinquante ans, la mémoire des jours passés dans son pays et parmi les siens lui revenait aussi fraîche et aussi douloureuse qu'au moment de sa captivité. Il lui arrivait souvent de dire : « Je suis une pauvre femme enlevée; » elle se plaisait à retracer dans leurs moindres détails les scènes de désolation, de

(1) V. Fortunati opera, lib. XI passim.

(2) Mater honore mihi, soror autem dulcis amore,  
 Quam pietate, fide, pectore, corde, colo.  
 Cælesti alectu, non crimine corporis ullo,  
 Non caro, sed hoc quod spiritus optat, amo.  
 Testis adest Christus.....

(Fortunati lib. XI, carm. 6.)

(3) Quamvis docti loquax te seria cura fatiget,  
 Huc veniens festos misce poeta jocos...  
 Pelle palatinas post multa negotia rixas,  
 Vivere jucundè mensa benigna monet.

(*Ibid.* lib. VII, carm. 26 et 28.)

meurtre et de violence, dont elle avait été le témoin et en partie la victime (1). Après tant d'années d'exil et malgré un changement total de goûts et d'habitudes, le souvenir du foyer paternel et les vieilles affections de famille demuraient pour elle un objet de culte et de passion; c'était un reste, le seul qu'elle eût conservé, des mœurs et du caractère germaniques. L'image de ses parens morts ou bannis ne cessait point de lui être présente, en dépit de ses nouveaux attachemens et de la paix qu'elle s'était faite. Il y avait même quelque chose d'emporté, une ardeur presque sauvage dans ses élans d'ame vers les derniers debris de sa race, vers les fils de son oncle réfugié à Constantinople, vers des cousins nés dans l'exil et qu'elle ne connaissait que de nom (2). Cette femme, qui, sur la terre étrangère, n'avait rien pu aimer que ce qui était à la fois empreint de christianisme et de civilisation, col'rait ses regrets patriotiques d'une tinte de poésie inculte, d'une reminiscence des chants nationaux qu'elle avait jadis écoutés dans le palais de bois de ses ancêtres ou sur les bruyères de son pays. La trace s'en retrouve çà et là visible encore, bien que certainement affaiblie, dans quelques pièces de vers où le poète italien, parlant au nom de la reine barbare, cherche à rendre telles qu'il les a reçues ses confidences mélancoliques :

« J'ai vu les femmes traînées en esclavage, les mains liées et les  
 « cheveux épars. L'une marchait nu-pieds dans le sang de son  
 « mari, l'autre passait sur le cadavre de son frère (5). — Chacun a  
 « eu son sujet de larmes, et moi j'ai pleuré pour tous. — J'ai pleuré  
 « mes parens morts, et il faut aussi que je pleure ceux qui sont

- (1) Post patrie cineres, et culmina lapsa parentum,  
 Quæ hostili acie terra Thoringa tulit,  
 Si loquar infausto certamine bella peracta,  
 Quas prius ad lacrymas femina rapta trahar.

(Fortuati libellus ad Artachin ex persona Radegundis,  
 inter ejus opera, tom. I, pag. 482.)

(2) *Ibid.*, et libel. de Excidio Thoringiæ, pag. 474. — Cette remarque a été faite par M. J.-J. Ampère dans son cours de littérature française.

- (3) Nuda maritalem calcavit planta cruorem,  
 Blandaque transibat, fratre jacente, soror.

(*Ibid.*, pag. 475.)

« restés en vie. — Quand mes larmes cessent de couler, quand mes  
 « soupirs se taisent, mon chagrin ne se tait pas. — Lorsque le vent  
 « murmure, j'écoute s'il m'apporte quelque nouvelle; mais l'om-  
 « bre d'aucun de mes proches ne se présente à moi (1). — Tout un  
 « monde me separe de ceux que j'aime le plus. — En quel lieu sont-  
 « ils? Je le demande au vent qui siffle; je le demande aux nuages  
 « qui passent; je voudrais que quelque oiseau vint me donner de  
 « leurs nouvelles (2). — Ah! si je n'étais retenue par la clôture sa-  
 « crée de ce monastère, ils me verraient arriver près d'eux au mo-  
 « ment où ils m'attendraient le moins. Je m'embarquerais par le  
 « gros temps; je voguerais avec joie dans la tempête. Les matelots  
 « trembleraient, et moi je n'aurais aucune peur. Si le vaisseau se  
 « brisait, je m'attacherais à une planche, et je continuerais ma  
 « route; et, si je ne pouvais saisir aucun débris, j'irais jusqu'à eux  
 « en nageant (3). »

**I** Telle était la vie que menait Fortunatus depuis l'année 567, vie  
 mêlée de religion sans tristesse et d'affections sans aucun trouble,  
 de soins graves et de loisirs remplis par d'agréables futilités. Ce  
 dernier et curieux exemple d'une tentative d'alliance entre la per-  
 fection chrétienne et les raffinemens sociaux de la vieille civilisa-  
 tion, aurait passé sans laisser de souvenir, si l'ami d'Agnès et de  
 Radegonde n'eût marqué lui-même, dans ses œuvres poétiques,

- (1) Scæpe sub humecto conlidens lumina vultu,  
 Murmura clausa latent, nec mea cura tacet.  
 Specto libens aliquam si nuntiet aura salutem,  
 Nullaque de cunctis umbra parentis adest.

(Fortunati opera, tom. I, pag. 475.)

- (2) Quæ loca te teneant, si sibilat aura, requiro,  
 Nubila, si volites, pendula posco locum...  
 Quod si signa mihi nec terra nec æquora mittunt,  
 Prospera vel veniens nuntia ferret avis.

(Ibid., pag. 477.)

- (3) Imbribus infestis si solveret unda carinam,  
 Te peterem tabula remige vecta mari.  
 Sorte sub infausta si prendere ligna vetarer,  
 Ad te venissem lassa natante manu.

(Ibid.)

jusqu'aux moindres phases de la destinée qu'il s'était choisie avec un si parfait instinct du bien-être. Là se trouve inscrite presque jour par jour l'histoire de cette société de trois personnes liées ensemble par une amitié vive, le goût des choses élégantes et le besoin de conversations spirituelles et enjouées. Il y a des vers pour tous les petits évènements dont se formait le cours de cette vie à la fois douce et monotone, sur les peines de la séparation, les ennuis de l'absence et la joie du retour, sur les petits présens reçus ou donnés, sur des fleurs, sur des fruits, sur toutes sortes de friandises, sur des corbeilles d'osier que le poète s'amusait à tresser de ses propres mains, pour les offrir à ses deux amis (1). Il y en a pour les soupers faits à trois dans le monastère et animés par de *délicieuses causeries* (2), et pour les repas solitaires où Fortunatus, mangeant de son mieux, regrettait de n'avoir qu'un seul plaisir, et de ne pas retrouver également le charme de ses yeux et de son oreille (5). Enfin il y en a pour les jours heureux ou tristes que ramenait régulièrement chaque année, tels que l'anniversaire de la naissance d'Agnès et le premier jour du carême, où Radegonde, obéissant à un vœu perpétuel, se renfermait dans sa cellule, pour y passer le temps du grand jeûne (4). « Où se cache ma lumière ? pourquoi se dérobe-t-elle à mes yeux ? » s'é-

(1) Fortunati lib. VIII, carm. 2, de itinere suo, cùm ad domnum Germanum ire deberet, et a domna Radegunde teneretur. Lib. VIII, carm. 10, ad domnam Radegundem de violis et rosis; 12, ad eandem, pro floribus transmissis. Lib. XI, carm. 7, ad Abbatissam et Radegundem, absens; 17, de munere suo; 21, de absentia suâ; 26, de munere suo; 27, de itinere suo; 28, aliud de itinere suo. — Voyez le *Cours d'histoire moderne* de M. Guizot, année 1829, 18<sup>e</sup> livraison.

- (2) Blanda magistra summi verbis recreavit, et escis,  
Et satiat vario delicante joco.

(Fortunati lib. XI, carm. 25.)

- (3) Quis mihi det reliquas epulas, ubi voce fideli,  
Delicias animæ te loquor esse meæ?  
A vobis absens colui jejunia fraudens,  
Nec sine te poterat me saturare cibus.

(*Ibid.*, carm. 16.)

(4) *Ibid.*, carm. 3, de natalitio Abbatissæ; 5, ad Abbatissam de natali suo. Lib. VIII, carm. 13, ad domnam Radegundem, cùm se recluderet; 14, ad eandem cùm rediit. Lib. XI, carm. 2, ad domnam Radegundem quandò se recludit.

criait alors le poète, avec un accent passionné qu'on aurait pu croire profane; et, quand venaient le jour de Pâques et la fin de cette longue absence, mêlant des semblans de madrigal aux graves pensées de la foi chrétienne, il disait à Radegonde: « Tu avais emporté ma joie; voici qu'elle me revient avec toi; tu me fais doublement célébrer ce jour solennel (1). »

Au bonheur d'une tranquillité unique dans ce siècle, l'émigré italien joignait celui d'une gloire qui ne l'était pas moins, et même il pouvait se faire illusion sur la durée de cette littérature expirante dont il fut le dernier représentant. Les Barbares l'admiraient sur parole et faisaient de leur mieux pour se plaire à ses jeux d'esprit (2). Ses plus minces opuscules, des billets écrits debout pendant que le porteur attendait, de simples dystiques improvisés à table, couraient de main en main, lus, copiés, appris par cœur. Ses poèmes religieux et ses pièces de vers adressées aux rois étaient un objet d'attente publique (3). A son arrivée en Gaule, il avait célébré en style païen les noces de Sigehert et de Brunehilde, et en style chrétien la conversion de Brunehilde arienne à la foi catholique (4). Le caractère guerrier de Sigehert, vainqueur de nations d'Outre-Rhin, fut le premier thème de ses flatteries poétiques; plus tard, établi à Poitiers dans le royaume de Haribert, il fit en l'honneur de ce

(1) Quò sine me mea lux oculis errantibus abdit,  
Nec patitur visu se reserare meo?..

(Fortunati lib. XI, carm. 2.)

Absuleras tecum, revocas mea gaudia tecum,  
Paschalemque facis bis celebrare diem.

(Ibid., lib. VIII, carm. 14.)

(2) Ubi mihi tantumdem valebat raucum gemere quod cantare, apud quos nihil dispar erat aut stridor anseris aut canor oloris; sola sœpè bombans, barbaros leudos hœpa relidebat.... quo res dentes auditores, inter acernea pocula lautè bivalentes usana, Baccho iudice, debaccharent. (Fortunati lib. I, Proœmium ad Gregorium episc. Turonens., pag. 2.)

(3) Hic B. Martin vitam, quatuor in libris heroico in versu contexuit, et multa alia, maximèque hymnos singularum festivitatum, et præcipuè ad singulos amicos versiculos, nulli poetarum secundus, suavi et disertò sermone composuit. (Paulus diaconus, apud Fortunati vitam, p. g. LXI.)

(4) Fortunati, lib. VI, carm. 2 et 3. — Voyez la première de ces Lettres.

prince, nullement belliqueux, l'éloge du roi pacifique (1). Haribert étant mort en l'année 567, la situation précaire de la ville de Poitiers, tour à tour prise et reprise par les rois de Neustrie et d'Austrasie, fit long-temps garder au poète un silence prudent; et sa langue ne se délia qu'au jour où la cité qu'il habitait lui parut définitivement tombée sous le pouvoir du roi Hilperik. A'ors il composa pour ce roi, en vers éégiaques, son premier panégyrique; c'est la pièce mentionnée plus haut et dont l'envoi au concile de Braine a donné lieu à ce long épisode.

L'occasion de la tenue du concile fut assez adroitement saisie par Fortunatus dans l'intérêt de son succès littéraire, car les évêques réunis à Braine étaient l'élite des hommes de science et des beaux esprits de la Gaule, une véritable académie. Du reste, en plaçant son œuvre sous leur patronage, il se garda soigneusement de faire la moindre allusion au procès épineux qu'ils étaient appelés à juger. Pas un mot sur la pénible épreuve qu'allait subir Grégoire de Tours, le premier de ses confidens littéraires, son ami et son bienfaiteur (2). Rien, dans cette pièce de cent cinquante vers, qui touche à la circonstance, qui présente un reflet de couleur locale ou un trait de physionomie individuelle. On n'y voit que de belles généralités de tous les temps et de tous les lieux, une réunion de prélats vénérables, un roi modèle de justice, de lumières et de courage, une reine admirable par ses vertus, sa grace et sa bonté; figures de fantaisie, pures abstractions aussi en dehors de la réalité présente, que l'était de l'état politique de la Gaule la paisible retraite du monastère de Poitiers (3).

Après que les évêques eurent admiré, avec le sens faux et le goût

(1) Fortunati, lib. VI, carm. 4.

(2) V. Fortunati opera, lib. V, carm. 3, 4, 5, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 19, 20. Lib. VIII, carm. 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26.

(3) Quid de justiciæ referam moderamine, princeps,  
 Quo male nemo redit, si bene justa petit....  
 Te arma ferunt generi similem, se l littera præfert,  
 Sic veterum regum par simul atque prior....  
 Omnibus excellens meritis, Frædegundis opiana  
 Atque serena suo fulget ab ore dies.

(Fortunati lib. IX, carm. 1.)

complaisant des époques de décadence littéraire, les tours de force poétiques, les exagérations et les subtilités du panégyriste, il leur fallut revenir des chimères de cet idéal factice aux impressions de la vie réelle. L'ouverture du synode eut lieu, et tous les juges prirent place sur des bancs dressés autour de la salle d'audience. Comme dans le procès de Prœtextatus, les vassaux et les guerriers franks se pressaient en foule aux portes de la salle, mais avec de tout autres dispositions à l'égard de l'accusé (1). Loin de frémir, à sa vue, d'impatience et de colere, ils ne lui témoignaient que du respect, et partageaient même en sa faveur les sympathies exaltées de la population gallo-romaine. Le roi Hilperik montrait dans sa contenance un air de gravité guindée, qui ne lui était pas habituel. Il semblait ou qu'il eût peur de rencontrer en face l'adversaire que lui-même avait provoqué, ou qu'il se sentit gêné par le scandale d'une enquête publique sur les mœurs de la reine. A son entrée, il salua tous les membres du concile, et ayant reçu leur bénédiction, il s'assit (2). Alors Berthramn, l'évêque de Bordeaux, qui passait pour être le complice des adultères de Fredegonde, prit la parole comme partie plaignante; il exposa les faits de la cause, et interpellant Grégoire, il le requit de déclarer s'il était vrai qu'il eût proféré de telles imputations contre lui et contre la reine (3). « En vérité, je n'ai rien dit de ce'a, répondit l'évêque de Tours. — Mais, reprit aussitôt Berthramn avec une vivacité qui pouvait paraître suspecte, ces mauvais propos ont couru; tu dois en savoir quelque chose? » L'accusé répliqua d'un ton calme: « D'autres l'ont dit; j'ai pu l'entendre, mais je ne l'ai jamais pensé (4). »

Le léger murmure de satisfaction que ces paroles excitèrent dans l'assemblée se traduisit au dehors en trépignemens et en clameurs.

(1) Voyez la première de ces Lettres.

(2) *Deline adveniente rege, dato omnibus salutatione ac benedictione accepta, resedit.* (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263.*)

(3) *Tunc Berthramnus Burdegalensis civitatis episcopus, cui hoc cum reginâ crimen impactum fuerat, causam proponit, moque interpellat, dicens à me sibi ac reginæ crimen objectum.* (*Ibid.*)

(4) *Negavi ego in veritate me hæc locutum; et audisse quidem alios, me non excoGITASSE.* (*Ibid.*) — Voyez, sur le sens de ce passage, l'opinion du savant éditeur, M. Deland, *prefat.*, pag. 114.



Malgré la présence du roi, les vasaux franks, étrangers à l'idée que se faisaient les Romains de la majesté royale et de la sainteté des audiences judiciaires, intervinrent tout à coup dans le débat par des exclamations empreintes d'une rude liberté de langage. « Pourquoi impute-t-on de pareilles choses à un prêtre de Dieu? — D'où vient que le roi poursuit une semblable affaire? — Est-ce que l'évêque est capable de tenir des propos de cette espèce, même sur le compte d'un esclave? — Ah! Seigneur Dieu! prête secours à ton serviteur (1). » A ces cris d'opposition, le roi se leva, mais sans colère, et comme habitué de longue main à la brutale franchise de ses leudes. Élevant la voix pour que la foule du dehors entendît son apologie, il dit à l'assemblée : « L'imputation dirigée contre ma femme est un outrage pour moi; j'ai dû le ressentir. Si vous trouvez bon qu'on produise des témoins à la charge de l'évêque, les voilà ici présents; mais s'il vous semble que cela ne doive pas se faire, et qu'il faille s'en remettre à la bonne foi de l'évêque, dites-le; j'écouterai volontiers ce que vous aurez ordonné (2). »

Les évêques, ravis et un peu étonnés de cette modération et de cette docilité du roi Hilperik, lui permirent aussitôt de faire comparaître les témoins à charge dont il annonçait la présence; mais il n'en put présenter qu'un seul, le sous-diacre Rikulf (3). Platon et Gallienus persistaient à dire qu'ils n'avaient rien à déclarer. Quant à Leudaste, profitant de sa liberté et du désordre qui présidait à l'instruction de cette procédure, non-seulement il n'était point venu à l'audience, mais de plus il avait eu la précaution de s'éloigner du théâtre des débats. Rikulf, audacieux jusqu'au bout, se mit en devoir de parler; mais les membres du synode l'arrêtèrent en s'écriant

(1) Nam extra domum rumor in populo magnus erat dicentium: « Cur hæc super sacerdotem Dei objiciuntur? cur talia rex prosequitur? Numquid potuit episcopum talia dicere vel de servo? Heu, heu, Domine Deus, largire auxilium servo tuo. » (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263.*)

(2) Rex autem dicebat: « Crimen uxoris meæ meum habetur opprobrium. Si ergo censetis ut super episcopum testes adhibeantur, ecce adsunt. Certè si videtur ut hæc non fiant, et in fidem episcopi committantur, dicite, libenter audiam quæ jubetis. (*Ibid.*)

(3) Mirati sunt omnes regis prudentiam vel patientiam simul. (*Ibid.*)

de toutes parts : « Un clerc de rang inférieur ne peut être cru en justice contre un évêque (1). » La preuve testimoniale ainsi écartée, il ne restait plus qu'à s'en tenir à la parole et au serment de l'accusé. Le roi, fidèle à sa promesse, n'objecta rien pour le fond, mais il chicana sur la forme. Soit par un caprice d'imagination, soit que de vagues souvenirs de quelque vieille superstition germanique lui revinssent à l'esprit sous des formes chrétiennes, il voulut que la justification de l'évêque Grégoire fût accompagnée d'actes étranges et capables de la faire ressembler à une sorte d'épreuve magique. Il exigea que l'évêque dit la messe trois fois de suite à trois autels différents, et qu'à l'issue de chaque messe, debout sur les degrés de l'autel, il jurât qu'il n'avait point tenu les propos qu'on lui attribuait (2). La célébration de la messe jointe à un serment, dans la vue de le rendre plus redoutable, avait déjà quelque chose de peu conforme aux idées et aux pratiques orthodoxes; mais l'accumulation de plusieurs sermens pour un seul et même fait était formellement contraire aux canons de l'église. Les membres du synode le reconnurent, et ils n'en furent pas moins d'avis de faire cette concession aux bizarres fantaisies du roi. Grégoire lui-même consentit à enfreindre la règle qu'il avait tant de fois proclamée. Peut-être, comme accusé personnellement, se faisait-il un point d'honneur de ne reculer devant aucun genre d'épreuves; peut-être aussi, dans cette maison où tout avait la physionomie germanique, où l'aspect des hommes était barbare, et les mœurs encore à demi païennes, ne retrouvait-il plus la même énergie, la même liberté de conscience, que dans l'enceinte des villes gauloises ou sous le toit des basiliques (3).

Pendant que ces choses se passaient, Fredegonde, retirée à l'écart, attendait la décision des juges, affectant de paraître calme jusqu'à l'impassibilité, et méditant au fond de son cœur de cruelles représailles contre les condamnés, quels qu'ils fussent. Sa fille Rigouthe,

(1) *Tunc cunctis dicentibus : Non potest persona inferior super sacerdotem credi.... (Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263.)*

(2) *Restitit ad hoc causa, ut dictis missis in tribus altaribus, me de his verbis exuerem sacramento. (Ibid.)*

(3) *Et licet canonibus essent contraria, pro causâ tamen regis impleta sunt. (Ibid.)*

plutôt par antipathie contre elle que par un sentiment bien sincère d'affection pour l'évêque de Tours, semblait profondément émue des tribulations de cet homme qu'elle ne connaissait guère que de nom, et dont elle était d'ailleurs incapable de comprendre le mérite. Renfermée ce jour-là dans son appartement, elle jeûna et fit jeûner avec elle toutes ses femmes, jusqu'à l'heure où un serviteur, aposté à dessein, vint lui annoncer que l'évêque était déclaré innocent (1). Il paraît que le roi, pour donner une marque de pleine et entière confiance aux membres du concile, s'abstint de suivre en personne les épreuves qu'il avait demandées, et qu'il laissa les évêques accompagner seuls l'accusé à l'oratoire du palais de Braine, où les trois messes furent dites et les trois sermens prêtés sur trois autels. Aussitôt après, le concile rentra en séance; Hilperik avait déjà repris sa place; le président de l'assemblée resta debout et dit avec une gravité majestueuse. « O roi, l'évêque a accompli toutes les choses qui lui avaient été prescrites; son innocence est prouvée; et maintenant qu'avons-nous à faire? il nous reste à te priver de la communion chrétienne, toi et Berthramn, l'accusateur d'un de ses frères (2). » Frappé de cette sentence inattendue, le roi changea de visage, et, de l'air confus d'un ecclésiastique qui rejette sa faute sur des complices, il répondit : « Mais je n'ai raconté autre chose que ce que j'avais entendu dire. — Qui est-ce qui l'a dit le premier? répliqua le président du concile, d'un ton d'autorité plus absolu. — C'est de Leudaste que j'ai tout appris, » dit le roi encore ému d'avoir entendu retentir à ses oreilles le terrible mot d'excommunication.

L'ordre fut donné sur-le-champ d'amener Leudaste à la barre de l'assemblée; mais on ne le trouva ni dans le palais ni aux environs : il s'était esquivé prudemment. Les évêques résolurent de pro-

(1) Sed nec hoc sileo, quòd Riguntis regina condolens doloribus meis, jejunium cum omnibus domo sua celebravit, quousque puer nuntiaret me omnia sic implere, ut fuerant instituta. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263.*)

(2) Impleta sunt omnia ab episcopo quæ imperata sunt, ô rex. Quid nunc ad te, nisi ut cum Berthramno accusatore fratris communionem priveris? (*Ibid.*)

(3) Et ille : Non, inquit, ego nisi audire narravi. Quarentibus illis, quis hæc dixerit? respondit se hæc à Leudaste audisse. (*Ibid.*)

céder contre lui par coutumace et de le déclarer excommunié (1). Quand la délibération fut close, le président du synode se leva, et prononça l'anathème selon les formules consacrées :

« Par le jugement du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en vertu  
 « de la puissance accordée aux apôtres et aux successeurs des apô-  
 « tres, de lier et de délier dans le ciel et sur la terre, tous ensemble  
 « nous décrétons que Leudaste, semeur de scandale, accusateur de  
 « la reine, faux dénonciateur d'un évêque, attendu qu'il s'est sous-  
 « trait à l'audience pour échapper à son jugement, sera désormais  
 « séparé du giron de la sainte mère église et exclus de toute com-  
 « munion chrétienne, dans la vie présente et dans la vie à venir (2).  
 « Que nul chrétien ne lui dise salut et ne lui donne le baiser. Que  
 « nul prêtre ne célèbre pour lui la messe et ne lui administre la  
 « sainte communion du corps et du sang de Jésus-Christ. Que per-  
 « sonne ne lui fasse compagnie, ne le reçoive dans sa maison, ne  
 « traite avec lui d'aucune affaire, ne boive, ne mange, ne converse  
 « avec lui, à moins que ce ne soit pour l'engager à se repentir (3).  
 « Qu'il soit maudit de Dieu le père qui a créé l'homme; qu'il soit  
 « maudit de Dieu le fils qui a souffert pour l'homme; qu'il soit mau-  
 « dit de l'Esprit saint qui se répand sur nous au baptême; qu'il soit  
 « maudit de tous les saints qui depuis le commencement du monde  
 « ont trouvé grace devant Dieu. Qu'il soit maudit partout où il se  
 « trouvera, à la maison ou aux champs, sur la grande route ou dans  
 « le sentier. Qu'il soit maudit vivant et mourant, dans la veille et  
 « dans le sommeil, dans le travail et dans le repos. Qu'il soit maudit  
 « dans toutes les forces et tous les organes de son corps. Qu'il soit

(1) Ille autem secundum infirmitatem vel consilii vel propositionis suæ, jam fugam inierat. Tunc placuit omnibus sacerdotibus ut... (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263.*)

(2) Formulæ excommunicationum apud Script. rerum francie, tom. IV, pag. 611 et 612. — Ut sator scandali, infitiator Reginæ, accusator episcopi, ab omnibus arceretur ecclesiis, eò quòd se ab audientiâ subtraxisset. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263.*)

(3) Nullus Christianus ei ave dicat, aut eum osculari præsumat. Nullus presbyter cum eo missam celebrare audeat. Nemo ei jungatur in consortio, neque in aliquo negotio... (Formulæ excommunicationum, apud Script. rerum francie, tom. IV, pag. 611, 612.)

« maudit dans toute la charpente de ses membres, et que du sommet de la tête à la plante des pieds il n'y ait pas sur lui la moindre place qui reste saine (1). Qu'il soit livré aux supplices éternels avec Dathan et Abiron, et avec ceux qui ont dit au Seigneur : « Re-tire-toi de nous. » Et de même que le feu s'éteint dans l'eau, qu'ain-i sa lumière s'éteigne pour jamais, à moins qu'il ne se repi nte et qu'il ne vienne donner satisfaction.... » A ces derniers mots, tous les membres de l'assemblée, qui avaient écouté jusque-là dans un silence de recueillement, élevèrent ensemble la voix, et crièrent à plusieurs reprises : « Amen, que cela soit, que cela soit, qu'il soit anathème; amen, amen (2). »

Cet arrêt, dont les menaces religieuses étaient vraiment effrayantes et dont les effets civils équivalaient pour le condamné à la mise hors de la loi du royaume, fut notifié par une lettre circulaire à tous ceux des évêques de Neustrie qui n'avaient pas assisté au concile (3). Ensuite on passa au jugement du sous-diacre Rikulf, convaincu de faux témoignage par la justification de l'évêque de Tours. La loi romaine, qui était celle de tous les ecclésiastiques sans distinction de race, punissait de mort l'imputation calomnieuse d'un crime capital, tel que celui de lèse-majesté (4). Cette loi fut appliquée dans toute sa rigueur, et le synode porta contre le clerc Rikulf une sentence qui l'abandonnait au bras séculier. Ce fut le dernier acte de l'assemblée; elle se sépara aussitôt, et chacun des évêques, ayant pris congé du roi, fit ses dispositions pour retour-

(1) *Maledictus sit ubicumque fuerit, sive in domo, sive in agro, sive in via, sive in semita... Maledictus sit in totis viribus corporis... Maledictus sit in totis compaginibus membrorum; a vertice capitis usque ad plantam pedis non sit in eo sanitas.* (Formulæ excommunic. ap. script. rer. fr., pag. 613.)

(2) *Et sicut aqua ignis extinguitur, sic extinguatur lucerna ejus in secula seculorum, nisi resipuerit et ad satisfactionem venerit.* (*Ibid.*, pag. 612.) — *Et respondant omnes tertio: Amen aut fiat, fiat, aut anathema sit.* (*Ibid.*, pag. 611.)

(3) *Unde et epistolam subscriptam aliis episcopis qui non adfuerant transmiserunt.* (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263.*)

(4) *Comprimatur unum maximum humanæ vitæ malum, delatorum execranda perniciës... ita ut judices nec caluniam nec vocem prorsus deferentis admittant. Sed qui delator extiterit capitali sententiæ subijgetur.* (Cod. Theodos. constit. anni 319.) — *Ibid. constit. anni 323 de calumniatoribus.*

ner à son diocèse (1). Avant de songer à partir, Grégoire sollicita la grâce de l'homme qui l'avait poursuivi de ses impostures avec tant de perversité et d'effronterie. Hilperik était alors en voie de mansuétude, soit à cause de la joie que lui causait la fin des embarras où l'avait entraîné le soin de son honneur conjugal, soit qu'il eût à cœur d'adoucir par des complaisances les griefs de l'évêque de Tours. Il fit remise, sur sa prière, de la peine capitale, et ne réserva que la torture qui, selon la législation romaine, s'infligeait non comme un suppl. ce, mais comme un supplément d'interrogatoire (2).

Fredegonde elle-même jugea qu'il était de sa politique de ratifier cet acte de clémence et de laisser la vie à celui qu'un jugement solennel venait de lui livrer. Mais il semble qu'en l'épargnant, elle ait voulu faire sur lui l'expérience de ce qu'un homme pourrait supporter de tourmens sans en mourir; et, dans ce jeu féroce, elle ne fut que trop bien secondée par le zèle officieux des vassaux et des serviteurs du palais, qui se firent à l'envi les bourreaux du condamné. « Je ne crois pas, dit le narrateur contemporain qui « n'est autre ici que l'évêque de Tours, je ne crois pas qu'aucune « chose inanimée, aucun métal eût pu résister à tous les coups dont « fut meurtri ce pauvre malheureux. Depuis la troisième heure du « jour ju qu'à la neuvième, il resta suspendu à un arbre, par les « mains liées derrière le dos. A la neuvième heure, on le détacha, « et on l'étendit sur un chevalet où il fut frappé de bâtons, de ver- « ges et de courroies mises en double; et cela non par un ou deux « hommes, mais tant qu'il en pouvait approcher de ses misérables « membres, tous se mettaient à l'œuvre et frappaient (3). » Ses souffrances, jointes à son ressentiment contre Leudaste dont il avait

(1) Et sic unus quisque in locum suum regressus est. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263.*)

(2) At Riculfus clericus ad interficiendum deputatur, pro cujus vita vix obtinui; tamen de tormentis excusare non potui. (*Ibid.*) — V. Cod., lib. IX, tit. XLII de *questionibus*, et Digeste, lib. XLVIII, tit. XVII.

(3) Nam nulla res, nullum metallum tanta verbera potuit sustinere, sicut hic miserimus.... Cædebatur fustibus, virgis, ac loris duplicibus, et non ab uno vel duobus, sed quot accedere circa miseros potuissent artus, tot cæsores erant. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263, 264.*)

été le jouet, lui firent révéler le fonds encore ignoré de cette ténébreuse intrigue. Il dit qu'en accusant la reine d'adultère, ses deux complices et lui avaient eu pour but de la faire expulser du royaume avec ses deux fils, afin que le fils d'Audowere, Chlodowig, restât seul pour succéder à son père. Il ajouta que si on leurs espérait, en cas de succès, Leudaste devait être fait duc, le prêtre Rikulf évêque, et lui-même archi-diacre de Tours (1). Ces révélations ne chargeaient point directement le jeune Chlodowig de participation au complot; mais son intérêt s'était trouvé lié à celui des trois conjurés. Fredegonde ne l'oublia pas; et, de ce moment, il fut marqué dans sa pensée, comme elle marquait ses ennemis mortels, pour la plus prochaine occasion.

Les nouvelles circulaient lentement dans ce siècle, à moins qu'elles ne fussent portées par des exprès; et ainsi plusieurs semaines s'écoulèrent avant qu'on pût savoir à Tours quelle issue avait eue le procès instruit à Soissons et jugé à Braine. Durant ces jours d'incertitude, les citoyens, inquiets du sort de leur évêque, souffraient en outre des désordres causés par la turbulence et la forfanterie des ennemis de Grégoire. Leur chef, le prêtre Rikulf, s'était, de son autorité privée, installé dans la maison épiscopale; et là, comme s'il eût déjà possédé le titre d'évêque, objet de sa folle ambition, il s'essayait à l'exercice de la puissance absolue, alors attachée à ce titre (2). Disposant en maître des propriétés de l'église métropolitaine, il dressa un inventaire de toute l'argenterie; et pour se faire des créatures, il se mit à distribuer de riches présents aux principaux membres du clergé, donnant à l'un des meubles précieux, à d'autres des pres ou des vignes. Quant aux clercs de rang inférieur, dont il croyait n'avoir nul besoin, il les traita d'une tout autre manière, et ne leur fit connaître que par des actes de rigueur et de violence le pouvoir qu'il s'était arrogé. A la moindre faute, il les faisait battre à coups de bâton, ou les frappait de sa propre

(1) *Cùm autem jam in discrimine esset, tunc aperuit veritatem, et arcana doli publicè patefecit. Dicebat enim ob hoc reginæ crimen objectum, ut ejecta de regno...* (*Greg. Turon., Hist. lib. V, pag. 264.*)— Voyez plus haut.

(2) *Nam me adhuc commorante cum rege, hic, quasi jam esset episcopus, in domum ecclesiæ ingreditur impudenter.* (*Ibid.*)

main, en leur disant : « Reconnaissez votre maître (1). » Il répétait à tout propos, d'un ton de vanité emphatique : « C'est moi qui, par « mon esprit, ai purgé la ville de Tours de cette engance venue « d'Auvergne (2). » Si parfois ses amis familiers lui témoignaient quelque doute sur le succès de cette usurpation, et sur la sincérité de ceux qu'attiraient autour de lui ses largesses extravagantes, il disait avec un sourire de supériorité : « Laissez-moi faire; l'homme « avisé n'est jamais pris en défaut; on ne peut le tromper que par le « parjure (3). »

Ce fanfaron, si plein de lui-même, fut tout à coup tiré de ses rêves d'ambition par l'arrivée de Grégoire, qui fit sa rentrée à Tours au milieu de la joie universelle. Contraint de rendre le palais épiscopal à son légitime possesseur, Rikulf ne vint pas saluer l'évêque, comme le firent dans cette journée non-seulement les membres du clergé, mais tous les autres citoyens. D'abord il affecta des airs de mépris et une sorte de bravade silencieuse; puis sa rancune impuissante se tourna en fureur; il tint des propos furibonds, et n'eut plus à la bouche que des menaces de mort (4). Grégoire, toujours attentif à suivre les voies légales, ne se hâta point de faire de la force contre cet ennemi dangereux; mais procédant avec calme et sans arbitraire, il réunit en synode provincial les suffragans de la métropole de Tours. Ses lettres de convocation furent adressées individuellement aux évêques de toutes les cites de la troisième province lyonnaise, à l'exception de celles que possédaient les Bretons, peuple aussi jaloux de son indépendance en religion qu'en politique, et dont l'église nationale n'avait point avec l'église des

(1) *Argentum describit ecclesie, reliquasque res sub suam redigit potestatem. Majores clericos muneribus ditat, largitur vineas, prata distribuit: minores vero fustibus plagisque multis, etiam manu propria adfecit, dicens: Recognoscite dominum vestrum...* (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 264.*)

(2) *Cujus ingenium Turonicam urbem ab Arvernibus populis emundavit.* (*Ibid.*)

(3) *Illud sæpè suis familiaribus dicere erat solitus, quod hominem prudentem non aliter, nisi in perjuriis, quis decipere possit.* (*Ibid.*)

(4) *Sed cum me reversum adhuc despiceret, nec ad salutationem meam, sicut reliqui cives fecerant, adveniret; sed magis me interficere minitaretur...* (*Ibid.*)



Gaules de relations fixes et régulières (1). Les évêques d'Angers, du Mans, de Rennes et de Vannes prirent vivement à cœur la paix de l'église de Tours et la cause de leur métropolitain. Mais Félix, évêque de Nantes, soit par son absence du synode, soit par son attitude dans les délibérations, donna des signes non équivoques de malveillance contre Grégoire et de partialité pour ses ennemis. C'était un homme de race gauloise et de haute naissance, qui se disait issu des anciens chefs souverains du territoire d'Aquitaine, et comptait parmi ses aïeux des préfets du prétoire, des patrices et des consuls (2). A cette noblesse, dont il était très vain, il joignait des qualités rares de son temps, un esprit vif et entreprenant, le talent de parler avec éloquence et d'écrire avec facilité, et une étincelle de ce génie administratif qui avait brillé dans la Gaule sous le gouvernement romain (3).

Évêque d'une frontière incessamment menacée par les courses hostiles des Bretons, et que les rois mérovingiens étaient incapables de protéger d'une manière constante, Félix avait pris sur lui de pourvoir à tout, de veiller en même temps à la sûreté et à la prospérité de son diocèse (4). A défaut d'armée, il opposait aux empiétements des Bretons une politique vigilante et d'adroites négociations; et quand la sécurité était revenue autour de lui, il exécutait, avec ses seules ressources, de grands ouvrages d'utilité publique (5). Au

(1) V. *Adriani Valesii rerum francic. lib. VI, pag. 281, et cæteros libros passim.*

(2) Maxima progenies titulis ornata vetustis,  
Cujus et a proavis gloria velsa tonat.  
Nam quicumque potens Aquitanica rura subegit,  
Extitit ille tuo sanguine, luce, parens.

(Fortunati opera, lib. III, carm. 8.)

(3) Flos generis, tutor patriæ, correctio plebis,....  
Cujus in ingenium hue nova Roma venit.

(Ibid.)

(4) Restituis terris quod publica jura petebant,  
Temporibus nostris gaudia prisca ferens.

(Ibid., carm. 5.)

(5) Britanni eo anno valdè infesti circa urbem fuere Namneticam atque Rhedonicam,.... Ad quos cum Felix episcopus legationem misisset,.... (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 251.*) — Fortunati opera, lib. III, carm. 10.

milieu de cette vie d'action et de ce mouvement d'intérêts matériels, son caractère avait contracté quelque chose d'âpre et d'impérieux, fort éloigné du type moral du prêtre selon les traditions apostoliques. Il lui arriva une fois de jeter son dévolu sur un domaine que l'église de Tours possédait près de Nantes, et qui peut-être lui était nécessaire pour l'accomplissement de ses travaux de canalisation, entrepris aux bords de la Loire (1). Avec sa régularité scrupuleuse et un peu raide, Grégoire refusa de céder la moindre parcelle des propriétés de son église; et cette contestation, s'envenimant par degrés, souleva entre les deux évêques une guerre de plume qui dut causer de grands scandales. Ils s'adressaient mutuellement, sous forme de lettres, des diatribes qu'ils avaient soin de communiquer à leurs amis, et qui circulaient publiquement comme de véritables pamphlets. Dans ce conflit de paroles piquantes et d'allégations injurieuses, l'évêque de Tours, plus candide, moins âcre d'humeur, et moins spirituel que son adversaire, était loin d'avoir l'avantage. Aux reproches mordants et pleins de colère dont l'accablait Félix, à cause de son refus de lui abandonner le domaine en litige, il répondait avec une bonhomie doctorale : « Souviens-toi  
« de la parole du prophète : Malheur à ceux qui joignent maison à  
« maison, et accouplent champ à champ, jusqu'à ce que la terre leur  
« manque ; seront-ils seuls pour l'habiter (2) ? » Et quand l'arascible évêque de Nantes, laissant de côté l'objet de la controverse, essayait de jeter du ridicule et de l'odieux sur la personne et sur la famille

— Auctor apostolicus, qui jura Britannica vincens,  
Tutus in adversis, spe crucis, arma fugas.

(Fortunati opera, lib. III, carm. 5.)

- (1) Quæ prius in præceptis, veluti sine fruge rigabant,  
Ad victum plebis nunc famulantur aquæ.  
Altera de fluvio metitur sages orta virorum,  
Cum per te populo parturit unda cibum.

(Ibid.)

(2) Felix Namneticæ urbis episcopus litteras mihi scripsit plenas obprobriis, scribens etiam fratrem meum ob hoc interfectum, eò quod ipse cupidus episcopatus episcopum interfecisset... Villam ecclesiæ concupivit. Quam cum dare nollem, exornit in me, ut dixi, plenus furore, obprobria mille. Cui aliquando ego respondi : Memento dicti prophetici..... (Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 235.) —  
Isaïe, 5, 8.

de son ant goniste, Grégoire ne trouvait, pour riposter, que des saillies du genre de celle-ci : « Oh ! si Marseille t'avait pour évêque, « les navires n'y apporteront plus d'huile ni d'autres denrées de « ce genre, et seulement des pacotilles de papyrus, afin que tu « eusses de quoi écrire à ton aise, pour diffamer les gens de bien. « Mais la disette de papier met fin à ton verbiage (1)... »

Peut-être la mésintelligence qui divisait les évêques de Tours et de Nantes avait-elle des causes plus profondes que cette dispute accidentelle. L'imputation d'orgueil démesuré que Grégoire adressait à Félix donne lieu de croire qu'il existait entre eux quelque rivalité d'aristocratie (2). Il semble que le descendant des anciens princes d'Aquitaine souffrait de se voir hiérarchiquement soumis à un homme de noblesse inférieure à la sienne, ou que, par un sentiment exagéré de patriotisme local, il aurait voulu que les dignités ecclésiastiques, dans les provinces de l'ouest, fussent le patrimoine exclusif des grandes familles du pays. De là vinrent probablement ses sympathies et ses intelligences avec la faction qui, à Tours, haïssait Grégoire comme étranger; car il connaissait de longue main et il avait même favorisé les intrigues du prêtre Rikulf (3). Ces mauvaises dispositions du plus puissant et du plus habile des suffragans de l'évêché de Tours n'empêchèrent point le synode provincial de s'assembler régulièrement et de faire justice. Rikulf, condamné comme fauteur de troubles et rebelle à son évêque, fut envoyé en réclusion dans un monastère dont le lieu n'est pas désigné (4). Il y avait à peine un mois qu'il était enfermé sous bonne garde, lorsque des affidés de l'évêque de Nantes s'introduisirent avec adresse auprès de l'abbé qui gouvernait le couvent. Ils employèrent toutes sortes de ruses pour le circonvenir; et à l'aide de faux sermens, ils obtinrent de lui, sur promesse de retour, la sortie du prisonnier.

(1) O si te habuisset Massilia sacerdotem! Nunquam naves oleum, aut reliquas species detulissent, nisi tantum chartam, quò majorem opprobrii timentem scribendi ad bonos infamandos haberet. Sed paupertas chartæ finem imponit verborum. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 235.*)

(2) Immensæ enim erat cupiditatis atque jactantiæ. (*Ibid.*)

(3) Felix episcopi... qui memoratæ causæ fautor extiterat. (*Ibid.*, pag. 264.)

(4) Cum consilio comprovinciarum eum in monasterium removeri præcipio. (*Ibid.*)

Mais Rikulf, dès qu'il se vit dehors, prit la fuite, et se rendit en hâte auprès de Félix, qui l'accueillit avec empressement, bravant ainsi d'une manière outrageante l'autorité de son métropolitain (1). Ce fut le dernier chagrin suscité à l'évêque de Tours par cette misérable affaire, et peut-être le chagrin le plus vif; car il lui venait d'un homme de même origine, de même rang et de même éducation que lui, d'un homme dont il ne pouvait pas dire, comme de ses autres ennemis, soit de race barbare, soit bornés de sens et esclaves de leurs passions à l'égal des Barbares : « *Mon Dieu, ils ne savent ce qu'ils font.* »

Cependant Leudaste, mis hors de la loi par une sentence d'excommunication, et par un édit royal qui défendait de lui procurer ni gîte, ni pain, ni abri, menait une vie errante, pleine de périls et de traverses. Il était venu de Braine à Paris avec l'intention de se réfugier dans la basilique de Saint-Pierre; mais l'anathème qui le déclarait exclus de l'asile ouvert à tous les proscrits, l'obligea de renoncer à ce dessein, et d'aller se confier à la fidélité et au courage de quelque ami (2). Pendant qu'il hésitait sur la direction qu'il devait prendre, il apprit que son fils unique venait de mourir. Cette nouvelle réveilla en lui toutes les affections de famille et lui inspira une envie irrésistible de revoir encore ses foyers. Cachant son nom, et marchant seul dans le plus pauvre équipage, il prit le chemin de Tours; et, à son arrivée, il se glissa d'une manière furtive dans la maison que sa femme habitait (3). Quand il eut donné aux épanchemens de la douleur paternelle des instans que la mobilité naturelle de son caractère et ses inquiétudes présentes durent rendre fort courts, il s'empressa de mettre en sûreté l'argent et les objets précieux qu'il avait accumulés par ses pillages administratifs. Il entretenait dans le pays de Bourges avec quelques personnes d'origine

(1) Cùmque ibidem artiùs distringeretur, intercedentibus Felicis episcopi missis... circumvento perjuriis abbate, fuga e'abatur, et usque ad Felicem accedit episcopum: eumque ille ambienter colligit quem execrari debuérat. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 264*)

(2) Leudastes vero.. basilicam sancti Petri Parisius expetiit. Sed cùm audisset edictum regis, ut in suo regno a nullo colligeretur... (*Ibid., pag. 263.*)

(3) Et præsertim quod filius ejus quem domi reliquerat obiisset; Turonis occultè veniens..... (*Ibid.*)

germanique des relations d'hospitalité mutuelle, relations qui, selon les mœurs barbares, imposaient des devoirs tellement sacrés que ni les défenses de la loi, ni même les menaces de la religion, ne pouvaient prévaloir contre eux. Ce fut à la garde de ses hôtes qu'il résolut de remettre, jusqu'à des jours meilleurs, tout ce qu'il possédait de richesses; et il eut le temps d'en expédier la plus grande partie avant que l'édit de proscription lancé contre lui fût promulgué à Tours (1). Mais ces momens de répit ne furent pas de longue durée. Les messagers royaux apportèrent le décret fatal, escortés d'une troupe de gens armés qui, sur des indices recueillis d'étape en étape, suivaient la trace du proscrit. La maison de Leudaste fut envahie par eux. Il eut le bonheur de s'échapper; mais sa femme, moins heureuse que lui, fut prise et conduite à Soissons; puis, sur un ordre du roi, exilée dans le pays voisin de Tournai (2).

Le fugitif, prenant le même chemin qu'avaient suivi les chariots qui voituraient son trésor, se dirigea vers la ville de Bourges et entra sur les terres du roi Gonthramn, où les gens de Hilperik n'osèrent le poursuivre. Il arriva chez ses hôtes en même temps que ses bagages, dont l'aspect et le volume tentèrent, malheureusement pour, lui la cupidité des habitans du lieu (3). Trouvant que le bien d'un homme étranger au pays était de bonne prise, ils s'ameutèrent pour s'en emparer; et le juge du canton se mit à leur tête, afin d'avoir part au butin. Leudaste n'avait avec lui aucune force capable de repousser une pareille attaque; et si ses hôtes essayèrent de l'y aider, leur résistance fut inutile. Tout fut pillé par les agresseurs, qui enlevèrent les sacs de monnaie, la vaisselle d'or et d'argent, les meubles et les vêtemens de prix, ne laissant au depouillé que ce qu'il avait sur le corps, et menaçant de le tuer, s'il ne s'éloignait au plus vite (4). Obligé de fuir de nouveau, Leudaste retourna sur

(1) Quæ optima habuit in Biturico transposuit. (*Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 263.*)

(2) Prosequentibus verò regalibus pueris, ipse per fugam labitur. Capta quoque uxor ejus in pagum Tornacensem exsilio retruditur. (*Ibid.*)

(3) Leudastes vero in Bituricum pergens, omnes thesauros quos de spoliis pauperum detraxerat secum tulit. (*Ibid., pag. 264.*)

(4) Nec multo post irruentibus Bituricis cum judice loci super eum, omne aurum

ses pas, et prit audacieusement la route de Tours. Le dénuement où il se voyait réduit venait de lui inspirer une résolution désespérée.

Dès qu'il eut gagné la frontière du royaume de Hilperik et celle de son ancien gouvernement, il annonça, dans le premier village, qu'il y avait un bon coup à faire, à une journée de marche, sur les terres du roi Gonthramn, et que tout homme d'exécution qui voudrait courir cette aventure, serait généreusement récompensé. De jeunes paysans et des vagabonds de tout état, qui alors ne manquaient guère sur les routes, se rassemblèrent à cette nouvelle, et se mirent à suivre l'ex-comte de Tours, sans trop lui demander où il les menait. Leudaste prit ses mesures pour arriver rapidement au lieu qu'habitaient ses spoliateurs, et pour fondre à l'improviste sur la maison où il avait vu emmagasiner le produit du pillage. Cette manœuvre hardie eut un plein succès. Les Tourangeaux attaquèrent bravement, tuèrent un homme, en blessèrent plusieurs, et reprirent une portion considérable du butin, que les gens du Berry ne s'étaient pas encore partagé (1). Fier de son coup de main et des protestations de dévouement qu'il recueillit après avoir fait ses largesses, Leudaste se crut désormais puissant contre quelque ennemi que ce fût, et revenant à ses allures présomptueuses, il demeura dans le voisinage de Tours, sans prendre aucun soin de dissimuler sa présence. Sur les bruits qui s'en répandirent, le duc Berulf envoya ses officiers avec une troupe de gens bien armés pour s'emparer du proscrit (2). Peu s'en fallut que Leudaste ne tombât entre leurs mains; au moment d'être arrêté, il parvint encore à s'enfuir; mais ce fut en abandonnant tout ce qui lui restait d'argent et de meubles. Pendant que les débris de sa fortune étaient inventoriés comme devoirs au fisc, et dirigés vers Soissons, lui-même, suivant la route opposée,

argentumque, vel quod secum detulerat, abstulerunt, nihil ei nisi quod super se habuit relinquentes, ipsamque abstulissent vitam nisi fugâ fuisset eiapsus. (*Grég. Turon. Hist. lib. V, pag. 264.*)

(1) Resumtis dehinc viribus, cum aliquibus Turonicis iterum inruit super prædones suos; interfectoque uno, aliqua de rebus ipsis recepit. (*Ibid.*)

(2) Et in Turonicum revertitur. Audiens hæc Berulfus dux, misit pueros suos cum armorum adparatu ad comprehendendum eum. (*Ibid.*)

tâchait d'arriver à Poitiers pour se réfugier, en désespoir de cause, dans la basilique de Saint-Hilaire (1).

Il semble que le voisinage du monastère de Radegonde, et que le caractère même de cette femme si douce et si vénérée, aient répandu alors sur l'église de Poitiers un esprit d'indulgence qui la distinguait entre toutes les autres. C'est du moins la seule explication possible de l'accueil charitable qu'un homme à la fois proscrit et excommunié trouva au sein de cette église, après avoir vu se fermer devant lui l'asile de saint Martin de Tours et les basiliques de Paris. La joie d'être à la fin en pleine sûreté fut grande pour Leudaste, mais elle passa vite; et bientôt il n'éprouva plus qu'un sentiment insupportable pour sa vanité, l'humiliation d'être l'un des plus pauvres parmi ceux qui partageaient avec lui l'asile de Saint-Hilaire. Pour s'y dérober, et pour satisfaire des goûts invétérés de sensualité et de débauche, il organisa en bande de voleurs les plus scélérats et les plus déterminés d'entre ses compagnons de refuge. Chaque fois que l'absence ou l'incurie des officiers royaux laissait la ville sans gardes, l'ex-comte de Tours, averti par des espions, sortait de la basilique de Saint-Hilaire, à la tête de sa troupe, et, courant à quelque maison qu'on lui avait signalée comme opulente, il y enlevait par effraction l'argent et la vaisselle de prix, ou rançonnait à merci le propriétaire épouvanté (2). Chargés de butin, les bandits rentraient aussitôt dans l'enceinte de la basilique, où ils faisaient leur partage; puis mangeaient et buvaient ensemble, se querelaient ou jouaient aux dés. Souvent le saint asile devenait le théâtre de désordres encore plus honteux. Leudaste y attirait des femmes de mauvaise vie, dont quelques-unes, mariées, furent surprises avec lui en adultère sous les portiques du parvis (3). Soit qu'au bruit de ces scandales, un ordre parti de la cour de Soissons, eût prescrit l'exécution rigoureuse de la sentence portée à Braine, soit que Radegonde

(1) Ille vero cernens se janjamque capi, relictis rebus, basilicam sancti Hilarii Pictavensis expetit. Berulfus vero dux res captas regi tran misit. (*Greg. Turon., Hist. lib. V, pag. 264.*)

(2) Leudastes enim egrediebatur de basilica, et iruens in domos diversorum præda publicas exercebat. (*Ibid.*)

(3) Sed et in adulteriis sæpè infra ipsam sanctam porticum deprehensus est. (*Ibid.*)

elle-même, outrée de tant de profanations, eût demandé l'éloignement de Leudaste, il fut chassé de l'asile de Saint-Hilaire, comme indigne de toute pitié (1). Ne sachant où reposer sa tête, il s'adressa encore une fois à ses hôtes du Berri. Malgré les obstacles suscités autour d'eux par des évènements récents, leur amitié fut ingénieuse à lui assurer une retraite, qu'il abandonna de lui-même après quelque temps, poussé par son humeur pétuante et ses fantaisies désordonnées (2). Il reprit la vie de courses et d'aventures qui devait le mener à sa perte ; mais eût-il été doué de prudence et d'esprit de conduite, il n'y avait plus de salut pour lui : sur sa tête pesait une fatalité inévitable, la vengeance de Fredegonde, qui pouvait quelquefois attendre, mais qui n'oubliait jamais.

AUGUSTIN THIERRY.

(1) *Commota autem regina, quod scilicet locus Deo sacratus taliter pollueretur; jussit eum à basilica sancti ejici. (Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 264.) — Quem sancta Radegundis, quæ ibi morabatur, jussit citius removeri, ne per eum ecclesia pollueretur. (Chronicon Turonense, apud Edmundi Martene collect., tom. V, col. 940.)* Il est probable que l'auteur de cette chronique, qui vivait à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, avait vu dans quelque manuscrit de Grégoire de Tours une glose où le nom de Radegonde figurait après le mot *Regina*.

(2) *Qui ejectus, ad hospites suos iterum in Bituricum expetit, deprecans se oculi ab eis. (Greg. Turon. Hist. lib. V, pag. 264.)*



---

LES

NUITS FLORENTINES.

---

II (1).

—Et pourquoi voulez-vous me martyriser encore avec cette horrible médecine, puisque je n'en dois pas moins mourir!

C'était Maria qui parlait ainsi au moment où Maximilien entra dans la chambre. Devant elle était le médecin, qui d'une main tenait une fiole et de l'autre une petite coupe où moussait une liqueur brunâtre d'un aspect repoussant. — Mon cher ami, cria-t-il au survenant, votre présence me fait grand plaisir en ce moment. Obtenez donc de la signora qu'elle avale seulement quelques gouttes; je suis pressé.

— Je vous en prie, Maria! murmura Maximilien, de cette voix tendre qui semblait partir d'un cœur si brisé, que la malade, singulièrement émue, oubliant presque sa propre souffrance, prit la coupe. Mais avant de la porter à ses lèvres, elle lui dit en souriant :

— Pour me récompenser, vous allez me raconter l'histoire de Laurence, n'est-ce pas?

— Il sera fait selon vos désirs, signora.

(1) Voyez la livraison du 15 avril.

La pâle malade, moitié souriant, moitié frissonnant, but aussitôt le contenu de la coupe.

— Je suis pressé, dit le médecin en mettant ses gants noirs. Recouchez-vous tranquillement, signora, et ne bougez que le moins possible.

Accompagné de la noire Deborah qui l'éclairait, il quitta la chambre. Quand les deux amis furent seuls, ils se regardèrent longtemps en silence. Dans leur âme parlaient des pensées que chacun d'eux voulait cacher à l'autre. Mais la femme saisit soudain la main de l'homme et la couvrit de baisers brûlans.

— Pour l'amour de Dieu, dit Maximilien, ne vous agitez pas ainsi, et recouchez-vous paisiblement sur le sofa.

Quand Maria eut obéi, il lui couvrit très soigneusement les pieds avec le chape qui l'avait auparavant touché de ses lèvres. Elle l'avait sans doute remarqué, car ses yeux clignotèrent comme ferait un enfant heureux.

— Mademoiselle Laurence était-elle très belle?

— Si vous voulez ne pas m'interrompre, chère amie, et me permettre d'écouter tranquillement et en silence, je vous dirai fort en détail ce que vous désirez savoir.

Souriant avec amitié au regard d'acquiescement de Maria, Maximilien se mit sur le siège qui était devant le sofa, et commença son récit de la manière suivante :

— Il y a maintenant neuf ans que je partis pour Londres, dans le but d'y étudier la langue et le peuple. Que le ciel confonde les Anglais et leur langue ! Ils se fourrent dans la bouche une douzaine de monosyllabes, les mâchent, les cassent et vous les crachent à la figure, et ils appellent cela parler. Heureusement qu'ils sont assez taciturnes de leur nature, et quoiqu'ils vous regardent toujours la bouche ouverte, ils vous font au moins grâce de longues conversations. Mais malheur à nous si nous tombons dans les mains d'un fils d'Albion qui a fait le grand tour et appris sur le continent à parler français. Celui-là veut saisir l'occasion de pratiquer sa science en linguistique, nous accable de questions sur tous les sujets ; à peine a-t-on répondu à l'une, qu'il en arrive une seconde sur notre âge, notre patrie, ou la durée de notre séjour, et il croit nous intéresser beaucoup par cet interrogatoire. Un de mes amis de Paris disait, avec raison peut-être, que les Anglais apprennent leur conversa-

tion française au bureau des passeports. Leur entretien le mieux venu est à table, quand ils coupent en tranches leurs rostbeefs gigantesques et vous demandent lequel vous aimez mieux, de l'intérieur rouge ou du dehors brun, du plus ou moins cuit, du gras ou du maigre. Leurs rostbeefs et leurs rôtis de mouton sont d'ailleurs les seules bonnes choses qu'ils possèdent. Le ciel préserve tout être chrétien de leurs sauces, composées d'un tiers de farine et deux tiers de beurre, ou, pour varier, d'un tiers de beurre et deux tiers de farine ! Que Dieu garde chacun de leurs naïfs légumes qu'ils servent cuits à l'eau et comme la nature les a façonnés ! Plus abominables encore que la cuisine des Anglais, sont leurs toasts et leurs harangues obligées, quand, la nappe enlevée et les dames retirées, on apporte à leur lieu et place un nombre égal de bouteilles de porto qu'ils croient ce qu'il y a de plus propre à suppléer le beau sexe. Je dis le beau sexe, car les Anglaises méritent ce nom. Ce sont de belles, blanches et sveltes personnes. Il est seulement dommage que la distance trop grande du nez à la bouche, qu'on trouve chez elles aussi fréquemment que chez les hommes, gêne, à mes yeux, les plus beaux visages. Cette déviation du type de la beauté me cause une impression d'autant plus pénible, quand je rencontre les Anglais, ici en Italie, où ces proportions mesquines du nez contrastent davantage avec les visages antiques des Italiens, dont les nez courbés à la romaine ou alignés à la grecque offrent souvent des proportions trop développées. Un observateur allemand a remarqué avec beaucoup de justesse que les Anglais qui se promènent au milieu des Italiens, ont tous l'air de statues auxquelles on a cassé le bout du nez.

Où, c'est quand on rencontre les Anglais en pays étranger, que le contraste fait ressortir encore plus leurs défauts. Ce sont les dieux de l'ennui qui courent la poste en tous pays dans des voitures brillamment vernissées, et laissent derrière eux une terne poussière de tristesse. Ajoutez-y leur curiosité sans intérêt, leur lourdeur parce, leur gaucherie impertinente, leur anguleux égoïsme et leur passion froide pour tous les sujets repoussans. Il y a plus de trois semaines qu'on voit ici, sur la Piazza del Gran Duca, un Anglais qui demeure toute la journée, bouche béante, à contempler ce charlatan à cheval qui arrache les dents aux paysans. Ce spectacle indigne peut-être le noble fils d'Albion des exécutions qu'il perd à

cette heure dans sa chère patrie; car, après les combats de boxeurs et de coqs, il n'y a pas de spectacle plus précieux, pour un Anglais, que l'agonie d'un pauvre diable qui a volé un mouton ou imité une écriture, et qu'on expose, la corde au cou, pendant une heure, devant la façade d'Old-Ba'ley, avant de le lancer dans l'éternité. Je n'exagère pas quand je dis que le vol d'un mouton et le faux, dans cet horrible et cruel pays, sont punis à l'égal de l'inceste et du parricide. Moi-même qu'un triste hasard conduisit à Londres, j'y ai vu pendre un homme qui avait volé un mouton, et depuis ce temps, j'ai perdu le goût pour le mouton rôti. Auprès de lui je vis pendre un Irlandais qui avait contrefait la signature d'un riche banquier. Je vois encore les naïves terreurs du pauvre Paddy, qui, aux assises, ne pouvait comprendre qu'on le punit si durement pour avoir imité une signature, lui qui permettait au premier venu d'imiter la sienne! Et ce peuple ne cesse de parler de christianisme, il ne manque pas un prêche le dimanche, et inonde de bibles l'univers!

Je vous l'avouerai, Maria, si je ne pus rien goûter en Angleterre, ni la cuisine ni les hommes, la faute en était un peu à moi-même. J'avais emporté de ma patrie une bonne provision de mauvaise humeur, et je cherchais des distractions chez un peuple qui ne sait lui-même tuer son ennui que dans le tourbillon de l'activité politique et mercantile. La perfection des machines qu'on emploie partout, dans ce pays, à accomplir des travaux d'homme, avait aussi pour moi quelque chose de déplaisant et de sinistre tout à la fois. Cette vie artificielle de rouages, pistons, cylindres, et de milliers de crochets, goupilles, petites dents qui se meuvent presque avec passion, me remplissait d'horreur. La précision, l'exactitude, la mesure et la ponctualité de la vie des Anglais ne me tourmentaient pas moins; car si les machines en Angleterre nous font l'effet d'hommes, les hommes nous y apparaissent comme des machines. Oui, le bois, l'acier et le cuivre semblent y avoir usurpé l'esprit des hommes et être devenus presque fous par excès d'esprit, pendant que l'homme, dépouillé de sa vie intellectuelle, semblable à un fantôme vide, accomplit, comme une machine, sa tâche habituelle. A la minute fixée il mange son beefsteak, débite son discours au parlement, fait ses ongles, monte en diligence, ou bien encore va se pendre.

Vous pouvez vous figurer sans peine combien s'augmentait mon

malaise dans ce pays. Mais rien ne se peut comparer à l'humeur noire qui m'assailit un soir que j'étais sur le pont de Waterloo et que je plongeais mes regards dans la Tamise. Il me semblait voir s'y réfléchir mon ame, qui, du fond de ce miroir, me montrait toutes ses blessures. Et puis, j'en vins à me rapeler les histoires les plus affligeantes. Je pensai à la rose qui avait été tous les jours arrosée de vinaigre, ce qui lui fit perdre ses parfums les plus doux, et la flétrit avant le temps.... Je pensai au papillon égaré qu'un naturaliste qui gravit le Mont-Blanc vit voltiger solitaire entre les parois de glace... Je pensai à la guenon apprivoisée qui était si familière avec les hommes et jouait si gaiement avec eux, mais qui un jour, à table, ayant reconnu, dans le rôti qu'on apportait sur un plat, son propre enfant de singe, le saisit vivement, l'emporta dans les bois et ne se fit plus jamais voir parmi ses bons amis les hommes.... Hélas! je me sentis dans l'ame une telle amertume, que des larmes brûlantes s'échappèrent de mes yeux... elles tombèrent dans la Tamise et s'en furent dans le grand Océan qui a déjà englouti tant de larmes humaines, sans y prendre garde!

Il arriva dans ce moment qu'une singulière musique me tira de mes sombres rêveries. En regardant autour de moi, je vis sur le rivage une troupe d'hommes qui paraissaient avoir formé un cercle autour de quelque spectacle amusant. Je m'approchai, et distinguai une famille d'artistes qui se composait des quatre personnes suivantes :

1<sup>o</sup> Une petite vieille ramassée, habillée de noir, avec une très petite tête et un gros ventre très proéminent. De ce ventre pendait une énorme grosse caisse sur laquelle elle tambourinait impitoyablement.

2<sup>o</sup> Un nain qui portait, comme un marquis français de l'ancien régime, un habit brodé, une grande tête poudrée, mais dont les membres étaient minces et fluets. Il jouait du triangle en sautilant çà et là.

3<sup>o</sup> Une jeune fille d'environ quinze ans qui portait une jaquette courte et étroite en soie rayée bleue et un large pantalon rayé de même couleur. C'était une créature d'une forme aérienne et toute gracieuse. Sa figure avait la beauté grecque. Nez noble et droit; lèvres finement decoupées; menton fuyant et arrondi; teint chaudement olivâtre; cheveux d'un noir éclatant, relevés autour des

tempes : elle restait là droite, svelte et sérieuse, même un peu maussade, et regarda t le quatrième personnage de la société qui faisait parade de son esprit.

Ce te quatrième personne était un chien savant, caniche plein d'avenir, qui venait, à la très grande joie du public anglais, d'assembler, avec les caractères de bois qu'on lui avait présentés, le nom de lord Wellington, en y ajoutant de la même façon la flatteuse épithète de *héros*. Comme le chien, à en juger par son air spirituel, ne pouvait être une bête anglaise, mais qu'il était venu de France ainsi que les trois autres personnes, les fils d'Albion se réjouissaient fort de voir les mérites de leur *grand* capitaine reconnus au moins par les chiens français, reconnaissance à laquelle les autres créatures de France refusaient outrageusement de se prêter.

En effet, cette troupe se composait de Français, et le nain qui s'annonça ensuite sous le nom de M. Turlututu, commença à déclamer en langue française et avec des gestes si véhémens, que les pauvres Anglais ouvrirent leurs bouches et relevèrent leurs nez encore plus qu'à l'ordinaire. Quelquefois, après une longue période, il imitait le chant du coq, et ces kokerikos, ainsi que les noms de beaucoup d'empereurs, de rois et de princes qu'il mêlait à son discours, furent tout ce que comprirent les pauvres spectateurs. Ces empereurs, rois et princes, étaient, selon lui, ses protecteurs et amis. Il assurait avoir eu, dès l'âge de huit ans, un long entretien avec sa majesté défunte Louis XVI, qui, plus tard, lui demanda toujours conseil dans les occasions importantes. Comme tant d'autres, il s'était soustrait par la fuite à la tourmente révolutionnaire, et n'était revenu dans sa chère patrie qu'à l'époque de l'empire, pour prendre part à la gloire de la grande nation. Napoléon, disait-il, ne l'avait jamais aimé; en revanche, il avait été presque adoré par sa sainteté le pape Pie VII. L'empereur Alexandre lui donnait des bonbons, et la princesse Guillaume de Kiritz le prenait toujours sur ses genoux. Son altesse le duc Charles de Brunswick le faisait quelquefois chevaucher sur ses chiens, et sa majesté le roi Louis de Bavière lui avait lu ses augustes poésies. Les princes de Reuss, Schleitz, Krentz, ainsi que ceux de Schwarzenbourg-Sondershausen l'aimaient comme un frère et avaient toujours fumé dans la même pipe que lui. A l'entendre, il n'aurait vécu dès son enfance qu'avec des souverains; les monarques actuels s'étaient élevés et avaient

grandi avec lui ; il les regardait comme les siens, et prenait le deuil quand l'un d'eux payait le tribut à la nature. Après ces graves paroles, il chanta en coq.

M. Tarlututu était réellement un des nains les plus curieux que j'eusse jamais vus. Sa vieille figure ridée formait un contraste fort drôle avec son petit corps enfantin, et toute sa personne un contraste grotesque avec les tours d'adresse dont il se faisait honneur. Il se campa dans les positions les plus hardies de l'escrime, et avec une rapière d'une longueur démesurée, se mit à frapper l'air d'estoc et de taille, pendant qu'il jurait sur son honneur que cette quarte ou cette tierce était irrésistible, et qu'avec sa parade, à lui, il pouvait sûrement défier tout homme mortel, ce qu'il voulait prouver en invitant chacun des spectateurs à se mesurer avec lui dans le noble art de l'escrime. Quand le nain eut continué ce jeu pendant quelque temps, sans avoir trouvé personne qui voulût soutenir un assaut en plein air, il s'inclina avec la vieille grâce française, remercia pour les suffrages dont on avait bien voulu l'honorer, et prit la liberté d'annoncer à l'honorable public le spectacle le plus extraordinaire qu'on eût jamais admiré sur le sol de l'Angleterre. « Voyez-vous cette personne? — dit-il après avoir mis de sales gants glacés, et conduit avec une galanterie respectueuse au milieu du cercle la jeune fille qui faisait partie de la société, — cette personne est la fille unique de la très respectable et très chrétienne dame que vous voyez là-bas avec la grosse caisse, et qui porte encore aujourd'hui le deuil de son époux chéri, le plus grand ventriloque de l'Europe! Mademoiselle va danser! admirez maintenant la danse de mademoiselle Laurence. » Après ce discours, il contrefit encore le coq.

La jeune fille ne semblait faire aucune attention ni à ces paroles, ni aux regards des spectateurs. Perdue dans ses rêveries, elle demeura sans mouvement jusqu'à ce que le nain eût étendu devant ses pieds un grand tapis et recommença à frapper son triangle avec accompagnement de grosse caisse. C'était une singulière musique, mélange de lourd bourdonnement et de chatouillement voluptueux ; j'y distinguai une mélodie pathétiquement folle, tristement dévergondée, bizarre, quoique de la plus curieuse simplicité. Mais j'oubliai bientôt cette musique quand la jeune fille commença à danser.

La danse et la danseuse s'emparèrent avec force de toute mon attention. Ce n'était pas la danse classique que nous voyons encore dans nos grands ballets. Ce n'étaient pas ces alexandrins dansés, ces sauts déclamatoires, ces entrechats d'antithèses, cette passion noble qui pirouette à vous donner le vertige, au point qu'on ne voit plus rien que ciel et tricot, rien qu'idéal et mensonge. En vérité, rien ne me contrarie plus que le ballet de l'Opéra de Paris, où s'est conservée dans toute sa pureté la tradition de cette danse classique, pendant que les Français ont renversé le vieux système dans les autres arts, dans la poésie, la musique et la peinture. Mais il leur sera difficile de faire dans l'art de la danse une semblable révolution, à moins qu'ils n'aient recours ici, comme dans leur révolution politique, à la terreur, et qu'ils ne guillotinent les jambes aux danseurs endurcis de l'ancien régime. M<sup>lle</sup> Laurence n'était pas une grande danseuse. Les pointes de ses pieds n'étaient pas très souples, ses jambes n'étaient point rompues à toutes les dislocations possibles, elle n'entendait rien à la danse telle que l'enseigne M. Taglioni, mais elle dansait comme la nature commande aux hommes de danser. Toute sa personne était en harmonie avec ses pas. Ce n'étaient pas seulement ses pieds, mais son corps entier qui dansait, son visage même dansait.... elle devenait pâle parfois, mais d'une pâleur mortelle, ses yeux s'ouvraient tout grands comme ceux d'un spectre : autour de ses lèvres palpitaient la curiosité et l'effroi, et ses cheveux noirs qui encadraient ses tempes dans des ovales lisses, voletaient en se soulevant comme deux ailes de corbeau. Ce n'était pas là en effet une danse classique, ni une danse romantique non plus, comme l'entendrait un Jeune-France. Cette danse n'était ni moyen-âge, ni vénitienne, ni bossue, ni macabre, ni moralité, ni clair de lune, ni inceste..... C'était une danse qui ne visait pas à amuser par des formes de mouvemens extérieurs; ces formes semblaient au contraire les mots d'une langue particulière. Mais que disait cette danse? Je ne pus la comprendre, avec quelque passion que se démenât ce langage. Je soupçonnai seulement par instans qu'il y était question de choses douloureuses et sombres. Moi qui, d'ordinaire, entends si facilement tout sens figuré, je ne pouvais parvenir à deviner cette énigme dansée. La faute en était certainement à la musique, qui me déroutait peut-être à dessein et m'em-



brouillait sans cesse. Le triangle de M. Turlututu ricanait quelquefois bien malicieusement ! Et madame mère frappait sa grosse caisse avec une telle colère, que sa figure étincelait sous le nuage de son bonnet noir comme une lune sanglante.

Quand la troupe se fut éloignée, je restai long-temps fixé à la même place, rêvant au sens de cette danse. Était-ce une danse du midi de la France ou une danse nationale d'Espagne ? Le caractère méridional se peignait assez dans l'emportement avec lequel la danseuse jetait de côté et d'autre sa frêle taille, et dans les mouvemens frénétiques de sa tête, qu'elle renversait quelquefois en arrière, à la manière de ces bacchantes échevelées que nous voyons avec étonnement dans les reliefs des vases antiques. Sa danse avait alors quelque chose d'involontaire, d'enivré, de fatal ; elle dansait comme la Destinée. N'étaient-ce pas les fragmens de quelque antique pantomime ? Ou n'était-ce qu'une histoire privée ? Parfois la jeune fille se penchait vers la terre, comme pour écouter si elle n'entendait pas une voix monter vers elle... Elle tremblait alors comme la feuille du peuplier, se repliait à la hâte en sens contraire, et accomplissait les sauts les plus extravagans, les plus déréglés, puis rapprochait de la terre une oreille plus inquiète qu'auparavant, faisait un signe de tête, devenait rouge, redevenait pâle, frissonnait, demeurait un instant droite comme un cierge, immobile comme la pierre, et faisait enfin le geste de quelqu'un qui se lave les mains. Était-ce du sang qu'elle croyait enlever avec tant de soin ? Elle accompagna cette action d'un regard si suppliant, si attendrissant !... Et le hasard voulut que ce regard tombât sur moi.

Toute la nuit suivante, je pensai à ce regard, à cette danse, au bizarre accompagnement, et quand, le lendemain, je me lançai comme à l'ordinaire dans les rues de Londres, j'éprouvai le désir le plus ardent de rencontrer de nouveau la jolie danseuse, et j'écoutais toujours si je n'entendais point quelque part une musique de grosse caisse et de triangle. J'avais enfin trouvé à Londres quelque chose qui m'intéressât, et je n'errais plus sans but dans ses rues béantes. Je venais de sortir de la Tour et j'y avais observé attentivement la hache avec laquelle fut décapitée Anne de Boleyn, les diamans de la couronne d'Angleterre, ainsi que les lions, quand je retrouvai sur la place de la Tour, au milieu d'une grande foule, madame mère et sa grosse caisse, et j'entendis M. Tur-

lututu chanter en coq. Le chien savant composa de rechef l'héroïsme de lord Wellington, le nain montra encore ses tierces et quartes irrésistibles, et M<sup>lle</sup> Laurence recommença sa danse énigmatique. C'était ce même langage muet qui voulait dire quelque chose que je ne comprenais guère, ce même renversement violent de sa belle tête, l'oreille attentive penchée vers la terre, l'horreur qu'elle voulait fuir en se jetant dans des sauts plus insensés; puis encore l'oreille attentive comme à un bruit souterrain, le tremblement, la pâleur, l'immobilité, ensuite cet effroyable et mystérieux lavement de mains, et enfin cet oblique regard suppliant qu'elle arrêta, cette fois, plus long-temps encore sur moi.

Oh! les femmes, et les jeunes filles aussi bien que les autres femmes, s'aperçoivent tout d'abord qu'elles excitent l'attention d'un homme. Quoique M<sup>lle</sup> Laurence, quand elle ne dansait pas, demeurât toujours sans mouvement, sans porter ses yeux ailleurs que sur sa rêverie intérieure, et qu'elle ne jetât, pendant qu'elle dansait, qu'un seul regard sur le public, ce n'était point par hasard seulement que ce regard tombait toujours sur moi, et plus je la voyais danser, plus ce regard prit d'éclat et d'expression, et plus il devint intelligible. Je fus comme ensorcelé par ce regard, et pendant trois semaines, je battis le pavé de Londres du matin au soir, m'arrêtant partout où dansait M<sup>lle</sup> Laurence. J'en vins à ce point de distinguer à travers les murmures les plus bruyans de la foule, et dans le plus grand éloignement, les sons de la grosse caisse et du triangle. De son côté, M. Turlututu, quand il m'apercevait, grossissait joyusement son cri de coq. Sans avoir jamais échangé un mot avec lui, ni avec M<sup>lle</sup> Laurence, ni avec madame mère, ni avec le chien savant, je parus à la fin faire partie de leur société. Quand M. Turlututu faisait sa collecte, il s'y prenait avec le tact le plus fin en s'approchant de moi, et détournait toujours la tête du côté opposé, quand je jetais une petite pièce dans son chapeau à trois cornes. Il avait en effet un air de convenance fort distingué, et rappelait les belles manières de l'ancien régime. On pouvait reconnaître, chez le petit homme, qu'il avait grandi avec les monarques, et c'était chose d'autant plus surprenante de le voir, oubliant parfois sa dignité, chanter comme un coq.

Je ne puis vous décrire la peine que j'éprouvai quand, après

avoir inutilement cherché pendant trois jours la petite société dans toutes les rues de Londres, je compris enfin qu'elle avait quitté la ville; l'ennui me saisit de nouveau dans ses bras de plomb et me serra encore une fois le cœur. Il me fut impossible de le supporter plus long-temps. Je dis adieu au Mob, aux Blackguards, aux gentlemen et aux fashionables d'Angleterre, les quatre états de l'empire britannique, et repartis pour le continent civilisé, où je m'agenouillai en adoration devant le tablier blanc du premier cuisinier que je rencontrai. Là, je pus dîner encore une fois comme une créature raisonnable, et réjouir mon âme devant la bonhomie de figures désintéressées. Mais je ne pus oublier entièrement M<sup>lle</sup> Laurence, elle passa long-temps dans ma mémoire, et, dans mes heures solitaires, je réfléchis souvent à la pantomime énigmatique de la belle enfant, surtout à son geste quand elle prêtait l'oreille comme pour écouter un bruit souterrain. Il se passa aussi quelque temps avant que les bizarres mélodies de triangle et de grosse caisse expirassent dans mon souvenir.

— Et c'est là toute l'histoire? s'écria Maria en se relevant avec impatience.

Mais Maximilien la supplia de se recoucher, en ajoutant le geste significatif de l'index sur la bouche, et lui dit : — Doucement, doucement. Demeurez tranquille, et je vous raconterai la fin de l'histoire. Je vous demande seulement, au nom du ciel, de ne pas m'interrompre.

Puis, s'enfonçant encore plus commodément dans son fauteuil, Maximilien continua son récit de la manière suivante :

Cinq ans après cet événement, je vins à Paris pour la première fois, et à une époque remarquable. Les Français venaient d'accomplir leur révolution de juillet, et l'univers applaudissait. Ce drame n'était pas aussi effrayant que les précédentes tragédies de la république et de l'empire. Il n'était resté sur le champ de bataille que quelques milliers de cadavres; aussi les révolutionnaires romantiques ne furent-ils pas fort contents, et ils annoncèrent une nouvelle pièce où coulerait plus de sang, où le bourreau aurait plus à faire.

Paris me réjouit fort par la gaieté qui s'y fait jour à propos de tout, et exerce son influence même sur les esprits les plus assombris. Chose étrange! Paris est le théâtre où l'on exécute les plus grandes tragédies de l'histoire universelle, tragédies dont le sou-

venir seul fait trembler les cœurs et mouiller les yeux, dans les pays les plus éloignés; mais le spectateur de ces grandes tragédies éprouve à Paris ce qui m'arriva une fois à la Porte-Saint-Martin où je vis représenter *la Tour de Nesle*. J'étais assis derrière une dame qui portait un chapeau de gaze rose : ce chapeau était si large, qu'il s'interposait complètement entre moi et le théâtre, dont je ne pus voir les horreurs qu'à travers cette gaze rose, de sorte que toutes les lamentables scènes de *la Tour de Nesle* m'apparurent sous la couleur la plus riante. Oui, il y a à Paris une teinte rose qui égale, pour le spectateur immédiat, toutes les tragédies, afin que la jouissance de la vie n'en soit pas troublée. Les idées noires qu'on apporte dans son propre cœur à Paris, y perdent leur caractère d'angoisse inquiétante. Nos chagrins s'y adoucissent d'une façon remarquable. Dans cet air de Paris, toutes les blessures guérissent plus vite qu'en tout autre lieu. Il y a dans cet air quelque chose d'aussi généreux, d'aussi compatissant, d'aussi doux que dans le peuple même.

Ce qui me charma le plus chez ce peuple, ce furent ses manières polies et distinguées. O parfum de politesse, parfum d'ananas, combien tu rafraichis ma pauvre ame malade qui avait avalé, en Allemagne, tant de vapeurs tabagiques, tant d'odeur de choucroute et de grossièreté! Des mélodies de Rossini n'auraient pas résonné plus doucement à mon oreille que les excuses courtoises d'un Français qui, le jour de mon arrivée, m'avait heurté fort légèrement dans la rue. Je reculai presque en face d'une si douce urbanité, moi dont les côtes étaient faites aux silencieuses bourrades allemandes! Pendant toute la première semaine de mon séjour à Paris, je m'arrangeai pour être heurté plusieurs fois, dans le seul but de me récréer avec cette musique d'excuses. D'ailleurs ce n'était pas seulement à cause de cette politesse, mais aussi à cause de sa langue que le peuple français prenait à mes yeux un certain air comme il faut; car, vous le savez, chez nous, dans le nord, la langue française est un des attributs de la haute noblesse, et le langage français s'allia, dès mon enfance, à l'idée de qualité. Et j'entendais une dame de la halle de Paris parler meilleur français qu'une chanoinesse allemande de soixante-six quartiers.

Cet idiôme, qui donne au peuple français un air comme il faut, lui prêtait aussi, dans mon imagination, quelque chose de délicieu-

sement fabuleux. Cela venait d'un autre souvenir d'enfance. Le premier livre où j'appris à lire le français, fut le recueil de fables de Lafontaine. Les formes de ce langage naïvement sensé s'étaient imprimées en caractères ineffaçables dans ma mémoire, et quand j'arrivai à Paris, et que j'y entendis parler français partout, je me rappelais à chaque instant mes fables, et je croyais toujours entendre les voix connues de mes animaux. C'était tantôt le lion, tantôt le loup qui parlait, puis l'agneau, ou la cigogne ou la colombe. Souvent il me semblait aussi entendre le renard qui dit :

Eh ! bonjour, monsieur du Corbeau.

Que vous êtes joli, que vous me semblez beau !

Mais ces réminiscences fablières s'éveillèrent encore plus fréquemment dans mon ame, quand je pénétrai dans cette région supérieure qu'on appelle le monde. Ce fut en effet le même monde qui fournit jadis à Lafontaine les types de ses caractères d'animaux. La saison d'hiver commença bientôt après mon arrivée, et je pris part à la vie de salon où ce monde se rue avec plus ou moins de joie. Ce qui m'en parut le plus intéressant et me frappa le plus, fut moins l'égalité des bonnes manières qui y règne, que la diversité des parties qui le composent. Souvent quand j'observais dans un salon les hommes qui s'y rassemblaient paisiblement, je croyais me trouver dans un de ces magasins de curiosités où les reliques de tous les temps gisent pêle-mêle à côté les unes des autres : un Apollon grec près d'une pagode chinoise, un Vizliputzli mexicain avec un gothique *ecce homo*, des idoles égyptiennes à têtes de chien, de saints fétiches de bois, d'ivoire, de métal, etc. J'y vis de vieux mousquetaires qui avaient dansé avec Marie-Antoinette, des philanthropes qui avaient été adorés dans l'assemblée nationale, des montagnards sans pitié et sans tache, des républicains aprivoisés qui avaient trôné au Luxembourg directorial, de grands dignitaires de l'empire devant qui l'Europe entière avait tremblé, des jésuites souverains de la restauration, toutes divinités éteintes, mutilées et vermoulues de diverses époques, et auxquelles personne ne croit plus. Les noms hurlent quand ils se rencontrent, mais on voit les hommes rester paisiblement et amicalement les uns près des autres comme les antiquités dans les boutiques du quai Voltaire. Dans les pays germaniques, où les passions sont moins disciplina-

bles, faire vivre de la même sociabilité tant de personnes hétérogènes serait tout-à-fait impossible. Et puis dans nos froides régions du Nord, le besoin de parler n'est point aussi pressant que dans la chaude France, où les plus grands ennemis, quand ils se rencontrent dans un salon, ne peuvent garder long-temps un sombre silence. En outre, le désir de plaire est si grand en France, qu'on s'efforce de plaire, non-seulement à ses amis, mais encore à ses ennemis. On n'est occupé qu'à se draper et à mimauder, et les femmes ont fort à faire ici pour surpasser les hommes en coquetterie. Pourtant elles y parviennent en définitive.

Cette remarque n'a rien, certainement rien de malveillant pour les femmes françaises, et moins encore pour les Parisiennes. Je suis au contraire leur adorateur le plus déclaré, et je les adore plus à cause de leurs défauts qu'à cause de leurs vertus. Je ne connais rien de mieux trouvé que cette légende qui fait venir au monde les Parisiennes avec toutes sortes de défauts, et suppose alors une bonne fée qui prend pitié d'elles et attache à chacun de ces défauts une séduction nouvelle. Cette fée bienfaisante est la Grace. Les Parisiennes sont-elles belles? Qui peut le savoir? Qui peut pénétrer toutes les roueries de la toilette, distinguer le vrai dans ce que le tulle trahit, ou le faux dans ce dont la soie ballonnée fait parade? L'œil parvient-il à percer l'écorce, va-t-on pénétrer jusqu'au fruit, elles s'enveloppent aussitôt dans une écorce nouvelle, puis dans une autre, et c'est à l'aide de cet incessant changement de modes qu'elles défient l'œil de l'homme. Leurs figures sont-elles belles? Il serait encore difficile d'arriver ici à la vérité. Comme tous ses traits sont dans un mouvement perpétuel, la Parisienne a mille visages, chacun plus rare, plus spirituel, plus avenant que l'autre, et elle embarrasse fort celui qui voudrait faire un choix dans ces visages ou deviner le véritable. Ont-elles les yeux grands? Qui le sait! Nous ne regardons pas au calibre des canons quand le boulet nous emporte la tête. D'ailleurs, quand ces yeux ne frappent pas, ils éblouissent au moins par leur feu, et l'on se trouve fort heureux d'être hors de leur portée. L'espace entre leur nez et leur bouche est-il large ou resserré? Quelquefois large, quand elles portent le nez au vent; quelquefois étroit, quand leur lèvres se dresse avec dédain. Leur bouche est-elle grande ou petite? Qui peut savoir où cesse la bouche, où commence le sourire? Pour bien juger, il faut

drait que le juge et l'objet du jugement se trouvassent également en état de calme. Mais qui peut rester tranquille auprès d'une Parisienne, et quelle Parisienne est jamais tranquille? Il est des gens qui croient pouvoir examiner à leur aise un papillon quand ils l'ont percé et fixé sur le papier avec une épingle. C'est folie et cruauté. Le papillon attaché et immobile n'est plus un papillon. Il faut observer le papillon quand il se joue autour des fleurs.... et la Parisienne, non dans l'intérieur domestique, où l'épingle est fichée dans son sein, mais dans le salon, dans les soirées et dans les bals, où elle voltige avec des ailes de soie et de gaze brodée, aux lueurs étincelantes des joyeuses girandoles. C'est alors que se révèle en elle un impatient amour de la vie, une ardeur d'étourdissement, une soif d'ivresse, qui l'embellit d'une façon presque attristante, et lui prête un charme dont notre ame est tout à la fois ravie et effrayée.

Ce beau passionné de jouir de la vie, comme si la mort les allait appeler tout-à-l'heure de la source jaillissante du plaisir, ou que cette source dût se tarir à l'instant; cet empressément, cette rage, ce vertige des Parisiennes, tels surtout qu'ils s'étaient dans les bals, me rappellent toujours la tradition des danseuses nocturnes qu'on appelle chez nous les *willis*. Ce sont de jeunes fiancés mortes avant le jour des noces; mais elles ont conservé si vivement dans leur cœur l'amour mal satisfait de la danse, qu'elles sortent la nuit de leurs tombeaux, se rassemblent en troupes sur les routes, et là se livrent aux danses les plus passionnées. Parées de leurs habits de noces, couronnées de fleurs, les mains livides ornées d'anneaux étincelans, souriant à faire frissonner, irrésistiblement belles, les *willis*, bacchantes mortes, dansent au clair de lune, et elles dansent avec d'autant plus d'ardeur et d'impétuosité, qu'elles sentent approcher la fin de l'heure de minuit, le moment qui doit les faire redevenir dans le froid glacial de leurs tombeaux.

Ce fut à une soirée de la Chaussée d'Antin que ces réflexions roulaient dans mon ame. C'était une soirée brillante, et rien ne manquait des conditions ordinaires d'un tel plaisir. Assez de lumières pour être bien éclairé, assez de glaces pour s'y mirer, assez d'hommes pour y étouffer de chaleur, assez de sirops et de sorbets pour se rafraîchir. On commença par faire de la musique. Franz Liszt s'étant laissé entraîner au piano, releva sa chevelure au-dessus de son front spirituel, et livra une de ses plus brillantes batailles.

Les touches semblaient saigner. Si je ne me trompe, il joua un passage de la *Palingénésie* de Ballanche, dont il traduisit les idées en musique, chose fort utile pour ceux qui ne peuvent lire dans l'original les œuvres de ce célèbre écrivain. Puis il joua la *Marche au supplice*, de Berlioz, admirable morceau que ce jeune musicien écrivit, je crois, le matin du jour de ses noces. Ce ne fut dans toute la salle que visages pâlis, seins oppresses, respiration précipitée pendant les pauses, et enfin applaudissemens forcés. Ce fut ensuite avec une joie plus folle qu'elles se livrèrent à la danse, les *willis* du salon, et j'eus peine, au milieu de la bagarre, à me réfugier dans une pièce voisine. On y jouait. Sur de grands fauteuils reposaient quelques dames, qui regardaient les joueurs ou faisaient mine de s'intéresser au jeu. En passant auprès d'une de ces dames, mon bras frôla sa robe, et j'éprouvai, depuis la main jusqu'à l'épaule, un tressaillement semblable à une légère secousse électrique. Une commotion de même nature, mais de la plus grande force, agita mon cœur, quand je vis la figure de la dame. Est-ce elle ou n'est-ce pas elle? C'était bien le même visage, semblable à une antique par la forme et la couleur, si ce n'est qu'il avait un peu perdu de sa pureté et de son éclat de marbre. L'œil exercé pouvait remarquer sur le front et sur les joues de petits défauts, peut-être de légères marques de petite vérole, qui faisaient l'effet de ces taches d'intempéries qu'on trouve sur les statues qui ont été exposées quelque temps au grand air. C'étaient aussi ces mêmes cheveux noirs descendant sur les tempes en ovales lisses, comme des ailes de corbeau. Mais quand ses yeux rencontrèrent les miens, avec ce regard oblique si bien connu, dont le rapide éclair me remuait toujours l'âme d'une manière si énigmatique, je n'eus plus de doute : c'était M<sup>lle</sup> Laurence.

Complaisamment étendue dans son fauteuil, tenant d'une main un bouquet, et s'appuyant de l'autre sur le bras du siège, M<sup>lle</sup> Laurence était auprès d'une table de jeu, et semblait donner toute son attention aux cartes. Sa toilette était élégante et distinguée, quoique simple; toute de satin blanc. A l'exception de bracelets en perles, elle ne portait pas de bijoux. Une grande quantité de dentelles couvrait son jeune sein, et l'enveloppait, d'une façon presque puritaine, jusqu'au cou. Dans cette décente simplicité de vêtemens, elle formait un agréable et touchant contraste avec quelques vieilles dames



resplendissantes de diamans, à parure bigarrée, qui, assises dans le voisinage, étalaient dans une nudité mélancolique les ruines de leur ancienne splendeur, la place où fut Troie. Sa figure avait toujours son air ravissant de tristesse : je me sentis entraîné vers elle par un attrait irrésistible. Enfin, je me plaçai debout derrière son fauteuil, brûlant du desir de lui parler, mais retenu par le respect des convenances.

J'étais resté quelque temps en silence derrière elle, quand elle tira tout à coup de son bouquet une fleur, et, sans tourner son regard sur moi, me la tendit par-dessus son épaule. Le parfum de cette fleur était singulier, et exerça sur moi une fascination toute particulière. Je me sentis affranchi de toute formalité sociale, comme dans un songe où l'on fait et dit toutes choses inaccoutumées, dont on s'étonne le premier, et où nos paroles prennent un caractère curieusement simple, enfantin et familier. D'un air calme, indifférent, négligent, comme on a coutume de faire avec de vieux amis, je me penchai sur le dossier du fauteuil, et dis à l'oreille de la jeune dame : Mademoiselle Laurence, où est donc votre mère à la grosse caisse ?

— Elle est morte, répondit-elle avec le même ton calme, indifférent, négligent.

Après une courte pause, je me penchai de nouveau sur le dossier du fauteuil, et dis à l'oreille de la jeune dame : Mademoiselle Laurence, où donc est le chien savant ?

— Il est parti et court le monde, répondit-elle avec le même ton calme, indifférent, négligent.

Puis encore après une courte pause, je me penchai sur le dossier du fauteuil, et dis à l'oreille de la jeune dame : Mademoiselle Laurence, où donc est M. Turlututu, le nain ?

— Il est avec les géans sur le boulevard du Temple, répondit-elle. A peine avait-elle dit ces mots, et toujours avec le même ton calme, indifférent, négligent, qu'un vieux monsieur sérieux, d'une haute stature militaire, vint à elle, et lui annonça que sa voiture était là. Se levant lentement de son siège, elle s'appuya sur le bras de cet homme, et, sans jeter en arrière un seul regard sur moi, elle sortit avec lui de l'appartement.

J'ai trouvé la maîtresse de la maison, qui s'était tenue tout le soir à l'entrée du premier salon, et y présentait son sourire aux

entrans et aux sortans. Quand je lui demandai le nom de la jeune dame qui venait de sortir avec le vieux monsieur, elle partit d'un aimable rire et s'écria : — Mon Dieu ! qui peut connaître tout le monde ! je la connais aussi peu que..... Elle s'arrêta ; car elle voulait dire sans doute aussi peu que moi, qu'elle voyait ce soir-là pour la première fois. — Peut-être, lui dis-je alors, monsieur votre mari pourra-t-il me donner des éclaircissemens : où le trouverai-je ?

— A la chasse à Saint Germain, répondit-elle en riant plus fort : il est parti ce matin, et ne reviendra que demain soir..... Mais attendez, je connais quelqu'un qui a beaucoup parlé avec cette dame : je ne sais pas son nom ; mais vous le trouverez facilement en demandant le jeune homme auquel le premier ministre a donné un coup de pied je ne sais plus où.

Tout difficile qu'il soit de reconnaître un homme au coup de pied que lui a donné un premier ministre, j'eus pourtant bientôt découvert le personnage, et lui demandai quelques éclaircissemens sur la singulière créature qui m'intéressait, et que je sus lui désigner assez clairement. — Oui, dit le jeune homme, je la connais beaucoup ; je lui ai parlé dans un grand nombre de soirées. — Et il me rapporta une foule de choses insignifiantes dont il l'avait entretenue. Ce qui l'avait surtout surpris était le regard sérieux qu'elle prenait quand il lui disait une galanterie. Il s'étonnait aussi fort qu'elle eût toujours refusé son invitation pour la contredanse, en assurant qu'elle ne savait pas danser. Du reste, il ne connaissait ni son nom ni sa situation sociale. Et personne, en quelque endroit que je m'informasse, ne put m'en apprendre davantage. Ce fut inutilement que je courus toutes les soirées possibles, je ne pus retrouver nulle part M<sup>lle</sup> Laurence.

— Et c'est là toute l'histoire ? — s'écria Maria en se retournant lentement et baillant d'un air endormi ; — c'est là toute cette merveilleuse histoire ? Et vous n'avez plus revu ni M<sup>lle</sup> Laurence, ni la mère à la grosse caisse, ni le nain Turlututu, ni même le chien savant ?

— Demeurez tranquille, répliqua Maximilien, je les ai revus tous, même le chien savant. Ce fut, à la vérité, dans un moment affreux pour lui que je le retrouvai à Paris, la pauvre bête ! C'était dans le pays latin. Je passais devant la Sorbonne, quand je vis s'élançer de

la porte un chien, et derrière lui une douzaine d'étudiants avec des bâtons, puis deux douzaines de vieilles femmes, qui criaient tous en chœur : — Un chien enragé ! Le malheureux animal avait, dans sa frayeur de mort, un regard presque humain, des larmes coulaient de ses yeux ; et quand il passa devant moi en serrant la queue, quand son regard humide m'effleura, je reconnus le chien savant, le panégyriste de lord Wellington, qui jadis avait rempli d'admiration le peuple d'Angleterre. Était-il réellement enragé ? Peut-être avait-il perdu la raison par excès de science en continuant ses études dans le pays latin. Peut-être s'était-il, par un grognement désapprobateur, prononcé contre le charlatanisme boursoufflé de quelque professeur, et celui-ci avait imaginé de se débarrasser de cet auditeur pointilleux en le déclarant enragé. Hélas ! la jeunesse n'examine pas long-temps si c'est le pédantisme offensé ou la jalousie de métier qui crie au chien enragé ; elle frappe avec ses bâtons stupides, et les vieilles femmes sont toujours là avec leurs hurlemens, prêtes à couvrir la voix de l'innocence et de la raison. Mon pauvre ami succomba, il fut impitoyablement assommé sous mes yeux, assommé et bafoué, et jeté enfin sur un tas d'ordures. Pauvre martyr de l'érudition !

La situation de M. le nain Turlututu n'était guère plus riante quand je le retrouvai sur le boulevard du Temple. M<sup>lle</sup> Laurence m'avait bien dit qu'il s'y était mis chez les géans ; mais, soit que je ne comptasse pas sérieusement l'y trouver, soit que je fusse dérangé par la foule, je fus long-temps avant de remarquer la boutique où l'on voit les géans. Quand j'y entrai, je trouvai deux longs fainéans paresseusement couchés sur un lit de camp, qui se levèrent à la hâte pour poser devant moi en attitude de géans. Ils n'étaient en réalité pas aussi grands que le promettait l'emphase de leur affiche. C'étaient deux grands coquins, vêtus de tricot rose, qui portaient d'énormes favoris noirs, peut-être faux, et brandissaient au-dessus de leur tête des massues de bois creux. Quand je demandai après le nain qu'annonçait aussi le tableau de la porte, ils me répondirent qu'on ne le montrait pas depuis un mois, à cause de son état de maladie qui empirait toujours ; mais que je pourrais le voir pourtant si je voulais payer double entrée. Avec quel plaisir ne paie-t-on pas double entrée pour revoir un ami ! Et c'était, hélas ! un ami au lit de mort ! Ce lit de mort était un berceau d'en-

fant, dans lequel était couché le pauvre nain avec son vieux visage jaune et ridé. Une petite fille d'environ quatre ans, assise près de lui, balançait avec son pied le berceau, et chantait en ricanant :

Dors, Turlututu! dors!

Quand le petit être m'aperçut, il ouvrit, aussi grands que possible, ses yeux éteints et vitreux, et un sourire douloureux grimaça sur ses lèvres pâlies. Il sembla me reconnaître, me tendit sa petite main desséchée, et dit d'une voix éteinte : — Mon vieil ami !

C'était, en effet, une situation affligeante que celle où je trouvais l'homme qui, dès sa huitième année, avait eu avec Louis XVI une longue conversation, que le tzar Alexandre avait bourré de bonbons, que la princesse de Kiritz avait porté sur ses genoux, qui avait chevauché sur les chiens du duc de Brunswick, à qui le roi de Bavière avait lu ses vers, qui avait fumé dans la même pipe que des princes allemands, que le pape avait adoré, et que Napoléon n'avait jamais aimé. Cette dernière circonstance attristait encore le malheureux sur son lit, ou, comme j'ai dit, son berceau de mort; et il pleurait sur le destin tragique du grand empereur qui ne l'avait jamais aimé, mais qui avait fini si déplorablement à Sainte-Hélène. — Tout-à-fait comme moi, ajoutait-il, seul, méconnu, abandonné de tous les rois et princes, image dérisoire d'une splendeur passée!

Quoique je ne comprisse pas bien comment un nain qui meurt entre des géans pouvait se comparer à un géant mort au milieu des nains, les paroles du pauvre Turlututu ne touchèrent néanmoins, et surtout son délaissement à son heure dernière. Je ne pus m'empêcher de lui témoigner mon étonnement de ce que M<sup>lle</sup> Laurence, qui était à présent une si grande dame, ne s'inquiétait pas de lui. A peine avais-je prononcé ce nom que le nain fut agité de mouvemens convulsifs; il dit d'une voix gémissante : « Ingrate enfant! dont j'avais soutenu le jeune âge, que je voulais élever au rang de mon épouse, à qui j'avais montré comme on doit se conduire et gesticuler parmi les grands de ce monde, comme on sourit, comme on salue à la cour, comme on se présente.... tu as bien profité de mes leçons, tu es devenue une grande dame, tu as aujourd'hui un carrosse et des laquais, et beaucoup d'argent, beaucoup d'orgueil, et pas de cœur. Tu me laisses mourir ici, seul, misérable, comme Napoléon

à Sainte-Hélène! O Napoléon! tu ne m'as jamais aimé... » Je ne pus comprendre ce qu'il ajouta. Il leva la tête, fit quelques mouvemens avec le bras comme pour s'escrimer contre quelqu'un, peut-être contre la mort. Mais la faux de cet adversaire ne trouve aucune résistance, ni chez un Napoléon, ni chez un Turlututu. Contre elle toute parade est inutile. Epuisé, comme terrassé, le nain laissa retomber sa tête, me regarda long-temps avec un indéfinissable regard d'agonisant, fit soudain le chant du coq, et expira.

Cette mort m'attrista d'autant plus que le défunt ne m'avait donné aucun éclaircissement sur M<sup>lle</sup> Laurence. Où la rencontrer maintenant? Je n'étais pas amoureux d'elle et ne sentais à son égard aucun entraînement irrésistible, et cependant un désir mystérieux me stimulait à la chercher partout. Dès que j'étais entré dans un salon, que j'avais passé en revue toute la réunion sans avoir trouvé cette figure toujours présente à ma mémoire, l'impatience me prenait et me poussait dehors. Un soir, à minuit, je réfléchissais solitairement sur ce sentiment, en attendant un fiacre, à la sortie de l'Opéra. Mais il ne vint pas de fiacre, ou plutôt il ne vint que des voitures qui appartenaient à d'autres, lesquels s'y établirent à leur grande satisfaction, et le vide se fit insensiblement autour de moi. — « Il faut alors que vous partiez dans la mienne, » dit enfin une dame qui, profondément enveloppée dans sa mantille noire, avait attendu pendant quelque temps auprès de moi, et se disposait à monter dans un équipage. Sa voix me vibra dans le cœur. Le regard oblique accoutumé exerça de nouveau sa magie, et je me retrouvai comme dans un songe quand je me sentis auprès de M<sup>lle</sup> Laurence dans un chaud et moelleux carrosse. Nous n'échangeâmes pas une seule parole : d'ailleurs nous n'aurions pu nous entendre, car nous roulions avec un fracas de tonnerre sur le pavé de Paris. Nous roulâmes long-temps, puis nous nous arrêtâmes devant une grande porte cochère.

Des laquais en brillante livrée nous éclairèrent sur l'escalier, et dans une longue file d'appartemens. Une femme de chambre, qui vint au-devant de nous avec une figure endormie, balbutia au milieu de beaucoup d'excuses qu'on n'avait allumé de feu que dans la chambre rouge. Faisant à cette femme signe de s'éloigner, Laurence me dit en riant : — Le hasard vous conduit loin aujourd'hui; il n'y a de feu que dans ma chambre à coucher.

Dans cette chambre, où l'on nous laissa bientôt seuls, flamboyait un très bon feu de cheminée qui avait d'autant plus de prix que la chambre était immense et très élevée. Cette grande pièce avait quelque chose de singulièrement désert. Meubles et décoration, tout portait le cachet d'un temps dont l'éclat nous paraît maintenant si prosaïque et vide, que les ruines en excitent un sourire. Je veux dire le temps de l'empire, temps de l'aigle d'or, des orgueilleux plumets flottans, des coiffures grecques, de la grande gloire, des *Te Deum*, de l'immortalité officielle que décrétait le *Moniteur*, du café continental qu'on faisait avec de la chicorée, et du mauvais sucre fabriqué avec de pauvre sirop de raisins, et des princes et des ducs fabriqués avec rien du tout. Il avait pourtant son charme, ce temps de matérialisme pathétique : Talma déclamait, Gros peignait, Bigottini dansait, Maury prêchait, Rovigo avait la police, l'empereur lisait Ossian, Pauline Borghese se faisait mouler en Venus, en Venus toute nue, parce que la chambre était bien chauffée, comme celle où je me trouvais avec M<sup>lle</sup> Laurence.

Nous nous assîmes devant la cheminée, nous babillâmes familièrement, et elle me raconta en soupirant qu'elle était mariée à un héros borapartiste qui chaque soir, avant le coucher, la régalaît d'une description de quelque-une de ses batailles; qu'il lui avait livré la veille, avant de partir, la bataille d'Iéna, mais qu'il était malin-gre, et survivrait difficilement à la campagne de Russie. Quand je lui demandai depuis combien de temps son père était mort, elle rit et m'avoua qu'elle n'avait jamais connu son père, et que sa soi-disant mère n'avait jamais été mariée.

— Jamais mariée! m'écriai-je. Je l'ai pourtant vue de mes propres yeux, à Londres, en grand deuil de son mari.

— Oh! répondit Laurence, elle s'est toujours vêtue de noir pendant douze ans, pour intéresser les gens en qualité de veuve malheureuse, peut-être aussi pour allécher quelque imbécile amateur de mariage: elle espérait entrer sous pavillon noir plus promptement dans le port de l'hymen. Mais ce fut la mort seule qui eut pitié d'elle, et elle finit par une hémorrhagie. Je ne l'ai jamais aimée, car elle me donnait toujours beaucoup de coups et peu à manger. Je serais morte de faim, si M. Turhututu ne m'eût passé maintes fois en cachette un petit morceau de pain; mais le nain demandait en retour que je l'épousasse, et comme ses espérances échouèrent, il se

ligna avec ma mère, je dis ma mère par habitude, et tous les deux me tourmentèrent en commun. Ils disaient toujours que j'étais une créature inutile, que le chien savant avait mille fois plus de mérite que moi, avec ma danse détestable; et ils louaient alors le chien à mes dépens, l'élevaient jusqu'aux nues, le caressaient, le nourrissaient de gâteaux dont ils me jetaient les miettes. Le chien, disaient-ils, était leur véritable soutien : c'était lui qui charmait le public, les spectateurs ne s'intéressaient pas à moi le moins du monde, le chien était obligé de me nourrir de son travail, je mangeais l'aumône que me faisait le chien.... Le maudit chien!

— Oh! ne le maudis ez plus, dis-je en arrêtant l'expression de son dépit; il est mort, je l'ai vu mourir.

— Est-elle réellement morte, la vilaine bête? s'écria Laurence en sautant d'une joie qui la couvrit de rougeur.

— Et le nain est mort aussi! ajoutai-je.

— M. Turlututu? s'écria-t-elle encore avec joie. Mais cette joie s'effaça bientôt, et fit place à l'air doux et triste dont elle dit : Pauvre Turlututu!

Comme je ne lui cachai pas qu'à son heure dernière le nain s'était plaint d'elle avec amertume, elle fut saisie d'une vive agitation, et m'assura avec de nombreux sermens qu'elle avait voulu pourvoir largement à l'avenir du nain; qu'elle lui avait offert une pension s'il voulait vivre tranquillement et avec discrétion en province. — Mais ambitieux comme il était, continua Laurence, il demandait à rester à Paris, à habiter mon hôtel; j pensais pouvoir renouer par mon intermédiaire ses anciennes relations dans le faubourg Saint-Germain, et recouvrer dans la société sa brillante position d'autrefois. Quand je le refusai nettement, il me fit dire que j'étais un spectre maudit, un vampire, un enfant de mort....

Laurence s'arrêta soudain, tremblante de tout son corps, et dit enfin avec un profond soupir : « Hélas! plut à Dieu qu'ils m'eussent laissée dans le tombeau auprès de ma mère! » Comme je la pressais de m'expliquer ces mystérieuses paroles, elle versa un torrent de larmes, et tremblant et frissonnant, m'avoua que la femme noire à la grosse caisse qui se donnait pour sa mère, lui avait un jour déclaré que le bruit qui courait sur sa naissance, n'était pas un conte fait à plaisir. « Dans la ville où nous demeurions, dit Laurence, on m'appelait en effet l'enfant de mort! Les

vieilles fileuses prétendaient que j'étais la fille d'un comte du pays qui maltraita toujours sa femme, et quand elle fut morte, la fit magnifiquement enterrer; mais que la femme était alors dans un état de grossesse avancée et n'avait été frappée que d'une mort apparente; que des voleurs de cimetière, ayant ouvert son tombeau pour dépouiller le corps de ses riches ornemens, avaient trouvé la comtesse vivante et en mal d'enfant, et comme elle était morte réellement pendant l'accouchement, ils l'avaient froidement remise dans son tombeau, en emportant l'enfant qui fut élevé par leur recluse, la maîtresse du grand ventriloque. Ce pauvre enfant, enseveli avant d'être né, on l'appela partout, depuis, l'enfant de mort!... Hélas! vous ne comprenez pas quelle douleur j'éprouvai dès mon plus jeune âge, quand on me donnait ce nom. Quand le grand ventriloque vivait et qu'il était mécontent de moi, ce qui n'était pas rare, il s'écriait toujours : Maudit enfant de mort, je voudrais ne t'avoir jamais déterré de ton cimetière! Comme il était fort habile ventriloque, il modifiait sa voix de telle façon, qu'on ne pouvait s'empêcher de croire qu'elle sortait de terre, et il me persuadait alors que c'était ma mère défunte qui me racontait sa vie. Il fut à même de bien la connaître, cette triste existence, car il avait été jadis valet de chambre du comte. Il jouissait cruellement des affreuses terreurs que j'éprouvais, pauvre petite enfant, en entendant des paroles qui semblaient sortir de terre. Ces paroles souterraines me racontaient d'effrayantes histoires, des histoires dont je n'ai jamais saisi l'ensemble, que j'oubliai ensuite insensiblement, mais qui me revenaient avec de vives couleurs, quand je dansais. Oui, quand je dansais, j'étais soudainement saisie d'un étrange souvenir. Je m'oubliais moi-même, je me semblais une toute autre personne, et comme telle tourmentée par les peines et par les secrets de cette même personne. Dès que je cessais de danser, tout s'effaçait dans ma mémoire. »

Pendant que Laurence parlait ainsi d'un air lent et presque questionneur, elle se tenait debout devant la cheminée où le feu flamboyait toujours plus clair et plus gai, et moi j'étais enfoncé dans le fauteuil qui servait probablement à son mari quand, le soir avant le coucher, il lui racontait ses batailles. Laurence me regardait avec ses grands yeux, et semblait me demander conseil. Elle balançait sa tête avec une rêverie si mélancolique; elle m'inspirait une si noble, si douce pitié; elle était si svelte, si jeune, si belle,



cette fleur, ce lys sorti d'un tombeau, cette fille de la mort, ce spectre au visage d'ange, au corps de bayadère ! Je ne sais comment cela se fit ; c'était peut-être l'influence du fauteuil sur lequel j'étais assis ; je m'imaginai être le vieux général, qui la veille avait raconté la bataille d'Iéna et devait le lendemain compléter son récit, et je dis : Après la bataille d'Iéna, ma chère amie, toutes les forteresses prussiennes se rendirent dans l'espace de quelques semaines, presque sans coup férir. Magdebourg se rendit la première, c'était la place la plus forte : elle était armée de trois cents canons. Cela ne fut-il pas honteux ?

Laurence ne me laissa pas continuer : les idées noires avaient cessé d'assombrir sa belle figure. Elle rit comme un enfant et s'écria : « Oh ! oui, cela est honteux, plus que honteux ! Si j'étais une forteresse et que j'eusse trois cents canons, je ne me rendrais jamais ! »

Comme M<sup>lle</sup> Laurence n'était pas une forteresse et qu'elle n'avait pas trois cents canons...

A ces mots, Maximilien interrompit sa narration, et après une courte pause, dit à demi-voix : — Maria, dormez-vous ?

— Je dors, répondit Maria.

— Tant mieux, reprit Maximilien avec un sourire ; je n'ai donc point à craindre de vous ennuyer, en décrivant un peu minutieusement, comme le font les romanciers du jour, tous les meubles de la chambre où je me trouvais.

— Dites ce que vous voudrez, cher ami ! je dors.

— C'était en effet un lit magnifique. Les pieds, comme ceux de tous les lits de l'empire, consistaient en cariatides et en sphynx, et le ciel brillait de riches dorures, particulièrement d'aigles d'or, qui se becquetaient comme des tourterelles ; c'était peut-être un symbole de l'amour sous l'empire. Les rideaux étaient de soie rouge, et comme les flammes de la cheminée les éclairaient d'une vive lueur, je me trouvais avec Laurence dans un demi-jour de feu, et me figurais être le dieu Pluton, qui, au milieu des clartés flamboyantes de l'enfer, enlace dans ses bras Proserpine endormie. Elle dormait en effet, et je contemplai, dans cette situation, sa belle tête, cherchant dans ses traits l'explication de cette sympathie que mon âme ressentait pour elle. Que signifie cette femme ? Quel sens se cache sous la symbolique de ces belles formes ? Cette gracieuse

énigme reposait maintenant dans mes bras comme une propriété, et pourtant je n'en avais pas le mot.

Mais n'est-ce pas folie de chercher le sens d'une apparition étrangère, quand nous ne pouvons même pas expliquer le mystère de notre propre âme? Et que savons-nous si les faits étrangers existent réellement? Il arrive souvent que nous ne pouvons distinguer des songes la réalité elle-même! Ce que je vis et entendis, cette nuit-là, par exemple, fut-il un produit de mon imagination ou un fait réel? Je l'ignore. Je me souviens seulement qu'au moment où le flux des pensées les plus bizarres inondait mon cerveau, mon oreille fut frappée d'un bruit étrange. C'était une mélodie folle, mais très sourde. Elle semblait familière à mon esprit, et je distinguai enfin les sons d'un triangle et d'une grosse caisse. Cette musique gazouillante et bourdonnante paraissait venir de très loin. Cependant, quand je levai les yeux, je vis près de moi, au milieu de la chambre, un spectacle qui m'était bien connu. C'était M. Turlutu le nain, qui jouait du triangle, et madame mère qui battait la grosse caisse pendant que le chien savant flairait le sol tout autour, comme pour y chercher et rassembler ses caractères de bois. Le chien paraissait ne se mouvoir qu'avec peine, et sa peau était souillée de sang. Madame mère portait toujours ses vêtements de deuil, mais son ventre n'était plus aussi drôlement proéminent qu'autrefois : il descendait au contraire d'une façon repoussante; sa petite face n'était plus rouge non plus, mais jaune. Le nain, qui avait toujours l'habit brodé et le toupet poudré d'un marquis français de l'ancien régime, semblait un peu grandi, peut-être parce qu'il était maigri horriblement. Il montrait encore ses ruses d'escrime et avait l'air de débiter ses anciennes vanteries; mais il parlait si bas, que je ne pus saisir un seul mot, et je devinai seulement, au mouvement de sa bouche, qu'il répétait quelquefois son chant de coq.

Pendant que ces caricatures-spectres s'agitaient devant mes yeux comme des ombres chinoises, avec un mystérieux empressement, je sentis que M<sup>lle</sup> Laurence, qui dormait sur mon cœur, respirait toujours plus péniblement. Un fri son glacé faisait tressaillir tous ses membres comme s'ils eussent été torturés par des douleurs insupportables. Enfin, souple comme une anguille, elle glissa d'en-

tre mes bras, se trouva soudain au milieu de la chambre, et commença à danser pendant que madame mère avec son tambour, et le nain avec son triangle, faisaient résonner leur petite musique étouffée. Elle dansa tout-à-fait comme jadis auprès du pont de Waterloo et sur les carrefours de Londres. Ce fut la même pantomime mystérieuse, les mêmes élans de bonds passionnés, le même renversement bachique de la tête, les mêmes inflexions vers la terre pour y écouter une voix secrète, puis le tremblement, la pâleur, l'immobilité, et une nouvelle attention à ce qui se disait sous terre. Elle se frotta aussi les mains comme si elle se les eût livées. Enfin elle parut jetter en core sur moi son regard oblique, douloureux et suppliant... Mais ce ne fut que dans le mouvement de ses traits que je pus lire ce regard, et non dans ses yeux qui étaient fermés. La musique s'évapora en sons de plus en plus éteints, la mère au tambour et le nain pâissant peu à peu, et se fondant comme un brouillard, disparurent entièrement; mais M<sup>lle</sup> Laurence restait debout et dansait les yeux fermés. Cette danse aveugle, la nuit, dans cette salle silencieuse, donnait à cette charmante créature une apparence de fantôme qui me devint si pénible, que parfois je frissonnais, et je me sentis bien aise quand elle mit fin à sa danse, et se glissa de nouveau dans mes bras, avec la même souplesse qu'elle s'en était échappée.

On comprendra que cette scène n'eut rien d'agréable pour moi. Mais l'homme s'accoutume à tout, et il est même à présumer que le caractère mystérieux prêta à cette femme un attrait de plus qui mêlait à toutes mes sensations un plaisir de frisson... Bref, au bout de quelques semaines, je ne m'étonnai plus du tout, quand, la nuit, résonnait le murmure léger du tambour et du triangle, et que ma chère Laurence se levait tout d'un coup et dansait un solo les yeux fermés. Son mari, l'ancien héros bonapartiste, avait un commandement dans le voisinage de Paris, et son service ne lui permettait de passer que les jours à la ville. Il va sans dire qu'il devint mon ami le plus intime, et qu'il pleura à chaudes larmes, quand plus tard je leur dis adieu pour long-temps. Il partait alors avec son épouse pour la Sicile, et je ne les ai plus revus depuis.

Quand Maximilien eut fini ce récit, il prit vite son chapeau et s'esquiva.

HENRI HEINE.

---

# PAQUES.

---

Tout ce qui porte, ô Christ ! de ta céleste flamme  
Encore une étincelle en son cœur attiédi,  
Hommes, fil'es, enfans, priaient dans Notre-Dame,  
A Tenèbres, le soir du sacré vendredi.  
La vieillesse encor male et la jeunesse blonde,  
Et l'enfance débile, à la voix de fausset,  
Chantaient à l'unisson, et l'auguste verset  
Montait et descendait sous la voûte profonde.  
Tous chantaient pêle-mêle et sans distinction,  
Car ce jour-là, Jésus avait à tous ses hôtes  
Ouvert le grand portail de sa triste maison,  
Et ces âmes pleurant leur misère et leurs fautes  
Se confondaient ensemble en leur effusion.  
Au chœur, sous les arceaux et dans chaque chapelle,  
On récitait la mort du céleste martyr,  
Et ses longues douleurs; hélas! et comme l'aile  
D'un oiseau de la nuit, qui bat sans rétentir,  
A cette heure d'angoisse et de foi solennelle,  
Passait sur tous les fronts la faux du repentir :

Cette faux qui partout apporte l'harmonie,  
 Égalise le faible et le pauvre et le fort,  
 Fait courber à son temps l'épi mûr du génie,  
 Et pour bien niveler et mettre tout d'accord,  
 Ne le cède pas même à celle de la mort.  
 Tous chantaient et priaient dans leur sainte épouvante,  
 La mère et les enfans, et la vieille servante,  
 L'adolescent qui lit le texte familial,  
 Dévotement assis sous le feu d'une lampe;  
 Le petit orphelin qui, seul près d'un pilier,  
 Suit l'office les yeux fixés sur une estampe;  
 Et l'artisan robuste, en sa mâle vigueur,  
 Qui dans l'ombre à genoux sur les dalles de pierre,  
 Ou debout immobile, et toujours en prière,  
 Déroule simplement le livre de son cœur,  
 Où sont écrits trois mots, comme en lettres du flamme,  
 Impérissables noms : le saint nom de sa femme,  
 Celui de son enfant et celui du Seigneur,  
 Et qui, tout en priant, lui-même se compose,  
 Avec ces noms mêlés ensemble mille fois,  
 Un verset glorieux, une sublime prose,  
 Qu'il lance vers le ciel de sa puissante voix.

Tous, ceux de l'action et ceux de la pensée,  
 Ayant clos dès midi leur maison ce jour-là,  
 Étaient venus, laissant leur tâche commencée,  
 Suivre pieusement le Christ au Golgotha.  
 La forge était fermée aussi bien que la chambre,  
 Le peuple était allé sanctifier ses doigts  
 En touchant la blessure ouverte à chaque membre  
 Des divins crucifix ou d'ivoire ou de bois;  
 Car la Religion, en son sublime zèle,  
 Rouvre la plaie ardente avec sa main fidèle,  
 Et pour voir sa blessure et baiser ses pieds froids,  
 Donne le coup de lance à Jésus sur la croix.  
 Les marteaux reposaient pendus loin des enclumes,  
 Et les secrets profonds des vastes univers,

Comme de gais oiseaux cachés sous les blés verts,  
 Dormaient abandonnés dans leurs poudreux volumes.  
 La foi régnait partout; les hommes recueillis,  
 Ayant mis de côté toute science humaine,  
 S'apprêtaient à cueillir d'une main pure et saine  
 La fleur d'Eucharistie, auguste et chaste lys,  
 Qui, dans son frais jardin, au pied du crucifix,  
 S'élève aux derniers jours de la sainte Semaine.  
 Et tous laissaient l'étude et les mystères vains,  
 Que, dans un sol aride et qu'on creuse des mains,  
 On cherche chaque jour, sans profit et sans gloire,  
 Pour ceux qu'il ne faut pas approfondir, mais croire.

Cependant je suivais avec dévotion  
 Les célestes versets, écoutant chaque plainte  
 Du peuple catholique, assemblé dans l'enceinte,  
 Comme une voix du Christ durant la passion.  
 Et quand cette douleur auguste et solennelle,  
 Qui partout éclatait en ce divin moment,  
 Ne m'aurait point frappé, mon ame avait en elle  
 Assez d'affliction pour donner aliment  
 A dix ans de prière et de recueillement.  
 Et, comme dans les chairs une épine enfoncée,  
 Je tournais en mon sein mon amère pensée;  
 Et tandis qu'on chantait les publiques douleurs,  
 Je creusais à loisir la source de mes pleurs.  
 Et de mes propres mains j'élargissais ma plaie,  
 Afin d'avoir, hélas! une image plus vraie  
 Des supplices du Christ, et de mieux compâtrer  
 Aux lamentations du céleste martyr.  
 Et combien sous vos nefs, ô saintes cathédrales!  
 Confondaient, entraînés comme moi, par leurs cœurs,  
 Leur propre affliction aux plaintes générales.  
 Dites-moi, dites-moi, catholiques ardents,  
 Parmi les longs soupirs et les pleurs abondans  
 Qui s'échappent ainsi de vos larges poitrines,  
 Ou tombent de vos yeux par ondes cristallines;

Dites s'il n'en est pas , aux jours d'effusion ,  
Qui , sortant tout à coup d'une propre blessure ,  
Et malgré vous peut-être , en la confusion ,  
Se mêlant au torrent , grossissent la mesure .  
Même dans le saint lieu , même au pied de la croix ,  
Hommes , vous pleurez tous sur vos propres souffrances ,  
Sur vos illusions si belles d'autrefois ,  
Sur vos amours trompés , comme vos espérances .  
Ah ! la douleur humaine est semblable au torrent  
Qui tombe d'un seul jet du flanc de la montagne ;  
Et puis , à chaque pas , s'augmente d'un courant ,  
Et n'arrive jamais dans la verte campagne  
Sans avoir en ses flots , partout enveloppé ,  
Les algues , les graviers , et les eaux souterraines ,  
Et les petits ruisseaux , qui sont comme les veines  
Du grand corps de granit dont il s'est échappé .  
Sous les baisers de feu du soleil qui l'enivre ,  
L'onde vierge s'émeut sur la sainte hauteur ;  
Et de grands bruits , roulant dans chaque profondeur ,  
Annoncent aussitôt qu'elle commence à vivre .  
Et dès-lors , la vallée et la plaine en émoi  
Attendent le torrent , leur vainqueur et leur roi .  
Et , comme au premier chant des lointaines musiques ,  
Aux premiers bruits aigus du sonore clairon ,  
Femmes , enfans , vieillards , inondent les portiques ,  
Et de fleurs d'olivier se couronnant le front ,  
Entonnant tous en chœur les glorieux cantiques ,  
Agitent bruyamment des palmes dans leur main ,  
Attendant que le char passe sur le chemin ,  
Afin de l'entourer et de grossir le nombre  
Des soldats triomphans qui marchent à son ombre .  
Ainsi tous les courans , toutes les vives eaux ,  
Entendant le torrent qui gémit et qui gronde ,  
Commencent à sortir du stérile repos ;  
Et déjà bouillonnant sous la voûte profonde ,  
Attendent le torrent pour se joindre à ses flots .  
Et lui , se grossissant de ces eaux adultères ,  
Descend dans la campagne et féconde les terres .

Et voyant, à travers tant d'éléments jaloux,  
 La neige demeurer toujours limpide et blanche,  
 Du haut des firmamens, le Soleil, son époux,  
 Se dit : C'est Dieu qui veut que l'onde ainsi s'épanche.  
 Et tandis qu'elle suit son beau cours naturel,  
 Dans ses flots bien-aimés jette son arc-en-ciel.

Cependant on chantait la triste litanie,  
 Et sur cet Océan de céleste harmonie  
 Mon ame abandonnée errait, et sans travail  
 Flottait incessamment de la nef au portail,  
 Et comme l'encensoir dans les mains du levite  
 S'élève dans les airs, puis tombe et redescend ;  
 Elle aimait à plonger au fond de l'eau bénite  
 Des réservoirs de marbre, et remonter ensuite  
 Jusque sous les vitraux où la lune en passant,  
 Morne et silencieuse, éclairait sur le verre  
 De ses pâles rayons les scènes du Calvaire,  
 Et faisait resplendir chaque goutte de sang.  
 J'avais beau dans mon sein retenir mes idées,  
 J'avais beau les vouloir rassembler en faisceaux,  
 Dès que le chant divin soufflait sous les arceaux,  
 Je les voyais s'enfuir toutes à cent condées,  
 Et danser par essaim à l'entour des vitraux,  
 Et se disséminer sous les voûtes, pareilles  
 A ces graines de seigle, et d'orge et de blé mûr,  
 Que le vanneur cupide, appuyé sur un mur,  
 Secoue avec grand soin dans ses plates corbeilles,  
 Et que les coups de vent emportent au hasard  
 Pour que l'oiseau du ciel en ait aussi sa part.  
 Or, mon ame suivait le roulis monotone,  
 Et la voyant ainsi sans voile ni patronne  
 Errer sur l'Océan immense, harmonieux,  
 Et plonger dans l'abîme, et remonter aux cieus,  
 Je sentais au milieu des saintes mélodies  
 Et de la piété qui venait m'inonder,  
 Que mon ame bientôt s'en irait aborder



## Aux fraîches régions des belles fantaisies.

Et tout à coup du haut des plafonds entr'ouverts,  
Sur le sombre Océan qui gémissait encore,  
Un nuage passa véhément et sonore,  
Qui, loin du tabernacle et des divers concerts,  
En ses plis orageux me ravit dans les airs.  
Te dire ici, lecteur, quel ténébreux espace  
Il me fallut franchir en ma course emporté,  
Quels vents impétueux sifflèrent sur ma face,  
Quelle grande rumeur se fit à mon côté,  
Serait chose impossible à l'humaine parole.  
Et je crus dans mon trouble, en ce premier moment,  
Que c'était saint Michel, l'ange du jugement,  
Qui, m'enlevant aux bruits de la sainte coupole,  
M'emportait sur son aile aux champs de Josaphat.  
Et comme j'attendais qu'une lueur tombât,  
Je vis à la clarté de sa pâle auréole  
Que le beau séraphin, mon triste compagnon,  
Qui, dans ces lieux déserts et ces plaines sans nom,  
M'emportait au hasard dans sa course insensée,  
C'était ma fantaisie et ma sombre pensée.  
Après avoir ainsi, sous un ciel sans rayon,  
Erré pendant un temps que je ne saurais dire;  
Car l'aride campagne, où plane le délire,  
Ne peut se mesurer au terrestre compas;  
Et dans la plaine immense, infinie, éternelle,  
Que l'ardente pensée échauffe de son aile,  
Embrase de son souffle, et foule sous ses pas,  
Les heures du cadran ne retentissent pas.  
Après avoir long-temps erré, nous arrivâmes  
Sur un sommet désert, où trois pieuses femmes  
Se lamentaient, et comme une croix était là,  
Je vis que ce sommet était le Golgotha.

Si tu n'as jamais vu cette sombre peinture,

Où Rubens a produit Jésus crucifié,  
Tu ne peux, ô lecteur, comprendre qu'à moitié  
La désolation d'une telle nature.  
Le ciel était couvert d'un livide linceul,  
Çà et là déchiré par des lignes sanglantes,  
Et sur le pic aride, à l'endroit où les plantes  
Venaient de se flétrir, le Christ se tenait seul,  
Triste, et laissant tomber sur sa blanche poitrine  
Son beau front résigné tout couronné d'épine,  
Et pâle désormais, tout étant consommé,  
Paraissait dire encore aux femmes du Calvaire,  
— Vous pleurez? n'ai-je pas, hélas! sur cette terre  
Assez vécu, mes sœurs, ayant assez aimé? —  
Sous l'humide brouillard pourtant en cavalcade,  
Trois jeunes gens venus du lac Tibériade,  
S'avançaient, et s'étant enfin humiliés,  
Adorèrent le Christ et baisèrent ses pieds.  
Alors d'une voix douce : — Hélas! dit une femme,  
C'est l'heure maintenant, il faut l'ensevelir. —  
Dès que cette parole arriva dans son âme,  
La Mère, de nouveau, se sentit défaillir;  
Ce mot renouvelait ses plus tristes pensées,  
Et faisait ruisseler les eaux de sa douleur,  
Qui s'étaient, dans son sein, déjà cristallisées;  
Et pâle, confondue, et noyée en son p'eur,  
A genoux, et cherchant à recevoir le reste  
De son fils adoré, cette mère céleste  
Ouvrait avec ses mains le tombeau de son cœur.  
Deux des blonds jeunes gens venus en cavalcade  
Montèrent aussitôt sur l'arbre de la croix;  
Et comme avec grand soin on retourne un malade,  
De crainte de meurtrir son corps avec les doigts,  
De même avec respect des flancs du saint apôtre  
Ils ôtèrent tous deux les clous de fer, et l'autre,  
Qui seul était resté dans le saint groupe en bas,  
Reçut le Rédempteur divin entre ses bras.  
Alors on étendit dans les plis du suaire  
Le corps immaculé du pâle bienheureux,

Joseph versa dans l'eau les parfums, et la Mère  
 Ayant lavé les chairs selon le rite hébreux,  
 Madeleine survint, qui de sa tresse blonde,  
 Essuya chaque plaie encor rouge et profonde.  
 Et tous, par un sentier qu'une flamme éclairait,  
 Et dont un séraphin semblait garder l'issue,  
 A travers les graviers et l'hysope touffue,  
 Portèrent au tombeau Jésus de Nazareth.

Tout à coup, comme on voit à l'aurore nouvelle  
 Les brouillards de la nuit dans les airs remonter,  
 Le funèbre linceul, étendu comme une aile,  
 Sous un vent tiède et pur commença de flotter,  
 Et bientôt grace à lui le lamentable voile  
 S'étant par vingt endroits déchiré, l'on put voir  
 Ses fragmens dispersés par bande se mouvoir,  
 Et plus haut dans le ciel la matinale étoile  
 Trembler et re-plendir comme un rayon d'espoir.  
 Et déjà toute voix affligée et plaintive  
 Était morte en ce champ de désolation :  
 Le ciel avait repris sa beauté primitive,  
 Quand une solennelle et lente explosion  
 Annonça le soleil à la création.  
 Du plus sublime point des vastes empyrées,  
 Comme Rachel ses pleurs, comme un torrent ses eaux,  
 Le soleil épancha ses lumières sacrées,  
 Et la flamme, buvant les humides sanglots,  
 Et les larmes de sang des filles éplorées,  
 Eut bientôt inondé le Calvaire en ses flots.  
 O vision céleste ! ô prodige ! ô miracle !  
 Le mont resplendissait comme le tabernacle,  
 Et l'arbre sur lequel Christ venait de mourir,  
 Tout à coup dans le champ se mit à reflourir,  
 Et tel qu'un trépassé qui du tombeau se lève  
 Plein de vie et d'amour, ouvrit au grand soleil  
 Ses bras longs et touffus, où comme un sang vermeil  
 Montait et descendait une nouvelle sève.

Et partout où le Christ mourant avait laissé  
 Une goutte de sang, une larme, une chose  
 De son corps glorieux au tombeau déposé,  
 Naissait en ce printemps une fleur blanche ou rose.  
 Alors de l'Orient, vers cet arbre divin,  
 Les femmes, les vicillards, du peuple évangélique,  
 Arrivèrent chantant le céleste cantique,  
 Et les petits enfans vêtus d'habits de lin  
 Dansaient autour en chœur et secouaient ses branches  
 Pour en faire tomber de belles tiges blanches,  
 Dont une vierge calme, avec ses doigts pieux,  
 Formait une couronne à leurs flottans cheveux.  
 Et cette foule heureuse et d'extase ravie  
 Chantait : Gloire à Jésus le divin rédempteur,  
 Qui nous a rassemblés tous sur cette hauteur !  
 Gloire au Verbe incarné, gloire au divin Messie,  
 Qui, laissant Dieu son père et le trône des cieus,  
 Est venu pour lancer les mondes ténébreux  
 Sur le grand océan de lumière et de vie.  
 Et les petits oiseaux, dans l'arbre réunis,  
 Répondaient en chantant sur le bord de leurs nids :  
 « Le gai soleil a lui sur notre plume ! Gloire  
 A Pâques, au saint jour de résurrection  
 Où, comme le Sauveur quitte la tombe noire,  
 Le grain qui nous nourrit sort du sombre sillon ;  
 A ce jour qui, pareil à la porte d'ivoire,  
 Sonore et lumineux ouvre des temps nouveaux  
 Pour les fleurs du jardin et les petits oiseaux. »

Alors je m'éveillai de mon ardente extase.  
 O lumière ! ô parfums ! ô saint ravissement !  
 La myrrhe des saints jours fumait dans chaque vase,  
 L'autel resplendissait comme le firmament ;  
 Le crucifix levait sa figure divine,  
 Et paisible, au-dessus du tabernacle en feu,  
 Portait avec orgueil sa couronne d'épine,  
 Et l'homme souriait étant devenu Dieu.

Et les croix que baignaient les larmes des fidèles,  
Ayant laissé tomber le sanglant appareil,  
N'avaient plus à leurs pieds que ramures nouvelles  
Et gouttes de rosée et rayons de soleil.  
L'orgue du sanctuaire entonnait son prélude,  
Et sous les grands arceaux la sainte multitude  
Ressuscitée aussi dans cet auguste jour,  
Chantait alleluia dans un transport d'amour.  
Quand je quittai l'église, Avril venait d'éclore :  
Les jardins embaumaient les airs comme au printemps ;  
Tous les oiseaux lascifs chantaient comme à l'aurore,  
La terre tressaillait comme ses habitans.  
Et les petites fleurs qu'enivrait la lumière,  
Marguerites, épis, roses, brins d'herbe verts,  
S'écriaient : « Nous avons entendu sous la terre  
Les cloches qui sonnaient Pâques à l'univers,  
Et nous sommes venus célébrer le mystère. »

HENRI BLAZE.

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

30 avril 1836.

On lisait, il y a peu de jours, dans *le Moniteur* : « LL. AA. RR. les ducs d'Orléans et de Nemours partiront dans les premiers jours du mois de mai pour faire un voyage en Allemagne. Les deux princes se rendront à Berlin pour assister aux manœuvres du printemps. Ils se dirigeront ensuite sur Vienne, et seront de retour en France dans les premiers jours de juillet. » A cette annonce officielle, toute la presse s'est émue. On savait que le roi de Prusse avait écrit lui-même pour offrir aux princes l'hospitalité dans son palais; on savait aussi que M. de Metternich avait écrit une lettre semblable au nom de l'empereur Ferdinand. Les uns demandaient si ce voyage ne cachait pas des projets de mariage, s'il se rattachait à une union politique plus intime avec le Nord, tandis que les autres s'écriaient que ces rapports personnels de l'héritier du trône et de son frère avec les souverains de la sainte alliance annonçaient de nouvelles concessions à faire, et de nouvelles exigences à subir. « Ce fait est d'une haute importance, disait *le Constitutionnel*; il a produit une vive sensation dans les salons politiques! Les fils du roi des Français, en Allemagne, à Vienne, à Berlin, au camp des manœuvres de l'armée prussienne; il y a de quoi surprendre! » *le Temps*, *l'Impartial*, *le Courrier*, s'étonnaient à leur tour, et *le Journal des Débats* déclarait que M. le duc d'Orléans allait traiter avec les rois et dans toutes les langues qu'il parle si bien. L'étonnement a même passé jusqu'aux Anglais,

et *the Courier* répète le cri de surprise du *Constitutionnel* : il y a là de quoi surprendre !

Nous ne savons si M. le duc d'Orléans va dans le Nord traiter avec les rois, jeter les premières bases du mariage qu'un journal lui prépare avec l'archiduchesse Thérèse-Isabelle, fille du prince Charles, ou si les deux princes vont seulement assister à des fêtes et à des manœuvres ; mais toujours est-il, comme le dit *le Constitutionnel*, qu'il y a là de quoi surprendre. Ce voyage, l'annonce que le ministère a cru devoir en faire dans *le Moniteur*, la lettre flatteuse du roi de Prusse, l'invitation de M. de Metternich, toutes ces choses, et d'autres encore, annoncent un changement dans la situation du gouvernement français en Europe. La France n'est plus au ban des souverains alliés, et le prince royal de Prusse, qui s'appête à recevoir les jeunes hôtes de son père, n'en est donc plus à dire comme autrefois : « La France est un volcan qu'il faut cerner et laisser se consumer de son propre feu ! »

En nous reportant à l'époque peu éloignée où le prince royal de Prusse parlait ainsi, nous voyons la France isolée, et le cratère terriblement enflammé, il est vrai. La France alors n'avait et ne pouvait avoir qu'une pensée, celle de s'allier avec l'Angleterre, et de chercher au-delà du détroit le point d'appui que lui refusait le continent ; car une nation a beau être grande, riche, courageuse et fière, s'étendre de Strasbourg aux Pyrénées, et se nommer la France, encore faut-il qu'elle ait des alliances autour d'elle, pour assurer sa sécurité. L'alliance anglaise était donc notre refuge et le premier besoin de notre politique dans les circonstances où nous nous trouvions. Cette alliance se fit. On sait qu'elle fut établie avec quelque solidité par M. Talleyrand, qui jouissait d'un si grand crédit auprès du ministère du duc de Wellington, et qui recommença patiemment son œuvre quand le ministère de lord Grey vint à succéder au ministère tory. L'alliance anglaise fut étendue et consolidée par le traité de la quadruple alliance, qui divisait l'Europe politique en deux parts, on peut dire en deux camps, car toute l'Europe était armée et sur ses gardes. Dans l'un de ces camps étaient réunis le Portugal, l'Espagne, la France et l'Angleterre ; au-dessus de l'autre, flottaient les drapeaux de l'Autriche, de la Prusse et de toutes les puissances secondaires, que ces grandes puissances entraînent à leur suite. La France se trouve avoir recueilli, aujourd'hui, tous les bons effets qu'elle pouvait espérer de cette union. Grâce à Dieu, la Belgique a été secourue et Anvers délivrée, sans que notre intervention ait amené la guerre avec la Prusse ; Ancône est restée occupée sans que l'Autriche en ait fait le sujet d'une rupture ; le gouvernement constitutionnel de l'Espagne s'est maintenu, tant bien que mal, sans qu'une expédition française ait été nécessaire ; les bonnes et

amicales relations de la France et de l'Angleterre ont soutenu le ministère whig et produit des améliorations matérielles, communes aux deux pays; tout ce qui pouvait amener le désastre, la ruine et la guerre, a fait naître la prospérité, le calme, et assuré la paix. Que la France et l'Angleterre restent donc unies pour le repos du monde, qu'elles tiennent, dans leurs puissantes mains, et pour la liberté qui trouvera toujours, ici ou là, un port et un refuge !

Mais cette alliance de la France et de l'Angleterre ne saurait plus être aujourd'hui la seule, l'unique alliance de la France, avec une puissance du premier rang. Sans doute les principes politiques que doit professer le gouvernement français, l'obligent à conserver précieusement les liens qu'il a contractés avec les gouvernemens constitutionnels qui ont signé le traité de la quadruple alliance; mais se renfermer absolument dans ce traité, s'isoler de toutes les puissances qui n'y ont pas pris part, c'est en quelque sorte adopter un état de guerre, ou du moins de paix armée, et la France doit désirer maintenant une situation moins précaire. Or, ce vœu sera d'autant plus facile à réaliser, que les autres gouvernemens semblent venir au-devant d'elle et lui tendre les mains.

L'alliance avec l'Angleterre, qui est un avantage réel et immense pour la France, ainsi que pour l'Angleterre, dans les conjonctures où l'Europe se trouve aujourd'hui, n'a pas été sans inconvéniens, et la politique extérieure de la France a été mise récemment à une rude épreuve, d'où elle est sortie d'une manière qui pourra lui devenir profitable, s'il en faut juger par quelques indices diplomatiques, entre autres par les invitations adressées de Vienne et de Berlin aux deux princes français.

En Angleterre, une sorte de concurrence de popularité s'était établie entre les tories et les whigs; dans la chambre des lords et dans les communes, c'était à qui s'inquiéterait le plus vivement des projets de la Russie. Les négocians de Londres, les armateurs des ports, les fabricans de toutes les villes maritimes, faisaient chorus avec les deux partis. Aux interpellations du parti tory répondaient les adresses de la Cité et des provinces, et le ministère, jaloux de se mettre à la hauteur de l'opinion publique, ne ménageait pas ses termes quand il était question de l'empereur Nicolas. Le caractère de lord Palmerston ajoutait encore à ces germes de discussion; car lord Palmerston a une certaine analogie avec M. le duc de Broglie; ses négociations, si on peut leur donner ce nom, ont un caractère d'âpreté qui repousse, et la sécheresse de ses formes a éloigné de l'Angleterre la diplomatie étrangère, que, de son côté, M. de Broglie ne prenait pas à tâche de rapprocher de la France.

De grandes questions s'étaient élevées entre la Russie et l'Angleterre, questions où la France était intéressée, sans doute, mais non pas sous



le même point de vue que le cabinet anglais. La navigation de la mer Noire, et l'évacuation de Silistrie, intéressaient également les deux puissances alliées; mais derrière ces deux difficultés, se présentaient vingt autres points qui touchaient au cœur même des intérêts de l'Angleterre, comme le monopole égyptien, approuvé par la Porte, sous l'influence de la Russie, les envahissemens de la Russie en Perse, etc., etc. Traitées avec la vivacité hautaine qui caractérise lord Palmerston, aigries par la polémique du parlement, ces questions devenaient de jour en jour plus difficiles à résoudre, et menaçaient l'Europe d'une guerre prochaine. Les hommes bien informés à Paris et à Londres s'attendaient chaque jour à une explosion, et ils n'eussent pas été étonnés d'apprendre un matin que les flottes combinées de France et d'Angleterre avaient eu dans la Méditerranée une rencontre avec les forces navales de la Russie, à peu près comme il arriva aux flottes de la Turquie quand un accident *imprévu* força les amiraux anglais, russe et français, de les détruire à Navarin. Cette prévision était d'autant plus fondée, que la mission de lord Durham à Constantinople n'avait résolu aucun point important, et que M. de Broglie n'était pas un médiateur très engageant ni très facile.

Les choses en étaient là quand M. de Talleyrand revint à Paris. Il y eut de nombreuses conférences en dehors du dernier ministère; et quand il tomba, les premières négociations qui s'ouvrirent aux affaires étrangères eurent, dit-on, pour base, une offre faite à la France par l'Autriche et la Prusse, qui proposaient de se joindre au gouvernement français, afin d'empêcher toute collision entre l'Angleterre et la Russie en Orient. Voilà, si nous sommes bien informés, ce qui explique l'empressement de la diplomatie étrangère à saluer l'avènement de M. Thiers, lasse et rebutée qu'elle était de traiter avec M. de Broglie. Espérait-on d'autres concessions du caractère liant et commode de M. Thiers, c'est ce que nous ne saurions dire; mais la véritable concession qui a été faite, ç'a été de s'entendre avec M. de Metternich et avec M. Aucillon pour le maintien de la paix; ç'a été d'exprimer fortement à la Russie le désir de voir s'établir entre elle et l'Angleterre de meilleures relations, au moyen d'abandons réciproques, et d'appuyer ce vœu par la détermination de créer en Europe une grande neutralité armée, formée par la France, la Prusse et l'Autriche, qui avait déjà essayé de jouer ce rôle vis-à-vis de la France après la campagne de Russie. C'est ainsi que nous expliquons quelques faits diplomatiques récents, tels que l'évacuation de Silistrie et la réduction du dernier terme d'indemnité de guerre dû par la Turquie, concessions faites par le gouvernement russe aux trois puissances médiatrices; c'est ainsi que nous expliquons aussi le paiement du troisième terme de l'emprunt de la Grèce, refusé par M. de Broglie et accordé

par M. Thiers au roi Othon, en faveur de la Russie, et en retour des concessions de cette puissance, et enfin les invitations royales adressées par la Prusse et l'Autriche aux ducs d'Orléans et de Nemours. Ajoutons que le grand nombre de Russes de distinction qui ont quitté l'Italie à l'époque où le choléra éclatait dans ce pays, et qui ont passé l'hiver en France, ont rapporté en Russie les témoignages les plus unanimes de l'esprit de calme et de sagesse qui anime la nation française, et de la crainte du désordre qu'elle allie à l'amour de la liberté. On voit que M. Thiers commence son ministère des affaires étrangères sous de beaux auspices, et qu'il sera bien malheureux s'il n'obtient pas de grands résultats.

Nous regarderions assurément l'alliance russe comme un fait favorable à la France, autant toutefois que notre position serait celle d'une puissance médiatrice et amie, et que cette alliance ne nous forcerait pas à rompre avec l'Angleterre, cette alliée qui nous est venue au moment où nous comptions autant d'ennemis qu'il y a en Europe de têtes couronnées. L'alliance russe conviendrait à la France, parce que, quelles que soient les bonnes relations de l'Angleterre avec la France, l'Angleterre ne perdra jamais de vue l'intérêt de ses possessions et de ses colonies, tandis que cette rivalité ne saurait exister entre la Russie et la France. L'alliance russe nous conviendrait encore, parce qu'il nous faut, à tout prix, des alliances continentales, parce que la Russie n'a pas intérêt à nous affaiblir tant que nous vivrons sur un principe d'ordre et de conservation, et parce qu'en effet, obéissant avec sagacité à ses intérêts, la Russie nous a soutenus en 1814 et en 1815, quand toute l'Europe, y compris l'Angleterre, nous accablait. Cette alliance nous convient encore, parce que le système des douanes allemandes ne peut être rompu que par des alliances qui dominent la Prusse, comme serait notre alliance avec l'Autriche et la Russie; et enfin, pour traiter les questions purement morales en même temps que les questions matérielles, parce que nous obtiendrons plus de concessions de la Russie, en faveur de la Pologne, dans un seul jour d'alliance, qu'en six années de tracasseries diplomatiques et de menaces grondantes, comme ont été ces six dernières années.

Et puisque cette alliance peut profiter au pays, peut-être convient-il mieux qu'elle s'accomplisse tandis que M. Thiers, séparé de M. de Broglie et de M. Guizot, se trouve placé à la tête du conseil et au département des affaires étrangères. La raison en est que nous regardons M. Thiers comme un homme entraîné, quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise souvent, vers les sentimens et les principes de la gauche modérée; ses goûts, ses études, ses vues, ses liaisons, ses habitudes, sa vie entière, tout le porte vers cet ordre d'idées, auquel on le verra toujours se rallier

dans les temps calmes, quand il ne se croira pas obligé de donner des garanties à l'ordre, au pouvoir, à la force gouvernementale, par des rigueurs et des violences empruntées au système permanent de M. Guizot. Aux yeux de la Russie surtout, M. Thiers sera toujours un tel homme; elle l'acceptera, si elle l'accepte, en dépit de sa vie politique et des tendances que cette vie manifestait, même dans les momens où il a le plus semblé se rapprocher d'un système contraire. Aussi la Russie n'attendra-t-elle pas trop de M. Thiers, et elle lui saurait plus gré du peu qu'il ferait pour rapprocher les deux pays, qu'elle ne saurait gré à M. de Broglie ou à M. Guizot des concessions les plus excessives. Sous un ministère doctrinaire, c'est-à-dire composé d'hommes qui se sont fait une idée colossale de la force qu'il faut donner au pouvoir, de l'intimidation qu'il faut exercer pour s'emparer de l'autorité sur le peuple, l'alliance de la Russie pouvait avoir promptement un résultat fatal. C'est l'alliance anglaise qu'il faut imposer, en bonne tactique, à un tel cabinet; il faut l'entourer d'alliés constitutionnels, et le tenir le plus loin qu'il se peut des états despotiques, où il pourrait chercher en tout temps des modèles, et un appui dans les momens critiques. Mais l'alliance du cabinet de M. Thiers avec le cabinet russe n'aura jamais de semblables résultats; M. Thiers aurait beau faire et beau vouloir, cette alliance ne sera jamais assez étroite pour nous alarmer; malgré lui, il appartiendra avant tout à la France de 1830, comme, malgré lui aussi, M. Guizot appartiendra toujours à la France de 1814 et de 1815. Ce sont là deux baptêmes politiques qui ne s'effaceront jamais.

Que M. Thiers agisse donc librement; qu'il consolide la paix; qu'il marque son ministère par de bonnes alliances qui ne soient pas achetées au prix de l'honneur; qu'il oppose au double parti qui le presse des mesures favorables à la prospérité du pays; qu'il lutte, à l'aide d'améliorations matérielles, contre les théories du pouvoir exagéré et de la liberté exagérée, contre les doctrinaires despotiques et contre les doctrinaires républicains, et tous les bons esprits, c'est-à-dire ceux qui savent que l'accomplissement des principes politiques n'est pas à faire d'un jour, c'est-à-dire ceux qui savent faire la part des obstacles et des embarras d'une situation, se rallieront au gouvernement. Or, il est bien avéré maintenant que le nombre de ces esprits-là est en majorité aujourd'hui, dans la chambre et dans le pays, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse aux deux extrémités pour attirer à soi le pays et la chambre.

C'est un fait qui mérite d'être remarqué, que le grand mouvement diplomatique qui s'est opéré à l'entrée de M. Thiers au ministère des affaires étrangères. Que ce mouvement parte de lui, de ceux qui l'entourent ou de quelqu'un qui le domine, comme on l'a dit, ce n'est pas moins

un mouvement. L'impulsion a-t-elle été donnée par l'ancien ministère, comme l'assurent quelques-uns de ses membres, retirés aujourd'hui, et leurs amis; nous ne le pensons pas, nous la croyons même contraire aux vues qu'ils professaient, mais il n'importe encore. *E più si move*. Nous marchons pourtant. Silistrie s'évacue, l'Autriche annonce la résolution de se mettre sur le pied de paix, on invite les princes français à passer des revues de troupes prussiennes, ce qui n'est ni une aveur, ni un honneur sans doute; mais ce qui est une marque de déférence et comme un vœu de rapprochement et de conciliation. Or, toutes ces choses-là ne datent ni du 13 mars, ni du 11 octobre; il faut donc reconnaître qu'il y a quelque changement dans la situation, et comme en même temps la paix intérieure s'affermir chaque jour, il est bien permis d'espérer, ou plutôt on est en droit d'attendre un changement de politique à l'égard de la France. Nous voulons dire un adoucissement à tout l'attrail de rigueurs légué au ministère actuel par le ministère doctrinaire.

En cela, l'opinion publique fait crédit à M. Thiers en ce moment. Les impatiens l'attaquent déjà avec violence; nous n'imiterons pas les impatiens. Dans la discussion des douanes, par exemple, nous avons cru voir que M. Thiers craignait par-dessus tout de donner prise aux doctrinaires qui se préparaient à sonner l'alarme, et à amener contre le ministère tout le parti du monopole et des intérêts établis, parti puissant, il faut l'avouer, et auquel M. Thiers ne serait pas encore en mesure de tenir tête. Il est dans le caractère de M. Thiers d'embrasser franchement sa position, quelque rude qu'il la trouve. Il a donc défendu le système de protection avec une sorte de ferveur, de crainte sans doute qu'on ne défendit *contre lui* le système de protection; tactique habile peut-être, guerre ingénieuse sans doute, mais triste guerre, dont la classe nombreuse des industries secondaires paiera les frais. On nous répondra qu'il faut se maintenir, et acheter, par des concessions présentes, les avantages que promet l'avenir. Mais, hélas! il y a long-temps que nous attendons, et depuis dix ans qu'une loi de douanes n'a été discutée en France, c'est-à-dire depuis le ministère de M. de Villèle, l'esprit public avait fait assez de progrès pour attendre une meilleure loi que la loi votée, il y a quelques jours, par la chambre, avec l'agrément du ministère du 22 février.

Nous ne sommes pas de ceux qui espèrent des résultats immédiats de l'éloignement des doctrinaires, car nous savons quelle influence ils exercent encore, même en dehors des affaires; mais nous voudrions bien ne pas attendre dix ans encore un meilleur système commercial, une diminution de rigueurs contre la presse, une mesure générale de grâce ou d'amnistie, et tout ce que nous attendons enfin d'un cabinet qui n'aura de

force réelle et de consistance que le jour où des actes auront prouvé sa virilité et annoncé le but où il tend.

— Le maréchal Clausel est de retour en France, et il a déjà eu plusieurs conférences avec les ministres au sujet d'Alger. Une lettre d'Afrique, arrivée après le maréchal, et datée du 13 avril, nous annonce que, malgré l'engagement qui a eu lieu avec les Arabes, près de Médéah, où quelques compagnies françaises se sont laissé surprendre, les dispositions militaires et l'activité du maréchal Clausel font naître partout l'espoir d'un établissement non contesté. Les rapports du maréchal ont exercé une heureuse influence sur ceux qui ont conféré avec lui, et il paraît que M. Passy lui-même a reconnu les avantages de cette possession, et modifié les vues qu'il avait à ce sujet.

Aujourd'hui, M. Passy est d'accord avec le reste du ministère pour garder Alger, et contribuer activement à sa prospérité; mais, par un singulier revirement, les doctrinaires, qui cherchent un point d'opposition, se sont emparés des anciennes vues de M. Passy, et s'entendent pour pousser à l'évacuation de nos colonies d'Afrique. C'est du moins en ce sens que travaillent aujourd'hui, dans la chambre et dans les bureaux, MM. Jaubert, Duvergier et Piscatory, sans doute en vertu de l'aversion de M. Guizot pour la popularité, érigée en axiôme dans l'école. Il est impossible de mieux faire en effet.

— Un nouvel ouvrage politique de M. Capéfigue a paru sous ce titre *Le Ministère de M. Thiers, les Chambres et l'Opposition de M. Guizot*. M. Capéfigue remonte d'abord aux causes *philosophiques et politiques* de la dissolution du ministère de M. Guizot. Ces causes, selon M. Capéfigue, consistent en ce que M. Guizot et M. Thiers étaient complètement divisés sur la diplomatie, sur l'esprit et l'action du gouvernement, et en ce qu'ils n'appartenaient ni à la même école morale, ni à la même école religieuse, ni aux mêmes principes, ni aux mêmes souvenirs, ni à la même histoire. Selon M. Capéfigue encore, M. Guizot représentait dans le ministère le centre droit, et M. Thiers représentait le centre gauche. M. Thiers a surtout en vue l'école de la révolution française; son orateur de prédilection est Mirabeau; il aime Napoléon parce qu'il le regarde comme un fils de la révolution et une puissance sortie du peuple, tandis que M. Guizot hait à la fois la révolution et Napoléon, et flétrit également les actes de ces deux époques. M. Guizot, dit encore M. Capéfigue dans cette nouvelle production, qui est le développement de son dernier ouvrage politique; M. Guizot ne prend pas la révolution française pour l'inflexible limite au-delà de laquelle il n'y a rien, il creuse au fond

de la vieille monarchie pour y faire l'éloge de tout ce qu'il y a de liberté et de religion, de droits populaires et de privilèges de la couronne. De là ces éloges de la légitimité, de là ces opinions qui font que M. Capéfigue, l'historien, le panégyriste de la restauration, appelle à lui, ou plutôt à son parti, M. Guizot, et le désigne comme le restaurateur du torysme en France. M. Thiers, au contraire, l'historien de la révolution française, l'ardent adversaire de la Vendée, M. Thiers est vivement repoussé par M. Capéfigue.

Entre M. Thiers et M. Guizot, M. Capéfigue trace, chemin faisant, les portraits politiques des ministres actuels et de ceux qui sont partis, de M. de Broglie et de M. d'Argout, *homme d'une probité attentive, qui apporte dans son département les traditions administratives de l'empire*; du maréchal Maison, de M. Passy, de M. Pelet, de M. Sauzet, qui trouve seul grâce aux yeux de M. Capéfigue, en faveur de son plaidoyer pour M. de Chantelauze; et enfin de M. de Montalivet, que M. Capéfigue loue seul à sa façon. Nous joindrons nos éloges à ceux de M. Capéfigue, mais pour d'autres motifs. Nous prenons ces motifs dans le dernier discours prononcé par M. de Montalivet à la chambre des pairs, où il a exprimé si noblement le désir de voir s'effacer, par une amnistie, nos dissensions civiles, et où il a repoussé les distinctions de dates avec une raison élevée, qui atteste un grand progrès dans les vues politiques de ce ministre.

Mais c'est particulièrement sur M. Guizot que l'auteur de cet ouvrage s'acharne. Déjà, dans un livre intitulé : *le Gouvernement de Juillet de 1830 à 1835*, M. Capéfigue avait essayé de prouver que M. Guizot, volontairement ou non, appartient à l'école politique de la restauration, et qu'il se condamnerait à l'inaction, s'il refusait le seul rôle qui lui reste, rôle qui consiste à renforcer les doctrinaires de l'appui des légitimistes modérés, qui sont faits pour s'entendre et s'aimer les uns les autres. Cette proposition, M. Capéfigue la renouvelle aujourd'hui; il la faisait alors à M. Guizot au pouvoir, il la fait maintenant à M. Guizot tombé; c'est bien de la générosité de la part de M. Capéfigue.

Cette classification adoptée, M. Capéfigue ne manque pas de faits pour l'appuyer. M. de Talleyrand, dont on met toujours le nom en avant en toute circonstance, M. de Talleyrand aurait travaillé de toutes ses forces au renversement de M. Guizot, qui contrariait ses plans de politique intérieure et étrangère; mais alors il aurait demandé à l'auteur de ce livre comment M. de Talleyrand, qu'il a toujours traité de tory dans ses ouvrages, et qui penche, en effet, vers le torysme, comme on l'entend dans le jargon politique du jour, se trouverait du côté de M. Thiers, et non du côté de M. Guizot, le restaurateur du torysme en France. M. Capéfigue nous expliquera peut-être cette contradiction dans son prochain

ouvrage, qui ne tardera pas, sans doute à paraître, car M. Capefigue n'est pas moins fécond qu'il est ingénieux et habile à s'entourer de faits.

Une fois la combinaison de M. de Talleyrand admise, dit M. Capefigue, on n'eut plus qu'à la compléter par l'adhésion de quelques membres de la chambre, propres à continuer le système, sans changer l'essence de la majorité : on prit MM. Passy, Pelet de la Lozère et Sauzet. Ce ministère, ainsi le juge M. Capefigue, ne saurait avoir de durée, parce que personne n'y représente les opinions de la restauration, qui avaient été si soigneusement conservées par M. Guizot et M. de Broglie; il ne durera pas, parce qu'il n'est pas *religieux*, parce que ses membres ne sont pas de la réaction religieuse et spiritualiste qui s'opère en France, et sur laquelle M. Capefigue fonde le pouvoir qu'il attend, pouvoir renouvelé du temps qu'il préconise, de l'époque de 1820 à 1829, *immense période du gouvernement représentatif!* ( pag. 77 ). — « Combien de nobles fronts, dit-il, se couronnaient des palmes de la tribune! combien les opinions, aux prises dans la grande arène légale des débats, se heurtaient en face du pays, vivement ému! combien les salons politiques, aux étincelantes bougies, voyaient se grouper majorités, minorités, discutant, encore haletantes, sur un vote qui tenait à l'éloquence de MM. de Serres, Pasquier, Martignac! etc. » — Pour nous qui ne regrettons de la restauration, ni les *étincelantes bougies* de ses salons politiques, ni l'éloquence de MM. de Serres, Pasquier et Martignac, nous ne voyons pas encore quel bien *l'esprit religieux* de M. de Broglie et de M. Guizot, qui sont protestans d'ailleurs, a fait à la France. L'esprit religieux de M. de Broglie ne l'a pas empêché de nous brouiller avec presque toutes les puissances, et l'esprit religieux de M. Guizot nous a gratifiés des lois de septembre et de l'état de siège. Il est vrai que ce sont là des actes dignes des beaux jours de la restauration.

Nous ne nions pas la tendance religieuse et morale dont parle M. Capefigue, mais nous nions que cette tendance soit contraire à la liberté et à l'esprit de la révolution qui a fondé le gouvernement sous lequel nous vivons. La révolution n'a pas produit un résultat *tout contraire à son principe*, comme le prétend M. Capefigue; nous n'en sommes pas à traiter avec dédain les doctrines et les heureuses réformes de 1789, et à remonter, comme le veut M. Capefigue, aux idées de la vieille monarchie des Bourbons, pour y chercher le type d'un bon état social.

Nous ne savons si M. Guizot est réellement l'homme que veut M. Capefigue, si M. Molé, si M. Pasquier, que l'auteur de ce livre place sur la même ligne politique que M. Guizot, en sont encore aujourd'hui à l'admiration et à l'enthousiasme de la restauration où ils ont figuré à diverses reprises; mais s'il en était ainsi, M. Guizot aurait peu de chances de

rentrer aux affaires, ou du moins de s'y maintenir, surtout en composant son cabinet des hommes que M. Capefigue met en avant comme les hommes nécessaires et seuls propres à réparer les désordres de ce temps. Est-ce bien de l'aveu de M. Molé que l'auteur de ce livre loue de cette façon le premier ministre des affaires étrangères de 1830 et le créateur du système de non-intervention? Nous avons quelques raisons d'en douter, et de croire que M. Molé se trouve très gêné de cette amitié aussi imprudente qu'incommode.

Pour M. Guizot, il est vrai que ses actes et ses discours donnent beaucoup de prise aux éloges de M. Capefigue. La vie de M. Guizot est trop activement publique, pour que ce lui soit un embarras de répudier hautement ces éloges, s'il ne croit pas les mériter. S'il se tait, c'est sans doute que cette alliance que lui propose M. Capefigue, ne lui semble pas aussi monstrueuse qu'à nous, et que l'ordre social qu'il espère fonder, a besoin des doctrines de la vieille monarchie, qui ont aujourd'hui tant de faveur — dans les livres de M. Capefigue.

---

Le progrès est dans la vapeur et les chemins de fer; voilà les liens nouveaux de la sainte-alliance des peuples. Le domaine du monde se resserre chaque jour; les nations se rapprochent. Les rivières sont aujourd'hui de véritables grands chemins qui courent; les mers ne seront bientôt plus que des ruisseaux. A Marseille, deux riches et honorables industriels, MM. Luce et Benet, résolvent en ce moment un merveilleux problème; ils mettent Constantinople au bout d'une promenade d'été. En moins de temps qu'il n'en faut à l'Anglais ou au Parisien opulent pour visiter son château, faire une partie de chasse, et donner un bal de campagne, on vole avec les ailes de la vapeur, de Marseille à Gènes, de Gènes en Toscane, puis à Rome, à Naples, à Palerme, à Malte, au Pyrée, à Corinthe, à Constantinople, à Smyrne, à l'île de Ténédos, aux champs où fut Troie, à Tunis, à Carthage, à Alger. En trois mois, ce tour du monde classique est achevé. Avec un pareil mode de navigation, le voyageur n'a plus à redouter ces contre-temps imprévus qui donnent des démentis aux meilleurs plans de courses maritimes. La vapeur neutralise tous les caprices des vents et des flots. Cette fois, d'ailleurs, le paquebot nouvellement construit est une belle et bonne frégate, aux reins solides; elle tient vigoureusement la mer, et la dompte; elle part et arrive au jour prescrit: avec ces avantages, dont elle tirerait profit au besoin, dans la mauvaise saison, elle se met en course, au mois de mai,



sur la Méditerranée, unie et calme comme un miroir, pendant les beaux mois de l'été du midi.

MM. Luce et Benet ont bien mérité du monde artiste et voyageur, en créant cette promenade : leur magnifique frégate à vapeur se nomme *le Phocéen*. On n'a rien épargné, dans les chambres et les galeries de l'entre-pont pour prévoir les exigences les plus minutieuses des voyageurs : ils y trouveront le nécessaire, le confortable, le superflu : c'est l'ameublement d'un palais dans l'habitable d'un vaisseau. Montés à bord du *Phocéen*, les passagers seront libres de tout souci, affranchis de toute dépense. Le prix du voyage est fixé à 3,000 francs. On partira du 15 au 20 mai prochain. On compte déjà plusieurs notabilités européennes qui se sont fait inscrire pour ce voyage méditerranéen.

---

## REVUE MUSICALE.

---

Le Conservatoire vient de clore ses glorieuses séances. Cette année, comme de coutume, Beethoven et Weber en ont fait seuls presque tous les frais. Cependant, à l'avant-dernier concert, un homme d'assez mâle stature est venu sans façon s'asseoir parmi les hôtes accoutumés du sanctuaire, apportant son morceau de musique entre la symphonie en *ut mineur* et l'ouverture d'*Oberon*. L'audace était grande : le succès pouvait l'excuser ; et comment prévoir le succès ? car si plusieurs ont tenté pareille entreprise, plusieurs ont échoué. Mais cet homme, inconnu de la génération nouvelle, et qui venait ainsi hardiment s'emparer du concert, c'était Gluck, *Ritter Gluck*, comme dit Hoffman ; et le morceau de musique qu'il apportait, c'était l'air de Thoas dans *Iphigénie en Tauride*. En vérité, quand on entend de tels chefs-d'œuvre, on reste confondu dans son admiration, et l'on se demande comment il y a des gens qui parlent des progrès et des conquêtes de l'art moderne dans le domaine de l'instrumentation. Quelle puissance, bon Dieu ! quelle originalité ! quel sentiment de l'effet dramatique ! Après Mozart, je ne sais rien au monde de plus élevé, de plus solennel, de plus beau. Toute la science des orchestres d'aujourd'hui est dans cette composition de Gluck ; et nous croyons avoir inventé quelque chose ! et sitôt qu'un homme habile puise à ces sources profondes que la foule ignore, nous le proclamons maître, et crions à la création, comme si dans toutes ces combinaisons instrumentales que nous applaudissons en attendant que la belle Mélodie nous revienne d'Italie, il y avait quelque

chose qui pût se comparer à cette marche ascendante de basses, qui semble un escalier de marbre fait pour soutenir l'édifice de cet air sublime ! Et dire que de pareils chefs-d'œuvre sont bannis de la scène, et qu'il faut se résigner à n'en jamais entendre à l'avenir que des ragmens, jetés au hasard au milieu d'un concert ! Quand il s'agit d'un opéra de M. Halevy ou d'un ballet pour les deux Ellsler, à la bonne heure, on prodigue tout : les cortèges se forment, les tables s'élèvent, les jardins fleurissent ; mais pour le chevalier Gluck, pour l'homme de génie, on ne saurait rien faire, et pourtant il vous demande si peu de chose : quelques aunes de drap pour couvrir ses vieux Grecs, quelques palais de marbre sans dais de velours fleur-d'elysé, ni dressoirs à vaisselles d'or et d'argent. Au besoin, vous pourriez le satisfaire avec les châssis dont *la Révolte au Sérail* ne veut plus, et les étoffes que les comparses de *la Juive* repoussent d'un pied dédaigneux. Vraiment c'est une dérision ! Si vous êtes théâtre royal, faites donc un jour quelque chose pour la royauté de l'art.

Du Conservatoire à l'Opéra-Comique il y a loin, aussi loin que de Gluck à M. Auber ; et vraiment, on a quelque pudeur à laisser *Iphigénie en Tauride* pour s'occuper des *Chaperons blancs* ou de *Sarah la Folle*.

Autrefois les invocations à la Muse aidaient merveilleusement ces transitions brusques du sublime au genre gracieux, dont le but unique est de plaire ; et, quand le regard de la pensée se détourne de ces monumens indélébiles pour se porter ailleurs, sur de petits objets, on est prêt à s'écrier : « O Muse, fais que je change de ton et chante maintenant selon le mode français ! » La fécondité de M. Auber tient du prodige ; le voilà qui donne un opéra par mois. A l'avenir, selon que les mois auront trente jours ou trente et un, les opéras de M. Auber seront en un acte ou bien en trois. Il est rare que la renommée d'un musicien gagne quelque chose à cet excès de production, lors même qu'il serait sollicité par son inspiration (et certes, M. Auber n'est plus guère dans ce cas aujourd'hui), il devrait s'efforcer d'y mettre un frein et s'abstenir, autrement il s'épuise, et le public se lasse de l'entendre, et même, plus souvent, le public ingrat le repousse lorsqu'il est encore plein de vie et de force. Entre l'homme qui produit avec obstination et le public qui l'écoute, une lutte fatale s'engage ; il faut tôt ou tard que l'un des deux succombe, et c'est justement à cette lassitude du public qu'on doit attribuer le peu de succès du dernier ouvrage de M. Auber. Il est faux, comme plusieurs l'ont soutenu, que cette partition-là soit indigne de l'auteur du *Philtre* et du *Serment*. En général, les admirateurs du talent de M. Auber me semblent être injustes envers les *Chaperons blancs*. A tout prendre, je conçois que les gens qui proclament *la Muette* un chef-d'œuvre hors de

ligne, et vous parlent à tout propos du génie de M. Auber, s'irritent contre cette partition inoffensive et refusent de la reconnaître comme la sœur de tant d'autres. Mais nous, qui avons toujours envisagé froidement cette grande question, nous trouvons que M. Auber est resté, dans cette œuvre, ce qu'il a toujours été, c'est-à-dire un musicien d'esprit et de bon goût, dont la pensée est toujours vive et sautillante, rarement originale, jamais profonde, et qui distrait par la netteté de sa composition et la coquetterie de sa phrase. Toute cette musique abonde en motifs légers et gracieux. Le trio d'introduction est entraînant de verve et d'esprit : c'est là, sans contredit, le plus charmant morceau que M. Auber ait écrit dans le style bouffe, le plus difficile de tous les styles en musique. Il n'y a rien dans *la Muette* ou *Gustave* qui vaille mieux que l'air que chante le prince au troisième acte. La phrase en est simple et touchante, le sentiment vrai, Chollet le dit à merveille; cependant cette phrase produit plus d'effet dans l'ouverture, soit qu'un mouvement plus rapide lui convienne mieux, soit que le son pat étique et vibrant des violoncelles qui l'attaquent avec force en rende plus heureusement l'expression. Quoi qu'il en soit, *les Chaperons blancs* étaient dignes d'un meilleur sort.

J'ignore quel avenir attend *Sarah la folle de Glençœ*, mais il faut avouer que c'est là une bien triste musique. Le jour de la première représentation, à voir l'empressement du public, je demandai si M. Grisar était par hasard un des élèves de l'école de Rome, et s'il avait écrit quelque symphonie ou quelque grande composition qui justifiait l'empressement qu'en France on apporte si rarement autour de la première œuvre d'un homme. — Oh! oh! dit un de mes voisins, qui, devant que le rideau fût levé, nageait déjà dans son exaltation et son enthousiasme, on voit bien, monsieur, que vous ne vous occupez guère de musique. Grisar a fait mieux qu'une symphonie, il a écrit *la Folle*, une romance que Nourrit chante à merveille.

— Eh! c'est sans doute cette romance qu'il vient de mettre en opéra-comique?

— Comment ne sentez-vous pas que ceci est une attention délicate de Melesville? (Mon voisin disait Grisar et Melesville, comme il aurait dit Beethoven et Gœthe. ce qui cessa de m'étonner lorsque je vis à quel point il était initié dans les secrets des deux auteurs.) Le poète, voyant que le compositeur excellait à rendre la folie en musique, s'est empressé de lui fournir un sujet qui pût favoriser son inspiration. Comme la première romance de Grisar s'appelle *la Folle*, son premier opéra-comique devait nécessairement porter le même nom. Si Grisar eût débuté par une romance intitulée *le Klephte*, par exemple, alors il eût été convenable de donner au poème qu'on lui destinait une couleur orientale; mais de ce que

les titres sont pareils, il ne s'ensuit pas que les œuvres se ressemblent le moins du monde. Il y a divers genres de folies, comme il y a différentes espèces de *Klephthes*.

— Alors pour que son œuvre soit complète, la première symphonie que M. Grisar composera s'appellera nécessairement *la Folle*.

— Que parlez vous de symphonie ? dit mon voisin en détournant la tête d'un air dédaigneux ; Grisar ne fera jamais de symphonie.

Il serait difficile de dire à quelle école appartient cette musique : ce n'est là ni le système italien avec sa généreuse mélodie et sa verve entraînant, ni le système allemand avec son instrumentation et son dessin correct et vigoureux ; c'est tout simplement l'école de la romance. L'ouverture est une romance, l'introduction une romance, le finale une romance ; les duos ont des couplets et les quatuors des refrains. Malheureusement l'inexpérience de M. Grisar se révèle à chaque instant par le dénuement de son orchestre et la banalité de sa modulation. Et pourtant il abuse à tous propos des moyens dont le musicien dispose. Son orchestre est bruyant, tumultueux, confus ; il y a des timbales et des trombones à la surface, et rien au fond. C'est le propre de tous les hommes qui n'ont pas encore acquis l'habitude de l'instrumentation, de ne pas savoir se modérer dans le bruit : avec eux, les timbales roulent toujours, et les cuivres n'ont pas de cesse, on dirait qu'ils font tout cela pour tromper la foule ; mais le manteau de sons dont ils enveloppent leur musique est transparent, et par malheur en laisse voir toute la nudité. Certes, M. Grisar a eu le plus grand tort en agissant ainsi ; car ce tumulte incohérent ne convient en aucune façon au genre tout pastoral qu'il affectionne. Au moins si quelque mélodie heureuse et franche venait par intervalles reposer l'esprit et lui faire oublier le dénuement de cet orchestre ; mais hélas ! la mélodie de cette partition est une mélodie de romance, c'est-à-dire la plus monotone et la plus insipide de toutes les mélodies. Les gens qui admirent *la Folle*, et certes le nombre en est grand (je parle de la romance et non de l'opéra-comique), prétendent que c'est là un petit chef-d'œuvre de mélodie et d'expression. S'il en est ainsi, on ne saurait trop conseiller à M. Grisar de persévérer dans ce genre gracieux qui lui a valu ses premiers succès. Ce soir-là, M<sup>lle</sup> Jenny-Colon, prima donna du théâtre des Variétés, débutait à l'Opéra-Comique. Tout ce qu'on peut dire de M<sup>lle</sup> Jenny-Colon, c'est qu'elle joue assez bien la comédie, pour que la plupart du temps le public ne s'aperçoive pas qu'elle a une voix aigre et dépourvue de toute agilité, et qu'elle chante avec assez de *méthode* et de goût pour faire excuser sa mignardise et l'afféterie de son jeu. Les dilettanti trouvent que M<sup>lle</sup> Jenny-Colon est une fort charmante comédienne, et les gens curieux de pan-

tomime parlent beaucoup de son talent de cantatrice; de cette façon, chacun trouve en elle ce qu'il n'y cherchait pas, et tous sont contents. M<sup>lle</sup> Jenny-Colon est une femme comme tout bon amateur d'opéra-comique doit en souhaiter à son théâtre favori, pour jouer les pièces de Marsollier et chanter la musique de Champin. Malheureusement il n'est plus guère question aujourd'hui de Marsollier ni de Champin, cela soit dit avec tout le respect dû à l'ancienne renommée de ces deux hommes. En vérité, on ne conçoit rien aux hésitations continuelles des directeurs du théâtre de la Bourse : sitôt qu'ils ont fait un pas, ils reculent comme s'ils craignaient de s'être trop avancés. A peine ont-ils engagé M<sup>me</sup> Damoreau, qu'ils s'empressent d'enlever M<sup>lle</sup> Jenny-Colon au Vaudeville, dont elle faisait les délices, pour l'amener sur leur scène, où son talent gracieux doit échouer. A cela on vous répond : Mais il fallait bien cependant remplacer M<sup>me</sup> Pradher. Et d'abord, pourquoi remplacer M<sup>me</sup> Pradher ? Il semble, au contraire, que des administrateurs d'un théâtre lyrique, quelque peu soucieux de la prospérité musicale de leur entreprise, doivent battre des mains et se féliciter, lorsqu'il leur arrive, par fortune, qu'une cantatrice telle que M<sup>me</sup> Pradher se retire. A vrai dire, le théâtre de l'Opéra-Comique fera bien, à l'avenir, de chercher ses *prime donne* autre part qu'aux Variétés; et, pour peu que cela continue ainsi, je ne vois pas pourquoi il ne prendrait pas fantaisie à Frédéric-Lemaître de réclamer un emploi de premier tenor, par cette seule raison qu'il a créé le rôle du marquis de Brunoy. Tous les élémens de ses succès et de sa fortune, l'Opéra-Comique les possède; qu'a-t-il besoin de se mettre en quête? Pour remplacer M<sup>me</sup> Pradher, il a M<sup>me</sup> Damoreau; vraiment il est bien à plaindre. Il y a là cinq ou six sujets qui, réunis, formeraient un ensemble excellent : Inchindi, Chollet, M<sup>lle</sup> Prévost, M<sup>me</sup> Casimir; ce sont là, certes, des talens distingués, et dont on pourrait se servir autrement qu'on ne le fait. Mais voyez quelle imprudence. ces acteurs, au lieu de les réunir, on les disperse; quand M<sup>me</sup> Damoreau chante, M. Chollet se promène; quand M. Chollet revient, M<sup>me</sup> Damoreau voyage. Procéder de la sorte, c'est folie. Aujourd'hui le nom d'un comédien, bien qu'écrit sur l'affiche en lettres gigantesques, n'émeut plus guère le public. Ce qu'avant tout on recherche au théâtre, c'est un ensemble harmonieux. Rubini lui-même, cette merveille, ne suffit pas pour remplir la salle des Italiens : il en est de même de Tamburini, de Lablache et de la Grisi; ils sentent bien que chacun d'eux pris à part, et seul, n'a que la quatrième partie de cette force qui attire la foule, et la pousse à l'enthousiasme; et qu'il ne pourrait y avoir de belles soirées, s'ils ne se réunissaient tous ensemble. Or, ce que Rubini, Lablache, Tamburini et la Grisi font tous les jours de si bon cœur, dans l'intérêt de l'art et de leur administration, M<sup>me</sup> Damo-

reau, Chollet, Inchindi et Couderc peuvent bien le faire. L'union fait la force : c'est surtout au théâtre que devrait avoir cours cette belle parole d'une devise. Mais voici venir M. Meyerbeer, et M. Meyerbeer n'est pas homme à supporter de pareils abus. Prenez donc patience, et soyez certains que la partition nouvelle de l'auteur des *Huguenots* sera le point de la terre sur lequel toute cette troupe dispersée viendra se réunir un jour.

La fortune de l'Opéra grandit ; le succès des *Huguenots* est cause que de belles dames ont retardé d'un mois leur départ pour la campagne. C'est là un beau triomphe, que la musique de M. Meyerbeer obtient sur les premiers rayons du soleil et les chants du rossignol. De temps en temps, à certains jours perdus, lorsque M<sup>lle</sup> Falcon est épuisée et que le gosier de Nourrit a besoin de repos, on donne au public un acte de quelque chef-d'œuvre de Rossini, et cette musique est livrée aux chanteurs du second ordre. Sincèrement, *Guillaume Tell* n'est pas fait pour subir de pareilles injures, et il semble que l'on pourrait fort bien mettre à sa place un acte du *Philtre*, ou de *la Juive* ou du *Serment* : la salle n'en serait pas plus vide, et l'on ferait une profanation de moins. Le congé de M<sup>lle</sup> Falcon va forcer l'administration à suspendre, pendant un mois, les représentations des *Huguenots*. Pendant que la jeune cantatrice emportera avec elle toute notre musique en province, la danse reviendra. Il est fort question d'un ballet nouveau pour les deux sœurs Elzler, et d'une composition de M. Taglioni pour la rentrée de sa fille. Quant à l'opéra nouveau que l'on prépare, la représentation en est encore si éloignée, qu'il devient inutile d'en parler. Il faudra, jusque-là, nous contenter du *Comte Ory*, qui nous reste, à moins que M<sup>lle</sup> Jawureck, elle aussi, ne parte ; car alors je ne vois pas qui pourrait remplacer cette charmante actrice dans le rôle du page, où Rossini l'aime tant.

A propos de Rossini, on sait avec quelle inquiétude le public attend un nouveau chef-d'œuvre de lui, et quelles espérances magnifiques les administrations fondent sur sa musique. A certaines époques de l'année, il n'est bruit dans quelques endroits que de Rossini. On se demande de toutes parts : — Écrit-il ? — A cela, les uns répondent : Oui ; les autres : Non. Plusieurs même discutent fort sérieusement sur le titre d'un opéra qu'il ne fait pas. La plupart du temps, quand on leur fait une pareille question, les directeurs de théâtre boutonnent leur habit, se rengorgent dans leur cravate, et, s'élevant sur la pointe de leurs pieds, pour retomber sur les talons, ont l'air de vous dire d'un ton plein de contentement : « Nous ne parlons pas, mais nous savons ce que nous savons. » Cependant Rossini continue à se promener sur le boulevard des Italiens. — Or, les poètes, émus à cette nouvelle, abattent leur volée du haut des

airs, où ils planent, sur les combles de la salle Favart, où Rossini demeure, apportant les conceptions de leur fantaisie à l'auteur de *Semiramis* et de *Cenerentola*, qui les reçoit avec ce sourire que les ames candides prennent pour de la bienveillance, et qui est de l'ironie. Après les *poètes* viennent les chanteurs, le *primo tenore* et le *primo basso*, qui lui reprochent de ne rien faire pour eux, lui qui pourrait tant faire, et de laisser languir leurs talens dans l'oubli. « Mes amis, leur répond alors Rossini, je m'occupe de vous jour et nuit, et comment pourrais-je ne pas m'occuper de vous? Et pour vous prouver que je suis sincèrement dans l'intention d'écrire un opéra, je veux vous soumettre deux livrets entre lesquels j'hésite, et dont il me plairait fort de savoir ce que vous pensez. » Et disant cela, il prend au hasard, dans une pile de livrets entassés l'un sur l'autre. Les chanteurs, ainsi congédiés, s'en vont, et, huit jours après, les livrets étant lus, annotés et curieusement augmentés, ils reviennent. Rossini les reçoit avec la plus grande cordialité; il leur parle beaucoup de la guerre d'Espagne et des mouvemens de l'armée carliste. Puis, quand les livrets reparaissent : « Ah! ah! dit-il, vous avez eu la bonté de vous occuper de cela... J'ai changé d'avis; j'y renonce. En voici deux autres qui me conviendraient mieux; et si ce n'était abuser de votre amitié, je vous prierais de me rendre le même service. » Et cela durera ainsi jusqu'à ce que l'on soit arrivé au dernier livret, à celui qui sert de base à cette pile énorme. Et ce jour-là, tous les livrets étant lus, corrigés et pourvus de notes précieuses, Rossini fera écrire sur les couvertures le nom de leurs auteurs, auxquels il les renverra par son portier. De cette manière, tous seront contents : les chanteurs, parce qu'ils compteront sur un rôle; les *poètes*, parce qu'ils croiront avoir un manuscrit annoté de la main du grand maître, et Rossini parce qu'il partira pour Bologne. O sublime oisiveté d'un homme de génie!

H. W.



---

---

## Revue Littéraire.

---

*Visions et Réalités, ou l'Entrée de la Vie*, par H. Spiegel (1), est un livre philosophique sous forme de roman, et qui se distingue par une moralité élevée et par une foule d'observations fines et senties, de tant d'autres ouvrages du même genre qu'on publie chaque jour. L'auteur, qui annonce que ce premier ouvrage n'est qu'une introduction au tableau général qu'il compte donner de la vie humaine telle qu'il l'entend, a choisi pour époque de son sujet fictif la révolution anglaise de 1645. Dans la petite ville de Kingston Hull vivent deux jeunes filles dont l'enfance se passe et se développe au milieu des discussions religieuses et politiques. Savantes comme les femmes l'étaient souvent alors, Marthe et Marie ont des différences de caractère qui répondent assez à leur nom; Marthe plus positive d'esprit et plus sévère, Marie plus romanesque, plus mystique, mariant la mythologie grecque à la Bible et les fantaisies d'Homère aux syndérèses chrétiennes. Marthe meurt bientôt, et Marie, que rien ne retient plus, s'abandonne aux instincts extraordinaires qui se développent en elle et devient prophétesse. Sa rencontre, sa liaison de cœur avec le colonel Edward Markam, esprit supérieur, noble et chevaleresque, mais ironique et incrédule, forme le fond du roman dans lequel se détachent plusieurs figures puritaines et révolutionnaires, et que traverse l'épisode des amours déjà anciennes d'Edward et de l'Italienne Teresa. Il y a quelques objections fondées à adresser à l'auteur pour l'époque déjà éloignée de nous et trop spéciale qu'il a choisie pour exprimer sur la vie, sur le monde et sur les destinées humaines, ses propres sen-

(1) Renduel, rue des Vieux-Augustins, 22.

timens, qui tiennent de près aux habitudes de notre temps. J'aurais préféré qu'il transportât les caractères et les opinions qu'il voulait développer et mettre aux prises, dans la révolution française; quoiqu'il y eût en Angleterre, du temps de Charles I<sup>er</sup>, des incrédules comme Markam, des prophétesses comme Marie, la forme que ces esprits-forts ou ces prophétesses donnaient à leurs sentimens était restreinte, particulière et d'un point de vue qui ne répond guère à nos préoccupations chrétiennes et palingénésiques actuelles. Cette critique une fois faite, il n'y aurait qu'à louer l'auteur pour bien des détails pleins d'élévation, de profondeur et de finesse sur l'ame humaine, ses passions et ses douleurs. « A mesure qu'il s'avance dans la vie, l'homme s'enferme dans le silence : l'expérience et le désespoir prennent de concert leur demeure en lui; bientôt il conçoit comme une nécessité l'absence du but et du remède, etc. » — Et ailleurs : « Pour les hommes arrivés à l'été de la vie, soit par l'âge, soit par le nombre et la force des émotions passées, l'amour est une crise qui a son cours comme la fièvre, et dont on peut attendre passivement la fin de l'accès avec la certitude de le voir se terminer. » On s'attache au caractère de Markam, de cette ame hautaine, *qui savait mieux renfermer la douleur que la supporter*. L'auteur de *Visions et Réalités*, en continuant dans d'autres tableaux le développement qu'il nous promet, n'a qu'à insister davantage sur ce point de vue de réalité morale qu'il a déjà en partie abordé heureusement, et dont il semble avoir acquis une vraie expérience. Je voudrais, par exemple, qu'il mit en lumière avec moins de solennité le côté d'observation que représentent Markam ou Fenwich, et qu'il n'isolât plus toutes les consolations et tous les correctifs dans un être à part, sous forme de visions; en lui conseillant de se rabattre davantage à la réalité, et de moins trancher ses points de vue, on est sûr qu'il gardera toujours l'élévation.

— La *Correspondance inédite de Camille Desmoulins* (1) renferme de nombreuses et intéressantes particularités sur les personnages de la révolution, Mirabeau, Brissot, Robespierre. Les grands évènements de 89 et de 90, racontés au fur et à mesure par Camille Desmoulins, qui écrit à son père, se peignent avec une naïveté nouvelle et s'entremêlent de piquans détails domestiques sur la pauvreté et le genre de vie de Camille. On comprend bien, à la lecture de ces pages, comme si on y avait assisté, l'existence du journaliste patriote, exalté, pauvre, influent, populaire, *bon enfant* même dans ses entraînemens de violence. Lorsqu'à la célébration de son mariage, en janvier 91, on lui voit pour témoins l'élite de

(1) Ebrard, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 14.

*l'assemblée nationale*, dit-il, Péthion, Robespierre, puis M. de Sillery, qui a voulu en être, et ses confrères journalistes Brissot et Mercier, et quand on pense que Camille et sa femme, et Brissot et Péthion et Sillery, tous, seront tués dans deux ans par cet autre témoin et convive Robespierre, et que Mercier, emprisonné par lui, sera seulement sauvé par le 9 thermidor, on acquiert sur la moralité de cette hyène politique une conviction irrésistible, que nulle philosophie de l'histoire, si transcendante qu'elle soit, ne peut réfuter. Quant à la moralité, à l'amabilité du caractère de Camille, elles gagnent à cette publication de lettres : confiant, généreux, étourdi, entraîné outre mesure, mais sensible; sans système politique, mais plein de saillie et de verve; tel on le voit, le même à la veille du 14 juillet, comme au lendemain du 10 août, comme du temps du *vieux Cordelier*. Sa grande faute, sa faiblesse vraiment coupable, fut d'avoir abandonné à la hache ses anciens amis Brissot, Sillery, les Girondins; mais il expia cette faiblesse par des protestations tardives de clémence et par sa mort.

— Sous le titre de *Fleurs de Midi*, une jeune femme poète, M<sup>me</sup> Louise Collet, vient de publier (1) un recueil de poésies, la plupart composées dans une solitude de Provence, dans un désert, dit-elle, triste en hiver comme un steppe de Pologne et dévoré en été par un soleil d'Afrique. Tous les vœux d'enthousiasme et d'innocence, se prenant tour à tour aux vastes scènes de la nature, aux cités célèbres qu'on rêve et qu'on voudrait visiter, aux illustres poètes qu'on voudrait connaître de près et dont la gloire dévore et poursuit, sont les sujets habituels d'inspiration de cette muse qui ne manque ni de force, ni d'audace :

Vois-tu la jeune vierge à l'ame véhémence  
 Qui se meurt chaque jour du mal qui la tourmente?  
 La vois-tu, mendant comme un trésor divin,  
 Un cœur qui la compréne, etc.

Le talent de M<sup>me</sup> Collet appartient bien en effet à cette vierge à *l'ame véhémence*; de beaux vers adressés à MM. de Châteaubriand et de Lamartine, attestent une intelligence grave et retentissent presque d'un mâle accent. D'autres morceaux font preuve de grace; mais ce qui manque le plus, c'est une certaine mollesse. La forme métrique a de la sévérité en général et même de l'habileté, sauf quelque raideur. Le style a des taches de prosaïsme et d'incorrection. Les sentimens exprimés, toujours élevés et grandioses, font honneur à cette jeune ame si sérieuse déjà et noble-

(1) Dumont, Palais-Royal.

ment ambitieuse. En deux ou trois endroits il y a de la satire avec assez de mordant. Le plus grand inconvénient du recueil est de ne pas concentrer l'inspiration sur un sentiment principal, et de ne pas offrir une manière acquise et distincte. C'est à ce double but que doit désormais tendre l'auteur, en qui cet essai annonce une faculté réelle et peu commune.

— Parmi le grand nombre de collections que les savans prennent soin de réunir, pour en faire le sujet d'études sérieuses, il n'en est aucune qui ait acquis une plus grande et plus juste célébrité, et qui mérite le plus d'être conservée intacte, que celle laissée par M. le baron Dauboard de Férussac. Il l'avait formée dans le but d'éclairer une branche particulière et spéciale de la conchyliologie, d'en faire connaître l'histoire naturelle aussi complètement que possible; et on peut dire qu'il avait atteint son but. Cette collection est la plus complète qu'on possède en ce genre, parce que les espèces y sont nombreuses, qu'elles y sont toujours représentées par un grand nombre d'individus, et que presque toutes les variétés de chacune d'elles y sont rapprochées avec le talent que M. de Férussac possédait à un si haut degré pour ce genre de travail. Elle a le mérite d'être composée des matériaux qui ont servi aux grands ouvrages que M. de Férussac a publiés. Elle a encore un autre mérite qui lui est propre et exclusif, c'est de renfermer presque toutes les espèces que les naturalistes de tous les pays ont fait connaître. La grande activité de M. de Férussac, sa juste célébrité, les sacrifices qu'il faisait, les lui obtenaient des savans qui aimaient tous à le consulter. C'est ainsi qu'il est parvenu à réunir ce que MM. Michaud, Deshayes, Rang, en France; Broderix, Crémieux, Souverby, Beau, Lowe, en Angleterre; Nilsson-Beck, Ziegler, Mencke, en Allemagne; Stüler, en Suisse; Jean et Christophori, en Italie; Say Rafinesque, Lea, Lesueur, Barnes, aux États-Unis, ont publié; les voyageurs eux-mêmes s'empresaient de venir déposer dans cette grande collection les exemplaires qu'ils rapportaient; ainsi MM. Quoy, Lesson, d'Orbigny, ont contribué à l'enrichir des fruits de leurs découvertes. Tous les savans français doivent faire des vœux pour que cette belle collection, si intéressante sous tous les rapports scientifiques, fixe l'attention du gouvernement, et qu'elle vienne enrichir nos musées nationaux.

---

DES  
POÈTES ÉPIQUES.

---

I.

HOMÈRE.

---

I.

C'était un des argumens familiers à l'antiquité pour démontrer l'existence du créateur en présence de son œuvre; on disait : Quel est celui qui, voyant l'ordonnance d'un long poème héroïque, prétendrait que ce poème n'a point d'auteur? L'antiquité pensait ainsi porter le défi au doute. Mais ce qu'elle croyait impossible est devenu le lieu commun de la critique moderne. Le xviii<sup>e</sup> siècle a accepté son défi; il a trouvé sa chimère.

Entre les croyances du paganisme, il en était une surtout qui semblait indestructible. C'était la foi que l'on avait à ce vieillard aveugle qui s'appelait Homère, et qui payait son hôte avec ses chants. On avait bien pu renoncer à ses dieux; mais le moyen de croire que cette voix qui vibrait encore aux oreilles du monde n'eût

jamais résonné, que les sept villes se fussent disputé une ombre, que cet immense festin dont Eschyle avait recueilli les débris, n'eût été qu'une illusion, et ce génie incomparable un néant qui n'avait été possédé par personne? Certes, voilà, aujourd'hui, le vieillard de Chio plus misérable qu'il ne fut jamais sur les chemins poudreux de l'Ionie, si le monde continue d'accepter ses chants, et lui refuse en retour le pain de miel de sa gloire accoutumée. Le rhapsode immortel a erré et chanté depuis trois mille ans sur le seuil de tous les peuples. Tous ont cru en lui; tous ont lavé ses pieds et touché avec respect ses vêtements; et lui s'en allait, errant de siècles en siècles, recueillant de chaque nation nouvelle une couronne nouvelle. Il est bien tard après cela pour le traiter de fantôme, et quand même aujourd'hui le siècle viendrait à bout de lui arracher sa couronne, qu'en ferait-il?

Mais la question de l'existence d'Homère n'est point une question de simple curiosité. Elle tient à toutes les origines de la poésie. Il ne peut y avoir de système de critique littéraire qui n'ait sur ce sujet sa solution. Selon que cette solution est déterminée dans un sens ou dans un autre, on change les bases même de l'art; ce que l'on admet pour Homère peut être appliqué à d'autres noms, à d'autres temps, et devenir surtout la règle de l'épopée; en sorte qu'il s'agit ici d'une loi générale bien plus que d'un accident particulier. Aussi, n'est-il aucun fait de l'histoire littéraire qui soit discuté de nos jours encore avec plus d'obstination par la critique européenne.

Le premier qui dénia formellement l'existence à Homère, fut ce même Vico que l'on rencontre à l'entrée de toutes les routes philosophiques, espèce de Titan qui agite sur leurs gonds les portes des songes. Pour lui, il débuta par réduire Homère à une abstraction. Il en fit l'écho, la voix de la Grèce antique; écho de la parole divine, voix de la foule qui n'appartient à personne, ame des temps héroïques, où chaque bouche était d'or, où chaque homme était rhapsode. Cette audacieuse métaphysique toucha peu son époque. Le vieil aveugle n'en fut point ébranlé sur son piédestal, et personne ne comprit alors ce que l'on gagnait à cette manière de douter qui débutait sur le ton des oracles de Thrace.

Toutefois, le signal avait été donné; le siècle ne devait pas finir sans que la critique allemande acceptât, pour son compte, la

théorie de la *Science nouvelle*. Wolf fut celui qui attacha son nom à cette entreprise. Bien avant lui, les commentateurs alexandrins avaient remarqué dans l'Iliade et l'Odyssee des passages falsifiés, des anachronismes de langage et de mœurs; et plus d'un vers portait encore au front le signe injurieux dont il avait été marqué par Aristarque. A cette critique de détail, Wolf ajouta celle de l'ordonnance des poèmes d'Homère. Il tirait son principal argument de l'époque tardive dans laquelle il rejetait l'usage de l'écriture parmi les Grecs. D'une part, il établissait l'impossibilité que des plans si incohérens fussent l'œuvre d'un seul poète; de l'autre, à cette raison il joignait la difficulté de croire que des poèmes d'une aussi longue étendue eussent été composés, retenus, transmis, sans le secours de l'écriture. L'hypothèse qu'il présentait mettait fin à ces incertitudes. Les poèmes homériques étaient une série de chants populaires; les auteurs en étaient nombreux; chacun avait suivi son inspiration, à sa guise. Ils n'avaient eu entre eux d'autres rapports que celui du sujet et du lieu, d'autre unité que celle du génie grec; car il n'était point sûr qu'ils eussent vécu à la même époque. Loin de là, il y avait mille raisons de penser qu'ils s'étaient succédé les uns aux autres à la distance de plusieurs siècles. D'ailleurs, on ignorait le nom de ce peuple de rhapsodes; ou plutôt la mémoire d'eux tous s'était absorbée dans ce nom générique d'Homère, si pesant qu'il semblait impossible qu'un homme l'eût porté à lui seul. A cela se rapportaient des considérations importantes, le mystère jeté sur la vie d'Homère, la facilité de trouver à son nom des significations emblématiques, le penchant bien connu de l'antiquité pour le symbole, son défaut absolu de critique historique qui faisait qu'on ne pouvait respecter, en aucune manière, son idolâtrie pour les personnes. Rien n'était plus conforme à la tradition que d'admettre que ces chants eussent été réunis d'abord par les soins de Pisistrate. Ainsi s'expliquaient sans peine les discordances du poème, et le caractère officiel et légal qui leur fut propre dans l'antiquité.

Ceux qui embrassèrent cette opinion et qui étaient familiers avec le moyen-âge ajoutaient que des exemples d'un travail semblable s'étaient reproduits dans les temps chrétiens. On citait les chants allemands recueillis par Charlemagne, les romances du Cid, les divans des Arabes. Les découvertes que l'on venait de faire dans l'histoire des temps chevaleresques semblaient éclairer tout à coup,

par une analogie incontestable, le problème de l'épopée grecque. Elles donnèrent, au moins, une sorte de popularité à cette question mêlée au goût renaissant des origines nationales et chrétiennes.

Cette solution séduisait, au reste, par sa simplicité, outre qu'elle offrait aux conjectures une carrière inattendue; elle déplaçait l'ornière accoutumée, elle rejetait toutes les questions surannées en des termes où l'imagination et l'érudition pouvaient facilement s'aiguillonner l'une l'autre. Aussi, est-il difficile de se figurer l'empressement avec lequel elle fut accueillie par les contemporains. Wolf eut pendant quelques années une ovation semblable à celle de Macpherson. Il semblait qu'il venait de retrouver les poèmes auxquels il donnait une origine si imprévue. On eut alors un exemple de la facilité avec laquelle les esprits allemands, les plus rassasiés de science positive, se laissent entraîner presque sans défense aux moindres lueurs de l'imagination. L'hypothèse de Wolf fut promptement admise comme l'axiome fondamental de la critique nouvelle. Chacun sépara, divisa, disséqua à son aise les rhapsodies ioniennes. C'est alors que les membres du poète furent dispersés sur tous les monts de la Thrace. Les uns rejetèrent le début de l'Iliade, les autres les six derniers livres. Si quelque voix s'élevait contre tant d'audace, elle était bien vite couverte par la science des novateurs. Ils avaient alors, pour eux, la science et la croyance. Les *Prolegomènes* de Wolf avaient paru en 1795, et la convention française n'avait pas été plus ardente à renverser la royauté politique, deux années auparavant, que cette convention d'érudits ne l'était alors à abolir dans Homère la vieille et légitime royauté des poètes. L'opinion des plus réservés était qu'un plan primitif avait à la vérité précédé la rédaction actuelle des poèmes homériques; mais le plan d'un rhapsode inconnu n'avait dû être qu'une ébauche informe, laquelle avait été d'âge en âge développée jusqu'aux proportions dans lesquelles l'Iliade et l'Odyssée nous sont parvenues. Ce fut là le jugement des plus timides. D'ailleurs, cette explication fut promptement étendue à d'autres monumens de l'antiquité orientale et grecque. Tout le système des anciens fut ébranlé, et la mémoire d'un grand nombre d'entre eux menacée d'être abolie en un jour, comme un rêve du genre humain.

Si l'on recherche quelle fut l'opinion des poètes dans une ques-



tion où leurs sentimens étaient de quelque poids, on trouve qu'ils furent presque tous ou neutres ou contraires. Jamais Herder ni Schiller n'inclinèrent vers l'opinion nouvelle. Goethe s'en railla ouvertement; Voss fit long-temps de son opposition un secret de famille, mais il l'avoua à la fin. En Angleterre, la théorie allemande fut attaquée par le poète Coleridge. En France, elle ne fut ni acceptée, ni défendue, ni combattue avec éclat. La France de 1793 avait assez à faire de ses propres ruines; elle n'en cherchait point d'autres.

Bien des années se passèrent avant qu'aucune réaction se fit sentir parmi les érudits. Si la marche des vrais poètes ne fut pas sérieusement modifiée par le système nouveau, ce n'est pas la faute de la critique, qui en fit à l'art de nombreuses applications. Il est certain que la critique grecque étant entièrement fondée sur l'idée de l'unité d'Homère, toute la poétique des anciens fut renversée en un moment. Ce fut la première fois que leurs lois littéraires étaient sérieusement menacées par la base. On avait ainsi obtenu un double résultat. On avait changé à la fois l'histoire et la théorie, c'est-à-dire le passé et l'avenir. Ce résultat s'accordait merveilleusement avec les hardiesses d'un art nouveau, qui paraissait surgir de toutes parts. Pour ruiner Aristote, on avait trouvé la vraie voie; on avait détrôné Homère.

Cependant, lorsque l'hypothèse de Wolf eut parcouru toutes ses phases, il fallut s'arrêter; ce système tant vanté présentait lui-même d'insurmontables difficultés qui commencèrent à éclater. De nos jours, quelques-uns de ses plus ardens défenseurs n'hésitent pas à l'abandonner, et à se mettre du côté de ses adversaires; on revient à Homère par l'impossibilité de rien résoudre sans lui. Avec la théorie de Wolf beaucoup d'autres chancellent et vont tomber d'une chute commune. Celle de Niebuhr, par exemple, sur les premiers temps de Rome n'est guère assise sur une base plus solide; et le temps approche, j'en ai peur, où le sol va être jonché de ces triomphantes hypothèses qui, partout mettant des forces abstraites à la place des personnalités humaines, abolissaient partout la vie dans l'histoire et dans l'art.

## II.

Avant que les vers d'Homère parvinssent jusqu'à nous, ils ont traversé un certain nombre de vicissitudes dont l'histoire ferait seule une longue Odyssee. On rencontre d'abord, dès l'origine, ce mystérieux nom d'Homère. Après lui surviennent des générations d'hommes appliqués seulement à transmettre ses chants. Ce sont les homérides, les aèdes, les rhapsodes, puis les scholiastes et les grammairiens d'Alexandrie. Chacun de ces noms désigne des conditions très différentes. Les homerides, qui se glorifiaient d'être de la famille d'Homère, étaient une dynastie de poètes qui prétendaient avoir hérité de ses chants, et se les transmettaient les uns aux autres. Ils avaient gardé eux-mêmes une partie de l'inspiration des temps héroïques. La même chose peut être dite des aèdes. Les rhapsodes qui les suivirent se bornèrent peu à peu à l'étude du chant ou de la déclamation. C'est de leur bouche, dit-on, que Pisistrate fit recueillir les poésies homériques. Mais ce qu'il fit pour l'Attique, d'autres villes le firent, sans doute, pour leur propre compte, et rien ne prouve que les éditions de Marseille, de Chio, d'Argos, de Sinope, de Chypre et de Crète, aient été copiées sur la sienne. Les diaskeuastes formèrent le lien entre les rhapsodes et les grammairiens d'Alexandrie. Le texte d'Homère fut alors fixé; les rois de Macédoine et d'Égypte le commentèrent à leur tour, et il y a des hommes de ce temps-là, dont le nom est immortel, seulement parce qu'ils y ont déplacé un accent. Jusqu'au dernier moment l'antiquité se tient ainsi courbée, comme un scribe, sur le texte d'Homère. Quand à la fin les Bysantins tournèrent la page, ils y trouvèrent l'Évangile.

Maintenant, si l'on se représente les altérations de tout genre que ces poèmes ont dû subir en passant par tant de mains, au lieu de s'étonner de la discordance de quelques parties avec l'ensemble, on admirera bien plutôt que ces incohérences ne soient pas plus nombreuses. Pour moi, toutes les fois que je réfléchis à ce mode de transmission par le chant, aux fantaisies des rhapsodes, à la variété et à la lutte des états, à l'orgueil des villes, intéressées à falsifier à leur guise le récit du poète, surtout, à cet espace si périlleux à traverser de la tradition orale à l'écriture; puis, après cela, aux

caprices des scholiastes, aux systèmes des philosophes et des critiques; je suis, au contraire, confondu qu'à travers tant de chances, l'unité du poème ait pu survivre telle quelle, et je conclus que cette unité a dû être, au commencement, l'œuvre d'une main souveraine, puisque de semblables révolutions n'empêchent pas d'en reconnaître la marque. Si l'on disait que cette ordonnance est l'œuvre de Pisistrate, j'ajouterais que Pisistrate fut alors le plus grand et le plus incompréhensible des poètes; car pour unir bout à bout des membres de corps différens, pour concilier sans les recomposer des rhapsodies vagabondes, pour rassembler dans un même système des inspirations et des volontés si diverses, pour soumettre ces fragmens à une transformation générale, capable de produire l'illusion de la vraie beauté, et d'abuser sur ce point l'œil si assuré de toute l'antiquité, on oublie qu'il faudrait plus de génie que le monde n'en a jamais attribué à Homère. Le prodige ici passerait le poème.

Mais cette difficulté n'est pas la seule. Si les œuvres d'Homère sont un recueil de chants de divers poètes de semblable génie, comment ne nous est-il resté que ces deux épisodes si bornés de l'Iliade et de l'Odysée? Au temps des Alexandrins, on avait recueilli dans les écoles une série entière de poèmes qui s'achevaient l'un l'autre, et comprenaient tout le cercle des traditions de la guerre de Troie. Leurs auteurs avaient reçu pour cela le nom de *Cycliques*. On avait alors, entre autres, la Titanomachie, la Danaïde, l'Amcazonie, l'Œdippide, la petite Iliade, la prise d'Ilion, la Télégonie. J'admets, pour un moment, que chacun de ces poèmes fût véritablement authentique, et que nul d'entre eux ne fût le fruit de l'inspiration tardive d'Alexandrie. Voilà la tradition entière des temps héroïques. Elle forme un grand, un immense poème, semblable à ceux de l'Inde. Que l'on m'explique maintenant pourquoi en présence de cette foule d'épopées de même nature, l'antiquité n'a des yeux et des oreilles que pour Homère; pourquoi elle le distingue avec tant de soin de ses imitateurs, et pourquoi Pisistrate, voulant fonder un corps complet de traditions, abandonne tout cet ensemble pour se renfermer dans les chants de l'Iliade et de l'Odysée. Si cet édifice de poésie formait avec Homère un tout homogène, contre l'assertion positive d'Aristote, il ne valait guère la peine d'être le chef du premier état de la Grèce, et de mettre en mouvement toutes

les ressources de l'Attique, pour ne recueillir du poème national que deux fragmens étrangers aux traditions locales d'Athènes. Ou bien, si, conformément à l'opinion des anciens, ces poètes cycliques ne faisaient que végéter aux pieds d'Homère, d'où venait cette différence? Assurément de la différence de génie et de la supériorité d'un seul sur tous les autres. On n'échappe à cette conséquence que par la réhabilitation tardive que l'on a voulu faire des cycliques, contre le sentiment formel de la haute antiquité. Entre Athènes ou Alexandrie il faut choisir.

Que de difficultés et de faux-fuyans pour aboutir à un prodige! Je doute qu'il en coûtât davantage de revenir à la tradition toute simple, telle qu'elle a été si long-temps acceptée par le bon sens du genre humain. En effet, que met-on en balance de ces contradictions évidentes, insolubles? Que leur oppose-t-on pour rejeter l'unité d'Homère? la difficulté d'admettre que ses poèmes aient été inventés sans l'usage de l'écriture; objection qui tire toute sa force d'une manière fausse de considérer le procédé de composition des poètes antiques.

Il ne faut pas oublier que le chant était alors un élément inséparable de leur art, un moyen de conservation et de transmission tel, qu'il a pu être pour eux ce que l'écriture est devenue pour le moyen-âge, l'imprimerie pour les temps modernes. On est trop enclin à se représenter ces vieux poètes, à la manière des contemporains, seuls avec leur inspiration et leur sujet, gardant tristement, comme l'avare, le secret de leur œuvre jusqu'à ce qu'elle soit achevée. Rien de pareil chez eux à cet isolement. Jamais ils n'étaient séparés du peuple. Ils vivaient au sein d'une atmosphère éternellement résonnante, où la moindre de leurs paroles était aussitôt recueillie. A peine avaient-ils chanté une rhapsodie, mille mémoires s'en emparaient autour d'eux; mille voix la répétaient et se la transmettaient l'une à l'autre. Cet écho de tout un peuple vibrant, c'était là leur publicité et leur manière de fixer leurs pensées. Il y a quelque chose de vrai dans cette idée, que les poèmes homériques ont été composés par fragmens. Cela veut dire que le poète ne les a pas entassés tous à la fois dans sa mémoire, comme un écrivain moderne entasse les pages de son livre. Ce n'étaient point des livres que ces heureux poètes composaient; et quand on s'occupe d'eux, on ne pourrait trop oublier tout ce qui se rapporte

aux procédés de la littérature écrite. Chaque chant tombait dans le domaine de la tradition publique, à mesure qu'il était entendu. C'est aussi là que le poète allait le rechercher quand il en avait besoin. Tout vivait de son œuvre autour de lui; tout la lui renvoyait, tout la lui reproduisait. Qu'avait-il à faire de feuilleter des pages écrites pour retrouver son passé? Il pouvait feuilleter la mémoire de tous ceux qui l'entouraient. C'est dans ce sens qu'il est permis d'admettre le mot de Vico, que l'Iliade et l'Odyssée sont l'œuvre du peuple grec. Le peuple, en effet, y travailla autant que le poète. Le poète inventait; le peuple se ressouvenait. L'un était la voix; l'autre était l'écho. Le peuple grec tout entier, voilà le livre incessamment ouvert sur lequel le poète des premiers temps a écrit, jour par jour, son œuvre impérissable.

Quelque chose de semblable à cela se retrouve dans la manière dont le Coran a été publié. Chaque chapitre augmentait à son tour et successivement le domaine de la révélation religieuse; de même chaque rhapsodie a complété peu à peu la révélation de l'art grec. De nos jours même, n'avons-nous pas un exemple frappant de ce qui précède? Qui doute que les principales chansons de notre Béranger n'eussent pu être recueillies l'une après l'autre, seulement par le secours du chant? Il lui eût été possible de composer et de publier ses œuvres sans l'appareil d'aucun des arts mécaniques propres aux modernes. Que l'on étende cet exemple aux proportions de la Grèce héroïque, on aura retrouvé le procédé de ses premiers artistes.

Il n'est douteux pour personne, aujourd'hui, que Wolf n'ait assigné à l'usage de l'écriture, chez les Grecs, une origine trop récente; il n'est pas moins certain que l'institution des rhapsodes fut suffisante pour assurer d'abord la durée de l'œuvre du poète. On apprenait les poésies d'Homère comme on apprend aujourd'hui une profession libérale. La mémoire de ces vers était un héritage que les familles se léguaient les unes aux autres. La rivalité des chanteurs servait à en garantir l'authenticité. On mettait son orgueil, non-seulement à les déclamer mieux qu'un autre, mais aussi à en posséder la version la plus belle, la plus complète, la plus correcte. Au commencement, les rhapsodes plus rapprochés du poète s'accompagnaient comme lui d'un instrument. On peut se figurer cette partie musicale comme un prélude, ou comme un accord très sim-

ple qui formait la basse naturelle d'un récitatif continu. Dans tous les cas, c'était un moyen de soutenir la voix du chanteur, lequel l'empêchait de détonner plutôt qu'il ne servait réellement à la mélodie. Plus tard, les rhapsodes abandonnèrent la lyre; ils prirent à sa place une branche de laurier. Le temps approchait où le chant lui-même allait disparaître devant l'écriture.

On admet que ces poèmes aient été retenus par les rhapsodes; mais, dit-on, où trouver un auditoire capable de les entendre jusqu'au bout? — De la même manière que ces épopées n'ont pas été produites dans un même moment de la vie du poète, elles n'ont pas été non plus chantées en un seul jour. Pour les anciens, la poésie était une condition nécessaire de la vie; tout était une occasion pour elle: le matin, le soir, le repas, la fête, les travaux, les noces, l'arrivée, le départ. Dans une vie ainsi faite, l'attention en quelque sorte ne s'épuisait pas plus que le poème. Les mêmes contrées offrent encore quelques restes de cette passion du chant. En Morée, on m'a montré, aux environs de Mistra, un Klephte qui récita pendant tout le printemps, à la même place, les chants populaires des Grecs modernes, et son auditoire ne lui manqua jamais. A Naples, j'ai vu les improvisateurs du Môle continuer leur profession pendant l'année entière. La même histoire n'était jamais terminée le même jour, ni souvent dans la même semaine. C'était au contraire un de leurs artifices, que de remettre chaque soir la conclusion au lendemain. La foule revenait, bien avant l'heure, à sa place accoutumée, et je n'ai jamais remarqué que ni le vent, ni le soleil l'ait dissipée. Ces improvisations, que le peuple paie, durent chaque jour trois ou quatre heures. Maintenant, que l'on suppose au peuple grec d'Athènes, de Syracuse, de Chio, des Cyclades, le même degré de curiosité poétique qui se retrouve encore chez les peuples du midi, et sous les haillons des lazzaronni, le même chanteur pourra réciter facilement mille vers en un jour, et les poèmes d'Homère suffiront à peine pour un mois au même rhapsode.

### III.

Il est difficile au reste d'admettre que l'Iliade et l'Odyssée ne soient rien autre chose que des chants populaires. Ces poèmes sont nationaux; mais il dépassent évidemment les forces de l'instinct;

abandonné à lui seul. Que l'on compare tous les chants reconnus pour émaner directement de l'inspiration du peuple, et que l'on dise si l'on trouve dans un seul le caractère achevé de cette poésie homérique. Dans lesquels découvrira-t-on rien qui ressemble à cette plénitude de diction, à ce nombre, à ce tempérament majestueux, et il faut le reconnaître aussi, à cette réflexion assidue? Les irrégularités et les licences du rythme, les *vers faux*, si fréquens qu'on veuille les supposer, ne feront jamais que cet hexamètre olympien appartienne dans l'art à une condition pleinement analogue, par exemple, aux redondillas des romances espagnoles, ou aux chants serbes ou bohêmes. Le vers d'Homère est né de l'inspiration populaire; il en conserve les formes et quelques habitudes, mais il porte déjà la couronne et le sceau d'un art cultivé. Il est sorti de la foule; on reconnaît le roi à sa démarche royale.

Non-seulement Homère appartient à la poésie cultivée, il suppose encore une tradition d'art fort antérieure à lui. Les poètes qui l'ont devancé resteront éternellement inconnus. Rien ne soulèvera le voile qui couvre leur mémoire; mais il y en eut parmi eux, sans doute, de grands et de puissans. C'est lui qui s'empara de leurs chants isolés, et qui fit réellement la tâche que l'on veut attribuer à Pisistrate. Seulement il ne recueillit pas ces rhapsodies pour les coudre au hasard; il absorba dans son œuvre les gloires passées, et c'est là sa grandeur. Plusieurs noms sont contenus dans le sien, qui en doute? Ce sont les noms des hommes dont il a, sans le vouloir, usurpé la mémoire. Ainsi, le poète persan, Ferdoussi a résumé les traditions qui l'ont précédé. Ainsi, Arioste, en les altérant, a résumé les œuvres des trouvères de Charlemagne et de la Table Ronde. Deux ou trois noms ont échappé. Thamyris peut avoir été pour Homère ce que Boiardo a été pour Arioste.

L'Illiade et l'Odyssée ne marquent pas le commencement de la vie du peuple grec. Ces poèmes sont bien plutôt, suivant un des caractères de l'épopée, le testament d'une époque passée, et le moment qui clôt une antiquité oubliée. Ils sont placés sur la limite d'un monde qui finit et d'un monde qui commence. Celui qui périt est le régime du sacerdoce et des rois; celui qui va naître est le monde de l'aristocratie et de la démocratie; Sparte et Athènes vont remplacer Mycènes. Le long travail des élémens qui ont formé le caractère grec est déjà achevé dès leur début. Avant eux est la

fondation de Troie. Ils n'en connaissent que la chute. Le vieux rhapsode ne sort pas du berceau du monde. Il est déjà assis sur des ruines.

Pour mesurer les temps qui l'ont précédé, il suffirait de considérer ses dieux. Ce n'est point en un jour, en effet, que son Jupiter Olympien est sorti ainsi tout armé des croyances du monde. Qui pourrait dire ce qu'il a fallu d'années pour que sa Vénus surgit des eaux, et que l'univers lui nouât sa ceinture? Par combien de transformations n'ont pas passé ces dieux ténébreux de l'époque de Saturne, avant de venir à sourire sur le seuil de leurs temples de marbre! Chacun d'eux est une statue lentement taillée dans le bloc grossier des croyances primitives. Que de peuples artistes ont lentement travaillé dans ce grand atelier des temps héroïques, avant que la croyance fût complète, et que chaque divinité fût dressée sur sa base! Pour apparaître d'abord dans la splendeur de son œuvre, la Grèce a brisé ses ébauches.

Homère est déjà loin des croyances antiques. Son Olympe n'est plus l'Olympe des vieux jours, et voilà sans doute pourquoi Platon le tenait pour un corrupteur du dogme religieux. Parmi les modernes, celui qui l'explique le mieux est Raphaël. Lui aussi abandonna la tradition. Il renonça ouvertement à peindre les vierges byzantines telles que l'art sacerdotal du moyen-âge les avait long-temps conservées. Il se fit un ciel nouveau, peuplé des images des jeunes filles de Foligno, de Sienne et de Pérouge. De même, Homère et ceux qui l'ont précédé changèrent la nature et l'aspect des dieux du passé. Ils leur donnèrent, quelle que fût leur origine, le profil du génie grec. Ils les couvrirent de la pourpre des rois d'Argos et d'Orchomène. C'était là de l'hérésie; mais cette hérésie allait devenir la foi de l'avenir. Orphée était remplacé par Homère, le prêtre par l'artiste.

On a prodigieusement disputé dans ces derniers temps sur la forme et le sens de cette ancienne orthodoxie du paganisme grec avant Homère. D'où sortaient ces dieux? du sol de la Grèce, ou du sol de l'Orient? On a attribué à ces prêtres du passé une science profonde, cachée sous des symboles. Il est permis de croire que l'on a transporté au berceau des religions ce qui ne se rencontre guère que sur leur déclin. Les premiers prêtres furent certainement les premiers croyans; et quand ils firent cette distinction



théologique entre le dogme et le sens naturel, la foi était déjà tombée. Il est difficile de s'empêcher de penser que la simplicité fut avant tout le caractère de ces premières époques. Des pécheurs de Galilée ont, les premiers, prêché le christianisme. Difficilement, le paganisme aurait-il été fondé par des docteurs.

Quoi qu'il en soit, le vrai sens d'Homère et qui résume tout le reste, est d'avoir été l'expression de l'unité du peuple grec. Toutes ces tribus hostiles les unes aux autres, différentes de mœurs, de cultes, d'institutions, se rapprochèrent, sous la protection de ce grand nom d'Homère. Jamais des chants épars, sans ordonnance et sans plan, eussent-ils produit rien qui ressemblât à cet effet? Si la poésie eût été abandonnée à toutes les chances de la diversité des peuples et des tribus, au lieu de la sagesse et de l'harmonie que l'antiquité admirait dans les œuvres de son poète, ne serait-ce pas plutôt le désordre et les incompatibilités politiques des états grecs qui s'y feraient sentir? On aurait des rhapsodies doriennes, ioniennes; l'aristocratie heurterait la démocratie. On aurait une poésie de contraste. On n'aurait pas la poésie d'Homère. Chez ces peuples épars, il fallait un Moïse païen qui ramenât le chaos à l'unité. Homère fut, après Orphée, le Moïse du monde grec. L'Iliade et l'Odyssée furent sa Genèse et son Deutéronome. Tout un peuple d'artistes reçut à son berceau la Bible de l'art, non point écrite sur le rocher de Sinäï, au milieu des éclats de la foudre, mais gravée dans la mémoire des hommes, au son de la cythare de Smyrne. Les peuples grecs peuvent désormais s'engager à leur aise dans leurs luttes intestines. Leur lien de famille ne sera plus brisé. Tous, ils portent dans leur souvenir une même et ineffaçable loi d'harmonie et de beauté. Lentement ils vont chanter et épeler le livre du vieux rhapsode; lentement aussi, un autre peuple dans les montagnes de Judée, va psalmodier sous son dattier l'Homère du Sinäï. Plus tard, quand leur éducation sera achevée, ils se rencontreront l'un et l'autre à Éphèse, dans l'auditoire de saint Paul.

Les poèmes d'Homère ont été donnés à l'enfance de la Grèce pour qu'elle les feuilletât, en souriant, sur ses gradins d'albâtre, comme un livre fait de gravures et d'images coloriées; car l'éducation de ce peuple s'est faite dans la joie et non pas dans les larmes. Il était le dernier né du dieu antique. Il a été caressé de la main du Jacob olympien, comme son dernier fruit et son Benja-

min, entre toutes les nations. Son breuvage lui a été présenté soir et matin, dans la double coupe emmiellée de l'Iliade et de l'Odyssée. O l'étrange idée de Platon, de vouloir faire d'Homère un triste philosophe. Qui jamais le fut moins que lui? La sérénité était sa plus grande science. Considérez seulement la simplicité de son mécanisme. Son hexamètre, formé presque tout entier de dactyles, s'avance, comme Achille aux pieds légers, puis se repose un moment, à la fin de sa course, sur son lent spondée; puis comme un voyageur qui a repris haleine, ou comme un laboureur qui s'est assis au bout de son sillon, le vers se relève et part plus agile pour sa nouvelle carrière. A cette simplicité des moyens répond la simplicité du but. Si c'est Homère qui a changé la figure des dieux, assurément il l'a fait sans se mêler de doctrine. Que l'on étende, autant que l'on voudra, la science des symboles, pour lui, il s'en est peu soucié. O l'heureux poète qui n'avait besoin que de rechercher dans son œuvre la beauté la plus pure, pour être en même temps le plus savant, le plus politique, le plus religieux de tout son peuple! Il ne manquera pas, après lui, de poètes qui imiteront cette sérénité divine, son principal caractère. Mais toujours quelque malaise du monde les démentira. Virgile, Tasse, Camoens, ont caché maintes blessures sous leur pourpre tyrienne. Dante, Shakspeare, sont venus à leur tour. D'autres siècles ont amené d'autres vers. Le temps des rires a passé comme celui des larmes. Le moyen-âge, contristé, a fini comme la Grèce imprévoyante. La douleur s'est effacée comme la joie. Tout a été essayé; tout a changé; tout a reparu. Mais rien n'a plus souri sur terre du sourire de la poésie d'Homère, ni la fleur, ni la vierge, ni le vieillard, ni le poète.

Souvent j'ai vu, en Grèce, au lever du soleil, la terre épanouie à la brise de mer, comme à une espérance nouvelle. Les bois, les vallées l'embaumaient d'une odeur particulière à ce pays. Peu à peu, les montagnes, les golfes sortaient des ténèbres. Ou l'on passait sous des bosquets humides d'agnus castus et d'ébéniers sauvages, ou l'on arrivait près d'une baie dont les bords fumaient, au matin, comme une braise ardente, ou l'on voyait de loin de blondes colonnes suspendues, comme un rayon de miel, aux flancs azurés de la montagne, et tout faisait silence, et restait dans l'attente. On eût dit que cette terre, renouvelée en une nuit, avait retrouvé, dans le repos, comme un athlète, ses forces consumées. Malgré soi,

on s'arrêtait pour entendre si des flots, des ravins, des collines, n'allait pas s'élever une harmonie séculaire; si ce sol n'allait pas vibrer et enfanter de lui-même un nouveau chant d'Homère. Mais à mesure que le jour grandissait, et divulguait la misère de ces contrées, cette impression de l'adolescence de la nature se dissipait par degrés; ou l'on rencontrait une ville écroulée, ou la carcasse d'un aqueduc vénitien, ou des champs blanchissant d'ossemens, et le soir, au chant du hibou, au cri du chacal, la terre se rendormait avec un soupir, comme épuisée de ce rêve du passé et de cette illusion évanouie.

La différence qu'il y a entre les anciens et les modernes se fait bien voir dans la préférence qu'ils ont donnée à l'un ou l'autre des poèmes homériques. L'antiquité, éprise des vertus héroïques, mettait l'Iliade fort au-dessus de sa rivale. Au contraire, les modernes, élevés dans la vie de famille, ont choisi l'Odyssée. En effet l'Iliade est le poème de la jeunesse du monde. L'Odyssée est le poème des vieillards. Dans l'Iliade, le matin de la vie grecque commence à éclater. Tout est espérance et désir. Chacun a sa passion qu'il n'a point assouvie. L'incertitude de la victoire laisse à chacun son avenir intact; les glaives brillent pour tous au soleil. Dans l'Odyssée, le but est accompli; c'est le retour. Les vaisseaux, chargés de butin, sont dispersés; ils brisent leur pesantes carènes sur le sable, comme autant d'espérances naufragées. Les hommes ont atteint leur chimère; muets, ils retournent dans leurs foyers. La Troie fumante, comme un désir abandonné, reste seule en ruine et déshabillée sur la côte d'Asie. Les loups, les chacals la visiteront; les hommes ne la visiteront plus. C'en est fait! le poème de la vie est fini. La jeunesse et la vieillesse, l'avenir et le passé, le désir et le regret, tout déjà a été raconté. On pourrait s'en tenir à ces deux livres.

Les poètes grecs ont tous les traits d'Homère; ils sont de la même famille. Ils n'ont pas seulement recueilli les miettes de son banquet; ils sont du même sang, ils vivent du même souffle; par-dessus tout, ils ont les mêmes conditions d'art et de beauté. Un seul d'entre eux est marqué d'un type tout différent et appartient à une autre lignée. C'est Eschyle. Celui-là remonte à Orphée. Jamais la tradition d'Homère ne suffirait à l'expliquer. Il possède, lui seul, le mystère des origines; il porte, comme Electre, l'urne et les cendres du

passé, pendant que la maison est remplie de la joie des convives. Quant aux autres, ils sont aussi étrangers qu'Homère à toute intention de mysticisme. S'il est des profondeurs cachées sous leur polythéisme, ils l'ignorent; ils acceptent leurs dieux de la même manière que le moyen-âge acceptait ses croyances, sans arrière-pensée; ils marchent comme le cercle des heures, autour de ce grand char d'Homère, touchant à peine le sol, loin d'en fouiller le triste abîme. On ne peut douter que cette préoccupation unique de l'idée de beauté ne soit la principale cause de la supériorité de l'art grec sur tous les autres; et quand le vieil Aristophane dénonçait à l'aréopage les interprétations morales du dogme païen, il défendait la cause de la poésie, non moins que celle de la religion. C'est ce qui parut assez clairement lorsque la Grèce d'Alexandrie pénétra le mystère de son culte. Sa philosophie avait grandi, mais son art était perdu. La curieuse Psyché avait allumé sa lampe; le dieu s'était enfui. De tout son passé d'héroïsme que lui restait-il? La couche vide et le chevet de la Grèce byzantine.

Si l'on recherche pourquoi la haute antiquité n'a pas produit d'autres épopées que celles qui touchent aux traditions voisines de la guerre de Troie, il est facile de voir que l'unité nécessaire à ce genre de poésie ne s'est plus rencontrée jamais, si ce n'est par intervalle et par surprise, dans l'histoire grecque. A peine cette époque achevée, le vieux monde se divise. La venue des Héraclides établit une dissension qui ne finira plus. Il y aura encore quelques momens passagers où la Grèce essaiera de retrouver l'harmonie qu'elle a perdue. Mais ces momens rapides ne constitueront plus un état durable; ils seront l'exception, non la loi. Dans un état ainsi partagé, le drame naîtra de la nature des choses; il fomentera à son aise ses discordes au milieu des discordes de tous. Deux fois, il est vrai, la Grèce, avant de périr, remonte à l'unité, une fois à Salamine, contre les Perses; mais cette levée de boucliers ne dure qu'un jour; une autre fois, sous Alexandre, et cet effort ne se prolonge pas davantage. Le drame était dans l'histoire, il fut aussi dans l'art. Sur le terrain éternellement chancelant des discordes d'Athènes et de Sparte, au milieu de ce dialogue sanglant des deux cités, il y a place pour Eschyle, Sophocle, Euripide, Aristophane, mais non plus pour l'escabeau paisible du vieil Homère.

Pour voir combien la cause de l'épopée était désespérée au temps d'Aristote, il faut lire ce qui reste de sa Poétique. Cet ouvrage peut être considéré comme le recueil des lois qui ressortaient nécessairement, pour la poésie, des conditions politiques de l'époque où il fut écrit. La forme qui frappe son auteur est celle du drame, parce que c'est celle qui s'accommodait le mieux avec l'état permanent du monde; et quand il plaçait l'épopée au-dessous de la tragédie, Aristote ne faisait en cela qu'apprécier avec justesse les éléments du génie contemporain. Après lui, son disciple Alexandre pleura, pensant qu'il n'aurait point d'Homère. Ce furent là les plus nobles larmes de l'antiquité. Le héros prenait congé de l'art grec; il se sentait irrévocablement tombé du poème à l'histoire. Il laisserait bien après lui, dans Alexandrie, un peuple savant et philosophe; mais cette ville éternellement balbutiante saurait-elle jamais enfanter un art nouveau? Alexandre est l'Achille d'une Troie pédantesque. Il a heurté du glaive et provoqué de toutes parts la civilisation antique, et pas un écho n'a répondu; ses larmes tombent sur terre, parce que la terre est devenue froide et muette. Pourquoi régner? pourquoi combattre? Il n'y a plus ni lyre, ni poète dans l'Ionie, sur l'Euphrate, ni sur l'Indus. En ce moment Alexandre sentit s'approcher la mort du monde païen. Cette âme immense connut d'avance cette infinie douleur qui devait enfanter un jour le christianisme.

Il suffit d'indiquer l'influence d'Homère sur les temps qui suivirent. Chez les Romains, ses œuvres furent traitées comme un monument, non de main d'homme, mais de la nature même. Tout l'art consista à s'en rapprocher le plus qu'il fut possible. On l'imitait comme on aurait imité le ciel, ou l'océan, ou le désert. Plus tard le moyen-âge ne connut de lui que son nom; et quand même il en eût été autrement, que pouvait-il y avoir de commun entre le mysticisme du XIII<sup>e</sup> siècle et les traditions de l'Ionie? De quel air Dante, chargé de soucis, aurait-il abordé la figure rayonnante d'Homère? qu'aurait compris le vieux rhapsode à l'éternelle douleur du Florentin? Le mélancolique Virgile, voilà l'initiateur, le guide naturel du moyen-âge, *il duca mio*, à travers les cercles d'épreuve et la tradition de douleur de l'humanité chrétienne et païenne. Le premier changement que l'on rencontre chez les modernes, en quittant l'Iliade et l'Odyssée, est dans la forme même

du récit ; le narrateur épique reprend souvent haleine ; sans cesse il s'interrompt comme un vieillard embarrassé dans ses longs souvenirs. Combien les chants de Dante ne sont-ils pas fréquemment coupés et brisés ! C'est pis encore dans l'Arioste, dans le Tasse, dans Camoens. Le récit, partagé en stances, a perdu là entièrement sa continuité ; il se rompt, il se renoue sans cesse ; mais jamais les paroles ne coulent plus comme le miel de la bouche du poète. Milton est peut-être le seul qui ait conservé dans sa forme quelque chose du repos et de l'abondance antique. On le dirait né d'un ange d'épouvante d'Israël, et d'une naïade de Thessalie. Dans la littérature française du siècle de Louis XIV, si l'on excepte Fenelon, les traces visibles de l'influence grecque ne paraissent pas remonter plus loin qu'à Sophocle. Les Allemands, venus les derniers, se sont épuisés en scientifiques efforts pour retrouver, dans quelques œuvres, le repos et la félicité d'Homère. Mais ils se sont bien vite lassés eux-mêmes de cette épreuve d'un jour passé sous le chaume de l'art et de la poésie patriarcale.

Aujourd'hui, l'artiste n'est pas séparé d'Homère par moins de commentaires que le croyant ne l'est de l'Évangile. Que de gloses, que de systèmes, que d'interprétations à traverser pour remonter à son sens propre et littéral ! Les modernes sont venus à bout de cacher, sous le fracas des paradoxes, cette colossale figure. Ce n'est pas sans effort que l'on repousse cette science parasite, pour retrouver la beauté toute nue du poète ; il ne faudrait pas moins que la brise d'Asie elle-même pour dissiper cette poussière des écoles.

Je me souviens qu'un jour je me trouvai au fond du golfe d'Argos. La mer brillait à l'extrémité de la rade. Des montagnes nues, évasées, cernaient l'horizon ; et d'épais nuages, poussés par le vent, refoulaient leurs ombres vagabondes au milieu de la plaine. Vers le soir, j'atteignis des collines chauves et désertes ; sur leurs flancs pendaient des murailles cyclopéennes ; à travers les ouvertures de ces murailles, on voyait de longues couleuvres qui dardaient leurs langues sur le bord des ravins. Je passai près d'une porte où était sculpté un lion, et en descendant quelques pas, je parvins à l'entrée d'un grand tombeau. Cette ville était Mycènes. Cette porte était celle par où le roi des hommes, Agamemnon, avait dû passer pour

aller à Troie. Ce tombeau était celui de l'un des Atrides. En ce même moment, le vent de mer arrivait en murmurant, comme une cythare ionienne, dans les touffes d'herbes séchées. Ce soir-là je dis adieu pour jamais aux systèmes des glossateurs, et je vis bien qu'il n'est qu'un seul vrai commentaire d'Homère, à savoir, son pays, son ciel, ces murailles de géans, et là-bas cette mer *divine*, et ces vagues du golfe qui continuent de se bercer à son chant, comme la danse des filles de Chio.

ED. QUINET.

---

# LA BELGIQUE,

## SA RÉVOLUTION ET SA NATIONALITÉ.

---

### PREMIÈRE PARTIE.

---

Un étrange phénomène se produit en Europe : au moment où les nationalités s'effacent sous l'influence des idées générales, et semblent disparaître sous un niveau commun, un peuple se lève qui réclame son admission au rang des états indépendans, en arguant d'un titre que les conventions diplomatiques ont méconnu pendant quatre siècles. Au moment où les grands états deviennent un besoin tellement senti, que le système entier de l'Europe converge vers quelques centres principaux, une nation se fractionne et déchire le contrat d'union qui lui assurait une haute importance politique et commerciale. Ces vœux de divorce ont-ils pris leur source dans des théories révolutionnaires ou dans un sentiment vraiment intime? l'espoir de constituer une nationalité belge a-t-il un fondement dans l'histoire, un point d'appui dans le génie populaire? Ce désir est-il descendu de la conférence de Londres au sein des foyers domestiques?

Il se fait de nos jours tant et de si vaines tentatives pour suppléer par l'élaboration artificielle à la vie réelle qui nous échappe, qu'il est fort naturel d'attendre, et fort légitime de douter. Dans un temps où l'on a vu l'art s'évertuer à créer par sa seule force une poésie, et même une foi



sociale et religieuse, on a pu se demander si la nationalité belge, assise sur le piédestal de soixante-dix protocoles, n'était pas aussi l'une de ces œuvres sans lendemain, entreprises pour échapper à des complications menaçantes.

La solution d'un pareil problème git bien moins dans le présent que dans le passé et dans l'avenir. Pour qui n'étudie ce pays que sous sa physiologie du jour, que par l'aspect sous lequel il est donné à l'étranger de l'entrevoir; pour qui n'observe la Belgique que dans ses journaux et sa tribune, échos affaiblis des nôtres; dans ses théâtres, où trône M. Scribe; dans les salons de Bruxelles, parés des contrefaçons de nos modes parisiennes, comme ses cabinets de lecture sont remplis de nos contrefaçons littéraires, il est facile de prononcer que la nationalité belge n'existe que dans les estaminets; que ce peuple, qui a reçu durant vingt ans l'indélébile empreinte de la grande nation, ne peut manquer de lui revenir avec l'occasion et du courage. Mais, pour peu qu'on se prenne à méditer sur les longs siècles écoulés dans la persévérante poursuite d'une indépendance que l'état de l'Europe rendit impossible jusqu'à nous, et sur les sanglantes réserves par lesquelles la Belgique, à chaque domination étrangère, rappela ses droits méconnus et violés; et qu'en étudiant les mœurs et les institutions de ce pays, on apprécie la portée de certains principes, le résultat de certaines influences; si l'on pénètre au-delà de cette enveloppe, sorte de reliure par où toutes les nations se ressemblent comme tous les livres, alors on sent que ce peuple pourrait se créer un avenir; que son sort dépend plus de l'habileté des hommes politiques que de l'inexorable fatalité des événemens. Enfin, en examinant de plus près cette surface terne et plane, une sorte d'intérêt sympathique s'éveille, et la question devient aussi importante au point de vue moral, que sous le rapport politique.

La Belgique est une médaille fruste dont la légende est effacée sous le vert antique qui la recouvre. Nous lirons cette légende dans l'histoire; nous chercherons le mot d'une révolution récente, si complexe en apparence et pourtant si simple dans son principe; nous nous demanderons sous quelles conditions le nouvel état créé par l'assentiment de l'Europe peut aspirer à une vie propre et à une action politique. Je traduirai mes impressions, j'exposerai mes doutes, car j'en conserve beaucoup, peut-être parce que j'ai étudié le sujet sous beaucoup de faces, et que je songe moins à résoudre le problème qu'à le bien poser. Je citerai peu de noms propres; je ne me prévaudrai d'aucunes confidences; elles resteront un souvenir précieux pour mon cœur, et je tâcherai qu'elles ne m'inspirent de partialité pour personne.

En vain la nature prodigua-t-elle ses plus heureux dons à ces provinces,

que le Rhin enlace comme une ceinture, et où des fleuves aux eaux paisibles et profondes portent de toutes parts l'industrie et la fécondité; en vain la sueur de l'homme fit-elle germer d'abondantes moissons sur ce sol, dont les régions souterraines livrent à son génie de si puissans instrumens de richesse et de travail; cette terre, qui se couvrit de populeuses cités, où la foi catholique et la liberté municipale élevèrent de concert tant d'impérissables monumens, ne put cependant porter un peuple à maturité. L'homme s'y développa dans sa force et son activité; la cité y naquit avec ses affections énergiques et concentrées; la patrie, cette haute et mystérieuse unité, ne fleurit point dans ces contrées que la nature a tout fait pour réunir, et que les hommes ont tout fait pour disjointre.

Après avoir donné au royaume des Francs ces maires du palais, tige de la plus glorieuse de ses dynasties, les provinces belgiques se morcelèrent sous les successeurs de Charlemagne, faibles héritiers d'une puissance que le grand empereur lui-même n'aurait pu maintenir longtemps. Lothaire baptisa de son nom un royaume sans avenir, pendant que Charles-le-Chauve ajoutait à ses autres états l'Artois et la Flandre. Cette division primitive fut la source des longs malheurs de ce pays, car l'empire d'Allemagne et la grande monarchie naissante de l'Occident prirent pied, dès la fin du ix<sup>e</sup> siècle, sur ce sol, qui devait être l'objet de leur convoitise et de leurs combats. La lutte du midi contre le nord, du génie français contre le génie germanique, commence à Bouvines pour ne finir qu'à Waterloo. Entre ces deux points extrêmes, que de stations funèbres, que de tombes ouvertes pour d'innombrables générations! Lisez seulement les noms que deux siècles ont ajoutés à cette galerie mortuaire : Steinkerke, Sénéf, Nerwinde, Ramillies, Rocoux, Lawfeldt, Walcourt, Fontenoi, Fleurus, Jemmapes, journées diverses de cette longue guerre commencée contre la France de Philippe-Auguste par Jean-sans-Terre et par l'empereur Othon!

Si les fiefs composant les provinces belgiques et hollandaises avaient constamment relevé de la couronne impériale, ces contrées auraient fini par former des cercles du saint empire; et par l'origine germanique de presque toutes ces populations, elles se seraient fondues dans la nationalité allemande, à l'exemple des électors des bords de Rhin. Mais la Flandre et le Hainaut se trouvèrent, dès l'origine, engagés dans le système français, et le droit féodal, par ses complications inextricables, donna, à l'ouverture de chaque succession, des titres ou des prétentions aux vassaux respectifs des empereurs et des rois de France, sur les nombreuses subdivisions territoriales dans lesquelles s'éta t fractionnée la souveraineté de ces provinces. C'est ainsi que, soumis à deux influences

contraires, également attirés par deux centres de gravité, les Pays-Bas restèrent sans cohésion, alors que la nature semblait les destiner à former une unité imposante.

Pendant qu'en France l'activité sociale se concentrait graduellement au centre de l'état, en Belgique elle s'éparpillait à la circonférence, et ses manifestations, pour être infécondes, n'en étaient pas moins éclatantes. Sur cette terre de franchises en même temps que de chevalerie, le noble et le bourgeois grandirent côte à côte, sans qu'un troisième pouvoir s'élevât au-dessus d'eux pour établir l'harmonie, en fondant sur cet antagonisme l'unité politique. Au dehors, deux suzerainetés ennemies; au dedans, des maisons princières et de grandes communes sans royauté; c'est-à-dire des forces hostiles sans modérateur et sans contrepoids: telle fut la double cause devant laquelle avortèrent les destinées promises à ce beau pays.

Le nom des comtes de Flandre et de Hainaut, de Luxembourg, de Bouillon, de Namur et de Gueldres, des ducs de Brabant et de Zélande, brillent dans les annales du moyen-âge, à l'égal de ceux d'aucun autre paladin; mais leur sang est stérile, comme leur gloire, et leurs maisons s'éteignent bientôt dans la souveraineté de cette maison de Bourgogne, qui ne sut pas non plus se nationaliser.

On voit, aux croisades, les guerriers flamands, supérieurs en civilisation, en richesse, à presque tous ceux de la chrétienté, prendre leur part de ces grands combats et de cette vie d'aventures, sans que l'influence politique de ces événements, si importante dans les autres états de l'Europe, soit très sensible aux bords de l'Escaut et de la Meuse. Godefroy et Eustache de Bouillon, Engelbert de Tournay, Robert de Flandre, dit *l'Épée des Chrétiens*, s'élançant les premiers sur les bastions de Solyme; un prince belge, *avoué du saint Sépulture*, refuse de ceindre sa tête d'une couronne d'or là où le Sauveur du monde avait porté la couronne d'épines; et, par une faveur qu'il reçut entre tous les héros chrétiens, ce roi sans diadème, avec Baudouin son frère et son successeur, attend le jour de la résurrection au pied du seul monument

Qui n'aura rien à rendre au dernier jugement!

Un autre Baudouin conquiert en passant le trône de Constantinople, pendant qu'une poignée de chevaliers flamands arrache aux Sarrasins le royaume de Portugal pour le donner au premier des Alphonse. Gui de Namur suit saint Louis aux ruines de Carthage; et à la bataille de Nicopolis, dernière lueur du feu des croisades, dernier soupir de la chevalerie, nombre de guerriers flamands périssent sous le cimetière des Turcs avec

le moyen-âge qui s'en va. La noblesse belge a donc grandement payé sa dette à l'histoire avec Godefroy de Jérusalem, et à la légende avec les quatre fils Aymon.

La bourgeoisie flamande et brabançonne croissait en même temps en richesses, en franchises et en libertés; ses ateliers alimentaient le commerce du monde; les villes belges levaient des armées plus nombreuses et mieux pourvues que celles d'aucun roi de la chrétienté, leurs citoyens traitaient de pair avec les princes, et la puissance des Artevelde, si comiquement transformés en sans-culottes, précéda de plus d'un siècle celle des Médicis.

Mais c'est en vain que ce noble courage se déploie au soleil d'Orient, que cette activité se développe dans les comptoirs de Gand et de Bruges; en vain les seigneurs sont-ils maintefois vaincus par ces cardeurs de laine qui succombent à leur tour aux champs de Rosebecque et d'Othée; il manque un élément pour féconder tout cela : la Belgique n'a pas de dynastie souveraine qui puisse servir de pivot à l'unité nationale et grandir à l'ombre de ces déchirements.

Au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, ce pays parut avoir trouvé cet élément constitutif et entrer enfin en possession de ses grandes et libres destinées. Peu après la bataille de Rosebecque qui avait abaissé pour long-temps la fierté des gens de Gand, le comte de Flandre, Louis de Marle, laissa en mourant ses possessions au duc de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, son gendre. Philippe-le-Bon, petit-fils de ce prince, réunit à ses vastes états, soit à titre héréditaire, soit par transaction avec les possesseurs ou avec l'empire dont la plupart de ces fiefs relevaient, le Brabant, le Limbourg, le comté de Namur, le marquisat d'Anvers; il imposa à Jacqueline de Bavière la cession des comtés de Hainaut, de Hollaude et de Zélande; et la réunion de presque toutes ces provinces sur une seule tête se trouva dès-lors à peu près opérée.

La maison de Bourgogne reçut la plus belle et la plus sociale mission qui peut-être ait jamais été donnée à une dynastie, mission de paix et d'équilibre européen qu'elle parut rarement comprendre, et dont elle fut détournée par ses intérêts de famille en France, durant les règnes agités de Charles VI et de Charles VII. La Belgique n'était pas seule intéressée à ce que ces puissans princes, réglant le cours de leur ambition, fissent de ce pays le centre d'une domination indépendante et durable, qui se fût étendue de la Manche et de la mer du Nord aux bords du Rhin et de la Moselle; cette cause était celle de l'Europe, celle la civilisation tout entière.

En méditant sur les changemens qu'aurait entraînés dans la constitution de l'Occident l'établissement d'un royaume de Bourgogne au xv<sup>e</sup> siècle, on est conduit à regretter amèrement qu'une telle œuvre n'ait pas été

comprise, ou qu'elle ait échoué contre les circonstances. La Hollande, la Belgique et toute l'Allemagne rhénane réunies sous un même sceptre, en séparant la France de l'Empire, auraient évité les longues guerres de l'Espagne contre ses possessions insurgées, de la maison de Bourbon contre la maison d'Autriche. Cet établissement conservateur eût rendu impossibles Charles-Quint et Philippe II, Richelieu et Louis XIV.

Si l'on voulait remonter, en effet, à l'origine des calamités qui ont affligé les nations depuis quatre siècles, il faudrait certainement proclamer comme cause principale l'absence de ce contrepois, qui n'est pas, ainsi que tant d'autres, une combinaison factice créée par les traités, mais le vœu même de la nature, le résultat de la force des choses.

Sans parler des difficultés politiques, la création de cet état si nécessaire rencontrerait en ce siècle des obstacles qui n'existaient pas avant la réformation. La même vie morale circulait parmi ces peuples : Mayence et Cologne, Utrecht et Anvers, Gand, Bruges, Liège et Louvain, étaient liés par une communauté d'intérêts commerciaux et de vieilles habitudes ; tous ces pays, par leur génie autant que par leur position et leur origine, semblaient destinés à former une grande monarchie bourgeoise fondée sur de fortes communes. Jusqu'au seizième siècle, ils apparaissent, en effet, dans l'histoire avec une physionomie propre ; il semble que si le cours naturel des évènements n'avait pas été contrarié, il se fût élevé là quelque chose de distinct de l'Allemagne, de plus distinct encore de la France, une sorte d'Angleterre continentale où les gros bourgeois auraient joué le rôle des lords, où le patriotisme n'eût pas été sans moralité, l'industrialisme sans entrailles : monarchie représentative dans laquelle le pouvoir royal eût fait tomber des têtes de bourguemestres et de syndics au lieu de celles de grands feudataires, et où la vie du moyen-âge se serait développée par ses deux principaux élémens, la foi catholique et la liberté municipale.

Le fils de Philippe-le-Bon fut, de tous les princes de la maison de Bourgogne, celui qui poursuivit avec le plus d'ardeur la création de cette royauté qu'il fallait imposer en même temps à l'empire et à la France. Malheureusement pour les Pays-Bas comme pour l'Europe, il avait pour adversaire Louis XI, et s'appelait Charles-le-Téméraire.

Le mariage de Marie, sa fille, avec l'archiduc Maximilien, prépara pour un prochain avenir l'ancêtrement politique des Pays-Bas, par leur réunion à la maison d'Autriche. Le jour où Philippe-le-Beau quitta la côte de Flandre pour aller prendre possession du riche héritage de Ferdinand et d'Isabelle, la Belgique fut frappée au cœur ; ses dernières espérances s'évanouirent quand l'enfant que les Gantois avaient salué dans son berceau du nom de duc de Luxembourg, se fut appelé Charles-Quint.

Ce pays, poste avancé de l'Empire contre la France, réduit au rang de colonie, contraint de fournir à l'Espagne des hommes et des armes comme le Mexique et le Pérou de lui fournir de l'or; cette terre, cause, victime et théâtre des plus sanglantes guerres, expirait ainsi sous les tyranniques exigences du droit de succession, au moment même où la vie intellectuelle s'y développait dans toute sa force.

On a dit que *la Belgique au xvi<sup>e</sup> siècle* serait un sujet digne d'exercer la plume de ses écrivains patriotes. Un tel livre, en effet, pourrait être beau, mais il serait pénible à faire. Ce serait comme l'oraison funèbre d'un peuple frappé, plein de jeunesse et de jours, par une politique imprévoyante, contre laquelle la nature protesta d'âge en âge, par le sang d'Egmont comme par celui d'Anneessens, par la révolution de 1788 comme par celle de 1830. L'écrivain qui voudrait peindre la Belgique au moment où sa vie s'éteignit sous le génie espagnol, complètement opposé au sien, aurait à montrer Charles-Quint réglant le sort du monde entouré de ses conseillers flamands, et le cardinal Granvelle usant sa haute habileté pour ployer au joug de la royauté castillane des populations frémissantes.

Depuis long-temps le génie artistique de cette contrée s'était épanoui dans les aériennes merveilles de l'architecture gothique. Les hôtels-de-ville, symbole de la liberté communale, les cathédrales où la pensée monte au ciel plus dégagée de la terre et du temps, s'élevèrent dès le xiv<sup>e</sup> siècle sur tous les points de ce sol où on les montre avec orgueil à l'étranger comme d'impérissables témoins de la vieille nationalité reconquise (1). Quand le mouvement de la renaissance eut envahi l'Europe, le génie flamand, sans renoncer à l'architecture glorieusement représentée par Henri Van Pé, Lievin de Witte et Jacques de Breuck, saisit le pinceau, et les découvertes des Van Eyck qui avaient frayé à l'art des voies inconnues, donnèrent bientôt à la Flandre cette longue suite de peintres célèbres qui devait aboutir à Rubens et à Van Dyck. Toutes les chapelles princières de l'Europe se pourvoyaient de musiciens à la cour de Philippe-Bon et de Marguerite. Cette princesse marchait entourée de l'élite des savans de son siècle, parmi lesquels brillaient Erasme, Corneille Agrippa,

(1) Nous citerons, en preuve d'un respect qui honore la Belgique et que nous pourrions lui emprunter, les sacrifices considérables que fait la régence de Louvain pour la conservation de son hôtel-de-ville, palais de dentelle, qui porte l'imagination du voyageur au sein des merveilles orientales. Chaque année, une somme de 12,000 florins est consacrée sur le budget municipal à sa restauration et à son entretien. Un atelier spécial de sculpture est établi dans l'hôtel, et, par un procédé ingénieux, toutes les figurines sont moulées et reproduites dans toute la vérité du dessin primitif.

et le poète Remacle de Florennes. Le cardinal Granvelle continua ce noble patronage; Viglius présidait le conseil privé, Joachim Hopperus, Pierre Peck et Josse Damhoudère, les plus profonds jurisconsultes de leur temps, furent élevés aux premières charges de l'état; l'université de Louvain, qui fut plus tard, sous Juste-Lipse, une des premières écoles du monde, avait déjà jeté de vives lumières sous Gérard Weltwyck, l'un des plus célèbres orientalistes de l'Europe.

A mesure que l'histoire se faisait à coups de lance ou à coups de dague, dans les camps, dans les conciles, dans les conseils des princes, ou sur le marché des Vendredis (1), Jean Froissart, Enguerrand de Monstrelet, Philippe de Commines, tous trois sujets des comtes de Flandre et des ducs de Bourgogne, la reproduisaient palpitante de vie; plus tard, Jacques Meyer et Pierre d'Oudegherst donnèrent les annales de la Flandre, Barthélemi Fiesen et Érarad Foullon celles du pays de Liège, leur patrie. Vesale de Bruxelles, le fondateur de l'anatomie moderne, avait été précédé par les Flamands Untergaleyde et Martin de Cleene, premiers commentateurs d'Hippocrate et de Gallien; Ortelius et Mercator fondèrent la géographie, les Plantins à Anvers faisaient faire des pas nouveaux à l'imprimerie, que la Belgique avait reçue du savant Mertens, d'Alost, à la fin du xv<sup>e</sup> siècle, et qu'un autre Belge, Josse Badius, exerçait avec éclat à Paris à la même époque (2).

Ainsi se développaient de concert toutes les facultés humaines, toutes les puissances de l'art, de l'industrie et du travail. La liberté était grande par les lois, plus grande encore par les mœurs; le pouvoir du souverain était encore moins limité par les privilèges de *la joyeuse entrée*, ou la jalouse autorité des états et des *nations*, que par la grande existence et l'intraitable fierté de ces bourgeois qui disposaient des trésors du monde, et dont la parole faisait mouvoir les redoutables corporations de brasseurs et de tisserands.

Philippe II, ce type du génie castillan dans toute son austérité, ce prince aussi populaire en Espagne qu'abhorré dans ses autres domaines, représenté dans les Pays-Bas par le duc d'Albe, cette terrible expression de lui-même, rendit à cette nationalité si soudainement comprimée un ressort énergique. L'effet fut prompt, l'explosion longue et sanglante.

Le roi voulait établir dans les Pays-Bas l'inquisition d'Espagne, moins encore à titre de tribunal religieux que comme moyen de gouvernement. La résistance fut politique comme l'entreprise elle-même, et la lutte ne devint religieuse que plus tard et dans le nord seulement. Pour les pro-

(1) Place publique de Gand, célèbre dans l'histoire de cette ville.

(2) Laserna-Santander, Dict. bibl.

vinces méridionales, ce fut une guerre de nationalité qui, après vingt années de troubles et de combats, finit par la consécration de tous les droits de la Belgique. La cause belge, dont les comtes d'Egmont et de Hoorn avaient été martyrs, triompha par l'épuisement de l'Espagne et l'indomptable persévérance de ces populations flamandes et wallones. Les troupes castillanes durent quitter le sol de la Belgique; ses vieilles constitutions furent rétablies dans leur intégrité, et Philippe II transmit la souveraineté indépendante et héréditaire de ce pays à sa fille l'infante Isabelle et à l'archiduc Albert, son époux.

Pendant ce temps, la maison d'Orange exploitait habilement les griefs religieux des sept provinces du nord, cultivant la réforme comme un principe de résistance contre l'Espagne autant que contre Rome, et agissant dans ses intérêts de famille en même temps que dans un intérêt national, sépara leur cause de la cause toute politique des provinces du midi. La Hollande réformée devint républicaine sous ses stathouders; la Belgique, sous des princes espagnols, garda le pouvoir royal comme partie intégrante de ses antiques constitutions et coutumes.

Les historiens de cette guerre, tout préoccupés du point de vue religieux, n'ont pas assez fait ressortir le côté purement constitutionnel de ce conflit. La résistance des provinces méridionales, au nom de leurs vieilles lois, les a moins touchés que celle d'un peuple apparaissant dans le monde pour revendiquer les droits de la conscience humaine. Ce long et honorable attachement aux ancêtres a été rejeté dans l'ombre. Cependant la révolte du *xvi<sup>e</sup>* siècle explique seule la révolution brabançonne de 1788, comme celle-ci donne le mot de la révolution de 1830. On ne saurait contester à ce peuple, auquel on peut légitimement refuser beaucoup de qualités, le mérite d'être identique avec lui-même, et de n'avoir pas renié ses pères.

Les archiducs moururent sans postérité, et les Pays-Bas retournèrent à l'Espagne par droit de dévolution. Dès-lors, la Belgique, primée par la Hollande (qui, long-temps avant d'obtenir sa place par les traités, se l'était faite entre les nations), et soumise à l'action de la cour de Madrid, sentit s'amortir son activité, et son type national disparut sous une rouille qu'elle s'efforce vainement peut-être d'enlever après deux siècles. Le règne des archiducs se place, comme une trêve de bonheur, entre les déchirements du *xvi<sup>e</sup>* siècle et les longues guerres de Louis XIV; et la mémoire d'Isabelle est bénie par la reconnaissance populaire.

Le traité de Westphalie fixa, à quelques égards d'une manière heureuse, la situation du monde. En même temps qu'il réglait l'équilibre de l'Allemagne et appelait la Hollande à prendre un rang éminent dans le monde politique, il consacrait la tolérance religieuse, et proclamait un



droit public, fort imparfait il est vrai, mais auquel les nations purent se rattacher dans le naufrage de toutes leurs croyances. Cependant les négociateurs de Munster ne firent aux provinces belgiques qu'une situation précaire et dangereuse, en les laissant à l'Espagne, sans résoudre aucun des points de droit sur lesquels s'appuya bientôt après Louis XIV, pour revendiquer une grande partie de ces contrées du chef de l'infante Marie-Thérèse.

Il était triste pour ces peuples, humiliant pour l'humanité même, de voir le sort de populations entières réglé, sans leur adhésion, comme la propriété d'une ferme, selon les subtiles distinctions du droit coutumier et du droit écrit. Ce n'était là cependant que le prétexte : le principe du mal était dans l'absence de ce grand état intermédiaire, seul pivot de l'équilibre européen ; état dont la nécessité est tellement impérieuse, qu'on en fit la clause essentielle des arrangemens diplomatiques de 1815, et que le siècle ne s'écoulera peut-être pas sans qu'on en revienne à une combinaison analogue, conçue d'après d'autres principes, et fondée sur une union plus durable entre d'autres élémens.

Du traité de Munster à celui de Vienne, les Pays-Bas ne comptèrent les années que par les guerres où ils épuisèrent leur sang et leurs trésors au profit d'intérêts étrangers, entre lesquels ils n'intervinrent jamais que pour satisfaire aux conditions de marchés conclus à leur préjudice.

De 1648 à 1658, guerre de l'Espagne contre la France; traité des Pyrénées;

De 1667 à 1668, guerre de Louis XIV contre l'Espagne, au sujet de la succession du Limbourg et du Brabant; triple alliance; traité d'Aix-la-Chapelle;

De 1672 à 1678, guerre de Louis XIV contre la Hollande et l'Espagne; traité de Nimègue;

De 1684 à 1697, guerre de Louis XIV contre l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne; traité de Ryswick;

De 1700 à 1715, guerre de la succession d'Espagne; traité d'Utrecht; occupation des forteresses des Pays-Bas par la Hollande, en vertu du traité de la Barrière;

De 1722 à 1731, établissement de la compagnie des Indes à Ostende, et contestation avec la Hollande; traité de Vienne;

De 1737 à 1739, subsides considérables fournis par les Pays-Bas pour la guerre de Turquie; traité de Belgrade;

De 1740 à 1748, guerre contre Marie-Thérèse; traité d'Aix-la-Chapelle;

De 1780 à 1790, règne de Joseph II; évacuation des forteresses de la Barrière; contestation avec la Hollande au sujet de l'Escaut;

De 1792 à 1795, guerre contre la république française;

De 1813 à 1815, guerre contre l'empire français.

En contemplant tant de douleurs stériles, le publiciste qui trace un pareil tableau a donc raison de s'écrier;

« Ouvrons notre histoire : à chaque page , il y a des larmes et du sang; et ces larmes et ce sang n'ont pas coté pour nous. La Belgique est une vieille terre de labeur et de souffrance. L'on combattait pour nous, et l'on nous rançonnait; l'on combattait loin de nous, et c'était encore à nos dépens. Se présentait-il, par hasard, un intérêt qui fût le nôtre, on transigeait (1). »

La maison d'Autriche, à laquelle l'Espagne céda par le traité d'Utrecht la souveraineté des Pays-Bas, ne considéra guère ce pays que sous deux rapports: d'abord, elle y vit une bonne grosse ferme digne d'être bien cultivée, à raison de la qualité supérieure de son terroir; il lui fut surtout précieux, parce qu'il lui offrait le moyen de se ménager l'alliance de la Hollande en épuisant les concessions. C'est ainsi que le traité de la Barrière, passé entre l'empereur et les Provinces-Unies, donna au gouvernement hollandais le droit de tenir garnison dans les villes de Namur, Tournay, Menin, Furnes et Ypres. Dans d'autres places, la garnison était mi-partie impériale et néerlandaise sous un gouverneur nommé par l'Autriche. De ce jour, commence la longue suprématie de la Hollande sur la Belgique, qui devait finir par passer à la maison d'Orange à titre d'*accroissement de territoire*.

Pendant que les stipulations de la Barrière annulaient l'indépendance politique du pays, des engagements financiers étaient pris par l'empereur au mépris de tous les droits qu'il avait juré de respecter, lors de son inauguration dans les diverses provinces des Pays-Bas. C'est ainsi qu'il s'engageait à payer à la république des Provinces-Unies un subside annuel, sans tenir compte du consentement préalable des états, rigoureusement exigé (2).

Déjà la Hollande avait fait poser à son profit le principe de la fermeture de l'Escaut; et Anvers, la ville opulente des Osterlingues, était morte

(1) *Essai historique et politique sur la révolution belge*, par M. Nothomb.

(2) L'irritation causée dans tous les Pays-Bas par les stipulations de la Barrière, et surtout par les clauses conçues en termes menaçans pour les libertés publiques, contraignit la cour impériale à envoyer à La Haye le marquis de Prié, ministre plénipotentiaire, qui négocia la modification de plusieurs articles du traité d'Anvers;

(Mémoires de Neni sur les Pays-Bas autrichiens.)

sous le coup de cette stipulation. L'occupation des principales places des Pays-Bas, par suite du traité de la Barrière, ne tarda pas à livrer également à la Hollande le monopole de leur commerce intérieur, en rendant les garnisons néerlandaises maîtresses des grandes lignes de canalisation. L'Escaut et le canal du Sas-de-Gand furent comblés, et la Belgique ne respira plus que par Ostende.

Dans cette ville, si heureusement située entre la Manche et la mer du Nord, vivaient encore les restes de l'esprit entreprenant qui avait fondé l'antique prospérité des Flandres. Le prince Eugène, appelé au gouvernement général des Pays-Bas, favorisa l'établissement, dans ce port, d'une compagnie des Indes orientales. Un instant cette tentative fixa l'attention du monde commercial ; c'est dire assez qu'elle éveilla vite la jalousie des puissances maritimes. La cour de Vienne, dominée par la nécessité de s'assurer leur alliance, recula devant des menaces et des intrigues, et l'empereur suspendit, pour sept ans, la compagnie d'Ostende, qui ne se releva plus.

La Belgique s'éteignait ainsi, bloquée dans ses ports par les flottes de la Hollande, dans ses places de guerre par ses baïonnettes ; ses plaintes arrivaient à peine jusqu'à l'Europe, qui, pour la dédommager des débouchés enlevés à son agriculture, allait, chaque printemps, engraisser ses campagnes d'une couche de cadavres. La décadence de sa bourgeoisie fut rapide comme celle de ses villes, frappées par l'interdit du droit maritime ; sa noblesse alla cultiver ses terres à l'ombre du clocher, ou porter une clé de chambellan dans les résidences allemandes. Le peuple seul s'agitait quelquefois au souvenir de la prospérité d'un autre siècle, et gardait avec une jalousie turbulente ses privilèges municipaux qui la lui rappelaient encore.

La domination autrichienne commença et finit entre deux émeutes. L'une fut un tumulte de carrefour, l'autre une révolution. La potence eut raison de la première, une armée recula devant la seconde ; et cependant, dans ces faits si dissemblables par leur importance apparente, l'historien doit comprendre qu'il s'agit d'une même cause, et que l'échafaud d'Anneessens annonça la grande insurrection brabançonne.

En 1717, au moment de la plus grande fermentation causée par les stipulations auxquelles venait d'accéder l'empereur Charles VI, les doyens des *neuf nations* de Bruxelles, choisis pour former le nouveau corps municipal, refusèrent de jurer un règlement, qui leur sembla contenir des clauses nouvelles, protestant que le prince ne pouvait, pas plus que le conseil de Brabant lui-même, restreindre les privilèges des *nations* sans porter atteinte à la *joyeuse entrée*.

Le marquis de Prié, ministre de l'empereur, accusé déjà d'entretenir

de nombreux projets de réformes administratives et politiques, s'adressa au conseil de Brabant, qui s'était attribué le droit de vider les conflits entre l'autorité royale et les nations. Il en obtint deux décrets, qui l'autorisaient à se passer du consentement des doyens, en se bornant au suffrage des deux premiers *membres* du conseil municipal, c'est-à-dire du *magistrat* et du *large conseil*. Cette décision jeta Bruxelles dans une violente agitation. La force armée voulut en vain réprimer les manifestations populaires; elle dut évacuer ses postes et se retirer dans le Parc.

Cette retraite laissa le peuple maître de la ville, et le marquis de Prié fut contraint d'autoriser la prestation du serment selon l'ancienne formule. Ce fut pour la multitude le sujet d'une grande joie. Une foule délirante de bonheur et de fierté parcourut les rues, en portant des branches de laurier, et poussant des cris de victoire. Le lendemain, à la pointe du jour, le drapeau des nations flottait sur la haute tour de l'hôtel-de-ville, au pied de la statue rayonnante de saint Michel, et la garde bourgeoise la saluait par des salves d'artillerie.

Des désordres, inséparables de toutes les commotions de ce genre, signalèrent le triomphe du peuple brabançon, qui soulevait pour un jour la pierre de son sépulcre. Les maisons de quelques impérialistes furent saccagées, et le peuple se vengea à sa manière, comme un enfant furieux. Cependant des troupes nombreuses étaient entrées à Bruxelles, et le courage était revenu au gouverneur avec la force. Il crut cependant devoir user de stratagème : les quatre doyens les plus influens, Anneessens, fabricant de chaises, syndic de la nation de Saint-Nicolas, Lejeune, de Haeze et Vanderborch, furent attirés chez le colonel d'un régiment autrichien, sous prétexte de quelques ouvrages relatifs à leur profession, et jetés dans un cachot. Une procédure s'instruisit à huis-clos; tous les ordres de l'état, le clergé en tête, le *magistrat* de Bruxelles lui-même, composé d'hommes dévoués au gouverneur, intercédèrent vainement pour les malheureux doyens, notoirement étrangers à toutes les scènes de désordre, et suspects seulement d'avoir dit : « On doit laisser faire l'ancien serment, sans quoi les bourgeois ne déposeront pas les armes. »

Anneessens, à qui la fermeté de son caractère avait déjà valu une autre persécution, fut condamné à être décapité; les autres doyens furent bannis à perpétuité. Sept individus, convaincus d'avoir excité les désordres, furent pendus; un plus grand nombre fut incarcéré et fustigé en place publique.

Anneessens, vieillard septuagénaire, monta les marches de l'échafaud avec un front calme et serein; il demeurait les yeux fixés sur l'hôtel-de-ville. Son confesseur l'exhortant à ne les plus tourner que vers le ciel : *Ces degrés me rappellent*, dit-il, *combien de fois je les ai montés pour la*

*cause du peuple : sept fois ils ont été témoins de mon serment de fidélité à l'empereur, et jamais je n'ai trahi cet engagement solennel.*

Puis, après une prière, se tournant vers la multitude agenouillée :

« Je meurs, dit-il, pour avoir voulu soutenir vos droits et vos privilèges, jurés par tous nos souverains; je meurs pour avoir observé religieusement le serment prêté en acceptant les fonctions pour lesquelles vous m'aviez choisi. »

Et la tête du bourgeois obscur roula sur la place où un siècle et demi auparavant étaient tombées celles de deux nobles seigneurs.

De magnifiques services furent célébrés dans toutes les églises, malgré les menaces du marquis de Prié; et le lendemain, des citoyens de toute condition recueillaient sous l'échafaud le sable ensanglanté, qui fut vendu au poids de l'or, dit l'auteur de cette relation, et renfermé dans des reliquaires (1).

L'étranger qui visite l'hôtel-de-ville de Bruxelles, aperçoit, au fond d'un sombre corridor, un tableau à demi effacé, qui avait été sans doute commandé par le marquis de Prié avant cette catastrophe. Il représente le collège du *magistrat* tâchant de convaincre les syndics de la nécessité de prêter le serment exigé par leur souverain. Ces syndics sont : Gabriel de Haëze, maître chaudronnier; François Lejeune, maître sellier; Jean-François Vanderborcht, marchand de drap. Un enduit épais cache une autre figure; seulement, quand un rayon de soleil, perçant à travers les longues ogives, tombe d'aplomb sur cette partie du tableau, l'on voit se dessiner les traits confus d'une tête de vieillard, comme un symbole de cette nationalité effacée par l'étranger, recouverte par le temps d'une rouille bien épaisse, mais qui essaie de s'épanouir aujourd'hui sous un plus beau jour.

Soixante-dix années s'écoulèrent pendant lesquelles les Pays-Bas, dans ce bien-être physique et cette atonie morale que le gouvernement autrichien est si habile à entretenir, parurent oublier leurs griefs et leurs souvenirs. La grandeur et les infortunes de Marie-Thérèse avaient vivement frappé l'esprit religieux de ces peuples, et une administration douce et paternelle vint effacer le vice du titre originel en vertu duquel le régime autrichien avait été imposé à cette vieille terre de franchises.

Mais la grande impératrice était à peine morte, pleurée aux bords de l'Escaut comme sur ceux du Danube, que Joseph II, avec la généreuse imprudence que donnent un noble cœur et un esprit faux, voulut y tenter la despotique application de toutes les théories modernes. De ces réformes, quelques-unes étaient utiles, sans doute; mais elles avaient le tort

(1) *Précis historique des troubles de Bruxelles en 1718*, par P.-F. Verhulst.

de n'être ni désirées ni comprises; la plupart devançaient les temps, ce qui est un malheur irrémédiable pour les idées comme pour les hommes. Le plus grand nombre étaient absurdes, odieuses, révoltantes en elles-mêmes et par les moyens employés dans leur exécution.

Le despotisme peut quelquefois être réformateur, mais c'est à deux conditions. Il faut d'abord qu'il ait la force en main; il faut surtout qu'il agisse au profit d'une idée féconde et légitime, et qu'il s'appuie sur un droit supérieur à tous ceux qu'il viole. Or, les vues de Joseph étaient presque toujours inspirées par une philosophie mesquine et des idées administratives trop uniformes pour être alors applicables; et le comte Belgiojoso, son ministre, le Van Maanen de la révolution brabançonne, était odieux, sans être redoutable.

Le nouvel empereur était à peine monté sur le trône, que, pour mériter les éloges des hommes de la tolérance, il rendit d'innombrables édits, où le ridicule de la minutie le disputait à l'odieux de l'arbitraire. C'est ainsi, par exemple, qu'il régenta la discipline des couvens, le chant, les heures à consacrer aux prières. Les édits indiquaient les passages que les chanoines religieux de l'ordre de Saint-Augustin auraient à effacer de leur bréviaire; d'autres attaquaient sans motif les populations rurales dans leurs plus vieilles et leurs plus innocentes habitudes. Celui du 11 février 1786 portait : « Toutes les kermesses, dédicaces et autres fêtes de cette espèce, généralement quelconques, tant dans les villes qu'au plat pays, se tiendront désormais partout, le même jour, que nous fixons pour toujours au deuxième dimanche après Pâques. »

Plusieurs se prenaient à des choses plus graves, et attaquaient la propriété en même temps que la liberté religieuse. Par un édit du 17 mars 1783, l'empereur, *de sa certaine science, pleine puissance et souveraine autorité*, supprima un bon nombre de couvens des deux sexes, et fit entrer tous leurs biens dans une caisse formée sous le titre de *Caisse de religion*. Plus tard, il abolit toutes les confréries et en constitua une nouvelle sous le titre naïvement philanthropique d'*Amour actif du prochain*. Enfin, une mesure bien plus grave encore vint révéler le but du système et soulever toutes les consciences : un séminaire général unique fut établi à Louvain, un séminaire filial à Luxembourg (1). L'édit constitutif, si malheureusement copié dans plusieurs de ses principales dispositions en 1825, lors de la création du fameux collège philosophique, abolissait les séminaires épiscopaux, et décidait qu'on n'admettrait à l'avenir aux ordres sacrés que les élèves qui auraient fait leur théologie à Louvain ou à Luxembourg. Les considérans étaient peut-être plus injurieux encore pour

(1) Édit du 16 octobre 1786.

le clergé belge que les dispositions mêmes. On le déclarait impuissant « pour arrêter le débordement de la jeunesse qui se destinait à l'état ecclésiastique. »

Le choix des professeurs, presque tous étrangers, repoussés par leurs supérieurs des universités allemandes pour inconduite ou hétérodoxie, les protestations des évêques, les murmures chaque jour croissans des populations, enfin la nature de l'enseignement, provoquèrent bientôt une insurrection au sein de cet établissement où avaient dû se rendre les étudiants chassés des séminaires diocésains. Un régiment d'infanterie fut caserné dans ces pacifiques dortoirs, bon nombre d'élèves furent incarcérés. Interrogés sur ce qu'ils reprochaient au séminaire général et sur leurs exigences, les élèves répondirent : *bonam doctrinam, et ut episcopi regnant*. On rapporte que les Wallons, mécontents de la nourriture physique comme de la nourriture spirituelle de l'établissement, ajoutèrent d'une voix unanime : *bonum cibum et bonum potum*, mot de terroir qui doit être vrai.

Le cardinal archevêque de Malines fut mandé à Vienne et resta inébranlable. Joseph lui déclara qu'il devait *changer ou plier*. Il était une autre alternative que le monarque n'avait pas prévue.

La monomanie réformatrice du fils de Marie-Thérèse atteignait en même temps ces vieilles institutions locales que les provinces des Pays-Bas avaient héritées de leurs ancêtres et conquises aux temps les plus orageux de l'histoire, institutions sur lesquelles la monarchie française avait promené le niveau du pouvoir absolu, mais qui se tenaient encore debout au-delà des frontières.

Dans chaque province, l'autorité législative résidait aux mains des états composés de trois *membres* : le clergé, la noblesse et le tiers. Ce dernier membre était formé du *collège du magistrat* et du *corps des métiers*, représenté par le *majeur des fevres* (1).

Une députation permanente, composée de deux députés de chaque *membre* des états, et siégeant hebdomadairement, était chargée, de concert avec le délégué du souverain, de la direction des affaires et de l'exécution des décisions prises en assemblée générale (2).

(1) Ceci s'applique plus spécialement au comté de Namur, dont la constitution était, du reste, conforme, presque en tous points, à celles du Brabant, de la Flandre, du Hainaut, etc. Nous empruntons ces détails, ainsi que ce qui concerne la révolution de 88, à l'ouvrage de M. Borguet, *Lettres sur la révolution brabançonne*. 2 vol., Bruxelles, 1834.

(2) On verra plus tard, quand nous parlerons de l'organisation provinciale, que cette députation permanente existe encore sous le régime actuel. C'est par elle sur-

Le principal inconvénient de cette organisation, dont nous ne croyons devoir retracer que les traits principaux, était, sans doute, d'isoler ces petites provinces et d'annuler l'importance politique du pays. Mais cet inconvénient du système en faisait en même temps la force; il élevait contre un pouvoir novateur des résistances que la foi des sermens commandait de respecter et que la prudence ordonnait de craindre.

A peine l'édit du 1<sup>er</sup> janvier 1787 eut-il prononcé la suppression de toute la hiérarchie administrative et judiciaire pour la remplacer par le régime des intendances, changeant toutes les juridictions, expropriant tous les possesseurs de charges de judicature, et déclarant les intendans revêtus d'un pouvoir tel que leurs ordres eussent à être respectés, « quand même ils auraient paru excéder les bornes de leur autorité, » que les provinces entières s'émurent et que les hommes prévoyans se sentirent à la veille d'une révolution.

Tous les états réclamèrent contre de telles nouveautés; plusieurs rappelèrent à l'empereur que les paroles mêmes de son serment inaugural déliaient d'avance ses sujets de toute promesse de fidélité, s'il était entrepris quelque chose contre les privilèges des provinces. La nouvelle organisation fut déclarée nulle et illégale par les états, les subsides furent refusés, et bientôt l'émeute gronda dans toutes les villes.

Alarmé d'une situation chaque jour plus critique, l'archiduc Albert de Saxe-Teschen, gouverneur-général pour l'empereur, invita une députation à se rendre à Vienne. Joseph II, furieux contre ses sujets des Pays-Bas, qui accueillaient ainsi ses vues libérales, dispensa de vagues promesses et fit filer de nombreux régimens sur la Meuse; il ordonna à ses agens de tenir ferme contre un entêtement qui se dissiperait de lui-même, et à ses généraux de prêter main-forte à ses ordres.

Rien ne se ressemble plus que les révolutions; il n'y a guère que les noms propres à changer pour en appliquer la théorie à un demi-siècle de distance. Des concessions qui, accordées plus tôt, pouvaient arrêter une crise, faites trop tard, de mauvaise grace et sans bonne foi, restèrent inefficaces. Il fallut les reprendre pour en appeler à la force. Mais ce dernier appui commençait à manquer: les soldats belges désertaient en foule les drapeaux de l'empereur; une association formidable, sous la devise *pro aris et focis*, couvrait le pays, trouvant des bras dans les campagnes, des richesses dans les villes, des encouragemens et des bénédictions dans les chaires catholiques.

A l'époque où l'aristocratie française se préparait à se rendre à Co-

tout que l'organisation administrative de la Belgique diffère de la nôtre, et que ce pays possède véritablement un gouvernement provincial et local.



blentz pour défendre les vieilles institutions de la monarchie, une autre émigration s'opérait en Belgique pour défendre une autre vieille cause. Mais la sanction populaire ne manquait point à celle-ci, et le moyen-âge succomba en Belgique, défendu et pleuré par un peuple au sein duquel l'esprit de cour ne l'avait pas travesti.

La peine de mort fut prononcée à Bruxelles comme à Paris contre ceux qui passeraient les frontières, et cette prescription rendit l'émigration plus nombreuse. Un corps considérable s'organisa dans l'évêché de Liège sur la frontière du Brabant, par les soins de l'avocat Vonck, et sous les ordres du colonel Vandermersch, pendant qu'un autre avocat, Henri Vandernoot, prenant le titre d'agent plénipotentiaire du peuple brabançon, se rendait à La Haye, à Berlin et à Londres, pour essayer d'engager ces trois cabinets dans les intérêts de l'insurrection.

Dans le courant d'octobre 1789, une colonne d'*insurgens* se dirigeant sur les Flandres, s'empara de Zantvliet et des forts de Liefkenshoek et de Lillo; en même temps, le corps principal, opérant dans la province d'Anvers, occupait Hoogstraeten et Turhout. Les populations en masse, ayant en tête la croix paroissiale, ce *palladium* de nationalité en Belgique comme en Pologne, en Irlande comme en Grèce, grossissaient d'heure en heure les rangs des émigrés. Un corps autrichien ayant voulu déloger Vandermersch de Turhout, fut mis en déroute complète, abandonnant ses drapeaux et son artillerie. Cette victoire sonna le tocsin de l'insurrection d'Ostende à la Meuse; partout les garnisons impériales furent taillées en pièces; les villes de guerre et les citadelles tombèrent l'une après l'autre; et au commencement de janvier 1790, la Belgique, délivrée de la présence de l'étranger, vit s'ouvrir sa première représentation nationale au palais de Bruxelles.

Le Luxembourg seul, entre toutes les provinces, ne prit point part à ce mouvement, et devint la place d'armes de l'armée impériale. Peut-être doit-on remarquer qu'au *xvi*<sup>e</sup> siècle il était resté également étranger à l'insurrection générale suscitée contre la domination espagnole. Ce n'est qu'en 1830 que le grand-duché a suivi l'impulsion imprimée au reste des Pays-Bas, et s'est activement associé à une cause dont le triomphe a été sanctionné au prix de son morcellement.

Mais la victoire fut pour les Belges le signal de dissensions intestines et d'une insupportable anarchie. Les partis se dessinèrent absolus dans leurs théories, implacables dans leurs haines, également dépourvus d'expérience politique et de lumières, également ignorans de la situation de l'Europe et des véritables intérêts du pays. Cette révolution brabançonne, après avoir un instant étonné le monde, comme une énergique manifestation du vieil esprit qu'il croyait mort, finit par en devenir la risée, et con-

firma le siècle dans ses mépris superbes pour les temps qui n'étaient plus.

La démocratie philosophique, représentée par Vonck et Vandermersch, s'efforçait d'imprimer une direction franco-républicaine à un mouvement qui avait été dans l'origine catholique et national. Vandernoot, appuyé sur la majorité des états, tendait à faire prédominer l'influence diplomatique en faisant valoir les vagues promesses de quelques cours. L'attente d'une intervention anglo-prussienne pour arracher les Pays-Bas à l'Autriche, paralysa l'énergie du mouvement révolutionnaire, et, plus que toute autre cause, facilita la conquête qui, l'année suivante, rendit presque sans combat ce pays à l'empereur.

Vandernoot ne sut pas comprendre que l'orage qui grondait en France, en menaçant de s'étendre sur le monde, devait faire dévier les cabinets de leur politique traditionnelle, et qu'en présence d'un danger universel, ils avaient plus d'intérêt à dégager la cour de Vienne de ses embarras qu'à lui en susciter d'autres. De là la médiation empessée qui, aux conférences de Reichenbach, amena les préliminaires de paix entre l'empereur et le divan, et les facilités de tous genres que la Prusse accorda à Léopold, successeur de Joseph II, pour soumettre ses provinces rebelles, en ne stipulant à leur profit qu'une amnistie et le maintien de leurs constitutions.

L'influence désastreuse exercée par le parti diplomatique en 1790, a dû être souvent alléguée, après 1830, pour détourner la révolution belge des voies de prudence où elle a trouvé son salut, et hors desquelles elle se fût abîmée dans une restauration ou dans la conquête. L'objection était spécieuse, mais elle dénotait peu de bonne foi ou peu d'esprit politique. Les motifs qui imposèrent une prudente réserve aux cabinets, existaient, il est vrai, en 1830 comme en 1790; on put s'en convaincre dans les affaires de Pologne; mais après la révolution de juillet, et en présence de l'attitude modérée prise par la France, cette réserve devait conduire à sanctionner un fait accompli, et non à le combattre. En 91, on croyait pouvoir étouffer la révolution; de là le traité de Pilnitz, la campagne du duc de Brunswick contre la France, celle du maréchal de Bender contre les Belges. En 1830, on ne songeait plus qu'à la circonscrire et à la régler; de là la prompte reconnaissance de la branche cadette, la conférence de Londres, et la campagne du maréchal Gérard contre les Hollandais.

Mais si la situation de l'Europe était radicalement changée, celle de la Belgique n'avait pas cessé d'être la même. Après la domination néerlandaise comme après la domination autrichienne, ce pays, mort à la vie politique, sans administration, sans armée, sans crédit et sans autorité morale en Europe, livré aux inspirations extravagantes d'une presse ré-

volutionnaire et le plus souvent ennemie de l'indépendance, avait besoin d'une tutelle temporaire et bienveillante. Il lui fallait un patronage puissant et désintéressé, un modèle à suivre et une caution à présenter. Tout cela manquait en 1791 ; tout cela s'est rencontré après 1830.

S'il en eût été autrement ; si des hommes, sortis pour la plupart de l'obscurité, mais dignes de l'éminente position où les évènements les jetaient soudain, n'avaient noblement usé leur énergie et leur popularité pour résister à des entrainemens irréflechis ; si la mobilité confiante de l'esprit belge n'avait trouvé un contrepois dans la raison ferme et froide de ce parti, incapable de faire triompher par lui-même la cause de l'indépendance, mais seul en mesure de lui concilier la France et l'Europe, le mouvement de septembre eût avorté, comme celui qui l'avait précédé, dans d'impuissantes déclamations. Le précédent de 91 a trompé la Hollande. Elle aussi a méconnu les temps ; elle n'a apprécié ni la force des intérêts nouveaux, ni celle d'une expérience chèrement payée par tous ; elle a espéré imposer des conditions qu'elle devra finir par recevoir.

Les beaux esprits du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient vu avec indifférence et dédain se consommer la chute d'un peuple dont les bataillons portaient à leur tête l'image crucifiée de celui qu'on appelait, en style philosophique, *le général des Brabançons*. La révolution française, déclinant toute solidarité avec une cause chrétienne, s'était laissé enlever une position qu'il lui eût été si facile de faire sienne. Peu après, la guerre était déclarée à l'Autriche par l'assemblée législative, et la bataille de Jemmapes ouvrait à Dumouriez les portes de la Belgique. En 1794, la bataille de Fleurus consolida entre les mains de la république une conquête qui lui avait d'abord échappé. Le traité de Campo-Formio sanctionna cet état de choses, et, au prix de la mort de Venise, l'Autriche consacra la réunion des Pays-Bas à la France.

Disons-le sans hésiter, car c'est un méchant patriotisme que celui qui fait mentir l'histoire : la domination française fut imposée à la Belgique à Campo-Formio, comme l'avait été la domination espagnole à Munster, la domination autrichienne à Utrecht (1).

Dans la discussion solennelle qui précéda l'adoption de la loi du 9 ven-

(1) Si l'on veut se rendre compte des principes de droit public, et des vues politiques, commerciales et stratégiques sur lesquels on s'appuya pour réunir les pays conquis à la France, on peut consulter, comme vivant spécimen de l'esprit du temps chez les patriotes français, belges, mayençais, un recueil de dissertations, publié en l'an iv par George Boëhmer, député à la convention rhéno-germanique, sous le titre : *La rive gauche du Rhin, limite de la république*. Cet ouvrage, rare aujourd'hui, mérite toute l'attention du publiciste.

démiaire an IV, prononçant réunion intégrale et définitive des Pays-Bas à la France, ce ne fut pas sérieusement qu'on s'appuya sur le vœu de ces populations, dont les votes, pour la réunion, avaient été *arrachés à coups de sabre*, selon Dumouriez. Merlin, rapporteur de la commission, et Carnot, qui appuya les conclusions du rapport, avaient de bien meilleures raisons à donner.

« Il importe à la république, disait le rapporteur, de dissiper les craintes que la malveillance et l'ineptie se sont accordées à répandre sur l'insuffisance du gage actuel de nos assignats, et, *par conséquent*, d'ajouter à ce gage les domaines que le clergé et la maison d'Autriche possèdent dans le pays de Liège et la Belgique; domaines si considérables, si riches, si multipliés, que les calculs les plus modérés en portent la valeur à plus des deux tiers de la somme totale de nos assignats en circulation. »

Carnot ajoutait à ces hautes raisons financières, des motifs stratégiques fort graves sans doute, mais qu'on a pu invoquer avec tout autant de justice après nos désastres, pour nous enlever Philippeville et Mariembourg, et pour porter les avant-postes prussiens sur la partie la plus découverte de nos frontières. L'occasion s'offrira plus tard de présenter sur la question si controversée des limites naturelles de la France, quelques observations que nous croyons conformes à ses intérêts permanens, à sa véritable mission et à son influence. Constatons seulement ici qu'en 1795 la France a voulu se faire une barrière contre l'Europe, comme en 1815 l'Europe a entendu se créer une barrière contre la France.

L'absorption de la Belgique dans le grand empire hâta la chute de sa nationalité plus que n'avait fait la durée séculaire de la domination espagnole et autrichienne. Le blocus continental imprima à l'industrie de ces départemens une activité chaque jour croissante. Leurs produits naturels et manufacturés eurent pour marché la moitié de l'Europe. Brest tomba devant Anvers, et Napoléon portait, de sa résidence de Saint-Cloud à sa résidence de Laëken, le prestige de sa gloire et les hommages du monde. La puissance assimilatrice du génie français s'exerça vite sur les populations associées à notre gloire et enrichies par la conquête. Lorsque l'empereur logait au palais des archiducs, qu'Anvers, Gand et Liège étaient chefs-lieux de préfecture, il était difficile de découvrir ce qui survivait encore de la nationalité flamande et wallonne. Cependant ce lien, formé par l'intérêt, n'était pas tellement étroit que les Belges n'abandonnassent vite la fortune chancelante de la France. Immobiles à Waterloo sous le canon de notre armée, et devant notre drapeau, ils avaient promptement oublié tant de combats livrés ensemble.

Aussi l'Europe ne rencontra-t-elle pas dans ce pays les résistances qu'il

semblait naturel d'attendre au moment où il faudrait rétablir une ligne de douanes depuis si long-temps écartée sur les frontières du Luxembourg, du Hainaut et des Flandres. Quoique les habitudes prises et de nombreux intérêts particuliers fussent en souffrir, le sentiment populaire ratifia dans ces provinces la séparation prononcée par la diète européenne.

La Belgique n'avait ni droits acquis à invoquer devant les peuples, ni dynastie à faire comparaitre au congrès des rois; sa faiblesse lui eût interdit, d'ailleurs, de remplir à elle seule la mission qui préoccupait alors les hommes politiques. On comprenait enfin la nécessité de rectifier, au XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui avait été faussé dans la constitution de l'Europe depuis Marie de Bourgogne et Maximilien; et tous les publicistes, à partir des écrivains officiels des chancelleries jusqu'aux organes du libéralisme français, donnaient leur adhésion à un arrangement conservateur de l'équilibre du monde, et l'érection d'un royaume des Pays-Bas (1).

La réunion de la Belgique à la Hollande se présentait, en 1814, avec tous les caractères d'une combinaison durable. Il est facile de prophétiser après coup et de combattre, parce qu'elles ont rencontré des obstacles imprévus, des transactions alors généralement approuvées. Disons-le donc : si les hommes doués de sens politique attaquaient, comme n'offrant pas de garanties d'avenir, les arrangemens relatifs à la Pologne, à la Saxe, à l'organisation intérieure de l'Allemagne, tous envisagèrent la création de cette nouvelle monarchie comme la pensée vraiment féconde du congrès.

On peut regretter peut-être que cette assemblée, qui avait senti la nécessité de conférer aussi à la maison de Nassau la souveraineté du grand-duché de Luxembourg, n'eût pas complété sa mission en portant le *nouveau royaume de Bourgogne*, par l'adjonction des provinces rhénanes alors disponibles, jusqu'aux bords du Rhin et de la Moselle, ses limites naturelles et peut-être nécessaires; on dut considérer également comme une difficulté grave pour ce gouvernement la différence des religions et des idiomes : mais, après tout, se disait-on, ce n'était pas la première fois qu'un état puissant se formait malgré ces dissidences; d'ailleurs, entre ces peuples d'origine commune, la séparation était récente, et les intérêts les plus intimes auraient bientôt renoué la chaîne des temps; la Belgique agricole et manufacturière allait trouver dans les colonies de la Hollande un débouché pour ses produits qui suppléerait aux marchés de France;

(1) « L'acte le plus important que la politique ait encore conçu et exécuté pour le bien général de l'Europe, est certainement la réunion de la Belgique et de la Hollande. Toutes les convenances nationales appellent les Belges et les Hollandais à s'unir. »

(M. de Pradt, *Congrès de Vienne*, chap. vlll.)

ses riches provinces entreraient par compensation en partage de la lourde dette hollandaise; si les vœux des deux peuples n'avaient pas provoqué cette réunion, leurs intérêts l'auraient donc bientôt cimentée, car les mariages de convenance sont d'ordinaire la source d'un bonheur plus durable que les mariages d'inclination. Enfin, le nouvel état serait gouverné par un prince qui avait fait ses preuves comme soldat sur les champs de bataille, comme homme dans la mauvaise fortune. Que de garanties pour les Pays-Bas et pour l'Europe!

Il était une chose que l'Europe oubliait cependant : c'est que le peuple belge, plus nombreux que le peuple hollandais, était moins éclairé que lui, et que cette supériorité numérique, jointe à une infériorité politique trop évidente et trop justifiée par la situation antérieure des deux pays, serait l'occasion de complications dangereuses. On oubliait surtout, et c'est ici autant peut-être que dans les dissidences religieuses qu'il faut chercher le principe de l'incompatibilité, que depuis la formation de la république des Provinces-Unies la Belgique s'était constamment trouvée vis-à-vis de la Hollande dans une position de vasselage; qu'à partir du traité de la Barrière jusqu'à la transaction de Joseph II sur la fermeture de l'Escaut, en 1785, les provinces méridionales avaient toujours été sacrifiées au désir qu'éprouvait l'Autriche de s'assurer l'alliance de la Hollande et le concours de ses flottes. Ainsi le peuple le moins nombreux pesait sur l'autre depuis deux siècles; il avait été l'instrument de sa ruine, la cause de son humiliation.

« La Hollande avait conquis une partie de notre sol, s'écrie le plus éminent des publicistes belges, elle avait grevé le reste des *servitudes de droit public*; la Belgique était le *fonds servant*, la Hollande le *fonds dominant*; il existait une espèce de féodalité de peuple à peuple. La Hollande s'étendait sur une partie de la Belgique pour la tenir immobile sous elle et la paralyser dans toutes ses fonctions vitales. La Belgique se trouvait réduite à une existence purement intérieure, provinciale et communale (1). »

Ainsi, pendant que les sept provinces du nord, sous leurs stathouders, leurs grands pensionnaires et leurs hardis amiraux, s'élevaient au premier rang entre les nations, les dix provinces du midi, sans histoire, sans

(1) *Essai sur la révolution belge*, par M. Nothomb, ch. I<sup>er</sup>.

Je dois déclarer ici que l'auteur de ce bel ouvrage peut, à bon droit, réclamer la priorité de beaucoup d'idées développées dans ce travail. Mes vues concordaient trop souvent avec celles du savant secrétaire-général des affaires étrangères, pour que je ne m'en inspirasse pas. Après avoir pris une part importante à la lutte parlementaire et aux transactions diplomatiques, qui n'ont pas été stériles pour sa patrie, M. Nothomb a élevé à la révolution belge un monument qui honore son pays et

grands hommes et sans grandes choses, s'éteignaient obscurément dans leurs gras pâturages et leurs sillons épais.

Ce fut dans ces circonstances que le traité de Paris vint promettre à la Hollande un *accroissement de territoire*, et que le congrès de Vienne lui assigna la Belgique conformément aux stipulations du 30 mai 1814.

L'article 1<sup>er</sup> de cet acte porte : « La Hollande placée sous la souveraineté de la maison d'Orange, recevra un accroissement de territoire. »

Les articles secrets annexés à cet acte ne laissent aucun doute sur l'esprit qui détermina ces arrangemens; ils constatent la situation accessoire faite à la Belgique, malgré sa supériorité numérique et son étendue territoriale.

En vain les huit articles constitutifs du nouveau royaume stipulèrent-ils une fusion intime et complète, et une parfaite égalité. Les stipulations diplomatiques sont également inhabiles et à établir l'égalité entre deux peuples, et à effectuer l'anéantissement de l'un au profit de l'autre. L'on dérogea dès l'abord à cette égalité parfaite, en déclarant la loi fondamentale de la Hollande applicable à la Belgique, sauf les modifications qui pourraient y être apportées.

Pour peu qu'on ne soit pas complètement étranger à l'histoire du royaume-uni, il n'est personne qui ne sache que l'assentiment de la Belgique à la constitution votée par l'unanimité des états-généraux à La Haye fut nettement refusé par la majorité de ses notables. Ce ne fut qu'en abusant de l'absence d'un quart environ d'entre eux qui furent supposés *de droit* favorables à l'adoption, et en comptant comme pures et simples les acceptations conditionnelles, que l'on parvint à grouper une majorité de quelques voix. Les publicistes favorables à la cause hollandaise ne nient pas ces faits (1), tout en contestant quelques chiffres.

Ce fut la première révélation d'un système que l'histoire imputera moins à la volonté du roi Guillaume qu'à d'impérieuses nécessités. Il y a dans les affaires de ce monde moins de spontanéité qu'on ne pense, et les hommes suivent le courant d'une situation bien plus souvent qu'ils ne

lui-même. Ce livre est écrit avec une raison sévère et une tempérance de style qui n'exclut pas la chaleur. C'est le premier et jusqu'ici, on doit le dire, le seul produit de cette nationalité éclectique, dont l'écrivain a ingénieusement formulé les conditions.

(2) *Du royaume des Pays-Bas*, par M. le baron de Keversberg; 3 vol. La Haye. Ce qui concerne l'adoption subreptice de la loi fondamentale avait été signalé à la France, plusieurs années avant la révolution des Pays-Bas, par M. le baron d'Eckstein, dans une brochure importante sur la situation de ce pays, qui pouvait faire pressentir la catastrophe en expliquant ses causes multiples.

l'établissement. La Charte de 1814 rencontrait en France tant d'inextricables difficultés pour concilier les deux principes politiques qui se partageaient le pays et qu'elle avait tenté de résumer en elle-même, qu'il était manifeste, dès l'origine, pour tous les esprits prévoyans, que la monarchie constitutionnelle aboutirait au triomphe de la souveraineté parlementaire ou à la proclamation de l'omnipotence royale. La loi fondamentale des Pays-Bas consacrait un antagonisme d'une nature plus redoutable encore. Diviser le royaume en deux zones, et ne donner à chacune d'elles qu'un nombre égal de représentans, malgré une différence numérique d'environ un tiers dans la population, c'était constater légalement l'opposition des intérêts et des sympathies; et, l'équilibre parfait étant impossible, par l'effet de l'influence ministérielle qui s'exercerait non dans un sens de parti, comme en France, mais dans un sens de nationalité, il fallait que les provinces méridionales, par l'ascendant du nombre, l'emportassent sur les provinces du nord, ou que la Hollande, par l'ascendant d'une expérience incontestée, l'emportât sur la Belgique. Entre deux doctrines inconciliables, Charles X tenta de faire prédominer ses convictions personnelles; entre deux peuples inquiets et jaloux, un prince de la maison de Nassau se ressouvint de son origine; n'ayant pu amener cet amalgame qu'il est plus facile de proclamer dans des traités que d'obtenir dans la pratique des affaires, il aima mieux rester Hollandais que de se faire Belge; et l'attachement de sa vieille Neerlande l'honore et le grandit sur sa moitié de trône.

Ce n'est pas l'inhabileté de Guillaume et de ses ministres qui a conduit les choses au point où elles se trouvèrent amenées par le fameux message du 11 décembre 1829, ce programme d'une révolution déjà consommée dans les intelligences. Le message hollandais fulminé contre la presse proclamait les droits de la souveraineté royale dans un esprit analogue à celui du préambule des ordonnances de juillet, et révélait une doctrine qui ne pouvait manquer de se produire, à mesure que les obstacles grandiraient sous les pas du pouvoir.

Nous ne nous proposons pas de retracer les griefs connus, sur lesquels les défenseurs de la révolution belge se sont attachés à établir sa légitimité devant l'Europe. Il nous suffit d'être remonté au vice primordial de cet établissement constitutionnel où, selon l'observation d'un homme d'état anglais, « l'opposition ne comprenait le ministère que le lendemain matin, en lisant ses discours traduits dans les journaux (1). »

Nous accorderons aux apologistes du royaume des Pays-Bas que beaucoup de griefs ont été exagérés, que plusieurs des chiffres cités dans les

(1) Lord John Russel's letters on foreign politics.



documens belges ne sont pas exacts (1), concessions sans importance en face de faits accomplis. Qu'importe, par exemple, qu'il y ait de l'exagération dans la proportion d'un à sept huitièmes environ, établie par les Belges, comme mesure de l'inégale distribution des fonctions publiques entre les sujets des deux parties du royaume ? La très grande majorité des principaux emplois civils, militaires et diplomatiques étaient occupés par les Hollandais, on en tombe d'accord ; on confesse également que peu de Belges traversèrent le ministère, et on n'hésite pas à en donner pour motif une plus grande aptitude politique déjà reconnue par nous, mais que des Belges pouvaient être fort disposés à contester. Plusieurs exceptions pourraient être citées qui viendraient pour la plupart confirmer la règle. Il n'est pas, en effet, de doctrine tellement exclusive qu'elle ne soit disposée à faire des concessions de personnes, quand elles ont pour but d'augmenter sa force sans modifier aucune de ses tendances.

Le gouvernement du roi Guillaume fit beaucoup pour l'agriculture, il voulut faire beaucoup aussi pour l'industrie. Plusieurs canaux importants furent ouverts ; d'autres, tel que celui de la Sambre, destiné à vivifier les parties les plus incultes du Luxembourg, étaient, en 1830, en cours d'exécution ; un plus grand nombre étaient en projet. Ce fut dans les intérêts matériels que ce prince chercha sa force, il espéra vaincre le patriotisme belge par le cosmopolitisme industriel. Un ministre habile tenta aussi de nationaliser la restauration française par la bourse et par la banque, et de tourner la question politique en grandissant l'importance de la question financière. M. de Villèle tomba devant les électeurs, et le *million-Merlin* n'empêcha pas les progrès du parti unioniste. C'est que les intérêts matériels, très puissans auprès des individus, ne sont d'aucun poids auprès des peuples, tant que les intérêts moraux ne sont pas garantis. Or ceux-ci étaient menacés en Belgique, moins gravement peut-être qu'on n'affectait de le dire, mais d'une manière plus sérieuse que le pouvoir ne consentait à l'avouer.

Il était difficile d'admettre, avec les bons curés des Flandres, qu'il existât chez le roi Guillaume un plan bien arrêté de convertir au protestantisme la terre la plus catholique de l'univers ; mais il était impossible de ne pas voir, dans les actes du gouvernement hollandais, l'intention d'abaisser un clergé aussi national que celui d'Irlande et de Bretagne, de lui enlever graduellement sa vie populaire. Un acte plus grave que les tracasseries des premières années, la création du collège philosophique, vint, d'ailleurs, permettre tous les soupçons, autoriser les alarmes de toutes les consciences (2). En vain les apologistes du gouvernement hollan-

(1) M. le baron de Keversberg. *Pièces justificatives*, tom. III.

(2) Arrêté du 14 juin 1825. Un autre arrêté du même jour prescrivait la clôture

dais diraient-ils que, sur les résistances du clergé, cette mesure fut enfin révoquée dans ce qu'elle avait d'impératif (1), qu'un concordat avec Rome redressa plus tard les griefs principaux de cette religieuse population (2). Qu'importe, si chaque tentative du pouvoir indiquait sa pensée secrète, et chaque redressement nouveau l'irrésistible force de l'opinion publique? C'était montrer en même temps de mauvaises intentions et de l'impuissance.

Si durant le cours de cette union mal assortie les réclamations des Belges furent presque toujours légitimes, bâtons-nous d'ajouter que les efforts des Hollandais, pour maintenir une prépondérance antérieure, ne l'étaient peut-être pas moins. Lorsque le gouvernement des Pays-Bas supprima, par exemple, le jury et la procédure française, il blessa les mœurs et les idées de la Belgique; mais imposer ces formes à l'universalité du royaume, n'eût-ce pas été violer toutes les habitudes de la Hollande, la faire passer sous le joug d'une législation étrangère?

Les raisons officielles ne manquaient jamais, d'ailleurs, pour justifier les mesures qui causaient la plus vive irritation. S'agissait-il de mesures fiscales impopulaires dans les provinces méridionales, telles que la *mouture* et l'*abatage*? il fallait pourvoir aux dépenses de canalisation et d'établissements coloniaux, dont la Belgique agricole et manufacturière profitait plus que l'autre partie du royaume. Était-il question de fixer dans le nord le siège des principaux établissemens d'instruction publique et de haute administration? la Belgique se trouvait par sa situation plus exposée aux agressions étrangères; il convenait donc d'en écarter les institutions qui, par leur nature et leur importance, exigent une plus complète sécurité. Le système était suivi avec persévérance par un prince d'une haute habileté administrative et financière, par des ministres agens dociles et dévoués de la volonté royale. La prospérité publique était grande, le crédit s'élevait appuyé sur une banque dont le roi Guillaume est demeuré l'un des principaux actionnaires (3). L'administration était bonne, quoique

de toutes les écoles, collèges ou athénées qui n'obtiendraient pas l'autorisation ministérielle. Les meilleurs établissemens d'instruction publique tombèrent sous le coup de cette interdiction. La plupart des familles riches envoyèrent leurs enfans en France ou en Suisse; et, pour prévenir cette émigration, le ministère fut conduit, contrairement à la loi fondamentale, à déclarer inhabile aux emplois publics tout sujet des Pays-Bas qui aurait fait ses études à l'étranger.

(1) Arrêté du 29 juin 1829, qui rendait facultatives, pour les élèves en théologie, les études du collège philosophique de Louvain.

(2) Concordat du 18 juin 1827.

(3) Ce prince était intéressé dans l'établissement pour les 18/24 des actions à peu près.

fort chère; un document authentique l'établit, et la Belgique l'éprouve (1).

Cet édifice s'est abîmé presque sans résistance dans le gouffre sans cesse ouvert sous ses fondemens. L'œuvre de la diplomatie a disparu, presque sans laisser de traces, et l'Europe a compris qu'en présence des bouleversemens qui la menacent, il pouvait être utile à ses intérêts de consulter la nature, de l'aider même à revivre là où elle semblait éteinte.

Nous savons la large part qu'il faut attribuer, dans le mouvement de septembre, à l'influence française et au contre-coup de juillet. Nous ne pensons pas que tous ceux qui arborèrent les couleurs brabançonnnes au sortir du théâtre où l'insurrection poussa son premier cri, que ceux même dont les cendres reposent sur la place des Martyrs, au pied du lion belge et de la croix, fussent dévoués de cœur et d'ame à la cause des Egmont, des Anneessens et des Vandernoot. Un grand nombre désiraient la réunion à la France révolutionnée, la plupart s'abandonnaient à l'entraînement de théories d'autant plus puissantes qu'elles sont plus vagues; mais les révolutions appartiennent moins à ceux qui en sont les instrumens, qu'à ceux qui les acceptent et les consacrent, en dégagant du milieu de leurs confus élémens l'idée-mère qui en fait la force et l'avenir.

Le mouvement de septembre, commencé par un libéralisme cosmopolite, entra promptement dans une voie plus précise et mieux définie. Toutes les forces de la société lui sont venues en aide : le clergé, qui, dans les Flandres et la Campine, bénissait les gardes civiques et poussait les populations en masse aux scrutins électoraux; la bourgeoisie, qui presque entière a conservé dans ce pays les mœurs religieuses et libres des cités municipales; les classes lettrées, qui ont fourni à la révolution belge ses négociateurs et ses premiers gouvernans; la noblesse, accourue du fond des provinces ou de la terre étrangère pour prendre part au péril, et qui, dans Frédéric de Mérode, a donné à la Belgique le premier héros de son indépendance reconquise.

(1) La conférence de Londres a fixé, sur des bases certaines, à 10,100,000 florins de rente annuelle, dont moitié à la charge de la Belgique, l'intérêt de la dette contractée par le royaume-uni des Pays-Bas depuis sa fondation jusqu'à la dissolution de la communauté. C'est un capital de près de 500,000,000 de francs, consommé en quinze ans de paix, sans invasion, sans expédition d'Espagne et de Morée, sans indemnité des émigrés, etc. S'il s'est fait beaucoup de choses dans ce pays, on voit donc que ce n'est pas d'une manière économique. Le principal mobile de la prospérité des Pays-Bas a été la *Société générale pour favoriser l'industrie*. Le sort de ce grand établissement, création personnelle du roi Guillaume, n'est pas encore fixé dans ses rapports avec l'état, dont il était le banquier et le trésorier-général.



Cette révolution, à l'exemple de celle qui lui servit de signal, a été quelque temps incertaine de son caractère et de ses destinées. Mais bientôt la force prépondérante s'est fait place en écartant tous les élémens incompatibles avec elle. Le premier instigateur du mouvement, M. de Potter, est rentré dans son néant, sans qu'on s'aperçût même de sa disparition. MM. Gendebien et Séron continuent à la chambre une opposition sans importance et sans écho; et tandis qu'en France la révolution de juillet, se dégageant de l'émeute et de la guerre qui grondèrent sur son berceau, finit par consacrer la souveraineté parlementaire et la prépondérance pacifique de la bourgeoisie, le mouvement belge, après des oscillations analogues, remettait le pouvoir aux mains du parti catholique, le plus vivace représentant de la nationalité.

C'est ce principe de nationalité imprescriptible que les grands pouvoirs de l'Europe ont dû proclamer en lui rendant un tardif hommage, et l'on peut croire que vingt années ne se passeront pas sans que de grands évènements ne les conduisent à chercher le salut du monde dans une autre application du même dogme, et sans que le mémorable précédent de la conférence de Londres ne soit invoqué dans une plus grande cause.

La Belgique a mission de remettre en honneur, par ses progrès politiques, cette doctrine du droit historique et national dont elle a bénéficié la première. Quant à l'Europe, sa tâche semble terminée : elle l'a remplie aux applaudissemens du monde, avec une consciencieuse entente de la matière qui expie les légèretés de 1815.

Ce n'est que par un étrange renversement de toutes les notions du droit public qu'on a prétendu imposer aux puissances signataires des actes de Vienne l'obligation de maintenir, au profit de la maison d'Orange, un établissement dissout *de facto*, et dont une tentative de restauration aurait compromis, bien loin de la défendre, la cause européenne. Le but des parties contractantes, en réunissant la Belgique à la Hollande, avait moins été de grandir la famille de Nassau dans la hiérarchie des maisons princières, que d'empêcher la réunion de ce pays à la France. Dès-lors, en proclamant l'indépendance du nouveau royaume, on est resté dans l'esprit, sinon dans la lettre des traités.

L'Europe eût désiré, sans doute, circonscrire la révolution belge dans les plus étroites limites. Elle espéra un instant qu'un redressement de griefs pourrait suffire à rétablir l'harmonie; elle se rattacha ensuite à l'idée d'une séparation administrative; elle appuya plus tard l'indépendance sous un Nassau; enfin, elle dut déclarer solennellement que tout était consommé; elle rendit la Belgique à elle-même, n'imposant à cette liberté d'autres restrictions que celles commandées par les intérêts d'un ordre supérieur, intérêts de sociabilité générale, que tous les am-

bassadeurs à Londres avaient reçu mission de protéger. Les hommes de prévoyance se rattachaient d'ailleurs à ces demi-mesures, bien plus comme à des expédients dilatoires, que comme à des résultats définitifs.

Un prince d'Orange à la tête d'une révolution dont le mobile était la haine de la Hollande eût été une monstruosité dans l'ordre moral. La séparation administrative était une absurdité dans l'ordre politique. Quelles eussent été dans ce cas les limites des provinces méridionales et septentrionales? Toutes les questions territoriales débattues à Londres n'auraient-elles pas surgi lors de cette fixation, et, pour les résoudre, le roi Guillaume aurait-il joué le rôle de la conférence? Se figure-t-on un prince, maître Jacques politique, sanctionnant pour les deux parties d'un même royaume les principes les plus opposés: en Hollande, la liberté commerciale; en Belgique, le système protecteur; faisant fleurir ici la législation française, ailleurs les coutumes des Provinces-Unies; élevant des barrières de douanes entre ses deux moitiés d'état, commandant à deux armées, parlant deux langues officielles, s'exprimant le matin en français en qualité de roi de Belgique, le soir en idiome néerlandais comme roi de Hollande?

Quand la branche aînée des Bourbons disparut dans une tempête qui grossissait depuis quinze ans, nombre d'esprits élevés et de nobles cœurs faisaient aussi des vœux pour que le mouvement populaire, après avoir assuré le triomphe de la Charte et de la liberté, s'arrêtât devant un redressement de griefs, puis devant le front découronné d'un vieillard, enfin devant le berceau d'un enfant. L'Europe partageait ces vœux de conciliation et de paix; mais elle comprit toutes les impossibilités d'une situation terrible, et peut-être devina-t-elle qu'il serait plus difficile de se faire accepter par une révolution dont on était né l'ennemi que de la contenir lorsqu'on en sort. Sa conduite à Paris traçait d'avance sa conduite à Bruxelles.

Qu'on ne tire pas de conséquences trop absolues de cette similitude établie entre la royauté de la maison de Bourbon en France et celle de la maison d'Orange dans les Pays-Bas. Ces situations n'étaient analogues qu'en ce qu'elles reposaient sur un antagonisme également inconciliable: il suffit, pour en apprécier les différences, de voir ce qu'est aujourd'hui l'orangisme en Belgique. Si l'on dit que l'opinion légitimiste est aussi impuissante en France que l'opinion orangiste peut l'être dans les Pays-Bas, je l'accorderai volontiers, car je ne crois pas plus d'avenir à l'une qu'à l'autre; mais au moins le parti légitimiste se lie-t-il chez nous à une cause aussi vieille que la monarchie, et a-t-il reçu en d'autres temps le baptême des tribulations. Si les espérances s'éteignent graduellement dans son sein, il lui reste cependant une

certaine communauté de sympathies gouvernementales, une autorité d'éducation, de fortune et de moralité, qui lui permet de peser quelque poids dans la balance et de se ménager une transaction honorable. J'ai cherché vainement quelque chose d'analogue en Belgique. On trouve dans ce pays des intérêts orangistes; il existe des partisans de l'ancien gouvernement dans des rangs très divers de la société, ils sont même en assez grand nombre dans certaines villes; mais ces élémens n'ont entre eux aucune sorte de cohésion; ils ne sont liés par aucun engagement de conscience et d'honneur au triomphe de leur cause. Ici ce sont quelques serviteurs des princes déchus qui ont perdu leur position de cour, ailleurs des négocians qui regrettent des débouchés lucratifs, des capitalistes surtout engagés d'intérêts avec le chef de la maison régnante : ces sentimens se traduisent en places et se cotent en *doit* et *avoir*. Rencontrez-vous un ennemi de la révolution et de l'indépendance belge? vous pouvez demander avec quasi-certitude d'obtenir une réponse catégorique, par quel motif d'intérêt cet homme appartient à l'opinion orangiste. Si, en France, quand la vieille monarchie y levait encore des armées, vous aviez interrogé le paysan vendéen, le compagnon de Condé, tombé des voluptés d'une vie somptueuse au métier de soldat à cinq sous par jour, ils auraient rien su vous répondre, sinon que leur sang appartenait de droit à cette cause.

Aujourd'hui que les transactions commerciales ont pris en Belgique une activité inespérée après une aussi grave perturbation, et que les plus beaux noms des Pays-Bas ont fait acte d'adhésion à la jeune royauté belge, le seul lien du parti orangiste est, il faut le dire, la haine du catholicisme et de la France. Ce double sentiment se donne libre carrière dans quelques feuilles que les fonds secrets de la Hollande stipendient peut-être, mais que le roi Guillaume est trop moral pour avouer. Le temps n'est pas éloigné où le parti orangiste ira s'abîmer dans le libéralisme anti-religieux et anti-national, qui repose sur le même fonds d'antipathies, opinion qui se console de son impuissance par le scandale, et dont les organes font trop souvent rougir la pudeur et désespérer de la liberté.

Nous venons de parcourir les siècles, et nous avons partout trouvé, souvent confuse, mais jamais éteinte, une idée méconnue, aspirant à se faire jour. Nous apprécierons bientôt l'établissement constitutionnel du 7 février 1831; mais il faut nous rendre compte d'abord de la situation politique et commerciale faite au nouveau royaume de Belgique par le traité du 15 novembre, qui a fixé ses limites et déterminé ses conditions d'existence.

LOUIS DE CARNÉ.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

---

# ÉCRIVAINS CRITIQUES ET MORALISTES

DE LA FRANCE.

---

III.

**MADAME GUIZOT**

(NÉE PAULINE DE MEULAN).

---

Certains esprits, en arrivant dans ce monde, et presque dès la première jeunesse, y apportent une faculté d'observation sagace, pénétrante, en garde contre l'enthousiasme, tournée directement au vrai, et sensible avant tout au ridicule, au travers, à la sottise. Quand la plupart des esprits élevés débent par la passion, tantôt par une sorte d'illusion confiante, gracieuse et pastorale, tantôt par une misanthropie plus superbe et plus rebelle; quand aux uns le monde s'ouvre riant et enchanté comme à Paul et à Virginie, aux autres plus altier, plus sévère et imposant, comme à Emile et à Werther; pour les natures tout aussitôt mûres et prudentes dont nous voulons parler, l'apprentissage est plus de plain-pied, moins hasardeux; le monde, dès l'abord, ne se découvre ni si riant, ni si solennel, ni si contraire; il vaut à la fois moins et mieux que cela. La plupart des hommes, après la jeunesse passée, reviennent à un

sens exact des choses. Ceux qui ont commencé par l'enthousiasme confiant et innocent ont appris à force de mécomptes à connaître le mal, et souvent, en cet âge de l'expérience chagrine, ils deviennent enclins à lui faire une bien grande part. Quand M. de La Rochefoucauld ne fut plus amoureux ni frondeur, il se surfit sans doute un peu la malice humaine, contre laquelle l'excitaient encore sa goutte et ses mauvais yeux. Ceux qui l'ont pris d'abord de très haut avec les choses, et qui ont été d'après stoiciens et des rêveurs sombres avant vingt-cinq ans, se rabattent, au contraire, en continuant de vivre et deviennent plus indulgens, plus indifférens du moins. L'auteur de *Werther*, s'il a jamais un moment ressemblé à son héros, serait une belle preuve de cet apaisement graduel, dont on pourrait citer d'autres exemples moins contestables. Mais les esprits essentiellement critiques et moralistes n'ont le plus souvent besoin ni de grands mécomptes ni de désabusemens directs pour arriver à leur plein exercice et à leur entier développement. Ils sont moralistes en un clin d'œil, par instinct, par faculté décidée, non par lassitude ni par retour. Boileau n'eut pas besoin de traverser de vives passions et des torrens bien amers pour tremper et appliquer ensuite autour de lui son vers judicieux et incisif. Malgré le peu qu'on sait de la vie de La Bruyère, je ne crois pas qu'il ait eu besoin davantage de grandes épreuves personnelles pour lire, comme il l'a fait, dans les cœurs. Cette faculté-là, cette vue se déclare dès la jeunesse en ceux qui en sont doués. Vauvenargues nous apparaît de bonne heure un sage. Dans cette famille illustre et sérieuse des moralistes, qui, de La Rochefoucauld et de La Bruyère, se continue par Vauvenargues et par Duclos, M<sup>me</sup> Guizot est l'auteur le dernier venu, et non, à ce titre, apprécié encore.

Le moraliste, à proprement parler, a une faculté et un goût d'observer les choses et les caractères, de les prendre n'importe par quel bout selon qu'ils se présentent, et de les pénétrer, de les approfondir. Pour lui, pas de théorie générale, de système ni de méthode. La curiosité pratique le dirige. Il en est, pour ainsi dire, à la botanique d'avant Jussieu, d'avant Linnée, à la botanique de Jean-Jacques. Ainsi, toute rencontre de société, toute personne devient pour lui matière à remarque, à distinction; tout lui est point de vue qu'il relève. Son amusement, sa création, c'est de regarder autour



de lui, au hasard, et de noter le vrai sous forme concise et piquante. Un individu quelconque, un fâcheux, un insignifiant, passe, cause; on l'observe, il est saisi. On lit un livre, dès la préface on en tire la connaissance de l'auteur, on entre dans sa pensée ou on la contredit; à la vingtième page, que de réflexions le livre a déjà fait naître! l'esprit a presque fait son volume à propos de celui-là. La critique littéraire n'est jamais pour l'esprit moraliste qu'un point de départ et qu'une occasion. — On assiste à la représentation d'une pièce de théâtre; que de contradiction aussi ou de développement on y apporte! On ne se dit pas seulement : « Cela est bon; cela est mauvais; je suis amusé ou ennuyé. » On refait, on converse en soi-même; on revoit en action les caractères, non pas au point de vue de la scène, mais selon le détail de la réalité; *Tartufe* suggère *Onuphre*. Le moraliste va ainsi, avec intérêt, mais sans hâte, au fur et à mesure, sachant et annotant quantité de choses sur quantité de points. Quant au lien général et aux lois métaphysiques, il ne s'y aventure pas; il est plus de tact que de doctrine, particulièrement occupé de l'homme civilisé, de l'accident social, et il s'en tient dans ses énoncés à quelques rapprochemens pour lui manifestes, sûr après tout que les choses justes ne se peuvent jamais contrarier entre elles. La Bruyère me semble le modèle excellent du moraliste ainsi conçu. De nos jours je ne me figure pas un La Bruyère. Nous avons, dit-on, la liberté de la presse; mais un livre comme celui de La Bruyère trouverait-il grace devant nos mœurs? Le pauvre auteur serait honni, j'imagine, toutes les fois qu'il sortirait de la maxime et qu'il en viendrait aux originaux en particulier. Les gentilshommes de Versailles entendaient mieux la raillerie que plusieurs de nos superbes modernes. Une autre raison plus fondamentale entre autres, qui rend le La Bruyère difficile de nos jours, c'est qu'on ne sait plus bien ce que sont certains défauts auxquels le moraliste jette tout d'abord un coup d'œil pénétrant, et que sa sagacité évente pour ainsi dire. Un mot, par exemple, qu'on ne dit plus guère jamais, et sur lequel pourtant vivaient autrefois les moralistes, les satiriques et les comiques, est celui de *sot* : c'est qu'on n'est plus très sensible à ce défaut-là; et la sottise, un peu de sottise, si elle se joint à quelque talent, devient plutôt un instrument de succès. Un peu de sottise à côté de quelque talent, c'est comme une petite enseigne qu'on porte avec soi, et sur laquelle est écrit : *Regardez ma*

*qualité!* Or, nous vivons dans un temps où le public aime autant être averti d'avance et officieusement sur les qualités d'un quelqu'un que d'avoir à les découvrir de lui-même. Mais au moment où nous avons à parler d'un moraliste excellent, ne désespérons pas trop de l'avenir d'un genre si précieux, et qui, jusqu'à ces derniers temps, n'avait jamais chômé en France. M<sup>me</sup> Guizot l'a dit en je ne sais plus quel endroit : Quand il se produit dans un ordre de choses un inconvénient qui se renouvelle et dure, toujours il survient, et bientôt, des gens d'esprit pour y remédier.

M<sup>me</sup> Guizot a été plus connue et classée jusqu'ici comme auteur de remarquables traités sur l'éducation que comme moraliste à proprement parler. Les deux volumes recueillis sous le titre de *Conseils de Morale* la montrent pourtant sous ce jour, mais pas aussi à l'origine, pas aussi nativement, si je puis dire, qu'une étude attentive de son talent nous l'a appris à connaître. Ses brillans débuts de moraliste se rattachent surtout à une partie de sa vie qui confine au xviii<sup>e</sup> siècle, et qu'on a moins relevée que ses derniers travaux.

M<sup>me</sup> Pauline de Meulan, née en 1773, à Paris, fut élevée au sein des idées et des habitudes du monde distingué d'alors. Son père, M. de Meulan, receveur-général de la généralité de Paris, jouissait d'une grande fortune à laquelle il faisait honneur avec générosité et bon goût; sa mère, demoiselle de Saint-Chamans, était de qualité et d'une ancienne famille noble du Périgord, qui eut même des représentans aux croisades. La société ordinaire qui fréquentait la maison de M. de Meulan ne différait pas de celle de M. Necker, de M. Turgot; c'étaient MM. de Rulhière, de Condorcet, Champfort, De Vaines, Suard, etc. M. de Meulan avait pris pour secrétaire à gros appointemens Collé dont M<sup>me</sup> de Meulan, dans *le Publiciste*, jugea p'us tard les *Mémoires*, et à qui elle reconnaissait, à travers la gaieté, beaucoup d'honneur et d'élévation d'âme. Fort aimée de sa mère, fort sérieuse, intelligente mais sans vivacité décidée, assez malade, la jeune Pauline passa ses premières années dans ce monde dont elle recevait lentement une profonde empreinte, plus tard si apparente; c'était comme un fond ingénieux, régulier et vrai, qui se peignait à loisir en elle, et qu'elle devait toujours retrouver. Rien d'ailleurs, dans cette enfance et dans cette première jeunesse; de cet enthousiasme sensible dont M<sup>me</sup> Necker, de sept ans son aînée, donnait déjà d'éloquans témoignages. « Je ne me

« rappelle qu'imparfaitement *Werther*, que j'ai lu dans ma jeunesse, » écrit-elle après quelques années, et il devait en être ainsi de bien des lectures qui ont le plus de prise sur les jeunes âmes et durant lesquelles la sienne ne réagissait pas. Aux approches de la révolution, le mouvement commença de lui venir ; elle mettait de l'intérêt aux choses, au triomphe des opinions, qui, dans ce premier développement de 87 et de 89, étaient les siennes et celles du monde qui l'entourait. Mais les divisions ne tardèrent pas de se produire, et les secousses croissantes déjouèrent presque aussitôt ce premier entrain de son âme. L'impression générale que lui laissa la révolution fut celle d'un affreux spectacle qui blessait toutes ses affections et ses habitudes, quoique plutôt dans le sens de ses opinions. Peut-être il tint à cela qu'elle n'ait pas eu plus de jeunesse. Ces deux idées contradictoires en présence lui posaient une sorte d'énigme oppressante et douloureuse. Sa raison approuvait et se révoltait à la fois dans une même cause. Ainsi s'aiguissait en cette passe étroite un esprit que nous allons voir sortir de là ferme, mordant, incisif, très sensible aux désaccords, allant droit au réel et le détachant nettement en vives coupures.

C'est aussi dans la même épreuve que cette âme sérieuse se trempait à la vertu. La mort de son père dès 90, la ruine de sa famille, le séjour forcé à Passy et les réflexions sans trêve durant l'hiver dur de 94 à 95, concentrèrent sur le malheur des siens toutes ses puissances morales, et son énergie se déclara. C'est dans ce long hiver qu'un jour, en dessinant, elle conçut le soupçon, nous dit M. de Rémusat, qu'elle pourrait bien avoir de l'esprit (1). L'idée qu'il y aurait moyen de se servir de cet esprit un jour, pour subvenir à des gênes sacrées, dut mouiller à l'instant ses yeux de nobles larmes. Elle lut davantage ; elle lisait lentement ; son esprit fécond et réfléchi, dès les premières pages d'un livre, allait volontiers à ses propres pensées suscitées en foule par celles de l'auteur. Elle savait l'anglais et s'y fortifia ; cette langue nette, sensée, énergique, lui devint familière comme la sienne propre. D'anciens amis de sa famille, MM. Suard et De Vaines, l'encouragèrent à de pre-

(1) Nous évitons de reproduire diverses particularités qu'on aime à trouver dans la notice de M. de Rémusat, tracée avec ce talent délié à la fois et élevé qu'on lui connaît, et dont il n'est que trop avare.

miers essais avec une bienveillance suivie, attentive. Un piquant morceau écrit en 1807, *des Amis dans le malheur*, me paraît contenir quelques allusions à cette situation des années précédentes. Tous les amis de M<sup>lle</sup> de Meulan ne furent pas sans doute pour elle aussi essentiels, aussi effectifs que MM. De Vaines et Suard. Les mêmes personnes qui, plus tard, la plaignaient si charitablement d'être devenue *journaliste*, purent la faire quelquefois sourire ironiquement par leurs conseils empressés et vains. « Beaucoup d'amis à compter, disait-elle, sans pouvoir y compter ; beaucoup d'argent à manier, sans pouvoir en garder ; beaucoup de dettes, pas de créances, beaucoup d'affaires qui ne vous rapportent rien. » Elle songeait probablement dans ces derniers mots à ses propres embarras domestiques, à cette fortune de plusieurs millions, entièrement détruite, qu'elle sut arranger, liquider comme on dit, sans en rien sauver que la satisfaction de ne rien devoir. Elle déploya à ce soin, durant des années, une faculté remarquable d'action et d'entente des affaires, qu'elle contint du reste en tout temps à son intérieur.

Le premier essai littéraire de M<sup>lle</sup> de Meulan fut un roman en un volume, intitulé *les Contradictions ou ce qui peut en arriver*, et publié en l'an VII : elle avait vingt-six ans environ. Ce début me semble caractéristique, étant d'un auteur si jeune et femme. Le héros, au premier chapitre, s'éveille *le décadi matin*, heureux d'aller se marier le même jour avec l'aimable et vive Charlotte. Son domestique, Pierre, espèce de *Jacques le Fataliste* honnête et décent, l'habille en disant suivant son usage : « Eh bien ! ne l'avais-je pas toujours dit à Monsieur ? » On va chez la fiancée qui est prête, et de là à la municipalité où l'on attend ; mais l'officier municipal ne vient pas, sa femme est accouchée de la veille, il faut bien qu'il ait son décadi pour s'amuser avec ses amis et fêter la naissance de son enfant. « Ce sera pour demain, » se dit chacun, et l'on s'en revient un peu désappointé ; le rival, qui est de la noce en qualité de cousin de Charlotte, sourit ; l'optimiste Pierre répond à son maître tout irrité, par son mot d'habitude : « Qui sait ? » Le lendemain il pleut, on arrive trop tard à la municipalité, et l'officier n'y est déjà plus. Le surlendemain, il faut que le fiancé parte en toute hâte pour assister une vieille tante qui se meurt. Bref, de décadi en primidi, de primidi en duodi, de contre-temps en contre-temps, le mariage avec Charlotte, qui est coquette, ne peut man-

quer de se défaire, le héros d'ailleurs étant lui-même assez volage et très irrésolu. La situation, qui semble d'abord piquante, se prolonge beaucoup trop et devient froide. L'enjouement qui persiste et revient perpétuellement sur lui-même a quelque chose d'obscur et de concerté; mais pour avoir eu l'idée de faire un sujet de roman de ce *guignon*, en grande partie imputable au calendrier républicain et à l'imbroglio des décadi, primidi, etc., etc.; pour s'être complu à ce cadre de petite ville de province, où figurent des personnages assez gracieux, mais nullement héroïques, des fâcheux, des coquettes, des irrésolus, il fallait obéir à un tour d'esprit, décidément original dans cet âge de jeunesse, à un sentiment prononcé des ridicules, des désaccords, des inconvéniens : ainsi Despréaux débutait par une satire sur les embarras de Paris. On releverait aisément dans *les Contradictions*, qu'on pourrait aussi bien intituler *les Contrariétés*, un certain nombre de jolies remarques sur les gens qui font les nécessaires, sur les personnes dénigrantes. Voici un trait bien fin sur les évasions qu'on se fait à soi-même dans les cas difficiles : « Je ne sais, dit le héros du roman, si tout le monde « est comme moi, mais quand je me suis long-temps occupé d'un « projet qui m'intéresse beaucoup, quand la difficulté que je trouve « à en tirer parti m'a contraint à le retourner en différens sens, je « me refroidis et n'attache plus aucun prix à la chose à laquelle « l'instant d'auparavant je croyais n'en pouvoir trop mettre. » Et ailleurs : « Comme il arrive toujours lorsqu'on est occupé d'un pro- « jet si peu important qu'il puisse être, j'oubliai pour un instant tous « mes chagrins. » Que dirait de mieux un ironique de quarante-cinq ans, retiré du monde ? Ce qu'on appelle rêverie et mélancolie ne s'entrevoit nulle part ; mais il y a un touchant chapitre de *l'Écu de six francs* qui rappelle tout-à-fait un chapitre à la Sterne écrit par M<sup>lle</sup> de Lespinasse. Henriette, qui finit par remplacer Charlotte dans le cœur du héros, petite personne de vingt-quatre ans, assez grasse et très fraîche, a du charme; la fragile Charlotte est drôle, et non pas sans agrément. Ce héros qui a si peu de passion, légèrement bizarre comme un original de La Bruyère, et qui rêve une nuit si plaisamment qu'il va en épouser quatre, devient tendre à la fin quand il éclate en pleurs aux pieds d'Henriette (1).

(1) M<sup>me</sup> Guizot aimait à raconter que quand, jeune fille, elle essaya ce premier

Le style est bon, court, net, clair, sans mauvaises locutions; une fois pourtant il s'agit d'une personne qu'on n'aurait jamais connue *sous un semblable rapport*, une de ces manières de dire que ne toléraient Voltaire ni Courier; M. Suard aurait dû ne point laisser passer cela; il aurait coupé à la racine la seule espèce de défaut, plus tard reprochable à ce style si simple d'ailleurs, si vrai, et surtout fidèle à la pensée.

Il n'y a pas plus trace, dans *les Contradictions*, de sentimentalité religieuse, que de toute autre disposition rêveuse ou passionnée. Le rôle de Pierre, qui se soumet en chaque chose à la Providence, a un grain de raillerie douce et fine qui ne saurait choquer personne, mais qui n'est pas fait non plus pour exalter. Le bon Pierre, avons-nous dit déjà, est une sorte de *Pangloss* honnête, un *Jacques le Fataliste* qu'on peut accueillir. En prononçant, avec les ménagemens convenables, ces noms toujours un peu suspects et mal sonnans, que ce nous soit une occasion d'ajouter qu'un des traits les plus marquans de l'esprit de M<sup>lle</sup> de Meulan à ses débuts et dans les feuilletons du *Publiciste* où nous allons la voir, ç'a été de n'avoir aucune pruderie fausse, aucune délicatesse rechignée. Cette raison grave, cette conscience parfaite, ne traçait autour d'elle aucun cercle factice pour s'y enfermer. M<sup>lle</sup> de Meulan ne croyait pas déroger en jugeant longuement Collé à la rencontre. Entre un feuilleton sur *la Princesse de Clèves* et un autre sur *Eugène de Rothelin*, elle abordait franchement le roman de Louvet, et sans grosse indignation, sans se voiler, elle le persiflait comme prétendu tableau de mœurs, le convainquait de faux, et le renvoyait aux couturières, marchandes de mode, garçons perruquiers et clercs de procureurs d'avant la révolution, pour lesquels il avait été fait sans doute. M<sup>me</sup> Roland, qui trouvait ce roman *joli*, et qui précisément y cherchait avec un secret plaisir les mœurs d'une classe qu'elle détes-

roman, elle s'étudia, pour qu'il réussit, à imiter certains traits de l'esprit du temps, quelques-uns même dont son innocence parfaite soupçonnait au plus la valeur. Elle les ajoutait à mesure qu'ils lui venaient à l'esprit, et sans scrupule, en se disant : *c'est pour ma mère!* — « Si j'avais soupçonné plus, ajoutait-elle en racontant cela, j'aurais mis bien davantage, tant je me répétais avec confiance : *c'est pour ma mère!* » Cette agréable explication n'empêche pas le tour d'esprit général des *Contradictions* d'être d'instinct et non d'emprunt, naturel chez l'auteur et non fait exprès.

taut, serait devenue *pourpre* si elle avait lu le feuilleton de M<sup>lle</sup> de Meulan, et aurait du coup été guérie.

Un endroit des *Contradictions* montre bien à quel point la pensée de M<sup>lle</sup> de Meulan allait d'elle seule, et se formait en toutes choses ses propres jugemens. C'est lorsque Pierre, encouragé par le médiocre enthousiasme de son maître devant la colonnade du Louvre, lui dit : « C'est beau sûrement ; mais, avec la permission de mon-  
« sieur, on le trouve surtout ainsi parce qu'il faut venir de loin.  
« Car, pour moi, j'aime beaucoup mieux notre église qui a diffé-  
« rens dessins et des figures dans des niches, que ces colonnes  
« toutes semblables et qui ne signifient rien. » Cette opinion sur le gothique, énoncée en l'an VII par la bouche de Pierre, a-t-elle d'autre portée que celle d'une boutade piquante? je ne l'oserai dire. Mais je retrouve plus tard M<sup>lle</sup> de Meulan qui arrive à des opinions également neuves et justes en matière de poésie, par suite de cette même indépendance et droiture de raison. Dans deux feuilletons de novembre 1808, sur *l'Usage des Expressions communes en Poésie*, le critique partant d'un vers de *Baudouin*, où M. Lemercier avait mis *chevaux* au lieu de *coursiers*, essaie de déterminer les conditions selon lesquelles on peut introduire en vers les expressions communes. Dans un autre feuilleton de mars 1809, sur le *Christophe Colomb* de ce même auteur aujourd'hui si arrêté, si négatif, et qui était alors en veine de susciter toutes les questions nouvelles, le critique discute encore le mélange du comique et du tragique. Aucun faux scrupule, aucune tradition superstitieuse ne gêne sa raison sagace dans ce délicat examen. Ce n'est ni par le côté pittoresque ni par les grands effets de contraste dramatique qu'elle traite les choses, et elle ne fait pas, selon moi, la part suffisante aux ressources infinies du talent et à l'imprévu de l'art. Mais à chaque mot, on sent une personne d'idées, de goût sain et ingénieux, sans préjugés, allant au fond, et *rationaliste* éclairée en toute matière.

*La Chapelle d'Ayton*, qui parut peu après les *Contradictions*, et qui offre bien plus d'intérêt romanesque, me semble avoir bien moins de signification comme début et comme présage du genre futur de l'auteur. M<sup>lle</sup> de Meulan, s'étant mise à traduire les premières pages d'un roman anglais, *Emma Courtney*, se laissa bientôt aller à le continuer pour son compte et à sa guise. C'était la grande

vogue alors des romans anglais avec force évènements et émotions. Notre jeune écrivain essaya de faire de la sorte et y réussit. Son imagination l'aïda dans cette combinaison assez naturelle et surtout attendrissante. Si on la compare à beaucoup des romans d'alors, *la Chapelle d'Ayton* paraîtra très raisonnable, très sobre d'exaltation, et pure de la sensiblerie régnante. L'auteur, ému mais toujours sensé, domine ses personnages, ses situations, les arrête, les prolonge ou les croise à son gré; on y sent même trop cette combinaison de tête et l'absence de la réalité éprouvée et plus ou moins trahie. De jolies scènes domestiques, des intérieurs de famille, et la continuité aisée des caractères, attestent d'ailleurs cette portion de faculté dramatique, cette science de mise en scène et en dialogue dont M<sup>me</sup> Guizot a fait preuve en bien d'autres ouvrages, dans ses *Contes*, dans *l'Écolier*, et jusque dans ses *Lettres sur l'Éducation*. Car à un degré modéré et dans les limites du moraliste, elle avait l'imagination inventive; ses pensées, loin de rester à l'état de maxime, entraient volontiers en jeu et en conversation dans son esprit. Elle savait faire vivre et agir sous quelques aspects des caractères qui n'étaient pas de simples copies. Elle ne goûtait rien tant que ce don créateur là où il éclate dans sa merveilleuse plénitude. Molière, Shakspeare et Walter Scott étaient ses trois grandes admirations littéraires, les seules où il entrât de l'affection.

M. Suard avait fondé *le Publiciste* vers 1801. Ce que M. Guizot a si bien dit (1) sur le salon et la société de cet académicien distingué, se peut appliquer tout-à-fait à la feuille qui exprimait les opinions de son monde avec modération, urbanité, et d'un ton de liberté honnête. La philosophie du xviii<sup>e</sup> siècle, éclairée ou intimidée par la révolution, a dit M. de Rémusat, formait l'esprit de ce recueil. *La Décade*, qui allait tout-à-l'heure devenir impossible, représentait cette philosophie dans ce qui lui restait d'ardeur non découragée et de prosélytisme, dans son ensemble systématique et ses doctrines générales, et embrassait à la fois la politique, la religion, l'idéologie, la littérature. *Le Journal des Débats* relevait sur tous les points la bannière opposée. M. Suard, l'abbé Morellet et leurs amis, qui étaient des partisans du xviii<sup>e</sup> siècle et non de la révolution, qui s'arrêtaient volontiers à d'Alembert sans passer à Condorcet, et

(1) *Revue française*, septembre 1829.



demeuraient pratiquement fidèles à leurs habitudes d'esprit et à leurs goûts fins d'autrefois, ne se trouvaient pas réellement représentés par la *Décade*, et se trouvaient chaque matin soulevés et indignés autant qu'ils pouvaient l'être, par les diatribes et les palinodies du *Journal des Débats* ou du *Mercur*. M<sup>lle</sup> de Meulan, introduite au *Publiciste* dès l'origine par l'amitié de M. Suard, y trouva donc une nuance suffisamment conforme à celle de sa pensée, et un cadre commode à des essais de plus d'un genre. Elle ne tarda pas à y exceller. Durant près de dix ans qu'elle écrivit dans cette feuille sur toutes sortes de sujets, sur la morale, la société, la littérature, les spectacles, les romans, etc., etc., on ne saurait se faire idée, à moins de parcourir les articles mêmes, du talent varié, de la fécondité et de la justesse originale qu'elle déploya. Tantôt anonyme, le plus souvent signant de l'initiale P, quelquefois de l'initiale R, ou sous une infinité d'autres, tantôt se répondant par un personnage emprunté et controversant avec elle-même, attaquant vivement les Geoffroy, les Fiévée, M. de La Harpe, M. de Bonald (car elle aimait la polémique et ne s'y épargnait pas), reprenant et jugeant, à l'occasion de quelque éloge académique ou de quelque réimpression, Vauvenargues, Boileau, Fénelon, Duclos, M<sup>me</sup> de Sévigné, M<sup>me</sup> de La Fayette, M<sup>me</sup> Des Houlières, Ninon, M<sup>me</sup> Du Chatelet; ne manquant pas de les venger des sottises atteintes; caractérisant au passage Colin d'Harleville, Beaumarchais, Picard, M<sup>me</sup> Cottin, M<sup>me</sup> de Souza; dissertant de l'épélégie, ou bien morigénant doucement M<sup>me</sup> de Genlis; sa verve de raison ne se ralentit point à tant d'emplois, et ne s'égare jamais aux vaines phrases. Elle a dit quelque part de la raison chez Boileau : « C'était en lui un organe délicat, prompt, « irritable, blessé d'un mauvais sens comme une oreille sensible « l'est d'un mauvais son, et se soulevant comme une partie offensée « sitôt que quelque chose venait à la choquer. » Il y a un peu de cette vivacité, de cette vigilance de raison, en M<sup>me</sup> de Meulan, durant la période si active où nous l'allons suivre. Tout ce côté d'elle, critique littéraire, polémique philosophique, n'est pas connu autant qu'il le faudrait. Les deux volumes, intitulés *Conseils de Morale*, ont été presque en entier formés de pages extraites çà et là dans ses articles, de débuts piquans et originaux de feuilletons à propos de quelque comédie du temps oubliée. Mais on a laissé en dehors ses jugemens sur les auteurs. En parcourant avec un inexprimable

intérêt ces feuilles nombreuses réunies par la piété domestique, il nous est venu le désir qu'un volume encore d'extraits, un volume plus littéraire que les *Conseils de Morale*, et conservant sans façon le cachet primitif, pût s'y ajouter et mettre en lumière, ou du moins sauver d'un entier oubli tant de jugemens une fois portés avec rectitude et finesse, plus d'un trait précis qu'on devra moins bien redire en parlant des mêmes choses, et plus d'un qu'on ne redira pas.

Les premiers articles que M<sup>me</sup> de Meulan donna au *Publiciste* furent recueillis et réimprimés vers 1802 en un petit volume in-12 qui n'a pas été mis en vente. Ils trouvèrent place aussi dans un volume des *Mélanges* que publia vers ce temps M. Suard. C'est à cette occasion que M<sup>me</sup> de Staël, toujours empressée et en frais de bon cœur pour le mérite naissant, écrivait à cet académicien : « J'ai lu avec un plaisir infini plusieurs morceaux de vos *Mélanges*, et je n'ai pas besoin de vous dire à quelle distance je trouvais ceux signés P. de tous les autres. Mais dites-moi, je vous prie, si c'est M<sup>me</sup> de Meulan qui a écrit le morceau sur Vauvenargues et celui sur le Thibet, les Anglais, etc. C'est tellement supérieur, même à beaucoup d'esprit, dans une femme, que j'ai cru vous y reconnaître. » Ce dut être d'après la réponse qu'elle reçut de M. Suard, que M<sup>me</sup> de Staël écrivit à M<sup>me</sup> de Meulan pour lui offrir les sentimens d'une amie et la prier de vouloir bien user d'elle comme d'un banquier qui lui demandait la préférence. M<sup>me</sup> de Meulan accepta de ces avances tout le parfum bienveillant qui s'en exhalait. Dans ces premiers articles d'elle, il avait été question de M<sup>me</sup> de Staël. A propos d'une phrase de l'auteur de *Malvina*, de M<sup>me</sup> Cottin, qui semblait dénier à son sexe la faculté d'écrire aucun ouvrage philosophique, le critique rappelait l'ouvrage récent de M<sup>me</sup> de Staël sur *la Littérature*, et en prenait occasion d'y louer plus d'un passage, de relever plus d'un censeur, et de toucher à son tour quelques points avec une réserve sentie. M<sup>me</sup> de Staël, qui y recevait d'ingénieux conseils tels que celui, par exemple, d'être plus sensible au concert qu'au bruit des louanges, n'en eut pas moins, comme nous voyons, une reconnaissance qui honore son cœur, de même que ces conseils honoraient la raison digne et fine de M<sup>me</sup> de Meulan.

*Atala* était appréciée dans un article par ce critique si intelligent et si mûr au début, avec une admiration tempérée de très judicieuses remarques. Et tout à côté de cet hommage rendu

au vrai talent dans les rangs de la cause religieuse, M<sup>lle</sup> de Meulan remettait à leur place le *citoyen* La Harpe et le *citoyen* Vauxcelles qui avaient pris sujet d'un article d'elle sur l'*Éducation des Filles* de Fénelon, pour se livrer, l'un en plein Lycée, l'autre je ne sais où, à la déclamation d'usage sur le *fanatisme d'irréligion* et aux autres lieux-communs qui faisaient explosion alors. Dans une *lettre* à un ami qu'elle supposait méditant une brochure en faveur des philosophes, elle lui demande spirituellement *pourquoi une brochure?* « Est-ce pour prouver que Voltaire est un grand poète et *Zaïre* une « pièce touchante, ou bien que le mot de *philosophe* n'est pas exact- « ment le synonyme de *septembriseur*? » Et de ce ton de *douairière du Marais* qu'elle affectionne : « La manie de votre âge, dit-elle en « terminant, est de vouloir faire entendre la raison aux hommes; « l'expérience du mien enseigne qu'il est plus sûr de les y laisser re- « venir; que le temps les ramène d'ordinaire à la raison et à la vé- « rité; mais que la raison et la vérité n'ont presque jamais con- « vaincu personne. » Cet esprit si expérimenté et si sûr, qui débute par où d'autres sages finissent, patience! nous le verrons se développer avec les ans, d'une étonnante manière, dans le sens de la foi, de l'enthousiasme et de la tendresse. Ces âmes économes de passion et bien conservées ont des retours d'élévation et de chaleur aux saisons où les autres, d'abord dissipées, faiblissent. Les nobles et tardives passions leur sortent souvent de dessous la raison profonde, comme le pur froment des derniers greniers du sage se verse dans la disette et dans l'hiver de tous. Ainsi de celle dont nous parlons : elle commence du ton de Duclos, elle finira en se faisant lire Bossuet. Mais n'anticipons pas.

Dès les premiers feuillets du *Publiciste* à la date de floréal an x, sous le titre de *Pensées détachées* s'en trouvent quelques-unes du cachet le plus net, du tour le mieux creusé, — très fines à la fois et très étendues, très piquantes et très générales; par exemple : « Un « mot spirituel n'a de mérite pour nous que lorsqu'il nous présente « une idée que nous n'avions pas conçue; et un mot de sensibilité, « lorsqu'il nous retrace un sentiment que nous avons éprouvé. C'est « la différence d'une nouvelle connaissance à un ancien ami. » Et cette autre : « La gloire est le superflu de l'honneur; et comme « toute autre espèce de superflu, celui-là s'acquiert souvent aux « dépens du nécessaire. — L'honneur est moins sévère que la

« vertu ; la gloire est plus facile à contenter que l'honneur ; c'est « que plus un homme nous éblouit par sa libéralité, moins nous « songeons à demander s'il a payé ses dettes. » — Elle entre à tout moment dans le vrai par le paradoxal, dans le sensé par le piquant, par la pointe pour ainsi dire ; il y a du Sénèque dans cette première allure de son esprit, du Sénèque avec bien moins d'imagination et de couleur, mais avec bien plus de sûreté au fond et de justesse : une sorte d'*humour* y donne l'accent. Elle aime à citer le philosophe Lichtenberg. Beaucoup de ces feuilletons sont autant de petites œuvres charmantes, faisant ensemble, se répondant l'un à l'autre par des situations qu'elle imagine, par des correspondances qu'elle se suggère. Elle sait s'y créer une forme, comme on dit. Mais son esprit ne se réservait pas à de certains jours. Bien des pensées durables, recueillies dans les *Conseils de Morale*, ont été discernées et tirées du milieu de quelque article sur un fade roman, sur un plat vaudeville ; elles y naissaient tout à coup comme une fleur dans la fente d'un mur (1). Ces nombreuses pensées qui ne se contrariaient jamais parce qu'elles étaient justes, et qui même se rejoignaient à une certaine profondeur dans l'esprit de M<sup>me</sup> de Meulan, composaient pour elle une vue du monde et de la société plutôt qu'un ensemble philosophique sur l'ame et ses lois. Une femme qui a soutenu avec honneur un nom illustre, M<sup>me</sup> de Condorcet, de quinze ans environ l'aînée de M<sup>me</sup> de Meulan, et qui se rattachait plus directement au monde de la *Décade*, tentait vers cette époque dans ses *Lettres à Cabanis sur la Sympathie* une analyse, à proprement parler philosophique, sur les divers sentimens humains. Dans cet essai trop peu

(1) « Les amours de la jeunesse ont besoin d'un peu de surprise, comme celles qui viennent ensuite ont besoin d'un peu d'habitude. » (15 thermidor an XIII, à propos d'un roman, *Julie de Saint-Olmont*.)

« L'amour, la jeunesse, les doux sentimens de la nature, offrent bien autant de chances de vie que de mort, autant de moyens de consolation que de malheur. On ne succombe au regret que lorsqu'il n'existe plus aucun sentiment capable de vous en distraire ; et celui qui perd ce qu'il aime le mieux, n'en mourra point, s'il aime encore quelque chose. » (12 prairial an XII, à propos d'un conte de M<sup>me</sup> de Genlis.)

« Une femme arrivée au terme de la jeunesse ne doit plus supposer qu'elle puisse avoir commerce avec les passions, fût-ce même pour les vaincre ; on sent que sa force doit être dans le calme, et non dans le courage. » (19 avril 1806.)

connu, il serait possible de noter quelque trait qui se rapprocherait du genre de M<sup>lle</sup> de Meulan, celui-ci par exemple, que « l'esprit est comme ces instrumens qui surchargent et fatiguent la main qui les porte sans en faire usage. » Mais en général la méthode est distincte et même opposée. Une certaine passion, comme chez Helvétius, du bonheur universel, une croyance animée au vrai et un zèle de le produire (qui n'était pas encore venu à M<sup>lle</sup> de Meulan), émeuvent cette lente analyse, circulent en ces pages abstraites, y mêlent en maint endroit la sensibilité et une sorte d'éloquence qui touche d'autant mieux qu'elle est plus contenue. Que le portrait de l'homme bienveillant et sensible a d'attrait austère! Et toutes les fois qu'elle a à s'occuper de l'amour, avec quelle complaisance grave et triste elle le fait! et comme *cette coupe enchantée* qui termine trahit bien l'irréremédiable regret jusqu'au sein des spéculations de la sagesse. M<sup>me</sup> de Condorcet avait reçu la passion et le flambeau du xviii<sup>e</sup> siècle. M<sup>lle</sup> de Meulan n'en avait que le ton, le tour, certaines habitudes de juger et de dire; la passion, à elle, devait lui venir d'ailleurs.

Il serait agréable à coup sûr, mais trop minutieux et trop long, de relever dans les articles non recueillis de M<sup>me</sup> Guizot la quantité de droites et fines observations dont elle a marqué chaque auteur. Quoique la critique littéraire ne soit jamais le principal pour elle, elle y a laissé des traces que je regretterais de voir à jamais effacées. Duclos n'a jamais été mieux atteint de tout point que dans un feuilleton du 6 août 1810 : Boileau est placé à son vrai degré de supériorité en plusieurs feuilletons de pluviôse an xiii. Elle n'était pas, comme esprit, sans quelque rapport avec lui, Boileau, sauf la prédominance, en elle, du côté de moraliste sur le côté littéraire. Elle savait à merveille la littérature anglaise, et en possédait les poètes, les philosophes; on la pourrait rapprocher elle-même d'Addison et de Johnson, ces grands critiques-moralistes. Je trouve en juillet et août 1809 des articles d'elle sur Colin d'Harleville; elle distingue en son talent deux époques diverses séparées par la révolution, l'une marquée par des succès, l'autre par des revers; dans cette dernière, Colin, très frappé du bouleversement des mœurs, essaya de les peindre et y échoua : « Car, dit-elle, ce « n'était point la société que Colin d'Harleville était destiné à peindre; ses observations portent plutôt au dedans qu'au dehors de

« lui-même ; il peint ce qu'il a senti plutôt que ce qu'il a vu, etc. » Le nom de Colin d'Harleville restera dans l'histoire littéraire, et on courrait risque, en ignorant ce jugement d'un coup d'œil si sûr, de voir et de dire moins juste à son sujet. On réimprimait et on publiait alors, vers 1806, chez Léopold Collin, une quantité de lettres du dix-septième et du commencement du dix-huitième siècle, de M<sup>lle</sup> de Montpensier, de Ninon, de M<sup>me</sup> de Coulanges, de M<sup>lle</sup> De Launay, etc ; M<sup>lle</sup> de Meulan en parle comme l'eût fait une d'entre elles, comme une de leurs contemporaines, un peu tardive. Elle dit de M<sup>me</sup> Deshoulières : « Ses idylles n'ont peut-être d'autre défaut « que de vouloir absolument être des idylles.... Elle a mis de l'esprit « partout, et des fleurs où elle a pu. » — « Le talent de M<sup>me</sup> Cottin « ne permet guère de le juger, dit-elle, que lorsque les émotions « qu'elle a fait naître sont passées, et ces émotions durent long- « temps. » — Elle dit du style de M<sup>me</sup> de Genlis *qu'il est toujours bien et jamais mieux* (1). Avec tant de qualités délicates et ingénieuses qui faisaient d'elle une dernière héritière de M<sup>me</sup> de Lambert, elle avait des qualités fortes ; la polémique ne l'effrayait pas ; les coups qu'elle y portait, dans sa politesse railleuse, étaient plus

(1) Dans le compte-rendu de l'*Almanach des Muses*, de l'an xiv (1806), M<sup>lle</sup> de Meulan distingue et cite au long une idylle intitulée *Glycère*, et signée Béranger, dont elle trouve le ton naturel et l'idée touchante. Il est piquant que le premier éloge donné au talent de Béranger (car ce ne peut être que lui) vienne de ce côté. Voici l'idylle citée dans l'article :

## UN VIEILLARD.

Jeune fille au riant visage,  
Que cherches-tu sous cet ombrage?

## UNE JEUNE FILLE.

Des fleurs pour orner mes cheveux.  
Je me rends au prochain village  
Avec le printemps et les jeux.  
Bergères, bergers amoureux,  
Vont danser sur l'herbe nouvelle ;  
Glycère est sans doute avec eux,  
De ce hameau c'est la plus belle ;  
Je veux l'effacer à leurs yeux.  
Voyez ces fleurs, c'est un présage...

## LE VIEILLARD.

Sais-tu quel est ce lieu sauvage?

## LA JEUNE FILLE.

Non, et tout m'y paraît nouveau.

rudés que ceux que le poète attribue à Herminie. Que de fois elle s'est plu à rabattre, avec gaieté et malice, la cuistrerie de Geoffroy et consorts, même sur le latin qu'elle savait un peu ! Mais sa plus mémorable querelle, et qui mériterait d'être reproduite, fut celle qu'elle soutint en vendémiaire et brumaire an xiv contre M. de Bonald. L'auteur de *la Législation primitive* avait démontré au long dans *le Mercure*, selon la méthode des esprits violens ou paradoxaux voués aux thèses absolues, qu'il y avait nécessité d'être athée pour quiconque n'était pas chrétien et catholique. M<sup>lle</sup> de Meulan, sous le masque du *Disputeur*, releva le raisonnement opiniâtre avec un persiflage amer et sensé : « Il faut « bien se disputer, monsieur, sans cela la vie a beau être courte, « elle serait en vérité trop longue... C'est un trésor pour moi que « votre raisonnement contre le déisme... Quoi ! monsieur, la vérité « nécessairement dans l'un ou l'autre extrême ! et cela parce qu'une « même proposition ne peut être plus ou moins vraie ! etc. » Un défenseur officieux de M. de Bonald intervint pendant la querelle, et dans des lettres adressées au *Publiciste* essaya de pallier le paradoxe de son ami, et aussi d'inculper le ton de raillerie dont avait usé *le Disputeur*. C'est alors que celui-ci répondit au tout par une dernière et vigoureuse lettre qui s'élève à des accens éloquens. Après avoir cité ce mot d'un ancien, que *toute pensée qui ne peut supporter l'épreuve de la plaisanterie est au moins suspecte*, après avoir rappelé Pascal sur *la Grâce*, Boileau sur *l'Amour de Dieu*, et M. de La Harpe lui-même plaisantant *les Théophilanthropes*, M<sup>lle</sup> de Meulan renvoie à ses adversaires le reproche du danger qu'ils croyaient voir pour les idées religieuses en ces prises à partie trop vives : « Vous traitez dans les journaux ce que vous ne voulez pas qu'on « traite à la manière des journaux !... Vous y parlez de la religion ! Qui ne peut en parler comme vous ?... Un homme pourra « être l'opprobre de la littérature et se constituer le soutien de la « religion ; et les amis de la religion applaudiront ; et il semblera « que trop heureuse qu'on lui trouve des défenseurs, on l'abandonne

## LE VIEILLARD.

Là repose, jeune étrangère,  
 La plus belle de ce hameau.  
 Ces fleurs pour effacer Glycère,  
 Tu les cueilles sur son tombeau !

« aux mains qui daignent la servir... Non, monsieur; vous réservez à des discussions, qui ne sont pas faites pour la multitude, des asiles plus inviolables, des voix plus incorruptibles... etc... » et toute la fin de la lettre. Ainsi le combat allait bien à cette ame; elle naissait à la passion sérieuse du vrai, à la chaleur de la raison.

Il était difficile qu'on ne parlât pas beaucoup dans le monde des articles de M<sup>lle</sup> de Meulan, et qu'on n'en parlât pas en divers sens. Un talent si élevé, une franchise de plume si à l'aise en chaque sujet, n'éveillaient pas toujours une bienveillance très sincère. On ne pouvait refuser l'estime à l'écrivain, on se rejetait sur les convenances particulières à la personne. Ces amis qu'on a dans le malheur et qu'elle a si bien relevés, ces amis de Job, en tout temps les mêmes, la plaignaient assez haut de cette nécessité où elle était, femme et ainsi née, d'écrire des feuilletons, surtout des feuilletons de théâtre. Ennuyée de cette compassion maligne, elle y répondit admirablement le 18 décembre 1807, par une *lettre d'une femme journaliste à un ami*: « On censure donc mes feuilletons, mon ami, c'est en vérité leur faire bien de l'honneur; mais la critique s'étend, dites-vous, jusque sur moi, sur le parti que j'ai pris d'écrire dans un journal, et surtout d'y rendre compte des nouveautés théâtrales... Ce reproche que l'on me fait, c'est donc que je suis femme, car ce ne peut être de ce que je suis journaliste. Ceux de mes censeurs qui me connaissent savent trop bien pourquoi je le suis. Mais ne craindraient-ils pas d'avoir un reproche à se faire à eux-mêmes, si, par une opinion légèrement énoncée, ils parvenaient à m'ôter ou du moins à me rendre plus difficile le courage dont j'ai pu avoir besoin pour sacrifier à ce que je regardais comme un devoir, des convenances que mon éducation et mes habitudes m'avaient appris à respecter. Je les connais, vous le savez, mon ami, ces convenances, qui font du rôle de journaliste le plus bizarre peut-être que pût choisir une femme, si elle pouvait l'adopter par choix... Oh! je vous assure qu'il ne leur paraît pas, à vos amis, si ridicule qu'à moi, car ils ne l'ont pas vu de si près. S'ils connaissent comme moi les graves intérêts qu'il faut ménager, les importantes considérations dont il faut s'occuper, et les risibles griefs auxquels il faut répondre, et les hommages bien plus risibles qu'il faut recevoir, et tout ce tracas de petites passions dont la solitude d'une femme n'empêche pas que le bruit ne parvienne



« jusqu'à elle; s'ils voyaient au milieu de tout cela un travail sans  
 « attrait pour l'esprit et sans dédommagement pour l'amour-pro-  
 « pre, alors je leur permettrais de dire ce qu'ils en pensent, et de  
 « penser, si cela leur convenait, que je l'ai entrepris pour mon  
 « plaisir. — Qu'ils ne songent pourtant pas à m'en plaindre, cela  
 « serait aussi déraisonnable que de m'en blâmer :

Ce que j'ai fait, Abner, j'ai cru le devoir faire ;

« Je le crois encore et ne vois pas de raison pour m'affliger mainte-  
 « nant des inconvéniens que j'ai prévus d'abord sans m'en effrayer.  
 « Vous savez avec quelle joie je m'y suis soumise, et dans quelle  
 « espérance; vous m'avez peut-être vue même les envisager avec  
 « quelque fierté, en prenant une résolution dont ces inconvéniens  
 « faisaient le seul mérite. Eh bien ! rien n'est changé; pour-  
 « quoi mes sentimens le seraient-ils? etc., etc. » Voilà bien la  
 femme saintement pénétrée des idées de devoir et de travail,  
 telle que la société nouvelle de plus en plus la réclame, telle que  
 M<sup>me</sup> Guizot sera toute sa vie; sortie des salons oisifs et polis du  
 xviii<sup>e</sup> siècle, et l'exemple de la femme forte, sensée, appliquée,  
 dans le premier rang de la classe moyenne.

C'est dans le cours de cette longue collaboration au *Publiciste*,  
 qu'eut lieu un incident souvent raconté, presque romanesque, au-  
 tant du moins qu'il était possible entre personnes d'ordre et d'in-  
 telligence, et qui eut des conséquences souveraines sur la destinée  
 de M<sup>lle</sup> de Meulan. Au mois de mars 1807, sous le coup de nouvelles  
 douleurs domestiques, et dans un grand dérangement de santé,  
 elle se vit forcée d'interrompre un moment son travail; mais une  
 lettre arrive, qui lui offre des articles qu'on tâchera de rendre dignes  
 d'elle durant tout le temps de l'interruption. L'auteur de la lettre  
 non signée, et des articles qu'après quelque première difficulté, elle  
 agréa avec reconnaissance, était M. Guizot. Très jeune, obscur  
 encore, il avait entendu parler à M. Suard de M<sup>lle</sup> de Meulan, de sa  
 situation, et il avait écrit. On trouve en effet, dans le *Publiciste* de  
 ces mois, un certain nombre d'articles de mélanges, de littérature  
 et de théâtre, signés F. Cette circonstance singulière lia bientôt ces  
 deux esprits éminens, beaucoup plus que le rapport assez inégal  
 des âges, et même le désaccord des opinions, ne l'eussent proba-  
 blement permis sans cela. M. Guizot arrivait dans le monde avec

des convictions philosophiques, religieuses, très prononcées, et qui avaient quelque chose alors de la rigueur absolue de la jeunesse. Hostile au xviii<sup>e</sup> siècle et à son scepticisme, plus qu'à la révolution dont il acceptait les résultats, sauf à les interpréter et à les modifier, il rencontrait une disposition assez contraire chez M<sup>lle</sup> de Meulan. Celle-ci, de plus, avait un peu pour idée, nous l'avons vu, « que le temps seul ramène les hommes à la raison et à la vérité ; « mais que la raison et la vérité n'ont presque jamais convaincu personne. » Elle disait encore que « la raison, par malheur, n'est faite que pour les gens raisonnables. » Le jeune homme, sorti de Nîmes et de Genève, ayant gardé des ferveurs du calvinisme, une croyance de christianisme unitaire et une sorte d'enthousiasme rationnel, se sentait le devoir et le besoin d'aller à un but, d'y pousser les autres, de convaincre, de faire preuve au-dehors de cette pensée avant tout influente et active. En un mot, en se rencontrant tout d'abord, M<sup>lle</sup> de Meulan et lui, à une grande élévation d'idées, ils y arrivaient partis d'origines intellectuelles diverses et presque contraires. Il est bien vrai que, durant ces années de long et sérieux travail, M<sup>lle</sup> de Meulan avait de plus en plus appris à se vouer au vrai, à le croire utile, à le défendre, à se passionner au moins indirectement pour lui, en cherchant querelle à toute erreur, et aussi à régler chaque acte de sa vie sévère par l'empire, déjà religieux, de la volonté et de la raison. Ce ne fut pourtant pas le moindre triomphe de l'esprit de M. Guizot que de conquérir, d'échauffer par degrés à ses convictions, à ses espérances, et de renouveler enfin, en se l'associant, cet autre esprit déjà fait, auquel long-temps le cadre de M. Suard avait suffi, et qui semblait avoir atteint sa maturité naturelle dans une originalité piquante.

Au reste, en voyant ce qu'il donna, on conclurait ce que lui-même il reçut. On ne conquiert, on n'occupe si intimement un esprit de la force de M<sup>lle</sup> de Meulan, qu'en modifiant le sien propre et en l'assouplissant sur bien des points. Dans ces sortes d'actions réciproques, chacun même tour à tour semble avoir triomphé selon qu'on examine l'autre. Et ici, tout en gardant la direction dans l'influence, l'esprit victorieux dut subir et ressentir une part essentielle dans le détail, en diminution d'idées absolues, en connaissance précoce du monde et maniement de la société et des hommes.

Le mariage n'eut lieu qu'en avril 1812. A partir de ce temps, une

seconde époque, celle dans laquelle elle est plus connue, commence pour M<sup>me</sup> Guizot. La chaleur des affections se fortifie en elle de l'ardeur des convictions, et ce double feu, moins brillant qu'échauffant, va jusqu'au bout animer et nourrir ses années de sérieux bonheur. Ce n'est plus à un moraliste de la fin du xviii<sup>e</sup> siècle que nous aurons affaire, c'est à un écrivain de l'ère nouvelle et laborieuse, à une mère attentive et enseignante qui sait les épreuves et qui prépare des hommes, à un philosophe vertueux occupé de faire sentir en chaque ordre l'accord du droit et du devoir, de l'examen et de la foi, de la règle et de la liberté. Sa forme sera moins vive que par le passé, moins incisivement paradoxale, moins insouciant avec légère ironie. Le sentiment continu du réel, du vrai, du bien, dominera et dirigera en tout point l'ingénieux. Avec des principes fixes et élevés, tout d'elle tendra désormais à un but pratique. Elle préluda en cette voie, dès après son mariage, par des articles, contes et dialogues, insérés dans les *Annales de l'Éducation*, recueil qu'avait fondé M. Guizot, et que les évènements de 1814 interrompirent. Elle publia vers ce temps *les Enfants*, contes, premier ouvrage auquel elle attacha son nom, guidée par un sentiment de responsabilité morale. Elle reprit en 1821 cette suite de travaux, naturellement suspendue durant les premières années politiques de son mari, elle les reprit par zèle du bien et par honorable nécessité domestique, et l'on eut successivement *Raoul et Victor ou l'Écolier* (1821), les *Nouveaux Contes* (1823), les *Lettres de Famille sur l'Éducation*, son véritable monument (1826); *une Famille*, ne parut qu'en 1828, après sa mort. Dans tous ces ouvrages (les *Lettres de Famille* exceptées, qu'il faut considérer à part), une invention heureuse, réalisée, attachante, où l'auteur ne perce jamais, revêt un sens excellent. Celle qui, à vingt-cinq ans, avait débuté par se faire *personne d'un certain âge* ou même *donairière du Marais*, entre non moins exactement, à mesure qu'elle vieillit, dans les divers personnages de ce petit monde de dix à quatorze ans, en y apportant une morale saine, la morale évangélique, éternelle, qui s'y proportionne sans s'y rappetisser. « Son idée favorite, son idée chérie, est-il dit dans la préface d'*une Famille*, c'était que la même éducation morale peut et doit s'appliquer à toutes les conditions; que, sous l'empire des circonstances extérieures les plus diverses, dans la mauvaise et dans la bonne fortune, au sein d'une destinée

petite ou grande, monotone ou agitée, l'homme peut atteindre, l'enfant peut être amené à un développement intérieur à peu près semblable, à la même rectitude, la même délicatesse, la même élévation dans les sentimens et dans les pensées; que l'ame humaine enfin porte en elle de quoi suffire à toutes les chances, à toutes les combinaisons de la condition humaine, et qu'il ne s'agit que de lui révéler le secret de ses forces, et de lui en enseigner l'emploi. » Comment M<sup>me</sup> Guizot, de raison un peu ironique, d'habitudes d'esprit un peu dédaigneuses qu'elle était, se trouva-t-elle conduite si vite et si directement à cette idée plénière de véritable démocratie humaine? Comment en fit-elle l'inspiration unique et vive de tous ses ouvrages qui suivirent? Elle était devenue mère. Son sentiment filial avait été très ardent, très pieux; son amour maternel fut au-delà de tout, comme d'une personne mariée tard, s'attachant d'une force sans pareille à un fils qu'elle n'avait pas espéré, et sur lequel, selon l'heureuse expression d'un père, elle a laissé toute son empreinte. Ses ouvrages sur l'éducation furent donc à ses yeux un acte d'amour et de devoir maternel; dans la préface des *Lettres de Famille*, elle n'a pu se contenir sur *ce cher intérêt*, comme elle l'appelle. Avant d'être mère, elle travaillait, elle écrivait pour soutenir sa mère, mais c'était tout. Elle pouvait douter de l'action de la vérité et de la raison parmi le monde; elle voyait le mal, le ridicule, la sottise, et n'espérait guère. Une fois mère, elle conçut le besoin de croire à l'avenir meilleur, à l'homme perfectible, aux vertus des générations contemporaines de son enfant. Elle comptait médiocrement sur l'homme, elle ne vit de moyen de l'améliorer que par l'enfance et se mit à l'œuvre sans plus tarder. Ceux qui ne sont ni mère ni père, et qui n'ont pas la foi pure et simple du catéchisme, s'ils savent un peu le monde et la vie, arrivés à trente ans, sont bien embarrassés souvent en face de l'enfance. Que lui dire, à cet être charmant et rieur, mais ayant le germe des défauts déjà? Comment l'initier par degrés à la vie, l'éclairer sans le troubler, le laisser heureux sans le tromper? On fait alors, si l'on est sensible, comme Gray qui, revoyant le collège d'Eton et les jeux des générations folâtres, se dit après avoir souri d'abord à leurs ebats et se les être décrits complaisamment :

Hélas! devant la bergerie,  
 Agneaux déjà marqués du feu,

La troupe, de plaisir, s'écrie  
 Sans regarder la fin du jeu.  
 Courant à si longue haleinée,  
 Ils n'ont pas vu la Destinée  
 Se tapir au ravin profond.  
 Oh ! dites-leur la suite amère,  
 Lot de tout être né de mère ;  
 Homme, dites-leur ce qu'ils sont !

Faut-il en effet vous le dire,  
 Enfans ? faut-il les dénombrer  
 Ces maux, ces vautours de délire  
 Que chaque cœur sait engendrer ?  
 Notre enfance aussitôt passée,  
 Au seuil l'injustice glacée  
 Fait révolter un jeune sang ;  
 Refus muet, dédain suprême,  
 Puis l'aigreur qu'en marchant on sème,  
 Hélas ! que peut-être on ressent !

. . . : . . . . .

Chacun souffre ; un cri lamentable  
 Dit partout l'homme malheureux,  
 L'homme de bien pour son semblable,  
 Et les égoïstes pour eux.  
 Ce fruit aride des années,  
 Qu'à nos seules tempes fanées  
 Un œil jaloux découvrirait ;  
 Ce fond de misère et de cendre,  
 Enfans, faut-il donc vous l'apprendre ?  
 En faut-il garder le secret ?

Le bonheur s'enfuit assez vite,  
 Le mal assez tôt est venu ;  
 S'il est vrai que nul ne l'évite,  
 Assez tôt vous l'aurez connu.  
 Jouez, jouez, Ames écloses,  
 Croyez au sourire des choses  
 Qu'un matin d'or vient empourprer !  
 Dans l'avenir à tort on creuse ;  
 Quand la sagesse est douloureuse,  
 Il est plus sage d'ignorer.

Mais du moment qu'on n'est plus, comme Gray, un célibataire mélancolique et sensible, du moment qu'on est père, qu'on est mère surtout, on ne s'en tient pas à ces vagues craintes, à ce quiétisme désolé. On est à la fois plus intéressé à la vigilance et plus accessible à l'espérance que cela. On sent que beaucoup de ces nuages d'épouvante, que l'imagination de loin assemble à plaisir, s'évanouissent dans le détail et à mesure qu'on aborde chaque sentier. M<sup>me</sup> Guizot, qui, en toutes choses, était une nature opposée au vague inquiet et au rêveur, l'ennemie de ce qui n'aboutit pas et de tout fantôme, eut un souci dès qu'elle fut mère, et elle alla droit à la difficulté qui se posait. Elle avait cru l'homme incorrigible, la raison un heureux hasard et presque un don; elle avait écrit, avec une raillerie ingénieuse, sur *l'inutilité des bonnes raisons*. Elle voulut alors répondre à sa prévention antérieure, se réfuter en abordant l'œuvre à la racine, par le seul endroit corrigible et sensible de l'humanité, par l'enfance, et tout le reste de sa vie d'intelligence fut voué au développement et à l'application de cette pensée salutaire.

M<sup>me</sup> de Meulan avait eu fréquemment l'occasion d'écrire quelques pages sur l'éducation et d'essayer ses idées à ce sujet. Dès 1802, nous trouvons un article d'elle à propos d'une réimpression du petit traité de Fénelon; elle y disait : « Les préceptes sur l'éducation m'ont toujours paru la chose du monde la plus incertaine. L'application des principes varie si souvent, les règles sont sujettes à tant d'exceptions, qu'un traité de ce genre ne saurait être trop court, parce qu'on ne peut le faire assez long ni le composer d'idées assez générales pour qu'il soit susceptible de s'adapter à toutes les idées particulières. » Sous forme de *lettres d'une belle-mère à son gendre* (thermidor an XIII), elle avait parlé du plus ou moins de convenance de l'éducation publique pour les femmes, et s'était prononcée contre, avec un sens parfait, mais avec beaucoup de gaieté aussi ou plutôt de piquant, et de son ton le plus dégagé d'alors. Dès la première des *Lettres de Famille*, que le ton est autre, lorsque M<sup>me</sup> d'Attilly ouvre son cœur *qui se fond*, dit-elle, *de tendresse à regarder ses enfans!* Le mordant se fait jour encore par places, par points, comme quand il s'agit de l'oncle de Revey, qui, en se mettant à son whist, prétend qu'on est toujours élevé. Mais le fond est en entier sérieux, ce qui n'empêche pas la finesse de bien des traits de s'y détacher. Pour bien juger un tel livre, surtout d'utilité et d'appli-

cation, il faudrait avoir autorité, expérience, et s'être formé ses propres idées sur le sujet. « Le moment des réformes politiques est celui des plans d'éducation, » a dit une femme spirituelle et généreuse, M<sup>me</sup> de Rémusat, qui elle-même a payé sa dette utile avec charme. Depuis *Émile*, en effet, les plans d'éducation n'ont pas manqué; ils ont redoublé dans ces derniers temps, ou du moins les plaintes contre l'éducation et la situation particulièrement des femmes, se sont renouvelées avec une vivacité bruyante. Du milieu de tant de déclamations vaines, où figurent pourtant çà et là quelques difficultés considérables et des griefs réels, le livre de M<sup>me</sup> Guizot, qui embrasse l'éducation tout entière, celle de l'homme comme celle de la femme, offre une sorte de transaction probe et mâle entre les idées anciennes et le progrès nouveau. Ce que j'appelle transaction n'était à ses yeux que la vérité même dans son ménagement humain nécessaire, mais sur sa base inébranlable. Les lettres XII et XIII, d'une grande beauté philosophique, démontrent les principes de conscience et de raison sur lesquels elle fonde le devoir, et expliquent comment tout son soin est de faire apparaître et se dessiner par degrés la règle à la raison de l'enfant, pour qu'il y dirige librement de bonne heure, et dans les proportions de son existence, sa jeune volonté.—Faire régner de bonne heure autour de ces jeunes esprits une atmosphère morale, où ils se dirigent par le goût du bien, les faire gens de bien le plus tôt possible, c'est là son but, son effort, et, à moins de préjugés très contraires, on lui accorde, en l'entendant, qu'elle a et qu'elle indique les vrais moyens de réussir. Il est certain du moins que, dans la plupart des cas, quand l'enfant est bien né, comme on dit, quand il ne recèle pas en lui de faculté trop excentrique ou de passion trop obstinée qui déjoue, le bon résultat doit s'obtenir d'après les soins qu'elle fait prendre. Au reste, la raison de M<sup>me</sup> Guizot, qui a pied dans le fait même, admet, present les cas d'insuffisance et en avertit : « Je le vois plus clairement chaque jour, dit M<sup>me</sup> d'Attilly, la jeunesse est de tous les âges de la vie celui que l'enfance nous révèle le moins; une influence indépendante du caractère la domine avec un empire contre lequel on peut d'avance lui donner des forces, mais sans prévoir de quelle manière elle aura à s'en servir. » M<sup>me</sup> Guizot relève en un endroit une assertion de mistress Hannah More sur la nature déjà corrompue des enfans, et elle la combat. En ce point, notez-le, M<sup>me</sup> Guizot est



fermement du siècle, de la philosophie, de l'expérience qui examine, va jusqu'au bout et ne se rend pas; elle ne fait intervenir aucun élément mystérieux et irrationnel dans l'éducation. C'est par là qu'il la faut distinguer assez essentiellement de M<sup>me</sup> Necker de Saussure, cet autre auteur excellent, et avec laquelle elle s'est rencontrée d'ailleurs sur tant de détails, comme M<sup>me</sup> Necker elle-même se plaît à le faire remarquer en maint endroit de son second volume. Elle tient une sorte de milieu entre Jean-Jacques et M<sup>me</sup> Necker, à la fois pratique comme Jean-Jacques ne l'est pas, et rationaliste comme M<sup>me</sup> Necker de Saussure ne croit pas qu'il suffise de l'être. Au tome second, les lettres XLIX, L et suivantes, traitent à fond, dans une admirable mesure, toute la question si délicate, si embarrassante, de l'éducation religieuse à donner aux enfans. Si la manière de voir de M<sup>me</sup> Guizot ne peut atteindre ni satisfaire ceux qui ont là-dessus une opinion très arrêtée, de pure foi et rangée à la tradition rigoureuse, elle a cet avantage de répondre, de s'adapter à toutes les autres opinions et situations plus ou moins mélangées qui sont l'ordinaire de la société actuelle, et d'offrir un résultat praticable à M<sup>me</sup> Mallard comme à M<sup>me</sup> de Lassay. A un endroit de cette discussion, le nom et l'autorité de Turgot sont invoqués, et l'on sent comment les prédilections de l'auteur reviennent encore et s'appuient par un bout au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais relevées et agrandies. Le livre de M<sup>me</sup> Guizot restera après l'*Émile*, marquant en cette voie le progrès de la raison saine, modérée et rectifiée de nos temps, sur le génie hasardeux, comme en politique la *Démocratie* de M. de Tocqueville est un progrès sur le *Contrat social*. Essentiel à méditer, comme conseil, dans toute éducation qui voudra préparer des hommes solides à notre pénible société moderne, ce livre renferme encore, en manière d'exposition, les plus belles pages morales, les plus sincères et les plus convaincues, qu'à côté de quelques pages de M. Jouffroy, les doctrines du rationalisme spiritualiste aient inspirés à la philosophie de notre époque.

Jusqu'à quel point, indépendamment de ses travaux personnels, M<sup>me</sup> Guizot prenait-elle part à ceux de son mari, à tant d'honorables publications accessoires dont il accompagnait son œuvre historique fondamentale, et dans lesquelles, à partir de la traduction de Gibbon, elle put être en effet son premier auxiliaire. Qu'il nous suffise de savoir qu'elle avait épousé tous ses intérêts, ses labeurs



studieux comme ses convictions, et n'essayons pas de discerner ce qu'elle a aimé à confondre. Son bonheur fut grand : sa sensibilité qui s'accroissait avec les années, délicat privilège des mœurs sévères ! le lui faisait de plus en plus chérir, et, je dirai presque, regretter. Cette sensibilité de qui elle avait dit si délibérément dans sa jeunesse : « La sensibilité épargne plus de maux qu'elle n'en donne, « car elle détruit d'un coup les chagrins de l'égoïsme, de la vanité, « de l'ennui, de l'oisiveté, etc., » cette sensibilité à qui elle dut tant de pures délices, fut-elle toujours pour elle une source inaltérable ; et, en avançant vers la fin, ne devint-elle pas, elle, raison si forte et si sûre, une ame douloureuse aussi ? Sa santé altérée ; au milieu de tant d'accords profonds et vertueux, le désaccord enfin prononcé des âges ; ses vœux secrets (une fois sa fin entrevue) pour le bonheur du fils et de l'époux, avec une autre qu'elle, avec une autre elle-même ; il y eut là sans doute de quoi attendrir et passionner sa situation dernière plus qu'elle ne l'aurait osé concevoir autrefois pour les années de sa jeunesse. Son rajeunissement exquis d'impression se développait en mille sens et se portait sur toutes choses. Elle n'avait guère jamais voyagé, à part quelque tournée en Languedoc et dans le midi, où M. Guizot l'avait conduite en 1814 ; elle n'avait que peu habité et peu vu la campagne ; mais elle en jouissait dans ses dernières saisons, comme quelqu'un qui, forcé de vivre aux bougies, n'aurait aimé que la verdure et les champs. Le moindre petit arbre de Passy et du bois de Boulogne lui causait une fraîcheur d'émotion vivifiante.

Elle n'a pourtant jamais décrit la nature. De tout temps elle a moins songé à décrire, à peindre ce qu'elle sentait, qu'à exprimer ce qu'elle pensait. Elle n'aimait pas l'art avant tout, et voyait le fond plutôt que la forme, préférant la pensée moderne à la beauté antique. Son idée ingénieuse, et trop vraie peut-être, était même que la sensibilité ne passe si bien dans les œuvres de l'art qu'en se détournant un peu de la vie. Je lis dans un morceau d'elle (17 juillet 1810) : « *Notre flambeau s'allume au feu du sentiment*, a dit le poète de *la Métromanie*, et je crois bien qu'on peut en effet regarder la sensibilité comme l'aliment de la poésie ; mais c'est lorsqu'elle n'est pas employée à autre chose, et que, tout entière au service du poète, elle sert à éveiller son imagination, non à l'absorber. Il faut sans doute qu'un poète soit sensible, je ne sais s'il est bon

qu'il soit touché ; » et elle continue, réfutant ou interprétant le vers de Boileau sur l'épique. Cette idée qu'elle avait de l'espèce d'illusion, ou même de mensonge, inhérent à l'art, ne l'empêchait pas vers la fin d'être extraordinairement émue, et au-delà du degré où l'on en jouit, de certaines représentations ou lectures, et de n'en pouvoir supporter l'effet. Personne de réalité, de pratique et d'épreuves, elle ne se prêtait pas volontiers à la mise en œuvre de la douleur, et ne se laissait pas contenir et bercer dans l'idéale région. M. de Rémusat a cité d'elle ce pathétique aveu (1821) : « L'effet des œuvres de l'art doit être tel qu'aucune idée de réalité ne s'y joigne; car, dès qu'elle y pénètre, l'impression en est troublée et devient bientôt insupportable. Voilà pourquoi je ne puis plus soutenir au spectacle, ou dans les romans, ou dans les poèmes, sous les noms de Tancrède, ou de Zaïre, ou d'Othello, ou de Delphine, n'importe, la vue des grandes douleurs de l'ame ou de la destinée. En fait de bonheur et de malheur, ma vie a été si pleine, si vive, que je ne puis, sans que la main me tremble, toucher à quelque'une de ses profondeurs. La réalité perce pour moi tous les voiles dont l'art peut s'envelopper; mon imagination, une fois ébranlée, y arrive du premier bond. Il n'y a depuis long-temps que la musique qui ait produit sur moi, dans *l'Agnese*, l'effet attaché en général aux œuvres de l'art. Je n'avais pu supporter le finale de *Roméo et Juliette*; celui de *l'Agnese* seul m'a fait pleurer sans me déchirer le cœur. »

Est-ce par l'effet d'un choix sympathique et de quelque prédilection qu'elle se donna vers la fin à traiter ce sujet d'Héloïse et d'Abelard, où la passion traverse et pénètre l'austérité, où l'abbesse savante, qui a des soupirs de Sapho, les exprime souvent en des traits de Sénèque. Cet essai, auquel s'attachait sa plume sérieuse, et si bien mené jusqu'au milieu, a été interrompu par la mort.

Du moins, si la sensibilité de M<sup>me</sup> Guizot se subtilisait, s'endolorissait pour ainsi dire, de plus en plus, sa religion en s'étendant n'eut jamais de ces inquiétudes qui, trop souvent, l'accompagnent au sein des ames tendres ou graves. Née catholique, atteinte de bonne heure par l'indifférence qu'on respire dans l'atmosphère du siècle, revenue, après des doutes qui ne furent jamais hostiles ni systématiques, à un déisme chrétien très fervent, à une véritable piété, elle s'y reposa, elle s'y apaisa. Les abîmes de la grâce, du salut,

ne la troublèrent point en s'ouvrant aux bords de sa voie. Elle avait confiance. La prière, comme un entretien avec l'Être tout-puissant et bon, la fortifiait, la consolait. Un jour, peu après son retour de Plombières, où elle avait en vain cherché quelque soulagement, comme la conversation, près d'elle, s'était engagée et roulait depuis quelque temps sur la question de savoir si l'individualité persiste après la mort ou si l'âme s'absorbe dans le grand Être, elle sortit de son abattement déjà extrême, et, d'une voix par degrés raffermie, résumant les diverses opinions, elle conclut avec vivacité et certitude pour la persistance de l'âme individuelle au sein de Dieu (1). Le 1<sup>er</sup> août 1827, au terme de sa lente maladie, à dix heures du matin, elle pria son mari de lui faire quelque bonne lecture; il lui lut une lettre de Fénelon pour une personne malade, et l'ayant finie, il passa à un sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme; pendant qu'il lisait, elle expira. On l'ensevelit, comme elle l'avait désiré, selon le rit de l'église réformée à laquelle appartient son mari, et dont les cérémonies funèbres ne contrarient pas cette croyance simple qu'elle avait. Personne de vérité jusqu'au bout, elle ne voulut mêler, même aux devoirs qui suivent la mort, rien de factice et de convenu, rien que de conforme à l'intime pensée.

Elle avait un goût vif pour la conversation; elle l'aimait, non pour y briller, mais par mouvement et exercice d'intelligence. On l'y pouvait trouver un peu rude d'abord; sa raison *inquisitive*, comme elle dit quelque part, cherchait le fond des sujets. Mais l'intérêt y gagnait, les idées naissaient en abondance, et, sans y viser, elle exerçait une grande action autour d'elle. Que dire encore, quand on n'a pas eu l'honneur de la connaître personnellement, de cette femme d'intelligence, de sagacité, de mérite profond et de vertu, qui, entre les femmes du temps, n'a eu que M<sup>me</sup> de Staël supérieure à elle, supérieure, non par la pensée, mais seulement par quelques dons? Le sentiment qu'elle inspire est tel que les termes d'estime et de respect peuvent seuls le rendre, et que c'est presque un manquement envers elle, toujours occupée d'être et si peu de paraître, que de venir prononcer à son sujet les mots d'avenir et de gloire.

(1) Voir article du *Globe*, 7 août 1827, de M. de Guizard.

---

LETTRES

SUR

LES HOMMES D'ÉTAT

DE LA FRANCE.

---

LETTRE SEPTIÈME.

---

Paris, 4<sup>er</sup> mai 1836.

En 1785, naquit un nouveau rejeton d'une des plus illustres familles de la France, un noble enfant qu'on éleva dans le beau et vaste château de Broglie, où ses yeux, en s'ouvrant à la lumière, virent d'abord la gloire de ses aïeux, l'épée du premier de Broglie suspendue aux murs, et la fameuse casaque noire du maréchal tronée de partout par les batailles; vieux château tout retentissant des noms de Pizzighitone, d'Egra, d'Hastenbeck et de Lawfeld, et flanqué, en guise de trophées, comme Chambord, au temps du maréchal de Saxe, de canons enlevés aux ennemis de la France, par ces vaillans et infatigables soldats, les de Broglie. La vieille race

de gentilshommes qui habitait ce château, à la naissance de Charles-Achille-Victor de Broglie, cet enfant couronné de tant de beaux noms militaires, dans ses langes, n'était pas une race dégénérée de ses ancêtres. C'était le maréchal de Broglie, qui avait débuté soixante ans auparavant, à l'armée de Bohême, que commandait son père, et qui portait encore vigoureusement ses vieilles blessures des lignes de Weissembourg, de la bataille de Hagenau, du siège de Fribourg, de l'armée de Flandres et de la guerre de sept ans; qui parlait à ses enfans de la régence, du maréchal d'Estrées, du maréchal de Contades, du prince de Soubise et de M<sup>me</sup> de Pompadour, qui commanda si long-temps tous ces généraux! C'était ensuite l'abbé de Broglie, un abbé qui eût été digne d'être l'aumônier de Grégoire VII, qui fut prévôt en Pologne, évêque en Piémont et dans les Flandres, après avoir passé de longues années dans le donjon de Vincennes, où le relégua Napoléon, et qui fut déposé de son siège épiscopal de Gand, en punition d'avoir commencé trop tôt la révolution catholique des Pays-Bas. C'était encore le fils aîné du maréchal, soldat depuis l'âge de quatorze ans, qui, après avoir embrassé son nouveau-né, s'en alla combattre pour la liberté américaine, avec Lafayette, parce qu'il fallait bien qu'un de Broglie se battît quelque part, laissant en garde à toute cette vaillante famille son seul enfant, et sa femme, une femme digne de vivre au milieu des Broglie, elle qui était fille du grave et modeste maréchal de Rosen, notre second Catinat. C'était enfin le second fils du maréchal, que nous avons vu encore si vif, si ardent sur ses vieux jours, aussi violent, aussi soldat sur les bancs de la chambre des députés, que dans le régiment émigré des *cocardes blanches* que son père forma sur le Rhin, et pour lequel il abandonna l'église qui ne lui convenait pas mieux qu'à son oncle, le turbulent abbé de Broglie. Voilà au milieu de quels hommes se passa l'enfance de M. le duc de Broglie; voilà sous quelles influences il naquit! Le berceau de l'homme le plus pacifique qui soit au monde fut ombragé par des drapeaux conquis, l'esprit le moins accessible aux séductions de la gloire militaire n'eut pour premières instructions que des récits de batailles, et quelles batailles! celles où avaient figuré son bisaïeul et son grand-père, et son père qui les lui contait. Sa jeunesse se passa au milieu du trouble des guerres et des révolutions; et à vingt ans, Napoléon lui mit en main une épée, qu'il

repoussa doucement, en demandant une plume. Le moyen, monsieur, de modifier une organisation aussi fermement arrêtée dès son principe, et d'exercer quelque influence sur un esprit que ni les traditions de famille, ni l'éducation, ni le sang qui l'anime, ni les hommes qui ont pris le plus d'autorité sur leur temps, ni les évènements qui ont parlé le plus haut, n'ont pu détourner un instant de sa paisible vocation !

« C'est un grand avantage que la qualité, dit quelque part Pascal ; dès dix-huit ans, elle met un homme en passe d'être connu et respecté comme un autre pourrait avoir mérité à cinquante ans ; ce sont trente ans gagnés sans peine. » — M. de Broglie avait reçu en outre une éducation profonde et solide ; ses pensées le portaient à la méditation ; les langues de l'Europe et l'antique langue grecque lui étaient familières ; tous ces avantages de l'esprit et de la science, il ne se souciait pas de les porter dans les camps où il eût été encore trop jeune pour paraître en négociateur, qui était un grade qu'on ne gagnait aussi en ce temps-là qu'à la pointe de son épée. Il entra donc, comme auditeur dans le conseil d'état, et bientôt Napoléon le chargea de différentes missions. On le vit en Illyrie, à Valladolid, à Varsovie, dans l'ambassade de l'abbé de Pradt, qui dut lui rappeler un peu l'abbé de Broglie, son grand-oncle, et enfin à Vienne près de M. de Narbonne, qu'il suivit au congrès de Prague, où l'on essaya vainement de rétablir par les négociations la fortune déjà chancelante de la France, et d'empêcher la coalition de ramener nos armées du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, la crosse en l'air, comme disait énergiquement Napoléon. Pour un homme tel qu'était déjà M. de Broglie, ce congrès de Prague était une belle étude. Napoléon avait en Allemagne quatre cent mille hommes et douze cents pièces de canon ; il occupait d'importantes positions, et les places fortes depuis l'embouchure de l'Elbe jusqu'à Mayence ; le sénat-conservateur avait encore deux ou trois générations de conscrits à lui livrer ; à Lutzen et à Bautzen il avait montré que le coup d'œil et l'ardeur qui avaient gagné cent batailles rangées, n'étaient pas éteints, et cependant il négociait, il ne se lassait pas de demander des armistices ; ses plénipotentiaires avaient ordre d'écouter patiemment les réponses hautaines de l'Autriche et ses propositions, et de ne repousser que ce qui était déshonorant. Le chêne pliait, l'aigle abaissait ses ailes, pour

laisser passer la tempête. Napoléon écoutait la Russie, il écoutait l'Autriche; il ne portait pas la main sur la garde de son épée quand M. de Metternich lui dictait pour conditions la dissolution du duché de Varsovie, le rétablissement des villes anséatiques, l'abandon des provinces illyriennes, la nomination au protectorat de la confédération du Rhin; quand, en un mot, l'Autriche proposait à peu près les traités de 1815. Et pour mieux exposer sa pensée, pour la rendre plus souple, plus liante, pour diminuer tout ce qu'avait en soi d'impérieux, d'altier et d'incommode aux autres, le titre de plénipotentiaire de l'empereur Napoléon, il en avait revêtu le comte de Narbonne, l'homme le plus aimable et le plus séduisant, le plus insinuant, le plus facile à vivre qui fût dans son empire; courtisan de l'ancien régime, qui avait bravement versé son sang dans les batailles de l'empire; soldat d'Austerlitz et de Wagram, ambré, poudré et dameret, même au bivouac et dans les neiges de la Russie. C'était là l'homme sous lequel le jeune duc de Broglie allait faire son apprentissage de futur ministre des affaires étrangères.

M. de Broglie n'apprit pas plus de M. de Narbonne à se faire souple et facile, qu'il n'avait appris du maréchal de Broglie à commander des soldats. L'exemple de Napoléon dans les champs de Wagram n'avait pas fait de M. de Broglie un officier; l'exemple de Napoléon dans les négociations de Dresde et de Prague ne fit pas de lui un diplomate. M. de Broglie garda ses idées natives, cette sorte de rudesse et de raideur, qui est la seule chose qu'il tienne de cette grande race militaire d'où il est descendu, cette pensée inflexible qui est la seule épée qu'il ait jamais tenue en ses mains, mais dont il se sert d'une manière impitoyable. Il revint en France en 1815, sans avoir rien appris du monde et des hommes dans les diverses missions qu'il avait remplies parmi tant de nations différentes, mais aussi sans avoir rien perdu de sa droiture et de sa probité, qui sont ce qu'il y a de plus inébranlable en lui, après ses opinions et ses systèmes.

M. de Broglie monta rapidement au rang qui lui était destiné. En 1814, il devint pair de France, l'un des plus jeunes membres de cette assemblée. Il n'avait pas encore atteint l'âge pour prendre part aux délibérations, et il fut, pendant cette année, auditeur à la chambre des pairs, comme il avait été, sous l'empire, auditeur au conseil d'état. La vie politique de M. le duc de Broglie ne com-

mença donc qu'en 1815, à la mort du maréchal Ney. Dans cette mémorable nuit du 5 décembre, où le malheureux Ney fut condamné, M. de Broglie prit plusieurs fois la parole en sa faveur, et revendiqua le droit de voter, qu'on lui contestait. Seize pairs votèrent pour la déportation, ce furent les comtes de Lally-Tollendal, Curial, de Richebourg, de Malleville, Delaroche, Lanjuinais, Klein, Hervin, de Gouvion, Colaud, Chollet, Chasseloup, Berthollet, le duc de Montmorency et le duc de Broglie.

Dès-lors la place de M. duc de Broglie fut distinctement marquée dans la chambre des pairs; et cette place, il ne la quitta pas durant toute la restauration. L'homme d'état qui avait voté contre la peine de mort en matière politique, vota contre l'ordonnance du 24 juillet, en demandant *une amnistie plus complète*, avec cette fine causticité qui a fait la fortune politique de M. de Broglie dans l'opposition, et qui a causé sa ruine chaque fois qu'il s'est trouvé au pouvoir. Puis, il parla tour à tour, et d'année en année, en faveur de la liberté individuelle, contre la saisie préalable des écrits, contre la violation du secret des lettres, contre les lois de censure, contre la détention préventive, contre tout ce que la restauration se crut obligée de faire pour résister à une menaçante opposition, toutes choses qui se firent depuis, parce que la même nécessité amena les mêmes moyens de défense, toutes choses que M. de Broglie fut obligé d'approuver de son silence et souvent de sa signature, quand il se trouva dans le conseil.

Maintes fois, dans ces lettres que je vous écris de loin en loin, monsieur, les hommes se sont présentés sous deux faces, et sous deux faces toujours bien opposées. C'est l'histoire banale d'un grand nombre d'hommes d'état. La jeunesse d'abord, et tous les rêves qui l'accompagnent, de nobles et généreux projets, une indignation pleine de verve, qui soutient et anime le talent, l'amour effréné et pur de la liberté et de toutes les libertés, la haine des abus, une chose publique livrée à l'examen de tous, sans tache, sans arbitraire, sans privilèges, un régime tel que le décrivait Platon; puis, quand le temps est venu de se mettre à l'œuvre, quand le pouvoir tombe aux mains de ceux qui voulaient le façonner ainsi, l'âge mûr est déjà là, et avec l'âge mûr, l'expérience, la triste expérience des difficultés du gouvernement, la connaissance de la corruption des partis, tout ce qui se révèle à vous quand vous vieillissez dans



le maniement des affaires, tout ce qui fait qu'on débute comme l'assemblée constituante, et qu'on finit comme le directoire, ou si les temps sont meilleurs comme le consulat et l'empire, et alors, selon qu'on est Pombal ou Mazarin, Canning ou Villèle, le cœur se brise ou se bronze, ainsi que disait Chamfort; le ministère devient la critique amère de la vie politique qui l'a précédé, et ceux qui ne prennent part à rien et qui regardent, crient à l'apostasie et à l'abjuration! Hélas! il faut bien le dire à ceux qui ne le savent pas encore, et qui croient naïvement qu'ils échapperont à cette loi commune, l'entrée aux affaires d'un homme qui a prêché la liberté et la réforme, est toujours plus ou moins une apostasie. Heureux et dignes de l'être ceux qui n'abandonnent pas leurs principes et qui ne font que les modifier, qui ne cèdent qu'aux nécessités du pouvoir et non aux caprices et aux entraînemens de la force, et qui ne se révoltent pas effrontément contre leur vie passée! Souffrez donc, monsieur, que je ne tourne pas contre M. de Broglie ses discours à la chambre des pairs pendant les quinze années de la restauration, et que je ne m'en fasse pas une arme contre lui; car M. de Broglie est un de ces hommes dont je vous parle maintenant, qui pleurent sincèrement leur jeunesse politique, et qui voudraient bien retrouver, au milieu des jours sombres du pouvoir, le soleil éclipsé du printemps. Croyez-moi, n'augmentons pas les douleurs du supplice qu'endure M. de Broglie, depuis que cette ame droite s'est dit qu'elle en demandait trop aux ministres qu'elle combattait autrefois, depuis qu'elle s'est avoué son insuffisance à faire monter avec elle au pouvoir les principes qu'elle avait protégés. Ce serait une cruauté bien inutile que d'ajouter au trouble qui s'est emparé de l'ancien défenseur de Ney, de l'accusateur du ministère qui, en 1820, réprimait les émeutes le sabre à la main, de l'homme juste qui s'est vu contraint de se livrer à son propre blâme d'autrefois, et d'en courir la condamnation qu'il avait prononcée sur d'autres. Quel sort que celui-là pour un homme de doctrines qui formulait déjà dès son enfance la vie entière comme un théorème, et qui résistait à toutes les impressions pour ne pas déranger l'édifice géométrique de sa morale et de sa philosophie! Nous l'avons vu réduit à venir à la tribune avouer l'insuffisance de ses principes, les rejeter comme de faibles réseaux, et proclamer l'empire absolu de la nécessité comme le dernier terme de la sagesse d'un

homme d'état. Voilà donc où ont abouti les longues méditations de M. de Broglie, ses études, ses travaux, ses liaisons avec tous les hommes supérieurs de l'Europe, son commerce assidu avec Bentham et Benjamin Constant, son culte pour M<sup>me</sup> de Staël, une vie tout entière de régularité, de méthodisme, et de retraite au milieu du monde le plus dissipé! Au néant, au fatalisme turc, au déni de la perfectibilité politique, et à la triste condition de n'avoir à répondre que par un rire amer à ceux qui ont conservé leurs espérances d'autrefois. Autant valait vivre comme tous les Broglie, se faire soldat, enfourcher un cheval, batailler, guerroyer, et ne croire en ce monde qu'à la raison du sabre et à la logique du canon!

Encore si, en cédant à la nécessité, M. le duc de Broglie avait franchement reconnu cette divinité qu'il a proclamée du haut de la tribune; mais M. de Broglie semble avoir séparé le monde politique en deux zones. Ses systèmes restent debout au milieu des nécessités qui les battent; il a si peu l'habitude d'être en présence des faits, que, dès qu'ils ont cessé de peser sur ses doctrines, elles se relèvent plus inflexibles que jamais, jusqu'à ce qu'elles rencontrent de nouveaux faits qui les terrassent. C'est ainsi que M. le duc de Broglie a traversé trois fois le pouvoir, et qu'il en est sorti trois fois par la même porte, l'obstination. Vous pouvez être assuré, monsieur, que ces trois déroutes successives n'ont pas laissé de traces dans son esprit, et qu'il viendrait se faire battre une quatrième fois sur le même terrain, avec le même sang-froid. C'est un singulier spectacle, difficile à comprendre, et dont M. de Broglie ne se rend peut-être pas bien compte à lui-même, que celui-ci. M. de Broglie a évidemment renoncé à pratiquer les principes qu'il soutenait dans ses discours de la restauration; ses actes politiques sont là pour l'attester, et en théorie il défend chaleureusement ces principes; en lui, la raison et l'action se séparent, la tête abandonne le bras, et c'est tout au plus si la nécessité, cette mystérieuse puissance invoquée par M. de Broglie, pourrait justifier ces étranges contradictions.

C'est un plaisir sans mélange que de suivre M. le duc de Broglie dans sa vie politique de la restauration, quand il figurait dans l'opposition de la chambre des pairs. Une raison sèche et mêlée d'ironie, mais éclairée, mais haute, donne un caractère tout particulier à ses paroles, auxquelles des travaux politiques ajoutent une grande

valeur. D'ordinaire, c'était par des exemples pris dans les discussions du parlement anglais ou dans la législation américaine qu'il appuyait ses motions. On savait que M. de Broglie avait passé sa vie dans l'étude; on le voyait à peine dans son salon, tant il était occupé à méditer sur les institutions anciennes et modernes. Sa science ne se communiquait guère, non plus que sa philosophie; mais de temps en temps, un grand travail spécial, attribué à M. le duc de Broglie, apparaissait dans quelque recueil périodique en France, en Suisse ou en Angleterre; et comme la connaissance des affaires était justement ce qui manquait dans le parti libéral, qui, dans l'isolement où on le tenait de l'administration, ne subsistait que d'esprit, d'éloquence et de talens dépourvus de faits, il se trouva que M. de Broglie devint l'homme le plus considérable de son parti, quoiqu'il n'en fût ni le plus brillant ni le plus capable. Aux yeux de tous, M. de Broglie était le premier ministre qui devait sortir des rangs de l'opposition libérale; à lui seul revenait de droit la mission de régulariser le nouvel ordre des choses. C'était le Sieyes de ce temps, Sieyes par son obscurité, par le silence qu'il gardait presque sans cesse, Sieyes par le dédain qu'il avait pour les hommes, mais Sieyes surtout par son inhabilité à les manier.

En 1817, on le vit défendre, à la chambre des pairs, la liberté individuelle, d'un ton qui faisait peu prévoir le système de rigueur et d'intimidation auquel s'est cru forcé d'en venir M. de Broglie, dont le sort est de ne voir jamais se réaliser le bien qu'il avait revê. — « On répète sans cesse, disait M. de Broglie, qu'il faut soutenir, fortifier le gouvernement; que le principe des révolutions est dans sa faiblesse. De quelle force et de quelle faiblesse entendent parler ceux qui tiennent ce langage, et que signifie dans leur bouche le mot gouvernement? Prétendent-ils par ce mot distinguer, entre les citoyens, le petit nombre chargé du maniement des affaires, d'avec le grand nombre qui subit la loi? Oh! sans doute, en ce sens, le gouvernement est faible, et il a besoin de secours pour vaincre les résistances. Il ne s'agit que de savoir comment le fortifier..... Au siècle où nous vivons et avec la facilité qu'a chaque citoyen d'isoler ses intérêts de ceux de l'état, la soumission ne peut naître que de la confiance. La force du gouvernement est dans la disposition des citoyens à lui obéir. En vain accumulerait-on en sa faveur pouvoirs sur pouvoirs; combien, dans les funestes comités de la Convention

jusque et compris le 20 mars, n'avons-nous pas vu de gouvernemens successifs écrasés sous le poids d'une force gigantesque, assemblage monstrueux de tous les droits qu'ils avaient enlevés à la nation! En Amérique, la proposition d'une loi semblable, portée en 1805 à la chambre des représentans, y fut unanimement repoussée. Le peu de succès des moyens de rigueur n'engagera-t-il jamais le gouvernement à user de ceux de l'indulgence? » Quinze ans plus tard, M. de Broglie, ministre, écoutait avec colère de semblables discours prononcés contre lui, l'un des auteurs des lois de septembre, par des membres de l'opposition, qui, dans quinze ans peut-être, auront essayé à leur tour de semblables reproches. *Quid sit futurum cras, fuge querere!* dit l'homme qui a tout éprouvé et tout prévu, le philosophe Horace.

Plus tard M. de Broglie disait, à propos d'une loi sur la contrainte par corps: « La détention perpétuelle, et même la détention prolongée au-delà d'un terme modéré, est une offense gratuite à l'humanité. » Après l'attentat de Louvel, M. le duc de Broglie s'éleva et vota contre la loi de la presse, que le ministère voulait faire passer à la faveur de ce crime, et il attaqua violemment ceux qui attribuaient à l'influence des journaux *le déplorable évènement qui avait consterné la France*. « Les principes dangereux sont-ils donc autorisés par la loi, disait M. de Broglie? Ne prononce-t-elle pas, au contraire, des peines graves contre l'écrivain qui, en les propageant, chercherait à ébranler les bases de la société? C'est donc à l'inexécution des lois, non à leur impuissance, qu'il faut attribuer le désordre dont on se plaint. » Pensées fort justes qui ont retenti souvent, mais en vain, aux oreilles de M. le duc de Broglie, dans la discussion des lois de septembre.

Dans une autre circonstance, après les émeutes du mois de juin 1820, M. de Broglie disait encore ces paroles-ci: « Je me sens blessé de l'indifférence hautaine avec laquelle le gouvernement a constamment accueilli ces scènes de douleur... Je me plains de n'avoir pas entendu s'échapper un regret, pas une parole sensible, pas un accent de douleur constitutionnelle, à la vue de la capitale en proie aux soldats. » Cette douleur constitutionnelle, M. de Broglie l'a éprouvée sans doute, quand il a vu, non pas seulement la capitale, mais les deux principales villes du royaume, ravagées, ensanglantées, et aux prises avec les soldats, qui marchaient par ordre du cabinet

dont il faisait partie ; mais la nécessité le voulait , et elle a réduit au silence la juste douleur de M. de Broglie.

Le célèbre Bentham, qui a renversé tant d'idées admises jusqu'à lui, en économie politique et en législation, avait tout réduit à la doctrine de *l'utilité*. Selon Bentham, il fallait rayer du code des nations tous les droits naturels et imprescriptibles, attendu, dit-il dans ses *Principes de législation*, qu'on ne peut raisonner avec des forcenés qui se targuent d'un droit que chacun d'eux entend à sa façon. Dans ce système, Bentham évalue tout selon le gain qui doit en revenir, et d'après lui, quand la somme des gains de toute espèce, que fait une nation, dépasse la somme de ses pertes et de ses dommages, cette nation est bien gouvernée, et à coup sûr la morale est satisfaite. M. de Broglie s'est abstenu, jusqu'à ce jour, de donner la clé de sa philosophie politique, et vous voyez, monsieur, la peine que nous avons à la trouver. Ne serait-il pas le disciple secret de l'auteur des *Principes de législation* et la nécessité n'a-t-elle pas été tout bonnement empruntée à *l'utilité* du vieux Jérémie Bentham, devant qui tout disparaît, droits naturels, droits acquis, comme disparaissent les vœux devant ce dieu romain, qui déliait les sermens. A ce compte, la philosophie de M. de Broglie rentrerait dans les premières idées de l'école doctrinaire ; sa nécessité ou son utilité, prise d'un certain point de vue, serait tout simplement *le pape* de M. de Maistre, ce qui signifie un pouvoir suprême ou absolu quelconque, homme ou principe, il n'importe, et nous aurions enfin trouvé, entre M. de Broglie et ses amis politiques, l'unité que nous cherchons.

Car l'école doctrinaire a débuté, vous le savez bien, monsieur, par le principe de l'aristocratie et peut-être par le principe du despotisme. En 1814, M. Royer-Collard et M. Guizot en étaient là, du moins. Lisez les premiers écrits de M. Guizot, voyez ses premiers projets de loi, anonymes, il est vrai, et lisez les discours que fit en ce temps-là M. Royer-Collard. Tout cela est identique. Je n'ai rien à dire de M. de Broglie. M. de Broglie était à peine né à la vie politique ; en 1815, il parla pour la libre défense des accusés ; mais c'était un principe philanthropique qui pouvait très bien s'allier aux idées d'aristocratie, sinon de pouvoir absolu. D'ailleurs, M. de Broglie avait servi Napoléon ; il avait administré pour un despote l'Illyrie et une province d'Espagne ; et l'exposition de ses

principes sur la liberté, exposition bien incomplète, n'eut lieu, pour la première fois, qu'en 1817, à l'époque où le petit noyau de l'école doctrinaire commença à passer du côté de la démocratie. Vinrent ensuite les discours de M. de Broglie, pour la liberté individuelle, pour la liberté de la presse, les pamphlets de M. Guizot et les discours si renommés de M. Royer-Collard, qui le firent élire par sept collèges. L'école doctrinaire apparaît; mais bientôt M. Royer-Collard, ainsi que M. de Broglie, se taisent, en s'enfermant dans le voile impénétrable de leurs nuages, et M. Guizot reste le seul dieu visible de cette trinité; bien plus, il se fait homme et daigne se promener au milieu de ses disciples, les enseigner et rompre le pain avec eux. Aussi M. Guizot eut-il seul les avantages de la popularité; et avec les avantages, les traverses et les infortunes. Il souffrit pour la doctrine, et fut destitué; mais la morale populaire qu'il avait prêchée fructifia par la persécution, et il sortit du tombeau politique où l'avaient descendu les scribes et les pharisiens de la restauration, pour devenir ministre. Ici commence la troisième phase de l'école, ou plutôt elle revient au point d'où elle était partie.

Dès-lors, M. Royer-Collard se tait absolument et pour cause, son temps de parler n'étant pas encore revenu; mais M. Guizot parle, M. de Broglie parle aussi, et ils tombent parce que leurs paroles sont trop claires. La Nécessité qui voulait qu'on souffrît la démocratie, et plus tard une incomplète aristocratie bourgeoise, est descendue en langues de feu sur les têtes des apôtres de l'école doctrinaire, et leur a annoncé que le retour de l'aristocratie véritable est proche. C'est là ce qui a fermenté sourdement, ce qui s'est laissé voir, et ce qui a véritablement renversé à deux fois les ministres doctrinaires, d'abord dans la personne de M. de Broglie, et ensuite dans deux personnes en une seule, M. de Broglie et M. Guizot; c'est là ce qui a fait choir ceux qui avaient résisté à toutes les répugnances, et non pas une question de rentes et une question d'indemnité aux Américains, qui n'étaient en effet que des questions secondaires. Il se peut que M. Guizot et même que M. de Broglie reprennent la direction des affaires, mais, croyez-le bien, ce ne sera pas le jour où la question de la réduction de la rente sera abandonnée, où les idées diplomatiques de M. de Broglie triompheront dans une circonstance quelconque, mais ce sera

seulement quand la bourgeoisie aura été vaincue, n'importe où et comment, quand l'aristocratie des titres sera assez forte pour dominer de nouveau, n'importe de quelle manière, et quand un ministère tory sera l'expression des sentimens politiques de la France. En attendant, M. Guizot et ses amis s'efforcent de pousser vers la gauche les ministres, leurs successeurs. Je ne sais s'ils y parviendront; mais il pourrait bien arriver que le ministère, secondé par leurs propres penchans, les rejetât dans la droite d'où ils sont sortis, et cela sans trop d'efforts. On peut facilement prévoir le temps où s'opérera ce phénomène. Arrivent des élections générales, et vous verrez les doctrinaires et les légitimistes voter ensemble; chacun des deux partis pourra pratiquer sa foi, sans que ces deux croyances jurent beaucoup de se trouver ensemble. — Mais revenons à M. le duc de Broglie.

La révolution de juillet le prit au dépourvu et le surprit comme tout le monde, plus que tout le monde. M. de Broglie, comme je vous l'ai dit, s'était tenu à l'écart. Son opposition se maintenait dans les limites de la chambre des pairs, enceinte bien close alors, fermée à la publicité, et dans l'étroit espace de son salon, lieu d'élite aussi, où ne pénétrait qu'un petit nombre d'hommes éminens et d'idées de choix. Le salon de M. le duc de Broglie avait en ce temps-là une réputation aussi grande que celle de M. de Broglie lui-même. Ce salon, dont M<sup>me</sup> la duchesse de Broglie faisait les honneurs avec tant de noblesse et de distinction, était, comme aujourd'hui, une arène politique et religieuse, où s'assemblaient le matin des méthodistes et le soir des doctrinaires, où l'on avisait tour à tour aux moyens de propager l'Évangile parmi les naturels de la Cafrerie et de la Nouvelle-Zélande, chez les Bahanutzies et les idolâtres de Lattakou, et de répandre les idées constitutionnelles anglaises parmi les indigènes de la Beauce et de la Picardie, chez les Tourangeaux et les sauvages de la Basse-Bretagne. Là se distribuait et se confectionnait, selon l'heure et le besoin, la Bible en langue esquimaude et chippeway, ou la *Revue Française* en langue doctrinaire, que tant de zélés missionnaires qui y travaillaient ne purent jamais propager qu'à un très petit nombre de volumes, quoique M. le duc de Broglie l'enrichit de travaux importans et de traités de législation pleins de science et de profondeur. Mais qu'il y avait loin de ces élégantes spéculations, de ces professorats intimes

et de ces prédications sur des coussins de velours, aux allocutions et au tumulte des rues et de la place publique ! De tous les habitués du salon de M. de Broglie, M. Guizot était le seul qui se fût aventuré, avec deux ou trois de ses jeunes amis, à descendre dans les clubs et les associations populaires, et encore les bien-aimés disciples qui l'avaient suivi s'étaient retirés tout à coup, effrayés de ces violentes habitudes oratoires, qui contrastaient si vivement avec les discussions du cercle poli où ils avaient reçu leur baptême politique. M. Guizot lui-même était revenu peu édifié de ce lieu, et en faisait une description qui rappelait un peu l'enfer de Virgile : *Loca turbida, tristes sine sole domos*. Que fut-ce donc quand il fallut passer du monde déjà peu pacifique des idées dans le monde des faits et des révolutions, quand le jour vint tout à coup d'appliquer ces théories qu'on fabriquait dans un coin du faubourg Saint-Germain à l'usage d'un état politique qu'on ne s'attendait pas à voir si tôt venir ! M. de Broglie hésita, recula ; il aida M. Guizot à rédiger cette protestation qui respectait tous les droits de Charles X, et qu'une plume plus révolutionnaire que la leur changea en un glorieux acte de rébellion. Le soir de la troisième journée, on le vit arriver de nuit, et sous un manteau, chez M. Laffitte, où il refusa d'accepter les pouvoirs de commissaire qu'on lui offrait ; mais le lendemain il fallut bien franchir les derniers scrupules, et M. de Broglie se trouva, un peu malgré lui, avouons-le, appartenir bien réellement à la révolution de juillet. Le 50 juillet, M. de Broglie accepta les fonctions de commissaire provisoire au ministère de l'intérieur et des travaux publics. La lieutenance-générale du royaume avait été déferée au duc d'Orléans.

Je ne suis pas de ceux qui font un crime à M. de Broglie et à M. Guizot d'avoir essayé de sauver la liberté de la France, sans vouloir détruire le gouvernement qui avait tenté de l'étouffer. Des esprits judicieux et réfléchis ne pouvaient renoncer tout à coup à toutes leurs habitudes intellectuelles. Il fallait porter atteinte au principe de la légitimité, et ces deux savans publicistes avaient eu beau méditer sur la révolution de 1688, et sur les effets favorables qu'elle avait eus pour la nation anglaise, il ne leur était pas démontré que le moment était venu, pour la France, d'opérer une semblable révolution. Confians dans l'avenir de leurs théories, ils ne doutaient pas qu'elles triomphassent un jour, et comme ils s'occu-



paient de l'éducation religieuse et politique du pays, peut-être, sages précepteurs qu'ils étaient, pensaient-ils que leur écolier n'était pas encore assez mûr ni assez instruit pour lui accorder son émancipation. On ne peut les blâmer de ce qui n'était, après tout, qu'un acte de sollicitude. Chacun a droit d'agir selon sa conscience et le sentiment de son devoir. Or, que voulez-vous? L'élève de Voltaire et l'enfant mutin de la révolution ne s'était pas encore assez amendé au gré de M. de Broglie et de M. Guizot, et ils répugnaient à lui couper ses lisières!

Elles tombèrent cependant, et M. Guizot ainsi que M. de Broglie acceptèrent d'assez bonne grace leur nouvelle situation. Dans une de mes lettres, je vous ai dit bien au long, monsieur, les douleurs de M. Guizot; ce furent aussi les douleurs de M. de Broglie. Mêmes désappointemens, mêmes retours sur soi, même embarras des hommes, même difficulté à les conduire, et même irritation quand ils résistaient. Vous avez vu quelquefois un cocher inexpérimenté renoncer, faute de savoir les manier, à la puissance des rênes, et recourir au fouet. C'est M. de Broglie, c'est M. Guizot.

Je ne recommencerai pas le récit que je vous ai déjà fait. Le 11 août, M. de Broglie fut nommé ministre de l'instruction publique et des cultes, tandis que M. Guizot avait le département de l'intérieur. M. Molé était ministre des affaires étrangères. Ce fut le ministère de la non-intervention, principe qui fut nettement posé par M. Molé. Dès le commencement de son ministère, M. de Broglie vit déjà quelle différence il y a entre l'homme qui professe des théories politiques au fond de son cabinet, et le ministre qui lutte avec les affaires. M. de Tracy proposa l'abolition de la peine de mort. C'était une louable pensée que celle qui animait M. de Tracy. Les ministres de Charles X, qui avaient été arrêtés, se trouvaient sous une accusation capitale, et ils devaient les premiers éprouver les effets de cette réforme. Mais les ministres de Louis-Philippe pouvaient craindre qu'on ne les accusât de vouloir l'impunité pour les violateurs de la charte, et l'effervescence populaire était loin d'être calmée. M. de Broglie, qui avait professé si haut l'abolition de la peine de mort, dut s'abstenir de prendre part à cette discussion. Ce fut la première épreuve de ce genre; elle se renouvela depuis, à propos de l'affranchissement des noirs, et de presque toutes les

questions philanthropiques dont il s'était fait le soutien, pendant le temps de la restauration. Dans ce premier ministère qui se passa en longues querelles sur l'origine, la nature, les résultats et le but de la révolution de juillet, M. de Broglie s'abandonna à l'impulsion que donnait M. Guizot à son parti. Des émeutes avaient eu lieu à l'occasion de la proposition de M. de Tracy pour l'abolition de la peine de mort. Le peuple de Paris voulait la peine de mort, il lui fallait sa guillotine, à ce bon peuple, il lui fallait l'échafaud avec l'espoir d'y voir monter les ministres de Charles X! Le gouvernement avait résisté à l'émeute, comme c'était son devoir; mais en même temps, il avait été obligé de déclarer, dans *le Moniteur*, que l'abolition universelle et immédiate de la peine de mort n'était pas possible, et qu'il avait résolu d'ajourner la proposition. Aujourd'hui que cette proposition serait sans péril, la philanthropie de M. le duc de Broglie ne s'est pas encore réveillée de l'engourdissement où l'émeute l'avait plongée.

Le ministère de M. Laffitte se forma. M. Guizot reprit sa place de député, et M. de Broglie rentra dans la chambre des pairs. L'un et l'autre combattirent le ministère de M. Laffitte, et M. Guizot, que sa position sociale moins éminente et aussi son caractère portaient à être moins réservé et plus actif, entama avec M. Odilon Barrot cette lutte mémorable qui ne se termina pas à l'avènement du ministère de M. Périer. M. de Broglie, et M. Guizot surtout, soutinrent ce ministère. C'est alors, c'est dans le cabinet de Casimir Périer où ils aidaient le ministre de leur plume, comme ils l'aidaient de leur parole à la tribune, que se prépara l'alliance de M. Thiers et de M. Guizot. On m'a dit, et je ne sais si le fait est exact, que M. Périer eut souvent à lutter contre M. Guizot, qui ne trouvait pas dans la légalité des armes assez puissantes contre les efforts des partis. Casimir Périer, et je vous ai déjà dit cela aussi, monsieur, Casimir Périer avait un autre principe. Il disait, de ce ton durement railleur qui lui était propre, qu'il fallait être bien maladroit pour ne pas trouver toutes les armes possibles, arbitraires ou non, dans les quarante mille lois qui existent. — Mais M. Guizot n'était pas de cet avis (on l'a vu depuis), non plus que M. de Broglie. Enfin, le 11 octobre 1852, Casimir Périer étant mort, M. le duc de Broglie entra pour la première fois au ministère

des affaires étrangères, sous la présidence du maréchal Soult, ayant pour collègues, à l'instruction publique et à l'intérieur, M. Guizot et M. Thiers.

Vous ne voulez pas, monsieur, que je suive ce cabinet dans toutes ses transformations, depuis le 11 octobre 1852 jusqu'à sa fin, advenue le 11 février 1856; longue période, pendant laquelle M. le duc de Broglie sortit deux fois du ministère, et la seconde fois pour n'y rentrer sans doute jamais. Ce qu'il faut admirer dans ce ministère, c'est sa durée. Il fallut que la nécessité de se réunir fût bien grande, puisque M. Thiers s'entendit si long-temps avec M. Guizot, puisque deux élémens si contraires ne rompirent pas leurs liens! En disant que l'un de ces liens principaux fut M. de Broglie, je crois vous faire l'éloge de l'ancien ministre des affaires étrangères. M. Guizot est un homme de résistance, comme est M. Thiers, quoique l'esprit de résistance de celui-ci soit moins âpre et moins violent; mais, hors de là, rien ne rapprochait, et tout éloignait au contraire ces deux hommes, dont l'intelligence a pris deux routes différentes. Il paraît, au contraire, que M. de Broglie et M. Thiers s'entendaient assez bien, mieux même qu'on ne pourrait le croire. M. de Broglie a toujours passé pour un esprit inabordable et pour un caractère redouté, à cause de ses formes exclusives et de sa décision. Ces défauts de M. de Broglie ont été exagérés, et une certaine opiniâtreté, quelquefois incommode, une distraction habituelle, digne d'être peinte par La Bruyère, ont pu motiver ce jugement. Je sais du moins qu'au 11 octobre, quand il fut question de former un ministère, le roi et tous les ministres désignés s'empresèrent d'offrir le portefeuille des affaires étrangères à M. de Broglie, tandis que tout le monde semblait, au contraire, avoir peur de M. Guizot. Mais M. de Broglie refusa de faire partie d'un cabinet où ne serait pas M. Guizot, et M. Guizot n'entra qu'ainsi au ministère de l'instruction publique, dont les portes lui furent ouvertes par la main fidèle de son ami.

Je veux rectifier encore à vos yeux, monsieur, une autre opinion erronée qu'on a de M. de Broglie. On a toujours supposé que M. Guizot était l'âme du conseil, et que M. de Broglie, tout instruit, tout profond rédacteur de lois et de traités qu'il est, n'était que l'ombre de M. Guizot. Moi-même j'ai long-temps partagé cette erreur, et j'ai cru comme tout le monde, c'est-à-dire comme

tout le monde qui ignore le côté véritable des affaires, que tout se passait entre M. Thiers et M. Guizot, lutte et efforts communs, division et rapprochemens, discussions de mesures politiques et de systèmes. Or, il n'en était rien. La vérité est que M. Guizot, à part son système général de résistance et d'intimidation, agissait peu dans le conseil, quand il s'y débattait de grandes mesures politiques, et surtout quand on traitait des affaires extérieures qui sont les plus grosses affaires de ce temps. La raison en est que M. Guizot sait mal ces affaires, que, politiquement parlant, il est peu travailleur, et que, toujours prêt à composer un éclatant discours de tribune, il a peu de temps à donner à un mémoire ou à un rapport de cabinet, qui doivent rester dans l'ombre. En un mot, M. Guizot n'est pas *trouveur* autour d'une table du conseil; il n'est pas doué de cette qualité qui distingue si éminemment M. Thiers, et qui l'a rendu indispensable même à M. Guizot. Elle manque même totalement à M. Guizot, tandis que M. de Broglie la possède à un certain degré. Au conseil, quand il prévoyait qu'il serait question des affaires de l'Europe, M. Guizot arrivait tard, il écoutait mal, et n'avait pas d'idée à lui. L'éminence de son esprit et sa supériorité bien constatée l'abandonnaient à ces heures-là. Croirait-on que dans la discussion de l'intervention en Espagne, M. Guizot se prit à dire à plusieurs reprises, et comme pour résumer la discussion : *Eh bien! on peut suivre les deux voies*. C'est comme s'il eût proposé d'envoyer une armée entre le Rhin et les Pyrénées. — M. de Broglie, au contraire, est fécond; il aime les affaires autant que M. Guizot aime le pouvoir, deux choses qui ne sont pas identiquement les mêmes; il trouve au besoin des idées et des expédiens, mais il ne faut pas que ce besoin soit très pressant, car la façon de M. le duc de Broglie n'est ni diligente ni rapide, et elle a besoin de délai et de repos. Or, dans un cabinet, quand les évènements se pressent au dehors, ils ne sont pas de nature à attendre patiemment une décision; un conseil est une bataille où la rapidité du coup d'œil et de la manœuvre décident de tout, et deux heures, prises sur la marche d'un courrier pour réfléchir, sont souvent aussi fatales que le retard d'un corps d'armée. Cependant, c'est ici le cas de dire le proverbe vulgaire : *Mieux vaut tard que jamais*. M. de Broglie arrivait tard avec son avis, mais son avis arrivait. Il prenait son temps pour réfléchir sur la question russe, la question espagnole

et la question ottomane ; mais ce temps passé, les affaires se controversaient entre M. Thiers, M. de Broglie, et un troisième qui n'est pas sans intelligence des affaires diplomatiques, et elles se décidaient sans prendre *les deux voies*. On peut voir, dans le cabinet du ministre des affaires étrangères, un vaste fauteuil à la *Talleyrand*, qui s'y trouve encore, je suppose, à moins que M. Thiers ne l'ait repoussé comme un meuble inutile. Ce fauteuil servait aux méditations de M. de Broglie. Je tiens ce détail d'un des membres les plus spirituels du corps diplomatique. Quand les ambassadeurs étrangers venaient rendre visite au ministre des affaires étrangères, ils le trouvaient au fond de ce fauteuil, la tête dans ses mains, et tellement abîmé dans ses réflexions, qu'il n'entendait ni la voix de l'huissier qui annonçait l'ambassadeur, ni les premières paroles qui lui étaient adressées. Je ne dis pas que M. de Broglie a toujours eu de bonnes inspirations dans son fauteuil ; loin de là, je crois, d'après de bons auteurs, et à en juger d'après ce que nous avons vu, qu'il y a éprouvé de fâcheuses distractions, source de bien des fautes ; mais ces fautes sont de lui, comme ce qu'il a fait de bien, et non pas de M. Guizot. M. Guizot a assez de sa propre responsabilité et de son propre mérite, sans lui attribuer le mérite et les actes de M. de Broglie.

Puisque j'ai commencé à vous parler de la manière dont M. le duc de Broglie recevait les ambassadeurs, continuons. Je ne sais, monsieur, si vous savez ce que c'est qu'un ambassadeur le jour de ses dépêches ? Ce jour-là, il faut que l'ambassadeur écrive à sa cour. S'il est en France, à Paris par conséquent, il écrira de la France et de Paris. Il lui faut ce jour-là, selon l'importance de l'ambassadeur et de la cour, quatre pages ou six pages sur l'esprit public du pays où il réside, sur la marche du gouvernement, sur sa disposition à l'égard des gouvernemens étrangers, etc. Alors l'ambassadeur se met en quête, l'ambassadeur d'un côté, et les secrétaires d'ambassade de l'autre ; l'ambassadeur chez les ministres, et les secrétaires dans les bureaux du ministère. Si l'ambassadeur trouve un ministre des affaires étrangères qui cause, qui discourt, qui parle des affaires (sans dire les secrets du cabinet), qui s'ouvre autant qu'on peut s'ouvrir quand on est ministre, et ministre d'un tel département, la dépêche s'en ressent. On a prêté à ce gouvernement et à ce ministère des projets hostiles qu'ils n'ont pas, dit la

dépêche; les explications du ministre donnent l'assurance que les dispositions sont toujours bonnes; le ministre a dissipé telle défiance qui s'était élevée d'après un certain bruit, et quand vingt dépêches, écrites sous cette influence, sont expédiées à vingt gouvernemens, bien des difficultés qui naissaient, et qui auraient pu grossir, se trouvent aplanies. Mais il faut que la dépêche parte, il faut qu'elle parte, et qu'elle renferme des faits; et quand le ministre se tait, et ne fait pas lui-même la dépêche de l'ambassadeur, en s'expliquant dans son cabinet, d'autres la font pour lui, ses ennemis souvent, ses amis quelquefois, ce qui est plus dangereux encore; car, un jour de dépêches, un ambassadeur prend ses nouvelles où il peut; c'est un journaliste, et un journaliste qui n'est pas contrôlé par la publicité.

Il en est ainsi dans la discussion des affaires; elle est facile quand on s'entretient familièrement; elle est hérissée de difficultés quand on parle comme on parlerait du haut d'une tribune, ou du haut d'un trône, et c'est ce que faisait M. de Broglie. Le duc de Broglie avait un système de fierté pour la France. Ce système consistait à ne jamais dire que ce qui était rigoureusement nécessaire, à écouter silencieusement les objections de la diplomatie, et à remettre, avec gravité, la réponse à quelques jours. Ne blâmons pas le délai, il est bon de réfléchir en ce monde; mais, le jour venu, M. de Broglie offrait des sièges aux ambassadeurs, et leur tenait un long discours, beau discours, il est vrai, prononcé avec cette convenance parfaite et ce choix de la parole qui distinguent M. de Broglie; mais c'était un discours, et comme un discours appelle un autre discours, la séance se changeait en un interminable congrès, au lieu d'une conférence intime. Aussi les affaires ne s'achevaient pas chez M. de Broglie; et quand elles ne se faisaient pas ailleurs, elles ne se faisaient pas du tout.

Les ambassadeurs, repoussés par ces manières, s'éloignaient du ministre des affaires étrangères; on ne les voyait plus dans le salon de M. de Broglie, et ils ne se présentaient jamais dans son cabinet que dans le cas de nécessité urgente, ce qui faisait dire à M. de Talleyrand: « Je ne sais comment a fait M. de Broglie, mais il a trouvé moyen de se rendre désagréable tout à la fois à Londres, à Vienne et à Saint-Petersbourg; c'est jouer de malheur. » — Cependant l'état de l'Europe voulait des relations plus suivies et plus

faciles avec les puissances. L'Angleterre et la Russie se trouvaient placées d'une manière, sinon hostile, du moins peu bienveillante vis-à-vis l'une de l'autre. Lord Ponsomby, esprit remuant, que lord Palmerston avait peine à retenir, causait de fréquentes inquiétudes à Constantinople. D'ailleurs, lord Palmerston lui-même était forcé de se montrer hautement opposé à la Russie dans le parlement, où le parti tory, qui avait pris les devans, l'eût accusé de manquer à la politique nationale de l'Angleterre. De son côté, M. de Metternich, quoique toujours épris du *statu quo*, et fidèle à la vieille politique de l'Autriche, qui penche vers l'Angleterre, était en termes plus que froids avec lord Palmerston, dont le caractère n'était pas tout-à-fait sans analogie avec celui de M. de Broglie. M. de Talleyrand lui-même était brouillé avec lord Palmerston, et, dans cet état de choses, la France avait à la fois à perdre ou à gagner, selon la direction plus ou moins habile, plus ou moins souple et liante de sa politique extérieure. Le maintien de la paix dépendait surtout de la conduite qu'on tiendrait avec la Russie. Les hommes bien informés savaient que la Russie n'avait pas le dessein de s'emparer de Constantinople et de la mer Noire; ils n'ignoraient pas qu'un parti sage s'est formé depuis quelques années en Russie, parti qui prend tous les jours plus d'influence dans le cabinet de l'empereur, et qui semble avoir adopté pour maxime les belles paroles qu'un savant diplomate, feu d'Hauterive, voulait qu'on inscrivit sur l'arc de triomphe de Cherson, où les flatteurs avaient gravé ces mots : *Chemin de Constantinople*. L'inscription de M. d'Hauterive était celle-ci : « Les forces de cet empire ne serviront plus désormais à l'agrandir, mais à le gouverner. » — Voilà ce que disait, dans un admirable rapport au premier consul, dans son livre intitulé : *État de la France à la fin de l'an VIII*, un homme sage et expérimenté, dont la voix semble retentir aujourd'hui au bout du monde, trente-six ans après s'être fait entendre inutilement. Et, en effet, jamais les forces et les ressources de l'empire russe n'ont plus été tournées vers l'amélioration. Les hommes capables sont envoyés sur tous les points du globe pour étudier l'administration, les arts, les sciences, et s'instruire de tous les perfectionnemens de l'industrie, de tous les procédés agricoles que permettent d'employer les cent climats de la Russie. En Suède, des agens russes étudient la culture des grains, en Angleterre, les assolemens, les chemins

de fer ; en France et en Piémont ils apprennent à cultiver la soie , et chaque jour de nouveaux procédés s'introduisent dans les provinces russes. La connaissance de ces dispositions de la Russie pouvait servir à calmer l'Angleterre, où les hommes d'état savent aussi bien que nous que la Russie n'interviendra à Constantinople qu'autant que des troubles éclateraient en Orient ; mais , pour parler avec avantage, il fallait s'entendre avec la Russie en même temps qu'avec la Prusse et avec l'Autriche , mettre du liant et du tact dans les rapports , et, sans abandonner notre précieuse alliance avec l'Angleterre, calmer les défiances que causait la crainte d'une collision entre les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg. Or, faire tant de choses, s'entendre avec tant de monde à la fois, c'est ce que M. de Broglie était incapable de faire.

Il ne fallait donc pas que l'alliance anglaise, qui devait être notre base fondamentale, nous isolât des autres nations. Le véritable système français devait être de marcher, dans toutes les questions, en ligne avec l'Angleterre, de lui rendre service pour service, et non de s'exposer à tous les ressentimens pour des questions tout anglaises, tandis que l'Angleterre ferait retraite quand il y aurait lieu à défendre les intérêts de la France. Il était temps de dire à l'Angleterre : « Ne faites rien contre nos intérêts, et ne nous demandez pas de soutenir exclusivement les vôtres, si vous voulez que notre alliance soit durable et sincère. » En même temps qu'on tenait ce langage, il fallait décider le cabinet anglais à se joindre à la France pour *signifier la paix* au vice-roi d'Égypte et au sultan, et pour les contraindre, par des forces combinées, à la maintenir. Or, tout ceci ne pouvait se faire qu'en se présentant à l'Angleterre entouré des meilleures relations et en mesure de lui garantir sur tout le continent la paix qu'on exigeait d'elle pour l'Orient. C'était encore ce que M. de Broglie était incapable de faire.

Tout semblait se concerter pour ce rapprochement. Après l'attentat de Fieschi presque tous les souverains de l'Europe avaient écrit au roi des lettres autographes dans lesquelles perçait un désir marqué d'établir des relations solides. Les diplomates étrangers, ralliés autour de M. de Talleyrand, le pressaient de travailler à l'établissement complet de la bonne harmonie entre les puissances européennes et la France ; mais le caractère personnel et la hauteur de M. de Broglie les éloignaient : c'était comme un effort pour eux



que de franchir la porte du cabinet d'un ministre qu'ils trouvaient toujours monté sur un ton si froid et si oratoire. — « Les souverains nous avaient gâtés, me disait un jour, à ce sujet, un des plus anciens et des plus spirituels ambassadeurs ; figurez-vous la contrainte que nous éprouvions en nous trouvant assis devant M. de Broglie, nous qui avons été accoutumés, dans les congrès, à faire les affaires en parcourant gaiement la diagonale d'un cabinet avec Nesselrode, Metternich et l'empereur Alexandre, et en parlant de tout à propos de diplomatie. »

Ce n'est pas que le bon vouloir manquât tout-à-fait à M. de Broglie, mais comme disait le même diplomate qui l'avait bien observé, il a beau tenter de nous embrasser dans ses momens d'expansion, il ne pourrait le faire, car les mains lui manquent, il est *manchot*. Et puisque j'ai signalé la supériorité de M. de Broglie sur M. Guizot dans le conseil, je dois dire aussi que M. Guizot s'entend au contraire, malgré son ton dogmatique, à s'emparer des hommes par un ton parfait de cordialité, par la flatterie, et surtout par une absence complète d'humour. Il faut avoir vu M. Guizot dans les couloirs de la chambre, allant de l'un à l'autre, se montrant simple, naturel et bienveillant, pour se faire une idée de la sociabilité et de toute la douceur qu'il peut avoir quand il ne parle pas à la tribune.

La diplomatie étrangère en était là de ses observations sur M. de Broglie, quand la question des rentes, et la singulière apostrophe : *Est-ce clair ?* que M. de Broglie adressa à la chambre, amenant la seconde retraite de M. de Broglie, donnèrent l'espoir d'un favorable renouvellement des relations diplomatiques entre les puissances de l'Europe. C'est une belle tâche que M. Thiers se trouve avoir, et il a dû sentir quelque émotion en se voyant appelé à la remplir ; mais quelque vaste que soit ce projet d'union, il l'exécute plus facilement que la conciliation des partis, qui est aussi le rêve de M. Thiers, et dont il commence sans doute à revenir un peu.

Il faut rendre encore ici justice à l'élévation du caractère de M. de Broglie. On ne l'a pas vu s'animer et prendre part à cette querelle mesquine où M. Guizot joue, devant la chambre, le singulier rôle de pacificateur, tandis que le soir et le matin, ses amis, réunis autour de lui, préparent de nouveaux élémens de discorde. M. de Broglie assiste en sage et en philosophe à ces tristes débats ;

et depuis sa sortie du ministère, toutes ses démarches ont été marquées d'une noblesse qui n'est qu'à lui. Ainsi, quand, dans l'interrègne ministériel, M. Guizot s'agita pour obtenir la présidence de la chambre des députés, à l'insu de M. Thiers, qui avait eu, mais ouvertement, la même pensée, M. de Broglie ne soutint pas M. Guizot. Plus tard, lorsque la séparation des membres de l'ancien cabinet devint indispensable, ce fut M. de Broglie qui contribua à faire cesser les hésitations de M. Thiers, qui reculait devant la présidence; et la manière dont M. de Broglie a soutenu le nouveau ministère dans la discussion de la loi des chemins vicinaux prouve assez qu'il ne lui tendait pas un piège. Cette petite scène ministérielle, où M. de Broglie invita M. Thiers à le remplacer, mérite d'être contée. Las d'être si long-temps sans ministres, le roi convoqua aux Tuileries tout son ancien cabinet; là, il dit aux membres du conseil qu'une situation aussi équivoque ne pouvait durer plus long-temps, et il leur demanda s'ils se sentaient le courage de se présenter en masse devant la chambre, malgré le vote en faveur de la réduction. L'hésitation fut grande; mais le roi la termina en disant aux ministres qu'ils n'avaient qu'une alternative : se présenter à la chambre et reprendre leurs places comme si rien ne s'était passé, ou se séparer, et autoriser M. Thiers à former un cabinet dont il aurait la présidence. — Le premier mot d'assentiment vint de M. de Broglie, et, certes, ce fut le plus sincère, le seul sincère, devrais-je ajouter.

Ce qui a manqué à M. de Broglie dans cette longue carrière politique qu'il a suivie, et que nous venons de parcourir rapidement, ce n'est ni l'autorité du caractère, ni le courage, ni l'instruction, ni l'esprit, car il a un esprit profond et original, c'est un peu de tact et d'abandon. M. de Broglie a été homme d'état de trop bonne heure; il s'était fait un monde politique, il l'avait trouvé dans les livres, avant que d'entrer dans le monde réel, et quand les faits vinrent déranger ses théories, il détourna les yeux pour ne pas les voir, et ses théories restèrent ce qu'elles étaient. Pendant que le monde s'agitait et se remuait autour de M. de Broglie, lui, il restait immobile, attendant patiemment, mais vainement, l'heure de ramener le monde à lui; car le monde, vous le savez, ne revient sur ses pas pour personne. L'exemple de M. de Broglie prouve que la science, l'étude, l'esprit et les plus nobles qualités, ne suffisent

pas dans les affaires, et que la connaissance des hommes, et une certaine communauté avec leurs penchans, sont des nécessités pour un homme d'état. Hors d'un ministère, M. de Broglie n'aura pas moins une grande autorité, et une autorité d'autant plus méritée qu'on ne le voit pas s'agiter avec aigreur pour ressaisir le pouvoir qui lui a échappé. Il faut convenir qu'il y a quelque grandeur à se placer ainsi au-dessus des faiblesses politiques, et à n'adopter d'un parti que ses principes sans épouser ses petites passions.

*(West-End-Review.)*

---

---

# POÉSIE POPULAIRE

DE

# LA HOLLANDE.

---

Il est un pays, resserré dans des limites étroites, qui a rivalisé de puissance avec l'Espagne de Philippe II et la France de Louis XIV, un pays de deux millions d'habitans qui a envoyé ses navires de par le monde entier; un pays d'art qui a fait école; un pays de science qui a eu des universités célèbres, des noms illustrés par de grands travaux. Aujourd'hui, ce pays est à demi oublié. La république des stathouders, en se pliant au régime constitutionnel, semble avoir perdu sa mâle énergie. L'uniforme mesure des temps modernes a passé sur elle; comme un autre Samson, elle a courbé la tête et s'est laissé couper ses longs cheveux. Sa marine a cédé le sceptre à l'Angleterre, ses universités de Leyde et d'Utrecht ont pâli devant celles d'Allemagne, et sa littérature n'occupe parmi nous qu'une place secondaire. Qui l'aurait dit? Cette nation jadis si fière et si opiniâtre dans ses résolutions, cette patrie des réformateurs, des hommes d'état, des Guillaume d'Orange et des Barnewelt, cette riche Hollande que la main de fer du duc d'Albe ne put dompter, et que la volonté du grand roi ne put assouplir, cette Hollande est devenue la victime du contre-coup de la révolution parisienne. Elle a été mutilée par les trois jours d'orage de Bruxelles, affichée dans les protocoles, et traînée à la barre des cours d'Europe.

Et cependant, qu'on ne se hâte pas de la juger d'après les échecs qu'elle a reçus et les plaies toutes saignantes qu'elle porte sur les bras. Le vieux

lion s'est retiré du champ de bataille, mais il s'appuie encore sur la poignée du glaive, et regarde sans s'effrayer les faisceaux de lances de ses ennemis. Je ne crois pas qu'aucun voyageur visite sérieusement la Hollande sans rendre justice à l'énergie opiniâtre et à l'esprit de persévérance qui la distinguent entre tous les autres peuples. C'est qu'elle n'a pas eu seulement à exercer cette énergie dans ses guerres avec les autres nations, ou dans des époques de désastres accidentels. La nature l'a traitée avec rigueur, la nature est entrée ici en lutte avec l'homme, et n'a cédé qu'à la force. L'élément qui est la principale source de richesse des Hollandais, est en même temps pour eux une cause continue de calamités. L'eau qui se répand dans leurs canaux, le fleuve qui baigne leurs prairies, la mer qui attend leurs navires, sont autant d'ennemis implacables contre lesquels on élève des remparts, comme on en élève ailleurs contre les invasions d'une armée. Dans la plus grande partie de la Hollande, le sol est au-dessous de l'eau; les canaux dominent la surface de la plaine, et le peuple se retranche derrière ses digues pour échapper à l'inondation. Sans cesse il faut veiller sur ces digues, car sans cesse le fleuve les mine, sans cesse la mer tente de rompre ses entraves, ou couvre d'un banc de sable le champ du pêcheur. C'est un combat continu où l'homme et l'élément avide se disputent le terrain pied à pied; c'est à qui en cédera le moins, à qui en obtiendra le plus. Malheureusement, l'homme est souvent le plus faible. L'eau sape les fondemens de sa demeure, l'eau convertit en lac son jardin, l'eau pénètre toujours plus avant. C'est un affreux spectacle que celui d'une de ces inondations comme il en arrive presque chaque année, quand par un accident imprévu une digue vient à se rompre. Soudain l'alarme se répand à travers les campagnes, le tocsin sonne, le peuple s'assemble à la hâte. Hommes, femmes, enfans, tout le monde accourt avec des pelles, des haches, des faisceaux de pieux. On amasse des matériaux, on se met à l'œuvre, on travaille le jour à l'ardeur du soleil, la nuit à la lueur des flambeaux, jusqu'à ce que le fleuve pressé par tant d'efforts, dompté par tant de bras, se retire dans son lit, et de ses vagues mugissantes semble menacer encore ceux qui l'ont vaincu.

Or, partout où l'homme se trouve ainsi en lutte continue avec les éléments, ce qui se développe particulièrement en lui, c'est la patience et l'opiniâtreté de caractère. C'est ainsi que les peuples du nord sont plus ingénieux et plus défiants que ceux du midi, car la nature les met sans cesse à l'épreuve et les trompe si souvent. Le caractère distinctif des Hollandais, c'est l'amour du travail, la persévérance; leur devise est bien cette ancienne devise des stathouders : *Je maintiendrai!* et l'esprit calme, tenace, peu éclatant, mais inflexible de Guillaume le taciturne, représenté, on ne peut mieux, l'esprit général de toute la nation.

La même remarque doit s'appliquer à leurs œuvres d'art et de littérature. Il ne faut y chercher ni la hardiesse de la pensée, ni l'originalité. Ce sont des œuvres étudiées et laborieuses. La poésie de la Hollande accuse toujours le travail et l'érudition, et ses plus grands peintres sont avant tout des hommes de patience, mais d'une patience qui, parfois, produit de merveilleux effets. Plusieurs causes contribuent d'ailleurs à enlever à la Hollande le caractère de nationalité qu'elle pourrait avoir en poésie, et à lui inculquer l'esprit d'imitation. Par l'étroit espace qu'elle occupe, elle ne peut guère aspirer à se maintenir dans une sphère indépendante, à posséder l'ascendant qu'obtient naturellement un grand état. Par sa langue, elle tient à la vieille Germanie et à l'Angleterre. Par sa position géographique, elle touche d'un côté à la France, de l'autre à l'Allemagne, et subit tour à tour l'influence des deux pays. Quelquefois même tous deux agissent sur elle simultanément, et sa littérature devient une sorte de transaction entre le romantisme allemand et l'esprit français.

Cette littérature commence par des œuvres d'imitation et des traductions. Le premier poète de la Hollande, Jacques de Maerlant, savait sept langues. Il traduisit l'*Historia scolastica* de P. Comместor, le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais, et différents autres livres. C'était au XIII<sup>e</sup> siècle. La poésie, qui s'était tenue long-temps l'aile penchée, la tête assoupie, soupirant quelques hymnes à l'ombre des vieux cloîtres, se réveille tout à coup avec des chants de guerre et des chants d'amour. Jeune, belle, pleine de foi et de candeur, elle tient à la main une lyre d'or que nul vent impur n'a encore profanée. Les graves pensées du cœur, le sentiment de l'héroïsme, ébranlent seuls ses cordes vierges, et quand elles résonnent, leur chant harmonieux passe du midi au nord; les orangiers de la Provence l'écoutent sous leurs verts ombrages, et les chênes de la Germanie le murmurent au pays de Souabe. C'est une merveilleuse époque celle où la science des temps modernes apparaît ainsi avec son aurore, où sous le ciel du midi on voit éclore cette fleur de poésie dont une brise bienfaisante transporte au loin les étamines. Alors viennent toutes ces riantes fictions qui nous charment encore aujourd'hui. Alors l'air, les bois, les fleuves, les sinuosités de la prairie, les grottes des montagnes, les tours des châteaux se peuplent d'une foule de génies gracieux, qui par mille anneaux magiques, par mille chaînes de fleurs, rejoignent le nord à l'orient. Le monde est jeune : il s'abreuve à une source continuelle d'illusions. Il rêve, il croit, il chante. Les sylphes étendent sur lui leurs ailes diaprées, et les fées le guident dans ses premiers pas. Bientôt chaque abbaye a sa légende, chaque château sa chronique, et à quelques intervalles de temps, chaque pays son héros et son poète pour le chanter. Ainsi tandis que l'Espagne célèbre la gloire de Cid, la Bretagne chante son roi Arthur, et la France son Charlemagne. Tandis que vers

Le nord, Walther de Vogelweide idéalise les graces de la femme et les joies de l'amour, voici venir Pétrarque, qui près des rochers de Vaucluse, achève, comme l'a dit un autre poète, ses crystallins sonnets. Les traditions anciennes revivent, et de nouveaux cycles se forment avec de nouveaux poèmes. Un homme dont on ignore encore le nom, dote l'Allemagne des Niebelungen. Un autre écrit l'histoire mystique de Parcival; un autre celle de Tristan, et au-dessus de tout plane le génie de Dante avec sa *Divina Commedia*.

La Hollande s'associa à ce grand mouvement poétique; elle eut sa part de tous ces poèmes de chevalerie, de toutes ces fictions. Elle eut son roman de Lancelot, de Titurel, de Flor et Blanchefor, des Quatre Fils Aymond et son poème du Renard. Si elle ne produisit elle-même aucune œuvre originale, elle n'en doit pas moins citer, avec un sentiment de reconnaissance, les hommes qui l'illustraient par leurs écrits à cette époque. Tandis que Jacques de Maerlant traduisait en style correct les ouvrages latins, Melis Stocke écrivait ses *Chroniques* rimées; Claës Verbrechten reproduisait en néerlandais les poèmes étrangers, et Jean de Nêlu célébrait les exploits de Jean I<sup>er</sup>, duc de Brabant, qui lui-même a laissé une œuvre de poésie. C'est de cette époque que datent, à proprement parler, pour la Hollande, les premières règles de la versification, les premiers progrès de la langue. Une fois entrée dans cette voie, tout semblait lui présager une suite continue d'œuvres de mérite. Mais le XIV<sup>e</sup> siècle vint démentir ces espérances. Ce fut un temps de discordes civiles et de calamités. La longue lutte des *Hoekschen* et des *Kabeljauwschen* (1) divisa le pays et le remplit de troubles et d'agitations. Le commerce, qui, dans le siècle dernier, avait commencé à prendre un essor imposant, tomba dans un état de décadence. Les lois et les institutions restèrent stationnaires ou prirent une marche rétrograde, et la poésie fut comme paralysée par ce bouleversement de l'ordre social. Quelques chroniques d'abbayes, quelques biographies de princes et d'évêques, voilà tout ce que la Hollande peut citer pendant un long espace de temps. Le XV<sup>e</sup> siècle se passa à peu près de même. La science, il est vrai, fit un pas, l'érudition jeta quelques racines dans le pays, la philologie s'ouvrit de nouveaux points de vue, et l'université de Louvain se distingua par plusieurs travaux; mais la littérature resta dans les mêmes voies obscures. Au commencement de ce siècle, il se forma cependant plusieurs sociétés qui semblaient devoir aider au développement de la langue et de la poésie hollandaise, mais qui, en réalité, lui nuisirent. Nous voulons parler de ces chambres de rhétoriciens (*Kamers der Rederijkers*), qui présentent

(1) *Hoekschen*, hameçon; *kabeljauwschen*, morue.

une grande analogie avec les associations des maîtres chanteurs et les sociétés qui se formèrent plus tard en Allemagne. Chacune de ces chambres de rhétorique prenait un nom de fleur et une devise, et tous ses membres étaient classés par ordre hiérarchique. Le premier d'entre eux portait le titre d'empereur, les autres celui de prince, de doyen; puis venaient les facteurs, les trouveurs (*Vinder*), les hommes chargés de faire telle ou telle pièce de vers, et ceux à qui on confiait le soin de préparer les cérémonies. Ces sociétés se proposaient des questions, distribuaient des prix et quelquefois concouraient ensemble. Il y en avait plusieurs dans chaque ville. Peu à peu on en compta jusqu'à deux cents dans la Hollande, et le nombre de leurs membres était assez considérable; car, en 1561, dans une réunion qui eut lieu à Anvers, les sociétés de onze villes furent représentées par quatorze cent soixante-treize personnes. Bientôt leur influence s'accrut, les grands seigneurs eux-mêmes les soutinrent de leur crédit, et Philippe-le-Bel, duc de Bourgogne, devint un de leurs membres. Dans les moments de trouble politique, elles exerçaient leur influence en se rangeant du côté de tel ou tel parti. Leurs armes, à elles, c'était l'épigramme, la chanson, la comédie grossière. Elles continuaient ainsi, avec le sarcasme et l'injure, la guerre que le peuple soutenait avec le glaive et l'arquebuse, et plus d'une fois ces escarmouches poétiques ne servirent que trop bien les rivalités de cités et les haines populaires. Dans le temps où la guerre des Hoekschen et des Kabbeljauwschen était le plus enflammée, le duc de Bourgogne fut obligé de rendre un édit pour interdire aux chambres de rhétorique les attaques trop injurieuses contre l'un ou l'autre des deux partis. Au XVI<sup>e</sup> siècle, elles soutinrent la cause de la réformation mieux que n'auraient pu le faire bien des prédicateurs. Le dogme du protestantisme se plaça sur leurs théâtres, et le peuple assista à des spectacles où on lui représentait les cruautés du duc d'Albe, les massacres de Bruxelles, et la tête du duc d'Egmont tombant sous la hache du bourreau.

Sous le rapport littéraire, ces sociétés n'atteignirent nullement leur but. Elles étaient composées, pour la plupart, d'hommes peu lettrés, qui ne comprenaient pas le mouvement réel de la poésie. Au lieu de seconder l'esprit des écrivains en lui faisant prendre un essor hardi, elles fractionnèrent, en quelque sorte, les efforts de l'intelligence, et les réduisirent aux mesquines proportions du conte en vers, de la chanson. Puis ces sociétés s'établirent à une époque où la langue et la littérature hollandaise n'étaient pas encore assez formées pour vivre de leur propre vie, et conserver un caractère à elles. À défaut d'œuvres nationales propres à leur servir d'autorité et de modèles, les chambres de rhétorique eurent recours aux œuvres des autres peuples. Elles introduisirent dans la poésie



de leur pays des expressions, des règles d'emprunt, et élevèrent l'édifice littéraire de la Hollande sur une base étrangère.

Mais le xvi<sup>e</sup> siècle arrivait précédé de la découverte de l'imprimerie, et apportant avec lui la réforme religieuse, le principe de liberté des temps modernes. Tout le monde connaît l'histoire de cette lutte sanglante que les Pays-Bas soutinrent contre l'Espagne. Tout le monde sait avec quelle fermeté les protestans des Provinces-Unies résistèrent au despotisme de Philippe II et à la dictature du duc d'Albe; comment ils subirent, sans changer de résolution, l'incendie et le pillage, la misère et la proscription, et comment leur héroïsme les affranchit enfin du joug qui pesait sur eux, et fit d'une province espagnole une république indépendante présidée par l'homme qui avait été le principal moteur et le chef de cette révolution, par Guillaume d'Orange le Taciturne.

Au milieu de ces événemens politiques, la science et la littérature hollandaise s'enhardissent et prennent leur essor. Érasme développe cette finesse d'esprit, ces trésors d'érudition qui ont rendu son nom si populaire. Le fougueux Coornhert se délasse de ses guerres de protestant en traduisant quelques-uns des plus beaux livres de l'antiquité. Marnix écrit ses satires religieuses; Visscher et Spieghel travaillent tous deux, par leurs préceptes, par leur exemple, à polir la langue hollandaise et à donner à la poésie une élégance de forme qu'elle n'avait pas encore eue. Bor publie son *Histoire des Pays-Bas*, Plantin son *Trésor de la langue teutonique* (*Thesaurus teutonice linguæ*), et la ville de Leyde préfère, à une exemption d'impôts, l'établissement d'une université. Puis, voici venir l'époque classique de la Hollande; voici venir Hooft, formé à l'école des auteurs anciens et des écrivains italiens; Hooft, poète et prosateur, qui créa la tragédie hollandaise et écrivit avec un rare talent une histoire de son pays; Vondel, que les Hollandais appellent leur Shakspeare; Jacob Cats, poète moral et didactique dont les œuvres se trouvent encore aujourd'hui à côté de la Bible dans toutes les familles; Huygens, qui publia un recueil de satires et de poèmes descriptifs vraiment remarquable; Kamphuizen, le poète tendre et mélancolique de cette époque; Decker, Anslø, Westerbaan, Pierre de Groot, fils de Grotius, qui cultivèrent la poésie avec succès. C'était au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle; pendant une cinquantaine d'années, la littérature hollandaise marcha toujours en progressant. Le peuple la vit grandir avec orgueil; les autres nations l'étudièrent, et après avoir long-temps eu recours à des modèles étrangers, elle servit à son tour de modèle aux Allemands.

Mais bientôt ce mouvement national s'affaiblit et s'arrête. L'influence étrangère reprend son empire. L'éclat du siècle de Louis XIV éblouit les écrivains de Hollande, comme ceux d'Allemagne, et d'Angleterre. A cette époque, on peut dire que toute l'Europe obéissait à la même inspiration.

littéraire, et marchait par la même voie. Racine n'était pas seulement le grand poète de Versailles, il était aussi le poète de Londres, de Leipzig, de La Haye, de Madrid. Chaque nation adorait son génie, et quand Boileau formulait un de ses arrêts de critique, Boileau parlait pour le monde entier. Gottsched lui servit d'écho dans le Nord, Metastase l'applaudit en Italie, et Addison le loua en Angleterre. Après la révocation de l'édit de Nantes, un grand nombre de familles protestantes se réfugièrent en Hollande, et contribuèrent encore à propager dans ce pays la connaissance de la langue et le goût de la littérature française. Dès-lors tout fut changé dans la patrie des Hooft et des Vondel. On oublia les efforts tentés par les hommes du XVII<sup>e</sup> siècle pour donner à la littérature un caractère national. On se mit à imiter les écrivains français, et ce travail d'imitation ne s'appliquait qu'à la forme, rarement à la pensée. La poésie descendit de ses hauteurs célestes, et se matérialisa. On ne lui demanda plus ce langage inspiré, cette parole tendre ou héroïque que l'antiquité écoutait avec admiration, et le moyen-âge avec ravissement. On lui mit une perruque à boucles sur la tête, on lui donna un habit à paillettes, des manchettes plissées et des jabots de dentelles, et sous ce vêtement de cour, la pauvre muse, oubliant son ancienne liberté, s'appliqua à chercher des combinaisons de style artificielles, des tournures de phrase harmonieuses, et remplaça le sentiment par la couleur, l'idée poétique par l'expression pompeuse et l'hémistiche habilement cadencé. Pendant un long espace de temps, toute la littérature hollandaise est assujétie au même niveau, et à travers la grande quantité d'œuvres sans valeur qu'elle a produites, à peine trouve-t-on à citer quelques noms dignes d'être conservés, comme ceux de Hoogvliet, l'auteur d'*Abraham*; de Huydecoper, plus grammairien que poète, et de Haren, qui chanta les *Aventures de Friso*. C'est seulement vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que la Hollande s'affranchit de cette poésie d'imitation. L'étude de la littérature anglaise et allemande lui indiqua une nouvelle route à suivre, et Bilderdijk, Feith, Tollens, Kinker, Helmers, furent les apôtres de cette école moderne, de ce romantisme poétique qui a gagné toute l'Europe.

Qu'on me pardonne de traverser aussi rapidement l'histoire de cette littérature. Mon but n'était pas de m'arrêter aux œuvres d'art proprement dites, mon but est de rechercher derrière la poésie élégante, étudiée, applaudie, derrière la poésie du grand monde, l'humble poésie populaire qui vit ignorée, et s'épanouit à l'écart comme une pauvre fleur des champs. Et dois-je le dire? Si dans les autres pays cette poésie n'occupe qu'une place obscure et secondaire, en Hollande elle me paraît beaucoup plus intéressante, plus originale, plus vivace, que celle à laquelle les sociétés d'Amsterdam distribuaient leurs couronnes. Elle subsiste toujours, elle meurt. Elle reflète dans son miroir d'acier les évènements de chaque

époque, et le caractère particulier de chaque évènement. Elle a l'âme religieuse et l'enthousiasme guerrier. Elle porte tour à tour la couronne de fleurs et l'armure, et sa main peut faire vibrer les cordes de la mandoline sous les fenêtres de la jeune fille, et soutenir le poids de l'arquebuse sur le champ de bataille. S'il se présente une histoire romanesque, elle s'en empare; si une action glorieuse, elle la chante; si un héros, elle le divinise. Interprète sincère du peuple, elle suit le peuple partout, dans ses luttes et dans ses souffrances, dans ses heures de joie et ses jours de triomphe. C'est elle qui accueille avec des acclamations le principe de liberté religieuse formulé par Luther. C'est elle qui anathématise le duc d'Albe. C'est elle qui pleure sur la mort d'Egmont et du comte de Horn.

Les chants populaires de la Hollande sont en grand nombre. On en trouve une partie dans les recueils connus sous le nom *des Blauwboekjes* (Livres bleus), et dans quelques autres ouvrages. Mais il en existe une plus grande quantité encore en manuscrits, et chaque fois qu'on a fouillé dans les bibliothèques de La Haye, d'Amsterdam, et de quelques autres villes, on en a découvert de nouveaux. M. Le Jeune a publié sur cette poésie un livre intéressant; mais il a eu le grand tort de mêler à des chants vraiment populaires plusieurs pièces qui n'ont jamais pu aspirer au même titre (1). Le meilleur ouvrage qui existe sur ce sujet est celui de M. Hoffmann de Fallersleben, professeur à Breslau. M. de Fallersleben a étudié la poésie hollandaise en Hollande même. Il est entré en relation avec les savans du pays, il a pénétré dans les archives les plus secrètes des bibliothèques, et après un travail patient, sérieux, il a publié deux livres: l'un, en latin, présente les indications bibliographiques les plus essentielles sur les anciens poètes de la Hollande, l'autre est un recueil de chants populaires avec le texte hollandais et des annotations en allemand (2).

La poésie populaire de la Hollande remonte sans doute très haut, la plupart des faits qu'elle retrace ont une origine lointaine; ils ont été racontés à l'instant même où ils se passaient, et plusieurs fois ensuite, mais les divers chants qui nous restent ne sont guère antérieurs au *xv<sup>e</sup>* siècle. Cette poésie doit être divisée en deux parties: chants religieux et chants profanes. Les premiers sont curieux à étudier comme expression d'une époque de catholicisme abstrait et rêveur. Tout ce que les Tauler, les Suso, les Ruysbroeck et les autres mystiques des *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles, se plurent à enseigner se trouve ici fidèlement reproduit. On voit que la doctrine du mysticisme s'était peu à peu insinuée parmi le peuple, et qu'il aimait à redire dans ses vers ce qu'il entendait prêcher dans ses

(1) *Proeven van de nederlandsche volkszangen sedert de xv<sup>e</sup> eeuw*, par Le Jeune. La Haye, 1828.

(2) *Horæ belgiæ*. Pars prima. Breslau, 1830. Pars secunda. Breslau, 1833.



églises. Mais, c'est chose étrange que de voir jusqu'où va ce mysticisme, comme il symbolise ses conceptions, comme il est raffiné dans ses croyances, et naïf encore dans ses raffinements. Ainsi, jamais il n'exprime son idée comme il la sent, il lui faut une allégorie, et pour trouver cette allégorie, il descend de ses hauteurs sublimes aux réalités de la vie. Pour lui, la croix est un arbre de mai qui fleurit pour le salut du monde. Sur cet arbre vient se poser un rossignol amoureux d'une jeune fille, il soupire, gémit, languit pour elle et meurt. Le rossignol, c'est le Christ; la jeune fille, c'est l'église chrétienne. Presque toujours le Christ est représenté comme un jeune fiancé, après lequel les ames fidèles soupirent. Parfois même le symbole va plus loin; le Christ sort le soir et court après les ames qui sont agitées par le désir, et souffrent et se plaignent. L'une d'elles s'écrie : « O Marie ! prenez donc garde à votre fils, voyez comme il s'empare des jeunes filles. » Une autre lui dit : « O Jésus ! avec vos yeux noirs, vous m'ôtez l'usage des sens. Je veux me plaindre à Marie des tourmens que vous me faites éprouver. » A quoi Jésus répond : « Oui, plaignez-vous à ma mère, et je m'en vengerai. Je mettrai l'amour dans votre cœur, et il se brisera. »

Tous ces poètes mystiques dépeignent l'amour religieux avec les mêmes images que l'amour temporel, et le placent dans les mêmes conditions. L'ame fidèle se représente Jésus, son bien-aimé, comme un être réel; elle est triste, elle languit. Elle aspire à lui parler, à s'approcher de lui. Elle voudrait voir éclore son sourire, rencontrer son regard, se pencher sur lui, et déposer un baiser d'amour sur son front et sur ses joues. Le monde lui est à charge. Les plaisirs de la foule la fatiguent; elle ne rêve qu'à un seul objet, elle ne s'entretient que d'une seule pensée, et comme une religieuse mystique d'Utrecht, elle s'écrie : « L'amour va, l'amour vient, l'amour s'arrête, l'amour chante, l'amour repose dans l'amour, l'amour dort, l'amour veille, l'amour fait tout oublier. »

Le même mysticisme se retrouve dans les chants consacrés à la Vierge. Le poète emploie à la fois, pour la dépeindre, toutes les expressions les plus métaphoriques et les figures les plus communes de la vie habituelle. C'est un astre du matin, c'est un océan de bonté, c'est une ancre de salut, et puis c'est la jeune femme, c'est la mère qui allaite son enfant et l'emporte sur ses bras en Égypte, et lui cueille des dattes le long du chemin. On sait que les mystiques du moyen-âge s'étaient surtout plu à idéaliser la Vierge. Dans leur pensée, elle devient la reine du monde, la maîtresse de l'univers. Le Christ lui-même lui est subordonné, il attend ses ordres, et lui obéit comme un fils obéit à sa mère.

Il faut remarquer encore dans cette série de chants religieux ceux où la vie du Christ est représentée avec tous ses détails de vie réelle, toute cette bonne foi candide des anciens peintres. Tantôt, c'est Jésus qui s'a-

muse dans son berceau avec les jouets qu'on lui apporte; tantôt sa mère qui lui prépare un bain, et saint Joseph qui cause avec son âne. Admirable naïveté de ces esprits du moyen-âge qui, pour se rapprocher plus près de Dieu, le mesuraient à leur taille, et se l'assimilaient en quelque sorte en lui prêtant leurs souffrances et leur histoire.

Un des chants qui expriment le mieux tout ce caractère de mysticisme que nous avons essayé de dépeindre est celui qui a pour titre : *La Fille du sultan*. Il a été, à une certaine époque, très populaire, car il existe dans toutes les contrées du nord, et on ne nous saura peut-être pas mauvais gré de le reproduire ici en entier.

« Ecoutez, vous tous qui êtes pleins d'amour, je vais vous chanter un chant d'amour et de concorde, un chant de grandes et belles choses. Une fille de sultan élevée dans une terre païenne s'en alla un jour au lever de l'aurore le long du parc et du jardin.

« Elle cueillait les fleurs de toutes sortes qui brillaient sous ses yeux; et se disait : Qui donc a pu faire ces fleurs, et découper avec tant de grace leurs jolies petites feuilles ? Oh ! je voudrais bien le voir.

« Je l'aime déjà du fond du cœur. Si je savais où le trouver, je quitterais le royaume de mon père pour le suivre. Et à minuit, voici Jésus qui arrive, et qui s'écrie : Jeune fille, ouvrez ! Elle se lève sur son lit et accourt en toute hâte.

« Elle ouvre la fenêtre et aperçoit le bon Jésus resplendissant de beauté. Elle le regarde avec tendresse, puis s'inclinant devant lui : D'où venez-vous donc, dit-elle, ô noble et majestueux jeune homme ?

« Quel est le cœur qui pour vous ne s'enflammerait pas ? car vous êtes si beau ! — Et moi, jeune fille, je te connais, je connais ton amour, apprends donc qui je suis : c'est moi qui ai créé les fleurs.

— Est-ce bien vous, mon puissant Seigneur, mon amour, mon bien-aimé ? Combien de temps je vous ai cherché ! et maintenant que vous voilà, il n'y a plus rien qui m'arrête. Avec vous je m'en irai. Que votre belle main me conduise là où il vous plaira.

— Jeune fille, si vous voulez me suivre, il faut tout abandonner, votre père, vos richesses et votre beau palais. — Votre beauté m'est plus précieuse que tout cela. C'est vous que j'ai choisi ; c'est vous que j'aime. Il n'y a rien sur la terre d'aussi beau que vous.

« Laissez-moi donc vous suivre où vous voudrez. Mon cœur m'ordonne de vous chérir et je veux être à vous. — Il prit la jeune fille par la main. Elle quitta cette contrée païenne, et ils s'en allèrent ensemble à travers les champs et les prairies.

« Le long du chemin ils s'entretenaient avec gaieté l'un l'autre, et la jeune fille lui demanda son nom. — Mon nom, dit-il, est merveilleux.

Par sa puissance il guérit le cœur malade. Vous pourrez le lire sur le trône élevé de mon père.

« Donnez-moi tout votre amour, consacrez-moi vos sens et votre esprit. Mon nom est Jésus : ceux qui m'aiment le connaissent bien. — Elle le regarda avec tendresse, et se courbant à ses genoux, lui jura fidélité.

« Comment, dit-elle, comment est votre père, ô mon beau fiancé ? pardonnez-moi cette question. — Mon père est très riche. La terre et le ciel lui obéissent. L'homme, le soleil, les étoiles, lui rendent hommage.

« Un million de beaux anges s'inclinent devant son trône les yeux baissés. — Si votre père est si puissant et si élevé au-dessus de nous tous, mon bien-aimé, comment est votre mère ?

— Jamais il n'y eut dans le monde une femme aussi pure. Elle devint mère d'une façon miraculeuse, sans cesser d'être vierge. — Ah ! si votre mère est si belle et si pure, de quelle contrée venez-vous donc ?

— Je viens du royaume de mon père où tout est joie, beauté, vertu. Là des milliers d'années se passent comme un jour ; d'autres milliers d'années leur succèdent pleines de repos et de félicité.

— Seigneur, que de prodiges vous m'apprenez ! Hâtons-nous donc, ô mon roi, d'arriver à la demeure de votre père. — Restez pure et sincère, je vous donnerai mon royaume et vous y vivrez éternellement.

« Ils continuèrent leur route à travers les champs et les prés, et ils arrivèrent auprès d'un couvent où Jésus voulut entrer. — Hélas ! dit-elle, voulez-vous me quitter ? Si je n'entends plus votre douce voix, je languirai sans cesse.

— Attendez-moi ici, il faut que j'entre dans cette maison. — Il entre, et elle reste à la porte pour l'attendre ; mais, quand elle ne le voit plus, des larmes d'amour tombent sur ses joues.

« Le jour se passe ; le soir arrive, elle attend encore, mais son fiancé ne vient pas. Alors elle s'avance vers le couvent et frappe, et crie : Ouvrez-moi la porte, mon bien-aimé est ici.

« Le portier ouvre et regarde cette jeune fille si belle et si imposante. — Que voulez-vous ? dit-il. Pourquoi venez-vous ici toute seule ? Pourquoi ces larmes ? Dites-moi quel est votre chagrin ?

— Hélas ! celui que j'aime si tendrement m'a quittée. Il est entré dans cette maison et je l'ai attendu long-temps. Dites-lui de sortir, dites-lui de venir me trouver, avant que mon cœur se brise, car il est mon fiancé.

— Jeune fille, celui qui vous a quittée n'est pas venu ici, j'ignore qui est votre bien-aimé. Je ne l'ai pas vu. — Mon père, pourquoi voulez-vous me le cacher ? Mon bien-aimé est ici ; en me quittant, il m'a dit : J'entre dans cette maison.

— Mais dites-moi comment il s'appelle, je saurai si je le connais. — Hélas ! je ne puis le dire ; j'ai oublié son nom. Mais c'est le fils d'un roi : son empire est immense ; son vêtement est bleu de ciel et parsemé d'étoiles.

« Son visage est blanc et rose, ses cheveux sont blonds comme l'or, et toute sa nature est si merveilleuse et si douce, que rien au monde ne lui ressemble. Il venait du royaume de son père, et voulait m'emmener avec lui. Mais, hélas ! il est parti.

« Son père tient le sceptre de la terre et du ciel ; sa mère est une vierge très belle et très chaste. — Ah ! s'écria le portier, c'est Jésus notre Seigneur. — Oui, mon père, c'est lui que j'aime et que je cherche.

— Bien, jeune fille, si c'est là votre fiancé, je veux vous le montrer. Venez, venez, vous êtes au bout de votre voyage. Entrez sous notre toit, ô jeune fiancée ; et, dites-moi, d'où venez-vous ? sans doute d'une terre étrangère ?

— Je suis la fille d'un roi. J'ai été élevée dans les grandeurs, et j'ai tout quitté pour celui que j'aime. — Vous retrouverez plus que vous n'avez quitté, près de celui de qui tous les biens proviennent, près de Jésus, votre amour.

« Entrez donc, et suivez mon conseil. Je vous mènerai à Jésus ; mais renoncez à toutes les grandeurs païennes ; renoncez à la tendresse de votre père, oubliez votre terre de paganisme, car désormais vous devez être chrétienne.

— Oui, mon père, je me rends à vos avis. Mon amour est ce que j'ai de plus cher, et nul sacrifice ne peut m'effrayer. Et alors le religieux lui enseigne la vraie foi et la loi de Dieu. Il lui dit l'histoire sainte de Jésus, depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

« La jeune fille dévoua son ame à Dieu : elle avait un grand désir de voir Jésus, son bien-aimé, et elle l'attendit long-temps ; mais, quand elle fut près de mourir, Jésus lui apparut.

« Il la prit doucement par la main et l'emmena dans son beau royaume. Là, elle est devenue reine ; elle goûte toutes les jouissances que son cœur peut désirer, et des milliers d'années passent pour elle comme un jour. »

Les autres chants populaires se composent, pour la plupart, de chansons de corporations d'une nature rude et grossière, de chansons de guerre du temps de la réformation, et de ballades chevaleresques. Ces ballades ont un grand rapport avec celles de l'Allemagne : elles proviennent, les unes et les autres, de la même origine ; mais on ne sait auquel des deux pays il faut les attribuer. Il est probable que la Hollande en a composé plusieurs ; et le plus grand nombre appartient évidemment à l'Alle-

magne. C'est là surtout que se révèle l'esprit rêveur et sentimental des hommes du nord. Dans ces ballades, l'amour n'est point revêtu de ces brillantes couleurs que lui prête la poésie du midi. Il a le front pensif, le regard mélancolique. Le ciel azuré du mois de mai lui laisse toujours entrevoir quelque nuage. Les arbres des forêts courbent avec tristesse leurs longs rameaux vers lui, et le murmure des ruisseaux résonne à son oreille comme un vague soupir. Jusque dans sa joie il y a des larmes; dans ses heures d'ivresse, un douloureux pressentiment; dans sa couronne de myrte, des fleurs qui se fanent. En même temps il est tendre et fidèle, plein d'abnégation et de dévouement : il languit pendant de longues années sans se plaindre. Dans l'immensité de ses désirs, il se nourrit d'un peu d'espérance, comme l'Océan d'un brin d'herbe. Il a foi, et il attend; s'il est trompé, il se résigne et attend encore. Il y a une ballade allemande qui exprime à merveille cet espoir muet, cette patience inépuisable de l'amour : on me l'a contée dans la vallée de Bade, et je vais vous la dire. Un chevalier partait pour la croisade. La jeune fille qu'il aime l'accompagne à quelque distance de sa demeure; puis il la quitte, et lui dit en l'embrassant : « Viens m'attendre ici dans trois ans; nous nous retrouverons à l'endroit même où aujourd'hui nous nous disons adieu. » La jeune fille se retire dans la solitude; et, au bout de trois années, elle accourt sur le chemin où elle s'est séparée du chevalier. Elle regarde de tous les côtés; elle attend, elle passe là de longs jours et de longues nuits. A la fin, la pauvre fille tombe malade de chagrin, et se transforme en fleur. C'est cette fleur bleue que les Allemands appellent *wegwarten*, qui croît au bord des sentiers, qui tourne sa jolie tête vers les sinuosités du chemin, et semble attendre le voyageur, et lui dire, quand il passe : « Regardez, me voici. »

Les chants populaires de la Hollande peuvent rivaliser avec ceux de l'Allemagne pour le sentiment profond et plein de grace avec lequel ils représentent l'amour. Au-delà de l'Escaut, comme au-delà du Rhin, l'amour s'absorbe tout entier dans une pensée unique, dans une contemplation idéale. Il n'y a pour lui ni saisons, ni distance, ni temps. Entraîné par ses rêves, il oublie les calculs habituels de la vie, et s'élance au-delà des jours, au-delà de l'espace. S'il faut qu'il se sacrifie, il est tout prêt; s'il faut qu'il meure, il accepte la mort avec joie; car ses espérances ne prennent point racine dans ce monde, et son avenir est ailleurs. Une femme, qu'un obstacle invincible empêche de répondre à l'amour d'un homme qu'elle chérit, lui dit en le quittant : « Je ne serai que ta fiancée sur cette terre, et notre mariage se fera dans le ciel. » Une jeune fille se condamne à passer sept ans dans une cabane de lépreux pour attendre celui qu'elle aime. Une autre sort le soir de son château pour aller à la rencontre de son amant; elle est enlevée par un nain. Son amant arrive, ne trouve que



son voile, croit qu'elle est morte, et se tue; et elle se tue aussi, afin de le rejoindre dans un autre monde. Trois jeunes filles s'en vont, l'hiver, pieds nus dans la neige : elles parlent de leur amour, et ne sentent pas le froid. L'une d'elles pleure, car son amant est mort; les autres l'engagent à en choisir un autre; mais elle s'écrie : « Oh ! non, jamais la joie n'entrera dans mon cœur ! Oh ! non, jamais je ne pourrai avoir un autre amour ! Adieu, je m'en vais mourir sous le tilleul où mon amant est mort. » Une femme est assise au bord du sentier, la tête cachée dans ses mains, les yeux baignés de larmes. Un chevalier arrive, et lui demande pourquoi elle pleure. « Hélas ! dit-elle, j'attends depuis sept ans celui que j'aime, et je n'en ai plus de nouvelles ! — Je le connais, s'écrie le chevalier; il est dans la Zélande; il est amoureux de plusieurs femmes, et plusieurs femmes l'aiment. » La malheureuse n'exhale aucun murmure, ne fait entendre aucun reproche. — Oh ! puisse-t-il être heureux ! dit-elle; puissent celles qui l'aiment être heureuses aussi ! puissent-ils tous avoir autant de joie qu'il y a d'étoiles au ciel ! Le chevalier lui présente une chaîne d'or, et tente de la séduire. Mais elle repousse ses offres. — Quand vous me donneriez une chaîne d'or assez grande pour unir la terre au ciel, vous ne m'empêcheriez pas de rester fidèle à celui que j'ai aimé et attendu depuis sept ans.

Un autre trait distinctif de ces ballades, c'est le culte de la beauté qui s'y révèle, et le sentiment d'honneur chevaleresque qu'elles expriment. Partout où la beauté apparaît, les distances de rang s'effacent. Le chevalier épouse la fille du paysan; le margrave conduit dans son château la blonde enfant d'un de ses serfs; celle qui, hier encore, gardait les troupeaux dans les champs, quitte ses vêtemens de bergère, devient reine, et les fiers barons eux-mêmes reconnaissent son titre de reine dans le charme de son sourire et la douce expression de ses yeux. Mais en même temps, ces hommes qui s'agenouillent devant la beauté et courbent humblement le front sous une main de jeune fille, ces hommes se relèvent avec orgueil à l'aspect d'un rival; et s'ils reçoivent une injure, ils sont inflexibles dans leur colère, implacables dans leur vengeance. La ballade la plus célèbre de ce genre est celle du comte de Floris. Il a séduit la femme de Gérard de Velsen, et Gérard le tue, mais quelque temps après, les amis du comte de Floris veulent venger sa mort; ils s'emparent de son ennemi, le torturent, l'enferment dans un tonneau hérissé de pointes de fer, puis lui demandent avec une sanglante ironie : « Comment te trouves-tu à présent, ô Gérard-le-Grand ? » Et Gérard leur répond : « Je suis comme j'étais quand ma main fit mourir votre ami le comte Floris. »

Voici deux autres ballades qui me semblent résumer assez bien le caractère général de ces chants populaires. L'une ressemble à un vague re-

tentissement de la tradition antique de Héro et de Léandre, mais il ne faudrait y chercher ni la grace du poème de Musée, ni les brillantes couleurs de celui de Marlowe. En passant dans le Nord, elle s'est dépouillée de ses draperies grecques; en se popularisant, elle est redescendue au niveau de la tradition vulgaire. L'autre ballade, intitulée *l'Enlèvement*, représente en même temps, sous des images grossières, d'un côté cette contrainte d'amour, de l'autre cet esprit de vengeance que j'ai cherché à indiquer.

#### LES DEUX ENFANS DE ROI.

« Il y avait deux enfans de roi qui s'aimaient tendrement; mais ils ne pouvaient se voir, car ils étaient séparés l'un de l'autre par un fleuve profond.

« Un soir, la jeune fille pose trois lumières au bord de l'eau, afin de guider son bien-aimé.

« Mais une vieille femme, une vieille femme méchante, éteint ces trois lumières, et le fils du roi se noie.

— Oh ! ma mère, s'écria la jeune fille; ma bonne mère, la tête me fait si mal ! Ne pourrais-je m'en aller un instant au bord de l'eau ?

— Mon enfant, vous ne pouvez aller toute seule; appelez votre jeune sœur et dites-lui de vous accompagner.

— Ma jeune sœur est un petit enfant. Elle cueille toutes les fleurs qu'elle trouve le long de son chemin, et ne laisse que les feuilles. Le monde dit : Voilà ce que font les filles du roi.

« La mère s'en va à l'église. La jeune fille sort, et marche au bord de l'eau jusqu'à ce qu'elle trouve le pêcheur de son père.

— O pêcheur, s'écrie-t-elle, mon bon pêcheur ! veux-tu jeter tes filets dans la rivière ? Je te récompenserai.

« Il jette ses filets dans la rivière, les laisse couler au fond et ramène le fils du roi.

« La jeune princesse tire de son doigt un anneau d'or, et le donne au pêcheur : — Tiens, dit-elle, voilà pour ta peine.

« Puis, elle prend son amant dans ses bras et lui donne un baiser sur les lèvres : — O ma jolie bouche, dit-elle, que ne peux-tu parler ! O mon pauvre cœur, que ne peux-tu battre encore !

« Elle prend son amant dans ses bras et se jette dans l'eau : — Adieu ! mon père et ma mère, vous ne me reverrez plus.

« Adieu ! mon père et ma mère, et vous tous qui m'aimez. Adieu ! mon frère et ma sœur, je m'en vais dans le royaume du ciel. »

#### L'ENLÈVEMENT.

« Si toutes les montagnes étaient d'or, si tous les fleuves étaient changés en vin, je vous aimerais encore mieux que les fleuves et les montagnes.

— Si vous m'aimez autant que vous voulez me le faire croire, allez trouver mon père et demandez-moi en mariage.

— J'ai déjà fait la demande; votre père l'a repoussée. Décidez-vous vous-même, et venez avec moi.

— Je pourrais bien me décider; mais les hommes ont si peu de bonne foi. Si vous m'abandonniez, je resterais sans amis.

— Je ne vous abandonnerai qu'à la mort. Vous êtes une fille de roi; vous êtes une rose si fraîche. »

Tous deux se prennent par la main, s'en vont sous les tilleuls, et la jeune fille devient mère.

« Me voilà faible et malade, dit-elle; je prie la vierge Marie de venir à mon secours. »

Son amant lui répond :

« Je voudrais que vous fussiez délivrée de votre enfant, et enterrée sous le tilleul vert.

— Si vous désirez me voir enterrée, moi, je voudrais vous voir pendu par le cou. »

Le chevalier lève la main, et lui donne un soufflet si fort qu'il la fait tomber par terre.

« Vous m'avez frappée à tort, lui dit-elle; dans sept ans d'ici vous aurez recours à moi. »

Au bout de sept ans, le chevalier, portant la crecelle de lépreux, vient lui demander l'aumône, car il était dans le besoin.

La jeune femme appelle son enfant.

« O mon enfant! dit-elle, donne une chaise à ton père, j'ai vu le jour où c'était un hardi chevalier.

« O mon enfant! apporte-lui du pain; j'ai vu le jour où il n'avait besoin de rien.

« O mon enfant! apporte-lui de la bière; j'ai vu le jour où c'était un fier gentilhomme.

« O mon enfant! apporte-lui du vin, apporte-lui du vin; j'ai vu le jour où il était mon bien-aimé. »

Le père de la jeune femme, caché derrière la porte, entend ces paroles. Il tire son épée du fourreau, s'élance sur le chevalier, et lui tranche la tête.

Puis, la prenant par les cheveux, et la jetant à sa fille :

« Tiens, lui dit-il, pleure là-dessus.

— Hélas! répond la malheureuse, si je voulais pleurer autant que je le dois, j'aurais assez à faire de pleurer tous les jours de l'année. »

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 mai 1836.

L'attention publique, nous voulons dire l'attention de la chambre et des ministres, s'est portée, pendant cette quinzaine, vers un seul point, le rapport de M. Jaubert sur la demande d'un crédit supplémentaire de 4,580,000, demandé par M. de Montalivet, pour l'achèvement des monumens publics de Paris. On savait avec quelle passion les doctrinaires avaient discuté cette question dans les bureaux de la chambre, et l'on n'ignorait pas que c'était sur ce terrain, qu'ils jugeaient favorable, que devait s'ouvrir la campagne qu'on prépare, dans le quartier-général doctrinaire, contre M. Thiers. Le rapport de M. Jaubert est le manifeste et la déclaration de guerre officielle du parti. Pour nous, spectateurs tranquilles de ce débat, c'est un singulier spectacle que nous donnent là M. Jaubert et ses amis. Les louanges dont ils fétaient M. Thiers retentissent encore dans la chambre; l'ardeur avec laquelle ils le défendaient, et particulièrement sur les points où ils l'attaquent aujourd'hui, est encore dans tous les souvenirs, et déjà ils tiennent contre leur héros d'hier un langage plus violent et plus injurieux que celui des ennemis les plus acharnés de M. Thiers. Eh quoi! ce qui était louable hier est devenu blâmable aujourd'hui; ce qu'approuvaient M. Piscatory, M. Aug. Giraud, M. Bussières et M. J. Lefebvre, par l'organe de leur rapporteur, M. Duvergier de Hauranne, n'est plus qu'un sujet de plaintes amères pour ces messieurs depuis que M. Jaubert a été chargé de porter la parole pour eux dans cette question? Il est vrai que du 20 avril 1835, où M. Duvergier de Hauranne faisait un rapport sur l'emploi du crédit de 100,000,000 affectés aux monumens publics, jusqu'au 6 mai 1836, jour du rapport de M. Jaubert sur l'emploi du même crédit, les choses ont bien changé de face. M. Thiers est ministre, et M. Guizot ne l'est plus.

*Du temps de M. de Guizot*, comme disent les doctrinaires, c'était parmi eux à qui admirerait le plus la *merveilleuse spécialité* de M. Thiers pour les questions d'arts et de travaux. Personne ne s'entendait mieux que lui à examiner un devis, à entrer dans tous les détails de la construction et des développemens d'un édifice; on l'accompagnait dans ses fréquentes visites à la Madeleine, au Panthéon, au bâtiment du quai d'Orcaï, dans les ateliers des peintres et jusque sur les échafaudages aériens

des sculpteurs de l'arc de triomphe de l'Étoile. — Un nouvel éclat allait jaillir sur Paris et sur la France, grace à ces immenses travaux; la paix publique, le calme, avaient été achetés par ces 100,000,000 fr. destinés aux ouvriers et aux artistes, que M. Thiers avait eu l'audacieuse idée de demander à la chambre; — et tout cela, pour arriver au rapport de M. Jaubert! En cette circonstance, les doctrinaires ont outrepassé tout ce qui a été dit sur les sentimens variables des partis : du Colbert, du Richelieu, qu'ils avaient prôné, ils se sont trop hâtés, en vérité, de nous faire un Fouquet.

Si, dans son rapport et surtout par les conclusions qu'il en tire, la main de M. Jaubert ne s'attaquait qu'à M. Thiers, nous laisserions M. Thiers se défendre contre M. Jaubert, comme il l'a déjà fait, sans doute, à l'heure où nous écrivons; mais l'auteur de ce rapport enveloppe à la fois le ministre et l'art dans la proscription; ce sont des mommens d'artistes, ouvrages que nous chérissons parce qu'ils sont pleins d'ame et de talent, que condamne M. Jaubert; ne pouvant frapper sur M. Thiers, c'est sur des églises et des façades, sur des peintures et des statues bien innocentes, que se portent ses coups. Et puisqu'il s'agit de choses que nous avons mission toute spéciale de défendre, puisque c'est de l'art, des lettres par conséquent, de nous enfin qu'il est question, nous invoquerons humblement l'indulgence et la miséricorde de M. Jaubert, nous lui demandons grace, sinon pour la statue de la Liberté qui doit surmonter le monument de juillet, du moins pour la Madeleine, pour Sainte-Geneviève, pour les serres paisibles du Jardin-des-Plantes et pour le Collège de France, où l'on n'enseigne pas l'éloquence politique.

La question pour nous est moins de savoir si, à l'époque où le gouvernement demanda ce crédit, il ne s'agissait pas plus de la tranquillité publique du pays, cruellement troublé et par les passions politiques et par l'oisiveté et par la misère des ouvriers et des artistes, que de l'achèvement des mommens commencés par Napoléon. Cependant, en plusieurs circonstances, M. Guizot donna ce motif à la chambre. Assurément ce serait un mauvais moyen de défense pour M. Thiers, contre ses anciens amis, qui seraient aussi ses anciens complices, s'il avait gaspillé ce crédit en folles dépenses, comme l'insinue, en termes très clairs, M. Jaubert. Aussi M. Thiers ne l'a-t-il jamais employé. Quand, le 9 avril 1833, il vint à la chambre demander un crédit de 100,000,000 fr., pour activer et entreprendre de nouveaux travaux publics, M. Thiers disait : « Tous les gouvernemens qui se sont succédé depuis quarante ans ont été plus soucieux d'entreprendre des travaux qui leur fussent propres, que d'achever les travaux commencés; ils n'ont laissé que de vastes échafaudages sur nos places publiques, et des lits de canaux restés à sec sur la surface de nos campagnes. » Sur cet exposé, la chambre vota le crédit. La commission chargée d'examiner, le projet proposa même, pour que l'œuvre fût complète, de porter le crédit à 119,500,000 francs. C'étaient 15,000,000 fr. de plus que ne demande M. de Montalivet, pour achever ces immenses travaux. Mais M. Jaubert est de l'avis de ces gouvernans dont parlait M. Thiers, qui couvrent le pays d'échafaudages éternels, et dont la cham-

bre a justement voulu réparer les fautes en votant le crédit de 100,000,000; il veut qu'on ajourne les travaux. « L'idée d'un ajournement a semblé d'autant plus naturelle à votre commission, dit M. Jaubert, qu'en tout état de cause, et quel que soit l'emploi qu'on fera de l'hôtel du quai d'Orsay, il y aura nécessité de revenir encore une fois devant la chambre pour la dépense du mobilier; dès-lors vaut autant ajourner le tout. » — Ajourner tout parce qu'il y a beaucoup à faire, est, on en conviendra, une singulière conception.

Il y avait donc deux questions dans cette affaire, la question de la tranquillité publique, et de l'emploi des travailleurs de tous genres; sur cette question, M. Thiers pouvait répondre qu'il serait coupable s'il n'avait pas employé tout le crédit, et qu'il ne le serait pas encore s'il l'avait dépassé, dans le cas où les 100,000,000 se trouvant affectés à divers emplois, il eût aperçu autour de lui encore beaucoup de bras oisifs. Mais ceci appartient encore à la défense de M. Thiers, et nous ne voulons nous occuper que de la nôtre, nous tous dont M. Jaubert voudrait ajourner la vie, la gloire et les passions.

Il est vrai que M. Thiers se trouve cette fois avec nous, lui qui arrachait cette exclamation à M. Duvergier de Hauranne, rapporteur du budget de 1835: « *Il faut reconnaître qu'à aucune époque de si grands travaux n'ont été poussés avec tant d'activité; il faut reconnaître qu'en terminant des monumens les uns si beaux, les autres si utiles, on aura eu l'honneur de mettre fin à un état de choses qui était une honte pour le pays.* » Quatre membres de la commission Jaubert se trouvaient dans la commission au nom de laquelle M. Duvergier de Hauranne a fait le rapport d'où nous venons d'extraire ce passage, et qu'on dirait être une réfutation anticipée du rapport de M. Jaubert, réfutation si complète, que M. Thiers pourrait se contenter de la lire à la tribune, en réponse à M. Jaubert. Un curieux dialogue s'établirait entre les deux auteurs de ces rapports.

M. Duvergier de Hauranne, loin de vouloir ajourner ou écarter les dépenses relatives aux beaux-arts, déclarait qu'à aucune époque et dans aucun pays, l'art n'a prospéré sans le secours, soit de l'état, soit d'une riche aristocratie; et, ajoutait-il, il est inutile de dire qu'à cet égard la France n'a pas le choix. « Quand donc l'état commande des statues et des tableaux, reprenait le rapporteur, l'état ne fait qu'accomplir la mission qui lui est imposée par la force des choses et par les conditions nouvelles de la société française. » Ces vues, et d'autres de ce genre, n'étaient que le préambule des éloges accordés à l'administration par M. Duvergier, le péristyle du temple qu'il élevait à M. Thiers, sans lésiner sur les frais, comme fait aujourd'hui M. Jaubert.

Après avoir admiré l'arc de l'Étoile et approuvé les travaux qui s'y faisaient, le rapporteur s'arrêtait (en 1835) devant la Madeleine, et l'admirait sans restrictions. « L'extérieur est tel qu'on peut le désirer; mais malgré l'emploi *judicieux* que le ministre a fait de son crédit des beaux-arts, en le consacrant, au lieu de l'éparpiller, à de grands et beaux ouvrages, pour les monumens qui s'achèvent, et particulièrement pour l'église de la Madeleine, l'intérieur de cette église, à moins d'un nouveau crédit

spécial, restera toujours incomplet et mesquin. Les six archivolttes, en effet, *doivent* être peintes à fresques, et les autels doivent être ornés de marbres de couleur; mais sans dorure, la peinture est toujours froide, et les marbres de couleur ont besoin d'un *riche* accompagnement. *Il faudrait donc* que les coupoles fussent dorées, ce qui coûterait 330,000 francs. »

M. Jaubert répond (en 1836) : « Nous sommes fondés à rappeler que la peinture, la dorure, et les incrustations étaient formellement exclues des prévisions de la chambre de 1833, et que dès-lors on ne devait pas engager la chambre dans cette dépense, sans avoir une autorisation. » — La commission de 1835 pensait cependant *qu'il faudrait* dorer les coupoles, et elle disait même le prix de cette décoration, et ainsi des fresques et des marbres.

En parlant du Muséum, M. Duvergier disait : « Quelle que soit la décision de la chambre, les fonds votés en 1833 n'auront pas été employés plus utilement, et dans aucun pays la science n'aura obtenu de la générosité nationale un si bel établissement. » Et partout les encouragemens et les éloges ressortent de l'examen du rapporteur de l'année dernière, et répondent aux critiques du rapporteur de cette année.

Il faut cependant le reconnaître, il y a plus d'art dans le rapport de M. Jaubert que dans le rapport de M. Duvergier de Hauranne; nous parlons de l'art qui consiste à masquer l'aigreur et la passion sous la forme des vues d'économie et d'ordre, et sous l'amour de la régularité dans les affaires. Qu'on nous passe cette réflexion, qui se trouve amenée naturellement par l'assentiment donné l'an passé à tout ce que blâment M. Jaubert et ses amis dans cette session.

Une des considérations les plus plausibles du rapport de M. Jaubert est celle-ci : « La prérogative la plus importante de la chambre, le vote de l'impôt, deviendrait illusoire, s'il suffisait, pour qu'une dépense s'effectuât, qu'elle fût regardée comme avantageuse par les ministres. Sans doute les arts et les sciences ont droit à la faveur de la chambre, mais les routes et les canaux, les arsenaux et les fortifications, ne sont pas moins dignes de notre intérêt. Ce qu'on a fait pour les arts et les sciences, on pourrait le faire aussi pour les routes et les canaux; dès-lors le budget n'existerait plus que de nom. » Mais, en vérité, l'objection n'est pas sérieuse. La construction d'un édifice peut être calculée d'avance, tant bien que mal, mais sa décoration est l'ouvrage des siècles. Eh quoi! M. Ingres ou quelque autre grand artiste demanderait une somme exorbitante pour animer la coupole de notre plus beau monument, et l'on repousserait M. Ingres, ou l'on adjugerait la décoration de la coupole au rabais! Il se peut que ce soit là le sentiment de M. Jaubert, mais assurément ce n'est pas celui de M. Duvergier de Hauranne, ni celui de MM. Piscatory, Aug. Giraud, Bussièrès et Jacques Lefebvre, qui ont travaillé au rapport de 1835.

Il ne manque pas d'exemples qui prouvent qu'on ne fait pas un tableau ou un bas-relief à point, comme on élève une forteresse ou comme on creuse un canal, et démontrent qu'en fait d'arts, un ministre ne peut pas toujours se renfermer religieusement dans son budget. Nous ne parlerons pas de l'exemple de Napoléon qui fit dresser les devis de l'arc de l'Etoile, des

travaux de la place Louis XV et du Panthéon, et qui vit se doubler et se tripler ces devis, sans pouvoir achever ces travaux. Mais à la Madeleine, quand les échafaudages intérieurs eurent été enlevés, on reconnut que ce vide immense devait être interrompu par des groupes de marbre, dont les premiers modèles coûtèrent seuls 175,000 francs. Cet édifice colossal manquait de portes, les portes n'avaient pas été prévues; on se souvint des merveilleuses portes de bronze de Ghiberti, qu'on admire au Baptistère de Florence, et un de nos artistes les plus habiles, M. Triqueti, fut chargé de faire des portes, non pas semblables, mais d'un effet pareil, immense composition chargée de milliers de figures, qui terminera dignement l'église de la Madeleine. Ce travail a coûté 178,000 francs *sans le bronze*. Fallait-il donc *ajourner* et chasser de la Madeleine les sculpteurs et les modeleurs, comme M. Jaubert voudrait qu'on chassât les peintres et les doreurs de l'hôtel du quai d'Orsay?

Le Musée de l'école des Beaux-Arts est une idée ingénieuse, utile, et cet établissement sera unique en Europe. Il est à peu près terminé. L'ancienne église des Petits-Angustins, qui tombait en ruine, a été relevée par M. Duban. La façade est un des plus beaux monumens de la renaissance; c'est l'antique façade du château d'Anet; la restauration de ses dorures et de ses sculptures de marbre est achevée, et les salles du rez-de-chaussée sont préparées pour recevoir les plâtres moulés de tous les chefs-d'œuvre de sculpture du monde entier, entre autres la collection complète des méthodes du Parthenon, qu'on moule en ce moment à Londres dans le musée Elgin. Au moment où M. Thiers quitta le ministère de l'intérieur, il négociait auprès de M. de Metternich pour obtenir des copies en plâtre des fameux bas-reliefs du tombeau de Maximilien à Inspruck, qui n'ont jamais été moulés, et qui sont le chef-d'œuvre du moyen-âge, comme les figures de Phidias, près desquelles ils doivent prendre place, sont les chefs-d'œuvre de l'antiquité. A Florence, on moule, pour le Musée, la Pieta, le Moïse et le Bacchus de Michel-Ange. M. Sigalon, envoyé depuis trois ans à Rome, rapportera une admirable copie des fresques de la chapelle Sixtine. Est-il bien possible de fixer arithmétiquement le chiffre de tous ces ouvrages?

En fait de travaux publics et de beaux-arts, M. Thiers, il faut le dire, a tenu plus qu'il n'avait promis; et c'est un bien mauvais terrain que celui-ci pour lui faire la guerre. Quant à nous, sur celui-là, nous le soutiendrons volentiers, et nous l'engageons à mener ceux de ses adversaires qui sont de bonne foi, et qui ne cachent pas au fond de toutes ces questions de peinture et de dorure d'autres pensées, à la Madeleine, au Panthéon, au quai d'Orsay, à la barrière de l'Étoile, au Jardin-des-Plantes, au Collège de France, et à leur montrer ici un temple d'une beauté inouïe, qui sera unique dans le monde, même après Saint-Pierre; là d'admirables fresques; plus loin des galeries de marbre, des salles immenses, des constructions dignes d'une capitale telle que Paris; ailleurs des serres et des établissemens scientifiques qui surpassent tout ce que la magnificence anglaise a produit récemment; puis enfin, à faire tomber devant eux les toiles qui couvrent l'arc des Champs-Élysées, et à leur montrer achevé, élevé sur de meilleurs plans, enrichi de cent chefs-



d'œuvre, le grand monument de gloire qu'avait rêvé Napoléon. C'est la meilleure réponse à faire à M. Jaubert. La chambre le sait comme nous.

— Les rapports de Paris et de Prague ont été passablement actifs pendant cette quinzaine. Après de longs pourparlers, une nouvelle expédition de légitimistes s'est dirigée vers la Bohême; on remarque parmi ces voyageurs M. le marquis Jacques de F., M. de Jum..., M. de Cossé, M. de Montb..., tous partis joyeusement et résolument pour essayer de terminer les divisions du parti, flottant entre Charles X et le dauphin, entre le dauphin et le duc de Bordeaux, qui sont tous plus ou moins rois de France. Il s'agit tout simplement d'obtenir du vieux roi Charles X et du vieux roi Louis-Antoine, leur abdication définitive en faveur du roi Henri V.

Mais le parti légitimiste compte encore de vieilles têtes qui ne traitent pas aussi légèrement les principes, et qui n'entendent pas qu'il y ait d'autre roi que Charles X, dût la royauté de Henri V en souffrir. En conséquence, tandis que les voyageurs que nous citons passaient les barrières de Paris, une autre voiture roulait déjà sur leurs traces, portant à Prague M. Hyde de Neuville, qui les a suivis de près. Instruit de longue main de ce qui se projetait, M. Hyde de Neuville en avait averti Charles X, qu'on trouvera peu disposé à ce qu'on exige de lui, et que M. Hyde de Neuville va soutenir dans ses refus. Mais ces refus ont été prévus, et les partisans de Henri V sont décidés, dit-on, à enlever le duc de Bordeaux malgré Charles X, le dauphin, M. de Neuville, et M. de Blacas, qui est à la tête du parti de la résistance. Le projet des jeunes légitimistes serait de remettre le prétendant à M<sup>me</sup> la duchesse de Berri, qui l'emmènerait en Suisse, afin d'être plus près du théâtre des événemens. Il y a lieu, toutefois, de douter que ce projet réussisse. La petite cour de Prague est prévenue, et elle se défendra par tous les moyens, car la cour de Charles X ne change pas, et le vieux roi est tout résigné au sort que lui a fait la révolution de juillet, ainsi qu'à sa famille. — « C'a été un duel, dit-il quelquefois, et le duc d'Orléans a eu la main heureuse. »

La santé du duc de Bordeaux serait aussi un obstacle à cette escapade qu'on veut faire à son grand-père. Le duc de Bordeaux n'est pas malade, comme on l'a dit, mais il souffre de la langueur d'une première jeunesse; l'exercice du cheval l'incommode, et il peut rarement le supporter; la promenade le fatigue, et l'excès de faiblesse de ses muscles l'oblige à la fois au repos physique et au repos moral. Eût-il d'ailleurs toutes les forces qui lui manquent, il lui serait difficile d'échapper à la surveillance de Charles X, qui s'entendrait avec la police française, plutôt que de laisser sa couronne, si couronne il y a, à son petit-fils.

— Une expédition qui intéresse l'humanité non moins que la science, celle que le bâtiment de l'état *la Recherche* entreprend pour retrouver les traces de M. de Blossville et de ses compagnons, et pour explorer au passage l'Islande et les côtes du Groënland, mérite d'être signalée à l'attention et aux vœux publics. M. Gaimard, si connu déjà par la science et le courage dont il a fait preuve dans ses voyages autour du monde, s'est

mis tout entier à l'expédition nouvelle, et par son zèle à faire appel aux dispositions du gouvernement et à s'adjoindre de dignes compagnons, il a été comme l'ame formatrice de l'entreprise. Il s'est associé pour la partie littéraire, jusqu'ici trop négligée en ces sortes de voyages, un de nos amis et collaborateurs, M. Marmier, qui recherchera ce qui peut rester en Islande d'anciennes habitudes poétiques, ce pays comme on sait, ayant été le dernier asile de la poésie scandinave. M. Marmier ne se bornera pas à noter, suivant le mot spirituel de M. Villemain, s'il y a des *gondoliers* de l'Islande comme des *gondoliers* de Venise; il aura à décrire les mœurs, l'état du pays, etc. L'Académie française, à défaut du ministère de l'instruction publique, a chargé M. Marmier de ce travail, et c'est à elle qu'il devra adresser sa relation, qui paraîtra successivement dans la *Revue des Deux Mondes*. L'Académie française a pensé qu'il convenait qu'elle fût représentée aussi dans ces voyages où jusqu'ici l'Académie des Sciences l'avait été seule. C'est un heureux précédent. M. Marmier a donc commission officielle de l'Académie, qui a appliqué à cet effet une portion de la somme affectée exclusivement jusqu'ici aux prix Monthyon : autre innovation d'un heureux exemple et qui n'en restera pas là, nous l'espérons. Les académiciens qui se sont le plus montrés favorables à cette généreuse et libre interprétation, méritent remerciement. L'Académie française, d'après l'état financier où a contribué à la placer la gestion si entendue (même au temporel) de son spirituel secrétaire, a, je crois, aujourd'hui un revenu net de 52 ou 53 mille francs : qu'on juge combien des emplois bien ménagés de cette somme pourraient provoquer et encourager d'utiles travaux ! L'application faite à M. Marmier est un premier pas hors de la lettre et de la routine.

---

— THÉÂTRES. — On a beaucoup parlé des tendances religieuses de notre époque : on a cherché à voir dans ce mouvement des esprits, plutôt poétique et sentimental que religieux, à proprement parler, une réaction contre les idées et les conquêtes du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est peu exact et peu généreux ; si l'on comprend aujourd'hui le moyen-âge sous ses divers aspects, dans ses cathédrales, dans ses liturgies, dans ses romans, c'est qu'on le connaît mieux, c'est qu'on l'a plus longuement étudié. Or, à qui devons-nous de pouvoir étudier, comprendre, admirer tout à notre aise le moyen-âge, si ce n'est aux labeurs, aux combats, à la persévérance des encyclopédistes ? C'est pourquoi la réaction religieuse de la restauration, qui niait le XVIII<sup>e</sup> siècle, et voulait brûler une seconde fois Voltaire et Rousseau, excita une répugnance universelle, tandis que les idées religieuses reprenaient faveur, grâce aux travaux des historiens et des artistes.

Le théâtre ne précède jamais le mouvement de la société, il le suit : le théâtre n'a pas salué, dès leur aurore, les idées religieuses, il a fallu qu'elles se fussent infiltrées, peu à peu, dans un certain nombre de bons esprits pour qu'il songeât à s'en servir. En effet, le théâtre ne s'adresse point à des lecteurs privilégiés, mais à une masse dont il est chargé de

faire l'éducation. Il est facile de suivre les idées religieuses dans les divers organes qui leur ont prêté leur concours : ce sont d'abord les poètes, classe exceptionnelle et restreinte, qui n'a guère pour écho que les ames les plus élevées et les plus méditatives ; avec les romanciers le cercle s'agrandit ; enfin le théâtre, arrivant après les poètes et les romanciers, les inaugure dans la foule, leur donne la vie d'action, la popularité.

Ce n'est pas que la tragédie de M. Delavigne et le drame de M. Dumas, soient des ouvrages religieux, mais ils ont été certainement inspirés par un sentiment qui est dans l'air, que l'on respire, dont on subit l'influence sans s'en rendre compte. M. Casimir Delavigne conservateur de la tradition du XVIII<sup>e</sup> siècle, mitigée par le bon sens de l'époque actuelle, a refait le *Mahomet* de Voltaire. M. Dumas a rétrogradé jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, il a pris le bon et le mauvais ange, et leur a livré un homme qui n'est autre que le petit-fils de don Juan de Tenorio, le célèbre don Juan de Marana. Bien loin de reprocher aux deux auteurs de s'être jetés avidement sur des idées qui leur étaient étrangères, pour en faire pâture et litière, nous croyons qu'il faut reconnaître dans ces deux ouvrages une tendance louable, quelque chose qui répond à un sentiment réel.

La tragédie de M. Delavigne est en un acte et en vers ; cet acte est fort long, et nous nous étonnons qu'il ne le soit pas encore davantage ! En effet pourquoi plutôt une scène que dix ? Pourquoi plutôt dix que vingt ? Pourquoi une fin quand il n'y a pas eu de commencement ? Un frère arrive de Rome pour tuer son frère ; ce sont là deux personnages dramatiques, j'en conviens, mais où est la tragédie ? Il faudrait que l'action s'engageât entre les deux frères ; c'est ce que l'on attend vainement. Les pièces de M. Delavigne ne sont trop souvent que des narrations rimées, et cela est surtout vrai d'*Une Famille au temps de Luther*. Un seul acteur, doué d'un organe flexible, pourrait remplir tous les rôles. Voilà ce qui rend la pièce froide et le dénouement odieux ; il y a, dans le meurtre de Luigi, quelque chose de la fatalité antique, qui afflige et blesse ; Paolo n'est point libre, et son crime n'a même plus la grandeur du fanatisme. L'auteur n'a point su tirer parti non plus d'un rôle de jeune fille, qui, avec quelques développemens, eût tempéré la teinte sombre et sentencieuse de cette dissertation théologique.

Les défauts de M. Delavigne sont la monotonie et la longueur dans les développemens. Le talent plus jeune de M. Alexandre Dumas brille, au contraire, par la chaleur, l'énergie, la multiplicité des incidens dramatiques, je ne sais quoi enfin de hardi, de heurté, d'original. Eh bien ! par la force des choses, il est arrivé ceci, que le monologue, le long et ennuyeux monologue que l'on avait tant reproché aux tragédies classiques, a repris le haut du pavé dans le drame de M. Alexandre Dumas ; n'est-ce pas en effet un monologue que ces deux voix, l'une venant du ciel, l'autre de l'enfer, et qui retentissent perpétuellement aux oreilles de don Juan ? De là, quelque froideur dans un sujet qui, par lui-même, déborde en jeunesse et en énergie. M. Dumas a usé une habileté vraiment merveilleuse à mettre en œuvre des moyens dramatiques rebelles et inférieurs. Si un auteur de *mystères* ou de *moralités* revenait assister à *Don Juan de Marana*, il ne pourrait concevoir pourquoi M. Dumas,

ayant à sa disposition toute la science et les ressources modernes, a été lui emprunter ses allégories et sa mythologie catholique. Cela ressemble à un homme qui échangerait les armes à feu de nos soldats contre les armes blanches des Grecs du siège de Troie. De même qu'un amateur de curiosités dépense une immense fortune pour meubler à l'antique un appartement dans quelque maison bâtie en moellons, il y a huit jours, M. Dumas a voulu faire jouer un *mystère* par les acteurs de la Porte-Saint-Martin. L'art a peu à gagner à ces fantaisies purement personnelles ; mais la curiosité du public est excitée à juste titre : aussi la foule se presse-t-elle aux représentations de *Don Juan de Marana*, dont la vogue est assurée pour long-temps. Nous reviendrons d'ailleurs sur cette nouvelle tentative de M. Alexandre Dumas, et nous essaierons d'apprécier l'état actuel du théâtre en France.

---

— *Les Pensées de Jean-Paul*, traduites de l'allemand par M. Édouard de Lagrange, sont arrivées à leur seconde édition. Ce beau et difficultueux travail fait honneur, non pas seulement à la science philologique de M. de Lagrange, il témoigne d'une étude approfondie de la littérature et de la langue allemandes, car on ne peut comprendre Jean-Paul, ni se mettre à sa hauteur, si l'on n'a étudié tous les philosophes et tous les poètes du pays où il a écrit. Le travail de M. le marquis de Lagrange est un travail précieux. Nous espérons qu'un succès mérité l'encouragera à de nouvelles études sur les écrivains de l'Allemagne.

— Nous devons citer parmi les publications nouvelles, *Rome, Naples et Venise*, charmant livre orné de vues de M. Alfred Johannot et de M. Gudin. Ce livre est l'ouvrage d'une femme, comme il est facile de s'en apercevoir à chaque page, quoiqu'il ne soit pas signé ; et le nom de cette femme pourrait encore se deviner, grâce au sentiment artiste et au goût parfait qui règnent dans cet ouvrage.

---

---

---

# LETTRES

D'UN

# VOYAGEUR.

—  
N° VI.

La publication de ces lettres est un anachronisme. On s'en convaincra aisément en regardant la date, et on me demandera peut-être pourquoi je livre à l'impression la peinture d'une situation de mon ame, long-temps après que cette situation a changé de face. Je répondrai que j'ai cru pouvoir le faire pour l'instruction du petit nombre d'esprits généreusement moraux et humainement philosophiques, qui étudient le cœur de l'homme d'après ses propres aveux, me souciant fort peu de faire preuve de logique dans le passé, et ne me vantant de rien pour l'avenir. J'ai été poussée, par un instinct individuel que je ne sais pas qualifier, à écrire ma vie jour par jour, en m'épanchant dans le sein de l'amitié.

Au milieu de toutes ces lettres, pour la plupart consacrées aux détails prosaïques de la vie réelle, mon ame a jeté çà et là à son insu certaines lueurs plus vives. Quelques idées, quelques senti-

mens se sont trouvés un peu mieux formulés. Je ne m'en suis pas aperçue, et mes amis n'y ont pas pris garde peut-être dans le moment, absorbés qu'ils étaient par la réalité de mes souffrances. Mais après la guérison, ils me rapportent parfois ces monumens de tendresse et de douleur, et m'engagent à les communiquer à nos amis *incommis*, à ceux qui souffrent maintenant loin de nos regards les mêmes maux dont je souffrais hier. C'est dans le but d'aider ces âmes malades à connaître leur mal, à l'examiner et à le guérir, que j'ose publier quelquefois des sentimens tout personnels. Sans ce but, de telles révélations seraient puérides. Vous ne les jugerez pas sévèrement, vous tous qui m'exprimez souvent, sous le voile délicat de l'anonyme, des appels si tendres et des reproches si sympathiques. C'est pour vous que j'ai le courage de raconter tout haut, et à mesure qu'elle s'écoule, ma vie obscure, paresseuse et naïvement triste ou gaie, molle ou robuste, sombre ou riante. Je vous dois toutes mes impressions, et je vous les dirai en implorant votre patience pour l'avenir, quand le présent vous déplaira. Les pages que je vous livre aujourd'hui vous montreront jusqu'où peuvent aller le découragement et le doute. J'espère vous dire bientôt comment on recouvre l'espoir et la force.

Ceux de vous qui le savent déjà aimeront à se retracer, en me lisant, les fatigues de leur vie passée, comme le voyageur qui a revu le seuil de sa maison, se plaît à rêver aux traverses et aux soucis de son pèlerinage accompli. Ceux qui errent encore dans l'orage et dans la nuit sauront du moins de quelles perplexités on peut sortir, de quels abîmes on peut voir l'issue. Ils verront que j'ai été aussi perdue, aussi épouvantée, aussi fatiguée qu'ils le sont, et le cri d'une voix amie qui les appelle du haut de la première colline, en commençant à gravir la montagne immense, leur donnera, je l'espère, un peu de confiance et de soulagement.

Septembre 1834.

Combien j'ai à te remercier, mon vieil ami, d'être venu me voir tout de suite; je n'espérais pas ce bonheur, et je vois que, ta position n'ayant pas changé, c'est une grande preuve d'amitié que tu m'as donnée. J'ai passé une journée heureuse, mon brave Malgache, auprès de toi, au milieu de mes enfans et de mes amis. J'ai ri de bien bon cœur de nos anciennes folies; j'ai renouvelé nos combats espiè-

gles; je me suis divertie de tes calembours, de notre ancienne prétendue passion, qui a pu, en tout temps, se traduire par une affection pure et profonde. J'ai retrouvé, après deux ans d'absence (qui renferment pour moi deux siècles de vie), toute cette ancienne vie, avec un plaisir d'enfant, avec une joie de vieillard. Eh bien! mon pauvre ami, tout cela est entré, une journée entière, dans ce cœur usé et désolé; tout cela l'a fait bondir de joie; mais ne l'a ni guéri, ni rajeuni: c'est un mort que le galvanisme a fait danser, et qui retombe plus mort qu'auparavant. J'ai le spleen, j'ai le désespoir dans l'ame, Malgache; dans trois mois, je n'y serai plus. Je me suis dit tout ce que je pouvais et devais me dire; j'ai essayé de me rattacher à tout; je ne puis pas vivre, je ne le puis pas. Je viens dire adieu à mon pays, à mes amis. Le monde ne saura pas ce que j'ai souffert, ce que j'ai tenté, avant d'en venir là. J'essaierais en vain de te faire comprendre mon ame et ma vie; ne me parle pas de cela; reçois mon adieu, et ne me dis rien: ce serait inutile. Viens me voir quelquefois pendant mon séjour ici, et parler du passé avec moi. J'aurai quelques services à te demander; tu en accepteras l'ennui comme une preuve de confiance immense. Pense à moi, et si j'ai un tombeau quelque part, où tu passes un jour, arrête-toi pour y laisser tomber quelques larmes. Oh! prie pour celle qui, seule peut-être, a bien connu et bien jugé ton cœur.

Lundi soir.

Merci, mon bon vieux Malgache, merci de ta lettre; aucun remède ne peut être plus calmant et plus efficace que ces paroles d'amitié et cette douce compassion, dont mon orgueil ne saurait souffrir. Tu ne sais des malheurs de ma vie qu'une bien faible partie. Si le sort nous réunit quelques heures, je te les dirai; mais l'important, ce n'est pas que tu les saches, c'est que ton affection les adoucisse. Va, le raisonnement, les représentations, les reprimandes, ne font qu'aigrir le cœur de ceux qui souffrent; et une poignée de main, bien cordiale, est la plus éloquente des consolations. Il se peut que j'aie le cœur fatigué, l'esprit abusé par une vie aventureuse et des idées fausses; mais j'en meurs, vois-tu; et il ne s'agit plus, pour ceux qui m'aiment, que de me conduire doucement à ma tombe. Otez-moi les dernières épines du chemin, ou du moins semez quelques fleurs autour de ma fosse, et faites entendre

à mon oreille quelques douces paroles de regret et de pitié. Non, je ne rougis pas de la vôtre, ô mes amis! et de la tienne surtout, vieux débris qui as surnagé sur les orages de la vie, et qui en connais les soucis rongeurs et les fatigues accablantes. Je suis un malade qu'il faut plaindre et non contrarier. Si vous ne me guérissez pas, du moins vous me rendrez la souffrance moins rude et la mort moins laide. Me préserve le ciel de mépriser votre amitié, et de la compter pour peu de chose! Mais sais-tu quels maux contrebalancent ces biens-là? Sais-tu ce que certains bonheurs ont inspiré d'exigences à mon âme? ce que certains malheurs lui ont imposé de méfiance et de découragemens? Et puis vous êtes forts, vous autres. Moi, j'ai de l'énergie et non de la force. Tu dis que *l'instinct* me retiendra auprès de mes enfans; tu as raison, peut-être; c'est le mot le plus vrai que j'aie entendu. Cet instinct, je le sens si profondément, que je l'ai maudit comme une chaîne indestructible: souvent aussi, je l'ai béni en pressant sur mon cœur ces deux petites créatures, innocentes de tous mes maux. Écris-moi souvent, mon ami; sois délicat et ingénieux à me dire ce qui peut me faire du bien, à m'éviter les leçons trop dures. Hélas! mon propre esprit est plus sévère que tu ne le serais; et c'est sa rude clairvoyance qui me pousse au désespoir. Que ton cœur, qui est bon et grand, quoi qu'on en dise et quoi qu'on en pense, t'inspire l'art de me guérir. Je suis venue chercher ici ce qui me fuyait ailleurs. Les pédagogues abondent partout; l'amitié est rare et prudente; elle se tire bien mieux d'affaire avec un reproche ou une raillerie, qu'avec une larme et un baiser. Oh! que la tienne soit généreuse et douce. Répète-moi que ton affection m'a suivie partout, et qu'aux heures de découragement où je me croyais seule dans l'univers, il y avait un cœur qui priait pour moi, et qui m'envoyait son ange gardien pour me ranimer.

Mercredi soir.

Écrivons-nous tous les jours, je t'en prie; je sens que l'amitié seule peut me sauver.

Je n'en suis pas à espérer de pouvoir vivre. Je borne pour le moment mon ambition à mourir calme, et à ne pas être forcée de blasphémer ma dernière heure, comme cet homme innocent que l'on guillotina dans notre ville il y a quatre ou cinq ans, et qui s'é-



cria sur l'échafaud : *Il n'y a pas de Dieu!* — Tu es religieux, toi, Malgache; moi aussi, je crois. Mais j'ignore si je dois espérer quelque chose de mieux que les fatigues et les souffrances de cette vie. Que penses-tu de l'autre? — Voilà ce qui m'arrête. Il m'est bien prouvé que je n'arriverai à rien dans celle-ci, et il n'y a pas d'espoir pour moi sur la terre. Mais trouverai-je le repos après ces trente ans de travail? La nouvelle destinée où j'entrerais après cette destinée mortelle, sera-t-elle une destinée calme et supportable? Ah! si Dieu est bon, il donnera au moins à mon ame un an de repos; qui sait ce que c'est que le repos, et quel renouvellement cela doit opérer dans une intelligence! Hélas! si je pouvais me reposer ici auprès de toi, au milieu de mes amis, dans mon pays, sous le toit où j'ai été élevée, où j'ai passé tant de jours purs et sereins! Mais la vie de l'homme commence par où elle devrait finir. Dans ses premiers ans, il lui est accordé un bonheur et un calme dont il ne jouit que plus tard par le souvenir; car, avant d'avoir souffert et travaillé, avant d'avoir subi les ans de la virilité, il ne sait pas le prix de ses jours d'enfance. — A ton dire, mon ami, il arriverait pour l'homme sage et fort un temps où ce repos peut s'acquérir par la réflexion et la volonté. Oh! sois sincère, je t'en prie, et oublie le généreux rôle de consolateur que ton amitié t'impose avec moi : ne me trompe pas, dans l'espoir de me guérir, car plus tu ferais reflourir sous mes pas d'espérances décevantes, plus je ressentirais de colère et de douleur en les perdant. Dis-moi la vérité, es-tu heureux? — Non, ceci est une sottise question, et le *bonheur* est un mot ridicule qui ne représente qu'une idée vague comme un rêve. Mais supportes-tu la vie de bon cœur? La regretterais-tu si demain Dieu t'en délivrait? Pleurerais-tu autre chose que tes enfans? Car cette affection d'*instinct*, comme tu dis fort bien, est la seule que la réflexion désespérante ne puisse ébranler. — Dis-moi, oh! dis-moi! ce qui se passe en moi depuis dix ans et plus, ce dégoût de tout, cet ennui dévorant qui succède à mes plus vives jouissances et qui de plus en plus me gagne et m'écrase, est-ce une maladie de mon cerveau, ou est-ce un résultat de ma destinée? Ai-je horriblement raison de détester la vie? ai-je criminellement tort de ne pas l'accepter? Mettons de côté les questions sociales, supposons même que nous n'ayons pas d'enfans et que nous ayons subi tous deux la même dose de malheur et de fatigue. Crois-tu que, par

suite de nos organisations différentes, nous nous retrouverions l'un et l'autre où nous en sommes, toi réconcilié avec la vie, moi plus lasse et plus désespérée que jamais? Y a-t-il donc en vous autres une faculté qui me manque? Suis-je plus mal partagée que vous, et Dieu m'a-t-il refusé cet instinctif amour de la vie qu'il a donné à toutes les créatures pour la conservation des espèces? Je vois ma mère, elle a souffert matériellement plus que moi, son histoire est une des plus orageuses et des plus funestes que j'aie entendu raconter; sa force naturelle l'a sauvée de tout; son insouciance, sa gaieté, ont surnagé sur tous ses naufrages. A soixante ans, elle est encore belle et jeune, et chaque soir en s'endormant elle prie Dieu de lui conserver la vie. Ah! mon Dieu, mon Dieu! c'est donc bien bon de vivre? pourquoi ne suis-je pas ainsi? Ma position sociale pourrait être belle, je suis indépendante, les embarras matériels de mon existence ont cessé, je puis voyager, satisfaire tous mes caprices; pourquoi n'ai-je plus aucun désir, aucune fantaisie?

Ne réponds pas à ces questions-là, c'est trop tôt. Tu ne sais pas les évènements qui m'ont amenée à cet état moral, et tu pourrais me donner quelque fausse idée, faute de bien connaître et de bien juger les faits. Mais réponds en ce qui te concerne. — Tu as souffert, tu as aimé, tu es un être très élevé sous le rapport de l'intelligence, tu as beaucoup vu, beaucoup lu, tu as voyagé, observé, réfléchi, jugé la vie sous bien des faces diverses. — Tu es venu échouer, toi dont la destinée eût pu être brillante, sur un petit coin de terre où tu t'es consolé de tout en plantant des arbres et en arrosant des fleurs. Tu dis que tu as souffert dans les commencemens, que tu as soutenu une lutte avec toi-même, que tu t'es contraint à un travail physique. Raconte-moi avec détail l'histoire de ces premiers temps, et puis, dis-moi le résultat de tous ces combats et de toute cette vertu. Es-tu calme? supportes-tu sans aigreur et sans désespoir les tracasseries de la vie domestique? t'endors-tu aussitôt que tu te couches? n'y a-t-il pas autour de ton chevet un démon sous la forme d'un ange qui te crie : L'amour, l'amour! le bonheur, la vie, la jeunesse! — tandis que ton cœur désolé répond : Il est trop tard. Cela eût pu être, et cela n'a pas été! — O mon ami! passes-tu des nuits entières à pleurer tes rêves et à te dire : Je n'ai pas été heureux!

— Oh! je le devine, je le sens, cela t'arrive quelquefois, et j'ai tort

peut-être de réveiller l'idée d'une souffrance que le temps et ton courage ont endormie; mais ce sera une occasion d'exercer la force que tu as amassée, que de me raconter comment tu as fait, et de m'apprendre à quoi tu es arrivé : hélas ! si je pouvais comme toi me passionner pour un jardin, pour un arbuste, pour un insecte ! J'aime tout cela pourtant, et nul n'est mieux organisé que moi pour jouir de la vie. Je sympathise avec toutes les beautés, toutes les graces de la nature. Comme toi, j'examine long-temps avec délicatesse l'aile d'un papillon. Comme toi, je m'enivre du parfum d'une fleur. J'aimerais à me bâtir aussi un ajoupa et à y porter mes livres, mais je n'y pourrais rester. Mais les fleurs et les insectes ne peuvent pas me consoler d'une peine morale. La contemplation des cimes immobiles du Mont-Blanc, l'aspect de cette neige éternelle, immaculée, sublime de blancheur et de calme, avaient suffi, pendant trois ou quatre jours du mois dernier, pour donner à mon ame un calme et une sérénité inconnus depuis long-temps. Mais à peine eus-je passé la frontière de France, cette paix délicieuse s'écroula comme une avalanche devant le souvenir et l'aspect de mes maux et de mes ennuis matériels. La poussière des chemins, la puanteur de la diligence et la nudité hideuse du Dauphiné suffirent aussi pour me faire dire : La vie est insupportable et l'homme est infortuné. — Et des douleurs morales, réelles, profondes, incurables, se ranimèrent !...

Je me berce de l'idée que je mourrai réconciliée du moins avec le passé. Il y a dans l'air du pays, dans le silence de l'automne, dans la magie des souvenirs, dans le cœur de mes amis surtout, quelque chose d'étrangement puissant. Je marche beaucoup, et soit fatigue de corps, soit repos d'esprit, je dors plus que je n'ai fait depuis un an. Mes enfans me font encore beaucoup de mal au milieu de tout le bonheur qu'ils me donnent ; ce sont mes maîtres, les liens sacrés qui m'attachent à la vie, à une vie odieuse ! Je voudrais les briser, ces liens terribles ! la peur du remords me retient. Et pourtant il y aurait bien des choses à ma décharge, si je pouvais raconter l'histoire de mon cœur. Mais ce serait si long, si pénible ! — Bonsoir, rappelle-toi nos adieux d'autrefois sous le grand arbre, *the parting's tree*. Nous avions lu *les Natchez*, et nous nous disions chaque fois : — Je te souhaite un ciel bleu et l'espérance. — L'espérance de quoi ?...

Mes jours s'écoulaient tristes comme la mort, et ma force s'épuisait rapidement. Avant-hier, j'étais assez bien, je me sentais tomber dans une sorte d'apathie qui ne manquait pas de charme. La fatigue du cœur et celle du corps étaient si grandes en moi, qu'il ne me restait plus guère de sensibilité. J'avais accepté les ennuis et les plaisirs de la journée, et je ne m'étais pas dit comme les autres jours : — Pourrai-je vivre demain ? Je m'étais rejetée dans le passé et je savourais cette illusion imbécille au point de me croire transportée aux jours qui sont derrière nous. Je revins de la rivière avec Rollinat et ses enfans. Il faisait chaud, et le chemin était difficile. J'eus une sorte de bonheur à traverser une terre labourée, en portant Solange sur mes épaules. Maurice marchait devant moi avec son petit ami Constant, et le chien de la maison, quoique laid et mélancolique, nous suivait d'un air si habitué à nous, si sûr de son gîte, si nécessairement attaché à chacun de nos pas, qu'il me semblait faire partie de la famille. Rollinat riait à sa manière et débitait des facéties à ma mère, et je venais la dernière avec mon fardeau, partageant ma pensée entre les embarras de la marche et le souvenir de tes conseils. Voici, me disais-je, les plaisirs simples et purs que mon ami me vante et me souhaite. Et je ne sais pourquoi la fatigue, les cris joyeux des enfans, la gaieté de ma mère, quoique tout cela fût en désaccord avec la tristesse qui me ronge et l'accablement qui m'écrase, avaient pour moi un charme indéfinissable. Cela me rappelait nos courses au grand arbre, nos récoltes de champignons dans les prés, et la première enfance de mon fils qu'alors je rapportais aussi à la maison sur mes épaules. J'oubliais presque ces terribles années d'expérience, d'activité et de passion, qui me séparent de celles-là.

Mais ce bien-être dont je ne saurais attribuer le bienfait qu'à des circonstances matérielles, à l'influence de l'air, au silence délicieux de la campagne, à la bonne humeur de ceux qui m'entouraient, cessa bientôt, et je retombai dans mon abattement ordinaire en rentrant à la maison.

Rollinat est une des plus parfaites et des plus affectueuses créatures qu'il y ait sur la terre; doux, simple, égal, silencieux, triste, compatissant. Je ne sais personne dont la société intime et journalière soit plus calme et plus bienfaisante; je ne sais pas si je l'aime plus ou moins que toi, mon cœur n'a plus assez de vigueur

pour s'interroger et se connaître; je sais que l'amitié que j'ai pour Alphonse, pour Laure, pour chacun de vous, ne nuit à aucun en particulier. Seulement, je me tais de mon mal avec ces jeunes enfans dont il troublerait le bonheur, et je n'en parle qu'à Rollinat et à toi. Lui ne me donne ni conseils, ni encouragemens, ni consolations; nous échangeons peu de paroles dans le jour; nous marchons côte à côte dans les traînes du vallon ou dans les allées de mon jardin, courbés comme deux vieillards, concentres au dedans de nous-mêmes, dans une muette douleur, et nous comprenant sans nous avertir. Le soir, nous marchons encore dans le jardin jusqu'à minuit; c'est une fatigue physique qui m'est absolument nécessaire pour trouver le sommeil, et à lui aussi qui souffre continuellement des nerfs. Alors nous nous racontons les détails et les ennuis de notre vie. Quelquefois nous retombons dans un profond silence, il regarde les étoiles où il me rêve un asile, et je promène des regards vagues et inutiles sous les ténébreux ombrages que nous traversons. Leur mystérieux silence me fait tressaillir quelquefois d'épouvante, et il me semble que c'est mon spectre qui se promène à ma place, dans ces lieux mornes comme la tombe. Alors je passe mon bras sous le sien, comme pour m'assurer que j'appartiens encore au monde des vivans, et il me répond avec sa voix caverneuse et monotone : — Tu es malade, bien malade. — Malgré le peu d'encouragemens qu'il me donne (car ses inclinations et ses convictions ne sont que trop conformes aux miennes), son amitié m'est très précieuse, et sa société m'est en quelque sorte nécessaire. Il me semble que tant que j'aurai à mon côté un ami sincère et fidèle, je ne peux pas mourir désespérée; je lui ai fait jurer, ce soir, qu'il assisterait à ma dernière heure, et qu'il aurait le courage de ne point m'en dissuader. Il y a dans la voix, dans le regard, dans tout l'être de ceux que nous aimons, un fluide magnétique, une sorte d'aureole, non visible, mais sensible au toucher de l'ame, si je peux parler ainsi, qui agit puissamment sur nos sensations intimes. La présence de Rollinat m'infuse silencieusement la résignation mélancolique et la sérénité morne et muette. Son silence agit peut-être plus sur moi que ses paroles. Quand il est assis à une heure du matin, au fond du grand salon, et qu'à la faible clarté d'une seule bougie, oubliée plutôt qu'allumée, sur la table, je jette de temps en temps les yeux sur sa figure grave et rêveuse, sur ses orbites enfoncés, sur sa

bouche close et serrée, sur son front que plisse une méditation perpétuelle, il me semble contempler l'humble courage et la triste patience revêtus d'une forme humaine. O amitié! sobre de démonstrations et forte de dévouemens, qui te paiera de ce que tu supportes d'heures sombres et de funestes pensées auprès d'une ame moribonde! Assis comme un médecin sans espoir au chevet d'un ami expirant, il semble tâter le pouls à mon désespoir et compter ce qu'il me reste de jours mauvais à subir. Désireux dans sa conscience d'entendre sonner l'heure de ma délivrance, navré dans son affection d'être forcé d'abandonner bientôt ce cadavre qu'il entoure encore de soins inutiles et généreux, il voit mon infortune; il ne prie ni ne pleure; il me fait un dernier oreiller de son bras et ne me dit point ce qui se passera en lui quand mes yeux seront pour jamais fermés. O Dieu juste! donnez-lui un ami qui vive pour lui! et qui ne l'abandonne point pour mourir!

J'ai souvent honte de cette lâcheté qui m'empêche d'en finir tout de suite; ne sais-je donc me décider à rien? ne puis-je ni vivre, ni mourir? Il y a des instans où je me figure que je suis usée par le travail, l'amour ou la douleur, et que je ne suis plus capable de rien sur la terre; mais, à la moindre occasion, je m'aperçois bien que cela n'est pas et que je vais mourir dans toute la force de mon organisation et dans toute la puissance de mon ame. Oh! non, ce n'est pas la force qui me manque pour vivre et pour espérer; c'est la foi et la volonté. Quand un évènement extérieur me réveille de mon accablement; quand le hasard me presse et me commande d'agir selon ma nature, j'agis avec plus de présence d'esprit et de calme que je n'ai jamais fait. — Telle je suis encore, malgré tant d'affronts et de blessures dont on m'a couverte, malgré tant de fange et de pierres qu'on m'a jetées, dans le vain espoir de tarir la source vive et abondante des vertus que Dieu m'avait données. On l'a bien troublée, hélas! et la beauté du ciel ne s'y réfléchit plus comme autrefois. Mais quand un être souffrant s'en approche, elle coule encore pour lui, et il peut y puiser sans qu'elle lui refuse son flot bienfaisant. Il y a plus: ce bien que je fais sans enthousiasme et même sans plaisir, ces devoirs que j'accomplis sans satisfaction puérile et sans espoir d'en retirer aucun soulagement, c'est un sacrifice plus austère et peut-être plus grand devant Dieu que les ardentes offrandes d'un cœur plus jeune et plus heureux; c'est

maintenant que je sens intimement combien mon ame est droite, puisque à mon insu l'amour du bien refléurit en moi sur les plus sombres ruines. O mon Dieu! s'il pouvait me tomber de votre sein paternel une conviction, une volonté, un désir seulement! mais en vain j'interroge cette ame vide. La vertu n'y est plus qu'une habitude forte comme la nécessité, mais stérile pour mon bonheur; la foi n'est plus qu'une lueur lointaine, belle encore dans sa pâleur douloureuse, mais silencieuse, indifférente à ma vie et à ma mort; une voix qui se perd dans les espaces du ciel et qui ne me crie point de croire, mais d'espérer seulement. La volonté n'est plus qu'une humble et muette servante de ce reste de vertu et de religion. Elle proportionne son activité au besoin qu'on a d'elle, et peut-être a-t-elle un troisième conseiller plus fort que la foi et que la vertu, l'orgueil.

Oui, l'orgueil saignant, altier et debout sous les plaies et les souillures dont on s'est efforcé de le couvrir. Nul n'a été plus outragé et plus calomnié que moi, et nul ne s'est cramponné avec plus de douleur et de force à l'espoir d'une justice céleste et au sentiment de sa propre innocence. Depuis que la publication de quelques écrits, trop sincères et trop courageux pour qu'on les pardonnât à une femme, a fixé sur mon nom quelques regards étonnés ou curieux, il n'est pas de mensonge dégoûtant, pas de soupçon monstrueux et stupide, pas de récit extravagant et infect, dont on ne se soit efforcé de le souiller. Depuis ce moment, je n'ai pas pu dire un mot, écrire une ligne, faire un pas, sans que mes intentions les plus pures aient été flétries odieusement, et soumises aux plus basses interprétations. Oh! comment n'avoir pas d'orgueil, quand on a une telle guerre à soutenir? Pourquoi Dieu m'a-t-il laissée faire si malheureuse? et pourquoi permet-il que l'impudence des hommes lâches flétrisse et tue l'existence des hommes de bien? Faut-il donc que le juste se lève dans sa douleur, et qu'essayant les larmes de la colère et de la honte, il se lave des impuretés dont on l'accable? Seigneur, Seigneur! à quoi songez-vous, quand vous envoyez un ange gardien à l'enfant suspendu encore au sein de sa mère, et quand votre providence s'occupe du dernier brin d'herbe de la prairie, tandis qu'elle laisse meurtrir et outrager un innocent, et que l'honneur, la plus belle fleur qui croisse sur nos chemins, est brisé et foulé aux pieds par le premier écolier qui passe?



L'homme, dont le front s'est plissé dans la réflexion et dans la souffrance, est-il donc moins précieux pour vous que l'âme inerte et encore informe du nourrisson de la femme? Notre triste gloire humaine est-elle plus méprisable que l'ortie qui croît le long des cimetières? O Dieu du ciel! voyez, entendez, et faites justice.

**A Rollinat.**

Jeudi soir.

Comment vas-tu, mon ami? tu es parti bien triste et bien malade. Rassure-moi du moins sur ta santé. Ton âme est naturellement souffrante, et tu n'étais point heureux avant de me connaître. Mais j'ai bien des remords, néanmoins; car j'ai dû cruellement augmenter cette disposition au chagrin et cet ennui perpétuel qui te ronge. Ma douleur sombre et inguérissable a dû rejaillir sur toi, et les résolutions lugubres dont je t'ai entretenu tous ces jours derniers, ont dû contrister et déchirer ton amitié, pour moi si loyale et si sainte. Pardonne-moi, mon pauvre ami; j'ai cherché à m'appuyer sur toi, à me reposer un instant sur ton bras; j'ai voulu te dire ma souffrance, afin de m'affermir dans le calme du désespoir, afin de l'emporter dans le tombeau, adoucie et trempée des saintes larmes de l'amitié. Tu as eu le courage de m'écouter en silence, et de ne point me donner de vaines consolations; tu m'as dit seulement ton affection, la seule chose à laquelle je pusse penser sans aigreur et sans méfiance. Oh! je te remercie! J'ai obtenu de toi cette rude et sainte promesse, de venir, pour ainsi dire, communier avec moi à mon heure de délivrance. Le Malgache n'en aurait pas la force; il faut un cœur plus vieux et plus résigné qui me dise : Va-t-en! et non pas : Reviens à nous. — Je ne peux revenir à rien, ni à personne.

Ne te laisse point toucher ni ébranler par cet état désespéré où tu me vois; ne laisse point la compassion aller jusqu'à la souffrance; ne laisse point la mélancolie dévorer ces belles fleurs, ces rameaux de chêne dont ta route est couverte. Eh quoi! tu es utile, tu es nécessaire, tu es vertueux, et tu supporterais la vie à regret! Oh! non, ne laisse pas tomber ce fardeau que tu portes si noblement, et qui, de prime-abord, t'ouvrira toujours l'accès des âmes nobles. Tu trouveras d'autres amitiés, plus grandes et moins sté-



riles, et moins funestes que la mienne; tu auras une vieillesse glorieuse au sein d'une destinée humble et pénible. Oh! mon ami, qu'on me donne une tâche comme la tienne à remplir, qu'on mette entre mes mains le soc de cette charrue, avec laquelle tu ouvres un si vigoureux sillon dans la société, et je me relèverai de mon désespoir, et j'emploierai la force qui est en moi, et que la société repousse comme une source d'erreurs et de crimes.

Tu me connais pourtant, toi. Tu sais s'il y a dans ce cœur déchiré des passions viles, des lâchetés, le moindre détour perfide, le moindre attrait pour un vice quelconque. Tu sais que si quelque chose m'élève au-dessus de tant d'êtres méprisiblement médiocres dont le monde est encombré, ce n'est pas le vain éclat d'un nom, ni le frivole talent d'écrire quelques pages. Tu sais que c'est la forte passion du vrai, le sauvage amour de la justice. Tu sais qu'un orgueil immense me dévore, mais que cet orgueil n'a rien de petit, ni de coupable, qu'il ne m'a jamais portée à aucune faute honteuse, et qu'il eût pu me pousser à une destinée héroïque, si je n'eusse point eu le malheur d'être femme. Eh bien! mon ami, que ferai-je de ce caractère? Que produira cette force d'âme qui m'a toujours fait repousser le joug de l'opinion et des lois humaines, non en ce qu'elles ont de bon et de nécessaire, mais en ce qu'elles ont d'odieux et d'abrutissant? A qui les ferai-je servir? Qui m'écouterà, qui me croira? Qui vivra de ma pensée? Qui, à ma parole, se lèvera pour marcher dans la voie droite et superbe où je voudrais voir aller le monde? Personne. — Eh! si du moins je pouvais élever mes enfans dans ces idées, me flatter de l'espoir que ces êtres, nés de mon flanc, ne seront pas des animaux marchant sous le joug, ni des mannequins obéissant à tous les fils du préjugé et des conventions, mais bien des créatures intelligentes, généreuses, indomptables dans leur noble fierté, dévouées dans leurs vertueuses affections jusqu'au martyre; si je pouvais faire d'eux un homme et une femme selon la pensée de Dieu et leur destination sur la terre! Mais cela ne se pourra point. Mes enfans, condamnés à marcher dans la fange des chemins battus, environnés des influences contraires, avertis à chaque pas, par ceux qui me combattent, de se méfier de moi et de ce qu'on appelle mes rêves, spectateurs eux-mêmes de ma souffrance au milieu de cette lutte éternelle, de mon cœur ulcéré, de mes genoux brisés à chaque pas sur les obstacles de la vie réelle;

mes pauvres enfans, formés de mon sang et nourris de mon lait, se retourneront peut-être pour me dire : — Vous nous égarez; vous voulez nous perdre avec vous! N'êtes-vous pas infortunée, rebu-tée, calomniée! Qu'avez-vous rapporté de ces luttes inégales, de ces duels fanfarons avec la coutume et la croyance? Laissez-nous faire comme les autres; laissez-nous recueillir les avantages de ce monde facile et tolérant; laissez-nous commettre ces mille petites lâchetés qui achètent le repos et le bien-être parmi les hommes. Ne nous parlez plus de vertus austères et inconnues, que les hommes appellent folie, et qui ne mènent qu'à l'isolement ou au suicide.

Voilà ce qu'ils me diront. Ou bien si, par tendresse ou disposition naturelle, ils m'écoutent et me croient, où les conduirai-je? Dans quels abîmes irons-nous donc nous précipiter tous les trois? car nous serons trois sur la terre et pas un avec! Que leur répondrai-je, s'ils viennent me dire : — Oui, la vie est insupportable dans un monde ainsi fait; mourons ensemble. Montrez-nous le chemin de Bernica, ou le lac de Sténio, ou les glaciers de Jacques!

Ce n'est pas que, dans mon orgueil, je veuille dire que je suis seule de mon avis en ce monde par excès de grandeur et de raison. Non, je suis un être plein d'erreurs et de faib'esses, et les plus sombres voiles d'ignorance et de légèreté couvrent les plus brillans éclairs de mon ame. Je suis seule à force de désenchantemens et d'illusions perdues. Ces illusions ont été grossières; mais qui ne les a eues? Elles ont été brisées; qui n'a vu de même tomber les siennes en poussière? Mais je m'en étais fait une, particulière, vaste, belle, comme était mon ame aux premières années de la vie, au sortir de l'adolescence. Celle-là, dans une femme, était un sceau de fatalité éternelle, un arrêt de mort. Mais cela demanderait de plus longs développemens et une sorte de récit de ma jeunesse. Je te le ferai quelque jour.

Quand tu commences à t'endormir, pense à moi; pense à cette heure de minuit où les étoiles étaient si blanches, l'air si doucement humide, les allées si sombres; pense à cette route sablée, bordée de thym et d'arbrisseaux, que nous avons parcourue ensemble cent fois dans une demi-heure, et dans laquelle nous avons échangé de si tristes confidences, de si saintes promesses! A cette heure-là, dors tranquille, après m'avoir envoyé une bénédiction et un adieu. Moi, je t'écrirai pendant ce temps, et je n'aurai pas perdu ces

entretiens de minuit dont tu me prives, bon cœur fatigué, mais que tu me rendras quelques jours encore, avant que je parte pour toujours!

Oui, j'avais alors une étrange illusion, verte comme ma jeunesse, virile comme ma tournure d'esprit et mes habitudes. Il serait long de dire tout l'avenir qu'elle embrassait, mais elle était résumable en ce peu de mots : — Pour obtenir justice en ce monde comme en l'autre, il ne s'agit que d'être un vrai juste soi-même.

Ce n'était pas tant là un système qu'une conviction. Je savais bien qu'il y avait des âmes honnêtes et pures que les hommes méconnaissaient et que la Providence semblait abandonner. Même dans le petit horizon où je vivais, j'en comptais plusieurs; mais je me faisais de ce mot de juste tout un monde moral, et dans mon cerveau, alors tout farci de Bible, d'histoire, de poésie et de philosophie, j'en avais fait un portrait que je substituais à celui de la *femme forte*, modèle inapplicable à notre civilisation. — J'ai retrouvé, dans les griffoanages que j'entassais sous mon oreiller à l'âge de seize ans, ce portrait du *juste* selon mes idées.

« Le juste n'a pas de sexe moral : il est homme ou femme selon la volonté de Dieu, mais son code est toujours le même, qu'il soit général d'armée ou mère de famille.

« Le juste n'a pas d'état. Il est mendiant, voyageur ou prince de la terre, selon la volonté de Dieu. Son but, sa profession, c'est d'être juste.

« Le juste est fort, calme et chaste. Il est vaillant, il est actif, il est réfléchi. Il observe tous ses premiers mouvemens jusqu'à ce qu'il se soit fait tel que tous ses premiers mouvemens soient bons. Il méprise la vie, et pour peu que sa place en ce monde soit nécessaire à un meilleur que lui, il la cède de bon cœur et s'offre à Dieu en disant : Seigneur, si je suis nuisible à mon frère, prenez ma vie. Je monterai ce coursier, je franchirai ce buisson, je traverserai ce marais, je sortirai du danger ou j'y resterai, selon votre bon plaisir, ô mon Dieu! — Le juste est toujours prêt à paraître devant Dieu.

« Le juste n'a pas de fortune, pas de maison, pas d'esclaves. Ses serviteurs sont ses amis s'ils en sont dignes. Son toit appartient au

vagabond, sa bourse et son vêtement à tous les pauvres, son temps et ses lumières à tous ceux qui les réclament.

« Le juste hait les méchants et méprise les lâches. Il leur donne du pain s'ils en manquent, et des conseils s'ils en veulent. S'ils se convertissent, il les encourage et leur pardonne; s'ils s'endurcissent dans le mal, il les oublie, mais il ne les craint pas; et si un assassin l'attaque, il le tue bravement et se regarde comme l'instrument de la justice de Dieu.

« Le juste ne s'ennuie jamais. Il travaille tant qu'il peut, soit avec le corps, soit avec l'esprit, selon ses besoins et ceux d'autrui. Quand il est las, il se repose et pense à Dieu; quand il est malade, il se résigne et rêve au ciel.

« Le juste ouvre son cœur à l'amitié. Ce qu'il aime le mieux après Dieu, c'est son ami; et il ne craint jamais de l'aimer trop, parce qu'il ne peut aimer qu'un être digne de lui!

« Le juste est orgueilleux, mais non pas vain. Il ne sait point s'il est jeune, beau, riche, admiré, il sait qu'il est juste; et quoiqu'il pardonne à ceux qui le méconnaissent, il s'éloigne d'eux. Il sait que ceux qui ne le comprennent point ne lui ressemblent point, et que s'il pouvait les aimer, il cesserait d'être juste.

« Le juste est sincère avant tout, et c'est ce qui exige de lui une force sublime, parce que le monde n'est que mensonge, fourberie ou vanité, trahison ou préjugé.

« Le juste méprise l'opinion de la foule; il est le défenseur du faible et de l'opprimé, et n'élève la voix parmi les hommes que pour défendre ceux que les hommes accusent injustement. Il ne s'en remet à personne du soin de prononcer sur un accusé. Il ne croit au mal que quand il le sait, et sans s'inquiéter de l'anathème ou de la risée des gens, il va écouter les plaintes de Job jusque sur son fumier.

« Le juste pèche sept fois par jour; mais ce sont des péchés de juste. Il y en a qu'il ne commet jamais, et qu'il ne soupçonne pas même.

« Le juste est souvent injurié et calomnié; mais il obtient toujours justice, parce qu'il l'aime, parce qu'il la veut, parce qu'il est fort et sait l'imposer. Il a des ennemis, des indifférens; quelquefois la foule entière est contre lui; mais il a pour amis quelques justes

comme lui, qui se cherchent et se rencontrent dans cette vie, et à qui Dieu donne son royaume dans l'autre. »

Cette singulière déclaration de mes *droits de l'homme*, comme je l'appelais alors, écolier que j'étais; cet innocent mélange d'hérésies et de banalités religieuses renferme pourtant bien, n'est-ce pas? un ordre d'idées arrêtées, un plan de vie, un choix de résolutions, la tendance à un caractère religieusement choisi et embrassé. Elle t'explique à peu près ce qu'étaient les illusions de mon adolescence; et au milieu des sentimens fraîchement dictés par l'évangile du couvent, une sorte de restriction rebelle dictée par l'orgueil naissant, par l'obstination innée, un vague rêve de grandeur humaine mêlé à une plus sérieuse ambition de chrétien.

Présomptueuse ou folle, cette espérance d'arriver à l'état de *juste*, c'est-à-dire de pratiquer la miséricorde, la franchise et l'austérité, avec calme et avec joie; de supporter la contradiction et le blâme avec indifférence et fermeté, et de laisser un nom honoré parmi l'élite des hommes rencontrés en cette vie; cette ambition d'une gloire humble, mais désirable, d'un travail difficile et long, d'une lutte contre la société, couronnée à la fin de succès, du moins par l'estime de ce petit nombre de bons que j'espérais rejoindre sur les mers inconnues de l'avenir, c'était la le rêve, l'illusion de mes plus belles années, la foi en la justice divine et humaine. — Qu'est-il devenu? un regret mortel, la source d'un ennui et d'un dégoût qui n'ont d'autre remède que la mort.

Cela fut la source de mes qualités et de mes défauts, ou bien ce furent mes qualités et mes défauts qui m'inspirèrent ces idées fausses. Je leur ai dû bien des vertus inutiles, bien des traits de folie héroïque, bien des actes de grandeur imbécile et de dévouement sublime, dont l'objet et le résultat ont été ignoblement ridicules. J'ai voulu faire l'homme fort, et j'ai été brisée comme une faible femme. M'en repentirai-je aujourd'hui que je vais paraître devant toi, ô mon Dieu? Non; car là la justice divine est un rêve comme la justice humaine : du moins il y a le repos du néant qui doit être désirable après les fatigues d'une vie comme la mienne.

Je les ai bien rencontrés, ces hommes justes, je leur ai serré la main, et leur estime, la tienne entre toutes, ô mon ami! a bien répandu sur mes plaies un baume consolateur. J'ai bien exercé cette justice, non pas toujours aussi ferme que je me l'étais dictée

en ces jours de puritanisme juvénile; mais si les passions ou la fatigue, ou la douleur ou l'amour, ont souvent engourdi ou détourné ce bras qui se flattait d'être toujours tendu aux faibles et aux infortunés; si cette sévérité farouche et prudente envers les méchants s'est souvent laissé tromper par un jugement facile à égarer, par un cœur facile à séduire, pourtant je n'ai commis aucune action, admis aucun principe, caressé aucun vice qui m'ait fait sortir du chemin de la justice; j'y ai marché lentement, je m'y suis arrêtée plus d'une fois, j'y ai perdu bien des peines et bien du temps à poursuivre des fantômes. Mais l'instinct, la nécessité d'obéir à ma nature ont toujours retenu mes pieds sur la route d'ivoire, et si je ne suis pas encore le juste que je voulais être, rien dans le passé ne s'oppose à ce que je le devienne; c'est dans le présent que git un obstacle semblable à une montagne écroulée : cet obstacle, c'est le désespoir.

Et pourquoi ce spectre livide est-il venu étendre sur moi ses membres lourds et glacés? Pourquoi l'amertume est-elle entrée si avant dans mon cœur, que tous les biens, toutes les consolations que ma raison admet, mon instinct les repousse? D'où vient que je te disais l'autre soir dans le jardin, l'âme pénétrée d'une sombre superstition: — Il y a dans la nature je ne sais quelle voix qui me crie de partout, du sein de l'herbe et de celui du feuillage, de l'écho et de l'horizon, du ciel et de la terre, des étoiles et des fleurs, et du soleil et des ténèbres, et de la lune et de l'aurore, et du regard même de mes amis: *Va-t-en, tu n'as plus rien à faire ici.*

C'est peut-être parce que j'ai eu l'ambition d'un grand cœur et la sensibilité d'un faible esprit; c'est parce que je me suis imposé le caractère du juste dans des proportions trop antiques, et que je n'ai pu défendre mon cerveau des puérides misères de ces temps-ci. J'avais dit: Je ferai ceci, et je serai calme; je l'ai fait, et je suis restée agitée. — J'avais dit encore: Je braverai ces écueils et ne frémirai pas; je les ai bravés, et j'en suis sortie pâle d'épouvante. — J'avais dit enfin: J'obtiendrai ces biens, et je m'en contenterai; je les ai obtenus, et ils ne me suffisent pas. J'ai fait assez passablement mon devoir; mais j'ai trouvé la peine plus amère, et le bonheur moins doux que je ne les avais rêvés. Pourquoi la vérité, au lieu de se montrer comme elle est, grande, maigre, nue et terrible, se fait-elle riante, belle et fleurie pour apparaître aux enfans dans leurs songes?

## Au Malgache.

Je lis immensément depuis quelques jours. Je dis immensément, parce qu'il y a bien trois ans que je n'ai lu la valeur d'un volume in-8°, et que voici depuis quinze jours trois ouvrages que j'avale et digère : *l'Eucharistie*, de l'abbé Gerbet, *Réflexions sur le suicide*, par M<sup>me</sup> de Staël, *Vie de Victor Alfieri*, par Victor Alfieri. J'ai lu le premier par hasard; le second par curiosité, voulant voir comment cet homme-femme entendait la vie; le troisième par sympathie, quelqu'un me l'ayant recommandé comme devant parler très énergiquement à mon esprit.

Un sermon, une dissertation, une histoire. — L'histoire d'Alfieri ressemble à un roman, elle intéresse, échauffe, agite. Le catholicisme de l'abbé a la solennité étroite, l'inutilité inévitable d'un livre ascétique. Il n'y a que la dissertation de M<sup>me</sup> de Staël qui soit vraiment ce qu'elle veut être, un écrit correct, logique, commun quant aux pensées, cuistre quant à la forme, beau quant au style et savant quant à l'arrangement. Cette femme m'eût ennuyée : j'aime mieux la conversation de M<sup>me</sup> Dorval. — Je n'ai trouvé d'autre soulagement dans cet écrit que le plaisir d'apprendre que M<sup>me</sup> de Staël aimait la vie, qu'elle avait mille raisons d'y tenir, qu'elle avait un sort infiniment plus heureux que le mien, une tête infiniment plus forte et plus intelligente que la mienne. Je crois, du reste, que son livre a redoublé, pour moi, l'attrait du suicide. Quand je trouve un pédagogue de village sur mon chemin, il m'ennuie; mais je le prends en patience, car il fait son état. Mais si je rencontre un illustre docteur, et qu'espérant trouver en lui quelque secours, j'aïlle le consulter pour éclaircir mes doutes et calmer mes anxiétés, je serai bien plus choquée et bien plus contristée qu'auparavant, s'il me dit, en phrases excellentes et en mots parfaitement choisis, les mêmes lieux communs que le pédagogue de village vient de me débiter en latin de cuisine; celui-là avait le mérite de me faire sourire parfois de ses barbarismes, son emphase pouvait être bouffonne; la froideur doctorale de l'autre n'est que triste. C'est un chêne que l'on courait embrasser pour se sauver, et qui se brise comme un roseau, pour vous laisser tomber plus bas dans l'abîme.

‡ *L'Eucharistie* est certainement un livre distingué malgré ses dé-

fauts. Je suis bien aise de l'avoir lu, non qu'il m'ait fait aucun bien, il est trop catholique pour moi, et les livres spéciaux ne font de bien qu'à un petit nombre, mais parce qu'il m'a ramenée aux jours de ma première jeunesse, dévote, tendre et crédule.

Alfiéri est un homme qui me plaît, et dont je me sens presque amoureuse. Ce que j'aime, c'est son orgueil; ce qui m'intéresse, ce sont ces luttes terribles entre sa fierté et sa faiblesse; ce que j'admire, c'est son énergie, sa patience, les efforts inouis qu'il a faits pour devenir poète. — Hélas! encore un qui a souffert, qui a détesté la vie, qui a sanglotté et *rugi* (comme il dit) dans la fureur du suicide; et celui-là, comme les autres, s'est consolé avec un hochet! Il a connu l'amour, des désenchantemens hideux, et des regrets mêlés de honte et de mépris, et l'ennui de la solitude, et le froid dédain, et la triste clairvoyance de toutes choses... excepté de la dernière marotte qui l'a sauvé, la gloire!

La *Vie d'Alfiéri*, considérée comme *livre*, est un des plus excellens que je connaisse. Il est vrai que je n'en connais guère, surtout depuis l'époque à laquelle j'ai absolument perdu la mémoire; celui-là est écrit avec une simplicité extrême, avec une froideur de jugement d'où ressort, pour le lecteur, une très chaude émotion, avec une concision et une rapidité qui manque d'ordre et de modestie. Je pense que tous ceux qui se mêleront d'écrire leur vie, devraient se proposer pour modèle la forme, la dimension et la manière de celle-ci. Voilà ce que je me suis promis en le lisant, et voilà pourtant ce que je suis bien sûre de ne pas tenir.

Pour me résumer, je veux te dire que la lecture me fait beaucoup plus de mal que de bien. Je veux m'en sevrer au plus vite. Elle empire mon incertitude sur toute vérité, mon découragement de tout avenir. Tous ceux qui écrivent l'histoire des maux humains ou de leurs propres maux, prêchent du haut de leur calme ou de leur oubli. Mollement assis sur le paisible *dada* qui les a tirés du danger, ils m'entretiennent du système, de la croyance ou de la vanité qui les console. Celui-ci est dévot, celle-là est savante, le grand Alfiéri fait des tragédies. Au travers de leur bien-être présent, ils voient les chagrins passés menus comme des grains de poussière, et traitent les miens de même, sans songer que les miens comme les leurs sont des montagnes. Ils les ont franchies, et moi, comme Prométhée, je reste dessous, n'ayant de libre que la poitrine pour



nourrir un vautour. Ils sourient tranquillement, les cruels! L'un prononce sur mon agonie ce mot de mépris religieux, *vanitas!* L'autre appelle mon angoisse *faiblesse*, et le troisième *ignorance*. Quand je n'étais pas dévot, dit l'un, j'étais sous ce rocher; soyez dévot et levez-vous! — Vous expirez? dit M<sup>me</sup> de Stael, songez aux grands hommes de l'antiquité, et faites quelque belle phrase là-dessus. Rien ne soulage comme la rhétorique. — Vous vous ennuyez? s'écrie Alfieri, ah! que je me suis ennuyé aussi! Mais Cléopâtre m'a tiré d'affaire. — Eh! bien oui, je le sais, vous êtes tous heureux, vertueux ou glorieux. Chacun me crie : Levez-vous, levez-vous, faites comme moi, écrivez, chantez, aimez, priez! Jusqu'à toi, mon bon Malgache, qui me conseille de faire bâtir un ajoupa et d'y lire les classifications de Linnée. Mes maîtres et mes amis, n'avez-vous rien de mieux à me dire? Aucun de vous ne peut-il porter la main à ce rocher et l'ôter de dessus mes flancs qui saignent et s'épuisent? Eh bien! si je dois mourir sans secours, chantez-moi du moins les pleurs de Jérémie, ou les lamentations de Job. Ceux-là n'étaient point des pédans; ils disaient tout bonnement : *La pourriture est dans mes os, et les vers du sépulcre sont entrés dans ma chair.*

▲ Rollinat.

Je suis bien fâchée d'avoir écrit ce mauvais livre qu'on appelle *Lélia*, non pas que je m'en repente : ce livre est l'action la plus hardie et la plus loyale de ma vie, bien que la plus folle et la plus propre à me dégoûter de ce monde à cause des résultats. Mais il y a bien des choses dont on enrage et dont on se moque en même temps, bien des guêpes qui piquent et qui impatientent sans mettre en colère, bien des contrariétés qui font que la vie est maussade, et qui ne sont pas tout-à-fait le désespoir qui tue. Le plaisir d'avoir fait ces choses en efface bientôt l'atteinte.

Si je suis fâchée d'avoir écrit *Lélia*, c'est parce que je ne peux plus l'écrire. Je suis dans une situation d'esprit qui ressemble tellement à celle que j'ai dépeinte et que j'éprouvais en faisant ce livre, que ce me serait aujourd'hui un grand soulagement de pouvoir le recommencer. Malheureusement, on ne peut pas faire deux ouvrages sur la même pensée sans y apporter beaucoup de modifications. L'état de mon esprit, lorsque je fis *Jacques* (qui n'a point encore paru), me permit de corriger beaucoup ce personnage de *Lélia*,

de l'habiller autrement, et d'en faciliter la digestion au bon public. A présent je n'en suis plus à *Jacques*, et au lieu d'arriver à un troisième état de l'ame, je retombe au premier. Eh quoi! ma période de *parti pris* n'arrivera-t-elle pas? Oh! si j'y arrive, vous verrez, mes amis, quels profonds philosophes, quels antiques stoïciens, quels ermites à barbe blanche se promèneront à travers mes romans! quelles pesantes dissertations, quels magnifiques plaidoyers, quelles superbes condamnations, quels pieux sermons découleront de ma plume! comme je vous demanderai pardon d'avoir été jeune et malheureuse, comme je vous prônerai la sainte sagesse des vieillards, et les joies calmes de l'égoïsme! que personne ne s'avise plus d'être malheureux dans ce temps-là, car aussitôt je me mettrai à l'ouvrage, et j'écrirai trois mains de papier pour lui prouver qu'il est un sot et un lâche, et que, quant à moi, je suis parfaitement heureuse. Je serai aussi fausse, aussi bouffie, aussi froide, aussi inutile que *Trenmor*, type dont je me suis moquée plus que tout le monde, et avant tout le monde; mais ils n'ont pas compris cela. Ils n'ont pas vu que, mettant diverses passions ou diverses opinions sous des traits humains, et étant forcée par la logique de faire paraître aussi la raison humaine, je l'avais été chercher au bain, et qu'après l'avoir plantée comme une potence au milieu des autres bavards, j'en avais tiré à la fin un grand bâton blanc, qui s'en va vers les champs de l'avenir, chevauché par les follets?

Tu me demandes (je t'entends) si c'est une comédie que ce livre que tu as lu si sérieusement, toi véritable *Trenmor* de force et de vertu, qui sais penser tout ce que le mien sait dire, et faire tout ce que le mien sait indiquer. — Je te répondrai que oui et que non, selon les jours. Il y eut des nuits de recueillement, de douleur austère, de résignation enthousiaste, où j'écrivis de fort belles phrases de bonne foi. Il y eut des matinées de fatigue, d'insomnie, de colère, où je me moquai de la veille et où je pensai tous les blasphèmes que j'écrivis. Il y eut des après-midi d'humeur ironique et facétieuse, où, échappant comme aujourd'hui au pédantisme des donneurs de consolations, je me plus à faire *Trenmor* le philosophe, plus creux qu'une gourde, et plus impossible que le bonheur. Ce livre, si mauvais et si bon, si vrai et si faux, si sérieux et si railleur, est bien certainement le plus profondément, le plus douloureusement, le plus âcrement senti, que cervelle en démence ait

jamais produit. C'est pourquoi il est contrefait, mystérieux, et de réussite impossible. Ceux qui ont cru lire un roman, ont eu bien raison de le déclarer détestable. Ceux qui ont pris au réel ce que l'allégorie cachait de plus tristement chaste, ont eu bien raison de se scandaliser. Ceux qui ont espéré voir un traité de morale et de philosophie ressortir de ces caprices, ont fort bien fait de trouver la conclusion absurde et fâcheuse. Ceux-là seuls qui, souffrant des mêmes angoisses, l'ont écouté comme une plainte entrecoupée, mêlée de fièvre, de sanglots, de rires lugubres et de juremens, ont fort bien compris, et ceux-la l'aiment sans l'approuver. Ils en pensent absolument ce que j'en pense : c'est un affreux crocodile très bien disséqué; c'est un cœur tout saignant, mis à nu, objet d'horreur et de pitié.

Où est l'époque où l'on n'eût pas osé imprimer un livre sans l'avoir muni, en même temps que du privilège du roi, d'une bonne moralité, bien grosse, bien bourgeoise, bien rebattue, bien inutile? Les gens de cœur et de tête ne manquaient jamais de prouver absolument le contraire de ce qu'ils voulaient prouver. L'abbé Prévost, tout en démontrant par la bouche de Tiberge que c'est un grand malheur et un grand avilissement de s'attacher à une fille de joie, prouva par l'exemple de Desgrieux que l'amour ennoblit tout, et que rien n'est rebutant de ce qui est profondément senti par un généreux cœur. Pour compléter la bévue, Tiberge est inutile, Manon est adorable, et le livre est un sublime monument d'amour et de vérité.

Jean-Jacques a eu beau faire, Julie ne redevient chère au lecteur qu'à l'heure de la mort, en écrivant à Saint-Preux qu'elle n'a pas cessé de l'aimer. C'est M<sup>me</sup> de Staël, la logique, la raisonneuse, l'utile, qui fait cette remarque. M<sup>me</sup> de Staël remarque encore que la lettre qui défend le suicide est bien supérieure à la lettre qui le condamne. Hélas! pourquoi écrire contre sa conscience, ô Jean-Jacques? s'il est vrai, comme beaucoup le pensent, que vous vous êtes donné la mort, pourquoi nous l'avoir caché? pourquoi tant de déraisonnemens sublimes pour céler un désespoir qui vous déborde? Martyr infortuné qui avez voulu être philosophe classique tout comme un autre, pourquoi n'avoir pas crié tout haut? cela vous aurait soulagé, et nous boirions les gouttes de votre sang avec

plus de ferveur ; nous vous prierions comme un Christ aux larmes saintes.

Est-ce beau, est-ce puéril, cette affectation d'utilité philanthropique ? Est-ce la liberté de la presse ou l'exemple de Goëthe suivi par Byron, ou la raison du siècle qui nous en a délivrés ? Est-ce un crime de dire tout son chagrin, tout son ennui ? Est-ce vertu de le cacher ? Peut-être ! se taire, oui ; mais mentir ! mais avoir le courage d'écrire des volumes pour déguiser aux autres et à soi-même le fond de son ame !

Eh bien ! oui, c'était beau ! Ces hommes-là travaillaient à se guérir et à faire servir leur guérison aux autres malades. En tâchant de persuader, ils se persuadaient. Leur orgueil, blessé par les hommes, se relevait en déclarant aux hommes qu'ils avaient su se guérir tout seuls de leurs atteintes. Sauveurs ingénus de vos ingénus contemporains, vous n'avez pas aperçu le mal que vous semiez sous les fleurs saintes de votre parole ! vous n'avez pas songé à cette génération que rien n'abuse, qui examine et dissèque toutes les émotions, et qui, sous les rayons de votre gloire chrétienne, aperçoit vos fronts pâles sillonnés par l'orage ! Vous n'avez pas prévu que vos préceptes passeraient de mode, et que vos douleurs seules nous resteraient, à nous et à nos descendants !

Au moment de cacheter le paquet pour l'envoyer à l'impression, je me sens saisie d'un scrupule plein de tristesse et d'amour pour les êtres souffrans aux mains de qui cet écrit peut tomber, et j'éprouve le besoin de leur dire encore une fois qu'il n'est pas d'éternelles douleurs, pas de blessures sans remède. Lorsque les hommes se sont faits entre eux tout le mal dont ils sont capables ; lorsque l'homme s'est permis à lui-même toute la douleur qu'il peut supporter, l'incréé, l'infini, le Dieu, vient à l'aide de la créature et la renouvelle. Il la réchauffe d'un rayon du soleil éternel. Quand nous avons invoqué en vain tout ce que nous connaissons, le sentiment de la faiblesse humaine nous jette à genoux devant le grand inconnu qui apaise et qui console. Nous l'invoquons d'abord sous des formes vagues ; au printemps de l'année dernière, j'écrivis sur mon album cette invocation mélancolique et déjà pleine d'espérance :

## PRIÈRE D'UNE MATINÉE DE PRINTEMPS.

Avril 1835.

Brise printanière, que racontes-tu aux jasmins de ma croisée? Que se passe-t-il au pays d'où tu viens? Qu'as-tu appris dans les forêts, dans les vallées que tu traversais tout à l'heure? As-tu entr'ouvert beaucoup de fleurs? as-tu séché beaucoup de larmes? Éveille, si tu veux, l'hirondelle qui dort à l'angle de ma fenêtre. Elle a des ailes, et, comme toi, e'le peut en un instant aller voir, au-delà des bleus horizons, comment l'herbe pousse, et comment ses sœurs se réjouissent; mais ne viens pas ainsi baiser mon front et murmurer à mon oreille les paroles de je ne sais quel vague désir, car moi, je suis captive et ne puis m'élancer avec toi dans les champs de l'immensité.

Jeune hirondelle, tu gazouilles au fond de ton nid. Tu réponds à la brise qui t'appelle et t'invite. Que vas-tu faire? Tes ailes sont à peine poussées; eh quoi! tu te laisses séduire? Te voilà partie, partie dès le matin, douce hôtesse, qui semblais vouloir partager encore aujourd'hui ma retraite! Va donc, pauvrete, le ciel est si beau, l'air si suave! Les oiseaux et les fleurs s'éveillent, ah! comment ne serais-tu pas pressée de voir, de posséder et de vivre?

Te voila balancée sur tes ailes debiles, imprudente! Te soutiendront-elles? Oh! oui, la brise te portera, la Providence l'a faite pour toi, comme elle a fait pour toi les insectes des marais et la glaise des rivages. Tu ne lui demandes que ce qu'elle te doit; aussi ne te manque-t-elle jamais. Nature, belle nature, heureuse et féconde, seras-tu muette pour moi seule? O Providence! mère universelle, suis-je donc le seul être que vous vouliez laisser périr? Qu'ai-je fait pour languir, et pour ne pas trouver le remède auprès de la blessure, selon vos lois immuables? Si mon cœur s'affecte profondément pour une cause, pourquoi ne trouv-je pas la force de me consoler dans ce même cœur qui a la force de tant souffrir? Il en doit être ainsi, mon Dieu! et certainement, si j'écoutais bien ta voix, ta voix sublime qui parle à toute la nature une langue universelle, si je ne fermis pas une oreille stupide à cette grande parole de vie qui m'est criée par toute la création, mon ame s'élancerait dans l'espoir et dans l'avenir, comme l'hirondelle dans l'espace et dans la brise.

Parle-moi donc, ô Providence ! je t'écoute à genoux ; parle-moi par tous tes organes, par tous tes signes, par toutes tes productions ; brise, dis-moi ce que tu as dit à l'hirondelle et qui lui a donné tant de confiance, qu'elle a quitté son nid sans connaître encore l'usage de ses ailes ; hirondelle, appelle-moi du haut des airs ; murmures des bois et des eaux, racontez-moi les secrets d'amour et de joie que vous cachez dans votre sein ; ô nature ! ô ma mère ! ô ma sœur ! aide-moi à vivre.

Le miracle s'opéra ; la mère, la sœur, la Providence prit dans ses bras l'enfant prodigue, si long-temps oublieux de son amour. Ce retour à la résignation, à la patience, à la bienveillance, fera le sujet d'un récit que je veux, que je dois mettre sous vos yeux, ô vous qui souffrez ce que j'ai souffert ! ô vous qui buvez le calice que j'ai vidé ! Amis, frères, sœurs, esprits troublés, cœurs déchirés, âmes sympathiques, petit nombre choisi que Dieu éprouve en raison des forces par lui départies, vous que le monde ne peut consoler, et qui ne trouvez jamais ici-bas de quoi suffire à vos immenses besoins, à vos ambitions ardentes, pardonnez-moi de mettre aujourd'hui sous vos yeux le tableau de mes jours de découragement, et promettez-moi de lire et d'écouter aussi, quand je viendrai vous dire où j'ai puisé l'espoir et la force. L'embrassement divin d'une puissance inconnue est venu saisir mon âme ; mais pour vous faire entrer dans cette nouvelle phase de ma destinée, il me faut le temps de ressaisir mes impressions rapides, il me faut la puissance d'analyse qui manque encore à ces instincts impérieux d'une foi renaissante. J'ignore comment le paraçlet mystérieux est descendu à ma voix, par quelles fibres de mon être il m'a saisie, et quelles cordes endormies l'aile de la colombe céleste a fait vibrer en moi ; je vous le dirai. Aujourd'hui, ce que je sais seulement, c'est que toute plainte amère vient de l'orgueil exagéré ; c'est que, loin de mépriser ceux qui sont encore dans les liens de la douleur, celui que le souffle bienfaisant ranime, sent s'allumer, dans son sein, le droit de faire à ses semblables le même bien que Dieu vient de lui faire.

**Au Malgache.**

15 mai 1836.

J'arrive au pays, et je ne t'y trouve plus; une lettre de toi, datée de Marseille, m'arrive presque en même temps. Où vas-tu?

D'où nous venons, on n'en sait rien;  
Où nous allons, le sait-on bien?

Je t'écris par la *Revue des Deux-Mondes*; tu l'ouvriras certainement à Alger.

Ce procès d'où dépend mon avenir, mon honneur, mon repos, l'avenir et le repos de mes enfans, je le croyais loyalement terminé. Tu m'as quittée comme j'étais à la veille de rentrer dans la maison paternelle. On m'en chasse de nouveau, on rompt les conventions jurées. Il faut combattre sur nouveaux frais, disputer pied à pied un coin de terre..... coin précieux, terre sacrée, où les os de mes parens reposent sous les fleurs que ma main sema et que mes pleurs arrosèrent. Soit! que la volonté de Dieu s'accomplisse en moi. Ce n'est pas sans un sentiment de dégoût qui va jusqu'à l'horreur, que je prends encore une fois corps à corps l'existence matérielle; mais je me résigne et j'observe religieusement un calme stoïque. Le rôle de plaideur est déplorable. C'est un rôle tout passif, et qui n'a pas d'autre résultat que d'exercer à la patience. *Agir* est aisé, *attendre* est ce qu'il y a de plus difficile au monde. . . . .

Minuit.

. . . . .  
O souffle céleste, esprit de l'homme! ô savante et profonde et complète opération de la divinité, rends gloire à l'ouvrier inconnu qui t'a forgé! Étincelle échappée au creuset immense de la vie, atome sublime, tu es une image de Dieu, car tous ses attributs, tous ses élémens, sont en toi. Tu es l'infini émané de l'infini. Tu es aussi grand que l'univers, et tes plus chères délices sont d'habiter et de parcourir l'inconnu. . . . .

De quoi se plaint cette rachitique et hargneuse créature? Que veut-elle? A qui en a-t-elle? Pourquoi se roule-t-elle à terre en mordant la fange de la vie? Pourquoi, s'assimilant sans cesse à la brute, demande-t-elle les jouissances de la brute, et pourquoi tant

de rugissemens haineux, tant de plaintes stupides, quand ses besoins grossiers ne sont pas satisfaits? Pourquoi s'est-elle fait une existence toute matérielle, où la partie sublime d'elle-même s'est éteinte?

Ah! de là est venu tout le mal qui la dévore. Cybèle, la bienfaitrice nourrice, a vu ses mamelles se dessécher sous des lèvres ardentes. Ses enfans, saisis de fièvre et de vertige, se sont disputé le sein maternel avec une monstrueuse jalousie. Il y en a eu qui se sont dits les aînés de la famille, les princes de la terre; et des races nouvelles sont écloses au sein de l'humanité, races d'exception qui se sont prétendues d'origine celeste et de droit divin, tandis qu'au contraire Dieu les renie, Dieu qui les a vus éclore dans le limon de la débauche et dans l'ordure de la cupidité.

Et la terre a été partagée comme une propriété, elle qui s'était vue adorée comme une déesse. Elle est devenue une vile marchandise; ses ennemis l'ont conquise et dépecée. Ses vrais enfans, les hommes simples qui savaient vivre se'on les voies naturelles, ont été peu à peu resserrés dans d'étroites enceintes, et persécutés jusqu'à ce que la pauvreté soit devenue un crime et une honte, jusqu'à ce que la nécessité ait fait des opprimés les ennemis de leurs ennemis, et qu'on ait donné à la juste défense de la vie le nom de vol et de brigandage; à la douceur, le nom de faiblesse; à la candeur, celui d'ignorance; à l'usurpation, ceux de gloire, de puissance et de richesse. Alors le mensonge est entré dans le cœur de l'homme, et son entendement s'est obscurci au point qu'il a oublié qu'il y avait en lui deux natures. La nature périssable a trouvé les conditions de son existence si difficiles au sein des sociétés, elle a goûté à tant de sources d'erreur, elle s'est créé des besoins si contraires à sa destination, elle s'est tant laissé transformer et troubler, qu'il n'y a plus eu dans la vie humaine le temps nécessaire pour la vie intellectuelle. Tout s'est réduit, dans les desseins, dans les nécessités et dans les desirs de l'homme, à satisfaire les appétits du corps, c'est-à-dire à être riche.

Et voilà, hélas! où nous en sommes. Les hommes qui sont moins sensibles aux douceurs de la table, à l'éclat des vêtemens et aux amusemens de la civilisation, qu'à la contemplation et à la prière, sont aujourd'hui si rares, qu'on les compte. On les méprise comme des fous, on les bannit de la vie sociale, on les appelle poètes.



O race infortunée, de plus en plus clairsemée sur la face du monde! vestige de la primitive humanité, que n'as-tu pas à souffrir de la part de la grande race active, puissante, habile et cruelle, qui a remplacé ici-bas la créature de Dieu? Le règne des enfans de Japet est passé; les hommes d'à-présent sont littéralement les enfans des hommes. Quand ils retrouvent, sur le front d'un de ceux qui naissent de leur sein, quelque signe de la celeste origine, ils le haïssent et le maltraitent, ou tout au moins ils s'en amusent comme d'un phénomène, et n'en tirent aucun profit, aucun enseignement; c'est tout au plus s'ils lui permettent de chanter les merveilles de la création visible. Cherche-t-il à ressaisir dans les ténèbres du monde intellectuel quelque fil du labyrinthe; essaie-t-il de secouer la cendre des siècles d'abus et de préjugés, pour fouiller sous cette croûte épaisse de l'habitude, pour tirer quelque étincelle du volcan éteint, quelque pâle lueur de la vérité divine, dès-lors il devient dangereux, on s'en méfie, on l'entrave, on le décourage, on insulte à sa conscience, on empoisonne ses voies, on l'appelle corrupteur et sacrilège, on flétrit sa vie, on éteint le flambeau dans ses mains tremblantes; heureux si on ne le charge pas de fers comme aliéné.

. . . . .  
 . . . . . Oui, le poète est malheureux, profondément malheureux dans la vie sociale. Ce n'est pas qu'il veuille qu'elle se reconstruise exprès pour lui et selon ses goûts, comme la raillerie le prétend; c'est qu'il voudrait qu'elle se réformât pour elle-même et selon les desseins de Dieu. Le poète aime le bien, il a un sens particulier, c'est le sens du beau; quand ce développement de la faculté de voir, de comprendre et d'admirer, ne s'applique qu'aux objets extérieurs, on n'est qu'artiste; quand l'intelligence va au-delà du sens pittoresque, quand l'âme a des yeux comme le corps, quand elle sonde les profondeurs du monde idéal, la réunion de ces deux facultés fait le poète; pour être vraiment poète, il faut donc être à la fois artiste et philosophe.

C'est là une magnifique combinaison organique pour atteindre à un bonheur contemplatif et solitaire; c'est une condition certaine et inévitable d'un malheur sans fin dans la société.

La société est composée, comme l'homme, de deux élémens: l'élément divin et l'élément terrestre; l'élément divin plus ou moins

pur, plus ou moins altéré, se trouve dans les lois. Ces lois, quelque imparfaites, quelque mal formulées qu'elles soient, sont toujours meilleures que la génération qu'elles régissent. Elles sont l'ouvrage des hommes les plus éminens en sagesse et en intelligence (1). L'élément humain se trouve dans les abus, dans les préjugés, dans les vices de chaque génération, et depuis les temps peut-être fabuleux de cet âge d'or que le poète revendique comme la tige de sa généalogie, toute génération a subi beaucoup plus la puissance du mal que celle du bien. Les codes non écrits de la coutume ont eu plus de force que le code écrit du devoir. Les châtimens n'ont rien empêché là où la coutume s'est mise en révolte contre la loi. C'est pourquoi les sociétés cherchant sans cesse le bien dans leurs institutions, ont toujours été envahies par le mal. Le législateur enseigne et dicte la loi que l'humanité accepte et n'observe pas. Chaque homme l'invoque dans ses intérêts; chaque homme l'oublie dans ses plaisirs.

Cet être à la fois disgracié et privilégié qu'on appelle poète, marche donc au milieu des hommes avec un profond sentiment de tristesse. Dès que ses yeux s'ouvrent à la lumière du soleil, il cherche des sujets d'admiration, il voit la nature éternellement jeune et belle, il est saisi d'extase divine et de ravissemens inconnus; mais bientôt la création inerte ne lui suffit plus. Le vrai poète aime profondément Dieu et les œuvres de Dieu; c'est dans lui-même, c'est dans son semblable qu'il voit rayonner plus distinctement et plus complètement la lumière éternelle. Il voudrait l'y trouver pure et adorer Dieu dans l'homme comme un feu sacré sur un autel sans tache. Son ame aspire, ses bras s'entr'ouvrent; dans son besoin d'amour, il fendrait volontiers sa poitrine pour y faire entrer tous les objets de son immense désir, de ses chastes sympathies; mais la laideur humaine, l'ouvrage des siècles de corruption, ne peut échapper à son œil limpide, à son regard profond. Il pénètre à travers l'enveloppe, il voit des ames contrefaites dans des corps splendides, des cœurs d'argile dans des statues d'or et de marbre. Alors il souffre, il s'indigne, il murmure, il gourmande. Le ciel, qui lui a

(1) On peut bien penser qu'il s'agit ici des lois durables qui ont rapport à la morale publique, et non de celles qui se font et se défont tous les jours dans les chambres, à propos des petits intérêts matériels de la société.

fait une vue si perçante, lui a donné pour la plainte et pour la bénédiction, pour la prière et pour la menace, une voix abondante et sonore qui trahit imprudemment toutes ses angoisses. Les abus du monde lui arrachent des cris de détresse; le spectacle de l'hypocrisie brûle ses yeux d'un fer rouge; les souffrances de l'opprimé allument son courage; des sympathies audacieuses bouillonnent dans son sein. Le poète élève la voix et dit aux hommes des vérités qui les irritent.

Alors toute cette race immonde qui se met à l'abri d'un faux respect des lois, pour satisfaire ses vices dans l'ombre, ramasse les pierres du chemin pour lapider l'homme de vérité. Les scribes et les pharisiens (race éternellement puissante) préparent les fouets, la couronne d'épines et le roseau, sceptre dérisoire que la main sanglante du Christ a légué à toutes les victimes de la persécution. La plèbe aveugle et stupide immole les martyrs pour le seul plaisir de contempler la souffrance. Jésus sur la croix n'est pour elle autre chose que le spectacle énergique d'un homme aux prises avec une terrible agonie.

Il est vrai que du sein de cet abîme de turpitudes sortent quelques justes qui osent approcher du gibet et laver les plaies du patient avec leurs larmes. Il est aussi des hommes faibles et sincères, souvent terrassés par la corruption du siècle, mais souvent relevés par une foi pieuse, qui viennent répandre sur ses pieds brisés le parfum expiatoire. Ceux-ci apportent des consolations à la victime; les premiers préparent la récompense. La nuée s'entr'ouvre, l'ange de la mort touche de son doigt de feu le front incliné de l'homme qui va s'éveiller ange à son tour. Déjà les harpes célestes épandent sur lui leurs vagues harmonies. La colombe aux pieds d'or semble voltiger sous la coupole ardente des cieux... Rêves de spiritualiste, avenir de croyant, idéal de Socrate, promesses du fils de Marie! vous êtes le beau côté de la destinée du poète; vous êtes l'encens et la myrrhe qu'il faut à ses blessures; vous êtes la couronne de son long martyre. C'est pourquoi le poète doit vous avoir sans cesse devant les yeux, lorsqu'il s'expose à la persécution. C'est pourquoi il doit vivre et travailler seul, sans jamais entrer de fait ou d'intention dans le tumulte du monde. . . . .

Six heures du matin.

J'ai quitté ma chambre au jour naissant pour fuir la fatigue qui commençait à alourdir mes paupières. Depuis deux nuits, j'ai, contre ma coutume, un sommeil pénible. Des rêves affreux me réveillent en sursaut. Mon système est de ne jamais rien combattre et d'échapper à tout. C'est la force des faibles. J'ai donc pris le parti de ne pas dormir, tant que les fantômes guetteront mon chevet. J'ai passé mon panier à mon bras : j'y ai mis mon portefeuille, mon encrier, un morceau de pain et des cigarettes, et j'ai pris le chemin des *Coxperies*. Me voici sur la hauteur culminante. La matinée est délicieuse, l'air est rempli des parfums des jeunes pommiers. Les prairies, rapidement inclinées sous mes pieds, se déroulent là-bas avec mollesse; elles étendent dans le vallon leurs tapis que blanchit encore la rosée glacée du matin. Les arbres, qui present les rives de l'Indre, dessinent sur les prés des méandres d'un vert éclatant, que le soleil commence à dorer au faite. Je me suis assise sur la dernière pierre de la colline, et j'ai salué en face de moi, au revers du ravin, ta blanche maisonnette, ta pépinière et le toit moussu de ton ajoupa. Pourquoi as-tu quitté cet heureux nid, et tes petits enfans, et ta vieille mère, et cette vallée charmante, et ton *ami le Bohémien*? Hironnelle voyageuse, tu as été chercher en Afrique le printemps, qui n'arrivait pas assez vite à ton gré? Ingrat! ne fait-il pas toujours assez beau aux lieux où l'on est aimé? Que fais-tu à cette heure? Tu es levé sans doute; tu es seul, sans un ami, sans un chien. Les arbres qui t'abritent n'ont pas été plantés par toi; le sol que tu foules ne te doit pas les fleurs qui le parent. Peut-être supportes-tu les feux d'un soleil ardent, tandis que le froid d'un matin humide engourdit encore la main qui t'écrit. Sans doute tu ne devines pas que je suis là, veillant sur ta pépinière, sur tes terrasses, sur les trésors que tu délaisses! Peut-être, endormi au seuil d'une mosquée, crois-tu voir en songe les quatre petits murs blancs où tu as tant travaillé, tant étudié, tant rêvé, tant vieilli..... Peut-être es-tu au sommet de l'Atlas..... Ah! ce mot seul efface toute la beauté du paysage que j'ai sous les yeux. Les jolis myosotis sur lesquels je suis assise, la haie d'aubépine qui s'accroche à mes cheveux, la rivière qui murmure à mes pieds sous son

voile de vapeurs matinales, qu'est-ce que tout cela auprès de l'Atlas? Je regarde l'horizon, cette patrie des âmes inquiètes, tant de fois interrogée et si vainement possédée! Je ne vois plus que l'espace infranchissable!... O heureux homme! tu parcours ces monts sauvages, cette chaîne robuste, échine formidable du vieil univers! Quelles neiges, quels éclatans soleils, quels cèdres bibliques, quels sommets pythoniens, quels palmiers, quelles fleurs inconnues tu possèdes! Ah! que je te les envie! Et moi qui te reprochais tout à l'heure d'avoir pu quitter la rochaille! — Hélas! tu es peut-être dans une de ces dispositions de tristesse et de fatigue où rien de ce qu'on possède ne console de ce qu'on voudrait avoir possédé. Poètes, poètes! race ingrate, capricieuse et chagrine! Que veux-tu donc? Où aspirés-tu? Qui donc t'a donné cette puissance et toute cette pauvreté? Que fais-tu de tes vastes désirs quand tu possèdes? Où trouves-tu tes ressources surhumaines quand tu es malheureux? Je suis là, moi, abîmée dans les délices des champs, oubliant que toute ma vie est dans le plateau d'une balance dont l'équilibre varie à chaque instant; acceptant, sans y songer, des amertumes qui m'eussent déterminée au suicide, si je les eusse prévues il y a deux ans, lorsque je t'écrivais : « Tout est fini pour moi. »

. . . . .  
 On vient d'ouvrir l'écluse de la rivière. Un bruit de cascade, qui me rappelle la continuelle harmonie des Alpes, s'élève dans le silence. Mille voix d'oiseaux s'éveillent à leur tour. Voici la cadence voluptueuse du rossignol; là, dans le buisson, le trille moqueur de la fauvette; là-haut, dans les airs, l'hymne de l'alouette ravie qui monte avec le soleil; l'astre magnifique boit les vapeurs de la vallée, et plonge son rayon dans la rivière, dont il écarte le voile brumeux. Le voilà qui s'empare de moi, de ma tête humide, de mon papier... Il me semble que j'écris sur une tablette de métal ardent..... tout s'embrace, tout chante; les coqs s'éveillent mutuellement et s'appellent d'une chaumière à l'autre; la cloche de la ville sonne l'angelus; un paysan, qui recèpe sa vigne au-dessous de moi, pose ses outils et fait le signe de la croix..... A genoux, Malgache! où que tu sois, à genoux! Prie pour ton frère, qui prie pour toi.

. . . . .  
 Il doit être huit heures, le soleil est chaud, mais à l'ombre l'air est encore froid. Me voici au revers du rocher dans le plus pro-

fond du ravin. Je suis cachée et abritée du vent comme dans une niche. Le soleil réchauffe mes pieds mouillés dans l'herbe. Je les ai posés nus sur la pierre tiède et saine, tandis que je déjeune pythagoriquement avec mon pain et l'eau du joli ruisseau qui chante sous les joncs à côté de moi.

Le sentier là-haut est maintenant couvert de villageois qui vont à la messe. J'attendrai, pour traverser les longues herbes du fond de la vallée, que le bon soleil les ait aspirées. Dans une heure j'y passerai à pied sec. La rivière s'est endormie hors de son lit. Le sentier est noyé sous une nappe d'argent. Nymphes, éveillez-vous, les faunes vont vous surprendre et s'énamourer de vous. . . .

Ah Dieu! mes ennemis s'éveillent aussi! Ils s'éveillent pour me haïr. Ils vont se lever pour me suivre. Ils font une prière du matin, peut-être la seule qu'ils aient faite de leur vie, et c'est pour demander ma perte. Ne les écoute pas, ô Dieu bon, ami des poètes! Je suis sans ambition ici-bas, sans cupidité, sans mauvais désirs, tu le sais, toi qui me regardes en face par cet œil brûlant des cieux. Tu lis au fond de ma pensée, comme l'astre au fond du miroir ardent, lorsqu'il le perce de son rayon avide, et qu'il en ressort sans y avoir trouvé d'autre feu que celui dont il vient de le remplir. Bonté de là-haut, appui du faible, tu n'écoutes pas la prière de l'impie, car tout homme est impie, qui demande à Dieu la ruine et le désespoir de son semblable. Tu sais que je ne te demande les larmes de personne, et que je ne veux pas triompher pour être tyran, mais pour être libre. Ah! termine ce combat impie, ô mon Dieu! Mais ne permets pas que la haine et la violence triomphent de l'innocent. — Qu'ai-je fait, disait le poète exilé, pour être détesté, banni de ma patrie, chassé du toit de mes pères, calomnié, insulté, traduit devant des juges comme un criminel, menacé de châtimens honteux? O pharisiens, vous réglez toujours, et ce que Jésus écrivit du doigt sur la poussière du parvis est effacé de la mémoire des hommes!...

..... C'est bien fait! pourquoi étant poète, pourquoi étant marquée au front pour n'appartenir à rien et à personne, pour mener une vie errante, pourquoi étant destinée à la tristesse et à la liberté, me suis-je liée à la société! Pourquoi ai-je fait alliance avec la famille humaine? Ce n'était pas là mon lot. Dieu m'avait donné un orgueil

silencieux et indomptable, une haine profonde pour l'injustice, un dévouement invincible pour les opprimés. J'étais un oiseau des champs et je me suis laissé mettre en cage; une liane voyageuse des grandes mers, et on m'a mise sous une cloche de jardin. Mes sens ne me provoquaient pas à l'amour, mon cœur ne savait ce que c'était. Mon esprit n'avait besoin que de contemplation, d'air natal, de lectures et de mélodies. Pourquoi des chaînes indissolubles à moi?... O mon Dieu! qu'elles eussent été douces si un cœur semblable au mien les eût acceptées! Oh non! je n'étais pas faite pour être poète; j'étais faite pour aimer! C'est le malheur de ma destinée, c'est la haine d'autrui qui m'ont fait voyageur et artiste. Moi, je voulais vivre de la vie humaine, j'avais un cœur, on me l'a arraché violemment de la poitrine, on ne m'a laissé qu'une tête, une tête pleine de bruit et de douleur, d'affreux souvenirs, d'images de deuil, de scènes d'outrages... Et parce qu'en écrivant des contes pour gagner le pain qu'on me refusait, je me suis souvenue d'avoir été malheureuse, parce que j'ai osé dire qu'il y avait des êtres misérables dans le mariage, à cause de la faiblesse qu'on ordonne à la femme, à cause de la brutalité qu'on permet au mari, à cause des turpitudes que la société couvre d'un voile et protège du manteau de l'abus, on m'a déclarée immorale, on m'a traitée comme si j'étais l'ennemie du genre humain!

..... Peut-être est-ce folie et témérité de demander justice en cette vie. Les hommes peuvent-ils réparer le mal que les hommes ont fait? Non! toi seul, ô Dieu! peux laver ces taches sanglantes que l'oppression brutale fait chaque jour à la robe expiatoire de ton fils et de ceux qui souffrent en invoquant son nom!... Du moins toi, tu le peux et tu le veux; car tu permets que je sois heureuse, malgré tout, à cette heure, sans autre richesse que mon encrier, sans autre abri que le ciel, sans autre désir que celui de rendre un jour le bien pour le mal, sans autre plaisir terrestre que celui de sécher mes pieds sur cette pierre chauffée du soleil. O mes ennemis! vous ne connaissez pas Dieu; vous ne savez pas qu'il n'exauce point les vœux de la haine! Vous aurez beau faire, vous ne m'ôterez pas cette matinée de printemps.

Le soleil est en plein sur ma tête, je me suis oubliée au bord de la rivière sur l'arbre renversé qui sert de pont. L'eau courait si limpide sur son lit de cailloux bleus changeans; il y avait autour

des rochers de la rive tant et de si brillantes petites nageoires de poissons espiègles; les demoiselles s'envolaient par myriades si transparentes et si diaprées, que j'ai laissé mon esprit avec les insectes, avec l'onde et ses habitans. — Que cette petite gorge est jolie avec sa bordure étroite d'herbe et de buissons, son torrent rapide et joyeux, avec sa profondeur mystérieuse et son horizon borné par les lignes douces des guérets aplanis! comme la traîne est coquette et sinieuse! comme le merle propre et lustré y court silencieusement devant moi à mesure que j'avance! Je fais ma dernière station à la Roche Éverard. Nous avons baptisé ainsi ce roc noir dans l'angle aigu duquel les *pastours* allument leur feu d'ajoncs en hiver. C'est là qu'il s'est assis l'autre jour, en disant qu'il ne demandait pas autre chose à Dieu, pour sa vieillesse, que cette roche et la liberté. « *Le beau est petit*, disait-il; ce paysage resserré et ce chétif abri sont encore trop vastes pour la vie physique d'un homme, le ciel est au-dessus, et la contemplation des mondes infinis qui l'habitent suffit bien, j'espère, à la vie intellectuelle. »

Ainsi parlait le vieux Éverard en arrachant des touffes de genêts fleuris aux flancs bruns du rocher. Ainsi tu parlais, il y a cinq ans, lorsqu'à deux pas de cette roche tu plantas ton ajoupa et tes peupliers. — D'où vient que tu es en Afrique? — Rien ne suffit à l'homme en cette vie, c'est là sa grandeur et sa misère. . . . .

Dans ma chambre.

Je suis entrée dans ton jardin; tes peupliers se portent bien, ta rivière est très haute. Mais cette maison déserte, ces contrevents fermes, ces allées dépeuplées d'enfans, cette brouette qui t'a sauvé de tant d'accès de spleen et qui est brisée dans un coin, tout cela est bien triste. J'ai été voir la chèvre; elle n'a jamais voulu manger aucune des herbes que je lui offrais; elle bêlait tristement; j'ai pensé un instant qu'elle me demandait ce qu'était devenu son maître.

En remontant la rochaille, j'ai pris par habitude le chemin de Nohant. Un instant j'ai oublié où j'allais, je voyais devant moi cette route qui monte en terrasse, et au sommet les tourelles blanches et la garenne de notre chevaleresque voisin, de notre loyal ami le châtelain d'Ars. Derrière cette colline, je ne voyais pas, mais je pressentais mon toit, les murs amis de mon enfance, les noyers de



mon jardin, les cyprès des morts chéris; je marchais vite et d'un pied léger, j'allais comme dans un rêve, m'étonnant de ma longue absence, me hâtant d'arriver. Tout d'un coup je me suis aperçue de ma distraction, je me suis rappelé que la haine avait fait de la maison de mes pères une forteresse dont il me fallait faire le siège en règle avant d'y pénétrer. O Marie! ô mon aïeule aux cheveux blancs! quand j'ai dit adieu au seuil sacré, j'ai emporté une branche de l'arbre qui abrite ton éternel sommeil. Est-ce là tout ce qui doit à jamais me rester de toi? Tu dors auprès de ton fils bien-aimé, mais à ta gauche n'y a-t-il pas une place vide qui m'est réservée? Mourrai-je sous un ciel étranger? Irai-je traîner une vieillese misérable loin de l'héritage que tu me conservais avec tant d'amour, et où j'ai fermé tes yeux, comme je souhaite que mes enfans ferment les miens? O grand'mère! lève-toi et viens me chercher, déroule ce linceul où j'ai enseveli ton corps brisé par son dernier sommeil; que tes vieux os se redressent, et que ton cœur desséché palpite à cette chaleur bienfaisante de midi. Viens me secourir ou me consoler; si je dois être à jamais bannie de chez toi, suis-moi au loin. Comme les sauvages du Meschacébé, je porterai ta dépouille sur mes épaules, et elle me servira d'oreiller dans le désert. Viens avec moi, ne protège pas ceux qui ne te connaissent pas, et que tes mains n'ont pas bénies... Mais non, grand'mère, reste auprès de ton fils, mes enfans iront encore saluer ta tombe; ceux-la te connaissent sans t'avoir jamais vue. Mon fils ressemble à ce Maurice tant aimé de toi, auquel je ressemble tant moi-même; ma fille est blanche, grave et déjà majestueuse comme toi. C'est là ton sang, Marie; que ton ame aussi soit en eux; si leur mère leur est arrachée, que ton souffle veille sur eux et les anime, que ta cendre soit leur palladium éternel, que dans la nuit ta voix douce ou sévère les console ou les gourmande.... Ah! si tu vivais, tout ce mal ne me serait pas arrivé, j'aurais trouvé dans ton sein un refuge sacré, et ta main paralytique se fût ranimée pour se placer, comme celle du Destin, entre mes ennemis et moi. — Je meurs trop tôt pour toi, — m'as-tu dit la veille du dernier jour. Pourquoi m'as-tu quittée, ô toi qui m'aimais, toi qui n'as jamais été remplacée? toi qui chérissais en moi jusqu'à mes défauts, toi qui maniais comme la cire mes volontés de fer, et qui faisais courber d'un regard cette tête rebelle à la foudre! toi qui m'as appris pour mon éternel regret, pour mon éternelle soli-

tude, ce que c'est qu'un amour inépuisable, absolu, indestructible... Grand Dieu! vous savez qu'elle me l'a enseigné et amour passionné de la progéniture; ne permettez pas qu'on m'arrache à mes enfans, ils sont trop jeunes pour supporter ce que j'ai souffert en la perdant. . . . .

Malgache, ta mère est vieille; ne reste pas long-temps éloigné d'ici. Quand tu ne l'auras plus, tu regretteras amèrement les jours passés loin d'elle, et tu voudras en vain les faire revivre.

Il tempo passa e non ritorna a noi  
E non vale il pentirsene di poi.

GEORGE SAND.

---

# LA BELGIQUE,

## SA RÉVOLUTION ET SA NATIONALITÉ.

---

### SECONDE PARTIE.

---

Jamais la politique européenne n'entreprit une tâche difficile avec moins de confiance et plus de succès qu'en 1830. Entre les grands pouvoirs appelés à fixer le sort du monde, rien de commun ni dans l'origine, ni dans les doctrines, ni dans les personnes : aucun principe de droit public universellement admis ; les uns partant de la souveraineté du peuple et de la volonté nationale ; les autres de la suprême autorité des rois et des traités qui la consacrent dogmatiquement. A cette diplomatie dont les membres se trouvent face à face en état de suspicion et presque d'hostilité, à ce congrès que le bruit des révolutions menace de dissoudre d'heure en heure, la Providence jette la question la plus inflammable par elle-même, la plus ardue par ses détails, la plus propre à échapper aux négociateurs, par la mobilité de l'une des parties aussi bien que par l'obstination de l'autre.

Et pourtant, cette diplomatie livrée d'abord à tant d'hésitations, qui proclamait le principe de non-intervention pour l'abandonner le lendemain, dont l'action prenait tantôt le caractère d'une médiation amicale, tantôt celui d'un arbitrage coercitif, tant elle était embarrassée pour se définir elle-même ; cette conférence de Londres, réunie sur l'invitation expresse du roi des Pays-Bas pour *aviser au maintien des traités de 1815*,

et que le congrès belge, de son côté, ne considérait que *comme exerçant une mission de pure philanthropie*, a fini par constituer souverainement une nation, lui traçant des frontières et interdisant à l'ennemi de la franchir ! puis, pour prix de son admission dans la famille des peuples, elle l'obligea à choisir un chef qui pût se mettre en harmonie avec le système général de l'Europe; elle trancha en dernier ressort, malgré les protestations des uns et les réserves des autres, toutes les controverses d'intérêt, toutes les difficultés commerciales; elle s'est enfin proclamée, au nom du salut de tous, suprême pouvoir constituant et modérateur.

Indépendamment des passions politiques qui entravaient à chaque instant le cours de ces transactions, et des augustes amitiés qui répugnaient à imposer des décisions sévères, jamais dissolution de communauté, traitée dans l'étude d'un procureur d'après la distinction des acquêts et conquêts, ne fourmilla de plus de difficultés. C'était à défier les plus valeureux procéduriers, les plus intrépides liquidateurs. Comment fixer l'apport de chacune des parties? A quelle époque remonter, puisque la Belgique n'avait pas d'existence propre lorsque l'union fut consommée? Quel droit appliquer pour les acquisitions faites en commun, pour les dédommagemens réclamés par la Hollande, à raison des sacrifices faits par celle-ci dans le but d'amener une union dont elle cessait de recueillir le bénéfice?

En 1814, les provinces belges formaient huit départemens français et rien de plus. Ces pays, conquis comme le reste de l'empire, n'avaient ni unité antérieure, ni dynastie nationale, ni délimitation régulièrement reconnue dans le droit public de l'Europe. Cet état de choses durait depuis 1794. De cette dernière époque à 1810, plusieurs transactions étaient intervenues entre la république batave et la France. Celle-ci avait acquis la Flandre zélandaise, toutes les enclaves et possessions hollandaises sur la Meuse, avec Maëstricht et Venloo, divers territoires dans le Brabant méridional et dans la Gueldre. La Belgique indépendante pouvait-elle revendiquer, du chef de la France, tout ou partie de ces acquisitions, réunies pendant vingt années à ses départemens, et administrées avec eux? Lui était-il interdit de réclamer le bénéfice de la contiguïté de territoire et du désenclavement, principes proclamés par l'Europe elle-même? Était-ce à elle ou bien à la Hollande qu'il appartenait d'exercer le droit de *postliminii*?

En remontant à l'époque où commencèrent les grandes perturbations européennes, les Pays-Bas autrichiens se présentaient, il est vrai, avec une délimitation précise : mais la Hollande pouvait-elle la consacrer? la Belgique elle-même consentirait-elle à ce que les choses fussent remises sur le pied de 1790?

Si l'Autriche possédait alors les provinces belgiques, le Luxembourg et la plus grande partie du Limbourg, le pays de Liège était sous la souveraineté du prince-évêque, qu'il exerçait également sur la moitié de la ville de Maëstricht. Or, aucun titre légal, si ce n'est le vœu révolutionnaire qui n'en tenait pas lieu pour l'Europe, n'avait attribué les états de Liège à la Belgique. Quel droit pouvait-elle également prétendre, en partant de l'état de possession de 1790, aux districts détachés de la France avec Philippeville et Marienbourg, que le congrès de Vienne, dans un intérêt de défense européenne, avait réunis, en 1815, au royaume des Pays-Bas? Enfin, si l'on remontait aux temps de la domination autrichienne pour y chercher des titres, ne devait-on pas aussi faire revivre les servitudes que l'Espagne et l'Autriche avaient établies sur le sol belge au profit de la Hollande? Le traité de Munster avait prononcé la clôture de l'Escaut; il imposait à tout navire, venant de la haute mer, l'obligation de décharger à l'embouchure du fleuve, et les cargaisons devaient être transportées en Allemagne ou en Flandre par navires hollandais à l'exclusion de tous autres. La Belgique de 1830 subirait-elle encore cette loi sous laquelle elle s'était courbée pendant deux siècles? Était-elle en mesure de réclamer l'application des principes du nouveau droit maritime proclamé à Vienne, et triompherait-elle jamais des résistances de la Hollande, que l'Europe n'avait pu vaincre après quinze années de négociations assidues?

De plus graves difficultés s'élevaient. Quoique le congrès de Bruxelles arguât de l'incontestable nationalité belge du Luxembourg, de ses vœux, de la part prise par lui à la révolution de septembre, les puissances signataires des actes de 1814 et 1815 ne pouvaient oublier que, lors de la conquête de l'empire, le grand-duché, détaché des provinces belges, avait été donné postérieurement par elles, à titre de souveraineté particulière, au roi des Pays-Bas, en remplacement des quatre principautés nassauriennes cédées à la Prusse. Si ce prince avait plus tard, par un simple arrêté, réuni le grand-duché aux provinces méridionales, un tel acte, irrégulier par lui-même, ne pouvait lier les cours signataires, et ne changeait en rien le titre en vertu duquel le Luxembourg avait été primitivement possédé. Ce pays était donc dans une situation tout exceptionnelle vis-à-vis du roi Guillaume, des agnats de sa maison, et de la confédération germanique dont il faisait partie. Enfin, dans le Luxembourg même, se trouvait enclavé l'ancien duché de Bouillon qui, avant 1790, appartenait à la maison de ce nom. Les prétentions de ses membres revivraient-elles? en quelles mains ces droits étaient-ils passés?

La révolution belge, logique comme toutes les révolutions, repoussait péremptoirement toutes ces distinctions. Elle professait en principe que

la participation donnée aux actes du congrès national par les députés du Luxembourg, aussi bien que par ceux du Limbourg, constituait un titre qui annulait tous les autres. Mais, quelle que soit la valeur du principe de nationalité, quel que puisse être son avenir, il était primé dans le droit public européen par l'autorité des faits et des conventions politiques, et ces faits créaient des titres incontestables à qui pouvait les invoquer.

Des difficultés analogues se présentaient relativement au partage de la dette. Sur les 27,772,275 florins de rente annuelle affectés par les derniers budgets du royaume des Pays-Bas au paiement de l'intérêt de la dette, une somme de 10,400,000 florins représentait seule celui de la dette commune créée pendant la réunion. Pour cette partie, une proportion naturelle se présentait au prorata des contributions acquittées par les deux grandes divisions du royaume, et un calcul établi sur les trois dernières années de la réunion fixait la part de la Belgique aux seize trente-unième. Mais comment statuer pour le reste? Fallait-il ne mettre à la charge du nouvel état que la dette ancienne des Pays-Bas et la dette dite austro-belge? Celle-ci se trouvait dans un très faible rapport avec la masse de la dette hollandaise, et il était douteux que le crédit de la Hollande, gravement affecté par la séparation des provinces belges, pût supporter une telle charge sans succomber. Y aurait-il justice, d'ailleurs, à l'imposer à ce pays, alors que sa position politique était si violemment changée, qu'il n'était réintégré dans aucune de ses possessions coloniales, et que l'Europe lui interdisait l'emploi des armes, ce premier attribut d'une souveraineté indépendante? Ne fallait-il pas que la Belgique acquit à titre onéreux l'usage des eaux intermédiaires et du transit vers l'Allemagne qu'elle réclamait comme condition d'existence? Pouvait-elle passer de la situation de *fonds servant*, qui avait été si long-temps la sienne, à celle de *fonds dominant*, sans payer cet avantage par une participation quelconque au lourd fardeau de la dette hollandaise?

Tel était l'inextricable réseau de difficultés qui enlaçait la conférence. Espérer le dénouer autrement qu'en le tranchant, était une illusion qui ne pouvait manquer d'être bientôt comprise. La première venue de ces questions, celle de l'Escaut et des eaux intermédiaires, par exemple, eût exigé, pour être résolue par une médiation régulière, de longs travaux de la part des négociateurs, en même temps qu'un désir sincère de s'accorder chez les parties. Or, la diplomatie de ce temps-là se faisait au bruit du réveil de la Pologne, durant les agitations de l'Italie et de la Péninsule espagnole. Les courriers portaient entre deux émeutes; le drapeau rouge et le drapeau blanc, simultanément déployés sur notre sol, venaient rendre plus intraitables les prétentions que la conférence s'efforçait vainement de concilier.

La Belgique, de son côté, avait la foi fanfaronne d'une révolution qui se trompe de date, et qui demande aux passions une sanction qu'elle ne peut recevoir que des intérêts. La Hollande méprisait son adversaire, et croyait représenter à elle seule l'ordre européen et la cause des traités. On était si affectueux pour elle; en imposant des sacrifices pour le présent, on laissait entrevoir pour l'avenir tant de vagues espérances, qu'il était naturel qu'on ne prit pas d'abord fort au sérieux à La Haye les rigoureuses prescriptions des protocoles. La conférence elle-même ignorait à quel titre elle agissait, quelles seraient les limites de son action; et nul doute que si, en janvier 1831, elle avait pu prévoir le siège d'Anvers, elle se fût gardée de s'engager à ce point. Qu'on n'oublie pas qu'à l'époque où M. Sébastiani déclarait que « la conférence était une médiation, et que l'intention du gouvernement du roi était qu'elle ne perdît jamais ce caractère, » les ambassadeurs, sans tenir compte des protestations réitérées des envoyés néerlandais, qui n'avaient pouvoir de conclure qu'un armistice à bref délai, imposaient l'armistice indéfini « comme un engagement envers les grandes puissances. »

C'est le propre des œuvres importantes de n'être dues, à proprement parler, à personne, et de sortir comme d'elles-mêmes du sein d'une situation compliquée. Les grands pouvoirs qui se réunirent en conférence, bien plus avec le désir de voir se développer les événemens que dans l'espérance de les dominer; les princes qui souvent désavouèrent du fond du cœur, et autrement peut-être, leurs ministres officiels, ne supposaient pas qu'ils arriveraient à consacrer pacifiquement la base d'un droit public européen, dont la question belge fut à la fois le prélude et la pierre de touche.

Il s'est effectivement dégagé des complications de notre temps, un fait de plus en plus éclatant et moins contesté. Il reste établi qu'au-dessus des théories inflexibles des partis, des intérêts nécessairement égoïstes des cabinets, plane un droit plus éminemment social, qui peut imposer, même par la force, des transactions et des sacrifices à tous. Ce fait appartient aujourd'hui à la civilisation européenne, c'est le gage de son avenir.

La Belgique, pendant le cours de ces négociations, qu'interrompit une défaite, fut loin de grandir dans l'opinion du monde. Son inexpérience de la vie politique, ce manque de sérieux qui caractérise les peuples longtemps abaissés, ces torches révolutionnaires agitées par des pygmées, et qu'il suffisait d'un peu d'eau pour éteindre, l'ensemble enfin d'une situation prise à faux dans le principe, et qui ne se rectifia que par l'ascendant lentement établi de quelques hommes supérieurs, lui enleva toute

force propre ; et après la campagne du prince d'Orange, la France qui l'avait sauvée, stipula seule pour elle.

Reconnaissons toutefois que, dans l'abandon où l'opinion publique sembla laisser alors la cause belge, il y avait quelque injustice. Au milieu de la désorganisation des finances et de l'armée, n'ayant pour faire face à l'ennemi que des masses de gardes civiques et quelques régimens dont les cadres d'officiers avaient été remplis par tous les héros de comptoir qui quittaient l'aune pour l'épée, un pays attaqué par les armes, les intrigues et l'or de la Hollande, et dont les plus chauds alliés méditaient parfois le démembrement, ne pouvait vraiment préparer une défense sérieuse. Son gouvernement était alors dans la pire des situations : le sentiment révolutionnaire avait perdu son essor, comprimé qu'il avait été par la diplomatie, et la force régulière destinée à lui survivre n'était pas encore organisée. Sous le rapport de l'influence extérieure, la position n'était pas moins déplorable. Le parti propagandiste en Belgique unissait au danger de ses principes le ridicule de son impuissance. Le parti qui gouverne aujourd'hui, et qui, malgré tout ce qui lui manque, est le seul qui puisse faire reflourir une sorte de nationalité belge, le parti des vieilles mœurs et des croyances populaires, était alors trop ignorant des affaires, trop géométriquement dévoué à ses récentes théories libérales, pour pouvoir se présenter avec avantage devant l'Europe.

Heureusement que l'autre nuance de l'*union* vint fournir à la révolution belge des agens tels qu'il en faut quand on est faible et qu'on a besoin des forts ; hommes d'expérience et de ressource, plus habiles que passionnés, plus éclairés que convaincus ; sorte de gens qui ne fondent ni l'avenir des nations ni celui des dynasties, mais qui sont toujours utiles, souvent indispensables aux unes et aux autres ; ces hommes que le barreau et la rédaction des journaux politiques avaient préparés pour la tribune, étaient pour la plupart, par la modération de leur caractère et la nature de leur esprit, accessibles à toutes les idées d'ordre légal, de droit historique et conventionnel ; enfin, l'obscurité dont les évènements les avaient fait sortir pour élever leur subite fortune les attachait par les plus forts de tous les liens à la cause pour laquelle ils s'étaient compromis autant que personne. Ils étaient à ce double titre les seuls intermédiaires entre l'Europe et la révolution, les seuls qui pussent avoir action sur l'une et sur l'autre. C'est à ces hommes que la Belgique doit son existence politique ; leur nom restera toujours inscrit aux fondemens de l'édifice. Si en Belgique comme en France le parti révolutionnaire provoqua le mouvement, il échappa vite dans les deux pays aux mains de ses premiers moteurs. Chez nous le pouvoir est passé à la bourgeoisie industrielle, en



Belgique aux propriétaires qu'on ne saurait mieux désigner que sous le nom de parti catholique et municipal. Une phase intermédiaire a séparé ces deux termes : le parti des hommes politiques a servi de transition ; lui seul a imprimé sa forme à la révolution, et lui a procuré le baptême européen.

Je n'ai pas le projet de retracer les négociations compliquées qui précédèrent le traité du 15 novembre 1831, lequel fixa le sort de la Belgique relativement à l'Europe, et la convention du 21 mai 1833, qui détermina sa position actuelle par rapport à la Hollande. Ce serait s'imposer la tâche de refaire le beau livre de M. Nothomb, et un excellent travail sur les protocoles de Londres par un jeune publiciste français (1). Il suffit de rappeler qu'elles se divisent en trois périodes principales : les bases de séparation du 27 janvier 1831, les dix-huit articles du 26 juin ; enfin, les vingt-quatre articles du 14 octobre, convertis en traité définitif le 15 novembre de la même année. A chacune de ces périodes, les négociations reçoivent la couleur que leur impriment les circonstances et l'influence dominante, et l'on voit la conférence de Londres affermissant sa marche, apercevant plus distinctement son but, passer de simples propositions officieuses à la menace de mesures coercitives, que deux des puissances signataires se chargent enfin d'appliquer. Nous esquisserons rapidement ce que d'autres ont si bien développé.

*Les bases de séparation* consacraient en faveur de la Belgique le principe de l'indépendance ; mais les conditions en étaient fixées d'une manière désastreuse pour elle. Toutes les questions territoriales étaient résolues contre le nouvel état ; on repoussait, sans même les discuter, ses prétentions sur le Luxembourg ; le *statu quo* territorial de 1790 était consacré en faveur de la Hollande : elle seule devait bénéficier du droit de *postliminii* à l'égard de la rive gauche de l'Escaut et de la Flandre zélandaise, de Maëstricht et des enclaves du Limbourg. Le fardeau de la dette, sans distinction d'origine, devait être supporté par la Belgique dans la proportion de seize trente-unièmes, terme représentatif de la part contributive acquittée par la totalité des provinces méridionales de l'ancien royaume des Pays-Bas, et qu'on maintenait contre le nouvel état si considérablement amoindri. En compensation de cette charge, la Belgique devait être admise sur le même pied que la Hollande au commerce des colonies ; la liberté de l'Escaut et l'usage des eaux intermédiaires entre ce fleuve et le Rhin lui étaient garantis selon les principes du traité de Vienne. Ainsi, les hautes puissances promettaient aux Belges ce qu'elles n'obtenaient pas pour elles-mêmes depuis 1815, et la Belgique recevait

(1) *La Belgique et la révolution de juillet*, par L. de Bécourt. Paris, 1835.

à Batavia, sous le bon plaisir de la Hollande, la compensation d'un avantage plus que précaire qu'elle devait acquitter en deniers comptans.

Le roi Guillaume accepta avec empressement les *bases de séparation*; le congrès belge les repoussa avec violence. L'un comprit que la fortune ne saurait guère lui donner mieux, l'autre que le malheur ne pourrait lui imposer pis.

Du jour où l'Europe se fut entendue pour arrêter ces bases, la révolution belge se trouva sinon fixée d'une manière définitive, du moins contenue dans son essor. Durant les premiers momens d'hésitation et d'incertitude, cette révolution eût pu oser bien plus peut-être qu'elle n'a fait. Elle se fût alors étendue dans la Flandre zélandaise, se fût emparée de Maëstricht sans provoquer une intervention étrangère, et sa position militaire et politique devenait alors toute différente, car personne n'ignore que l'obligation de conserver Maëstricht à la Hollande a seule déterminé le morcellement du Limbourg. Du moment où l'Europe se saisissait des questions qui, d'abord, avaient été livrées à la force et à l'audace, une phase nouvelle commençait. En révolution, l'instant où l'on peut tout est souvent proche de celui où l'on ne peut plus rien.

Mais si la Belgique avait perdu sa puissance révolutionnaire, elle commençait à se recommander à un autre titre auprès de la diplomatie, et le prestige ne disparut que lors de l'expédition du prince d'Orange. Le refus fait par la France d'accepter la couronne offerte à M. le duc de Nemours avait rassuré l'Europe; elle désirait vivement faciliter l'élection du prince de Saxe-Cobourg, candidat unique, également agréable à l'Angleterre et à l'Allemagne, et auquel un mariage inspirerait bientôt des sympathies françaises. L'horizon s'éclaircissait d'ailleurs: en France, Casimir Périer rassurait l'Europe, et avait droit de lui faire payer une sécurité dont on lui était redevable; en Belgique, les deux ministères du régent avaient agrandi l'importance du parti politique; enfin, la révolution, sans avoir encore perdu sa foi en elle-même, consentait à étudier les questions qu'elle avait d'abord tranchées avec une despotique hauteur. C'était l'instant le plus favorable pour fixer le sort de ce pays.

On comprit à Bruxelles qu'un pas immense serait fait si l'on parvenait à séparer la question luxembourgeoise, en offrant de la vider moyennant des indemnités pécuniaires. On renonça à faire valoir des prétentions insoutenables en droit sur la Flandre des États, territoire appartenant à la Hollande depuis le traité de Munster, et dont cette puissance s'était remise en possession dès 1813, à la chute de l'empire français. Ce pays ne s'était pas même associé à la révolution de septembre; et la convenance de l'attribuer à la Belgique comme garantie indispensable de sa sûreté, de la liberté de sa navigation sur l'Escaut, et de l'écoulement des

eaux des Flandres, ne suffisait pas pour autoriser une spoliation évidente. On se résigna donc à remplacer par des stipulations diplomatiques les garanties territoriales auxquelles la victoire seule eût pu donner droit de prétendre.

Enfin, en argumentant de la lettre des *bases de séparation* (1), on fit habilement revivre, au profit de la Belgique déclarée *cessionnaire de tout ce qui n'appartenait pas en 1790 à la république des Provinces-Unies*, les vieux droits exercés par l'empereur, le roi de Prusse, l'évêque de Liège et autres princes, sur grand nombre de villes et villages du Limbourg, de la Gueldre et du Brabant septentrional. C'était ainsi que la Belgique se serait trouvée rigoureusement conduite à revendiquer, par exemple, la part de souveraineté exercée, en 1790, dans le marquisat et la ville de Berg-op-Zoom par l'électeur Palatin.

Jamais rusé procureur, enterré dans les liasses d'un long procès, n'avait trouvé un meilleur thème de chicanes. La guerre était portée sur le terrain ennemi; et, le principe admis, des compensations réglées par arbitrage assuraient à la Belgique la presque totalité du Limbourg. Enfin, relativement à la dette, les puissances avaient fini par comprendre que cet état ne pouvait payer d'un prix exorbitant des avantages commerciaux impossibles à maintenir contre la malveillance du gouvernement néerlandais, et qui, d'ailleurs, étaient moins essentiels qu'on ne le supposait généralement à son existence et à sa prospérité commerciales. Il importait donc de faire substituer au principe du partage de la dette intégrale, celui de la division d'après son origine.

La Belgique, profitant des avantages que lui donnaient en ce moment une position moins agitée et l'élection du prince Léopold, obtint alors des conditions que d'autres circonstances devaient bientôt modifier. La plupart des principes posés par ses négociateurs à Londres, MM. Devaux et Nothomb, furent consacrés; on réserva la question du Luxembourg pour une transaction ultérieure, et le *statu quo* dans cette province fut maintenu au profit de la Belgique (2). On reconnut formellement les droits du nouveau royaume à la part de souveraineté exercée par l'évêque de Liège dans Maëstricht. C'était lui assurer implicitement la possession de cette

(1) « Art. I<sup>er</sup>. Les limites de la Hollande comprennent toutes les terres, places, villes et lieux qui appartenaient à la ci-devant république des Provinces-Unies en l'année 1790.

« Art. 2. La Belgique sera formée de tout le reste des territoires qui avaient reçu la dénomination de royaume des Pays-Bas, sauf le grand-duché de Luxembourg. »

(Annexe au protocole du 27 janvier 1831.)

(2) Voyez les *dix-huit articles*, art. 2.

place au moyen de l'échange des enclaves respectives. On garantit aux Belges la liberté de la navigation sur l'Escaut et les eaux intermédiaires, ainsi que l'usage des canaux de Gand à Ternense et du Zuid-Willems-Waart, construits pendant l'existence du royaume des Pays-Bas; enfin, il fut établi que le partage de la dette aurait lieu de manière à faire retomber sur chacun des deux pays la totalité de celle qui lui appartenait avant la réunion.

La signature des dix-huit articles intervertit soudain tous les rôles. La Hollande, qui avait accepté les bases de séparation, rejeta cet acte; la Belgique, qui avait repoussé les protocoles de janvier, adhéra à ceux de juin; et la conférence se trouva placée entre deux projets également formulés par elle et contraires dans plusieurs de leurs dispositions, projets dont chaque partie avait également droit d'arguer contre son adversaire. C'était pour les représentans des cinq puissances une de ces situations fausses auxquelles il n'est pas donné d'échapper lorsqu'on subit l'influence des circonstances sans être en mesure de les dominer.

Les bases de séparation avaient sanctionné les prétentions de la Hollande; les dix-huit articles consacraient presque toutes celles de la Belgique. Les vingt-quatre articles, délibérés et rédigés sous le coup des importans évènements survenus en août, furent un terme moyen entre ces deux actes, et comme une transaction imposée pour échapper aux embarras qu'on s'était créés soi-même. Si ce traité consacra de nouveau les principes des dix-huit articles, ce fut en les interprétant dans le sens rigoureux des bases de séparation. C'était faire comprendre à la Belgique qu'elle avait été vaincue, à la Hollande qu'on ne lui permettrait pas de renouveler sa victoire. Le traité du 15 novembre, passé entre les cinq puissances et le roi Léopold, est l'acte qui détermine d'une manière irrévocable les conditions de la vie politique pour la nouvelle monarchie; il doit donc être apprécié sous ses principaux rapports.

Ce traité prouva que l'Europe jouait un jeu sérieux; et, en stipulant implicitement l'emploi de mesures coercitives contre le roi Guillaume, il donna le gage le moins équivoque à la paix du monde. Sous ce point de vue, cette convention a donc une haute importance historique, aussi bien que comme proclamation d'un droit suprême européen. Mais lorsqu'on la considère en elle-même, dans ses dispositions spéciales, elle porte au plus haut degré l'empreinte de tous les embarras du temps, et elle se présente, on doit le reconnaître, avec le caractère d'une transaction provisoire et sans avenir.

Ce traité statue sur trois objets principaux : il règle souverainement et sans appel l'état territorial, le partage de la dette, la liberté des communications de la Belgique avec la mer et avec l'Allemagne.

On sait que la conférence, joignant les questions du Luxembourg et du Limbourg, résolut l'une et l'autre par le morcellement de ces deux provinces. Le Luxembourg wallon resta à la Belgique, le Luxembourg allemand fut déclaré souveraineté particulière de la maison de Nassau, pour être possédé par elle comme état de la confédération germanique (art. 2). Dans le Limbourg, la Hollande s'étendit sur les deux rives de la Meuse et domina son cours. Sur la rive droite, on joignit aux anciennes enclaves hollandaises tout le terrain compris entre ce fleuve et la frontière prussienne à l'est, la province de Liège au midi et la Gueldre hollandaise au nord. C'était créer un territoire pour Maëstricht.

Sur la rive gauche, on tira une ligne en partant du point le plus méridional du Brabant hollandais, pour aboutir à la Meuse entre Wessem et Stevenswaardt. Tout ce qui se trouva au nord de cette ligne fut attribué à la Hollande. La Belgique ne conserva le reste du Limbourg ainsi démembré qu'en perdant Maëstricht, érigé au sein même de son territoire en poste avancé de la Hollande (art. 4); Maëstricht, doublement redoutable comme clé de la Meuse et comme place de guerre, et sans lequel l'indépendance de ce pays ne peut exister que sous l'incessante protection de l'Europe. La part du nouvel état dans la dette fut fixée, sans distinction d'origine, à 8,400,000 florins de rente annuelle, dont le capital devait être transféré, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1832, du débet de la Hollande au débet de la Belgique (art. 13). Les dispositions de l'acte général du congrès de Vienne, relatives à la libre navigation, furent appliquées aux fleuves et rivières qui traversent les deux états, aussi bien qu'aux canaux et aux eaux intermédiaires entre l'Escaut et le Rhin (art. 9). Enfin, pour compenser, par une servitude au profit de la Belgique, les sacrifices qui lui étaient imposés, on lui maintenait la liberté de ses communications commerciales avec l'Allemagne par les villes hollandaises de Maëstricht et de Sittard. Le gouvernement belge était de plus autorisé à construire à ses frais une route nouvelle, ou à creuser un canal sur le territoire hollandais jusqu'aux frontières prussiennes (art. 12).

Telles sont les dispositions principales de l'acte le plus important qui ait été signé par les grandes puissances depuis le traité de Vienne. Sans nier que la conférence ait résolu le moins mal possible des questions qu'il s'agissait surtout de trancher vite, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour se convaincre que ces arrangements n'ont pas plus de bases rationnelles que de chances de durée. On ne saurait prendre au sérieux ce petit duché de Luxembourg, formé de la partie la plus sauvage de cette province, état d'environ 60,000 habitans, sans commerce, sans industrie, enclavé entre la Belgique et la France, et privé de débouchés vers l'une et vers l'autre; genre de souverainetés qu'on respecte encore

quand elles existent, mais qu'on ne crée plus, grace au ciel; objet d'échange et de compensation, que le roi Guillaume essaierait sans nul doute de troquer contre des districts de la Gaeldre ou du pays de Clèves, si la France permettait jamais, ce qu'à Dieu ne plaise! que les avant-postes prussiens passassent la Meuse pour s'étendre sur ses frontières jusqu'à Rodanges, en face de Longwy.

Ne cherchons pas dans le morcellement du Luxembourg une pensée politique: prenons cette combinaison pour ce qu'elle est, pour un expédient qui permettra de gagner quelques années. La situation de la Belgique n'est pas mieux fixée; et quelle que puisse être sa modération, il ne lui sera pas donné de s'asseoir jamais dans les limites qui lui sont faites, comme dans une situation définitive. Conçoit-on ce pays dans sa neutralité perpétuelle, incapable d'acquisitions et de conquêtes, ne cherchant pas même, par la possession de Maëstricht, à s'assurer la rive gauche de la Meuse? Comprend-on bien un état neutre, ayant sur son territoire une place formidable avec un rayon de 1,200 toises (art. 4), qu'il devra faire constamment surveiller par un camp de quinze mille hommes? Sur l'Escaut, la position n'est pas moins précaire, les difficultés ne sont pas moins graves. Par le Limbourg, la Hollande peut envahir la Belgique; elle peut l'inonder par la Flandre; elle dispose à son choix de l'eau et du feu. Les deux rives de l'Escaut lui appartiennent, comme les deux rives de la Meuse. Les Belges sont sous une perpétuelle menace de blocus maritime et militaire; il leur faut, pour se défendre, mieux que des protocoles. Si la première condition d'existence d'un état neutre est une complète sécurité de position et d'entour, qu'on juge de ce que vaut la *neutralité perpétuelle* imposée à la Belgique par le traité du 15 novembre! (Art. 7). Ce pays est contraint de choisir entre l'alliance de la France et celle de la Prusse. Décider qu'il n'en formera aucune, est une manière par trop étrange de trancher la difficulté.

Ces observations n'ont pas pour but de reprocher ses décisions à la conférence; elles tendent bien moins encore à blâmer l'adhésion que la Belgique y a donnée. La première condition pour les peuples, c'est d'être; la seconde, c'est de se développer graduellement selon les lois de leur nature. Ce peuple, placé entre une restauration et un partage, devait accepter toutes les conditions imposées par la diplomatie pour entrer au nombre des nations. Mais ses développemens ultérieurs seront son œuvre; à lui seul il appartient de résoudre le problème de son avenir.

Un jour viendra où il y aura une place à prendre en Europe; il faut qu'il s'en empare ou qu'il disparaisse. Point de milieu pour cet état: avant vingt ans, la Belgique sera réunie à la France, et il sera démontré que la nationalité belge est une chimère; ou la Belgique, liée d'intérêts avec

nous, et grandissant à nos côtés, faisant dans un but européen ce qu'il nous serait interdit de faire nous-mêmes, se sera étendue sur le Rhin, en profitant, sans les provoquer, de bouleversemens inévitables.

Quelle influence exerceront sur l'état territorial de l'ouest les grands évènements qui se préparent en Orient, immense révolution pour laquelle on dirait que le monde recueille silencieusement toutes ses forces et toutes ses pensées? Nul ne saurait le dire. Mais alors même qu'il est impossible d'indiquer ce qui doit être, il est souvent possible de signaler ce qui ne sera plus. Que l'Allemagne tende à se recomposer par grandes masses; que ses trente-quatre souverainetés, subdivisées en infiniment petits, selon le droit de succession princière, soient destinées à connaître enfin la dignité de la vie publique, qui ne se développe que dans les états de quelque importance, c'est ce dont il est impossible de douter. On ignore l'heure, on ne sait rien du mode; mais on ne peut contester la tendance, à moins d'avoir des yeux pour ne point voir, des oreilles pour ne point entendre. L'Allemagne féodale de la bulle d'or engendra l'Allemagne moderne du traité de Westphalie; celle-ci contenait en germe les sécularisations de Lunéville, qui ont préparé les médiatisations de Vienne. L'union commerciale est une transition où l'irrésistible puissance des idées et des intérêts précipite les peuples, et les princes même, dont elle accélère la destinée. Le moment viendra sans doute où la Prusse, refaisant la carte de l'Allemagne, et trouvant ailleurs d'amples compensations, abandonnera cette tête factice, séparée de son corps long et mince par un collier d'imperceptibles souverainetés, que le moindre souffle de sa poitrine dissiperait, si elle pouvait seulement respirer à l'aise. La Bavière, cédant à la même impulsion, cherchera autre part que sur le Rhin les larges développemens que lui garde l'avenir. Cet horizon est confus, d'épais nuages le dérobent; et, selon la volonté de la Providence et la sagesse des peuples, les grandes eaux qu'ils recèlent couleront en une pluie douce et féconde ou en désastreux orages.

La France reprendra-t-elle alors ce qu'on nomme ses frontières naturelles? Ira-t-elle jusqu'à ce Rhin, fleuve sacré qu'on dit lui appartenir de droit divin, quoiqu'il coule en pleine Allemagne, et que notre langue ne soit pas comprise sur ses bords? Qu'est-ce que des frontières naturelles? Sommes-nous, depuis la division de l'empire de Charlemagne, dans un état contre nature? La France de Napoléon était-elle plus naturelle que la France actuelle? Où s'arrêter en fait de frontières naturelles? Pourquoi la Meuse ne formerait-elle pas notre barrière à plus juste titre que le Rhin? Pourquoi le Rhin plutôt que l'Elbe? Si le *vieux père Rhin*, cette grande artère de la nationalité germanique, pour parler avec Goërres, est la limite nécessaire de la France, auquel de ses

trois bras principaux devra-t-elle s'arrêter? Lui faudra-t-il faire disparaître la Hollande et recommencer Napoléon?

Je ne crois pas, pour mon compte, que le drapeau de la France, ce dieu terme de ses frontières, doive y demeurer à tout jamais immobile. Dans cet avenir, dont on se trouve quelquefois conduit à envisager les éventualités si incertaines, je pense que les unes pourront reculer, que d'autres seront infailliblement rectifiées; mais je vois surtout grandir l'influence de ma patrie à mesure que se fixeront ses destinées politiques, et qu'elle comprendra mieux le rôle de modération et de haut arbitrage qui semble se préparer pour elle. On peut supposer, ce me semble, sans manquer de patriotisme, que la France ne sera pas seule appelée à profiter des changemens que subiraient, par exemple, les pays limitrophes du Rhin. Alors, si la Belgique existe encore, et qu'elle vive d'une vie qui lui soit propre; si un gouvernement habile a tendu le ressort de l'esprit public, aujourd'hui relâché, et qu'en satisfaisant aux intérêts moraux et matériels, il ait rendu ce peuple confiant dans sa nationalité et disposé à la défendre; si la Belgique a jeté en Europe les racines qui lui manquent encore, l'heureuse combinaison d'un état respectable entre la France et l'Allemagne pourrait se réaliser avec des principes de cohésion et de durée, qui manquaient à l'œuvre du congrès de Vienne.

Pendant vingt ans, les provinces rhénanes ont reçu comme la Belgique l'action des idées françaises; elles en sont restées empreintes sans devenir cependant plus françaises que cette contrée elle-même. Ces populations sont profondément religieuses; le catholicisme rencontre sur le Rhin les mêmes obstacles que le roi Guillaume regrette peut-être aujourd'hui de lui avoir imprudemment suscités. Ces affinités sont puissantes; les relations commerciales qui s'établissent entre Anvers et Cologne ne le seront pas moins. Bien des vieux souvenirs pourraient se réveiller, bien des convenances nouvelles viendraient à coup sûr les sanctionner; et un jour venant, l'Europe et l'Allemagne elle-même pourraient bien se féliciter de ce qui leur inspirerait aujourd'hui de justes inquiétudes.

Je comprends qu'un vieil état s'arrête et rétrograde après avoir achevé son œuvre. Le Portugal et l'Espagne, la Saxe, le Danemark, la Suède, sont dans ce cas; de bien plus grandes puissances luttent vainement aujourd'hui contre le mouvement européen qui tend à les abaisser; mais je ne saurais concevoir une nation née d'hier, prenant au sérieux sa neutralité perpétuelle, quoiqu'il lui faille, même après un arrangement avec la Hollande, entretenir une armée nombreuse, et renonçant à l'espoir de recueillir en aucun cas le fruit de sa prudence et de son courage. Quelle que pût être la régularité apparente de sa vie politique, je me dirais qu'un tel peuple est sans avenir. Quels que fussent, au contraire, les em-



barras de son premier établissement, si je découvrais au nouvel état une mission importante, je ne désespérerais pas de ses destinées, parce que je les associerais à l'idée qu'il représente.

Il y a peu de poésie à voir des grenadiers bavares montant la garde aux propylées d'Athènes, et les turpitudes de bandits exploités par des intrigans dégoûtent parfois les plus fervens philhellènes; et pourtant je crois fermement à l'avenir de ce royaume de Grèce, parce qu'il a derrière lui l'empire caduc des Ottomans au partage duquel il est d'avance convié. La Belgique aussi exprime quelque chose; elle n'est pas jetée dans le monde sans principe et sans but. A la paix de Westphalie, le duché de Prusse, fief de la Pologne aussi bien que la Courlande, était obscur et inconnu comme elle. Mais les intérêts nouveaux de l'Allemagne avaient besoin de se grouper; les princes de Brandebourg comprirent leur rôle et surent le remplir. Leur pauvre électorat héréditaire, agrandi de la Poméranie, de la Silésie, d'une partie de la Pologne et de la Saxe, devint, au bout d'un siècle, une monarchie puissante. Des princes éminens firent de la Prusse le pivot de l'équilibre dans l'Empire. La Belgique peut devenir celui de l'équilibre entre la France et l'Allemagne; mais il lui faut pour cela une habileté et une prudence bien rares chez les peuples.

La première condition prescrite à ce pays après sa révolution, c'était d'inspirer confiance à l'Europe. L'acte important qui suivit, après dix-huit mois de négociations infructueuses avec la Hollande, la ratification donnée par le gouvernement belge au traité du 15 novembre, établit combien cette confiance lui serait profitable.

Le roi Guillaume n'avait pas plus fléchi devant les instances de ses hauts alliés que devant le canon d'Anvers. Cependant l'espoir de voir éclater la guerre européenne s'éloignait chaque jour; il fallait donc se résigner aux faits sans paraître céder sur les principes; il fallait, pour toutes les éventualités, se réserver ces droits que la Hollande avait appris de l'Espagne à conserver sans espoir. Sous l'impression de ce double besoin fut signée à Londres, entre le ministre néerlandais et les plénipotentiaires de France et d'Angleterre, la convention du 21 mai 1833 (1).

Les dispositions principales de cet acte consacrent, avec la cessation indéfinie des hostilités, le maintien du *statu quo* territorial jusqu'au traité

(1) Une convention militaire, confirmative des dispositions de celle du 21 mai 1833, en ce qui concerne la libre navigation de la Meuse et les communications avec la forteresse de Maëstricht, fut signée, le 18 novembre de la même année, à Zonhoven, entre des commissaires belges et néerlandais. C'est le premier acte directement intervenu entre les deux peuples.

définitif. Une telle disposition donne à la Belgique une situation provisoire beaucoup meilleure que celle qu'elle est destinée à conserver, puisqu'elle occupe tout le Luxembourg, et qu'elle exerce en ce moment dans le Limbourg, à Venloo et à Ruremonde, tous les droits de la souveraineté, tandis que la Hollande ne tient sur le territoire belge que les forts de Liefkenshoek et de Lillo. Si pour arriver à un tel résultat, la Belgique a joué de bonheur, il est difficile de trouver que la Hollande ait payé d'habileté.

Peut-être est-il à regretter, pour le nouvel état, que l'effet prolongé de cette convention maintienne des intérêts belges et sans doute aussi des espérances dans des provinces dont le sort est définitivement fixé par le traité du 15 novembre. L'exécution de ses dispositions en ce qui touche aux arrangemens territoriaux et au paiement de la dette dont la Belgique est aujourd'hui dispensée, sera vraisemblablement pour le ministère le signal d'une crise très sérieuse. Les Belges commencent à s'accoutumer à vivre sur le provisoire comme s'il devait être définitif. Ils comptent trop sur l'obstination du roi Guillaume, auquel ils souhaitent longue vie aussi sincèrement que ses plus fidèles sujets de la vieille Néerlande.

Si le gouvernement et la législature acceptèrent des conditions rigoureuses, ils comprirent que la Belgique, commandée sur l'Escaut et sur la Meuse, ne formerait jamais une nation tant que sa vie commerciale resterait à la merci d'un arrêté du roi de Hollande. C'est pour échapper à un état aussi précaire, qui l'eût empêché, malgré les avantages de sa situation, d'organiser sur de larges bases le commerce de transit, cette vieille source de richesses pour les villes anséatiques, que fut conçue l'entreprise hardie du chemin de fer d'Anvers à Cologne par Liège, aujourd'hui en pleine exécution.

Il y a dans ce courage et cette promptitude de résignation quelque chose d'honorable dont un plus grand pays n'eût peut-être pas été capable aux mauvais jours. L'opinion publique s'est avidement saisie de cette pensée, les capitalistes s'y sont associés, les chambres l'ont revêtue de la sanction légale; elle est passée de la théorie à une réalisation immédiate déjà fort avancée. Il est pénible d'avouer que pendant que l'on prépare lentement à l'une des barrières de Paris un chemin de fer pour amuser les femmes en guise de montagnes russes, la législature belge a voté les fonds d'une route qui embrasse l'ensemble du royaume dans toutes ses directions, et dont le tracé met en communication ses principales villes entre elles et avec sa capitale, leur ouvre des débouchés avec l'Escaut et la mer du nord par Anvers, Gand, Bruges et Ostende, avec la Prusse par Liège et Verviers, avec la France par le Hainaut.

Cette combinaison est trop importante en ce qui touche les rapports po-

litiques et commerciaux de la Belgique avec l'Allemagne, pour que nous ne nous y arrêtions pas.

Une communication directe entre l'Escaut et le Rhin par les pays de Liège et d'Aix-la-Chapelle avait toujours été considérée comme une condition essentielle de la prospérité des Pays-Bas. Anvers et Cologne avaient fleuri ensemble et l'un par l'autre; ils avaient succombé tous deux sous les entraves que la Hollande, à peine admise au rang des nations, sut imposer à l'Allemagne déchirée par la guerre de trente ans. Quelques villes s'étant arrogé le droit d'imposer les navires qui traversaient leur territoire, et l'empire ayant protesté par ses armées, les états-généraux formulèrent en doctrine de droit public ce qui n'avait été d'abord qu'un acte de violence. La ruine des plus florissantes cités de l'Allemagne fut la conséquence de cette faiblesse.

Napoléon, ce despote européen qui jetait à tous les vents des germes de liberté, proclama le premier, dans la convention de 1804, le droit égal de tous les états riverains à la navigation rhénane, il déclara en même temps la franchise du port de Cologne.

Depuis la paix et les arrangemens de 1815, les relations commerciales entre Anvers et cette ville, malgré la lenteur des communications existantes, se sont élevées dans une progression chaque jour plus rapide. Rotterdam et Amsterdam, au contraire, qui expédiaient l'un et l'autre à Cologne en 1823 environ 10,400 tonneaux de marchandises, n'en envoyaient plus en 1827 que 7,500 et 8,400. Les choses en étaient à ce point lors de la dissolution du royaume des Pays-Bas, qu'Anvers, qui n'avait expédié, en 1823, que 1,968 tonneaux, avait élevé successivement son tonnage, en 1830, jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre seulement, à plus de 12,000 tonneaux (1)!

On comprend dès-lors la haute importance que devait mettre la Belgique à conserver et à étendre, par la création d'un chemin de fer, des relations contre lesquelles la concurrence hollandaise sera manifestement impuissante. Entravé dans le libre usage de la Meuse inférieure et du canal de Maëstricht, repoussé du Rhin par les droits que la convention de Mayence maintient à la Hollande, ce pays se trouvait obligé d'ouvrir au commerce de transit, dont il est appelé à devenir l'entrepôt, une voie directe et rapide.

Entre les seuls projets exécutoires, celui de l'achèvement d'un canal d'Anvers à Neus par Venloo, celui d'un chemin de fer par Sittard et le Limbourg hollandais, et le tracé par Malines, Louvain, Tirlemont, Liège et Verviers, pour joindre la frontière prussienne à Eupen, un gou-

(1) Tableaux de l'entrepôt de Cologne. J.-A. Bocker. *Ausstellung*, etc.

vernement doué de quelque intelligence ne pouvait hésiter. Une disposition du traité du 15 novembre réserve, il est vrai, à la Belgique, le droit d'ouvrir par Sittard ou Venloo une communication directe avec l'Allemagne à travers le territoire hollandais; mais ce sont là de ces clauses sur lesquelles il y aurait de la démeure à fonder l'édifice de la prospérité publique. Il ne pouvait entrer dans l'esprit de personne d'attendre, pour user d'une telle faculté, le bon plaisir et l'autorisation de la Hollande. D'autres motifs d'utilité publique justifiaient, d'ailleurs, le tracé par le centre du royaume, et les dépenses plus considérables que ce plan entraînait nécessairement.

Le pays de Liège manque de débouchés suffisants pour les produits de ses innombrables usines. Dans la Prusse rhénane, les districts d'Eschweiler et de Düren, si riches en minerais et en houillères, les exploitations de lignite de Kerpen et de Frechen sont également dépourvus de communications faciles avec le Rhin et avec la Meuse. Cette direction était donc indiquée par la nature des choses; et quelles que puissent être les préoccupations du gouvernement prussien, son administration est trop habile et trop paternelle pour refuser son concours à un projet d'un avantage manifeste pour ces provinces, et dont la pensée y a été avidement accueillie.

Rendre aux villes commerçantes du royaume plus que la révolution ne leur a ôté; unir Anvers à Cologne par un trajet de douze heures (1); enlever ainsi à la Hollande le principal avantage de sa situation naturelle,

(1) Si les plans conçus ne rencontrent pas d'obstacles imprévus, et que les chemins de fer, si incontestablement utiles pour le transport des voyageurs, puissent s'appliquer au transport des matières premières, ainsi que le croit le gouvernement belge, le trajet sera de seize heures au plus pour les gros waggons chargés des plus lourdes marchandises. Pour faire apprécier les conséquences de cette rapidité de circulation, nous croyons devoir ajouter ici un tableau indicatif des prix du fret et du nombre des jours consacrés à la navigation du Rhin, de Rotterdam à Cologne. On remarquera que ce tableau ne comprend pas les péages et droits divers qui, conformément à la convention de Mayence du 31 mars 1831, sont fixés à environ 22 fr. 64 c. en remonte et 14 fr. 36 c. en descente, par tonneau de 1000 kilog.

		Par tonneau de 1000 kilog.	
Par bateau à vapeur	à la remonte	en 14 jours par <i>allèges remorquées</i> . . . . .	de 20 à 53 fr
		en 8 jours par le <i>waa'en-dampschiffe</i> . . . . .	26 58
	à la descente	en 5 jours par le <i>passagier-dampschiffe</i> . . . . .	55 46
		en 11 jours. . . . .	9 21
		en 7 jours. . . . .	12 54
	en 4 jours. . . . .	15 45	
Et par bateau	en 15 à 15 jours, excepté en hiver, où la	à la remonte. . . . .	19 52
a voile	duree du voyage est indéterminée.	à la descente. . . . .	8,40 17

en rectifiant par l'art ce que la configuration du nouvel état offre de défectueux ; enfin recommander la Belgique à l'Europe par l'une de ces entreprises d'avenir à laquelle tout un peuple s'associe, telles furent les considérations développées par le ministère pour triompher des intérêts locaux, hostiles à un tracé qui les laissait en dehors des grandes lignes de circulation.

Les députés du Hainaut protestèrent avec énergie au nom de leur province menacée de perdre un marché important. Les uns contestèrent l'utilité du projet (1), en élevant des doutes sur l'adhésion de la Prusse, et en établissant, objection plus plausible, que le premier effet du prolongement du chemin de fer belge sur le territoire allemand, s'il avait lieu, serait l'établissement par la Hollande d'une route rivale le long du Rhin et de la Meuse pour communiquer de Rotterdam à Cologne. D'autres, pour ne pas perdre de vieilles habitudes, menacèrent du courroux populaire (2), déclarant que si le gouvernement fermait l'oreille aux justes plaintes du Hainaut, cette province se lèverait bientôt tout entière pour lui faire entendre le langage de la force. Mais le Hainaut, plus patriote que son représentant, resta calme, et obtint par amendement des concessions importantes. On dut insérer dans la loi l'engagement de réduire le péage sur les canaux de cette province au taux fixé pour le chemin de fer (3).

La Belgique recueillera en peu d'années les fruits d'une loi destinée à faire entrer ce pays dans des voies où aucune nation ne s'est encore aussi sérieusement engagée. L'imagination humaine n'ose embrasser la conséquence de ces grands changemens. Il semble qu'on assiste, en ce siècle, à l'un de ces grands cataclysmes où toute une création s'abîme, et que nos enfans soient appelés à voir s'élever un monde nouveau dans d'autres conditions d'existence.

Les terrassements du chemin de fer, auxquels la configuration du sol belge prête de si grandes facilités, sont à peu près terminés jusqu'à

(1) Session de 1834. M. de Puydt.

(2) M. Gendebien.

(3) En ce moment où l'opinion publique se préoccupe vivement, en France, des questions nombreuses qui se rapportent aux chemins de fer, on y lirait avec fruit les recherches publiées à Bruxelles par MM. les ingénieurs Simons et de Ridder, sur la route dont ils ont fixé le tracé, et les travaux économiques dus à M. de Pouhon. Cet écrivain s'est attaché à concilier le système de concessions à compagnie et celui d'exécution aux frais de l'état, adopté, après une longue discussion, par les chambres belges, en proposant un mode intermédiaire qui pourrait s'appliquer utilement chez nous.

Liège; la route est déjà en pleine activité de Bruxelles à Anvers. Le voyageur assis à la longue file des waggons remorqués par la machine incandescente, voit apparaître comme dans un magique miroir ces vertes et longues pelouses où la Senne, la Dyle et la Nèthe s'enlacent en innombrables canaux. Après Laëken, dont la jolie coupole brille au-dessus des peupliers et des aunes comme celle d'un temple grec dans un bocage, il voit courir devant lui les jolis jardins de Wilvorde; puis après quelques minutes, à la haute tour de Saint-Rombaut, ornée de ses quatre cadrans d'or, il reconnaît l'épiscopale Malines. En une heure il est à Anvers, parcourant l'immense cathédrale, et ces bassins, souvenir grandiose des gloires et des erreurs de l'empire.

On croit généralement en Europe que le commerce et l'industrie de la Belgique, exclus des colonies hollandaises, ont dû payer de leur prospérité l'indépendance que ce pays s'est acquise. Cette opinion fut aussi la nôtre, jusqu'à ce que des faits nombreux nous eussent montré qu'elle était peu justifiée par l'expérience. Ce résultat de recherches faites sans prévention semble d'autant plus étrange qu'il paraît impossible de le concilier avec la perte d'un immense débouché qu'aucun marché nouveau n'a remplacé pour l'industrie belge. Il s'explique cependant par des raisons dignes d'être prises en considération sérieuse.

Il résulte des états publiés par le *Journal du Commerce d'Anvers* (1), et l'on peut citer cette feuille avec pleine confiance lorsqu'il s'agit d'un fait favorable à la révolution de 1830, que le mouvement de ce port a été, en 1834 et en 1835, au moins égal à celui de 1828, la plus belle année du royaume des Pays-Bas, et que les arrivages excèdent ceux de 1827 et des années antérieures. Si du nombre des navires on passe à la masse des marchandises importées, on trouvera des résultats à peu près analogues. « A l'exception du café, on peut dire qu'il n'y a pas de diminution sur un seul article, malgré les circonstances politiques, malgré l'interruption partielle de la navigation, et malgré la suppression du transit vers l'Allemagne, tandis qu'il y a augmentation sur les trois articles les plus importants, le coton, le tabac, le sucre, lesquels servent de matière première aux filatures, aux fabriques de tabac et aux raffineries. Quant au café, la consommation ne peut en avoir diminué; le pays ne perd donc en définitive que le bénéfice qu'aurait procuré le transit. »

(1) Ces états sont reproduits dans un excellent *Mémoire sur l'industrie cotonnière en Belgique*, par M. E. Perrot, rédacteur de *l'Union*, et l'un des économistes les plus éclairés de ce pays. Nous lui faisons quelques emprunts, assurés de ne pouvoir puiser à une meilleure source, et de ne trouver jamais pour guide un esprit plus judicieux.

Ces faits sont corroborés par la situation du port d'Ostende, où le chiffre de 70,000 tonneaux, qui n'avait jamais été atteint durant l'union de la Belgique et de la Hollande, est constamment dépassé depuis trois ans. Ostende a même compensé, et au-delà, par une augmentation de 20,000 tonneaux, les pertes éprouvées par Anvers pendant les deux premières années de la révolution. Que ne laisse pas espérer une telle situation, quand le transit sur l'Allemagne sera en pleine activité, et que le régime d'entrepôt aura été établi par la législature sur des bases plus larges !

L'état de l'industrie en Belgique ne dément pas la prospérité du commerce maritime. Si de nombreuses pétitions sont adressées aux deux chambres, si des journaux accueillent toutes les plaintes et les exagèrent, c'est que beaucoup d'intérêts privés et de spéculations financières sont liés à la fortune du roi Guillaume et exercent une haute influence dans la presse; c'est que, d'ailleurs, la lutte entre la liberté commerciale et la protection tarifaire s'engage aussi très énergiquement chez nos voisins. Elle y donne lieu à une polémique d'autant plus vive, à des manœuvres d'autant plus actives, que la législature n'est pas encore liée à un système, et qu'il s'agit de le fonder.

L'industrie des toiles, la plus importante pour les Flandres, et qui, s'exerçant au foyer domestique, a ses racines dans les vieilles mœurs de ce pays, compte au nombre de ses meilleures années les deux qui viennent de s'écouler. L'importation annuelle de ses produits en France peut être aujourd'hui évaluée à une somme de 20,000,000 fr., sans compter ce que l'interlope fait pénétrer en fraudant le droit (1). C'est aussi la contrebande qui fait de la fabrication du tabac l'une des plus importantes industries de la Belgique. Nulle part on n'a plus redouté qu'en ce pays l'enquête qui pourrait laisser prévoir une modification au monopole exercé en France sur cette matière. Invité à nous expliquer les motifs d'un aussi vif intérêt : « C'est, nous répondit un représentant, que tant que le régime actuel existera chez vous, nos fabriques de tabac ne sauraient suffire à vous en fournir. »

Liège, cette ville étrange où la féodalité manufacturière des temps modernes s'associe à la féodalité militaire du moyen-âge, où les gothiques clochers se mêlent aux cols élancés des hauts-fourneaux, où l'indus-

(1) Les chiffres suivans, empruntés aux états officiels, pourront faire juger des progrès de l'industrie linière, si menaçante pour l'industrie similaire en France, l'une des plus intéressantes des départemens de l'ouest.

Importations en France.	{	1831.	12,732,946 fr.
		1832.	18,679,077
		1833.	20,137,372

trie s'est logée en souveraine au palais même du prince-évêque (1), exporte de nombreuses machines à vapeur, fournit en abondance des armes à tous les gouvernemens qui se défendent, à tous les prétendans qui les attaquent, et prépare jour et nuit ces rails qui vont paver de fer la Belgique. Les sucres raffinés suffisent à peine aux demandes du marché intérieur, et quelques tentatives d'exportation s'opèrent avec succès (2).

Les mines, cette industrie source de toutes les autres, ont éprouvé une crise grave, mais momentanée, par suite du développement exagéré donné avant 1830 à la production métallurgique. Aujourd'hui ces embaras paraissent avoir complètement cessé; chaque jour de nombreuses autorisations pour l'érection de hauts-fourneaux sont sollicitées et obtenues. La production est plus considérable que jamais, et tout s'écoule à ce point que les adjudications de l'état pour les chemins de fer ne sont quelquefois pas remplies.

La situation prospère des houillères est moins contestable encore (3);

(1) On connaît en France, par les spirituels articles de M. Nisard, dans la *Revue de Paris*, l'établissement de Seraing, le plus majestueux, si ce n'est le plus considérable de l'Europe.

(2) La prospérité de cette industrie ressort du chiffre énorme de l'importation du sucre brut, qui présente, de 1833 à 1835, une moyenne supérieure à celle de 1827 à 1829.

(3) « On compte dans le seul district houiller de Charleroi, dit l'organe placé au centre de cette grande industrie, 82 charbonnages, dont 61 en pleine activité. En 1833, ils fournissaient au commerce une quantité de 403,500 tonneaux de marchandises. Ils donnent aujourd'hui un produit annuel de 778,817 tonneaux, d'une valeur de 6,441,016 fr.

« Malgré cette augmentation dans l'extraction, la production du charbon gras, dans les environs de Charleroi, commence à n'être plus en rapport avec la consommation. »  
(*Mémorial de la Sambre*, 8 juillet 1835.)

Une activité également croissante se manifeste dans le district de Mons. L'importation des houilles belges en France a plus que doublé depuis treize ans. Les derniers états officiels dont les résultats soient en ce moment sous nos yeux, l'établissent comme suit :

1821.	251,801,525	kilog.
1829.	435,940,481	
1833.	580,073,693	

Aucun document ne nous met en mesure d'apprécier encore l'effet des ordonnances du mois d'octobre dernier, dont la conversion en loi a été votée par la chambre élective sur le rapport de sa commission des douanes. La situation créée aux houilles de Belgique, comparativement aux houilles anglaises, quoique le système



et l'on peut se reposer sur les besoins croissans de l'industrie en France et le mouvement d'idées qui s'y développe, du soin de créer à ce produit de plus larges débouchés vers nos frontières. Une première et prudente satisfaction a été donnée à cette pensée d'avenir par un ministre éclairé; mais tout n'est pas fait encore, et la Belgique peut s'en fier à ce qui n'a jamais reculé en France, même devant de grandes calamités, à l'irrésistible entrainement de l'opinion.

Nous portons dans ces recherches un dégagement trop complet de vues systématiques, pour prétendre appliquer à l'industrie cotonnière tout ce qui vient d'être dit de la situation généralement satisfaisante des manufactures et du commerce de ce pays.

Cette industrie, qui, depuis quinze ans, ne produisait guère que des espèces communes pour alimenter le marché de Java, abandonnant sans résistance le marché intérieur à l'Angleterre, a vu soudain toutes ses habitudes contrariées, toutes ses routines rendues impossibles. Il a fallu sortir enfin de son apathie pour lutter contre la production étrangère, en essayant de faire aussi bien qu'elle. Ce coup devait être sensible : il porta spécialement sur la ville de Gand; et un très grand nombre de fabricans trouva d'abord plus commode d'attendre la restauration promise chaque matin, que de se soumettre aux conditions de l'indépendance nationale. Mais ces espérances, devenant de jour en jour plus incertaines, durent bientôt céder aux impulsions de l'intérêt personnel et au gros bon sens du comptoir. Si quelques fabriques furent fermées, d'autres ne tardèrent pas à s'ouvrir, et le Brabant bénéficia de la mauvaise humeur de la Flandre. On s'attacha à pourvoir le marché belge, si long-temps négligé; et placés dans des conditions de travail plus favorables que la plupart des producteurs étrangers, à raison du taux de l'intérêt de l'argent et du bas prix de la main-d'œuvre, les fabricans nationaux rendirent chaque jour la concurrence plus rare et plus difficile.

Il résulte des états produits par l'administration des douanes que l'importation en Belgique du coton en laine, restant à l'intérieur et destiné à y recevoir la main-d'œuvre, est aujourd'hui supérieure à ce qu'elle était sous le royaume des Pays-Bas. Les mêmes documens, corroborés par les états officiels du gouvernement britannique, constatent que l'année dernière l'importation anglaise, en tissus de coton, n'est montée qu'à une valeur de 128,475 liv. sterl., tandis qu'elle était, en 1829, d'une somme de 584,184 liv. sterl. pour les provinces méridionales du royaume. Les tableaux des douanes françaises présentent des résultats non moins

des zones froisse, sous certains rapports, les intérêts de ce pays, ne permet pas de douter que l'importation en France n'ait augmenté dans une notable proportion.

remarquables. La concurrence étrangère recule donc devant les produits indigènes, à mesure que l'industrie s'attache à reconquérir un terrain qu'elle avait abandonné sans combat.

Ajoutons que, d'après les personnes le plus en mesure de connaître la situation commerciale de la Belgique, et surtout celle de la place d'Anvers, les rapports des fabricans belges avec les colonies de la mer du Sud se rétablissent graduellement sur l'ancien pied, et que presque toutes les maisons néerlandaises opèrent avec cette ville sous pavillon neutre. La Hollande a trop le sens de ses intérêts pour sacrifier à des rancunes politiques des spéculations lucratives. C'est du siège d'une ville hollandaise, de celui de Berg-op-Zoom, je crois, qu'on raconte que les assiégés fabriquaient et vendaient aux assiégeans les boulets destinés à démolir leurs murailles.

La situation de l'industrie en Belgique paraît enfin assez rassurante aux bons esprits de ce pays (et le gouvernement vient, sous plusieurs rapports, de s'associer à cette opinion par la présentation d'un tarif modifié), pour faire repousser, comme inutile et désastreux, le système de haute protection tarifaire, que les fabricans belges réclament en ce moment avec une énergie au moins égale à celle déployée par nos manufacturiers, en demandant le maintien de ce qu'ils considèrent comme un droit acquis.

Or, quelque mal fondées que soient trop souvent les exigences de ces derniers, quelque insoutenables que seraient des prétentions qui voudraient se poser comme éternelles, alors qu'elles ne peuvent, par leur nature, être que transitoires, il est certain que nos industriels sont dans une bien meilleure situation pour réclamer le maintien de la législation protectrice, que les fabricans belges pour en demander l'établissement. La prohibition est la loi de l'industrie, en France, depuis Colbert; la liberté commerciale est aussi vieille que les Pays-Bas espagnols et autrichiens.

« Hors la tolle de Brabant, dit Louis Guichardin dans sa *Description des Pays-Bas*, ni le prince ni les villes ne peuvent lever aucune gabelle sur quelque marchandise qui arrive au port ou qui en sorte. » Un régime analogue, sagement tempéré par des réglemens qui placent le gouvernement de Marie-Thérèse au-dessus des plus éclairés de son temps, dota la Belgique d'une prospérité inexplicable dans son abaissement politique, et sous le coup du blocus maritime imposé à ses ports par la Hollande (1).

(1) M. E. Perrot a publié, d'après les documens dépouillés par lui aux archives du royaume, les renseignemens les plus curieux et les plus circonstanciés sur l'administration autrichienne dans les Pays-Bas.

Où, d'ailleurs, la liberté commerciale est-elle mieux placée qu'en Belgique? Quel pays a plus d'intérêt à en faire proclamer le principe? Où Mons placera-t-il ses houilles, qui sont à la Belgique ce que les vins de Bordeaux sont à la France, source immense de richesses s'ils s'écoulent au dehors, source d'inquiétude et de perturbation si l'étranger les repousse? Sacrifiera-t-elle sa vieille industrie linière, si profondément nationale, et qui donne aujourd'hui une importation de plus de 20,000,000, aux exigences des filatures de coton, dont la vente, en France, n'atteindra jamais la moitié de cette somme? Otera-t-elle, par un exhaussement de tarif, à l'intéressante population du Luxembourg, l'espérance de voir la France se montrer moins rigoureuse pour l'admission d'un métal qui fit autrefois sa richesse, et cause aujourd'hui sa profonde misère?

Une telle méconnaissance de ses propres intérêts est impossible, quelque importance politique qu'on puisse mettre à se concilier l'opinion industrielle, quelque prépondérans que soient les intérêts producteurs et fonciers au sein de la législature belge.

C'est sous un autre point de vue qu'il faut envisager les propositions restrictives de la liberté commerciale, plusieurs fois formulées à la chambre des représentans et dans le sénat. Leur but est moins d'agir sur la Belgique que sur la France; elles sont à la fois une ouverture et une menace. La France tient, en effet, dans ses mains l'avenir commercial de ce pays comme son avenir politique. Si elle ne rendait pas graduellement plus facile l'admission des fers et des houilles du Hainaut, si elle persistait à opposer une éternelle barrière aux produits si multiples de l'industrie de Gand et de Liège, aux draps de Verviers, qui demande courageusement à la liberté commerciale de guérir les plaies temporaires que le système colonial lui a faites, comment se dissimuler qu'il ne resterait à la Belgique qu'une alternative également déplorable pour elle et pour nous, la chute de son industrie, ou son adhésion au système prussien?

Qu'on n'argue pas, pour contester cette éventualité, de ce qui vient d'être dit sur la situation actuelle de la fabrique belge, qui ne souffre ni de l'excès de ses produits, ni de l'exiguïté de ses débouchés. L'industrie de ce pays est loin d'être arrivée au complet développement qu'elle ne peut manquer d'atteindre. D'ailleurs, la révolution a créé pour un temps à l'intérieur du royaume bien plus de ressources qu'elle n'en a enlevé; il a fallu équiper et armer cent mille hommes; d'immenses travaux publics ont été entrepris; les hauts-fourneaux et les houillères suffirent à peine pour y répondre; enfin, le marché national est venu offrir à l'une des principales industries un débouché nouveau. Mais la plupart de ces ressources sont temporaires; elles disparaîtront bientôt avec cette irritation fébrile et cette activité artificielle qu'entretiennent pour un jour les

révolutions. Lorsque le calme se sera fait, la Belgique s'effraiera à juste titre de sa prospérité croissante comme de l'indice même de ses embarras futurs. Alors elle tournera les yeux vers nous, elle parlera à l'intérêt des consommateurs, à la prévoyance des hommes politiques; aux uns, elle offrira les matières premières à bas prix; aux autres, un concours indispensable à l'action extérieure de la France. Alors, entre le leurre de la neutralité de la Belgique et son accession à l'alliance allemande, il faudra que notre législature prononce. On peut croire que le progrès des idées économiques, garanti par la modération dont elles viennent de faire preuve (1), aura rendu la transition moins difficile. On ne discute déjà plus le principe de l'abaissement graduel des tarifs, et les plus intrépides défenseurs du système de la production nationale confessent que ce bienfait ne saurait être acheté par des charges plus onéreuses que ses résultats ne sont profitables. Pour les révolutions nécessaires, le seul art de l'homme d'état est de les préparer, en adoucissant les pentes et en empêchant que tout ne se fasse en un jour. Voici huit ans que l'Angleterre a commencé l'œuvre de la réforme, et la France doit faire pour son régime commercial ce que fait la Grande-Bretagne pour ses institutions politiques.

La Belgique n'hésiterait jamais, même à des conditions moins favorables, entre notre marché et celui de l'Allemagne, car plusieurs de ses produits les plus importans rencontreraient dans les qualités similaires, fournies à plus bas prix par la Saxe, une concurrence dangereuse. Mais si, d'un côté, toute espérance était fermée, que de l'autre les avances devinssent d'autant plus vives que la Prusse apercevrait mieux la double portée d'une accession dont le résultat serait de conduire sa ligne de douanes jusque sous les remparts de Lille et de Valenciennes, devrait-on s'étonner que le gouvernement belge finit par oublier des services dont tant de passions s'attachent déjà à éloigner le souvenir? Jusqu'à ce jour le cabinet de Berlin n'a rien fait pour seconder ce mouvement signalé par trop d'indices (2); mais le moment de quitter le deuil de la maison de Nassau est venu, et déjà le ministre prussien à Bruxelles paraît prendre plus au sérieux une position qu'il avait d'abord très cavalièrement dessinée. On ne hasarde rien en prédisant qu'avant peu d'années, l'influence prussienne essaiera de dominer la nôtre à Bruxelles. Cette tentative échouera sans doute; mais qui peut garantir l'avenir?

(1) Discussion de la loi des douanes. Avril 1836.

(2) Plus de cinquante pétitions collectives des fabricans belges, demandant l'accession au système prussien, ont été présentées aux chambres pendant le cours de cette session même, et renvoyées aux ministres compétens.

Nous venons d'étudier les conditions d'existence imposées au nouvel état par la diplomatie, et les tentatives à l'aide desquelles il s'efforce d'en neutraliser les inconvéniens et les dangers. Il reste à apprécier la nature et le caractère de ses institutions politiques et administratives.

LOUIS DE CARNÉ.

*( La dernière partie à la prochaine livraison ).*

---

# L'ESPAGNE

EN 1855.

---

II.

TOLEËDE.

---

Le parvis de la cathédrale de Tolède est une place longue, irrégulière, raboteuse, vestibule indigne d'un si noble monument. Cette place, ou plutôt cette rue, est d'ordinaire déserte et silencieuse. Ce n'est pas de ce côté qu'on entre à l'église, et l'herbe y croît tout à son aise, sans être seulement courbée par le pied des fidèles. La nuit, elle est plongée en des ténèbres profondes. Ce soir-là, par miracle, le 15 décembre, elle était bruyante et populeuse; un grand feu d'artifice brûlait au milieu, inondant de clartés inaccoutumées la place et les édifices qui la ceignent. Les chandelles romaines s'élançaient en fusées éblouissantes; on eût dit des serpens de feu assiégeant les murs noirs de la cathédrale. Arrivées au ciel, elles en redescendaient en pluie d'étoiles, et les enfans se disputaient avec des cris de joie les cannes de papier, qui retombaient, encore embrasées, sur la tête des spectateurs. D'autres clameurs se mêlaient à la voix des enfans; les cris de *Viva la reyna! Viva la libertad!* suivaient dans l'espace les jets lumineux; l'hymne de Riégo éclatait dans la foule, et le chant révolutionnaire de la *Tragala*, qui est la

*Carmagnole* de l'Espagne, comme l'hymne de Riégo en est la *Marseillaise*, faisait çà et là quelques percées insurrectionnelles.

De quoi donc s'agissait-il? Pourquoi ces rassemblemens profanes aux parvis du temple, ces cris séditieux jetés en défi aux saints échos des autels? On avait, le jour même, publié à Tolède la loi des cortès qui déclarait rebelle et traître à la patrie l'infant don Carlos, annulait tous ses titres au trône, et l'excluait à jamais, lui et les siens, du territoire espagnol. Or, le feu d'artifice officiel était destiné à témoigner de la joie publique, ou à la provoquer, au besoin, si elle ne se manifestait pas avec une spontanéité suffisamment énergique. Il faut dire, pour être vrai, que la précaution n'avait pas été inutile: l'enthousiasme était fort tiède. Tolède est la ville la plus carliste de toute l'Espagne, et cela doit être, car Tolède est une ville toute sacerdotale. L'arrêt de proscription n'y éveillait que des sympathies fort équivoques. On pensait, et en cela peut-être n'avait-on pas tort, qu'une fois la guerre engagée et les armées en présence, il est au moins puéril à un camp de proscrire l'autre; c'est trop tard ou trop tôt: il ne s'agit plus de combattre sur le papier, il faut vaincre par l'épée.

Le feu d'artifice n'en décochait pas moins au ciel ses fusées sifflantes comme des flèches, et les tournoyans soleils projetaient sur la place des reflets fantastiques. Les murailles grises se teignaient de lueurs rougeâtres, et l'ombre des assistans s'y dessinait sous toutes les formes. Trop haut pour être atteint par les clartés d'en bas, le clocher dominait le tableau de sa masse noire et immobile. La foule était peu nombreuse, mais pittoresquement groupée; tantôt éclairée, tantôt dans l'ombre, elle passait par toutes les teintes, par toutes les gradations de la lumière. Nonchalamment appuyés contre l'église, quelques hommes en manteaux représentaient seuls le peuple à la fête; encore s'y intéressaient-ils peu; leur attitude froide et dédaigneuse disait assez que la curiosité seule les attirait là. Ils n'avaient pas l'air de prendre la chose au sérieux; on voyait sur leurs lèvres ce sourire indéfinissable qu'a le peuple espagnol quand il croit qu'on se moque de lui, et que Cervantès a stéréotypé en traits indélébiles sur la face classique de Sancho Pança.

Les rois du lieu étaient les étudiants; ils étaient en force et faisaient la loi. L'étudiant espagnol est aujourd'hui ce qu'il était au xvi<sup>e</sup> siècle: mêmes mœurs, même misère. J'ai fait l'aumône à

plus d'un sur les grandes routes, et j'en ai eu pour *criado* dans plus d'une ville. Le costume est en tout conforme à la tradition. C'est toujours le haut chapeau plat sans ailes, comme le claque d'Arlequin, et le manteau noir drapé à l'antique. Ce manteau, qui ne se dépose jamais, semble former à lui seul tout le vêtement, et il cache des mystères qu'il serait imprudent de vouloir pénétrer, car le désordre et la saleté sont les statuts fondamentaux de l'ordre universitaire. Un *estudiante* dont le claque n'est pas déchiré et le manteau en guenilles n'est pas digne de prendre place au sein de la docte confrérie.

Ainsi enharnachés, les fougueux étalons des quatre facultés avaient rompu leur chaîne et s'étaient précipités sur la place publique. Ils s'y comportaient en maîtres, et couvraient de leurs clameurs patriotiques la détonation des grenades et les pétards de l'artificier. Ce sont eux qui entonnaient l'hymne de Riégo; la *Tragala* partait de leurs rangs, et ils ne manquaient jamais d'ajouter au cri officiel de *Viva la reynā!* le cri suspect de *Viva la niña!* Or, ceci est un calembour: *niña* est le féminin de *nino*, qui veut dire enfant et peut s'appliquer à la petite reine Isabelle; mais le mot est à double entente, et dans le vocabulaire cabalistique des *exaltados*, *Viva la niña!* veut dire *Vive la Constitution de 1812!* Attaquant de l'œil et du geste les mantilles coquettes qui sillonnaient mystérieusement la place, les don Juan de carre-four attachaient un troisième sens, mais un sens galant, au mot séditieux, et du même coup qu'elle ébranlait la monarchie, la voix des hardis tribuns allait troubler dans la foule la vertu des *manolas* (1).

La place de la cathédrale est fermée, d'un côté, par un palais orné de colonnes légères et percé d'élégantes arcades; la terrasse qui le couronne est défendue par une balustrade de pierre d'un effet charmant, et la grace harmonieuse de l'édifice reporte aux derniers beaux jours de l'architecture espagnole; ce palais est l'Hôtel-de-Ville, *Casa del Ayuntamiento*. J'ai été frappé de la leçon donnée en vers aux magistrats qui vont traiter des affaires de la cité dans le sanctuaire municipal; elle est placée au milieu de l'escalier de manière à n'échapper à personne, et malgré le *conchetto* tout-à-fait castillan qui la termine, elle pourrait être écrite avec profit au

(1) Grisettes castillanes.



seuil de plusieurs de nos administrations publiques. Qu'on me permette de la citer :

Nobles discretos varones  
 Que Gobernais à Toledo,  
 En aquestos escalones,  
 Desechad las aficiones,  
 Codicias, amor y miedo.  
 Por los comunes provechos  
 Dexad los particulares :  
 Pues vos hizo Dios pilares  
 De tan altisimos techos  
 Stad firmes y derechos (1).

Je ne sais si les magistrats de To'ède méditent bien assiduellement la leçon du poète; mais, ce soir-là, ils étaient réunis en grande pompe sur le balcon, et présidaient à la cérémonie avec la gravité de sénateurs romains sur leur chaise curule. Leur présence n'empêchait pas la turbulente *Tragala* ni les calembours factieux d'ébranler les échos de la basilique.

L'Ayuntamiento était illuminé du haut en bas, mais à côté de lui était un palais sombre, silencieux, dont toutes les croisées étaient si hermétiquement closes, qu'on aurait pu le prendre pour une maison abandonnée, ou pour une maison de deuil; ce palais mystérieux était l'archevêché, édifice imposant par sa grandeur et remarquable seulement par son architecture simple et austère. L'éclat mondain du palais voisin faisait ressortir sa sévère obscurité; et rougies par les reflets du feu d'artifice, les statues saintes dont le seuil est gardé, semblaient en défendre l'entrée aux joies profanes du dehors. On eût dit des ombres à la porte d'un tombeau. Le contraste était frappant; mais ici le contraste n'était pas seulement dans les apparences, il était dans le fond des choses; au sein de ce palais muet, l'archevêque protestait par son silence contre ces bruyantes acclamations.

(1) Hommes prudents et nobles qui gouvernez Tolède, déposez sur ces marches affections, cupidité, amour et crainte. Sacrifiez les intérêts privés aux intérêts communs; et puisque Dieu vous a faits les colonnes d'un si haut édifice, soyez fermes et droits.

L'archevêque de Tolède est primat des Espagnes et des Indes ; investi de la première dignité ecclésiastique de la monarchie, il est le mandataire direct du pape, et à ce titre, il joue un personnage important dans l'histoire de la Péninsule ; cette mitre illustre, portée par tant de glorieuses têtes et par la plus glorieuse de toutes, le cardinal Ximènes, l'était alors par un vieillard infirme, octogénaire, vivante image du catholicisme espagnol, qui achève, en ce moment, au milieu des tempêtes civiles, une des phases critiques de sa destinée. Héritier du titre de Ximènes et comme lui prince de l'église, le moderne archevêque n'a point hérité de son génie non plus que de l'autorité de ses prédécesseurs : on vit plus d'une fois ces fiers prélats rendre le ciel solidaire de leur querelle, et, brandissant leur crosse vindicative, mettre le royaume en interdit pour une injure personnelle ; mais ces jours ne sont plus, le vent d'en haut s'est détourné, il enfle aujourd'hui d'autres voiles ; retranché dans son tabernacle désert, le gardien des traditions immobilisées s'enveloppe dans les plis de sa pourpre et répond aux affirmations du siècle par le silence boudeur des vaincus. Voilà ce que disait à ceux qui savaient l'entendre ce palais morne et silencieux, et cette muette leçon de philosophie historique revêtait un caractère d'autant plus concluant et plus solennel, que ce spectacle était donné au monde par la ville la plus catholique du plus catholique des empires européens.

Cependant les fusées étaient consumées, le feu d'artifice avait épuisé ses dernières merveilles pour faire place à une assez maigre illumination. Des bouts de chandelles enfermés dans des cornets de papier de couleur en formaient le plus noble ornement ; rangés comme des pots de fleur sur les corniches de la cathédrale, ils nuançaient les ténèbres de toutes les teintes de l'arc-en-ciel. Indigné que son église servit à une telle profanation, le clergé niait imperturbablement que l'illumination eût pour objet la proscription de son champion don Carlos ; c'était, selon lui, en l'honneur de je ne sais plus quelle bulle venue de Rome.

Enfin, le supplice de l'archevêque cessa ; toute cette foule bruyante, instrument de sa torture, s'écoula peu à peu, la place resta vide ; bientôt soufflées par le vent et par l'économie intéressée des sacristains, les lanternes s'éteignirent une à une, et la ville rentra dans l'ombre et dans le silence. Alors seulement je trouvai

la Tolède que j'étais venu chercher, la Tolède du moyen-âge. De toutes les villes de la Péninsule, l'ancienne capitale des Espagnes est la plus semblable à elle-même, celle que le cours des temps a le moins modifiée. Les siècles ont passé sur elle sans presque l'effleurer de leur aile; elle s'est conservée pure d'alliage étranger, elle a maintenu avec une opiniâtreté singulière son individualité native. C'est une monnaie bien frappée dont le coin a encore tout son relief, et elle ne paraît pas disposée à le perdre de longtemps. Tolède est bâtie sur une montagne de granit au pied de laquelle coule le Tage; les maisons descendent jusqu'au fleuve; elles sont de briques et jetées les unes sur les autres sans ordre, sans plan; les rues, percées au hasard, s'en vont comme elles peuvent, décrivant mille sinuosités où il est impossible de s'orienter; elles sont si étroites, qu'on peut aisément se donner la main d'une maison à l'autre, et si escarpées, que la Sierra-Morena n'a pas de plus rudes sentiers; on a bien poussé le luxe jusqu'à les paver, mais si mal et de cailloux si inégaux, si aigus, qu'il faudrait, pour y marcher sans péril et sans douleur chausser, en franchissant la porte, les *alpargatas* montagnardes; un seul de ces sentiers tortueux décorés du nom de rues est accessible aux carrosses, mais comme il n'y en a qu'un dans toute la ville (et quel carrosse!), celui de monseigneur l'archevêque, la privation est peu sentie. En revanche, les rues sont encombrées d'ânes auxquels on est obligé de disputer le passage à chaque instant, ce qui n'est pas un petit labeur dans ces étroits défilés; comme la ville n'a pas une seule fontaine, on est obligé d'aller puiser l'eau au Tage; flanqués de deux amphores de terre à large ventre, ce sont les ânes qui font l'office de porteurs d'eau, et qui s'en vont dispensant de porte en porte l'onde rare et coûteuse. Les distributeurs d'eau lustrale n'y mettaient pas plus de solennité.

Une seule rue est un peu fréquentée, grâce aux deux rangs de boutiques qui la bordent, c'est la rue des négocians; elle aboutit au Zocodover, place du Marché (1); mais, à l'exception de cette rue unique, toutes les autres sont désertes et l'herbe y croît. Je me rappelle avoir fait sentinelle une heure entière dans l'une des plus larges et des plus apparentes; or, durant toute cette longue heure, il

(1) Chez les Maures, le *Soco* est le marché. L'étymologie arabe est visible.

ne passa personne ; seulement, une mule de boulanger, chargée de pains, gravissait lentement la côte en s'arrêtant d'instinct devant chaque porte. Le *mozo* (garçon) donnait un coup de marteau, la porte s'ouvrait d'elle-même, une servante venait prendre sa ration en silence, puis la maison se refermait, et, les verroux tirés, on n'entendait plus que le pas lent et monotone de la mule. C'était pourtant en plein jour ; je n'ai jamais rien vu de plus triste ; on eût dit une ville assiégée par la peste.

La seule distraction qu'on ait en vaguant dans les rues, est la vue clandestine de quelque femme embusquée derrière son *mirador* ; et dont la prunelle ardente mesure en rêvant ce désert inflexible. Encore cette distraction est-elle rare, et quand elle manque, on en est réduit aux *milagros* peints en vert (le vert est la couleur de l'inquisition) dont les maisons sont décorées ; presque tous portent la tragique formule : *Aquí mataron a fulano.... — Ici fut tué un tel.... Priez pour lui.* Répétées de minute en minute, ces funèbres plaintes ne laissent pas que de préoccuper les esprits, surtout quand la nuit tombe sur ces carrefours meurtriers. Alors, si quelque homme *embossé* dans son manteau se glisse mystérieusement le long des murailles, nul doute que ce ne soit un assassin ; à son approche, le sang fait un tour de plus dans les veines ; mais l'homme passe, on se rassure, pour retomber, à trois pas de là, dans les mêmes perplexités.

Aussi bien, les criminels ne sont-ils pas si soigneusement gardés qu'ils ne puissent, fort à leur aise, dresser des pièges aux passans. Une petite aventure qui m'arriva à l'Alcazar n'était pas de nature à me rassurer durant mes expéditions nocturnes. L'Alcazar (en arabe, château) est l'ancien palais des rois Maures ; il l'avait été précédemment des rois goths ; Charles-Quint en fit une forteresse sous laquelle on creusa des écuries capables de contenir cinq mille chevaux, ce qui, en espagnol, veut dire cinq cents ; ces écuries sont de vastes souterrains éclairés de loin en loin par quelque haut soupirail, c'est-à-dire qu'ils sont plongés dans une obscurité presque complète. Passant un soir devant ces cryptes mystérieuses, je m'y arrêtai ; un groupe d'hommes de mauvaise mine en gardait la porte ; un d'eux chantait des *coplitas* sur la guitare, les autres l'écoutaient en fumant.

J'entre, un des auditeurs se détache de la troupe pour m'escorter ; je m'engage avec lui dans ces domaines de la nuit et du silence,

véritables catacombes, tant l'aspect en est sévère et grandiose. Je marche quelque temps dans l'ombre sous la garde de mon guide inconnu, et j'arrive ainsi dans une espèce de cuisine obscure, comme le reste, et pleine de fumée. Un grand feu brûlait au milieu, et sur ce feu vraiment infernal, une vaste chaudière était suspendue par une crémaillère de bois; une douzaine d'hommes, les uns en manteaux, les autres en guenilles, étaient rassemblés autour de cet être inattendu; jamais physionomies plus suspectes ne m'étaient apparues dans un lieu moins rassurant; accroupis sur leurs talons ou couchés sur le flanc, ils étaient là, fumant et se chauffant en silence; quelques-uns jouaient au *montè* avec des *quartos*. La flamme jetait sur ces sombres visages des reflets cuivrés qui les rendaient encore plus sinistres, et je pus me demander un instant si j'étais sur la terre des vivans ou dans le royaume des ombres, et si je ne serais point tombé au milieu du sabbat. Dante, en sa cité dolente, n'eut jamais de vision plus étrange. A mon approche, les spectres se levèrent, ils m'entourèrent comme ces âmes curieuses qui se pressaient autour du banni florentin, et ils jetaient sur moi des regards où la convoitise se mariait à l'étonnement. J'eus alors un accès d'inquiétude, et me tournant vers mon guide : — « Me direz-vous, enfin, lui demandai-je, où je suis et qui sont ces hommes ?

— *Somos algunos presidarios...* Nous sommes des galériens, » — me répondit-il du ton le plus naturel, et lui-même étonné de ma surprise.

C'étaient en effet des voleurs et des assassins condamnés aux galères, et qui faisaient leur temps dans ces souterrains qui servent aujourd'hui de baigne. La révélation n'était pas agréable; j'étais peu flatté de me trouver seul dans une pareille compagnie, peu rassuré surtout d'être à la merci de ces malandrins; ils m'auraient dépouillé sur place et même tué, qu'il n'en eût pas été davantage; le mystère du crime eût pu demeurer enseveli dans ces solitudes ténébreuses. Toutefois, si l'idée leur en vint, je ne leur laissai pas le temps de l'exécution, et je battis en retraite, accompagné toujours de mon guide officieux. Il me dit être une ancienne clarinette de la garde royale; arrêté comme carliste, il aurait été, à l'entendre, condamné pour opinion; mais c'était leur prétention à tous; il n'y en avait pas un qui ne fût une victime des orages civils, un martyr de ses convictions. Comme je sortais de ce repaire,

une bande y rentrait sous la garde d'un alguazil, qui avait plus mauvaise façon qu'eux tous; ceux-là, armés de pelles et de pioches, revenaient de travailler aux chemins, — chemins qui, par parenthèse, n'existent pas, car il n'y a pas même de route ouverte entre Tolède et Madrid; la diligence passe à travers champs, et un attelage de douze mules est à peine suffisant pour la tirer, l'hiver, des inextricables boues des jachères. — Quand je fus rendu au grand jour ou plutôt au grand air, car il faisait nuit, un alguazil en haillons, un de ceux-là même qui étaient commis à la garde des forçats, s'approcha de moi et m'offrit ses civilités; je compris qu'il s'agissait de la *propina* classique, je lui glissai la *peseta* en lui faisant remarquer qu'il était un berger bien peu soigneux et qu'il ne dépendait que de ses brebis de s'échapper du bercaïl selon leur bon plaisir. — « Cela ne s'est jamais vu sous mon administration, répondit-il d'un air magistral, j'ai l'œil sur eux. » — Or, il mentait évidemment, car il avait l'œil sur ma piécette, et la serrant dans sa poche, il eut l'air de la trouver de meilleur aloi que mon observation.

Malgré ces périls, et beaucoup d'autres dont les nuits de Tolède sont semées, il vaut la peine de les affronter. Je ne sais rien de plus poétique qu'une promenade nocturne à travers le dédale des rues; il est inutile de dire, car on le devine, que l'innovation des réverbères n'a pas pénétré jusque-là; heureux les carrefours qui ont des madones dans leurs niches, pourvu toutefois que les dévots aient soin d'entretenir d'huile les lampes de leur céleste patronne, et que le *sereno* (guet) ne la vole pas pour son usage. Aux lieux où ces trois conditions se trouvent réunies, et là seulement, on peut espérer de voir à se conduire; mais n'y vît-on pas du tout, il faudrait encore tenter l'aventure; une excursion nocturne dans le cœur de Tolède est une excursion en plein moyen-âge, et rien n'est plus propre à initier à la vie intérieure de nos pères; on la comprend là d'intuition; on la respire pour ainsi dire, on s'en pénétre, et pas un livre, pas une chronique n'en sauraient donner une idée aussi complète, un sentiment aussi vif.

Ces lourdes portes, si scrupuleusement verrouillées, redoutent encore les surprises violentes et les hostilités audacieuses d'une maison rivale; ces balcons de fer attendent l'échelle de soie qu'y attachait la main blanche des jeunes filles; et là-bas, au bout de cette longue rue tortueuse, ne voyez-vous pas poindre une com-

pagnie d'hommes d'armes qui partent l'armet au front, la lance au poing, pour quelque mystérieuse expédition? Voici, plus près de nous, les familiers du saint-office qui viennent enlever un juif relaps dans cette maison basse et suspecte, et la Sainte-Hermandad, qui épie pour en faire justice quelque insolent chevalier de Saint-Jacques dont les mœurs dissolués et oppressives déshonorent l'ordre et violentent les fidèles sujets du roi... Chut! la cloche des couvens sonne l'office, la lourde horloge de la cathédrale retentit sourdement sous les pas du temps; puis tout se tait, et le silence n'est plus troublé que par le dernier soupir d'une guitare dont la voix expire au loin, ou le chant monotone et tendre d'une jeune mère qui endort son nouveau-né. Il y a tout cela dans les nuits de Tolède, et bien d'autres souvenirs, bien d'autres émotions, car ces nuits sont longues; dès que les premières ombres sont descendues sur les places, chacun rentre sous son toit, toutes les portes se ferment, la vie cesse sur tous les points à la fois comme par enchantement, le génie de la solitude s'empare de la cité tenebreuse pour ne lâcher sa proie qu'au matin.

Si la nuit a ses prestiges, le jour aussi a les siens; Tolède doit à sa situation une inépuisable richesse de sites et de vues. La montagne escarpée dont elle couvre les flancs et la crête, est séparée par le Tage d'une autre montagne non moins escarpée, mais nue, déserte, abandonnée à la stérilité et tombant à pic dans le fleuve. Un petit ermitage, la *Virgen del Valle*, est égaré au sommet; mais, bâti au milieu des rochers, il s'en détache à peine, et se confond avec eux: des troupeaux de chèvres sauvages errent à l'entour, et presque aussi sauvage qu'elles, le pâtre, vêtu de peaux, apporte au seuil de la ville les mœurs de la sierra. Ces contrastes sont piquans, mais ce sont les vues surtout qui captivent; quoique borné, le spectacle est varié; les masses granitiques dont la montagne est formée s'adoucissent au-dessus du pont Saint-Martin, et des villas appelées dans le pays *cigarrales* étendent sur la pierre nue et grisâtre de frais tapis de verdure; c'est le seul point champêtre du paysage, tout le reste est sec et dépouillé; la ville n'a pas un jardin dans son enceinte, pas un arbre, et la montagne opposée n'en a pas davantage. La variété naît des mouvemens du sol et des anfractuosités du rocher; les perspectives sont courtes, mais frappantes: tantôt l'œil plonge sur le Tage qui serpente en méandres verdâtres entre

Les deux collines ; tantôt la ville apparaît hérissée de ses innombrables clochers, puis le rideau retombe, et enfermé dans une gorge déserte et muette, on pourrait se croire tout d'un coup transporté dans quelque solitude primitive. Ces brusques alternatives ont un grand charme, elles impriment à ce paysage austère et mélancolique un singulier cachet d'originalité.

Si l'on veut prendre la ville pour point de départ, c'est à l'Alcazar qu'il faut monter ; bâti au lieu le plus éminent de la cité, il en est le belvédér naturel ; l'œil la saisit de là par toutes ses faces ; d'un côté on la domine à vol d'oiseau, de l'autre on la prend en flanc. C'est vue ainsi, de profil, qu'elle est le plus pittoresque, car du même regard on embrasse elle d'abord, puis le fleuve et ses deux ponts, la montagne de la Virgen avec ses roches brisées et bouleversées, comme si la main des fabuleux Titans eût tenté de s'en faire un marchepied vers le ciel. Les *cigarrales* couronnent le tableau d'un bandeau d'oliviers.

L'Alcazar lui-même est un monument grandiose, quoique à demi ruiné ; incendié au siècle dernier par les troupes portugaises, il ne s'est jamais relevé entièrement de ses décombres ; l'intérieur est inhabitable, mais la coque extérieure est intacte ; c'est un édifice rectiligne d'une simplicité tout-à-fait bramantesque ; la sévère ligne vitruvienne y triomphe dans toute sa majesté. L'escalier est magnifique et la colonnade de la cour digne de lui servir de vestibule ; les colonnes sont de granit, taillées d'un seul bloc, et hautes de vingt pieds. Du reste, ce luxe de granit est commun à tous les édifices de Tolède ; colonnes ou pilastres, il affecte toutes les formes et orne toutes les cours, celles même des plus humbles maisons. Il règne dans les édifices publics de Tolède une variété de style attachante ; passant de l'un à l'autre, on peut faire un cours complet d'architecture ; chaque école, chaque siècle a là son modèle, depuis le rococo du XVIII<sup>e</sup> siècle et le grec bâtard du XIX<sup>e</sup> jusqu'au goth pur et au romain, en passant par le vitruvien restauré de l'Alcazar, par la renaissance et le moresque. La renaissance est représentée par un bijou qu'on voudrait mettre sous verre, comme le célèbre Campanile du Giotto ; c'est l'Hospice des enfans trouvés, *Casa de los niños expositos*. La façade est de marbre blanc et d'une grace parfaite, mais l'escalier surtout, quoique mal tenu et mutilé, est un chef-d'œuvre d'élégance et de bon goût ; le cloître rivalise avec



lui de délicatesse et de légèreté. A l'autre extrémité de la ville est un monument non moins précieux à étudier, pour l'histoire de l'art; c'est l'église de Saint-Jean-des-Rois, *San-Juan-de-los-Reyes*. Bâtie en ex-voto par le roi Ferdinand et la reine Isabelle, quelque temps avant la conquête de Grenade, c'est-à-dire dans les quinze ou vingt dernières années du xv<sup>e</sup> siècle, elle marque le point fixe où l'art gothique abdique aux mains de la renaissance; la fusion des deux styles est sensible surtout dans le cloître attenant à l'église; sans être tout-à-fait encore le nouveau mode, ce n'est pourtant déjà plus l'ancien; l'ogive règne bien encore, mais la ligne s'arrondit et aspire au cercle; on assiste à la transformation, on la voit s'opérer insensiblement, et ce passage lent et graduel est plein d'intérêt. Pris en lui-même, le cloître est d'un travail exquis; malheureusement il est à demi ruiné, mais les outrages du temps et le vandalisme des hommes ont respecté des détails dignes d'une éternelle admiration. L'extérieur de l'église offre les mêmes caractères, malgré les honteuses mutilations qu'elle a souffertes, et les additions barbares qu'on lui a imposées. Les chaînes suspendues tout autour sont les fers des captifs chrétiens trouvés lors de la conquête de Grenade dans les prisons de l'Infidèle.

L'Infidèle, lui aussi, a laissé sa pensée et son œuvre au sein de la cité chrétienne; la Porte du Soleil est là telle qu'il l'a bâtie avec ses arabesques et son arc en trois quarts de cercle; du reste, la courbure sacramentelle de la ligne moresque se retrouve en mille lieux; plus d'un minaret a été transformé en clocher, et la petite église de Saint-Roman n'est elle-même qu'une ancienne mosquée convertie telle quelle en temple chrétien; elle n'a fait que changer de Dieu, elle n'a pas changé de forme. Il n'est pas jusqu'aux Juifs, qui n'aient payé leur tribut à la grande galerie architecturale de Tolède; j'y connais pour ma part deux synagogues christianisées: l'une s'appelle aujourd'hui l'église del Transito, l'autre est Santa-Maria-la-Blanca; malgré leur changement de culte, la figure primitive, qui est un carré-long, a été conservée intacte, ainsi que les inscriptions hébraïques qui décorent le pourtour intérieur.

Quant aux Romains, on voit d'eux, près du pont d'Alcantara, un débris d'aqueduc où leur grandeur est empreinte, et l'on reconnaît encore, sous les remparts, la place d'un cirque dont l'intolérance du moyen-âge avait fait un bûcher pour les Juifs; de là son nom actuel

de *braser*. Et, pour ce qui est de l'architecture gothe, — qu'il ne faut pas confondre avec l'architecture gothique, — les traces en sont visibles en plus d'un lieu; cependant elles sont rares, et il faut les chercher. Quelques lourds et courts pilastres, et aussi quelques tombeaux, attestent encore çà et là la force sans grâce qui en était le caractère principal. Il est à regretter que la destruction n'ait pas épargné de plus amples monumens de ces premiers jours de la monarchie; ce n'est pas l'époque la moins glorieuse de Tolède, car alors déjà elle était le siège des rois et la capitale de l'empire. Le premier concile s'y célébra en 589, et il s'en célébra depuis beaucoup d'autres. Concile voulait dire alors ce qu'on a plus tard appelé cortès ou états-généraux; c'étaient des assemblées nationales où l'on traitait les affaires de l'état. Elles ne furent d'abord composées que des prélats et des grands, et ne s'ouvrirent guère pour les communes que vers le treizième siècle. Leurs attributions supposaient la souveraineté, leurs droits en ressortaient directement. On les voit, dès l'origine, élire et déposer les rois, ainsi que cela arriva en 680, alors que Vamba, déclaré par le concile inhabile au trône après un règne glorieux, fut remplacé par Ervige. Les statues de ces vieux rois goths sont dispersées devant l'Alcazar et aux portes de la ville; à la vue de ces marbres muets, je me reportais avec un attrait singulier vers ces premiers jours; je me plaisais à suivre la pensée nationale dans ses premiers efforts; j'aimais à l'entendre bégayer, pour la première fois, ces mots enivrans de droit, de liberté, et ces tâtonnemens encore si vagues, si confus, de la science politique m'inspiraient un intérêt si profond, une sympathie si vive, que j'en étais surpris moi-même.

Le retour des morts aux vivans est assez triste, et les enfans semblent bien tièdes et bien pâles auprès d'aïeux si vigoureusement trempés; engourdis dans les abjections de la matière, chargés des fers honteux d'un égoïsme rapace, effréné, ils ont perdu le sens des grandes choses; ils ont laissé volontairement s'éteindre les sacrés flambeaux de l'intelligence, et se complaisent dans les ténèbres qu'ils se sont créées, ils dorment d'un lâche sommeil sur le tombeau des forts. Espagne! Espagne! vieille terre des résistances héroïques et des indomptables fanatismes, ne te réveilleras-tu donc plus? Persisteras-tu long-temps encore dans tes léthargiques langueurs? Est-ce que le laborieux sillon creusé par tes ancêtres serait ta fosse mortuaire,

le sépulcre de ta gloire et de ta vertu ? Le long et rude apprentissage de tant de siècles serait-il perdu pour toi ? Serais-tu tombée au-dessous des Goths et des Maures , et n'as-tu provoqué l'attention du monde que pour en devenir la risée ? Les nations ont l'œil ouvert sur toi , mais prends garde , elles ont d'autres soins que de te regarder ainsi tourner sur toi-même sans faire un pas décisif , sans te rallier à la grande phalange humaine ; prends garde qu'elles ne se lassent de t'attendre , et que , perdant enfin patience , elles ne te jettent à la face , en se détournant de toi , l'anathème insultant que plus d'une a déjà sur les lèvres ! Malheur à toi , si tu les trompes ! malheur ! car alors les vaines fumées de l'orgueil impuissant dont tu t'enivres et qui t'aveuglent , ne te sauveraient pas du mépris des peuples et des calamités sans nombre dont la Providence punirait ta défection.

Agité de ces regrets et de ces inquiétudes , j'allais de rue en rue sans lire sur le visage d'aucun passant une réponse satisfaisante à mes questions muettes ; je ne voyais partout , au contraire , que de nouveaux sujets de doute ; rien ne m'annonçait qu'il y eût des âmes dans ces corps que je coudoyais. Je me retrouvais devant la cathédrale , j'y entrai. Siège du primat des Espagnes , la basilique toledane est , pour la Péninsule , ce que Saint-Pierre de Rome , siège du chef suprême de l'église , est pour la chrétienté ; mais la similitude est toute morale , l'architecture des deux temples est sans analogie ; la cathédrale de Tolède est du plus pur gothique indigène ; c'est un édifice majestueux , quoique tout soit disposé pour en détruire l'effet ; le premier mal est qu'on n'en peut embrasser l'ensemble d'aucun côté , tant il est profondément encaissé dans le cloaque des rues et serré de près par les maisons voisines ; mais ce malheur de position n'est pas le seul qu'on ait à déplorer , on a pris à tâche de gâter le monument lui-même : non content de l'avoir flanqué d'une espèce de coupole lourde et massive qui l'écrase , on a eu la magnifique idée , pour que le bariolage fût plus complet , d'affubler une des entrées latérales d'un portique grec. Autant valait mettre une porte gothique au Parthénon.

L'intérieur n'a pas été plus respecté que l'extérieur , et là , le crime est moins pardonnable encore ; comme si ce n'était pas assez d'avoir repétissé le vase et détruit l'effet grandiose de la nef en plaçant au milieu , selon la mauvaise coutume du clergé espagnol ,



le chœur et le maître-autel, on a surchargé le maître-autel d'une épouvantable machine, barbare et confus entassement de marbres de toutes couleurs, *monstrum horrendum, ingens*, conçu dans une nuit de cauchemar et enfanté dans un jour de démence; ce honteux bâtard du xviii<sup>e</sup> siècle qui n'a pas de nom dans la langue du goût, qui n'en saurait avoir, s'appelle là le *Transparent*, et les desservans du lieu le signalent à l'étranger comme l'inimitable merveille de la basilique. Comment ne serait-ce pas un chef-d'œuvre? Il a coûté au chapitre deux cent mille ducats. Toutefois, la nef est imposante encore; sa grandeur et sa majesté triomphent des souillures dont on l'a profanée; mille beautés de détail rachètent les turpitudes du moderne goût clérical. Le chœur est certainement l'un des plus beaux de l'Europe; les sculptures en bois dont il est décoré sont d'une délicatesse, d'une pureté, qui ne sauraient être dépassées; elles sont l'ouvrage d'Alonzo Berruguete, un artiste espagnol qui fut élève de Michel-Ange, et qui rapporta dans sa patrie la manière fière et les lignes sévères du maître, avec un génie plus souple et plus sensible à la grace. C'est lui aussi qui a sculpté en bronze la porte des Lions, la plus belle du temple; mais son chef-d'œuvre est ce chœur inimitable; sa puissance se manifeste là dans toute sa force, il passe là avec une admirable facilité du sublime idéal des grands sujets évangéliques au style familier des grotesques, cet élément singulier qui se retrouve dans tous les ouvrages du moyen-âge, même les plus sérieux.

Il faudrait tout un volume pour énumérer les trésors ensevelis dans cette immense église; c'est un gouffre insatiable où se sont englouties les richesses de Tolède et non-seulement ses richesses, mais sa puissance, sa gloire et sa virilité. L'autel a tout dévoré; l'archevêque, à lui seul, absorbait, chaque année, un million de piastres (cinq millions de francs), et chacun de ses chanoines jouissait de soixante mille livres de rente. C'était bien certainement le chapitre le plus riche de la chrétienté, et il l'est encore, quoique la marée ait baissé. Plus de la moitié de la ville lui appartient en propriété; sur deux maisons, une est à lui et porte le nom du propriétaire, *el Cabildo*, tracé en bleu sur une plaque de faïence incrustée au frontispice. Les capitaux morts, enfouis dans l'écrin de la Vierge dite du Sagrario, sont inappréciables; sa robe de cérémonie seule vaut des millions; elle est toute brodée en

perles fines, — et quelques-unes sont énormes, — sur un tissu d'or; il est vrai qu'elle est de fabrication céleste et que c'est un présent des anges. Un autre joyau d'un prix incalculable est le grand tabernacle gothique destiné à l'exposition de l'hostie à la Fête-Dieu; il est en argent doré et ne pèse pas moins de sept cent quatre-vingt-quinze marcs; l'ostensoire qu'on place dans le tabernacle est d'or massif et pèse cinquante-sept marcs; mais ici, du moins, l'art a sanctifié la matière et l'a surpassée. Henri d'Arfé, illustre *platero* (orfèvre) du xv<sup>e</sup> siècle, est l'auteur de ce chef-d'œuvre; c'est beau comme Benvenuto Cellini, quoique antérieur à lui, et plus puissant de composition. J'y ai compté jusqu'à deux cent soixante figures, plus les bas-reliefs; et tout cela est groupé avec un génie merveilleux, tout cela vit sans effort et sans confusion. Il deviendrait trop long d'explorer cette mine inépuisable; il y a là tant d'or, tant d'argent, tant de pierres précieuses, qu'on aurait l'air, en enregistrant toutes ces richesses, de procéder au fantastique inventaire d'un palais des *Mille et une Nuits*. Le côté faible de la basilique est la peinture; Tolède est, sous ce rapport, bien inférieure à Séville, et son école n'a guère produit que des génies de second et même de troisième ordre. En revanche, sa bibliothèque est riche en manuscrits arabes; mais ce qu'on aura peine à croire, c'est que dans cette Espagne, dont toutes les origines sont maures, il n'y a pas un seul homme en état de les déchiffrer. Quelle incurie et quelle honte!

La ville entière s'est absorbée dans sa cathédrale; elle a abdiqué, pour ainsi dire, aux mains de ses prêtres: le premier résultat de cette démission volontaire a été une chute effroyable dans la population; il semble que les sources de la vie se soient tout d'un coup tariés dans les flancs de la cité déchue; des cent cinquante mille habitans dont elle se glorifiait aux jours de sa force, à peine lui en reste-t-il aujourd'hui douze. Pour défrayer cette poignée d'ames, elle a vingt-sept paroisses; et avant la suppression des corporations religieuses, elle ne comptait pas moins de trente-huit couvens, quinze d'hommes et vingt-trois de femmes. Tolède est un grand cloître dont la cathédrale est l'église.

Les mœurs sacerdotales ont dû s'enraciner dans un sol si bien préparé, et c'est en effet ce qui est arrivé; il n'y a pas en Espagne de ville plus triste, plus morose, plus inhospitalière; le rire en paraît à jamais banni, et l'ennui est le dieu qu'on y sert; on ne se réunit

jamais ; jamais de bals , jamais de spectacles ; à peine se visite-t-on de loin en loin , et toujours selon les formes de la plus rigoureuse étiquette. L'intelligence a sombré comme le reste ; Tolède est la ville la plus ignorante peut-être de toute l'Espagne ; or, ce n'est pas dire peu. Les brillantes industries dont l'avait dotée le moyen-âge, ont péri dans le commun naufrage ; plus de ces étoffes de soie, plus de ces brocards fastueux dont la renommée était si grande en Europe ; et quant à la fabrique de ces bonnes lames, avec lesquelles nos romantiques nous égorgent depuis dix ans, ce n'est plus que l'ombre d'une ombre ; je parierais qu'il n'en sort pas, compte fait, vingt briquets de fantassin par mois ; et certes ce n'est pas faute d'administrateurs, car, selon l'usage de cette oisive Espagne, terre de sinécures, il y a là plus de directeurs, sous-directeurs, inspecteurs, sous-inspecteurs, qu'il n'y a d'ouvriers. Pour un homme qui obéit et qui travaille, il y en a trois qui commandent et qui ne font rien.

Mais rentrons dans la cathédrale, car c'est notre centre naturel, et tout Tolède est là. Il faut y aller tous les jours, il faut la voir à toute heure, car, tous les jours et à toutes les heures, elle a des effets nouveaux et imprévus. La matinée appartient aux pompes de la messe ; elle s'y célèbre avec un luxe qui sied à la magnificence du lieu ; les robes rouges et blanches des officians tranchent fortement sur les teintes mélancoliques de la nef ; la robe noire des chanoines est plus sévère, plus imposante, et à voir leur longue queue traînante, portée par les enfans de chœur, vrais pages de ces gentilshommes de l'autel, on les prendrait bien plutôt pour des princes de la terre, que pour les humbles serviteurs du Christ, le fils du charpentier. Je sais bien que ce sont là des acteurs qui jouent une pièce étudiée sur un théâtre qui leur est familier ; mais, quoique la vie ait déserté ces fantômes, quoique le froid de la mort leur ait glacé le cœur, ils ont l'esprit de leur rôle, et en portent le costume avec habitude et une tenue qui n'est pas sans dignité.

Le soir, quand les derniers rayons du soleil couchant se jouent à travers les vitraux et les embrasent de leurs splendeurs expirantes, la scène change ; c'est l'heure des recueilemens solitaires et des prières voilées ; à genoux à l'ombre des autels les plus écartés, quelques femmes, cachées dans leur mantille, viennent répandre aux pieds du grand consolateur invisible de secrètes douleurs et des larmes mystérieuses. O paix d'en haut, descendez dans l'ame

des affligés ! Cependant la nuit gagne, les ténèbres envahissent le temple, la rêverie devient plus profonde, plus inquiète; l'orgue soupire de vagues et plaintives mélodies, semblables aux échos mystiques des célestes Jérusalems; un homme en manteau traverse la nef d'un pas étouffé; un sacristain vêtu de blanc se perd comme une ombre à travers les piliers; une jeune fille sanglotte au pied d'une niche obscure.

Et comme je passa's devant la chapelle de Saint-Jacques, un rayon de la lune, perçant tout à coup l'ogive, vint tomber sur la face blême du grand connétable de Castille, don Alvaro de Luna; cet altier favori qui gouverna tant d'années les Espagnes, et qui porta sa tête sur l'échafaud, il dort là du sommeil des trépassés; couché sur son lit de marbre, il attend, les mains jointes et la cuirasse aux flancs, que la trompette annoncée par les prophètes sonne le grand réveil et l'appelle à la barre incorruptible. La lune répandait de vaporeuses lueurs autour du mausolée; il me sembla voir la statue du connétable se dresser sur son séant, et tendant vers moi sa main de pierre, m'arrêter au passage : — « Regarde, semblait-elle me dire en m'indiquant dans la chapelle voisine la statue du roi Jean II, regarde cet ingrat; Dieu m'est témoin à cette heure que je l'ai servi quarante ans de ma vie avec honneur et fidélité, que j'ai porté pour lui le faix de la monarchie, et pour prix de mes longs et loyaux services, il m'a fait décapiter. Ma tête resta neuf jours clouée au poteau d'infamie; mon corps fut enseveli aux frais de la pitié publique. Livrez encore, enfans crédules, livrez votre destinée à la foi des princes ! » — Après avoir ainsi paraphrasé sa propre épitaphe, don Alvaro se recoucha sur son marbre tumulaire, et la mort scella sa lèvre hautaine.

La catastrophe de Luna m'en rappela tout d'un coup une autre non moins tragique, mais dont la victime est plus pure; il ne s'agit plus de l'orageuse fortune d'un ambitieux favori, c'est un citoyen qui meurt, lui aussi décapité par un prince, mais qui meurt pour la justice et l'éternelle vérité; ce martyr est don Juan de Padilla, le premier adversaire dont triompha le despotisme de Charles-Quint, le dernier champion des vieilles libertés castillanes.

Quand le jeune fils de Jeanne-la-Folle passa les Pyrénées pour recueillir l'héritage de sa mère encore vivante, une nuée de Flamands s'abattit avec lui sur la Péninsule comme sur un pays con-

quis; ils appelaient les Espagnols leurs Indiens, et les traitaient comme les Espagnols eux-mêmes traitaient les Amériques. Les indigènes furent éconduits pour faire place à ces étrangers rapaces; l'illustre Ximénès, à qui le nouveau roi devait pourtant sa couronne, mourut lui-même en disgrâce, et les lourds et cupides enfans de la Flandre furent jetés à tous les emplois. L'orgueil national se révolta, et il était dans son droit, car il y avait usurpation et insulte; mais il se révolta bien davantage quand don Carlos, qui n'était pas encore Charles-Quint, affectant un mépris hostile pour les antiques formes constitutionnelles de la monarchie, les viola toutes insolemment, et convoquant d'illégitimes cortès, s'efforça de leur extorquer des subsides par la menace et la corruption. Entraînée par la voix de Padilla, la ville de Tolède, la plus considérable alors de toutes les cités d'Espagne et la rivale de Burgos, Tolède donna le signal de la résistance, et s'arma pour la soutenir.

Padilla appartenait à l'une des familles les plus illustres, non-seulement de Tolède, mais de toute la Castille : ses ancêtres avaient été dignitaires et grands-maitres de l'ordre de Calatrava, et son père, Pedro Lopez, plusieurs fois député aux cortès du royaume. Quand le noble vieillard apprit que son fils avait jeté le gant à l'iniquité : — « Juan, lui dit-il en le pressant dans ses bras, tu as agi comme un gentilhomme digne d'une race telle que la nôtre; je crains seulement que le roi notre seigneur ne te récompense mal du service que tu viens de lui rendre. » — Toutefois, il ne chercha point à le détourner de cette sainte voie du martyre où il venait d'entrer; il le bénit, et le recommandant à la divine Providence, il l'exhorta à suivre sa destinée. Voilà comment la gloire se perpétue dans les races choisies du ciel pour l'exécution de ses desseins; c'est ainsi que la vertu des pères fait l'héroïsme des enfans.

Tout à coup, et au moment où l'orage était le plus menaçant, le roi quitta l'Espagne, compromettant, par son absence, une couronne bien mal affermie sur sa tête, pour aller ceindre en Allemagne une nouvelle couronne, la couronne impériale. A peine l'ambitieux monarque avait-il mis le pied hors de la Péninsule, que la révolte éclata d'abord à Ségovie, gagnant de proche en proche, dans toutes les villes de la Castille; Murcie, Jaen, une partie de l'Andalousie, l'Estramadoure, et plus tard Valence et l'Aragon, suivirent le mouvement; sur les dix-huit villes qui avaient voix aux



cortès, quinze étaient soulevées; et, enfermé dans les murs de Valladolid, le cardinal Adrien d'Utrecht, nommé régent en l'absence du roi, se trouvait dans une situation tout-à-fait semblable à celle que nous avons vu se reproduire sous nos yeux lors du tête-à-tête de la reine Christine avec les juntes. Charles n'était plus roi d'Espagne que de nom; mais son ambition était assouvie, il était empereur. Présidées par Tolède, les villes formèrent une ligue offensive et défensive; et rien n'est plus touchant à lire que les lettres qu'elles s'adressaient l'une à l'autre pour se demander des secours ou s'exhorter à la persévérance. Padilla fut nommé capitaine-général de la *Comunidad*. Sa première démarche fut un coup de génie, il s'empara de la reine Jeanne, et fit publier qu'ayant recouvré sa raison perdue, elle réclamait ses droits au trône d'Espagne; mais, au lieu de garder son précieux instrument dans une place fortifiée, il fit la faute de choisir, pour résidence, la bourgade ouverte de Tordésillas. Les villes y envoyèrent leurs députés; une junta fut constituée et rédigea un manifeste au roi où les griefs de la nation espagnole sont longuement énumérés, et ses prétentions courageusement exprimées. Plus de Flamands, y était-il dit; plus de ces étrangers insatiables qui dévorent la plus pure substance du peuple; abolition de tous les impôts non consentis par les cortès; indépendance absolue et organisation des assemblées nationales en trois ordres distincts : bourgeoisie, noblesse et clergé; convocation obligatoire tous les trois ans; défense, sous peine de mort, à tout procurador de recevoir aucune faveur de la cour pour lui ou les siens; défense de publier aucune indulgence sans l'autorisation des cortès. Tels sont les principaux articles de cette mémorable requête. On y demandait encore que les juges eussent un traitement fixe, au lieu de vivre, ainsi que cela se pratiquait, des confiscations infligées par eux, et que la noblesse cessât d'être exempte des taxes et rentrât sous la loi commune.

Loin de faire droit à des prétentions si justes, Charles-Quint, qui était alors à Bruxelles, travailla à détacher la noblesse du parti des communes et à l'attacher au sien. Il n'y réussit que trop; les intérêts du peuple n'étaient pas ceux de l'aristocratie; elle se rangea donc tout entière du côté du trône, et la guerre continua avec acharnement. Valladolid était tombée aux mains des comuneros, la régence avait été mise en fuite, mais ces

succès signalés furent suivis d'irréparables revers. La discorde et la trahison se glissèrent dans le sein des communes; les secrets de la junte furent vendus par un traître jaloux de Padilla; il n'y avait plus d'espoir que dans un coup prompt et décisif, Padilla résolut de le tenter.

— « Seigneur, lui dit son chapelain le matin même où il partait pour livrer bataille, j'ai autrefois étudié l'astrologie, et d'après ce que j'ai appris du cours des astres, j'ai vu que la fortune vous est contraire, et je vous supplie de ne pas vous mettre en marche.

— Eh bien! répondit Padilla en souriant, nous allons donc voir aujourd'hui si l'astrologie est une science véritable. » —

En disant ces mots, il passa son armure, fit sonner les trompettes et partit. Il arriva aux plaines de Villalar, où, prévenue de son approche par des transfuges, l'armée royale l'attendait. C'était le 25 avril 1521. A peine eut-il donné l'ordre d'attaque, que la défection se mit dans ses troupes; la trahison portait ses fruits; les éléments eux-mêmes se ligüèrent contre lui. Il comprit qu'il était perdu; il n'en combattit pas moins en héros au cri de *Santiago! Libertad!* La cuisse coupée d'un revers d'épée, il tomba de cheval, et comme il était couché sur la terre sanglante, un lâche, nommé Juan de Ulloa, lui porta au visage un coup de lance qui le blessa légèrement, mais qui tua (dit le chroniqueur) l'honneur de celui qui l'avait porté. Désarmé et obligé de se rendre, il fut conduit prisonnier à Villalar. Les célestes présages n'avaient donc pas menti.

Son procès fut bientôt fait. — « Tolède, s'écria une voix du conseil de régence, Tolède ne baissera la crête que lorsque Padilla ne sera plus! » — Ces paroles étaient un hommage rendu au grand citoyen, elles furent son arrêt de mort; il fut condamné sans même avoir comparu. Il écouta sa sentence avec calme, et appelant un confesseur, il remplit ses devoirs religieux avec une tranquillité stoïque; c'est alors, c'est dans les douleurs d'une blessure profonde, à la vue du couteau qu'on aiguisait pour lui, c'est à cette heure suprême qu'il écrivit à sa femme et à sa ville natale ces deux lettres touchantes que l'histoire a heureusement conservées, et qui respirent un héroïsme si naïf à la fois et si réfléchi, qu'on ne saurait les lire sans respect et sans attendrissement.

« Madame, écrit-il à sa femme, si votre affliction ne me touchait

plus que ma mort, je m'estimerais heureux, car la mort étant certaine pour tous, je dois tenir pour une faveur signalée de Dieu, que la mienne, quoique plainte de bien des gens, soit utile et reçue comme telle en sacrifice. Je voudrais avoir plus de temps que je n'en ai pour vous adresser des consolations, mais on ne m'en laisse pas; et je ne voudrais pas moi-même tarder à recevoir la couronne que j'attends. Vous, madame, pleurez votre malheur, et non ma mort, elle est trop juste pour être pleurée par personne. Je laisse mon ame en vos mains, puisque c'est la seule chose que je possède; madame, usez-en avec elle comme avec la chose qui vous aime le plus. Je n'écris pas à Pedro Lopez mon seigneur, parce que je n'ose pas, quoique j'aie bien été son fils en osant donner ma vie, je n'ai pas hérité de sa bonne fortune. Je ne veux pas différer davantage pour ne pas causer d'ennui au bourreau qui m'attend, et afin de ne pas laisser soupçonner que, pour prolonger ma vie, je prolonge ma lettre. Mon domestique Sossa, comme témoin oculaire de ma mort et confident de mes secrètes volontés, vous dira tout ce qui manque ici; et ainsi je demeure, en mettant fin à cette angoisse, dans l'attente du couteau, de votre douleur et de mon repos. »

Voici maintenant sa lettre à Tolède, traduite littéralement comme la première.

« A toi, couronne d'Espagne et lumière du monde, toi qui fus libre dès le temps des Goths; à toi, qui, à force de verser le sang étranger et de prodiguer le tien, as conquis la liberté pour toi et pour les villes tes voisines, moi, Juan de Padilla, ton fils légitime, je te fais savoir que le sang de mon corps va rafraîchir tes victoires passées. Si mon destin ne m'a pas permis de placer mes actions parmi les exploits qui t'illustrèrent, la faute en est à ma mauvaise fortune et non à ma bonne volonté. Je te prie donc de recevoir mon sacrifice comme une mère, puisque Dieu ne me donna pas plus à perdre pour toi que ce que j'ai risqué. Je tiens plus à ton souvenir qu'à ma vie. Considère que ce sont là les vicissitudes de la fortune, qui jamais n'a de repos. Seulement, je vois avec une joie pleine de consolation que c'est moi, le moindre de tes enfans, qui meurs pour toi, et que tu en as nourri à ton sein beaucoup d'autres qui pourront réparer mon injure. Bien des langues te raconteront ma mort; je l'ignore encore, quoiqu'elle soit bien proche; ma fin te rendra témoignage de moi. Je te recommande mon ame comme patronne de

la chrétienté; je ne dis rien de mon corps, puisqu'il ne m'appartient pas. Je ne puis écrire davantage, parce que j'ai déjà en ce moment le couteau à la gorge; je crains plus ton mécontentement que le sort qui m'attend (1). »

(1) Voici le texte des deux lettres tel qu'il nous a été scrupuleusement conservé par le père Sandoval.

*Carta de Juan de Padilla para su muger.*

Señora, si vuestra pena no me lastimara mas que mi muerte, yo me tuuiera enteramente por bien auenturado. Que siendo a todos tan cierta, señalado bien haze Dios al que la da tal, aunque sea de muchos plañida, y del recibida en algun seruicio. Quisiera tener mas espacio del que tengo para escreuiros algunas cosas para vuestro consuelo: ni a mi me lo dan, ni yo querria mas dilacion en recibir la corona que espero. Vos Señora como cuerda llora vuestra desdicha, y no mi muerte, que siendo ella tan justa, de nadie deue ser llorada. Mi anima pues ya otra cosa no tengo, dexo en vuestras manos. Vos Señora lo hazed con ella, como con la cosa que mas os quiso. A Pero Lopez mi Señor no escribo, porque no osso, que aunque fuy su hijo en ossar perder la vita, no fuy su heredero en la ventura. No quiero mas dilatar, per no dar pena al verdugo que me espera, y por no dar sospecha, que por alargar la vita alargo la carta. Mi criado Sossa, come testigo de vista, e de lo secreto de mi voluntad, os dira lo demas que aqui falta, y assi quedo dexando esta pena, esperando el cuchillo de vuestro dolor, y de mi descanso.

*Carta de Juan de Padilla a la ciudad de Toledo.*

A ti corona de España, y luz de todo el mundo: desde los altos Godos muy libertada. A ti que por derramamientos de sangres estrañas, como de las tuyas, cobraste libertad para ti, y para tus vezinas ciudades. Tu legitimo hijo Juan de Padilla, te ago saber como con la sangre de mi cuerpo se refrescan tus vitorias antepassadas. Si mi ventura no me dexò poner mis hechos entre tus nombradas hazañas, la culpa fue en mi mala dicha, y no en mi buena voluntad. La qual como a madre te requiero me recibas, pues Dios no me dio mas que perder por ti, de lo que aventure. Mas me pesa de tu sentimiento que de mi vida. Pero mira que son vezes de la fortuna, que jamas tienen sossiego. Solo voy con un consuelo muy alegre, que yo el menor de los tuyos muero por ti: e que tu has criado a tus pechos, a quien podria tomar emiendo de mi agrauio. Muchas lenguas abra que mi muerte contarán, que aun yo no la sè, aunque la tengo bien

Quand Padilla eut écrit ces deux lettres, il se prépara à marcher au supplice. Lui et son ami don Juan Bravo, capitaine de Ségovie, furent placés sur deux mules; un héraut les précédait en criant : — « Voici la justice que la régence fait exécuter au nom du roi contre les gentilshommes traîtres et rebelles. — Tu mens, s'écria Bravo bouillant de colère, ce n'est pas pour avoir été traîtres que nous périssons, c'est pour avoir défendu le bien public et la liberté de la patrie. » — L'alcalde le frappa violemment de sa baguette, et comme Bravo se mettait en défense : — « Ami, lui dit Padilla en le contenant, hier nous avons combattu comme des hommes, mourons aujourd'hui comme des chrétiens. » — Bravo demanda à être exécuté le premier pour ne pas voir la mort du meilleur chevalier des Castilles. Quand vint le tour de Padilla, il confia à un gentilhomme ami qui se trouvait là un reliquaire d'or et un chapelet. — « Remettez-les à ma femme, lui dit-il, et recommandez-lui d'avoir plus de soin de mon âme que je n'ai eu soin de mon corps. » — Ensuite il se mit à genoux et livra sa tête au bourreau en s'écriant : « *Domine, non secundum peccata nostra facias nobis!*... » Ainsi périt le dernier Castillan, et le parti à jamais vaincu des comuneros expira dans le sang des martyrs. Toutes les libertés espagnoles succombèrent du même coup, et un despotisme de trois siècles s'assit sur leurs ruines comme un génie de malédiction.

A quelques mois de là, une femme habillée en paysanne traversait les landes de l'Estramadoure avec un enfant dans ses bras; elle marchait vers la frontière de Portugal; quand elle l'eut atteinte, elle se retourna vers l'Espagne, pressa l'enfant sur son cœur et pleura. Or, cette femme était doña Maria Pacheco, la veuve de Padilla; elle partait pour l'exil. A la nouvelle du désastre de Villalar et de la fin tragique de son époux, elle avait pris des habits de deuil, et parcourant les rues de Tolède sur une mule caparaçonnée de noir, elle avait présenté au peuple l'orphelin de Padilla en l'appelant à la vengeance et à la liberté. Elle faisait porter devant elle,

cerca, mi fin te dara testimonio de mi desseo. Mi anima te encomiendo, como patrona de la Christiandad; del cuerpo no digo nada, pues ya no es mio, ni puedo mas escribir, porque al punto que esta acauo, tengo a la garganta el cuchillo, con mas passion de tu enojo, que temor de mi pena.

pour animer la multitude, une bannière où était représenté le supplice des victimes; et, quittant sa maison, elle se retira dans l'Alcazar. Ne songeant plus dès-lors qu'à mettre la ville en état de défense, elle oublia, quoique malade, la faiblesse de son sexe et sa jeunesse pour revêtir les vertus mâles d'un général.

Assiégée par le grand-prieur de Saint-Jean, don Antonio de Zuniga, la place était serrée de près; elle fit une résistance héroïque; l'énergie de l'indomptable veuve avait passé dans l'ame des citoyens. Sa présence valait une armée, mais la partie n'était plus égale; toutes les villes de la Comunidad étaient réduites à l'obéissance, Tolède n'était plus de force à lutter seule contre la puissance de Charles-Quint. Le grand-prieur recevait chaque jour de nouveaux renforts, tandis que chaque jour diminuaient les ressources des assiégés. La discorde vint les affaiblir encore : l'archevêque se mit à prêcher la résignation lâche et la soumission aux puissances; un parti se rangea autour de lui. Les deux partis en vinrent aux mains, celui de doña Maria fut vaincu; elle-même ne réussit à sortir de la ville qu'à la faveur d'un déguisement; elle passa en Portugal, et se retira avec son fils chez l'évêque de Braga, son parent; l'orphelin y mourut bientôt, et usée avant l'âge, la veuve inconsolable suivit de près dans la tombe le dernier rejeton des Padillas.

Il ne resta rien d'eux dans leur ville natale; l'acharnement du vainqueur poursuivit le couple illustre jusque dans ses amis : tous périrent dans les supplices; sa maison même fut démolie; une inscription ignominieuse, gravée sur ses ruines, les dévoua comme infames à l'exécration de la postérité, et l'anathème a pesé trois siècles sur ce sanctuaire auguste, digne de tous respects. C'est d'hier seulement que l'interdit est levé; mais quoique l'infamante inscription ait disparu, les ruines trois fois saintes n'ont point été réhabilitées; elles sont encore aujourd'hui livrées aux profanations d'une foule impie par ignorance; dispersées au bord du Tage, près de la porte Saint-Martin, elles servent de bivouac aux muletiers et d'étable aux bêtes de somme.

N'est-il pas temps que le scandale cesse? N'est-il pas temps que Tolède songe enfin à payer à la mémoire de ses deux plus grands citoyens, le tribut d'honneur qui leur est dû? Rappelle donc, mère au cœur dur! rappelle dans ton sein ces enfans trop longtemps proscrits; abrite leurs mânes errans dans un monument

digne d'eux, afin que l'avenir du moins les console des outrages du passé, et que l'Espagne entière puisse venir en pèlerinage à leur tombeau. Eh quoi ! saint Laurent et sainte Agathe, tous les martyrs de l'église, auraient des temples, et saint Jean de Padilla, sainte Marie de Pacheco, les martyrs de la liberté, n'en auraient pas ! Ils n'ont pas même une pierre tumulaire ! Que signifient ces exclusions partiales, et pourquoi de si parcimonieuses rémunérations ? La faiblesse seule est exclusive ; la force au contraire attire à soi toute grandeur, toute beauté ; elle concentre dans son sein puissant, comme en un foyer commun, tous les rayons épars de la vérité. Dieu n'a point parqué la pensée humaine en de si étroites limites ; c'est un champ sans bornes, et les travailleurs qui le fécondent de leurs sueurs ou de leur sang, ont tous des droits égaux à la gratitude des hommes, au respect des générations. La justice est impartiale, universelle, comme le Dieu dont elle émane ; toute barrière arbitraire tombe devant elle ; elle repousse toute distinction jalouse ; son sanctuaire est l'asile de l'égalité. Assise sur cette base immuable, éternelle, la religion de l'avenir ouvrira à tous les portes de son panthéon ; elle aura des couronnes pour tous les martyres, elle aura des autels pour tous les grands hommes ; et quiconque aura vécu, souffert ou péri pour une idée vraie, une sympathie généreuse, celui-là sera réputé saint dans la hiérarchie future.

Calmez donc vos légitimes ressentimens et revenez de votre long exil, ombres sacrées des Padillas ! Le jour des réparations approche, et l'heure de votre triomphe déjà commence à sonner. Venez ; — jamais peuple eut-il plus besoin que votre ingrate patrie de vos leçons et de vos vertus ? — venez à son aide ; pardonnez son oubli, ses outrages, tendez-lui une main magnanime ; entraînez-la dans les nouvelles voies où l'appelle la Providence, et puisqu'elle hésite encore, forcez-la par l'autorité de vos exemples à l'accomplissement de ses destinées.

CHARLES DIDIER.

---

DE

LA CONSERVATION

D'ALGER.

---

Il y a neuf ans, le 50 avril 1827, le consul de France reçut un coup d'éventail du dey d'Alger. Cette insulte amena une déclaration de guerre à la régence, et nous mîmes le port d'Alger en état de blocus. Notre escadre ne fut pas aussi heureuse que brave dans ses premières opérations : la guerre paraissait devoir être longue et dispendieuse ; on revint à des pensées d'accommodement et de paix. Le dey repoussa obstinément toutes les propositions, même les plus modestes. Sur ces entrefaites le pavillon français fut insulté, et les batteries algériennes firent feu sur le vaisseau *la Provence*. Dès-lors il était impossible de parler autrement au Barbaresque qu'à coups de canon. Il ne s'agissait plus de bloquer Alger, mais d'y entrer. L'entreprise était périlleuse ; elle fut appelée téméraire ; elle se mêlait d'ailleurs, dans la pensée de ceux qui la décrétaient, à des desseins liberticides. Mais ni les attaques de l'opposition, ni les défiances du pays, ni les terreurs des chefs de la marine ne prévalurent contre le courant qui nous emportait en Afrique. Les plages de Sidi-Ferruch ne nous furent pas fatales, et la valeur française s'ajoutant à la fortune, vingt jours après le débarquement Alger nous ouvrait ses portes.



Ainsi ce que manqua Charles-Quint, ce que Louis XIV convoita, ce que Napoléon n'eut pas le temps de prendre, nous l'avons : voilà un fait éclatant, voilà une gloire impérieuse qui veut être obéie.

Et voyez la convenance des évènements : la France agrandit son empire à la veille d'accomplir une révolution : plus tard elle n'eût pas eu le loisir d'étendre le bras si loin ; aujourd'hui elle est assez calme et assez forte pour cultiver sa conquête.

Il y a six ans, la race de Louis XIV a laissé l'Afrique à la France de l'empire et de la révolution ; elle avait cru travailler pour elle-même, elle a travaillé pour nous ; voilà les jeux de l'histoire : mais le testament n'en est pas moins honorable, et c'est à nous à l'accepter. C'est ainsi qu'à travers des vicissitudes qui semblent se contre-dire et se combattre les nations poursuivent l'unité de leur grandeur.

La possession de la régence d'Alger n'est plus une matière de discussion, mais une donnée irrévocable, mais un fait acquis, constitué, et qui doit servir de théâtre inébranlable à notre activité. Où en serait la vie des peuples, si à chaque instant le sol qu'ils ont conquis par leurs travaux pouvait trembler sous leurs pas, et si l'œuvre de la veille, soumise chaque matin à de timides contrôles, éveillait dans les esprits non pas l'ardeur, mais le regret, non l'enthousiasme, mais le repentir.

A cent cinquante-cinq lieues des côtes de France, nous avons pris pied dans une terre qui égale au moins la fécondité de l'Europe méridionale, de notre Provence, de l'Espagne et de l'Italie. Les fruits les plus nécessaires et les plus beaux y sont abondans. Le blé et l'olivier, la vigne et l'oranger y confondent leurs trésors. Dans les plaines d'Azydour, de Habrah et de Metydjah, le travail de l'homme est certain de sa récompense. Le colon français peut s'y trouver entouré de tous les produits qu'il a l'habitude de cultiver sur le sol natal (1).

Outre ces résultats assurés, dont une habile culture doit augmenter encore la fertilité, il y a de grandes expériences à tenter, qui promettent d'être heureuses. Cette terre n'a pas livré tous ses secrets parce qu'elle n'a pas encore été scrutée avec assez d'industrie. N'est-il pas probable que le mûrier blanc peut s'y acclimater et

(1) Voyez le mot *Alger*, par M. d'Avezac, dans l'*Encyclopédie nouvelle*, publiée par MM. Leroux et Reynaud.

nourrir de nombreux vers à soie? On convient que les essais tentés en coton et en indigo ont réussi; seulement, les produits ont été faibles, parce que la tentative a été timide.

Mais peut-on s'arrêter en chemin de si magnifiques espérances? et la France peut-elle négliger de s'assurer si désormais elle pourrait ne devoir qu'à elle-même la soie, le coton, l'indigo, c'est-à-dire les produits que réclament ses manufactures et que son terrain continental lui livre peu ou point.

Plusieurs doutent que la canne à sucre puisse être cultivée avec beaucoup d'avantages. On dit avoir semé des grains de café qui n'ont pas levé. Sans admettre ou nier ces faits que l'avenir éclaircira, nous disons que, fussent-ils vrais, ils ne sauraient nous détourner de la culture de l'Afrique; nous recevons dans nos ports assez de café; et du sucre, nous en avons trop; nous sommes embarrassés entre le sucre colonial et le sucre indigène.

Nous indiquerons en passant une considération grave. Nos rapports avec nos anciennes colonies peuvent un jour être altérés, tant par l'abolition graduelle de l'esclavage, que par l'abondance du sucre indigène. On n'enchaîne pas les développemens de l'humaine activité. La France pourrait-elle manquer de prévoyance et ne doit-elle pas, en assurant sa présence sur un autre point, concilier sa grandeur avec les mouvemens du monde?

Le sol de l'Afrique est doué d'une grande fécondité qui provoque et récompense le travail. L'agriculture, dont la France a le goût et le génie, peut s'y déployer à l'aise. Si, chez nous, la division de la propriété, qui est un bienfait politique, s'oppose quelquefois aux exploitations vastes et hardies, qui pourrait gêner en Afrique les entreprises d'une agriculture savante? Là, au prix où en sont les terres, comme on n'a guère à payer que la main-d'œuvre, on peut placer ses fonds au moins à 12 pour 100. Partez donc, riches et capitalistes, allez; voilà d'honorables spéculations et des richesses pures. Appelez à vous les bras d'une pauvreté laborieuse, et faites à la France un riant et fertile jardin où ses enfans puissent aller chercher les uns l'abondance, les autres le repos, d'autres enfin la gloire.

Car, dans les sillons de cette Afrique, j'aperçois l'uniforme de nos soldats, les couleurs de la France, et l'agriculture travaille à l'abri de nos armes. Nous sommes en paix avec l'Europe, et le re-

pos, si doux aux habitudes civiles des peuples, est souvent funeste aux armées qui les défendent. On languit, l'éducation guerrière s'affaiblit, l'esprit militaire sommeille et s'énerve, et c'est le danger des longues paix d'amollir la trempe des courages oisifs sous les drapeaux. Eh bien ! la France possède en Afrique une gymnastique militaire, une arène qui attend ses soldats, et peut, à chaque minute, s'agrandir devant leur valeur. N'est-ce rien que de pouvoir tour à tour proposer à l'émulation de toute l'armée française l'imitation des Romains et la défaite des Arabes ? On peut, d'intervalle en intervalle, renouveler dans la régence d'Alger les vingt-cinq mille hommes qui lui sont nécessaires, et, de cette façon, au bout de quelques années, toute l'armée nationale aura passé sur un théâtre de gloire et d'aventures. Les hommes du métier estiment qu'une infanterie qui a appris à résister au choc de la cavalerie arabe sera formidable pour tout ennemi, quel qu'il soit.

On aurait commis une grande faute si on avait fait envisager à l'armée le séjour de l'Afrique comme un châtement ou comme une disgrâce. Alger devrait être, au contraire, au milieu de la paix européenne, l'objet de l'ambition militaire.

S'il était vrai qu'il y eût dans les chambres un désir opiniâtre et sourd de réduire peu à peu l'armée d'Afrique à quelques bataillons, il faudrait plaindre la France, dont les traditions et le génie seraient oubliés.

Enfin, qu'on y réfléchisse, nous ne sommes pas un petit peuple sans souvenirs, sans dignité, sans devoirs envers nous-mêmes et envers le monde. Les intérêts et l'honneur de la France ne se régissent pas au rabais. Y a-t-il donc une exaltation suspecte à demander que la France ait autre chose en Afrique qu'un caporal et quatre hommes ? Il faudrait maudire la conquête de 1830, si elle aboutissait à nous montrer à l'Europe sans initiative et sans vigueur.

Les desseins politiques à la fois grands et utiles, sans illusion et sans chimère, doivent pouvoir prouver sous toutes les faces leur justesse et leur vérité. Non-seulement l'agriculture et la guerre nous appellent en Afrique, mais la marine nous y convie avec autorité. Depuis six ans la France possède une étendue de deux cent quarante lieues de côtes à trois jours de distance de Toulon et de Marseille : nous sommes établis entre Malte et Gibraltar. La régence nous livre les ports d'Alger, de Bone, d'Oran et de Bougie ; nous avons

les rades de Stora, d'Arzew et de Mers-el-Kebir. C'est à la science de nos marins et de nos ingénieurs de choisir, de fortifier les positions les plus avantageuses et les abris les plus sûrs pour nos vaisseaux. Déjà un ingénieur civil, M. Pezerat, a fait à Oran l'étude d'un projet de port fermé (1). Oran peut devenir un point maritime presque inexpugnable, et déjà le mot d'Anti-Gibraltar a été prononcé.

Si la France veut être fidèle à tous les devoirs d'une ambition raisonnable, elle doit toujours égaler l'importance de sa marine à celle de son armée de terre. Cette égalité sous Louis XIV lui donna la prépondérance, et si Napoléon eût eu souvenance de cette grande tradition, cette égalité eût empêché les revers de l'empire. Non que l'empereur n'ait saisi ce point, mais il ne put prendre sur lui de l'exécuter. Les diversions continentales dévorèrent son activité, et comme il n'avait pas sous la main un bailli de Suffren, il oublia les pensées qui l'avaient occupé tant à bord de *l'Orient* qu'en face des Pyramides. Il a cependant écrit que la France, sans le moindre effort, peut avoir trois flottes de trente vaisseaux, comme trois armées de cent vingt mille hommes. Il a encore pensé que dans l'avenir la marine française est appelée à acquérir de la supériorité sur la marine anglaise.

La possession du littoral de l'Afrique est nécessaire, non-seulement à l'éclat, mais à la sûreté de notre empire. Nous avons besoin d'une position forte pour contrebalancer Gibraltar, canon toujours béant, toujours armé, et pour avoir dans la Méditerranée l'équivalent de Mahon, qu'un réveil et des inimitiés de l'Espagne pourraient un jour nous rendre formidable. Il importe à notre liberté et à notre commerce dans la Méditerranée de rester propriétaires d'un vaste territoire africain. Alger protège Marseille. Croit-on que les Anglais eussent incendié le port de Toulon si les flottes françaises eussent eu en Afrique d'autres rades et d'autres ports?

Ainsi l'agriculture, la guerre et la marine, ces trois vocations de la France, s'accordent à garder l'Afrique. Maintenant, comment la garder? par une vaste colonie, ou par une petite occupation?

Ce serait une singulière politique pour la France, que d'occuper en Afrique deux ou trois points, d'enfermer quelques bataillons

(1) *De l'Établissement des Français dans la régence d'Alger*, par M. Genty de Bussy; tom. 1<sup>er</sup>, pag. 218.

dans des forts, d'où nos soldats ne pourraient jamais sortir et contemperaient tristement les flots qui les séparent de la patrie. Qu'importe que le drapeau français flotte sur deux ou trois rochers, s'il n'est pas le signe de la puissance et de l'activité, s'il n'annonce pas aux peuples voyageurs qui le saluent en passant de l'Océan dans la Méditerranée, et de la Méditerranée dans l'Océan, que sur la terre d'Afrique le sillon tracé par la France est profond, et qu'elle sait y pousser loin le fer de la charrue et de l'épée? L'occupation mesquine de deux ou trois points sur le vaste territoire de la Régence est une hypocrisie ou une bévue. Il y a des gens qui désirent l'abandon d'Alger et qui n'osent pas confesser leur pensée; ils la cachent sous l'apparence d'un séjour militaire aussi restreint que possible, confiant à l'avenir la honte d'un départ qu'ils auront rendu nécessaire. La bonne foi est ici peu vraisemblable, car elle serait idiote. Tout s'accorde à demander à la France un vaste établissement. Si l'on se bornait à occuper deux ou trois points isolés, les colons ne viendraient plus, et ceux qui sont venus seraient sacrifiés : ainsi plus de développement agricole. L'armée perdrait aussi cette admirable occasion de s'aguerrir et de se glorifier. La marine n'aurait plus ces ports et ces rades qui doivent provoquer chez elle tant de progrès et de puissance. Tout meurt avec une chétive occupation; tout grandit par la volonté d'enfanter une colonie.

Au surplus, il est bien qu'il ne puisse entrer dans la pensée de personne que la France ne féconde pas Alger; et l'opinion de notre faiblesse trouve chez les individus comme chez les peuples une honorable incrédulité. Cinq années ont passé d'incertitudes, d'irrésolution et d'embarras; cependant l'activité européenne et française s'empare ardemment de la plage africaine. Des hommes hardis, parmi lesquels on peut citer le prince de Mir, proscrit polonais, MM. Mercier, Saussine et d'autres, ont fondé de grands établissements agricoles dans la Mitidja. Un village s'élève au point central de Bouffarick; des usines à vent, à l'eau, à la vapeur, se construisent; des maisons de banque, de commerce, s'organisent.

Le même mouvement progressif s'est manifesté dans le commerce maritime. En voici le tableau :

Importations.  
1832. 6,250,920

Exportations.  
850,659

	Importations.	Exportions.
1833.	7,599,158	1,028,110
1834.	8,560,236	2,376,662
1835.	12,164,064	2,503,544

Et dans les importations ne figurent point les marchandises introduites pour l'armée, qui, si on les comprend, élèvent le chiffre de 1835 à 16,778,757 francs.

Ces documens sont certains et fournis par des relevés de douane.

En 1835, il est entré dans les ports de la régence 2,090 navires, jaugeant 136,240 tonneaux, et montés par 16,858 hommes.

Sur ce nombre, 341 navires, jaugeant 28,524 tonneaux, montés par 2,417 marins, appartenaient à la France; et l'ordonnance royale du 11 novembre 1835, en soumettant les navigateurs étrangers à des droits dont les nationaux sont affranchis, fera profiter la marine française de ce grand mouvement commercial.

Les hommes arrivent aussi. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1836, on peut citer, entre autres émigrations, celle de 2,000 Mahonnais. Cette population, endurcie au travail sous un climat analogue au nôtre, a déjà réduit de moitié le prix de la main d'œuvre, dont la cherté était une des principales difficultés dans la nouvelle colonie (1).

Nous pouvons prononcer le mot de colonie nouvelle, car elle est fondée, et il n'est en la puissance de personne d'y renoncer et de la perdre. Les faits ont parlé, et, quoique nouveaux encore, ils sont assez considérables pour se faire obéir. Une fois entrés dans un courant d'événemens et de conjonctures, les hommes et les nations doivent poursuivre jusqu'au bout. Les grands résultats ne sont pas toujours la conséquence d'une réflexion systématique, qui, dès l'origine, a tout embrassé : ils peuvent naître irrégulièrement. Les peuples, dit un des penseurs les plus féconds de l'antiquité, n'ont pas eu tous les mêmes motifs pour se chercher une autre patrie. La ruine de la cité sous l'agression étrangère, une sédition, une population trop abondante, une peste, un tremblement de terre, l'ingratitude du sol natal, la fécondité vantée d'un terroir lointain, voilà quelques-unes des causes historiques qui ont pro-

(1) Ces renseignemens nous sont transmis par M. Urtis, qui se trouve en ce moment à Alger.

duit les colonies (1). Certes, les conseils de Charles X n'avaient pas hérité des conceptions napoléoniennes sur l'Afrique et l'Orient, mais ils n'en ont pas moins expédié une armée sur les côtes si connues des Romains; la fortune et la victoire nous y ont accueillis, depuis six ans nous y campons, c'est-à-dire que nous avons contracté le devoir d'y durer et d'y grandir.

Au surplus, toutes les nations puissantes se sont disséminées dans le monde par des colonies. C'est de cette fécondité que se sont échappés les progrès du genre humain; et les nations, toujours sédentaires, restent inutiles et obscures. Le foyer britannique se compose de trois îles médiocres; mais le nom britannique est partout. Isocrate louait les Athéniens du désir qui les dévorait de semer sur tous les points l'empreinte de leur nom et de leur cité. La Phénicie, Carthage et Rome se sont multipliées en Afrique, en Europe et en Asie.

Il ferait beau voir les Français demeurer impuissans sur une terre heureuse! Appeler en Afrique des colons munis suffisamment de connaissances pratiques et de ressources pécuniaires, appeler les indigènes, appeler les Européens, montrer à l'Europe que nous avons vaincu, et que nous continuerons de vaincre, tant pour elle que pour nous; rassurer toutes les populations africaines, qui accepteront notre suprématie, partager le sol avec elles, unir par un lien solide les civilisations de l'Orient et de l'Occident, voilà nos devoirs et nos moyens de succès. Il faut marquer au front cette colonie d'Alger du signe de l'esprit nouveau, de l'esprit du XIX<sup>e</sup> siècle. Les colonies ont leurs époques. Filles de la métropole, après lui avoir dû la vie, l'éducation, elles grandissent, s'émancipent et finissent par se détacher de leur mère. Voilà la vérité. Nous ne saurions adopter aujourd'hui cette doctrine rétrograde qui considérait les colonies comme un *simple instrument de la métropole* (2). Déjà, au XVII<sup>e</sup> siècle, Grotius professait d'une manière absolue la liberté naturelle des colonies, et les appelait *sui juris*. Nous, un siècle plus tard, nous devons reconnaître que ces en-

(1) Seneca. Consol. ad Helv., c. vi.

(2) Colonia est nudum instrumentum populi mittentis et migrat non ut cives esse desinant, sed ut alibi habitent; indèque manent sub protestate et imperio mittentium.

(COCCEIUS.)

fans de la civilisation, soumis et dociles à leur berceau, trouveront nécessairement leur indépendance dans leur entier développement. Hâtons-nous donc de suppléer à ce qui peut nous échapper plus tard. Voici une vaste colonie sans esclaves qui s'offre à nous; sans esclaves, entendez-vous? Là, nous n'avons besoin ni d'avilir, ni de tourmenter l'humanité. Là, le rotin du planteur ne frappera pas l'esclave devant la canne à sucre. Non, sur la terre d'Afrique tout peut se passer noblement; des hommes libres cultiveront la terre, les colons français et européens vivront par le travail sous la protection de nos armes, et la nouvelle colonie fera fleurir trois des plus nobles choses humaines, la liberté, l'agriculture et la guerre.

La conservation d'Alger est si nécessaire et si juste, que tous les intérêts, les plus particuliers comme les plus généraux, s'y rencontrent. C'est ainsi que les convenances du midi de la France s'accordent avec celles de la France entière et de l'Europe; et il faut saisir avec un habile empressement cette occasion de verser d'abondans bienfaits sur cette belle partie de notre empire. Il reste encore, dans le midi de la France, des regrets qui s'attachent non seulement à la restauration, mais à l'ancienne monarchie renversée il y a bientôt cinquante ans; l'organisation politique fondée par la révolution blesse encore quelques habitudes et quelques souvenirs. Toujours le midi de la France a eu quelque pente à s'isoler du centre; et depuis les temps les plus reculés, où le pape et le roi de France étaient obligés de ramener violemment Toulouse à l'obéissance envers Rome et Paris, Henri IV, Richelieu, la révolution, l'empire, ont tour à tour éprouvé des résistances instinctives, qui durent disparaître, au reste, devant l'ascendant d'un pouvoir national. Voilà pourquoi il doit entrer dans les desseins d'un gouvernement sorti des principes nouveaux, et si l'on veut révolutionnaires, de répandre sur le midi de la France les trésors d'un commerce immense, et de montrer à ces populations généreuses ce que peuvent devoir les intérêts les plus positifs à la politique de l'unité et de l'intelligence moderne.

Il y a dans la conquête et la conservation d'Alger un précieux mélange de grandeur et d'utilité, de poésie et de raison. On a beaucoup, dans ces derniers temps, disserté sur l'Orient; on a fait des projets de partage du monde; les uns se sont hâtés d'abandonner



l'empire ottoman à la Russie; les autres ont déclaré que l'indépendance de l'Europe ne survivrait pas à la chute de Constantinople entre les mains des successeurs de Catherine. Tout cela manque de vérité. D'une part, il ne faut pas se hâter de rayer de la carte politique l'héritage de Mahomet II; de l'autre, si Constantinople appartenait un jour au czar, cette mutation de propriété n'ébranlerait pas l'Europe, si la France est souveraine dans la Méditerranée.

Napoléon avait eu sur l'Égypte de grands projets; il faut les reporter sur Alger. La possession du littoral de l'Afrique rapproche de nous l'Orient et rend possibles dans l'avenir les plus éclatantes prospérités.

Nous possédons la régence, c'est bien : pourquoi plus tard n'entendrions-nous pas notre suprématie sur Tunis et Tripoli? L'empire de Maroc, qu'inquiète notre voisinage à Tlemcen, ne vient-il pas d'appeler notre attention et nos armes par des secours donnés aux Arabes?

Quand nous serons maîtres puissans et certains d'un vaste territoire, le commerce intérieur des caravanes ne viendra-t-il pas nous chercher? Ne sommes-nous pas près de l'Égypte, et par mer et par terre? N'y pouvons-nous exercer une suzeraineté salutaire aux deux civilisations de l'Orient et de l'Occident? Pourquoi un jour n'interviendrions-nous pas en Syrie entre la Russie et l'Angleterre, de façon qu'à l'exemple de l'empire romain nous aurions à promener notre vigilance et nos pensées des bords du Rhin aux rives de l'Euphrate?

Tout cela est possible; mais il y faut du temps, de la patience et du génie. D'abord il importe de vaincre les populations arabes et de graver dans leur imagination le respect de la supériorité européenne. Ce n'est pas la première fois que le Franc et l'Arabe en viennent aux mains, et que la victoire demeure à l'Occident. Quand des forces nombreuses et des avantages multipliés auront montré notre puissance aux Arabes, tenons pour certain que leur admiration pour nos armes se tournera en dévouement à notre cause. Les meilleurs alliés sont toujours les vaincus de la veille, et l'amitié la plus fidèle naît à l'ombre de la victoire.

Alors nous pourrions achever de vaincre les Arabes avec les Arabes eux-mêmes. Un jour l'Afrique peut obéir à la seule présence de quelques milliers de Français dirigeant et disciplinant les tribus

arabes; mais ce moment n'est pas venu, et il faut l'acheter par nos efforts. L'Arabe et le Français peuvent s'unir; ils ne sont pas entre eux sans quelque ressemblance : imagination vive, noble cœur, brillant courage, voilà de belles analogies. Mais il faut à l'alliance des deux races les préliminaires du champ de bataille; si nous estimons l'Arabe, il faut qu'il nous admire; et pour mieux nous servir plus tard, il ne doit pas penser aujourd'hui que nous ayons besoin de lui.

25 ou 30,000 hommes commandés par un lieutenant illustre de Napoléon, tout le prestige de la puissance militaire, une administration habile et ferme, apportant dans la nouvelle colonie les traditions les mieux éprouvées par une longue expérience, une résolution inébranlable de considérer la régence comme une partie intégrante de l'empire français; par une foi sincère en nous-mêmes, réveiller celle que le monde avait en nous, préparer avec patience et sûreté les plus grands résultats, commencer dès aujourd'hui l'œuvre systématique et persévérante d'un siècle entier : voilà les moyens et les pensées auxquels le succès ne saurait être infidèle.

Nous aurions désiré au gouvernement, qui depuis six ans s'occupe de l'Afrique, plus de suite dans les idées et plus de vigueur dans l'exécution. Nous faisons la part des difficultés que présentent les circonstances. Les émotions et les embarras d'une révolution récente, la possibilité d'une guerre continentale, ont dû divertir l'attention. Mais c'est le propre des gouvernements habiles et forts, d'embrasser les points les plus opposés et de puiser une nouvelle énergie dans les situations extrêmes. Il eût été beau de faire dès 1831 ce qu'il faut commencer aujourd'hui, et d'éviter cinq années de tâtonnement et d'impuissance.

Puisque le pouvoir exécutif est constitutionnellement responsable, il doit être libre; libre dans la sphère que la charte lui a tracée. Or, rien ne saurait mieux lui appartenir que le soin de fonder une colonie; il ne s'agit pas ici de disserter, mais d'agir. En plusieurs occasions, les ministres ont montré une susceptibilité très vive sur ce qu'on appelle la prérogative royale; et par une contradiction singulière, on les a vus, dans la question africaine, s'empresse d'appeler le pouvoir législatif au partage avec la puissance exécutive.

En 1833, on a envoyé en Afrique une commission composée,

en grande partie, de membres des deux chambres. Le séjour des commissaires fut court; revenus en France, on leur adjoignit d'autres pairs et d'autres députés; de tant de conférences, il sortit bien un rapport, mais pas d'idée, pas de plan, pas d'acte.

Cette stérilité ne saurait être imputée aux hommes distingués qui concoururent à cette enquête. Les affaires ne se mènent pas ainsi. Il faut que celui qui conçoit, exécute; qu'il puisse, dans l'exécution, corriger certains détails du plan conçu. C'est ce mélange d'acte et de pensée qui constitue la gestion politique, qui permet le succès et la responsabilité. Il fallait conquérir des résultats et les montrer aux chambres; il fallait les appeler à délibérer sur des choses faites et non sur des choses à faire. Nous avons dépensé tant, argent et hommes, pour l'honneur et la puissance de la France: donnez-nous quittance. Qui oserait refuser de solder la victoire, et d'accorder un bill d'indemnité au sang glorieusement répandu?

Le pouvoir exécutif a pris un autre parti; il a tenté d'associer les chambres à son action; il a voulu obtenir, par cette déférence, les fonds nécessaires à l'établissement nouveau. Certes, c'est un des mérites du régime représentatif que les chambres puissent accorder ou refuser l'emploi des ressources financières de l'état, et il est vrai que, de cette façon, elles partagent le gouvernement. Mais alors il faut gouverner.

Les chambres gouvernent aussi en Angleterre; mais voit-on que la tribune y soit funeste à l'action? Expose-t-on à la publicité annuelle des débats parlementaires l'intérieur des colonies, ce qui se passe aux Indes, ce que l'état peut craindre ou espérer? Non; là, il y a des bases qu'on n'ébranle plus, des passions nationales qu'on respecte, des intérêts qu'on sert à tout prix, des situations faibles et des blessures qu'on cache avec patriotisme.

Il serait temps d'imiter cette pratique excellente; il serait temps que la discussion qui va s'ouvrir sur Alger fût la dernière, j'entends sur le fond, sur la destinée même de notre colonie. C'est assez d'avoir, pendant cinq ans, mis en question notre énergie et notre honneur: plus de ces hésitations, de ces parcimonies fatales, qui nous déconsidèrent et nous atténuent. Il est presque coupable de délibérer si l'on gardera une terre qu'arrose le sang français au moment où l'on parle.

On s'expose à apprendre une disgrâce ou un échec moral de

nos armes à l'instant où l'on supprime quelques milliers d'hommes et d'écus : on se fait ainsi l'auxiliaire de l'Arabe, en retenant sur les bancs de la chambre le guerrier qui doit en triompher ; on aigrit, ou décourage l'armée, on rabaisse dans l'esprit des peuples le gouvernement représentatif, dont le génie ne doit pas être incompatible avec les grandes entreprises.

Nous supplions les chambres de songer à la grave responsabilité qui pèse sur elles. La France veut garder Alger ; le pouvoir exécutif veut être forcé de le garder, tant par la nation que par les chambres ; c'est à la puissance parlementaire de comprendre la nation et le gouvernement.

Admettons un moment, par une supposition injurieuse dont je demande pardon à mon pays, que la France abandonne Alger, et ramène dans le port de Toulon ses colons et ses soldats, qu'advient-il de cette lâcheté ? La plage africaine resterait-elle déserte ? Alger rentrerait-il sous la suzeraineté de Constantinople, ou bien serait-il le séjour de pirates indépendans ? Non ; nous avons trop bien montré le chemin aux autres puissances ; l'une d'elles nous succéderait sur-le-champ, et nous aurions à combattre, dans la Méditerranée, une position formidable tournée contre nous.

L'Angleterre se construirait rapidement un second Gibraltar, si elle n'était prévenue par l'Amérique, qui traite en ce moment avec l'empire de Maroc, pour acquérir un port sur la côte d'Afrique. La Russie saisirait la première occasion de prendre pied dans la Méditerranée. Si la marine espagnole se relevait un jour, ne pourrait-elle pas reprendre les projets de Charles-Quint ? Notre retraite nous amènerait de nouveaux dangers et de nouveaux ennemis ; notre condition serait pire qu'avant notre conquête ; et pour n'avoir pas voulu garder Alger, nous aurions à trembler un jour pour Marseille et Toulon.

Les devoirs d'une nation s'augmentent avec ses prospérités. Heureux en 1830, nous devons nous montrer actifs et puissans. Est-ce nous qui nous sommes si souvent donnés comme peuple initiateur, qui devons décliner l'occasion d'exercer les qualités dont nous revendiquons l'honneur ? Le monde ne nous les refuse pas ; mais il ne sera pas mal que nous prenions la peine de les lui prouver encore.

---

# LES MONTONEROS.

---

Depuis plusieurs jours le calme semblait rétabli dans Cordova ; mais ces révolutions qui se forment , éclatent et passent avec la rapidité de l'orage , laissent à travers les campagnes des traces plus profondes. Semblables à l'Océan , ces vastes plaines sont longues à se calmer , et une fois que le cri de discorde a été entendu , les bandes armées se soulèvent de proche en proche jusqu'aux extrémités d'une province. Les *montoneros* ou rebelles , repoussés par des forces supérieures , s'étaient retirés vers la ville du *Rio Cuarto* ; puis abandonnés successivement par les chefs qui d'abord s'étaient prononcés pour eux , ils furent réduits à se jeter dans les montagnes pour y continuer avec moins de désavantage la guerre de partisans. Ce n'était donc plus désormais une question qui intéressât les habitans de la ville , et les timides bourgeois se hasardaient à entr'ouvrir leurs portes , à causer à voix basse sous les saules de la promenade ; les chariots de l'intérieur , chargés de marchandises , criaient sur leurs essieux de bois , et on entendait de nouveau les guitares résonner la nuit aux angles de la grande place.

Il était temps de poursuivre notre voyage vers les Andes. C'était précisément la route qu'avaient prise les deux armées , et nous devions finir par rencontrer l'une ou l'autre ; en outre les bandes indisciplinées laissent à leur suite des déserteurs , des trai-

nards, corsaires armés pour leur compte, qui ne reconnaissent plus la neutralité du voyageur. Une partie de la nuit fut employée à charger le *coche galera*, longue et pesante voiture que traient quatre chevaux, portant chacun leur cavalier. Quand le jour parut, nous étions sur le sommet de la colline d'où l'on domine toute la vallée. Je m'arrêtai pour jeter un dernier regard sur cette ville pittoresque : trois semaines auparavant, elle s'était montrée à nos yeux ravis étincelante des derniers rayons du soleil, toute blanche au milieu des sables jaunes de la plaine, comme un port désiré après cent quatre-vingts lieues de pays presque déserts. A voir les nombreux clochers qui semblent envahir toute la ville, on croirait trouver là le calme du cloître et de l'étude; mais les cartouches brûlées par les *colorados* dans leur retraite jonchaient l'herbe noircie, et je vins tristement à songer que ces révolutions mesquines, dont on est tenté de rire, qui se font avec cinq ou six cents hommes ramassés en courant, sont encore hors de proportion avec les pays qu'elles désolent. Ces peuples fougueux et guerroyans, sinon belliqueux, n'ont pu se décider à déposer les armes qu'ils avaient prises d'abord pour conquérir leur indépendance; ils les tournent contre leur patrie; dès qu'un parti succombe, dans le sein même du parti victorieux se forme bien vite une faction, et plus le pouvoir devient précaire et chancelant, plus aussi chacun le juge facile à usurper.

Ces pensées pénibles, suscitées en nous par l'impression fraîche encore des scènes désolantes et parfois terribles dont nous avons été témoins, s'effacèrent peu à peu, lorsque les montagnes élevèrent seules leurs masses azurées au-dessus de la ville perdue dans la distance : au murmure du vent dans les caroubiers, aux chants de l'oiseau sur les buissons, à l'air frais et suave d'une matinée d'hiver digne de nos printemps, nous sentîmes une fois encore la puissante influence d'une nature calme et solennelle; l'Espagne avait fait place à l'Amérique.

Il était facile de prévoir combien le voyage serait pénible; à peine avait-on fait trois lieues, que les chevaux ne pouvaient plus avancer. Les armées avaient pillé les postes de la ville et fait leur choix avant nous; le fourrage manquait à Cordova, comme aussi la nourriture aux hommes, les vendeurs d'herbes et les bouchers s'étant bon gré malgré joints aux rebelles. Les péons, furieux

de déchirer inutilement le flanc de ces pauvres bêtes, abandonnèrent l'étrier pour promener au hasard leurs terribles éperons du poitrail à la croupe. Le sang ruisselait sur les bottes; toute observation à cet égard ne servait qu'à irriter davantage ces farouches cavaliers : plus d'une fois dans la suite, on fut contraint de laisser sur la route un cheval ouvert jusqu'aux entrailles.

On conserve toujours dans les postes quelques *cavalladas* de rechange; ce fut bientôt notre seule ressource; après avoir attendu long-temps, nous vîmes arriver, au son de la clochette fêlée, environ quatre-vingts chevaux maigres, boîteux, écorchés, les crins à moitié arrachés par les broussailles, et on tira de ces invalides de quoi former deux relais pour les dix lieues qui nous restaient à parcourir avant d'arriver au *Rio Segundo*.

Désormais le pays est plat; on n'a ni mauvais pas ni fondrière à redouter. Les bois cessent un instant, et sont remplacés par la plaine aux grandes herbes; les horizons de Santa-Fé, prolongés à perte de vue, se retrouvent encore, mais moins les ruisseaux qui donnent aux pâturages de cette province leur fertilité et la sombre couleur verte qui les distingue. Vers la droite, les montagnes, d'un bleu plus foncé encore que le ciel qui les couvre, se profilent dans le lointain jusqu'à l'endroit où elles paraissent rentrer en terre pour ressortir çà et là sous la forme de grosses pierres semblables à des monumens druidiques. Pas un cavalier n'animait cette solitude : si par hasard une maison se montrait, perdue sous son petit bois de pêcheurs, rien n'annonçait qu'elle fût habitée; le postillon avait l'air inquiet; les péons ne chantaient pas comme d'habitude, les chevaux soufflaient péniblement et penchaient la tête; puis le vent de sud-ouest s'éleva peu à peu; le soleil se cacha sous de gros nuages compactes qui envahirent l'horizon comme un voile sombre sur lequel se détachait plus brillant encore le beau vanneau de la Pampa, le *tiroutero* aux ailes armées, dressant sa crête joyeuse chaque fois qu'il jette son cri dans le ciel désert. Tout nous faisait présager un de ces orages terribles qui naissent au cap Horn, côtoient les Andes, et éclatent sous les latitudes plus élevées.

Peut-être sentîmes-nous quelque regret de nous être mis en route sous des auspices si défavorables; et comme pour se donner un nouveau courage contre un danger d'une autre nature, l'instant de la halte fut employé à charger les armes. On mit une poignée de

balles dans un tromblon, c'était l'artillerie; une carabine, un fusil à baïonnette, des pistolets, complétaient notre arsenal.

On se figurerait difficilement l'aspect lugubre de la Pampa, lorsque les ténèbres commencèrent à l'envelopper de toutes parts. Ça et là un arbre chétif dépouillé de feuilles, couvert de vieux nids de perruches, agitait au sifflement de la brise ses rameaux épineux. Pas une étoile au firmament, pas une lumière à l'horizon. De brusques et froides raffales rasaient violemment le sol, et faisaient battre les *ponchos* sur le dos des cavaliers : à la plainte du vent se mêlait par intervalles le son aigu de l'éperon, et le bruit du large fouet plat sur la croupe des chevaux : selon que la cavalcade de rechange restait en arrière, s'égarait, ou nous dépassait dans sa course, le trot de ces chevaux effarés résonnait sourdement comme un tonnerre lointain, puis s'éteignait encore, emporté par la bourrasque; on ne distinguait plus leur marche qu'à la lueur fantastique de la *cigaretta* du postillon. Cet ouragan, formé dans les glaces, traversait à la hâte une terre inculte, pour s'abattre sur les cannes à sucre de Tucuman.

Enfin nous entendîmes hurler les chiens du *Rio Segundo*. La pluie tombait par torrens; personne ne vint au-devant de nous. Un grand feu brillait au milieu d'un hangar à moitié ruiné, où quelques figures ennuyées regardaient rôtir un quartier de bœuf. Cette hutte, ouverte à tous les vents, laissait arriver la pluie par de larges brèches; la fumée tourbillonnait à travers les visages des gauchos impassibles qui se contentaient de remuer les tisons en fermant les yeux. Les cigarres passèrent et s'allumèrent à la ronde; on m'offrit une tête de bœuf pour m'asseoir, et sans autre préambule, sans une seule question de la part de mes hôtes, je me trouvai admis à partager le feu et l'abri communs.

Lorsqu'on fut bien convaincu que nous étions tout-à-fait étrangers à la révolution, nous vîmes enfin s'ouvrir la porte de la maison. En entrant dans cette chambre spacieuse, je fus frappé de trouver là de vieux fauteuils espagnols, à dos élevés, embellis de clous à tête ronde et d'arabesques du xvii<sup>e</sup> siècle. Un cuir tendu par un cercle d'osier, et accroché aux poutres du plafond par une longue corde de crin, servait de berceau à un enfant que notre arrivée n'éveilla pas. La mère en tenait un autre dans ses bras. Cette femme était jolie : assise sur ses talons à la manière turque, elle s'enfonça



dans l'angle de l'estrade, suspendit sa guitare près de la madone, et rejeta son schall sur ses épaules. Le mari, fortement empreint de cet air d'indolence qui caractérise les habitans de la province, parut embarrassé de notre présence; cette gêne redoubla quand il fallut demander les passeports, il fit semblant de les lire en les tenant en sens inverse, et après avoir vu clairement que nous avions besoin de chevaux pour le lendemain, il dit avec sang-froid : « Les montoneros étaient ici il y a quatre jours. » Ce qui signifiait : Il ne me reste pas un cheval.

Notre dernière ressource consistait à atteler des bœufs à la *coche galera* et à aller ainsi chercher fortune ailleurs. Mais ce digne homme, effrayé du passage fréquent des troupes, avait chargé sur un chariot ses effets les plus précieux et dirigé le tout vers Cordova, mettant en sûreté l'attelage avec la charrette; bien entendu que les postillons avaient suivi les bandes armées.

Toute délibération fut remise au lendemain, et je pris possession de la galère qui me servait de tente depuis Buenos-Ayres. L'orage alla croissant; la cabane pliait sous la violence de la bourrasque, la maison en était ébranlée; les péons, mal abrités, se tenaient serrés autour du feu mourant; blottis sous leurs couvertures, la tête cachée sous la peau de bœuf qui sert de base à la selle (*carona*), ils commencèrent à ronfler. Un lac se forma dans la cour. Comment dormir au milieu de ce vacarme? Lorsque le jour s'annonça, il y avait sur chaque tige, sur chaque feuille de roseaux, à moitié brisée par la tempête, des milliers de petites perruches vertes à longue queue, gardant à grande peine leur équilibre, et toutes à la fois témoignaient leur déplaisir par des cris rauques et perçans. Les animaux, dans ces pays peu habités, ont un instinct merveilleux qui les porte à se réunir autour de la demeure des hommes à l'approche du mauvais temps.

La Sierra, dont nous nous étions singulièrement rapprochés pendant notre marche nocturne, se montra couverte de neige. Les rochers, revêtus d'une teinte sombre inaccoutumée, accrochaient dans leur vol les nuages qui semblaient s'être oubliés là, abandonnés par l'ouragan.

Quand un gaucho s'est mis en tête de ne pas faire une chose, ni supplications ni menaces ne peuvent lui arracher une réponse. Ceux de la cabane, jeunes gens incapables de servir de guides, ne

voulurent à aucun prix faire l'office de postillons. Le froid suffit pour démoraliser ces individus habitués à une température plus douce, et vêtus à la légère. Ils restaient devant le feu, séchant leurs habits, secouant leurs longs cheveux, lorsque deux hommes armés arrivèrent tout à coup au grand galop. L'officier portait la casquette verte et galonnée d'un capitaine de dragons, car on a donné ce nom à un corps dont l'arme distinctive est la lance; l'ordre fut exhibé, il fallait des chevaux. Le soldat d'ordonnance resta debout à la porte, les bras croisés, appuyé sur sa carabine, dans l'attitude muette et resignée d'un Indien. Il y avait en effet de la couleur indigène dans ses joues brunes et olivâtres. Cet officier ayant relevé son poncho, je m'aperçus qu'il n'avait pas d'habit. Nous avons souvent rencontré des commandans à la tête de leurs bataillons, avec une couverture autour du corps, en place de manteau. Arrivé de Cordova par un chemin détourné, il se rendait avec d'importantes dépêches vers l'armée du gouverneur qu'il ne savait où rejoindre.

Les chevaux ont la mauvaise habitude de suivre toujours la clochette (*madrina*), et de ne suivre qu'elle. Aussi vîmes-nous reparaître l'un des jeunes gauchos qui s'était éclipié silencieusement; derrière lui se pressait une troupe d'assez maigres rosses, qui avaient échappé aux griffes des montoneros. Il n'y avait plus à reculer; une fois les deux militaires partis, nous enlevâmes presque de force postillons et chevaux.

Le *Rio Segundo* coule à deux pas de la poste. Ses bords sont escarpés, son lit très large, et à peine le remplit-elle quinze jours par an. Heureusement pour nous, sa profondeur à cette époque n'excédait pas deux peids. De grands arbres, vieux et à demi déracinés, croissent sur ce terrain d'alluvion, et ce fut sous leurs rameaux pressés que nous cherchâmes un abri contre la neige qui tombait avec violence, tandis que la gelée traversa péniblement ce fleuve, réduit aux proportions de ruisseau. Puis, les chevaux revinrent nous prendre l'un après l'autre; notre passage fut singulièrement hâté par la vue de cinq ou six hommes armés, vêtus de ponchos rouges, et galopant sur l'escarpement opposé; peut-être étient-ce des montoneros à la poursuite des dépêches.

Quelques cabanes sont groupées en forme de rue sur le bord du fleuve. Les propriétaires de ces huttes, couverts de haillons, se

mirent aux portes pour voir passer la galère. Les rives du Rio Segundo sont extrêmement fertiles, mais certes ce n'a point été là le motif qui a déterminé les habitans à s'y fixer; car entre eux tous ils ne cultivent pas vingt épis de maïs. Ils ne paraissent avoir d'autre occupation que de murmurer des injures contre les passans qui portent des pantalons et des bottes *de veau ciré*.

Nous allions presque à l'aventure; cette route n'est guère frayée, personne de nous, sans excepter le postillon, n'avait été au-delà de la rivière; les chevaux refusèrent d'avancer, et sept lieues restaient encore à faire! Les péons nous annoncèrent qu'il fallait descendre et suivre à pied; c'était à leurs yeux la plus cruelle mésaventure. Pour eux, marcher à pied serait chose impossible; c'est beaucoup déjà de ne pouvoir galoper. Et en vérité, dans ces plaines immenses où rien ne divise l'espace, où le chemin s'allonge sous les pas du voyageur, l'homme abandonné à ses propres forces perdrait courage. Il faut, pour franchir de semblables distances, l'aile de l'oiseau ou tout au moins la vitesse du cheval. Ce qui augmentait notre mauvaise humeur, c'était de voir, au milieu de notre disette de chevaux, accourir sur notre passage des troupes de cavales indomptées, suivies de leurs petits; elles venaient tout près de la galère, l'œil en feu, la crinière hérissée, avec cette allure souple et svelte de l'animal qui n'a jamais senti le frein; puis, après nous avoir considérés avec attention, toutes se mettaient à fuir en hennissant.

Une estafette d'une espèce nouvelle se joignit à nous. Sur un cheval étique, qu'on aurait pu comparer à la Patricia du *Roi de Bohême*, était perché un petit nègre de dix à douze ans, à moitié nu, mourant de froid, de faim et de fatigue. Le retour à la poste, où nous allions nous-mêmes, complétait quatorze lieues que le pauvre enfant parcourait ce jour-là sans manger et n'ayant pas la force de faire prendre le trot à son cheval. Ce négriillon esclave, perdu au jeu par son maître, venait d'être racheté par lui, pour la valeur de deux boisseaux de maïs. Il nous fit pitié à voir, couché sur le cou de son cheval, enfonçant ses mains sous la crinière pour les réchauffer, abritant ses pieds nus et chargés de lourds éperons rouillés sous les cuirs de sa selle en lambeaux. Son arrivée ajouta le dernier trait à notre caravane désorganisée; cette caravane n'était-elle pas l'image vivante de cette province bouleversée?

Enfin nous aperçûmes le *Bajo Hermoso*, notre halte pour la nuit.

A ce nom de *belle vallée*, on se figure un paysage animé, quelque joli village au bord d'une rivière; c'est tout simplement un vallon à perte de vue, au milieu duquel surgit une misérable cabane toute seule avec un caroubier pour ombrage. Telle est l'apathie des habitants, qu'on ne sait, à voir leurs *ranchos* à peine construits, si l'on arrive à une ruine ou à une maison délaissée dont jamais les murs ne seront achevés. Rien n'est moins confortable que ces habitations; elles n'ont pas de cheminée; qu'il pleuve, neige ou vente, il faut préparer son souper en plein air, ou bien grelotter autour des tisons fumans qui s'éteignent sur la terre humide; et encore, dans ces temps de troubles, le voyageur fatigué n'ose aborder de front ce toit désiré; qui sait? peut-être une troupe de bandits s'y est réfugiée; on arrive doucement, on fait le tour; d'un œil exercé on examine si quelque cheval fraîchement débridé se mêle à ceux du corral; puis, du fond d'une outre grossière qui ressemble à un bœuf sans tête pendu par les pieds, grenier provisoire où l'on accumule la provision de maïs, un chien s'élance en aboyant, et, bon gré malgré, il faut être vu et tenter l'entrée.

Il y a toujours, dans un coin de la maison, une estrade de pierre sur laquelle tout le monde se couche enveloppé d'une couverture ou d'un manteau; mais, à moins d'un froid trop rigoureux, il est plus agréable de s'établir dehors, au grand air, près du feu. A cette cabane était adossée une hutte plus petite et très obscure. Je fus surpris d'entendre sortir de ce lieu des cris d'enfant; je m'avantai avec précaution. Sur un cuir de bœuf était couchée une mulâtresse horriblement maigre, presque nue et à demi roulée dans un lambeau de couverture trop étroit, même pour abriter la misérable créature qui pleurait sur son sein. Elle fit un mouvement pour bercer l'enfant et retomba avec un soupir d'agonie; ruinée par une longue fièvre, cette esclave mourait, faute de soins.

Comme on côtoie la Sierra à une courte distance, la nature du terrain change plus souvent d'aspect; le paysage devient plus varié, mais les grandes lignes dominant toujours. Quelquefois ce sont des rochers isolés au pied desquels se cachent des maisons, des cabanes de bois. Aucune culture, pas une bêche, pas une charrue; quelques épis de maïs pour faire aux grands jours une pâte lourde et indigeste (*massamora*), trop primitive pour l'estomac blasé d'un Européen. La Pampa conserve partout son caractère sauvage.

Le ciel était devenu serein, bien que le froid continuât. Les vapeurs de la veille se groupaient sur le sommet des montagnes, puis s'élevaient encore pour se dissiper dans l'atmosphère. Çà et là commencèrent aussi à se montrer des points rouges que nous suivions d'un œil inquiet : voiles suspectes sur un océan peu sûr, déserteurs évitant les routes, soldats fatigués d'une guerre sans profit, et disposés à s'indemniser de leurs frais de déplacement, avant de suspendre au toit de bois la lance et la carabine. Ces apparitions agissaient fortement sur l'humeur des péons; ils tournaient la tête vers nous, et on sentait qu'au moindre péril ces honnêtes gens eussent coupé la corde de cuir qui attelait leur cheval au timon. Errans, n'ayant rien à défendre, rien à perdre, est-il à croire qu'ils voulussent risquer leur vie pour des patrons au service desquels ils sont engagés seulement pour la durée du voyage? D'ailleurs, l'expérience les rend circonspects; deux des nôtres, dans ces mêmes parages, avaient été pillés quelques mois auparavant, puis attachés nus aux arbres de la forêt, jusqu'à ce qu'il vint à passer de charitables muletiers qui les déhyrèrent.

Cette fois nous avions devant nous un village de vingt feux à peu près, le *Salto*. Les maisons sont irrégulièrement semées sur un joli coteau boisé, au bas duquel coule le Rio Tercero. Les bois semblent se plaire sur ses rives, et jusqu'à travers la province de Santa-Fé, qu'il arrose sous un autre nom, pour se rendre au Parana, les caroubiers dessinent ses nombreux contours. Vers les endroits les plus boisés de Cordova, du côté de *Capilla de Dolores*, petites îles essentiellement solitaires, les grèves jaunes, les touffes de saules, rappellent ces ravissans ruisseaux tributaires de l'Ohio et du Meschaccbé, et les savanes qui les bordent. Mais depuis la Plata jusqu'aux Andes, il n'y a pas d'aussi pittoresque point de vue qu'au Salto. Une *barranca* escarpée s'ouvre en demi-cercle au-dessus d'un immense paysage, encadré par les cimes lointaines des montagnes; quelques pics intermédiaires, plus bas et d'un azur moins foncé, servent à mieux faire sentir la profondeur des derniers plans, et une belle forêt, une forêt aux dômes compactes, se déroule jusqu'aux bords de la rivière. Sous les voûtes des caroubiers retentissent le mugissement des taureaux sauvages et le sonore hennissement des cavales. Je ne sais quel suave murmure s'élève de cette solitude effleurée par la brise. On fixe son regard

sur la cime des arbres, on écoute avec ravissement les mille voix confuses des oiseaux de la grève et des perruches qui passent, capricieuses et empressées, d'une colline à l'autre; on contemple cette rivière dorée que jamais bruit de rames n'a troublée. Tout cela fait naître dans le cœur une tristesse douce que certains hommes préfèrent aux plus bruyans plaisirs.

Nous passâmes la soirée autour d'un grand feu, avec toute la famille du maître de poste, famille nombreuse et hospitalière, plus patriarcale que ne le sont d'ordinaire celles de la Pampa. On conta des histoires d'Indiens, sous un toit qui portait encore les traces de l'incendie allumé jadis par les sauvages; et puis, enfin, on chuchotta à voix basse quelques nouvelles de la guerre civile. — Les montoneros, poussés aux dernières extrémités, se défendaient courageusement; chevaux et cavaliers souffraient beaucoup du froid dans ces marches forcées à travers les montagnes, couvertes de neige en plusieurs endroits. Le chef au nom duquel ils s'étaient révoltés, affectait une neutralité qui causait leur perte. — La guerre se prolongeait donc, accompagnée de toutes les horreurs qu'entraînent après elles les dissensions civiles, surtout chez un peuple à demi barbare. Et tout cela se passait de l'autre côté de la première ligne de montagnes qui bornait notre horizon, aux environs de Calamuchita.

Quand le soleil dora verticalement la plaine, près de disparaître derrière les mouts, les ramiers et les tourterelles bleues commencèrent à roucouler dans les grands arbres; à cette heure les enfans cessent de les poursuivre avec leurs frondes, et il se fait un grand silence autour des maisons. Puis du fond des vallées, des bois et des rocs voisins, accourent à grand bruit les perroquets verts à tête jaune (*loro de barranca*), oiseaux tumultueux et criards, qui viennent chaque soir se réfugier dans les trous dont cette rive escarpée est toute remplie. Plus d'une fois le craintif habitant du *Salto*, trompé par la frayeur, prit les aspérités des rochers pour des bandes de montoneros en marche vers le village. Les recits de la veillée avaient troublé l'imagination des péons; au moindre bruit, au passage d'un cheval, que l'on entendait ou que l'on croyait entendre, tous se soulevaient sur le coude, prêtaient l'oreille pour discerner le bruit de l'éperon et le trot sourd sur l'herbe sèche; une fois enfin, ce fut comme le galop d'une armée. On se jeta précipitamment

sur les pistolets. Ce n'était que la plainte de la brise de nuit et le murmure des eaux; l'œil le plus perçant n'aurait pu découvrir autre chose que la neige de la Sierra traçant une ligne blanche à travers les ténèbres.

Cependant ces vagues terreurs retardaient considérablement notre marche : il fallait prier long-temps pour obtenir cinq ou six chevaux maigres, et nous allions partir sans guides ni postillons, si un sourd et muet du village ne se fût offert de bonne grâce.

A l'entrée du bois, le muet fit un geste : deux hommes à cheval s'avançaient vers nous. Ils furent reçus sur le pied de guerre. C'étaient deux invalides de l'armée des Indiens, revenant chez eux à petites journées. L'un était grièvement blessé à la jambe; l'autre avait eu le nez emporté d'un coup de lance. Nous leur offrimes un morceau de pain et un verre de vieille eau-de-vie de San-Juan, choses qui ne se rencontrent pas souvent aux pays d'où ils venaient. D'après leurs renseignemens, nous ne devons pas tarder à rencontrer les détachemens d'avant-garde des bandes libres (*partidas sueltas*).

Il fallait renouveler nos chevaux, et le postillon nous conduisit à la porte de Andradá. Elle paraissait inhabitée; quand la porte s'ouvrit, nous aperçûmes un homme qui tenait sa tête appuyée sur ses deux mains et pleurait. Quelques armes laissées par les rebelles dans sa maison avaient causé sa ruine. Le gouverneur, venant à passer avec son état-major, avait ordonné immédiatement de livrer à l'armée tous les bestiaux du coupable. Il fallut aller plus loin, vers une cabane cachée derrière une colline, à l'entrée d'une plaine de dix lieues, légèrement ondulée; cette vaste prairie, bornée à droite par la Sierra que l'on voit en face, à gauche par des rocs couronnés d'arbres d'une nouvelle espèce, a une teinte jaune et dorée comme si ces hautes herbes étaient des b'és au temps de la moisson. Çà et là de larges taches noires désignaient à l'œil le campement de l'une des deux armées. Nous eussions pu nous croire être à peine à deux milles de la Sierra, si le vol des grands oiseaux de proie n'eût servi à calculer la distance, de même que la neige des régions supérieures nous donnait la mesure des hauteurs; car dans cette vallée si bien abritée, l'air était doux; les arbres, gracieusement serrés en touffes vertes, faisaient songer au printemps. Il y a de magnifi-

ques journées d'hiver dans ces climats ; la température plus régulière de nos contrées ne peut réunir dans un temps donné toutes ces nuances fines et douces qui semblent prises à chacune des saisons.

Arrivés à une de ces petites collines, nous aperçûmes deux cavaliers, marchant au pas et causant ensemble avec une tranquillité affectée. Je tirai la longue-vue, et, grâce à son secours, je pus voir distinctement que l'un d'eux tenait une lance au raz de terre, tandis que son compagnon cachait une carabine le long de sa selle ; des chapeaux pointus, des bonnets de paille ornés de longs rubans, surgirent peu à peu, et nous comptâmes neuf ou dix cavaliers diversement armés. Ils s'avancèrent sur deux rangs, mais arrivés plus près, les voilà qui s'étendent sur une ligne et nous cernent d'assez loin encore. Nous étions sur nos gardes ; on passa les armes aux péons en les exhortant par des menaces à se bien conduire ; un seul d'entre eux, homme de cœur, vieux soldat, prit la bride dans ses dents, et saisit le sabre avec lequel il avait fait jadis les guerres du Pérou. Mais au moment où nous pressions la languette de nos armes braquées par les fenêtres de la galère, les gauchos s'arrêtèrent, puis se mirent à rétrograder lentement. Ce qui contribua le plus efficacement à les contenir, ce fut cette large gueule du tromblon étincelant au soleil et qui offusquait successivement tous ces bandits à mesure qu'ils tournaient autour de nous. Cependant ils députèrent un des leurs (qui, je ne sais par quel hasard, portait en croupe un enfant de huit à dix ans), sous prétexte de réclamer un des chevaux de notre attelage. Il examina attentivement nos forces. Peu inférieurs en nombre, nous avions l'avantage sous le rapport de la qualité des armes. Après dix minutes environ d'attente, nous eûmes une seconde alerte : le cri sauvage du gaucho retentit à nos oreilles, et l'un d'eux fondait déjà sur nous au galop en faisant tourner sa lance avec une étonnante dextérité ; mais les autres ne le suivirent point, et il battit en retraite.

Toutefois il fallait se hâter de gagner un gîte ; d'autres cavaliers passaient ventre à terre dans la plaine, le sabre en main ; ils poursuivaient un troupeau de moutons au milieu duquel ils firent un grand carnage, frappant d'estoc et de taille avec l'impétuosité de don Quichotte. Cette manière de se procurer des vivres indiquait assez à quelles gens nous avions affaire. Nous étions tout-à-fait au



milieu des *partidas sueltas*; des feux isolés perçaient les ombres du crépuscule, et tant qu'il fit un jour, nous tîmes nos regards fixés sur le groupe de cavaliers qui flairait la galère du haut du vallon.

Le lendemain nous arrivâmes au Rio Cuarto. En traversant la rivière de ce nom à cent pas de la ville, nous vîmes venir vers nous un chariot trainé par des bœufs et escorté par une troupe de soldats armés de lances. Au fond de cette prison ambulante gisait un officier, pâle et souffrant, les fers aux pieds, les mains liées, que l'on conduisait au camp, sans doute pour le fusiller : c'était un officier de montoneros. A cette heure du jour on faisait la sieste; personne ne parut aux portes. Deux autruches apprivoisés se promenaient gravement dans les rues; sur la grande place, des soldats du régiment des auxiliaires des Andes dormaient autour de leurs feux, et quelques dragons aux manteaux verts, appuyés sur les affûts, montaient la garde autour de quatre pièces de campagne.

L'autorité civile et militaire avait passé tout entière entre les mains du commandant. Retiré au fond d'un grand appartement un peu plus propre qu'une grange, cet important personnage était assis avec deux aides-de-camp sur de vieux fauteuils vermoulus, et lisait à haute voix de sales chiffons de papier. A chaque alinéa, les mains de ces trois individus plongeaient, à défaut de fourchettes, dans un plat de terre chargé de tranches de bœuf roti, et les moustaches des convives trempaient alternativement dans le même pot de terre. Ce modeste repas achevé, le commandant lâcha le ceinturon de son sabre, et se mit à se promener avec dignité dans son palais en distribuant des ordres aux soldats qui attendaient à la porte, les jambes croisées, la tête sur le cou de leurs chevaux : — Allez dire aux milices de Tegua que je suis content de leur conduite, — que le district du Sauce m'envoie immédiatement cinquante cavaliers. — Et l'express disparaissait dans un nuage de poussière. — Ah! messieurs, ajouta-t-il en repliant nos passeports, les montoneros sont aux abois; je les harcèle, nos troupes couvrent la campagne; belles troupes, messieurs, on a vu des compagnies entières avoir des souliers! Mais ce qu'il se garda bien de dire, c'est la promptitude avec laquelle il avait lui-même viré de bord, et changé en soldats du gouverneur les milices levées peut-être pour secourir les montoneros qu'il appelait si hautement rebelles et bandits. Les soumissions lui arrivaient de toutes parts, et son dévouement sonna

assez haut pour retentir aux oreilles du gouverneur, campé à deux lieues de là.

Que devenaient pendant ce temps la ville, les marchands, la population bourgeoise. Les magasins à demi fermés ne s'ouvraient guère que pour laisser passer des objets d'équipemens payés d'un ordre supérieur. Le peu de voyageurs qui arrivaient isolés furent, selon l'expression des gauchos, soulagés de leurs bagages; les muletiers se décidaient à prendre la route moins fréquentée de l'intérieur. Cette petite ville assez commerçante, où les routes de Mendoza et de San-Luis viennent s'embrancher avec celles de Buénos-Ayres et de Cordova, se trouvait donc comme une rivière engorgée qui se forme une digue avec le sable de ses grèves. Le parti triomphant se grossissait à vue d'œil, à mesure que les montoneros devenaient plus faibles. Incapables de livrer bataille et de se réorganiser, ils tendaient évidemment à se réfugier en pays neutre, par la province de San-Luis. A la tête d'un de leurs detachemens se trouvait un gaucho promu au grade de capitaine pour avoir, dans la bataille où les unitaires furent décidément battus, renversé de son cheval avec les boules, et fait prisonnier le général Paz, l'homme le plus capable des républiques argentines, qui sut battre Quiroga. Ce capitaine, célèbre dans toute la Pampa, reçut le nom de *Supremo Boleador!* Quelques jours auparavant, nous l'avions vu traverser les rues de Cordova avec ses armes terribles attachées à la ceinture. A quinze lieues environ du *Rio Cuarto* une petite croix frappa nos regards; la terre était fraîchement remuée; un morceau de poncho blanc agité par la brise battait cette tombe solitaire: c'était celle du *Supremo Boleador!* La veille il avait tenu tête avec sept des siens à une trentaine de dragons: les sept montoneros furent tués, non sans avoir donné la mort à plus d'un ennemi, et tous étaient là enterrés au milieu de la plaine muette et déserte qu'ils avaient, douze heures auparavant, troublée du galop de leurs chevaux et du cliquetis de leurs armes.

Ces choses attristaient singulièrement notre route; comment rester indifférent au milieu de cette tempête, quand même, ce qui est toujours douteux, l'étranger n'aurait rien à en craindre? Dans les rares maisons (et ce sont toujours des postes) semées sur le chemin, nous rencontrions alternativement une joie insolente et stupide, ou une morne douleur, selon l'opinion du maître du lieu;

parfois on nous faisait des confidences qui nous mettaient à même de mieux apprécier les misères de la contrée.

Vers le soir, une épaisse fumée tourbillonna dans l'ouest ; à mesure que les ténèbres s'accrurent, une ligne de feu mobile grandit à l'horizon. Il fallut chercher un gîte dans une *estancia* dont on rassemblait en toute hâte les troupeaux derrière un petit torrent qui présentait un obstacle à l'incendie. La lune et les étoiles pâlirent toute la nuit devant les flammes, qui dévoraient l'herbe sèche avec un bruit semblable à celui de la vague qui monte sur une plage unie en roulant les cailloux : ces langues de feu allongées, courbées par le vent, vinrent s'abattre haletantes au milieu des roseaux où elles s'éteignaient sourdement, avec mille reflets bleuâtres ; mais l'incendie, resserré sur ce point, se prolongea plus violent vers le sud, malgré une brise contraire ; de temps à autre l'ombre opaque d'un chevreuil au galop sautant avec la rapidité de l'oiseau pardessus les cendres rouges, traversait cette plaine embrasée. Les hommes de l'*estancia*, les boules au poing, avaient grande envie de faire chasse au milieu de ces animaux frappés d'une terreur panique ; mais les chevaux hennissaient effarés, et parfois l'obscurité devenait horrible. L'incendie dura long-temps ; c'était une ruse de guerre des Indiens, qui arrêtaient ainsi la marche des soldats, et se mettaient à l'abri de ce côté. On ne manqua pas d'accuser les montoneros de cet acte de vengeance.

Le lendemain nous foulions une terre encore chaude, noire, dépourvue d'oiseaux et d'insectes, que traversaient seules de nombreuses troupes d'autruches en agitant leurs ailes blanches. Au moment du départ, le patron de l'*estancia* nous avait remis mystérieusement un portefeuille trouvé près de la Sierra, et appartenant au général des montoneros ; nous nous chargeâmes de le lui remettre à San-Luis, où il devait être rendu avant nous. Les chefs de la révolte avaient donc définitivement abandonné leurs projets et leurs soldats. Serrés de près, manquant de tout, ils parvinrent à franchir les frontières, et on nous dit plus tard qu'on les avait vus passer au grand galop, maigres et hâves comme des fantômes, montés sur des chevaux fatigués, semant sur la route leurs bagages, leurs équipemens, enfin jusqu'à leurs armes, pour rendre la fuite plus facile. C'est ainsi que le portefeuille avait été perdu.

Huit jours après, nous traversions la rivière de San-Luis, ruis-

seau qui roule assez de poussière d'or pour faire supposer des mines abondantes dans la Sierra voisine. Mais celui qui se hasarderait à les exploiter, serait à peu près sûr de travailler pour les autres. Cette province, la plus petite et la plus pauvre, la moins peuplée de toutes les provinces du sud, pourrait être la plus riche.

Nous rencontrâmes dans la rue un des soldats à poncho rouge de l'escadron d'élite qui formait le noyau des montoneros ; nous le priâmes de nous conduire auprès de son général. Au milieu d'une cour spacieuse étaient entassés des armes, des harnais de chevaux, des équipages de toute espèce ; on voulait de nouveau tenter un coup de main. Deux sentinelles, armées jusqu'aux dents, se tenaient à l'entrée. Quelques chevaux volés dans la province ennemie erraient dans le corral ; le vieux soldat tira son bonnet rouge, ouvrit doucement une petite porte : c'était là le sanctuaire, le conseil de l'état-major, l'assemblée où s'agitait le sort de Cordova. Un jeune homme pâle et souffrant, couché dans son manteau, se souleva sur le coude, et continua de dormir, autant que le pouvait permettre une blessure au front. D'autres chefs attaquèrent avec leurs longs coutelas un morceau de bœuf piqué sur une broche de bois au milieu de l'appartement. C'étaient presque tous d'anciens soldats de Bolivar, ennemis de la paix, et surtout d'une demi-solde dont on touche rarement la première piastre. Enfin, dans un coin, un autre groupe plus curieux attira notre attention : deux officiers, plongés dans un silence interrompu de loin en loin par un jurement énergique, jouaient aux cartes, non sur un tambour, ce qui eût été plus commode, mais sur une tête de bœuf couverte d'un cuir. Ce qu'ils jouaient ainsi, ce n'était pas leur argent, ils n'en avaient plus, ni leurs armes, elles étaient utiles à chacun, c'était la fortune du gouverneur, qui les avait déjà battus, et qu'ils voulaient de nouveau attaquer avec cinquante hommes !

TH. PAVIE.

---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

31 mai 1836.

Au milieu de la paix profonde et presque générale dont jouit l'Europe (car on ne s'y bat que dans un petit coin de l'Espagne), la face des affaires se renouvelle souvent d'une manière complète dans l'étroit espace d'une quinzaine. Ce n'est pas par de grandes secousses que se soulèvent aujourd'hui les empires, et les révolutions ne se font qu'en détail, comme les guerres. L'Europe semble immobile, ses divers gouvernemens ont l'air d'être plongés dans une complète inertie, et cependant jamais mouvement plus général ne s'est fait en Europe, jamais la diplomatie n'a été plus alerte et plus active, et jamais les événemens, le temps des grandes guerres et des grandes batailles excepté, n'ont pris d'un jour à l'autre une face plus diverse et plus subite, qu'en ce temps-ci. Il y a quinze jours à peine, nous examinions la situation politique de l'Europe, et déjà cette situation se trouve grandement modifiée. Qu'on se reporte encore quelques quinze jours en arrière, on verra que les principales puissances européennes ont toutes subi d'importans reviremens politiques intérieurs; on reconnaitra que les rapports de puissance à puissance n'ont pas subi de moindres variations; on verra que tout a marché, que tout s'est agité, que ce qui avait été déclaré inébranlable et stable à jamais s'est mis en mouvement; que ce qui devait avancer, selon tous les calculs de la sagesse politique, a fait un pas en arrière; que mille rapports ont été renoués; que d'autres, qu'on désespérait de faire naître, se sont établis par la seule puissance des choses, sans compter ce qu'on ignore, ce qui se fera, ce qui se prépare, ce qui grouille et ce qui croît dans le mystère des chancelleries et des cabinets. Spectacle curieux, s'il était possible de se le donner librement; spectacle effrayant aussi, si l'on ne savait, quelque peu qu'on sache, que c'est là le mouvement de tous les jours, qui se fait, sans que les états s'écroulent, sans que les peuples s'émeuvent, sans que rien tombe en ruine, sinon quelques ministères et quelques combinaisons partielles, bientôt remplacés par d'autres. C'est ainsi

que le ministère de M. Mendizabal et que le ministère de M. de Broglie se sont en allés, sans que la révolution ait éclaté en Espagne, et sans que la contre-révolution ait éclaté en France; c'est ainsi que la Prusse et l'Autriche ont ouvert leurs palais au duc d'Orléans et au duc de Nemours, sans que l'alliance anglaise en ait été compromise; c'est ainsi que tant d'autres faits, connus et inconnus, se sont accomplis en peu de jours, parce que le mouvement et le progrès sont les conditions indispensables de l'ordre et de la paix, et parce que le monde marche aujourd'hui d'un pas régulier et tranquille, mais sûr et délibéré, vers les améliorations qui l'attendent. Il y a concours dans le monde, et en Europe surtout, pour ces améliorations inévitables, matérielles et morales : on ne diffère que sur le choix de ces progrès, et sur le temps qu'il faudra pour les accomplir. Ici, on est au XIX<sup>e</sup> siècle, comme en France; là, on n'est encore qu'au XVIII<sup>e</sup>, comme en Allemagne; ailleurs, le XVII<sup>e</sup> commence à peine; plus loin, c'est le XIV<sup>e</sup> qui se met à poindre. Mais laissons faire, tous ces siècles s'entendent un jour entre eux; il n'y a que des hommes qui voudraient devancer les temps d'un siècle ou deux qui perdront leurs peines et leurs efforts; le monde les verra courir en avant sans les suivre, et les laissera isolés dans leur éloignement.

Certes, l'Espagne n'est pas la plus avancée dans cette marche inégale des nations; mais il ne faut pas croire, comme on l'a dit, qu'elle vienne de faire un pas en arrière, en assistant à la chute de M. Mendizabal. On parle d'intrigues de cour, de petites causes mesquines, nous le voulons bien. Il se peut que M. Mendizabal ait déplu par quelque côté, soit à la reine régente, soit à ceux qui l'entourent; mais dans un gouvernement représentatif, quelque imparfait qu'il soit, et de quelque façon incomplète qu'il fonctionne, la chute d'un ministère tient aussi à d'autres causes que celles-ci. Quand un ministre du caractère de M. Mendizabal, ou même du caractère de M. de Broglie et de M. Guizot, se retire et s'éloigne, on peut être certain qu'il cède toujours à une grande et réelle impossibilité. Les lettres de Madrid ont eu beau dire que M. Mendizabal avait soulevé contre lui tout l'intérieur du palais, qu'il n'avait pas pris assez le soin de pourvoir aux goûts et aux nécessités de la régente, qu'il avait heurté de front tous ses penchans; si M. Mendizabal n'avait pas aussi négligé de pourvoir aux nécessités de la nation, s'il eût davantage favorisé ses tendances, s'il ne se fût pas mis en rivalité avec les favoris de la chambre, c'est-à-dire avec les hommes qui le couvraient de leur talent et de leur popularité, M. Mendizabal serait encore à la tête du gouvernement de l'Espagne. Nous connaissons assez M. Mendizabal pour savoir qu'il n'accepterait pas lui-même l'explication qu'on donne de sa chute. M. Mendizabal a certainement la prétention de tomber de plus haut, et il pense sans doute qu'un homme d'état qui exerce le pouvoir ailleurs que dans une monarchie absolue, ne doit jamais attribuer sa fin à une petite intrigue. Ce n'est là que l'occasion d'une chute ministérielle; les actes et les systèmes de l'homme public l'ont déjà rendue inévitable et prochaine, quand l'intrigue vient à réussir. La chute de M. Mendizabal tient à de grandes promesses qu'il avait faites et qu'il n'a pas remplies, aux votes

de confiance qu'il avait exigés et dont il n'a pas fait l'usage qu'on attendait de lui. L'état pitoyable où se trouvait l'Espagne quand M. Mendizabal vint se placer à la tête du ministère n'a pas beaucoup changé, il est vrai; mais M. Mendizabal n'a pas moins fait des efforts inouïs pour l'en faire sortir, et en certaines choses il avait réussi. D'abord il avait créé le pouvoir, qui n'existait pas en Espagne, même de nom; il avait dissipé les juntas menaçantes et apaisé ces soulèvements de villes qui se remontent déjà aujourd'hui; il avait lutté avec avantage contre les dernières influences du clergé; il s'était même créé assez habilement quelques ressources financières; mais il avait promis plus encore, et ces promesses un peu fanfaronnées ont aidé M. Isturitz et M. Alca'a Galiano à le renverser. Ce changement de ministère offre une singularité qui n'a pas été assez remarquée. M. Mendizabal est un homme politique d'un esprit résolu, mais d'opinions très modérées. Pour sa part, et comme citoyen espagnol, le *statut royal* lui eût suffi. C'est un homme qui est frappé surtout des avantages de la prospérité matérielle, et dont l'esprit industriel et inventif s'entend fort bien à faire naître cette prospérité. Sous ce rapport, M. Mendizabal possède un côté du génie de Pombal; mais l'Espagne ne ressemble guère au Portugal tel qu'il était alors, et c'est un Ximénès qu'il lui faudrait. Or M. Mendizabal n'est rien moins que cela. Il eût été, en temps de paix, un grand ministre des finances et du commerce, mais ce n'était pas le premier ministre qui convenait dans un temps de guerre civile et de révolution. Voulant la paix et l'ordre avec une somme très modérée de liberté, M. Mendizabal n'avait imaginé d'autre moyen que la dictature pour arriver à ce résultat; très disposé à s'en tenir au statut royal et à le maintenir comme loi suprême de la nation, il voulait préalablement s'affranchir des obligations de ce statut et s'en écarter provisoirement, même sans proposer des lois pour le suspendre; en un mot, il se sentait le besoin de forces extra-légales pour faire triompher un système de légalité et de modération. M. Isturitz et M. Galiano, ainsi que le ministre actuel de l'intérieur, M. Angel Saavedra, aujourd'hui duc de Rivas, appartiennent aux opinions politiques les plus avancées de l'Espagne. M. Saavedra, jeune homme distingué, était un cadet de famille, sans fortune, que la mort de son frère aîné a élevé inopinément à la grandesse. Ses opinions tenaient de sa situation, elles étaient démocratiques; et nous n'avons pas de raisons de croire qu'elle ne le soient plus aujourd'hui, car le duc de Rivas est un homme d'un esprit logique et droit, qui n'a pas légèrement embrassé la foi politique qu'il a si courageusement défendue. M. Galiano avait rédigé les éloquentes protestations de l'île de Léon; il était, ainsi que M. Isturitz, l'ami de Riégo et de Quiroga. Le ministère actuel est cependant formé dans une pensée de résistance. Il faut que les rôles aient été intervertis, et que la pensée de s'emparer du pouvoir ait modifié ici quelques opinions. On ne saurait expliquer autrement la situation des nouveaux ministres, qui se sont mis si énergiquement en opposition avec le parti *Caballero* et la majorité de la chambre des procuradorès, qu'ils viennent de dissoudre. Rien n'a fait fléchir M. Isturitz dans sa détermi-

nation, ni la crainte de diminuer l'élan qu'il faut au pays pour combattre don Carlos, élan qui aurait déjà grand besoin d'être secondé, ni la menace d'un refus d'impôt, qui lui avait été faite par la chambre, et qui s'est renouvelée depuis la dissolution, ni l'incertitude où il est au sujet des dispositions du général Mina. Une telle décision et une telle fermeté semblent annoncer un homme sincèrement attaché aux opinions qu'il professe, et il y a lieu de croire qu'un examen de la situation générale de l'Europe a prouvé aux ministres actuels de l'Espagne qu'on ne peut fonder un pouvoir durable qu'en marchant peu à peu vers une complète émancipation. Sans doute ils essaieront de mettre l'Espagne au pas modéré de la France et de l'Angleterre, dont l'esprit leur est si nécessaire, et tout en tendant à accomplir entièrement la révolution espagnole qui est le rêve de leur vie, ils éviteront les formes révolutionnaires et extra-légales de M. Mendizabal, dont la pensée, nous le croyons, n'était pas d'aller aussi loin qu'eux. C'est là, ce nous semble, la clé de quelques contradictions que présentent les actes et les opinions des deux ministères espagnols, et l'explication des éloges et des attaques dont ils ont été l'objet en des camps politiques, où ils devaient s'attendre à trouver d'autres sentimens que ceux qui leur ont été témoignés.

L'occupation de Cracovie est encore un de ces évènements militaires de la paix, qui ont lien l'arme au bras, et se terminent la plume à la main. D'abord, cette occupation était contraire aux traités de Vienne. Puis, la manière dont elle s'était exécutée semblait annoncer de grandes rigueurs. En cet état de choses, la France et l'Angleterre, ou l'Angleterre et la France, avaient de grands devoirs à remplir. Il fallait encore cette fois réclamer l'exécution des traités de Vienne, et protester contre un acte qui les enfreignait. Mais les traités de Vienne, disait-on, sont comme tous les traités du monde; ils ont un côté par lequel ils ne sont pas tout-à-fait inviolables, et cela pour la France, comme pour l'Autriche, comme pour la Russie, c'est quand ils se trouvent en opposition avec le plus ancien de tous les traités, celui qui est antérieur même à la diplomatie, et qu'on nomme le droit commun. Avec ce vieux traité, ajoutait-on, tout autorise à vous défendre au besoin, et à pourvoir d'urgence à votre sûreté personnelle, que vous soyez un homme, ou que vous soyez une nation. C'est de là qu'on arguait pour motiver l'occupation d'un territoire où s'étaient réfugiés les débris de l'insurrection polonaise. M. de Broglie et lord Palmerston avaient sans doute trouvé de bonnes raisons à opposer à ces objections de la diplomatie étrangère; mais ces raisons n'avaient produit aucun résultat jusqu'à ce jour. Les négociations ayant continué depuis la retraite de M. de Broglie, il paraît que l'évacuation de Cracovie ne tardera pas à être complète. Il ne reste déjà plus que deux cents hommes qui suivront prochainement le reste des troupes d'occupation, si lord Palmerston consent à mettre un peu de liant dans cette affaire.

Tandis que la France et l'Angleterre réclamaient des puissances du nord l'exécution du traité de Vienne, l'Autriche réclamait de la Russie l'observation des clauses de ce traité, relatives à la liberté de la navigation sur les grands fleuves d'Europe. L'entrepôt allemand de Galatz, situé entre



les embouchures de Silistrie, se voyait menacé dans ses relations, qui s'étendent jusqu'en Asie par le Danube. Or, les quarantaines et les péages établis sur la rive du Danube que les traités avec la Turquie reconnaissent pour la limite de l'empire russe, gênaient singulièrement ces relations. L'Autriche se trouvait donc avoir le même intérêt que la France et l'Angleterre à travailler pour l'évacuation de Silistrie. Cette évacuation a été accordée, comme on sait, par le gouvernement russe; les péages et les quarantaines du Danube ont été abolis en grande partie, et particulièrement en ce qui gênait la navigation commerciale; et ce qui est plus, dans une note communiquée aux journaux allemands, le gouvernement russe, a donné dans les termes les plus modérés l'explication des motifs qui avaient fait naître ces établissemens. La discussion pacifique des intérêts, et des intérêts les plus vastes et les plus ardens, a remplacé la menace et les démonstrations d'armement; et cependant les mers de l'Europe sont couvertes d'innombrables flottes, les empires renferment d'immenses armées permanentes qui semblent protester partout contre cet inébranlable état de paix.

Les sujets de guerre et de division ne manquent pas, il est vrai, et depuis six années, la moitié des états de l'Europe a fourni à l'autre des motifs suffisans pour s'attaquer et s'envahir. La Belgique et la Hollande d'abord, la Pologne, Anvers, Ancône, la Turquie et le détroit du Bosphore, le Portugal et l'expédition de don Pedro; et maintenant l'Espagne, la Grèce, la Suisse même, qui veut aussi jeter un grain de sable dans la balance des ambitions européennes, ont offert un champ à la discussion; mais un intérêt qui domine partout les peuples et les trônes écarte tous les germes de division, et réprime tous ces mouvemens partiels. La Grèce subira cette nécessité comme l'Espagne. La situation de la Grèce est cependant bien critique. La France et l'Angleterre ont consenti d'un commun accord à l'émission du premier quart de la dernière série de l'emprunt garanti par les deux puissances, et ont ainsi donné à la paix un gage au moins aussi sûr que la Russie en évacuant Silistrie, que la Prusse et l'Autriche en consentant à retirer leurs troupes du territoire de Cracovie. Quoi qu'il arrive en Grèce, l'Angleterre et la France auront donc prouvé qu'elles voulaient le maintien de l'ordre actuel en ce pays, si on peut appeler ordre ce qui existe en Grèce aujourd'hui; elles auront prouvé, l'argent à la main (la manière la plus efficace de prouver ses intentions), qu'elles ne cherchent pas à renverser en Grèce un gouvernement qui accorde une grande influence à la Russie et à l'Allemagne. Elles n'ont pas même réclamé contre l'administration de M. d'Armanberg et la présence des troupes allemandes en Grèce, et elles se sont refusées à indiquer des remèdes aux maux de cet état, tant elles ont craint de hâter son agonie; on ne peut donc douter de leur désintéressement, poussé trop loin peut-être, et de leur fidélité à remplir leurs engagements, même quand les circonstances en ont changé la nature. Viennent après cela en Grèce les catastrophes que l'on prévoit, la France et l'Angleterre seront en mesure de parler des intérêts de ce pays et d'être écoutées sans qu'on

les suspects de vouloir faire dominer les leurs dans cette question. Et c'est là surtout ce qui importe à la France, ce qui doit lui donner de la force et de l'autorité dans les conférences et dans les congrès.

Il en est ainsi de l'Espagne. Il est évident que la France n'attend pas une occasion d'intervenir dans ce pays. Il y a long-temps que cette occasion s'est présentée, et soit par une cause, soit par une autre, soit à tort ou à raison, la France a résisté à tous les appels de l'Espagne, à tous les reproches qu'on lui faisait ici; elle est restée sur ses armes, aidant encore là de son crédit, de sa position, de son influence, de son assistance indirecte, mais respectant la liberté et l'indépendance des nations voisines, même dans leurs desordres et dans leurs écarts. Maintenant la question de l'intervention, que la mauvaise position de don Carlos éloigne presque entièrement, se trouve ainsi dépouillée de tout ce qu'elle avait d'irritant pour l'Europe; si elle avait jamais lieu, elle se ferait, non pas d'un consentement unanime, mais sans trop de débats; elle n'amènerait pas la rupture des relations entre les puissances du nord et la France; ce serait une question telle que la question de la Grèce, de la mer Noire et de la Pologne, un sujet de discussions et de notes diplomatiques, mais non de guerre ou même d'armement.

Nous n'aurons pas non plus la guerre avec la Suisse, ni même avec le demi-canton de Bâle, qui avait posé la main sur la garde de son épée, et semblait vouloir en percer M. de Broglie. Mieux informés sur cette question, nous croyons savoir que dans ce débat compliqué, la fausse interprétation des traités n'appartenait pas à M. de Broglie. Les frères Wahl avaient acquis le titre de propriétaires dans la commune de Reinach, d'après les clauses d'une loi de 1821, qui abrogeait les vieilles proscriptions établies à Bâle en 1816 contre les Israélites. On sait que le canton de Bâle a vu s'opérer à cette époque, dans son sein, une de ces révolutions que M<sup>me</sup> de Staël, qui en voyait souvent de semblables des croisées de son château, appelait une tempête dans un verre d'eau. Cette tempête a cependant failli retentir en Europe. La campagne de Bâle, lasse du joug aristocratique de la ville de Bâle, se sépara d'elle, et se constitua en un gouvernement séparé, qui devait être démocratique de sa nature et par son origine, et qui le fut en effet à son début, comme le prouve la constitution qui fut promulguée. Mais depuis une aristocratie campagnarde s'étant formée dans le nouveau canton, elle s'appliqua à éluder ou à détruire les institutions de 1821, sur lesquelles s'étaient fondées les frères Wahl de Mulhouse, quand, malgré leur nom d'Israélites, ils acquirent ce domaine de Reinach, qui a causé tant d'embarras à la Suisse et à la France. Expatriés de ce domaine, dépouillés violemment de leur acquisition, les frères Wahl durent s'adresser au gouvernement français, leur protecteur naturel, qui les soutint en effet, et qui le fit avec vigueur. On sait que tous les citoyens de Bâle-Campagne établis en Alsace ont été expulsés par M. de Broglie, que la campagne de Bâle a été rayée des relations de la France; mais l'énergie de M. de Broglie était toujours accompagnée d'un élément contraire, d'une inflexible raideur qui l'empêchait d'admettre une transaction, même quand elle devait avoir lieu

à son profit. Aujourd'hui, ces difficultés s'aplanissent sans que la France abandonne en rien sa dignité. Les frères Wahl et le canton de Bâle-Campagne traitent sur le pied d'une juste indemnité, et une transaction éteindra ces déplorables différends.

Mais pendant que les affaires de la Grèce, du Danube, de l'Espagne et de la Suisse, présentent des points de conciliation, il en est une sur laquelle il est impossible de s'entendre. A chaque session, cette grosse question se représente, et chaque fois elle met la chambre en feu. Si jamais les partis prennent les armes, en France, ce sera sans doute pour cette question. S'il devient nécessaire de dissoudre les chambres, ce sera pour cette cause. On discute froidement sur presque toutes les affaires; on s'échauffe invariablement quand il s'agit de celle-ci. La passion, qui s'est vue chassée des questions diplomatiques, s'est réfugiée là tout entière. Quand cette discussion périodique commence, il n'est pas un pouvoir de l'état qui n'en soit ému. Le président du conseil monte à la tribune, le président de la chambre descend de son auguste siège pour prendre part à cet important débat; les meilleurs esprits s'animent, les journaux discutent avec aigreur; et, en effet, tout ce mouvement, tout ce bruit, toute cette exaltation ne sont pas de trop. Il s'agit de savoir si le Théâtre-Français jouera les tragédies de M. Viennet et de M. Fulchiron ou les drames de M. Hugo, de M. de Vigny et de M. Dumas! de savoir si l'Opéra-Comique aura 240,000 ou 180,000 francs de subvention; si on y chantera des cavatines ou des ariettes! Le moyen de rester froid dans une semblable discussion?

Nous sommes trop bons citoyens pour rester en arrière, et nous ne serons pas plus indifférens que la chambre sur ce point vraiment important de notre constitution sociale, si on le juge d'un peu haut. En ce qui est des affaires théâtrales et des questions d'art, la chambre a l'inconvénient de compter parmi ses membres quelques hommes si exclusivement occupés de ces matières qu'ils ne peuvent les traiter sans passion; des littérateurs trop lettrés, des poètes trop enthousiastes de la poésie, très bons députés en toute autre circonstance, mais qui perdent tout sang-froid dans celle-ci, et déposent alors la qualité du législateur pour se livrer à toute la fougue de l'*irritable genus*. Or ce n'est pas de M. de Lamartine, de M. Thiers et de M. Guizot que nous parlons, mais de M. Fulchiron, de M. Auguis et de quelques écrivains non moins illustres. L'année dernière, c'était M. Charlemagne qui s'était placé à la tête de la chambre, et qui attaquait le *Chatterton* de M. de Vigny. M. de Vigny joue de malheur. Cette année lui apporte le coup de pied de M. Fulchiron! Aux yeux de M. Fulchiron, Chatterton a le tort de se tuer au lieu de vivre *honorablement* du travail de ses mains, comme a fait M. Fulchiron, au lieu de s'enrichir peu à peu comme lui, de devenir fabricant, maire de village, député, et de faire alors de la littérature. Chaque chose a son temps. Faites des bas d'abord, tissez des étoffes, conduisez-vous honorablement, et ensuite, quand vous paierez exactement vos impôts, quand vous serez électeur, éligible, vous ferez, si vous voulez, des tragédies à la façon des tragédies de l'honorable député du Rhône. L'honorable

M. Fulchiron ne veut pas non plus que l'argent de l'état soit employé à entretenir les crimes dramatiques et le *triomphe des femmes impudiques sur les légitimes épouses*, qu'on voit dans tous les drames modernes et dans tous les drames anciens, depuis Eschyle jusqu'à Racine, aurait pu ajouter le grand tragique qui siège à la chambre des députés. M. Fulchiron ne veut pas plus d'enjambemens moraux que d'enjambemens poétiques. Les enjambemens lui paraissent *non-seulement vicieux, mais effroyables*. Les tragédies de M. Fulchiron, qui dorment dans les cartons du Théâtre-Français ou ailleurs, et qui n'ont jamais pu enjamber la scène, gardent une terrible rancune à leurs sœurs cadettes, les tragédies actuelles.

Sérieusement, que veut dire tout ceci ? M. Dupin quitte son fauteuil pour régenter les auteurs après M. Fulchiron; il leur demande de lui faire des Champmeslé, des Lecouvreur, des Lekain; son oreille est blessée des fautes de langue qu'il entend au théâtre, lui qui siège journellement à la chambre des députés; il engage les auteurs à ne pas songer à l'argent, en leur citant Voltaire, Racine et Molière, qui étaient riches tous les trois, et qui avaient des maisons de ville et des maisons de campagne, tout comme M. Mélesville, M. Bayard et M. Scribe. M. Auguis se prend aux singes, et il ne veut pas que le Jardin des Plantes les loge magnifiquement. M. Dupin en veut aux auteurs, M. Fulchiron aux drames. Pour la chambre, elle consent à voter la subvention du Théâtre-Français et celle de l'Opéra-Comique, mais elle veut que cette subvention soit répartie d'une certaine façon; elle veut que les théâtres prennent la marche qui lui convient. Que ne fait-elle déposer les traités avec les auteurs et les engagemens des comédiens sur le bureau du président? on discuterait sur les *primes* de M. Scribe, sur les *feux* de M<sup>lle</sup> Mars et de M<sup>lle</sup> Dupont, de Faure et de Firmin; on pourrait aussi apporter à la chambre les drames et les comédies reçus et en répétition, M. Fulchiron corrigerait les fautes de français de M. de Vigny; M. Auguis ajouterait quelques traits d'esprit aux comédies de M. Scribe, et M. Viennet referait les vers de M. Victor Hugo. La chambre voterait alors ces subventions en connaissance de cause; elle serait sûre que le Théâtre-Français remplirait la condition *sine qua non* de M. Fulchiron, qui est de parler français, comme l'entend M. Fulchiron; elle s'arrangerait pour que les auteurs actuels ne pussent devenir aussi riches que l'étaient Molière et Voltaire, et que l'est M. Dupin; et elle administrerait la littérature comme elle administre les arts et les monumens, avec cette finesse et ce tact exquis qui ont toujours distingué les assemblées législatives.

Au reste, M. Fulchiron devrait être satisfait : le Théâtre-Français, dont il s'occupe avec tant de sollicitude, ne vient-il pas de donner une comédie tout-à-fait dans le goût et la poétique de M. Fulchiron? Nous n'avons rien à dire de la comédie nouvelle; mais nous nous proposons de traiter prochainement la question du théâtre en France.

---

---

# LA BELGIQUE,

## SA RÉVOLUTION ET SA NATIONALITÉ.

---

### DERNIÈRE PARTIE.

---

Une opinion universellement répandue en Europe nuira, plus que toute autre cause, à la consolidation de l'indépendance belge. On ne croit guère à une nationalité qui a protesté trois siècles contre chaque domination étrangère, sans avoir la force de s'élever d'une émeute à une révolution, et l'on semble envisager comme provisoire un établissement que les combinaisons de la politique générale briseraient sans scrupule comme sans résistance. Ainsi qu'au dernier siècle les îles à sucre et à girofle passaient de main en main, cédées, échangées ou vendues, selon le sort des combats ou les convenances financières, la Belgique paraît destinée à voir son sort se régler sans elle par une bataille ou par un congrès.

Ce pays a beaucoup à faire pour se relever aux yeux du monde de sa longue déchéance intellectuelle et politique. Le pourra-t-il? nous le croyons. Le voudra-t-il? nous l'espérons; car c'est toujours chose heureuse que de voir s'épanouir la nature, long-temps étioyée sous la politique; et l'intérêt bien compris de la France, que nous ne sommes pas assez philosophe pour ne pas faire passer avant tous les autres, ne nous paraît pas devoir contrarier ces vœux de durée et d'avenir. Que ce pays prenne foi et confiance, que son gouvernement sache tirer parti d'une

situation analogue à celle qui fut pour la maison de Savoie, toujours menacée et toujours debout, le principe de ses développemens successifs. Le lion belge garde quelque chose de plus précieux encore que l'entrée de l'Italie, et son alliance sera recherchée au même titre que le fut si long-temps celle du géôlier des Alpes. Une monarchie établie dans une position semblable n'est pas, autant qu'on le croit, à la merci des évènements extérieurs. Si elle doit mourir, ce sera faute d'habileté plutôt que faute de ressources. Il faut de spécieux prétextes pour rayer de la liste des nations un peuple qui veut vivre. On n'en manqua pas contre la Pologne, abîmée dans l'anarchie; et quand Napoléon acheva Venise, elle n'avait conservé de son antique grandeur que la mascarade du Bucentaure.

Il peut se faire que la Belgique se laisse envahir elle-même par des doutes et des arrière-pensées qui lui seraient mortels; on pourrait craindre surtout pour elle qu'elle se laissât traîner à la remorque des idées françaises, au point d'avoir tous les inconvéniens de nos institutions sans aucun de leurs avantages, et qu'en négligeant de développer les élémens de sa vitalité propre, elle n'avancât elle-même le jour de son absorption au sein d'une puissante unité. Ce que ses hommes d'état doivent donc demander aux institutions politiques, c'est moins la perfection du mécanisme des nôtres, qu'un moyen de développement pour le génie belge dans ce qu'il a de natif. Il importe moins à ce pays d'avoir d'excellentes lois et une administration habile, que des lois et une administration nationales. Se distinguer de la France par une large extension des libertés provinciales et communales, si long-temps pratiquées dans les Pays-Bas, par des applications nombreuses et fécondes du principe d'association, étranger à nos habitudes, et que les Belges manient mieux que nous; fonder un régime simple et modeste, qui ne donne pas de prime aux hautes ambitions politiques, instrumens nécessaires de la gloire des grands états, dangereuses et mal à l'aise sur un étroit théâtre; appeler au gouvernement les influences naturelles en les douant graduellement de l'aptitude qui leur manque; combiner enfin l'esprit agricole et local de la Suisse avec le génie commercial et entreprenant de la Hollande et des villes anséatiques: telle devrait être la constante préoccupation des hommes appelés à préparer les destinées de la Belgique.

C'est en partant de cette idée que nous jetterons un rapide coup d'œil sur la constitution politique que ce pays s'est donnée, au sortir de sa révolution, et sur l'ensemble de son régime administratif, cette seconde constitution des nations modernes, plus importante encore que la première.

Ces institutions peuvent être envisagées sous trois rapports divers :

- 1<sup>o</sup> Le droit public qu'elles consacrent ;
- 2<sup>o</sup> Les formes du gouvernement qu'elles établissent ;
- 3<sup>o</sup> Le régime local, que des mesures plus récentes ont complété.

Les lois conçues au sein d'une révolution, et après une longue résistance à des tentatives d'arbitraire, sont toujours palpitantes des passions du moment, et semblent dirigées contre le passé, beaucoup plus qu'elles ne sont propres à garantir l'avenir. Alors les principes dont il a été fait abus sont solennellement révoqués, les intérêts menacés sont rassurés par des dispositions largement protectrices, dont le moindre inconvénient est d'être inutiles du moment où la position est changée. On se défend contre un ennemi qui n'est plus, sans se mettre en garde contre l'ennemi nouveau auquel il va falloir faire face. La Belgique venait de se soulever contre les tentatives de la maison de Nassau ; elle avait combattu long-temps pour la liberté de sa foi, de sa pensée et même de sa langue : aussi s'attachait-elle à donner à ces grands intérêts des garanties fort convenables sans doute sous le roi Guillaume, mais qui perdaient une grande partie de leur importance sous un gouvernement national. La liberté des cultes, et de l'enseignement surtout, fut assise sur des bases tellement hardies et tellement nouvelles dans le droit constitutionnel, que la position du gouvernement belge est, sous ce rapport, unique en Europe.

« La liberté des cultes, celle de leur exercice public, ainsi que la liberté de manifester ses opinions en toutes matières, sont garanties.

« Nul ne peut être contraint de concourir d'une manière quelconque aux actes et cérémonies d'un culte, ni d'en observer les jours de repos.

« L'état n'a le droit d'intervenir ni dans la nomination, ni dans l'installation des ministres d'un culte quelconque, ni de défendre à ceux-ci de correspondre avec leurs supérieurs, et de publier leurs actes, sauf, en ce dernier cas, la responsabilité ordinaire en matière de presse et de publication.

« L'enseignement est libre ; toute mesure préventive est interdite ; la répression des délits n'est réglée que par la loi (1). »

Ainsi s'exprime la constitution ; ainsi sont résumées les idées dont l'union catholico-libérale avait amené le triomphe.

On comprend que les Irlandais catholiques, soumis au régime anglican, réclament tout cela ; rien ne serait plus naturel que d'entendre les malheureux Polonais, si leurs plaintes pouvaient trouver quelque organe et quelque écho, exiger des garanties analogues pour leur foi corrompue dans son enseignement, pour leur clergé menacé dans sa hiérarchie et son indépendance. Mais une position défensive peut-elle se changer en

(1) Constitution belge, art. 14-17.

une situation normale et permanente? N'y a-t-il pas une contradiction manifeste entre le maintien du traitement ecclésiastique, annuellement voté par les chambres (1), et cette indépendance absolue, qui ne s'étend pas seulement aux doctrines où elle devrait être de droit commun, mais au choix même des personnes? L'épiscopat et les chapitres belges se recruteront souverainement dans leurs propres rangs, à la manière de ces vieilles corporations municipales que la réforme vient de briser en Angleterre. Un gouvernement national s'exerçant, non pas dans un pays divisé de sectes et de croyances comme l'Amérique du Nord, mais au sein d'une population dont les dix-neuf vingtièmes sont ardemment catholiques, peut-il sans inconvénient pour la religion, sans quelque danger pour lui-même et pour la minorité dissidente, renoncer à tout contrôle sur le personnel du clergé et celui de l'instruction publique? question immense que l'avenir du peuple belge décidera, et dont la solution ne sera pas sans influence sur nos propres destinées.

Nous étions, en 1830, du nombre de ceux qui réclamaient le plus vivement la séparation de l'état et de l'église; nous la demandâmes d'abord à la restauration, pour arracher nos croyances à une protection aussi dangereuse pour elles-mêmes que pour le trône qui l'octroyait; nous la réclamâmes, avec plus d'insistance encore, de la révolution de juillet; car un parti qui fut alors bien près du triomphe, eût infligé au catholicisme, accablé sous une impopularité passagère, une de ces positions auxquelles on n'échappe que par la liberté.

Sans avoir jamais eu aucune solidarité avec un journal qui a profondément remué le sol de la Belgique, et dont le souvenir est vivant encore en ce pays, nous avons des doctrines religieuses communes, et quelques sympathies politiques analogues, quoique moins ardentes. Nous pouvons donc comprendre mieux que d'autres le mouvement d'idées qui a présidé à l'œuvre du 7 février 1831.

*L'Avenir* est fondé à réclamer une grande part dans ce travail. C'était merveille, en effet, de voir ce clergé et ces honnêtes catholiques belges, qui, quelques années auparavant, se signaient d'horreur à l'idée de la liberté des cultes et de la presse, et repoussaient la loi fondamentale de 1815, parce qu'elle contenait des dispositions trop libérales, réclamer avec véhémence toutes les conséquences du principe de liberté, auquel

(1) La subvention du culte catholique est fixée par le budget courant de 1836, pour le traitement de l'archevêque de Malines, des cinq évêques de Bruges, Gand, Liège, Namur et Tournay, celui des curés, desservans, vicaires, etc., les bourses affectées aux séminaires, le subside pour construction et entretien des églises, etc., à la somme de 3,392,900 francs.



les évènements les avaient récemment convertis. C'est le propre de l'esprit clérical d'être éminemment logique. Le tour habituel de la pensée, la séquestration du monde, l'exaltation qu'elle engendre, expliquent et justifient cette disposition, plus favorable aux spéculations métaphysiques qu'aux applications, si souples et si variées, de la vie sociale.

Le clergé belge, celui des Flandres surtout, appartient presque tout entier aux idées démocratiques et aux théories libérales que l'école de M. de La Mennais n'eût réussi à propager en France qu'autant que le libre exercice du culte catholique y eût été menacé par le pouvoir. Ce clergé déduit mathématiquement la conséquence du principe électif, comme le célèbre écrivain déduisit imperturbablement, pendant dix années, celle du principe contraire, avec une inflexibilité qui ne reculait pas plus devant les objections de l'histoire que devant les résistances du temps. Dans la discussion de la constitution, dans celle de ses lois complémentaires, le parti catholique a été et continue d'être le plus puissant auxiliaire des théoriciens de l'école de gauche; lui seul est aujourd'hui en mesure d'imposer des conditions au pouvoir, et de réclamer avec succès en faveur des principes libéraux contre la tendance centralisante du parti des hommes politiques; car le libéralisme à la française compte à peine quelques voix dans la chambre des représentans, et il est tout-à-fait nul dans le sénat.

La constitution belge est donc, à double titre, l'œuvre du parti catholique. Il l'a d'abord combinée en s'appuyant sur l'autre nuance de l'Union, puis il l'a fait accepter par les populations dont il dispose. Rien de si piquant que la physionomie de ses principaux organes parlementaires, esprits bornés et nobles cœurs, où les vertus privées ne suppléent pas le manque d'expérience, braves gens sortis de leurs châteaux et de leurs fabriques, pétris de bonnes intentions et tout hérissés de préjugés, de la même pâte que ces tories de vieille roche, dont sir Walter Scott a crayonné tant et de si vivans portraits.

Il ne faut pas se faire illusion néanmoins sur cette rigueur puritaine; en même temps qu'on la professe avec une entière bonne foi, il se trouve qu'elle sert au mieux les intérêts qu'on a le plus à cœur de protéger, et qu'elle permet de concilier tous les avantages du pouvoir avec ceux de la popularité, ou plutôt de conquérir les uns par les autres. La liberté n'est pas une abstraction plus que la foi; elle doit se résoudre en actes positifs du moment où, dans l'exercice des fonctions publiques, on est appelé à en appliquer les formules. C'est ainsi que, lorsqu'il s'est agi d'organiser l'enseignement public, la majorité législative et le ministère qui en émane, ont habilement combiné les dispositions de la loi, de manière à garantir, ainsi qu'on le montrera plus tard, une haute prépondérance à l'enseigne-

ment catholique, et qu'en toute circonstance l'intérêt religieux trouve au sein des chambres un concours actif et dévoué. Pourrait-il en être autrement? qui s'étonnera que, dans l'exercice d'un ministère libre et consciencieux, la conscience individuelle soit consultée, et que la liberté, greffée sur un tronc religieux, porte des fruits parfumés de la saveur de son origine?

Ce qui se passe au sein des pouvoirs parlementaires, en face de la tribune et de la presse, doit arriver plus fréquemment encore dans l'administration locale. Quel régime assurerait aussi bien que celui des collèges administratifs la prépondérance du clergé dans les religieuses provinces des Flandres ou de la Campine? Quand le curé sera-t-il plus en mesure de disposer des ressources communales, pour rehausser la splendeur du culte divin ou assurer son existence, que lorsqu'il dictera souverainement leurs choix à ses ouailles, et que l'administration sera commise à deux échevins et à un bourgmestre désignés par lui? Que l'intérêt général ou celui d'une minorité dissidente se trouve en lutte, nous ne disons pas avec l'intérêt religieux, mais seulement avec un intérêt de sacristie, lequel pense-t-on qui reculera devant l'autre?

S'il s'agissait d'opter entre l'ouverture d'une route vicinale ou la création d'une caisse d'épargne utile à tous, dans un avenir éloigné, et l'irrésistible plaisir de faire à la fois preuve de goût, de piété et de richesse, en bariolant et dorant de gothiques statues, peut-on douter de la puissance et du résultat de la tentation? A en juger par l'irritation très vive qui déjà se développe au sein du parti catholique, parmi les hommes les plus ardemment dévoués à leurs croyances, dès qu'ils mettent la main à la pratique des affaires, contre l'action exercée par le clergé de quelques provinces dans la gestion des affaires locales, cette situation créerait au gouvernement et au catholicisme lui-même des obstacles de nature à faire peut-être redouter pour l'avenir une réaction dangereuse.

Le clergé gouverne la Belgique; il la gouverne au nom de la liberté et par une application large et complète de ses principes. Jamais les idées de M. de Lafayette ne furent plus franchement pratiquées même en Amérique. Les théoriciens n'ont donc mot à dire contre une domination chaque jour légitimée par l'assentiment et le scrutin populaire. Il n'en est peut-être pas de même des hommes de pratique et d'expérience qui savent que la liberté est moins encore le terme que le moyen dans la grande œuvre sociale.

En étudiant l'histoire et en suivant les luttes intestines des peuples, on serait parfois tenté de se demander si la première condition de la liberté pratique ne serait pas la prépondérance incontestée d'une opinion ou d'un intérêt. Des écoles ou des partis égaux en force sont plus enclins à

combattre qu'à traiter, à désirer la victoire qu'à se contenter de la liberté. Au contraire, lorsqu'une situation est solidement prise et que le parti dominant n'en peut plus être délogé, il répand la liberté dont il ne redoute plus l'usage, et qui, après tout, le sert plus spécialement lui-même. Ce qui rendit la liberté impossible en France en 89, c'est que le parti qui la voulait selon certaines conditions et dans certaines limites, était trop faible pour résister à celui qui n'en voulait pas et à ceux qui la comprenaient autrement que lui. Aujourd'hui la suprématie, chaque jour plus manifeste, de la classe et des intérêts bourgeois prépare un avenir dont la classe moyenne peut n'avoir pas le goût, mais où elle sera comme entraînée par sa force même. Le parti catholique est chez nos voisins ce qu'est le juste-milieu chez nous; seulement comme il est encore plus fort, il n'a eu à faire ni état de siège, ni lois de septembre.

Hâtons-nous du reste de le dire: ce n'est pas d'après les idées parisiennes que l'état de la Belgique doit être apprécié. En France, la Bretagne seule pourrait faire comprendre ce pays; mais en France, qui comprend la Bretagne? Si la Belgique avait une nationalité forte et robuste, et que son avenir de peuple fût assuré, on pourrait conseiller à ses hommes d'état de modifier ce qu'il y a d'étrange et d'anormal dans ces influences dont l'imprudente action peut susciter des dangers aux intérêts sacrés qu'ils défendent: on pourrait alors songer à perfectionner les détails de l'administration, à la rendre plus active et plus simple. Mais la Belgique doit avoir de tout autres soucis; il faut constituer sa nationalité, cultiver avec soin cette plante encore débile. Gardez-vous d'élaguer ses branches pendantes à l'aventure, laissez sa sève s'éparpiller en boutons et s'étendre en rameaux épais. Le moment de faire filer la tige n'est pas venu; il faut que l'arbre prenne du corps; ce serait plus qu'une imprudence de l'attaquer dans sa maîtresse racine, dans la seule qui la fasse vivre.

Si nous passons aux formes constitutives du gouvernement, on verra qu'elles ont été combinées sous des influences analogues, et que c'est à un tout autre point de vue qu'à celui où l'on se place d'ordinaire chez nous, qu'il convient de s'établir pour les apprécier.

La monarchie fut décrétée par le congrès belge à une majorité de cent soixante-quatorze voix contre treize, qui votèrent pour la république. Mais qu'on ne s'y trompe pas: quoique la presque unanimité de ce corps se prononçât pour l'érection d'un trône constitutionnel, un très grand nombre de ses membres, d'entre ceux appartenant au parti catholique surtout, firent, dans cette circonstance, un véritable sacrifice aux terreurs que le mot de république éveillait dans tous les esprits. S'ils n'avaient consulté que l'entraînement de leurs idées théoriques et de leurs antipa-

thies prononcées, ils auraient proclamé la forme républicaine. Ils reculèrent devant des souvenirs hideux, rajeunis par l'admiration d'un parti fanatique qui ne peut imputer qu'à lui-même ses humiliations et ses défaites. Dans les circonstances les plus favorables, ce parti a succombé en Belgique comme en France sous le sceau d'impiété qu'il porte au front; c'est la civilisation chrétienne qui s'est levée contre lui, et l'a enchaîné comme l'ange de l'abîme.

Mais si le congrès belge proclama la royauté, ce fut en ne lui donnant qu'une part fort exigüe dans les affaires du pays; il ne lui réserva guère qu'un rôle négatif, se préoccupant plus de la nécessité d'échapper à la république que du soin de constituer la monarchie.

Le pouvoir judiciaire, qui, en France, émane du roi, fut enlevé au monarque en Belgique, ainsi que la nomination des fonctionnaires de cet ordre, laquelle ne s'opère que sur présentation faite par les chambres législatives, par les conseils provinciaux, ou par les cours et tribunaux eux-mêmes (1). Il ne nomme aux emplois d'administration que sous les exceptions déterminées par la loi et que celle-ci peut étendre (art. 66). Les chambres s'assemblent de droit et sans convocation royale à une époque déterminée (70). La durée de leur session obligatoire est également déterminée par la loi (*ibid.*, § 2). Le roi est sans action, même indirecte, sur le choix des membres du sénat, nommés par les mêmes électeurs que les représentans, et selon le même mode que ceux-ci (53). Enfin l'inviolabilité de la personne royale semble même n'avoir été consacrée qu'avec certaines réserves (2).

On doit savoir gré à un prince d'avoir accepté une telle situation, alors entourée de tant de périls. La Belgique a fait un choix heureux et sage. Elle-même et son monarque ont lieu d'être satisfaits l'un de l'autre. A peine assis sur le fauteuil drapé en trône, Léopold se vit soumis à la plus

(1) Constitution belge, art. 99.

(2) Voyez la constitution belge commentée par M. Plaisant, procureur-général près la cour de cassation. La rédaction de la section centrale portait : *le roi est inviolable*. On proposa d'y substituer ces mots : *la personne du roi*, parce que, dit M. Deleeuw, auteur de la proposition, il est important de distinguer entre la personne du chef de l'état et le chef de l'état; « car, si vous adoptez la rédaction de l'article en disant *le chef de l'état inviolable*, vous vous liez irrévocablement, et quoi qu'il arrive, vous ne pouvez plus prononcer la déchéance : il serait peut-être dangereux de se lier ainsi. »

Une autre proposition tendait à faire décider par *une cour d'équité*, quand il y aurait lieu à la déchéance. Cette proposition fut rejetée, et la première adoptée, avec la réserve et la modification proposée par M. Deleeuw.

cruelle des épreuves; et au milieu des désastres de son avènement, il ne désespéra pas de l'avenir. Son sens droit et la considération personnelle que lui accorde l'Europe contribueront à garantir cet avenir à sa patrie adoptive. Ce prince a bien compris ce pays de mœurs simples et jalouses, et au préjudice peut-être de ses inclinations personnelles, il a su appeler et maintenir aux affaires le parti qui y apporte, après tout, le plus de puissance morale et de popularité.

Il ne s'agit pas d'élever dans une contrée sans imagination et sans souvenirs monarchiques un trône entouré de pompes et de prestiges; une telle tentative serait mortelle à la royauté en même temps qu'à la nationalité belge. Il s'agit moins encore de créer là de ces grandes existences politiques qui font aspirer à la vie parlementaire comme au premier degré d'une haute fortune et d'une illustre renommée. Des ministres à 24,000 francs de traitement, qui, après plusieurs années de fonctions remplies d'une manière plus consciencieuse qu'éclatante, auront pour perspective de descendre au rang modeste de gouverneur de leur ville natale ou de rentrer dans l'obscurité avec des témoignages de l'estime publique; un sénat électif composé de gros propriétaires et d'industriels; des représentans salariés pour faire temporairement les affaires publiques sans y voir un moyen de faire les leurs: ce sont là des chimères dans un pays constitué comme le nôtre, et des réalités dans les chambres de la Belgique et les diètes de la Suisse. Les grands états ont des conditions d'existence auxquelles on essaierait en vain de les contraindre à manquer. C'est dans leur sein, et par l'importance même des résultats qui sont à la fois son but et sa récompense, que l'esprit humain se développe; si les sociétés d'un autre ordre gagnent souvent en bonheur et en moralité ce qu'elles perdent en éclat et en influence, c'est là une compensation que la sagesse devrait accepter sans doute, mais qui pourtant ne satisfait guère aux instincts des peuples modernes.

Les chambres ont dû hériter des attributions enlevées au roi. Elles en ont, en effet, d'importantes que notre Charte ne garantit pas, quoique l'usage les consacre pour la plupart. Tels sont, par exemple, le droit d'enquête avec toutes ses conséquences (40), la faculté d'exiger des ministres des explications sur toutes les pétitions (43) et sur l'état des relations diplomatiques (68).

Le droit de se réunir chaque année sans convocation préalable le deuxième mardi de novembre, la suppression des scrutins secrets, et l'obligation de voter à haute voix sur toutes les questions (39), l'indemnité mensuelle de 200 florins qui garantit l'indépendance des représentans (52) choisis sans aucune condition d'éligibilité, la grande fortune territoriale que suppose le cens d'éligibilité au sénat, l'impossibilité d'offrir une

amorce aux ambitions par des fonctions publiques largement rétribuées ; tout concourt enfin à annuler avec l'influence ministérielle l'importance même des fonctions de ministre, et à consacrer l'omnipotence parlementaire en pratique aussi bien qu'en théorie.

Le sénat belge est élu pour huit ans, l'autre chambre pour quatre années seulement (51). L'un et l'autre se renouvellent ensemble en deux séries, mais peuvent être dissous séparément (51, 55).

Le cens de 1,000 florins imposé aux sénateurs, et l'obligation de résider à Bruxelles sans indemnité, ont, selon l'esprit et le vœu de la constitution, appelé au sénat toutes les notabilités territoriales des provinces. On dirait un conseil général discutant autour d'un tapis vert et sans l'appareil de la tribune, qui est à la pensée politique ce qu'était le masque dramatique à la parole des anciens, et réglant les affaires publiques avec la confiance et l'aplomb de gens qui n'ont pas mal fait les leurs. Pas de phrases, point ou peu d'esprit, une élaboration lente et difficile qui fait deviner la traduction française d'idées conçues en flamand; mais en revanche une absence complète de prétention, des allures libres et fermes qui nous sont trop étrangères, et qu'on ne trouve pas là sans étonnement et sans plaisir. Si la Belgique est originale par quelques-unes de ses institutions politiques, c'est sans contredit par son sénat. La France donnerait mieux sous d'autres rapports, mais elle ne donnerait pas cela. C'est un fruit indigène qui doit mûrir et qu'il faut cultiver avec grand soin.

Notre pairie est, quoi qu'on puisse dire, une belle chose : il n'est pas de nation en Europe, sans excepter l'Angleterre, qui puisse présenter plus de lumières réunies à plus d'expérience. Tous les régimes et tous les systèmes ont jeté leurs débris sur ce rivage avant de disparaître sous les flots : on dirait l'histoire contemporaine personnifiée et toute vivante. Mais cette pairie n'est quelque chose que par l'éclat qui s'attache au rôle historique et aux antécédens personnels de ses membres. C'est pour cela que l'idée d'en fonder la grandeur et l'avenir sur l'hérédité nous parut toujours stérile et fautive, même sous la restauration, dont le principe lui prêtait une force factive ; c'est pour cela, sans donner bien d'autres raisons plus péremptoires encore, que l'espoir entretenu par quelques hommes de revenir un jour à cette institution sous le régime actuel, nous semble aussi dangereux que chimérique. L'hérédité ne représente rien dans un temps où l'on ne tire son autorité que de soi-même; comme tous les ressorts portant à faux, elle serait un point d'arrêt pour le pouvoir beaucoup plutôt qu'un point d'appui. Une chambre des pairs dont les membres n'auraient plus, dès la seconde génération, cette auréole que l'homme n'emprunte aujourd'hui qu'aux grandes circonstances qu'il a traversées, serait repoussée par les mœurs autant que par les idées. A cet

égard, la monomanie de la France est *universelle*, et dès-lors ce n'est plus une *monomanie*.

En Belgique, au contraire, les positions natives ont encore quelque valeur par elles-mêmes; la fortune est un principe positif et pas seulement comme chez nous un moyen très éventuel d'influence. Aussi, ce pays, dont l'aristocratie a eu le bonheur d'échapper aux carrosses du roi et aux petits soupers, bonne vieille noblesse flamande restée attablée à la tabagie pour boire le faro et fumer le cigarre; ce pays qui n'a connu ni les échafauds de Richelieu, ni les salons ambrés de la Pompadour, ni les folies de Coblenz, aurait pu tenter peut-être avec quelque succès la création d'une pairie héréditaire.

Fidèle à la rigueur du principe électif, il n'a pas même osé aller jusqu'à l'iamovibilité. Nous sommes tenté de l'en blâmer : remarquons cependant que l'iamovibilité aurait eu pour résultat nécessaire de créer de grandes positions politiques, d'en faire un besoin et un but pour la vie, et qu'il est fort douteux, ainsi que nous avons déjà eu occasion de le dire, que cette excitation continue soit de mise sur un théâtre aussi circonscrit. Beaucoup de liberté sans éclat, du bien-être sans illustration, moins d'hommes politiques que d'honorables citoyens : voilà, ce semble, la destinée naturelle de cette contrée. Lui suffira-t-elle? je l'ignore; mais ce que j'affirme, c'est que si ses vœux dépassent ce but, dans peu d'années la Belgique ne s'appartiendra plus à elle-même.

La loi électorale corrobore par son mécanisme l'action des influences territoriales et religieuses qui dominent les deux chambres, et dont le ministère actuel est l'expression la plus modérée et la plus habile. Le législateur a pris la population pour base unique du droit électoral (1). Pour rendre ce système possible dans l'application, une sorte d'égalité relative a été établie entre les campagnes et les villes, d'après un cens variable qui s'abaisse jusqu'à 20 florins pour les premières, et peut monter jusqu'à 80 pour les secondes. Cette disposition de la loi, qui donne aux populations rurales environ trente-trois mille dix-huit électeurs, et aux populations urbaines quatorze mille huit cent trente-cinq seulement, est vivement attaquée aujourd'hui par le parti qui l'adopta d'enthousiasme aux premiers temps de la révolution, comme l'une de ses plus belles conquêtes.

Il est difficile de ne pas prévoir une modification plus ou moins éloignée à un pareil état de choses. On ne saurait se dissimuler, en effet, que les villes, grands centres d'industrie et de population, tenteront tous leurs efforts pour se faire relever du quasi-ilotisme qui pèse sur elles. Mais cette

(1) Loi du 3 mars 1831.

révolution parlementaire que le parti des hommes politiques provoquerait peut-être en la réglant, ne sera pas de nature à changer d'une manière notable l'esprit du gouvernement. La bourgeoisie des villes n'est pas là comme en France en hostilité de mœurs, d'idées et de croyances avec l'aristocratie terrienne; il n'est pas de couche sociale qui puisse y donner une majorité analogue aux nôtres.

Si nous passons maintenant à l'administration locale, nous aurons quelque lieu de nous étonner qu'un système si malheureusement essayé chez nous au début de notre révolution, et d'une application si visiblement impossible aujourd'hui même, marche depuis long-temps en ce pays et y reçoive chaque jour de plus complets développemens.

On sait que la Belgique est divisée en huit provinces ou départemens, subdivisés en districts ou arrondissemens, et en communes. Toutes ces divisions territoriales s'administrent d'une manière indépendante pour leurs intérêts locaux par des collèges d'administrateurs élus par elles. Les conseils provinciaux sont nommés par les mêmes électeurs qui concourent à la formation des chambres (1). Ces conseils, composés de soixante-treize à quarante-cinq conseillers, selon l'importance respective des provinces, se réunissent de plein droit chaque année, comme les chambres elles-mêmes, le premier mardi de juillet (44). Les séances en sont publiques (51); on y vote aussi par appel nominal et à haute voix sur toutes les questions discutées (52). Ces corps prononcent sur toutes les affaires d'intérêt provincial (62); ils arrêtent chaque année les comptes des recettes et dépenses de l'exercice précédent, et votent le budget de l'exercice suivant avec les moyens d'y faire face (63). Ces budgets sont imprimés et déposés au greffe à l'inspection du public, qui en est informé par la voie du journal de la province (63).

Les dépenses sont classées, comme dans notre comptabilité départementale et municipale, en obligatoires et facultatives. L'approbation royale, et en certains cas, celle du corps législatif, sont exigées dans les limites et selon le mode usité chez nous. Mais ce qui sépare radicalement l'administration belge de la nôtre, c'est l'existence d'une députation permanente nommée par le conseil et prise dans son sein pour exécuter toutes les mesures arrêtées par lui, et vider le contentieux administratif.

Le gouverneur de la province, seul fonctionnaire nommé par le roi, préside la députation permanente où il a voix délibérative. L'autorité administrative est en entier dévolue à cette commission (106). En même temps qu'elle représente le conseil de la province lorsqu'il n'est pas assemblé, et qu'elle exerce collectivement les fonctions attribuées aux préfets

(1) Loi d'organisation provinciale, 5 juin 1834, art. 5.



par la loi française, elle a toutes les attributions de nos conseils de préfecture siégeant comme tribunaux administratifs (109). Elle mandate toutes les dépenses (112), soumet au conseil provincial les comptes et projets de budgets, provoque et éclaire ses délibérations (119).

Le gouverneur n'a mission que de veiller à l'instruction préalable des affaires soumises à la députation permanente (124); il n'est chargé que de l'exécution des délibérations prises par elle. Les actions de la province, en demandant et en défendant, sont exercées au nom de la députation, à la poursuite et à la diligence du gouverneur (124). Le seul droit de celui-ci, lorsque la députation a pris une résolution qui dépasse le cercle de ses attributions provinciales, est de prendre son recours dans les trois jours auprès du gouvernement, qui doit annuler la décision dans les quarante jours du recours, sans quoi elle est exécutoire de plein droit (125).

Cette faculté unie aux attributions de police générale forme toute la puissance du gouverneur de la province. Sans action sur les intérêts, sans action sur les opinions, chargé de la direction des bureaux sans pouvoir leur imprimer une impulsion personnelle, ce haut fonctionnaire joue un rôle qu'il serait assez difficile de caractériser, et à bien dire de comprendre dans des idées françaises.

Le commissaire d'arrondissement, aussi nommé par le roi, agit également sous la direction de la députation permanente (133); il veille, dans l'étendue de sa circonscription, à l'exécution des résolutions prises par elle; mais pour ne pas blesser sans doute l'indépendance des régences urbaines, ses attributions ne s'étendent que sur les communes rurales et sur les villes d'une population inférieure à 5,000 âmes (132).

Enfin, pour compléter ce système, la loi a doté ces grands corps provinciaux d'une prérogative qu'elle a refusée aux chambres législatives elles-mêmes. Le droit pour la couronne de dissoudre les conseils provinciaux, demandé par le ministère, fut rejeté dans la discussion sans avoir été vivement défendu par lui. On ne saurait s'expliquer une telle anomalie, un tel bouleversement des idées reçues en France, qu'en se reportant à l'antique importance des conseils locaux dans les provinces belgiques. Au sein de ces vieilles corporations politiques résidait, en effet, la souveraineté des Pays-Bas. L'autorité de l'empereur, duc de Brabant, marquis d'Anvers et comte de Flandre, ne descendait jusqu'au peuple que par l'intermédiaire des états, indissolubles de leur nature, comme gardiens des franchises populaires et du contrat qui unissait le prince à la nation.

Le gouvernement hollandais lui-même, malgré sa tendance centralisante, avait respecté ces vivans souvenirs et doté l'administration locale de larges et hautes prérogatives. Les états provinciaux, jusqu'en 1830,



étaient composés de députés des villes, de représentans des campagnes et de membres de l'*ordre équestre* ou de la noblesse. Ces états jouissaient des attributions que la loi actuelle confère aux conseils provinciaux, et de leur sein sortaient en outre les membres de la seconde chambre des états-généraux. On voit qu'ils étaient à la fois corps administratif et politique.

L'administration collective a donc dans ces contrées des racines anti-ques et profondes. Si l'on en jugeait d'après les injures prodiguées dans les discussions parlementaires à « la domination à jamais abhorrée des maires et des préfets, » et en général au régime français, que ce pays n'a pu connaître, à la vérité, qu'à une époque de violence et d'arbitraire, il n'y aurait certainement pas à attendre de réaction vers nos formes administratives. Une tendance à l'unité du personnel, si jamais elle s'y manifestait, serait le signe le plus certain de la chute de la nationalité belge.

La loi communale, votée le 30 mars de cette année, a complété ce système en appliquant les mêmes principes à l'organisation municipale. Les conseils communaux jouissent d'attributions analogues à celles qui sont conférées aux conseils provinciaux (131); mais leurs délibérations ne sont exécutives que sous l'approbation de la députation permanente de ces conseils (141 et suiv.). Au sein du conseil municipal surgit un pouvoir nouveau pour nous : le collège d'échevinage, dont le bourgmestre est président (1). Ce conseil administre à la pluralité des voix et dans les mêmes formes que la députation provinciale. Le bourgmestre et les échevins sont nommés par le roi dans le sein du conseil (art. 2).

Ce mode, emprunté à la législation française et introduit pendant le cours des débats sur la loi communale, qui se sont prolongés deux sessions, est un terme de conciliation entre des doctrines absolues également repoussées par la chambre des représentans. On demandait, d'une part, que le roi pût nommer le bourgmestre sans condition, en tant que ce magistrat est chargé de l'exécution des lois générales, et on lui refusait alors voix délibérative au conseil communal; de l'autre, on contestait à

(1) Il y a deux échevins dans les communes de vingt mille habitans et au dessous, quatre dans celles dont la population excède ce nombre. (Loi communale, art. 3.) La députation provinciale est composée de six membres dans chaque province. (Loi provinciale, art. 96.) Le bourgmestre et les échevins sont salariés par la commune, et la loi provinciale fixe à 1,500 florins le traitement du membre de la députation permanente.

On voit que la Belgique n'a pas plus reculé que les États-Unis devant l'universalité du salaire des administrateurs locaux. C'est la première conséquence du régime électif, et la France elle-même devra l'appliquer avant peu de temps.

la couronne le droit d'influer en rien sur cette nomination, qui devait être laissée au choix libre du peuple, puisque la tâche spéciale du bourgmestre était de régler les intérêts locaux.

Ce système était celui de la vieille gauche et d'une portion véhémement de la majorité catholique, qui y trouvait à la fois satisfaction pour ses théories et garantie pour son influence. Cependant, par une de ces contradictions qui jaillissent d'une situation fautive, les mêmes membres catholiques réclamaient avec violence, pour l'autorité municipale, la police des lieux publics et la censure théâtrale, afin de résister aux essais de corruption populaire dont le théâtre en langue flamande est l'instrument le plus abject et le plus actif.

Il n'échappera sans doute à personne que l'ensemble de cette organisation est non-seulement analogue à celle que l'assemblée constituante décréta en 1789, mais, sous plusieurs rapports, identique avec elle. On sait que la loi du 22 décembre 1789, qui organisa les différentes subdivisions de notre territoire, créa un corps d'administrateurs, au nombre de trente-six par département, et que ceux-ci déléguaient huit d'entre eux pour composer l'administration journalière exécutive. Les autres membres formaient le conseil départemental, qui s'assemblait un mois chaque année pour recevoir les comptes des administrateurs exécutifs et régler les opérations de l'année suivante. L'administration des districts fut établie sur le même pied. Cet état de choses dura jusqu'à la proclamation du gouvernement révolutionnaire. Le 28 germinal an III, lors de la réaction thermidorienne, un décret rétablit dans leurs attributions les administrations collectives; et, malgré des modifications importantes, ce principe prévalut jusqu'à la promulgation de la constitution de l'an VIII, laquelle assit l'administration française sur les bases qu'elle a conservées depuis.

L'administration collective a laissé parmi nous des souvenirs analogues à ceux que la Belgique a gardés des préfets de l'empire, et peut-être ces sentimens tiennent-ils à la même cause. Dans les temps où le bien est impossible, on accuse les lois, au lieu de s'en prendre à la situation elle-même. Un pays où le pouvoir absolu s'était attaché, depuis plusieurs siècles, à étouffer l'habitude de faire ses affaires soi-même, devait manquer d'expérience et de modération dans l'exercice du pouvoir qui lui était si soudainement déféré. Les libertés locales sont d'ailleurs celles dont l'usage présuppose au plus haut degré un état calme et paisible; elles réclament l'action combinée de toutes les influences et de tous les dévouemens; et ce n'était pas au moment où la révolution bouleversait le sol, où les temples étaient fermés et la propriété chancelante, que la vie municipale pouvait se développer et fleurir.

Une première épreuve, opérée en de telles circonstances, ne prouverait donc rien contre la valeur intrinsèque du système et ses chances éventuelles. Une plus longue habitude de la vie politique, une connaissance plus générale de l'administration, les années plus calmes qui semblent s'étendre devant nous comme le prix des souffrances de nos pères et de nos propres efforts; enfin, le développement du principe électif, se combinant avec celui des lumières et de la richesse publique, fera-t-il jamais remettre aux corps délibérans des attributions administratives qu'ils sont aujourd'hui aussi incapables que peu jaloux d'exercer? Question grave, qui ne saurait être incidemment traitée. Nous devons confesser seulement que si le pays paraît attacher un grand prix à surveiller le pouvoir et à contrôler ses actes, il en met peu à l'exercer par lui-même; et sans nier que des idées analogues à celles de nos voisins ne prévalent un jour parmi nous, il faut reconnaître que ce jour est au moins fort éloigné, et que de tels besoins ne se manifestent pas encore.

Néanmoins, de tous les textes auxquels pourrait se rattacher l'opposition systématique de l'extrême gauche, condamnée à parler sans rien dire, en appuyant des hommes qui la repoussent, celui-là serait, je crois, le plus habile à prendre, le plus facile et le plus abondant à développer. L'organisation provinciale et communale de la Belgique est un thème que nous recommandons à M. Barrot.

Quand les questions constitutionnelles sont fixées et que le pays semble vouloir enfin s'asseoir dans la position qu'il s'est faite, il faut, à moins de se condamner à une éternelle impuissance, quitter le champ appauvri des débats politiques pour explorer un terrain plus neuf; se donner la peine d'approfondir les questions extérieures préparées par l'état de l'Europe; s'attacher à concilier les théories de l'économie sociale avec l'autorité des faits; susciter graduellement dans le pays des instincts d'activité administrative et d'association; introduire la morale dans la politique, en faisant de son estime la mesure de son concours: ce programme, sans doute, en vaudrait un autre, et pourrait n'être pas toujours repoussé par la France.

C'est un grand bonheur pour un peuple que de n'avoir pas à faire en un jour l'apprentissage de la liberté. Les Pays-Bas autrichiens se sont élevés de leurs vieilles franchises administratives jusqu'à la liberté politique; la Prusse poursuit la même carrière, qui fut fermée devant la France par les aveugles préoccupations du pouvoir. L'habitude de faire ses propres affaires sans l'intervention de fonctionnaires étrangers, le gouvernement local par les hommes de la localité, tel est donc le principe de la nationalité belge, son moyen le plus fécond de développement. Il faut que ce pays se prépare une génération d'administrateurs intègres,

de propriétaires capables, qui deviennent dans l'occasion hommes parlementaires, sans se laisser envahir par ce cosmopolitisme d'idées que la haute ambition inspire et que la vie publique surexcite : œuvre difficile, où la modération des goûts doit s'associer au développement des lumières, les croyances religieuses à une philanthropie pratique, le génie catholique, enfin, à l'esprit du XIX<sup>e</sup> siècle.

Là repose le seul espoir de cet avenir indépendant, que des passions ignorantes et brutales voudraient appuyer sur la haine de l'étranger, et qu'elles affectent de préparer en prêchant l'ingratitude au peuple que nos armes ont sauvé. Si l'imitation de la France, relativement à ses institutions intérieures, est un principe de mort pour la Belgique, l'influence française, dans ses relations politiques, est la première condition de son existence et de ses développemens. La France a créé son armée; et pour mener à bien cette œuvre, nos dignes officiers essuient des épreuves plus difficiles à supporter que les périls du champ de bataille; elle a envoyé à sa jeunesse des professeurs, qui, dans leur noble mission, ont à lutter contre des jalousies de bas étage et contre une presse dont la nôtre n'approcha jamais dans ses plus audacieuses libertés. Enfin, la Belgique subit l'action incessante de nos idées, de notre littérature, de notre langue, de tout ce qui constitue notre puissance intellectuelle. Dans une telle situation, l'exciter à répudier ce qui fait sa force, c'est laisser croire qu'on songe bien plutôt à frayer la voie à l'orangisme, qu'à développer la nationalité belge; et, pour nous, ce soupçon approche fort de la certitude.

‡ L'instruction publique, telle qu'elle est organisée, est-elle de nature à imprimer une heureuse impulsion à l'esprit public? Que sortira-t-il du chaos où les incertitudes législatives ont engagé cette partie principale des institutions? Dernier problème que nous ayons à aborder, et dont la solution résumera toute notre pensée.

La constitution belge proclama le principe de la liberté d'enseignement, d'une manière aussi absolue que celui de la liberté religieuse; mais de même qu'elle maintint le budget du clergé en face de son indépendance, elle décida qu'il y aurait des universités où l'instruction donnée aux frais de l'état serait réglée par la loi (1).

Si cette constitution avait reconnu, ainsi que le fait la loi française, ne fût-ce que comme donnée statistique, car une telle énonciation ne saurait avoir une autre valeur, que le culte catholique est celui de la majorité des citoyens, on eût pu tirer de ce fait des inductions naturelles et légitimes sur la direction à imprimer à l'instruction religieuse et aux

(1) Constitution belge, art. 17, § II.

doctrines philosophiques dans les établissemens de l'état; on aurait eu une sorte de présomption légale, à moins de manifestations contraires de la part des parens directement intéressés. Mais le gouvernement hollandais avait pesé sur l'enseignement et sur l'église d'une manière redoutable aux consciences, et l'on prit de telles réserves contre des dangers désormais impossibles, qu'on se prépara d'inextricables difficultés pour le moment où il faudrait discuter la loi organique et les matières de l'enseignement.

Les uns, s'appuyant sur l'incompétence absolue de l'état en matière religieuse, déclarèrent ne pas comprendre comment un gouvernement, qui ne peut avoir légalement ni croyances ni doctrines, pourrait diriger un enseignement sans prendre parti pour l'une d'entre elles, à moins de fonder autant de chaires qu'il y avait d'opinions dans le pays. On faisait remarquer avec raison qu'il n'est pas une des branches des connaissances humaines, depuis la métaphysique et l'histoire jusqu'aux sciences naturelles et médicales, qui ne touche aux bases même de l'esprit humain et aux problèmes les plus vivement controversés. L'on concluait que, pour être conséquente au principe, aussi bien que dans l'intérêt du pouvoir et de l'instruction elle-même, la législature devait placer l'enseignement sur le pied où il est établi dans les états de l'Union américaine.

Le gouvernement des États-Unis n'entretient en effet que des écoles militaires; il n'exerce aucune juridiction sur les établissemens d'instruction publique, et ne leur accorde des subsides qu'à titre d'encouragement ou pour fondation de bibliothèques et de collections scientifiques.

A ces observations sans réplique on ne répondait rien, sinon que les deux tentatives qui s'étaient produites jusqu'alors, la création de l'université catholique et celle de l'université libre, n'étaient pas de nature à répondre à tous les besoins du pays, et que d'ailleurs le texte de la constitution supposait un enseignement gouvernemental.

La majorité s'engagea donc fort au hasard dans l'organisation universitaire, en laissant aux principes le soin de se concilier entre eux comme ils pourraient; bien décidée, du reste, à exercer son influence sur le personnel, comme sur les matières et la direction de l'enseignement, quoique cette influence ne pût être légalement avouée.

On décréta donc le plan d'un vaste enseignement encyclopédique, copié sur les programmes indigestes des universités allemandes. La loi établit qu'il y aurait deux universités entretenues aux frais de l'état, l'une à Gand, l'autre à Liège (1).

(1) Loi du 27 septembre 1835.

Le mode étrange de nomination consacré par la commission d'examen chargée

Cette disposition par laquelle on parut vouloir satisfaire aux exigences de deux importantes cités, avait pourtant une portée toute différente. Il s'agissait de contraindre par voie indirecte la ville de Louvain, à laquelle on enlevait un établissement en pleine prospérité, à livrer à l'université fondée par les évêques, et provisoirement établie à Malines, ses magnifiques collèges, son immense bibliothèque, enfin tout ce qui s'attache de prestige à son vieux nom et à ses glorieux souvenirs. Ce plan, conçu avec plus d'habileté que de franchise, fut couronné d'un plein succès. Les offres de la régence furent acceptées avec empressement. Au bruit du canon de la garde civique et du bourdon de la vieille cathédrale dont les hautes tours tombèrent le jour même où mourut Juste-Lipse (1), sous ces gothiques arceaux où le moyen-âge sembla pour un jour secouer son sommeil, les prudhommes de la cité, traitant librement avec les délégués des évêques, leur remirent, par un contrat solennel, ces bâtimeus gran-

d'accorder les grades, par l'art. 41 de cette même loi, est un nouveau témoignage de l'embaras qu'éprouvent les chambres belges pour concilier les faits avec la rigueur des théories qu'elles ont proclamées.

Comme il est de dogme que le gouvernement ne peut professer aucune doctrine, ne doit exercer aucune action morale sur l'enseignement, et qu'à ses yeux les théories de Broussais, d'Hegel, de Fichte et de Bossuet ont une valeur égale; comme, d'un autre côté, il était impossible de permettre à chaque université libre de conférer sans contrôle le grade de licencié en droit, et surtout celui de docteur en médecine, on a été conduit à une singulière disposition. Chaque année les deux chambres dressent respectivement une liste de jurisconsultes, médecins, littérateurs, savans ou autres, pour former le jury d'examen. Le nombre est complété par un dernier tiers choisi par le roi.

Comme on devait s'y attendre, la majorité catholique des deux chambres n'a nommé que des hommes en sympathie religieuse avec elle, et plus spécialement des professeurs de l'université de Louvain. Mais le meilleur de l'affaire, c'est que la chambre des représentans a pensé ne pouvoir mieux commencer sa liste qu'en inscrivant en tête le nom de son honorable président. Le sénat, pour ne pas rester en arrière, a vite nommé le sien. Le roi des Belges lui-même ne l'a peut-être échappé que de peu.

(1) On rapporte que le savant commentateur de Tacite et de Sénèque était au lit de mort lorsqu'un grand bruit se fit entendre: c'était la haute tour de Saint-Pierre qui tombait avec fracas. Le roi d'Espagne venait de mourir, le pape l'avait suivi dans la tombe, le flambeau de la science s'éteignait, et la colère divine frappait en même temps le plus bel édifice des Pays-Bas. Associant tous ces grands désastres dans sa pensée, le moribond s'écria en po usant un long et dernier soupir: *Omnia cadunt.*

dioses où tout respire la méditation et l'étude, cette vaste halle aux draps que, selon la chronique brabançonne, cent cinquante mille ouvriers remplirent de leurs ouvrages, avant que de nombreux auditeurs ne s'y pressassent autour des doctes chaires.

Pendant que le parti catholique élevait ainsi, avec les modestes mais innombrables offrandes versées à la porte de chaque église, un établissement déjà imposant, l'école rationaliste, à l'aide de souscriptions recueillies par les journaux, formait une université libre. Cette tentative fut applaudie par tous les partis comme un hommage rendu à la liberté, et ces applaudissemens furent d'autant plus unanimes, qu'il était difficile de prévoir pour cet établissement un avenir durable et une influence sérieuse.

Quatre universités se partagent donc le royaume. L'une s'appuie sur le vieux dogme, immuable comme la vérité mathématique et l'humanité dans ses conditions essentielles; l'autre essaie de formuler cette loi du progrès plus facile à proclamer qu'à définir; enfin les deux universités ministérielles, composées de professeurs de toutes les écoles, de croyans de toutes les sectes, hommes individuellement honorables, mais choisis pour satisfaire aux exigences les plus contradictoires, les deux universités de Gand et de Liège, dont la presse recueille toutes les paroles pour les faire remonter jusqu'au pouvoir comme à leur source, sont réduites à faire ce qu'on appelle *la science pour la science*, c'est-à-dire à dissertar sans conclure.

Aussi peut-on penser que nonobstant la valeur personnelle des professeurs, et quoique la France ait prêté à la Belgique des hommes (1) dont l'une et l'autre doivent être fières, les deux universités officielles, épiées à la fois par l'orthodoxie catholique et l'opposition libérale, ne sont guère appelées à exercer d'action philosophique sur le pays (2). Les études spéciales, telles que le droit et la médecine, fleuriront seules à Gand et à Liège, et si l'on en juge par le petit nombre d'élèves que l'université

(1) MM. Gibon et Lacordaire, professeurs à Liège; Margerin et Huet, professeurs à Gand. MM. de Coux et de Cazalès se sont associés à l'œuvre fondée par l'épiscopat belge. L'Allemagne catholique et savante est représentée, à Louvain, par MM. Moëler et Arandt, l'Italie par M. Pagani.

(2) Si l'on en jugeait par divers passages du rapport présenté à la chambre des représentans par M. Dechamp sur la loi organique de l'enseignement, ces deux universités pourraient, même dans la pensée du législateur, n'avoir qu'une existence provisoire; elles ne seraient maintenues que jusqu'au jour où la liberté de l'enseignement aurait porté des fruits assez nombreux pour qu'on renonçât à un mode aussi onéreux pour l'état qu'incompatible avec l'esprit de sa constitution.



libre de Bruxelles a reçus jusqu'à ce jour, cette institution ne serait pas de nature à créer à l'université catholique une bien longue ni bien redoutable concurrence.

Il est donc évident que de Louvain sortira surtout la génération appelée à fixer l'avenir de la Belgique. Si les jeunes gens qui demandent à l'enseignement public une carrière et des moyens de fortune et de travail, se préparent à la profession d'avocat ou de médecin à Gand, à Bruxelles et à Liège, ceux pour lesquels les études universitaires ne sont qu'une initiation à la vie publique, aux loisirs d'une existence déjà faite, iront à l'université catholique pour y rencontrer des habitudes et des idées analogues à celles qu'ils auront emportées de leur famille, et qu'ils sont destinés à y retrouver bientôt. Or, il n'y a pas à démontrer, à qui connaît la Belgique, que dans cette classe, la plus importante et peut-être la plus nombreuse, puisqu'elle comprend la noblesse territoriale et la haute industrie, repose la principale influence sociale. Hors de là il n'y a guère que des unités sans puissance, que des chiffres sans zéros derrière pour faire nombre.

Le catholicisme a donc en Belgique une haute et patriotique mission : c'est en ses mains qu'est commis l'avenir d'un peuple libre ; à lui de développer des intelligences lentes et paresseuses, de fixer des imaginations mobiles ; à lui le soin d'inspirer à la génération qui s'élève le tact délicat de l'honneur et de créer une armée nationale, de suggérer le goût de la vie publique sans la fiévreuse ambition qui la suit, de moraliser l'industrie dont il activera l'essor et saluera les conquêtes ; à lui enfin de prouver que les nationalités circonscrites ne sont pas déshéritées des principaux bienfaits de la civilisation humaine.

Cette tâche sans doute est ardue dans un siècle où l'entraînement des choses, autant que celui des idées, semble tendre à réunir les nations, et à la porte d'un peuple qui a consacré par l'apothéose d'un grand homme la monomanie des conquêtes. Tous les obstacles, d'ailleurs, ne sont pas au dehors ; le clergé belge en rencontrera de non moins graves dans son propre sein ; il lui faudra travailler sur lui-même en même temps que sur le pays, et se rendre digne de l'œuvre patriotique que les évènements ont placée en ses mains.

Le plus grand danger pour un corps religieux, c'est l'autorité même qu'il exerce quand elle est aussi universellement acceptée que dans ces provinces. Alors la vérité ne monte plus jusqu'à lui, et la flatterie le circonvient comme un roi sur son trône. Pour nous, qui adhérons, comme au principe même de notre vie intellectuelle, au dogme éternel dont il est dépositaire, et qui confessons cette intime solidarité dans un recueil où ce dogme rencontre souvent des adversaires, nous devons à ce nom

même de chrétien de faire entendre des paroles qui n'étonneront personne en France, et qu'on trouvera peut-être hardies en Belgique.

Lorsque la Providence ajoute une mission patriotique à sa mission religieuse, le clergé doit comprendre qu'il contracte de nouveaux devoirs dans l'exercice desquels il cessera d'être protégé par le respect qu'il inspire à ses fidèles; il doit exercer sa légitime influence avec la prudence et la modération qui seules peuvent la faire accepter, et se résigner quelquefois à la calomnie pour profiter souvent de la vérité. Il importe qu'il rejette surtout cette falsification hypocrite de l'histoire qui dissimule d'une part tous les abus, afin d'exagérer de l'autre tous les torts. Chargé de l'éducation de la jeunesse, que ses investigations soient larges et sincères, que rien ne signale un parti pris et un thème fait d'avance. Qu'il secoue la poussière des formules pédantesques et dégage l'immuable vérité du vêtement scolastique sous lequel elle étouffe, pour l'orner de l'éclatante couronne que lui préparent les longs travaux de la science humaine; qu'en ces temps d'action et de lutte incessante, aux vertus naïves qui se développent à l'ombre du cloître, il sache substituer des vertus fortes et libres, ayant conscience d'elles-mêmes, et supérieures aux dangers du monde, non parce qu'elles les ignorent, mais parce qu'elles les méprisent. On devra modifier bien des traditions routinières; résister à bien des influences qu'on s'est accoutumé à considérer comme puissantes et qui trouvent fort doux de se croire telles; il faudra dépenser de la patience et du courage dans ces luttes obscures et ignorées; mais le but est grand devant les hommes et devant Dieu.

Nous n'entendons hasarder en terminant nulle conjecture sur l'avenir d'une nationalité faible encore et mal assise dans ses frontières. Il est évident que si les événemens européens entraînaient la France hors de ses limites avant que la Belgique n'eût acquis ce qui lui manque en esprit militaire et politique, la conquête de ce pays serait facile à faire, peut-être facile à conserver. Mais il faut peu d'années pour qu'un germe que nous croyons vivace jette des racines, s'il est habilement cultivé. Alors la question changerait de face, et la Belgique existerait par un droit supérieur à celui des protocoles.

Toute nationalité à l'ombre de laquelle grandissent des intérêts vraiment distincts, toute société qui n'est pas un obstacle au développement de la civilisation dont les nations chrétiennes ont le dépôt, doit être inviolablement respectée. C'est à la France qu'il appartient de faire consacrer ce principe, bien loin qu'elle ait intérêt à le violer pour son propre compte. Après avoir imposé aux nations le droit sauvage que l'empire couvrit des plis de son glorieux drapeau, le moment est venu pour elle d'essayer d'un autre prestige et de reprendre à la tête des peuples la

place que la destinée lui assigne. Conquérante en Afrique, modératrice en Europe, civilisatrice partout, elle doit réclamer avec énergie et prudence contre des attentats pour lesquels il n'est pas de prescription, et pour prix de la rançon d'un peuple martyr dont le rétablissement importe à la sécurité de l'Europe, ouvrir à l'Orient devant une grande nation une voie large et naturelle cependant. Que la Belgique poursuive sans inquiétude une tentative digne d'intérêt : les circonstances décideront de la nature et de l'intimité de nos relations à venir. Qu'elle nous donne l'exemple d'une liberté pratique trop étrangère à nos habitudes ; et que nos espérances, au lieu de se fixer sur ces ex-départemens de la France impériale, s'étendent sur le monde dont nous pourrions fixer les destinées.

LOUIS DE CARNÉ.

---

# ILLUSTRATIONS

SCIENTIFIQUES

DE LA FRANCE ET DES PAYS ÉTRANGERS.

---

II.

DUPUYTREN.

---

En entreprenant de faire connaître la vie des savans de ce temps-ci, nous ne nous proposons pas seulement de satisfaire une juste curiosité sur les principales circonstances qui ont signalé la carrière de ces hommes dont la France est fière, et qu'elle a depuis quarante ans associés à toutes ses gloires. Nous montrerons le point de départ de tant d'hommes devenus célèbres, la marche qu'ils ont suivie, la nature de leur esprit et de leur talent, les procédés de leur intelligence et de leur ambition, leur savoir et leur savoir-faire, si je puis dire ainsi, les hasards heureux et contraires de leur fortune, ceux qui les ont portés en avant comme des enfans prédestinés ou chéris de la Providence, et ceux contre lesquels il leur a fallu lutter de toutes les forces de leur courage et de leur génie; nous tracerons une esquisse rapide des progrès de la science, en rattachant son histoire à celle des noms propres.

Nous ne parlerons donc pas des savans sans parler de leurs travaux, et nous dirons de ces travaux tout ce que des lecteurs éclairés et curieux peuvent désirer d'en connaître. Si ardue que soit une science, il y en a toujours une partie d'accessible aux esprits ordinaires, et qu'ils peuvent apprécier sans avoir passé par l'École Polytechnique ou sans être membres d'une académie; c'est la partie que l'on peut appeler philosophique, c'est l'idée dominante qui dirige le savant au milieu de ses recherches les plus profondes, de ses calculs les plus arides et les plus compliqués; c'est la seule qui intéresse le monde, la seule qui le mette en rapport avec les savans. La partie purement scientifique d'une nouvelle découverte reste dans les académies; mais le résultat de cette découverte, l'idée neuve, s'échappe et s'envole pour se répandre au dehors; elle ne peut rester enfermée entre quatre murailles; c'est cette partie de la science que nous rechercherons dans les travaux des savans, que nous apprécierons, que nous jugerons, et à laquelle nous prêterons un langage intelligible pour nos lecteurs.

Il nous a semblé que nous ne pouvions pas faire l'histoire des savans de notre époque sans parler des principaux établissemens scientifiques auxquels ils sont attachés; ce serait raconter la vie d'un général sans parler des champs de bataille où il a remporté des victoires. Les académies et les laboratoires des savans sont les théâtres de leur gloire. D'ailleurs, il ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs de leur faire mieux connaître un grand nombre d'établissemens scientifiques dont on ne sait guère que le nom.

L'Académie des sciences est le premier corps savant de Paris; elle fixe chaque jour l'attention du public, et pourtant combien n'ignore-t-on pas son organisation, sa composition, l'ordre de ses travaux, quels sont les savans qui ont le plus contribué à son illustration, les noms mêmes de ceux qui y siègent aujourd'hui. L'histoire de l'École de Médecine, celle du Jardin des Plantes, de l'Observatoire, du Collège de France, etc., est bien ignorée, et nous y puiserons des notions curieuses. C'est ainsi que l'Hôtel-Dieu rappelle sur-le-champ le nom de M. Dupuytren, et peut-être ne devrait-on pas séparer l'histoire de l'établissement de la biographie du chirurgien en chef; mais pour le moment nous ne nous occuperons que du savant.

M. Dupuytren était d'une taille élevée, ses traits prononcés et sévères, son front large et saillant, sa tête forte et d'une belle pro-

portion, sa démarche lente et grave, pleine de dignité ; son extérieur d'une grande simplicité avait quelque chose d'imposant, et qui agissait sur tous ceux qui l'approchaient. Je ne puis pas mieux rendre l'effet qu'il produisait, qu'en disant qu'on sentait auprès de lui l'homme supérieur et le maître. Il y a des hommes dont la supériorité est presque indéfinissable ; elle ne tient pas précisément à leurs actions ; aucune d'elles ne suffit pour l'expliquer, et néanmoins on ne peut la leur contester. Pendant que l'on est auprès d'eux, et que l'on cherche à la comprendre, à se rendre raison de leur puissance, on se sent dominé, et bientôt on est pris ; il semble qu'une main vous saisit, vous empêche de relever la tête ; quoi que l'on fasse, on sent l'autorité d'un maître, et si l'on n'est pas disposé à obéir, ce que l'on a de mieux à faire est de s'en aller ; la résistance est inutile avec de pareils hommes, il faut se soumettre ou les quitter. M. Dupuytren possédait essentiellement ce genre de supériorité. Certes, je ne manquerai pas de preuves qui attesteront son immense talent et son génie, sa vie est riche de faits et d'actions, mais rien de tout cela ne suffirait pour donner une juste idée de ce qui l'élevait au-dessus des autres. Ce n'est pas dans ses travaux seulement, ni dans ses talens comme chirurgien, qu'il faut chercher la raison de la grande autorité de son nom ; c'est à la nature de son esprit, à son caractère et à sa volonté qu'il devait surtout l'espèce de supériorité dont je veux parler. Rarement M. Dupuytren fixait la personne à laquelle il parlait ; son regard paraissait distrait, sa pensée préoccupée, sa parole un peu vague ; mais dès que ses yeux tombaient sur vous, ils vous pénétraient et dictaient votre réponse. Sa physionomie grave et sérieuse, le ton calme, contraint et presque doux de sa voix, l'espèce d'immobilité de ses traits et de son regard fixé à quinze pas devant lui, le jeu de ses lèvres pleines de dédain et de colère comprimée, tout cela formait un ensemble impérieux et dominant auquel on ne résistait pas. Aussi ne vivait-on guère avec M. Dupuytren ; ceux mêmes qui l'admiraient le plus sincèrement, qui rendaient pleine et entière justice à son mérite, ses plus anciens amis, semblaient éprouver de la gêne auprès de lui. Il fallait, encore une fois, plier ou s'en aller. M. Dupuytren s'était donc fait une espèce de solitude au milieu du monde, et cet isolement paraissait convenir à son caractère, à son humeur et à ses plans d'ambition. Ne prenant aucun intérêt aux petites choses qui

ne le concernaient pas, ni à toutes ces nouvelles dont la plupart des hommes sont si avides, son esprit n'était véritablement occupé que de ce qui faisait sa gloire et sa fortune. Sorti de l'Hôtel-Dieu, de son enseignement et de sa clientèle, M. Dupuytren ne s'intéressait à rien au monde, et les faiblesses que l'on a tant reprochées à son caractère n'ont été bien souvent que de l'indifférence.

Cette continuelle préoccupation qui l'empêchait de se mêler aux conversations vulgaires, lui donnait un air mystérieux et sombre bien favorable à l'établissement de sa puissance. Presque toujours enveloppé d'un nuage, la foule s'écartait de lui; quelques adeptes seuls osaient approcher de cette espèce de dieu, et c'était presque une faveur que d'en être écouté.

N'ayant qu'un but et qu'une pensée, il était toujours en scène; il jouait son rôle, au milieu du monde comme à l'Hôtel-Dieu, à l'École de médecine comme à l'Académie, et ce rôle consistait à ne jamais compromettre en rien la gravité de sa personne et la dignité de son art, à se montrer partout à la hauteur de son immense renommée. Quelques-uns de ses internes m'ont assuré l'avoir vu rire quelquefois, et même faire, en petit comité, d'assez mauvaises plaisanteries; je crois, en effet, qu'il ne devait pas y réussir; la gaieté ne lui allait pas; son front portait mieux les rides de la méditation que celles de la joie; aussi se cachait-il bien quand il voulait parfois descendre de son piédestal, et devenir un moment un homme comme un autre. Pour moi qu'il accueillait bien, qui l'ai vu souvent en particulier, qui l'ai entretenu de divers sujets, je l'ai à peine vu sourire, et je ne le reconnaîtrais pas, si on me montrait sa tête autrement qu'empreinte de sérieux et de mélancolie.

Un caractère si ferme, une tenue si sévère, ne pouvaient pas manquer d'imposer beaucoup et d'inspirer le respect. Aussi, voyez toute cette génération de chirurgiens, ses anciens élèves, tous ne l'aimaient pas, et aucun d'eux n'en parle qu'avec admiration; mais c'est qu'il était vraiment admirable dans son service à l'Hôtel-Dieu. C'était là le véritable théâtre de sa gloire; c'était là que se développaient ses grandes facultés, qu'il montrait la profondeur de son coup d'œil, la hardiesse de sa main, la sagesse de son jugement, et son infatigable ardeur; c'était là qu'il faisait entendre sa puissante parole, qu'il déployait toute son autorité, qu'il régnait enfin sans contestation. L'Hôtel-Dieu était à lui; tout s'éclipsait devant lui; il

était roi de l'Hôtel-Dieu ; c'était de là que chaque matin sa renommée se répandait au dehors, portée par mille voix qui redisaient ses leçons et publiaient ses découvertes.

Après avoir essayé de dépeindre l'homme et de rendre l'impression que l'on ressentait à son aspect, il est temps de rechercher les véritables traits de son talent et de son génie.

M. Dupuytren a fait beaucoup de choses, quoique l'on se plût souvent à dire qu'il ne laisserait rien, parce qu'il écrivait fort peu. Mais qu'importe qu'il n'ait pas écrit des volumes ? les livres ne sont pas le seul moyen de publier des découvertes et de faire marcher la science ; la chaire d'un professeur est une tribune d'où les vérités sont aussi bien proclamées et recueillies ; toutes les leçons de Dupuytren ont été publiées par ses élèves, et sa pensée a présidé à la composition de plusieurs ouvrages qui ne portent point son nom.

Mais pourtant il est vrai de dire que, parmi tous ses travaux, il n'en est pas d'assez importants pour soutenir à eux seuls l'éclat de sa grande célébrité. M. Dupuytren a beaucoup perfectionné, il a peu inventé ; ou du moins son nom ne se rattache à aucune de ces découvertes capitales qui impriment une nouvelle direction aux sciences, en changeant la face, et renversent les vieilles théories. Son génie s'est moins attaché à inventer qu'à modifier, qu'à simplifier. Son admirable bon sens a fait justice d'une foule de méthodes vicieuses ; mais le bon sens n'est pas le génie, et nous devons donc chercher ailleurs la véritable raison de cette supériorité, dont l'histoire ne trouverait pas les preuves, si elle ne considérait que ses travaux écrits.

Trois choses nous frappent surtout en M. Dupuytren et le mettent, à nos yeux, hors de ligne, bien mieux que tous les travaux et les mémoires dont nous donnerons plus loin la liste : 1° sa profonde intelligence, ce que nous pourrions appeler son tact chirurgical, si quelques esprits étroits ne prétendaient faire de ce tact une espèce de sens à part, indépendant de la science et du jugement ; 2° son ardent amour pour l'art, qui n'était peut-être qu'une ardente ambition, mais une noble ambition qui lui a fait, pendant vingt années, remplir ses devoirs avec un zèle inconnu jusqu'à lui ; 3° enfin, sa supériorité dans la chaire du professeur.

Le service chirurgical de l'Hôtel-Dieu a été pendant près de vingt ans, entre les mains de M. Dupuytren, le plus grand, le plus beau,



le plus important service de chirurgie, non-seulement de Paris, mais peut-être de l'Europe. Rien n'était mieux organisé que ce service, et le zèle du maître était tel, qu'élèves, infirmiers et sœurs, tous marchaient sur le même pied, tous obéissaient à cette volonté de fer, tous concouraient au même but, la régularité du service et le bien des malades. Les élèves et les sœurs ont pu quelquefois se plaindre de l'excessive sévérité du chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu; mais tous étaient forcés de reconnaître que ses exigences étaient toujours au profit des malades.

Pendant plusieurs années, son service ne comprenait pas moins de trois cents lits, qu'il visitait un à un, matin et soir, avec une scrupuleuse exactitude, et sans que jamais les malades fussent opérés et pansés par d'autres mains que les siennes. On peut dire que pendant plus de dix ans le peuple de Paris fut soigné à l'Hôtel-Dieu par le plus grand chirurgien de l'Europe, aussi bien et souvent mieux que ne peuvent l'être les malades les plus riches de la société.

Chaque jour, avant cinq heures du matin, M. Dupuytren était à son poste; quelque empressés que fussent ses élèves, ils avaient beaucoup de peine à arriver avant lui. Rien dans les autres hôpitaux ne peut donner l'idée de ce que l'on voyait alors à l'Hôtel-Dieu, et du caractère imposant que le maître avait imprimé à toutes les parties de son service. Il faisait à voix basse l'appel de ses élèves rangés autour de lui; chaque absent était impitoyablement noté. Le premier interne était à son poste, la bougie à la main, debout à la tête du premier rang des malades; M. Dupuytren prenait le tablier qu'on lui présentait, se mettait lentement en marche, les mains derrière le dos, écartant et poussant, par un mouvement d'épaule, la foule qui se pressait autour des lits. Il ne souffrait pas le moindre bruit auprès de lui; il interrogeait les malades avec douceur, souvent sans les regarder, et l'on était d'abord tenté de croire qu'il les observait avec peu d'attention; mais l'on était bientôt détrompé par la manière dont il en parlait dans sa leçon à l'amphithéâtre. Il lui suffisait toujours de faire marquer les numéros des malades qui l'intéressaient, pour se rappeler avec précision tous les détails de leur affection. A la seconde rangée de lits, le second interne l'attendait de même pour l'accompagner, l'éclairer, et lui donner les renseignements nécessaires. Toute la visite se faisait ainsi avec la même régu-

larité et le même soin. Il descendait ensuite à l'amphithéâtre pour faire sa leçon et pratiquer les grandes opérations.

Il fallait entendre avec quelle netteté et quelle justesse de sens il exposait l'histoire d'une maladie, le traitement qu'elle réclamait, les chances de l'opération. Sa voix, calme et peu élevée, forçait au silence, et s'il devait pratiquer quelque opération importante, elle avait ce jour-là quelque chose de solennel qui saisissait l'auditoire.

M. Dupuytren n'avait pas dans la main une grande habileté; ses doigts mal faits, ses ongles carrés qu'il rongait sans cesse, s'opposaient à ce qu'il eût la dextérité ou la grace qui distinguent d'autres chirurgiens. L'auteur d'un écrit, publié récemment, sur M. Dupuytren, me semble avoir bien expliqué la raison de l'espèce de gaucherie que l'on remarquait souvent dans ses mouvemens lorsqu'il opérant : « C'est qu'il n'oubliait jamais, dit-il, son rôle de professeur de clinique. Il avait devant lui un nombre considérable d'élèves, avides de saisir tous les temps de l'opération. Pour satisfaire à cette exigence, il prenait quelquefois des positions gênantes qui rendaient l'opération plus difficile et lui donnaient un air gauche... Non-seulement le professeur choisissait toujours la position la plus favorable aux spectateurs, mais il expliquait encore les divers temps de l'opération à mesure qu'il les exécutait. Il parlait en opérant, ce qui suppose un grand sang-froid et une présence d'esprit rare (1). »

Après la leçon et les opérations venaient les consultations gratuites, et ce n'était qu'après avoir ainsi consacré les cinq ou six premières heures de la journée aux pauvres, que le chirurgien de l'Hôtel-Dieu pouvait se livrer à ses propres affaires et à sa clientèle; quand on songe au prix de chaque heure pour un homme dont le temps était si largement payé, on ne peut qu'admirer encore davantage le zèle avec lequel il a pendant toute sa vie fait passer son service de l'Hôtel-Dieu avant toute autre occupation.

Il était toujours plus de dix heures lorsque M. Dupuytren quittait l'hôpital. Il déposait le tablier, prenait gravement sous le bras le petit pain que, suivant un antique usage, les médecins de l'Hôtel-Dieu reçoivent chaque matin, puis il s'acheminait à pied jusque chez lui,

(1) Essai historique sur Dupuytren, par Vidal (de Cassis), professeur agrégé à la faculté de médecine de Paris, etc.

ordinairement escorté de quelques jeunes confrères assidus à sa clinique, avec lesquels il continuait, tout en marchant, le développement de sa leçon. Les habitans du quai des Orfèvres se rappellent sans doute long-temps l'avoir vu passer ainsi tous les jours, vêtu de son éternel habit vert, en cravate noire et en gilet blanc, son chapeau enfoncé sur les yeux, et souvent en hiver une grosse paire de sabots aux pieds.

Cet homme infatigable ne se croyait pas encore quitte de ses devoirs envers les pauvres malades de l'hôpital, après cette longue et laborieuse visite du matin. Pendant dix ans il n'a jamais manqué à faire lui-même la visite du soir; les internes y assistaient régulièrement et lui donnaient les renseignemens qu'ils avaient recueillis sur les nouveaux malades arrivés pendant la journée. S'il y avait une opération d'urgence à faire, il la pratiquait immédiatement, sinon il indiquait les dispositions à prendre pour le lendemain.

C'est dans ces visites du soir que ses élèves particuliers ont eu plus d'une fois l'occasion d'admirer la pénétration de son coup d'œil et la profonde sagacité avec laquelle il jugeait une maladie que des mains exercées n'avaient pu découvrir.

C'est ainsi qu'un jour on avait conduit à l'Hôtel-Dieu une femme qui, refusant de répondre aux questions qu'on lui adressait, n'avait fourni aucun éclaircissement sur sa maladie. Elle était dans un état d'agitation extrême qui ne permettait pas de l'examiner avec soin. Plusieurs internes, les uns après les autres, cherchèrent inutilement la cause des douleurs aiguës dont se plaignait cette femme, sans vouloir en indiquer le siège. M. Dupuytren arrive; les élèves étaient rangés autour du lit de la malade, et leur empressement indiquait au maître un cas nouveau et grave. Il s'approche; il la découvre, l'examine sans la toucher, fait soulever une jambe, puis l'autre: donnez, dit-il. A ce mot sacramentel et convenu, l'interne étonné lui remet un bistouri qu'il plonge à l'instant même et sans hésiter dans le mollet de cette femme; il y avait là un abcès profond et considérable.

Je pourrais citer plusieurs faits de ce genre, mais il suffira du suivant pour montrer l'étonnante pénétration de son diagnostic; celui-la tient presque du merveilleux: aussi est-il connu de tous les médecins. Un homme vint à la consultation, se plaignant de douleurs dans la tête. Il avait reçu depuis long-temps un coup sur cette

partie; M. Dupuytren le questionne avec soin et l'engage à revenir de temps en temps.

Cet homme se représente en effet quelquefois, mais bientôt on le ramène dans un état tout différent; il était sans connaissance et paralysé d'une moitié du corps. M. Dupuytren l'examine attentivement, et tout à coup il annonce qu'il le trépanera le lendemain. En effet, l'opération est pratiquée, une portion des os du crâne enlevée, la membrane du cerveau incisée, et rien n'apparaît; donnez, dit encore M. Dupuytren, puis il enfonce tout entière la lame de l'instrument dans la substance même du cerveau; rien ne sort! On le vit alors, sans s'émouvoir, porter l'instrument au nez et le flairer; donnez-m'en un plus long, répéta-t-il, et il parvint en effet dans un vaste abcès qu'il avait, par je ne sais quel instinct de son génie, reconnu, et pour ainsi dire senti à travers les parois du crâne.

Voici une petite scène d'hôpital que j'emprunte à M. Vidal et qui me paraît aussi intéressante que bien racontée : « Après l'opération de la cataracte congéniale, les malades *voient*, mais ils ne savent pas *regarder*; il faut, pour ainsi dire, faire l'éducation de leur vue; je voudrais pouvoir représenter ici Dupuytren avec ces aveugles de naissance, se faisant suivre dans les longues salles de l'Hôtel-Dieu, en leur montrant le tablier qu'il quitta avec tant de regret. Au lieu de se servir de leurs yeux, les petits malades portaient leurs bras en avant, comme ces animaux qui destinés à vivre dans l'obscurité ont besoin de tentacules pour explorer les corps qu'ils vont rencontrer. Mais pour rompre cette habitude que les enfans avaient contractée, pendant qu'ils étaient privés de la lumière, on leur attachait les mains derrière le dos, ce qui les contrariait beaucoup. Il fallait voir Dupuytren, cet homme inabordable, il fallait le voir jouir de l'embaras de ces petits malades et se livrer à une joie d'enfant, quand il reconnaissait qu'ils savaient enfin regarder.

« Alors les élèves formaient la haie; un petit malade était à une extrémité de la salle, Dupuytren à l'autre; courez donc, mon fils, disait-il. Celui-ci ne le pouvait pas, car il avait les menottes, mais il marchait bien et atteignait bientôt celui qui lui avait donné la lumière et qui allait lui rendre la liberté. »

On ne conçoit guère comment le reste de la journée, dont il employait encore une partie à la faculté de médecine, pouvait suffire à ses nombreuses consultations particulières et à son immense clien-

telle. Mais sa grande activité multipliait les heures, et l'on sait qu'il n'a pas plus négligé les intérêts de sa fortune que ses devoirs.

Voyons maintenant de quel point est parti cet homme remarquable, suivons-le dans les diverses périodes de sa vie, et cherchons par quels moyens il est parvenu à un degré de fortune et de célébrité sans exemple dans les fastes de la médecine.

Guillaume Dupuytren est né à Pierre-Buffière, département de la Haute-Vienne, le 5 octobre 1777; mort le 8 février 1855, il a donc vécu cinquante-sept ans et quatre mois.

A l'âge de douze ans, le jeune Dupuytren regardait passer un régiment de cavalerie sur la place de Pierre-Buffière; un officier de ce régiment ayant remarqué sur sa jeune physionomie je ne sais quelle expression d'avenir dont il fut frappé, lui proposa de le conduire à Paris. Dupuytren saisit cette offre et n'hésita pas à se lancer dans cette vaste arène, où il a tracé depuis un si large sillon; son arrivée à Paris date de 1790. Il fut admis au collège de la Marche, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, qui avait pour recteur M. Coesnon, frère de l'officier auquel il s'était confié. Quelques années après, il se livrait déjà à l'étude de l'anatomie; en 1795, M. Husson et lui se réunissaient souvent et passaient des soirées dans sa petite chambre du collège, au cinquième étage, pour étudier ensemble l'ostéologie. On instituait alors l'école de santé (nivôse an III ou janvier 1795) dont il fut bientôt après nommé prosecteur en même temps que MM. Duméril, Ribes et Lassis. Il quitta son collège et vint prendre un logement tout aussi modeste dans le couvent des cordeliers, transformé depuis en hôpital clinique de la faculté. Ses jeunes camarades le reconnaissaient déjà pour maître, et il les guidait dans leurs dissertations. Il suivait la visite et les brillantes leçons de Corvisart qui le distinguait et l'appelait près de lui pour l'aider aux ouvertures de cadavres; puis il alla continuer ses études à la Salpêtrière, sous la direction du professeur Pinel, jusqu'à ce qu'enfin sa vocation pour la chirurgie l'attachât à M. Boyer, dont il avait reçu les premières leçons d'anatomie; une liaison plus intime l'appelait d'ailleurs à la Charité et le fixa dans cet hôpital.

La place de chef des travaux anatomiques, devenue vacante par la mort de M. Fragonard, fut donnée à M. Duméril; Dupuytren s'était mis sur les rangs, et cet échec l'affligea beaucoup. Mais M. Du-

ménil ayant été bientôt après nommé professeur d'anatomie, la place de chef des travaux fut confiée à Dupuytren en 1801. Il se livra dès lors avec MM. Fleury de Clermont et Brochet à des travaux d'anatomie qui commencèrent à fixer sur lui l'attention; en même temps, il fit des cours particuliers dans la maison actuelle de M. Daboïs, qu'occupait M. Leclerc; ces cours, à son grand chagrin, n'eurent pas de succès, et il y renonça au bout de deux ans. Ce revers ne le découragea point; il sentait ses forces et il avait toujours en perspective la chaire de professeur. Dès cette époque, il venait le soir, quand la nuit était close, essayer son organe dans l'amphithéâtre de l'école. Il faisait ces essais avec M. Thouret, mort député dernièrement, neveu du directeur de la faculté et fils du célèbre Thouret qui présidait l'assemblée constituante quand Louis XVI vint y signer la constitution de 1791.

Ce fut lui qui, lors de l'introduction de la vaccine en France, vaccina les enfans de Toussaint-Louverture au collège de la Marche où ils avaient été placés par le premier consul. Les travaux qu'il entreprit avec M. Thénard sur les gaz méphitiques des fosses, datent de cette époque, et il s'occupait en même temps avec M. Dupuy de recherches sur la médecine, l'anatomie et la chirurgie vétérinaire; il essaya, comme on sait, l'opération de la cataracte sur des chevaux aveugles. Il avait aussi quelque temps avant préparé le cours de chimie de Bouillon-Lagrange au Jardin des Apothicaires, et suivi les cours de Cuvier au Jardin du Roi.

Thouret fut un des premiers qui devina Dupuytren; à la mort d'un professeur de chirurgie de la faculté de Montpellier, M. Dumas vint lui demander un remplaçant et nomma Dupuytren: — vous n'êtes pas assez riches à Montpellier, dit Thouret, pour payer un tel homme.

Après un brillant concours qui eut lieu en 1805 dans l'église de l'oratoire, il obtint la place de troisième chirurgien de l'Hôtel-Dieu; bientôt il remplaça le chirurgien en second, M. Giraud, qui fut nommé chirurgien du roi en Hollande.

« Mais il n'était pas chirurgien en chef, et le rôle d'observateur ne suffisait pas à sa prodigieuse activité, car Dupuytren était surtout un homme d'action. On pouvait lui dire quelquefois: Tu n'iras pas plus loin. Il avait formé le plan d'une opération de ligature de l'artère sous-clavière; une occasion se présente pour l'exécuter, mais une *volonté supérieure*, comme il le dit lui-même, s'y opposa. Concevez-

vous une volonté supérieure à celle de Dupuytren? lui ne pouvait ne s'y soumettre. Peu de temps après, on fait sur le vivant cette même ligature de la sous-clavière. Et ce n'est pas en France qu'elle est exécutée! et ce n'est pas à Dupuytren qu'en reviendra la gloire! qui pourrait dire tout ce qui se passa de tumultueux dans ce cœur brûlé par la passion de la célébrité? la douleur de Dupuytren dut être bien cuisante, si elle lui fit concevoir le projet de briser cette *volonté supérieure* qui venait d'arrêter sa main. Quoi qu'il en soit, en 1815, Dupuytren fut nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, et Pelletan obtint une retraite qu'il ne demandait pas.

« Mais avant cette époque, en 1812, il avait triomphé dans une lutte qui lui fit bien plus d'honneur. Par la mort de Sabatier, la chaire de médecine opératoire devenait vacante à la faculté. Un concours brillant eut lieu; les concurrens étaient tous redoutables. Il suffit de citer les noms de Roux et de Marjolin pour donner une idée des craintes de Dupuytren, et de son triomphe s'il venait à être consommé. Il le fut en effet, et par ses talens et par l'influence de Pelletan (1). »

« J'ai assisté à ce concours, me disait son plus ancien ami, M. Husson; j'étais sur le toit de l'amphithéâtre adossé au châssis vitré qui l'éclaire. Je plongeais dans la salle et sur les candidats. Jamais je n'ai vu amputer le bras dans l'articulation, et faire la ligature de l'artère poplitée avec plus d'adresse, d'aplomb, de promptitude sans précipitation, que par lui. L'auditoire en demeura étonné, puis une salve d'applaudissemens termina cette épreuve. »

Jamais l'ambition de Dupuytren ne fut satisfaite; avide de gloire, il avait senti sa supériorité de bonne heure, et son courage ne l'a pas un instant abandonné pour atteindre le but qu'il voyait de loin: « Ce qu'il faut craindre avant tout, disait-il souvent, c'est d'être un homme médiocre; » et il avait travaillé sans relâche, et il avait fui les douceurs et les plaisirs de la vie, et il s'était condamné à une existence sévère et dure, pour s'élever aussi haut qu'il se sentait de force; mais son insatiable ambition ne le laissa jamais jouir en repos de sa réputation et de sa fortune; sa vie s'est consumée à désirer ce qu'il n'avait pas. Prosecteur, il a voulu être chef des travaux anatomiques; chef, il a voulu être professeur; second

(1) M. Vidal.

chirurgien de l'Hôtel-Dieu, il a voulu en être le premier, puis chirurgien du roi, puis membre de l'Institut; ce dernier point a été l'un des plus difficiles à atteindre; il éprouva une vive résistance de la part de ce corps savant, qui n'admet pas volontiers dans son sein les riches praticiens de la science, dont le talent est récompensé par la fortune. L'autorité de son nom, la puissance de ses amis, et, par-dessus tout, sa ferme volonté, lui ouvrirent enfin les portes de l'Académie des sciences. Le 4 avril 1825, il prit possession du fauteuil de Lassus, qu'avait occupé Percy depuis 1807.

L'Institut n'eut point à se repentir de compter Dupuytren parmi ses membres; il y montra, comme partout, un profond savoir, un admirable jugement; et d'ailleurs qu'eussent pensé de nos académies ces étrangers de toutes les nations, se pressant en foule aux leçons du célèbre professeur de l'Hôtel-Dieu, de le voir exclu du premier corps savant de Paris? il est des noms dont la place est marquée à l'Institut; l'opinion publique les y met de force et ne comprend pas les subtiles distinctions par lesquelles on repousse quelquefois un savant illustre dont le pays s'honore, pour lui préférer un obscur érudit. Dupuytren n'était pas moins ambitieux de fortune que de places et de renommée. Il s'occupait avec ardeur des moyens d'augmenter son énorme capital; il voulait être autant au-dessus des autres par sa richesse que par sa gloire; peut-être croyait-il que l'éclat de sa fortune rejaillissait encore sur l'éclat de son nom, et il ne se trompait pas. Un savant, escorté de millions, a quelque chose d'imposant qui ne le cède qu'à la pauvreté.

Je ne sais s'il voyait dans la fortune autre chose qu'un moyen de puissance, s'il avait le goût de l'argent et un véritable sentiment d'avarice; mais il est certain qu'il ne se donnait aucune des jouissances de la vie: il était mal vêtu, vivait médiocrement quand il était seul, et se servait le plus ordinairement de cabriolets de place, où il s'empilait, lui troisième, avec M. Marx, et il manquait quelquefois de monnaie pour payer le prix de la course. Il possédait fort peu d'instrumens, et souvent il exigeait que ses internes lui fournissent ceux dont il avait besoin pour les opérations de l'Hôtel-Dieu.

Les six millions d'Astley Cooper lui tenaient au cœur, et lorsque, dans les derniers temps, on lui conseillait de prendre du repos: « Que voulez-vous? disait-il, je n'ai encore que quatre millions! »



Je ne sais pas si c'était là le chiffre exact de sa fortune ; mais je puis assurer qu'un de ses amis lui a vu, lors de la dissolution de la faculté de médecine en 1822, pour plus de cent mille francs d'inscriptions de rentes sur le grand-livre. Il avait en outre une maison considérable rue Richelieu, et on lui offrait 900,000 francs de sa campagne de Courbevoie dont on voulait faire alors un entrepôt de vins.

On a dit qu'il était joueur ; cela est faux. « Je sais, me disait un de ses amis, où il passait toutes les soirées qu'il dérobaît au travail et même où il passait les nuits, et j'affirme qu'il n'a jamais fréquenté les maisons de jeu. »

Il a rendu, comme chirurgien, de grands services à M. James Rothschild, et depuis lors il est toujours resté son ami. On croit même généralement que ce célèbre banquier l'a intéressé dans plusieurs emprunts et dans quelques autres opérations de finance qui tournèrent au profit de sa grande fortune.

Jamais on n'a entendu M. Dupuytren parler avec mépris des choses de la religion ; il ménageait toutes les opinions, mais il n'a point, comme on l'a dit, laissé tomber de sa poche un livre de messe dans un salon des Tuileries ; il était incapable de cette indigne jonglerie.

Nous ne voudrions pas pénétrer davantage dans la vie particulière d'un homme que le silence de la tombe protège et qui se couvre à nos yeux du manteau de sa gloire ; mais il est un fait dont on a tant parlé, que toute notre répugnance ne peut nous empêcher de l'aborder. On prévoit qu'il s'agit de son mariage projeté avec la fille de Boyer. Tout le monde sait que le jour même où le mariage devait être célébré, au moment où la famille réunie l'attendait pour aller à l'autel, il fit dire qu'il n'épouserait pas la fille de son ancien maître et de son ami. Cette rupture pesa long-temps de tout son poids sur Dupuytren, comme une mauvaise action ; et pourtant ses amis affirment qu'il n'a été coupable que d'une grande faiblesse dont il n'a triomphé qu'au dernier moment. Il n'avait pu prendre sur lui de déclarer plus tôt qu'il ne se croyait pas aimé.

Dupuytren a eu d'autres peines secrètes que nous respecterons ; mais nous pouvons dire, sans sortir des limites que nous nous sommes imposées, qu'il n'était pas heureux. Son caractère n'était pas fait pour goûter le bonheur. Il avait d'ailleurs, au plus haut degré, la

faiblesse des grands hommes, qui ne sont pas assez grands pour mépriser l'envie. Peu sensible aux éloges, la critique le pénétrait de son dard jusqu'au fond du cœur, et jamais l'impression ne s'en effaçait dans son esprit. Il savait tout ce que l'on disait de lui, dans le dernier petit journal de médecine. Il n'oubliait rien de ce qu'on faisait pour lui, mais le mal surtout pesait de tout son poids sur sa poitrine; il y a des injures et des calomnies dont il a été oppressé jusqu'à la fin de sa vie.

Ses travers et ses défauts ne l'empêchaient pas d'être, dans les consultations, d'une politesse parfaite avec ses confrères, même les plus jeunes. Il affectait une modestie qui, auprès des familles, laissait au médecin ordinaire toute la confiance dont il avait besoin.

Ce fut le 15 novembre 1855, qu'il fut frappé d'une légère attaque d'apoplexie, à la suite de laquelle on remarqua un peu de paralysie dans la bouche et de difficulté à s'exprimer. En n'entendant plus cette parole animée, précise et pénétrante, sortir avec facilité; en voyant l'embarras de sa langue à laquelle ne manquait jamais autrefois le mot juste, ses amis, ses nombreux élèves, la faculté de médecine et nous tous enfin, nous sentimes vivement la perte qui nous menaçait. A force d'instances et de prières, il consentit à quitter pour la première fois ses devoirs et ses travaux. Il partit avec sa famille pour l'Italie, le 24 novembre 1855, et nos vœux l'accompagnèrent sous le beau ciel de Naples et de Rome.

Ce voyage lui fit grand bien, quoiqu'il fût suivi en tous lieux par sa continuelle préoccupation d'esprit; il écrivit plusieurs fois à ses amis, et je reçus une lettre de lui, datée de Rome, qui ne montre aucun affaiblissement d'esprit.

Il revint en effet dans un état assez satisfaisant, et nous reprîmes un moment de l'espoir. On le vit aussitôt reprendre ses leçons à l'Hôtel-Dieu, et présider un concours de chirurgie à l'École de médecine. Ce fut là probablement qu'une seconde maladie vint compliquer la première; et par malheur cette maladie, qui était une pleurésie, fut d'abord méconnue, l'attention étant entièrement fixée sur l'affection cérébrale.

Au mois de juillet 1856, il voulut aller prendre les bains de mer; mais, au bout d'un mois, il revint de Tréport beaucoup plus malade qu'il n'était en partant. L'épanchement avait fait des progrès. Il n'était plus possible de se faire illusion sur la nature du mal; tous

les moyens furent employés, mais on n'obtint que du soulagement et jamais on n'espéra de guérison.

Il fut question, dans une consultation, de lui faire l'opération de la paracenthèse. M. Husson ne fut pas de cet avis, il le sut et lui dit le lendemain : « Je sais que vous n'avez pas voulu que l'on m'ouvre la poitrine, je ne le veux pas non plus ; j'aime mieux mourir de la main de Dieu que de celle du chirurgien. »

En effet, il expira dans la nuit du 8 février, à l'âge de cinquante-huit ans, ayant conservé jusqu'à la fin la pleine jouissance de ses facultés intellectuelles. Il ne cessa pas jusqu'au dernier moment de donner ses consultations, et la veille de sa mort, on lui conduisit un jeune homme qui avait une lésion du coude; il ne toucha pas le malade, et annonça qu'il existait un déplacement de cette articulation, ce qui était vrai.

M. Dupuytren a légué par testament une somme de 200,000 fr. à la faculté de médecine pour l'établissement d'une chaire d'anatomie pathologique qui sera remplie par son ami M. le professeur Cruveilhier; l'ouverture de son corps a été faite, suivant sa dernière volonté, par MM. Broussais, Bouillaud, Cruveilhier, Dalmas et Marx.

Le cerveau a présenté un volume remarquable; son poids, après avoir été en partie desséché, était de deux livres quatorze onces; on a trouvé dans le lobe droit des traces de l'ancien épanchement apoplectique. La cavité droite de la poitrine contenait une assez grande quantité de sérosité, et le cœur, très volumineux, pesait vingt onces; le poids ordinaire du cœur est d'environ douze onces. Les reins étaient ramollis et renfermaient quelques graviers.

Le principal titre scientifique de M. Dupuytren, le seul même que veulent bien lui accorder certaines personnes, est, puisqu'il faut l'appeler par son nom, son mémoire sur les *Anus contre nature*. Nous ne pouvons donc nous dispenser d'entrer dans quelques détails à ce sujet. A la suite de divers accidens, de plaies du ventre, de hernies étranglées, etc., il peut arriver que l'intestin soit perforé, et que cette ouverture s'unisse par ses bords à la plaie extérieure. On conçoit qu'alors les matières contenues dans les intestins, au lieu de suivre leur cours naturel, sortent par cette ouverture, véritable anus artificiel, qui, ne pouvant par sa contraction retenir les matières, les laisse échapper involontairement au dehors. De là résulte non

seulement une infirmité dégoûtante, insupportable à la vie, mais dans quelques circonstances éminemment mortelle. En effet, si cette ouverture affecte un point de l'intestin trop rapproché de l'estomac, les alimens ne faisant plus un séjour assez long dans les voies digestives, la nutrition cesse de s'opérer, les malades s'affaiblissent et périssent bientôt épuisés.

Le zèle et le talent des chirurgiens de toutes les époques s'est exercé pour triompher de cette cruelle maladie; divers moyens plus ou moins ingénieux ont été mis en usage, sans obtenir de succès. En effet, il ne s'agit pas seulement d'oblitérer cette ouverture extérieure, de cicatrifier cette plaie; en procédant ainsi, l'intestin se trouve lui-même presque entièrement obstrué, et sa cavité intérieure, considérablement rétrécie, ne permet plus le passage des matières; de là de nombreux accidens qui amènent inévitablement la mort.

La cause véritable de l'obstacle au cours des matières a été longtemps méconnue; c'est à Desault que revient l'honneur de l'avoir bien signalée, et c'est lui qui a imprimé une bonne direction au traitement de cette maladie. Si, à défaut de connaissances anatomiques et médicales, on veut se faire une idée exacte de la disposition des intestins dans l'anus contre nature, et apprécier la difficulté du traitement de cette maladie, il faut que l'on imagine deux doigts de gants, coupés à moitié de leur longueur, et réunis entre eux par une seule et même cloison; c'est à peu près de cette manière que sont disposés les deux bouts de l'intestin, lorsqu'ils viennent s'ouvrir à l'extérieur. On conçoit que si l'on tente de guérir cette maladie sans autre précaution que de cicatrifier la plaie, les intestins se trouvent complètement oblitérés en cet endroit, comme si l'on fermait par une couture les extrémités ouvertes des deux doigts de gants. Pour rétablir entre eux une libre communication, il faudrait détruire la cloison qui les unit. Eh bien! c'est contre cette cloison que M. Dupuytren a dirigé ses efforts, et il a inventé, pour la détruire, un instrument fort ingénieux qu'il a nommé *enterotome*. Une fois cette cloison détruite, il n'y a plus qu'à opérer la cicatrification de la plaie extérieure, pour obtenir une guérison radicale.

Je sais que la première idée de cette opération est attribuée à un Allemand, à Shmalkadden, qui la proposa en 1798, trois ans après la mort de Desault. Le docteur Physick de Philadelphie l'a, dit-on,

mise à exécution en 1809 ; mais ce n'est véritablement qu'à dater de 1813, et après les travaux du chirurgien de l'Hôtel-Dieu, que cette opération a pris rang dans la science. Laissons-lui-en donc la gloire tout entière.

M. Dupuytren a pratiqué le premier la résection de la mâchoire inférieure, dans un cas de cancer de cette partie. Le cocher de fiacre qui a subi de sa main cette opération, en 1812, a suivi le cercueil de son bienfaiteur jusqu'au Père-Lachaise. Les personnes du monde se persuadent difficilement qu'il soit possible de retrancher une portion si considérable, sans laisser une difformité prodigieuse de la figure. Il n'en est pourtant rien, et j'ai vu, entre autres, une jeune fille à laquelle M. Dupuytren enleva l'os du menton tout entier, sans qu'il restât d'autre trace de cette opération qu'une légère cicatrice linéaire. Jamais il ne fut plus solennel que dans cette occasion. L'opération est délicate, et surtout elle exige autant de fermeté, de courage et de bonne volonté de la part du patient que du chirurgien ; il arrive un moment où la langue, n'étant plus retenue par l'os de la mâchoire, s'enfonce dans la gorge, et risquerait d'étouffer le malade, s'il n'avait pas la présence d'esprit de la pousser en avant, afin de permettre à l'opérateur de la saisir.

M. Dupuytren nous fit d'abord l'histoire du point de la science dont il allait s'occuper ; il retraça avec une admirable lucidité les dangers et les avantages de l'opération, puis il fit disposer les appareils avec le soin le plus minutieux. Couteaux, ciseaux, bistouris, pincés, réchauds, fers rouges, rien ne manquait aux préparatifs du supplice.

Après avoir recommandé le plus grand silence, M. Dupuytren fit amener la malade : Mon enfant, lui dit-il, vous êtes bien décidée à vous mettre entre mes mains, à subir l'opération qui doit vous délivrer d'un mal incurable par tout autre moyen, à faire tout ce que je vous dirai, sans hésiter, pendant le cours de l'opération ? La jeune fille répondit avec une fermeté qui ne se démentit pas un seul instant.

Deux dents furent d'abord arrachées, les chairs disséquées, l'os scié, détaché, les artères cauterisées avec un fer rouge que l'on éteignit dans la plaie, les parties furent remises en place, recousues, et trois semaines après il n'y paraissait plus.

Il existe plusieurs mémoires de M. Dupuytren, sur la ligature des

artères dans différens cas importans de chirurgie ; un mémoire sur la fracture du péronée et les accidens qui en sont la conséquence ; une nouvelle édition des œuvres de Sabatier a été faite sous ses yeux et contient un volume d'additions. On lui doit des travaux sur les luxations congénitales du fémur, sur la rétraction des doigts, sur les hernies étranglées, sur l'opération de la taille, sur les plaies d'armes à feu, etc.

En anatomie pathologique, on doit citer ses recherches sur le cal, ses observations sur les fausses membranes ; en anatomie proprement dite, ses recherches sur la rate, sur les tissus fibreux, sur le tissu érectile, et enfin, sur les veines des os. La première idée de ce dernier travail, le plus important sans doute, paraît devoir être attribuée à Fleury ; chargé avec M. Dupuytren de préparer des pièces anatomiques pour Thouret, Fleury entreprit de suivre les veines osseuses du crâne. Dupuytren continua ces recherches, abandonnées par Fleury, et les publia en son nom, sans oublier toutefois de citer son collègue ; plusieurs années après, Chaussier donna cette découverte comme étant de lui. M. Dupuytren voulut persuader à Fleury, alors chirurgien en chef de l'hôpital de Clermont, de réclamer ; celui-ci, n'attachant aucune importance à cette affaire, ne répondit pas ; on prétend qu'il ne voulut pas se fourrer entre deux voleurs ; je ne sais si le mot est vrai, mais toujours est-il qu'il s'ensuivit une brouille entre les deux anciens amis.

M. Dupuytren a fait des recherches physiologiques sur les nerfs de la langue, sur les mouvemens du cerveau, sur la composition du chyle ; des expériences sur l'influence que les nerfs de la huitième paire exercent sur la respiration des animaux, sur le diabète sucré, sur l'absorption, et conjointement avec M. Thénard, des recherches sur les causes du méphytisme des fosses d'aisance. Il a fait en outre des travaux sur la fièvre jaune, le choléra, et prononcé les éloges de Corvisart, de Pinel et de Richard. Nous n'oublierons pas non plus sa fameuse brochure intitulée : *Déposition faite le 25 mars 1820, à la chambre des pairs, sur les événemens de la nuit du 15 au 14 février*. Cet ouvrage, devenu, je crois, fort rare, offre un tableau curieux de cette grande scène, et mérite à l'auteur la réputation qu'on veut lui refuser, d'avoir su écrire aussi bien qu'il parlait.

D<sup>r</sup>. A. DONNÉ.

---

# BREST

## A DEUX ÉPOQUES.

---

Quoique située à l'extrémité de la Bretagne, la ville de Brest n'est pas une ville bretonne : c'est une colonie maritime composée de transfuges de toutes les provinces de la France, et dans laquelle s'est formée je ne sais quelle race douteuse sans caractère propre et sans aspect spécial. L'observateur attentif peut bien découvrir, dans cette population habillée de toile cirée et de cuir bouilli, qui vit les pieds dans l'eau et la tête dans les brumes, quelque chose des *durs garçons de l'Armorique* (2) ; mais ce n'est qu'une trace fugitive. La ville n'a guère mieux conservé son air matelot. On sent bien encore un peu le goudron dans le premier port de France ; on entend bien encore des marteaux de calfats sous les bassins couverts ; on rencontre bien encore, dans la rue *des Petits-Moulins*, quelque vaillant maître au teint bistré, à la chique proéminente, aux es-

(1) J'ai rédigé cet article sur des notes laissées par mon père, et c'est lui que je laisse parler.

(2) *Pot callet deus an Armoricq.* (Proverbe breton.)



carpins enrubbannés, venant de manger en trois jours la paie de quinze mois, et cherchant d'un œil curieux un *pousse-cailloux* à *éreinter*; mais, à part ces quelques traits maritimes, répandus çà et là comme des vestiges d'antique beauté sur un visage décrépit, le grand port n'offre plus à l'œil rien de saillant ni d'animé. On sent que le vent de la faveur a cessé de souffler sur ce Versailles maritime, et que ses jours de splendeur sont passés. Ses longues files de vaisseaux désarmés dorment sous leurs toits peints; ses quais, presque déserts, sont couverts d'ancres gigantesques que rouille l'eau du ciel, de canons numérotés, et de piles de boulets verdis par la mousse. A peine si, de loin en loin, quelques coups de marteaux, quelques grincemens de fer, quelques chants de travail s'élèvent rares et solitaires dans d'immenses ateliers. De vieux gardiens, en cheveux blancs et en livrées, se promènent devant les magasins fermés, et des escouades de forçats passent lentement, avec leur cliquetis de chaînes, trainant quelques débris de navires démolis, tandis que le long du canal encombré glissent silencieusement des bateaux de passage, délavés par la mer, et conduits par des *chalandous* en sabots. Rien ne peut rendre la sèche et monotone tristesse de ce tableau. Cela n'a même pas la poésie des ruines; c'est la décadence dans sa désolante laideur. En vain voit-on s'étaler sur les deux montagnes des lignes immenses d'édifices bien entretenus, des calles, des usines, des machines somptueusement décorées de fer, de cuivre ou de plomb; je ne sais quoi de languissant perce à travers cette magnificence arrangée. Ce qui manque au port de Brest, ce n'est ni le soin ni l'opulence, c'est le bruit, c'est le mouvement, c'est la vie. Brest rappelle la régularité de ces vieilles femmes qui, une fois leurs sourcils repeints et leur corset lacé, ont encore un faux air de vigueur et de sève. Mais, regardez dans leurs yeux : la vie y est éteinte, l'enveloppe fraîche et jeune couvre un cadavre.

Non pourtant qu'il faille regarder le port breton comme condamné sans retour. Mais quelque changement que le temps apporte à ce grand port, nul ne le verra jamais tel que je l'ai vu autrefois : Brest, ce vaisseau à l'ancre sur la plus belle rade du monde, pourra bien cesser d'être un ponton délaissé; il pourra regréer ses mâts, reprendre son air marin et guerrier; il ne retrouvera plus les anciens équipages que j'ai vus sur ses gaillards : on ne retrouvera plus



le vieux Brest royaliste ni le vieux Brest républicain. La physionomie morale du grand port a changé avec les hommes et les idées, et c'est seulement par les récits que l'on pourra désormais connaître ce qu'il était. Moi qui l'ai connu à ces deux époques, et qui ai vécu au milieu des populations d'alors, si différentes de celles de nos jours, j'ai voulu réunir mes souvenirs d'autrefois et raconter le passé, afin de faire mieux aimer le présent.

## I.

## BREST AVANT LA RÉVOLUTION. — LE GRAND CORPS. — LES GARDES DE MARINE.

J'étais encore jeune lorsque je fis mon premier voyage à Brest, en 89. Quoique je n'eusse point vu jusque-là de port militaire, je fus peu frappé de celui que j'avais sous les yeux. Je le trouvais petit, étroit, mesquin. Mais si la vue du port de Brest n'éveilla point chez moi l'admiration qu'il méritait, en revanche, l'aspect de sa population me causa une singulière surprise. Je trouvais là un peuple sans nom, chez lequel je cherchais en vain un type national, et qui ne ressemblait à rien de ce que j'avais connu jusqu'alors. Ce n'étaient ni des Européens, ni des Asiatiques, ni des Africains; c'était quelque chose de tout cela à la fois. Brest avait tant reçu dans son port de ces grandes escadres sur lesquelles naviguaient des renégats de toutes les nations, que le libertinage y avait confondu tous les sangs de la terre. Son peuple présentait je ne sais quel indéfinissable mélange de toutes les couleurs et de toutes les natures, depuis le Lapon huileux jusqu'au nègre de la côte de Feu, depuis le Chinois vernissé jusqu'au Mohican des grands lacs. Les classes supérieures elles-mêmes, quoique restées à l'abri de cette promiscuité brutale, en avaient ressenti le contre-coup. L'Inde, dont nos navires couvraient alors les mers, avait habitué notre marine à ses sensualités orientales, et tous, officiers et matelots, en avaient rapporté je ne sais quelle soif de volupté, quelle fièvre licencieuse qui s'était communiquée de proche en proche, et avait bientôt envahi tous les rangs. La noblesse, qui occupait exclusivement les positions élevées, donnait l'exemple à cet égard. On trouvait encore chez elle tout le débordement licencieux du siècle précédent : c'é-

tait la régence avec des passions plus sauvages, plus sincères; la régence avec d'ardens marins calcinés par les tropiques, au lieu de pâles roués en jabots de dentelles; la cabine de six pieds et le hamac africain, au lieu de la petite maison et du sofa à frange de soie.

Du reste, ce n'était pas seulement par son libertinage que Brest rappelait une époque passée. Il n'existait point, en 89, dans toute la France, une autre ville qui eût conservé aussi intactes les traditions de la monarchie féodale et les préjugés nobiliaires. Les idées révolutionnaires avaient commencé à y germer vigoureusement comme partout, mais sans pouvoir détruire l'aristocratique despotisme de la marine. Ce corps se partageait alors en deux catégories bien distinctes : l'une, nombreuse, riche, influente, recrutée dans la noblesse, formait ce que l'on appelait *le grands corps*; l'autre, presque imperceptible, pauvre et méprisée, était composée des officiers de fortune que le hasard ou un mérite supérieur avait tirés de la classe des pilotes et que l'on désignait sous le nom d'*officiers bleus*. Avant de faire partie du *grand corps*, les cadets des familles titrées passaient par l'école des gardes de pavillon, qui, à de très rares exceptions près, leur était exclusivement réservée. Cette école, soumise à une discipline fort relâchée, était pour Brest une cause perpétuelle de désordres. Rien n'arrêtait cette jeunesse gâtée et vaine, accoutumée dans le manoir paternel à la servilité complaisante de vassaux tremblans, et qu'on lançait tout à coup sans frein, avec un uniforme et une épée, au milieu des licences de la vie de mer. Chez les vieux officiers, du moins, l'expérience et le bon sens assouplissaient l'orgueil héréditaire; le frottement du monde en émoussait le tranchant; l'âge, en assoupissant la turbulence des passions, les rendait moins effrénées; mais, chez ces enfans, rien n'en adoucissait la grossière manifestation. Leur vanité s'exerçait dans toute sa naïveté; ils se faisaient un point d'honneur de leur insolence; ils mettaient leur amour-propre à se rendre insupportables, et ne se trouvaient jamais assez affrontés, assez odieux. Aussi avaient-ils pris possession de la ville et s'y conduisaient-ils en conquérans. Tout ce qui ne portait pas, comme eux, la culotte et les bas rouges leur était ennemi. Ce n'était pas seulement l'expression d'un orgueil insolent que le bourgeois avait à supporter; c'étaient les taquineries tracassières d'écoliers effrontés; c'étaient

des impertinences assez adroites, assez multipliées pour trouver les jointures de la patience la plus solide. Et nul moyen de se préserver de ces attaques, car elles venaient vous chercher partout, sur les promenades, au spectacle, dans votre maison. La nuit surtout nul ne pouvait s'en croire à l'abri. Souvent, au milieu de votre sommeil, vous étiez réveillé par une voix lamentable qui vous appelait par votre nom : vous couriez ouvrir votre fenêtre, et à peine aviez-vous passé la tête dehors, qu'une brosse insolente vous peignait la figure à l'huile, aux grands éclats de rire des gardes de marine qui tenaient l'échelle du barbouilleur. Un autre jour, en vous levant, vous ne trouviez plus ni portes ni fenêtres à votre rez-de-chaussée, tout avait été muré pendant la nuit. Ici c'étaient des enseignes dont on avait changé la place, de telle sorte que l'affiche d'une sage-femme se trouvait sous le balcon d'un pensionnat de jeunes filles ; là le réverbère que l'on s'était amusé à descendre dans le puits banal, tandis que le seau avait été hissé à la potence du réverbère.

Et qu'on ne croie pas que l'insolence des gardes de pavillon se bornât à ces insultes anonymes et individuelles. Parfois elle s'adressait à la population entière. Un jour, par exemple, ils se disaient : Il n'y aura pas de spectacle ce soir ; et quand vous arriviez avec votre fille ou votre femme pour voir la pièce nouvelle, vous trouviez deux de ces messieurs à la porte du théâtre, le chapeau sur l'oreille, l'épée à la main, qui vous disaient tranquillement : — On n'entre pas, — en vous mettant la pointe au visage, et il vous fallait rebrousser chemin. Un autre jour, c'était une promenade qui était ainsi mise en interdit. A ceux qui se présentaient, on criait de loin : — Les gardes de marine se promènent, monsieur ! — Et il fallait se retirer. Anciennement cette audacieuse licence était allée plus loin, et les officiers supérieurs eux-mêmes en avaient donné l'exemple. On tendait des filets dans les carrefours ; on prenait au piège les jeunes servantes qui sortaient, le fanal à la main, pour aller chercher leurs maîtresses, et on ne les relâchait que le lendemain. Les bourgeoises elles-mêmes ne pouvaient se montrer dans les rues, une fois la nuit close, sans s'exposer à être insultées. La fille d'un marchand de la rue des *Sept-Saints* (alors fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui) fut enlevée, en sortant des prières du soir, et quand, huit jours après, on la rendit à son père, elle était folle ! Cette fois l'affaire fit du bruit ; le peuple murmura : on trouva l'espièglerie trop

forte, et les chefs voulurent faire un exemple sur les quatre officiers coupables de l'enlèvement. Ils furent *mis aux arrêts et condamnés à placer à leurs frais la fille du marchand à l'hôpital!* Ce fut à la même époque qu'un capitaine de frégate, partant pour l'Inde, réunit ses créanciers à bord, fit lever l'ancre, et ne consentit à les débarquer qu'à vingt lieues de Brest, et après avoir exigé quittance de chacun d'eux. Cette escroquerie ne lui attira aucun châtiement.

Si la conduite des officiers était telle, on conçoit quelle devait être celle des matelots. La licence des chefs servait de modèle et d'excuse à celle de leurs inférieurs. Quand des équipages arrivaient de mer, ils s'emparaient de la ville comme du pont d'un navire pris à l'abordage. Alors il fallait faire rentrer les enfans et les femmes, fermer les fenestres et baisser les rideaux; car le regard ne pouvait tomber dans la rue sans rencontrer une image sanglante ou obscène. Mais, la nuit venue, c'était bien autre chose: ce n'étaient plus que clameurs furieuses, cris de meurtre et hurlemens d'ivrogne; la ville, qui avait été tout le jour un lupanar, devenait alors un coupe-gorge. Les matelots et les soldats s'assassinaient dans chaque carrefour, sans que personne songeât à s'y opposer, et sans que le paisible habitant prit garde à une chose aussi vulgaire. Le lendemain seulement les laitières de la campagne, en parcourant les rues encore solitaires, s'arrêtaient un instant autour des cadavres que l'orgie avait laissés après elle, puis passaient en disant tranquillement: — Il paraît qu'il y a des navires du roi en rade; — tandis que le bourgeois devant la porte duquel l'homme était tombé en faisait débarrasser le seuil, laver le pavé, et rentrait pour déjeuner.

Comme je l'ai déjà dit, cet état de choses s'était modifié en 89. Sans avoir perdu son orgueilleuse suffisance, le corps de la marine était forcément plus circonspect à l'égard des habitans, qui se montraient moins patiens que par le passé; cependant des rixes fréquentes avaient encore lieu, et je me rappelle avoir été forcé deux fois de mettre l'épée à la main, en pleine promenade, pour faire respecter des dames que je conduisais. Ces faits d'ailleurs étaient journaliers. Quant au dédain que le grand corps avait toujours témoigné aux officiers sans naissance, il restait le même qu'autrefois. C'étaient toujours *les officiers bleus* ou *les intrus*, comme ils les appelaient! Hommes de fer qui, malgré les mépris, étaient allés droit

devant eux, dont le courage et le talent avaient grandi au bruit des risées, et qui étaient entrés dans le corps aristocratique comme sur le gaillard d'un vaisseau anglais, le pistolet au poing et la hache à la main. Du reste, la hauteur injurieuse que les privilégiés affectaient à leur égard avait une autre source que la cause avouée. L'orgueil couvrait de son pavillon les sentimens de haine et de jalousie que l'on n'aurait osé étaler au grand jour. Les nobles sentaient que la seule présence de ces hommes dans leurs rangs était une violation de leurs droits héréditaires. C'était une protestation vivante du talent contre la naissance, un cri sourd d'égalité jeté par la nature au milieu des inégalités consacrées. Puis, les *officiers bleus* avaient l'impardonnable tort d'être habiles. On pouvait les humilier, mais non s'en passer. Il fallait donc leur faire payer le plus chèrement possible leurs indispensables services. Aussi rien n'était-il épargné à cet égard. L'insolence envers un *intrus* était non-seulement permise, c'était un devoir sacré qu'on ne pouvait oublier sans s'exposer soi-même au mépris de ses camarades. Lorsque je visitai Brest, on me montra un vieux capitaine qui, dans sa vie, avait fait amener pavillon à soixante navires anglais de toute force, qui comptait trente-deux blessures reçues dans quarante combats; ses deux fils, sortis depuis peu des gardes de marine, avaient tout à coup cessé de le voir : surpris et affligé de cet abandon, le vieillard leur en avait fait un tendre reproche; les jeunes gens avaient baissé les yeux avec embarras; enfin, pressés par les questions du vieux marin : — Que voulez-vous, mon père, avait répondu l'un d'eux, on nous a fait sentir que nous ne pouvions plus vous voir!... vous êtes un *officier bleu*!

Et ne croyez pas que la haine des officiers du *grand corps* contre les intrus s'arrêtât à ces cruelles insultes; parfois elle descendait jusqu'aux plus lâches guet-à-pens. Le capitaine Charles Cornic en fournit un exemple.

Ce nom est peu connu, et, puisqu'il est tombé sous notre plume, nous dirons quelque chose de celui qui le portait. Ce sera pour nous le moyen le plus infallible de faire connaître ce qu'était la marine d'alors, et en même temps l'occasion de ramasser à terre une de ces gloires ignorées, pièces d'or perdues dans la poussière, et sur lesquelles un siècle marche sans les voir.

## II.

CHARLES CORNIC. — MESSE DU PEUPLE BRETON.

Charles Cornic était né à Morlaix (1). Tout jeune, il commanda les corsaires de son père, et parcourut les mers de l'Inde, battant les Anglais et ruinant le commerce de la Compagnie. C'était ainsi que commençaient alors tous ces vaillans hommes de mer qui, comme Jean Bart, Duguay-Trouin et Desessarts, n'avaient à faire graver dans leur écusson roturier qu'une boussole et une crosse de pistolet. Charles Cornic se rendit si redoutable dans ses croisières, que le ministre de la marine, qui entendait sans cesse répéter ce nom, consentit à l'essayer. Mais le faire ainsi de prime abord officier de la marine royale, sans autre titre que de sa gloire, eût été une énormité capable de soulever toute la noblesse. Le ministre n'osa se permettre un tel abus de pouvoir. Il donna à Cornic le commandement de la frégate *la Félicité*, avec une simple commission de lieutenant de frégate, qui le laissait en dehors du corps de la marine. Cornic s'en inquiéta peu. Il avait un navire sous ses pieds et le pavillon de France à sa drise ; il n'en demandait pas davantage. Il part pour escorter *le Robuste* qui se rendait à la Martinique, rencontre le corsaire anglais *l'Aigle*, fort de vingt-huit canons, l'attaque, l'aborde, et le prend après une demi-heure de combat. De retour en France, et prêt à entrer à Brest, il trouve *l'Iroise* bloquée par une escadrille anglaise. Cornic assemble son équipage, composé tout entier de Bretons. — Garçons, leur dit-il dans leur langue, nous avons là sous notre vent un vaisseau, une frégate et une corvette qui ne veulent pas nous faire place ; mais la mer et le soleil sont à tout le monde. Vous devez être pressés d'embrasser vos mères et de faire danser vos bonnes amies aux *pardons* : nous allons passer droit notre chemin, comme de vaillans gars et sans regarder derrière. Derrière c'est la mer, et devant c'est le pays.

(1) Ces détails authentiques ont été recueillis par nous sur des papiers de famille et des notes fournies par M. Jamin de Morlaix, l'un des descendans de Charles Cornic.

Au plus faible d'abord : mettez la barre sur la corvette, et nous allons voir. —

Un joyeux *hourra* s'éleva de tous les points du navire, et chacun prit son poste. *La Félicité* rencontra d'abord la frégate *la Tamise*, qui lui envoya ses deux bordées auxquelles elle riposta; puis, passant outre, elle essuya le feu du vaisseau *l'Alcide*, y répondit et tomba, toutes voiles dehors, sur la corvette *le Rumbler*. Surpris ainsi et coupé de ses deux compagnons, *le Rumbler* envoya ses bordées, puis voulut manœuvrer pour se mettre derrière les feux des navires anglais; mais avant qu'il eût pu les rallier, *la Félicité* laissa arriver sur lui, presque bord à bord, et lui envoya ses deux volées à bout portant. Un horrible fracas, suivi d'un grand cri, se fit entendre, et quand la frégate française, emportée un instant par son air, vira sur elle-même, le nuage de fumée qui avait entouré la corvette se dégageait, et la laissa voir démantée de ses trois mâts et s'enfonçant lentement dans les flots. Cependant *l'Alcide* arrivait au secours du *Rumbler* qui sombrait; Cornic profita du moment de trouble et de retard qu'entraînait cette manœuvre pour tomber sur la frégate ennemie qu'il couvrit de son feu. Il l'aurait coulée comme la corvette, si *l'Alcide*, qui avait mis ses embarcations à la mer pour sauver l'équipage du *Rumbler*, virant de bord subitement, n'était venu longer à babord *la Félicité*, qui se trouva ainsi prise entre deux feux. Alors ce ne fut plus un combat, mais un massacre. Le vaisseau anglais, dominant la frégate française de toute la hauteur de ses batteries, semblait un volcan en éruption, et l'inondait d'une pluie de mitraille. On respirait dans une atmosphère de soufre, de feu, de fer et de plomb. La fumée et le fracas de l'artillerie ne permettaient ni de voir ni d'entendre. Le vent, abattu par tant d'explosions, ne se faisait plus sentir; les voiles fassaient le long des mâts; la mer, comme épouvantée, avait laissé retomber ses vagues, et le navire n'obéissait plus au gouvernail. Tout à coup le feu se ralentit, puis s'arrête. Cornic étonné regarde autour de lui; un maître accourt :

— Capitaine, on ne reçoit plus d'ordre; tous les officiers sont tués.

Le capitaine s'élança de son banc de quart. En ce moment, un boulet coupe la drise du pavillon français, qui disparaît.

— Nous avons amené! crie un matelot.

Ce cri se répète dans la batterie, et les canonnières français jettent leurs mèches à la mer. De leur côté, les Anglais, qui n'entendent plus les canons de *la Félicité* et ne voient plus flotter son pavillon, croient qu'elle s'est rendue et cessent de tirer. Mais Cornic a tout vu : il court à la chambre, reparait avec un nouveau drapeau, monte lui-même sur la dunette pour le hisser, et tirant ses deux coups de pistolet sur les canons qui sont près de lui :

— Feu, garçons ! s'écrie-t-il ; votre capitaine et votre pavillon sont à leur poste : à vos pièces, et feu tant qu'il y aura un homme à bord !

Les marins obéissent avec un *hourra*, et le combat recommence plus acharné et plus terrible ; mais il dura peu de temps. Las d'une lutte si longue, écrasés, vaincus, les Anglais cédèrent. Les deux navires qui restaient regagnèrent Plymouth, coulant bas d'eau, et sous leurs voiles de fortune, tandis que *la Félicité* entrait à Brest, noire de poudre, ses épars brisés, mais toutes voiles déployées, fendant légèrement les flots, et avec le pavillon blanc fièrement cloué à son mât.

En récompense de ce merveilleux combat, Cornic fut nommé lieutenant de vaisseau, malgré les réclamations des officiers de marine, qui, pour se venger de ses succès, le mirent en quarantaine (1).

Vers cette époque, l'amiral Rodney bloqua le Hâvre-de-Grace avec une escadre considérable. Ce port manqua bientôt de munitions. Pour lui en apporter, il fallait traverser la flotte anglaise avec deux navires ; c'était une entreprise qui offrait mille chances de mort contre une de réussite. Cornic fut désigné pour la tenter, et cette fois les officiers du grand corps se turent : ils espéraient être enfin délivrés de cet aventurier audacieux dont les triomphes les empêchaient de dormir. Mais Cornic devait encore tromper leur attente. Il partit de Brest après avoir pris toutes ses mesures, arriva avant le point du jour au milieu de l'escadre ennemie, portant le pavillon d'Angleterre et poursuivant *l'Agathe*, qui fuyait devant lui sous pavillon français ; il passa ainsi librement au milieu des Anglais, qui le prirent pour un des leurs, et lorsqu'il fut à la hauteur de leur

(1) Mettre un officier en quarantaine, dans le langage maritime, c'est refuser de communiquer avec lui, de le saluer et de lui parler.



dernière ligne, il hissa son drapeau blanc, lâcha ses deux bordées et entra au Hâvre.

Ce nouveau succès devait faire espérer à Cornic quelque récompense : elle ne se fit pas attendre. Il apprit, huit jours après, que le commandement de sa frégate lui était retiré. Aigri et indigné, il revint dans son pays en jurant de ne plus mettre le pied sur un vaisseau du roi. Cependant il était trop jeune pour interrompre une carrière si brillamment commencée. Les négocians de la Bretagne voulurent le dédommager des injustices du gouvernement ; ils firent construire et armer à leurs frais le vaisseau *le Prométhée*, dont ils lui donnèrent le commandement. Cornic part pour l'Inde, rencontre le vaisseau *l'Ajax*, fort de soixante-quatre canons, et s'en empare. Douze officiers de marine, parmi lesquels se trouvait M. de Bussy, étaient prisonniers à bord du navire anglais. On juge de leur surprise et de leur dépit quand ils se rencontrèrent face à face avec l'intrus qui venait de les délivrer. Ils voulurent pourtant balbutier quelques mots de félicitations ; Cornic s'inclina, et répondit froidement que c'était en effet beaucoup d'honneur pour lui, pauvre capitaine de corsaire, d'avoir châtié l'Anglais qui avait eu l'audace de faire prisonniers des officiers de sa majesté.

— J'espère que ces messieurs me le pardonneront, ajouta-t-il, et il se retira.

Cette fierté amère indigna les compagnons de M. de Bussy, et ils en gardèrent un ressentiment profond.

Leur arrivée à Brest produisit une grande sensation. Le peuple, si bon appréciateur des actions d'éclat, portait aux nues le capitaine du *Prométhée*. Il ne parlait pas seulement de son courage et de son habileté, il vantait aussi sa loyauté, sa bienfaisance, sa brusquerie même ; car le peuple aime autant les défauts qui rapprochent de lui l'homme supérieur, que les vertus qui font sa gloire. Les bourgeois, de leur côté, vantaient son désintéressement, et répétaient qu'il avait laissé aux armateurs du *Prométhée*, sans vouloir en prendre sa part, tous les diamans trouvés à bord de *l'Ajax*, dont la valeur s'élevait à cinq millions. Ces éloges blessaient au vif l'orgueil du grand corps. Les plaintes des prisonniers délivrés par Cornic accrurent l'irritation contre lui ; les privilégiés s'indignèrent d'entendre sans cesse ce nom les poursuivre comme un remords.

Ils avaient eu trop de torts envers cet homme pour ne pas le haïr mortellement ; ils résolurent de s'en débarrasser.

Pendant le capitaine du *Prométhée* n'avait entendu parler que vaguement du complot qui se formait contre lui, lorsqu'un jour, en descendant à terre, il trouva au haut de la cale un groupe d'officiers de marine qui l'attendaient. A leur attitude, à leurs regards, Cornic comprend aussitôt ce dont il s'agit. Il s'avance vers eux.

— Est-ce à moi que vous voulez parler, messieurs ? dit-il ; je suis à vos ordres.

Encore plus irrités de cette audace, les officiers déclarent au jeune marin qu'ils ont juré d'avoir sa vie, et qu'il faudra qu'il leur donne satisfaction à tous, l'un après l'autre.

— Soit ! répond Cornic, et il les conduit lui-même dans une des carrières voisines du cours d'Ajot.

Les fers se croisent, et le capitaine du *Prométhée* renverse son adversaire.

— A un autre, messieurs, dit-il froidement.

Un autre se présente, et tombe également ; un troisième, un quatrième, un cinquième, ne sont pas plus heureux. Il n'en restait plus que deux, qui hésitent. Ils veulent objecter l'absence de témoins, dont ils s'aperçoivent alors pour la première fois.

— Ces messieurs nous en serviront, dit Cornic en montrant les blessés.

Et il attaque les deux derniers officiers, qu'il blesse comme les autres.

Cette affaire mit le comble à sa popularité ; mais elle porta l'exaspération du grand corps à un tel point, que l'intendant de la marine, pour éviter de nouvelles rencontres, et peut-être un assassinat, fut obligé de donner au capitaine du *Prométhée* une garde pour sa sûreté personnelle !

La carrière militaire de Charles Cornic se termina à cette époque. Un amour partagé, son mariage avec la femme qu'il aimait, la perte de cette femme, qu'il trouva morte à ses côtés dix jours après l'avoir épousée, le long désespoir qui suivit cette mort, tout se réunit pour le retenir à terre et amortir chez lui l'aventureuse ardeur qui l'avait jusqu'alors poussé à tant de vaillantes témérités. En 1770 seulement, à l'époque du terrible débordement de la Ga-

ronne, alors que les populations épouvantées prirent la fuite, abandonnant ceux que les eaux avaient surpris, les gazettes racontèrent qu'un ancien marin, après avoir proposé les plus grandes récompenses à ceux qui voudraient le suivre, n'avait pu décider personne à le faire; qu'alors il avait forcé, le pistolet sur la gorge, quatre matelots à entrer avec lui dans un canot, et que, malgré la violence du fleuve, il avait fait le tour de l'île Saint-George, recueillant les habitans qui s'étaient sauvés dans les arbres et sur les toits. Le journal ajoutait qu'il avait continué ce périlleux sauvetage pendant trois jours et trois nuits, et qu'il avait ainsi arraché à la mort six cents personnes, qu'il avait ensuite nourries à ses frais pendant près d'un mois. Cet ancien marin était Charles Cornic. Le roi Louis XVI lui écrivit *de sa propre main* pour le remercier, et la ville de Bordeaux lui envoya des lettres de bourgeoisie.

Mais cet évènement avait réchauffé le sang de l'ancien corsaire. En entendant mugir à son oreille le fleuve débordé, il avait cru reconnaître la grande voix des flots; en sentant sa barque vaciller sous ses pieds, il avait pensé un instant retrouver le tangage d'un navire sur les vagues de l'Océan. Alors les réminiscences de cette vie de dangers et de gloire qu'il avait abandonnée lui revinrent comme des parfums lointains. Il commença à regarder vers la mer avec des aspirations et des soupirs. Chaque soir, dans ses songes, il se croyait debout sur le bastingage, son porte-voix de commandement à la main, et suivant de l'œil une voile éloignée qui prenait chasse devant lui. La guerre, d'ailleurs, se préparait, et la France allait avoir besoin de mains exercées pour tenir le gouvernail de ses vaisseaux. Cornic ne put résister plus long-temps à ses désirs; il se résigna à faire une démarche nouvelle et à demander un commandement. Après deux mois d'attente, il reçut une réponse du ministre, qui le remerciait de ses offres... et le refusait! Ce fut le dernier coup pour lui. Il brisa son épée, et se retira à la campagne pour y mourir.

J'ai raconté longuement cette histoire d'un homme peu connu, parce qu'elle est caractéristique. Cornic a été le type de l'*officier bleu*, et sa vie présente le résumé des iniquités et des tortures qu'avaient alors à supporter les marins sans naissance. Ce qu'il souffrit, tous les autres le souffrirent sous des formes et à des degrés différens. Mais le jour de la justice approchait : la noblesse

s'étourdissait vainement dans une dernière orgie de pouvoir; elle s'abreuvait vainement à longs traits d'un orgueil qui la rendait ivre; c'était le festin de Balthazar, et le Daniel qui devait expliquer l'inscription menaçante n'était pas loin.

A Brest même, comme je l'ai déjà dit, l'approche de la révolution qui allait renouveler la France commençait à se faire assez vivement sentir, et l'insolence aristocratique du grand corps s'était un peu adoucie. Les bourgeois et les officiers bleus pouvaient bien encore recevoir des insultes, mais non les souffrir patiemment. Une volonté d'insurrection contre les privilèges se manifestait partout; l'esprit révolutionnaire soufflait dans toutes les âmes. C'était je ne sais quoi de turbulent, d'audacieux, que l'on se communiquait par la parole, que l'on respirait dans l'air, que l'on sentait germer subitement en soi sans cause apparente. Les classes inférieures, jusqu'alors exploitées, semblaient toucher à une de ces heures de résolution que tout homme a connues, au moins une fois dans sa vie, et pendant lesquelles on joue sa tête à pile ou face; espèce de fièvres de courage qu'il serait aussi difficile de motiver que ces prostrations morales, ces lâchetés magnétiques, qui se saisissent à certains momens des peuples ou des individus, et les livrent à la tyrannie du premier venu. Sans s'expliquer nettement cette situation nouvelle, les officiers de marine en avaient l'instinct. On le devinait à leur air moins absolu, moins conquérant, à je ne sais quelle prudente inquiétude qui se déguisait aussi mal que la triomphante allégresse de ceux du tiers. Les évènements qui avaient eu lieu à Rennes, les 26 et 27 janvier, et la lutte sanglante des jeunes bourgeois contre la noblesse aidée de ses valets, étaient venus accroître la fermentation qui travaillait sourdement la population brestoïse. On se réunissait dans les cafés pour lire *la Sentinelle du peuple*, qui venait d'être publiée à Rennes, et dont l'énergique langage ne ménageait déjà ni les idées ni les personnes. A cette époque, on n'avait point encore eu d'exemples d'une telle hardiesse. Des pamphlets clandestins avaient bien attaqué le roi, la reine, la noblesse et le clergé; mais ces coups de poignard avaient été portés dans l'ombre, et sans qu'on pût dire au juste d'où ils partaient. Aujourd'hui il en était tout autrement. Les hommes qui osaient frapper ne se cachaient plus le visage; en jetant leur cartel, ils le signaient de leurs noms. Ce n'étaient plus des assassinats anonymes, c'était une insurrection ou-

verte et avouée. En lisant pour la première fois un journal dans lequel on osait tout dire, chacun éprouva une sorte de saisissement et de peur. La presse était une arme inconnue, dont l'explosion fit sur tous le même effet que la poudre à canon sur les sauvages du Nouveau-Monde. Mais une fois cette première surprise passée, il y eut émulation d'audace; ce fut à qui manierait l'arme nouvelle avec le plus de témérité. Chacun osa dire tout haut ce qu'il n'avait peut-être point osé jusqu'alors se dire à lui-même tout bas. On fouilla dans ses vieux ressentimens, on secoua tous les replis de son ame, on *vida sa poche de fiel* sur le papier, et la colère de tous s'accrut de la colère de chacun.

Je fus témoin, avant de quitter Brest, d'une scène qui me donna la mesure de l'opinion publique. C'était le soir : j'entraî dans un café habituellement fréquenté par les jeunes gens de la ville et les *officiers bleus*. Je fus étonné, en ouvrant la porte, de voir tout le monde réuni autour d'une table, près de laquelle un jeune homme était debout, un verre de punch devant lui, et parodiant avec gravité les cérémonies de la messe.

Je m'approchai d'un groupe, et demandai à un officier ce qu'on faisait là.

— On dit la messe du peuple breton, monsieur, me répondit-il, en mémoire des célèbres journées de Rennes.

Je prêtai l'oreille : dans ce moment le jeune homme répétait, à haute voix, cette partie de la messe appelée *tractus* dans les missels.

« Ce fut, pour les ignobles vaincus, un jour de ténèbres, d'affliction, d'angoisses.

« Les humbles furent élevés, et ils dévorèrent les superbes.

« Ils ont dû être confus, ces ignobles, pour avoir tenu une conduite abominable ; ou plutôt la confusion n'a pu les confondre, car ils ignorent ce que c'est que rougir.

« Ils ont mis le poignard aux mains de leurs serviteurs, et ils les ont payés pour répandre le sang du peuple.

« Loin d'en rougir, ils en ont tiré vanité, et loin de s'en repentir, ils ont gardé parmi eux ceux qui avaient sollicité cette horreur, et l'honneur de marcher à la tête des assassins.

« Un des leurs est tombé mort à leurs pieds (1).

« La mère qui l'avait excité, placée à une fenêtre, le vit tomber et jetait les hauts cris (2).

« Partout battu et terrassé, le noble honteux exprime ainsi ses regrets : Ah ! le peuple m'a pris par le côté faible ; aussi m'a-t-il aisément dépouillé de ma gloire.

« Je suis devenu le sujet de ses chansons ; je suis l'objet de ses railleries.

« Il m'a en horreur, il me fuit avec dédain, et il ne craint même pas de me cracher au visage. »

Puis vint *la prose*, traduite presque entièrement du livre de *la Sagesse* et de *l'Ecclésiaste*.

« La nature nous fit tous égaux. Je suis un homme mortel semblable à tous les autres, de la race de cet homme fait de terre ; chair revêtue d'une forme, je suis sorti du ventre de ma mère.

« Je suis né et j'ai respiré l'air commun à tous ; je suis tombé dans la même terre, et je me suis fait entendre d'abord en pleurant comme vous, grands du monde.

« J'ai été enveloppé de langes et de grands soins.

« Car il n'y a point de roi qui soit né autrement ; les nobles orgueilleux agissent comme s'ils étaient d'une race différente, et cependant leur vanité rampe aux plus misérables besoins. »

Le jeune homme lut ensuite *l'évangile de la Raison*.

« Gloire à vous, père des êtres.

« Dès le commencement du monde, dit le Seigneur, j'ai eu en exécration l'orgueil, et la prière de l'humble m'a été agréable. Je veux effacer la mémoire des superbes de l'esprit des hommes. Je les exterminerai avec une de leurs mâchoires, avec la mâchoire d'un poulain d'ânesse. Cette classe de nobles est sans bon sens, sans sagesse. Ils m'ont attaqué par leur insolence, et le bruit de leur orgueil est monté jusqu'à mes oreilles. Je leur mettrai un cercle au nez et un mors à la bouche, et les faisant rebrousser che-

(1) De Boishue.

(2) Une autre dame noble, armée de pistolets et placée aussi à une fenêtre, se faisait indiquer sur qui elle devait tirer.

min, je les ferai devenir moins qu'ils n'étaient au commencement. Le temps est venu, mon peuple, que vous allez secouer le joug de tous ces tyrans en robes, en simarres et en épées. Alors le prêtre sera comme le citoyen, le seigneur comme le serviteur, la maîtresse comme la servante, le noble comme le bourgeois, celui qui emprunte comme celui qui prête; ainsi, l'occasion étant favorable, réclamez hautement vos droits, et remettez-vous en possession du privilège de vos pères. »

Vint après le *credo* patriotique et le *pater* national.

CREDO.

« Je crois à la puissance du souverain; j'apprends celle d'emprunt des magistrats; celle-là révocable dans le cas de lèse-nation, celle-ci dans le cas de lèse-citoyen; celle-là cédée par la nation à une suite d'héritiers mâles d'une famille, celle-ci confiée à des citoyens amovibles et révocables. Je crois à la puissance du souverain dans ce qui concerne la justice, la police, le commerce, les arts, la guerre; je crois à la puissance inaliénable et imprescriptible de la nation, dans ce qui regarde l'admission des subsides, leur répartition, leur perception, la connaissance de leur emploi et leur terme. Je crois au besoin des états-généraux fixés à époques peu éloignées, pour que la nation sente son existence morale; à leur nécessité (*sine qua non*) pour le renouvellement et la continuation des subsides; à leur utilité pour la correction des abus en tout genre, et l'exécution de tout ce qu'on imagine de bien à faire. J'attends l'extirpation des vices et le règne des vertus.

« Ainsi soit-il. »

PATER.

« Notre père qui êtes assis sur le trône des Français, que cette révolution soit heureuse pour le raffermir, pour la gloire de votre nom, pour la durée de votre règne, pour l'exécution de votre volonté toujours soumise aux lois. Assurez-nous nos propriétés, vengez-nous des offenses qu'on nous a faites jusqu'ici en abusant de votre nom et de votre autorité; ne nous exposez plus à la puissance des nobles; mais délivrez-nous-en tout-à-fait.

« Ainsi soit-il. »

Cette étrange messe, presque littéralement traduite de fragmens des livres saints, continua ainsi sur un ton de gravité plutôt menaçant que grotesque; la foule écoutait avec des sourires sombres, de brèves exclamations de colère et des applaudissemens rapidement comprimés. Quant à moi, je suivais, surpris et intéressé tout à la fois, ce pamphlet moitié chrétien et moitié philosophique; véritable œuvre d'un Breton qui laissait pendre un bout de son chaquet sous sa carmagnole révolutionnaire, et adorait ses nouvelles idoles avec les mêmes cérémonies et les mêmes instrumens de culte que les anciennes. Quand le jeune homme qui lisait eut fini, je m'approchai, et lui demandai quel était l'auteur de cet écrit; il me tendit une brochure qu'il tenait à la main; c'était la

MESSE DU PEUPLE BRETON

*En mémoire des célèbres journées des 26 et 27 janvier 1789,*

En latin et en français, suivant le texte des Écritures,

*Par un patriote mal costumé (1).*

Triste et pensif je demeurai en silence, les yeux attachés sur ce titre. Il était plein d'éloquence, et il était facile de prévoir où cela devait conduire; il n'y avait pas si loin du *patriote mal costumé* de 89 au *sans-culotte* de 93.

III.

VOYAGE A BREST EN 94. — ASPECT DU PAYS. — CAUSERIE EN VOITURE.

Cinq années seulement s'étaient écoulées, cinq années qui avaient suffi pour retourner la société comme un champ défriché, et je parcourais cette même route que j'avais faite en 89, pour me rendre à Brest où m'appelaient d'impérieux devoirs. A cette époque, les voyageurs étaient peu nombreux : chacun restait chez soi, évitant de faire de la poussière et du bruit, car il ne fallait pas qu'on vous entendit vivre, si vous vouliez vivre en sûreté. Je partis donc seul, dans une espèce de char-à-bancs couvert, qui faisait le service de Morlaix à Brest.

(1) Cette brochure, que j'ai encore en ma possession, fut imprimée à Sainte-Anne en Auray, chez Jean Guestré, libraire.



Le commencement du voyage fut silencieux. Le postillon, qu'à sa carmagnole et à son bonnet rouge il était facile de reconnaître pour un excellent citoyen, avait entonné la *Marseillaise*, et il fouettait ses deux rosses, *Pitt* et *Cobourg*, en jurant contre les ornières et traitant d'aristocrates les chemins, qui, défoncés par l'artillerie, étaient réellement détestables. Mais au bout d'une heure, il parut las de chanter et de jurer; il se tourna sur son siège et se pencha vers moi, pour lier conversation.

— Y a-t-il long-temps que tu n'es allé à Brest, citoyen? me dit-il.

— Cinq ans.

— Cinq ans! oh! bien, alors, c'était du temps du régime. Tu trouveras que la poêle à frire a un peu fait tourner l'omelette depuis. Ah! les ci-devant ne sont pas fiers là! il y en a huit cents au château.

— Et les exécutions sont-elle nombreuses?

— Mais non, ça ne donne pas absolument. Prieur la Marne est un bon sans-culotte, mais un peu cagne; ça n'a pas faim d'aristocrates. Parlez-moi de Laignelot! c'est celui-là un lapin! — Du pain et du fer, qui dit, voilà tout ce qu'il faut à de vrais républicains. — J'étais au club quand il est arrivé pour la première fois. Il vous a dégainé son sabre, l'a mis sur la table devant lui, en guise de plume, et a dit : — Citoyens, j'arrive de Rochefort où j'ai mis au pas les aristocrates, les accapareurs et les modérés; j'amène avec moi le barbier de la république, et j'espère qu'il aura le plaisir de faire jouer un peu ici le rasoir national..... Alors il a présenté au club le vengeur public.

— Le bourreau!

— Quoi donc! tout le monde a donné l'accolade fraternelle au citoyen, et, pour prouver qu'on avait des principes solides, on l'a nommé tout de suite président du club, comme pour dire aux aristocrates qu'il était temps de tirer leurs cravattes (1).

— Et les exécutions ont commencé alors?

— Un peu: mais ça n'a pas duré, parce que Laignelot est parti, et que Jean-Bon-Saint-André s'en est allé avec l'escadre. Il faut espérer qu'ils recommenceront à leur retour. Nous avons bien besoin de ça, ma foi, car les affaires ne vont guère. Il n'y a plus de voya-

(1) Historique.

geurs, et il ne faut pas moins que les chevaux et les enfans aient leur avoine.

— Vous avez des enfans? demandai-je au voiturier, désirant détourner la conversation.

— Parbleu! il n'y a que les aristocrates qui n'ont pas d'enfans. J'en ai six, moi. L'aîné n'a que douze ans, mais c'est déjà un patriote fini. Il a été reçu membre de la société régénérée.

— Est-ce que les enfans font partie de votre club? dis-je avec étonnement.

Le voiturier cligna des yeux et se mit à sourire d'un air de mystérieux orgueil.

— Pas ordinairement, mais, voyez-vous, voilà la chose. Le garçon est fort sur l'écriture; son maître lui a fait faire *un exemple* jusqu'il y avait : — *Le monde ne sera heureux que lorsqu'on aura étranglé le dernier des rois avec les boyaux du dernier des prêtres*; — et puis, il l'a envoyé, avec les dix premiers de sa classe, porter son cahier à Laignelot, qui a été si content de la bonne éducation qu'on donnait à ces garçons, qu'il les a fait recevoir membres du club. Si bien que ces douze mousses-là ont un banc à part où ils viennent chanter la *Marseillaise* et arranger le gouvernement avec leurs anciens (1).

En ce moment, nous passions devant l'auberge d'un village; le postillon s'interrompit tout à coup et arrêta ses chevaux.

— Attention! dit-il, j'ai un voyageur à prendre ici.

Il descendit et entra dans l'auberge.

J'éprouvai une véritable contrariété en apprenant que j'allais avoir un compagnon de route. J'ai toujours eu un éloignement décidé pour ces espèces de co-habitations improvisées des voitures publiques qui vous forcent à faire ménage pendant tout un jour avec un inconnu; mais les circonstances augmentaient singulièrement cet éloignement naturel. L'aspect seul d'un étranger devenait un motif d'inquiétude à cette époque où la dénonciation arrivait de toutes parts, où un mot vous tuait, où le silence même pouvait devenir une cause de soupçons. Il fallait surveiller ses gestes, ses regards, ses impressions; mettre sa peur en faction devant sa pensée; parler,

(1) Ce fait est historique, comme tous ceux que nous rapportons dans cet article.

non pour être compris, mais pour ne pas l'être. Prévoyant l'ennui et la fatigue de cette laborieuse dissimulation, je m'en effrayais d'avance. Par bonheur, je n'en eus pas besoin.

L'étranger que le voiturier était allé chercher se présenta sur le marche-pied, et je me reculai pour lui faire place.

— Pardon de vous déranger, monsieur, me dit-il en saluant.

Je me sentis soulagé. La politesse de cet homme venait de me dire son opinion. En ne me tutoyant pas, il avait fait une profession de foi et un acte de courage. Je me tins moins sur mes gardes, et l'entretien s'engagea. Nous nous apprîmes bientôt réciproquement que nous avions des amis communs; c'était déjà se connaître. La conversation devint alors facile et familière. Mon compagnon de route connaissait Brest, qu'il avait visité peu auparavant, et il m'en parla longuement.

Cependant nous avançons toujours, et le pays que nous traversons offrait un aspect de plus en plus désolé. Ces campagnes que j'avais vues autrefois si mouvantes de moissons et de feuillées, si parfumées de sarrasin fleuri, si résonnantes de mugissemens de troupeaux et de chants de pâtres, je les trouvais arides, mornes, dévastées. Les manoirs qui élevaient naguère au milieu des arbres leurs tourelles à toits pointus et leur girouettes armoriées, dépouillés maintenant de leurs ombrages et noirs des traces de l'incendie, dressaient leurs squelettes décharnés des deux côtés du chemin. Les christs de carrefour gisaient abattus au fond des douves marécageuses, et les fontaines, souillées par les ronces et les feuilles mortes, avaient perdu leurs vierges protectrices. Parfois, quand nous traversions un hameau, une église se montrait à nous avec ses frères sculptures, ses dentelles de granit et sa flèche aérienne; mais à peine si quelques restes de verrières pendaient encore à ses fenêtres demi-murées : ses élégantes balustrades, ses caryatides bizarres, ses arabesques moulées dans le Kersauton, avaient été martelées; elles parsemaient le sol de leurs débris, et, à la porte entr'ouverte, au lieu de la figure sereine d'un paysan sortant la tête nue et les mains jointes sous son large chapeau, nous voyions apparaître le bonnet de police d'un gendarme qui fumait sur le seuil du lieu sacré, transformé en écurie. En approchant de Brest, les champs devenaient encore plus incultes. On n'y apercevait ni laboureurs, ni troupeaux. Ça et là seulement quelques maigres che-

vaux, échappés à la réquisition, broutaient les ajoncs épineux, dressaient la tête au moindre bruit, et fuyaient effarés à l'approche de notre voiture. Le long de la route, nous remarquâmes quelques chaumières ouvertes et abandonnées, comme si l'ennemi eût traversé depuis peu ce pays. Les fermes plus éloignées, et dont on apercevait la fumée s'élever à l'horizon, n'envoyaient elles-mêmes aucune rumeur de travail; aucun chant de laveuse ne venait des *doués* parsemés le long des vallées; tout était silencieux et comme terrifié.

— Ne croirait-on pas, dis-je à mon compagnon, qui, comme moi, regardait depuis long-temps, d'un air attristé, le tableau désolé que nous avons sous les yeux; ne croirait-on pas que la guerre, la peste ou la famine ont passé sur ce pays?

— C'est bien pis, me répondit-il, c'est une idée et un mot! Ce sont eux qui ont brûlé ces manoirs, ruiné ces campagnes, fermé les églises, chassé les habitans de leurs demeures. Et pourtant quelle idée plus belle et plus sainte, quel mot plus séduisant et plus sonore? *souveraineté du peuple! république!*

Comme il achevait de parler, nous aperçûmes des charrettes chargées de marins blessés qui venaient de Brest. Les malades étaient étendus sur un peu de paille sanglante, brûlés par la fièvre, par un soleil dévorant, et manquaient de tout. Quelques-uns, qui avaient déjà succombé, étaient couchés en travers dans les charrettes, la tête et les pieds pendans, et servaient d'oreillers à leurs camarades. D'autres, étendus sans mouvement, faisaient entendre les sifflemens horribles de ce râle qui accompagne toujours les agonies difficiles et combattues. Quant à ceux qui avaient conservé quelque force, aucune plainte ne trahissait leurs souffrances. Leurs fronts pâ'es gardaient encore un air d'audace indifférente, et ils murmuraient à demi-voix ces chants magiques avec lesquels on mourait alors. En passant près d'eux, nous nous découvrimus et leur souhaitâmes un voyage heureux. Pour toute réponse, ils lancèrent au ciel un cri de *vive la république!* Ce cri sembla faire sur les mourans l'effet d'une commotion galvanique; ils s'agitèrent dans leur fumier sanglant et levèrent encore leurs mains glacées comme pour s'associer à l'élan de leurs compagnons. Nous nous arrêtâmes, saisis de respect, muets, et le front découvert devant cet admirable

spectacle. Quand la dernière charrette eut passé, l'étranger qui se trouvait près de moi me dit :

— Ces malheureux ont encore plusieurs lieues à faire avant d'atteindre les hôpitaux de Lesneven ou de Pol-Léon, et peut-être n'y trouveront-ils rien de ce qui leur est nécessaire. Brest ne peut plus contenir les blessés que lui envoient ses escadres. Les hôpitaux, les églises, les tentes qu'on a dressées dans l'ancien enclos des jésuites, sont remplis. Les chirurgiens de la marine ne suffisent pas au service et manquent de médicamens. Les plaies se pansent, faute de linge, avec l'étoupe et le chanvre du port. Les ambulances ont manqué de pain, de viande et de bois, pendant trois jours; des blessés sont morts de faim. J'ai vu des convalescens mendier dans la ville et disputer aux chiens les ossemens du ruisseau. A l'hôpital, la plupart des malades manquent de vêtemens et se promènent, en chemise, dans les cours, enveloppés de leur couverture de laine. Mais toutes ces souffrances ne peuvent diminuer l'ardeur de nos matelots. Le dévouement de ces hommes est comme tous les dévouemens qui ont leurs racines dans le cœur. Le frottement de la misère l'aiguise au lieu de l'émousser. Non que ce soient des républicains fort convaincus; mais c'est une race fidèle et forte qui, une fois le pavillon national à son mât, meurt sous ce pavillon, quelle que soit sa couleur. Puis, ces marins bretons sont infatigables : rien ne les abat, rien ne les tue. Il n'y a que le cœur qui soit de chair dans ces hommes; le reste est de fer. Si nous avions des officiers pour conduire de pareils matelots, la Convention pourrait décréter que l'Océan fait partie des possessions de la république. Mais les officiers manquent. Tous étaient nobles, et tous ont abandonné nos ports pour passer à l'étranger. Il y a un an qu'un tiers de la ville de Brest était à vendre, par suite de l'émigration du grand corps. L'ambition a bien retenu à leurs postes quelques chefs dont la république pourrait tirer parti; mais on suspecte leur patriotisme, et leur nombre est d'ailleurs fort restreint. Quant aux *officiers bleus*, malgré leur habileté et leur courage, il y a peu de chose à en attendre. Rapetissés trop long-temps dans les rôles secondaires, ils sont demeurés étrangers aux allures du commandement. Ce sont tout au plus de vaillans corsaires, bons pour ces duels maritimes qui se vident entre deux navires au milieu de l'Océan; mais ils n'entendent rien à la tactique navale, ni aux

grandes évolutions d'une escadre. Puis, tous ces matelots d'hier, qui ont trouvé, en s'éveillant, un habit de capitaine sur leur hamac, sont mal à l'aise sous leurs broderies; ils ont honte d'eux-mêmes; ils se sentent gauches; ils n'osent faire un pas de peur d'être ridicules, et leur ignorance paralyse leur audace. Les équipages comprennent cette inaptitude des chefs, aussi leur refusent-ils leur confiance. Ils les raillent, les bravent, et la discipline se relâche. Plusieurs révoltes ont eu lieu dans l'escadre de Villaret, avant son départ, et spécialement à bord du *Neptune*. Le discours prononcé à cette occasion par le capitaine à ses matelots mutinés vous donnera la mesure de l'ignorance de nos nouveaux officiers. Je l'ai copié sur mon *agenda*; le voici, c'est une pièce historique qui peint l'époque. Il fut prononcé en rade de Brest devant le représentant du peuple Jean-Bon-Saint-André.

« CITOYENS,

« Il est un préalable sans lequel les choses resteraient dans la plus grande morosité.

« Depuis fort long-temps vous agissez difformément à ma volonté. Je sais que avez des droits interrogatifs; mais je sais aussi qu'on ne peut subjuguier un autre à ma place sans en prodiguer les raisons australes. C'est pourquoi j'évacue le tillac, à cette fin de laisser la parole à Jean-Bon-Saint-André qui vient exprès pour vous dire le reste.

« Vive la république une, indivisible et impérissable (1) ! »

— Et cette copie est authentique? demandai-je en prenant l'*agenda* des mains de mon compagnon de route pour relire encore cet incroyable discours.

— Elle a été prise au pied du grand mât, me répondit-il, sur le discours même du capitaine, qui y avait été cloué par son ordre. Vous comprenez ce qu'une pareille ignorance de la part des officiers doit exciter de dédain et de raillerie chez les inférieurs. Un chef ridicule est toujours un mauvais chef. Ajoutez à ces causes de désordres le manque de ressources, le défaut d'organisation, les

(1) Historique.

incertitudes d'une administration nouvelle, reconstruite avec les ruines d'une autre ; enfin, les difficultés générales de notre situation actuelle. Au moment où je vous parle, Brest manque de tout. L'approvisionnement des flottes et le passage des troupes ont épuisé le pays ; le maximum a éloigné les paysans des marchés. Ils ont caché leurs grains, disséminé leurs bestiaux dans les campagnes, et l'on ne peut plus s'approvisionner que par voie de réquisition et le sabre à la main. Le blé est maintenant si rare, que, si l'on vous invite à dîner chez un ami, on vous priera d'apporter votre pain. Les boutiques de tout genre sont vides et fermées ; on ne trouve plus à acheter ni draps ni soieries : vous verrez les deux tiers de cette population qui vit au milieu des brumes et des tempêtes, en habit de nankin, en culottes de nankin, en casquettes et en gilets de nankin. C'est la seule étoffe que l'on puisse se procurer dans la ville, encore la doit-on à deux prises anglaises fait si il y a peu de temps. La république n'a point payé les équipages de son escadre depuis cinq mois, et vous rencontrerez des capitaines de vaisseau en guenilles, lavant eux-mêmes leur linge sale à la pompe, avec de grosses épaulettes et l'épée au côté. Au milieu de cette disette de tous, quelques chefs, qui disposent des ressources du port et qui sont chargés des approvisionnements, nagent dans l'abondance et emploient trois cuisiniers. Quant aux représentans du peuple, ils ne font aucun effort pour changer l'état des choses. Ils se contentent de prêcher contre le fanatisme dans les clubs ; ils célèbrent, de temps en temps, une fête en l'honneur de l'Être suprême, font deporter des prêtres, guillotinent des femmes, des vieillards ; et, quand on se plaint trop haut, ils vous envoient, comme fédéralistes, dans les prisons du château, d'où l'on ne sort plus que pour monter sur la charrette du bourreau.

— A quoi nous aura donc servi la révolution, si nous lui devons l'appauvrissement de nos forces, le gaspillage de nos ressources, la destruction de notre liberté et de notre repos ?

— N'accusez pas la révolution, répliqua vivement mon compagnon ; elle n'a fait que recueillir ce qu'on avait semé. Tous les maux qui nous frappent sont la suite nécessaire du régime qui vient de finir ; c'est l'arrière-goût de la monarchie qui a disparu. Notre pauvreté est la conséquence des prodigalités précédentes ; l'ignorance de nos officiers de marine est le résultat de l'organisation

aristocratique si long-temps maintenue, qui ne permettait d'avancement qu'aux nobles et qui ôtait aux autres tout moyen d'instruction, tout espoir de commandement. Il n'y a pas jusqu'aux gaspillages actuellement existans dans notre grand port qui ne soient un reste des traditions de l'ancien régime. Les hommes de maintenant ne sont pas les fils de la république; ce sont des élèves de la monarchie; leur immoralité est née de ses leçons et de ses exemples. Vous allez voir Brest, Brest vous fera horreur et dégoût, car il est affreux à voir dans ce moment; mais ne vous en tenez pas à la première impression. Le Brest d'autrefois était bien réglé; le privilège, l'injustice, l'insolence, s'y trouvaient à l'état de bourgeoisie, et la tyrannie du grand corps avait quelque chose de convenu et de régulier qui la rendait, en quelque sorte, moins saillante. Dans le Brest d'aujourd'hui, au contraire, la réaction populaire se fait sentir avec toute sa nouveauté capricieuse. Elle est sans règle, sans suite, brute, ignorante, et elle se dépêche parce qu'elle a à prendre sa revanche de plusieurs siècles. Ce n'est plus le mal organisé comme autrefois, c'est le mal en désordre; ce n'est plus un système inique, c'est une émeute féroce. Cependant, à tout prendre, l'état actuel est moins dangereux que celui qu'il a remplacé, parce qu'il est transitoire. Nous faisons une maladie aiguë dont nous pourrions guérir, tandis qu'autrefois le mal était dans notre constitution même. Songez à cela quand vous allez entrer dans la ville, et tenez-vous un peu sur la pointe du pied pour voir l'avenir par-dessus la tête du présent. Au surplus, ajouta-t-il, vous allez bientôt juger par vous-même de ce que je vous dis, car nous voilà arrivés.

#### IV.

##### BREST EN 94. — UNE EXÉCUTION.

Brest était en effet devant nous. Le léger dôme de vapeur qui couvre toujours les villes, paraissait l'envelopper jusqu'à sa base. De loin en loin pourtant, quelques pâles traînées de soleil, perçant au travers du brouillard, glissaient sur les édifices les plus élevés et jetaient sur Brest tout entier une lumière incertaine. Grace à cette vague lueur, on apercevait, derrière les arbres de



ses remparts, qui l'entouraient comme une ceinture de feuillage, les longues lignes du quartier de la marine que dominait la tour massive de Saint-Louis : au-delà s'étendait la rade avec ses vaisseaux à l'ancre, et, plus loin encore, tout-à-fait à l'horizon, le *Menez-hom*, qui semblait pendre du ciel comme une noire nuée. Cet ensemble avait quelque chose d'étrange et de triste. On eût cru voir une de ces cités de nuages qui se forment, le soir, à l'horizon, et dont un soleil couchant dessine les fantastiques contours. Une pluie froide et fine commençait à tomber. Un coup de canon fut tiré, et son retentissement courut pendant plusieurs minutes le long des dunes rocheuses qui forment la baie. Je fus saisi de je ne sais quel pressentiment poignant ; j'aurais voulu retourner sur mes pas et ne pas entrer à Brest. Je fis part à mon compagnon de cette espèce de répulsion que j'éprouvais ; il sourit tristement.

— Qui sait ? me dit-il, peut-être est-ce l'instinct de conservation donné par la nature à tous les êtres, qui vient de s'éveiller en vous. Vous avez senti l'odeur de la guillotine.

Comme il achevait de parler, nous passâmes les portes. Je fus frappé tout d'abord de la solitude des rues. On n'apercevait personne sur le seuil ni aux fenêtres des maisons : on eût dit une ville abandonnée. Cependant, en avançant davantage, nous crûmes entendre comme une lointaine et sourde rumeur ; ce bruit grossit bientôt, et ce fut un murmure lugubre, puis un mugissement entrecoupé, immense, puis enfin une clameur sauvage qui éclata tout à coup. Nous tournions alors une rue, le char-à-bancs s'arrêta ; nous nous trouvions en face d'une foule pressée qui couvrait la place. Au milieu la guillotine était debout et attendait.

Je me rejetai au fond de la voiture, en poussant un cri.

— Mon Dieu ! qui va-t-on tuer ? demandai-je pâle d'horreur.

Mon compagnon de route avait aussi tout vu ; il haussa les épaules en soupirant.

— Je ne sais qui ce peut être, me répondit-il ; avez-vous des parents ou des amis à Brest, monsieur ?

— Plusieurs.

— Alors ne regardez pas, me dit-il en fermant lui-même les yeux, comme s'il eût voulu échapper à quelque image affreuse. Il y a un mois, je suis arrivé ainsi au moment où le bourreau mon-

trait une tête au peuple, et c'était celle de mon meilleur ami; ne regardez pas, monsieur, je vous en prie, ne regardez pas....

Mais je n'entendais plus rien. J'étais saisi de cette espèce de fièvre folle que donne l'épouvante ou la douleur; je m'étais levé, et, debout sur le brancart du char-à-bancs, je plongeais avidement mes regards dans la foule. Bientôt j'aperçus une ondulation précipitée: les rangs s'écartèrent, et la charrette funèbre parut. Je ne pouvais encore distinguer les traits des condamnés. Je voyais seulement qu'il y en avait trois, deux hommes et une femme: ils approchaient; je me penchai vers eux éperdu; ils se tournèrent de mon côté!... je fus près de jeter un cri de joie; je n'en connaissais aucun.

Cependant le tombereau était arrivé presque vis-à-vis de nous. Un embarras suspendit sa marche: il s'arrêta. Je pus alors examiner en détail les condamnés.

Le premier était un vieillard dont les cheveux blancs étaient séparés avec soin sur le front, et dont la toilette annonçait une élégance presque coquette. Ses traits n'avaient rien que de vulgaire; mais, en ce moment, cette vulgarité même leur donnait quelque chose de sublime. Rien n'était changé dans la figure de cet homme. C'était la même expression de bienveillance et de tranquillité bourgeoise; on n'y trouvait pas même la gravité paisible que l'approche de l'heure suprême imprime sur le front des forts. Il allait à la mort sans l'appareil du courage et sans la beauté de la résignation, comme il serait allé à une occupation habituelle et indifférente. Au moment où la charrette s'arrêta, un enfant de cinq ou six ans, qu'une femme portait dans ses bras, approcha sa figure naïve des bords du tombereau, toucha avec sa petite main la tête du vieillard, et lui demanda d'une voix curieuse et douce:

— Est-ce que c'est vous qu'on va guillotiner, citoyen?

Le vieillard se retourna en souriant.

— Oui, mon fils, dit-il en passant une main caressante sur les cheveux lisses et noirs du petit garçon. Puis se penchant vers la femme qui le portait:

— A qui est cet enfant? demanda-t-il.

La femme répondit un nom que je n'entendis pas.

— Ah! ah! ce sont des compatriotes et d'anciennes connaissances, répliqua le vieillard. Puis, embrassant l'enfant:

— Eh bien! petit, quand tu retourneras chez toi, tu diras à ta

mère que tu as vu guillotiner le père d'un de ses danseurs d'autrefois : le père du général Moreau.

Pendant cette scène impossible à rendre , j'étais resté sans mouvement et sans pensée.

Cependant des cris et un tumulte dans la foule me forcèrent à détourner les yeux ; c'était le second condamné qui avait passé les pieds hors de la charrette et voulait s'échapper. Il était à genoux les mains jointes, les yeux égarés, criant grâce au peuple d'une voix suppliante. Fou de peur, il baisait les bords du tombereau, il se frappait la poitrine, il criait vive la république ! vive Robespierre ! vive la guillotine ! Parfois il se levait, tendait les bras vers la multitude, appelait ses amis par leurs noms, répétait qu'il ne voulait pas mourir ; puis, retombant à genoux, murmurait des prières latines qu'interrompaient ses sanglots et ses convulsions. Le manque de cœur de cet homme eût-ait à la fois de l'épouvante et du dégoût. A cette époque où les scélérats eux-mêmes savaient si bien mourir, la lâcheté d'un innocent faisait rougir les gens honnêtes ; c'était faire honte à la vertu et perdre le seul privilège qui fût resté à ceux de son parti, le privilège de tomber sans faste et sans peur. Aussi, une longue huée s'éleva de la foule et interrompit les supplications du condamné. Un gendarme s'approcha alors, et le repoussa rudement dans la charrette où il tomba presque évanoui.

La voiture fatale, débarrassée des obstacles qui l'avaient arrêtée, avança lentement de quelques pas, et je pus voir la troisième victime, qui, jusqu'alors, avait été cachée. C'était une religieuse encore jeune et d'une rare beauté. Elle était accroupie au fond de la charrette, gracieusement repliée sur elle-même, comme un enfant, dans une position plutôt nonchalante qu'affaissée. Ses yeux limpides se promenaient sur le peuple avec une placidité mélancolique. On y remarquait seulement une légère fixité, qui, jointe aux mouvemens convulsifs de ses lèvres, donnait à ses traits une expression doucement égarée. Le bruit de la foule ne paraissait point parvenir jusqu'à son âme ; elle semblait suivre quelque pensée lointaine et converser toute seule avec un rêve. Déjà elle avait ôté sa coiffe de nonne, et ses beaux cheveux blonds ruisselaient à flots sur ses épaules : bientôt elle défit sa guimpe, s'en dépouilla, et l'on aperçut son cou d'une blancheur éblouissante ; puis elle dégraffa son corsage, sa robe s'entr'ouvrit, et des épaules ve-

loutées, un sein virginal s'échappèrent du vêtement de bure de la jeune fille. Une rumeur de surprise, un long frémissement, intraduisible mélange de pitié, d'admiration et de cynique désir, s'élevèrent dans la foule.

— Regardez la nonne! la nonne! criait-on de toutes parts; la nonne se déshabille, la nonne est toute nue!

Mais l'enfant n'entendait rien. Elle venait de se déchausser, et elle tenait dans ses deux mains ses deux petits pieds nus et gracieux, qu'elle semblait admirer avec une joie enfantine. Puis, tout à coup, comme si elle se fût rappelé que l'heure du sommeil était venue, elle s'agenouilla, croisa ses mains sur sa poitrine, appuya son front sur les bords du tombereau, comme sur les bords de sa couche, et se mit à prier. Je me sentis pris d'une si profonde douleur devant cette pauvre insensée, que les larmes me gagnèrent.

— Mais elle est folle! m'écriai-je; on ne peut pas guillotiner une folle, il ne faut pas le souffrir!

Mon compagnon me saisit vivement la main.

— Taisez-vous, me dit-il; vos cris n'empêcheraient rien, et ils vous perdraient.

— Mais qu'a-t-elle fait? qu'a pu faire cette enfant qui ait mérité la mort?

— Quelque bonne action peut-être.

— Mon Dieu! regardez comme elle est belle!

— Oui, je voudrais savoir lequel de nos juges aura ce soir, pour maîtresse, ce corps sans tête.

— Que dites-vous? m'écriai-je avec horreur.

— Rien que de probable; demandez à Le Bars comment on viole un cadavre (1).

Je me rejetai dans le fond de la voiture, épouvanté.

Quelques minutes plus tard, nous nous arrêtâmes dans la maison

(1) Tout le récit de cette exécution est de la plus rigoureuse exactitude. Il est également certain que deux juges du tribunal révolutionnaire de Erest (au nombre desquels se trouvait Le Bars) furent accusés par la voix publique d'avoir violé le cadavre d'une jeune fille qui fut exécutée avec sa tante pour recel de prêtre. Le respect pour une famille honorable nous empêche seul de nommer la victime de ce crime hideux.

où l'on m'attendait. Je descendis et demandai ma valise. Pendant que le conducteur me la cherchait, mon compagnon de route se pencha vers moi.

— J'ai été heureux de vous rencontrer, me dit-il; au temps où nous vivons, c'est beaucoup de pouvoir passer la moitié d'un jour avec un homme qui ne fait ni peur ni dégoût. Votre nom, monsieur, s'il vous plaît?

Je le lui dis; il me tendit la main.

— Nous ne nous reverrons peut-être jamais, ajouta-t-il; bonheur et santé! Si vous visitez les montagnes et que vous passiez par la vieille ville d'Aëtius (1), demandez le citoyen Correc de La Tour-d'Auvergne, ancien grenadier; c'est moi.

Il me fit encore un signe de la main, et la voiture partit.

ÉMILE SOUVESTRE.

(1) La Tour-d'Auvergne prétend, dans ses *Antiquités gauloises*, que la ville de Carhaix, en breton *Keraës*, fut fondée par Littorius, lieutenant d'Aëtius, et fut appelée, du nom de ce dernier, *Ker-aëtius*, par corruption *Ker-aës*.

---

DU

# SYSTÈME ÉLECTIF

EN FRANCE.

---

Avant la révolution de 1830, la royauté, en France, disposait à peu près souverainement du pays. Elle nommait les pairs qui perpétuaient ensuite le titre dans leurs familles par l'hérédité; elle choisissait, par l'intermédiaire des ministres ou des préfets, les membres des conseils généraux de département, les maires des communes et les membres des conseils municipaux. La chambre des députés était le seul pouvoir qui prît sa source dans l'élection; encore la combinaison du double vote et la faculté réservée à la couronne de désigner les présidens des collèges électoraux devaient-elles, dans les circonstances ordinaires, annuler le vœu national. Ainsi le budget de l'état était soumis à un contrôle illusoire; le contrôle populaire n'existait pas pour les budgets des localités.

Le mouvement de juillet a été la conquête par le pouvoir électif de toutes ces positions usurpées ou contestées. La chambre des députés s'est saisie de l'initiative que la Charte de 1814 lui avait refusée; cette assemblée, qui n'avait pas la faculté de nommer son président ni de proposer des amendemens aux lois, investie par les circonstances d'un mandat constituant, a fait une charte, un roi, une dynastie. La nation entière s'est levée, s'est organisée en bataillons et s'est nommé des chefs pour veiller au maintien de l'ordre nou-

veau. Ce que la loi n'a pu accomplir sur-le-champ, elle a promis de le faire avec le temps. L'élection est devenue le droit commun. Le pouvoir exécutif a cessé d'être cette force propre qui ne relevait que de Dieu. Il a pris le rang qui lui appartient; il s'est subordonné à l'opinion publique, cette puissance des sociétés modernes, qu'il représente par délégation.

Le système électif, institué en France par la révolution de 1830, n'est pas l'application rigoureuse du principe, et il ne donne pas satisfaction à tous les intérêts. Mais, tel qu'il est, établi à tous les degrés de l'échelle politique, dans la garde nationale, dans les conseils de la commune et du département, enfin dans le corps électoral proprement dit, il forme le plus vaste ensemble d'institutions que jamais un peuple libre ait possédé.

#### GARDE NATIONALE.

La garde nationale, c'est la démocratie armée, avec toutes ses forces et avec les habitudes de discipline qui donnent à ces forces toute leur autorité. Aux termes de la loi, tous les Français âgés de vingt à soixante ans sont appelés au service de la garde nationale dans le lieu de leur domicile réel; le législateur a excepté de cette obligation les membres des deux chambres, les ministres des différents cultes reconnus par l'état, les militaires des armées de terre et de mer en activité de service, les magistrats qui ont le droit de requérir la force publique, les agens du pouvoir exécutif qui en dirigent l'emploi, les agens subalternes de la justice ou de la police, et les individus flétris par quelque arrêt des tribunaux.

La partie la plus turbulente de cette démocratie, celle qui paraît offrir moins de garanties, les journaliers, les ouvriers, les domestiques ne reçoivent ni armes ni organisation. Ils sont compris dans le cadre de *réserve*, et ne doivent être requis que dans les circonstances extraordinaires, en cas, par exemple, de guerre civile ou d'invasion. Tous les citoyens imposés à la contribution personnelle et leurs enfans, dès l'âge de vingt ans, sont portés sur le contrôle du *service ordinaire*; l'état leur fournit des armes et les incorpore dans des compagnies dont on forme des bataillons, et, dans les grandes villes, des légions. C'est au patriotisme de cette armée civile que la garde de la Charte est confiée.



La garde nationale, étant l'assemblée armée des citoyens, devait élire ses officiers. Le système établi par la loi du 22 mars 1831 combine l'élection directe avec l'élection indirecte. Ainsi, les gardes nationaux de chaque compagnie se réunissent pour nommer directement tous leurs officiers, depuis le capitaine jusqu'aux caporaux ; pour nommer le chef de bataillon, chaque compagnie désigne un certain nombre de sous-officiers et de simples gardes, qui votent communément avec les officiers ; enfin, les chefs de légion et les lieutenans-colonels sont choisis par le roi sur une liste de dix candidats, présentés, à la majorité relative, par la réunion des officiers et des délégués des compagnies. Les grades inférieurs appartiennent, comme on voit, à l'élection directe ; l'élection indirecte concourt avec la nomination royale pour les grades supérieurs.

La loi n'a fait, du reste, que régulariser et confirmer l'organisation improvisée en 1830 par l'élan spontané des citoyens. L'effectif des gardes nationales qui avaient pris les armes était de 3,572,924 hommes avant le 22 mars 1831. Le recrutement de 1832, opéré en vertu de la loi, a constaté que 1,947,846 hommes étaient portés sur le contrôle de *réserve*, et 3,781,206 sur les contrôles du service ordinaire, ensemble 5,729,052 hommes. L'organisation de la garde nationale se trouvait alors suspendue dans plusieurs communes des départemens de l'ouest ; aujourd'hui le nombre des citoyens inscrits sur les contrôles peut être évalué à *six millions* (1).

Tous les trois ans, cette immense population, près de quatre millions de gardes nationaux en état de service ordinaire, enrégimentés par compagnies, par bataillons et par légions, se réunissent dans les trente-sept mille communes de la France pour procéder à la nomination de leurs officiers. La société tout entière entre en mouvement. Il y a là un moment d'épreuve où, l'autorité n'étant qu'une candidature et où le pouvoir s'humiliant devant l'élection, on pourrait craindre pour le maintien de la discipline. L'épreuve s'est déjà renouvelée deux fois, et hâtons-nous de dire qu'elle a tourné complètement à l'avantage de l'institution.

C'est assurément une des applications les plus remarquables du

(1) L'organisation de la garde nationale avait été d'abord suspendue dans 2,490 communes appartenant à 17 départemens, sur lesquelles 390 étaient autorisées au 25 novembre 1832.



système représentatif que cet ordre parfait avec lequel une nation choisit les chefs de la force armée sur tous les points du territoire. Pour apprécier l'étendue des opérations électorales, il faudrait concevoir par la pensée autant d'assemblées qu'il y a de divisions et de subdivisions administratives. Les organisations purement communales représentaient en 1832, pour les villes, 86 légions, comprenant 229 bataillons ou escadrons, et 587 bataillons ou escadrons non réunis en légions; pour les campagnes, 12,144 compagnies isolées, et 4,026 subdivisions de compagnies; au total 1,871,073 hommes. Les organisations cantonales ou les associations de communes rurales avaient produit, à la même époque, 54 légions, comprenant 148 bataillons ou escadrons, et 2818 bataillons isolés; au total 1,823,958 hommes.

En calculant, terme moyen, 20 officiers ou bas-officiers pour 100 hommes, on voit que les élections ont investi du commandement plus de 700,000 citoyens. 700,000 élus supposent au moins 2,000,000 d'éligibles; or, il s'en faut que la capacité du commandement soit aussi répandue en France. La démocratie possède le pouvoir depuis trop peu de temps pour en avoir appliqué suffisamment les ressources aux progrès de sa propre éducation.

« La loi sur la garde nationale, dit M. d'Argout dans son *compte-rendu*, comprend de si nombreux cadres, de si vastes organisations, qu'il a fallu reconnaître souvent que les capacités pour les grades manquaient en quelques lieux aux nécessités légales. Une institution militaire, qui s'étend à plusieurs millions de citoyens, semble supposer des ressources et une instruction extrêmement développées. Quels que soient les progrès dont le pays peut s'enorgueillir sous ce rapport, il compte des localités où les lumières n'ont pu encore pénétrer; et s'il est vrai de dire que la *bonne volonté n'a manqué nulle part*, il n'est pas moins constant qu'il a fallu et qu'il faut encore retarder quelques organisations, à défaut de sujets propres à les compléter. »

On ne saurait contester que la loi n'ait ici devancé, à plusieurs égards, l'état social de la France. Mais la garde nationale est peut-être l'institution où cette initiative donnée à la loi sur les mœurs a le plus d'avantage et le moins d'inconvéniens. D'abord, les grades supérieurs ne sont pas en nombre tel que les choix se trouvent forcés; il y a partout, au contraire, affluence de concurrents. En

second lieu, les grades inférieurs n'exigent pas une instruction tellement développée, que les intelligences moyennes n'y puissent parvenir. Or, avant dix ans, les deux tiers des hommes en état de porter les armes auront appris à lire, à écrire et à compter. En France, l'aptitude au commandement et le goût des armes sont à peu près universels; une race aussi naturellement militaire, qui fournit tant et de si bons soldats, ne manquera pas long-temps de chefs capables et exercés.

La loi sur la garde nationale, qui fait un faisceau de toutes les classes et de tous les intérêts, qui a multiplié les moyens de défense pour le pays et les garanties de sécurité, doit encore devenir, entre les mains d'une administration prévoyante, un puissant instrument de civilisation. Elle continue, par la force des habitudes, cette œuvre d'unification que la conscription avait commencée brutalement sous l'empire; elle rapproche les citoyens d'une commune, et les communes d'un canton. « Au premier rang des bienfaits de la loi, dit encore le *compte-rendu*, on doit compter surtout celui de former et de consolider, entre des communes souvent trop fractionnées, ces bonnes relations qui se perpétuent si heureusement parmi les habitans. Des antipathies traditionnelles, des mésintelligences également préjudiciables aux localités qui les subissent, ont déjà disparu dans les réunions militaires résultant des agrégations cantonales. »

Bien que la France soit l'agrégation d'hommes et l'agglomération de territoires la plus homogène du continent européen, le droit d'élection, attribué, dans la même proportion, aux variétés de races et de mœurs que renferme cette contrée, doit produire des résultats qui diffèrent entre eux autant que les localités. La question d'ordre, dans ces multitudes armées, et qui raisonnent leur obéissance, se complique nécessairement de la question d'opinion.

Dans l'est de la France, où la population est plus exposée aux invasions, et où, jeunes et vieux, l'on a contracté des habitudes militaires dans le danger, il reste un levain de traditions révolutionnaires, un culte pour la mémoire de Napoléon, qui fait que, sous un gouvernement pacifique, ces départemens belliqueux seront toujours de l'opposition. Là, les élections ont mis à la tête de la garde nationale des hommes d'action, mal disposés à supporter l'autorité, pour peu qu'elle soit répressive et violente dans sa poli-

tique intérieure. Les grandes villes où le gouvernement a dissous la garde nationale appartenaient presque toutes à la frontière de l'est : Beaucaire, Grenoble, Lyon, Châlons-sur-Saône, Colmar (1).

Dans le midi, les opinions, exaltées par le climat, par l'opposition des religions et par des souvenirs de guerre civile, ne connaissent point de milieu. Entre les légitimistes et les républicains, le nombre des partisans du gouvernement actuel paraît comparativement fort restreint. Voici quelle est la distribution des opinions, et par conséquent des forces sociales : tous les grands propriétaires et la masse des prolétaires catholiques, dans les campagnes principalement, sont attachés à la dynastie déchue ; les négocians, les industriels, et généralement la moyenne propriété, appuient la royauté nouvelle ; tous les petits propriétaires, qui forment le noyau de la garde nationale, et avec eux les ouvriers des villes, se rapprochent plus ou moins des opinions républicaines. Il ne faut donc pas s'étonner si les élections de la garde nationale, dans ces départemens, ont porté sur des citoyens peu éclairés et sur des opinions hostiles à la monarchie. Ici encore, nous retrouvons des gardes nationales suspendues ou dissoutes, celles de Perpignan, de Carcassonne, de Castres et de Marseille.

L'ouest a été, pendant plusieurs années, le théâtre de la guerre civile ou plutôt de la chouannerie. On a dû circoncrire l'organisation de la garde nationale dans les villes, et la suspendre dans les campagnes, où l'autorité du gouvernement était imposée, mais non pas acceptée.

Dans les régions du centre et dans les contrées industrielles du nord, où le système du 15 mars comptait ses plus nombreux et ses plus dévoués partisans, l'esprit de la garde nationale ne ressemble pas davantage à l'opinion des collèges électoraux. Il y a là plus de discipline, des mœurs plus paisibles et des habitudes moins républicaines que dans les départemens de l'est et du midi. Mais l'expression du suffrage démocratique est à peu près la même. La capitale seule fait exception.

La garde nationale de Paris, qui ne diffère pas, par son organisa-

(1) Pendant dix-huit mois, à partir de la promulgation de la loi, 40 ordonnances de dissolution ont été rendues, 11 desquelles ont porté, non pas sur des corps entiers, mais seulement sur une ou plusieurs compagnies d'une commune.

tion, des gardes nationales des départemens, s'est élevée, par son caractère autant que par sa position, au rang d'un quatrième pouvoir de l'état. Cette force municipale se compose de quatre-vingt mille hommes de toutes armes, équipés et exercés, qui manœuvrent comme des troupes de ligne, et que les émeutes ont aguerris. C'est la seule en France dont le zèle ne se soit pas démenti depuis six ans, celle qui, placée fréquemment entre son devoir et le danger, n'a jamais hésité à prêter main-forte à la loi.

La chambre des députés a fondé le gouvernement actuel, la garde nationale l'a défendu et l'a maintenu. Les hommes qu'elle s'est vue dans la pénible nécessité de combattre ont cherché à la tourner en ridicule; ces braves citoyens qui, sans examiner de quel côté venait l'agression, accouraient sous les drapeaux de la charte, s'arrachant à leur famille, à leurs habitudes, à leurs intérêts, ont été affublés du sobriquet d'*épiciers-janissaires*. Certes, l'influence de la garde parisienne est grande sur le gouvernement, et il ne tiendrait qu'à elle d'en abuser; mais elle apporte la plus louable réserve dans ses relations avec le pouvoir. Celui-ci, à force de la craindre, s'étudie à la deviner. Son opposition connue, bien que tacite, a fait avorter plus d'un complot de cour; et, par exemple, ne lui doit-on pas, en grande partie, le retrait de l'état de siège, ainsi que l'abandon du projet des forts détachés?

Il faut le dire, la sagesse de la garde parisienne forme l'unique contrepoids de son pouvoir. Ce que le gouvernement est à la capitale, ce que la capitale est au reste de la France, la garde nationale de Paris l'est par rapport au gouvernement. Le jour où elle se prononcerait contre le ministère, le ministère ne pourrait pas tenir une heure; car on sait désormais, par l'expérience des Bourbons, que le gouvernement qui oserait dissoudre ce corps, irait au-devant d'une révolution. Sans cette barrière inébranlable, le pouvoir exécutif, qui a besoin d'être fort en France, serait tenté de se faire oppresseur. La garde nationale parisienne est la seule réunion de citoyens assez imposante pour lutter contre un pouvoir qui dispose de l'armée.

Pendant que la démocratie des villes est républicaine ailleurs, à Lyon par exemple, à Grenoble, à Marseille, à Montpellier, d'où vient que cette garde parisienne qui comprend tous les contribuables, toutes les professions, toutes les influences, depuis le com-

merce et l'industrie de détail jusqu'aux artisans de la parole et aux maîtres de la pensée, s'est déclarée en masse non pas seulement pour le gouvernement établi, mais encore pour le système du juste-milieu? D'où vient que les élections ont exclu les ennemis de la monarchie, et n'ont admis en majorité que les candidats d'opinion ministérielle, et en minorité ceux de l'opposition modérée?

C'est que la démocratie parisienne, si l'on considère ses lumières et la grandeur de ses intérêts, est relativement au reste de la France une sorte d'aristocratie. Comme elle n'a pas autant de degrés à monter dans l'échelle sociale, elle met au premier rang les idées d'ordre, et subordonne les idées de liberté. Cette grande ville, que l'on regarde comme l'arsenal des révolutions, est bien plutôt un foyer de résistance. Clairvoyante comme elle est, et placée à l'avant-garde de la civilisation, elle tient ferme contre toute oppression, soit que l'oppression se présente sous la forme du despotisme, soit qu'elle affecte celle de l'anarchie.

Ajoutons que la garde nationale de Paris, composée principalement de marchands, de chefs d'atelier, et pour trancher le mot, de boutiquiers, répond complètement à la mission qui lui est départie. Elle comprend un nombre d'hommes de parole et d'hommes de main, assez grand pour donner l'élan dans l'occasion; elle renferme une telle masse d'intérêts et même d'égoïsmes, qu'il devient impossible de l'entraîner et de la passionner autrement que par la raison. La difficulté de l'émouvoir est proportionnée à son immense responsabilité.

#### CONSEILS MUNICIPAUX.

Après la garde nationale, la plus forte position de la démocratie en France est dans la loi qui organise les municipalités. Ces deux institutions portent la même date; elles appartiennent à une époque où l'impulsion révolutionnaire de juillet dominait encore le gouvernement, au milieu de la réaction commencée le 15 mars. Le nombre des électeurs créés par la loi municipale égale presque celui des gardes nationaux en activité; il est, suivant le *Rapport au Roi*, de 2,872,089 citoyens. A ne considérer que la multitude des suffrages, on pourrait croire que le vice de l'organisation donnée aux communes consiste uniquement dans cette prépondérance excessive que doivent prendre les masses ignorantes sur le petit nombre

d'hommes qui ont l'avantage de la fortune ou de l'éducation. Mais quand on examine de plus près la structure de la loi, il devient manifeste que, si elle fait descendre trop bas le droit de suffrage dans certains cas, dans certains autres, et comme par compensation, elle le limite à des régions trop élevées; de sorte que tantôt la commune représente une démocratie brutale, et tantôt une aristocratie bourgeoise dont les intérêts ne se confondent pas entièrement avec l'intérêt général.

La commune est l'image de l'état. Elle a aussi des intérêts à régler et un ordre à maintenir; une assemblée délibérante, le conseil municipal, qui fait les règ'emens et vote le budget; un pouvoir exécutif, le maire assisté de ses adjoints, qui dispose de la force publique et qui a l'emploi des fonds.

Le maire, magistrat municipal, en même temps qu'il représente la commune, est aussi le délégué de l'état. Il forme le dernier anneau de cette hiérarchie administrative qui s'échelonne du ministre au préfet, du préfet au sous-préfet, et du sous-préfet à l'autorité locale. La couronne nomme les maires, directement dans les communes qui ont 3,000 habitans, et par l'intermédiaire des préfets dans les communes d'une population inférieure; mais ils doivent être choisis parmi les membres du conseil municipal, nommés eux-mêmes par l'assemblée des électeurs. Ainsi la source de tout pouvoir dans la commune, c'est l'élection.

La base de l'élection communale, outre qu'elle est bien plus étendue que l'électorat politique, en diffère sensiblement par l'assiette même du droit. On est électeur parlementaire à l'âge de vingt-cinq ans, électeur communal à vingt-un. Le cens de 200 fr. confère seul le droit de prendre part à la nomination des députés; en matière d'élections municipales, la capacité forme un titre distinct concurremment avec la richesse, et l'on a égard au nombre des habitans.

Dans quelle proportion le législateur a-t-il admis ces trois éléments? Les citoyens *les plus imposés* au rôle des contributions directes de la commune sont appelés à voter; voilà le principe. Le nombre des plus imposés investis du droit de suffrage, doit être égal au dixième de la population dans les communes de 1,000 habitans et au-dessous; voilà pour l'application. Ce nombre décroît proportionnellement dans les communes peuplées: il s'augmente

de 5 électeurs par 100 habitans, au-dessus de 1,000 et jusqu'à 5,000; de 4 par 100 au-dessus de 5,000 et jusqu'à 15,000; au-dessus de 15,000, de 5 par 100 habitans.

Aux électeurs censitaires sont adjoints des citoyens en faveur desquels leurs services ou leurs professions ont créé une pré-emption de capacité. Les officiers de la garde nationale, les officiers de terre et de mer jouissant d'une pension de retraite, les membres des tribunaux et des sociétés savantes, les médecins, les avoués, les notaires, les avocats, les employés retraités, sont compris dans cette liste d'adjonctions. Une autre exception est faite par la loi, à l'avantage des fermiers ou des métayers, qui entrent au rang des plus imposés, pour le tiers de la contribution du domaine exploité. Enfin, et comme une dernière concession à l'individualité communale, le nombre des électeurs ne peut être moindre de trente (1), bien qu'il y ait des communes au-dessous de 300 habitans.

On s'aperçoit, au premier coup-d'œil, que la loi est faite dans un esprit de défiance à l'égard des populations urbaines, tandis qu'elle traite les populations des campagnes avec une imprudente libéralité. Ces résultats seront rendus plus sensibles par les chiffres que fournit le rapport de M. Thiers, sur les élections municipales de 1834.

Le nombre total des électeurs municipaux a été, comme nous l'avons dit, de 2,872,089, dont 2,791,191 électeurs *censitaires* et 80,898 électeurs *adjoints*. L'adjonction des capacités non tarifées par le cens, qui fournit la dixième partie des électeurs départementaux et du jury en France, n'estre que pour un trente-troisième dans le corps électoral des municipalités.

La proportion entre le nombre des électeurs communaux et la population est de un onzième pour tout le royaume, et seulement de un vingt-deuxième pour toutes les communes au-dessus de 10,000 habitans. Mais, si l'on veut avoir une idée exacte des inégalités de suffrages que consacre la loi, il faut prendre les deux extrémités de l'échelle. Les communes de 500 âmes et au-dessous,

(1) Sauf le cas où il ne se trouverait pas un nombre suffisant de citoyens payant une contribution personnelle. Or, la propriété est tellement divisée en France, que ce cas se présente rarement.

qui sont au nombre de 15,965 (1), et qui renferment une population de 4,907,781 habitans (en moyenne 307 habitans par commune), comptent 600,000 électeurs, c'est-à-dire *un* électeur sur *huit* habitans (en moyenne 35 électeurs par commune). Les communes de 500 à 1,000 habitans, au nombre de 11,329, dont la population est de 7,989,153 habitans, ont 812,407 électeurs, ou *un* électeur sur *dix* habitans.

Les communes de 10 à 20 mille ames, qui sont au nombre de 66, renfermant 927,121 habitans, n'ont que 47,417 électeurs municipaux, ou *un* électeur sur *dix-neuf* habitans. La proportion n'est plus que de *un* sur *vingt-deux* dans les villes de 20 à 30 mille ames, et *un* sur *vingt-sept* dans les villes de 50 à 150 mille ames. Paris enfin, qui est soumis à une législation spéciale, ne compte qu'*un* électeur sur *quarante-deux* habitans. Ainsi, la plus misérable commune de France a proportionnellement trois fois plus d'électeurs que les grandes cités, et cinq fois plus que la capitale. La progression naturelle est renversée par la loi. Le droit de suffrage s'étend en raison inverse de la richesse et des lumières. Les départemens les plus pauvres, et, dans ceux-ci, les communes les moins riches, les moins éclairées, comptent le plus grand nombre d'électeurs.

Si la combinaison du cens domine exclusivement dans l'électorat politique, la loi municipale ne tient pas assez de compte de cet élément. N'est-il pas absurde qu'un cens de 15 centimes confère le droit de suffrage dans telle commune du département du Var, tandis qu'il faut payer 175 francs 28 centimes à Rouen et 200 francs à Paris pour être admis à élire le conseil municipal? Il y a dix-neuf départemens en France où le cens communal descend au-dessous de 1 fr., et douze où il n'est pas de cinquante centimes. La moyenne du cens varie, suivant le rapport officiel :

Dans les communes de	500 hab. et au-dessous :	de	2 f. 75 c.	à	29 f. 55 c.
—	—	501	à	1,000 h.	de 5 60 à 31 35
—	—	1,001	à	1,500	de 5 36 à 35 32
—	—	1,501	à	2,000	de 4 20 à 38 42
—	—	2,001	à	2,500	de 4 88 à 40 70

(1) Dans ce nombre sont comprises 7,500 communes, qui comptent, chacune, moins de 300 habitans.



Dans les comm. de	2,501	à	3,000	de	5 50	à	46 48
— —	3,001	à	3,500	de	6 00	à	38 23
— —	3,501	à	10,000	de	7 15	à	59 82
— —	10,000	à	20,000	de	7 05	à	73 16
— —	20,000	à	30,000	de	37 87	à	82 69
— —	30,000	à	50,000	de	42 56	à	110 91
— —	50,000	à	150,000	de	39 10	à	175 28
A Paris le minimum du cens municipal est de	—	—	à	200	—	—	—

La loi du 21 mars appelle les plus imposés de chaque commune à l'élection; c'est le principe, c'est la mesure du droit. Mais, à l'application, il se trouve que *tous* ou *presque tous les imposés* votent dans les communes rurales, tandis que les *plus imposés* seulement, ou plutôt *une partie des plus imposés* exercent dans les villes la même faculté. L'électorat municipal admet ou exclut, selon les localités, les classes inférieures et les dernières régions de la classe moyenne; l'ouvrier des campagnes a droit de cité; l'ouvrier des villes est en dehors de la cité ainsi que de l'état.

Cette inégalité paraîtra d'autant plus choquante que les charges de l'impôt local, qui se répartissent dans les communes rurales proportionnellement à la richesse foncière, se mesurent dans les villes à la population. S'agit-il de fonder une école, de réparer le clocher ou le presbytère, d'entretenir les chemins; on pourvoit à ces nécessités dans un village par des centimes additionnels à l'impôt direct, et que chaque contribuable acquitte, dans la mesure exacte de ses facultés. Mais une ville n'éclaire, ne pave et ne surveille ses rues qu'à l'aide des fonds prélevés sur l'octroi, de l'impôt sur les marchés et autres redevances dont les classes ouvrières et les petits propriétaires supportent la plus forte part. A Paris, la charge que l'octroi fait peser sur un ménage d'ouvrier ne saurait être évaluée à moins de 80 à 100 fr.; et ces hommes ne sont pas entendus, n'ont pas de représentans dans le conseil d'une cité qui tire ses principaux revenus de leurs consommations!

A ne consulter que la justice distributive, le nombre des électeurs municipaux devrait donc être relativement plus considérable dans les villes que dans les campagnes. Si la loi dispose le contraire, c'est que le législateur a redouté l'esprit démocratique des grandes cités; c'est qu'il a vu se dresser devant lui le souvenir menaçant de la *Commune de Paris*. Il a pu se flatter encore, en rendant le suffrage

à peu près universel dans les communes rurales, de retenir facilement cette multitude ignorante et sans passions politiques, sous la dépendance de la moyenne ou de la grande propriété.

La loi municipale porte donc l'empreinte d'une double influence. Elle a été faite dans des circonstances démocratiques, mais avec l'arrière-pensée de limiter le suffrage partout où l'élection, en s'étendant, devait donner la parole à une démocratie vivante et éclairée. Comme il n'arrive que trop communément en France, on a considéré, non l'intérêt des localités ni celui de l'état, mais bien l'intérêt de l'opinion qui disposait, pour le moment, de la majorité. On a violemment accouplé, on a fait passer sous le niveau de la même loi les villes et les campagnes, deux civilisations inégales, deux éléments d'un ordre différent.

S'il est une vérité d'observation en France, c'est l'inégalité de civilisation qui existe entre les populations urbaines et les habitans des campagnes. Les villes ont commencé la révolution par ambition des droits politiques; les campagnes, en haine de la dîme et des droits féodaux. Celles-ci sont profondément révolutionnaires, surveillent d'un œil d'envie toutes les supériorités de fortune, de rang, d'éducation, et ont une soif d'égalité qui les mène quelquefois à l'anarchie; celles-là mettent la liberté au premier rang, ont un esprit public et recherchent l'exercice des droits politiques, le manie-ment des affaires, le mouvement des opinions.

Malgré l'unité du système, cette différence éclate d'une manière tranchée dans les élections municipales de 1831 et de 1834; le caractère de ces élections a été, dans les villes, un principe d'opposition aux anciennes administrations et au système du gouvernement; dans les communes rurales, une réaction très vive de la petite contre la grande propriété.

M. Thiers reconnaît ces faits, mais en les atténuant. « Un symptôme, dit-il, remarqué presque universellement, est l'affaiblissement des dispositions jalouses qui, en 1831, avaient éloigné des conseils les citoyens jouissant des avantages de la fortune ou de l'éducation. Sous ce point de vue, la composition des conseils municipaux *s'est améliorée.* » Et plus loin : « L'influence politique a été nulle dans les campagnes; mais là, les rivalités locales se sont exercées avec une action assez étendue. »

M. Thiers affirme que, même dans les villes, les opinions n'ont

que fort rarement déterminé les choix. La dissolution de plusieurs conseils municipaux, prononcée par le ministre, rend son assertion tout au moins suspecte. C'est ainsi que le conseil municipal de Thorigny (Manche) a été suspendu pour avoir fait à M. Odilon Barrot un accueil digne de son caractère et de sa réputation.

La loi s'est proposé l'impossible et l'absurde, en instituant dans chaque commune un conseil municipal. Au lieu d'organiser la cité rurale et de prendre le canton pour unité, elle a voulu que le moindre village eût son assemblée délibérante et qu'il se gouvernât à l'instar d'une cité. Or, les élémens d'une administration manquent dans la plupart des communes rurales; elles n'ont ni des lumières suffisantes, ni à défendre d'assez puissans intérêts. La loi veut que tout hameau de 500 habitans et *au-dessous* nomme dix conseillers municipaux; or, comment trouver une pareille réunion d'hommes capables d'entendre et d'appliquer les lois, lorsqu'il y a tel village où le maire et l'adjoint ne savent ni lire, ni signer leur nom? On pourrait citer telle commune rurale qui n'a pas dix francs de revenu; cependant cette commune devra s'administrer sur le même principe que la ville de Paris, qui a 50,000,000 de revenu, richesse que n'égaleraient pas les revenus de toutes les communes rurales réunies.

Précisons ces différences par des faits.

Il y a en France 1,093 communes au-dessus de 3,000 habitans, qui doivent élire, tous les trois ans, 13,000 conseillers municipaux. Ces villes ont une population de plus de 7,000,000 d'hommes, le quart de la population totale; et ce n'est point exagérer que d'admettre qu'elles sont autant de foyers hors desquels les lumières n'étendent guère leurs rayons. On conçoit que les choix y soient faciles et qu'il y ait presque autant d'éligibles que d'électeurs.

Les 36,000 communes au-dessous de 3,000 habitans nomment, à chaque renouvellement triennal, 207,000 conseillers, ce qui suppose un total de 414,000 membres, et dans le nombre plus de 72,000 maires et adjoints. Si l'on réfléchit que le commerce, l'industrie manufacturière et les professions savantes sont presque entièrement concentrés dans les villes, il devient évident que la loi demande aux campagnes plus qu'elles ne peuvent donner, en les appelant à fournir le personnel représentatif de 36,000 assemblées.

Veut-on connaître l'esprit de leurs délibérations? Le dernier rapport de M. Guizot sur l'instruction primaire constatait que 13,000 conseils, soit insuffisance de ressources, soit défaut de volonté, avaient refusé de contribuer à l'établissement des écoles communales. La feuille de Cambrai signalait tout récemment plusieurs communes du département du Nord, un des plus riches, des plus peuplés et des plus éclairés, où les conseils municipaux se refusaient à voter des fonds pour l'amélioration des voies vicinales, par la raison que *leurs aïeux s'étaient bien passé de routes et de chaussées.*

Quant à l'intérêt que les petites communes peuvent avoir à délibérer sur la gestion de leurs revenus, voici un document inédit qui nous paraît propre à éclaircir cette question.

Il y a en France :

3,528 comm. ayant moins de		100 fr. de revenu ordinaire.	
6,196	— de	100 à	200 —
10,091	— de	200 à	500 —
16,742	— de	500 à	10,000 —
386	— de	10,000 à	30,000 —
173	— de	30,000 à	100,000 —
87	— de	100,000 et au-dessus	—

Que signifie cet appareil de droits électoraux, d'élections, d'assemblées, de délibérations dans les 10,000 communes qui n'ont pas de quoi subvenir au traitement d'un garde champêtre ni aux frais d'un abonnement au *Bulletin des Lois*? Et, dans le plus grand nombre des autres, n'y a-t-il pas encore une énorme disproportion entre le but qu'on veut atteindre et les moyens que l'on déploie? C'est faire jouer un levier pour soulever une paille; c'est employer toute la science d'Archimède pour déplacer la cage d'un oiseau.

Ce que les villes sont aux campagnes, Paris l'est aux villes des départemens. En fait de richesse et d'intelligence, c'est la même différence de niveau. Dans la discussion de la loi sur les attributions municipales, M. Thiers citait (6 mai 1833) quelques exemples de ce despotisme ignorant auquel mènent, dans certaines localités, les meilleures intentions : « Il est, dans telles communes, des réglemens qui interdisent de vendre du poisson autre part que dans les marchés obligés; il en est une où la faculté de vendre et d'acheter appartenait exclusivement à 22 familles, et l'administration a dû

lutter long-temps avant de parvenir à réformer cet absurde privilège. Dans une des premières villes de France, on interdit à tout individu d'avoir des volailles chez lui le dimanche ; dans une autre, on confisque tout ce qui est vendu hors du marché. Il y a une ville qui a la tyrannie d'exiger que tous ceux qui vendent la viande, soient logés, eux et leurs familles, dans l'abattoir. Sous la législation actuelle, avec notre unité administrative, ces derniers vestiges de la féodalité apparaissent encore ; avec combien de puissance ils renaîtraient de ce système de morcellement ! »

La loi de l'an VIII, qui règle encore les attributions des communes, les a placées dans une dépendance complète du pouvoir central. Budgets, emprunts, aliénations, procès, la commune ne peut rien décider par elle-même et sans le concours du gouvernement. Cette centralisation étroite, absolue, annulerait les conséquences de l'élection, si elle devait se perpétuer. Mais en émancipant les communes, il ne faut pas rompre leurs liens avec l'état ; il faut placer auprès d'elles et à leur portée, un pouvoir indépendant qui partage leur tutelle avec l'administration. C'est ce que l'on paraît vouloir faire en ce moment. Déjà la loi sur l'instruction primaire institue des comités d'arrondissement, qui vivifieront l'enseignement dans les communes, et lui imprimeront une salutaire unité. Dans la loi sur les chemins vicinaux, la chambre des députés a introduit une disposition qui donne aux conseils généraux la faculté de désigner les chemins de vicinalité, ainsi que les communes qui devront contribuer à les entretenir. En outre, il paraît que la commission qui prépare la loi sur les attributions municipales proposera d'établir des réunions cantonales formées par les délégués des conseils municipaux. Ainsi au-dessus du conseil de la commune, on établit comme des tribunaux d'appel, pensée féconde et qui, si elle était suivie dans ses conséquences, conduirait à organiser la hiérarchie des pouvoirs législatifs.

#### CONSEILS GÉNÉRAUX.

Jusqu'ici nous avons vu la démocratie maîtresse des avenues de l'état. Nous abordons maintenant les hautes positions du système électif, où le législateur semble s'être proposé de constituer une

sorte d'aristocratie. La loi départementale en est la partie administrative, et la loi électorale la partie politique.

La loi qui organise les conseils généraux de département ne porte pas la même date que les autres branches de la hiérarchie élective ; elle n'est pas le produit de la même initiative qui a posé, après juillet, les bases du nouveau gouvernement : à la chambre des députés appartiennent la loi sur la garde nationale, la loi municipale, la loi électorale, la loi sur la pairie ; la chambre des pairs, condamnée à contresigner, par un vote passif, toutes ces conquêtes de la démocratie, s'est réservé de régler, à son image et dans l'intérêt de son influence, l'organisation des conseils généraux.

Dans le projet de loi présenté par le gouvernement, sur cette matière, en 1831, on proposait d'appeler à l'élection des conseils de département : 1° les citoyens inscrits sur la deuxième liste du jury, à raison de diverses capacités admises par la loi ; 2° les plus imposés jusqu'à concurrence du deux-centième de la population, et du centième pour la nomination des conseils d'arrondissement ; 3° les électeurs, payant 200 francs d'impôts dans les départemens où ils se trouveraient en dehors de la liste des plus imposés.

La commission de la chambre des députés introduisit dans le projet plusieurs amendemens qui en modifiaient largement l'économie. Les plus imposés, au lieu de former la liste principale, n'étaient plus qu'une liste additionnelle à celle des électeurs et des jurés. Dans le premier système, le nombre des électeurs départementaux était évalué à 210,000, et à 347,000 dans le second (1).

(1)

## SYSTÈME DU GOUVERNEMENT.

1° Plus imposés dans la proportion du 1/200 de la population.	162,000 élect.
2° Électeurs qui, dans 33 départemens, ne sont pas compris dans la population de 1/200. . . . .	31,000
3° Jurés non-électeurs. . . . .	17,000
	<hr/>
Total. . . . .	210,000 élect.

## SYSTÈME DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

1° Electeurs à 200 fr., y compris les électeurs complémentaires . . . . .	168,000 élect.
2° Jurés non-électeurs. . . . .	17,000
3° Plus imposés dans la proportion du 1/200 de la population.	162,000
	<hr/>
Total. . . . .	347,000 élect.

Le projet du gouvernement voulait que les élections se fissent dans des assemblées cantonales, pour les conseils généraux, comme pour les conseils d'arrondissement. Le projet de la commission établissait des assemblées d'arrondissement pour l'élection des conseils généraux, et pour celle des conseils d'arrondissement des assemblées de canton, qui comprenaient 500,000 électeurs. Dans l'un et l'autre, le mandat devait durer six ans, et les conseils se renouveler par moitié, tous les trois ans.

La chambre des pairs a suivi le système du gouvernement, en l'aggravant. Aux termes de la loi, le conseil général est composé d'autant de membres qu'il y a de cantons dans le département; l'élection se fait au chef-lieu du canton; et l'assemblée électorale se compose : 1° des électeurs payant 200 francs de contributions, 2° des citoyens portés sur la deuxième liste du jury; 3° des plus imposés dans les cantons qui ont moins de 50 électeurs et jusqu'à concurrence de ce nombre (1). Suivant les calculs de la chambre des pairs, ce système devait donner 227,000 électeurs (2). Il y a lieu de croire que le nombre réel des électeurs départementaux est aujourd'hui de 255 à 240,000.

(1) Sur les 2,845 cantons, 1,776 ont moins de 50 électeurs. En voici la nomenclature arithmétique :

	69	cantons n'ont pas 1 électeur.
	97	cantons ont de 1 à 4 électeurs.
134	—	de 5 à 9.
159	—	de 10 à 14.
206	—	de 15 à 19.
198	—	de 20 à 24.
217	—	de 25 à 29.
383	—	de 30 à 39.
313	—	de 40 à 49.

Le nombre des cantons qui ont plus de 100 électeurs à 200 fr. n'est que de 255.

(2)

SYSTÈME DE LA CHAMBRE DES PAIRS.

(Rapport de M. de Barante.)

Électeurs à 200 fr. . . . .	168,000 élect.
Jurés non-électeurs. , . . . .	17,000
Plus imposés. . . . .	42,000
Total. . . . .	<hr/> 227,000 élect.

Le corps électoral qui nomme les conseils de département, élit aussi les conseils d'arrondissement. Ceux-ci ont, du reste, une faible importance, et leur seule mission consiste à répartir l'impôt.

Une autre aggravation apportée au projet, c'est la durée du mandat. Des conseils généraux, nommés pour *neuf* ans, deviennent autant de chambres des pairs au petit pied. Le mandat dure autant que l'homme, et l'élection, dans ce système, est un bail à vie avec l'élu. Ajoutez que, le renouvellement s'opérant par tiers, la majorité ne peut jamais être rompue, et demeure immuable au milieu des mutations incessantes qui renouvellent le corps électoral, ainsi que l'opinion.

Dans le département de la Seine, les listes électorales, soit par le mouvement de la population, soit par la mobilité et la division des fortunes, se renouvellent intégralement tous les dix ans. Chaque année, un dixième des électeurs disparaît, pour faire place à un dixième nouveau. En admettant que la proportion ne soit pas la même pour toute la France, et que le corps électoral, dans les départemens, ne se renouvelle que tous les quinze ans, c'en est assez pour qu'il arrive qu'un conseiller élu, à l'expiration du mandat, ne se retrouve plus en face des électeurs qui l'avaient nommé. Dès lors, le contrôle cesse d'être possible, la responsabilité n'est plus qu'une fiction de la loi.

Pour justifier cette innovation sans exemple d'un mandat de neuf années, le rapporteur de la loi, M. de Barante, disait à la chambre des pairs : « Convaincus qu'il importe surtout de donner au conseil général le caractère d'une *institution administrative*, nous avons pensé qu'il devait avoir un esprit de suite et de tradition; qu'il avait à continuer des affaires commencées, des travaux entrepris, des dépenses entamées; qu'on devait éviter les variations et la vieille habitude française de ne pas finir ce qu'on a commencé, de se dégoûter des projets adoptés avec le plus d'engouement. Il ne s'agit point ici de représenter l'opinion politique d'un département; l'élection des députés y suffit. »

Sans doute le conseil général d'un département n'est pas une chambre des députés, il ne fait pas les lois ni les ministres; mais il vote un budget, il prononce sur certains intérêts en vertu du droit que lui ont donné ses commettans. Ceux-ci, qui contrôlent par leurs représentans la conduite de l'administration, ont intérêt à porter



le même contrôle sur leurs représentans; et la réalité du contrôle dépend de la durée du mandat.

Il est difficile de séparer, comme le fait M. de Barante, les opinions politiques des opinions administratives. La chambre des députés s'ingère nécessairement dans certains détails d'administration; et les conseils généraux, même dans les détails administratifs qui les préoccupent, touchent aux questions politiques par quelques points. L'esprit de suite est nécessaire sans contredit aux conseils de département comme à toute assemblée. Mais on ne voit pas pourquoi cette nécessité se ferait sentir dans le budget d'une province plus que dans celui de l'état? Et dans tous les cas le gouvernement avait tenu compte suffisamment de ce besoin de traditions en fixant à six années la durée du mandat, et en proposant le renouvellement des conseils par moitié tous les trois ans.

Dans un pays de civilisation récente, tel que la France, où la diffusion des lumières est à peine commencée, il importe de soustraire les élections à l'influence étroite des localités (1). L'égoïsme de clocher a le champ libre dans ces réunions de famille, pour ainsi dire, où l'on s'élève rarement aux considérations d'intérêt général. Les assemblées de canton présentent les mêmes inconvéniens pour l'élection des conseils généraux que les collèges d'arrondissement pour la nomination des députés. Elles font surnager les notabilités de village, elles placent le représentant du canton en contact avec des passions locales, elles mettent l'élection à la merci tantôt des grands propriétaires et tantôt d'une coalition haineuse contre la grande propriété.

On avait espéré que l'adjonction des capacités vivifierait le corps électoral qui nomme les conseillers de département. Mais le fractionnement des assemblées a neutralisé ce principe de vie. Sous le rapport politique, les conseils généraux sont moins avancés, ou, si

(1) Cette influence de l'esprit de localité est précisément celle que la chambre des pairs a voulu fonder. Le rapport de M. de Barante ne laisse aucun doute à cet égard. « Il nous a semblé que de cette sorte l'esprit de localité, les intérêts communaux avaient plus de chances pour déterminer les suffrages; que les réunions d'électeurs, étant moins nombreuses, briseraient les combinaisons de majorité et de minorité, les divisions d'opinion qui se seraient formées pour les élections politiques; la domination des villes ne priverait pas la population rurale de représentans et de défenseurs. »

l'on veut, moins prononcés que la chambre des députés. Les diverses oppositions y comptent très peu d'organes. Le département de la Seine est peut-être le seul où la majorité des conseillers se trouve plus fortement nuancée que celle des députés. Sur presque tous les points la grande propriété, ministérielle quand elle n'est pas légitimiste, a dicté les choix. D'ailleurs, 17,000 électeurs adjoints sur 235,000 ne donnent qu'un adjoint contre douze censitaires; et cette proportion n'est pas assez forte pour renverser ou pour modifier les chances des diverses opinions.

A défaut d'une pensée politique ce système électoral a-t-il produit des instrumens administratifs? Si l'on jugeait les conseils généraux sur l'analyse officielle de leurs votes, on ne concevrait pas une haute opinion de l'institution. Il n'y est question en effet ni des fonds qu'ils ont votés ni de l'attribution de ces fonds; les documens que publie le ministère de l'intérieur se bornent à indiquer les vœux exprimés par les conseils. Ces vœux embrassent une infinie variété de questions; bien peu d'assemblées se rencontrent dans les mêmes résultats. Les unes font des représentations sur les dépenses des enfans trouvés, qui vont croissant; les autres sollicitent la révision de nos tarifs commerciaux ou la réforme de notre code électoral; celles-ci demandent que l'armée soit employée aux travaux publics; celles-là réclament des lois d'attributions pour les conseils de la commune et du département; plusieurs insistent sur la réduction des gros traitemens, sur la réforme des prisons, sur l'amélioration des voies de communication.

Il n'y qu'une chose sur laquelle s'accordent tous ces conseils, c'est à solliciter, chacun pour son département, une plus large part au *fonds commun*, soit pour achever son cadastre, soit pour réparer ses routes, soit pour améliorer le régime de ses rivières; en sorte que nul ne voudrait payer au-delà de sa part d'impôts, et que pourtant chacun s'efforce d'obtenir, aux dépens de tout le monde, des largesses plus abondantes du Trésor.

A mesure que les conseils généraux prennent de l'expérience, les *vœux* tiennent moins de place dans leurs délibérations. Dès 1835, tout ce qu'ils ont pu faire par eux-mêmes, ils ne l'ont renvoyé ni aux chambres ni au ministère; à la manière des assemblées anglaises, ils ont paru animés d'un esprit pratique, et déterminés à donner satisfaction aux intérêts.

Sous la restauration , les fonds départementaux étaient absorbés par de somptueuses et inutiles constructions ; on bâtissait des séminaires , des palais de justice, des hôtels de préfecture ; les capitaux n'avaient qu'un emploi improductif. Aujourd'hui , un petit nombre de départemens et les moins éclairés conservent seuls cette manie stérile ; la grande majorité des conseils a employé les *centimes variables* et les *centimes facultatifs* , en allocations aux routes , au cadastre , à l'instruction primaire. Au-delà des 49 centimes  $\frac{1}{2}$  , alloués par le budget , plusieurs ont voté des contributions extraordinaires pour créer ou pour achever les lignes de grande vicinalité.

Nous ne ferons pas le même éloge des idées économiques qui ont prévalu dans ces assemblées. Pour subvenir aux frais des grands travaux , on a préféré généralement une surcharge d'impositions à un emprunt , bien que ce dernier mode eût l'avantage d'appeler les capitaux étrangers à l'amélioration du sol. On s'est trop préoccupé de la situation fâcheuse de quelques grandes villes qui ne souffrent pas , comme on le croit , pour avoir trop emprunté , mais pour avoir follement dissipé le produit de ces emprunts.

Le caractère des conseils généraux , c'est donc la prudence administrative avec une grande sollicitude pour l'amélioration des intérêts matériels. Ces assemblées ajouteront à la prospérité de la France ; elles feront peu de chose pour sa grandeur. Rien n'égale la défaveur dont les arts et les lettres y sont l'objet. Les conseils agissent comme ces parvenus qui , tout le temps qu'ils amassent péniblement des ressources pour l'avenir , ne songent point à élever des palais ni à les décorer de statues , de tableaux et de meubles précieux.

Entre cent exemples , nous choisirons celui-ci. Dans un département du midi , le président , homme de science et d'honneur , également considéré de tous les partis , avait demandé une subvention de 3,000 francs pour augmenter la bibliothèque publique du chef-lieu. La proposition fut mal accueillie. « Que nous en reviendra-t-il , disaient les représentans des cantons éloignés , à nous qui ne venons à la ville qu'une ou deux fois par an ? » Après de longs débats , le conseil alloua la subvention , mais à la condition expresse que ce vote serait regardé comme une marque de déférence pour le président , et qu'il n'engagerait point l'avenir.

Partout où il existe une assemblée elective , il naît en même

temps un journal. La presse et la tribune se répondent ; ce sont les deux termes d'une même nécessité. En instituant les conseils généraux dans tous les départemens, la loi avait interdit la publicité des séances. Les conseils éludent la prohibition en publiant les procès-verbaux de leurs délibérations. On tenterait vainement de s'y opposer. Cette publicité est déjà plus qu'un fait ; elle a passé dans les habitudes et a pris racine dans les intérêts. Comment empêcher d'ailleurs les communications qui s'établissent naturellement entre les élus et les électeurs, lorsque ceux-ci ont à demander, et ceux-là à rendre compte du mandat ? La publicité est de l'essence des assemblées délibérantes, par cela seul qu'elles ont une responsabilité. Ici, la fermeté des conseils généraux s'est donc exercée à l'avantage du principe ; ils ont fondé la presse départementale qui n'avait auparavant ni mouvement propre ni individualité.

#### CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Nous touchons au point culminant du système électif, à cette question qui partage en France les meilleurs esprits : la loi électorale est-elle en rapport avec l'état du pays ? un observateur étranger, M. Bulwer, se prononce pour la négative ; ce qui le frappe, c'est le contraste qu'offre le petit nombre des électeurs, comparé à l'immensité de la population. M. Jollivet, dans un écrit où il compare le système électoral de la France à celui de l'Angleterre, se rejette sur la *qualité* des électeurs qui lui paraît une meilleure garantie que la quantité. 184,000 électeurs, ce sont, suivant lui, 184,000 votes *indépendans*, et il insinue, avec une assurance fort peu patriotique, à notre avis, que l'indépendance du suffrage est limitée aux *censitaires* qui paient 200 francs d'impôt. Examinons :

C'est la Charte de 1814 qui a introduit en France l'élection directe. De 1789 à 1814, l'élection indirecte avait prévalu dans le droit public. Les citoyens *actifs* (1), réunis en assemblés *primaires*, désignaient des électeurs qui nommaient à leur tour les députés. La perfection idéale du système se trouve réalisée dans les constitutions du consulat et de l'empire, qui décrétèrent que les électeurs

(1) C'est-à-dire ceux qui payaient une contribution directe de trois journées de travail.

seraient nommés à vie, et qu'ils ne choisiraient plus que des candidats à la députation.

L'élection directe fut un progrès (1); elle donna au pays la réalité du gouvernement représentatif, dont il avait embrassé l'ombre pendant vingt-cinq ans. Malheureusement, la Charte constitutionnelle posait la limite en même temps que le principe; pour étendre l'électorat, il fallait briser la Charte et faire une révolution. La fortune de la restauration était attachée à la durée du contrat; elle ne le comprit pas.

La combinaison du cens à 300 francs avait été calculée pour donner 120,000 électeurs; mais les dégrèvements de 1818, 1820 et 1821, ainsi que le morcellement des propriétés, en réduisirent bientôt le nombre. En 1830, l'on ne comptait plus que 94,000 électeurs; et M. Béranger, dans son rapport sur la loi électorale, votée en 1831, constatait que, le cens demeurant à 300 francs, 170 collèges ne pourraient pas réunir 150 électeurs.

Il est certain qu'en France la richesse ne s'accroît pas dans la proportion de sa diffusion. La division des propriétés marche plus vite que leur recomposition. C'est ce qui fait que la loi électorale, reposant sur la base d'un cens fixe, a besoin d'être révisée de temps en temps, quand on ne voudrait pas augmenter le nombre des électeurs, et pour prévenir le déclassement des censitaires inscrits.

(1) « L'élection directe établit entre les électeurs et les députés des rapports immédiats qui donnent aux premiers plus de confiance dans leurs mandataires, et aux seconds plus d'autorité dans l'exercice de leurs fonctions. Aucun électeur n'a le droit de se plaindre d'une élection à laquelle ils ont tous concouru par leurs suffrages; aucun éligible n'a le droit de prétendre que, si tous les électeurs avaient été appelés, il aurait été élu. Vainement dira-t-on qu'en faisant choisir par la totalité des électeurs, et dans leur sein, un certain nombre d'électeurs d'élite, qui nommeraient ensuite les députés, on aurait également l'expression de l'opinion et du vœu de tous les électeurs. La confiance et l'approbation ne s'accordent point d'une manière si absolue. Le député élu de la sorte n'aurait obtenu en fait que les suffrages des électeurs qui auraient concouru directement à la nomination; il ne serait pas le délégué spécial des électeurs qui n'auraient pas été appelés à lui donner leurs suffrages. L'élection *directe* peut seule faire naître entre les électeurs et les députés cette sorte de responsabilité morale qui garantit la bonté des choix, et dont l'influence va croissant à mesure que ces deux classes d'hommes se connaissent et se lient davantage. » (*Manifeste du Ministère, Moniteur* du 30 novembre 1816 )

En 1826, M. de Villèle produisit à la chambre des pairs des calculs faits sur les rôles de plusieurs départemens et sur une population moyenne de 363,560 individus. C'est le seul document exact que l'on possède pour éclaircir cette question. Nous citons textuellement :

« Sur cette population moyenne de 363,560 individus, les rôles de 1815 présentaient 149,311 contribuables ainsi distribués : 116,433 payant moins de 20 francs d'impôt ; 9,616 de 20 à 30 francs ; 9,243 de 30 à 50 francs ; 7,519 de 50 à 100 francs ; 5,625 de 100 à 500 francs ; 578 de 500 à 1,000 francs ; et 302 à 1000 francs et au-dessus.

« Voici le résultat que donnent les mêmes rôles en 1826 : 161,739 contribuables, dont 133,903 paient moins de 20 francs ; 8,985 de 20 à 30 francs ; 7,915 de 30 à 50 francs ; 6,083 de 50 à 100 francs ; 3,619 de 100 à 300 francs ; 580 de 300 à 500 francs ; 411 de 500 à 1,000 francs ; et 206 payant 1,000 francs et au-dessus. »

En dix ans, la diminution des électeurs de chaque classe avait été d'un tiers pour les cotes au-dessus de 1,000 francs, d'un quart pour les cotes au-dessus de 500 francs, et d'un cinquième pour les cotes de 100 francs à 500.

En 1827, il n'y avait plus dans tout le royaume que 40,000 électeurs payant 500 francs d'impôt et au-dessus. Le choix des éligibles au cens de 1,000 francs était circonscrit dans une classe de 15,000 citoyens (1). Les fonctionnaires de tout ordre formaient le sixième du corps électoral.

(1) *Division des électeurs suivant le cens en 1827.*

De 300 à 400 fr. . .	34,594 électeurs.
400 500	17,028
500 600	9,997
600 700	6,379
700 800	4,254
800 900	3,044
900 1,000	3,495
1,000 1,500	8,634
1,500 2,000	3,313
2,000 2,500	1,561
2,500 3,000	832
3,000 4,000	861
4,000 5,000	939

10,000,000 de cotes et 123,000,000 de parcelles, tel était le cadastre de la propriété; 94,000 électeurs composaient toute la nation politique. La plus extrême division était d'un côté, et de l'autre la plus ridicule concentration. Un pareil état de choses appelait une réforme ou une révolution; c'est la révolution qui est venue.

En 1830, la chambre mit prudemment en dehors de la chartre les conditions du droit électoral. Par là, cette question cessa d'être révolutionnaire, et devint une pure affaire de majorité. L'abaissement du cens à 200 francs fut un autre progrès; progrès incontestable, et qui satisfait d'abord les organes les plus impatients de la démocratie. Reportons-nous aux circonstances de cette délibération.

Après l'établissement du 7 août, une partie de la majorité législative, préoccupée des services importants que le corps électoral de la restauration avait rendus à la liberté, voulait le conserver tel quel, en le dégagant seulement de la superfétation du *double vote*, de ce privilège créé en 1820 pour l'aristocratie des plus imposés. Un autre côté de la chambre, plus frappé des difficultés que ce petit nombre de citoyens actifs avait rencontrées et surmontées avec tant de peine dans sa résistance au pouvoir, regardait comme une nécessité démontrée par la révolution de juillet, d'agrandir en France le cercle de l'élection. De ces deux opinions, celle-ci avait pour elle la presse; celle-là était en faveur à la cour. Pour déterminer l'abaissement du cens, M. Lafitte, alors président du conseil, se vit obligé de déclarer qu'il se retirerait sur-le-champ si le vœu de l'opinion n'était point accueilli. On avait besoin de sa popularité; le projet de loi fut présenté quelques jours après par M. de Montalivet à la chambre des députés.

Dans le système du projet, la propriété et l'industrie n'étaient plus les seuls indices légaux de la capacité d'élire. Il créait de nouvelles capacités dont il plaçait le signe dans certaines fonctions gratuites et électives, ou dans les professions libérales qui supposaient l'étude et l'instruction; il substituait le cens relatif ou la combinaison des plus imposés au cens fixe; et, en l'abaissant progressivement, il doublait le nombre des électeurs. Le cens de l'éligibilité était réduit à 500 francs.

En proposant l'adjonction des *capacités*, ou de la deuxième liste du jury, le ministre s'exprimait ainsi: « Il y avait, il faut en con-

venir, quelque chose de trop peu rationnel dans cette faculté donnée par la loi du jury à tous les citoyens éclairés, de pouvoir juger de la vie des hommes, et qui n'allait pas jusqu'à concourir à la nomination de ceux qui font les lois. »

La commission nommée pour examiner le projet n'adopta pas cette combinaison des plus imposés, jusqu'à concurrence du deux-centième de la population; elle proposa un cens fixe de 240 francs, que l'on présumait devoir donner 191,000 électeurs.

La chambre préféra le cens fixe au système des plus imposés; mais il fut réduit à 200 francs. Chose remarquable, dans l'ignorance où l'on était des élémens réels d'une telle discussion, la majorité supposait que le cens de 200 francs devait produire 230,000 électeurs. Dans le cas où le nombre des électeurs d'un arrondissement ne s'élèverait pas à 150, la loi appelait pour le compléter les citoyens les plus imposés au-dessous de 200 francs. C'est ainsi qu'il a fallu descendre, dans l'arrondissement d'Argelès (Hautes-Pyrénées), jusqu'au cens de 148 francs, dans celui de Briançon (Hautes-Alpes), jusqu'à 128 francs; et jusqu'à 77 francs dans les arrondissemens de Sartène et d'Ajaccio (Corse).

Aujourd'hui l'adjonction des capacités aux électeurs censitaires serait vivement contestée dans les deux chambres; mais on ne songeait pas alors à les exclure, et cette exclusion fut le résultat d'un malentendu. L'opposition ayant voté pour l'épuration de la liste, où elle voyait avec regret certaines catégories de fonctionnaires, la majorité se vengea en rejetant la liste tout entière, à ce cri de ralliement brutal, mais historique : « Enfoncées les capacités. » On ne fit d'exception que pour les membres et correspondans de l'Institut, ainsi que pour les officiers en retraite, qui furent admis au droit de suffrage, moyennant un cens supplémentaire de 100 francs.

Depuis cinq ans que la loi du 19 avril 1831 est en vigueur, deux élections générales ont eu lieu; on peut désormais la juger par ses résultats.

Les listes électorales de 1834 comprenaient 184,216 électeurs. Il ne paraît pas que le nombre des inscriptions ait sensiblement varié en 1835. C'est un peu plus du deux-centième de la population. On remarque une grande inégalité entre les départemens, pour le nombre des électeurs. Ainsi le département de la Seine réunit 16,000 électeurs, la douzième partie du corps électoral, tandis que



celui des Hautes-Alpes n'en comprend que 586, la Corse 305, les Hautes-Pyrénées 494, et la Lozère 588. Cette différence n'est nullement proportionnée à celle de la population ; car le département du Nord, par exemple, qui a 6,452 électeurs sur 989,938 habitans, renferme un électeur pour 153 habitans ; pendant que le département du Doubs, qui a 1041 électeurs sur 265,535 habitans, ne donne qu'un électeur pour 255 habitans ; le département de l'Indre a 1092 électeurs sur 245,289 habitans, ou un électeur pour 224 habitans, et le département limitrophe, l'Indre-et-Loire, qui réunit 2,128 électeurs sur 297,016 habitans, compte un électeur pour 158 habitans. Ainsi le corps électoral, tel qu'il est constitué, prend pour base non la population, mais la richesse ; le nombre des députés est calculé au contraire sur la population, de là une contradiction singulière entre les élémens de l'élection. Une grande partie du corps électoral se trouve neutralisée par l'agglomération même des électeurs ; le nombre des nominations est en raison inverse de la richesse qui confère pourtant le droit de nommer. Le département de la Corse a deux députés ; le département de la Seine n'en a que quatorze, bien qu'il renferme cinquante-trois fois autant d'électeurs. Ainsi les villes, favorisées en apparence, sont en réalité sacrifiées aux campagnes ; les lumières et la richesse à la force du nombre, à la population.

Les électeurs ne se montrent pas généralement très jaloux de leurs droits. Soit négligence, soit crainte d'être appelés aux fonctions de jurés, un grand nombre répugnent à se faire inscrire ; et, à Paris seulement, ce nombre est évalué de 5,000 à 6,000, le tiers du corps électoral. Sous la restauration, c'était l'administration qui contestait les droits des électeurs ; ce sont les électeurs qui abandonnent ces droits aujourd'hui, et, sans le zèle de l'administration qui les inscrit d'office sur les listes, le suffrage tomberait par deshérence aux mains du pouvoir.

En 1824 et en 1827, les dix-sept vingtièmes des électeurs inscrits ont pris part aux opérations électorales ; en 1830, au moment où allait se décider la lutte entre la nation et la dynastie, les neuf dixièmes des électeurs ont voté. Suivant un document cité par M. Jollivet, les trois quarts des inscrits se sont présentés en 1834 aux élections. La proportion exacte est celle-ci : 126,333 votans

sur 173,165 électeurs inscrits; 46,832 électeurs n'ont pas donné leurs suffrages, ou 27 sur 100.

Cette différence tient d'abord à ce que, dans un certain nombre de départemens, les électeurs légitimistes s'abstiennent de voter. Quant à l'apathie du corps électoral, elle s'explique par l'homogénéité des élémens qui le composent. La nation politique doit être comme le corps humain, la réunion de plusieurs principes qui se combattent; partout où un seul principe domine trop exclusivement, il n'y a ni énergie, ni vitalité.

Avant la révolution de juillet, la lutte se passait dans les chambres et dans le corps électoral; là, les deux partis étaient en présence, l'avenir et le passé: l'un avec les forces du pouvoir, l'autre avec celles du pays. Depuis la charte de 1830, l'ascendant de la bourgeoisie victorieuse est tel dans les chambres et dans le corps électoral, qu'il n'y a pas même la place ni l'occasion d'un conflit; aussi est-ce dans les rues de Paris ou dans les campagnes de l'ouest que les partis ont livré bataille au pouvoir? La lutte a été parlementaire sous la restauration, extra-parlementaire depuis la révolution; ainsi, ce que le gouvernement a gagné en force, le régime représentatif l'a perdu.

Le parti doctrinaire, qui a repoussé les électeurs à 200 fr. tant qu'il lui a été permis d'espérer que le pouvoir continuerait à résider dans la classe des électeurs à 100 écus, et qui, chassé de cette position, défend maintenant contre l'opposition le cens fixé par la loi de 1831, prend avantage de l'incurie politique des électeurs. Suivant lui, la législation a devancé le progrès des esprits, et la France est moins libérale que ses lois. « Quels sont, dit-il, en grande majorité, les électeurs? De petits propriétaires, des marchands, des cultivateurs, pour qui une journée de travail est une *grosse perte*; pour de telles gens, l'exercice des droits électoraux se convertit en un véritable impôt. Le gouvernement n'appartient qu'aux *hommes de loisir*. »

Il est très vrai que l'exercice des droits politiques, cette participation au pouvoir, impose, comme compensation, une perte de temps et d'argent à ceux qui en sont investis. Mais nous ne voyons pas qu'une telle considération ait affaibli l'ambition de les posséder. Tout le monde sait aujourd'hui qu'il n'y a point de bénéfice qui

n'ait sa charge; les aristocraties du moyen-âge, qui ressembaient fort peu à ce que l'on appelle les hommes de loisir, payaient en protection, à la société, et de leur propre sang, le pouvoir dont elles jouissaient.

L'ancien régime, en France, enlevait au travail, sous forme de fêtes religieuses, une bonne partie des jours de chaque année. L'exercice des droits politiques, y compris les devoirs de garde national et de juré, est loin d'exiger les mêmes sacrifices; et d'ailleurs ne faut-il pas des lacunes, du repos dans le travail? L'homme est-il une machine qui puisse fonctionner sans interruption?

L'expérience prouve que le dévouement, dans le corps électoral, ne vient ni des plus riches ni des moins occupés. Si l'on se hâte aujourd'hui de faire fortune, ce n'est pas pour avoir le temps ni le droit de veiller au bien de l'état. Les enrichis tendent au repos. Ils veulent jouir en paix de leurs revenus, et échangent rarement, de gaieté de cœur, les soins domestiques contre les soucis du pouvoir.

Il ne faut pas repousser, il faut même appeler l'intervention des gens riches dans l'état. Mais qu'il soit bien entendu que, loin de posséder en propre quelque supériorité dans le maniement des affaires, ils se trouvent généralement destitués de cette force d'ascension qui est le grand titre de la démocratie.

La démocratie en France est maintenant une force régulière également propre à la guerre et à la paix. Elle est initiée aux vertus du gouvernement comme aux mystères de la science; tout cela est tombé dans le domaine public, au moyen de la liberté de la presse et de l'égalité admissibilité aux emplois. Pourvu que l'on ne descende pas au-delà des limites où se sont arrêtées les lumières, on peut donc étendre sans inconvénient le droit électoral.

Une bonne loi électorale est une question de statistique à résoudre. Elle se réduit à savoir combien il y a d'hommes dans le pays, capables de savoir ce qu'ils font en nommant un député. Mais comme la capacité politique n'est pas directement saisissable, on la présume à quelques signes ou garanties de moralité et d'instruction. La propriété, l'industrie, les professions libérales, voilà les signes de la capacité dans le monde moderne; et tout système d'élection qui ne les réunira point, péchera par sa base, quel que soit d'ailleurs le nombre des électeurs. En n'admettant qu'une seule classe dans le corps électoral, l'on crée une nation officielle, une

nation dans la nation ; on n'obtient , en aucune façon , l'expression politique de l'époque et du pays.

La loi de 1831 est mauvaise parce qu'elle est exclusive. La majorité abaisserait le cens à 150 francs ou à 100 francs , qu'elle ne rendrait pas le système meilleur ; ce serait toujours le même élément. A voir la France de sang-froid , on demeure convaincu que l'opinion des électeurs à 100 francs ressemblerait autant à celle des électeurs à 200 francs , que l'opinion de ceux-ci s'est trouvée ressembler à celle des électeurs à 100 écus. Les intérêts sont les mêmes , ainsi que l'éducation. Étendre le suffrage dans cette direction , ce serait seulement retrancher une injustice de la loi.

La véritable question , la difficulté de la réforme électorale , consiste dans l'adjonction des capacités et dans la proportion de cette adjonction. C'est un nouveau progrès à faire , et qui peut se faire sans révolution ; une éventualité aujourd'hui , et demain une nécessité.

Si l'accession des capacités se bornait à la deuxième liste du jury , on aurait peu gagné à la réforme , on aurait appelé les avocats au pouvoir , et cette classe d'hommes ne l'a que trop envahie. Le véritable signe de la capacité aujourd'hui , c'est l'élection , ce sont aussi les services rendus. Que l'on fasse une conscription électorale des officiers en retraite , des officiers de la garde nationale et des membres des conseils municipaux ; ceux-là concourront utilement avec les censitaires à 100 fr. d'impôt. Le cadre des adjonctions admises par la loi municipale pourrait encore servir de base à la réforme de notre loi d'élection.

Peut-être le moment n'est-il pas venu d'une réforme aussi large. La chambre actuelle , élue sous l'influence exclusive de la propriété , et qui en reproduit fidèlement les préjugés , voit avec envie les supériorités intellectuelles ; elle les déteste par instinct comme des influences rivales ; elle les redoute dans la personne de la presse comme un quatrième pouvoir. On ne s'aperçoit pas cependant qu'en les mettant ou en les laissant en dehors de l'état , on les rend bien plus redoutables. On ne veut pas les avoir pour concurrents , et l'on s'en fait des ennemis ; en leur interdisant l'ambition légitime de gouverner , on ne leur ouvre d'autre issue que l'anarchie. Ainsi s'explique pour nous l'histoire orageuse des cinq dernières années.

Tel qu'il est , nous le savons , le corps électoral représente encore

assez exactement l'opinion de la majorité. La France incline au centre gauche, position vers laquelle gravite le gouvernement. Mais cette harmonie d'opinion entre la majorité des électeurs et celle de la nation n'est qu'un accident révolutionnaire ; ce n'est pas un fait normal. A la suite, comme à la veille de toutes les révolutions, il se forme un courant d'idées irrésistible dans lequel disparaissent les nuances et l'individualité des partis ; peu importe alors le nombre des organes chargés de les traduire et de les faire passer dans les actes du gouvernement.

Mais à mesure que l'on s'éloigne des circonstances impulsives, l'opinion publique émigre sur un autre terrain. Elle prend une assiette plus calme ; son mouvement se ralentit ; elle se répand moins en dehors ; pour la connaître, il faut désormais la chercher et la sonder. De là, la nécessité de constituer un corps électoral assez vaste pour y recueillir toutes ces voix perdues de la foule ; de là aussi l'impossibilité qu'un corps d'électeurs peu nombreux ne se trouve pas lancé tôt ou tard hors de la route suivie par la nation. Or, ce moment arrivera pour la France plus tôt qu'on ne le prévoit, à cause du rôle d'initiative que sa nature sociale la porte à remplir dans les affaires du continent. La majorité ne saurait y persévérer long-temps dans les mêmes traditions ; il lui faut la mobilité d'un gouvernement démocratique ; le gouvernement d'une classe, quelle qu'elle soit, moyenne ou élevée, noblesse ou bourgeoisie, ne lui convient pas.

Sous la restauration, le corps électoral était une espèce de pouvoir intermédiaire entre le peuple et la royauté (1). La charte l'avait institué pour tenir l'équilibre et pour éloigner tout contact entre ces deux forces qui avaient l'une et l'autre la fierté, disons mieux, la férocité de leur origine exclusive. Mais aujourd'hui que la royauté elle-même est l'expression du suffrage populaire, il n'y a qu'une

(1) « La société se présente maintenant comme divisée en deux classes, dont l'une, livrée au commerce, à l'industrie, au travail manuel, penche vers les idées républicaines ; et l'autre, en possession des places, des emplois, des dignités, se laisse entraîner vers les principes du pouvoir absolu. Dans cet état de choses, il est évident que, pour éviter un choc et maintenir l'équilibre, la forme de notre gouvernement exige qu'il y ait une classe intermédiaire, une *classe politique*. » (Discours de M. de Montalembert à la chambre des pairs, 30 mars 1826.)

seule force dans le pays, l'élection. Le corps électoral perd son caractère de neutralité armée; et dès lors il faut qu'il s'annule ou qu'il se retrempe largement à la source commune des pouvoirs.

Le plus grand danger qui ressorte de l'état actuel en France, c'est la décadence progressive de l'influence des électeurs. Le corps électoral reçoit l'impulsion, il ne la donne plus. L'époque présente ressemble, par plus d'un côté, au temps du directoire; on dirait que la partie *active* de la nation attend un maître, tant elle paraît avoir la conscience de sa nullité. Et, comme le gouvernement ne sent pas en lui ce qui manque à la majorité officielle, il en résulte des oscillations sans fin. Le pouvoir va de la chambre au ministère et du ministère à la chambre, flottant sans se fixer.

La composition de la chambre est l'indice le plus frappant de cette absence d'opinion dans le corps électoral. Elle renferme un bataillon de fonctionnaires publics, en plus grand nombre qu'ils ne se trouvaient du temps de M. de Villele, dans l'armée des *trois cents*. On compte dans la chambre 96 magistrats, dont 38 n'ont pas une position inamovible et dépendent du ministère; 50 membres de l'administration, dont 40 maires; 47 officiers-généraux, ou officiers de terre et de mer; 9 aides-de-camp du roi, ou employés de la liste civile; et 4 membres de la diplomatie. Total : 206 députés, sur lesquels peut s'exercer l'influence de la couronne.

Les avocats et hommes de lettres sont au nombre de 155, les manufacturiers, banquiers, notaires, commerçans, etc., réunissent 45 voix; il y a 153 propriétaires ou rentiers. Total : 255 membres indépendans par leur position.

Quand les opinions sont classées, et que la majorité sait ce qu'elle veut, ce n'est pas la position des candidats, c'est l'homme que l'on choisit. Mais lorsque les opinions sont incertaines, on se rattache à la position comme à un drapeau. De là l'influence du ministère sur les élections, bien que la majorité des électeurs n'ait pour lui ni haine ni sympathie prononcée.

Indépendamment de cette cause temporaire, la présence d'un certain nombre de fonctionnaires est à peu près inévitable dans une chambre française. En Angleterre, où l'aristocratie des deux courons, whigs ou tories, dispose des élections, l'on a compté, dans la chambre des communes : 50 fils de pairs, 52 fils ou frères de pairs, 75 parens ou alliés de pairs, et 82 baronnets. En France, l'aristo-

cratie n'ayant plus de racines dans le sol, l'influence appartient naturellement aux agens du pouvoir; et qu'importe, si le pouvoir gouverne selon le vœu de la majorité? Ajoutez que le ministère n'est pas libre de destituer un fonctionnaire député qui aurait voté contre lui. La chambre regarderait cette mesure comme une atteinte portée à son indépendance. Ce sont de ces choses que l'on n'ose qu'une fois.

Allons plus loin, si les fonctionnaires étaient exclus de la chambre, il deviendrait fort difficile de discuter pertinemment certaines questions. Dans un pays organisé démocratiquement, les fonctionnaires ont nécessairement l'avantage des lumières et de l'éducation. On les envoie dans les localités comme des missionnaires de la civilisation; faut-il s'étonner si les localités les renvoient à la chambre pour défendre les intérêts qu'ils étaient venus étudier, ou régler?

Il n'y a, selon nous, qu'un intérêt de curiosité à rechercher le nombre des fonctionnaires députés. C'est dans la composition du corps électoral que l'on doit placer les garanties; les choix seront bons, si les électeurs sont indépendans. Plus le gouvernement a d'emplois et de faveurs à distribuer, plus il est nécessaire d'étendre le droit de suffrage, pour le mettre à l'abri de la corruption et de l'intimidation.

Le gouvernement dispose, en France, de 200,000 emplois, soit dans les administrations, soit dans la magistrature, soit dans l'armée; et l'on ne compte pas 200,000 électeurs! Il n'y a qu'un seul acheteur possible dans les élections; mais cet acheteur a d'immenses moyens de corruption. Dans un pays plus naturellement commerçant, et où la vénalité ferait depuis plus long-temps partie des mœurs publiques, une telle situation serait la ruine du système représentatif. En France, ces trafics d'opinion sont impossibles par un temps de crise; le patriotisme s'exalte alors, tout électeur devient soldat, et personne, au moment de la mêlée, ne passe à l'ennemi. Mais par un temps de calme, on se laisse tenter; on se donne plus qu'on ne se vend; une promesse, une faveur faite à une localité, peut décider alors une élection. Ainsi la corruption ne devient possible que lorsqu'elle cesse d'être un danger public.

Ces capitulations de conscience, quoi qu'il arrive, sont toujours un mal. Elles outragent la morale, et déconsidèrent l'autorité; or,

le gouvernement représentatif ne vit pas de l'obéissance des peuples, mais de leur foi; et l'on ne croit qu'à la vertu.

Arrêtons-nous à ces dernières conséquences. Nous avons passé en revue toutes les divisions du système électif. Si nous l'avons bien jugé, la démocratie est à la base, et l'aristocratie au sommet. La loi sur la garde nationale et la loi municipale, devançant, à quelques égards, la civilisation de la France; la loi départementale et la loi électorale sont des mesures d'exclusion, des précautions injurieuses contre lesquelles protestent et l'état des lumières et la division des propriétés. Dans ce système bicéphale, quel est le principe qui l'emportera? Nous pouvons prévoir le succès; mais Dieu seul en sait la date et le lieu.

(*British and Foreign Review* (1)).

(1) Il faut louer le *British and Foreign Review* de la haute impartialité qu'il montre à l'égard de la France, et du soin qu'il met à s'entourer des autorités les plus compétentes, lorsqu'il s'agit de traiter des questions politiques ou littéraires en dehors des mœurs et des habitudes de l'Angleterre. Il serait à désirer que la presse tory montrât la même modération et le même discernement. Bien différent en ceci du *Quarterly Review*, auquel nous répondons plus bas, le *British and Foreign Review* s'est adressé, pour les questions françaises, à des écrivains aptes à traiter ces matières, et dont les travaux pourront paraître simultanément à Londres et à Paris.

(*N. du D.*)



---

# DES JUGEMENS

SUR

## NOTRE LITTÉRATURE

CONTEMPORAINE

A L'ÉTRANGER.

---

Il arrive assez fréquemment de l'étranger des diatribes fort vives contre notre littérature actuelle, nos drames, nos romans, etc., etc. En réponse à l'admiration, à la bienveillance enthousiaste avec laquelle nous avons accueilli ses derniers grands hommes, l'Angleterre, en particulier, découronnée comme elle l'est aujourd'hui de ses plus beaux noms littéraires, se montre d'une sévérité singulière contre la France, qui, seule pourtant, depuis la disparition des Goëthe, des Schiller, des Byron et des Scott, continue d'offrir une riche succession de poètes, et une variété renaissante de talens. Comme ce n'est pas du tout ici une défense systématique ni *patriotique* que nous prétendons faire, nous laisserons dès l'abord le chapitre des drames qui, d'ailleurs composés la plupart pour les yeux, sont plus dans le cas d'être jugés à une première vue, même par des étrangers qui ne feraient que passer. Mais un article du *Quarterly Review*, reproduit par la *Revue britannique* avec une certaine emphase et des réserves qui sont un peu là pour la forme (car elle-même a souvent exprimé pour son compte des opinions an alogues), tente contre toute notre lit-

térature actuelle un procès criminel dans de tels termes, qu'il est impossible aux gens d'humble sens et de goût, dont notre pays n'a pas jusqu'ici manqué, de taire l'impression qu'ils reçoivent de semblables diatribes importées de l'étranger, lorsque toutes les distinctions à faire, toutes les proportions à noter entre les talens et les œuvres, sont bouleversées et confondues dans un flot d'injures que l'encre du traducteur épaissit encore.

C'est une question sur laquelle il y a lieu au moins de douter que celle de la compétence des étrangers à juger une littérature tout-à-fait contemporaine, surtout quand cette littérature est la française. A moins d'y être préparés par des voyages, par un long séjour et toutes sortes de renseignemens qui équivalent à une naturalisation, que peuvent dire ces étrangers sinon que d'approchant plus ou moins et de provisoire? Certes, au XVIII<sup>e</sup> siècle, je n'aurais pas récusé comme juges très compétens Bolingbroke, Horace Walpole, Hume ou Grimm. Mais ils connaissaient la France et la bonne compagnie d'alors, autrement que pour avoir passé six mois en Touraine, comme a fait peut-être l'auteur de l'article. Je m'en remettrais encore très volontiers à des juges comme Mackintosh, esprits sages, subtils, prompts, et bien introduits, bien pourvus des leur début de l'indispensable *cicerone*. On a vu pourtant des natures d'élite plus réfractaires malgré un long séjour. M. Wil. Schlegel, cet illustre critique, a toujours été assez in juste, et, malgré les années qu'il a vécu ici, toujours assez mal informé à notre égard. Pour moi, j'oserais le dire, quant à ce qui est tout-à-fait contemporain et d'hier, et qui demande une comparaison attentive, éveillée et de détail, un étranger, quelque instruit et sensé qu'il soit, ne peut, demeurant absent, porter qu'un jugement approximatif, incomplet, relatif, et pour parler dans le style en usage sous Louis XIV, qu'un jugement *grossier*, comme le ferait le plus reculé des provinciaux qui voudrait être au fait de la littérature de la capitale. Les plus grandes intelligences n'échappent pas à cet inconvénient. Goëthe, si sagace et si ouvert à toutes les impressions qu'il ait été, jugeait un peu de travers et d'une façon très subtile notre jeune littérature contemporaine; il y avait manque de proportion dans ses jugemens; ce qu'il pensait et disait la dessus au temps du *Globe*, pouvait être précieux pour le faire connaître, lui, mais non pour nous faire connaître, nous. Il était d'un goût incertain, équivoque en ce qui nous

concernait ; et nos destinées littéraires ne dépendaient nullement de ses oracles. Le grand critique Tieck a fait, il y a quelque temps, une sortie contre notre littérature actuelle ; il n'y tenait compte que des excès et l'anathème portait à faux. Pour juger une littérature contemporaine, surtout quand c'est la française, il faut être là, observer les nuances, distinguer les rangs, dégager l'original de l'imitateur, séparer le délicat et le fin d'avec le déclamatoire, noter le rôle qui souvent se mêle vite à l'inspiration d'abord vraie ; il faut discerner cela non seulement d'auteur à auteur, mais jusqu'au sein d'un même talent : de loin, il n'y a qu'à renoncer.

L'article du *Quarterly-Review* peut être bon, suffisant, relativement à l'Angleterre ; c'est une mesure d'hygiène morale, je dirai presque de police locale. On nous croit malades, pestiférés : on fait défense à toute personne saine et bien pensante de nous lire ; à la bonne heure ! Faites la police chez vous, messieurs ; vous avez bien commencé par Byron, Shelley, par Godwin, par plusieurs de vos vrais poètes et de vos grands hommes, que votre pruderie a mis à l'index ; ce serait trop d'exigence à nous de nous plaindre. L'auteur de cet article courroucé peut être, et même doit être un homme fort instruit, de sens, *scholar* distingué, sachant le grec, l'histoire, les langues. Son article, pour nous autres Français, est tout simplement.... (le mot d'*inintelligent* rendrait faiblement ma pensée), et il offre une confusion en tout point, qui doit nous rendre très humbles et un peu sceptiques dans les jugemens que nous portons des littératures auxquelles nous n'avons pas assisté, même quand nous avons les pièces en main et que nous les avons compulsées soigneusement.

La filiation que l'auteur commence par établir entre les romanciers actuels et ceux du siècle dernier est toute factice. M. de Balzac n'émane aucunement de Jean-Jacques. Crébillon fils n'a jamais eu, au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'influence régnante que l'auteur lui attribue ; sa vogue ne fut jamais de la gloire, et resta toujours très secondaire. En parlant des romans du siècle passé, l'auteur oublie trop qu'il sur le pied dont il le prend, il n'aurait pas manqué alors, s'il avait vécu, de confondre ce qu'il veut bien séparer aujourd'hui. *Gil-Blas* lui-même, à jamais consacré, a dû un peu scandaliser en son temps les puritains d'outre-Manche et les évêques-théologiens, s'ils l'ont

seulement entr'ouvert. Dieu sait avec quelle horreur on parlait alors de Voltaire dans les honnêtes familles d'Angleterre, de Voltaire que l'auteur oppose à Jean-Jacques, comme un homme de génie à un fou. Tout ce tableau qu'on nous donne du XVIII<sup>e</sup> siècle est faux, chargé, noirci par la passion politique, et tendant à faire ressortir notre enfer actuel, qui, selon l'auteur, en est venu.

Sa manière de commencer le procès qu'il nous intente par l'examen sérieux et appliqué de Paul de Kock, doit faire sourire les gens de talent qu'il inculpe, et d'un sourire plus fin et plus malicieux que l'auteur ne voudrait assurément s'il savait sa méprise; mais il faut l'y laisser. En causant quelquefois avec des étrangers d'esprit nouvellement débarqués et tout affamés de nos illustres, cela va assez bien d'abord..... Lamartine, Béranger..... ce n'est pas trop de confusion..... allons..... Puis tout d'un coup, à la troisième ou quatrième question, l'auteur chéri qu'ils ont au fond du cœur échappe..... « Et Paul de Kock ! » s'écrient-ils. On a bien de la peine à leur expliquer que ce n'est plus du tout la même chose, qu'il peut bien avoir son mérite, qu'il l'a probablement, mais qu'on ne sait pas au juste, qu'on ne l'a pas lu. L'auteur anglais ne s'est donc pas heureusement orienté en commençant; il aime, en lisant, le pêle-mêle; il y a un peu de bêtisme dans son début; comme il est fier et rude, ce n'est pas nous qui essaierons de le ramener et de lui indiquer les sentiers plus sûrs, moins à portée de son regard : *Heu ! liquidis immisi fontibus aprum !*

M. Hugo, qu'il introduit très-naïvement après Paul de Kock, est tout d'abord dénoncé, pour sa *Notre-Dame*, comme un disciple de Scott, comme un plagiaire de *Quentin Durward*. Scott a été lu, admiré, aimé, et, si l'on ose dire, compris ici de telle sorte, qu'on n'est pas suspect quand on lui refuse une part de plus. Non, la *Notre-Dame de Paris* ne ressemble pas à un roman de Walter Scott. L'auteur anglais s'est laissé prendre à une couple de scènes où figure Louis XI. L'inspiration fondamentale de *Notre-Dame*, qui est la cathédrale, appartient en original à M. Hugo, et ne pouvait être exécutée que par un écrivain de ce style. Mais *style*, qu'est-ce cela? Nous n'expliquerons pas à l'auteur anglais quel cas nous faisons de M. Hugo sous cet aspect. De loin, et d'une langue à l'autre, on n'y regarde pas de si près; on ne va qu'au gros du roman, ce

qui contribue à faire, en propres termes, un jugement fort *gros-sier*, comme j'ai remarqué déjà qu'on le disait fort poliment sous Louis XIV.

Une femme célèbre qui, en arrivant à la gloire, a été si indignement accueillie de toutes sortes d'injures qu'elle se doit à elle-même (pour le dire en passant) de redoubler de respect quand elle prononce certains noms illustres de son sexe; cette femme, qui ne le cède à aucun homme en talent, n'échappe pas à la prise de l'auteur anglais. Il cherche ridiculement et en grammairien-commentateur l'origine de son nom emprunté; il lui conteste son titre (fort réel) et ses *armoiries* (auxquelles elle ne tient guère); et cette légèreté railleuse, cette convenance de ton, ont vraiment leur prix et toute leur délicatesse, on le sent, de la part d'un auteur qui vient nous prêcher le décorum. Les parties contestables et critiquables de ce talent supérieur sont confondues avec ses pages les plus charmantes. Les œuvres les plus suaves et les plus chastes de sa plume ont passé chez l'auteur anglais qui nous lisait en masse, dans une même bouchée, pour ainsi dire, que les plus fortes; *Lavinia* n'a fait qu'un seul morceau avec *Leone Leoni*. Pour prendre une comparaison tout-à-fait à la portée d'un respectable scholar, comme nous aimons à supposer qu'est l'auteur, c'est un peu, qu'il le sache bien, comme s'il avait avalé, sans s'en douter, Anacréon dans Archiloque. *Indiana* et *Valentine* tombent frappées du même coup que *Lélia*, laquelle est livrée net au bourreau. M. de Vigny doit se féliciter d'avoir échappé, tant par ses drames que par ses romans, productions d'un talent si rare et si fin, à cette critique quelque peu cyclopéenne. L'auteur anglais a fait du moins à M. de Balzac la grâce insigne de discerner son *Eugénie Grandet* d'avec le *Père Goriot*.

Quant à la question des respects dus au mariage, et des atteintes qu'un illustre auteur y aurait portées par ses écrits, et des conséquences sociales que l'écrivain anglais y rattache, c'est un point qui vient d'être traité, et par l'auteur même inculpé, contre un adversaire français trop distingué, trop capable et trop courtois, dans des termes trop parfaitement convenables et dignes (1), pour que je prétende m'en mêler. Ce sont là matières graves et discrètes, auxquelles d'ailleurs la défense, selon moi, nuirait presque autant

(1) *Revue de Paris*, 29 mai 1836.

que l'attaque, si cette défense se prolongeait et devenait une thèse opposée à une autre thèse. Que la littérature actuelle soit assez peu prude, qu'elle aime les exceptions, les cassinguliers, les situations scabreuses ou violentes, je ne le nierai pas, et je lui souhaiterai un peu plus de tempérance, au nom de la morale sans doute, mais aussi au nom du goût. Le goût, il faut bien le dire, n'est pas tout-à-fait la même chose que la morale, bien qu'il n'y soit pas opposé. La morale, établie d'une façon stricte, peut être quelquefois en méfiance du goût et le faire taire; si difficile et si dédaigneux qu'il soit, elle est moins étendue et moins élastique que lui. Quand une personne de principes et de croyance religieuse me parle contre un certain genre littéraire au nom de sa conscience, je m'incline et ne discute pas; c'est de sa part un motif supérieur qui interdit un danger, un écueil; il n'y a pas de comparaison à faire entre les avantages gracieux qu'on pourrait réclamer, et les inconvéniens funestes qu'elle y croit voir. Quand Racine fut convaincu de la doctrine de Nicole, il cessa de faire des tragédies. C'était le parti le plus sûr. Devant saint Paul, Anacréon et Horace n'existent pas; la ceinture de Vénus est à quitter pour l'austère cordon. Mais la société n'en est pas là, et, dans la discussion présente, quand on se tient du parti sévère à la morale du monde, à ce qu'on appelle être honnête homme, à la morale qui admet la comédie et la tragédie, *Tartufe* et *Phèdre*, et la ceinture de Vénus et les jardins d'Armide, oh! alors le goût peut intervenir en son nom et faire valoir ses motifs. Or, depuis qu'il y a des sociétés civilisées, des littératures polies, ces littératures, soit sur le théâtre, soit dans les poésies lyriques, soit dans les autres genres d'imagination, ont vécu sur des exceptions pathétiques, passionnées, criminelles souvent, sur des amours, des séductions, des faiblesses, et les œuvres qu'on admire le plus parmi les hommes sont celles qui ont triomphé dans la forme, dans un certain charme qui y respire, dans une certaine moralité qui résulte autant de la beauté de la production que de la conclusion expresse, ou qui même est quelquefois en sens contraire de cette conclusion littérale qu'on y pourrait voir. Cette beauté, il faut en convenir, cette harmonie de contours et de composition, qui peut réparer jusqu'à un certain point les désordres du fond, nos écrivains modernes, si éclatans dans le détail, ne l'ont guère, et c'est là peut-être ce qu'il faudrait leur demander plutôt qu'une moralité

directe que l'art véritable n'a jamais cherchée et qu'il fuirait, j'en suis sûr, obstinément, sitôt qu'on la lui afficherait avec solennité. Le mariage, entre autres choses essentielles dans la vie, est de celles qui se respectent d'autant plus qu'on en parle moins et qu'on les prêche moins. Qu'on en jouisse, qu'on y trouve avec vertu le bonheur, mais toute inspiration n'est pas là. Dans l'état de démocratie ou plutôt de classe moyenne où nous allons de plus en plus, il y a un écueil, un faux idéal tout-à-fait à éviter pour l'art et pour le goût. Qu'on s'imagine une littérature qui serait de nature à satisfaire à première vue, bon Dieu! les susceptibilités moralistes d'outre-mer, les ménages vertueux mais étroits de toutes les provinces, ou encore la majorité, d'une chambre des députés (je demande pardon à tout ce que cette majorité renferme de membres individuellement spirituels). Le jour où il y aura une telle littérature, claire, évidente, bien déduite, bien moralisante, n'offrant incontestablement que d'honnêtes tableaux, ce jour-là la société aura gagné beaucoup en tout autre point que le goût. Cette espèce de littérature, qui sera un symptôme de tant d'autres prospérités et de tant de mérites désirables, adviendra, nous l'espérons. Mais il devra y avoir à côté une littérature un peu moins à l'usage de ces bons et honnêtes esprits étrangers, de cette majorité de classe moyenne, de chambre des députés, etc., etc.; il y aura toujours une littérature plus en quête des exceptions, des idées avancées et encore paradoxales, des sentimens profonds, orageux, tourmentans, dits poétiques et romanesques. Heureuse cette littérature à la fois plus démocratique et plus aristocratique, plus raffinée et plus audacieuse, moins *moyenne* en un mot, si elle n'est pas jetée hors de toute beauté et de tout calme d'exécution, hors d'un certain bon sens indispensable au génie et de certaines conditions éternelles de l'art, par la prudence, l'honnêteté exemplaire et les prétentions établies de l'autre littérature! Aujourd'hui nous n'en sommes pas là. Toutefois, au bruit de la réaction morale qui semble depuis quelque temps s'organiser, et à laquelle l'article reproduit par la *Revue Britannique* vient prêter sa grosse voix, nous concevons qu'il y ait de quoi mettre hors des gonds une littérature, même un peu plus patiente que ne l'est la nôtre. L'article en question est, dans son genre, une manière de grossièreté qui vaut (en fait d'offense au goût et à la vraie décence) tout ce qu'il impute à cette lit-

térature un peu relâchée. Si l'article était resté là où il a paru, c'est-à-dire hors de France, nous l'y aurions laissé à l'usage des préjugés *tories* et des vanités littéraires nationales qu'il caresse; mais puisqu'on a jugé à propos de nous le reproduire en France comme une pièce qui a quelque intérêt et quelque gravité, il nous a été naturel d'en dire notre avis. Au reste, un seul ouvrage où un sentiment vrai, une situation touchante, une idée digne d'être méditée apparaîtraient sous des formes qui auraient attrait et fraîcheur, servirait plus la cause du goût et de la morale délicate que toutes ces discussions et récriminations stériles que pour cette raison nous nous hâtons de clore. Ceci soit dit sans faire bon marché pour notre nation de cette faculté de vraie critique qu'elle a toujours possédée et dont elle n'est pas si dénuée aujourd'hui. C'est en France encore (que les *reviewers* étrangers daignent le croire) que les ouvrages qu'on lui reproche de faire naître sont le plus promptement, le plus finement critiqués, raillés, sinon par écrit toujours, partout ailleurs, en causant, au coin d'une rue ou d'un salon, dans la moindre rencontre de gens qui à demi-mot s'entendent. Athènes enfin n'est pas si anéantie qu'on s'en vante là-bas : elle existe, je ne dis pas à l'Académie tous les jours, ni dans le gros des journaux; mais bien qu'éparse, c'est un plaisir de plus de la savoir là et de la retrouver. Que si l'auteur de l'article ou autres de son bord me demandaient où se déroberent par hasard ces coins d'Athènes, je me garderais bien de leur dire. Quand des gens comme ceux-là surviennent en tumulte, il faudrait avant tout, si l'on était sage, se tenir coi dans le plus petit des buissons de l'Hymète, leur abandonnant à discrétion toute la Béotie et même tout le Péloponèse.

S.-B.



---

---

## CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

---

14 juin 1836.

Il n'y a réellement d'existence et d'action politiques, pour les gouvernemens constitutionnels, que durant les sessions de leurs assemblées législatives. Voyez l'Espagne, malgré la fièvre continue de sa guerre civile, quel signe de vie a-t-elle donné depuis la brusque clôture de ses chambres? A peine se demande-t-on si le ministère Isturitz est né viable. On sait bien que les nouveaux *procuradores*, qu'il a convoqués, donneront seuls à cette question la réponse compétente.

Au contraire, chez nos voisins d'au-delà de la Manche, les portes du parlement s'étant rouvertes au commencement de ce mois, il n'est pas un courrier venu de Londres pendant la quinzaine, qui n'ait apporté sa nouvelle significative et sérieuse.

Or, tous ces derniers faits arrivés d'Angleterre, jour par jour, méritent d'être considérés dans leur ensemble et résumés.

Malgré les paroles belliqueuses qu'avait prononcées lord John Russel, aux communes, en demandant l'impression du bill des corporations irlandaises, revenu si misérablement mutilé de la chambre des lords; lorsqu'après les vacances de la Pentecôte, on a vu s'ajourner la discussion touchant cette importante mesure, qui devait venir la première et avant toutes, il a été clair pour chacun qu'un nouveau compromis allait être tenté entre les deux pouvoirs législatifs.

En effet, les pacificateurs se sont inspirés du timide amendement que le duc de Richmond avait en vain proposé chez les pairs, comme un léger palliatif du système destructeur de lord Lyndhurst. Le noble duc s'était borné à demander grace pour sept des villes principales de l'Irlande. C'était uniquement pour ces sept villes, supposées par lui plus raisonnables que les autres, qu'il réclamait le bénéfice de corporations électives ; car il faut se souvenir que la proposition originelle du cabinet whig n'était pas elle-même d'un libéralisme excessif. Elle n'accordait qu'à un nombre restreint de cités l'élection libre de municipalités nouvelles.

Admirez pourtant jusqu'où les whigs sont capables de pousser la conciliation. Dans une sorte de conciliabule préparatoire, qui réunit environ deux cents membres ministériels des communes, lord John Russel, si fougueux il y a trois semaines, propose simplement d'aller un peu plus loin que le duc de Richmond, et d'exiger le maintien des corporations de cinq villes, en sus des sept que voulait bien privilégier Sa Grace.

Ce sage projet de transaction obtient l'assentiment unanime du *meeting*. Seulement, afin qu'on ne dise pas qu'il défend mal la cause de l'Irlande, l'*agitateur-géant* observe que l'addition de cinq villes aux douze de lord John Russel serait chose fort souhaitable. Et de fait, dix-sept corporations, c'est bien le moins qu'O'Connell puisse gagner au profit des sept millions de cliens qui lui paient si grassement ses plaidoyers à la chambre ou en plein air.

Sûr ainsi de l'appui des siens, jeudi passé, dans un discours plus réservé, mais résolu, lord John Russel reproduit aux communes le bill sous-amendé, qui sera son *ultimatum*. Bien entendu, les tories de sir Robert Peel n'étaient pas pour tremper dans cette tentative de paix. Ce leur est une joie trop vive de voir revenir, forte de la sanction des lords, l'idée meurtrière dont l'invention leur appartient.

Ce mauvais vouloir des conservateurs de la chambre élective n'est fâcheux qu'en ce qu'il fortifiera peut-être l'obstination de la pairie. Du reste, il ne saurait empêcher l'intention conciliatrice du cabinet. Une majorité libérale de quatre-vingt-six voix a décidé qu'on essaierait de traiter sur les bases que le ministère a posées.

La majorité des communes a-t-elle tort, au fond, de montrer cet esprit pacifique et de faire tant de pas vers l'arrangement espéré? Nullement. D'un vaste plateau que l'on convoitait, se faire céder, à l'amiable, une douzaine de toises où l'on puisse s'établir et dresser ses batteries, c'est un commencement d'occupation qui vaudra certainement, avec de la patience, la conquête de tout le terrain. Bien plus,

de l'avis des meilleures têtes, n'étaient certaines considérations de dignité parlementaire, qui, nous l'avouons, sont à peser, dussent les lords rejeter la conciliation offerte, ce serait d'une excellente politique aux communes d'accepter le bill tel même que l'a fait lord Lyndhurst ; car, si cette mesure défigurée ajourne toute reconstruction salutaire, ne détruit-elle pas et à jamais les vieilles corporations pourries du torisme ? ne place-t-elle pas l'Irlande sous la protection directe d'un lord-lieutenant libéral ? Donc, à tout prendre, les réformistes ne pourraient que gagner à tout céder.

Et puis, il importe de considérer ceci : rien ne sied à une assemblée populaire comme l'audace et la volonté ; mais pour se donner des airs qui ne soient pas risiblement démocratiques, il faut avoir quelque démocratie en soi. Or, c'est là justement ce que n'ont pas les communes actuelles, élues sous le sceptre d'or aristocratique et corrupteur de sir Robert Peel. Grâce à une combinaison purement fortuite, leur majorité est libérale ; mais elle est libérale d'un libéralisme whig, parce que l'élément whig y domine. Conséquemment, attendu que dans la composition d'un whig il entre neuf dixièmes d'aristocratie et un dixième de démocratie, prise en masse, cette majorité réformiste elle-même est de beaucoup plus aristocratique que démocratique. De là elle se rend justice ; elle est consistante, elle sent qu'elle n'a pas mission de battre en brèche la chambre des lords.

D'un autre côté, ce qui fait la pairie si superbe, si obstinée, si courageuse à braver les droits irlandais et les libertés générales, c'est bien un peu le sentiment qu'elle a de cet esprit craintif et vacillant des communes, et surtout sa conviction très fondée que le jour est loin qui verra s'ébranler l'arbre aristocratique si profondément planté dans le sol encore tout féodal de l'Angleterre.

De cette vaillance puisée à des sources qui diminuent singulièrement son mérite, il peut résulter, et on le craint, que l'inflexibilité des lords empêche absolument le succès du compromis proposé.

Il ne serait pas impossible pourtant qu'une obscure considération médiocrement honorable, mais plus puissante que toutes aux yeux de tous, motivât seule et amenât la conciliation, d'ailleurs si douteuse et difficile. Il est évident qu'une fois les négociations rompues, il ne s'agira plus que de dissoudre le parlement. Mais la dissolution du parlement, voilà ce que chacun redoute, voilà ce qui sera conjuré à tout prix.

Une dissolution du parlement, le peuple, le peuple ouvrier, qu'elle ne touche point, l'accueillerait assez cordialement peut-être, non pas le peuple électeur, car une dissolution, cela trouble et inquiète le pays ; cela gêne le commerce, cela nuit aux affaires. Comme partis, en ce mo-

ment de sommeil politique, le libéralisme ni le torisme ne la désirent; ils supposent, l'un, qu'elle ne fortifierait guère la majorité réformiste; l'autre, qu'elle grossirait peu la minorité conservatrice. Mais ceux qui craignent surtout la dissolution, le croiriez-vous? ce sont individuellement les membres des communes et de la pairie.

Rien ne coûte si cher qu'un siège au parlement. C'est une ruine que l'honneur de représenter la nation anglaise; et la dépense n'est pas uniquement à la charge des communes. Elle frappe aussi les lords. Ce sera, par exemple, tel d'entre eux qui aura voulu caser ses fils, ses amis, à la seconde chambre, et tout naturellement aura payé leurs mémoires électoraux. En outre, chaque installation d'un nouveau parlement condamne leurs seigneuries à certains frais de bien-venue au profit des clercs. Aussi la perspective d'une réélection générale sourit-elle peu au personnel des deux chambres, et il se pourrait qu'une transaction intervint entre elles par des raisons de pure économie privée.

Néanmoins, cette coûteuse dissolution sera difficilement évitable cette année. Nous voulons bien qu'on signe un accord au bas du bill des corporations irlandaises. Si l'on prétend que la paix en sera mieux fondée et la cause des collisions détruite, on se trompe ou l'on se moque. Oublie-t-on que les deux pouvoirs législatifs sont depuis deux ans en collision flagrante au sujet d'un autre bill concernant les dîmes irlandaises? Ne se souvient-on pas que ce bill, voté par les communes et rejeté par les pairs, la session dernière, vient d'être itérativement adopté aux communes après trois nuits de solennels débats, et ne sait-on point que les lords le vont itérativement repousser après une causerie de quelques heures, vu la clause d'appropriation qu'il continue de maintenir? Eh bien! transigera-t-on sur cette inévitable clause qui est la question de vie et de mort du cabinet? Non pas, tant que le cabinet vivra. Qu'advient-il alors? Excitant de son titre barbare non abrogé, le clergé protestant va se remettre à poursuivre, à coups de bâton, la perception de sa dîme, qui lui sera payée à coups de fusil.

Ce désordre intolérable forcera bien probablement de recourir à une dissolution. Mais dans l'état de tiédeur et d'insouciance politique où sommeillent les trois quarts de la nation, à moins qu'une grande secousse inattendue ne réveille partout l'esprit populaire, que sortira-t-il d'une nouvelle élection générale, si ce n'est un parlement à peu près semblable à celui d'à présent, et qui jouera aux mêmes collisions?

Au milieu de ces tristes conjonctures, tandis que la moitié de l'Irlande meurt de faim, un radical fashionable, un roué des plus miséricordieux, M. Duncombe, a jugé piquant d'employer toute une séance des communes à l'examen de je ne sais quelle motion qui voulait faire officiellement so-

liciter près de notre cabinet l'élargissement des prisonniers de Ham. La pitié anglaise a fréquemment de ces excentricités. C'est ainsi qu'il existe à Londres des associations contre les actes de cruauté envers les animaux, lesquelles se chargent de conduire les moutons à la boucherie dans de petits cabriolets, et ces touchantes confréries n'ont jamais songé de s'associer pour le soulagement des soldats que la noble discipline militaire britannique déchire chaque jour à coups d'étrivières.

Le petit procès scandaleux intenté à lord Melbourne n'a jamais sérieusement menacé la position politique de ce ministre. La moralité de l'aristocratie anglaise, si grande qu'elle soit, n'en est pas à s'effaroucher d'un scandale de plus parmi les siens. Légalement, l'instance aboutira sans doute à faire condamner le premier lord de la trésorerie à des dommages-intérêts d'un *farthing*. Puisse cette légère somme fructifier entre les mains de l'honorable M. Norton, qui, dans l'erreur de la non moins honorable mistress Norton, avait rêvé l'espoir d'un si beau placement en bonnes livres sterling !

Chez nous l'intérêt du spectacle parlementaire ne s'est pas affaibli, parce que la session touche à son terme; au contraire, à l'approche du dénouement, l'action a été plus animée et plus rapide; c'est la continuation de l'examen des divers budgets qui a surtout amené les grandes scènes dramatiques.

Il a paru que M. Thiers avait été généreux de discuter sérieusement les vieilles déclamations vermoulues contre l'Angleterre que M. le duc de Fitz-James s'était imaginé rajeunir. Au moins, la belle harangue, longuement prétentieuse, du ci-devant pair a-t-elle eu cet avantage, d'inspirer au président du conseil l'honorable déclaration par laquelle il s'est enorgueilli de son origine populaire, fondant sur l'aveu public et ouvert qu'il en faisait à tous le succès principal de sa nouvelle diplomatie européenne. Et le ministre avait dit vrai, car le lendemain les ambassadeurs approuvaient partout la franchise de ses rapports et confirmaient hautement son témoignage.

Encore tout récemment, à l'occasion d'une mince augmentation de traitement de quelques préfets, contestée par la chambre, M. Thiers avait libéralement plaidé la cause populaire, qui est la sienne. Il avait bien flétri ce système d'économie sordide qui exclut des emplois le talent pauvre, et ferme de fait au peuple les routes que lui avaient ouvertes de droit les conquêtes de 89 et de 1830.

M. Thiers a bien raison d'être fier de son origine : qu'il n'oublie jamais qu'il est sorti du sol révolutionnaire. Cette terre sacrée est sa mère. Elle seule est capable de le soutenir et de le porter. Chaque fois qu'en luttant avec les partis, il s'en est laissé arracher, n'a-t-il pas été soudainement

frappé d'inertie et d'impuissance? Mais dès que son pied revenait toucher seulement le sol natal, toute sa force lui était rendue; il redevenait lui-même, c'est-à-dire ce qu'il veut être présentement, ce que son intérêt et son avenir lui commandent d'être toujours.

Le langage du gouvernement et le vote de la chambre dans la question d'Alger n'ont surpris personne; les sympathies nouvelles du cabinet reconstruit avaient dicté d'avance ses paroles et marqué sa ligne d'action; quant aux petits instincts économiques de nos honorables députés, on savait qu'ils ne se hasarderaient point à lutter contre ce grand courant de volonté nationale qui pousse à une large colonisation, guerrière aujourd'hui, pour être pacifique un jour. Nul ne prévoyait à quelles déclamations allait s'abandonner, à propos de la nationalité arabe, une partie de la doctrine durant tout le débat.

Et d'abord voilà que s'élançait, armé de pied en cap, un homme raisonnable autrefois, un *éclectique*, M. Duvergier de Hauranne, on peut le nommer. Voilà qu'il s'élançait : il va, il va; où va-t-il? Il va en Afrique, il va en Alger. Sa digestion est mauvaise depuis quelques mois; son humeur est pire : il a force lances à rompre; c'est pourquoi tout ennemi lui est bon, même un ami. Il ne s'inquiète pas s'il y a des Arabes à pourfendre; c'est à nos généraux, c'est à notre armée, c'est à nos soldats qu'il s'en prend. Nos soldats d'Alger sont, en effet, des barbares : à l'école des Bédouins, ils ont surpassé leurs maîtres; ils n'ont plus ni foi ni loi; ils ne respectent plus de sexe ! Or, M. Duvergier de Hauranne s'est fait redresseur de torts, vengeur de la veuve et de l'orphelin. Aussi, vous voyez, il redresse et il venge tant qu'il peut : il ne ménage pas nos troupes. Quel carnage, seigneur doctrinaire ! laissez debout ceux qui restent. Mais M. Thiers a bientôt désarçonné le malencontreux chevalier, jadis philosophe.

Ce premier tournoi fini, on croit que c'en est assez de chevalerie, et qu'il n'y a plus qu'un budget à voter; mais M. Guizot se lève, et demande solennellement la parole pour le lendemain.

M. Guizot est en scène, silence ! En vérité, le silence est profond : on entend très bien la voix de l'orateur; mais sa pensée n'est guère accessible; on suppose seulement qu'il adopte un moyen terme, et veut rester neutre entre l'armée française et l'armée arabe. Toutefois, près de conclure, il devient plus clair. D'une part, il réprimande doucereusement le zèle de ses amis; de l'autre, il gratifie l'administration d'une certaine somme de conseils aigre-doux. Mieux lui eût valu demeurer inintelligible jusqu'au bout; car M. Thiers n'a pas tardé de rembourser généreusement le donneur d'avis : quant aux amis, ils gardent des paternelles censures du maître une reconnaissance qu'ils témoigneront vite.

Sérieusement ces étranges exhibitions, à propos d'Alger, ont été dou-

blement précieuses : d'abord, elles ont nettement établi ce qui constitue un ultra-doctrinaire; quel il est quand il paraît à nu et que le dépit ou la passion l'ont jeté hors des gonds; de quelle sorte de sentiment national il est susceptible; en outre, elles ont mis au jour et bien constaté l'exacte situation du parti.

On avait remarqué déjà que M. Duchâtel, M. Rémusat, se tenaient notablement à l'écart. N'était-ce pas raison? Hommes d'esprit, hommes d'affaires, hommes mesurés, vouliez-vous qu'ils se missent au pas des ridicules colères de M. Jaubert? Leur convenait-il de se soumettre davantage à l'austère et capricieuse domination de M. Guizot? Mais cette domination, M. le duc de Broglie lui-même s'en était récemment lassé. Aussi, depuis qu'il avait secoué le joug, dans le langage mystique des adeptes avait-il été déclaré déchu et *frappé de prétérition*.

Ainsi s'opère graduellement, et toutefois beaucoup plus promptement qu'on n'aurait d'abord osé l'espérer, l'isolement profond et inévitable du parti doctrinaire. Il a été exclu du pouvoir, exclu des bureaux de la chambre; enfin, subissant peu à peu les conséquences de son système d'impopularité, il tend à se fractionner de plus en plus, et à se concentrer dans quelques individus. Chaque jour il éprouve une nouvelle défection; hier M. de Broglie, aujourd'hui M. Duchâtel. M. Guizot recommande à ses amis d'agir avec prudence; mais la prudence n'est point le fait de M. Jaubert ni de M. de Hauranne; aussi ses conseils de prudence ont-ils été fort mal reçus. La scission est dans le camp : M. Duvergier de Hauranne ne communiquera plus ses discours à M. Guizot; et M. Jaubert, haut et puissant seigneur, retournera dans sa comté, se faire adorer de ses vas-aux; adorer est le mot, car M. Jaubert se montre aussi empressé à seconder, dans son département, les entreprises utiles que peu éclairé, comme député, sur les véritables sentimens du pays.

Les déplacements et les promenades de rois et de princes ont continué dnrant cette quinzaine.

Le roi de Saxe est allé visiter ce pays inconnu d'où ne revient, dit Shakspeare, aucun voyageur.

Le roi de Naples ne vient pas en France, comme on l'a dit; il va en Allemagne. Ce sensible et romanesque souverain, que la mort de sa première femme désespère toujours, ne cherche plus à se consoler que par une seconde; mais il a maintenant la fantaisie de vouloir être aimé pour lui-même; voilà pourquoi il voyage, cachant bien sa couronne et ne montrant que son mérite. Néanmoins, bien qu'il ne refuse le cœur d'aucune beauté, il préférerait une archiduchesse à une bergère. Sa suprême

joie serait de conquérir une archiduchesse avec la houlette d'un berger.

Quant à nos princes, ils visitent le tombeau du duc de Reichstadt à Vienne, qui leur renouvelle l'accueil de Berlin. Il paraît, du reste, qu'il s'agirait en ce moment de rendre à l'Allemagne couronnée bals pour bals et politesse pour politesse. Le roi et les princes de Prusse, un archiduc et d'autres illustres invités assisteraient prochainement aux fêtes splendides que Fontainebleau et Compiègne préparent. Dès à présent le prince de Saxe-Cobourg nous arrive accompagné de ses deux fils : l'un, dit-on, déjà le futur fiancé de la princesse Victoria. Le roi Léopold est également attendu à Paris; mais c'est là une simple visite de famille.

Nous ne mentionnerions pas le voyage de la princesse de Lieven aux eaux de Carlsbad, si elle n'y devait rencontrer la duchesse d'Angoulême. L'illustre ambassadrice, qui a si gracieusement prêté son oreille gauche aux confidences de la révolution de juillet, a dû certainement garder son oreille droite pour les doléances de la légitimité. Charles X s'est aussi, de son côté, mis en route. Le vieux roi va établir sa résidence près de Goritz. La cour de Vienne reprend le château de Prague, dont elle a besoin, attendu qu'il est très propre aux petits congrès mystérieux.

La quinzaine, politiquement si féconde, a été littérairement et dramatiquement bien stérile. Le seul ouvrage digne et de haute portée qu'elle ait produit, c'est la seconde partie des *Critiques et Portraits littéraires* de M. Sainte-Beuve. Ce n'est pas ici le lieu de parler convenablement de ce beau livre. Prosateur et poète de premier ordre, M. Sainte-Beuve ne doit pas être examiné à la légère. C'est largement qu'il faut critiquer sa critique si vraie, si artiste, si équitable, et en même temps si clémente.

Le Théâtre-Français, au lieu de songer à divertir son public et de lui offrir des pièces tolérables, s'est beaucoup amusé de révolutions intérieures qui ont abouti au renouvellement de la dictature de M. Jouslin de Lasalle. A la bonne heure! que M. Jouslin de Lasalle soit dictateur, pourvu qu'il restaure un peu l'art et le drame.

Le nouveau ballet de l'Opéra, *le Diable boiteux*, n'a pas afûché de bien ambitieuses prétentions. Il ne veut qu'occuper les yeux et faire patiemment attendre la rentrée de M<sup>lle</sup> Taghoni et la reprise des *Huguenots*. En somme, c'est un bel *album* de décorations. C'est l'exhibition de la lanterne magique sur une immense échelle.

Nous ne terminerons pas sans répondre un mot à certaines insinuations malveillantes répandues contre l'un de nos collaborateurs. Ce n'est



point, certes, dans la *Revue des Deux-Mondes* qu'on aura besoin de justifier M. Loève-Weimars contre de pareilles calomnies. M. Loève-Weimars est allé à Saint-Pétersbourg recueillir les matériaux d'un ouvrage qu'il prépare, et que nos lecteurs seront mis à même d'apprécier par la publication successive qui en sera faite dans la *Revue*.

---

On sait que George Sand vient de gagner un procès grave et délicat. C'est à cette circonstance, capitale dans sa vie, que se rapportent quelques passages des *Fragmens de Lettres* insérés dans la livraison du 1<sup>er</sup> juin. Ces révélations toutes personnelles ne paraissaient pas destinées à une publicité si prompte; détachées d'un corps de *Mémoires* tout-à-fait individuels, elles ne devaient voir le jour que beaucoup plus tard. Si l'auteur s'est décidé à lever dès à présent le voile de sa vie privée et intime, c'est que les attaques violentes dirigées contre lui ont été le frapper jusque dans cet asile. Poussé dans ses derniers retranchemens, le poète en use à sa manière; il fait servir à sa défense les sentimens et les facultés que Dieu a mis en lui. Qui oserait l'en blâmer, surtout en présence des diatribes mensongères et niaises qu'on vient tout récemment de diriger contre lui?

Si quelques écrivains, qui voyagent habituellement avec l'antichambre de l'aristocratie anglaise, croient bien mériter de leurs patrons, en prenant au sérieux les bavardages et les mystifications que les salons de Paris ne leur épargnent pas, il ne faut pas trop s'en étonner. Mais on ne saurait concevoir le motif qui a pu déterminer la *Revue britannique* à traduire et à répandre chez nous les diffamations ridicules de la presse tory. Est-il donc bien loyal et bien courageux d'aller ramasser à l'étranger des injures anonymes dont l'absurdité est par trop évidente pour des lecteurs français?

— La science vient de perdre un des hommes les plus éminens, qui est allé rejoindre brusquement dans la tombe les Cuvier, les Fourier. M. Ampère est mort vendredi 10 juin, à cinq heures du matin, à Marseille, où l'avaient appelé ses fonctions d'inspecteur-général. Illustre dans les sciences mathématiques et physiques, où il s'est montré inventeur; éminent dans la philosophie et la métaphysique, qu'il aimait et cultivait à la manière de Leibnitz, il mérite un examen détaillé, que nous tâcherons de rendre digne de sa mémoire.

— M. l'abbé Caron vient de publier les deux premiers volumes de sa *Démonstration du catholicisme* (1). Une logique pressante et serrée, qui rappelle la manière d'Abbadie et de Nicole, place ce livre au nombre des plus remarquables productions de la philosophie contemporaine. Quant au fond des choses, M. Caron a voulu montrer le milieu qu'il faut tenir, selon lui, dans la recherche de la vérité entre les philosophes individualistes qui n'ont foi qu'au sens privé et ceux qui exigèrent les droits de l'autorité et du sens commun. Cet ouvrage paraît marqué au coin d'une grande sagesse, et il est destiné à relever beaucoup de courage religieux qui se tenaient en garde et contre un système moderne réprouvé par l'église et contre les théories du XVIII<sup>e</sup> siècle.

— La Bibliothèque anglo-française, que publie M. O'Sullivan, a ouvert la série de ses publications par un volume de Shakspeare, contenant *Richard III*, traduit par M. Mennechet, *le Marchand de Venise*, par M. Lebas, et *Roméo et Juliette*, par M. Ph. C. asles. Les deux premières traductions sont remarquables par une élégante fidélité; mais nous voudrions surtout attirer l'attention sur la tentative de M. Chasles, tentative louable et que le succès a couronné; étude d'artiste et de philologue, car l'artiste, celui qui rend, qui trouve, qui invente l'expression la plus saillante, la plus convenable, et le philologue, qui scrute le mot et s'en pénètre, se sont réunis pour traduire *Roméo et Juliette*. Le travail de M. Chasles, si vivant, si poétique, est mieux qu'une traduction.

(1) 2 vol. in-8, chez Périsse, rue du Pot-de-Fer, 8.

F. BULOZ.

---

# TABLE

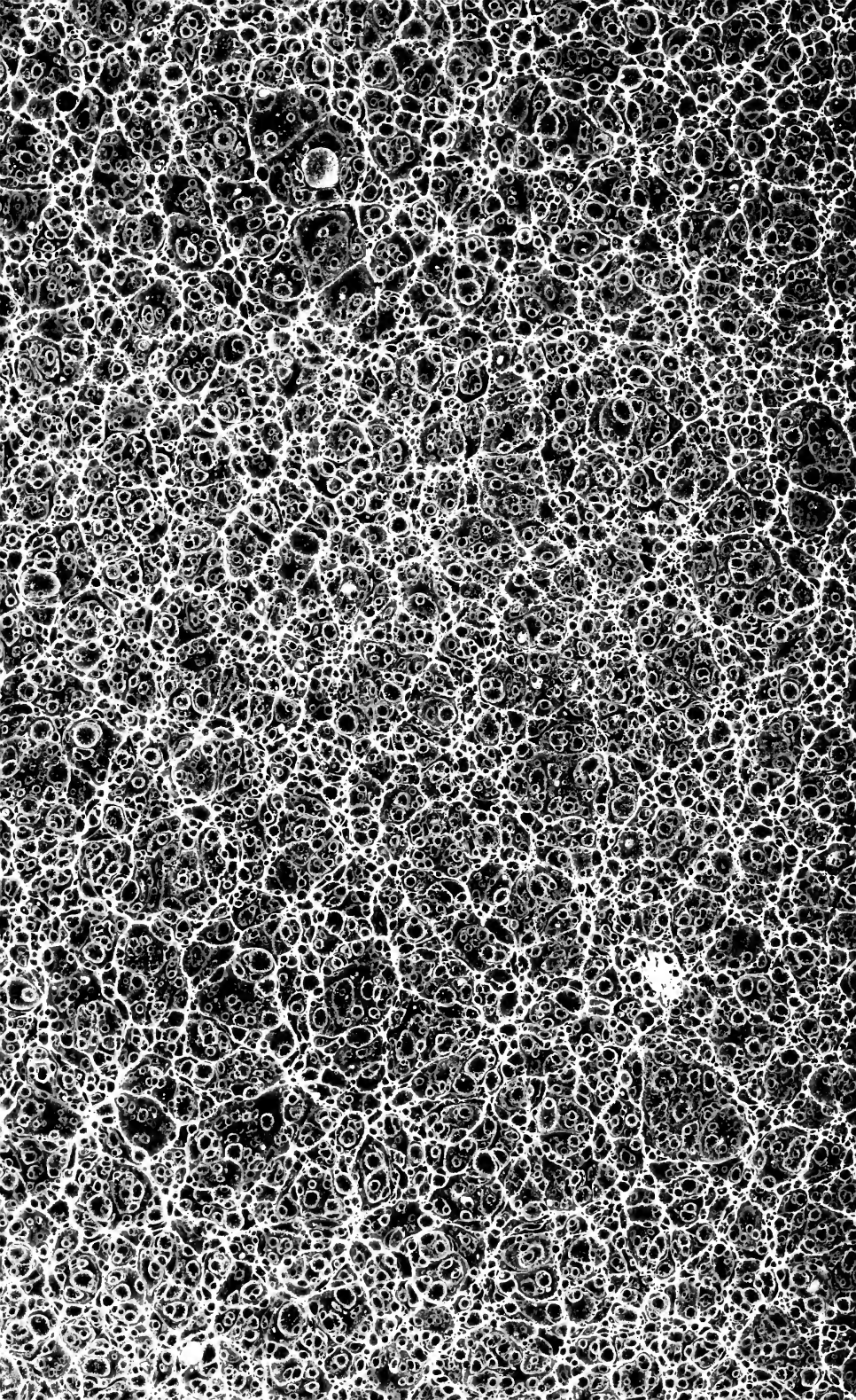
## DES MATIÈRES DU SIXIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

NISARD. — Hommes illustres de la Renaissance. — II. Thomas Morus, III <sup>e</sup> partie.	5
ALEX. DUMAS. — Voyages de Gabriel Payot.	46
A. C. T. — Mouvement de la Presse française en 1835.	67
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.	116
LERMINIER. — Du nouveau Ministère et de la Nation.	129
ALFRED DE MUSSET. — Salon de 1836.	144
D. L. RODET. — Les Colonies à sucre et la Production indigène.	177
HENRI HEINE. — Les Nuits Florentines. — N <sup>o</sup> I.	202
F. DE CORCELLE. — De l'Esclavage aux États-Unis.	227
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.	247
AUGUSTINTHIERRY. — Nouvelles Lettres sur l'histoire de France. — N <sup>o</sup> V. — Histoire de Leudaste, comte de Tours. — Le monastère de Sainte-Radegonde.	257
HENRI HEINE. — Les Nuits Florentines. — N <sup>o</sup> II.	325
HENRI BLAZE. — Pâques.	352
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.	362
REVUE MUSICALE.	374
REVUE LITTÉRAIRE.	381

EDGAR QUINET. — Des Poètes épiques. — I. Homère.	385
L. DE CARNÉ. — La Belgique, sa Révolution et sa Nationalité. — I <sup>re</sup> partie.	404
SAINTE-BEUVE — Écrivains critiques et moralistes de la France. — III. — Madame Guizot.	435
LOÈVE-VEIMARS. — Hommes d'État de la France. — VII. M. le duc de Broglie.	464
X. MARMIER. — Poésie populaire de la Hollande.	488
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.	504
GEORGE SAND. — Lettres d'un Voyageur. — N <sup>o</sup> VI.	513
L. DE CARNÉ. — La Belgique, sa Révolution et sa Nationalité. — II <sup>e</sup> partie.	551
CH. DIDIER. — L'Espagne en 1835. — II. Tolède.	578
LERMINIER. — De la Conservation d'Alger.	604
TH. PAVIE. — Les Montoneros.	617
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.	633
L. DE CARNÉ. — La Belgique, sa Révolution et sa Nationalité. — Dernière partie.	641
A. DONNÉ. — Illustrations scientifiques de la France et des pays étrangers. — II. Dupuytren.	664
E. SOUVESTRE. — Brest à deux Époques.	683
<i>British and Foreign Review.</i> — Du Système électif en France.	714
SAINTE-BEUVE. — Des Jugemens sur notre Littérature contem- poraine à l'étranger.	749
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.	757





TUFTS UNIVERSITY LIBRARIES



3 9090 007 508 340

